FAUNE

DES

VERTÉBRÉS DE LA SUISSE



Inv. 10863
Inv. 14350.
BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI
3/9615
19658.
596 (494)

FAUNE

DES

VERTÉBRÉS

DE

LA SUISSE

PAR

VICTOR FATIO, Dr PHIL.

VOLUME II

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX

Ire PARTIE

RAPACES, GRIMPEURS, PERCHEURS, BAILLEURS ET PASSEREAUX

Avec 3 planches hors texte, dont 2 en couleurs, 1 carte géographique coloriée, 135 figures dans le texte, dont 127 originales, et 26 tableaux.

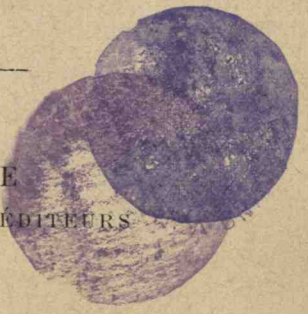

GENÈVE ET BALE
GEORG & Co, LIBRAIRES-ÉDITEURS
1899

Tous droits réservés.

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI
COTA 14350

RC 209/05

1961

L

GENÈVE
IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS

B.C.U.Bucuresti
C19658

AVERTISSEMENT

Les Oiseaux comptant en Suisse plus des deux tiers de l'ensemble des Vertébrés, environ 360 espèces, et attirant l'attention, par leurs allures, leurs chants et leurs livrées, bien plus que d'autres animaux, il n'est pas étonnant que l'ornithologie soit, dans le pays, bien plus en vogue que la mammalogie, l'erpétologie ou l'ichtyologie.

Si j'ai renvoyé à la fin de mes publications sur la Faune suisse cette partie si attrayante de l'étude de nos Vertébrés, c'est précisément parce que les autres classes avaient été jusqu'alors plus négligées; et si, au lieu d'un volume que je pensais devoir attribuer d'abord à l'Histoire naturelle de nos Oiseaux, j'ai dû en consacrer deux, c'est que, les matériaux s'étant accrus avec le temps, je n'ai pas cru devoir perdre l'occasion de traiter un peu plus à fond cet intéressant sujet. Ces deux volumes, à peu près égaux, chacun de 800 pages environ, avec planches et nombreuses figures, devront forcément être rapprochés, bien que parties distinctes, sous le même n° II prévu, entre les Mammifères, vol. I, et les Reptiles, vol. III, comme les Poissons, déjà parus et numérotés.

Dans la première partie qui paraît aujourd'hui, je traite des cinq premiers ordres, comprenant, des Rapaces aux Passereaux, plus de la moitié de nos espèces. La seconde partie, très avancée et que j'espère pouvoir livrer prochainement

à l'impression, embrassera tout le reste de nos Oiseaux, depuis les Gyrateurs jusqu'aux Uropodes.

Désirant présenter aux ornithologistes suisses non pas un simple catalogue faunistique, mais bien un traité d'Ornithologie utile et pratique, j'ai donné une certaine importance aux groupes divers qui comprennent nos Oiseaux, en mettant ceux-ci à leur place dans la série naturelle et en citant, chemin faisant, les espèces et sous-espèces d'Europe qui manquent dans nos conditions. Dans le même but, j'ai introduit, hors texte et dans le texte, un grand nombre de figures originales, représentant, d'après nature, différents traits caractéristiques tant des espèces que des genres ou des familles. Trois planches, dont 2 en couleurs, une carte coloriée et 135 figures dans le texte, dont 127 originales, accompagnent cette 1re partie.

J'ai groupé, en tête des genres et des espèces, les principaux caractères morphologiques des uns et des autres, en réservant à une description subséquente, pour chaque espèce, un exposé plus détaillé de la livrée de celle-ci, dans les deux sexes, à différents âges et dans les différentes saisons. A la suite des généralités, pour divers groupes, et à propos de chaque Oiseau, entre les données relatives à ses allures et à sa distribution géographique, j'ai donné aussi une description de la nidification et des œufs, si souvent utiles dans les déterminations de genres et d'espèces.

Après quelques données très sommaires concernant la classification, la caractéristique et la biologie de nos Oiseaux, j'ai figuré sur un tableau (pages 13 et 14) le classement général que j'ai cru devoir adopter dans cet ouvrage, avec des exemples pour les familles chez nous représentées ; puis, pour faciliter et abréger les déterminations, j'ai rapproché, dans 26 tableaux synoptiques (p. 767-796, pour cette première partie), les diagnoses de toutes les espèces signalées en Suisse et de tous les groupes auxquels elles appartiennent.

Sous le titre d'*Appendice*, immédiatement après les Tableaux (p. 797-804), j'ai rassemblé différentes additions et

modifications que leur importance ne permettait pas de placer dans les errata, et sur lesquelles je désire attirer très particulièrement l'attention des lecteurs. On y trouvera, en effet, l'application à quelques genres et à différentes espèces, à propos desquels ils n'avaient point été relevés dans le texte, de caractères fort utiles, tirés des formes et proportions des principales rémiges primaires[1].

A la Table des matières (p. 811-821), on trouvera l'indication, au moyen de signes *ad hoc*, des conditions ou circonstances biologiques dans lesquelles les différentes espèces se présentent en Suisse.

La Planche I, en noir (en face de la page 16), représente la mise en place des différentes parties de l'Oiseau appelées le plus souvent à servir de caractères descriptifs.

La Carte coloriée placée à la suite de cet avertissement, en tête du volume, doit permettre aux ornithologistes étrangers au pays de se rendre compte, d'une manière générale, de la configuration et de l'étendue de celui-ci, qui occupe une superficie de 41,390 kilom. carrés, entre les 23° 37′ et 28° 9′ de long. E. et les 45° 49′ et 47° 48′ de lat. N., de l'orientation de ses principales chaînes de montagnes courant, à peu près, du N.-E. au S.-O., de l'importance de ses divers bassins et sous-bassins, en différentes couleurs et numérotés de I à XI, ainsi que de la direction, tant de la Plaine suisse, principale ligne de passage entre le Jura et les Alpes, que de ses plus importantes vallées, abstraction faite des limites géographiques des cantons. Les régions superposées de plaine (200 à 700 mètres sur mer), montagneuse (700 à 1400^{m}), alpine (1400 à 2800^{m}) et des neiges (2800 à 4638^{m}, au Mont Rose) sont, en tant que relativement inférieures (de plaine et montagneuse) ou supérieures (alpine et des neiges), désignées, dans chaque bassin, par les lettres **b** (basses ou inférieures) et **a** (alpines ou élevées, y compris les vallées de niveaux

[1] Les *noms allemands et italiens* des genres et des espèces n'étant pas reproduits à l'*Appendice*, les lecteurs de langue allemande ou italienne devront chercher les additions et modifications diverses sous les noms français ou latins.

relativement inférieurs) et distinguées par des teintes d'intensité différente dans une même couleur[1].

Je renvoie à la deuxième partie de cette Ornithologie suisse une Introduction générale et un Index alphabétique complet.

L'*Introduction générale*, qui devra remplacer cet avertissement, en tête de la première partie, contiendra des généralités sur la distribution, les passages et la biologie de nos Oiseaux, ainsi que sur la caractéristique, la classification et la bibliographie de ceux-ci. En traitant plus particulièrement de la *Bibliographie suisse*, je profiterai de l'occasion pour signaler ou rappeler diverses publications, étrangères et du pays, dans lesquelles j'ai trouvé de précieuses données et dont plusieurs n'ont été jusqu'ici citées qu'en passant.

Je remercierai en même temps quelques ornithologistes qui m'ont gracieusement communiqué d'intéressantes observations.

Enfin, c'est aussi avec la IIme partie que je donnerai un dernier *Supplément* aux volumes précédents ou antérieurement parus.

Genève, octobre 1899[2].

Victor Fatio.

[1] La chaîne du *Jura* (coloriée en vert) est hydrauliquement reliée à différents bassins, mais géographiquement et orographiquement distincte.

[2] C'est à un changement d'imprimerie qu'il faut attribuer les modifications apportées dans certains caractères jusqu'ici usités dans cette publication.

CARTE DE LA SUISSE

ORIGINALE

(Voyez explication au verso.)

CARTE ORNITHOLOGIQUE, ORO-HYDROGRAPHIQUE DE LA SUISSE

La Suisse, occupant une surface de 41,390 kilom. carrés, entre les 23° 37′ et 28° 9′ de longitude, à l'Est de l'île de Fer, et les 45° 49′ et 47° 48′ de latitude Nord, est limitée : au Nord par l'Allemagne, au Sud par l'Italie, à l'Ouest par la France et à l'Est par l'Autriche.

Les frontières du pays sont, sur quelques points de la Carte, un peu élargies, principalement là où les couleurs sont striées obliquement, en Savoie et en Italie.

Les limites pointillées intérieures ne sont pas celles des cantons, mais celles des principaux bassins ou sous-bassins différemment coloriés, et les changements de ton dans une même couleur indiquent des différences de niveaux entre régions : a, supérieures (alpine et des neiges, y compris les vallées) et b, basses ou inférieures (de plaine et montagneuse).

Les divisions (bassins et sous-bassins ou principales vallées) sont numérotées comme suit :

I : Bassin du *Léman* (partie de la Savoie comprise), jaune ;
II : Bassin de la *Sarine*, jaunâtre ;
III : Bassin de l'*Aar*, jaune ;
IV : Bassin de la *Reuss*, jaunâtre ;
V : Bassin de la *Limmat*, jaune ;
VI : Bassin de la *Thour* (avec le lac de Constance et une partie du cours du Rhin, en dessous), jaunâtre ;
VII : Chaîne du *Jura* (orographiquement distincte, mais hydrographiquement reliée à différents bassins), verte ;
VIII : Bassin du *Rhône* (jusqu'au lac Léman, en Valais), orange ;
IX : Bassin du *Tessin* (avec quelques parties avoisinantes du territoire italien), rose ;
X : Bassin du *Rhin* (Rheinthal, etc., au-dessus du lac de Constance), vert ;
XI : Bassin de l'*Inn* (à l'extrême Est, en Engadine), violet.

La *Plaine Suisse*, principale ligne de passage, est entièrement jaune ou jaunâtre.

Sont indiqués seulement : les noms des plus grandes chaînes de montagnes, avec quelques sommités, les principales vallées, les cols les plus intéressants au point de vue des passages, les principaux cours d'eau, les cantons et leurs chefs-lieux (un rond avec point au centre), et quelques-unes des localités signalées dans le courant du volume.


CARTE
ORNITHOLOGIQUE
ORO-HYDROGRAPHIQUE
DE LA
SUISSE
Echelle: environ 1: 2,000,000.
ALLEMAGNE
FRANCE
AUTRICHE
ITALIE
SCHAFFHOUSE
THURGOVIE
Lac de Constance
BALE
ARGOVIE
ZURICH
SOLEURE
APPENZELL
SAINT GALL
GLARIS
SCHWYTZ
LUCERNE
UNTERWALD
ZUG
BERNE
FRIBOURG
NEUCHATEL
VAUD
GENEVE
SAVOIE
VALAIS
GRISONS
TESSIN
Léman
LAUSANNE
Rhin
Rhône
Aar
Reuss
Thour
Inn
Adda
Ticino
Varese
Lugano
Como
Chiavenna
Bellinzona
Martigny
Mt Blanc
Mt Rose
Mt Cervin
Mt Velan
Mt Combin
Mt Dolent
Mt Buet
Mt Vélan
Mt de Sion
Ecluse
Annecy
Aubonne
Morges
Nyon
Thonon
Evian
Meillerie
Villeneuve
Aigle
Bex
Sion
Sierre
Brigue
Viège
Loèche
Zermatt
Saas
Visp
Rarogne
Gletsch
Furka
Grimsel
Oberalp
Lukmanier
Splügen
Bernardin
Julier
Albula
Flüela
Ofenberg
Maloja
Bernina
Stelvio
Ortler
Finstermünz
Reschenscheideck
Arlberg
Feldkirch
Bregenz
Rheineck
Altstätten
Appenzell
Trogen
Herisau
Gais
Rorschach
St Gall
Wyl
Frauenfeld
Romanshorn
Bischofszell
Constance
Lindau
Schaffhouse
Stein
Eglisau
Kaiserstuhl
Waldshut
Laufenburg
Rheinfelden
Basel
Liestal
Delémont
Porrentruy
Soleure
Olten
Aarau
Zofingue
Langenthal
Wangen
Berne
Thun
Interlaken
Brienz
Meiringen
Hasli
Lucerne
Stanz
Sarnen
Altorf
Schwytz
Einsiedeln
Rapperswyl
Wesen
Glaris
Zurich
Winterthur
Andelfingen
Bülach
Baden
Brugg
Lenzburg
Wohlen
Sursee
Willisau
Entlebuch
Escholzmatt
Langnau
Burgdorf
Büren
Aarberg
Morat
Fribourg
Romont
Bulle
Gruyères
Estavayer
Payerne
Yverdon
Grandson
Ste Croix
Vallorbe
Neuchâtel
Boudry
Val de Travers
Les Brenets
La Chaux de Fonds
Le Locle
Les Ponts
Ile de Pierre
Morteau
Pontarlier
Jougne
Les Rousses
Gex
Nantua
Bellegarde
Seyssel
Frangy
Annemasse
Carouge
Versoix
Coppet
Rolle
Morges
Lausanne
Vevey
Montreux
Aigle
Bex
Martigny
Orsières
Bourg St Pierre
Aoste
Ivrea
Biella
Novara
Arona
Luino
Domodossola
Simplon
Brigue
Viège
Rarogne
Loèche
Sierre
Sion
Conthey
Evolène
Hérémence
Arolla
Zermatt
Saas
Mattmark
Monte Rosa
Mt Cervin
Mt Dolent
Mt Velan
Mt Combin
Mt Buet
Mt Vélan
Mt de Sion
Mt Blanc
Mt Rose
Mt Cervin
Mt Velan
Mt Combin
Mt Dolent

LES

OISEAUX DE LA SUISSE

VOLUME II DE LA

FAUNE DES VERTÉBRÉS DE LA SUISSE

PREMIÈRE PARTIE

COMPRENANT :

RAPACES, GRIMPEURS, PERCHEURS, BAILLEURS et PASSEREAUX

AVEC :

3 Planches hors texte, dont deux en couleurs, 1 Carte géographique coloriée, 135 Figures dans le texte, dont 127 originales, et 26 Tableaux.

CLASSE DES OISEAUX

AVES

ANIMAUX VERTÉBRÉS A SANG CHAUD, PULMONÉS A TOUT AGE, DÉPOURVUS DE GLANDES MAMMAIRES ET COUVERTS DE PLUMES, DONT LES MEMBRES ANTÉRIEURS SONT TRANSFORMÉS EN AILES PLUS OU MOINS DÉVELOPPÉES, QUI N'ONT QU'UN SEUL CONDYLE OCCIPITAL, CHEZ LESQUELS LES MACHOIRES AFFECTENT GÉNÉRALEMENT LA FORME DE BEC, QUI ONT LES OS DU PIED, SUPÉRIEURS ET MOYENS, RÉUNIS EN UNE SEULE PIÈCE PLUS OU MOINS ALLONGÉE, DITE TARSE, ET QUI PONDENT TOUJOURS DES ŒUFS A COQUILLE DURE [1].

Ainsi caractérisés, les Oiseaux peuvent être répartis dans deux Sous-Classes : I, ODONTORNITHES et II, ORNITHES, selon qu'ils ont :

I, **le bec armé de véritables dents et la colonne vertébrale plus ou moins prolongée en forme de queue**, comme cela se voit dans les restes pétrifiés des formes anciennes et transitoires, telles que *Archæopteryx*, *Ichthyornis*, *Hesperornis*, etc., ou :

II, **le bec plus ou moins enveloppé d'une substance cornée, sans véritables dents, et la partie caudale de la colonne vertébrale courte**, comme toutes les espèces actuel-

[1] Des deux ovaires que présente l'embryon, celui du côté gauche seul se développe, de sorte que la femelle adulte ne porte qu'un de ces organes, au-dessus du rein gauche. Le mâle possède, par contre, deux testicules, ainsi que les épididymes, plus ou moins développés selon l'âge et la saison.

lement vivantes et fossiles récemment disparues, telles que *Didus, Dinornis, Aepyornis*, etc.

Les seconds « Oiseaux actuels (Ornithes) » dont nous parlerons seulement, peuvent être, après cela, partagés en Ratitæ et Carinatæ [1], suivant qu'ils ont le *sternum*, point d'attache des muscles moteurs de l'aile, peu développé et sans carène antérieure, comme chez les *Cursores* (Autruches, Casoars et Apteryx) exclusivement coureurs et incapables de voler, ou, au contraire, bien développé, avec carène médiane antérieure plus ou moins saillante, ainsi que chez tous les autres représentants vivants de la sous-classe qui doit nous occuper.

Nous verrons plus loin la répartition des Oiseaux actuels en des ordres divers [2], fractionnements établis, plus ou moins nombreux et différemment compris, par les divers auteurs, selon que ceux-ci ont attaché plus ou moins d'importance à certaines affinités biologiques, ou à tel ou tel caractère morphologique ou anatomique.

Cependant, signalons dès maintenant [3] de notables différences entre nos Oiseaux de toutes formes, suivant qu'ils sont nus et aveugles au sortir de l'œuf *(nudi)* et demeurent quasi-nus jusqu'à l'apparition des véritables plumes (Gymnopædes), ou qu'ils naissent plus ou moins vêtus, qu'ils sortent de l'œuf déjà entièrement couverts de *duvet (vestiti)* et généralement voyants, ou que, d'abord quasi-nus, voyants ou aveugles, ils se couvrent rapidement de duvet *(mox-vestiti)* bien avant l'apparition des plumes (Dasypædes) [4].

Ajoutons que les petits des premiers demeurent longtemps dans le nid, inertes *(inerti)* et sous la dépendance complète de leurs parents nourriciers, qui leur ingurgitent la pâture, et peuvent être qualifiés de *nidimorantes* ou Nidicolæ ; tandis que ceux des seconds sont, suivant les ordres ou dans un même ordre, selon la situation plus ou moins élevée ou difficilement abordable du nid, inertes ou semi-alertes *(semi-alerti)* et plus ou moins longtemps servis par leurs parents, qui leur apportent ou leur offrent la

[1] Selon *Merrem*, 1812, et *Huxley*, Proc. zool. Soc. 1867, p. 418.

[2] Plusieurs des ordres actuellement acceptés par beaucoup d'auteurs étant ici considérés comme sous-ordres seulement.

[3] Avec *Sundevall :* Methodi naturalis Avium disponendarum tentamen, 1872—73.

Sundevall (l. c.) p. 158 : *Gymnopædes* et *Dasypædes*, au lieu de Psilopædes et Ptilopædes. (*Pædes* venant de *païs* = *Pulluli*, enfants, petits.)

nourriture, ou, au contraire, alertes *(alerti)*, soit quittant très vite leur berceau, pour courir ou nager, et « autophages » bientôt capables de prendre eux-mêmes leur nourriture : *nidifugientes* ou NIDIFUGÆ [1].

S'il est probable que les petits des formes anciennes et transitoires ont dû être précoces ou alertes, tandis que les inertes n'auraient apparu qu'à une époque plus récente, il paraît évident que les conditions de vie et de reproduction actuelles doivent influer aussi plus ou moins sur le mode de nidification, ainsi que sur la durée du stage au nid et le développement des petits chez les espèces aujourd'hui vivantes. Aussi, à cet égard, comme à celui des caractères anatomiques comparés, les règles générales ci-dessus, bien qu'utiles à prendre en sérieuse considération, souffrent-elles assez d'exceptions pour qu'il soit difficile d'établir, sur elles seulement, une classification systématique toujours parfaitement logique et naturelle.

Voici, néanmoins, résumée sur un tableau, la distribution résultant des données en question, pour permettre la comparaison avec

AVES

Gymnopædes	Dasypædes	
Nidicolæ	*Nidifugæ*	*Nidicolæ*
Pulli nudi : Prehensores	Pulli vestiti : Rasores	Pulli vestiti, vel mox-vestiti : Raptatores, vest.
Scansores	Grallatores	Herodiones, vest.
Insidentes	Lamellirostres	Totipalmes, vest. vel. m.-vest.
Hiantes (1	Longipennes: Fissinares (2	1) Hiantes, pl. m.-vest.
Strisores	Uropodes : Colymbi (3	2) Longipennes: Tubinares vest.
Passeres		3) Uropodes { Alci, vest. ; Sphenisci, »
Gyratores	Cursores	

Dans chaque colonne, quelques rares exceptions.

l'arrangement que j'ai ici adopté, et que j'indiquerai sommairement un peu plus bas, après avoir dit encore deux mots de la variabilité de plusieurs des organes appelés à concourir à l'établissement des divers fractionnements ; renvoyant aux tableaux diagnostiques réunis à la fin de ce volume pour la caractéristique générale

[1] *Sundevall*, 1835 : *Altrices* et *Præcoces*.

des différents groupes. Remarquons que si, plus loin, je mets en tête les Rapaces *(Raptatores)*, les véritables Carnassiers, que d'autres placent aujourd'hui entre les *Passeres* et les *Gyratores* ou, avec plus de raison me semble-t-il, près des *Totipalmes (Steganopodes)*, également Oiseaux de rapine, au lieu d'y mettre les Perroquets *(Prehensores)*, vrais Singes parmi les Oiseaux, ce n'est pas seulement pour remplacer ces derniers qui nous font défaut, mais principalement pour ne pas rompre, dans une étude aussi localisée que celle-ci, avec les anciennes habitudes de la plupart de nos ornithologistes.

Les Oiseaux actuels, très nombreux, présentent, dans des conditions variées, des allures très différentes, en rapport direct avec leurs proportions, leurs formes extérieures et leur structure intime appropriées à la capture et à l'assimilation d'aliments particuliers; exigences qui dictent généralement les mœurs des diverses espèces, les représentants de la classe qui nous occupe, avec un sang très chaud, une circulation et une respiration très actives, et une digestion rapide, ayant pour la plupart besoin de manger beaucoup et très souvent. Leurs agissements ne seront évidemment pas les mêmes suivant qu'ils seront conformés pour percher, grimper, marcher, sauter, courir ou nager, et selon qu'ils seront, en même temps, bâtis pour un vol plus ou moins soutenu ou incapables de voler.

Les formes et proportions des ailes, des pattes et du bec, instruments de locomotion et de préhension, seront, par exemple, en relation constante avec le développement des différentes parties, tant du squelette ou de la musculature que des viscères, des organes de respiration ou de nutrition et de leurs dépendances, entre autres [1]. La nature même et la disposition des plumes varieront aussi plus ou moins avec les exigences de la lutte pour l'existence, en différents milieux.

Mais, je n'entrerai point dans le détail des considérations purement anatomiques qui ont dicté, dans ces derniers temps, bien des essais de classifications nouvelles, aussi longtemps que, faute d'une étude comparée assez complète des divers organes chez les différentes espèces, et par le fait de l'insuffisance des données paléontologiques, on ne pourra mettre d'accord les résultats très

[1] Signalons, en passant, que nous rencontrerons, suivant les Oiseaux et leur mode d'alimentation, des *langues* plus ou moins longues ou courtes, protractiles ou non, effilées ou épaisses, dures ou relativement molles, fendues ou pointues, en pinceau ou dentelées, etc.

différents et souvent contradictoires des recherches tour à tour poussées dans telle ou telle direction. Qu'il me soit donc permis de ne dire maintenant quelques mots que des organes, extérieurs surtout, qui seront appelés à nous guider ici dans le groupement et la description de nos espèces (voy. Pl. I, fig. A, B, C et D).

Nous rencontrerons des **Becs** de toutes formes et dimensions, plus ou moins forts, courts ou allongés, larges ou étroits, renflés ou effilés, droits, fléchis, croisés ou retroussés, crochus ou seulement convexes, coniques et plus ou moins pointus, déprimés ou comprimés, pleins ou caverneux, entièrement durs ou partiellement mous, avec ou sans cire[1] à la base, présentant des bords plats, lamellés, tranchants, dentelés, ondulés ou échancrés, chez des Oiseaux brouteurs, collecteurs, énucléateurs, fouilleurs, happeurs, lacérateurs, etc., avec cela plus ou moins herbivores, granivores, frugivores, mellivores, insectivores, larvivores, vermivores, omnivores, ostreivores, reptilivores et piscivores ou carnivores (voyez, plus loin, des exemples et des figures dans le texte).

Puis, avec la nécessité d'une recherche de la nourriture sur le sol, dans la terre, la vase ou le sable plus ou moins submergé, contre des arbres ou des parois, et souvent l'obligation d'une poursuite de la proie dans l'air ou dans les eaux, on trouvera des membres inférieurs et supérieurs très diversement développés; des *jambes (tibia, tarse et doigts)*, en rapport avec le cou et le bec, plus ou moins longues ou courtes, grêles ou robustes et différemment couvertes, ainsi que des *ailes* plus ou moins grandes, étroites ou larges, pointues ou arrondies, parfois même complètement réduites et impropres au vol.

Avec des **Jambes** *(tibia)* plus ou moins couvertes, de dimensions différentes, et des **Tarses** également plus ou moins longs ou courts, grêles ou épais, parfois comprimés, et plus ou moins emplumés ou nus, soit granuleux, réticulés, écailleux, écussonnés, scutellés, lamellés, plaqués, cerclés ou semi-cerclés, nous rencontrerons des **Doigts**, en nombre variable de 3 à 4 (2 seulement chez les Autruches), comme le tarse, plus ou moins courts et épais ou longs et effilés, avec ongles plus ou moins forts, pointus ou mousses, crochus, arqués ou droits; doigts parfois couverts, le plus souvent nus, libres, en partie soudés à la base, ou plus ou moins réunis ou

[1] La *cire* est une membrane qui enveloppe la base du bec et les narines, chez certains Oiseaux : les Perroquets, les Rapaces, les Pigeons et les Gallinacés, entre autres.

enveloppés par une membrane et disposés, suivant les besoins, trois en avant et un en arrière, deux en avant et deux en arrière, deux en avant et un en arrière, deux, trois ou quatre en avant et point en arrière; le postérieur, pouce ou premier, formé le plus souvent de deux phalanges, l'onguéale comprise; le second ou interne composé de trois phalanges, également ongle compris; le troisième ou médian comportant quatre phalanges, et le quatrième ou externe cinq phalanges (voyez, Pl. I, fig. D, le membre inférieur droit d'une Grive *(Turdus pilaris)*, vu par la face interne, et, plus loin, différentes figures dans le texte).

Les **Ailes**, comme les pattes, plus ou moins longues ou courtes, varieront aussi beaucoup quant à leur forme plus ou moins échancrée, étroite ou large, selon les rapports de proportions des pennes de la main et de l'avant-bras, *rémiges primaires* et *secondaires*, sans parler du développement des différentes couvertures ou *tectrices;* de même qu'elles seront aussi plus ou moins pointues ou arrondies, suraiguës, aiguës, subaiguës ou subobtuses, obtuses ou surobtuses, suivant les longueurs prédominantes des première, seconde, troisième ou quatrième, cinquième ou sixième rémiges primaires. La première rémige primaire, souvent peu développée ou quasi-rudimentaire, n'influe pas sur la forme générale de l'aile, si elle n'atteint pas environ moitié de la seconde. Je la compterai néanmoins toujours dans la numérotation des rémiges, quelles que soient ses dimensions, car, il est impossible d'établir une limite au-dessous de laquelle on la puisse négliger. La première peut être échancrée au bord interne, mais elle ne sera généralement pas rétrécie au bord externe, pas plus que la seconde ou suivante, si, par le fait de sa brièveté, c'est celle-ci qui forme la majeure partie du bord de l'aile (voyez Pl. I, fig. B et C, des ailes de Grive (aiguë) et de Bécasseau (suraiguë), en vue de la forme et de la disposition des différentes rémiges et tectrices, ainsi que, plus loin, diverses figures dans le texte).

La **Queue**, instrument d'équilibre, appui, gouvernail et parfois appendice ornemental, plus ou moins souple ou rigide, longue ou large, droite ou courbée et plus ou moins plate ou tectiforme, peut être aussi, selon les dimensions et la disposition comparées des pennes *(rectrices)* extérieures et médianes qui la composent, carrée échancrée ou bifurquée à des degrés divers, arrondie ou étagée (voyez, plus loin, quelques exemples et figures dans le texte).

Les **Plumes**, de toutes formes et dimensions, et différemment

distribuées, seront, à leur tour, suivant les mœurs de l'espèce qui les porte, plus ou moins serrées ou lâches, fermes ou molles, ainsi que, selon leur place et leur usage, plus ou moins rigides, comme les *pennes* des ailes et de la queue, ou souples, comme les *plumes* plus petites qui recouvrent le corps de l'Oiseau; elles seront aussi, suivant les cas, ou simples, ou doublées vers le bas, à la face interne, d'une touffe duveteuse ou d'une autre plume plus courte. Elles sont généralement composées de trois axes : tige ou rachis, barbes et barbules; mais, elles peuvent être aussi plus ou moins décomposées ou transformées par suppression ou par développement extraordinaire de l'un ou l'autre des axes; elles seront alors plus ou moins ébarbelées, soyeuses ou duveteuses ou, au contraire, plus ou moins piliformes, souvent même en forme de véritables poils, comme les barbes ou les *vibrisses* qui se voient à la base du bec de beaucoup de nos Oiseaux. Réunies ou conglomérées, elles donneront lieu d'autres fois à la formation d'appendices durs d'aspects divers, cornes, plaques ou écailles, par exemple. Elles varieront enfin, avec le sexe, l'âge et les saisons, sous l'action de renouvellement plus ou moins complets, s'opérant une ou deux fois l'an et à différentes époques.

Pour beaucoup d'Oiseaux, la véritable **Mue** (remplacement d'anciennes plumes par des nouvelles) s'opère vers la fin de l'été ou en automne, et le changement de livrée, au printemps, se fait ou par seconde *mue*, renouvellement complet ou partiel sur diverses parties du corps et de la tête, ou par simple rafraîchissement des anciennes plumes transformées; tandis que, chez d'autres, c'est au contraire vers la fin du printemps que la majorité des plumes, rémiges et rectrices y comprises, tombent et sont remplacées, la livrée de noces apparaissant alors dès l'automne. Quand il n'y a qu'une seule véritable mue (par remplacement), comme c'est le cas pour la plupart de nos Passereaux, les changements de couleurs destinés à la livrée de noces s'opèrent généralement dès le premier printemps, par chute seulement des bords usés et décortiqués des plumes, et par solution de pigments colorants dans les barbes et barbules plus ou moins transformées; c'est alors ce qu'on a appelé *mue ruptile*, bien que le mot de mue soit ici faussement appliqué [1].

Des cinq **Sens** ordinaires, vue, ouïe, odorat, tact et goût, le premier est de beaucoup le plus développé et le plus actif, l'œil de

[1] Voy. *V. Fatio :* Diverses modifications dans les formes et la coloration des plumes (Mém. Soc. phys. et Hist. nat. de Genève, t. XVIII, II, p. 249, 1866).

l'Oiseau pouvant, grâce à une disposition particulière, s'accommoder à toutes les distances ; tandis que les deux derniers seraient, par contre, les moins perfectionnés et usagés. Mais, il semble que l'on doive ajouter peut-être, chez les Oiseaux comme chez certains autres animaux, un sens particulier d'orientation qui les guide sûrement dans leurs déplacements, dans leurs *migrations annuelles* entre autres, direction qui, dans bien des cas, ne peut pas être attribuée à l'instinct ou aux perceptions des sens ordinaires seulement.

A propos de **Migrations**, distinguons des *Oiseaux sédentaires* ou plus ou moins erratiques, ne changeant guère de place ou n'opérant avec les saisons que de petits déplacements, et des *Oiseaux migrateurs* qui, poussés à la fois par les besoins de l'alimentation et la recherche des conditions favorables à la reproduction, exécutent, tous les ans, des voyages plus ou moins lointains, du sud vers le nord, au printemps, et du nord vers le sud, en automne. Ce sont ces migrations qui, avec les individus qui ne font que traverser le pays, nous amènent, chaque année, de contrées plus méridionales, quantité d'hôtes d'été « *Oiseaux nicheurs,* » au printemps, et, dès le retour des froids, divers *hôtes d'hiver,* fuyant les frimas des régions septentrionales qui les privent de leur nourriture, et venant, contrairement aux précédents, passer la mauvaise saison dans notre pays. La plus grande route de passage et la plus fréquentée, dans le pays, passe par la plaine suisse, du N.-E. au S.-O., et vice versa, entre Alpes et Jura ; cependant, beaucoup d'Oiseaux, qui se sont engagés dans les vallées du Rhin, de la Reuss, du Rhône et autres, traversent les Alpes par des cols souvent assez élevés. Une autre ligne, moins fréquentée que la première, à cause de son niveau, passe aussi par l'Engadine, à l'est (voy., en tête, la Carte géographique). Sédentaires et migrateurs recherchent plus ou moins l'isolement ou la société de leurs semblables ; beaucoup ne se rapprochent qu'au moment des amours ou pour voyager de conserve, en troupes ou bandes plus ou moins nombreuses.

Remarquons, en passant, que les espèces sédentaires sont, dans leurs différents habitats, beaucoup plus sujettes à la **Variabilité**, quant à la livrée surtout, que les espèces nomades ou toujours migratrices. Ne changeant pas constamment de milieu, comme ces dernières, elles subissent naturellement à un bien plus haut degré les influences modificatrices des diverses conditions locales dans lesquelles elles sont plus ou moins confinées.

Les **Mœurs conjugales** varient avec les familles. Beaucoup d'Oiseaux sont monogames, d'autres sont polygames, et, parmi les pre-

miers, il en est qui, grâce à un développement musculaire particulier du larynx inférieur, sont capables de produire des *chants* plus ou moins puissants, variés et harmonieux[1]. Chez d'autres, les mâles, au temps des amours, se livrent entre eux des combats acharnés.

La plupart préparent un berceau plus ou moins confortable à leur future famille; quelques-uns cependant pondent directement sur le sol ou même sur le roc, sans prendre toujours la peine d'interposer quelques corps plus tendres entre la terre ou la pierre et leurs œufs. Beaucoup de mères couvent très assidûment, parfois secondées ou nourries par leurs époux plus ou moins complaisants; d'autres, moins soucieuses, abandonnent plus ou moins à dame nature le soin de réchauffer leur progéniture, au moins pendant le jour.

Les **Nids**, sous diverses formes, seront, suivant le genre de vie des Oiseaux, établis sur le sol, parfois même sous terre, ou au ras de l'eau, quelquefois même sur l'eau, ou plus ou moins haut perchés, reliés aux tiges de certaines plantes, bâtis sur les branches des arbres ou suspendus à celles-ci, déposés sur des corniches de falaises ou de rochers, maçonnés contre des parois abruptes, ou encore enfouis dans des trous ou des anfractuosités, et, suivant qu'ils seront ouverts en dessus, sur le côté ou en dessous, ils affecteront plus ou moins la forme de coupe ou de cornet, de boule ou de bouteille. Ils seront d'autant plus soigneusement construits que les petits, plus faibles à l'éclosion, devront y trouver plus de confort et de protection, comme chez les Passereaux. Il y en a de très artistement composés de radicelles, de menue paille et de crins entrelacés, avec applications et garniture plus ou moins épaisses de mousse, de lichens, de coton, de laine, de plumes et de toiles d'araignées, qui sont même parfois enveloppés de feuilles adroitement cousues; d'autres sont solidement bâtis de terre ou de vermoulure gâchée avec de la salive; d'autres encore sont plus grossièrement formés de branches, de bûchettes ou de racines, sans beaucoup de garniture; d'autres, enfin, ne consistent qu'en quelques plumes déposées sur la poussière, au fond d'un trou, ou même qu'en quelques menus débris rassemblés autour ou au fond d'une simple dé-

[1] L'organe de la voix est surtout développé dans les *Passereaux chanteurs (Oscines)*, chez lesquels il embrasse le larynx inférieur et l'origine des bronches, avec 5 paires de muscles spéciaux en avant et en arrière; tandis qu'il ne compte plus que 1 à 3 paires de muscles latéraux, souvent sans participation des bronches, soit chez les *Pseudoscines*, soit chez les *Prehensores, Scansores, Insidentes, Hiantes* et *Strisores*. Les autres ordres, encore moins bien partagés, ont un organe vocal fort peu ou pas développé et souvent une voix uniquement trachéenne.

pression du sol. Les Oiseaux collectent tout ce qui peut servir à leur bâtisse, aussi trouve-t-on généralement dans la charpente ou la garniture des nids d'une même espèce des éléments ou des objets différents qui trahissent les conditions de voisinage du lieu où ils ont été établis.

C'est dans ou sur ces couches plus ou moins douillettes qu'éclosent, après un temps plus ou moins long et en nombre variant volontiers avec les familles, les œufs divers, de grosseurs, de formes et de couleurs différentes, souvent très caractéristiques.

Les **Œufs**[1], généralement d'autant moins nombreux qu'ils sont de dimensions plus fortes vis-à-vis de la taille de la pondeuse, peuvent affecter des formes diverses, quasi- ou subsphériques, subcylindriques, oblongues, elliptiques, ovales ou ovées, piriformes ou ovoïconiques plus ou moins allongées, qui semblent dépendre surtout du port ordinaire ou de la position la plus habituelle, verticale, plus ou moins inclinée ou horizontale du parent, ainsi que, jusqu'à un certain point, des proportions comparées du contenant et du contenu, de la cavité viscérale de l'Oiseau et de l'œuf[2]. La coquille, plus ou moins épaisse, à grain plus ou moins grossier, rugueuse ou lisse, luisante même dans certaines familles, offre, en même temps, une coloration fondamentale ou des taches particulières, différentes dans les divers genres et les diverses espèces. L'oologie peut, dans bien des cas, aider à trancher des questions ornithologiques embarrassantes.

Les 360 espèces[3], ou à peu près, signalées avec plus ou moins de raison en Suisse (sur 535 environ plus ou moins répandues en Europe[4]) peuvent être classées dans 13 ordres et 64 familles, comme suit :

[1] Pour des figures d'œufs d'Oiseaux de Suisse et d'Europe, voyez : *Schinz, H. R.:* Beschr. und Abbild. der künstl. Nester und Eier der Vögel, welche in der Schweiz, in Deutschl. etc. brüten, Zürich, 1819 ; et surtout : *Bädeker, F. W. J.:* Die Eier der europ. Vögel, nach der Natur gemalt, Iserlohn, 1855.

[2] Voyez : *V. Fatio.* L'Oomètre ; Bull. Soc. ornith. suisse, I, part. I, p. 94, 1865.

[3] 349 à 360 environ, en y comprenant quelques espèces dont la rencontre en Suisse est plus ou moins accidentelle, pour deux ou trois même assez douteuse ; jusqu'à 370, si l'on y ajoute diverses variétés, races ou sous-espèces, que nous discuterons chemin faisant. On peut compter une centaine, à peu près, d'espèces sédentaires, au moins autant d'hôtes d'été, et un nombre presque égal d'Oiseaux hôtes d'hiver ou de passage plus ou moins régulier, avec un nombre notablement inférieur d'espèces très rares ou exceptionnelles. Nous aurons du reste à revenir plus exactement sur ces chiffres.

[4] Près de 600, si on y ajoute bon nombre d'espèces tout à fait accidentelles ou en partie douteuses.

Classement général adopté dans cet ouvrage[1] (Part. I).

ORDRES	SOUS-ORDRES	DIVISIONS	FAMILLES EN SUISSE	EXEMPLES
RAPTATORES (Prehensores.)	DIURNI.	ACCIPITRES.	*Vulturidæ*	Vautours.
			Gypaetidæ	Gypaète.
			Falconidæ	Aigles, Faucons, etc.
		Gypogerani.)	*Pandionidæ.*	Balbuzard.
	NOCTURNI.	STRIGES	*Strigidæ*	Effraie.
			Bubonidæ	Chouettes, Hiboux.
SCANSORES.		SCLERURI	*Picidæ*	Pics.
		HAPALURI	*Jungidæ*	Torcol.
INSIDENTES.	ZYGODACTYLI.	Grandirostres.)		
		Barbati.)		
		Colii.)		
	Heterodactyli.)	COCCYSTES	*Cuculidæ*	Coucou.
		Musophagi.)		
	SYNDACTYLI.	Levirostres.)		
		Momoti.)		
		Todi.)		
		HALCYONES.	*Alcedinidæ*	Martin-Pêcheur.
			Meropidæ	Guêpier.
	DEODACTYLI.	CORACIIDES.	*Coraciadæ*	Rollier.
		EPOPSIDES	*Upupidæ*	Huppe.
HIANTES (Strisores.)	AMALOPTERI	Podargi.)		
	STEREOPTERI	CAPRIMULGI	*Caprimulgidæ*	Engoulevent.
		CYPSELI	*Cypselidæ*	Martinets.
PASSERES.	OSCINES (Pseudoscines.)	FISSIROSTRES	*Hirundinidæ*	Hirondelles.
		LATIROSTRES	*Muscicapidæ*	Gobe-Mouches.
		ADUNCIROSTRES	*Laniidæ*	Pies-grièches.
			Ampelidæ.	Jaseur.
		DENTIROSTRES.	*Turdidæ*	Grives, Fauvettes, Pouillots, etc.
			Regulidæ.	Roitelets.
		CUNEIROSTRES.	*Paridæ.*	Mésanges.
			Sittidæ.	Sitelle.
		TENUIROSTRES.	*Certhiidæ.*	Grimpereau, Tichodrome.
		NUDIROSTRES	*Troglodytidæ*	Troglodyte.
			Cinclidæ	Cincle.
		SUBULIROSTRES	*Motacillidæ.*	Bergeronnettes, Pipits.
		SCUTELLIPLANTARES.	*Alaudidæ.*	Alouettes.
		CONIROSTRES	*Fringillidæ.*	Bruant, Pinson, Linotte, etc.
		CULTRIROSTRES	*Sturnidæ*	Étourneau.
			Oriolidæ	Loriot.
			Corvidæ	Geai, Pie, Corbeaux.

[1] Les ordres et sous-ordres, ainsi que quelques divisions intercalées en plus petits caractères, qui n'atteignent pas jusqu'à la famille, manquent de représentants dans le pays et en Europe.

Classement général adopté dans cet ouvrage, suite (Part. II).

ORDRES	SOUS-ORDRES	DIVISIONS	FAMILLES EN SUISSE	EXEMPLES
GYRATORES	(Inepti.) (Pleiodi.) COLUMBI	(Lophyri.) COLUMBINI	*Columbidæ*	Pigeons.
RASORES	GALLINACEI	PTEROCLETES	*Pteroclidæ*	(Syrrhapte).
		GALLIFORMES	*Tetraonidæ*	Lagopède, Tétras.
			(Phasianidæ)	(Faisan), imp.
			Perdicidæ	Perdrix, Caille.
		(Craces.)		
		(Opisthocomi.)		
		(Megapolides.)		
	(Crypturi.)			
GRALLATORES	(Pontogalli.)			
	CELERIPEDES	LONGIROSTRES	*Scolopacidæ*	Bécasse, Chevaliers, Courlis, etc.
			Recurvirostridæ	Avocette, Echasse.
			Phalaropodidæ	Phalaropes.
		PRESSIROSTRES	*Hæmatopodidæ*	Huitrier.
			Charadridæ	Vanneau, Pluviers.
			Glareolidæ	Glaréole.
			Tachydromidæ	Court-vite.
		UNCIROSTRES	*Otididæ*	Outardes.
		(Dicholophi.)		
		GRUES	*Gruidæ*	Grue.
		(Rhynochetides.)		
	MACRODACTYLES	(Parrides.)		
		RALLIFORMES	*Rallidæ*	Râles, Poule d'eau.
		(Heliornithes.)		
		(Eurypygides.)		
	(Palamedeides.)			
	ODONTOGLOSSÆ		*Phœnicopteridæ*	Flamant.
HERODIONES		HERODII	*Ardeidæ*	Hérons.
		CICONII	*Ciconiidæ*	Cigognes.
		HEMIGLOTTIDES	*Ibidæ*	Ibis.
			Plataleidæ	Spatule.
LAMELLIROSTRES		DEPRESSIROSTRES	*Cygnidæ*	Cygnes.
			Anseridæ	Oies.
			Anatidæ	Canards.
		SERRATIROSTRES	*Mergidæ*	Harles.
TOTIPALMES		CULEATI	*Pelecanidæ*	Pélican.
			Phalacrocoracidæ	Cormorans.
		(Lepturi.)		
LONGIPENNES		TUBINARES	*Procellaridæ*	Puffins, Thalassidromes, etc.
		FISSINARES	*Lestridæ*	Stercoraires.
			Laridæ	Goëlands, Sternes.
UROPODES	HOLOPTERI	COLYMBI	*Podicipidæ*	Grèbes.
			Colymbidæ	Plongeons.
		ALCI	*Alcidæ*	Guillemot, Pingouin.
	LEPIPTERI	Sphenisci.)		
Cursores.)				

EXPLICATIONS DIVERSES :

NUMÉROTATION DES GROUPES ET DES ESPÈCES ; SIGNES ET ABRÉVIATIONS :

Les Ordres représentés portent les numéros I—XIII. Les Familles, genres et espèces portent deux numéros : un premier d'ordre général et un second indiquant, suivant le cas, l'ordre dans l'Ordre, dans la famille ou dans le genre. Les Sous-ordres, divisions, sous-familles, sous-genres et sections n'ont qu'un numéro correspondant à leur ordre dans le fractionnement immédiatement au-dessus. Des parenthèses autour d'un numéro d'espèce signifient exceptionnel. Un point d'interrogation à la suite d'un numéro signifie douteux : espèce de valeur douteuse, s'il suit le 1er numéro, rencontre en Suisse douteuse, s'il est après le 2d numéro, avec ou sans parenthèses.

Comme d'ordinaire : ♂ signifie *mâle* (except. *mas*), ♀ *femelle* (except. *fem.*) ; *ad.* signifie *adulte* et *j. jeune*.

S. F., aux Noms vulgaires des espèces, est pour *Suisse française*, S. A. pour *Suisse allemande* et S. I. pour *Suisse italienne*. (On trouvera souvent, à la suite de S. A., des noms de forme latine, au nord des Alpes, dans les Grisons, en Engadine, par exemple.)

Synonymies :

Dans mes synonymies spécifiques, les noms de genres différents sont séparés dans des alinéas successifs, chronologiquement superposés, et, dans chacun de ceux-ci, les noms d'espèces, séparés par des traits, sont, à leur tour, rangés par ordre de dates, les citations des auteurs qui les ont employés se suivant aussi dans le même ordre.

Diagnoses :

Pour les espèces tout à fait exceptionnelles, qui ne se montrent chez nous qu'à un certain âge ou dans un certain plumage (souvent jeunes), j'ai cru pouvoir me borner, parfois, à donner de l'espèce une diagnose un peu plus étendue que d'ordinaire, tout en me réservant de décrire parfois plus complètement le ou les individus capturés, quand j'y verrai un intérêt particulier.

Rapports et Mesures :

Je tiens toujours pour 1re, dans le compte des rémiges, la première primaire, si petite soit-elle ; de sorte que, très souvent, celle qui paraît la première, comme formant la majeure partie du bord de l'aile, sera qualifiée de 2me.

L'aile pliée est mesurée du sommet du poignet au bout de la plus grande rémige.

La queue, à moins d'exception signalée, est mesurée de la base au sommet des plus grandes rectrices, selon le cas, latérales ou médianes.

Les doigts sans leur ongle sont mesurés jusqu'au bout de la pelote terminale ; de sorte que la longueur de l'ongle, prise à la base de celui-ci, en arrière, ajoutée à la longueur du doigt sans ongle donnerait toujours une exagération très sensible de la longueur totale du doigt.

EXPLICATION DE LA PLANCHE I

Fig. A : PASSEREAU CONIROSTRE :

a mandibule sup., *a'* narine, *a''* arête.
b mandibule inf., *b'* angle mentonnier.
c commissure, *c'* bords.
d front.
e sommet de la tête ou vertex.
f derrière de la tête ou occiput.
g nuque, *g'* bas du cou, en arrière.
h dos, *h'* croupion.
i sus-caudales.
j rectrices ou pennes caudales.
k scapulaires.
l poignet.
m' grandes couvertures de l'avant-bras, *m''* moyennes couvertures, *m'''* petites couvertures.
n couvertures antérieures ou de la main, *n'* pennes bâtardes ou polliciennes.
o rémiges primaires ou de la main, *o'* première.
p rémiges secondaires ou de l'avant-bras, *p'* rém. second. post. ou pennes cubitales.
q lorum, *q'* sourcil.
r joue, *r'* région parotique ou de l'oreille, *r''* région maxillaire ou de la moustache, *r'''* côté du *cou*.
s gorge, *s'* bas du cou, en avant.
t poitrine.
u ventre, *u'* bas-ventre, *u''* région anale.
v flancs, *v'* région crurale.
w sous-caudales.
x talon.
y tarse.
z pouce ou 1er doigt, *z'* doigt interne ou 2me, *z''* médian ou 3me, *z'''* externe ou 4me.

Fig. B : Aile de Grive *(Turdus pilaris)*, aiguë (la 1re rémige étant trop courte pour influer sur la forme générale de l'aile), avec pennes cubitales relat. courtes et rémiges primaires rétrécies au bord externe de la 3me à la 5me. Mêmes lettres et significations qu'à fig. A.

Fig. C : Aile de Bécasseau *(Tringa)*, suraiguë, à pennes cubitales longues ou prolongées.
1 humerus, 2 cubitus, 3 radius, 4 os de la main, 5 pouce, 6 et 7 phalanges du 2me doigt.

Fig. D : Membre inférieur droit de Grive *(Turdus pilaris)*, vu par la face interne.
1 fémur, 2 tibia, 3 tarse, 4 doigt post. ou pouce, 4' doigt interne, 4'' médian, 4''' externe.

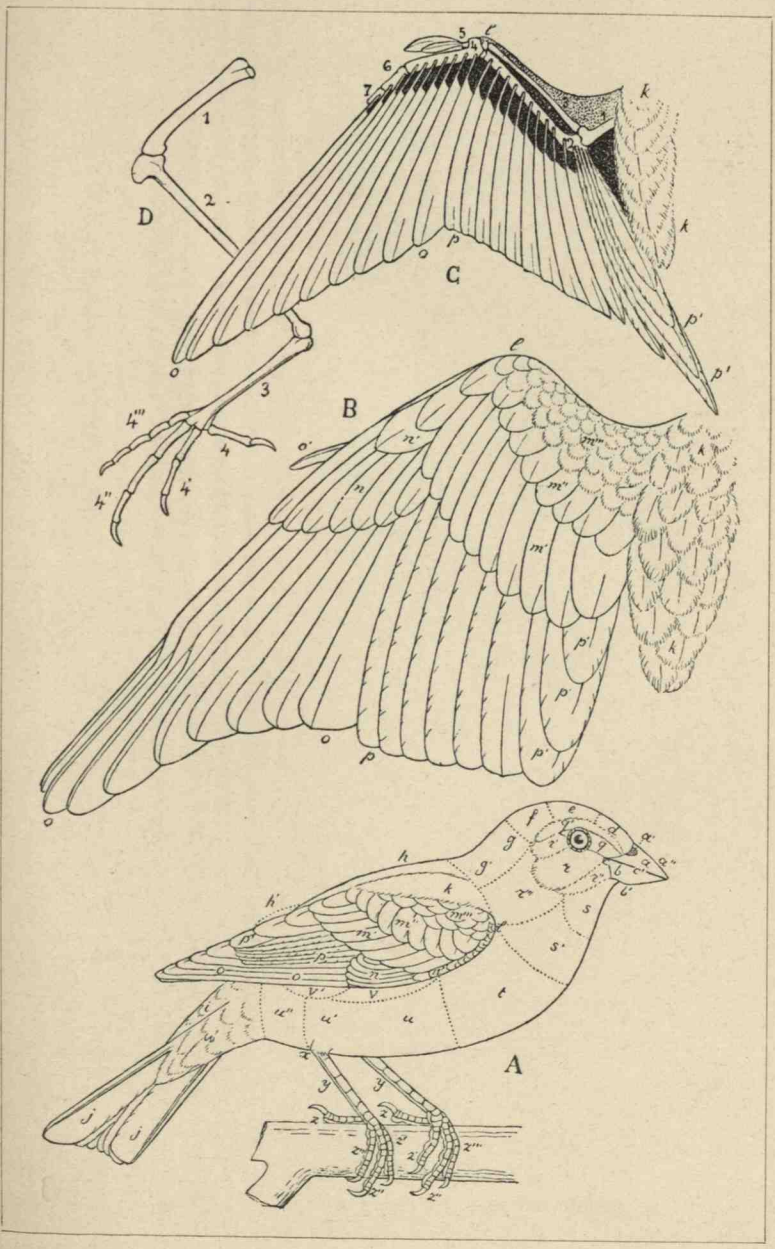

Voyez : EXPLICATIONS DES FIGURES, page 16.

I. Ordre des RAPACES

RAPTATORES

Bec crochu et robuste, généralement court, garni à la base d'une membrane *(cire)* dans laquelle s'ouvrent les narines, avec mandibule supérieure fixe et plus ou moins brusquement courbée. Jambes emplumées jusqu'au bas; tarses forts, rarement très allongés (*Gypogeranus* except.). Doigts robustes, au nombre de quatre, trois devant et un derrière, généralement au niveau des précédents; les latéraux plus ou moins reliés au médian par la base; l'externe relié et non versatile ou libre et réversible. Ongles généralement forts, crochus, acérés et plus ou moins rétractiles. Ailes grandes ou assez grandes, avec dix rémiges primaires bien développées. Organe de la voix peu ou pas développé. Langue moyenne ou courte, non protractile.

Petits naissant généralement couverts d'un duvet plus ou moins fourni et voyants (*Sarcorhamphus* except.), demeurant longtemps au nid, nourris par leurs parents qui se bornent généralement à leur apporter la pâture.

Les Rapaces, grands et petits, sont Oiseaux de rapine, d'ordinaire trapus, forts sur l'aile et bien armés, qui se nourrissent d'animaux vivants, de cadavres ou d'insectes, les uns de jour, les autres de nuit ou au crépuscule, saisissant leur proie avec les serres, la déchirant avec le bec et rejetant sous forme de pelotes les parties indigestes, plumes ou poils. Leur voix plus ou moins puissante est

Bibliothèque Centrale Universitaire Bucarest

généralement stridente et fort peu modulée, grâce au faible développement de leur larynx inférieur. Ils sont monogames, et les petites espèces sont volontiers plus fécondes que les grandes. Leur mue est d'ordinaire simple. La femelle est chez la plupart plus grande que le mâle. Leurs œufs, peu ou moyennement nombreux et de forme souvent subsphérique, avec coquille assez résistante, un peu rugueuse et sans éclat, sont généralement blanchâtres, roussâtres ou bleuâtres, immaculés ou plus ou moins tachés de brun.

Ils comptent un très grand nombre d'espèces et sont répandus dans les diverses parties du globe, plus ou moins sédentaires ou migrateurs.

On peut les partager en deux sous-ordres : Rapaces diurnes *(R. Diurni)* et Rapaces nocturnes *(R. Nocturni)*; bien que ces deux groupes soient maintenant très différemment compris et classés par les ornithologistes, selon qu'ils attribuent plus de poids aux affinités anatomiques ou morphologiques et biologiques.

Sous-Ordre I, des RAPACES DIURNES

DIURNI

Yeux sur les côtés de la tête. Orifice de l'oreille généralement petit. Jambe et tarse rarement très longs (*Gypogeranus* except.). Doigts toujours nus. Plumage rigide et généralement serré.

Les nombreux représentants de ce sous-ordre ont, comme leur nom l'indique, des mœurs diurnes, et peuvent être répartis dans deux divisions, *Accipitres* et *Gypogerani,* dont la seconde ne comprend que le *Gypogeranus serpentarius* d'Afrique qui se distingue par un tarse très allongé et des doigts relativement très courts.

Division I, des ACCIPITRES

ACCIPITRES

Yeux moyens, parfois plutôt petits, avec revêtements environnants postérieurs et inférieurs dirigés en arrière.



Doigts robustes : trois devant et un derrière, l'externe plus ou moins relié par la base au médian, non entièrement réversible, sauf chez *Pandion*. Bec crochu, avec bords de la mandibule supérieure plus ou moins sinueux, festonnés ou échancrés. Narines plus ou moins découvertes. Tarse plus ou moins ramassé, généralement plus court que la jambe ou au plus égal à celle-ci. Tête moyenne. Un jabot plus ou moins développé. Bord externe des grandes rémiges généralement non dentelé (*Pandion* except.). (Voy. fig. 1 à 24).

Les Accipitres sont généralement robustes ou solidement bâtis. Leur vol est plus ou moins puissant et rapide, leur vue toujours perçante. Ils bâtissent, sur les arbres ou dans les rochers, des aires généralement assez volumineuses, et leurs œufs sont le plus souvent tachés de brun.

Ce grand groupe, très répandu dans les diverses parties du globe, a été différemment compris et divisé par les divers auteurs. On peut le partager en cinq familles : *Cathartidæ, Vulturidæ, Gypaëtidæ, Falconidæ* et *Pandionidæ* dont la première, représentée par un très petit nombre d'espèces, nous fait seule entièrement défaut, ainsi qu'au continent européen.

I. — Famille I : VULTURIDÉS

VULTURIDÆ

Bec relativement allongé et plus ou moins profondément fendu, quasi-droit en arrière et légèrement étranglé devant la cire, avec bords de la mandibule supérieure plus ou moins onduleux. Cire entièrement ou en grande partie nue. Tarses réticulés, courts ou assez courts. Doigts moyens ou relativement faibles et réticulés à la base; les antérieurs plus ou moins reliés par une membrane basilaire, l'externe surtout qui n'est jamais réversible. Ongles moyens, peu rétractiles et relativement faibles, peu ou médiocrement crochus; celui du doigt interne généralement presque aussi grand que celui du pouce. Ailes grandes, larges et plus ou moins obtuses.

Queue à 12 ou 14 rectrices. Tête et cou plus ou moins nus. Jabot d'ordinaire saillant. Yeux à fleur de tête (voy. plus bas, fig. 1 et 2).

Les Vulturidés, propres à l'ancien monde, sont des oiseaux de taille grande ou assez grande, puissants voiliers et doués d'une vue perçante qui leur permet de distinguer, même des hauteurs immenses où ils s'élèvent volontiers, les proies, charognes surtout, qui leur servent de nourriture. Plus ou moins entreprenants, mais généralement peu courageux, avec un corps lourd et une pose inclinée, ils n'ont rien dans leur aspect de la fierté de l'Aigle ou des Faucons. Ils vivent volontiers en sociétés plus ou moins nombreuses et sont, suivant les conditions, plus ou moins sédentaires, erratiques ou migrateurs. Ils établissent généralement leur aire dans les rochers escarpés des régions montagneuses.

Leurs œufs, un à deux, sont d'un ovale plus ou moins court, à coquille plus ou moins rude et épaisse, blanchâtres, sans taches ou plus ou moins maculés. Leur mue paraît simple. Le mâle et la femelle portent à peu près la même livrée; les jeunes sont par contre passablement différents.

Les représentants européens de cette famille peuvent être répartis dans les deux sous-familles dites des Vulturiens et des Néophroniens.

Sous-Famille I, des VULTURIENS

VULTURINÆ

Bec fort et gros, plus haut que large, plus court que la tête, à bords de la mandibule supérieure onduleux et à paroi internasale complète, avec narines oblongues, obliques ou subverticales. Cire nue ou quasi-nue, atteignant environ moitié du bec. Tarses trapus, en partie emplumés. Doigts plutôt épais; ongles relativement courts et peu acérés. Ailes grandes, larges et subobtuses. Tête et cou plus ou moins nus ou duveteux, avec fraise ou collier de plumes allongées.

La coquille de leurs œufs paraît généralement azurée, par transparence.

Les Vulturiens ont une aire de dispersion très étendue en Asie et en Afrique, ainsi que dans l'Europe orientale et méridionale.

Le genre *Otogyps,* représenté, en Afrique, en Espagne et dans le midi de la France, par le Vautour Oricou (*O. auricularis* Daud.), nous fait entièrement défaut.

1. — Genre 1 : GYPS

GYPS Savigny.

Bec robuste et épais, médiocrement fendu et passablement plus court que la tête, avec crochet moyennement développé et narines allongées, subverticales, vers le bord antérieur de la cire. Tarses emplumés dans le tiers supérieur environ, généralement un peu plus courts que le doigt médian sans ongle, parfois quasi-égaux. Ailes subobtuses, ne couvrant pas complètement ou dépassant un peu la queue; troisième et quatrième rémiges les plus longues, première plus courte que sixième; rémiges secondaires postérieures très larges, couvrant presque complètement les primaires. Queue moyenne, arrondie ou subétagée, à 14 rectrices. Tête longue, étroite et quasi-rase. Cou long et dégagé, couvert d'un court duvet, avec collerette de plumes plus ou moins effilées, à la base seulement, sans grandes plumes axillaires proéminentes. Culottes bien développées. Formes générales relativement élancées. (Voy. *G. fulvus,* fig. 1).

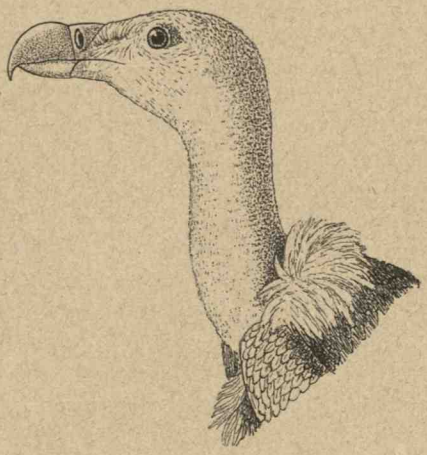

Fig. 1. Gyps fulvus.

Les Gyps vivent et voyagent généralement en sociétés plus ou moins nombreuses et se repaissent presque exclusivement d'ani-

maux morts qu'ils vont chercher jusque dans les plaines, souvent à de très grandes distances de leurs demeures habituelles. Sales et gloutons, ils se disputent des lambeaux de chair pourrie et plongent avec bonheur tête et cou jusque dans les viscères en putréfaction des charognes les plus puantes. Leur port penché, leur odeur infecte et leur inertie lorsqu'ils sont repus, leur donnent quelque chose d'ignoble et repoussant, et cependant ce sont, en dehors de ces orgies, d'admirables voiliers qui courent aussi et sautent assez lestement sur le sol.

Leurs œufs, un ou deux, relativement gros, d'un ovale à pôles quasi-égaux et assez rugueux sont souvent immaculés.

Des quelques espèces qui habitent l'ancien monde, une seule est véritablement européenne.

1. — 1 : VAUTOUR GRIFFON

Weissköpfiger Geier — Grifone.

GYPS FULVUS Brisson.

Bec un peu renflé sur les côtés, bien plus court, à la commissure, que le doigt médian sans ongle. Tarse emplumé sur le tiers sup. en avant. Queue dépassant un peu le bout de l'aile au repos. Tête et cou couverts d'un court duvet laineux blanchâtre, avec quelques poils au vertex et un peu à la gorge ; bas du cou enveloppé, en arrière et sur les côtés, de plumes blanches touffues, soyeuses, plus ou moins longues et effilées (voy. fig. 1). *Faces supérieures d'un fauve clair ; inférieures un peu plus rousses.*

Long. tot. 1^{m},10—1^{m},30 ; aile pliée 0^{m},67—73 ; queue 0^{m},30—35 ; tarse 0^{m},090—112 ; médian sans ongle 0^{m},105—112, avec ongle 0^{m},128—138 ; bec, à commissure, 0^{m},076—084.

VULTUR FULVUS *Brisson*, Ornith., I, p. 462, 1760. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 5, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 4, 1827. *Schinz*, Fauna helvet., p. 44, 1837. *Keys. et Blasius*, Wirbelth. Europas, p. 133, 1840. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 21, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 27, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e édit., p. 461, Tafel 20, Fig. 1, 1891. — V. LEUCOCEPHALUS *Meyer u. Wolf*, Taschenbuch, I, p. 7, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. I, 1815. — V. PERSICUS *Pallas*, Zoogr., I, p. 377, 1811.

GYPS VULGARIS *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 71, 1809. — G. FULVUS *Gray*,

Gen. of Birds, p. 1. 1841. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 9, 1867. *Fritsch*, Vögel Europa's, Tab. I, Fig. 3, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Italia, Ucc., p. 2, 1872. *Sharpe*, Cat. Birds, Brit. Mus., I, p. 5, 1874. *Collin*, Scand. Fugle, p. 7, 1875. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 266, 1886. *Saunders*, Ill. Man. Brit. Birds, p. 301, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 1, 1891. — G. OCCIDENTALIS *Bonap.* Consp. gen. Av., I, p. 10, 1850. — G. ALBICOLLIS *Brehm*, Naumania, I, Heft III, 1851, p. 23.

NOMS VULGAIRES appliqués aussi à d'autres grands Rapaces; S. F.: *Vautour; Vautou* ou *Votou* (Valais); S. A. : *Geier* ou *Gyr.*

Mâle et femelle adultes : Tête et cou couverts d'un duvet court, plus ou moins fourni, blanchâtre ou légèrement grisâtre; collerette composée de plumes touffues, médiocrement longues, blanches ou blanchâtres (voyez gen. fig. 1). Faces supérieures d'un gris brunâtre ou fauves; inférieures plus roussâtres, avec plumes plus allongées. Jabot couvert d'un duvet court fauve ou brun clair. Rémiges et rectrices noirâtres. Bec brunâtre nuancé de jaunâtre, avec cire d'un carné bleuâtre. Pieds d'un gris bleuâtre. Iris brun.

Jeunes : Tête et cou couverts d'un duvet blanc. Plumes de la collerette plus allongées et plus effilées, soit plus légères, jaunâtres ou rousses. Faces sup. et inf. d'un brun roux. Rémiges et rectrices d'un gris brunâtre.

A la naissance : Couverts d'un duvet d'abord cendré très pâle, clair et léger, puis blanc et plus épais, et faiblement lavé de cendré et de roux aux faces supérieures; bec jaunâtre; pieds carnés [1].

Le Griffon ou Vautour fauve ne se montre qu'accidentellement en Suisse et généralement par individus isolés, en majorité jeunes égarés, nous arrivant par l'Autriche, à l'est, ou du midi de la France, au sud-ouest, le plus souvent en juin, plus rarement en automne. Depuis l'individu tué en 1812 à l'Axenberg, que citent Meisner et Schinz, quatorze ou quinze captures au plus ont été faites sur divers points dans le pays [2], quelques-unes dans les cantons du centre, Uri, Berne et Lucerne, la plupart à l'ouest dans les cantons de Vaud, Valais et Fribourg, ou à l'est dans les Gri-

[1] J'ai souvent trouvé de précieuses données sur les livrées (duvets) des poussins dans l'excellent ouvrage de *J. Vian :* Monographie des poussins des Oiseaux d'Europe qui naissent vêtus de duvet (Rapaces : Mém. Soc. zool. de France, vol. I, p. 52-113, 1888).

[2] *Ogérien* (Hist. nat. du Jura, III, p. 112) cite deux captures dans le Jura, non loin de nous, l'une près de Morez en 1837, l'autre à Mijoux, en septembre 1854.

sons. A part deux ou trois individus tués dans les montagnes, un par exemple au Pilate et un à Zuz en Engadine, presque tous ont été abattus dans les régions basses ou relativement basses et souvent à coups de pierres ou de bâtons[1]. Bien qu'on ait observé une fois deux individus ensemble, en 1826, près d'Altorf[2], il ne semble pas que ce Vautour ait jamais niché en Suisse.

Dans les contrées où il séjourne, il recherche les régions montagneuses et rocheuses d'où il fait souvent des incursions en pays de plaine, sans cesse en quête d'animaux morts, de charognes ou de voiries, plus rarement de proies vivantes. Il bâtit, dans les rochers les plus inaccessibles, une aire de branches et de bûchettes dans laquelle il pond, en février ou mars, un ou deux œufs relativement gros, d'un ovale un peu allongé à pôles presque égaux, à coquille assez rugueuse d'un blanc sale le plus souvent sans taches, parfois légèrement maculés de brunâtre vers l'un des bouts. Ses œufs mesurent généralement 0m,092—097 sur 0m,068—072.

Son habitat est très étendu. Il se reproduit dans le midi de la France et les Pyrénées, en Sardaigne, dans le sud de l'Italie et le nord de l'Afrique, en Grèce, en Dalmatie, parfois en Autriche, dans la Hongrie méridionale, dans les Balkans, dans le nord-ouest de l'Asie et jusque dans les monts Himalaya. Quelques apparitions dans le nord sont tout à fait accidentelles.

2. — Genre 2 : VAUTOUR

VULTUR Linné ex Gessner.

Bec fort, haut, un peu comprimé, profondément fendu et un peu plus court que la tête, avec crochet très développé et narines subarrondies, vers le bord antérieur de la cire. Tarses emplumés au delà de la moitié en avant, notablement plus longs que le doigt médian sans ongle. Ailes subobtuses, atteignant presque le bout de la queue ; 3e et 4e rémiges les plus longues ; 1re plus courte que 6e ; rémiges

[1] Voyez, pour plus amples détails sur ces captures : Catal. des Oiseaux de la Suisse, par V. Fatio et Th. Studer, Ire livr., 1889, p. 18 et carte III.

[2] Peut-être aussi une fois, en 1869, dans le val d'Illiez en Valais, comme une note d'un journal pourrait le faire supposer.

second. post. larges demeurant légèrement en arrière des primaires. Queue moyenne, arrondie, à 12 rectrices. Tête large et un peu carrée, couverte en majeure partie d'un fort duvet plumeux, avec disque pileux bien développé sur les lorums. Cou moyen, en partie nu, avec épais collier de plumes contournées en arrière et plus ou moins sur les côtés. Plumes axillaires très proéminentes. Culottes bien développées. Formes générales relativement ramassées.

Les Vautours de ce genre sont sociables et plus ou moins migrateurs, comme les précédents, avec des mœurs assez semblables. Bien que s'attaquant surtout aux corps morts, ils paraissent cependant un peu plus courageux, et, poussés par la nécessité, devenir plus souvent un danger pour les troupeaux dans les montagnes. De formes plus trapues, ils sont peut-être un peu moins lestes dans leurs mouvements, mais leur port plus droit leur donne un aspect un peu plus fier ou moins ignoble.

Leurs œufs ne diffèrent guère de ceux des précédents que par la présence assez constante de macules brunes.

Une seule espèce dans les régions méditerranéennes et en Asie.

2. — 1 : VAUTOUR ARRIAN

Mönchsgeier — Avvoltoio nero.

VULTUR MONACHUS Linné.

Bec un peu aplati sur les côtés, quasi-égal, à la commissure, au doigt médian sans ongle. Tarse emplumé aux trois cinq. environ. Queue dépassant un peu le bout de l'aile au repos. Dessus et côtés de la tête couverts, ainsi que la gorge, d'un fort duvet brunâtre un peu retroussé vers le haut de l'occiput ; occiput, nuque et en partie côtés du cou dans le haut nus et bleuâtres. Faces sup. et inf. y compris collier et plumes axillaires d'un brun foncé.

Long. tot. : 1^{m},10—1^{m},25 ; aile pliée 0^{m},75—85 ; queue 0^{m},36—42 ; tarse 0^{m},110—130 ; médian sans ongle 0^{m},092—100, avec ongle 0^{m},122—128 ; bec, à commissure, 0^{m},090—097.

VULTUR MONACHUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 122, 1766. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 5, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. I, Fig. 4, 1871.



Salvadori, Fauna d'Ital., Ucc., p. 1, 1872. *Sharpe*, Cat. Birds, Brit. Mus., I, p. 3, 1874. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 265, 1886. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4me éd., p. 463, Taf. 20, Fig. 2, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 1, 1891. — V. CINEREUS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 247, 1788. *Meyer u. Wolf*, Taschenbuch, I, p. 4, 1810. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 4, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 2, 1827. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 24, 1853.

AEGYPIUS NIGER *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 74, 1809. — AEG. CINEREUS *Bonap.*, Ucc. Europ., n° 4, 1842.

GYPS CINEREUS *Bonap.*, Birds of Europe, p. 2, 1838. *Keys. et Blas.*, Wirbelth. Europas, Arten, p. 133, 1840.

Mâle et femelle adultes : Dessus et côtés de la tête en grande partie, ainsi que la gorge, couverts d'un épais duvet plumeux d'un fauve brunâtre, retroussé sur le sinciput et le haut de l'occiput, avec poils noirs sur les lorums ; derrière de la tête, nuque et haut du cou sur les côtés nus et bleuâtres ou livides ; bas du cou et jabot d'un brun foncé ou noirâtres. Tout le plumage, y compris collier et longues plumes axillaires, brun foncé, nuancé de noirâtre aux pennes alaires et souvent plus ou moins moucheté de fauve aux faces inf. Cire, partie postérieure du bec et pieds livides ou bleuâtres ; bout du bec et ongles noirs ; tour des yeux nu, rougeâtre ou violacé ; iris brun foncé.

Jeunes : Tête et cou couverts d'un duvet gris ; plumage d'un brun un peu fauve, avec les plumes des faces supérieures bordées de plus clair.

A la naissance : Couverts d'un duvet cendré pâle, dessinant déjà un peu le collier sur la nuque ; cire et pieds jaunes ; bec brun.

Si j'ai décrit ici le Vautour Arrian ou brun, ce n'est guère que pour le signaler à l'attention de nos observateurs, car il n'a été rencontré jusqu'ici que deux fois en Suisse, sur deux points très voisins, dans la vallée du Rhin, à l'est. Schinz (Verhandl. der schw. naturf. Gesellsch. 1848) cite un individu capturé près de Pfäffers, et Stölker (Versuch einer Vogelfauna des Kant. St. Gallen und Appenzell ; Verh. der St. Gall. naturf. Gesellsch. 1866) en signale un second tué, en 1848 ou 1849, près de Sargans, qui fut acquis par le Musée de Schaffhouse[1]. Cependant, il a été signalé deux fois aussi non loin de nous, en dehors de nos limites : H. Walchner (Beitr. zur Ornith. des Bodenseebeckens, 1835, p. 3) rapporte que, dans l'hiver 1822, plusieurs exemplaires furent vus sur un tronc d'arbre, dans les marais d'Ueberlingen, près de Radolfzell ;

[1] Peut-être ces deux citations doivent-elles se rapporter à une même capture.

et Bailly (Ornith. Savoie, I, p. 26) parle d'un vieux mâle qui aurait été capturé près de Bonneville, en Savoie, non loin de la frontière suisse.

Cette espèce a des mœurs et allures assez semblables à celles de la précédente, bien qu'elle s'attaque peut-être plus fréquemment à des proies vivantes. L'Arrian niche, comme le Griffon, dans les rochers les plus escarpés. Ses œufs, un ou deux au plus, sont d'un ovale un peu plus obtus, à coquille rugueuse, d'un blanc sale le plus souvent semé de taches irrégulières d'un brun rougeâtre ou noirâtre plus ou moins éparses ou groupées vers l'un des bouts; ils mesurent généralement 0m,086—094 sur 0m,064—069.

Le *Vultur monachus* se reproduit en Espagne, dans les Pyrénées, en Sardaigne, en Sicile, dans les Balkans et la région du bas Danube, dans les Carpathes et dans une grande partie de l'Asie, jusqu'en Chine et aux Indes.

Sous-Famille II, des NÉOPHRONIENS

NEOPHRONINÆ

Bec mince et allongé, à paroi internasale percée et à bords quasi-droits, avec narines elliptiques, horizontales, relativement moins avancées, et cire nue dépassant le milieu du bec. Tarses moyens, quasi entièrement nus et réticulés; doigts plutôt allongés; ongles plus ou moins acérés. Ailes grandes, médiocrement larges, subaiguës ou subobtuses. Tête et cou en partie dénudés. Jabot plus ou moins saillant.

Leurs œufs sont beaucoup plus tachés et de forme un peu plus allongée que ceux des Vulturiens, avec une teinte fauve de la coquille par transparence.

Les Néophroniens, de taille moyenne dans l'ordre, sont sociables et plus ou moins migrateurs ou erratiques; ils recherchent aussi de préférence les charognes ou les voiries et sont en général tout aussi sales que les précédents.

Leur habitat est très étendu, en Asie, en Afrique et en Europe méridionale.

3. — Genre 3 : NÉOPHRON

NEOPHRON Savigny.

Bec quasi-droit, étroit, assez profondément fendu, à peu près de la longueur de la tête et fortement crochu en avant de la cire. Tarses emplumés sur l'articulation seulement, plus longs que le doigt médian sans ongle. Ailes subaiguës, fortement arquées vers le bout ; les rémiges secondaires assez larges, demeurant assez en arrière des primaires ; 3e ou 4e primaire la plus longue. Queue plus ou moins longue, à 14 rectrices. Tête plutôt courte, plus ou moins déprimée ; cou moyen ; l'une et l'autre plus ou moins dénudés, avec perruque ou collier de plumes longues et effilées. Culottes moyennes. (Voy. fig. 2).

Les Néophrons, notablement plus petits que les Vautours précédents, sont, ai-je dit, également plus ou moins voyageurs ou erratiques et sociables. Comme ceux-ci, ils se reproduisent d'ordinaire dans les rochers escarpés et se nourrissent surtout de corps morts de diverses sortes, bien que prenant aussi à l'occasion de petits animaux vivants.



Fig. 2. Neophron percnopterus.

Leur port est penché et leur démarche à terre un peu sautillante, mais leur vol est assez majestueux et puissant.

Leurs œufs, généralement deux ou trois, de forme ovalaire à coquille plus ou moins lisse ou crétacée, sont volontiers en grande partie couverts de taches confluentes brunes et rousses.

Des quelques espèces qui se trouvent dans le sud de notre continent, en Asie et en Afrique, une seule est véritablement européenne.

3. — 1 : NÉOPHRON PERCNOPTÈRE

Aasgeier — Capovaccajo.

NEOPHRON PERCNOPTERUS Linné.

Bec relat. mince, à peu près de la longueur du doigt médian sans ongle, à la commissure (voy. fig. 2). *Troisième rémige la plus grande ; 1re plus longue que 6e. Queue assez longue, conique et étagée, dépassant un peu le bout de l'aile, ad. Face et gorge nues et jaunes, ad., ou couvertes d'un léger duvet grisâtre, j. Derrière de la tête et cou ornés de plumes plus ou moins longues et effilées, jaunâtres ad. ou brunes j. Plumage blanc, avec grandes rémiges noires ad., brun j.*

Long. tot. 0m,65—75 ; aile pliée 0m,49—52 ; queue 0m,26—32 ; tarse 0m,073—080 ; médian sans ongle 0m,065—069, avec ongle 0m,083—092 ; bec, à commissure, 0m,060—068.

VULTUR PERCNOPTERUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 123, 1766. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 459, Taf. 20, Fig. 3, 1891. — V. ÆGYPTIUS, V. LEUCOCEPHALUS *Brisson*, Ornith., I, p. 457 et 466, 1760. — V. LEUCOCEPHALUS *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 417, 1821. — V. FUSCUS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 248, 1788. — V. ALIMOCH, V. STERCORARIUS *Lapeyrouse*, M. et Ois. Hte Garonne, p. 10, 1799. — V. GINGINIANUS, V. ALBUS *Daudin*, Ornith., I, p. 20 et 21, 1800. — V. MELEAGRIS *Pallas*, Zoogr., I. p. 377, 1811. — V. ALBICANS, *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 2, 1815, NEOPHRON PERCNOPTERUS *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 76, 1809. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 6, 1827. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 12, 1867. *Sharpe*, Cat. Brit. Mus., I, p. 17, 1874. *Fritsch*, Vögel Europ., Taf. I, Fig. 1 et 2, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 3, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 267, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 303, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 2, 1891. — N. GINGINIANUS *Gray*, List. gen. of Birds, I, p. 4, 1841. — N. SUBPERCNOPTERUS *Brehm*, Naumania, 1855, V, p. 267.

PERCNOPTERUS ÆGYPTIACUS *Stephens*, Gen. Zool., XIII, part. 2, p. 7, 1826. CATHARTES PERCNOPTERUS *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 8, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 45, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 28, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 29, 1865. — C. CAPENSIS, C. EUROPÆUS *Brehm*, Isis, 1840, p. 599.

NOMS VULG. S. F. *Catharte ; Alimoche, Vautour du Salève*, Genève ; *Aigle blanche*, Salève.

Mâle et femelle adultes : Plumage blanc, plus ou moins sali de

jaunâtre ou de roussâtre ; les plumes effilées du derrière de la tête et d'une partie du cou plus ou moins lavées de jaune roussâtre ; peau nue de la face, du vertex et de la gorge jaune, ainsi que le jabot plus ou moins découvert. Rémiges secondaires plus ou moins nuancées de noirâtre et de gris chez les sujets d'âge moyen ; rémiges primaires et couvertures antérieures noires. Queue blanche ou blanchâtre. Bec brun, avec cire jaune ; pieds d'un rougeâtre livide ; iris orangé.

Jeunes avant la mue : Plumage entièrement d'un brun noir plus ou moins maculé de roussâtre ; nudités de la tête et de la gorge carnées et couvertes d'un léger duvet grisâtre ou brunâtre. Cire et pieds cendrés ; iris brun. — *Après la mue :* Offrant une livrée chamarrée de noirâtre, de grisâtre et de roussâtre ; les plumes blanches n'apparaissant guère qu'au printemps suivant.

A la naissance : Vêtus d'un duvet blanc plus ou moins teinté de roux au sommet, et volontiers plus allongé sur la tête ; la face moins couverte. Cire et pieds d'un jaune verdâtre ; bec brun à pointe jaunâtre.

Le Néophron percnoptère ou Alimoche se reproduit en petit nombre, mais assez régulièrement, sur divers points en Savoie, non loin de nous : dans les rochers de la Dent du Chat, de St Jean d'Arvey, de Méry, de Vérel-de-Montbel, de Bessans, de Chignin, de la Maladière et de Cruet, selon Bailly, par exemple ; ainsi qu'au Mont Salève, à deux pas de la frontière suisse près de Genève, qui semble le point septentrional extrême de son habitat, et d'où il fait journellement des excursions dans le bassin du Léman, même jusque dans le Jura, où quelques rencontres ont fait supposer qu'il devait nicher parfois aux rochers de la Dôle, sans qu'aucune observation directe soit venue jusqu'ici, à ma connaissance, confirmer cette hypothèse. Selon Meisner et Schinz, en 1815, un individu de cette espèce aurait été capturé dans les montagnes au-dessus d'Aigle, dans le canton de Vaud, à l'entrée de la vallée du Rhône, un peu au delà de l'extrémité orientale du lac[1].

Une ou deux paires de ce petit Vautour arrivent (ou arrivaient, voyez plus loin) chaque année au Salève entre le 10 mars et les premiers jours d'avril, pour repartir selon la rigueur de la saison, plus ou moins vite entre le 15 septembre et la fin d'octobre.

[1] Ogérien (Hist. Nat. du Jura, III, p. 112, 1863) avance, d'après Bourqueney, que le N. percnoptère aurait été vu plusieurs fois à la Dent de Vaulion, dans le Jura vaudois. Du Plessis et Combe, dans leur Faune des Vertébrés du district d'Orbe, n'en disent pas un mot.

Tous les jours, ces rares colons, fidèles à leur station, malgré la persécution incessante dont ils sont l'objet, exécutent (ou exécutaient) depuis leur repaire situé dans les rochers escarpés de la montagne, abrupte du côté du nord-ouest, de longues promenades dans la vallée, en quête de nourriture, le plus souvent près des eaux, sur les bords du Lac et du Rhône où ils trouvent plus facilement des corps morts échoués sur le rivage.

Quoiqu'ils se repaissent surtout de charognes, au besoin d'excréments, ils ne craignent pas de s'attaquer aussi à des proies vivantes de diverses sortes, serpents, grenouilles, souris et petits oiseaux, parfois même à des animaux plus gros, jeunes lièvres et gallinacés. On voit (ou voyait) souvent passer près de Genève, planant haut dans les airs, un Percnoptère qui part en campagne ou retourne au Salève. Durant l'époque des nichées, ces oiseaux, souvent si peu craintifs sur les voiries, se montrent très circonspects et rusés, pour ne pas trahir la cachette de leur progéniture; et cependant, les petits moins avisés poussent volontiers, en recevant la pâture, des cris aigus que Bailly compare à ceux du dindon.

On a observé, et malheureusement trop souvent capturé, des nichées sur divers points escarpés du Salève, entre Aiguebelle et les rochers d'Archamp, sur le versant nord-ouest de la montagne: dans les grandes parois du petit Salève, ainsi qu'au-dessus de Veyrier, dans le grand Salève, au-dessus du Coin non loin du Chavardon et près de la grotte des Fées, entre autres; plus rarement sur le versant méridional moins accidenté, une fois cependant près de La Mure.

L'aire, mesurant jusqu'à 70 ou 75 centimètres de diamètre, est grossièrement bâtie, dans quelque creux du rocher, avec des branchages secs et plus ou moins garnie, dans sa dépression, de fils ou de chiffons mélangés à des ossements et immondices de toutes sortes.

Les œufs, pondus d'ordinaire entre le 15 et le 30 avril, au nombre de deux, parfois un seulement, rarement trois, affectent une forme subelliptique un peu allongée, avec bouts obtus et coquille relativement peu grenue d'un blanc jaunâtre ou roussâtre généralement couvert ou sali de larges macules brunes plus ou moins éparses ou confluentes; ils mesurent volontiers $0^{m},065$—$0^{m},071$ sur $0^{m},051$—052.

Depuis la rédaction de ces notes, en 1893, les persécutions regrettables dirigées contre le Percnoptère et ses œufs par les amateurs des environs du Salève semblent avoir éloigné cet oiseau de cette petite montagne où, depuis 1895, il ne se montre plus guère qu'en

promeneur, nichant dans d'autre montagnes savoisiennes, non loin de là, mais plus au sud-est. Peut-être reviendra-t-il ?

L'espèce se reproduit non seulement dans les contrées du littoral méditerranéen, ainsi que dans les Alpes maritimes et dans celles de la Savoie, limite septentrionale de son habitat, mais encore jusqu'aux îles du Cap-Vert à l'ouest, en Nubie et au centre de l'Afrique, au sud, et dans l'Afghanistan, ainsi qu'aux monts Himalaya, à l'est.

II. — Famille II : GYPAÉTIDÉS

GYPAËTIDÆ

Bec assez long et comprimé, relativement bas vers le bout de la cire et quasi-droit en arrière, mais fortement rehaussé, convexe et crochu en avant, avec bords quasi-droits ; paroi internasale complète ; narines avancées, ovales et obliques. Lorums couverts de petites plumes entremêlées de grands poils. Cire dépassant le milieu du bec, entièrement cachée par de longs poils dirigés en avant. Tarses trapus, en tout ou en majeure partie emplumés ; doigts plutôt courts et relativement faibles, annelés en avant, réticulés en arrière, les antérieurs un peu reliés à la base par une membrane, l'externe surtout qui n'est pas réversible. Ongles moyens, médiocrement arqués et acérés, celui du doigt interne presque aussi grand que celui du pouce. Ailes grandes et subaiguës, n'atteignant pas le bout de la queue. Queue longue et conique à 12 rectrices. Tête et cou entièrement emplumés. Yeux à fleur de tête. Jabot couvert. (Voy. *Gypaëtus barbatus*, fig. 3 et 4).

Les Gypaétidés, de forte taille comme les Vautours, sont beaucoup plus courageux que ces derniers et s'attaquent généralement à des proies vivantes, même de grandes dimensions, qu'ils cherchent d'ordinaire à précipiter à coups d'ailes dans les abîmes de leurs demeures escarpées, faute d'avoir des ongles suffisamment forts pour les arrêter. D'un naturel farouche et peu sociables, ils vivent en général seuls ou par paires et, bien que plus ou moins

erratiques, ils se déplacent moins que les précédents, sont parfois même tout à fait sédentaires.

Œufs à coquille rosâtre par transparence.

Un seul genre, dans les montagnes de l'ancien monde.

4. — Genre 1 : GYPAÈTE

GYPAËTUS Storr.

Bec très profondément fendu, à peu près de la longueur de la tête, à la commissure, avec une touffe de longs poils dirigés en avant à la base de la mandibule inférieure. Tarse à peu près égal au médian, sans ongle, emplumé jusqu'aux doigts, ou en petite partie nu dans le bas (voy. fig. 3 et 4). *Rémiges second. assez larges, demeurant un peu en arrière du bout des primaires*; 2me *et* 3me *primaires subégales, les plus longues. Rectrices étagées, subconiques. Culottes très développées. Tête ovale, pincée en avant, un peu convexe en arrière; cou assez ramassé. Corps robuste bien que plutôt allongé. Sclérotique apparente, formant autour de l'iris un cercle coloré.*

Les Gypaètes font une sorte de transition entre les Aigles et les Vautours; très hardis comme les premiers, ils s'attaquent de préférence à des animaux vivants, petits ou gros; mais ils sont, comme les seconds, incapables de se servir de leurs pieds insuffisamment armés pour arrêter des proies tant soit peu récalcitrantes. Leurs puissantes ailes étant leur arme principale, ils cherchent surtout à culbuter ou précipiter les animaux d'un certain volume qu'ils surprennent dans une position dangereuse. Leur port est généralement assez droit au repos. Leur vol est à la fois très rapide et très majestueux.



FIG. 3. Gypaëtus barbatus.

Leurs œufs, 1—2, assez gros et d'un ovale obtus plutôt court, ont une coquille assez rugueuse, rosâtre par transparence, et sont généralement plus ou moins couverts de petites macules entremêlées rousses et grises.

Un seul Gypaète en Europe, comme en Asie et dans le nord de l'Afrique, représenté, dans l'est et le sud de ce dernier continent, par une race ou espèce très voisine (*G. nudipes*, Brehm) qui s'en distingue par une taille un peu plus petite et un assez grand espace ($^1/_4$ à $^1/_3$) nu au bas des tarses.

4. — 1 : GYPAÈTE BARBU

Lämmergeier — Avvoltojo barbuto.

GYPAËTUS BARBATUS Linné.

Tarse emplumé jusqu'à la base des doigts, ou à très peu de chose près. Bec, au front, presque égal au médian sans ongle. 1re rémige un peu plus longue que 6e. Poils couvrant la cire et touffe pileuse de la mandib. inf. noirs, la seconde presque aussi longue ou un peu plus longue que le bec, ad. (voy. fig. 3 et 4). *Dessus de la tête d'un blanc plus ou moins pur, avec raie latérale noire. Faces dorsales d'un brun grisâtre ou noirâtre, avec un trait blanchâtre sur la majorité des plumes ; faces inf. d'un roux ocreux ou blanchâtres, ad. Iris jaune, cerclé de rouge. — Livrée brune ou brunâtre, tête et cou noirâtres, j.*

Long. tot. 1m,05—1m,42 (1m,50) ; aile pliée 0m,73—88, queue 0m,48—60 ; tarse 0m,079—090 ; médian sans ongle 0m,078—089, avec ongle 0m,095—115 (120) ; bec, à commissure, 0m,100—112, en ligne droite.

VULTUR ALPINUS vel AUREUS *Gessner*, Hist. Anim., III, p. 750, 1554. — V. BARBATUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, Gen. 40, sp. 5, 1758. — V. NIGER, AUREUS et BARBATUS *Brisson*, Ornith., I, p. 457 et 458, et suppl. p. 26, 1760. — V. BARBARUS et BARBATUS *Latham*, Index ornith., I, p. 3, 1790.

FALCO MAGNUS et BARBATUS *Gmelin, S.*, Reise, III, p. 365, et *Gmelin J.*, Syst. Nat., I, p. 252 ; 1788.

GYPAËTUS[1] GRANDIS *Storr*, Alpenreise, p. 69, 1784. — G. ALPINUS, AMBUSTUS,

[1] Ou *Gypaëtos*, selon les auteurs.

AUREUS, CASTANEUS, LEUCOCEPHALUS, MELANOCEPHALUS *Daudin*, Ornith., II, p. 25 et 26, 1800. — G. BARBATUS : LEUCOCEPHALUS et FUSCUS *Steinmüller*, Alpina, I, p. 169, 1806. — G. LEUCOCEPHALUS et MELANOCEPHALUS *Meyer u. Wolf*, Taschenbuch, I, p. 9 et 10, 1810. — G. BARBATUS *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 3, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 11, 1820. *Meisner*, Mus. Naturg. Helv., I, p. 50, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 9. 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 45, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 37, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 30, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 16, 1867. *Fritsch*, Vögel Europa's, Tab. I, fig. 6 et 7, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Italia, Ucc., p. 4, 1872. *Sharpe*, Cat. Birds, Brit. Mus., I, p. 228, 1874. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 264, 1886. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 465, Taf. 20, Fig. 4, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 8, 1891. — G. SUBALPINUS *Brehm*, Isis, 1840, p. 771. — G. BARBATUS OCCIDENTALIS *Schlegel*, Rev. crit., p. 13, 1844. — G. OCCIDENTALIS *Bonap.*, Consp. gen. Av., I, p. 11, 1850.

PHENE OSSIFRAGA et GIGANTEA *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 78, 1809. — PH. OSSIFRAGA *Vieillot*, Gal. des oiseaux, pl. 8, 1825-1834.

AQUILA BARBATA *Schrank*, Fauna Boica, I, p. 106, 1798.

NOMS VULG. : S. F. : *Vautour des Alpes, Vautour doré. Vutaau*, Fribourg. — S. A. : *Gyr, Geier ou Geyr, Bartgeier, Goldgeier, Berggeier, Gemsengeier, Lämmergeier, Schafgeier, Jochgeier ou Gyr, Steingeier. Bartadler*, Ht-Valais. *Tchiss barbet* Vrin, Grisons. — S. I. : *Avoltojo barbacco.*

Mâle et femelle adultes : Dos et couvertures alaires d'un brun grisâtre ou noirâtre un peu lustré, avec un trait blanc ou blanc roussâtre élargi au bout sur la majorité des plumes; croupion et sus-caudales volontiers d'un brun plus foncé et moins tachés. Tête blanche ou blanchâtre en dessus et en partie sur les côtés, le plus souvent avec quelques petites mouchetures noires dessinant plus ou moins une ligne médiane longitudinale sur le vertex et une petite moustache en arrière des commissures. Une bande noire partant des côtés du bec, large jusqu'aux yeux, puis de plus en plus rétrécie, passe au-dessus de ces derniers pour atteindre le sinciput qu'elle entoure plus ou moins complètement; cette bande, partagée ou non derrière l'œil, selon les individus, forme aussi souvent une petite ligne noire descendant sur la région maxillaire. Poils couvrant la cire et barbe de la mandib. inf. noirs. Derrière de la tête, cou et toutes faces inférieures d'un roux de rouille ou ocreux, souvent

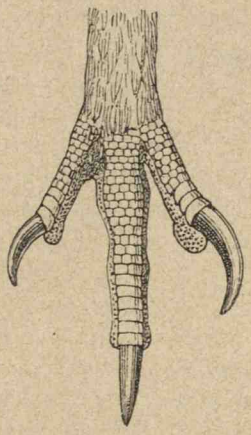

FIG. 4. Gypaëtus barbatus, pied droit.

assez foncé à la gorge, devant le cou et sur le haut de la poitrine, généralement un peu plus pâle derrière la tête, aux culottes, au bas-ventre et aux sous-caudales, avec quelques grandes taches brunes ou noirâtres en travers de la poitrine; souvent aussi quelques petites mouchetures à la gorge et quelques taches brunes vers le bout des plus grandes sous-caudales. Rémiges secondaires grises, largement bordées de brun noirâtre, ou de cette dernière couleur sur leur moitié extrême. Grandes rémiges et rectrices d'un brun cendré ou noirâtre en dessus, plus claires en dessous, avec baguettes blanchâtres. Tarses roussâtres, emplumés jusqu'aux doigts. Bec brun de corne; doigts bleuâtres; iris jaune, cerclé de rouge.

Femelle : Volontiers plus grande que le mâle, avec barbe et culottes un peu moins développées.

Vieux sujets : Souvent blancs ou blanchâtres à la tête, au cou et sur toutes les faces inférieures, avec les macules ordinaires de l'espèce et les faces sup. plus noirâtres, mouchetées de blanc.

Jeunes d'un an : Bruns, avec la tête et le cou d'un brun foncé, parfois presque noirs. — *Après la mue :* D'un brun grisâtre ou plus ou moins variés de gris, en dessus, volontiers plus pâles et plus ou moins maculés de foncé, en dessous; la tête et le cou encore plus ou moins bruns. — *Plus tard :* Présentant des taches ou des espaces blanchâtres, jaunâtres ou roussâtres, à la tête, au cou et en dessous; n'acquérant enfin le plumage parfait de l'adulte qu'après quelques mues successives (à la 6e ou à la 7e mue seulement, selon quelques auteurs).

A la naissance : Couverts d'un duvet blanchâtre qui brunit plus ou moins jusqu'à l'apparition des plumes. — *Peu avant la sortie du nid :* Bec assez ramassé, volontiers déjà avec une petite barbe; faces sup. et inf. d'un brun foncé, les premières plus ou moins mouchetées de roussâtre ; tête plus claire ou plus roussâtre et plus ou moins rayée de brun en dessus et sur les côtés.

Variabilité : On retrouve dans les courtes descriptions ci-dessus, pour différents âges, les *Vultur* ou *Gypaëtus aureus, leucocephalus, melanocephalus* et *castaneus* de divers auteurs, auxquels on pourrait joindre, pour compléter la série des livrées, un *G. albicans,* blanc à la tête, au cou et sur toutes les parties inférieures, représenté par de vieux sujets surtout. *Degl. et Gerbe* (Ornith. europ. I, p. 17) ont l'air de croire que cette dernière livrée n'apparaît qu'en captivité, or, je puis certifier qu'elle se développe naturellement, dans un âge avancé, chez des individus libres; je connais de beaux types (femelles surtout) de cette forme tués dans nos

Alpes. Quelques auteurs distinguent, sous le nom de *G. occidentalis* Schlegel, le Gypaète, un peu plus petit et plus vivement coloré qui vit en Sardaigne et en Espagne, et n'est qu'une race géographique de notre Lämmergeier[1].

On croit généralement que le *Gypaëtus barbatus* des Alpes est toujours notablement plus grand que le dit *G. occidentalis* des Pyrénées et de Sardaigne, et que les femelles sont invariablement beaucoup plus fortes que les mâles. Cependant, il n'y a rien là de très constant, car je connais plusieurs individus tués dans les Alpes suisses qui, bien qu'adultes, ne dépassent pas la taille de la majorité des Gypaètes des régions plus occidentales et méridionales, et j'ai vu dans notre pays des femelles, même vieilles, plus petites que bien des mâles. On sait qu'avec un poids variant de 5 à 7 ou 8 kilos, ce grand rapace peut atteindre jusqu'à 1^m,50 de longueur et 3^m, même 3^m,05 d'envergure, en Suisse[2]; mais on a trouvé aussi dans nos Alpes bien des sujets, mâles ou même femelles adultes, mesurant toutes les dimensions intermédiaires entre ces maxima et un minimum de 1^m de longueur, avec une envergure de 2^m,35 ou 2^m,30 seulement. Peut-être pourrait-on supposer que des individus errants de l'*Occidentalis* sont venus se faire tuer chez nous ; il n'y aurait rien là de véritablement impossible. Cependant, l'hypothèse ne me paraît pas suffisante pour expliquer divers semblables cas, celui en particulier du Lämmergeier capturé en février 1886 près de Viège en Valais, sujet à tête et faces inférieures blanches et déterminé femelle par le préparateur, qui, avec les dimensions minimales ci-dessus, avait niché, dit-on, au Bietschhorn et était connu depuis 20 ou 25 ans des chasseurs du Baltschiederthal.

Le Gypaète barbu ou Lämmergeier, le plus grand des rapaces d'Europe, fut autrefois assez commun et répandu en Suisse ; c'est à peine s'il en reste aujourd'hui un ou deux individus. Poursuivis d'abord à cause des dégâts qu'ils causaient dans les troupeaux, puis,

[1] La couleur roux de rouille des parties inférieures paraît varier en intensité avec les circonstances et, dans certains cas, être due plus ou moins à des additions d'éléments extérieurs ou artificiels. M. O. Reiser-Sarajévo a cité des exemples de Gypaètes qui, avec le temps, avaient pris en captivité une teinte rousse en dessous. (Compte rendu du Congrès ornith. international de Budapest, part. offic. 1892, I, p. 193.)

[2] Tschudi, dans le Monde des Alpes, parle de Gypaètes suisses ayant pesé jusqu'à 20 livres avec une envergure de 9 à 12 pieds ; si la première donnée peut être juste quant au poids, je doute par contre que la dernière, jusqu'à 12 pieds d'envergure, puisse reposer sur des observations directes.

à mesure qu'ils se faisaient rares, à cause de leur réputation de grande taille et d'une valeur commerciale croissante, ces splendides hôtes de nos Alpes sont quasi disparus. Le Lämmergeier est devenu pour ainsi dire légendaire dans le pays. Au XVIe, au XVIIe siècle et même encore durant une partie du XVIIIe, il habitait toutes les Alpes suisses, du Tyrol à l'est à la Savoie au sud-ouest, et cela sur une grande largeur, même jusque sur les contreforts montagneux de la grande chaîne centrale, au nord comme au sud des Alpes. Cependant, de plus en plus pourchassé dans les régions relativement inférieures de son ancien habitat, il a été contraint peu à peu à se retirer toujours plus vers les hauteurs, si bien que dans la première moitié du XIXe siècle son aire de dispersion, autrefois large et continue au travers du pays, se trouvait déjà plus ou moins circonscrite dans les Alpes valaisannes, bernoises, grisonnes, engadinoises et tessinoises, avec encore quelques stations, çà et là, dans les montagnes d'Unterwalden, d'Uri, de Lucerne, de Glaris et d'Appenzell. Enfin, toujours plus refoulé vers les sommets inhospitaliers, il ne se reproduisait plus guère dans le pays, depuis 1850 environ, que sur quelques points très restreints : au nord de la grande chaîne, en Valais, au Lötschenthal en particulier, d'où il venait parfois se montrer dans les Alpes vaudoises; dans les Alpes bernoises, particulièrement du côté de Saanen et du Haslithal ; dans l'Oberland grison, dans les environs de Vrin et peut-être aussi dans les massifs qui dominent Flims et Coire ; en Engadine, dans le Münsterthal, au val Camogasc et au-dessus de Sils ; au sud, dans le val Maggia, au Tessin, dans le val Mesocco et peut-être aussi dans les montagnes au-dessus de Chiavenna ; autant d'îlots graduellement submergés, ou petits foyers rapidement éteints par la cupidité des naturalistes commerçants.

Depuis 1871, époque à laquelle on croyait déjà l'espèce quasi-extirpée en Suisse, quelques rencontres ont été faites sur divers points dans le pays qui, cet oiseau pouvant exécuter rapidement de grands déplacements, pourraient bien se rapporter quelquefois au même individu. Les plus nombreuses, les plus récentes et les plus certaines concernent le canton des Grisons qui paraît aujourd'hui le dernier refuge de ce pauvre rapace traqué de toutes parts.

Deux Gypaètes ont été vus, en 1871, dans les montagnes du Oberhasli (Berne), par les gardes G. et J. Blatter, à peu près dans les mêmes parages où un de ces oiseaux avait attaqué un petit garçon, en 1870. Trois rencontres auraient été faites, entre 1876 et 1886, dans le district de Saanen (Berne), d'après le garde-chasse Uelliger. Un individu a été pourchassé sans résultat, en 1880, près du

Grand-Muveran (Vaud), selon le Dr de Rameru, individu qui pourrait bien être la vieille femelle empoisonnée près de Viège (Valais) en février 1886, actuellement au Musée de Lausanne, dernier Lämmergeier authentique tué dans le pays et dont il a été question plus haut. Deux couples se trouvaient encore, en 1884 et 1885, dans les environs de Vrin (Grisons) où l'un aurait niché, en 1884, dans une paroi de rochers appelée « Prei de Miezoli » d'après M. le Conseiller Ch. Solèr. Deux individus auraient été vus, l'un en 1886 par le garde Blatter, dans la vallée de Rosenlaui (Berne), l'autre, au commencement d'août 1887, par M. B. Henzen, dans le Baltschiederthal, entre le Jägihorn et le Stockhorn (Berne). Le 13 août 1887, M. le président Saratz observait dans le val Roseg, en Engadine (Grisons), un vieux Lämmergeier sous le pic Chalchang. La même année, M. Solèr en voyait un autre au Bernhardin (Grisons). En octobre 1889, M. R. C. en blessait un au-dessus de Flims (Grisons). M. le colonel de Salis m'a avisé, en août 1890, que deux Lämmergeier lui avaient été récemment signalés près de la Strela (Grisons), et l'on croit qu'il en existe encore un dans le massif du Calanda, au-dessus de Coire. Quelques journaux[1] ont annoncé qu'un Lämmergeier avait été vu, au commencement d'avril 1890, dans les montagnes du district de Naters, non loin de Brigue, en Valais; serait-ce l'époux de la femelle déjà citée qui fut empoisonnée non loin de là en 1886.

Selon un rapport officiel du Gouvernement des Grisons, pour 1892, un Gypaète aurait été tué dans le canton, mais, renseignements pris, ce serait une erreur. Enfin, le journal *Luzerner Tagblatt* a raconté que deux Lämmergeier auraient été tués, vers la fin de juin 1893, par le nommé F. Zgraggen, dans les rochers du Salbitchyn, non loin de Gœschenen (Uri), soit un petit au nid et sa mère, au moment où elle apportait la pâture à sa progéniture; cette femelle mesurait 2m,35 d'envergure. Je n'ai pas pu savoir si, dans ce dernier cas, il s'agissait vraiment du Gypaète, ou peut-être de l'Aigle royal auquel si souvent on attribue à tort le nom de celui-là. Cependant, le silence qui a suivi cette nouvelle me porte fortement à croire que ce n'était pas le Lämmergeier.

On a beaucoup écrit sur le Gypaète des Alpes; qu'il me suffise de citer, parmi les publications suisses, quelques-unes de celles qui me paraissent les plus aptes à donner une juste idée de l'oiseau, de ses mœurs et de sa distribution dans le pays : *Falco barbatus* Gmel., mit zwei Abänderungen : *aureus* et *magnus*. *Gypætus*

[1] En particulier : *Diana*, 15 avril 1890.

barbatus mihi : a) *leucocephalus*, b) *fuscus*, par J. R. Steinmüller, Alpina, 1, Winterthur, 1806, p. 169. — Beitrag zur Naturgeschichte des Bartgeiers der Centralalpenkette (*Gypaëtos alpinus*, Alpen-Bartgeier), par A. Girtanner, St-Gallen, 1870, extrait des : Verhandl. der St-Gallischen naturw. Gesellsch, 1869-70. — Catalogue des Oiseaux de la Suisse, par V. Fatio et Th. Studer, Genève et Berne, liv. I, Rapaces diurnes, 1889 : *Gypaëtus barbatus*, p. 25 et carte II. On trouvera dans ce dernier, avec carte géographique à l'appui, des données circonstanciées sur la distribution de l'espèce en Suisse à différentes époques, ainsi que des tableaux chronologiques, signalant, avec notes à l'appui, près de 90 individus observés dans le pays et pour la plupart tués ou capturés entre 1800 et 1888.

Le Lämmergeier (Vautour des agneaux) se nourrit presque exclusivement de proies vivantes, petites et grandes, saisissant au vol avec les serres et transportant souvent sur quelque cime rocheuse pour les dévorer les petits animaux tels que chevreaux ou agneaux, marmottes, chats, renards, lièvres et tétras ; mais culbutant par contre et précipitant à coups d'ailes les bêtes plus fortes, que leur poids et la faiblesse relative de ses pattes ne lui permettent pas d'arrêter ou d'emporter, telles que chèvres, moutons, veaux, chiens, chamois, etc., qu'il déchire sur place, ou qu'il va dévorer au fond de l'abîme où il a réussi à les pousser et précipiter. Le fait que le Gypaète se serait attaqué à l'homme, chasseur ou berger, alors que celui-ci aurait été surpris dans une position dangereuse, et qu'il aurait dévoré ou blessé des enfants, a été souvent discuté. Il est possible que bien des cas d'enlèvement ou de disparition d'enfants doivent être attribués plutôt à l'Aigle (*Aquila fulva*) ; cependant quelques rapports sont tellement circonstanciés qu'il est difficile de les mettre en doute. Qu'il me suffise de citer, entre autres, le cas relatif à la petite Anna Zurbuchen, raconté par Tschudi (Monde des Alpes, d'après König[1]), et celui du jeune Joh. Betschen, en 1870, dernier exploit de ce genre dûment constaté dans le pays et rapporté en détail par Girtanner (l. c.), tous deux dans l'Oberland bernois.

Le Gypaète ne s'abat pas directement sur sa proie comme l'Aigle mais il la surprend d'ordinaire par derrière, la frappant presque simultanément de ses deux ailes, en même temps qu'il cherche à la déchirer du bec ou des ongles, et revenant plusieurs fois à la charge, jusqu'à ce qu'il l'ait si bien étourdie qu'il puisse ou

[1] Reise in den Alpen, von König, Bern, 1814, p. 75.

la saisir ou la pousser pour la précipiter. Doué d'un appétit féroce, avec un bec très fendu et un gosier très large au service d'un estomac aussi actif qu'insatiable, il arrache et avale coup sur coup intestins, lambeaux de chair avec le poil, ou des membres entiers. Il semble en particulier avoir une prédilection très marquée pour les os, les os longs surtout, même très gros, car il s'en bourre parfois si bien que, faute de place, ils lui ressortent par le bec. Repu et lourd, il gagne ensuite quelque roche inaccessible, pour y faire la digestion dans une douce somnolence; on peut le voir alors pendant des heures immobile, quasi-droit mais affaissé sur lui-même, la tête dans les épaules et les ailes un peu pendantes, ayant, à distance, un peu l'air d'une vieille femme, ce qui l'a fait quelquefois désigner sous le nom d'*altes Wyb*, dans le Baltschiederthal et à Grindelwald, par exemple.

En chasse, il parcourt de grands espaces, passant en planant, souvent à de très grandes hauteurs, par-dessus monts et vallées, et fouillant constamment de son regard perçant alpages et rochers. Les ailes presque toujours tendues, il semble suspendu dans les airs, soit qu'il file droit devant lui ou tourne lentement en voltes majestueuses, faisant entendre de temps à autre une sorte de sifflement aigu, *fyii-fyii-fyii* ou *ki-ki-ki*.

Il ne recherche point, comme les Vautours, la société de ses semblables, mais vit au contraire seul ou par paire dans le cantonnement qu'il a choisi pour y exercer, sur une vaste étendue, ses inspections et ses déprédations journalières. Il n'émigre ou voyage pas non plus régulièrement comme certains vulturiens; mais il se contente d'ordinaire ou de transporter un peu plus près des vallées ses quartiers d'hiver, ou de passer en arrière-saison sur le versant méridional des Alpes, pour trouver la pâture que lui refusent alors les hauteurs inhospitalières de ses demeures d'été. Saratz qui (dans sa Faune ornith. de la H^te^ Engadine[1]), range le Gypaète parmi les espèces sédentaires dont il est difficile de dire si elles passent l'année entière dans la vallée, raconte que ces superbes oiseaux, invisibles pendant les plus grands froids, ne se montraient guère dans les environs de Pontresina que depuis le mois de février et qu'alors, après des tourmentes de neige, ils venaient tout près des villages, touchant presque les toitures de leurs grandes ailes.

L'aire du Lämmergeier, généralement établie dans quelque anfractuosité d'une paroi verticale de rochers élevés, volontiers

[1] Bull. Soc. ornith. suisse, II, 1870, p. 131.

au-dessous de quelque saillie surplombante, est grossièrement bâtie de branches et de racines plus ou moins entrelacées, sur une couche de terre au centre de laquelle se trouve une légère dépression garnie de quelques plumes et de brins d'herbe disposés sans art[1]. Une aire explorée en 1816 près de Reichenau (Grisons) mesurait, selon Meisner (Mus. der Naturg. Helv. 1820) un grand diamètre de 2m,15, sur une largeur de 1m,65, avec une dépression centrale de 0m,60 sur 0m,47, profonde seulement de 6 à 7 centimètres.

Quelques autres visites ont été faites à des aires de Lämmergeier, dans d'autres cantons, mais toujours avec de grandes difficultés, et rarement on en a eu des descriptions bien circonstanciées. Le Dr E. de Fellenberg raconte cependant, avec d'intéressants détails, une visite faite, en 1858 ou 59, à une aire établie au Waldisklamm, dans la vallée de Lötschen, en Valais[2]. La dernière aire connue dans le pays serait celle signalée par M. Ch. Solèr à la Prei de Miezoli, près de Vrin, en 1884.

Les œufs du Gypaète barbu sont généralement au nombre de deux, parfois de un seulement, et, le plus souvent, un seul petit vient à bien. Ils sont gros, de forme ovée ou obtuse plus ou moins courte, quelquefois un peu allongée, avec une coquille épaisse et rugueuse, rosâtre ou blanchâtre et légèrement teintée de roussâtre, parfois immaculée, souvent plus ou moins couverte, principalement sur la plus grosse moitié, de petites taches entremêlées rousses et grisâtres plus ou moins apparentes, entre lesquelles se voient parfois quelques points épars ou petites macules d'un brun foncé; ils mesurent d'ordinaire 0m,08—09 sur 0m,06—07. Un bel échantillon de ma collection, rosâtre, teinté et tacheté de roussâtre clair, mesure 0m,083 sur 0m,066[3].

L'espèce est répandue dans les montagnes d'une grande partie de l'ancien monde: en Espagne, dans les Pyrénées, dans les Alpes, en Sardaigne, en Sicile, en Grèce, en Transylvanie, dans les Balkans et le Caucase, dans l'Atlas, en Palestine, en Asie Mineure, en Perse, dans l'Himalaya et jusqu'en Chine, dans l'Altaï.

[1] On a cité des pontes faites directement sur la pierre et des nids établis sur des arbres. Ces cas, les derniers surtout, me paraissent sinon douteux, au moins tout à fait exceptionnels.

[2] Geolog. Wanderungen im Aare- und Rhonegebiet; Jahrbuch des Schw. Alpenclub, 1878-79, p. 286.

[3] Le Colonel Challande, à Zurich, possède un œuf de Lämmergeier pris au nid par un chasseur sur l'Alpe Balfries, commune de Wartau, près de Sargans, aux Grisons, en 1835, qui est relativement petit et très peu coloré, soit presque blanc.

III. — Famille III : FALCONIDÉS

FALCONIDÆ

Bec plus ou moins ramassé et, quoique profondément fendu, toujours notablement plus court que la tête, mesurant sa plus grande hauteur à la base, généralement plus ou moins convexe ou courbé dès celle-ci et bien crochu en avant, avec ou sans dents (échancrures) latérales. Paroi internasale non perforée. Cire nue ou en partie couverte. Tarses courts ou moyens, nus ou emplumés ; doigts plus ou moins robustes, avec pelotes sous-articulaires plus ou moins fortes ; l'externe relié au médian par une petite membrane basilaire et généralement peu ou pas réversible. Ongles forts, crochus, acérés et rétractiles ; celui du doigt interne volontiers égal à celui du pouce ou à peu près. Ailes plus ou moins longues, effilées ou subarrondies. Queue à 12 rectrices. Tête et cou généralement emplumés. Yeux enfoncés sous une saillie de l'arcade sourcilière. Pas de jabot saillant. (Voy. plus bas, fig. 5 à 23).

La famille des Falconidés, une des plus riches en genres et en espèces, est représentée, sur toute la surface du globe, par des oiseaux de tailles très différentes, généralement carnivores, plus rarement insectivores, chassant de jour, parfois dans les forêts, le plus souvent en pays découvert, et s'attaquant surtout à des proies vivantes, exceptionnellement seulement à des corps morts. Avec un port plus fier que les précédents, généralement bons voiliers, audacieux, bien armés et doués d'une vue perçante, ils vivent de rapine et exercent pour la plupart autour d'eux de continuels ravages. Beaucoup sont migrateurs et vivent plus ou moins en société; d'autres sont à la fois plus sédentaires et moins sociables. Les femelles, généralement plus grandes que les mâles, portent, selon les espèces, une robe tantôt différente tantôt semblable à celle de ces derniers; les jeunes ressemblent à leur mère ou en diffèrent plus ou moins, parfois complètement.

Leurs œufs, généralement au nombre de 1 à 6, rarement plus,

d'ordinaire plus nombreux chez les petites que chez les grandes espèces, sont d'un ovale plus ou moins court et obtus, à coquille plus ou moins épaisse, modérément grenue, souvent assez unie, volontiers azurée, parfois teintée de jaunâtre, immaculée ou plus ou moins couverte de taches brunes, rousses ou grisâtres.

Ce vaste ensemble, comprenant près de 340 espèces, peut être divisé en sous-familles plus ou moins nombreuses, selon le cadre que leur imposent les divers auteurs. Les Falconidés suisses représentent six sous-familles à propos desquelles je citerai toujours chemin faisant les genres et les espèces d'Europe qui manquent au pays.

Sous-Famille I, des MILVIENS

MILVINÆ

Bec médiocrement fort, plus ou moins élevé, faiblement convexe en arrière et plus ou moins brusquement courbé en avant, avec arête assez vive et bords un peu ou à peine festonnés. Cire nue ou légèrement couverte en arrière sur les côtés. Tarse notablement plus court que la jambe et un peu moindre que le doigt médian ou à peu près égal, nu ou plus ou moins emplumé. Doigts plutôt courts; ongles médiocrement robustes, plus ou moins longs et pointus. Ailes longues, plus ou moins étroites, subobtuses ou subaiguës. Queue moyenne ou longue, plus ou moins arrondie, carrée ou échancrée. (Voyez fig. 5, 6 et 7).

Les Milviens, avec un corps plus ou moins élancé, de grandes ailes et un vol léger, mais moins robustes et moins bien armés que les Aigles ou les Faucons, sont moins audacieux et moins carnassiers que ceux-ci, s'attaquant d'ordinaire à des proies plus faciles, à de petits vertébrés ou à des insectes, parfois même à des cadavres. Quelques-uns sont plus ou moins sociables. La plupart sont migrateurs.

Deux genres, représentés par les *Elanus cœruleus* Desfont., d'Afrique, et *Elanoïdes furcatus* Linné, d'Amérique, qui se montrent de temps à autre en Europe, le premier dans le sud, le second dans le nord, nous font complètement défaut.

Les Bondrées *(Pernis)*, longtemps confondues avec les Buses *(Buteo)*, doivent à plus juste titre être rapprochées des Milans *(Milvus)* auxquels quelques genres étrangers transitoires les rattachent et avec lesquels elles présentent diverses analogies.

5. — Genre 1 : MILAN

MILVUS Brisson ex Gessner.

Bec, au front, au plus égal à moitié de la tête, fendu jusque sous l'œil, à arête assez vive et bien crochu, avec feston latéral médiocrement accusé. Narines ovales et obliques, assez près du bord de la cire. Lorums et cire, sur les côtés en arrière, couverts d'un mélange de petites plumes et de quelques poils assez courts. Tarse à peu près égal au doigt médian avec ongle, largement écussonné devant, réticulé derrière et plus ou moins emplumé dans la moitié supérieure en avant (voy. fig. 5). *Doigts plutôt faibles, scutellés en dessus ; le médian près de moitié plus long que les latéraux qui sont courts et légèrement inégaux ; ongles médiocres. Ailes longues, relativement étroites et subobtuses, la 4e rémige d'ordinaire la plus grande ; distance entre les rémiges secondaires et le bout des primaires environ un tiers de l'aile pliée. Queue fourchue ou échancrée et longue, bien que dépassant peu ou pas le bout des ailes. Culottes bien développées. Corps de forme assez allongée. Tête triangulaire, aplatie, avec plumes suscéphaliques et nuchales plus ou moins effilées et pointues.*

Les Milans, grands migrateurs, ont le vol facile et très soutenu. Ils s'élèvent en décrivant des cercles plus ou moins grands et ne poursuivent pas comme les Faucons. Ils fondent d'ordinaire presque verticalement sur leur proie, reptile, poisson, petit mammifère ou oiseau, pour l'emporter dans leurs serres et la dévorer sur quelque point élevé. Sans être lâches, ils ne sont pas très courageux ; cependant ils sont, suivant les espèces, plus ou moins

parasites et voleurs, pourchassant quelquefois un autre rapace pour lui faire lâcher sa proie et s'en emparer.

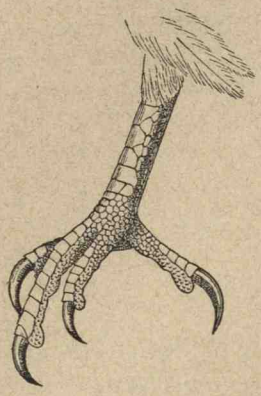

Fig. 5. Milvus niger, pied gauche.

Plusieurs recherchent pour y chasser le voisinage des lacs ou des cours d'eau. Ils nichent sur le sommet des arbres ou dans les rochers.

Leurs œufs ovalaires, moyens et légèrement rugueux, au nombre de 2 à 4, sont plus ou moins tachés de brun (généralement sans macules profondes vineuses), sur un fond jaunâtre ou grisâtre ; la coquille paraissant d'un vert azuré par transparence.

Des quelques espèces qui habitent l'ancien monde et l'Australie, trois se trouvent en Europe, deux seulement en Suisse. Le *Milvus ægyptius* Gmel. d'Afrique, qui se montre en Grèce et en Dalmatie, nous fait entièrement défaut.

5. — 1 : MILAN ROYAL

Rother Milan — Nibbio reale.

MILVUS REGALIS Brisson.

Tarse emplumé en avant dans la moitié supérieure. Queue très longue et profondément fourchue. Ailes dépassant rarement les rectrices médianes ; 1re rémige atteignant entre 6e et 7e. Faces sup. variées de roux et de brunâtre ; inf. d'un roux plus clair, flammées de noirâtre ; queue rousse plus ou moins barrée de brun ; tête volontiers blanchâtre striée de brun, ad. Bec brunâtre à pointe noire.

Long. tot. 0m,650—750 ; aile pliée 0m,490—510 ; queue, rect. ext., 0m,340—380, rect. méd. de 0m,070—100 plus courtes ; tarse 0m,049—050 ; médian avec ongle 0m,054—057, sans ongle 0m,041—043 ; bec, au front, 0m,037—040.

Falco milvus *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 126, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.* Vögel der Schweiz, p. 11, 1815. *Temminck*, Man.

Ornith., I, p. 59, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 430 (2e), 1821. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 35, 1827. — F. AUSTRIACUS, *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 262, 1788.

MILVUS REGALIS *Brisson*, Ornith., I p. 414, 1760. *Schinz*, Fauna helv., p. 49, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 115, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 61, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 64, 1867. *Fritsch*, Vögel Europa's, Tab. 6, Fig. 7, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Italia, Ucc., p. 13, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 21, 1875-77. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 496, Taf. 24, Fig. 1, 1891. — M. CASTANEUS *Daudin*, Ornith., II, p. 148, 1800. — M. ICTINUS *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 259, 1809. *Sharpe*, Cat. Birds, Brit. Mus., I, p. 319, 1874. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 247, 1886. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 15, 1891. *Saunders*, Ill. Man. Brit. Birds, p. 325, 1889. — M. RUBER *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 50, 1831. — M. VULGARIS *Fleming*, Brit. An., p. 51, 1828.

ACCIPITER REGALIS, *Pallas*, Zoogr., p. 358, 1811.

NOMS VULG.: S. F. : *Milan, Milan à-queue-fourchue. Vouai*, Genève ; *Buonozi*, Fribourg ; *Aigle à-queue-fourchue*, Jura neuchâtelois et bernois. — S. A.: *Gabelweih* ou *Gabelweihe. Milan*, St-Gall, Lucerne ; *Rother Milan*, Zurich ; *Furkligeyer*, Alpes bernoises ; *Furkligyr*, Coire ; *Grittiliwyher*, Nidwald ; *Grittelweyh*, Obwald — S. I. : *Scisson, Nibbi*.

Mâle et femelle adultes : Toutes les plumes des faces dorsales brunes ou brunâtres au centre, largement bordées de roux vers le bas du cou et de gris ou de roussâtre sur le dos ; celles de la tête et de la nuque, effilées et pointues, blanches ou blanchâtres, avec un trait brun longitudinal, médian. Croupion varié de brunâtre et de roux ; sus-caudales rousses ou roussâtres. Couvertures sup. de l'aile comme le dos, les plus grandes largement bordées de blanc ou de blanchâtre, les antérieures noirâtres. Rémiges second. d'un brun foncé en dehors, en partie blanches et barrées de brun en dedans ; rém. primaires noires, variées de blanc au côté interne dans leur moitié basilaire. Rectrices d'un brun roux ou rousses, plus ou moins barrées ou maculées de brun, les externes plus brunes, les médianes plus rousses, moins tachées et plus claires, toutes grises en dessous. Gorge blanche, striée de brun ; poitrine variée de blanc et de roux, et flammée de noirâtre ; ventre et flancs roux ou d'un roux brunâtre, avec longues macules d'un brun noirâtre ; culottes rousses plus ou moins striées de brun ; sous-caudales rousses ou roussâtres. Bec brun ou brunâtre, à pointe noire. Cire, iris et pieds jaunes ; ongles bruns. — *Femelle* d'un brun moins foncé au centre des plumes, avec queue un peu moins fourchue.

Jeunes, avant la mue : Tête en dessus brune mouchetée de roussâtre clair, avec plumes relat. peu effilées ; dessus du corps varié de

brun et de roux, avec quelques macules blanchâtres ; faces inf. variées de blanchâtre, de brun et de roux. Queue en majorité rousse, un peu moins échancrée que chez ad. Iris d'un brun clair.

A la naissance : Couverts d'un duvet long sur la tête, relativement court et plus clairsemé sur le corps, blanc faiblement teinté de fauve au sommet sur le vertex, d'un brunâtre un peu roux sur le dos et les ailes, blanc au cou et sur les faces inférieures, et légèrement rembruni sur les lorums, ainsi qu'autour des yeux ; avec cire et doigts jaunes, et bec noir.

Le Milan royal est assez commun, durant la belle saison, dans la plaine suisse, particulièrement dans la région des lacs et jusque dans quelques-unes de nos plus larges vallées, celles du Rhône et de la Thour surtout, un peu moins dans celles de la Sarine, de l'Aar, de la Limmat et du Rhin. Le Tessin, au sud, ne le verrait guère qu'au passage. Il nous arrive généralement vers le milieu de mars, un peu plus tôt ou plus tard selon les années, parfois déjà au milieu de février, quelquefois seulement les premiers jours d'avril en montagne, et repart d'ordinaire vers la fin de septembre ou en octobre ; quelques rares sujets restent de temps à autre dans le pays.

Il voyage volontiers isolé ou par paires ; cependant on a remarqué quelquefois des bandes de dix à douze individus voyageant ensemble à d'assez grandes hauteurs. La plupart des représentants de l'espèce passent par la plaine suisse, entre Alpes et Jura ; toutefois, quelques-uns traversent la grande chaîne à l'est, par la H^te^ Engadine, ainsi que par la Via mala et le Lukmanier, s'élevant alors forcément jusqu'à la région alpine où cet oiseau ne se montre jamais autrement. D'un naturel plus farouche et un peu moins exclusif que son congénère, le Milan noir, quant à la nécessité du voisinage immédiat de l'eau, le Milan royal est aussi bien plus répandu, tant vers le centre, dans quelques vallées subalpines, qu'en région montagneuse, d'un bout à l'autre du Jura, où il se reproduit assez communément en forêt et d'où il vient chasser, tantôt le long des lacs et des cours d'eau, tantôt dans les marais et même dans les champs. Son cri assez puissant, composé d'un sifflement prolongé sur deux tons, suivi de deux ou trois coups de sifflet plus aigus, peut être traduit par les mots suivants : *huihuuuue, huiu-huiu-huiu.*

Sa nourriture consiste principalement en grenouilles, poissons, lézards, serpents, petits oiseaux, taupes et souris ; cependant, on l'accuse de prendre aussi parfois des volatiles de basse-cour, poules

et canards, et même de jeunes levrauts; en cas de nécessité, il s'adresserait aussi à de gros insectes et même à des corps morts.

Son aire, assez vaste, est souvent établie en forêt, vers le sommet d'un arbre élevé, ou quelquefois sur un épais buisson croissant dans une fente de rocher, et généralement bâtie de branches grossièrement entrelacées, avec garniture de petites racines, de mousse et d'herbes sèches; elle contient, d'ordinaire au commencement de mai, deux ou trois, rarement quatre œufs d'un ovale assez court et obtus, à coquille légèrement rugueuse, teintée de grisâtre ou de jaunâtre pâle, avec taches brunes ou brunâtres plus ou moins grandes et nombreuses, assez souvent un peu accumulées vers l'un des pôles, parfois comme effacées, œufs qui mesurent le plus souvent 0^{m},054—058 sur 0^{m},043—045.

L'espèce est répandue en Europe, dans les régions basses surtout, de l'Espagne à la Suède méridionale et jusqu'en Sibérie.

6. — 2 : MILAN NOIR

Schwarzbrauner Milan — Nibbio nero.

MILVUS NIGER Brisson.

Tarse emplumé dans son tiers sup. en avant (voy. fig. 5). *Queue longue et médiocrement fourchue. Ailes atteignant volontiers le bout des rectrices externes, chez vieux, relat. bien plus courtes, chez jeunes; 1re rémige un peu plus courte que 6me. Faces sup. brunes; inf. d'un brun moins sombre, avec stries longit. noires; queue brune, un peu barrée de brun plus foncé; tête blanchâtre striée de brun. Bec noir, ad.*

Long. tot. 0^{m},550—620; aile pliée 0^{m},430—470; queue, rectr. ext., 0^{m},250—300; rect. méd., de 0^{m},025—035 plus courtes; tarse 0^{m},049—053; médian avec ongle 0^{m},045—050, sans ongle 0^{m},036—040; bec, au front, 0^{m},034—036.

MILVUS NIGER *Brisson*, Ornith., I, p. 413, 1760. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., p. 65, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 9, Fig. 2, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 13, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 23, 1875-77. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 497, Tab. 24, Fig. 2, 1891. — M. RUSSICUS *Daudin*, Ornith., II, p. 148 et 149, 1800. — M. ATER *Daudin*, l. c., p. 149, 1800. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 121, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 62, 1865. —

M. ÆTOLIUS *Vieillot*, Nouv. Dict., XX, p. 562, 1818. — M. FUSCO-ATER *Schinz*, Fauna helv., p. 49, 1837. — M. FUSCUS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 53, 1831. — M. MIGRANS *Strickland*, Orn. Syn., p. 133, 1835. *Mela*, Vert. fennica, p. 150, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 248, 1886. — M. KORSCHUN *Sharpe*, Cat. Birds, Brit. Mus., I, p. 322, 1874. *Saunders*, Ill. Man. Brit. Birds, p. 327, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 16, 1891.

ACCIPITER KORSCHUN *Gmelin*, N. Comm. Petrop., XV, p. 444, 1770. — AC. MILVUS *Pallas*, Zoogr., I, p. 356, 1811.

FALCO MIGRANS *Bodd.*, Tabl. Pl. Enl., p. 28, 1783. — F. ATER *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 262, 1788. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 12, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 60, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 432, 1821. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 37, 1827. — F. FUSCO-ATER, *Meyer u. Wolf*, Taschenbuch, I, p. 27, 1810.

HYDROICTINIA ATER *Kaup*, Class. Säug. und Vögel, p. 115, 1844.

NOMS VULGAIRES : S. F. : *Milan noir. Vouai, Barbezat*, Genève ; *Milan des marais*, Bas-Valais. — S. A. : *Schwarzer Milan, Schwarzbrauner Milan.* — S. I. : *Nibbi.*

Mâle et femelle adultes : Bas du cou, dos, croupion, sus-caudales, couvertures de l'aile et rémiges secondaires d'un brun plus ou moins sombre, les couvertures sup. et moy. plus ou moins nuancées de gris roussâtre. Tête et nuque couvertes de plumes effilées, pointues et blanchâtres, avec un long trait médian d'un brun noirâtre. Rémiges primaires noires. Rectrices brunes, avec barres transversales plus foncées, visibles surtout en dessous. Gorge et cou blanchâtres, avec stries brunes. Poitrine, ventre et flancs d'un brun un peu moins sombre que celui du dos, avec traits longitudinaux noirs ; bas-ventre, culottes et sous-caudales d'un brun roussâtre, avec baguettes des plumes noires ou noirâtres. Bec noir. Cire et pieds jaunes. Iris brun-noirâtre. — La *femelle* de teintes un peu plus ternes.

Jeunes de première année : Plumes de la tête et du cou moins effilées ; ailes notablement plus courtes ; queue peu ou moins échancrée ; culottes plus petites. Faces sup. brunes, mouchetées de roussâtre pâle ; les couvertures ant. volontiers terminées de blanchâtre ou de roussâtre ; faces inf. brunes, striées de macules longitudinales roussâtres ou blanchâtres ; bout des rectrices roux ou roussâtre, jusqu'à fin août, ou septembre.

A la naissance : Couverts d'un duvet très allongé sur le vertex, relat. court sur le corps, blanc et brun sur la tête, brunâtre sur le dos et les ailes, d'un blanc jaunâtre sur le cou et les faces inférieures, avec la région des lorums, des yeux et des oreilles noirâtre ; cire et pieds jaunes ; bec noir.

Le Milan noir, plus exclusivement attaché aux régions basses et au voisinage des eaux que le précédent, est aussi moins répandu en Suisse que lui, bien que peut-être aussi commun ou même plus commun dans certaines parties du pays où il se reproduit régulièrement, dans la contrée sous-jurassienne des lacs de Neuchâtel et de Morat, par exemple, et tout particulièrement dans le bassin du Léman, à l'extrémité occidentale de la plaine suisse. On le rencontre çà et là sur les lacs et les marais ou le long des principaux cours d'eau, tant au sud dans le Tessin où il est relativement rare, qu'au nord où il niche quelquefois, comme sur les bords du Rhin et du lac de Constance; mais il craint, en général, de s'engager dans les vallées subalpines et fuit d'ordinaire nos régions centrales trop élevées. Les rochers du versant nord-ouest du mont Salève, près de Genève, où plusieurs paires nichent tous les ans, me paraissent la localité où cette espèce se reproduit surtout, et les contreforts du Pilate, au-dessus du lac des Quatre-Cantons, où deux ou trois paires nichent assez régulièrement, sont, à ma connaissance, le point le plus central de son habitat dans le pays.

Il nous arrive dès le milieu de mars ou en avril, selon les années, et nous quitte généralement plus ou moins vite dans le courant d'octobre, suivant les cours d'eau et voyageant d'ordinaire seul ou par paires, plus rarement en petites sociétés. On cite la rencontre exceptionnelle de quelques rares individus, en hiver, près de Genève, Lausanne, Martigny et Yverdon, à l'ouest du pays.

Surtout pêcheur et ne s'éloignant guère du voisinage des eaux, il se nourrit principalement de poissons et de grenouilles, cependant, il prend aussi à l'occasion des lézards, des souris ou de petits oiseaux. Moins hardi que son congénère, il n'est guère dangereux pour les volatiles de basse-cour, et plus souvent que lui peut-être il se repaît des corps morts, poissons ou autres, qu'il rencontre sur les grèves.

Son aire, grossièrement composée de branches et de bûchettes entremêlées de divers débris, parfois de lambeaux de chiffons, est établie soit dans une fente de rocher, soit sur quelque petit arbre rabougri contre une paroi abrupte, parfois même à une assez grande distance de ses lieux de pêche, comme au Salève, près de Genève, par exemple, d'où on le voit tous les jours venant au Rhône ou au lac, à plusieurs kilomètres de distance, en quête du menu poisson dont il nourrit ses petits.

Ses œufs, au nombre de 3 à 4, le plus souvent trois, sont généralement un peu plus petits et volontiers d'un ovale obtus un

peu moins court que ceux du précédent; leur coquille, légèrement grenue, est teintée de blanc bleuâtre, de grisâtre ou de blanc jaunâtre, parfois presque immaculée, le plus souvent avec des taches brunes petites et moyennes, tantôt éparses, tantôt rapprochées du gros bout. Ils mesurent d'ordinaire 0m,052—055 sur 0m,0385—042.

L'espèce est assez répandue dans les contrées richement arrosées de l'Europe, jusque dans l'Allemagne du nord et le sud de la Scandinavie, ainsi qu'en Asie moyenne et en Afrique septentrionale.

6. — Genre 2 : BONDRÉE

PERNIS Cuvier.

Bec, au front, au moins demi-tête, médiocr. fendu, à arête assez vive, avec crochet aigu médiocrement courbé et bords quasi-unis. Narines grandes, elliptiques et obliques, vers le bord de la cire. Cire assez longue, entièrement nue. Lorums sans poils, couverts comme le front de petites plumes squamiformes. Tarse assez épais, passabl. plus court que le doigt médian avec ongle et largement réticulé, emplumé, sauf en arrière, sur moitié environ. Doigts un peu épais[1]*, scutellés en avant; le médian, un peu plus long seulement que les latéraux quasi-égaux, relié à l'externe par un très faible repli. Ongles longs, un peu arqués, pincés et aigus* (voy. fig. 6 et 7). *Ailes longues, assez larges et subaiguës : la 3me rémige la plus grande; distance entre rémiges second. et bout des primaires légèr. plus forte que 1/4 de l'aile pliée. Queue longue, pl. ou m. arrondie, à rectrices arrondies, dépassant un peu le bout des ailes. Culottes moyennes. Corps médiocr. allongé. Tête ovale et un peu aplatie.*

Les Bondrées tiennent un peu le milieu entre les Milans et les Buses. Elles ont le vol facile et léger des uns, avec les formes moins élancées des autres; elles sont grandes migratrices comme les premiers, avec un naturel moins indolent que les secondes, et,

[1] Doigts trop grêles dans la fig. 6.

bien que prenant assez souvent de petits vertébrés, c'est cependant surtout aux insectes et à leurs larves qu'elles s'attaquent de préférence.

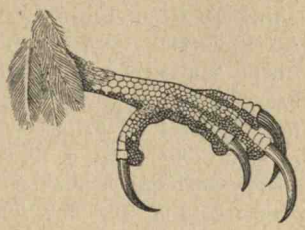

Fig. 6. Pernis apivorus, pied droit.

Elles nichent volontiers sur les arbres. Leurs œufs, d'un ovale obtus, plutôt petits et au nombre de 2 à 3 ou 4, ont la coquille peu rugueuse, roussâtre par transparence, teintée extérieurement de jaunâtre et en grande partie couverte de macules confluentes brunes ou rousses.

Le genre est représenté par quelques espèces, en Europe, en Asie et en Afrique; une seule se trouve en Suisse et sur le continent européen.

7. — 1 : BONDRÉE APIVORE

Vespenbussard — Falco pecchiajolo.

PERNIS APIVORUS Linné.

Tarse emplumé sur moitié à trois cinq. de sa longueur, en avant. Ongle du médian plus grand que celui du pouce, celui de l'externe mesurant d'ordinaire notablement plus que moitié du doigt. Plumes du devant de la tête courtes, arrondies et imbriquées comme des écailles, les occipitales plus effilées et en faible crête, chez ad. (voy. fig. 6 et 7). *1re rémige égale environ 7e. Queue dépassant légèrement le bout des ailes. Faces sup. brunes, souvent nuancées de grisâtre; faces inf. blanches ou roussâtres, tachées de brun noirâtre; queue brune, portant quatre larges bandes foncées, l'extrême très distante des suivantes. Presque toutes les petites plumes blanches à la base.*

Long. tot. 0m,540—650; aile pliée 0m,390—430; queue 0m,240—270; tarse 0m,050—054; médian avec ongle 0m,062—065, sans ongle 0m,041—043; bec, au front, 0m,029—031.

Falco apivorus *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 130, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 15, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 67, 1820. *Steinmüller,* N. Alpina, I, p. 438, 1821. *Savi,* Orn. tosc., I, p. 31, 1827. — F. poliorhynchus *Bechstein,* Orn. Taschenb., I, p. 19, 1801.

Buteo apivorus *Brisson*, Ornith., I, p. 410, 1760. *Vieillot*, Nouv. Dict., IV, p. 479, 1816. *Schinz*, Fauna helv., p. 50, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 137, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 67, 1865.

Accipiter lacertarius *Pallas*, Zoogr., I, p. 359, 1811.

Aquila variabilis *Koch*, Baier. Zool., p. 115, 1816.

Pernis apivorus *Cuvier*, Règ. anim., I, p. 322, 1817. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 61, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 5, Fig. 6 et 7, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 12, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., p. 344, 1874. *Collin*, Skand. Fugle, p. 29, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 148, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 246, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 329, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 493, Tab. 24, Fig. 5 et 6, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 16, 1891.

Noms vulgaires : S. F. : *Bondrée*, Genève. — S. A. : *Hühnervogel*, Interlaken ; *Mäusegeier*, *Läufferfalke*, Berne ; *Hühnerdieb*, Sarnen ; *Wespenfalke*, Schaffhouse, St-Gall. — S. I. : *Falchetton di avice*, Lugano.

Mâle adulte : Occiput, derrière et côtés du cou, en partie dos, croupion et couvertures alaires d'un brun pl. ou m. foncé, souvent un peu glacé de grisâtre, avec bord des plumes d'un gris roussâtre. Plumes courtes et squamiformes du dessus et des côtés de la tête le plus souvent d'un cendré bleuâtre. Rémiges brunes, plus foncées vers le bout, avant l'extrémité qui est volontiers blanchâtre, et variées de blanc et de gris en arrière, sur les barbes internes. Sus-caudales d'un brun roussâtre et plus ou moins maculées de blanc. Queue brune ou brunâtre, terminée de blanc ou de blanchâtre, avec quatre larges bandes transversales d'un brun foncé, trois assez rapprochées sur la moitié basilaire et une près du bout, très séparée; entre celles-ci, de petites barres plus étroites ou des taches nuageuses d'un brun rougeâtre. Gorge blanchâtre, finement striée de brun, en long; tout le reste des faces inférieures, y compris culottes et sous-caudales, d'ordinaire blanc ou blanchâtre, avec des taches triangulaires d'un brun noirâtre ou d'un brun roussâtre, plus ou moins élargies ou allongées; les baguettes des plumes noirâtres sur le devant du cou, la poitrine et le haut des flancs; de chaque côté, vers le bas du cou, un trait noirâtre, en long ou en croissant plus ou moins accusé; la jambe parfois un peu roussâtre. Bec brun, un peu jaunâtre à la base; cire brunâtre ou verdâtre; pieds jaunes; iris jaunâtre.



Fig. 7. Pernis apivorus.

Femelle adulte : D'un brun roussâtre, plus foncé au centre des plumes, en dessus; d'un brun roussâtre plus clair, avec des taches

brunes, en dessous; le cendré de la face un peu moins accusé ou étendu sur la tête qui est plus brune en arrière, parfois avec quelques petites macules blanches. A un âge plus avancé, assez souvent blanche ou blanchâtre en dessous, avec des taches éparses brunes.

Jeunes : Notablement plus petits ; d'abord bruns en dessus et en dessous, un peu comme la femelle, mais sans gris sur le front et les lorums; puis volontiers plus pâles et plus roussâtres en dessous, avec des stries et des macules noirâtres, surtout accusées sur les côtés du cou ; barres de la queue plus irrégulières.

A la naissance : Couverts d'un épais duvet blanc jaunâtre lavé de roux sur la tête, avec cire et pieds jaunes ; bec noirâtre.

Variétés : L'espèce varie tellement à différents âges qu'on trouve difficilement deux sujets semblables, surtout entre les jeunes. On voit des individus entièrement d'un brun chocolat; d'autres sont plus ou moins mouchetés de blanc ou de jaunâtre sur diverses parties du corps, ou ont la tête presque entièrement blanche; d'autres encore ont un plastron brunâtre, brun ou noirâtre sur le haut de la poitrine, etc.

La Bondrée est généralement répandue en Suisse, sans être nulle part commune; elle est même relativement rare à l'est, dans les Grisons, et paraît n'être guère que de passage dans le Tessin, au sud. On la rencontre dans les contrées boisées des régions de plaine et de montagne, rarement dans les Alpes, et volontiers dans les forêts de conifères, à proximité de prairies, marais, lacs ou cours d'eau. Elle nous arrive en avril ou au commencement de mai, d'ordinaire par paires, et nous quitte, selon les années et les localités, vers la fin de septembre, en octobre ou seulement en novembre. Quelques rares individus ont été vus, en hiver, dans les environs de Genève et en Valais.

Elle se nourrit surtout d'insectes divers, coléoptères, chenilles, sauterelles, etc. et plus particulièrement de Vespides, guêpes et bourdons, dont elle absorbe volontiers en même temps les larves et le miel. Cependant, elle prend aussi assez souvent de petits vertébrés, des lézards, des grenouilles, des souris et des oiseaux, et, plus adroite que la Buse, elle s'attaque même parfois à divers gibiers, de marais surtout, et à des volatiles de basse-cour, qu'elle guette de quelque point élevé et sur lesquels elle fond avec rapidité.

Son aire, volontiers établie sur un sapin, parfois à peu d'élévation, est d'ordinaire large, aplatie et composée de branchages secs enchevêtrés de diverses grosseurs, avec garniture de radicelles, de feuilles ou de petites ramilles. La femelle pond, fin mai ou au

commencement de juin, 3 œufs, parfois deux, plus rarement quatre, d'un ovale assez court et obtus, faiblement rugueux, tout salis de brun ou couverts de larges taches nuageuses d'un brun rougeâtre, sur fond blanchâtre ou roussâtre pâle; ceux-ci mesurent d'ordinaire 0m,048—051, sur 0m,039—041, rarement 0m,045.

J'ai vu chez M. A. Vaucher, à Genève, un œuf de Bondrée qu'il avait capturé lui-même, ainsi que la pondeuse, et qui était à la fois bien plus petit que la moyenne et tout couvert de taches confluentes rousses, comme un œuf de F. pélerin.

L'espèce habite toute l'Europe, à l'exception de l'extrême nord.

Sous-Famille II, des BUTÉONIENS

BUTEONINÆ

Bec assez robuste, relativement haut et court, courbé dès la base, avec arête arrondie, crochet aigu plus ou moins long et bords quasi-droits ou un peu ondulés. Cire en partie couverte par des poils sur les côtés. Tarse beaucoup plus court que la jambe et notablement plus long que le doigt médian, plus ou moins nu ou emplumé. Doigts moyens ou assez robustes, l'externe relié au médian par une membrane basilaire, pas ou peu réversible; ongles assez forts et crochus. Ailes longues, médiocrement ou assez larges, généralement subobtuses. Queue moyenne, généralement droite ou subarrondie. (Voy. fig. 8 et 9).

Les Butéoniens ont le corps plus massif et le vol moins léger que les Milviens, avec une tête plus grosse et des pattes plus allongées, quoique plus robustes. D'un tempérament plutôt indolent et moins courageux que les Eperviers ou les Faucons, ils ne s'attaquent guère à des proies rapides ou un peu fortes. La plupart sont plus ou moins migrateurs; quelques-uns voyagent en sociétés plus ou moins nombreuses.

Les trois genres qui figurent en Europe comptent aussi des représentants dans le pays. Avec quelques auteurs, je rapproche ici des Buses les Circaètes très voisins de formes et se distinguant franchement, par leur tarse long et nu, des véritables Aquiliens parmi lesquels beaucoup les ont rangés.

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

7. — Genre 3 : BUSE

BUTEO Bechstein ex Gessner.

Bec, au front, environ demi-tête, assez profondément fendu, un peu comprimé et bien crochu, avec arête arrondie et feston latéral plus ou moins apparent. Narines subarrondies, vers le bord ant. de la cire. Cire avec poils sur les côtés. Lorums couverts de poils rayonnants. Tarse beaucoup plus long que le médian avec ongle, pl. ou m. régulièrem. scutellé devant et derrière, et pl. ou m. emplumé dans la moitié sup. environ, sauf en arrière (voy. fig. 8). *Doigts moyens, latéraux subégaux, médian passabl. plus long, finement réticulés ou quasi-granuleux à la base, scutellés en avant. Ongles médiocr. longs, assez robustes, bien courbés et plats en dessous. Ailes grandes et subobtuses, les 3e à 5e rémiges les plus longues, 2e à 5e génér. bien échancrées au bord ext., la 6e peu ou pas ; distance entre rémiges second. et bout des prim. 1/4 à 1/3 de l'aile pliée. Queue moyenne, carrée ou subarrondie, dépassant d'ordinaire légèrem. le bout des ailes. Culottes pl. ou m. développées. Corps pl. ou m. trapu. Tête subarrondie, assez large, à plumes gén. arrondies.*

Les Buses, assez lourdes et maladroites, ne s'attaquent d'ordinaire qu'à des proies faciles, petits mammifères, petits oiseaux, reptiles, vers ou insectes, et, à part quelques exceptions, ne sont guère dangereuses pour le gibier ou les volatiles de basse-cour. Elles exécutent volontiers en planant de grands cercles à la manière des Aigles ; cependant, inhabiles à la poursuite, elles guettent le plus souvent leur proie, pour fondre obliquement sur elle de quelque arbre ou de quelque roc élevé.

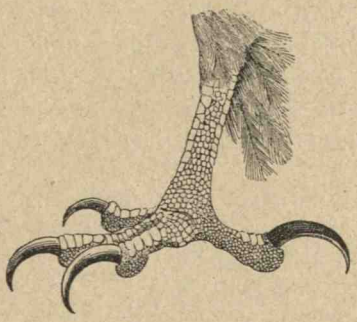

Fig. 8. Buteo vulgaris, pied droit.

Leurs œufs, généralement au nombre de 3 ou 4, sont d'un ovale obtus assez court, de dimensions moyennes, à coquille finement granulée, d'un vert azuré par transparence, extérieurement d'un blanc sale ou légèrement bleuâtre, avec macules profondes d'un gris vineux et taches superficielles brunes.

Les Buses sont très nombreuses et quasi partout répandues dans les deux hémisphères.

Des trois espèces européennes, une seule se rencontre régulièrement dans le pays. Le *Buteo desertorum* Daud. des steppes de Sibérie, d'Asie Mineure et du nord de l'Afrique, qui se montre quelquefois en Allemagne, aurait été une fois capturé dans le pays ; le *Buteo ferox* Gmel., de l'Europe orientale, d'Asie et d'Afrique, nous fait entièrement défaut.

8. — 1 : BUSE ORDINAIRE

Mäusebussard — Pojana

BUTEO VULGARIS Linné.

Tarse un tiers environ plus long que le médian avec ongle, emplumé sur tiers à moitié, au côté antéro-externe surtout (voy. fig. 8). *Ongle externe égal environ à moitié du doigt sans ongle. 1re rémige atteignant gén. entre 7e et 8e ; 3e et 4e quasi-égales. Queue subarrondie, à rectrices très larges et arrondies. Faces sup. brunes ; faces inf., culottes et queue plus ou moins variées ou barrées de brun, de blanc, de roux ou de roussâtre ; les rectrices pl. ou m. nuancées de gris, avec nombreuses bandes transv., l'inférieure généralement la plus large. Cire et pieds jaunes.*

Long. totale : 0,m50—60 (0m,65) ; aile pliée 0m,37—42 (0m,43) ; queue 0m,21—25 (0m,26) ; tarse 0m,071—080 ; médian avec ongle 0m,046—054, sans ongle 0m,034—040 ; bec, au front, 0m,030—035.

FALCO VULGARIS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 127, 1766. — F. GLAUCOPSIS, BUTEO, ALBIDUS, VARIEGATUS, CINEREUS, OBSOLETUS, VERSICOLOR *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 255, 265, 267, 268 et 272, 1788. — F. ALBUS *Daudin*, Ornith., II, p. 155, 1800.— F. BUTEO, F. ALBIDUS *Meisner u. Sch.* Vögel der Schweiz, p. 13, 1815. F. BUTEO *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 63, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 432, 1821. F. BUTEO et F. POJANA *Savi*, Orn. tosc., I, p. 29, 1827, et III, p. 197, 1831.

BUTEO VULGARIS *Bechstein*, Orn. Taschenb., I, p. 15, 1801, *(ex Gessner)*.

Schinz, Fauna helv., p. 49, 1837. *Riva*, Orn. ticin., p. 65, 1865. *Degl. et Gerbe*, Orn. europ., I, p. 53, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Italia, Ucc., p. 11, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., 1, p. 186, 1874. *Collin*, Skand. Fugle, p. 25, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 149, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 245, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 311, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 489, Taf. 24, Fig. 3, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 7, 1891. — B. MUTANS, B. FASCIATUS, *Vieillot*, Nouv. Dict., IV, p. 469 et 474, 1816. *Lesson*, Traité d'ornith., p. 78, 1831. — B. SEPTENTRIONALIS, B. MEDIUS, B. MURUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 42-44, 1831. — B. FUSCUS *Macgillivray*, Hist. Brit. Birds, III, p. 183, 1839-41. — B. VARIEGATUS, B. ALBIDUS *de Selys*, Faune belge, p. 54 et 55, 1842. — B. CINEREUS *Bonaparte*, Consp. Avium, I, p. 18, 1850. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 5, Fig. 8, 1871. — B. VARIABILIS *Bailly*, Orn. Savoie, I, p. 127, 1853. — B. MAJOR, B. MINOR *Brehm*, Naumania, 1855, p. 268.

ACCIPITER BUTEO *Pallas*, Zoogr., I, p. 362, 1811.

NOMS VULG. : S. F. : *Bon-oiseau*, Genève, Lausanne; *Buse-aiglon*, Genève, rare; *Motzes*, St-Maurice; *Aigle*, La Chaux-de-Fonds; *Benôsiou*, *Goutosi*, Fribourg; (*Boujeat*, sec. Schinz). — S. A. : *Mäusebussard*. *Hühnervogel*, Berne, Saanen, Interlaken; *Hühnliweih*, *Moosweih*, Berne, Zurich; *Moosbutz*, Berthoud; *Habbei*, Diesbach; *Bussard*, Lucerne; *Hühnerdieb*, Einsiedeln; *Hennegyr*, Mels, Fürstenau. — S. I. : *Pojan*, *Pojana*, *Soegua*, *Sciss*, Locarno, Lugano.

Mâle et femelle adultes : Faces supérieures d'un brun plus ou moins nuancé de roussâtre au cou et à la tête; les couvertures alaires et les sus-caudales d'ordinaire plus ou moins bordées de grisâtre ou de roussâtre; le bord du poignet et de la main généralement un peu lavé de roux. Rémiges secondaires d'un brun plus foncé, barrées et variées sur les barbes internes de blanc, de gris et de roux. Rémiges primaires d'un brun noirâtre, plus ou moins blanches ou blanches et barrées de brun, en arrière, sur les barbes internes. Rectrices d'un brun plus ou moins nuancé de cendré et de roussâtre en dessus, plus grises en dessous, le bord des barbes internes parfois blanc, avec 10 à 12 (rarement 13 ou 14) raies transversales brunes, plus ou moins dessinées, l'inférieure ou terminale d'ordinaire notablement plus large que les autres. Joues brunes, striées de roussâtre; un léger sourcil brunâtre, bordé de roussâtre, plus ou moins accentué. Gorge blanchâtre, rayée longitudinalement de brun et de roussâtre. Faces inférieures d'une teinte fondamentale roussâtre ou blanchâtre, presque entièrement dissimulée par de longues macules ou de larges taches brunes sur le devant du cou, le haut de la poitrine et les côtés du corps, plus apparente sur le ventre, quoique, là aussi, plus ou moins tachée ou barrée de brun ou de brun-roussâtre. Culottes brunes, variées ou barrées de roux ou

de blanchâtre; sous-caudales blanches, blanchâtres ou d'un roussâtre pâle, avec ou sans macules brunes. Cire et pieds jaunes; bec et ongles noirs; iris brun ou roux, parfois jaunâtre. — Les *femelles* ressemblent beaucoup aux mâles, à part une taille un peu plus forte.

Jeunes : Volontiers d'abord d'un brun un peu plus pâle et plus variés de roussâtre, en dessus, avec la teinte fondamentale claire généralement plus apparente, en dessous; puis, souvent d'un brun foncé, à légers reflets violâtres, en dessus, avec les faces inférieures brunes, flammées de blanc ou de blanchâtre; du reste, excessivement variables, tant dans l'intensité des couleurs que dans la distribution et l'extension des taches claires ou foncées.

A la naissance : Couverts d'un duvet blanc ou blanchâtre, teinté de cendré aux faces supérieures, avec une tache blanche à la nuque; la région des lorums et des yeux un peu rembrunie; bec noir; cire et pieds jaunes.

Variétés : On trouve, à tout âge, des individus très différents les uns des autres : les uns sont presque entièrement d'un brun noirâtre ou d'un brun roussâtre, avec quelques traces de blanc, de blanchâtre ou de roussâtre à la poitrine ou au ventre; les autres sont bruns en dessus et presque entièrement blancs en dessous; d'autres ont en outre la tête et le cou en grande partie blancs; d'autres encore sont plus ou moins blancs ou maculés de blanc en dessus, quelquefois avec la moitié de la queue blanche. Enfin, on en trouve aussi qui sont presque entièrement jaunâtres, ou parfois complètement blancs.

La Buse ordinaire est partout répandue en Suisse, durant la belle saison, et s'y reproduit communément, tant en plaine que dans la région montagneuse; mais elle ne se montre guère qu'en passage dans la région alpine, au-dessus de la limite de la grande végétation. Elle niche encore, en plus ou moins grand nombre, jusque dans les forêts élevées du Jura et dans quelques vallées supérieures des Alpes, à la Chaux-de-Fonds et dans la vallée d'Urseren, par exemple, parfois même jusqu'en H^te^ Engadine, à plus de 1800 mètres sur mer, grâce à l'altitude exceptionnelle qu'y atteignent les conifères. Les paires qui ont niché en montagne descendent vers la plaine, en automne, et beaucoup prennent alors la direction du sud, comme celles qui traversent la Suisse, venant de contrées plus septentrionales. Cependant, bon nombre d'individus passent l'hiver dans les parties relativement basses du pays. Voyageant par paires ou en petites sociétés, qui d'ordinaire passent en décrivant, l'aile

tendue, des cercles successifs dans les airs, elle nous arrive, selon les années et les localités, entre le milieu de février et la fin de mars, pour nous quitter, à part les hivernants, plus ou moins vite en septembre ou seulement en octobre.

Elle choisit, pour s'y reproduire, les localités boisées, de préférence les bois de haute futaie dans le voisinage des champs, des prairies ou des marais, où elle ira journellement chercher les petites proies nécessaires à l'entretien de sa progéniture, proies qu'elle prend le plus souvent à terre, pour les dépecer sur place ou les emporter dans ses serres, suivant les circonstances. Paresseuse et maladroite, elle est souvent, à cause de son inhabileté à se défendre, l'objet des agaceries et des poursuites d'autres oiseaux, des Corneilles en particulier. Elle se contente généralement, durant la belle saison, de petits mammifères, souris et campagnols surtout, de lézards, de grenouilles ou de jeunes oiseaux pris au nid, parfois même de vers, de larves ou de sauterelles; mais, quand les gelées viennent la priver de ce menu facile, ou dans les régions supérieures où elle trouve moins de petites proies à sa portée, elle devient plus carnassière et plus entreprenante, et s'attaquera alors assez souvent soit au gibier, aux lièvres ou aux gallinacés, soit aux petits oiseaux et aux volatiles de basse-cour.

J'ai vu moi-même, à l'époque du passage, au commencement de septembre, dans la vallée de Chamonix, sur le versant sud de la chaîne du Brevant, passablement au-dessus de la limite des forêts, deux Buses en chasse du petit Tétras *(T. tetrix)* qui exécutaient en planant des voltes répétées au ras du sol, sur les rhododendrons assez touffus en cet endroit. Elles cherchaient à découvrir quelque membre blotti, immobile et caché d'une famille dont je constatai la présence avec mon chien, après avoir longtemps surveillé le manège incessant de ces deux acharnées qui n'abandonnèrent la place qu'à mon approche.

La poursuite de plein vol n'étant pas son fort, on la voit le plus souvent en hiver, blottie, droite et immobile à l'affût sur un arbre, parfois tout près des maisons, ou dans les champs sur le sol, à la surface duquel elle sautille assez lestement.

C'est, d'ordinaire, dès la mi-mars ou au commencement d'avril que la Buse s'occupe des préparatifs de son aire qu'elle place volontiers au sommet ou dans les branches élevées d'un grand arbre, chêne, hêtre ou sapin, plus rarement dans les rochers; celle-ci, grande, assez plate et composée de branchages grossièrement enchevêtrés ou superposés, plus forts à l'extérieur, plus menus et couverts de ramilles à l'intérieur, est généralement occupée dans le courant

d'avril, parfois déjà à la fin de mars ou seulement en mai, selon les conditions. Dès cette époque et durant tout le temps de l'éducation des petits, qui quittent volontiers le nid fin juin ou en juillet, en plaine, on entend fréquemment le mâle faire retentir dans les airs son cri aigu, sorte de sifflement prolongé.

Les œufs, au nombre de 3 ou 4, sont d'un ovale assez court et obtus, faiblement rugueux, blanchâtres ou bleuâtres, parfois immaculés, le plus souvent ponctués et tachetés de gris et de brun ou de roux, tantôt irrégulièrement, tantôt vers l'un des pôles surtout; ils mesurent volontiers $0^m,052$—054 sur $0^m,041$—043.

La Buse ordinaire habite la plus grande partie de l'Europe, depuis la Méditerranée jusqu'en Skandinavie et en Finlande, ainsi que l'Asie Mineure et le nord de l'Afrique.

9. ? — 2 ? : BUSE DES DÉSERTS

Wüstenbussard — Pojana del deserto.

BUTEO DESERTORUM Daudin.

Très variable et souvent quasi-semblable à la précédente, bien que de taille volontiers un peu moindre, avec queue et doigts peut-être légèrement plus courts, et livrée généralement plus mélangée de roux, principalement aux culottes et à la queue. Cire et pieds jaunes.

Long. tot. $0^m,47$—54; aile pliée $0^m,36$—40; queue $0^m,195$—215; tarse $0^m,067$—073; médian avec ongle $0^m,044$—046, sans ongle $0^m,031$—033; bec, au front, $0^m,030$—034.

FALCO DESERTORUM *Daudin*, Ornith., II, p. 162, 1800.

BUTEO DESERTORUM *Vieillot*, Nouv. Dict., IV, p. 478, 1816. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 55, 1867. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 179, 1874. — BUTEO RUFIVENTER *Jerdon*, Ill. Ind. Ornith., pl. 27, 1847. — B. CIRTENSIS *Le Vaillant jun.*, Explor. d'Algérie, pl. 3, 1846. — B. TACHARDUS *Bonap.*, Consp. Av., I, p. 18, 1850. — B. MINOR *Heuglin*, Syst. Uebers., p. 5, 1856. — B. VULGARIS VAR. CAPENSIS *Pelzen*, Verh. zool.-bot. Gesell. Wien, 1862, p. 144.

La Buse des déserts ou Tacharde, brune et plus ou moins variée de roux en dessus, souvent rousse, parfois blanchâtre en dessous et plus ou moins tachée ou barrée de brun, varie à tous égards plus encore peut-être que notre Buse ordinaire et se rapproche

même parfois tellement de certaines variétés de celle-ci, qu'il est alors très difficile de l'en distinguer sûrement, surtout si l'on a affaire à un sujet de Buse ordinaire à doigts exceptionnellement un peu courts. Ses culottes, volontiers rousses, peuvent, en effet, être aussi brunes plus ou moins lavées ou barrées de roux, et sa queue, généralement plus ou moins étroitement barrée, la bande extrême d'ordinaire pas plus large que les voisines, peut-être aussi presque entièrement rousse et quasi-unicolore.

Elle habite l'Afrique, le sud-est de l'Europe et jusque dans la péninsule des Indes, de préférence semble-t-il dans les lieux découverts ou déserts, où elle fait, dit-on, une chasse active aux bandes de sauterelles. Elle s'est parfois montrée jusqu'en Allemagne, et, selon Vogel, de Zurich, qui la cite sous le nom de *Buteo tachardus* (Journ. für Ornith. de Cabanis, 1868, p. 329), un individu mâle de l'espèce aurait été tué, le 27 novembre 1867, près de Siebnen, dans le canton de Schwyz, sur les rives du lac de Zurich.

Cet individu, signalé par Vogel sous le nom de *Buteo tachardus*, synonyme de *Buteo desertorum*, a été déposé au Musée d'Hist. Nat. du Polytechnicum de Zurich, et je dois à l'obligeance du directeur de cet établissement, Prof. Mœsch, d'avoir pu l'examiner et le décrire ici brièvement.

Faces supérieures brunes; tête légèrement striée de roussâtre en dessus et variée de blanchâtre à l'occiput, avec les plumes de la nuque, du dos, du croupion, les sus-caudales, les scapulaires supérieures et les petites couvertures plus ou moins bordées de roux; les plumes plus longues des couvertures moyennes et grandes, ainsi que les scapulaires inférieures bordées de roussâtre pâle ou de blanc roussâtre; couvertures intérieures des ailes variées de blanc, de roussâtre et de brun; rémiges secondaires d'un brun plus sombre, finement frangées de grisâtre à l'extrémité et variées de roux et de blanc, avec quelques barres brunes, en arrière; rémiges primaires d'un brun noirâtre, en partie grises sur les barbes externes et en majeure partie parfaitement blanches sur les barbes internes en arrière de l'échancrure. Queue d'un brun nuancé de cendré roussâtre en dessus, blanchâtre un peu teintée de roussâtre en dessous; toutes les rectrices rousses vers le bout et terminées de roussâtre pâle, avec des barres transversales d'un brun plus sombre bien accentuées, dans la moitié extrême surtout, la barre inférieure n'étant pas plus large que l'avant-dernière; les rectrices médianes en partie rousses aussi sur les côtés vers le bas, les autres plus ou moins blanches sur les barbes internes. Joues roussâtres striées de brun. Gorge d'un roussâtre très pâle avec

quelques légers traits bruns. Faces inférieures roussâtres, avec de grandes taches brunes allongées sur le bas du cou, la poitrine et le haut des flancs, plutôt en forme de cœur sur le ventre; sous-caudales d'un roussâtre pâle, avec quelques macules brunes triangulaires sur les plumes latérales. Quelques grandes plumes du bas des flancs brunes, avec de larges taches arrondies blanches et roussâtres. Culottes brunes, ondées de roux, surtout en avant; haut du tarse varié de brun et de roux. Cire et pieds jaunes. La 6e rémige primaire n'est pas échancrée au bord externe et l'est à peine au bord interne. Le doigt médian gauche porte quatre semi-anneaux non divisés, en arrière de l'ongle, et le droit cinq.

Les mesures sur le sujet empaillé sont : Long. tot. 0m,51; aile pliée 0m,363; queue 0m,20; tarse 0m,070; médian avec ongle 0m,048, sans ongle 0m,0335; bec, au front, 0m,030.

Après avoir comparé le mâle de Siebnen ci-dessus décrit avec diverses variétés du *Buteo desertorum*, j'avoue que j'hésite à accepter sans point d'interrogation la détermination de Vogel et que, n'étaient la teinte rousse du bout de la queue et l'étroitesse relative de la dernière barre transversale de celle-ci, qui n'est pas un caractère spécifique bien constant, je me rangerais volontiers à l'opinion du directeur du Musée de Zurich qui ne veut voir dans ce sujet qu'une variété du *Buteo vulgaris*[1].

8. — Genre 4 : ARCHIBUSE

ARCHIBUTEO Brehm.

Bec plutôt petit, au plus demi-tête au front, assez crochu, avec narines subelliptiques, obliques, un peu en arrière du bord de la cire. Tarse entièrement emplumé, sauf sur la ligne médiane en arrière qui est finement réticulée, et

[1] Le Musée de Berne (coll. générale) possède un exemplaire du *Buteo vulgaris* du pays (signalé douteux) qui rappelle fort le sujet de Siebnen, avec beaucoup de tons roux-rougeâtres à la queue et les sous-caudales blanches.

Je possède aussi dans ma collection une Buse ordinaire, tuée à Genève en 1845, qui, avec passablement de tons roux à la queue et aux culottes, ferait transition entre celle taxée de *Tachardus* par Vogel et le *Buteo vulgaris* des auteurs.

médiocr. élevé, bien que notabl. plus long que le médian avec ongle (voy. fig. 9). *Doigts relat. courts, latéraux subégaux, médian un peu plus long. Corps médiocr. allongé. Plumage relat. doux ; culottes plutôt fortes. Quant au reste, assez semblable à Buteo.*



Fig. 9. Arch. lagopus.

Les Archibuses, avec des formes un peu moins trapues, ont des mœurs assez semblables à celles des Buses; cependant, elles recherchent d'ordinaire plus que celles-ci les terrains découverts. Leurs œufs rappellent aussi beaucoup ceux des précédentes.

Elles habitent principalement les régions septentrionales d'Europe, d'Amérique et d'Asie, d'où elles viennent, durant leurs migrations annuelles, se montrer plus ou moins vers le sud, dans ces différents continents. Une seule espèce en Suisse et en Europe.

10. — 1 : BUSE PATTUE

Rauhfussbussard — Falco calzato.

ARCHIBUTEO LAGOPUS Brünn.

Tarse médiocr. élevé, presque d'un tiers plus long que le médian avec ongle, et emplumé jusque sur la base des doigts en avant (voy. fig. 9). *1re rémige atteignant entre 7e et 8e ; 4e gén. la plus longue. Queue subarrondie, dépassant très légèr. le bout de l'aile, avec rectrices larges et arrondies. Dos et flancs bruns; dessus de la tête, gorge et poitrine blancs ou d'un blanc jaunâtre et plus ou moins rayés de brun ; ventre gén. brun ou noirâtre. Queue en bonne partie blanche, avec une très large bande d'un brun noirâtre vers le bout. Doigts jaunes.*

Long. tot. 0m,55—66 (0m,69) ; aile pliée 0m,41—47 ; queue 0m,22—25 ; tarse 0m,064—069 ; médian avec ongle 0m,045—049, sans ongle 0m,033—037 ; bec, au front, 0m,029—032.

Falco lagopus *Brünnick,* Ornith. bor., p. 4, 1764. *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 260, 1788. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 14, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 65, 1820. *Steinmüller,* Alpina, I, p. 436, 1821. *Savi,* Orn. tosc., I, p. 33, 1827. — F. sclavonicus *Latham,* Index ornith., p. 26, 1790. — F. pennatus, F. plumipes *Daudin,* Ornith., II, p. 156 et 163, 1800.

Buteo lagopus *Vieillot*, Nouv. Dict., IV, p. 482, 1816. *Schinz*, Fauna helv., p. 49, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 133, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 66, 1865. *Saunders*, Ill. Man. Brit. Birds, p. 313, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 492, Taf. 24, Fig. 4, 1891.

Archibuteo lagopus *Brehm*, Isis, 1828, p. 1269. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 59, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 5, Fig. 9, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 10, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 196, 1874. *Collin*, Skand. Fugle, p. 27, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 149, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 244, 1886. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 7, 1891. — A. planiceps, A. alticeps *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 40 et 41, 1831.

Accipiter lagopus *Pallas*, Zoogr., I, p. 360, 1811.

Butaëtes buteo *Lesson*, Traité Ornith., p. 83, 1831. — But. lagopus *Bonap.*, Birds of Eur., p. 3, 1838.

Noms vulg.: S. F.: *Buse blanche*, Genève ; *Motzes*, St-Maurice. — S. A.: *Moosweih, Hühnerdieb.*

Adultes, mâle et femelle : Tête et nuque blanches ou d'un blanc jaunâtre, plus ou moins rayées de brun, avec sourcil d'un brun noirâtre plus ou moins accusé. Dessus du corps et haut de l'aile d'un brun tirant plus ou moins sur le noirâtre, avec bordures des plumes plus ou moins larges, blanchâtres ou roussâtres, formant parfois comme des taches sur la nuque et les couv. sup. de l'aile ; sus-caudales blanches, tachées de brun noirâtre. Rémiges d'un brun noirâtre, plus ou moins variées ou barrées de blanc sur les barbes internes, les primaires en arrière seulement. Queue en majeure partie blanche ou d'un blanc par places légèrement nuancé de roussâtre, et plus ou moins variée ou barrée de gris et de brun sur le tiers extrême des rectrices médianes, volontiers un peu plus haut sur les latérales, avec une large bande terminale transversale noirâtre. Gorge, devant du cou et poitrine blanchâtres ou d'un blanc jaunâtre, avec des raies longitud. d'un brun noirâtre, assez larges sur la poitrine. Flancs et région crurale bruns. Culottes et plumes du tarse blanchâtres ou d'un roussâtre pâle, variées de grisâtre, avec taches ou barres brunes ou noirâtres. Ventre blanchâtre ou roussâtre pâle et plus ou moins varié de brun vers le haut, presque entièrement brun ou noirâtre au milieu et dans le bas. Sous-caudales blanches ou d'un blanc jaunâtre. Bec et ongles noirâtres ; cire et doigts jaunes ; iris brun clair ou noisette. — La *femelle*, plus grande que le mâle, est généralement plus pâle et plus variée de blanc, avec moins de teintes rousses.

Jeunes : Assez semblables aux adultes, bien que volontiers plus teintés ou variés de brun, avec la moitié extrême de la queue brune, étroitement terminée de blanchâtre et sans bande transversale bien accusée.

A la naissance : Couverts d'un assez long duvet blanc, très légèrement teinté de cendré sur les faces dorsales, le ventre et le tour des yeux; le tarse couvert, sauf derrière, d'un duvet ras; cire et pieds jaunes; iris gris.

Variétés : On trouve des individus tantôt beaucoup plus blancs, tantôt plus généralement mâchurés de brun que la moyenne; les taches sont aussi plus ou moins brunes, d'un brun roux ou noires; quelques-uns ont un large plastron blanc quasi-immaculé; d'autres ont toutes les faces inférieures blanches ou d'un blanc roussâtre, variées de brun; d'autres encore ont le ventre entièrement noir; la queue, enfin, est plus ou moins blanche, avec une bande noire plus ou moins accusée.

La Buse pattue ou Archibuse n'est généralement qu'hôte d'hiver assez rare dans le pays. Elle nous arrive d'ordinaire en décembre, pour repartir en mars, le plus souvent isolément, rarement en petites sociétés, comme près de Winterthour en 1821 et près de Zurich en 1879-80. On l'a observée, plus ou moins régulièrement et surtout dans les hivers les plus rigoureux, aussi bien sur divers points de la plaine suisse, particulièrement dans les contrées sous-jurassiennes de Genève, Yverdon, Neuchâtel et Bienne, qu'au nord ou au nord-est près de Bâle, de Zurich et de Constance, et dans la vallée du Rhin à l'est, ou encore dans le Bas-Valais au sud-ouest et dans le Tessin au sud. Bien qu'on l'ait signalée aussi près de Lucerne et de Sarnen, plus au centre, elle semble fuir plutôt le voisinage des Alpes, et rechercher de préférence les régions inférieures et bien découvertes, dans le bas pays. Elle aurait exceptionnellement niché une fois ou deux au mont Salève, près de Genève, ainsi que dans le bas de la vallée du Rhône, du côté d'Yvorne et de Martigny, et aussi, paraît-il, dans les environs de Constance.

On la rencontre rarement dans les forêts, mais le plus souvent sur la lisière des bois, dans les prés, les marais, les broussailles ou les champs, cherchant tour à tour des campagnols, des batraciens ou des oiseaux, à l'occasion des lièvres, des canards ou des perdrix. Elle est d'un naturel un peu plus sauvage que la Buse ordinaire.

Son aire, bâtie de branchages, sur les arbres ou dans les rochers, reçoit annuellement trois ou quatre, parfois cinq œufs d'un ovale court, médiocrement rugueux, blanchâtres, bleuâtres ou parfois légèrement jaunâtres, avec quelques taches éparses plus ou moins grandes, brunes, roussâtres ou vineuses, et mesurant d'ordinaire $0^m,054—057$ sur $0^m,041—045$.

Cette espèce a son principal habitat en Sibérie et en Laponie;

cependant, elle se reproduit aussi dans la Russie septentrionale, en Norvège et dans le nord de l'Ecosse, ne se montrant guère, sauf de rares exceptions, que durant la mauvaise saison, dans l'Europe centrale, même jusque dans le nord de l'Italie.

9. — Genre 5 : CIRCAÈTE

CIRCAËTUS Vieillot.

Bec environ moitié de la tête, au front, et assez profondément fendu, robuste, assez haut, très crochu, avec arête arrondie et bords presque droits. Narines elliptiques, quasi-verticales, un peu en arrière du bord de la cire qui est plutôt courte. Lorums pourvus de longs poils rayonnants, couvrant les côtés de la cire. Tarse assez élevé, beaucoup plus long que le médian avec ongle, en majeure partie réticulé, emplumé en avant près de l'articulation sup. Doigts relativement courts et réticulés, scutellés en dessus près du bout seulement; les latéraux quasi-égaux, l'externe assez mobile, quoique toujours un peu relié au médian. Ongles plutôt courts et médiocrement courbés; le médian un peu creusé en dessous, avec gouttière latérale externe. Ailes grandes, assez larges et subobtuses; 3e ou 4e rémige la plus longue; les 2e à 6e généralement échancrées au bord externe; distance entre les rémiges secondaires et le bout des primaires environ 1/5 de l'aile pliée. Queue moyenne, quasi-carrée, dépassant un peu le bout des ailes. Culottes moyennes. Corps robuste. Tête grosse et large, à plumes assez larges mais pointues. Yeux relat. grands, entourés d'une légère bordure duveteuse.

Les Circaètes, robustes et d'assez grande taille, avec une tête large et de grands yeux, ont des allures assez semblables à celles des Buses, le même vol et à peu près la même alimentation, bien qu'ils recherchent plus que celles-ci les reptiles, surtout les orvets et les serpents. Ils nichent sur les arbres ou dans les rochers. Leurs œufs, en nombre très réduit (1 ou 2), sont relative-

ment très gros, un peu grenus, généralement immaculés et azurés par transparence.

Ils sont propres surtout aux régions tempérées ou méridionales et généralement migrateurs.

Des quelques espèces connues d'Europe, d'Asie ou du nord de l'Afrique, une seule figure en Suisse et en Europe.

11. — 1: JEAN-LE-BLANC

Schlangenadler — Biancone.

CIRCAËTUS GALLICUS Gmelin.

Tarse plutôt étroit, emplumé à peu près au quart en avant et de $^1/_4$ environ plus long que le médian avec ongle, soit presque égal à deux fois le bec, au front. Ailes demeurant légèrement en arrière du bout de la queue; 1re rémige plus courte que la 7e; 4e la plus longue ou à peu près égale à la 3e. Queue quasi-carrée, à rectrices largement arrondies. Plumes de la gorge effilées. Tête blanche, plus ou moins rayée de brun; dos d'un brun cendré; faces inférieures blanches flammées de brun; queue brunâtre, avec de larges bandes transversales d'un brun noirâtre, généralement trois. Cire et pieds bleuâtres.

Long. tot. 0m,65—72; aile pliée 0m,53—56; queue 0m,27—30; tarse 0m,080—086; médian avec ongle 0m,061—067, sans ongle 0m,047—052; bec, au front, 0m,042—044.

AQUILA PYGARGUS *Brisson*, Ornith., I, p. 127, 1760. — A. LEUCAMPHOMMA *Borkhausen*, Teusch. Ornith., Heft 9, 1800—1812. — A. BRACHYDACTYLA *Meyer u. Wolf*, Taschenb., I, p. 21, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 9, 1815. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 429 (2e), 1821. *Schinz*, Fauna helv., p. 48, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 108, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 52, 1865. — A. GALLICA *de Selys*, Faune belge, p. 53, 1842.

FALCO GALLICUS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 259, 1788. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 27, 1827. — F. LEUCOPSIS *Bechstein*, Naturg. Deutschl., II, p. 572, 1801. — F. BRACHYDACTYLUS *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 46, 1820.

ACCIPITER HYPOLEUCUS *Pallas*, Zoogr., I, p. 354, 1811.

CIRCAËTUS GALLICUS *Vieillot*, Nouv. Dict., V, p. 137, 1817. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 50, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 6, Fig, 6, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 10, 1872. *Sharpe*, Cat. B., Brit. Mus., I, p. 280, 1874. *Collin*, Skand. Fugle, p. 19, 1875-77. *Giglioli*, Avifauna ital.

p. 235, 1886. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd. p. 487, Taf. 21, Fig. 5, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 13, 1891. — C. BRACHYDACTYLUS *Sykes,* Proceed. Zool. Soc., 1832, p. 78. — C. LEUCOPSIS, C. ANGUIUM, *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 36 et 37, 1831. — C. ORIENTALIS *A. Brehm,* Naumania, 1855, p. 268.

NOMS VULGAIRES : S. F. : *Jean-le-Blanc,* Genève ; *Aigle grise,* Salève (Savoie). — S. A. : *Schlangenadler.*

Mâle adulte : Tête, gorge et devant du cou blancs, avec une raie longitud. brune plus ou moins apparente au centre de la majorité des plumes, quelques poils noirs sur les joues et souvent un léger sourcil noirâtre. (De vieux mâles ont parfois la tête presque entièrement blanche). Nuque, dos, croupion, sus-caudales et couvertures alaires d'un cendré brun, plus clair sur le bord des plumes. Rémiges secondaires d'un brun foncé, primaires noirâtres. Queue d'un brun grisâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec trois larges bandes transversales d'un brun noirâtre. Faces inférieures blanches, avec des raies ou des macules longitudinales brunes sur le devant du cou et la poitrine, ainsi que des barres ou des taches transversales sur le ventre et les flancs. Cire et pieds bleuâtres ; bec couleur de corne ; iris jaune.

Femelle adulte : Légèrement plus grande, avec la tête moins blanche et les faces inférieures plus variées de brun.

Jeunes de l'année : Bruns sur la tête et les faces dorsales ; d'un brun roussâtre au cou et à la poitrine, avec ou sans macules d'un brun plus foncé ; le ventre, les jambes et les sous-caudales plus tachés ou barrés de brun. — Dans la *seconde année :* le brun roussâtre de la poitrine s'efface de plus en plus, les faces supérieures s'éclaircissent et le blanc prend plus d'extension sur les faces inférieures.

A la naissance : Couverts d'un duvet blanc, avec cire et pieds d'un gris plombé pâle et iris noisette clair.

Le Jean-le-Blanc n'est pas rare, durant la belle saison, dans la Suisse occidentale et dans la vallée du Rhône où il se reproduit régulièrement, tant au Salève près de Genève et dans le Valais jusqu'aux environs de Sion, que dans les forêts du Jura vaudois et neuchâtelois ; il n'a fait par contre que de rares et courtes apparitions dans le reste du pays, comme près de Bâle et de Porrentruy, au nord, par exemple, à l'est dans la vallée du Rhin et dans le Tessin au sud. Bien qu'on le rencontre parfois jusqu'à la limite supérieure des forêts, dans le Jura et en Valais, il ne

séjourne pas volontiers dans nos Alpes et ne se montre guère qu'en passage dans les contrées centrales ou subalpines, comme près d'Interlaken, de Lucerne, de Glaris, de St-Gall ou de Coire, où on l'a de temps à autre observé.

Il arrive au Salève, plus ou moins tôt ou tard, selon les années, entre la fin de février et la fin de mars, pour repartir généralement plus ou moins vite en octobre, parfois déjà en septembre. La rencontre de cet oiseau en hiver dans le pays est tout à fait exceptionnelle; on en cite cependant deux cas dans la Suisse occidentale, l'un non loin de Genève, l'autre près d'Yverdon.

Le Jean-le-Blanc s'établit, suivant les localités, dans des rochers hérissés de buissons, dans les forêts ou dans les bois avoisinant des champs, des prés ou des marais. Il donne surtout la chasse aux reptiles, serpents, orvets et lézards, ou aux grenouilles ; toutefois, il s'attaque aussi aux souris et parfois aux oiseaux, certains l'accusent même de prendre une poule de temps à autre ; cependant c'est, quoi qu'il en soit, le plus inoffensif de nos grands Falconidés. Son vol est un peu lourd, comme celui des Buses, et il décrit volontiers, en planant comme elles, de grandes voltes dans les airs; comme elles aussi, il demeure souvent longtemps perché à l'affût sur le même rocher ou le même arbre, et fait entendre de temps en temps une sorte de sifflement aigu.

Son aire, établie tantôt au sommet d'un grand arbre, chêne ou sapin, tantôt sur un buisson ou petit sapin rabougri, contre une paroi de rocher, est généralement composée d'un amas de branches de différentes grosseurs plus ou moins enchevêtrées, au centre duquel se trouve une légère dépression garnie de brindilles que l'oiseau coupe lui-même avec son bec aux arbres ou buissons du voisinage. C'est sur cette couche que la femelle dépose, en avril ou au commencement de mai, un œuf généralement unique. M. A. Vaucher, de Genève, qui a observé et déniché plusieurs fois le Jean-le-Blanc au Salève, m'assure qu'il n'a jamais trouvé qu'un seul œuf dans le nid ou un seul petit[1], et qu'il a toujours vu les parents apporter des orvets à ce dernier.

Cet œuf, relativement très gros, ovale à bouts obtus et un peu rugueux, est d'un blanc sale ou légèrement bleuâtre, généralement sans taches; il mesure d'ordinaire $0^m,074—076$ sur $0^m,059—060$.

L'espèce habite les régions moyennes et surtout méridionales ou orientales de l'Europe, ainsi que la péninsule des Indes et le nord de l'Afrique. Quelques apparitions dans des régions plus septentrionales peuvent être considérées comme tout à fait accidentelles.

[1] *Bailly* a fait la même observation.

Sous-Famille III, des AQUILIENS

AQUILINÆ

Bec fort, profondément fendu, presque droit à la base, plus ou moins comprimé, très crochu et aigu en avant, avec bords plus ou moins festonnés et cire plus ou moins poilue sur les côtés. Tarse plus court que la jambe, d'ordinaire plus long que le doigt médian et plus ou moins emplumé. Doigts robustes, à fortes pelotes sous-articulaires; l'externe généralement relié au médian par une membrane basilaire, non réversible; ongles forts et crochus. Ailes grandes, assez larges et plus ou moins obtuses. Queue moyenne. (Voy. fig. 10 à 14).

Les Aquiliens, la plupart de grande taille, avec un corps robuste, des jambes assez longues, mais solides, un bec fort, des serres puissantes et une vue perçante, sont généralement d'admirables voiliers, chasseurs ou pêcheurs. A la fois très audacieux et très forts, ils ne craignent pas de s'attaquer souvent à des animaux de grande taille, et emportent parfois dans leurs serres des proies d'un poids relativement énorme. Leur port est généralement droit et fier, et ils exécutent volontiers, en planant dans les airs, des voltes majestueuses, souvent jusqu'à de très grandes hauteurs. Ils sont, selon les cas, plus ou moins migrateurs ou sédentaires.

On en compte de nombreux genres dans les diverses parties du globe ; deux seulement, plus ou moins subdivisés, ont des représentants en Europe et en Suisse.

10. — Genre 6 : AIGLE

AQUILA Brisson ex Gessner.

Bec fort, généralement un peu plus long que demi-tête, au front, et comprimé en avant, avec feston généralement assez accusé. Narines grandes, un peu en arrière du bord

de la cire, subarrondies, ou ovales et obliques. Lorums couverts de poils rayonnants assez longs. Tarses de toutes parts entièrement emplumés et généralement un peu plus longs que le médian avec ongle. (Voy. fig. 10, 11, 12 et 13). *Doigts robustes, plus ou moins épais, en grande partie réticulés, avec quelques semi-anneaux, vers le bout seulement; ongles creusés en-dessous. Ailes grandes et subobtuses; 3e à 5e rémiges les plus longues, 1re mesurant général. entre 7e et 8e, les 5 à 7 premières généralem. échancrées au bord interne; distance entre rémiges second. et bout de primaires notablement plus grande que le tarse. Queue moyenne, quasi-carrée ou un peu arrondie, à rectrices assez larges, atteignant le bout des ailes ou le dépassant un peu. Culottes constantes, plus ou moins fortes. Corps robuste. Tête aplatie, relat. étroite en avant, avec yeux bien couverts. Plumes du derrière de la tête et du cou lancéolées et légèrem. allongées, mais pas de véritable huppe.*

Les Aigles sont généralement des oiseaux robustes, puissants sur l'aile et très fortement armés. En majorité de grande taille, surtout carnivores et très courageux, ils comptent parmi les plus redoutables rapaces. Les grandes espèces s'attaquent de préférence aux mammifères, même de forte taille, ou aux volatiles, gallinacés entre autres ; les plus petites prennent des vertébrés de moindres dimensions, des souris, des oiseaux ou des reptiles, au besoin de gros insectes.



Fig. 10. Aquila fulva, pied gauche.

Ils vivent et se reproduisent de préférence dans les régions accidentées des hautes montagnes ou dans les grandes forêts, et sont, selon les cas, plus ou moins sédentaires ou migrateurs.

La femelle, passablement plus grande que le mâle, porte d'ordinaire une livrée assez semblable à celle de son époux. Les jeunes varient beaucoup, quant aux longueurs comparées des ailes et de la queue en particulier.

Leurs œufs, souvent au nombre de deux, rarement de trois, sont d'un ovale généralem. court, obtus ou ventrus, et plutôt petits, bien que volontiers de grosseurs différentes dans un même nid[1] ;

[1] La différence de grosseur des deux œufs, chez les Aigles, est peut-être en

la coquille assez épaisse et assez unie, ou un peu grenue, est azurée, d'un vert bleuâtre plus ou moins pâle par transparence, parfois immaculée, ordinairement avec des taches plus ou moins profondes et plus ou moins nombreuses, grisâtres, rousses ou brunes.

L'ancien genre *Aquila,* assez riche en espèces et plus ou moins répandu dans les différents continents, a été successivement démembré par divers auteurs qui ont établi à ses dépens plusieurs genres, dont certains paraissent mériter tout au plus le titre de sous-genres. Trois de ces derniers comptent des représentants en Europe, les sous-genres *Aquila* Brisson, *Hieraëtus* Kaup et *Nisaëtus* Hodgson. Bien que le premier nous appartienne seul réellement, je serai obligé de dire plus bas quelques mots des deux autres, pour donner satisfaction à quelques citations au sujet desquelles il est difficile de se prononcer, faute de données suffisantes.

Sous-Genre 1 : AIGLE proprement dit.

AQUILA Brisson.

Bec plus long que moitié de la tête, au front. Tarse moyen ou assez long, plus ou moins robuste; doigt médian un peu plus long que les latéraux. Ailes atteignant ou à peu près le bout de la queue; les six premières rémiges généralement échancrées au bord interne. Culottes fortes ou assez fortes. Formes plus ou moins massives ou subélancées. Taille généralement grande ou assez grande.

Nombreuses espèces en Europe, en Afrique, en Asie et dans le nord de l'Amérique, dont six, comprenant plusieurs races ou sous-espèces locales, sont plus ou moins répandues ou accidentelles en Europe. Ce sont : 1° AQUILA FULVA *Linn.* d'Europe, d'Asie et du nord de l'Amérique ; 2° AQUILA IMPERIALIS *Bechst.* d'Europe orientale, d'Asie et du nord de l'Afrique (*Aq. Mogilnik* Gmel. *in part. Heliaca* Savig. et probablement *Adalberti* Br., races locales) ;

relation directe avec les tailles différentes des deux sexes. Quelques observations de *Vian* (Rev. et Mag. de Zoolog. 1869, p. 315) paraissent appuyer cette hypothèse, au moins pour ce qui est de l'*A. nævia.* Bailly (l. c.) attribue au fait que les deux œufs de l'*A. fulva* sont pondus à quelques jours d'intervalle, les tailles souvent si différentes, au moins dans les premiers temps, des deux aiglons dans un même nid.

3° AQUILA CLANGA *Pallas*, d'Asie et d'Europe orientale (à rapprocher probablement de *Aq. orientalis* Cab. et, en partie, de *Mogilnik*) ; 4° AQUILA NÆVIOÏDES *Cuv.* d'Afrique et d'Asie méridionale, se montrant sur les confins asiatiques de l'Europe et dans le sud de l'Espagne (égal *Aq. rapax* Temm. et voisin du *Clanga* de Pallas dont il n'est peut-être qu'une sous-espèce géographique) ; 5° AQUILA NÆVIA *Gmel.* d'Europe et d'Asie, relativement rare dans le nord de l'Afrique (à rapprocher de *Clanga*, non de Pallas, mais de divers auteurs) ; 6° AQUILA WALBERGII *Sund.* qui paraît voisin de *Nævia*, mais que je connais peu, et qui, d'Afrique, a fait quelques rares apparitions dans le sud de l'Italie.

L'espèce sous le n° 2 est douteuse pour nous, ou au moins tout à fait accidentelle. Celle sous n° 3 a été citée à tort, je crois, en Suisse, l'Aigle qui y a été signalé sous le nom de *Clanga* n'étant pas celui de Pallas ; enfin, les n°s 4 et 6 nous font complètement défaut.

12. — 1. AIGLE FAUVE

Steinadler — Aquila reale.

AQUILA FULVA Linné.

Bec haut, très fortement convexe et crochu en avant, avec cire bien plus longue que large, en dessus ; narines subarrondies ou ovales et légèrement obliques (voy. fig. 11). *Doigt médian, avec ongle, quasi-égal au tarse*[1] *; ongles très forts et très courbés. Ailes pliées ne couvrant pas tout à fait la queue ; distance entre rémiges secondaires et bout des primaires mesurant environ moitié de la queue ; rémiges d'ordinaire échancrées de la 2e à la 6e, au bord externe. Queue assez longue et légèrement arrondie, plus ou moins blanche ou grise à la base ; manteau brun ; plumes effilées de l'occiput et de la nuque d'un brun roussâtre ou d'un roux jaunâtre, chez ad. ; scapulaires général. brunes. — Jeunes général. plus foncés.*

Long. tot. 0^m^,88—95 ♂—1^m^,00—1^m^,08 (1^m^,15) ♀, *ad. ; aile pliée*

[1] Le médian porte d'ordinaire deux ou trois semi-anneaux non divisés, en arrière de l'ongle. Ce chiffre qui devrait, selon certains auteurs, servir à différencier l'Aigle fauve de l'Aigle impérial chez lequel ce doigt compte volontiers jusqu'à 5 semi-anneaux, me semble assez variable dans les deux espèces et pouvoir être difficilement invoqué comme caractère différentiel.

0m,60—70; queue 0m,31—38; tarse 0m,090—105; médian avec ongle 0m,089—105, sans ongle 0m,063—080; bec, au front, 0m,055—062, à la commissure, 0m,062—069.

Falco fulvus, F. chrysaëtos *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12. I, p. 125, 1766. — F. melanaëtos, F. canadensis, F. niger *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 254, 256 et 259, 1788. — F. aquila *Daudin*, Ornith., II, p. 47, 1800. — F. regalis *Temminck*, Man., éd. 1, p. 10, 1815 et F. fulvus, Man. Ornith., I, p. 38, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 20, 1827. — F. imperialis *Crespon*, Faune mérid., I, p. 131, 1844.

Aquila aquila, A. aurea, A. nigra *Brisson*, Ornith., I, p. 419, 431 et 434, 1760. — A. fulva *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 82, 1809. *Meyer u. Wolf*, Taschenb., I, p. 14. 1810. *Meisner u. Sch.* Vögel der Schweiz, p. 5, 1815. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 431, 1821. *Schinz*, Fauna helv., p. 47, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 86, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 47, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 20, 1867. *Collin*, Skand. Fugle, p. 9, 1875-77. — A. nobilis *Pallas*, Zoogr., I, p. 338, 1811. — A. chrysaëtus *Leisler*, Wett. Ann., 1809, I, p. 143. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 23. 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 7, Fig. 1, 2 et 3, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 5, 1872. *Sharpe* Cat. B. Brit. Mus., I, p. 235, 1874. *Mela*, Vert. fennica, p. 145, 1882. *Giglioli*, Avifauna Ital., p. 236, 1886. *Saunders*, Ill. Man. Brit., Birds, p. 317, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd. p. 469, Taf. 20, Fig. 5, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 9, 1891. — A. melanaëtos, A. chrysaëtos. *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 20 et 21, 1831. — A. regia *Lesson*, Ornith., p. 36, 1831. — A. Barthelemyi *Jaubert*, Rev. et Mag. zool., 1852, p. 545. — A. fuscicapilla *Brehm*, Naumania, 1855, p. 267.

Noms vulgaires : S.F. : *Aigle royal, Aigle doré. Grand-Aigle*, Vaud, Genève. *Ale*, St-Maurice. — S. A : *Adler, Steinadler, Goldadler, Gyr*, Glaris ; *Egle*, Saanen ; *Steingyr*, Coire. *Evla*, Vrin (Grisons) ; *Eivla*, Sils (Engadine). — S. I. : *Aquila, Aquil*, Lugano ; *Aigola*, Locarno.

Mâle et femelle vieux : Dessus de la tête, joues plus ou moins, derrière et côtés du cou d'un roux fauve, dit doré, généralement avec fines stries brunes sur les baguettes des plumes ; faces dorsales, y compris couvertures grandes et moyennes, d'un brun foncé (les scapulaires et les sus-caudales parfois légèrement variées de gris ou de blanc) ; poignet roux ou roussâtre. Rémiges secondaires et primaires d'un brun noirâtre ou presque noires, ainsi que les couvertures antérieures ; les secondaires postérieures plus ou moins variées de gris ou de blanc en arrière, sur les barbes internes.



Fig. 11. Aquila fulva.

Rectrices noirâtres, généralement avec deux ou trois bandes transversales irrégulières grises ou blanches, vers le milieu. Gorge d'un brun foncé; le devant du cou parfois nuancé de roux. Faces inférieures brunes ou brunes un peu variées de roux; sous-caudales rousses, d'un blanc roussâtre ou variées de brun et de roux, avec quelques macules blanches. Jambes et culottes d'un brun foncé, les premières volontiers rousses en avant ou en dedans. Tarse brun, roux ou gris roussâtre. Cire et doigts jaunes; bec brun de corne; ongles noirs; iris brun-roux. — *Femelle* notablement plus grande que le mâle.

Adultes de 3e année : Plumage d'un brun par places plus ou moins sombre et généralement plus ou moins varié de roussâtre sur la tête et le cou. Rémiges, sauf les plus grandes, en majeure partie blanches sur les barbes internes. Queue blanche et plus ou moins variée de gris dans sa moitié basilaire.

Jeunes de l'année : Faces supérieures et inférieures d'un brun noirâtre, les inférieures souvent un peu variées de blanc. Queue aux deux tiers blanche. Tarses roussâtres ou d'un blanc roussâtre ondulé. Bec relativement moins long et moins crochu. Cette livrée des jeunes, plus foncée que celle des adultes, différencie à première vue les jeunes du *Fulva* de ceux de l'*Imperialis,* chez lesquels la première livrée est au contraire beaucoup plus pâle que celle des adultes.

A la naissance : Couverts d'un duvet blanc, légèrement lavé de fauve sur le vertex et le dos. Tarses vêtus déjà jusqu'à la base des doigts. Cire et doigts jaunes.

Variétés : On a longtemps distingué sous les noms d'Aigle fauve *(A. fulva)* et d'Aigle doré *(A. chrysaëtos)* des individus plus ou moins sombres ou variés de roux; mais les caractères morphologiques, tirés surtout du bec, qui devraient corroborer ces différences de livrée paraissent dépendre de l'âge principalement. La présence assez fréquente de quelques plumes blanches aux scapulaires chez des Aigles fauves ou royaux de la chaîne de Ste-Victoire, dans le Midi de la France, a permis au Dr Jaubert (l. c.) de créer, à tort, une espèce censément nouvelle sous le nom d'*A. Barthelemyi.* Les narines, sans prendre une forme véritablement elliptique allongée, sont, selon les sujets, plus ou moins ovales ou arrondies. Enfin, quoique le nombre de trois semi-anneaux non divisés à l'avant du doigt médian soit le plus fréquent dans l'espèce, on en trouve aussi quelquefois quatre et même cinq chez des individus en tout semblables aux autres, même avec des narines subarrondies.

L'Aigle fauve, dit royal, est, après le Lämmergeier, le plus grand de nos rapaces sédentaires, car il mesure plus de deux mètres d'envergure, parfois jusqu'à $2^{m},35$, et il est en même temps le plus robuste et le plus audacieux des forbans ailés de nos montagnes. Bien que moins commun qu'autrefois, il n'est pas rare encore dans toute la chaîne des Alpes, depuis la Savoie et le Valais, au sud-ouest, jusqu'au sommités appenzelloises qui dominent la vallée du Rhin, au nord-est, ainsi qu'aux Grisons et en Engadine, à l'est, et dans le Tessin, au sud. Ce n'est qu'exceptionnellement et généralement en hiver qu'il vient se montrer dans la plaine suisse et parfois jusque dans le Jura, d'où il paraît avoir maintenant disparu, bien qu'il y nichât encore çà et là il y a quelque 40 ou 45 ans, comme au-dessus de Wiedlisbach, non loin de Soleure, à la montagne de Bonlieu, entre Morez et les Rousses, à la Roche-Blanche, près de St-Claude, et à la Roche-à-l'Aigle, sur la dent de Vaulion.

Chaque paire occupant d'ordinaire un assez grand terrain de chasse, la répartition de cette espèce est, il est vrai, plus clairsemée que celle d'autres plus sociables ; cependant, cet oiseau explorant journellement un grand pays, on le voit assez souvent pour qu'il puisse paraître relativement assez commun, au moins dans les contrées les plus escarpées de la région alpine.

On le rencontre, durant la belle saison, dans le voisinage des gorges abruptes ou des grands rochers, depuis la limite des forêts, en temps de nichée parfois un peu plus bas, et jusqu'à de grandes hauteurs dans la région des neiges éternelles ; mais il descend en hiver dans la région montagneuse et dans les forêts des vallées subalpines, exceptionnellement même jusqu'en plaine, comme je l'ai dit, par les froids les plus rigoureux.

Son vol, puissant et majestueux, est le plus souvent planant. On peut le voir fort longtemps les ailes tendues, immobiles, soit filant rapidement droit devant lui, soit tournant lentement en larges voltes, souvent jusqu'à d'immenses hauteurs, parfois même par dessus les sommités les plus élevées. Il ne bat guère des ailes que pour prendre un élan ou pour changer de direction. Doué d'une vue perçante et d'une ouïe excellente, il distingue à de très grandes distances les animaux, mammifères ou volatiles, qu'il convoite et, lorsqu'il a découvert quelque proie, il s'en rapproche peu à peu en décrivant des courbes de plus en plus serrées, pour, tout d'un coup, se précipiter obliquement sur elle et, avec la rapidité de l'éclair, l'empoigner de ses puissantes serres, en la couvrant de ses ailes. Son port au repos est droit et fier ; il progresse sur le sol par bonds plus ou moins grands.

Sa voix, toujours assez stridente, exprime, suivant les circonstances, des syllabes ou des mots différents : en chasse, il fait entendre au loin dans les airs des cris aigus plus ou moins soutenus, qu'on a traduits tantôt par *pfuuue* ou *pfuluf,* tantôt par *hiæ-hiæ;* au moment de saisir sa proie, il prononce brusquement *kik-kak-kak,* enfin, sous l'impression de la crainte ou de la fureur, il crierait *kirikiriki* selon Steinmüller.

La plupart des animaux à sang chaud, sauvages ou domestiques, des régions alpine et montagneuse supérieure lui payent annuellement un large tribut. Il s'adresse, en effet, suivant les conditions et les circonstances, tour à tour aux jeunes chamois, aux agneaux, aux chevreaux, aux marmottes, aux renards, aux blaireaux, aux lièvres, aux écureuils, aux tétras, aux perdrix, etc., qu'il enlève généralement dans ses serres pour aller les dévorer en lieu sûr. Il s'attaque même parfois à des bêtes adultes de forte taille, chamois, chèvres ou moutons, et alors les deux individus de la paire se prêtent volontiers leur concours, pour bousculer, étourdir et blesser l'animal qu'ils ne peuvent emporter. Bien que ne pesant d'ordinaire lui-même pas plus de 4 à 6 kilos, exceptionnellement sept ou huit, il enlève souvent, grâce à la puissance de ses ailes, des animaux qui pèsent près de deux fois plus que lui. Tschudi (Alpenwelt) raconte même qu'un grand Aigle enleva au Säntisstock un bouc de 60 livres, mais qu'il le laissa bientôt tomber. Il arrive souvent qu'il lâche en route les proies un peu volumineuses, et il est difficile de dire si c'est, suivant le cas, par suite de fatigue, sous l'empire de quelque effroi subit ou, comme le suppose Bailly (Ornith. de Savoie), pour assommer plus vite une bête qu'il aurait de la peine à maîtriser.

On a souvent parlé d'enlèvements d'enfants opérés par l'Aigle dans nos Alpes, et la chose n'est pas impossible, car le pirate en est bien capable ; cependant, à part un ou deux cas qui paraissent avérés, les détails et les preuves manquent généralement. Selon Steinmüller (Alpina I, 435), et d'après de nombreux auteurs qui ont répété le même récit datant de 1810, un enfant de deux ans fut en particulier saisi devant la maison où il jouait, non loin de Coire, par un Aigle qui l'emporta, mais bientôt le laissa tomber, poursuivi par les cris du père ; l'enfant avait été si maltraité qu'il mourut peu après.

Dès la fin de février, les sexes se recherchent et, en mars déjà, ils s'occupent de bâtir ou de réparer leur aire généralement établie dans quelque paroi de rochers inaccessible, dans une large fissure ou dans une cavité plus ou moins protégée par une saillie en des-

sus, rarement sur les arbres, cela dans la région alpine ou dans le haut de la région montagneuse, parfois à 1200m s/m seulement, si les conditions sont favorables. Cette aire, qui sert souvent bien des années de suite, si ses habitants n'ont pas été dérangés, est généralement très grande et très plate, composée d'assez grosses pièces de bois couvertes de branches, avec garniture de ramilles ou de petites racines vers le centre. C'est sur cette couche grossière que la femelle dépose, volontiers vers le commencement d'avril, deux œufs, parfois un, rarement trois, qui, un mois après, donneront naissance à des petits, le plus souvent deux, parfois un seul, généralement capables d'abandonner leur berceau vers le milieu de juillet. Un mois encore, la mère aide et surveille ses enfants ; enfin, plus ou moins vite en août, ceux-ci sont définitivement livrés à eux-mêmes. Il ne se passe pas d'année que quelque aire soit visitée et dépouillée de ses œufs ou de ses aiglons dans le pays. Il est presque toujours nécessaire de suspendre un homme à une corde au-dessus du précipice pour pouvoir atteindre au nid de l'Aigle et, bien que les chasseurs choisissent de préférence le moment où les parents sont en quête de nourriture pour leurs petits, ces entreprises sont rarement sans danger, car assez souvent l'individu suspendu dans les airs se voit surpris et assailli tout d'un coup par le père ou la mère, ou les deux simultanément.

Les œufs de l'*A. fulva,* souvent au nombre de deux (1-3), pondus à quelques jours d'intervalle et, comme chez la plupart des Aigles, de grosseur un peu différente, sont d'un ovale obtus, un peu rugueux, d'un blanc sale, jaunâtre ou grisâtre, parfois presque immaculés, d'ordinaire avec des taches brunes plus ou moins petites ou grandes, éparses ou rapprochées du gros bout ; ils mesurent 0m,073—082 sur 0m,055—062.

L'espèce est répandue dans toute l'Europe, dans l'Asie, jusqu'à l'Himalaya vers le sud, et dans l'Amérique du nord.

13. — (2) ?. AIGLE IMPÉRIAL

Kaiseradler — Aquila imperiale.

AQUILA IMPERIALIS Bechstein.

Bec un peu moins convexe et crochu en avant que chez Fulva, avec cire quasi-aussi large que longue en dessus ; narines elliptiques, al-

longées et quasi-verticales, avec un pli rentrant généralement bien accentué au bord antérieur. Doigt médian avec ongle passablement plus court que le tarse[1]. *Ongles un peu moins forts que chez Fulva. Ailes pliées couvrant la queue; distance entre rémiges second. et bout de prim. moindre que moitié de la queue, souvent* $^2/_5$ *seulement; rémiges d'ordinaire échancrées de la 2e à la 7e au bord externe. Culottes longues. Queue moyenne, quasi-carrée, généralement brune variée de gris. Faces supérieures et inférieures brunes; plumes effilées de l'occiput et de la nuque d'un roussâtre pâle ou d'un blanc jaunâtre; scapulaires d'ordinaire plus ou moins largement tachées de blanc, adultes. Jeunes généralement fauves et plus pâles*[2].

Long. tot. 0m,80—95,—0m,100 ♀ ad.; aile pliée 0m,58—65; queue 0m,28—33; tarse 0m,088—098; médian avec ongle 0m,080—088, sans ongle 0m,059—068; bec, au front, 0m,056—060.

Falco Mogilnik *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 259, 1788 *(part.)*. — F. imperialis *Bechstein*, Taschenb., III, p. 553, 1801. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 36, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., 1, p. 17, 1827.

Aquila heliaca *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 459, 1809. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 8, Fig. 1, 2 et 3, 1871. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 238, 1874. *Frivadszky*, Aves Hungariæ, p. 11, 1891. — A. chrysaëtos *Leisler*, Ann. Wetter., 1810, II, p. 170. — A. chrysaëtos Leisleri *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 429, 1821. — A. imperialis *Cuvier*, Règn. anim., 1, p. 325, 1817. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 82, 1853. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 24, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 6, 1872. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 473, Taf. 21, Fig. 1, 1891. — A. crassipes *Hodgson*, Gray's Zool. Misc., p. 81, 1844. — A. Mogilnik *Strickland*, Orn. Syn., p. 57, 1855. — A. Adalberti *A. Brehm*, Ber. Vers. deutsch. Orn. Ges., 1860, p. 55. — A. bifasciata *Saunders*, Proc. Z. S., 1871, p. 37. — A. leucolena *Dresser*, Proc. Z. S., 1872, p. 864.

L'Aigle impérial habite l'Europe orientale, l'Asie et le nord de l'Afrique, sous diverses formes qui, présentant quelques variantes dans tels ou tels caractères, ont reçu en différentes contrées des noms particuliers (voy. plus haut: sous-genre Aigle proprement dit)[3].

[1] Le médian porte volontiers cinq semi-anneaux non divisés en arrière de l'ongle; mais, comme je l'ai dit plus haut en note, à propos de l'Aigle fauve, ce chiffre me paraît trop inconstant pour servir de caractère spécifique.

[2] Je ne donne généralement pas le détail des différentes livrées, en dehors de ce qui est dit dans la description diagnostique, dans ce but légèrement augmentée, pour les espèces dont la présence dans le pays est très douteuse et dont je n'ai pu voir aucun sujet de provenance suisse.

[3] J'ai reçu de Smyrne (Turquie d'Asie), sous le nom d'*Heliaca*, des Aigles d'un brun foncé et sans scapulaires blanches qui rappelaient assez le *Fulva*,

Cet Aigle a été signalé dans le pays par *E. Mallet,* dans une *Note sur quelques espèces d'oiseaux trouvées aux environs de Genève,* présentée à la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, le 3 août 1837. D'après cet auteur deux individus de cette espèce ont été tués dans le Jura ; l'un, mâle de deux ans, aurait été déposé dans les galeries du Musée de Genève, où je ne l'ai plus trouvé ; l'autre plus adulte aurait fait partie du cabinet de M. Bonjour. N'ayant pu voir, malgré mes recherches, ni l'un ni l'autre de ces sujets, je ne puis qu'accepter le dire de Mallet, en considérant toutefois les deux cas cités comme des apparitions tout à fait exceptionnelles dans le pays.

Tschudi rapporte que des chasseurs de l'Oberland bernois assuraient avoir tué un Aigle impérial, un peu plus petit que le Royal, avec la nuque partie blanche, partie d'un roux jaunâtre et quelques plumes des scapulaires blanches [1].

Deux ornithologistes suisses, M. *H. Grand* et le Dr *A. Girtanner,* m'ont indiqué aussi *(in litt.)* cette espèce comme ayant fait des apparitions accidentelles, selon le premier près de Romont, dans le canton de Fribourg, suivant le second, dans la partie sud du canton de St-Gall. Enfin M. *Kæser,* instituteur à Diesbach, raconte qu'un berger, bon observateur, aurait vu plusieurs fois à courte distance, sur la Scheibenfluh, près de Schangnau, au canton de Lucerne, un Aigle qui avait sur le dos trois taches blanches de la grandeur de la main.

Ces diverses données sont trop peu circonstanciées pour qu'il soit possible de décider s'il s'agit réellement de l'*Aquila imperialis* ou peut-être seulement d'individus de l'*Aq. fulva* accidentellement maculés de blanc aux scapulaires, comme cela se voit de temps à autre, chez la variété de ce dernier dite *Barthelemyi* en particulier.

AQUILA NÆVIA Gmelin et A. CLANGA Pallas.

La variabilité de ces deux Aigles, dans des conditions d'habitat différentes, ainsi que l'insuffisance sur certains points des descriptions premières de Gmelin et de Pallas, ont motivé pas mal de

avec quatre semi-anneaux non divisés au bout du doigt médian, des narines assez allongées et la 7e rémige peu ou pas échancrée au côté externe. Peut-être s'opère-t-il parfois des croisements entre les *A. fulva* et *A. imperialis.*

[1] Thierleben der Alpenwelt, 1e éd., trad. franç., Vol. II, p. 268.

déterminations erronées et de nombreux rapprochements peu justifiés qui, peu à peu, ont amené une telle confusion entre ces deux espèces, qu'on ne sait plus exactement aujourd'hui à quoi s'en tenir sur leur compte. Il n'y a pas jusqu'aux noms, tour à tour attribués à l'une ou à l'autre, qui n'aient contribué à accroître le désordre[1].

Les auteurs ne paraissent même pas d'accord sur l'espèce à laquelle la description de Pallas doit être rapportée. Plusieurs ornithologistes, Schlegel[2] entre autres, considèrent *Nævia* Gmelin[3] comme spécifiquement différent de *Clanga* Pallas[4], et ce dernier comme de même espèce que *Nævioïdes* Cuvier[5] et *Rapax* Temminck[6]. Parmi beaucoup d'autres qui distinguent *Clanga* d'Asie de *Nævioïdes* ou *Rapax* d'Afrique, les uns et ce sont les plus nombreux, trompés par des variantes de notre Aigle criard ou tacheté, attribuent le titre spécifique de *Clanga* à de grands individus de *Nævia,* les autres, comme Gerbe[7] et Sharpe[8], font du *Clanga* de Pallas une simple sous-espèce géographique de grande taille du *Nævia*. D'autres enfin conservent les trois espèces distinctes : *Aq. nævia* d'Europe et d'une partie de l'Asie, *Aq. clanga* de Russie et d'Asie, et *Aq. nævioïdes* d'Afrique.

Quoique partageant, jusqu'à nouvel ordre, l'opinion de ces derniers, je dois reconnaître que les quelques principaux caractères qui distinguent *Clanga* Pallas de *Nævia* Gmelin sont précisément ceux qui le rapprochent en même temps de *Nævioïdes* Cuvier, pourtant notablement plus petit; et, à ce propos, je crois devoir dire ci-dessous, en note[9], quelques mots au sujet de la descrip-

[1] Le nom assez répandu d'*Aigle tacheté* a, entre autres, embarrassé bien des ornithologistes, par le fait que, vrai pour les jeunes et les adultes jusqu'à un certain âge, il est faux pour les vieux sujets.

[2] Mus. des Pays-Bas, I, *Aquilæ*, p. 3—8, 1862.

[3] Syst. Nat., I, p. 258, 1788.

[4] Zoogr. rosso-asiat., I, p. 351, 1811.

[5] Règn. anim., I, p. 326, 1829.

[6] Pl. col. 455 ♀, 1830.

[7] Ornith. europ., I, p. 26 et 28, 1867.

[8] Cat. Birds, Brit. Mus., I, p. 248, 1874.

[9] La description par Pallas de son *Aquila clanga* peut induire en erreur et a trompé la plupart de ceux qui n'ont pas comparé certaines mesures attribuées par cet auteur au dit *Clanga* avec celles données, pour les mêmes parties, à d'autres espèces du genre. La livrée décrite est bien celle de *Clanga* d'Asie, tandis que les proportions paraissent faibles et pouvoir, sur quelques points, s'appliquer tout aussi bien à une grande femelle de *Nævia,* qu'à un mâle de *Clanga,* au sujet duquel j'ai dit qu'il confine pour la taille à la femelle de *Nævia ;*

tion donnée par Pallas de son *Aq. clanga* (Zoog. rosso-asiatica vol. I, p. 351, 1811), description qui, à quelques égards insuffisante, peut prêter à la confusion, en permettant son application à des espèces différentes.

Clanga de Pallas, tel que je le comprends, comparé à *Nævia* de Gmelin, présente constamment des dimensions plus grandes (la taille de la femelle du second confinant à celle du mâle du premier), un bec très profondément fendu, beaucoup plus fort, épais et plus courbé en avant (presque aussi fort que celui d'*Aq. fulva)* et des narines subverticales, très allongées, avec un repli généralement bien accusé au bord antérieur (voy. les becs comparés : de *Nævia* Gmelin, fig. 12, et de *Clanga* Pallas, fig. 13). Les narines très longues de *Clanga* rappellent celles d'*Imperialis,* tandis que celles plus petites et plus arrondies du bec plus grêle et moins crochu de *Nævia* se rapprochent au contraire de celles de *Fulva,* chez lequel les jeunes portent, comme chez *Nævia,* une livrée plus foncée que celle des adultes.

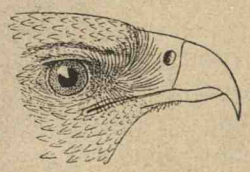

Fig. 12. Aquila nævia Gm.

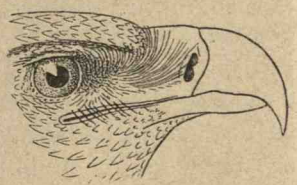

Fig. 13. Aquila clanga Pall.

Beaucoup d'autres caractères censément spécifiques, mais bien plus variables, ont été successivement invoqués pour distinguer *Nævia* d'un soi-disant *Clanga,* et c'est précisément ce qui a amené la confusion graduelle : l'attribution à *Clanga* toujours plus fréquente de grandes formes de *Nævia,* et vice-versa. Ce ne sont, en effet, pas seulement la largeur du bec plus ou moins fendu, l'extension de l'aile pliée vis-à-vis d'une queue plus ou moins longue, la coloration générale noirâtre ou brun-roux, la présence ou l'absence d'une tache nuchale et de macules claires différemment distribuées sur les ailes et le croupion, qui peuvent varier jusqu'à un certain

mais les grandes dimensions attribuées au doigt médian sans ongle et surtout au bec à la commissure (probablement ici la fente du bec) ne peuvent, me semble-t-il, laisser subsister aucun doute sur l'espèce visée et sur sa distinction d'avec *Nævia,* même *Nævia* femelle de grande taille. Bien qu'il ne soit malheureusement pas fait mention des narines, il est impossible, en effet, de ne pas attacher une grande importance au fait que les dimensions données par Pallas au bec de son *Clanga* sont aussi fortes, même légèrement plus fortes que celles qu'il attribue à ses *Aq. chrysaëtos* et *Aq. nobilis (Fulva),* ce qui constitue un des principaux caractères distinctifs de l'espèce de Russie et d'Asie.

point chez *Nævia,* avec le sexe, l'âge et l'habitat; mais ce sont aussi divers autres caractères morphologiques, tels que ceux tirés de l'écaillure des doigts, de l'échancrure des rémiges et même de la forme plus ou moins arrondie des narines, qui n'ont pas toujours la constance qu'on a cru leur pouvoir attribuer.

Le nombre des grandes écailles (semi-anneaux) qui font suite à l'ongle sur le doigt médian (5 ou 6 chez *Nævia,* 4 chez *Clanga,* selon Gerbe, l. c.)[1] m'a paru assez inconstant, comme chez d'autres Aigles, *Aq. fulva* et *Aq. imperialis,* par exemple, qu'il devrait également différencier. J'ai trouvé il est vrai 5 et 6 semi-anneaux chez *Nævia,* mais parfois aussi 4 seulement, et, chez une femelle de *Clanga* Pallas, du Volga, 3 au médian du pied gauche, 5 à celui du pied droit.

Selon les observations des éminents ornithologistes Alléon et Vian sur les Oiseaux de proie en passage sur le Bosphore[2], la 7e rémige serait toujours échancrée au bord externe chez *Clanga* (ici assimilé à *Nævioïdes),* tandis qu'elle ne le serait jamais chez *Nævia ;* et cependant, j'ai trouvé, chez des *Nævia* tués en Suisse (de taille relativement petite, à bec et pieds faibles et narines quasi-rondes), bien plus souvent les grandes rémiges échancrées extérieurement de la 2e à la 7e que de la 2e à la 6e seulement ; j'ai rencontré même un *Nævia* suisse moucheté, tout semblable aux précédents, chez qui le bord externe de la 7e rémige était parfaitement rectiligne à l'aile gauche, tandis qu'il était notablement échancré à l'aile droite.

Enfin, nous verrons que, sans jamais acquérir les dimensions et la forme très allongée de celles de *Clanga* Pallas, les narines de *Nævia* peuvent, chez des individus autrement en tout semblables, être plus ou moins petites et franchement arrondies ou ovales, avec ou sans indication de pli au bord antérieur.

En somme : l'Aigle criard ou tacheté *(Aq. nævia)* se présente sous deux formes, également sylvicoles, *a* et *b,* de taille et proportions assez différentes, que les disproportions sexuelles et la variabilité de la livrée dans chacune rapprochent parfois à tel point qu'il est très difficile de les distinguer franchement, mais qui demeurent constamment bien distinctes du véritable *Clanga* de Pallas.

a (Aq. nævia minor) : une forme de taille plus petite, chez les

[1] Dans le tableau comparatif de ses deux sous-espèces, *Clanga et Nævia,* (Ornith. europ., I, p. 30), Gerbe me paraît avoir fait des inversions de caractères, en attribuant à la seconde, du sud-ouest de l'Europe et de l'Algérie, avec des teintes plus noires, le bec et les doigts plus forts de la première.

[2] Rev. et Mag. de Zoologie, 1870, p. 130.

mâles surtout, assez répandue en Europe, du nord de l'Allemagne à la Russie occidentale et jusque dans le nord-est de l'Afrique, notre Aigle criard, le Schreiadler des Allemands, l'Aigle taxé généralement et sans conteste du nom d'*Aq. nævia.*

b (Aq. nævia major) : une forme de plus grande taille, avec bec et pieds un peu plus forts, chez les femelles surtout, possédant une aire géographique plus étendue vers l'est et le sud, plus rare du côté du nord, plus commune par contre dans les régions orientales du continent, le sud de la Russie en particulier, d'où elle se répand assez avant en Asie et jusqu'en Afrique en hiver. L'*Aigle* dit à tort *Clanga* par quantité d'auteurs, le Schelladler des Allemands, qui n'a rien à voir selon moi avec le *Clanga* de Pallas et qui mériterait tout au plus d'être distingué par le qualificatif sub-spécifique de *major* ou de *clangoïdes (Aq. nævia clangoïdes)*, pour rappeler la confusion dont il a été et est encore généralement la cause.

Entre tous les sujets capturés en Suisse que j'ai pu voir [1], malgré l'attribution erronée du nom de *Clanga* à quelques-uns des plus forts, il n'y en avait pas un qui pût être franchement rapporté à l'espèce orientale de Pallas, et je pense qu'on pourrait en dire autant de beaucoup de prétendus *Clanga* d'autres provenances en Europe moyenne et occidentale.

Après avoir décrit notre Aigle criard *(Aq. nævia)* sur des individus petits et grands tués en Suisse, en séparant autant que possible les formes *a* et *b* qui, à mon avis, représentent, dans des conditions géographiques un peu différentes, une seule et même espèce, je me bornerai à donner, sous le nom d'*Aigle oriental* (*Aq. clanga* Pall.) et comme point de comparaison, une simple diagnose de l'espèce à laquelle Pallas a, selon moi, attribué le nom de *Clanga*.

N'était le droit de priorité, il y aurait grand avantage, pour éviter toute confusion à l'avenir, à renvoyer aux synonymes le nom de *Clanga* (Pallas) datant de 1811, avec celui de *Mogilnik* (Gmelin) de 1770, qui lui aussi a été appliqué à différentes espèces, et à donner dorénavant à l'Aigle en question, en latin comme en français, le nom d'*Orientalis* que lui a attribué Cabanis, en 1854. Si je ne le fais pas dès maintenant, c'est uniquement pour employer

[1] J'ai comparé 15 individus de l'espèce tués en Suisse, dont 11 de la forme petite *a* (8 jeunes ou semi-adultes et 3 adultes plus ou moins vieux) et 4 de la forme plus grande *b* (1 jeune, 1 semi-adulte et 2 vieux), avec trois sujets (forme *a*) provenant de France : deux jeunes et un vieux.

dans cet ouvrage le nom qui a été la raison de la discussion ci-dessus.

La citation dans la synonymie de *Nævia* de tous les sujets attribués à tort à *Clanga* de Pallas, serait bien délicate et bien difficile, pour qui n'a pas tous les individus en mains ; surtout étant donné que certains auteurs paraissent avoir fait rentrer quelquefois sous le même nom des représentants des deux espèces.

14. — 3 : AIGLE CRIARD[1]

Schreiadler — Aquila anatraja.

AQUILA NÆVIA Gmelin.

Bec relativement petit, peu ou médiocrement élevé, moyennement courbé en avant et plus ou moins fendu, rarement au-delà de moitié de l'œil, avec cire généralement plus longue que large en dessus (parfois quasi-égale). Narines petites, généralement courtes, arrondies ou subovales, d'ordinaire sans véritable pli au bord antérieur (voy. fig. 12). *Ailes n'atteignant pas tout à fait le bout de la queue, ou le dépassant parfois légèrement. Queue plutôt courte et un peu arrondie. Tarses assez hauts et étroits; doigts et ongles relativement faibles*[2]. *Formes plus ou moins élancées. Livrée d'un brun noirâtre ou plus ou moins rougeâtre, à légers reflets violacés ou pourprés, avec macules blanchâtres, fauves ou rousses sur les couvertures alaires et les culottes, chez jeunes et parfois chez adultes; d'un brun plus ou moins sombre ou clair et roussâtre, sans macules, chez vieux.*

Long. tot. $0^m,60$ ♂ *(a)—*$0^m,68$*,—*$0^m,75$ ♀ *(b); aile pliée* $0^m,48$*—56; queue* $0^m,24$*—29; tarse* $0^m,085$*—095; médian avec ongle* $0^m,064$*—070,—*$0^m,074$ *(b), sans ongle* $0^m,048$ *–057; bec, long. au front,* $0^m,042$*—048, à la commissure,* $0^m,052$*—058,—*$0^m,062$ *(b), haut., au front,* $0^m,021$*—025,—*$0^m,027$ *(b); narines, long. max.,* $0^m,0045$*—0062 (a et b),—(*$0^m,007$*)*[3].

[1] Aussi *Aigle tacheté* ou *Aigle plaintif*, selon les auteurs.

[2] Le médian porte, en arrière de l'ongle, le plus souvent 5 grandes écailles ou semi-anneaux ; cependant, on en trouve assez souvent 6, parfois 4 seulement.

[3] Maximum rare présenté par le sujet censé *Clanga* de M. Stauffer, à Lucerne, encore bien au-dessous du minimum de *Clanga* Pallas.

Falco nævius *(ex Brisson)* et F. maculatus, *part.? Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 258, 1788. F. nævius *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 42, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 22, 1827.

Aquila nævia *Brisson*, Ornith., I, p. 423, 1760, *part. Meyer u. Wolf*, Taschenb., I, p. 19, 1810, *part. Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 8, 1815. *Schinz*, Fauna helv., p. 48, 1837. *Schlegel*, Mus. des Pays-Bas, I, Aquilæ, p. 3-8, 1862. *Riva*, Ornit. ticin., p. 50, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., p. 26, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 6, Fig. 3 et Tab. 8, Fig. 4, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 6, 1872, *part. Collin*, Skand. Fugle, p. 11, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 146, 1882. *Saunders*, Ill. Man. Brit. Birds, p. 315, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 11, 1891. — A. melanaëtos *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 81, 1809. — A. planga *Vieillot*, Nouv. Dict., I, p. 235, 1816. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 96, 1853. — A. bifasciata, A. pomarina, *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 25 et 27, 1831. — A. clanga *Naumann*, Vögel Deutschl., XIII, suppl., Taf. 342, 346, 1860. *Riesenthal*, Kennz. unserer Raubvögel, 4e éd., p. 8, 1889. *Fatio et Studer*, Cat. Ois. Suisse, liv. I, p. 79, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 476, 1891. A. clanga *(Nævia, s-sp.) Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 28, 1867. A. clanga *(Maculata, s-sp.) Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 246, 1874. — A. maculata *Dresser*, Ann. N. H. XIII, p. 373, 1874. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 246, 1874. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 239, 1886. *Martorelli*, Ucc. di rapina d'Ital., p. 89, Tav. II, 1895.

Noms vulgaires : S. F. : *Aigle criard ; Petit Aigle noir.* — S. A. : *Schreiadler.*

Je traiterai, autant que possible séparément, des deux formes, *a* petite et *b* grande, dont j'ai parlé plus haut, en les décrivant sur des sujets capturés en Suisse, dont les sexes ont été malheureusement rarement constatés à l'empaillage, et en rappelant que les mâles se distinguent généralement des femelles par une taille et des proportions notablement plus faibles.

forme petite *(a)* :

Jeunes et adultes de 2me, 3me et même 4me année :

Faces supérieures, tête et corps, d'un brun noirâtre, soit chocolat foncé à légers reflets violacés; les plumes lancéolées de l'occiput et du haut du cou en arrière volontiers plus pâles, roussâtres ou d'un gris roussâtre vers la pointe[1]; croupion brun varié ou taché de roux; sus-caudales extrêmes blanches ou blanchâtres. Couvertures de l'aile, scapulaires et cubitales comme le dos : les couvertures petites et moyennes avec des macules allongées en forme de larmes blanchâtres, roussâtres ou jaunâtres; les grandes couvertures avec des taches de même couleur, mais ovales et plus grandes, vers le bout; les scapulaires avec taches plus ou moins

[1] Cette teinte plus claire des plumes derrière la tête ne constitue pas cependant une véritable tache nuchale, comme l'ont décrite divers auteurs.

allongées et plus ou moins accusées, roussâtres ou d'un gris brunâtre. Rémiges noirâtres : les grandes d'ordinaire plus ou moins variées de gris-brun sur les barbes internes, en arrière de l'échancrure; les secondaires volontiers pâles au bout et variées de blanchâtre, ou avec des barres transversales plus ou moins accusées, dessins souvent plus visibles en dessous qu'en dessus. Rectrices noirâtres, avec bouts d'un gris roussâtre, presque entièrement unicolores ou avec des bandes transversales plus ou moins apparentes et plus ou moins nombreuses, volontiers plus accusées en dessous qu'en dessus de la queue. Faces inférieures d'un brun noirâtre, très foncé à la gorge, plus ou moins variées d'un brun plus roussâtre ou flammées de roux au ventre et à la poitrine; sous-caudales roussâtres; culottes et tarses d'un brun noirâtre, les premières avec de longues macules blanchâtres ou roussâtres, les seconds volontiers un peu maculés de blanc dans le bas. Cire et pieds jaunes; bec noirâtre; ongles noirs; iris brun.

Des cinq sujets suisses qui, entre plusieurs[1], ont plus spécialement servi à la description ci-dessus, parce que, les ayant sous la main, j'ai pu les examiner plus en détail, un seul, probablement femelle jeune encore, dépasse sur quelques points les dimensions moyennes de la diagnose, les quatre autres restent en tout passablement en dessous, avec $0^{m},60-67$ de long. totale. Quatre ont cinq semi-anneaux sur le bout du doigt médian, un en a six. Chez tous le bec est relativement bas, moins large devant le front que la longueur de la cire en dessus. Tous ont les narines petites ; chez quatre elles sont arrondies, chez un elles sont plutôt subovales, avec léger pli antérieur. Trois ont la 7e rémige échancrée au bord externe aux deux ailes; chez un la 7e est presque rectiligne; chez un autre enfin, comme je l'ai dit, la 7e rémige est échancrée à l'aile droite et rectiligne à l'aile gauche.

Le Musée de Berne possède trois individus de l'espèce de provenance suisse, dont deux (un dans la collection locale et un dans la coll. gén.) de petite taille, avec livrée d'un brun noirâtre mouchetée de blanchâtre et narines arrondies, répondant complètement à la caractéristique des jeunes ou semi-adultes ci-dessus décrits ; tandis que le troisième (dans la coll. loc.) dont il sera question plus loin, à propos des adultes et vieux sujets, se distingue à première vue des précédents par une livrée bien plus pâle et une taille notablement supérieure.

[1] Quinze sujets de Suisse et trois de France ; voyez détail, plus haut, discussion sur *Nævia* et *Clanga*, en note.

M. le chef forestier Neukomm de Schaffhouse conserve aussi un bel échantillon de cette espèce (forme *a*) tué par lui à Unterhallau, en décembre 1879, qui, avec un manteau foncé moucheté de blanc-roussâtre et des proportions moyennes, présente un tarse relativement court et des narines un peu ovales, quoique plutôt petites, avec léger pli au bord antérieur.

FORME GRANDE *(b)* :

Divers âges :

Le Musée de St-Gall possède, sous le nom de *Clanga,* un splendide échantillon de la forme *b,* probablement femelle[1] de 3e ou 4e année, qui a été tué à Kappel, dans le Toggenbourg, au canton de St-Gall, en décembre 1882 et que je crois intéressant de décrire ici, comme suit[2] :

Faces supérieures, tête et corps, d'un brun un peu rougeâtre à légers reflets pourprés ; plumes lancéolées, un peu plus allongées, de l'occiput et du derrière du cou largement rayées longitudinalement de roux ocreux ; croupion brun maculé de roux ; sus-caudales extrêmes d'un roussâtre clair ; couverture de l'aile, scapulaires et cubitales, comme le dos : les couvertures supérieures et moyennes, ainsi que les scapulaires, portant des macules allongées en forme de larmes d'un roux ocreux ; les couvertures grandes et antérieures, ainsi que les cubitales, assez largement terminées de roux. Rémiges d'un brun noirâtre, grisâtres et un peu barrées de brun sur les barbes internes, en arrière de l'échancrure. Rectrices d'un brun noirâtre, terminées de roussâtre, avec quelques barres transversales noires, visibles surtout en dessous. Faces inférieures d'un brun rougeâtre, avec de larges et longues macules rousses autour de la poitrine et des macules allongées plus petites sur le ventre et les culottes. Tarses bruns. Cire et pieds jaunes ; bec noirâtre ; ongles noirs. — Formes générales un peu plus massives.

Long. tot. 0m,740. Aile pliée 0m,545, avec 7e rémige échancrée au bord externe. Queue, à rectrices larges et assez arrondie, 0m,290. Tarse, relativement robuste, 0m,092. Doigt médian avec ongle 0m,074, sans ongle 0m,057. Bec, relativement assez fort, mesurant, du front

[1] Sexe malheureusement non constaté.

[2] Je profite de l'occasion pour témoigner ma reconnaissance à M. le Dr Wartmann, directeur du Musée de St-Gall, de la complaisance avec laquelle il m'a confié non seulement l'Aigle en question, mais encore plusieurs pièces intéressantes des collections dudit Musée.

à la pointe, en ligne droite, 0m,048, à la commissure, presque sous le milieu de l'œil, 0m,062, en hauteur devant le front 0m,027, et très légèrement plus large au front que la longueur de la cire devant celui-ci, avec narines subarrondies, un peu obliques, sans repli au bord antérieur et relativement petites. Les quatre doigts portant quatre semi-anneaux non divisés, en arrière de l'ongle.

C'est ici le moment de dire deux mots d'un sujet du Musée de Berne (coll. loc.) signalé plus haut, qui fut tué à Laupen (canton de Berne), en mars 1849, que ses dimensions relativement grandes et son bec plutôt fort me font rapporter à la forme *b*. Les faces supérieures sont chez lui brunes mouchetées de roussâtre clair ; les inférieures sont rousses et sans macules. Ses narines sont relativement petites, l'une arrondie, l'autre ovale avec léger repli [1].

Maintenant, je rapprocherai de ces premiers sujets à livrée brune, dans la forme *b*, un individu, également de grande taille, mais à manteau par contre très foncé et probablement plus jeune, que m'a montré tout récemment le Dr Etlin, dans le petit Musée de Sarnen. Cet Aigle, tué d'un coup de bâton près de Sarnen (Obwald), en automne 1889, peut-être femelle (sexe non vérifié), est noirâtre avec macules blanchâtres, en dessus, et presque noir en dessous ; sa longueur totale, ses ailes, ses pieds et son bec atteignent à peu près les proportions maximales de ma diagnose, tandis que ses narines, petites et arrondies, restent, comme celles des sujets précédents, au-dessous même de la moyenne des longueurs attribuées plus haut à *Nævia* pour ces organes.

Enfin, je dois encore une mention toute spéciale à l'un des deux sujets suisses de la collection de M. Stauffer, naturaliste commerçant, à Lucerne, l'autre, plus petit, n'étant qu'un *Nævia, a*, jeune, noirâtre et moucheté comme la majorité des individus tués dans le pays. M. Stauffer possède, en effet, sous le nom de *Clanga*, un Aigle tué, il y a 45 ans environ, non loin de Lucerne [2], et empaillé les ailes déployées qui, par sa livrée relativement pâle, paraît être assez vieux déjà [3], et que ses dimensions assez fortes rapprochent à

[1] Je suppose que, quelquefois, de petites différences dans les formes des narines, chez des sujets empaillés, peuvent provenir d'une déformation par dessiccation des parties environnantes.

[2] Je n'ai pas pu savoir exactement le lieu de capture de ce sujet, car, à quelques années de distance, M. Stauffer m'a répondu successivement : au Pilate, puis : au canton de Berne.

[3] Peut-être cet individu, suspendu à la lumière depuis un grand nombre d'années, est-il un peu décoloré.

première vue de la forme grande *b* de notre espèce. Il est d'un brun roussâtre assez clair et sans macules, en dessus, avec les extrémités seulement des grandes couvertures, des rémiges et des sus-caudales d'un roussâtre très pâle simulant un peu des taches ; ses faces inférieures sont d'un brun roux également assez clair, ainsi que ses jambes et ses culottes ; ses sous-caudales sont quasi-blanchâtres, comme le bout des sus-caudales; ses rémiges et rectrices sont d'un brun foncé, sans marbrures, sauf légères traces sur trois ou quatre des premières. Par sa taille et par les diverses proportions de ses ailes, de sa queue et de ses pieds, il reste un peu en dessous des chiffres maxima de notre diagnose de *Nævia;* mais son bec est fendu presque jusque sous le bord postérieur de l'œil[1], et ses narines, de forme passablement allongée, avec petit pli antérieur, mesurent près de 0m,007 selon leur grand axe. Il n'a que cinq rémiges primaires franchement échancrées au bord interne.

Le sexe n'ayant malheureusement pas été constaté, il est difficile de décider a priori si l'on a à faire à un mâle du véritable *Clanga* d'Asie, petit de taille ainsi que dans plusieurs de ses parties caractéristiques, ou, peut-être, ce qui n'est guère plus probable, à un individu égaré de l'espèce généralement plus petite du *Nævioïdes* d'Afrique, ou simplement à une femelle de *Nævia, b,* à gueule plus fendue que dans la majorité des sujets de l'espèce et à narines un peu plus allongées que dans la moyenne. Cependant, considérant que les dimensions du bec, au front, sont, en hauteur et en longueur, bien inférieures à celles correspondantes aussi bien chez *Nævioïdes* que chez *Clanga,* et que les narines, malgré leur forme allongée et leur sept millimètres de grand axe, sont encore loin d'atteindre au minimum de longueur de ces organes chez le dernier, je crois bien plutôt à une vieille femelle de *Nævia, b,* sous un aspect un peu particulier.

FORMES *a* et *b* :

Adultes et vieux individus tués en Suisse (plus rares dans le pays que les jeunes et les adultes de premier âge) :

Un sujet de ma collection, tué dans le canton d'Uri en 1838, que ses proportions plutôt au-dessous de la moyenne doivent faire ranger dans la forme *a,* avec bec relativement faible et narines subovales, petites, porte la livrée quasi-immaculée suivante : Faces supérieures

[1] Peut-être la fente du bec a-t-elle été accidentellement un peu exagérée dans l'empaillage?

d'un brun terne un peu roussâtre, avec les scapulaires, les grandes couvertures et les rémiges secondaires noirâtres à légers reflets violacés ; tête plus claire, à plumes occipitales terminées de roussâtre ; couvertures supérieures et moyennes d'un brun un peu terreux, plus ou moins nuancées de roussâtre. Quelques légères mouchetures blanches, sur le croupion seulement. Sus-caudales extrêmes blanches et rousses. Queue d'un brun noirâtre, étroitement terminée de roussâtre clair, avec quelques bandes transversales plus sombres, très peu accentuées. Faces inférieures, jambes et tarses d'un brun foncé; gorge un peu plus pâle; sous-caudales blanchâtres, largement tachées de brun. Cire et pieds jaunes; bec noirâtre; ongles noirs. Rémiges, aux deux ailes, échancrées de la 2e à la 6e seulement.

M. Nägeli, naturaliste préparateur, à Riesbach (Zurich)[1], possède, sous le nom de *Clanga,* un Aigle tué en 1880, près de Pfäffikon, dans le canton de Zurich, qui, avec des dimensions relativement petites et une livrée d'un brun foncé, immaculée, paraît n'être aussi qu'un individu assez vieux (sexe non vérifié) de *Nævia,* forme *a.* Il mesure, selon son propriétaire : long. tot. 0m,62 et aile pliée 0m,51. Son bec, au front, ainsi qu'à la commissure, rentre dans les minima de ma diagnose. Ses narines, ovales, sont par contre plutôt grandes, bien que rentrant aussi dans les proportions ordinaires de *Nævia;* elles mesureraient 0m,006 dans leur plus grande longueur.

Rappelons encore, dans ce paragraphe des adultes et des vieux, deux sujets dont il a déjà été question plus haut :

La femelle adulte (forme *b*), de la collection locale du Musée de Berne, relativement grande, avec livrée brune encore mouchetée de roussâtre ; et l'Aigle (censé *Clanga*) de M. Stauffer, à Lucerne, qui, avec les dimensions de la forme *b,* présente la livrée immaculée et relativement pâle des vieux individus de *Nævia.*

Enfin signalons, dans le Musée d'Histoire Naturelle de Zurich, sous le titre de *Clanga* et sans indication de provenance, un Aigle à robe également assez pâle que le directeur du Musée, professeur Mösch, croit avoir été tué au passage dans le pays et qui, à cause de sa taille, ainsi que par ses narines petites et arrondies, doit être plutôt un individu assez vieux de *Nævia.*

Les macules claires, blanches ou roussâtres, sur manteau noirâtre ou brun, persistent plus ou moins, selon les individus, dans les

[1] Je remercie M. Nägeli des précieux renseignements qu'il a bien voulu me fournir sur cet oiseau que je n'avais pu voir qu'en passant.

deux formes *a* et *b*; cependant, à un âge plus avancé, les *vieux* portent généralement la livrée immaculée et relativement pâle suivante: tout le corps d'un brun roussâtre assez clair; tête et nuque d'un roussâtre pâle; grandes rémiges noirâtres, variées ou non de plus clair en arrière; rém. secondaires quasi-unicolores, ou plus ou moins barrées de grisâtre ou de brunâtre; queue d'un brun noirâtre, également tantôt unicolore, tantôt un peu tachée ou barrée, surtout dessous; jambes et tarses roussâtres, plus ou moins variés de brunâtre ou de blanchâtre.

Jeunes, à la naissance: Couverts d'un duvet blanc, légèrement rembruni en dessus, avec cire et pieds jaunes (selon Alléon et Vian, l. c.).

Variabilité: J'en ai dit assez, je pense, sur les deux formes *a* et *b* que peut affecter notre Aigle criard *(Aq. nævia)*, pour faire comprendre qu'il n'y a pas lieu à les séparer spécifiquement, et que la seconde *(b)*, avec des dimensions un peu supérieures, chez les femelles surtout, et une aire géographique plus étendue, ne présente en somme aucun caractère différentiel assez fixe et important pour lui mériter un nom spécifique, celui de *Clanga* Pallas en particulier; tout au plus pourrait-on, comme races ou variétés locales, les distinguer, par l'addition d'un qualificatif, en *Aq. nævia vera* ou *minor* et *Aq. nævia clangoïdes* ou *major*. Les teintes générales de la livrée à divers âges, ainsi que la couleur des taches chez les jeunes et adultes de premières années, varient dans les deux formes; et je n'ai pas trouvé que la soi-disant tache pâle de la nuque, pas plus que l'absence ou la présence de macules claires sur les scapulaires et le croupion, ou de taches ou bandes transversales sur les rémiges et les rectrices, soient à différents âges le propre d'une forme plutôt que de l'autre. J'ai signalé l'inconstance dans les deux formes des caractères tirés de l'échancrure des rémiges et du nombre des semi-anneaux sur les doigts. La longueur relative de la queue, plus ou moins arrondie ou subcarrée, vis-à-vis d'ailes pliées plus ou moins longues, m'a semblé assez variable aussi. Enfin, il ressort des données comparatives ci-dessus que les proportions du bec, largeur, longueur et ouverture, ainsi que les formes et longueurs des narines plus ou moins rondes ou ovales, avec ou sans petit pli, peuvent varier, avec l'âge et le sexe, chez des sujets de tailles très différentes, aussi bien que les dimensions des tarses et des doigts. Les mesures minima et maxima données plus haut pour diverses parties, dans ma diagnose, indiquent les extrêmes que j'ai pu constater jusqu'ici dans le pays; et, à ce propos, je dois mentionner que les chiffres $0^{m},50$ mâle, à $0^{m},58$ femelle, donnés par Gerbe (Or-

nith. europ., I, p. 26), pour la longueur totale de son *Nævia,* me paraissent extraordinairement petits[1], même vis-à-vis des quelques sujets de l'espèce, de France, que j'ai pu examiner.

L'Aigle criard se montre plus ou moins tous les ans en Suisse, aux époques des migrations principalement, et peut être considéré, au moins dans sa forme *a,* comme oiseau de passage plus ou moins régulier ou accidentel, suivant les localités. Ce sont surtout des jeunes, de un à trois ou quatre ans, qui traversent le pays; les vieux sont plus rares, et bien que l'espèce niche parfois en Savoie, selon Bailly, elle paraît ne se reproduire qu'assez rarement dans nos régions.

La citation la plus certaine d'une nichée de cet Aigle en Suisse est celle du Dr Fischer-Sigwart, de Zofingue, qui m'a écrit qu'il possédait deux œufs de *Nævia* recueillis, le 21 mai 1891, à Höhtragen, entre Bülach, Backenbülach et Niederglatt, dans le canton de Zurich. A celle-ci on peut ajouter le dire du naturaliste Stauffer, de Lucerne, lequel m'a affirmé *(in litt.)* que l'*Aq. nævia* avait niché une fois dans les environs de cette ville. Enfin, quelques rencontres de cet oiseau, en été, pourraient peut-être trahir des nichées peu éloignées. J'ai vu en effet, aux environs de Genève, un *Nævia,* le 22 août 1886, dans les marais de Divonne, et un autre, le 24 juillet 1889, dans les bois de Versoix, non loin de là; peut-être se reproduirait-il dans le Jura.

Le passage se fait surtout en mars et en septembre ou octobre, et rarement on voit chez nous cet Aigle voyager en petites troupes, comme dans les pays qui se trouvent mieux placés sur sa route habituelle; il passe le plus souvent isolément. Quelques rares individus ont été vus encore en novembre, exceptionnellement même en hiver.

L'espèce a été observée non seulement sur bien des points dans la plaine suisse et le Bas Valais, du sud-ouest au nord-est, mais aussi près de Bâle au nord et jusque dans la vallée du Rhin, à l'est. Quoiqu'elle paraisse ne pas s'engager volontiers dans les vallées élevées de nos Alpes, quelques captures ont été faites cependant dans des localités plus centrales ou plus élevées, comme près de Saanen, d'Interlaken, de Sarnen, de Meiringen, de Glaris, par exemple, même plus haut, dans la vallée accidentée de la Reuss et jusque sur les Churfirsten, dans le canton de St-Gall. Je ne sache pas qu'elle ait jamais été observée en Hte Engadine.

[1] Peut-être par suite d'erreur typographique ?

Le Criard a le vol rapide et assez léger, suivant les circonstances bas ou élevé; mais son port, au repos, est moins droit et moins fier que celui de l'Aigle royal. Le cri qu'il pousse très fréquemment, tantôt sur un ton, tantôt sur deux, a été traduit par les syllabes *psiek-psiek* plus ou moins soutenues.

Il se reproduit surtout dans les régions couvertes de forêts, et recherche de préférence, pour y chasser, le voisinage des eaux ou des contrées marécageuses. Il s'attaque indifféremment aux petits mammifères, aux oiseaux, aux serpents ou aux grenouilles, se nourrit même de charognes au besoin. Il ne craint pas de prendre aussi parfois des volatiles de basse-cour, et donne volontiers la chasse à différents gibiers, aux oiseaux de marais en particulier. L'individu que j'ai vu, en août 1886, aux marais de Divonne, était fort occupé à la poursuite d'une proie, un Râle probablement, qui devait se dérober par moments à sa vue, car il ne cessait, tour à tour, de s'élever de trois ou quatre mètres et de plonger sur les roseaux, entre de petits buissons.

Il niche d'ordinaire sur les arbres ; cependant, il s'établit aussi parfois dans une crevasse de rocher ou sur quelque buisson poussant entre les rocs.

Son aire, le plus souvent sur l'enfourchure de quelque grosse branche, est rarement placée bien haut au-dessus du sol, parfois à cinq ou six mètres seulement. Elle est assez large et composée de branchages enchevêtrés, avec garniture de brindilles diverses, et reçoit, à la fin d'avril ou en mai, deux œufs, rarement plus, qui, environ quatre semaines après, donneront naissance à deux aiglons blancs, destinés à quitter le nid plus ou moins vite dans le courant de juillet.

Ses œufs, de deux grosseurs, sont d'un ovale court et obtus, assez lisses et blanchâtres ou d'un blanc légèrement azuré, avec des taches petites et grandes, les unes profondes, pâles et violacées, les autres plus superficielles, d'un brun roux ou parfois un peu noirâtres et plus ou moins rapprochées du gros bout ; ils mesurent d'ordinaire $0^m,059—064$ sur $0^m,048—052$ [1].

En résumé : la petite forme *a (Aq. nævia minor)* est la plus répandue et la plus fréquente en Suisse, où la majorité des individus capturés se présentent sous la livrée noirâtre, maculée de blanc ou de jaune-roussâtre, propre surtout aux jeunes et aux adultes

[1] Deux œufs recueillis dans un même nid, dans une forêt submergée, en Hongrie, mesuraient : l'un plus pâle $0^m,062$ sur $0^m,051$, l'autre plus taché $0^m,059$ sur $0^m,048$.

d'âge moyen ; tandis que la forme plus grande *b (Aq. nævia major)*, généralement taxée à tort de *Clanga* Pallas, plus rare et jusqu'ici rencontrée surtout dans les contrées centrales et orientales du pays, se montre par contre plus volontiers sous le manteau plus clair, brun ou brun-roux, moucheté ou non, propre aux adultes plus âgés et aux vieux sujets.

Nævia, a, assez répandu en Europe, depuis l'Italie jusque dans le sud de la Scandinavie, se reproduit communément dans le nord de l'Allemagne, ainsi qu'en Pologne, en Hongrie et dans certaines parties de la Russie occidentale, d'où il gagne, en hiver, le nord et le nord-est de l'Afrique, l'Egypte en particulier. *Nævia, b,* avec une aire géographique plus étendue vers l'est et le sud, ainsi que je l'ai dit plus haut, ne niche pas volontiers aussi loin du côté du nord que la petite forme et paraît se reproduire plus exclusivement dans les régions orientales du continent, dans le sud de la Russie entre autres, d'où elle se répand assez avant en Asie et jusqu'en Afrique, en hiver.

15. — (4)? AIGLE ORIENTAL

Steppennadler.

AQUILA CLANGA Pallas[1].

Bec très fort, grand, haut, brusquement crochu en avant et fendu bien au-delà du milieu de l'œil ; avec cire d'ordinaire aussi large que longue en dessus. Narines grandes, allongées et subverticales, avec un repli bien accusé au bord antérieur (voy. fig. 13). *Ailes longues, couvrant le plus souvent la queue. Queue moyenne, presque carrée ou subarrondie. Tarses robustes ; doigts et ongles forts. Taille assez grande et formes plutôt épaisses. Plumes occipitales lancéolées, relativement peu allongées. Livrée d'un brun, selon l'âge, tirant plus ou moins sur le noirâtre ou le roussâtre ; les rectrices d'ordinaire plus ou moins barrées transversalement. — Les grandes couvertures et les rémiges secondaires plus ou moins tachées de roussâtre vers l'extrémité, chez les jeunes*[2].

[1] *Aq. orientalis* Cabanis.

[2] Les quelques individus, adultes des deux sexes d'origine orientale, que j'ai pu examiner de près, avec une livrée plus ou moins complètement noirâtre ou

Long. tot. 0m,70—73 ♂,—0m,79—83 ♀ ; aile pliée 0m,55—62 ; queue 0m,28—33; tarse 0m,085—095 (0m,082—100 [1]); médian avec ongle 0m,075—080, sans ongle 0m,058—066; bec, au front, 0m,052—058, à la commissure, 0m,071—076 ; hauteur, au front, 0m,028—031 ; narines long. 0m,008—009.

AQUILA MOGILNIK *(partim) S.-G. Gmelin*, Nov. comm. Petrop., XV, p. 455, t. XI, b, 1770. *J.-F. Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 259, 1788, *part.* [2]. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I. p. 240, 1874, *part., et auctorum part.* [3]. — A. CLANGA *Pallas*, Zoogr. rosso-asiat., I, p. 351, 1811. *Pelzen*, Verhl. z. b. Gesell., Wien, 1862, p. 156. — A. ORIENTALIS *Cabanis*, Journ. für Ornith., 1854, p. 369. *Riesenthal*, Unsere Raubvögel, 4e édit. p. 9, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e édit. p. 475, 1891. — A. NÆVIOÏDES *(part.) Schlegel*, Mus. des Pays-Bas, I, Aquilæ, p. 3, 1862.

L'Aigle oriental auquel j'attribue le nom de *Clanga* Pallas, bien plus fort que le *Nævia*, nous est complètement étranger ; aussi n'en ai-je donné ici une diagnose que pour permettre d'en distinguer plus facilement, à l'avenir, les Aigles de taille petite et moyenne rencontrés dans le pays.

L'examen des individus signalés en Suisse comme *Clanga* m'a permis de constater, au moins pour ceux assez nombreux que j'ai pu voir, qu'il ne s'agissait la plupart du temps que de sujets du *Nævia* de grande taille, probablement femelles, dans la livrée rousse immaculée d'adultes ou dans la livrée transitoire brun-rougeâtre encore plus ou moins maculée [4]. J'ai, en particulier, pu reconnaître que les trois Aigles rangés sous le nom de *Clanga* par V. Fatio et Th. Studer, dans leur Catalogue des Oiseaux de la Suisse (1re liv. p. 79, 1889), sur la détermination des propriétaires de ces oiseaux [5], ne sont, comme bien d'autres, que des Aigles criards (AQ. NÆVIA) : un sous la forme *a*, deux sous la forme majeure *b* qui a trompé tant de naturalistes et servi à créer, sur des femelles adultes sur-

variée de brun-roussâtre, ne montraient pas trace des macules claires qui doivent caractériser les jeunes. Un mâle adulte de Russie, d'un brun foncé quasi-uniforme, présentait une calotte occipitale un peu blanchâtre.

[1] Même légèrement plus, selon certains auteurs, chez *Clanga (species ?)*.

[2] Et peut-être, en partie, *Falco maculatus* Gmelin, Syst. Nat., I, p. 258, à cause des mots : *rostrum magnum*.

[3] Une partie des Aigles dits *Mogilnik* doivent être rapportés à *A. imperialis*.

[4] L'individu du Musée de Sarnen, assez grand et relativement jeune, que j'ai cru devoir rapporter à la forme *b*, ferait seul exception.

[5] Aigles censés *Clanga* de M. Nægeli à Zurich, du Musée de St-Gall et de M. Stauffer à Lucerne.

tout, une fausse espèce intermédiaire entre *Aq. nævia* de Gmelin et *Aq. clanga* de Pallas.

Enfin, rappelons la description donnée par Steinmüller, en 1821, (N. Alpina, I, p. 438) sous le nom d'*Aquila nævia,* d'une paire d'Aigles tués en hiver, près de Rheineck, qui pourrait faire supposer la rencontre exceptionnelle du véritable *Clanga* en Suisse. Les dimensions que donne cet auteur sont, il est vrai, plus fortes que celles de *Nævia* en général, mais elles paraissent en contradiction avec les poids indiqués, et les quelques mots relatifs à la livrée se rapportent bien à notre Aigle criard tacheté.

Les mœurs de cette espèce diffèrent notablement de celles de l'Aigle criard dans ses deux formes. Le *Clanga* semble préférer, en effet, les terrains découverts et nicher plus souvent à terre, au moins dans les steppes de la Russie. De taille plus forte, il s'attaque aussi parfois à des proies plus volumineuses.

Ses œufs, passablement plus gros et volontiers de forme un peu plus allongée que ceux de *Nævia,* seraient aussi légèrement plus granuleux, et, selon quelques auteurs, moins tachés de roux.

Il habite la Russie, la Sibérie, ainsi qu'une grande partie de l'Asie, et vient accidentellement se montrer parfois, un peu plus à l'ouest, jusque sur les confins de la Prusse et de la Pologne.

Sous-Genre 2 : HIÉRAËTE

HIERAËTUS Kaup.

Bec au plus moitié de la tête, au front. Tarse relativement court; doigt médian notablement plus long que les latéraux. Ailes couvrant presque la queue; les cinq premières rémiges généralement échancrées au bord interne. Culottes assez longues. Formes assez trapues. Taille petite.

Une espèce surtout orientale et méridionale en Europe, assez répandue aussi en Asie et en Afrique, accidentelle en Suisse.

16. — (5) : AIGLE BOTTÉ

Zwergadler — Aquila minore.

AQUILA PENNATA Gmelin.

Bec court et épais, légèrement courbé dès la base; narines elliptiques et obliques. Tarse légèrement plus long que le médian avec ongle et emplumé jusqu'à la base des doigts. Ailes couvrant à peu près la queue; rémiges 2e à 6e généralement échancrées au bord externe. Queue subcarrée. Une touffe blanche à l'aisselle. Dos brun; tête rousse ou roussâtre. Faces inférieures blanches ou roussâtres, striées de brun. Queue d'un brun noirâtre, bordée de grisâtre, ad. Jeunes plus foncés, avec quelques bandes transversales à la queue. Cire jaune; bec bleuâtre.

Long. tot. 0m,47—53; aile pliée 0m,36—40; queue 0m20—23, tarse 0m,053—057 (0m,060); médian avec ongle 0m,050—054, sans ongle 0m,039—044; bec, au front, 0m,027—031, à la commissure, sous l'œil, 0m,035—040.

FALCO PENNATUS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 272, 1788.

AQUILA PENNATA *Brehm*, Lehrb. der Nat. eur. Vögel, I, p. 20, 1823. *Vigors*, Zool. Journ., I, p. 337, 1824. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 5, Fig. 3, 4 et 5, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 7, 1872. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd. p. 478, Taf. 21, Fig. 4, 1891. — A. MINUTA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 29, 1831.

SPIZAËTUS MILVOÏDES *Jerdon*, Madras Journ., X, p. 75, 1841.

BUTAËTUS PENNATUS *Blyth*, Journ. As. Soc. Beng., XIV, p. 174.

HIERAËTUS PENNATUS *Kaup*, Classif. S. u. Vögel, p. 120, 1844.

NISAËTUS PENNATUS *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 253, 1874. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 243, 1886. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 12, 1891.

Adultes : Dos et couvertures supérieures bruns; les grandes plumes plus ou moins largement variées ou bordées de gris-roussâtre; dessus de la tête et derrière du cou roux ou roussâtres, avec fines stries longitudinales brunes; joues et lorums rembrunis; une tache blanche à l'insertion de l'aile. Faces inférieures blanches, d'un blanc roussâtre ou roussâtres, avec macules brunes étroites et allongées; jambes barrées ou ondées de roux ou de roussâtre; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre, les dernières terminées de blan-

châtre ou de gris-roussâtre et pl. ou m. variées de noirâtre. Cire et doigts jaunes; bec bleuâtre; iris brun-roux.

Jeunes plus foncés ou plus brunâtres, particulièrement en dessous; queue barrée transversalement.

Ce petit Aigle, à la fois asiatique, africain et assez commun dans divers pays du sud de l'Europe, pas rare en particulier en Espagne, dans le sud de la France, en Autriche-Hongrie et en Grèce, se montrant même de temps à autre jusqu'en Allemagne, n'a été jusqu'ici signalé que tout à fait exceptionnellement en Suisse. *Schinz* (Verhandl. der schw. naturf. Gesell., 1848, p. 56) fait mention d'un individu tué, en 1846, dans les environs de Schwyz, mais semble plus tard douter de l'exactitude de sa détermination (voy. plus loin); et *Riva,* cinq ans après la publication de son Ornit. ticin., m'écrivait, en 1870, qu'un exemplaire de cette petite espèce avait été récemment tué dans le canton du Tessin.

Il est possible que, grâce à sa petite taille, il ait été parfois pris à tort pour la Buse pattue *(Archibuteo lagopus)* de dimensions presque semblables, avec le tarse également emplumé jusqu'au bas; cependant, il est toujours aisé de le distinguer de celle-ci, pour qui le tient en mains, à son tarse emplumé aussi bien sur la ligne médiane en arrière que partout ailleurs, et à la forme lancéolée de ses plumes occipitales. Peut-être ses apparitions dans le pays sont-elles moins rares qu'on ne le pense, et une observation plus attentive donnera-t-elle par la suite raison soit au dire de M. H. Grand qui qualifie ce rapace d'accidentel rare dans les environs de Romont (canton de Fribourg), soit à une donnée manuscrite du Dr A. Girtanner selon laquelle ce rapace aurait été une fois rencontré dans le canton de St-Gall.

L'Aigle botté ou Hiéraète, rapide et très courageux, se nourrit de petits mammifères, de volatiles, même d'assez gros oiseaux, de reptiles et au besoin de gros insectes. Il recherche les localités boisées pour y nicher et établit, entre les branches des arbres, à moyenne élévation, une aire de branchages et de brindilles qui reçoit d'ordinaire deux œufs d'un ovale très court et obtus, d'un blanc sale, unicolores ou avec quelques petites taches éparses d'un brun roux, et mesurant 0m,054—059 sur 0m,043—0m,048.

Schinz, dans les Verhandl. der schw. naturf. Gesellsch., 1850, p. 86, est revenu sur sa citation d'une capture de l'*Aquila pennata* près de Schwyz en 1846, ci-dessus mentionnée, pour infirmer jusqu'à un certain point sa première détermination, en signalant que l'oiseau tué était à peu près de la taille de l'*Aigle criard (A.*

nævia), toujours bien plus grand que le *Botté.* Comme il ajoute que Thienemann tenait, à tort suivant lui, l'Aigle de Schwyz pour une *Aquila Bonelli,* je crois, dans le doute, devoir donner ci-dessous, en passant, une description sommaire de cette dernière espèce, pour la signaler à l'attention de nos observateurs, en accompagnant toutefois d'un fort point d'interrogation son numéro d'ordre spécifique.

Sous-Genre 3 : NISAÈTE

NISAËTUS Hodgson.

Bec un peu plus long que moitié de la tête. Jambe et tarse assez longs; doigt médian notablement plus grand que les latéraux. Ailes demeurant passablement en arrière du bout de la queue; les cinq premières rémiges généralement échancrées au bord interne. Culottes plutôt courtes. Formes relativement élancées. Taille moyenne.

Une espèce dans le sud de l'Europe et en Asie, peut-être accidentelle en Suisse ?

17. — (6) ? AIGLE BONELLI

Bonell'scher Adler. — Aquila del Bonelli.

AQUILA FASCIATA Vieillot.

Bec moyen, droit à la base, à narines ovales, obliques. Tarse élevé, bien plus long que le médian avec ongle. Ailes couvrant près des trois quarts de la queue ou un peu plus, selon l'âge; rémiges général. échancrées de 2e à 6e au bord externe. Queue subarrondie. Faces supérieures brunes; inférieures blanches ou roussâtres, plus ou moins tachées de brun. Queue d'un brun cendré ou gris-roussâtre, avec nombreuses barres transversales. Cire et pieds jaunâtres; bec brunâtre.

Long. tot. 0m,67—75; aile pliée 0m,48—52; queue 0m,27—29; tarse 0m,094—102; médian avec ongle 0m,082—088—(0m,090); bec, au front, 0m,042—048.

Aquila fasciata *Vieillot*, Mém. Soc. Linn. de Paris, 1822, p. 152. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 8, 1872.

Falco Bonellii *Temminck*, Pl. col. I., pl. 288, 1835. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 6, Fig. 4 et 5, 1871.

Nisaëtus grandis *Hodgson*, Journ. A. S. Beng., V, p. 230, 1835. — N. fasciatus *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 250, 1874. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 242, 1886.

Spizaëtus grandis *Blyth*, Journ. A. S. Beng., XII, p. 301.

Tolmaëtus Bonellii *Blyth*, Journ. A. S. Beng., XV, p. 5, 1845.

Hieraëtus Bonellii *Kaup*, Classif. S. u. Vögel, 1844, et Oken's Isis, p. 243, 1847.

Pseudaëtus Bonellii *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 1, 1856.

Aquilastur Bonellii *Brehm*, Ber. Orn. Vers. Stuttg., 1860, p. 53.

Adultes : Faces supérieures et couvertures alaires brunes, un peu variées de blanc derrière le cou. Faces inférieures blanches ou d'un blanc roussâtre, avec macules noirâtres, étroites et allongées ; culottes d'un gris roussâtre, mouchetées, ou rousses. Queue d'un brun cendré ou d'un gris roussâtre, avec nombreuses barres transversales brunes, l'extrême la plus large. Rémiges d'un brun noirâtre. Cire et pieds jaunes. Bec brun de corne. Ongles noirâtres. Iris brun ou jaunâtre.

Jeunes: Faces supérieures et couvertures alaires d'un brun cendré-roussâtre ; faces inférieures rousses, avec très fines stries brunes sur la gorge et la poitrine.

Cet Aigle, assez facile à distinguer à la longueur de ses jambes, à la brièveté relative de ses ailes et à ses teintes rousses, n'a jamais, que je sache, été reconnu d'une manière certaine en Suisse et, si j'en dis ici quelques mots, ce n'est que pour rappeler l'opinion de *Thienemann* sur le censé Aigle botté tué, en 1846, près de Schwyz, en attirant sur cette espèce d'Asie et d'Europe méridionale l'attention de nos chasseurs et observateurs. Une apparition accidentelle dans notre pays d'un rapace qui se montre assez fréquemment en Italie et dans le Midi de la France, et a été tué même jusqu'en Bohême, selon Riesenthal[1], n'aurait en effet rien de très surprenant.

L'Aigle Bonelli ou à queue barrée, farouche, courageux et rapide, s'attaque surtout aux petits mammifères et aux oiseaux, volontiers paraît-il aux gibiers de marais. Il nicherait de préférence dans les rochers et pondrait deux œufs d'un blanc sale, unicolores ou plus ou moins tachetés de gris et de brun.

Il se reproduit communément en Espagne, en Sardaigne, en Grèce, dans le nord-est de l'Afrique, en Turquie et dans les Indes.

[1] Kennz. der Vögel Mitteleuropas, I, 1889, p. 10.

11. — Genre 7 : PYGARGUE

HALIAËTUS Savigny.

Bec gros, plus long que moitié de la tête, au front, et profondément fendu, quasi-droit en arrière, assez haut, médiocrement comprimé et crochu en avant, avec feston peu accentué. Narines un peu en arrière du bord de la cire, assez grandes, elliptiques et obliques. Lorums couverts de poils rayonnants relativement courts ; cire assez longue, peu ou pas couverte sur les côtés. Tarse trapu, emplumé dans le haut seulement et écussonné au-dessous, en avant, mais réticulé en arrière, ainsi que près des doigts par devant (voy. fig. 14). *Doigts forts, plus ou moins semi-annelés en dessus ; l'externe libre, partiellement réversible. Ongles forts et très pointus, creusés en dessous. Ailes grandes et larges ; 3e ou 4e rémige la plus longue ; 1re mesurant généralement entre 7e et 8e ; les 5 ou 6 premières rém. primaires généralement échancrées au bord interne ; rémiges secondaires plus ou moins longues. Queue plutôt courte, conique ou arrondie, dépassant d'ordinaire un peu le bout de l'aile. Culottes moyennes. Corps robuste. Tête assez étroite. Plumes de l'occiput et du cou en arrière lancéolées. Pas de huppe.*

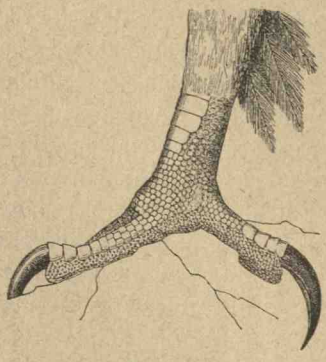

Fig. 14.
Haliaëtus albicillus, pied droit.

Les Pygargues, généralement de grande taille, robustes et puissants voiliers, recherchent d'ordinaire le voisinage des eaux, les côtes maritimes et les bords des lacs ou des rivières. Bien que se nourrissant de préférence de poissons, ils s'attaquent aussi parfois à de petits mammifères ou aux oiseaux, même aux charognes au besoin. Ils nichent suivant les circonstances sur les arbres, dans les rochers ou sur le sol.

La femelle adulte ne diffère généralement du mâle que par une taille passablement plus forte; les jeunes par contre, dans des livrées très variables, s'en distinguent passablement.

Leurs œufs, le plus souvent au nombre de deux, sont d'un ovale assez court et obtus, à coquille assez grenue, d'un blanc légèrement azuré, extérieurement ainsi que par transparence, et d'ordinaire immaculés.

Les *H. leucocephalus* Linné, de l'Amérique septentrionale, et *H. leucoryphus* Pallas, d'Asie, qui ont fait quelques rares apparitions en Europe, nous manquent complètement.

18. — 1 : PYGARGUE ORDINAIRE

Seeadler — Aquila di mare.

HALIAËTUS ALBICILLUS Linné.

Bec haut, quasi-plat sur la cire et à peine festonné. Tarse à moitié emplumé en avant (voy. fig. 14). *Médian avec ongle à peu près égal au tarse ou légèrement plus long, d'ordinaire avec six à huit semi-anneaux non divisés. Ailes couvrant presque ou en bonne partie la queue ; distance des rémiges secondaires au bout des primaires beaucoup plus grande que le tarse ; les 2e à 6e rémiges d'ordinaire bien échancrées au bord externe, 7e moins. Queue cunéiforme, à rectrices médianes plus ou moins coniques à l'extrémité. Livrée brune, tête plus pâle, queue blanche, ad. ; entièrement d'un brun roussâtre et variée de roux, de brun et de blanc, queue y comprise, jeunes.*

Long. tot. 0m,85 ♂ —1m,00 ♀ ; aile pliée 0m,59—71 ; queue 0m,28—35 ; tarse 0m,085—093 (0m,100) ; médian avec ongle 0m,092 —096, sans ongle 0m,067—074 ; bec, au front, 0m,062—072, à la commissure, un peu au-delà du milieu de l'œil, 0m,078—083.

FALCO ALBICILLA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, gen. 41, sp. 8, 1758, (ex Willugby) *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 49, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 15, 1827. — F. OSSIFRAGUS *Linné*, S. N. I, p. 124, 1766, (ex Gessner). — F. ALBICILLA, MELANAËTUS, OSSIFRAGUS et ALBICAUDUS *Gmelin*, Syst. Nat. I, p. 253-255 et 258, 1788. — F. HINNULARIUS *Latham*, Ind. ornith., I, p. 15, 1790. — F. PYGARGUS *Daudin*, Ornith., II, p. 62, 1800, (ex Gessner).

AQUILA ALBICILLA, A. OSSIFRAGA *Brisson*, Ornith., I, p. 427 à 437, 1760. — A

LEUCOCEPHALA *Meyer u. Wolf*, Taschenb., I, p. 16, 1810. *Meisner u. Sch.* Vögel der Schweiz, p. 6, 1815. — A. LEUCOCEPHALA MEYERI *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 436, 1821. — A. ALBICILLA *Pallas*, Zoogr., I, p. 345, 1811. *Schinz*, Fauna helv., p. 47, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 101, 1853. *Riva*, Ornit., ticin. p. 55, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd. p. 481. Taf. 21, Fig 2, 1891. HALIAËTUS NISUS *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 86, 1809. — H. ALBICILLA (ou ALBICILLUS) *Leach*, Cat. M. and Birds, Br. Mus., p. 9, 1816. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 39, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 7, Fig. 4 et 5, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 9, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 302, 1874. *Collin*, Skand. Fugle, p. 13, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 147, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 235, 1886. *Saunders*, Ill. Man. Brit. Birds, p. 319. 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 13, 1891.

NOMS VULG. : S. F. : *Aigle pêcheur*, Genève ; *Ale-têta-blanze*, St-Maurice. — S. A.: *Seeadler, Grosser Fischadler.*

Mâle et femelle adultes et vieux : Faces supérieures et inférieures d'un brun plus ou moins clair ou foncé, quasi-uniforme, bien que devenant de plus en plus cendré ou gris-roussâtre sur les parties supérieures, la tête, le cou, le haut de la poitrine et les petites couvertures de l'aile, souvent même d'un gris blanchâtre sur la face, chez de très vieux sujets. Sus-caudales blanches, avec ou sans petites macules brunes vers le bout. Queue entièrement blanche. Rémiges brunes ou noirâtres. Sous-caudales, jambe et haut du tarse d'un brun plus ou moins foncé. Cire, pieds et iris jaunes ; bec jaunâtre ; ongles noirâtres. — La *femelle* ne se distingue guère que par sa taille plus forte.

Jeunes, jusqu'à leur 3e année : D'un brun plus foncé que les adultes à la tête et au cou, avec le bout des plumes clair ; plus pâles et plus roussâtres sur le corps, avec le bout des plumes brun-foncé ; faces inférieures d'un brun roux, maculées de brun foncé ou de noirâtre, par places un peu variées de blanchâtre ; rectrices noirâtres en dehors et vers le bout, variées de cendré-roussâtre au côté interne. Bec et cire d'un noir bleuâtre ; pieds jaunâtres ; iris brun foncé.

Depuis la troisième ou la quatrième année : D'un brun de plus en plus pâle et nuancé de cendré, du côté de la tête et du cou, et de moins en moins maculés, en dessus comme en dessous, avec la queue de plus en plus tachée ou envahie de blanc : le bec et la cire de plus en plus jaunes, et l'iris de plus en plus pâle, jusqu'à l'âge de 7 ou 8 ans, où ils acquièrent la livrée d'adultes complète.

A la naissance : Couverts d'un duvet, plus allongé sur la tête et sur le corps que sur les faces inférieures, d'un blanc, sauf à la gorge et au jabot, légèrement lavé de gris ; avec cire et pieds jaunes, et bec brun.

Variabilité : Les ailes paraissent couvrir souvent plus la queue chez les jeunes que chez les adultes.

Le Pygargue ordinaire fait des apparitions un peu irrégulières en Suisse, cela dans les régions basses surtout, et généralement, sauf en passage, dans le voisinage des lacs ou des plus grands cours d'eau. On l'a rencontré, le plus souvent dans la livrée un peu bigarrée du jeune âge, sur divers points, d'ordinaire isolément et en hiver, plus rarement à l'état adulte ou par paires et en été. Je connais de nombreuses captures faites tant dans la plaine suisse de l'ouest au nord-est, près des lacs Léman, de Neuchâtel, de Bienne, de Zurich et de Constance, que plus au centre, non loin de Berne et de Fribourg, par exemple, ou dans les environs des lacs de Thoune, de Brienz, des Quatre-Cantons et de Wallenstadt, ainsi que le long du Rhin, du côté de Bâle, au nord, ou jusque dans les environs de Coire, à l'est, et dans le Bas Valais, le long du Rhône, au sud-ouest ; plus rarement dans le Tessin. Quelques rares rencontres faites dans les régions élevées, aux époques de migrations, près de Wasen dans la vallée de la Reuss, au col du Splügen dans les Grisons et dans la H^te^ Engadine, entre autres, peuvent faire supposer qu'il passe quelquefois par-dessus les Alpes. Quoique des individus jeunes encore et même, une fois ou deux, des couples d'adultes aient été signalés, comme je l'ai dit, durant la belle saison, on n'avait pas, que je sache, constaté de nichée bien authentique de ce grand rapace dans le pays jusqu'en 1892, époque à laquelle une paire de Pygargues s'établit et nicha dans la forêt de Ripaille, non loin de Thonon, sur la rive savoyarde du lac Léman. Des gens dignes de foi assurent avoir vu l'aire sur un grand arbre et la famille entière composée de quatre individus, deux jeunes et deux parents. J'ai vu à Genève un des jeunes tué à Ripaille, le 3 novembre 1892, et on m'affirme qu'un second individu a été capturé aussi, mais malheureusement pas conservé.

L'Aigle pêcheur ou Pygargue, avec une envergure au moins aussi grande ou plus grande que celle de l'Aigle royal, 2^m^,25 à 2^m^,40, a un vol plus lourd, moins majestueux et moins rapide et, bien que ne manquant ni de force ni de hardiesse, il a aussi un port moins droit et moins fier au repos. Il se nourrit de préférence des poissons qu'il peut attraper en fondant ou s'abattant brusquement sur eux à la surface de l'eau ; cependant, il ne craint pas de prendre aussi des canards et d'autres gibiers, ou à l'occasion de petits mammifères et, à défaut d'autre chose, de se repaître de charognes, comme les Vautours dont il a un peu les instincts de sociabilité à l'époque de reproduction, au moins dans les contrées de son habitat ordinaire.

Il niche, suivant les conditions, dans les rochers ou sur les arbres élevés, généralement dans le voisinage des eaux, vers lesquelles il se rend en chasse soir et matin. Son aire, très grande et grossièrement construite de branchages enchevêtrés, reçoit annuellement deux œufs d'un ovale obtus assez court, à coquille un peu grenue, d'un blanc légèrement bleuâtre, généralement immaculés, parfois avec de très petites taches pâles et éparses, et mesurant d'ordinaire 0m,070—080 sur 0m,057—060, quelquefois 0m,067 sur 0m,056 seulement.

L'espèce se reproduit principalement dans les régions septentrionales de l'Europe et de l'Asie, d'où elle se répand jusque dans le Grœnland, au nord, ainsi que sur notre continent, vers le sud, et jusque dans l'Afrique septentrionale, en hiver.

Sous-Famille IV, des FALCONIENS

FALCONINÆ

Bec court, plus ou moins large, courbé dès la base et très crochu, avec une ou deux dents (saillies) latérales au bord de la mandibule supérieure et échancrures correspondantes à l'inférieure. Cire en grande partie nue, mais volontiers plus ou moins couverte de poils à la base, sur les côtés. Tarse robuste, beaucoup plus court que la jambe, plus ou moins emplumé dans le haut, en avant et sur les côtés. Doigts plus ou moins longs, pourvus de fortes pelotes sous-articulaires; l'externe, non versatile, relié au médian par une membrane basilaire. Ongles plus ou moins robustes, crochus et acérés. Ailes plus ou moins longues, effilées et aiguës. Queue moyenne ou assez longue. (Voy. fig. 15 à 18).

Les Falconiens, de taille moyenne ou petite, sont chasseurs par excellence, rapides, robustes et très courageux. A part les plus petits qui donnent volontiers la chasse aux insectes, ils ne s'attaquent d'ordinaire qu'à des vertébrés vivants, de préférence à sang chaud, et ne touchent généralement pas aux corps morts, au moins en liberté. Ils découvrent leur proie, tantôt en parcourant rapidement et inspectant à peu d'élévation de grands espaces, tantôt en décri-

vant, jusqu'à de grandes hauteurs, des cercles dans les airs, et poursuivent avec une ardeur extrême le mammifère ou l'oiseau qui cherche à leur échapper, se précipitant comme une flèche et quasi-verticalement sur le premier, ou frappant et bousculant en l'air le second qu'ils forcent à s'abattre contre terre. La victime blessée est d'ordinaire emportée dans les puissantes serres du rapace, pour être dévorée à l'écart, sur quelque point élevé.

Leur port est généralement droit, noble et fier au repos; mais leur démarche sur le sol est sautillante et toujours assez gênée. Ils nichent, suivant les circonstances, sur les arbres ou dans les rochers; leurs œufs, assez semblables dans les divers genres, sont au nombre de 3 à 6, généralement plus nombreux chez les petites espèces que chez les grandes, d'un ovale obtus plus ou moins court, à coquille assez lisse, avec fond jaunâtre ou roussâtre, par transparence comme extérieurement, et tout couverts de taches petites et grandes, rousses ou d'un brun rouge. Beaucoup d'espèces sont migratrices et plus ou moins sociables; d'autres sont plus ou moins sédentaires ou seulement erratiques. On rencontre des Falconiens dans les diverses parties du monde. Quelques-uns, parmi les plus forts, ont été dressés pour la chasse et, par ce fait surtout, taxés de Faucons nobles.

La répartition en différents genres des espèces, excessivement nombreuses dans les diverses parties du globe, qui répondent à la diagnose de cette grande sous-famille n'est pas chose facile, étant donné l'enchevêtrement, ou la représentation à divers degrés chez des espèces autrement très différentes, de plusieurs des caractères successivement préposés par divers auteurs à des coupes génériques ou sub-génériques. On pourrait, avec assez de raison, baser une large subdivision générique sur quelques principaux traits distinctifs tirés des formes du bec plus ou moins épais ou comprimé, avec une ou deux dents latérales, ainsi que de la disposition des narines plus ou moins arrondies ou allongées, obliques ou verticales; mais, les deux ou trois genres ainsi établis comprendraient un si grand nombre d'espèces, à d'autres égards très disparates, que toute une échelle de fractionnements inférieurs discutables deviendrait pour ainsi dire nécessaire. Ce n'est donc qu'après mûr examen et longue hésitation que je me suis enfin décidé à ranger dans les deux genres *Falco* et *Cerchneis* nos diverses espèces européennes qui toutes ont également :

Bec armé d'une seule dent, relativement épais, soit à dos arrondi et côtés plus ou moins renflés, et fendu jusque sous le bord ou le milieu de l'œil; narines, un peu en arrière du bord de la cire,

arrondies, avec tubercule médian; tour de l'œil nu; lorums couverts de poils divergents et cire plus ou moins poilue sur les côtés. (Voy. fig. 16.)

12. — Genre 8 : FAUCON

FALCO Linné ex Gessner

Bec épais, plus court au front que moitié du médian avec ongle, à arête arrondie, avec une seule dent latérale pl. ou m. aiguë. Narines arrondies, avec tubercule médian. Cire poilue en arrière, sur les côtés. Lorums couverts de poils divergents. Tour de l'œil nu. Tarse robuste, en majeure partie réticulé ou partiellement écussonné, en avant, et pl. ou m. emplumé dans le haut. Doigts forts, plus ou m. longs ; ongles forts. Ailes pliées plus ou moins longues vis-à-vis de la queue; 2e rémige la plus longue. Queue de longueurs un peu différentes, plus ou moins carrée ou arrondie, à rectrices assez rigides et élastiques. Culottes bien développées. Livrées peu différentes dans les deux sexes. Tailles diverses. (Voy. fig. 15 à 18.)

Les Faucons très nombreux qui répondent à cette diagnose un peu générale peuvent être groupés de diverses manières d'après quelques caractères différentiels qui, bien que parfois très tranchés dans leurs extrêmes, n'en sont pas moins constamment assez variables pour perdre toute importance véritablement générique. Les genres *Falco* Lin. et *Hierofalco* Cuv., assez naturels au premier abord, sont en particulier reliés par trop d'espèces à divers égards transitoires pour subsister autrement qu'à titre de sous-genres seulement. Nous n'aurons donc ici que deux sous-genres : *Hierofalco* Cuv. et *Falco* Lin.

Leurs œufs, d'un ovale court et obtus, sont généralement jaunâtres et tout couverts de taches rousses ou d'un brun roux.

Sous-Genre 1 : GERFAUT

HIEROFALCO Cuvier ex Gessner.

Bec à dos arrondi et côtés renflés, avec dent plus ou moins saillante. Tarse trapu, emplumé sur moitié à trois cinq., dans le haut en avant, et généralement réticulé jusqu'au bas, par devant. Doigts robustes, médiocrement longs; les latéraux quasi-égaux; le médian sans ongle notablement plus court que le tarse, avec phalange basilaire réticulée. Ailes pliées demeurant toujours pl. ou m. en arrière du bout de la queue; distance entre rémiges secondaires et bout des primaires souvent à peu près moitié de la queue, parfois passablement supérieure; les deux premières rémiges pl. ou m. échancrées au bord interne, la troisième parfois légèrement. Queue ample, assez longue et quasi-carrée, à rectrices plutôt larges. Corps robuste et épais. Moustaches généralement peu accusées. Taille relativement grande.

Les Faucons de ce premier sous-genre, grands ou relativement grands, très robustes, exclusivement carnivores et très audacieux, ont été de tout temps, au moins dès avant l'ère chrétienne, de préférence choisis en fauconnerie et traités de *nobles*, à l'exclusion de quelques autres rapaces employés en basse chasse.

En dehors de l'époque des amours, ils vivent d'ordinaire solitaires dans les forêts, sur les montagnes ou dans les falaises, suivant les conditions. La majorité des espèces est propre aux régions septentrionales; quelques-unes sont plutôt orientales et plus ou moins méridionales. A part la taille, le mâle et la femelle se ressemblent beaucoup, mais les jeunes sont assez différents. — Leurs œufs sont généralement au nombre de trois ou quatre seulement.

Cinq espèces de ce groupe habitent l'Europe. Quatre d'entre elles, assez voisines et peut-être seulement espèces géographiques, sont propres aux régions froides de l'extrême nord du continent; ce sont les *F. candicans* Gmelin et *F. Holbœlli* Sharpe, du Grœnland, *F. islandicus* Brehm, d'Islande, et *F. Gyrfalco* Schlegel, de Norvège, du nord de l'Asie et de l'Amérique. Une seule, assez différente, le *F. sacer* Schlegel, habite les contrées orientales de l'Europe, ainsi que le centre de l'Asie et le nord de l'Afrique; encore cette dernière fait-elle, par son aile plus longue et plus effilée, aussi bien que sous le rapport de l'habitat, une sorte d'exception dans le groupe,

et comme une transition au sous-genre suivant. Toutes sont en réalité étrangères à la faune suisse ; cependant deux, peut-être même trois, sont supposées avoir fait des apparitions accidentelles dans le pays : une ou deux des quatre septentrionales premières, citées tour à tour sous les noms d'*Islandicus* et de *Lanarius,* et peut-être le *Sacer* de l'Orient, comme nous le verrons plus loin.

FALCO ISLANDICUS et F. GYRFALCO en SUISSE ?.

Examinons maintenant les données relatives à la présence de ces Faucons (Gerfauts) dans le pays. Cherchons d'abord à débrouiller, si possible, les citations anciennes des auteurs suisses qui, n'étant pas autrefois très au clair sur la distinction des divers Faucons de ce groupe, ont volontiers donné comme synonymes de leur espèce : *F. candicans, F. islandicus, F. gyrfalco, F. sacer* et *F. lanarius,* et rappelons, à ce propos, que le nom de Lanier, *Lanarius,* a été longtemps indistinctement appliqué à bien des espèces différentes, au Gerfaut *(Gyrfalco),* au Sacre *(Sacer)* et au Pélerin *(Peregrinus)* jeune, par exemple [1]. Ce n'est, en effet, que depuis 1844 que ce nom a été exclusivement réservé au Faucon à tête rousse du nord-est de l'Afrique et des régions méditerranéennes que Schlegel avait distingué sous le nom de *F. Feldeggi* (Abh. Geb. Zool. p. 3, Taf. 10 et 11).

Dans un *volume d'images d'oiseaux coloriées à la main vers le milieu du XVIIe siècle,* ouvrage d'auteur inconnu, ayant appartenu à Sprüngli et maintenant à la bibliothèque de la ville de Berne, on trouve, sous le n° 120 et avec le titre : *Lanier, Blaufuss,* une figure représentant un Faucon *pris au passage près de Morat, en 1644, et ayant appartenu à M. Georg Steiger.* L'oiseau figuré rappelle à la fois les Gerfauts, à l'état jeune, par la couleur bleue de la cire et des pattes, et les Faucons du sous-genre suivant, le Pèlerin entre autres, par la longueur des ailes, la brièveté relative de la queue et le fort développement de la moustache. (Voy. ci-dessous, en note, la description et la discussion de cette figure, sous le n° 120, successivement citée, avec des noms différents, par divers auteurs suisses) [2].

[1] Razoumovsky, Hist. nat. du Jorat, 1789, I, p. 51, attribuait aussi le nom de *Falco gyrfalco* à l'Autour *(Astur palumbarius).*

[2] L'examen attentif que j'ai pu faire, tout récemment, de l'intéressant ouvrage en question *(peintures originales du XVIIe siècle)* m'engage à en dire ici rapidement quelques mots. Le volume contient 172 pages de figures d'Oiseaux colo-

Hartmann G.-L., en 1798, nomme, sans autre, le *F. lanarius* dans son Verzeichniss der Vögel des Kantons Säntis (Wochenblatt für den Kanton Säntis, p. 195).

Meisner et Schinz (Vögel der Schweiz, p. 28), en 1815, qualifient de *Falco islandicus* Linn. le Faucon capturé à Morat en 1644 et

riées à la main, suivies de quelques peintures de Mammifères et de Chenilles. Deux peintres, également inconnus, mais plus ou moins exacts dans leur dessin, ont tour à tour reproduit les sujets qui leur étaient alors soumis par un naturaliste suisse dont le nom ne se trouve malheureusement nulle part, mais qui, sur chaque page, a écrit soit le nom qu'il attribuait à l'espèce, soit quelques données relatives à la capture de celle-ci. Beaucoup d'Oiseaux sont assez bien figurés, quant aux formes générales et à la couleur, pour être immédiatement reconnus; quelques autres, par contre, semblent assez fantastiques et reproduits un peu à la légère ou peut-être de mémoire seulement, le n° 159 en particulier, qui représente, sous le nom de *Vultur, Geyer* (sans donnée de provenance), un grand Rapace brun en dessus, varié blanc et brun en dessous, dont les doigts et ongles, très robustes, et la queue courte, en grande partie blanche, semblent devoir faire un jeune *Pygargue*, tandis que son bec très allongé, avec grands poils sur les narines et barbe sous la mandibule inférieure, est exactement celui du *Gypaète*.

Sauf dans quelques-unes des dernières figures, signées A. △, les becs et les pattes sont en général si négligemment dessinés qu'on n'y peut trouver aucun caractère spécifique. Les couleurs paraissent avoir toujours bien plus préoccupé l'artiste que les formes des extrémités; et cependant, même de ce côté, le peintre semble avoir parfois laissé un peu trop de liberté à son imagination ou à son pinceau.

Les figures 105, sous le nom de *Falco migrator*, et 117, sous celui de *Falco nidularius*, représentent deux Faucons pèlerins : le premier adulte avec capuchon de chasse, le second jeune en livrée de nid, tous deux avec les pieds jaunes. La figure 108, sous le nom de *Falco cyanopus sive F. lanarius, Lanier, Blaufuss*, représente, de profil, un Faucon peint d'après nature à Porrentruy, avec mention (en signes) pouvant se traduire par : à la cour du Prince-Evêque; c'était évidemment un Oiseau de chasse captif, dont la provenance nous est inconnue, qui n'a par conséquent aucun intérêt pour notre Faune et qui, avec des ailes relativement courtes et des pieds bleus, est assez mal reproduit pour qu'il soit très difficile de dire à quelle espèce il faut le rapporter.

Enfin, la figure n° 120, que les auteurs suisses ont surtout visée, un peu mieux dessinée que la précédente, par A. △, représente, de face, la tête légèrement tournée, un Faucon impossible à déterminer exactement, grâce à un ensemble de caractères contradictoires, et dont j'ai dit qu'il est sous le titre de : *Lanier pris au passage. — Blaufuss*, avec la phrase, en allemand, ici traduite : *Cet oiseau a été pris, en 1644, près de Morat, et a appartenu à M. George Steiger.*

De ce que l'on voit de l'Oiseau, on peut déduire la description suivante : *Bec et pieds robustes. Ailes longues, couvrant presque la queue. Queue de moyenne longueur. Dessus de la tête et couvertures de l'aile d'un brun uniforme très foncé, avec quelques petites mouchetures noires sur la*

figuré alors, comme il est dit ci-dessus, en donnant une description sommaire de l'*Islandicus* qui ne rappelle en rien l'image citée, et en ajoutant qu'ils ne connaissent aucune autre apparition de l'espèce en Suisse.

Steinmüller (Neue Alpina, I, p. 452) donne, en 1821, sous le nom de *Falco islandicus*, une brève description d'un Faucon tué dans le

première. Ailes noirâtres, avec bord varié de roussâtre, dans le haut. Forte moustache noire, compacte, large et assez longue, sous l'œil et un peu en avant. Joue blanche, en arrière de la moustache. Gorge blanche. Poitrine blanchâtre, avec petites macules longitudinales brunes. Ventre, flancs et culottes d'un roussâtre pâle, avec macules brunes de médiocre grandeur, longitudinales sur le premier, transversales sur les seconds. Sous-caudales roussâtres, sans taches. Queue, vue par dessous, d'un gris bleuâtre, avec barres franchement transversales et bien séparées, dont cinq sont visibles, la dernière, un peu au-dessus de l'extrémité des rectrices, pas plus large que la suivante. Bec, cire et tour de l'œil bleuâtres. Pieds bleus.

La courte description ci-dessus permet d'apprécier jusqu'à un certain point les divers rapprochements opérés, ainsi que la valeur de la figure qui depuis si longtemps nous attribue sans contrôle une espèce très discutable.

En admettant que la cire et les pieds franchement bleus aient été fidèlement reproduits, il semble qu'il ne puisse être question que d'un Faucon, jeune encore, du groupe Hierofalco, et, étant donné la couleur sombre des faces supérieures ainsi que les taches transversales des flancs, on pourrait peut-être pencher vers l'opinion de Meisner et de Schinz qui ont fait de cet Oiseau un *F. islandicus* ou un Gerfaut *(Gyrfalco)*, si la queue n'était trop courte, les ailes trop longues, et la moustache, franchement limitée par une joue blanche en arrière, beaucoup trop forte.

En tenant compte des proportions comparées des ailes et de la queue, des teintes un peu roussâtres des faces inférieures, ainsi que de la distribution sur celles-ci des macules partie en long, partie en travers, et de la disposition des barres transversales de la queue, on pourrait presque croire à un *F. lanarius Feldeggi;* mais la moustache est encore trop forte, le dessus de la tête est beaucoup trop foncé, et surtout, la couleur de la cire et des pieds devient complètement fausse.

La brièveté relative de la queue et les barres qui coupent les rectrices en travers, l'importance de la moustache et les macules transversales sur les flancs empêchent tout rapprochement avec le *F. sacer*, auquel devraient s'appliquer les noms de *Blaufuss*, *Würgfalke* et *Sacro*, bien que la couleur des pattes et de la cire, plus juste pour un Sacre jeune, eût, il est vrai, pu motiver peut-être semblable détermination, à première vue.

A part l'étroitesse relative de la dernière barre de la queue et l'absence de macules sur les sous-caudales, l'image représenterait si bien un *F. peregrinus* d'âge moyen que l'on serait tenté d'attribuer la couleur des pattes et de la cire à une erreur du peintre si, comme je l'ai dit, deux Pèlerins, vieux et jeune, n'étaient représentés aussi, sous les nos 105 et 117, avec la vraie couleur jaune de leurs extrémités.

Enfin, la fauconnerie étant encore en honneur, à l'époque, dans quelques

Forst, près de Winterthour [1], qui peut être appliquée au véritable *Islandicus,* bien qu'elle soit suivie de la description plus circonstanciée d'un Faucon reçu d'Autriche que l'auteur semble rapporter à la même espèce et qui rappelle tour à tour l'*Islandicus* plus jeune et le *Gyrfalco.*

H. Walchner (Beiträge zur Ornith. des Bodenseebeckens, p. 17), en 1835, parlant du *Geierfalke, F. candicans* Cuv. et Linn. (eine Var.), *F. islandicus* Linn., Lath., *F. rusticolus* Gmel., *F. Gerfaut* Temm., et donnant de l'espèce une description sommaire qui n'est qu'un mélange confus des différentes données de Meyer et Wolf, ajoute que cet Oiseau se trouve très rarement près du lac de Constance (Obersee und Untersee), bien qu'il se montre de temps à autre, non loin, dans le Hegau, dans les forêts par exemple qui entourent les Hohenstoffeln et Hohenkrähen.

Schinz (Fauna helvetica, p. 51-52), en 1837, taxe de *Falco islandicus* Lath., Gerfaut, le Faucon de Morat capturé en 1644, et rapporte à la même espèce l'individu tué au Forst, près de Winterthour, dont parle Steinmüller, sans avoir vu, semble-t-il, l'image qui doit motiver sa détermination.

Le même auteur (Fauna helv. p. 52, 1837) parle d'un Faucon tué près de Fussach, non loin de Rheinegg, qu'il qualifie de *F. lanarius* L., Würgerfalke, le *vrai Lanier,* en ajoutant que cet Oiseau a été dans la collection du Major Schäffer, à Bregenz, et est actuellement dans celle du Colonel Frey, à Aarau. La collection Frey (Frey-Hérosé), qui renferme bon nombre d'espèces de pays étrangers, ne contenant malheureusement aucune donnée de provenance, il est impossible, malgré l'identité des divers noms donnés, de dire si le Faucon qui porte, sur une ancienne étiquette, sous son support, la mention *Falco lanarius,* le *vrai Lanier, Würgfalke* ♂ *ad.* (à tort *Falco sacer* sur l'étiquette en évidence dans le Musée) est bien vraiment celui tué à Fussach dont parle Schinz [2].

Enfin *Fatio et Studer* (Catal. des Oiseaux de la Suisse, 1re liv.,

parties du pays, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'Oiseau capturé en 1644 fût peut-être un élève échappé et, par là, comme le n° 108, sans intérêt direct pour la faune suisse.

Il semble donc que le plus prudent, faute de pouvoir déterminer exactement l'espèce figurée, soit de faire abstraction dorénavant, dans le catalogue des Oiseaux suisses, de l'image en question et des citations qui s'y rapportent.

[1] Peut-être entre 1815 et 1821, puisque Meisner n'en parle pas.

[2] Si la similitude de lieu peut autoriser un rapprochement entre cette seconde citation de Schinz et celle de Hartmann relatée plus haut, cette capture serait antérieure à 1798.

p. 63) signalent, en 1889, le dire du Dr A. Girtanner (notes manuscrites) suivant lequel le *F. gyrfalco* L. aurait été vu une fois dans la partie sud du canton de Saint-Gall [1].

Les mêmes (l. c. p. 64) citent, par erreur, sous le nom de *Falco lanarius* L., le Faucon capturé à Morat en 1644[2], en ajoutant que, selon quelques observateurs (in litt.) qui ne donnent aucun détail, cet Oiseau aurait fait de rares apparitions accidentelles dans les cantons de Neuchâtel et de St-Gall.

En résumé, abstraction faite de celles qui sont beaucoup trop vagues pour être prises ici en sérieuse considération, trois données subsistent qui méritent d'être discutées, et si, faute de pouvoir déterminer le censé *Lanier* capturé à Morat en 1644 (voy. discussion, en note p. 112-115), on récuse ici la figure en question, ainsi que les diverses citations qui s'y rapportent, deux seulement restent debout qui signalent la capture, dans la Suisse orientale, de deux Faucons du sous-genre *Gyrfalco,* parmi les formes ou espèces septentrionales.

Dans l'impossibilité de décider si les deux Faucons dits blancs étaient de même espèce et de les décrire sur des individus d'origine certainement suisse, je devrai me borner à donner, pour chacun, les renseignements que j'ai pu recueillir à son sujet, en commençant par une traduction exacte de la brève description que, seul, Steinmüller nous donne, en 1821, sous le nom d'*Islandicus,* du Faucon tué dans le Forst (N. Alpina, I, p. 452), et en supprimant de la synonymie suisse de celui-ci la citation de *Meisner et Sch.* en 1815 (Vögel der Schweiz, p. 28), comme ayant trait à un Faucon indéterminé et en tout cas d'espèce bien différente.

[1] Le Dr Girtanner ne précisant pas autrement cette donnée, peut-être est-elle relative à la citation purement nominale du *F. lanarius* par Hartmann, dans son Verzeichniss der Vögel des Kantons Säntis, en 1798.

[2] Je n'avais pas encore pu étudier cette image *de visu,* comme je l'ai fait depuis.

19 ? — (1) : FAUCON D'ISLANDE [1]

Isländischer Falke.

FALCO ISLANDICUS Brehm.

Ein isländischer Falke, der im Forste bei Winterthur geschossen wurde, wird so beschrieben : (descript. trad. de Steinmüller, comme suit).

Tête, cou, parties inférieures du corps, jambes et région anale [2] *d'un blanc pur ; poitrine et ventre blancs, avec des taches lancéolées d'un brun ocreux ; dos et ailes d'un brun foncé, tachés de blanc pur rémiges noires ; queue d'un brun clair, avec des bandes noires et l'extrémité blanche sur la largeur d'un doigt ; cire et pieds jaunes* [3].

[1] Peut-être (ainsi que *F. gyrfalco*) race locale (ou sub-sp.) de *Falco candicans*, Gmel.

[2] Ou croupion (*Steiss*, en allemand) ?

[3] Comme complément de renseignements relatifs aux Faucons septentrionaux ici en litige, on peut ajouter à la brève diagnose de Steinmüller :

Bout de l'aile pliée demeurant entre deux tiers et trois quarts de la queue ; distance entre rémiges second. post. et bout des primaires à peu près égale à moitié de la queue, ne dépassant guère le tiers de l'aile pliée ; cire et pieds jaunes ou jaunâtres, chez l'adulte, volontiers bleus, bleuâtres ou verdâtres, dans le jeune âge. Longueur totale variant, selon l'âge et le sexe, entre $0^m,55$ *et* $0^m,67$.

Ci-joint, en outre, quelques données sommaires sur les livrées comparées des *Faucons adultes* qui, plus ou moins, peuvent être ici en question ; les jeunes portant une livrée plus sombre et plus maculée.

1° Livrée en grande partie blanche (entièrement blanche chez de très vieux individus), avec des taches en cœur noirâtres ou brunes, plus ou moins nombreuses, au centre des plumes sur le dos, jusqu'à un certain âge, et quelques étroites stries éparses aux faces inférieures ; rémiges plus ou moins barrées de noir ; queue blanche ou en partie barrée de noir ; sous-caudales généralement d'un blanc immaculé : *F. candicans.*

2° Faces dorsales, selon l'âge plus ou moins avancé, d'un gris ardoisé ou brunes, avec ou sans taches transversales blanches ; la tête et le cou plus ou moins blancs. Faces inférieures blanches ou blanchâtres, avec macules noirâtres ou longues taches brunes ; rémiges d'un brun noirâtre, en partie tachées de blanc ; queue comme le dos, avec des barres blanches ou grisâtres ; sous-caudales portant des macules noirâtres, partie transvers., partie longitudinales : *F. islandicus.*

3° Faces sup. brunes, les plumes étroitement bordées de blanchâtre ou de gris-

Falco islandicus. Isländischer Falke. *(S. 28)* (Naumann : I, S. 269. Falco candicans, Linné. Der Jagdfalke) *Steinmüller,* N. Alpina, I, p. 452, 1821.

Der isländische Falke. Falco islandicus Lath. Le Gerfaut (Falco candicans Lath., Falco gyrfalco Gmel., Falco sacer Gmel.) *Schinz,* Fauna helv., p. 51, 1837, *part.*

La description de Steinmüller, bien que trop peu circonstanciée, paraît cependant devoir être rapportée à un véritable *Islandicus* Brehm, ♂ adulte. Elle ne peut guère être appliquée au *Candicans* Gmel., malgré la citation de la région anale parmi les parties d'un blanc pur[1], à cause des teintes brunes du dos, des ailes et de la queue, trop accusées pour un sujet déjà adulte par la couleur du bec et des pattes ; le blanc pur qu'elle attribue à la tête, au cou et aux taches des faces dorsales ne saurait également être rapporté au *Gyrfalco* Schl.

J'ai dit que ce Faucon avait été tué dans le Forst, près de Winterthour, au canton de Zurich, probablement entre 1815 et 1821, puisque Meisner n'en fait pas mention (voy., discussion, p. 112-116).

L'*Islandicus,* d'Islande, s'est montré de temps à autre, en hiver, en Angleterre, en Scandinavie, en Danemark, en Hollande et jusque dans le nord de l'Allemagne.

20 ? — (2) ? : FAUCON GERFAUT

Gierfalk.

FALCO GYRFALCO Schlegel.

Der Würgerfalke, Falco lanarius L., le vrai Lanier *Schinz,* Fauna helvetica, p. 52, 1837.

Quant au Faucon de Fussach, distingué par Schinz du précédent sous le nom de *Lanarius* et cité comme devant se trouver dans la collection Frey, à Aarau, aucune donnée descriptive n'étant fournie par l'auteur de la *Fauna helvetica* à l'appui de sa détermination,

roussâtre ; faces inf. blanches ou d'un blanc légèrement roussâtre, avec des taches noirâtres ou brunes, plus ou moins allongées, dessinant volontiers de petites barres transv. sur les côtés, chez les adultes ; rémiges d'un brun noirâtre ; queue brune, barrée de clair ; sous-caudales avec des macules brunes, allongées le long de la tige des plumes et le plus souvent renflées par place : *F. gyrfalco.*

[1] Je répète que j'ai cru devoir traduire par région anale le mot allemand *Steiss* qui signifie aussi *croupion.*

on en est réduit à admettre que l'individu taxé de *Falco lanarius, le vrai Lanier, Würgerfalke ♂ ad., par étiquette ancienne collée sous le pied de bois qui le porte, dans la dite collection Frey-Hérosé,* au Musée d'Aarau, pourrait bien être l'oiseau visé par Schinz, bien qu'il porte en évidence, sur l'étiquette dudit Musée, le nom erroné de *Falco sacer*. Ce n'est, d'après ce que j'ai vu, ni le *F. sacer* Briss., ni le *F. (lanarius) Feldeggi* Schl.; la coloration quasi-brune des faces sup. et les teintes légèrement roussâtres des faces inférieures en feraient bien plutôt un *Gyrfalco* (de Norvège) adulte, ou un *Islandicus* (d'Islande) d'âge moins avancé. La grande taille du sujet (peut-être exagérée par l'empaillage) semble pouvoir difficilement être attribuée au premier, et la couleur jaunâtre des pieds (peut-être modifiée avec le temps) n'est pas non plus celle du jeune âge dans le genre; et cependant, ce ne peut être qu'un *Islandicus* d'âge moyen, ou, mieux, *une très grande femelle ad. de Gyrfalco,* ce que la présence de stries longitudinales brunes, par places un peu renflées, sur les sous-caudales, semblerait indiquer plutôt. Ces deux Faucons se ressemblent assez, jusqu'à un certain âge, pour qu'il soit souvent difficile de décider entre espèces aussi voisines (probablement sous-espèces locales), surtout sur des sujets plus ou moins bien préparés et conservés.

L'individu de la collection Frey, que le prof. Mühlberg, directeur du Musée d'Aarau, a eu l'obligeance de me confier, peut être succintement décrit comme suit :

Tête d'un blanc lég. roussâtre, très striée de brun en dessus et sur les côtés, avec un peu de blanc vers la nuque. Dos et couvertures d'un brun un peu cendré; les plumes en partie tachées, mais pour la plupart seulement étroitement bordées de blanchâtre ou d'un blanc légèrement roussâtre. Rémiges barrées intérieurement de blanc roussâtre. Faces inf. d'un blanc un peu roussâtre, avec grandes macules brunes distribuées longitudinalement depuis la gorge jusqu'aux sous-caudales, où elles forment, sur le centre des plumes, des stries par places un peu renflées. Queue brune, avec barres transversales blanchâtres, plus apparentes en dessous qu'en dessus, et plus complètes sur les barbes internes des rectrices que sur les externes. Bec jaunâtre, teinté de bleuâtre; pieds jaunâtres; ongles bruns. Les 1re et 2e rémiges bien échancrées au bord interne, la 3e échancrée au bord externe, presque pas au bord interne.

Long. tot. 0m,67; ailes pliées, gauche 0m,423, droite 0m,420; queue, rectr. méd., 0m,220, lat. 0m,235; tarse 0m,059; bec, au front, selon la courbe 0m,035, en ligne droite 0m,030; doigt médian avec ongle 0m,080.

Ce second Faucon aurait été tué, ai-je dit, près de Fussach, non loin de Rheinegg, à l'extrémité orientale du lac de Constance, peut-être à la fin du siècle passé, si la citation de Schinz peut être rapprochée de celle purement nominale de Hartmann (l. c.), en 1798. (Voyez, discussion, p. 112-116.)

Le *Gyrfalco,* Faucon de chasse, comme le précédent, et propre à la Norwège, ainsi qu'au nord de l'Asie et de l'Amérique, s'est montré parfois, en hiver, plus au sud que l'*Islandicus,* en Allemagne et jusqu'en France.

FALCO SACER Briss., en SUISSE ?

J'ai dit plus haut que le Faucon sacre *(F. sacer)* Brisson, non plus septentrional comme les précédents, mais oriental, s'était peut-être montré aussi accidentellement en Suisse, et cette supposition repose sur deux remarques relativement très récentes ; car, à part la citation du *F. sacer* par Meisner et par Schinz dans la synonymie de leur *Islandicus,* ce nom jusqu'ici n'a jamais paru autrement dans les faunes du pays. Rappelant assez par les formes et la livrée notre Faucon pèlerin, femelle surtout, il pourrait, bien mieux qu'un des grands Faucons blancs, avoir passé inaperçu, et peut-être quelques-unes des vagues citations ci-dessus du *Lanier* pourraient-elles lui être rapportées. Bien des espèces orientales s'égarent parfois chez nous et le Sacre a été rencontré quelquefois jusqu'en Autriche-Hongrie et en Allemagne. Mais, tout ceci n'est qu'hypothèse. Voici donc les observations qui m'ont engagé à donner ici une description un peu circonstanciée de ce Faucon, non pas pour ajouter une espèce douteuse à notre catalogue, mais bien plutôt pour attirer l'attention de nos observateurs sur cet intéressant oiseau.

Dans un rapide examen que je faisais, en 1893, de quelques collections de Suisse et des régions limitrophes, j'ai découvert successivement, sous de faux noms, deux beaux exemplaires, bien préparés et en parfait état, du Faucon sacre (F. sacer) : l'un *(a),* sous le nom de *Falco peregrinus,* Wanderfalke ♀, Urserenthal (vallée d'Urseren, sur la route du Gothard), sans date, au Musée de St-Gall, collection générale ; l'autre *(b),* sous le nom de *Gerfaut, Falco islandicus* ♂ jeune, au Musée de Thonon, où, après enquête faite auprès de quelques personnes qui successivement s'étaient occupées

de la collection, il m'a été affirmé que cet oiseau, rangé parmi les espèces du pays, avait été tué, en 1859 ou 1860, à Ripaille, non loin de Thonon, sur la rive savoyarde du Léman.

Après avoir remercié le Dr Wartmann, directeur du Musée de St-Gall, et M. Quiblier, directeur du Musée de Thonon, de la complaisance avec laquelle ils m'ont facilité l'étude de ces deux précieux sujets, je ne veux pas passer à la description de ceux-ci sans peser d'abord scrupuleusement les données diverses qui militent, tour à tour, pour ou contre l'exactitude des provenances indiquées.

(a). Le Dr Wartmann, qui a eu l'obligeance de parcourir les différentes listes d'entrée d'oiseaux au Musée de St-Gall, ne trouvant aucune citation ni du Sacre *(Sacer)*, ni du Lanier *(Lanarius)*, la supposition d'une interversion accidentelle d'étiquette n'a pas de raison d'être, et il paraît bien probable que l'individu en question, ressemblant assez à une femelle grande taille de *Peregrinus*, a été spécifiquement méconnu jusqu'en 1893. Mais l'indication Urserenthal peut faire supposer que ce Faucon a été fourni par feu Nager, naturaliste commerçant à Andermatt, et l'on sait que celui-ci mettait volontiers Ursernthal sur les étiquettes des animaux qu'il expédiait de divers côtés, quelle qu'en fut la provenance. Il y aurait là une assez forte présomption contre la provenance suisse du sujet, si l'on ne savait pas que, Nager connaissant parfaitement la valeur des objets qu'il vendait, n'aurait certainement pas vendu pour Pèlerin, s'il venait de pays étranger, un oiseau moins répandu que celui-ci, dont il eût pu tirer davantage sous le nom de Sacre, s'il l'avait véritablement reconnu.

(b). Quant au Sacre de Thonon, bien empaillé et très frais d'aspect, qui, sous le nom erroné de Gerfaut (*Islandicus* ♂ jeune), est rangé parmi les oiseaux du pays, alors que les étrangers sont séparés de ceux-ci, la seule objection que je puisse soulever contre la donnée de sa capture à la forêt de Ripaille, est que ce Faucon provenant de la collection de feu le Dr Depierre, de Thonon, je m'étonne de ne pas trouver de celui-ci quelques détails relatifs à cette importante trouvaille. Je n'ai autrement aucune raison de mettre en doute les renseignements qu'a bien voulu recueillir pour moi M. le directeur du Musée.

Ceci dit, voici, en vue de l'avenir, la description de l'espèce en litige, et tout particulièrement celle des sujets en question qui me paraissent adultes, *a* un peu plus âgé que *b*, et probablement tous deux mâles.

21. — (3)? FAUCON SACRE

Sakerfalk — Sacro.

HIEROFALCO SACER Brisson.

Bec court, très vite fortement courbé devant le front. Tarse emplumé sur moitié ou légèrement plus, en avant. Médian avec ongle très légèrement plus long que le tarse. Ailes couvrant environ ou au moins quatre cinq. de la queue; 1re et 2me rémiges plus ou moins échancrées au bord interne, chez ad., 1re notablement plus courte que 3me; distance entre rémiges second. et bout des primaires beaucoup plus grande que moitié de la queue ou que tiers de l'aile pliée. Dessus de la tête d'un blanc roussâtre, pl. ou m. couvert de macules allongées brunes; dos et couv. alaires d'un brun un peu cendré, les plumes pl. ou m. largement bordées de roussâtre. Faces inf. d'un blanc très légèr. jaunâtre, avec macules longitudinales brunes, plus courtes à la poitrine, plus allongées sur les flancs et les culottes; gorge et sous-caudales sans taches, ad. Queue brune, avec taches d'un blanc roussâtre, arrondies sur les barbes ext., elliptiques sur les internes. Cire et pieds jaunes, ad., bleuâtres, j.

Long. tot.: 0m,50 ♂—58 ♀; aile pliée 0m,35—41; queue 0m,210—235; tarse 0m,051—053; médian avec ongle 0m,054—059, sans ongle 0m,044—049; bec, au front, en ligne droite 0m,025—029.

FALCO SACER *Brisson*, Ornith., I, p. 337, 1760 (ex Gessner). *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 273, 1788. *Schlegel*, Rev. crit., p. 2, 1844. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 79, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 16, 1872. — F. LANARIUS *Pallas*, Zoogr., I, p. 330, 1811. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 20, 1820. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 2, Fig. 6 et 7, 1871. — F. MILVIPES *Hodgson*, Gray's Zool. Misc., p. 81, 1844. — F. CYANOPUS *Thienemann*, Rhea, I, p. 62, pl. 1 et 2, 1846.

GENNAIA SACRA *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 2, 1856 (ex Kaup). — G. SAKER, *Giglioli*, Avifauna ital., p. 249, 1886.

PNIGOHIERAX LANARIUS *Cabanis*, Journ. für Ornith., p. 156, 1872.

HIEROFALCO SACER *Cuvier*, Règ. anim., I, p. 312, 1817. — *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 19, 1891. H. SAKER *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 417, 1874.

Individus adultes, a) d'Urseren, *b*) de Thonon : Dessus de la tête d'un blanc roussâtre, assez largement rayé de brun, en long, avec

sourcil blanc (*a*), blanchâtre (*b*) ; joues blanches, finement striées de brun (*a*), avec stries brunes un peu plus larges (*b*) ; moustache légèrement indiquée par quelques stries brunes, étroites (*a*), un peu plus larges (*b*) ; nuque et côtés du cou blancs, avec macules brunes allongées (plus nombreuses chez *b* que chez *a*). Dos et couvertures d'un brun un peu cendré, les diverses plumes largement bordées de gris-roussâtre ou de roussâtre (*a*), de grisâtre, de roussâtre ou de roux (*b*). Rémiges brunes, avec taches ovales sur les barbes internes, blanches (*a*), blanches bordées de roussâtre (*b*). Rectrices brunes, terminées de roussâtre pâle, avec taches blanches ou blanchâtres et bordées de roussâtre, subarrondies sur les barbes externes, elliptiques sur les barbes internes (9-10 chez *a*, 10-11 chez *b*), plus accentuées sur les rectrices moyennes et latérales que sur les deux médianes plus teintées de grisâtre. Gorge et haut du cou d'un blanc très légèrement jaunâtre, sans tache (l'espace immaculé descendant un peu plus chez *a* que chez *b*). Faces inférieures d'un blanc légèrement jaunâtre, avec macules brunes : petites à la poitrine (lancéolées chez *a*, un peu plus larges et subarrondies chez *b*), plus grandes et allongées sur les côtés du ventre, les flancs et les culottes, d'un brun un peu plus clair ou plus roussâtre sur les dernières. Sous-caudales d'un blanc jaunâtre, immaculé (*a*), avec quelques fines stries d'un brun roussâtre sur les postérieures latérales (*b*). Cire, tour de l'œil et pieds jaunes (*a*), jaunâtres (*b*).

Dent lat. de la mandibule sup. un peu émoussée chez *a*, bien découpée et assez aiguë chez *b*.

1re et 2me rémiges franchement échancrées au bord interne, chez les deux sujets ; 1re un peu plus voisine, en longueur, de 4me que de 3me chez *a*, tenant à peu près le milieu entre 4me et 3me chez *b*.

Long. tot. 0m,525 (*b*)—540 (*a*) ; aile pliée 0m,370 (*a* et *b*) ; queue 0m,220 (*a* et *b*) ; tarse 0m,051 (*a*)—053 (*b*) ; médian avec ongle 0m,054 (*b*)—055 (*a*), sans ongle 0m,043 (*b*)—045 (*a*) ; bec, au front, 0m,025 (*a*)—026 (*b*).

Jeunes : Plus sombres ou plus bruns en dessus et plus maculés en dessous, parfois avec un peu de roux sur la nuque et les taches de la queue plus irrégulières. Ils auraient, au moins dans leur première année, la cire et les pieds bleus ou bleuâtres, comme d'autres Faucons du même groupe. C'est ce dernier caractère du jeune âge qui a souvent fait attribuer au Sacre le nom de *Blaufuss* (pied-bleu), nom qui a beaucoup contribué à faire méconnaître l'espèce.

Bien qu'ils rappellent alors assez les jeunes du *F. peregrinus*, ils seront toujours aisés à distinguer, en dehors de la coloration des

pieds, aux proportions bien moindres du médian vis-à-vis du tarse et aux rapports différents des trois premières rémiges.

Variabilité: Quoique les deux premières rémiges soient généralement échancrées au bord interne chez le Sacre, j'ai trouvé cependant des individus, chez lesquels la seconde était fort peu ou quasi pas découpée. J'ai vu aussi des sujets qui portaient, au bas du tarse en avant, une ou deux squames plus grandes que les autres, un peu comme les Faucons du sous-genre suivant. — Le Sacre paraît, comme je l'ai dit, faire une sorte de transition entre les *Hierofalco* et *Falco,* non seulement par l'inconstance des caractères ci-dessus, mais aussi et surtout par les formes de son aile plus longue et bien plus effilée que chez les premiers.

Le Faucon sacre, souvent dressé autrefois pour la chasse, est propre aux régions sud-est de l'Europe, au nord-ouest de l'Afrique et à l'Asie. Ses mœurs et ses allures sont assez semblables à celles de notre Pèlerin. On en cite quelques rencontres en Allemagne, en Autriche-Hongrie et en Italie. D'après ce que j'ai dit plus haut, il serait possible même qu'il se fût égaré aussi jusque dans notre pays, dans la vallée d'Urseren, au pied du Gothard, et à Ripaille, près de Thonon, sur les bords du Léman, comme peuvent le faire supposer les deux données discutées avant cette description de l'espèce (voyez p. 120 et 121)[1]. Sa ressemblance avec la femelle du Pèlerin pourrait quelquefois le faire passer inaperçu.

Sous-Genre 2 : FAUCON

FALCO Cuvier.

Bec à arête subarrondie, avec dent lat. bien découpée et aiguë. Tarse trapu, emplumé généralement sur un tiers à deux-cinq., dans le haut, et largement réticulé ou partiellement écussonné, d'ordinaire avec une ou deux squames transversales plus larges dans le bas, en avant. Doigts allongés, plus ou moins forts, avec la phalange basilaire en grande partie couverte de semi-anneaux; l'externe

[1] La collection Frey-Hérosé, acquise par le Musée d'Aarau, possède, sous le nom de *Falco candicans,* Faucon Gerfaut, ♀ jeune, un Sacre *(F. sacer),* qui me paraît jeune encore, malgré la couleur déjà jaunâtre de ses pieds; toutefois, à défaut d'indication d'origine sur l'étiquette, il est impossible de dire s'il ne provient pas plutôt de l'étranger que du pays.

plus long que l'interne ; le médian bien plus grand que les latéraux, généralement plus long que le tarse, sans ongle, parfois légèrement plus court (voy. fig. 15 et 16). *Ailes pliées plus ou moins longues vis-à-vis de la queue ; distance entre rémiges secondaires et bout des primaires toujours notablement supérieure à moitié de la queue. La première ou les deux premières rémiges échancrées au bord interne. Queue moyenne, plus ou moins arrondie, à rectrices plus ou moins larges. Corps plus ou moins ramassé ou élancé. Moustache volontiers bien accusée. Taille moyenne ou relativement petite.*

Les Faucons de ce second sous-genre, moyens ou relativement petits, sont généralement grands chasseurs, bien armés et quasi exclusivement carnivores, comme ceux du précédent, s'attaquant de préférence à des proies vivantes, Mammifères ou Oiseaux, aux derniers surtout qu'ils poursuivent au vol et bousculent volontiers d'un violent coup de proitrine, pour les dérouter ou les étourdir et pouvoir les saisir plus facilement. Ils vivent plus ou moins, selon les espèces, près des forêts ou des rochers. On en rencontre sur les différents continents, surtout dans les régions chaudes ou tempérées. A part la taille, le mâle et la femelle adultes se ressemblent ; les jeunes sont assez différents. — Leurs œufs sont plus nombreux chez les petites espèces que chez les grandes.

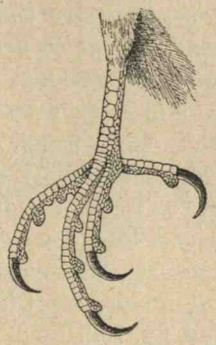

Fig. 15. Falco subbuteo, pied droit.

Les divers fractionnements du groupe basés, par divers auteurs, sur les proportions comparées du médian vis-à-vis du tarse, des ailes vis-à-vis de la queue ou des rémiges secondaires vis-à-vis des primaires, ainsi que sur la taille et la livrée, tels que *Hypotriorchis* Boie (*Dendrofalco* Gray), *Gennaya* Kaup, *Æsalon* Kaup (*Lithofalco* Bonap.), etc., ne reposent en fait que sur des caractères sujets à varier d'une espèce à l'autre.

Des sept espèces qui se montrent plus ou moins en Europe, quatre nous font complètement défaut ; ce sont les *Falco barbarus L.* et *Peregrinoïdes* Kaup (*Minor* Schl.) d'Afrique, très voisins soit entre eux, soit de notre Pèlerin, et qui ont fait quelques apparitions dans le sud du continent, le *F. Eleonoræ* Gené, d'Afrique, de Grèce et de Sardaigne, et le *F. (lanarius) Feldeggi* Schl., d'Egypte et du sud-est de l'Europe. Il n'est pas prouvé, je crois, que le *F. concolor* Tem. ait été réellement trouvé jusqu'ici sur notre continent.

22. — 4 : FAUCON PÈLERIN

Wanderfalk — Falcone.

FALCO PEREGRINUS Brisson.

Ailes dépassant plus ou moins les quatre cinq. de la queue, sans la couvrir jamais complèt.[1]*; 1re rémige seule échancrée au bord interne, général. plus longue que la 3e, chez ad.; distance entre rémiges second. et bout des primaires environ deux cinq. de l'aile pliée. Médian sans ongle un peu plus long que le tarse. Bec fort, à peu près égal à la moitié du médian sans ongle, au front. Queue un peu arrondie. Corps trapu. Doigts très forts. Faces sup. d'un gris ardoisé, avec macules transv. noirâtres sur le dos; faces inf. d'un blanc roussâtre ou roussâtres, avec macules noirâtres, transv. sur le ventre, les flancs et les culottes, chez ad., longitudinales, chez j. Moustache bien accusée. Queue d'un gris pl. ou m. rembruni, avec nombreuses barres transv. noirâtres. Cire, tour de l'œil et pieds jaunes ou jaunâtres.* (Voy. fig. 16.)

Long. totale : 0m,38—40 ♂—0m,48 ♀ (0m,51); aile pliée 0m,30—36 (0m,39); queue 0m,15—20; tarse 0m,042—050; médian avec ongle 0m,058—070, sans ongle 0m,048—056; bec, au front, 0m,023—028 (0m,030).

FALCO PEREGRINUS *Brisson,* Ornith., I, p. 321 et 341, 1760, (ex Gessner). *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 272, 1788. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 23, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 22, 1820. *Steinmüller,* N. Alpina, I, p. 446, 1821. *Savi,* Orn. tosc., I, p. 40, 1827. *Schinz,* Fauna helv., p. 52, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, I, p. 45, 1853. *Riva,* Ornit. ticin., p. 37, 1865. *Collin,* Skand. Fugle, p. 34, 1875-77. *Mela,* Vert. fennica, p. 140, 1882. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 251, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 335, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 517, Taf. 22, Fig. 6, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 17, 1891. — F. COMMUNIS *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 270, 1788. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 81, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 2, Fig. 8 et 9, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 17, 1872. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., I, p. 376, 1874. — F. CALIDUS *Latham,* Ind. ornith., I, p. 41, 1790. — F. LUNULATUS *Daudin,* Ornith., II, p. 127, 1800. — F. ABIETINUS *Bechstein,*

[1] La queue dépassait l'aile pliée, chez les individus que j'ai examinés, de 1/35 à 1/5 et volontiers plus chez les vieux que chez les jeunes.

Naturg. Deutschl., II, p. 759, 1805. — F. CORNICUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 62, 1831. — F. ANATUM *Bonap.*, Comp. List, B. Eur. et N. Am., p. 4, 1838. — F. MICRURUS *Hodgson*, Gray's Zool. Misc., p. 81, 1844. — F. NIGRICEPS *Strickland*, Orn. Syn., p. 85, 1855. — F. ATRICEPS *Hume*, Ibis, 1869, p. 356. — F. PEREGRINOÏDES? *Vian*, Rev. et Mag. de Zool., XIX, p. 174, 1867 (ex Kaup).

NOMS VULG. : S. F. : *Pèlerin.* — S. A. : *Wanderfalk. Stechvogel (Stächvogel)*, Interlaken ; *Wanderli*, Berne, Nidwald ; *Taubenvogel*, Lucerne. — S. I. : *Falchettone*, Lugano.

Adultes : Faces sup. et couvertures d'un gris ardoisé, plus foncé ou noirâtre sur la tête et la nuque, avec taches ou petites barres transv. noirâtres sur les plumes dorsales, ainsi que sur les couvertures alaires et caudales. Rémiges second. d'un gris un peu rembruni et barrées de brun, primaires d'un brun noirâtre, avec taches allongées, transv. roussâtres, en dessous ; les unes et les autres pl. ou m. finement bordées de blanchâtre ou de grisâtre, vers le bout. Rectrices d'un gris brunâtre, plus pâles au bord interne, plus noirâtres vers le bout et terminées de gris ou de blanc-roussâtre, avec nombreuses barres transv. brunes ou noirâtres, la dernière gén. la plus large.



FIG. 16. Falco peregrinus, j.

Partie antérieure de la joue noirâtre ou noire, ainsi qu'une large moustache descendant, sous l'œil, de chaque côté de la gorge. Gorge, joues en arrière, côtés et devant du cou blanchâtres, d'un blanc roussâtre ou roussâtres. Poitrine d'un rose roussâtre ou rousse, avec quelques fines stries longitud. dans le haut et de très petites macules noirâtres dans le bas, parfois immaculée. Ventre, flancs, culottes et sous-caudales grisâtres ou roussâtres, le premier avec de petites macules cordiformes ou de petites barres transversales noirâtres, au milieu ; les suivants barrés de noirâtre en travers. Bec bleuâtre ou d'un noir bleuâtre ; cire jaune ou verdâtre ; tour des yeux et pieds jaunes ; ongles noirs ; iris brun. — La *femelle* de taille notablement plus forte que le mâle, mais assez semblable.

Jeunes de l'année : Faces sup. brunes ; les plumes finement bordées de roussâtre, volontiers avec quelques taches blanchâtres ou roussâtres à la nuque et sur le front. Rémiges noirâtres, avec bouts blanchâtres, pl. ou m. barrées ou tachées en dessous. Rectrices brunes et terminées de roussâtre, coupées en bandes par des barres transversales roussâtres. Faces inf. d'un blanc jaunâtre ou rousses, avec macules longitud. brunes ou noirâtres, sauf à la gorge qui est

généralement plus pâle. Moustache déjà bien dessinée, composée de macules allongées d'un brun noirâtre. Cire, tour des yeux et pieds jaunâtres ou d'un jaune verdâtre.

A la naissance : Couverts d'un duvet parfaitement blanc, avec bec, cire, paupières et pieds jaunes.

Variétés : L'espèce varie beaucoup à tout âge, comme on peut le voir par les descriptions ci-dessus, non seulement dans les proportions, mais encore et surtout dans la livrée, dans la teinte plus ou moins sombre de la tête, en dessus, et dans la coloration plus ou moins blanche ou rousse des faces inférieures. J'ai rencontré, en Suisse, chez des jeunes comme chez des adultes, des individus tantôt presque blancs, en dessous, tantôt d'un roux très accusé et plus ou moins maculés ou barrés. J'ai vu, en particulier, un vieux mâle, de taille plutôt petite, tué près de Genève, qui aurait bien porté les noms de *Nigriceps* et d'*Atriceps* attribués à l'espèce par certains auteurs, car il était complètement noir sur la tête et la nuque, avec gorge et poitrine roussâtres, sans trace de macules. Le Faucon du nord de l'Afrique que Vian a décrit sous le nom de *Peregrinoïdes* (Kaup) rappelle beaucoup notre Pèlerin, avec des dimensions légèrement moindres : aile pliée $0^m,28$—30, queue $0^m,13$—16.

Le Pèlerin nous arrive généralement vers la fin de février ou les premiers jours de mars, d'ordinaire isolément, pour repartir vers la fin de septembre ou en octobre, et je ne crois pas qu'il nous reste jamais en hiver. Sans être vraiment rare, il n'est cependant nulle part abondant, car il paraît d'instinct peu sociable, et rarement deux paires demeurent dans une même localité. Il recherche, pour s'y établir, les contrées un peu accidentées, soit en plaine ou dans les vallées, soit dans la région montagneuse dont il ne dépasse guère la limite supérieure, ne se montrant que temporairement dans la région alpine, en passage ou emporté par son ardeur à la chasse. Le point le plus élevé où je l'aie rencontré dans le pays est, à près de 1900 mètres, sur le versant sud du Mont Chaussy (Vaud) où il donnait, en septembre, la chasse aux Bartavelles. On l'a observé dans bien des localités en Suisse, au nord comme au sud, à l'ouest, à l'est et plus ou moins dans le centre. Il niche, entre autre, dans les cantons de St-Gall, de Thurgovie, de Zurich et d'Argovie du côté de l'est et du nord, dans la vallée du Hasli, ainsi que dans les environs de Lucerne, de Stantz et de Sarnen plus au centre, près de Berthoud, près de Bienne et dans le Jura neuchâtelois (au Val de Ruz et dans les Gorges du Doubs en particulier), dans le canton de Vaud, ainsi qu'en Savoie, non loin de Genève, à l'ouest, et

régulièrement dans le Bas Valais, près de St-Maurice et de Martigny. Jamais, à ma connaissance, il n'a été vu dans la H^te^ Engadine où d'autres Faucons se trouvent cependant, et je ne sache pas qu'il se soit reproduit dans le Tessin, au sud.

Trapu, audacieux et armé de pattes démesurément fortes, il est généralement un hôte très dangereux pour les localités de son choix. Il se nourrit surtout d'oiseaux et ne craint pas de s'attaquer à des proies souvent plus grosses que lui. L'ardeur, la ténacité et la rapidité qu'il déploie dans la poursuite lui ont valu l'honneur d'un fréquent emploi en fauconnerie. Il chasse, suivant les circonstances, les Etourneaux, les Grives, les Pigeons, les Perdrix, les Poules, les Canards ou les Oies et divers gibiers de marais. Son cri a été traduit par les mots *Kgiak, Kgiak* ou *Kiah, Kiah.* Il paraît jouir, comme ses congénères, d'une grande longévité[1].

Son aire, à laquelle il revient volontiers, est, en Suisse, généralement établie dans une paroi de rochers abruptes, à proximité de quelque forêt, assez rarement sur les arbres; ailleurs elle se trouvera aussi sur des clochers, ou dans les falaises au bord de la mer. Elle est bâtie de branchages entrelacés et généralement occupée dès le mois d'avril. On a vu quelquefois, dans le pays, des jeunes en état de voler dès le milieu de juin.

Ses œufs, au nombre de 3 ou 4, sont d'un ovale court et obtus, à coquille assez lisse, de couleur roussâtre ou d'un rouge-brique pâle, salie, ponctuée et tachée pl. ou m. partout de brun-rouge, parfois avec de petites macules noirâtres; ils mesurent d'ordinaire 0^m^,048—053 sur 0^m^,039—040.

L'espèce, très répandue en Europe, habite les régions tempérées et froides de l'hémisphère boréal jusqu'à l'extrême nord du continent, même le Groenland, et se répand, en hiver, jusqu'à la zone équatoriale.

[1] Le Maout raconte, en 1855 (Hist. nat. des Oiseaux, p. 9), qu'un Faucon de cette espèce, capturé 50 ans auparavant, soit au commencement du XIXe siècle, au cap de Bonne-Espérance, portait un collier d'or sur lequel était gravé qu'en 1610 cet oiseau appartenait au Roi d'Angleterre Jacques Ier. Cet oiseau, encore vigoureux, aurait donc eu alors plus de 180 ans. Je ne sais trop ce que vaut cette histoire répétée de divers côtés.

23. — 5 : FAUCON HOBEREAU

Baumfalk — Lodolajo.

FALCO SUBBUTEO Linné.

Ailes dépassant un peu le bout de la queue; 1re rémige seule échancrée au bord interne, égale à la 3e ou légèr. plus longue (voy. fig. 17); *distance entre rémiges second. et bout des primaires à peu près moitié de l'aile pliée. Médian sans ongle quasi-égal au tarse* (voy. fig. 15). *Bec, au front, à peu près moitié du médian sans ongle. Queue un peu arrondie. Corps plutôt élancé. Doigts relat. étroits. Faces sup. d'un gris ardoisé, avec deux taches blanchâtres ou roussâtres sur la nuque. Faces inf. blanchâtres ou légèr. roussâtres, flammées de brun-noirâtre; gorge blanche ou blanchâtre; moustache très accusée; sous-caudales et culottes rousses; rectrices barrées de noirâtre et de roux aux barbes internes. Cire et tour de l'œil jaunes, ad., bleus, j.; pieds jaunes ou jaunâtres.*

Long. tot. 0m,30—35; aile pliée 0m,255—275; queue 0m,130—155; tarse 0m,032—036; médian avec ongle 0m,038—040, sans ongle 0m,032—034; bec, au front, 0m,016—017.

FALCO SUBBUTEO *Linné*, Syst. Nat., I, p. 127, 1766 (ex Gessner). *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 24, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 25, 1820. *Steinmuller* N. Alpina, I, p. 446, 1821. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 42, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 52, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 50, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 39, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 85, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Italia, Ucc., p. 20, 1872. *Sharpe*, Cat. Birds, Brit. Mus., I, p. 395, 1874. *Collin*, Skand. Fugle, p. 36, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 140, 1882. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 337, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e édit., p. 521, Tab. 23, Fig. 1, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 18, 1891. — F. BARLETTA *Daudin*, Ornith., II, p. 129, 1800. — F. HIRUNDINUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 65, 1831.

HYPOTRIORCHIS SUBBUTEO *Boie*, Isis, 1826, p. 976. *Fritsch*, Vögel Europa's Taf. 3, Fig. 1 et 2, 1871. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 257, 1886.

DENDROFALCO SUBBUTEO *Gray*, List. Gen. of Birds, p. 3, 1840. — D. HIRUNDINUM, D. ARBOREUS *Brehm*, Naumania, 1855, p. 269.

NOMS VULG. : S. F. : *Hobereau. Faucon des Alouettes*, Genève. — S. A. : *Baumfalk*, Berne; *Lerchenfalk*, Langnau; *Finkenstösser*, Einsiedeln; *Lerchenstösser*, St-Gall. — S. I. : *Falchett, Falchettin.*

Adultes : Faces sup. et couvertures d'un gris ardoisé pl. ou m. foncé, volontiers plus sombre derrière le cou et plus pâle sur le croupion ainsi que sur les sus-caudales, avec les baguettes des plumes noirâtres et généralement deux taches claires, blanchâtres ou rousses, sur la nuque ; souvent aussi quelques petites macules roussâtres sur le front. Moitié ant. et sup. de la joue noire ou noirâtre, comme la moustache qui est prolongée jusque sur les côtés du cou. Rémiges second. d'un gris brun, bordées de grisâtre ; rémiges primaires noirâtres, avec macules rousses, ovales et transversales sur les barbes internes, en arrière. Rectrices d'un gris brun au côté externe, et barrées alternativement de brun noirâtre et de roux sur les barbes internes, à l'exception des médianes entièrement grises. Gorge, bas de la joue et devant du cou blancs, ou blanchâtres et immaculés ; poitrine et ventre blanchâtres ou légèr. roussâtres, avec macules longitudinales noires ou noirâtres. Sous-caudales, jambes et culottes rousses, les dernières avec ou sans stries longitud. noires. Bec d'un noir bleuâtre ; ongles noirs, moins foncés à la base ; cire, paupières et pieds jaunes ; iris brun clair. — La *femelle* légèrement plus grande que le mâle et un peu plus brune en dessus, avec le roux des parties inférieures postérieures moins vif.

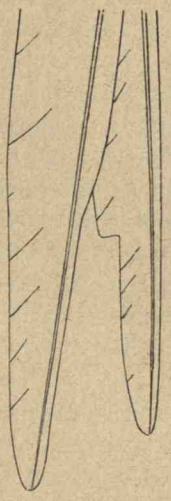

Fig. 17. Falco subbuteo, les deux premières rémiges.

Jeunes de l'année, avant la mue : D'un brun noirâtre en dessus, avec les plumes bordées de roussâtre ; le roux des parties inf. post. plus obscur ; les culottes avec de longues taches d'un brun noirâtre ; cire et tour des yeux d'un bleu pâle ; pieds jaunes ; iris brun-noir.

A la naissance : Couverts d'un duvet blanc légèrement lavé de rose en dessus, avec bec rose ; cire, tour des yeux et pieds jaunes.

Le Hobereau est, en Suisse, assez commun en plaine, plus rare dans les Alpes, nicheur dans diverses localités, de passage régulier seulement dans quelques autres. Il arrive d'ordinaire en avril et repart généralement fin septembre ou en octobre, parfois en famille, le plus souvent isolément, quelques rares individus restant çà et là au pays, dans les hivers tempérés. Il niche assez régulièrement dans les contrées boisées de la plaine suisse, du sud-ouest au nord-est, et jusque dans les forêts de la région montagneuse, sur les versants du Jura d'un côté, comme sur les premiers contreforts des

Alpes de l'autre ; il semble se reproduire par contre moins fréquemment dans les Grisons à l'est, et dans le Tessin au sud.

Au printemps et en automne, on le voit passer avec rapidité à quelques mètres du sol, sur la lisière des bois, dans les champs, sur les marais, ou le long des grèves, et c'est alors qu'il se montre parfois jusque dans la région alpine, dans la vallée d'Urseren et jusque dans la H^te^ Engadine par exemple. Prompt, svelte et très adroit, il fond sur tous les petits oiseaux qu'il trouve sur son passage, pour aller tranquillement les plumer et dévorer, sans gêne et à son aise, sur quelque arbre du voisinage. Il s'attaque indifféremment aux Bec-fins, aux Mésanges, aux Fringilles, aux Alouettes, aux Grives ou aux Hirondelles, même aux Cailles et aux Perdrix. Son cri a été traduit par *ghaeth, ghaeth, ghaeth.* On l'a employé quelquefois pour la chasse aux oiseaux.

Il bâtit volontiers son aire sur les arbres élevés, parfois dans les rochers ; et celle-ci, composée de branchages et de ramilles entrelacés, reçoit généralement vers le milieu de mai, parfois seulement en juin, de trois à cinq œufs d'un ovale obtus médiocrement court, à coquille assez lisse, colorée de roussâtre, de brunâtre ou de rouge-brique, avec petites taches et nombreux points épars sur toute la surface, bruns ou d'un brun rougeâtre. Ses œufs mesurent volontiers 0^m^,038—044 sur 0^m^,030—033.

L'espèce est très répandue, non seulement en Europe, depuis la Scandinavie au nord, jusqu'en Espagne et en Grèce au sud, mais encore en Asie et jusque dans l'Himalaya.

24. — 6 : FAUCON ÉMÉRILLON

Zwergfalk — Smeriglio.

FALCO ÆSALON Gmelin.

Ailes couvrant entre deux tiers et quatre cinq. de la queue ; 1re et 2me rémiges échancrées au bord interne (voy. fig. 18) ; *1re égale 4me — 6me, j. — ad. ; 3me presque égale à 2me ; distance entre rémiges second. et bout des prim. entre deux cinq. et moitié de l'aile pliée. Médian sans ongle légèrement plus court que le tarse. Bec, au front, à peine moitié du médian sans ongle. Queue faiblement arrondie. Corps médiocrement élancé. Doigts plutôt allongés. Faces sup. d'un cendré bleuâtre ♂ ad., ou brunes ♀ et j., avec macules rousses sur*

le derrière du cou. Faces inf. et culottes rousses; poitrine et ventre flammés de brun; gorge blanche; moustache faible. Rectrices grises, avec large bande noire subterminale et extrémités blanches ♂ ad., barrées de brun et de gris ou de roux ♀ et j. Cire, tour de l'œil et pieds jaunes ou jaunâtres.

Long. tot. 0m,27 ♂—33♀; aile pliée 0m,20—22; queue 0m,125—140; tarse 0m034—035; médian avec ongle 0m,037—040, sans ongle 0m,029—032; bec, au front, 0m,014—015.

Falco æsalon *Brisson*, Ornith., I, p. 382, 1760 (ex Gessner). *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 284, 1788. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 27, 1820. *Bailly*, Ornith. Savoie, I p. 54, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 40, 1865. *Collin*, Skand. Fugle, p. 38, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 142, 1882. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 341, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 524, Tab. 23, Fig. 2 ♂, 3 j., 1891. — Falco regulus *Pallas*, Reise II, p. 707, 1773. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 406, 1874. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 18, 1891. —F. lithofalco *Gmelin*. Syst. Nat., I, p. 278, 1788 (ex Gessner). *Savi*, Orn. tosc., I, p. 43, 1827. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 91, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 21, 1872. — F. smirillus *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 100, 1809. — F. cæsius, *Meyer u. Wolf*, Taschenb., I, p. 60, 1810. *Meisner u. Sch.* Vögel der Schweiz, p. 25, 1815. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 448, 1821. *Schinz*, Fauna helv., p. 52, 1837.

Hypotriorchis æsalon *Gray*, Gen. Birds, I, p. 20, 1844 (ex Boie). *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 3, Fig. 7 et Tab. 4, Fig. 4, 1871.

Æsalon lithofalco *Kaup*, Nat. Syst., p. 40, 1829. *Bonap.*, Rev. et Mag. de Zool., 1854, p. 536. — Æ. orientalis *Brehm*, Naumania, 1855, p. 269. — Æ. regulus *Giglioli*, Avifauna ital., p. 258, 1886.

Lithofalco æsalon *Hume*, Rough Notes, I, p. 89, 1869.

Noms vulgaires : S. F. : *Emérillon*. — S. A. : *Steinfälklin*, *Steinfalk*, *Blaufalk*, *Wannerli*, Seeland ; *Zwergfalk*, Zurich, Coire. — S. I. : *Falchett*, Locarno ; *Falchettin*, Lugano.

Mâle adulte : Faces sup. et couvertures d'un cendré bleuâtre, avec la tige des plumes noire et des taches rousses sur le derrière et les côtés du cou ; le dessus de la tête d'un gris plus brun ; bas du front, léger sourcil et joues en partie plus ou moins variés de roux ou de roussâtre. Moustache faible, indiquée seulement par quelques macules allongées brunes, sur le bas de la joue. Rémiges second. à peu près comme le dos ; rémiges primaires noirâtres, avec quelques taches grises sur les barbes externes et barrées de blanc sur les internes. Rectrices grises, avec quelques barres ou demi-barres noirâtres plus ou moins apparentes sur les barbes internes ; toutes traversées par une large bande noire vers le bout et terminées de

blanchâtre, avec pointe médiane noire. Gorge blanche. Faces inf. d'une teinte rousse, plus accusée aux flancs et sur les culottes, plus pâle sur les sous-caudales, avec étroites macules longitudinales brunes. Bec bleuâtre; ongles noirs, bruns à la base; cire, tour de l'œil et pieds jaunes; iris brun.

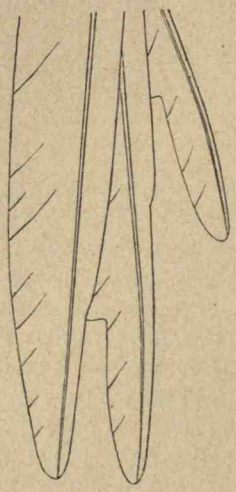

Fig. 18. Falco æsalon, ad., les trois premières rémiges.

Femelle adulte : Passablement plus forte, d'un brun cendré en dessus, avec les plumes finement liserées de roux; faces inf. d'un blanc roussâtre, maculées de brun; rectrices médianes barrées de brun et de gris, latérales barrées brun et roux.

Jeunes de l'année : Bruns en dessus, avec bordure des plumes et quelques taches rousses; faces inf. d'un blanc jaunâtre ou roussâtre, largement flammées de brun; rémiges tachées et barrées de roux; rectrices barrées de brun, de gris et de roux. Cire tour de l'œil et pieds jaunâtres.

Variabilité : La livrée ne varie pas seule avec l'âge et le sexe, mais ce sont aussi les rapports proportionnels de l'aile vis-à-vis de la queue, ainsi que ceux de la 1re rémige qui, comme il a été dit, égale, selon l'âge moins ou plus avancé, la 4e, la 5e ou même la 6e seulement.

L'Emérillon, quoique plutôt rare dans le pays, se montre cependant en bien des localités, aussi bien dans la plaine suisse du sud-ouest, au nord et au nord-est, qu'à l'est dans la vallée du Rhin et au sud dans le Tessin, rarement dans nos centres alpins. Il n'est guère que de passage plus ou moins régulier dans nos cantons septentrionaux et orientaux; tandis qu'il niche assez souvent, plus à l'ouest et au sud, dans le Jura neuchâtelois et vaudois, ainsi que dans le Bas Valais et le Tessin où quelques individus ont été parfois rencontrés en hiver. Il passe pourtant et aurait niché même dans la Hte Engadine. Il suit, dans ses migrations, les vols des petits oiseaux dont il fait sa principale nourriture, généralement fin mars et en avril, ainsi que fin septembre et jusqu'en octobre ou en novembre. Malgré sa petite taille, il a été, grâce à son courage, sa rapidité et sa docilité, assez souvent employé pour la petite chasse, en fauconnerie. Il poursuit indistinctement les Linottes, les Alouettes, les Grives ou les Hirondelles, et ne craint pas de s'attaquer aussi à des oiseaux plus forts, aux Cailles et même aux Perdrix. Ce n'est

guère qu'à défaut d'autres proies qu'il prendra quelques souris ou de gros insectes. Son cri a été traduit par : *kri, kri, kri, kri.*

Il recherche d'ordinaire, pour y nicher, des localités boisées, volontiers un peu accidentées, et bâtit son aire, suivant les circonstances, dans une fissure de rocher ou sur quelque arbre élevé. Celle-ci reçoit, vers le milieu de mai, quatre à six œufs de forme ovale obtuse plus ou moins courte, relativement assez gros, teintés de roux, tout ponctués et tachetés de brun ou de brun-roux, et mesurant volontiers 0m,038—040 sur 0m,030—031.

L'espèce est propre au nord de l'Europe et de l'Asie, d'où elle se répand en hiver jusque dans le nord de l'Afrique, ainsi que dans les Indes et la Chine. Elle est sédentaire en Scandinavie et se reproduit, hiverne même plus ou moins, en Suisse et en Savoie ; tandis qu'elle ne se montre guère qu'en passage dans l'Allemagne, entre ces deux régions. Elle paraît du reste avoir, sur quelques points, un peu diminué depuis 30 ou 35 ans.

13. — Genre 9 : CRÉCERELLE

CERCHNEIS Boie.

Bec assez épais, légèrement plus long que moitié du médian avec ongle ou quasi-égal, à arête subarrondie, avec une dent bien découpée ; narines, lorums, cire et tour de l'œil à peu près comme dans le genre précédent. Tarse emplumé entre 1/3 *et* 2/5 *dans le haut et largement réticulé, avec deux ou trois squames transversales dans le bas, en avant. Doigts courts ou relat. courts, entièrement ou presque entièrement annelés en dessus ; les latéraux quasi-égaux ; le médian, un peu plus long que ceux-ci, beaucoup plus court que le tarse, sans ongle, souvent même plus court avec son ongle. Ongles moyens ou relat. faibles. Ailes pliées couvrant pl. ou m. la queue, ou la dépassant légèrement ; la 1re ou les deux premières rémiges échancrées au bord interne ; distance entre rémiges second. et bout des prim. bien plus que moitié de la queue, volontiers entre* 2/5 *et* 1/2 *de l'aile pliée. Queue longue ou assez longue, arrondie ou subcarrée, à rectrices*

assez larges et pl. ou m. molles ou souples. Culottes bien développées. Corps plutôt élancé. Livrées pl. ou m. différentes dans les deux sexes. Taille petite ou relat. petite.

Les représentants de ce genre, de petite taille et d'allures assez différentes, sont moins exclusivement carnassiers que les précédents et plus souvent insectivores. Avec des pattes moins fortes et moins bien armées, ils s'attaquent rarement, à part quelques exceptions, à des proies un peu volumineuses. Ils se reproduisent, suivant les circonstances, sur les arbres, dans les rochers ou sur les édifices, et sont, selon les espèces, plus ou moins sociables.

Leurs œufs rappellent beaucoup ceux des Faucons précédents.

On en trouve dans l'ancien et dans le nouveau monde.

Les trois espèces qui habitent l'Europe se rencontrent plus ou moins en Suisse, et ont été réparties dans trois genres différents: Le *F. rufipes* mériterait peut-être, par ses ailes plus longues et effilées, ainsi que par la forme plus carrée de sa queue, d'être distingué, sous le titre d'*Erythropus,* des *C. tinnunculus* et *C. cenchris;* cependant, il se rapproche en même temps beaucoup de *Cenchris* par ses doigts notablement plus faibles que ceux de *Tinnunculus,* et il semble difficile de séparer les deux derniers, de livrées si voisines. Je pense donc qu'il est préférable de ne pas admettre pareille subdivision, si justifiée puisse-t-elle paraître au premier abord, dans un genre, où, sur divers points, on trouve tant de formes transitoires. Le *Tinnunculus,* un peu mieux armé que les *Rufipes* et *Cenchris,* fait à quelques égards un peu transition entre ces derniers et le sous-genre précédent.

25. — 1 : FAUCON CRÉCERELLE

Thurmfalk — Gheppio.

CERCHNEIS TINNUNCULUS Linné.

Ailes couvrant environ trois quarts de la queue ou un peu plus; 1re et 2e rémiges échancrées au bord interne; 1re général. un peu plus longue que 4e ou à peu près égale; 2e quasi-égale à 3e, légèr. plus courte ou plus longue; distance entre rémiges second. et bout des prim. deux cinq. de l'aile pliée ou légèr. plus. Doigts plutôt courts, mais

assez robustes ; ongles relat. assez forts et aigus. Dent latérale du bec médiocr. aiguë. Queue assez longue, assez souple, ample et arrondie. Corps médiocr. élancé. Faces dorsales d'un brun rouge, maculées de noir ou de brun. Faces inf. roussâtres, avec taches noires ou brunes pl. ou m. arrondies ou allongées. Dessus de la tête cendré-bleuâtre ♂, roux ♀ et j. Queue cendré-bleuâtre, avec large bande noire quasi-terminale ♂, rousse barrée de brun ♀ et j. Cire, paupières et pieds jaunes ; ongles noirs.

Long. tot. 0m,34 ♂ —37 ♀ ; aile pliée 0m,245—260 ; queue 0m,165—180 ; tarse 0m,037—039 ; médian avec ongle 0m,035—037, sans ongle 0m,028—030 ; bec, au front, 0m,0170—0185.

ACCIPITER ALAUDARIUS *Brisson*, Ornith., I, p. 379, et A. TINNUNCULUS, p. 393, 1760 (ex Gessner).

FALCO TINNUNCULUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 127, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 26, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 29, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 449, 1821. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 45, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 52, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 60, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 42, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 93, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 23, 1872. *Mela*, Vert. fennica, p. 143, 1882. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 343, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd. p. 528, Taf. 23, Fig. 4 et 5, 1891. — F. ALAUDARIUS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 279, 1788. — F. FASCIATUS *Retzius*, Fauna suec., p. 70, 1800. — F. BRUNNEUS *Bechstein*, Taschenb., p. 38, 1802.

CERCHNEIS TINNUNCULA *Boie*, Isis, 1828, p. 314. *Sharpe*, Cat. B. Brit Mus., I, p. 425, 1874. *Giglioli* (C. TINNUNCULUS), Avifauna ital., p. 259, 1886. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 19, 1891. — C. MURUM, C. MEDIA, *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 70 et 72, 1831. — C. TÆNIURA, C. INTERCEDENS, C. ACCEDENS, C. FASCIATA, C. GUTTATA, *Brehm*, Naumania, 1855, p. 269.

TINNUNCULUS ALAUDARIUS *Gray*, Gen. of Birds, I, p. 21, 1844. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 4, Fig. 6 et 7, 1871. *Collin*, Skand. Fugle, p. 40, 1875-77.

NOMS VULG. : S. F. : *Crécerelle, Criblette*, Suisse romande en général. *Crebletta*, St-Maurice ; *Creblette*, Martigny ; *Cribletta*, Fribourg ; *Coblette, Petit-Épervier, Plombe-à-rattes*, Genève. — S. A. : *Thurmfalk, Thurmfalkli*, Berne, Oberl. bern., Zurich, St-Gall ; *Wanner*, Berne, Zurich, Grisons ; *Wannerli*, Berne, Oberl. bern., Interlaken, Saanen, Büren, Schüpfen, Schwyz, Einsiedeln, Coire, Fürstenau ; *Wanneli, Wannenweihe, Wannenwedel, Wannengeier*, Berne ; *Röthel, Röthelfalk, Rüttelfalk*, Lucerne ; *Röthelgeierlein*, Berne (vieux) ; *Rother Sperber*, Schaffhouse ; *Schusserli*, Berne ; *Päckli*, Glaris ; *Crivel*, Vrin (Grisons). — S. I. : *Falchet*, Tessin.

Mâle adulte : Dessus de la tête et du cou, ainsi que croupion et sus-caudales, d'un cendré bleuâtre. Dos, scapulaires, couvertures de l'aile et rémiges second. post. d'un brun rouge, avec taches

anguleuses noires, plus nombreuses et plus grandes sur les scapulaires et le bout des rémiges post. Bas du front jaunâtre, ainsi qu'un léger sourcil ; joues variées de gris et de blanchâtre ; une petite moustache noirâtre sur les commissures, en arrière de l'œil et un peu sur le haut du cou. Rémiges second. ant. et couv. ant. brunes, les premières tachées de roux et barrées de blanc sur les barbes internes ; grandes rémiges brunes, barrées aussi de blanc sur les barbes internes. Queue d'un cendré bleuâtre, terminée de blanc, avec une large bande transversale noire vers le bout. Gorge d'un roussâtre pâle ; poitrine, ventre et flancs d'un roussâtre plus accentué, avec des taches d'un brun noirâtre, allongées sur la poitrine et le ventre, subarrondies sur les côtés. Sous-caudales et culottes rousses, sans taches. Cire, paupières et pieds jaunes ; iris brun ; bec bleuâtre ; ongles noirs, bruns à la base.

Femelle adulte : Toutes faces supérieures rousses ou d'un brun rouge moins pur que chez le mâle, avec stries longitudinales d'un brun noirâtre sur la tête et le cou, et macules anguleuses de même couleur, un peu plus grandes et plus nombreuses que chez le vieux mâle, sur toutes les faces dorsales, ainsi que sur les couvertures et les cubitales. Joues variées de blanchâtre et de roussâtre, avec faible moustache sous-oculaire brune. Rémiges second. ant. brunes, tachées de roux ; rémiges primaires brunes, avec taches transv. rousses sur les barbes internes. Queue rousse, terminée de roussâtre pâle, avec nombreuses barres transversales et large bande quasi-terminale noirâtres. Faces inf. roussâtres, avec macules longitudinales allongées brunes. Les culottes un peu striées également.

Jeunes de l'année : Assez semblables à la femelle ; les plumes du dos d'un roux un peu plus sombre, avec bordure d'un roussâtre clair ; faces inférieures plus pâles, ainsi que le dessus de la tête.

A la naissance : Couverts d'un duvet blanchâtre, très légèrement teinté de jaunâtre en dessus ; avec pieds jaunes, cire et paupières jaunâtres, bec carné et ongles d'un brun pâle.

La Crécerelle est, de tous les Faucons, le plus commun dans toute la Suisse, en plaine et dans la région montagneuse du Jura et des Alpes, et jusqu'au-dessus même de 2000 mètres dans ces dernières. Elle nous arrive d'ordinaire dans la seconde moitié de mars ou en avril, pour repartir en octobre ou seulement au commencement de novembre, voyageant tantôt isolément, tantôt par petits groupes ; cependant, un assez grand nombre d'individus hivernent chaque année dans les régions basses ou abritées du pays. Elle niche un peu partout, sur les arbres, dans les rochers ou

sur les bâtiments, depuis la plaine, jusque dans la région alpine, en H^te Engadine par exemple, et paraît alors rechercher volontiers le voisinage de ses semblables, ainsi que je l'ai observé sur bien des points, au Salève entre autres et dans les falaises du Rhône près de Genève.

Sa nourriture en plaine, durant la belle saison, consiste surtout en souris ou campagnols, agrémentés de quelques gros insectes et parfois de quelques petits oiseaux ; mais, en hiver en plaine, et dans les contrées plus pauvres des régions plus élevées en été, c'est la gent volatile qui doit surtout fournir le gros appoint de ses repas journaliers ; les passereaux et même les jeunes gallinacés ne sont pas à l'abri de son bec, quand, durant la mauvaise saison, les souris et les insectes viennent à lui manquer. Je l'ai vue à diverses reprises, en septembre, chasser et poursuivre les Bartavelles dans nos montagnes. Chacun connaît le cri qu'elle répète si fréquemment : *pli, pli, pli, pli, pli,* ou *qui, qui, qui, qui,* ainsi que sa manière particulière de voleter en l'air, sans avancer, au-dessus du point où elle voit ou soupçonne une proie, demeurant comme fixée sur place, avec la queue étalée et un léger battement des ailes, jusqu'au moment où elle plongera brusquement, soit pour recommencer le même manège un peu plus bas, soit pour saisir sur le sol quelque imprudent mulot.

L'aire de la Crécerelle, composée de menus branchages et de ramilles, est, comme je l'ai dit, établie selon les circonstances, assez haut sur un arbre, dans une crevasse de falaise ou de rocher, dans des ruines ou entre les corniches de quelque grand édifice, clocher ou autre. La ponte a lieu généralement en mai, plus ou moins tôt ou tard selon les années et l'altitude.

Les œufs, au nombre de quatre à six, jusqu'à sept selon Bailly, sont très variables dans les dimensions, comme dans la forme plus ou moins subsphérique ou allongée et dans la couleur. Sur un fond tantôt gris-fauve ou jaunâtre, tantôt couleur de brique, ils sont plus ou moins couverts de points et de taches petites et grandes d'un roux de rouille, d'un brun rouge ou d'un brun presque noirâtre, qui parfois envahissent toute leur surface ; ils mesurent, le plus souvent, 0^m,035—040 sur 0^m,027—032.

L'espèce habite toute l'Europe, ainsi que le nord de l'Asie, et se répand en hiver jusqu'en Chine et dans le nord de l'Afrique.

26. — 2 : FAUCON CRÉCERELLETTE

Röthelfalk — Falco grillajo.

CERCHNEIS CENCHRIS Frisch.

Ailes atteignant à peu près le bout de la queue; 1re rémige seule échancrée au bord interne, à peu près égale à la 3e; distance entre rémiges secondaires et bout des primaires, lég. moindre que moitié de l'aile pliée. Doigts courts et relat. faibles; ongles courts, relat. peu crochus. Dent latérale du bec aiguë. Queue assez longue, ample, souple et arrondie ou pl. ou m. subétagée. Corps plutôt élancé. Faces dorsales d'un brun rouge, immaculées ♂, rousses maculées de brun ♀ et j. Faces inf. rousses ou roussâtres pl. ou m. mouchetées de noirâtre. Dessus de la tête cendré-bleuâtre ♂, roussâtre ♀ et j. Queue cendré-bleuâtre, avec large bande noire sub-terminale ♂, rousse barrée de noirâtre ♀ et j. Cire, paupières et pieds jaunes; ongles jaunâtres.

Long. tot. 0m,29 ♂ —33 ♀; aile pliée 0m,23—25; queue 0m,140 —155 (parfois jusqu'à 0m,165, avec rectrices médianes un peu prolongées); tarse 0m,029—032; doigt médian avec ongle 0m,025—029, sans ongle 0m,022—025; bec, au front, 0m,0155—0170.

FALCO CENCHRIS *Frisch*, Vögel Deutschl., p. 89, 1739 (ex Gessner). *Naumann* Vögel Deutschl., I, p. 318, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 448, 1821. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 94, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Italia, Ucc., p. 22, 1872. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 345, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 527, Taf. 23, Fig. 6 ♂, 1891. — F. TINNUNCULARIUS *Vielliot*, Nouv. Dict., XI, p. 93, 1817. — F. TINNUNCULOIDES *Natterer, sec. Temminck*, Man. Ornith., I, p. 31, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 47, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 53, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 66, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 43, 1865.

CERCHNEIS CENCHRIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 74, 1831. — C. PARADOXA, C. RUFICEPS, C. RUFICAUDA *Brehm*, Naumania, 1855, p. 269. — C. NAUMANNI *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 435, 1874. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 260, 1886. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 20, 1891.

TINNUNCULUS CENCHRIS *Bonap.*, Cat. met. Ucc. Europ., p. 21, 1842. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 4, Fig. 2, 1871.

TICHORNIS CENCHRIS *Kaup*, Class. Säug. und Vögel, p. 108, 1844.

PŒCILORNIS CENCHRIS *Kaup*, Contrib. Orn., p. 53, 1850.

Noms vulg. : S. F. : *Crécerellette*, Genève ; *Petit Epervier*, Martigny ; *Petite Criblette*, Romont. — S. A. : *Röthelfalk. Röthel*, Glaris ; *Röthelfalke*, Zurich.

Mâle adulte : Dessus de la tête, joues, derrière et côtés du cou, croupion et sus-caudales d'un cendré bleu ; dos, scapulaires, couvertures alaires en majeure partie et cubitales d'un brun rouge sans taches ; rémiges second. brunâtres, maculées de roux sur les barbes internes : les post. rousses sur les barbes externes, les antérieures plus ou moins largement bordées de cendré, comme les couvertures ant., du même côté ; rémiges primaires d'un brun noirâtre, plus ou moins blanches ou blanchâtres dans leur partie couverte, en arrière. Queue cendré-bleuâtre, terminée de blanchâtre, avec une large bande noire transv. vers le bout. Gorge d'un roussâtre pâle. Un petit espace gris-noirâtre sous l'œil, mais pas de moustache. Faces inf. rousses, étroitement mouchetées de brun noir ; culottes et sous-caudales d'un roux plus clair, souvent sans taches. Paupières, cire et pieds jaunes ; iris brun ; bec bleuâtre ; ongles jaunâtres.

Femelle adulte : Faces sup. d'un brun rougeâtre plus pâle que chez le mâle, avec taches noirâtres, petites et allongées sur la tête et le cou, plus larges, plus grandes et en partie transv. sur le dos et les couvertures. Faces inf. roussâtres, avec macules noirâtres plus allongées. Rémiges tachées de roux sur les barbes internes. Queue roussâtre, barrée de noirâtre et terminée de blanc-roussâtre, avec une large bande noire près du bout.

Jeunes : Assez semblables à la femelle. J'ai vu de jeunes mâles, en plumage transitoire, qui avaient les deux rectrices médianes d'un gris immaculé, avec large bande noire près du bout, tandis que toutes les autres étaient encore rousses et barrées jusqu'au bout, sans véritable bande subterminale.

A la naissance : Couverts d'un duvet blanc, à peine lavé de jaunâtre en dessus, avec bec carné ; les parties nues, paupières, cire, tarses, doigts et ongles jaunes.

La Crécerellette est rare en Suisse et, bien qu'elle y ait été signalée sur divers points, principalement aux époques de migrations, on ne peut la considérer que comme oiseau de passage tout-à-fait irrégulier, dans le pays.

On cite différentes captures d'individus, généralement isolés, toujours dans les régions inférieures ou relativement basses, soit dans la plaine suisse, du sud-ouest au nord-est, dans les environs de Genève, d'Aigle, de Martigny, de Lausanne, d'Orbe, de Romont, de Berne, de Büren, de Lucerne, de Zurich, de St-Gall, de Bischofszell entre autres, soit dans le Rheinthal st-gallois, près de Coire, à l'est, et

dans le Tessin, au sud. Quelques données permettent de croire que ce petit Faucon a pourtant niché une fois ou deux en Suisse : au Pilate, par exemple, non loin de Lucerne, et peut-être près d'Aigle dans le bas de la vallée du Rhône. Je trouve en outre mention, avec point d'interrogation, dans le catalogue manuscrit de feu Stölker, de trois jeunes capturés, le 22 juillet 1874, à Bischofszell. M. H. Vernet, qui connaît bien les oiseaux, m'écrit qu'il a tué, au milieu d'avril 1893, un mâle adulte de cette espèce, reconnaissable à sa petite taille et ses ongles pâles, près de Nyon (Vaud), où il aurait vu aussi la femelle. Enfin, M. Lechthaler, préparateur au Musée de Genève, m'assure avoir vu un de ces petits Faucons à la même époque, avril 1893, au Salève, non loin de Genève. Il est possible, du reste, que cette espèce passe plus souvent inaperçue qu'on ne le pense, à cause de sa grande ressemblance avec le *Tinnunculus*.

Plus sociable et bien moins farouche que la Crécerelle, elle se nourrit surtout de gros insectes et de reptiles, ne s'attaquant que rarement aux petits oiseaux. Elle niche de préférence dans les rochers, dans les ruines ou sur les grands édifices, dans certaines localités même sur les toits des maisons.

Ses œufs, au nombre de quatre à six, sont de forme ovale obtuse, souvent assez courte, et teintés de roussâtre ou de rougeâtre, avec quantité de points ou de petites taches éparses d'un rouge brique ou d'un brun rouge, parfois presque entièrement rouge-brique. Ils mesurent généralement 0^{m},032—037 sur 0^{m},027—029.

L'espèce habite l'Europe méridionale et orientale, l'Asie occidentale et le nord de l'Afrique.

27. — 3 : FAUCON KOBEZ

Rothfussfalk — Falco cuculo.

CERCHNEIS VESPERTINUS Linné.

Ailes effilées, atteignant ou dépassant légèrement le bout de la queue; 1re rémige, seule échancrée au bord interne, plus longue que la 3me; distance entre rémiges second. et bout des primaires environ moitié de l'aile pliée. Doigts courts; ongles médiocres. Dent latérale du bec un peu émoussée. Queue moyenne, subcarrée ou faiblement arrondie, à rectrices un peu plus rigides que chez Cenchris. Corps méd. élancé. Livrée, dans les deux sexes, très différente : entièrement

d'un gris ardoisé, avec culottes et sous-caudales d'un roux rougeâtre vif ♂ ad. Faces dorsales grises, barrées de noirâtre ; tête, cou et faces inf. d'un roux jaunâtre, plus ou moins striées de brun ; queue grise, barrée de noir ♀ et j. Cire, paupières et pieds rouges ♂, d'un jaune rougeâtre ♀ ; ongles jaunâtres, bruns vers la pointe.

Long. tot. 0m,28—32 ; aile pliée 0m,22—25 ; queue 0m,13—14 ; tarse 0m,028—030 ; médian avec ongle 0m,030—032, sans ongle 0m,025—026 ; bec, au front, 0m,0140—0155.

FALCO VESPERTINUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 129, 1766. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 21, 1872. *Mela*, Vert. fennica, p. 142, 1882. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 339, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 526, Taf. 23, Fig. 7 ♂, 8 ♀, 1891. — F. RUFIPES *Beseke*, Vögel Kurlands, p. 13, pl. 3 et 4, 1792. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 27, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 33, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 451, 1821. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 50, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 53, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 57, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 44, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith., europ., I, p. 89, 1867. — F. ERYTHROURUS *Rafinesque*, Caratt. nuovi Gen. Avium, p. 5, 1810.

CERCHNEIS VESPERTINUS *Boie*, Isis, 1828, p. 314. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 443, 1874. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 261, 1886. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 20, 1891.

PANNYCHISTES RUFIPES *Kaup*, Nat. Syst., p. 87, 1829.

ERYTHROPUS VESPERTINUS *Brehm*, Isis, 1830, p. 796, et, Vögel Deutschl., p. 76, 1831. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 3, Fig. 8 et 9, 1871.— E. PALLIDUS, E. MINOR *Brehm*, Naumania, 1855, p. 269.

TINNUNCULUS RUFIPES *Kaup*, Classif. Säug. u. Vögel, p. 108, 1844.— T. VESPERTINUS *Gray*, Gen. of Birds, I, p. 21, 1844. *Collin*, Skand. Fugle, p. 42, 1875-77.

NOMS VULGAIRES : S. F. : *Faucon à pieds rouges*, Genève ; *Motzes di zézé*, St-Maurice. — S. A. *Rothfüssiger Falk*, Meiringen ; *Rothfussfalk*, Coire.

Mâle adulte : Toutes faces supérieures, tête, corps et couvertures d'un gris ardoisé plus ou moins foncé. Rémiges et couvertures antérieures d'un gris plus clair, comme un peu argenté, sans taches ; les rémiges primaires plus noirâtres vers le bout seulement. Faces inférieures d'un gris ardoisé un peu plus pâle, de la gorge au bas du ventre ; culottes et sous-caudales d'un roux rougeâtre vif, sans taches. Queue d'un gris noirâtre, immaculée. Cire, paupières et pieds rouges ; iris brun-rougeâtre ; bec livide, noirâtre vers la pointe ; ongles jaunâtres, noirâtres vers le bout.

Femelle adulte : Dessus de la tête et du cou roux, avec fine strie brune sur la tige des plumes ; front roussâtre pâle ; une tache noirâtre sous l'œil et une très légère moustache brunâtre. Faces dorsales

et queue grises, avec petites barres transversales noirâtres; la dernière des barres, sur les rectrices, subterminale et la plus large. Grandes rémiges plus noirâtres, tachées de blanc en arrière sur les barbes internes. Toutes faces inférieures rousses ou roussâtres, avec quelques fines stries longitudinales brunes ou noirâtres sur la poitrine et le ventre, ou sur les flancs seulement. Cire, paupières et pieds rougeâtres ou plus jaunâtres.

Jeunes de première année : Assez semblables à la femelle, avec la tête un peu plus striée de brun, les faces inférieures plus largement maculées, et la moustache un peu plus apparente.

A la naissance : Couverts d'un duvet blanc, avec bec, cire, pieds et ongles jaunes.

Le Faucon à pieds rouges ou Kobez est oiseau de passage irrégulier, assez rare dans le pays. Il a été rencontré à diverses reprises, à l'époque des migrations, dans la plaine suisse, du sud-ouest au nord-est, dans les cantons de Genève, Valais, Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Berne, Argovie et St-Gall, et, plus au centre, près de Meiringen, d'Altorf et de Lucerne, ainsi que du côté de Bâle, au nord, dans la vallée du Rhin, à l'est, et dans le Tessin, au sud, généralement dans les régions plutôt basses et surtout près des lieux humides. Il paraît aussi se reproduire parfois en Suisse : Meisner Vögel der Schweiz, p. 28) affirme qu'il a niché à la Walchernfluh, près de Meiringen ; Stauffer (*in litt.*) assure qu'un couple aurait à plusieurs reprises établi son nid dans un petit bois des environs de Lucerne; et une nichée de cinq œufs, déjà bien couvés, a été trouvée, le 21 mai 1890, dans une paroi de rochers, près de Bellinzone, dans le Tessin. Je ne crois pas qu'il ait été jamais vu en hiver dans le pays, et il n'a, à ma connaissance, été observé ni en Engadine, ni en général dans les régions supérieures de nos Alpes, bien que certaines données permettent de croire qu'il s'y égare parfois [1].

On le voit surtout au printemps et volontiers dans les prairies humides ou les lieux marécageux, parfois par couples, plus souvent en troupes plus ou moins fortes, dans la seconde moitié d'avril ou au commencement de mai. Son passage d'automne, qui a lieu généralement en septembre ou au commencement d'octobre, comme je

[1] Mon frère m'a apporté un petit œuf roux que je ne crois pas pouvoir rapporter à une autre espèce, qu'il a trouvé perdu, le 24 juillet 1883, à 2200 mètres d'altitude environ, sur des pierres, au bord d'un sentier, près du haut du col Brünnipass, au canton d'Uri. J'ai vu de loin, le 3 septembre 1892, près de Chiamut, dans les Grisons, à 1900 m. environ, non loin du col de l'Oberalp, un oiseau qui m'a semblé ne pouvoir être qu'un Kobez mâle.

l'ai constaté, le 2 octobre 1888, dans les marais d'Anet, paraît avoir été moins souvent remarqué. Des bandes nombreuses de ce petit Faucon ont été plus particulièrement rencontrées dans les marais d'Orbe, à diverses reprises ; près de Muttenz (Bâle-Campagne), en 1838, et, la même année, près de Noville (Vaud) où, selon Chavannes (Verhandl. d. Schw. Naturf. Gesells. 1838, p. 150), ces oiseaux couvrirent tous les arbres fruitiers des environs et firent grande destruction de hannetons ; du 27 au 29 avril 1854, dans les marais de Sionnex, près de Genève, où beaucoup furent tués, et en 1868, près d'Ersingen, dans le canton de Berne. On voit en général plus de mâles que de femelles.

Il se nourrit presque exclusivement de gros insectes, parfois de petits reptiles, et chasse volontiers en société, souvent jusque tard dans la soirée, ce qui lui a valu le nom de *Vespertinus*. Son vol, léger et gracieux, est tantôt droit et rapide, tantôt accidenté par de brusques détours à la poursuite de quelque proie qu'il saisit lestement en l'air ou sur le sol et mange généralement en volant. La chasse terminée et la nuit venue, toute la compagnie se groupe d'ordinaire serrée sur les hautes branches d'un arbre du voisinage. Ses allures et son cri, *kiki*, rappellent assez ceux de la Crécerellette.

Il niche en mai et son aire, assez lâchement bâtie de ramilles et de bûchettes, est le plus souvent sur un arbre, non loin d'une prairie ou d'un marais, quelquefois, dit-on, sur le toit d'une maison ou dans un tronc creux ; souvent il se borne à occuper un nid de Pie. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, plus rarement de six, sont d'un ovale obtus et d'un roux de rouille plus ou moins pâle, avec points et nombreuses taches d'un brun rouge et brunes mélangées ; ils mesurent 0^{m},035—038 sur 0^{m},029—030.

L'espèce est surtout répandue dans l'est et le sud-est de l'Europe, ainsi que dans l'Asie occidentale, d'où elle émigre volontiers vers le nord-est de l'Afrique. Cependant, elle se montre aussi plus ou moins jusque dans les Iles Britanniques et en Scandinavie.

Sous-Famille V, des ASTURIENS

ASTURINÆ

Bec court, assez haut, courbé dès la base, à arête assez accusée, très crochu, à bords pl. ou m. profondément festonnés, sans échancrure à la mandibule inf., avec cire nue

ou en partie couverte de poils basilaires sur les côtés. Tarses assez allongés, à peu près égaux à la jambe, gén. plus longs que le doigt médian et pl. ou m. emplumés dans le haut. Doigts longs, avec pelotes bien développées; l'externe, non versatile, relié au médian par une membrane basilaire. Ongles crochus et aigus. Queue gén. longue ou assez longue, quasi-droite, arrondie ou étagée. Ailes relat. courtes, assez larges et un peu arrondies, subaiguës, subobtuses ou obtuses. (Voy. fig. 19 à 21.)

Les Asturiens, de taille petite ou moyenne, grands chasseurs, surtout carnivores et gén. très audacieux, s'établissent volontiers dans les localités boisées. Leur vol, rarement très élevé, est rapide et facile, la forme de leurs ailes et rémiges leur permettant plus qu'aux Faucons de brusques changements de front et de niveau. Quelques-uns ont été employés en fauconnerie, bien que leur caractère généralement intraitable permette difficilement d'en faire de bons élèves.

Ils nichent d'ordinaire sur les arbres, et leurs œufs diffèrent de ceux des Faucons par un fond pâle blanc-azuré, avec ou sans taches; la coquille étant d'un vert azuré par transparence.

Ils sont très nombreux et répandus dans les diverses parties du monde.

Les genres *Astur* et *Nisus*, très voisins et qui méritent à peine une distinction générique, sont seuls vraiment européens et également représentés en Suisse. Les *Melierax gabar* Daud. et *M. niger* Vieill., d'Afrique, n'ont fait que de rares apparitions dans le sud de notre continent.

14. — Genre 10 : AUTOUR

ASTUR Lacépède.

Bec haut, passablement comprimé et bien crochu, mesurant, depuis le front, plus que moitié du doigt médian sans ongle, avec arête assez accusée et léger feston latéral émoussé. Narines ovales, un peu obliques et sans tubercule. Lorums et base de la cire sur les côtés ornés de poils divergents,

couvrant plus ou moins les narines. Tarse épais, plus long que le doigt médian avec ongle, emplumé dans le haut en avant, scutellé devant et scutellé ou bi-scutellé derrière. Doigts robustes, généralement réticulés à la base ; le médian médiocr. allongé ; l'interne, sans l'ongle, dépassant le milieu de la seconde phalange du médian ; ongles très forts et crochus (voy. fig. 19 et 20). *Ailes moyennes et assez larges, subaiguës ou subobtuses, atteignant ou dépassant un peu moitié de la queue ; 3e ou 4e rémige la plus longue ; les 3 à 6 premières généralement échancrées au bord interne, assez en arrière. Queue longue, ample et largement arrondie, à rectrices arrondies. Culottes plus ou moins développées. Corps plus ou moins robuste.*

Les Autours, qui comptent des représentants de tailles très différentes, tous également carnivores, sont parmi les plus nuisibles de nos Rapaces. Prompts, adroits, sanguinaires, doués d'une rare audace et constamment poussés par un appétit féroce, ils poursuivent toujours et partout les mammifères et les oiseaux, surpassant en hardiesse même les Faucons, sans avoir cependant ni l'air ni le port majestueux de ceux-ci. Ils habitent volontiers les bois ou les forêts, mais ne craignent pas de venir chasser jusque dans les villes et les villages. Ils errent et rôdent de tous côtés ou se tiennent aux aguets sur quelque point élevé, pour se précipiter avec une rapidité extrême sur leur proie, qu'elle vole ou soit à terre.

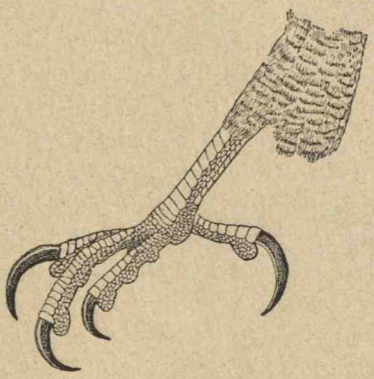

Fig. 19. Astur palumbarius, pied gauche.

Ils nichent généralement sur les arbres, et leurs œufs, plus ou moins ovales ou subsphériques, au nombre de quatre à six, sont d'ordinaire d'un blanc azuré, avec ou sans taches grises ou brunes. Les jeunes diffèrent souvent passablement des adultes.

Leurs espèces, assez nombreuses et dont plusieurs sont plus ou moins sédentaires, sont répandues dans les diverses parties du monde. Des deux qui se rencontrent en Europe, une nous fait défaut, l'*Astur badius* Gmel. qui, sous diverses formes, habite l'Asie et

l'Afrique, ainsi que l'ouest de l'Europe sous le nom d'*A. badius brevipes* Severts. Cette espèce, bien plus petite que notre Autour, rappelle extérieurement beaucoup par sa taille et sa livrée notre Épervier, du genre suivant [1].

28. — 1 : AUTOUR ORDINAIRE

Habicht — Astore.

ASTUR PALUMBARIUS Linné.

Bec, aux commissures, presque égal à demi-tarse, avec narines assez hautes, lég. en arrière du bord de la cire (voy. fig. 20). *Tarse robuste, emplumé dans la moitié sup. en avant, obliquement scutellé en arrière. Doigts robustes; latéraux subégaux, l'interne sans ongle atteignant le bout ant. de la 2me phalange du médian; ongles très forts; celui du pouce quasi-égal au bec* (voy. fig. 19). *Rémiges échancrées jusqu'à la 6e au bord int.; 1re égale à peu près à 8e; 4e la plus longue. Ailes dépassant un peu le milieu de la queue. Queue longue, ample et arrondie. Culottes fortes. Faces sup. cendrées, ad., ou d'un brun roussâtre, j. Faces inf. blanches, ondulées transv. de brun-noirâtre, ad., d'un blanc roussâtre ou roussâtres, avec grandes macules longitudinales brunes. Queue grise, terminée de blanc, avec quelques larges bandes transversales foncées.*

Long. tot. 0m,50—55 ♂, 60—65 ♀; aile pliée 0m,31—38; queue 0m,22—29; tarse 0m,069—078; médian avec ongle 0m,060—069, sans ongle 0m,048—056; bec, au front, 0m,028—035.

FALCO GENTILIS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 130, 1766, (ex Gessner). — F. PALUMBARIUS *Linné*, l. c., p. 126, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 19, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 55, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 442, 1821. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 55, 1827. — F. GALLINARIUS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 266, 1788. — F. GYRFALCO *Razoumowsky*, Hist. nat. du Jorat, I, p. 51, 1789. — F. MARGINATUS *Latham*, Index ornith., I, p. 26, 1790.

DÆDALION PALUMBARIUS *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 94, 1809.

ACCIPITER ASTUR *Pallas*, Zoogr., II, p. 367, 1811.

SPARVIUS PALUMBARIUS *Vieillot*, Nouv. Dict., X, p. 331, 1817.

[1] L'Autour à tête noire (Astur atricapillus *Wils.*), de l'Amérique septentrionale et assez voisin du nôtre, aurait été rencontré une fois en Ecosse.

Astur palumbarius *Cuvier*, Règ. anim., I, p. 319, 1817. *Schinz*, Fauna helv., p. 53, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 69, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 57, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 96, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 9, Fig. 3 et Tab. 10, Fig. 4, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 14, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 95, 1874. *Collin*, Skand. Fugle, p. 44, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 144, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 262, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 321, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 501, Taf. 22, Fig. 1 ad., 2 j., 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 5, 1891. — A. gallinarum *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 83, 1831. — A. brachyrhynchus, A. paradoxus *Brehm*, Naumania 1855, p. 269.

Buteo palumbarius *Fleming*, Brit. Anim., I, p. 54, 1828.

Noms vulg. : S. F. : *Autour*, *Fouette-pigeons*, *Bon-oiseau*, Genève, Lausanne, Orbe ; *Mouchet*, Villeneuve ; *Autour*, Martigny ; *Grand-Épervier*, Chaux-de-Fonds. — S. A. : *Geier*, Lenk ; *Hühnervogel*, Berne, Meiringen, Saanen ; *(Stechvogel)*, Interlaken, Berne ; *Grosser Stechvogel*, Schüpfen ; *Taubenhabicht*, *Taubenschelm*, *Hühnliweih*, *Hühnlidieb*, *Hühnergeier*, Oberland (Berne) ; *Habicht*, *Grosser Taubenhack*, *Grosser Taubenvogel*, Lucerne ; *Hühnerdieb*, Glaris ; *Taubenhabicht*, Zurich ; *Hennendieb*, *Haggeck*, Thurgovie ; *Hühnerhabicht*, St-Gall ; *Sprèr de gaglinas*, Vrin (Grisons) ; *Hennegyr*, Coire ; *Uschlatsch*, Sils, Engadine. — S. I. : *Sciss*, Braggio ; *Falchet*, Locarno.

Adultes : Faces sup. et couvertures d'un cendré tirant plus ou moins sur le bleuâtre, avec quelques taches blanches à la nuque et un sourcil blanc un peu strié de noir ; joues et côtés du cou variés de blanc et de brunâtre, et plus ou moins striés de noirâtre. Rémiges brunâtres, barrées de noirâtre sur les barbes internes. Queue cendrée, terminée de blanc, avec quelques bandes transversales noirâtres, souvent quatre, parfois cinq, rarement six. Gorge blanche, finement striée longitud. de brun-noirâtre. Faces inf. et culottes blanches, barrées ou ondulées transversalement de brun-noirâtre ; les macules transv. dessinant, au milieu vers le bas et sur chaque plume, une pointe lancéolée. Sous-caudales immaculées. Bec noir-bleuâtre ; ongles noirs ; cire jaunâtre ; pieds et iris jaunes. — La *femelle*, plus grande que le mâle, d'un gris lég. plus rembruni en dessus et volontiers plus maculée au cou.



Fig. 20. Astur palumbarius.

Jeunes de l'année : Faces sup. d'un brun roussâtre ; les plumes du vertex et de la nuque bordées de roussâtre, celles des parties dorsales et des couvertures terminées de blanchâtre ou de grisâtre. Côtés de la tête variés de stries blanches, brunes et roussâtres.

Rémiges terminées de gris-roussâtre ; les grandes primaires brunes, avec barres transv. noirâtres et souvent quelques taches roussâtres pl. ou m. accusées sur les barbes internes. Queue d'un cendré roussâtre et terminée de blanchâtre, avec quatre, plus rarement cinq ou six bandes transversales d'un brun foncé, plus ou moins accentuées. Gorge blanchâtre ou d'un blanc roussâtre, striée de brun. Faces inf. et culottes généralement roussâtres (parfois blanches ou blanchâtres), avec macules longitud. allongées brunes. Sous-caudales striées longitud. de brun-noirâtre. Cire d'un jaune verdâtre ; pieds jaunes ; iris pâle.

A la naissance : Couverts d'un duvet entièrement blanc, avec cire et pieds jaunes.

Variabilité : J'ai vu un jeune, tué près de Genève, chez lequel toutes les faces inférieures étaient parfaitement blanches, avec macules longitudinales brunes.

L'Autour est oiseau sédentaire assez commun en Suisse. Il s'établit de préférence dans les localités boisées et niche ou en plaine, ou dans les forêts de la région montagneuse du Jura et des Alpes, souvent même jusqu'à la limite de la grande végétation, comme dans la H^te^ Engadine, au-dessus de 1800 mètres, par exemple. La plupart des individus qui ont passé la belle saison dans les régions élevées descendent hiverner en plaine, et quelques-uns nous abandonnent alors. Très robuste, très rapide, féroce et d'une audace incroyable, avec des serres très puissantes, et ne se nourrissant que de proies à sang chaud, il est certainement parmi nos hôtes le plus dangereux pour le gibier, poil et plume, ainsi que pour les pigeonniers et les poulaillers.

Il s'attaque, en effet, aussi bien aux Lièvres et aux Écureuils qu'aux Perdrix et aux Tétras, ou aux Poules qu'il saisit en plein poulailler, et semble avoir une prédilection toute spéciale pour les Pigeons qu'il vient prendre jusque dans les rues des villes et des villages et poursuit même jusque dans le pigeonnier. Arrivant subrepticement, horizontalement et par derrière, il fond tout à coup sur l'oiseau qu'il a choisi, le bouscule d'un violent coup de poitrine et s'abat immédiatement sur lui, pour le maintenir dans ses robustes pattes, en le couvrant de ses ailes entr'ouvertes. La proie, si elle est trop lourde, sera plumée et dépecée sur place, sinon elle sera transportée, pour être dévorée tranquillement sur quelque arbre du voisinage. Bien qu'il plane quelquefois en rond assez haut, au-dessus des bois et des forêts, son vol est cependant rarement très élevé ; ses mouvements sont excessivement prompts

et très adroits, jusque dans les plus brusques conversions. On l'a souvent employé en fauconnerie.

Son cri peut être traduit par les syllabes plusieurs fois et rapidement répétées *ghæck, ghæck, ghæck* ou *ghick, ghick, ghick* et *kiak, kiak, kiak.*

Son aire, assez volumineuse et composée de branchages plus ou moins enchevêtrés, est généralement établie en forêt sur un grand arbre et plus ou moins haut, à l'enfourchure de quelque forte branche, en montagne volontiers sur les grands sapins. La femelle pond, d'ordinaire en mai, deux ou trois, parfois quatre œufs assez gros, de forme ovale obtuse, moyenne, à coquille peu rugueuse, blanche ou teintée de blanchâtre azuré, généralement immaculés, quelquefois, quoique rarement, légèrement ponctués ou maculés de brunâtre, et mesurant d'ordinaire 0m,052—056 sur 0m,042—045.

L'Autour habite la plus grande partie de l'Europe, jusqu'assez avant dans le nord, ainsi que l'Asie, et se répand, en hiver, jusque dans le nord-est de l'Afrique.

15. — Genre 11 : ÉPERVIER

ACCIPITER Brisson ex Gessner.

Bec assez haut, assez comprimé et bien crochu, avec arête assez pincée et feston latéral assez accusé, mesurant, depuis le front, moins que moitié du doigt médian sans ongle. Narines subovales, obliques et sans tubercule. Lorums et base de la cire sur les côtés ornés de poils divergents, couvrant plus ou moins les narines. Tarse relativement mince et allongé, notablement plus grand que le médian avec ongle, emplumé dans le haut et scutellé en avant, mais largement réticulé en arrière, comme sur les côtés, sauf un peu au-dessus du bas où il est partiellement écussonné. Doigts longs, assez effilés, entièrement scutellés en avant ; le médian très allongé ; l'interne sans ongle dépassant peu la phalange basilaire du médian; ongles assez étroits, bien crochus et aigus (voy. fig. 21). *Ailes relativement courtes, assez larges, subobtuses ou obtuses, atteignant,*

ou à peu près, la moitié de la queue; les 4me ou 5me rémiges les plus longues. Queue longue, assez large, subcarrée ou arrondie, à rectrices généralement arrondies. Culottes plus ou moins développées. Corps assez élancé.

Bien que relativement de petite taille et n'atteignant jamais les dimensions de certains Autours, les Éperviers sont tout aussi sanguinaires et dangereux que ces derniers, plus audacieux même, s'il est possible, dans la poursuite de leurs proies, oiseaux surtout, qu'ils viennent saisir, au mépris du danger, jusque dans les habitations de l'homme et sous les yeux de celui-ci. Leurs allures sont à peu près les mêmes; toutefois, avec des formes un peu plus élancées, ils sont peut-être encore plus légers et adroits dans tous leurs mouvements, au vol ou sur le sol. Ils cherchent de préférence, pour s'y reproduire, les localités boisées. Leurs œufs rappellent beaucoup ceux des Autours, bien que généralement tachés de brun.

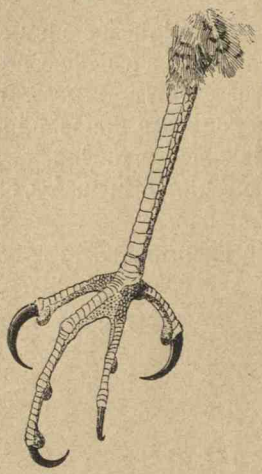

Fig. 21. Accipiter nisus, pied gauche.

Les espèces assez nombreuses de ce genre, dont quelques-unes sont plus ou moins sédentaires, sont répandues dans les diverses parties du globe; une seule se trouve en Europe et en Suisse.

29. — 1 : ÉPERVIER ORDINAIRE

Sperber — Sparviero.

ACCIPITER NISUS Linné.

Bec, aux commissures, mesurant un tiers à deux cinq. du tarse, avec narines médiocr. élevées, assez voisines du bord de la cire. Tarse emplumé au cinquième ou au quart en avant, égal d'ordinaire à deux fois le pouce avec ongle. Doigt interne, sans l'ongle, dépassant légèr. la première phalange du médian (voy. fig. 21). *Rémiges franchement échancrées en arrière, jusqu'à la 5e au bord interne (6e par-*

fois légèr.), de la 2e à la 6e au bord externe; 1re égale à 9e à peu près; 4e la plus longue ou égale à 5e. Ailes couvrant environ moitié de la queue. Queue longue, ample, subcarrée ou très légèr. arrondie. Culottes courtes ou moyennes. Faces sup. d'un gris ardoisé pl. ou m. rembruni, avec quelques taches claires à la nuque. Faces inf. blanches, blanchâtres ou roussâtres, marquées, jusqu'à l'anus et sur les culottes, de croissants transversaux brun-roux ou brun-noirâtres. Rectrices externes le plus souvent avec cinq ou six bandes noirâtres transversales (voy. var.).

Long. tot. 0m,32 ♂ —41 ♀; aile pliée 0m,20—25; queue 0m,15 —20; tarse 0m,052—061 (voy. var.); *médian avec ongle 0m,044—052, sans ongle 0m,036—042; bec, au front, 0m,014—020.*

Falco nisus *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 130, 1766, (ex Gessner). *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 56, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 444, 1821. — F. minutus *Linné*, l. c., p. 131, 1766. — F. nisus minor *Becker*, Ornith., Heft XX, Fig. 3, 4, 5 et 6, 1800, *sec. Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 19, 1815. — F. nisus minor *Becker*, l. c., Fig. 1 et 2, 1800, *sec. Meisner u. Sch.*, l. c., p. 21, 1815.

Dædalion fringillarius *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 270, 1808, (ex Gessner).

Accipiter maculatus et minor *Brisson*, Ornith., I, p. 314 et 315, 1760. — Ac. nisus *Pallas*, Zoogr., I, p. 370, 1811. *Degl. et Gerbe* (nisus et major), Ornith. europ., I, p. 99 et 101, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 4, Fig 3 et 5, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 15, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 132, 1874. *Giglioli*, Avifauna Ital., p. 263, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 323, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 6, 1891.

Jerax fringillarius *Leach*, Syst. Cat. Brit. Mus., p. 10, 1816.

Sparvius nisus *Vieillot*, Nouv. Dict., X, p. 319, 1817.

Buteo nisus *Fleming*, Brit. Anim., I, p. 55, 1828.

Nisus communis *Lesson*, Ornith., p. 58, 1831, (ex Cuvier). — N. elegans, N. fringillarum, N. peregrinus *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 86 à 88, 1831.

Astur nisus *Schinz*, Fauna helv., p. 54, 1837. *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Europ. Arten, p. 140, 1840. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 75, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 59, 1865. *Collin*, Skand. Fugle, p. 47, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 145, 1882. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 507, Taf. 22., Fig. 3 ♂ ad., Fig. 4 ♀ ad., 1891.

Noms vulg.: S. F. : *Épervier*, *Éparvi*, *Tiercelet*, *Mouchet*, Genève; *Petit Motzes*, St-Maurice; *Petit Aigle*, Chaux-de-Fonds; *Petit Épervier*, Porrentruy. — S. A. : *Sperber*, *Sperberli*, *Finkensperber*, Schwyz; *Spärbel*, Glaris; *Häbchli*, Emmenthal; *Stechvogel*, *Kleiner Stechvogel*, *Stösser*, Berne; *Kleiner Taubenhack*, *Kleiner Taubenvogel*, Zofingue; *Wannerle*, Coire. — *Sprèz d'uaul*, Vrin (Grisons); *Falcun*, Sils, Engadine. — S. I. : *Falchet*, *Falchetto*, Tessin.

Mâle adulte : Faces sup. et couvertures d'un gris ardoisé pl. ou

m. foncé, généralement un peu plus sombre sur la tête, avec quelques petites taches blanches à la nuque et un léger sourcil blanc ou légèrement roussâtre ; joues variées de blanchâtre en avant et de roussâtre en arrière, ou ardoisées dans le haut et rousses dans le bas. Rémiges et rectrices d'un gris un peu rembruni : les premières avec des bandes transv. sombres peu apparentes et barrées de blanc sur les barbes int. en arrière ; les secondes terminées de blanchâtre, avec cinq ou six (plus rarement sept ou huit, voy. var.) bandes transversales noirâtres, surtout accentuées sur les latérales et souvent plus accusées en dessous qu'en dessus. Gorge blanche, parfois en partie rousse comme les côtés du cou, avec fines stries brunes en long. Poitrine, ventre et flancs blancs ou blanchâtres, parfois lavés de roux, marqués de petites barres ou de croissants tranversaux, roux, d'un brun roux ou d'un brun noirâtre ou partie noirs partie roux, avec une strie brune sur la tige des plumes. Sous-caudales généralement blanches. Bec noir, bleuâtre à la base ; cire d'un jaune verdâtre ; pieds jaunes ; iris jaune ou orangé.

Femelle adulte : Beaucoup plus grande que le mâle ; d'un gris plus brun en dessus, blanche ou d'un blanc légèrement teinté de cendré en dessous, avec croissants transversaux bruns ou d'un brun noirâtre du bas du cou à l'anus et sur les culottes ; gorge et côtés du cou blancs, finement striés de brun ; sous-caudales blanches, sans taches.

Jeunes de l'année : Plus bruns en dessus, avec les plumes bordées de roux ou de roussâtre ; roussâtres ou roux en dessous, avec taches rousses ou brunes pl. ou m. transversales ou en fer de lance ; les sous-caudales blanches, généralement avec extrémités rousses ou un peu maculées. Rémiges terminées de blanchâtre ou de roussâtre. Queue barrée, les rectrices terminées de grisâtre et pl. ou m. bordées de roussâtre.

A la naissance : Couverts d'un court duvet blanc. Bec noir de corne ; cire et pieds jaunes.

Variétés : Cet oiseau varie beaucoup dans la coloration et surtout dans les dimensions, et a donné lieu à la création de plusieurs espèces censément différentes dont deux sont encore un objet de discussion entre divers naturalistes. *Becker* (l. c.) distingua, en 1800, sous les noms de *F. nisus major* et *F. nisus minor*, deux formes, grande et petite, de l'Épervier que *Meisner et Schinz* (l. c.) admirent comme spécifiquement différentes, en 1815. Depuis lors, plusieurs ornithologistes, tels que Schinz, Delamotte, Delahaye, Temminck, de Selys-Longchamps, Degland, Malherbe, Bonaparte, Hardy, le Cte de Tarragon, de Brécourt, des Murs, Bailly, Gerbe, etc., et tout récemment X. Raspail (Soc. zool. de France, 1893, VI,

p. 226), ont apporté tour à tour des observations pour ou contre la distinction spécifique, sans que la question ait pu être jusqu'ici définitivement tranchée dans un sens ou dans l'autre, les descriptions des auteurs étant souvent plus ou moins contradictoires. D'après les données les plus explicites et les plus récentes de Gerbe et de Raspail, les principales différences résideraient dans la taille un peu plus forte chez *Major* et surtout dans le fait que le mâle différerait sous ce rapport beaucoup moins de la femelle que chez *Minor*[1]; dans une longueur du tarse de 2 à 3^{mm} supérieure chez le premier; dans une coloration plus rembrunie des faces supérieures; dans l'absence ordinaire de tons roux aux faces inférieures; dans la présence de sept ou huit bandes transversales sur les rectrices latérales, au lieu de cinq ou six, chez *Minor;* enfin, dans les dimensions de l'œuf légèrement supérieures.

Ces différents caractères distinctifs me paraissent insuffisants à motiver l'établissement de deux espèces, aussi longtemps qu'ils n'auront pas été corroborés par la constatation de divergences constantes dans quelque caractère morphologique plus important. Je crois que, le plus souvent, le titre de *N. major* a été attribué à de grandes et vieilles femelles de l'Épervier ordinaire. Cependant, faute d'avoir pu étudier moi-même la question sur des individus frais, dont le sexe ait été exactement contrôlé, je dois, en conservant mes doutes jusqu'à plus ample informé, recommander à l'attention de nos ornithologistes l'étude de ces deux formes censées distinctes de l'Epervier. *Meisner* écrivait que les deux espèces étaient toujours confondues, en Suisse comme ailleurs, mais que la *grande* devait être cependant plus rare que la *petite,* parce que l'on pouvait plus facilement voir dix exemplaires de la dernière qu'un de la première. *Zahnd,* ancien préparateur au Musée de Berne, n'aurait, paraît-il, jamais reconnu le *Major* entre les nombreux *Nisus* de Suisse qui lui ont passé par les mains.

J'ai vu bien des mâles adultes qui avaient les parties inférieures encore fortement teintées de roux; d'autres, à faces inférieures normalement blanches ou blanchâtres, avaient les sous-caudales légèrement tachées ou barrées de brunâtre ou de noirâtre. Enfin, on trouve parfois des individus plus ou moins tapirés de blanc.

L'Épervier est sédentaire et partout commun en Suisse, depuis

[1] Selon Degland et Gerbe (Ornith. europ., I, p. 99 et 101, 1867), la taille serait : pour *Accipiter nisus (minor)* 0^{m},32 ♂, 0^{m},37 ♀, pour *Accip. major* 0^{m},36—0^{m},38 ♂, 0^{m},38—0^{m},40 ♀, dimensions qui rentrent largement dans celles de notre diagnose de l'espèce ordinaire.

la plaine jusqu'à la limite supérieure de la grande végétation dans le Jura et les Alpes, même dans la région alpine, comme en Hte Engadine où il niche encore régulièrement, se réfugiant dans le bas de la vallée en hiver. Les paires qui ont séjourné en été dans les régions supérieures, descendent pour la plupart vers les vallées en automne et, à cette époque comme au premier printemps, la proportion des représentants de l'espèce en plaine est d'ordinaire passablement augmentée par la présence temporaire de nombreux individus traversant le pays pour d'autres destinations.

Il vit de préférence dans les localités boisées et les forêts, errant de là dans les campagnes durant la belle saison ; mais il ne craint pas d'établir ses quartiers d'hiver jusque dans les villages et dans les villes. Ses allures rappellent beaucoup celles de l'Autour, bien qu'il soit peut-être encore plus audacieux que celui-ci. Son cri, la terreur de la petite gent volatile, varie un peu avec les circonstances ; quelquefois c'est une espèce de miaulement ; souvent ce sont les syllabes *ki, ki, ki* ou *kæck, kæck, kæck* répétées.

Il donne incessamment la chasse non seulement aux petits oiseaux, aux Fringilles en particulier, mais aussi aux Perdrix et même aux Pigeons qu'il va prendre jusque dans leur pigeonnier. Son ardeur à la poursuite est telle qu'il n'hésite pas à se précipiter derrière sa proie jusque sous les pas de l'homme, dans les maisons, parfois même dans des voitures.

On a vu bien des fois un Épervier s'abattre étourdiment à la suite d'un Moineau dans une chambre habitée et payer de sa vie son imprudence. Souvent il se jette sur le gibier levé par le chasseur ou enlève rapidement la pièce blessée par celui-ci. Les journaux suisses ont raconté, il y a quelques années, le fait parfaitement authentique d'un Épervier venant tous les jours, à la même heure, se poser sur le toit d'un vagon de chemin de fer en marche, pour inspecter tranquillement de là le pays qu'il parcourait et profiter de la meilleure occasion pour se jeter sur les petits oiseaux que le train faisait fuir des haies environnant la ligne, jusqu'au moment où un coup de fusil du chef de train mit fin à ces intéressantes promenades. Une personne très véridique m'a raconté que, dans son enfance, elle s'était vu enlever des mains par un Épervier un jeune oiseau tombé du nid, qu'elle était en train de considérer. Les prouesses de ce hardi voleur sont du reste aussi variées qu'innombrables.

Il construit sur les arbres une aire de menus branchages et de brindilles qui, souvent occupée plusieurs années de suite, s'accroît chaque printemps d'une nouvelle couche de matériaux. Parfois il se

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

borne à voler le nid d'une Pie ou d'un Écureuil qu'il arrange à sa convenance. La femelle pond, suivant les conditions et les niveaux, en avril, en mai, ou seulement en juin, parfois deux fois l'an en plaine, de trois à cinq, plus rarement six œufs d'un ovale obtus, plus ou moins court ou arrondi, à coquille assez lisse, blanchâtres ou d'un blanc bleuâtre, avec taches brunes, petites et grandes, éparses ou plus ou moins réunies vers l'un des pôles. Ces œufs mesurent d'ordinaire 0m,036—041 sur 0m,031—032, parfois jusqu'à 0m,044 sur 0m,034 selon Bailly.

L'espèce est très répandue dans toute l'Europe, ainsi qu'en Asie, et jusque dans le nord de l'Afrique, les Indes et la Chine, en hiver.

Sous-Famille VI, des CIRCIENS

CIRCINÆ

Bec médiocrement fort, déclive ou incliné dès la base, comprimé et assez crochu, à bords pl. ou m. profond. festonnés, sans échancrure à la mandibule inf,, avec cire pl. ou m. couverte par de longs poils basilaires latéraux. Tarse haut et relativement grêle, à peu près égal à la jambe, pl. ou m. emplumé à la partie sup. et notablement plus long que le médian. Doigts relativement courts et plutôt faibles, l'externe, non versatile, relié au médian par une membrane basilaire. Ailes longues, plutôt étroites et généralement subaiguës. Queue longue, volontiers carrée ou subarrondie. Une collerette pl. ou m. accusée sous l'oreille. Formes élancées. (Voy. fig. 22.)

Les Circiens, oiseaux de plaine, sveltes et de taille moyenne, avec ailes et queue longues, se distinguent à première vue de nos autres Rapaces diurnes et rappellent un peu, par leur collerette faciale pl. ou m. accusée, l'aspect de certains Nocturnes. Ils nichent généralement à terre ou près de terre, et la coquille de leurs œufs est d'un blanc azuré par transparence.

Cette sous-famille est représentée, selon les auteurs, par le genre *Circus* seulement, ou par les deux genres très voisins *Circus* et *Strigiceps*.

16. — Genre 12 : BUSARD

CIRCUS Lacépède ex Gessner.

Bec moyen, au front, un peu plus long que moitié de la tête ou quasi-égal, assez élevé et plus ou moins déclive à la base, passablement comprimé et courbé en avant, avec feston latéral un peu reculé, assez accusé, mais arrondi. Cire grande, au moins tiers du bec. Narines ovales, larges et sans tubercule. Lorums et côtés de la cire ornés de poils rigides divergents, couvrant et dépassant les narines (voy. fig. 22). *Tarse assez long et mince, général. au moins double du médian sans ongle, pl. ou m. emplumé dans le haut en avant, régulièr. scutellé devant, plus irrégul. en arrière sur moitié ou deux tiers inférieurs. Doigts assez courts, pl. ou m. réticulés à la base, l'externe plus long que l'interne. Ongles moyens, assez étroits, aplatis en dessous et très aigus. Ailes longues, assez étroites et subaiguës, couvrant pl. ou m. la queue. Queue longue, largement arrondie, à rectrices larges et arrondies. De petites plumes limitant la face et dessinant une collerette pl. ou m. apparente en arrière des joues et vers la gorge. Culottes bien développées. Corps élancé. Tête relativement petite.*



FIG. 22. Circus cyaneus.

Les Busards, chasseurs de plaine surtout, de taille moyenne et de formes élancées, avec ailes et queue longues, sont assez adroits et audacieux, sans avoir la rapidité ni la hardiesse des précédents. Ils vivent d'ordinaire dans le voisinage des prairies, des marais, des lacs et des grands cours d'eau, où on les voit tantôt planant, tantôt volant légèrement à quelques mètres au-dessus des buissons ou des roseaux, en quête de nourriture. Ils s'attaquent tour à tour aux oiseaux d'eau, aux petits mammifères, aux reptiles ou aux poissons, parfois même aux insectes, et fondent généralement avec une ex-

trême rapidité sur leur proie qu'ils prennent rarement au vol et ne poursuivent généralement pas. Leur démarche sur le sol, plus ou moins sautillante, est facile et assez rapide.

Ils nichent généralement à terre ou près de terre, dans les bruyères, sur des roseaux écrasés ou sur quelque bas buisson. Leurs œufs, volontiers au nombre de quatre ou cinq, sont d'un ovale obtus, relativement petits, à coquille assez lisse et d'un blanc azuré, le plus souvent sans taches ou faiblement maculés.

Ils se présentent, pour la plupart, sous des livrées très différentes à divers âges et dans les deux sexes.

La répartition de nos Busards en deux genres : *Circus* et *Strigiceps*, me paraît superflue.

Les espèces assez nombreuses de Busards, dont quatre se trouvent en Europe et en Suisse, sont plus ou moins répandues dans les diverses parties de l'ancien et du nouveau monde.

30. — 1 : BUSARD HARPAYE

Sumpfweihe — Falco cappucino.

CIRCUS ÆRUGINOSUS Linné.

Bec, au front, bien plus long que moitié de la tête et quasi-droit sur la cire. Collerette peu accusée. Tarse assez fort, emplumé entre quart et tiers en avant. Doigts et ongles robustes. Ailes couvrant pl. ou m. la queue, parfois presque complèt. chez vieux; distance entre rémiges second. post. et bout des prim. environ un tiers de l'aile pliée; 2e à 5e rémiges échancrées au bord externe, 1re à 4e au bord interne; échancrure externe de 2e et interne de 1re légèr. au-dessous des couvertures ant.; 3e la plus longue ou quasi-égale à 4e; 1re mesurant entre 6e et 7e, souvent plus près de 6e. Livrée brune. Sus-caudales jamais blanches. Dessus de la tête blanchâtre ou jaunâtre ♀ et j., roussâtre, strié de brun ♂. Faces inf. brunes ♀ et j., ou blanchâtres striées de roux ♂. Couv. ant., rémiges second. et queue brunes ♀ et j., cendrées ♂ ad. et ♀ vieille.

Long. tot. 0m,50 ♂ —57 ♀; aile pliée 0m,40—45; queue 0m,22—26; tarse 0m,081—092; médian avec ongle 0m,055—058, sans ongle 0m,040—044; bec, au front, 0m,031—033.

Falco æruginosus *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 130, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 17, 1815. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 440, 1821. — F. rufus *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 266, 1788. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 69, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 60, 1827. — F. arundinaceus *Bechstein*, Taschenb., p. 23, 1802.

Circus palustris, C. rufus *Brisson*, Ornith., I, p. 401 et 404, 1760. — C. æruginosus *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 90, 1809. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 105, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 9, Fig. 5, et Tab. 10, Fig. 5, 6 et 7, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 24, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 69, 1874. *Collin*, Skand. Fugle, p. 49, 1875-77. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 231, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 305, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd. p. 532, Taf. 25, Fig. 1 ♂ ad., Fig. 2 ♀, Fig. 3 ♂ j., 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 4, 1891. — C. rufus *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 91, 1809. *Schinz*, Fauna helv., p. 51, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 141, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 70, 1865. — C. variegatus *Sykes*, Proc. Zool. Soc., p. 81, 1830. — C. arundinaceus *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 91, 1831. — C. aquaticus *Brehm*, Isis, 1832, p. 836. — C. Sykesii *Lesson*, Compl. Buff. VII, p. 161, 1836.

Accipiter circus *Pallas*, Zoogr., I, p. 362, 1811.

Pygargus rufus *Koch*, Baier. Zool., I, p. 119, 1816.

Buteo æruginosus *Fleming*, Brit. Anim., p. 55, 1828. — B. rufus *Couch*, Corn. Faun., p. 11, 1838.

Noms vulg. : S. F. : *Harpaye*, *Busard des marais*. — S. A. : *Seeweih*, *Fischweih*, lac de Bienne ; *Mooswyh*, Meiringen ; *Sumpfweihe*, Saanen, Coire ; *Rohrweihe*, *Wiggle*, Berne, Zurich ; *Möhrenteufel*, lac de Constance ; *Rohrfalk*, St-Gall. — S. I. : *Falchett de palid*, Locarno.

Mâle adulte : Dessus de la tête, joues, nuque et côtés du cou roussâtres, avec macules longitudinales d'un brun foncé pl. ou m. larges. Dos, couvertures moyennes et grandes, cubitales et croupion d'un brun foncé, par places légèr. nuancé de roux ; petites couvertures et sus-caudales sup. variées de brun et de roux ; sus-caudales inf. grises. Couvertures antér. et rémiges second. (cubitales except.) cendrées ; couvert. intérieures de l'aile blanches, pl. ou m. lavées de roux. Gorge, poitrine, flancs et haut du ventre roussâtres ou roux, avec longues macules brunes ; bas-ventre et culottes d'un roux plus foncé et plus rougeâtre ; sous-caudales brunes, pl. ou m. variées de gris. Grandes rémiges noirâtres, d'un blanc roussâtre vers la base. Queue d'un cendré uniforme ou lég. teintée de roussâtre. Bec noirâtre ; cire d'un jaune verdâtre ; pieds jaunes ; ongles noirs ; iris jaune ou d'un jaune brunâtre.

Mâle vieux : Toutes faces inférieures blanchâtres, avec longues

macules rousses (culottes except.); passablement de blanc à la tête; le reste à peu près comme chez l'adulte.

Femelle adulte : D'un brun foncé en dessus, y compris ailes et queue également unicolores ; dessus de la tête, nuque et gorge blanchâtres ou d'un blanc roussâtre, avec ou sans stries brunes ; parfois aussi des taches de même couleur pâle, pl. ou m. grandes, sur les scapulaires ou les couvertures alaires ; faces inférieures d'un brun un peu roussâtre ou nuancé de roussâtre [1].

Femelle vieille : Finit par ressembler assez au mâle adulte.

Jeunes de première année : Entièrement d'un brun chocolat, avec bordure roussâtre des couvertures et des rémiges, et parfois quelques taches de même couleur ; le dessus de la tête, la nuque et la gorge d'un jaune roussâtre ou d'un roux jaunâtre plus foncé, avec ou sans macules brunes ; iris brunâtre ; pieds jaunâtres.

A la naissance : Couverts d'un duvet blanc, légèrement lavé de roussâtre aux faces supérieures, avec cire et pieds jaunes.

Variétés : Ce Busard varie beaucoup, comme ses congénères, quant à la livrée dans les différents âges, chez les deux sexes. On trouve souvent des individus chez lesquels les petites couvertures, presque entièrement rousses ou roussâtres, forment de chaque côté une longue bande régulière sur le haut de l'aile pliée. *Radde,* dans son Ornis caucasica, en 1884, décrit et figure, sous le nom de *Var. unicolor,* un individu entièrement brunâtre, sans taches claires ni à la tête, ni ailleurs.

Le Busard Harpaye est assez rare en Suisse, bien que de passage plus ou moins régulier dans quelques parties basses du pays et nichant çà et là près des lacs ou dans certaines contrées marécageuses. Il passe d'ordinaire, par paires ou isolément, à la fin de mars ou en avril, et part ou repasse dans le courant de septembre ou au commencement d'octobre. Il est possible qu'à cause de sa couleur et malgré l'étroitesse relative de ses ailes, il ait été quelquefois méconnu et pris à tort pour la Buse, lors de son passage, à une certaine hauteur. C'est dans la plaine suisse, du sud-ouest au nord-est, ainsi que dans le bas Valais, dans la vallée du Rhin, à l'est, et dans le Tessin, au sud, qu'on le rencontre le plus souvent ; cependant, il a été vu aussi dans les environs de Bâle, au nord, et près de la Chaux-de-Fonds dans le Jura, ainsi que plus au centre près de

[1] J'ai capturé plusieurs femelles du Harpaye sous la livrée que je décris ici, qui est généralement attribuée aux jeunes. Or, ces femelles ayant été tuées au moment où elles abandonnaient leur nid et celui-ci contenant le maximum de 5 œufs, il me semble qu'elles peuvent être considérées comme adultes.

Sarnen et de Meiringen, bien qu'on ne l'ait pas jusqu'ici observé, je crois, dans les régions plus élevées de nos Alpes. On rencontre rarement de vieux mâles dans le pays.

Il a niché quelquefois dans les marais du Rheinthal saint-gallois et de Fussach, près du lac de Constance, ainsi que dans ceux de Belp et du bas Hasli, dans le canton de Berne; plus souvent dans la région des lacs de Bienne, Morat et Neuchâtel, dans les marais d'Anet (Berne) et dans ceux d'Orbe (Vaud), par exemple, plus rarement au sud-ouest, dans les environs de Genève et dans le bas Valais.

Dans les localités où il est établi, on le voit souvent planer en rond, assez haut dans les airs, en compagnie de quelques-uns de ses semblables, plongeant souvent tout à coup de bien des mètres pour remonter de suite et recommencer ses voltes et son manège. Quand il chasse, il passe et repasse par contre d'un vol léger et à peu d'élévation au-dessus des buissons ou des roseaux pour y découvrir sa proie: fondant brusquement sur elle pour la saisir sur terre ou sur l'eau, ne la prenant presque jamais au vol et ne la poursuivant d'ordinaire pas, s'il a manqué son coup. Il s'attaque, selon les circonstances, aux oiseaux de marais, Sarcelles, Râles, Bécassines, etc., aux rats et aux souris, aux reptiles, aux grenouilles ou aux poissons, au besoin même aux limaces ou à de gros insectes. Son cri, selon Friderich, serait *piip, piip,* chez la femelle, *keu, keu,* chez le mâle.

Son aire, placée à terre, volontiers dans les marais, parfois sur le sol ou sur quelque bas buisson, plus souvent sur un amas de roseaux écrasés, à la surface de l'eau [1], affecte généralement la forme d'une large coupe évasée, peu profonde, composée d'herbes sèches et de roseaux plus ou moins entrelacés ou enroulés.

La femelle pond en mai 4 ou 5 œufs, relativement petits, ovales, à coquille assez lisse, d'un blanc un peu bleuâtre, d'ordinaire immaculés, rarement légèrement tachés de brun ou de gris, et mesurant en général 0^{m},047—051 sur 0^{m}037—039.

Le Harpaye habite la plus grande partie de l'Europe, jusqu'en Scandinavie, l'Asie occidentale, la Sibérie méridionale jusqu'à l'Amour, et se répand en hiver jusque dans les Indes et le nord de l'Afrique.

[1] Le Harpaye niche aussi quelquefois, quand es conditions l'exigent, sur sol sec et même assez loin de l'eau.

31. — 2 : BUSARD SAINT-MARTIN

Kornweihe — Albanella reale.

CIRCUS CYANEUS Linné.

Bec, au front, légèrement plus long que moitié de la tête et bien déclive sur la cire. Collerette nettement dessinée au bas des joues et à la gorge; plumes latérales de la face un peu en éventail (voy. fig. 22). *Tarse plutôt grêle, emplumé entre tiers et deux cinq. en avant. Doigts plutôt faibles; ongles relat. minces. Ailes demeurant passablement en arrière du bout de la queue; distance entre rémiges second. post. et bout des primaires environ tiers de l'aile pliée; 2e à 5e rémiges échancrées au bord externe, 1re à 4e au bord interne; échancrure ext. de 2e sous le bout de la couv. ant., échanc. int. de 1re légèr. plus bas; 3e et 4e rémiges quasi-égales, les plus longues; 1re mesurant entre 6e et 7e, souvent plus près de 7e* (voy. fig. 23). *Faces sup. d'un gris bleuâtre ♂ ad., ou brunes variées de roux, ♀ et j.; sus-caudales blanches. Faces inférieures grises et blanches ♂ ad., ou roussâtres maculées de brun ♀ et j. Queue d'un gris quasi-uniforme ♂ ad., ou d'un gris brun avec larges bandes brunes ♀ et j.*

Long. tot. 0m,47 ♂ —53 ♀; aile pliée 0m,34—40; queue 0m,21—23; tarse 0m,067—072; médian avec ongle 0m,040—044, sans ongle 0m,030—034; bec, au front, 0m,025—027.

FALCO CYANEUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 126, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 17, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 72, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 441, 1821. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 63, 1827. — F. ALBICANS, F. MONTANUS, F. GRISEUS, F. BOHEMICUS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 276, 278 et 279, 1788. — F. PYGARGUS *Naumann*, Vögel Deutschl., I, p. 391, 1822.

CIRCUS GALLINARIUS *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 264, 1810. — C. VARIEGATUS *Vieillot*, Nouv. Dict., IV, p. 466, 1816. — C. ÆGITHUS *Leach*, Syst. Cat. Brit. Mus., p. 9 et 10, 1816. — C. CYANEUS *Boie*, Isis, 1822, p. 549. *Schinz*, Fauna helv., p. 51, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 145, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 71, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 107, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 24, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 52, 1874. *Collin*, Skand. Fugle, p. 52, 1875—77. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 232, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 307, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 534, Taf. 25, Fig. 4 ♂, 5 ♀, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 2, 1891.— C. PYGARGUS, *Stephens*, Gen. Zool., XIII, p. 41, 1826. *Mela*, Vert. fennica, p. 150, 1882. — C. CINEREUS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 94, 1831.

ACCIPITER VARIABILIS *Pallas*, Zoogr., I, p. 364, 1811.

Buteo cyaneus *Jenyns*, Man. Brit. Vert., p. 89, 1835.
Strigiceps pygargus *Bonap.*, Birds of Europe, p. 5, 1838. — S. cyaneus *Bonap.*, Consp. Av., I, p. 35, 1850. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 9, Fig. 6 et Tab. 10, Fig. 8, 1871. — S. nigripennis, S. pallens, S. cinereus *Brehm*, Naumania, 1855, p. 269.

Noms vulg. : S. F. : *Oiseau St-Martin, Busard St-Martin*, Yverdon, Genève. — S. A. : *Kornweihe*, Zurich. — S. I. : *Falcheton de palid*, Locarno.

Mâle adulte (3e année) et vieux : Faces supérieures, tête, cou, dos, croupion, couvertures, rémiges secondaires, rémiges primaires postérieures et queue d'un cendré bleuâtre, avec quelques macules entremêlées blanches et brunes, ou seulement blanches, en arrière de l'occiput et, sauf chez les vieux, une légère bordure brunâtre au bout des scapulaires. Sus-caudales blanches. Rectrices externes blanches ou blanchâtres, avec ou sans barres transversales cendrées plus ou moins apparentes. Les cinq ou six plus grandes rémiges noires, blanches à la base. Face, gorge, cou, poitrine et haut du ventre d'un cendré bleuâtre, avec un croissant blanchâtre plus ou moins accusé sous l'œil. Ventre, culottes et sous-caudales d'un blanc pur chez vieux, ou légèrement maculés de roussâtre ou de brun-roussâtre pâle chez ad. Bec d'un noir brun ; ongles noirs ; cire d'un jaune verdâtre ; pieds et iris jaunes.



Fig. 23. Circus cyaneus, cinq premières rémiges.

Femelle adulte : Faces supérieures brunes, plus ou moins variées de roux sur la tête, le derrière du cou, le haut du dos et les couvertures alaires, avec sus-caudales blanches. Rémiges brunes, les plus grandes plus ou moins cendrées sur le bord externe et blanches barrées de brun foncé sur les barbes internes, en arrière. Queue en dessus brune ou brunâtre, largement terminée de brun, avec extrémité rousse ou roussâtre, et traversée par quelques (souvent quatre ou cinq) bandes, grisâtres ou d'un gris roussâtre sur les rectrices médianes, rousses ou roussâtres sur les latérales, bandes généralement plus accentuées en dessus qu'en dessous. Joues et collerette blanchâtres et roussâtres, mouchetées de brun-roux. Faces inférieures roussâtres, avec longues taches brunes, plus rousses et plus étroitement striées sur le bas-ventre, les culottes et les sous-caudales.

Jeunes de l'année : Femelles rappelant assez leur mère, avec une livrée volontiers plus maculée de roussâtre en dessus. *Mâles* d'un brun un peu plus clair et un peu plus variés de blanchâtre et de roussâtre en dessus, également avec sus-caudales blanches ; faces inférieures d'un roussâtre plus pâle, avec longues macules d'un brun roussâtre assez étroites ; queue brunâtre et barrée ; rémiges barrées plus près du bout, en dessous surtout. — *A la seconde année* ♂, avec un plumage transitoire déjà en partie gris, mais encore maculé plus ou moins de brun en dessus et de brun-roussâtre en dessous.

A la naissance : Couverts d'un duvet blanc, avec parties dénudées, cire et pieds jaunes ou jaunâtres, bec noirâtre et ongles bruns.

Variétés : D'après Degl. et Gerbe (Ornith. europ., I, p. 108) M. de Montessus aurait possédé une femelle adulte entièrement d'un noir obscur.

Le Busard St-Martin, bien qu'assez rare en Suisse, comme le précédent, a été cependant plus souvent remarqué, grâce peut-être à sa livrée plus facile à reconnaître ou au fait qu'il s'arrêterait un peu plus longtemps dans le pays. Sans être nulle part de passage vraiment régulier, il se montre cependant chaque année, isolé ou par paires, tant sur divers points de la plaine suisse entre Alpes et Jura, de Genève au lac de Constance, que dans la vallée du Rhin à l'est, dans le Valais au sud-ouest et surtout dans le Tessin au sud, ou parfois plus près du centre, comme dans les environs de Lucerne, de Zoug et de Sarnen, ou même encore, bien que plus rarement, dans le Jura, près de la Chaux-de-Fonds et de Porrentruy, par exemple. Quoiqu'il ait été rencontré une fois en passage dans le val d'Urseren, il ne paraît pas se plaire d'ordinaire dans les vallées trop accidentées ou élevées de nos Alpes. Il arrive généralement entre la fin de février et le commencement d'avril, et repasse le plus souvent vers la fin d'octobre ou en novembre. Un ou deux individus ont été vus çà et là en hiver.

Quelques rares nichées ont été signalées dans les environs de Lausanne et de Neuchâtel, dans les contrées bien arrosées du Landeron, ainsi que dans le bas Rheinthal. On croit à tort que ce sont surtout des jeunes qui se montrent chez nous ; j'ai vu bien des mâles adultes tués dans le pays.

Malgré des allures assez semblables à celles du Harpaye, il paraît moins exclusivement attaché aux régions marécageuses que celui-ci et se montrer plus souvent dans les campagnes, le long des cours

d'eau ou même sur la lisière des bois. Il donne la chasse aux oiseaux, aux petits mammifères, aux lézards, aux grenouilles ou aux gros insectes et aux sauterelles, déchiquetant sa proie à terre, sur place, ou la transportant sur quelque point élevé du voisinage. Son vol est souvent plutôt rasant. Il court et saute assez lestement sur le sol. Son cri serait, selon certains observateurs, tantôt *kikack*, tantôt *guitz, guitz*.

Son aire, composée d'un mélange d'herbes diverses et de branchettes enchevêtrées, est généralement établie à terre, suivant les circonstances, entre les roseaux, dans les taillis, dans les bruyères ou dans les champs, au milieu même des céréales. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont ovales et d'un blanc azuré, d'ordinaire immaculés, parfois plus ou moins tachetés de brun ; ils mesurent généralement 0m,043—047 sur 0m,034—036.

L'espèce se reproduit dans la plus grande partie de l'Europe, jusqu'en Scandinavie et en Finlande, ainsi qu'en Asie, et se répand en hiver jusque dans le nord-est de l'Afrique, le nord des Indes et la Chine.

32. — 3 : BUSARD MONTAGU

Wiesenweihe — Albanella piccola.

CIRCUS PYGARGUS Linné.

Bec, au front, légèrement plus court que moitié de la tête ou au plus égal, assez déclive sur la cire. Collerette passablement dessinée derrière les joues. Tarse relat. court, emplumé entre quart et tiers en avant. Doigts faibles ; ongles minces, très aigus. Ailes atteignant ou dépassant lég. le bout de la queue ; distance entre rémiges second. post. et bout des primaires un tiers à deux-cinq. de l'aile pliée ; rémiges échancrées : 2e à 4e au bord ext., 1re à 3e au bord int. ; échancrure int. de 1e beaucoup au-dessous des couv. ant. ; 3e rémige la plus longue ; 1re à peu près égale à 6e. Faces sup. d'un gris bleuâtre foncé ♂, brunes ♀ et j. ; sus-caudales blanches. Faces inf. grises dans le haut, blanches avec stries longitud. rousses dans le bas ♂, rousses pl. ou m. striées de brun ♀ et j. Queue barrée, grise ou brune. (Voy. var. noire.)

Long. tot. 0m,42 ♂—47 ♀ ; aile pliée 0m,33—38 ; queue 0m,22—24 ; tarse 0m,054—060 ; médian avec ongle 0,m033—035, sans ongle 0,m026—028 ; bec, au front, 0m,021—022.

Falco pygargus *Linné*, Syst. Nat., I, p. 148, 1766. — F. cinereaceus *Montagu*, Trans. Linn. Soc., IX, p. 188, 1808. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 76, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 65, 1827.

Circus cinerarius *Leach*, Syst. Cat. brit. Mus., p. 9, 1816. — C. ater, C. Montagui *Vieillot*, Nouv. Dict., IV, p. 459, 1816 et XXXI, p. 411, 1819. — C. cinerascens *Stephens*, Gen. Zool., XIII, p. 41, 1825. — C. cinereaceus *Cuvier*, Règn. anim., I, p. 338, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 51, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 148, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 73, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 109, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 26, 1872. *Mela*, Vert. fennica, p. 151, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 233, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 309, 1889. — C. pratorum *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 95, 1831. — C. nipalensis *Hodgson*, Gray's Zool. Misc., p. 81, 1844. — C. pygargus *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., p. 65, 1874. *Collin*, Skand. Fugle, p. 55, 1875-77. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd. p. 537, Taf. 25, Fig. 6 ♂ ad., 7 ♂ j., 8 ♀ j., 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 3, 1891.

Buteo cinereaceus *Fleming*, Brit. Anim., p. 55, 1828.

Strigiceps cinereaceus *Bonap.*, Birds of. Europe, p. 5, 1838. — S. pratorum, S. elegans *Brehm*, Naumania, 1855, p. 269. — S. cinerascens *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 9, Fig. 7 et Tab. 10, Fig. 3, 1871.

Glaucopteryx cinerascens *Kaup*, Contr. Orn., p. 58, 1850.

Noms vulg. : S. F. : *Busard, Busard Montagu.* — S. A. : *Weihe.* — S. I. : *Falchet de palid*, Locarno.

Mâle adulte : Tête, cou, dos et couvertures alaires en majeure partie d'un cendré bleuâtre assez foncé ou comme un peu nuancé de noirâtre. Couvertures antérieures et rémiges secondaires d'un gris bleuâtre un peu plus pâle, avec deux bandes noires transversales sur les secondes, la bande supérieure plus ou moins cachée sous les couvertures. Bas du croupion et sus-caudales d'un blanc pur. Grandes rémiges noirâtres. Rectrices médianes grises, latérales plus pâles, avec quatre ou cinq larges bandes transversales brunâtres ou roussâtres. Côtés de la tête, gorge, cou et poitrine d'un gris bleuâtre, avec ou sans espace blanchâtre devant l'œil. Ventre, flancs, culottes et sous-caudales blancs, avec quelques macules allongées et étroites d'un roux assez vif. Bec et ongles d'un brun noirâtre ; iris, cire et pieds jaunes.

Femelle adulte : Faces supérieures (ailes et queue comprises) brunes plus ou moins variées de roux, à l'exception des sus-caudales gén. blanches. Faces inférieures roussâtres ou rousses, avec longues macules rousses ou d'un brun roux, quasi-unicolores chez les vieux sujets. Environs de l'œil blanchâtres.

Jeunes : D'un brun foncé en dessus, les plumes frangées de roux, à l'exception des sus-caudales blanches ou en majeure partie blanches ; d'un roux de rouille en dessous, jusque sur les sous-caudales,

avec longues macules brunes sur le centre des plumes. Queue brune, largement barrée de roux. Joues d'un brun foncé. Région faciale blanchâtre. Souvent quelques taches blanchâtres vers l'occiput. Les *jeunes mâles* se distinguent volontiers des femelles, *après la mue,* par des faces inférieures roussâtres beaucoup plus pâles.

A la naissance: Couverts d'un duvet blanc sur les faces inférieures, teinté de roux pâle sur les faces supérieures, avec parties dénudées, cire et pieds jaunes ; bec noir; ongles jaunes à pointe brune (selon Vian, loc. cit., p. 49).

Variétés : On rencontre des individus, mâles, femelles et jeunes, couverts d'une livrée entièrement d'un brun noir. Des petits tout bruns peuvent descendre de parents l'un brun, l'autre de livrée normale. Cette variété serait très commune, selon Degland et Gerbe, dans le département de Saône-et-Loire, en France.

Le Busard Montagu est rare dans le pays et oiseau de passage irrégulier seulement. Il a été rencontré çà et là dans la plaine suisse, du sud-ouest au nord-est, ainsi que dans le bas Valais, le Rheinthal et le Tessin ; mais il ne paraît guère se reproduire dans nos parages, car la plupart des individus capturés sont des jeunes de première ou de seconde année, et, dans le seul endroit du pays, la région du lac de Neuchâtel, où il soit question de la nichée de cette espèce, celle-ci est taxée de rare, même au passage. Seul du genre, il s'est par contre montré accidentellement une fois ou deux, à l'époque des migrations, jusque dans la H^te^ Engadine, à l'extrême est du pays. Peut-être a-t-il été quelquefois confondu avec les jeunes de l'espèce précédente ou de la suivante.

Ses mœurs, ses allures, son alimentation et sa nidification ressemblent à celles du St-Martin.

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, ovales, d'un blanc azuré généralement immaculé, exceptionnellement finement maculé de brun, mesurent 0^m^,040—042 sur 0^m^,030—032.

L'espèce est plus ou moins répandue en Europe orientale et septentrionale, ainsi qu'en Asie centrale, d'où elle s'étend jusqu'en Chine et parfois jusque vers le sud de l'Afrique, en hiver.

33. — 4 : BUSARD BLAFARD

Steppenweihe — Albanella mezzana.

CIRCUS MACROURUS Gmelin.

Bec légèrement plus long, au front, que moitié de la tête et un peu déclive sur la cire. Collerette passablement accusée. Tarse assez long, emplumé entre quart et tiers en avant. Doigts moyens, à ongles assez forts. Ailes demeurant toujours sensiblement en arrière du bout de la queue; distance entre rémiges second. post. et bout des primaires entre deux cinq. et près de moitié de l'aile pliée; rémiges échancrées de 2e à 4e au bord ext., de 1re à 3e au bord interne; échancrure int. de 1re légèrement au-dessous du bout des couv. ant.; 3e la plus longue; 1re à peu près égale à 6e ou lég. plus courte. Faces sup. d'un gris bleuâtre pâle ♂, brunes mélangées de roux sur tête et nuque ♀; sus-caudales blanches, pl. ou m. tachées de gris ou de roux. Faces inf. blanches, lavées de gris dans le haut ♂, rousses pl. ou m. striées de brun ♀ et j. Queue barrée, grise ou brune.

Long. tot. 0m,45 ♂ —51 ♀; aile pliée 0m,34—36; queue 0m,22—25; tarse 0m,066—071; médian avec ongle 0m,041—045, sans ongle 0m,029—034; bec, au front, 0m,025—028.

FALCO MACROURUS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 269, 1788. — F. PALLIDUS *Temminck*, Man. Ornith., IV, p. 594, 1840. — F. FELDEGGII *Bruch*, in *Schinz*, Europ. Fauna, I, p. 130, 1840.

CIRCUS SWAINSONII *Smith*, South Afric., Quarter. Journ., I, p. 384, 1830. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 111, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 25, 1872. *Mela* Vert. fennica, p. 151, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 233, 1886. — C. ALBESCENS *Lesson*, Ornith., p. 85, 1831. — C. PALLIDUS *Sykes*, Proc. Zool. Soc., p. 80, 1832. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 151, 1853. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 535, 1891. — C. DALMATINUS *Rüppel*, Mus. Senck., II, p. 117, 1837. — C. ÆQUIPAR *Pucheran*, Rev. zool., 1850, p. 14. — C. MACRURUS *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 67, 1874. *Collin*, Skand. Fugle, p. 58, 1875-77. *Frivaldszky* (MACROURUS), Aves Hungariæ, p. 4, 1891.

STRIGICEPS PALLIDUS *Bonap.*, Birds of Europe, p. 5, 1838. — S. SWAINSONII *Bonap.*, Rev. crit., p. 133, 1850. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 9, Fig. 8 et Tab. 10, Fig. 2, 1871. — S. DESERTORUM *Brehm*, Naumania, 1855, p. 269.

GLAUCOPTERYX PALLIDUS *Kaup*, Contr. Orn., 1850, p. 58.

Mâle adulte : Faces supérieures d'un gris bleuâtre pâle, volontiers

légèrement mâchurées de brunâtre sur la tête, le dos et les couvertures alaires, avec les sus-caudales blanches tachées de gris. Rémiges secondaires grises, comme les primaires postérieures, un peu bordées de blanc vers le bout ; les antérieures, en outre, en grande partie blanches sur les barbes internes. Rémiges primaires en majeure partie grises, variées de blanc sur les barbes internes en arrière; les troisième à cinquième et parfois un peu la deuxième ou la sixième, d'un brun noirâtre dans leur moitié extrême. Les deux rectrices médianes d'un gris quasi-uniforme, les voisines grises, avec barres transversales brunâtres plus ou moins apparentes, souvent sept ou huit; les latérales en majeure partie blanches, avec barres transversales plus apparentes. Face, cou et poitrine d'un grisâtre pâle, avec quelques stries d'un cendré brunâtre sur les joues et en arrière de l'œil. Ventre, flancs, culottes et sous-caudales blancs et sans taches. Bec d'un noir bleuâtre ; iris, cire et pieds jaunes.

Femelle adulte : Dessus de la tête varié de roux et de brun ; nuque variée de roux et de blanc ou de blanchâtre, avec stries brunes ; bas du cou en arrière, dos et couvertures alaires d'un brun assez foncé, les plumes, selon l'âge, plus ou moins bordées de roux ou de roussâtre, particulièrement sur les couvertures supérieures de l'aile et le croupion; les sus-caudales étant blanches, avec ou sans macules rousses. Rémiges brunes, roussâtres en arrière sur les barbes internes et assez largement barrées de brun-noirâtre. Rectrices terminées de blanc-roussâtre : les médianes d'un brun cendré avec cinq ou six larges bandes transv. d'un brun foncé, les latérales plus pâles et rousses, avec quatre larges bandes transversales brunes. Toutes faces inférieures, culottes et sous-caudales y comprises, rousses, généralement sans taches. Pourtour de l'œil en dessous et première partie de la joue blancs ou blanchâtres ; moustache et joue en arrière brunes. Tour de la collerette roux, sur les côtés du cou.

Jeunes avant la mue : Assez semblables à la femelle, avec les faces inférieures maculées de brun en long. Les *mâles,* plus tard, de plus en plus variés de gris, d'abord à la tête, au cou et à la poitrine.

A la naissance : Couverts d'un duvet plus court sur la tête que sur le corps, blanc sur les faces inférieures, roussâtre sur les supérieures, avec bec noir de corne, parties nues, cire et pieds jaunes, les ongles bruns à la pointe, (*sec.* Vian, l. c., p. 48).

Le Busard blafard est très rare en Suisse et n'y fait, semble-t-il, que des apparitions accidentelles, bien qu'il ait pu être pris quelquefois pour le St-Martin plus fréquent. On en cite quelques captures aux époques de passage : près de Genève, près de St-Maurice (bas

Valais), près de la Venoge (Cant. de Vaud)[1], près de St-Aubin (Cant. de Neuchâtel), à Schangnau, Emmenthal (Cant. de Berne), près de Adentsweil et de Dietikon dans le canton de Zurich et dans le Rheinthal, non loin de Coire, entre autres. Un mâle adulte tué près de Genève, en 1820, a longtemps figuré dans le Musée de cette ville sous le nom erroné de *C. cyaneus;* le même cas s'est présenté au Musée de Berne, avec un individu tué, il y a une cinquantaine d'années environ, tout près de cette ville. La grande majorité des individus signalés étant des mâles adultes, on peut supposer que les femelles ou les jeunes, s'il en a passé, auront été confondus avec ceux de l'espèce précédente, au premier abord assez semblables.

Ses mœurs, ses allures, son alimentation et sa nidification sont à peu près celles de l'espèce précédente.

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, ovales et d'un blanc azuré, généralement sans taches ou parfois légèrement maculés de brun, ainsi que ceux des précédents, mesurent d'ordinaire 0m,041 —045 sur 0m,033—035.

L'espèce habite plus ou moins les régions septentrionales et orientales du continent, jusqu'en Scandinavie et en Finlande, la Russie méridionale, les pays du bas Danube, la Turquie, la Grèce et une partie de l'Asie, s'étendant en hiver jusque dans les Indes, en Chine et en Afrique.

IV. — Famille IV : PANDIONIDÉS

PANDIONIDÆ

Bec court en dessus, fendu jusque sous le bord de l'œil, convexe dès la base, avec dos arrondi, médiocrement élevé, large et renflé sur les côtés, à bords faiblement sinueux et à crochet très allongé. Cire courte pl. ou m. parsemée de petits poils. Narines grandes, un peu en arrière du bord de la cire. Lorums couverts de poils rayonnants. Tarses très ramassés, moindres que moitié de la jambe, notablement plus courts que le médian avec ongle, un peu pincés en arrière, emplumés dans le haut en avant et couverts de petites écailles. Doigts

[1] Cet individu, adulte, fait partie de la collection locale, à Genève.

très robustes et en grande partie granuleux, avec quelques petits semi-anneaux en dessus en avant et fortes pelotes sous-articulaires rugueuses ou un peu épineuses; l'externe libre, grand et entièrement réversible. Tous ongles quasi-égaux, très longs, très courbés, passablement comprimés, très aigus et arrondis en dessous (voy. fig. 24). Ailes longues et subaiguës, assez larges à la base; les rémiges très rigides, les plus grandes avec les barbes externes de place en place retroussées en crochets. Queue moyenne, quasi-carrée, à 12 rectrices. Pas de culottes. Pas de jabot apparent. Corps robuste. Tête et cou emplumés.

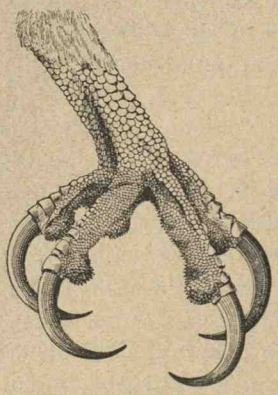

Fig. 24. Pandion fluvialis, pied droit.

Les Pandionidés, de taille moyenne dans l'ordre, très robustes, avec des ailes grandes et pointues, et très fortement armés, sont exclusivement pêcheurs et n'habitent guère que près des eaux. Ils sont généralement migrateurs et représentés dans les différents continents, quoique ne comptant qu'un genre seulement. Avec le doigt externe entièrement réversible et les barbes externes des grandes rémiges en partie retroussées, comme les Rapaces nocturnes *(Striges)*, ils se différencient assez à bien des égards de nos autres Rapaces diurnes *(Accipitres)*, sinon pour être séparés de ces derniers dans un sous-ordre à part, comme l'a fait Sharpe (Cat. Birds. Brit. Mus.), du moins pour représenter une famille particulière.

17. — Genre 1 : BALBUZARD

PANDION Savigny.

Doigt externe, entièrement réversible, presque aussi long que le médian. Tarses couverts de petites écailles imbriquées, inversément disposées devant et derrière. Ongles longs, arrondis et comprimés, celui du doigt interne quasi aussi

grand que celui de l'externe (voy. fig. 24). *Bec court, renflé sur les côtés, à crochet très long et très aigu, fendu jusque sous le bord de l'œil, avec narines elliptiques et obliques. Ailes subaiguës, longues, mais assez élargies à la base; la distance entre les rémiges secondaires et le bout des primaires environ double du tarse ou à peu près quart de l'aile pliée. Pas de culottes. Plumes du derrière de la tête et de la nuque plus ou moins allongées, acuminées et redressables.*

Une espèce un peu variable, en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique, représentée, en Australie, par une forme très voisine, espèce ou sous-espèce.

34. — 1 : BALBUZARD FLUVIATILE

Fischadler — Falco pescatore.

PANDION FLUVIALIS Savigny [1].

Bec, au front, à peu près moitié de la tête. Tarse légèr. plus long que le médian sans ongle, emplumé entre tiers et moitié en avant (voy. fig. 24). *1re rémige égale à la 5e ou légèr. plus courte; 3e volontiers la plus longue, parfois quasi-égale à la 2e ou à la 4e; d'ordinaire les 1re à 4e franchement échancrées au bord interne, la 5e à peine; les 2e à 4e bien échancrées au bord externe, la 5e à peine. Ailes dépassant un peu la queue. Queue quasi-carrée, à rectrices subarrondies ou légèr. coniques à l'extrémité. D'un brun un peu cendré ou noirâtre en dessus, avec bout des plumes plus pâle ou blanchâtre; blanc en dessous, avec macules longitud. brunes sur le haut de la poitrine; tête variée en dessus et en arrière de blanc et de noirâtre; queue barrée.*

Long. tot. 0m,55—65; aile pliée 0m,44—53; queue 0m,19—25; tarse 0m,047—054; médian avec ongle 0m,061—065, sans ongle 0m,046—052, son ongle 0m,026—030; bec, au front, 0m,037—041, à comm. 0m,040—043.

[1] Il me semble préférable, malgré la loi de priorité, de prendre ici le nom de *fluvialis* donné par Savigny à cet oiseau, plutôt que celui de *Haliaëtus*, afin d'éviter la confusion que ce même nom, appliqué au genre Pygargue, pourrait amener parfois.

Falco haliaëtus *Linné*, Syst. Nat., I, p. 129, 1766, (ex Gessner). *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 47, 1820. — F. arundinaceus, carolinensis, cayennensis *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 263, 1788.

Aquila marina *Brisson*, Ornith., I, p. 440, 1760. — A. piscatrix, americana *Vieillot*, Ois. Amér. sept., I, p. 29 et 31, 1807. — A. haliaëtus *Meyer u. Wolf*, Taschenb., p. 23, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 9, 1815. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 429, 1821. *Schinz*, Fauna helv., p. 48, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 53, 1865. — A. fluvialis *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 104, 1853.

Pandion fluvialis *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 272, 1809. — P. haliaëtus *Keys. u. Blasius*, Wirbelth., Arten, p. 136, 1840. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 47, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 9, Fig. 1, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 9, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., I, p. 449, 1874. *Collin*, Skand. Fugle, p. 16, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 148, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 234, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 347, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd. p. 485, Taf. 21, Fig. 6, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 21, 1891. — P. alticeps, planiceps *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 33, 1831. — P. carolinensis *Audubon*, Orn. biog., I, p. 415, 1831. — P. indicus *Hodgson*, Gray's Zool. Misc., p. 81, 1844. — P. albigularis, minor, fasciatus *Brehm*, Naumania, 1855, p. 268.

Accipiter haliaëtus *Pallas*, Zoogr., I, p. 355, 1811.

Triorches fluvialis *Leach*, Syst. Cat. B. M., p. 10, 1816.

Balbuzardus haliaëtus *Fleming*, Brit. Anim., p. 51, 1828.

Noms vulg. : S. F. : *Balbuzard. Epervier plongeur*, Yverdon. — S. A. : *Fischadler, Flussadler. Eivla da pesche*, Sils, Engadine. — S. I. : *Pojana*, Locarno.

Mâle et femelle adultes : Bas du cou en arrière, dos, croupion, sus-caudales, couvertures alaires et rémiges secondaires d'un brun un peu cendré ou noirâtre et luisant, avec le bord ou le bout des plumes plus clair, grisâtre ou blanchâtre. Plumes de la tête en dessus et du haut de la nuque blanches rayées longitudinalement de brun-noirâtre, avec léger mélange de roux, particulièrement au front et à l'occiput. Une large bande d'un brun noirâtre en arrière de l'œil et parfois en avant, joignant les côtés du cou. Faces inférieures blanches, de la gorge aux sous-caudales, jambes y comprises, avec un large plastron brun-roussâtre pâle, moucheté de brun foncé sur le bas du cou et le haut de la poitrine. Rémiges primaires noirâtres. Rectrices d'un brun cendré, avec des bandes transversales grises ou blanchâtres sur les barbes internes, d'ordinaire à l'exception des médianes. Cire et pieds bleuâtres ; bec et ongles noirs ; iris jaune.

Jeunes de l'année : D'un brun noirâtre en dessus, avec les plumes bordées ou terminées de blanchâtre ou de roussâtre ; blancs sur les faces inférieures, avec les macules de la poitrine en majorité fauves ou rousses et souvent une légère teinte jaunâtre sur les sous-caudales ; pieds d'un gris volontiers un peu jaunâtre.

A la naissance : Couverts d'un épais duvet gris enfumé en dessus, sauf sur la ligne médiane, et blanchâtre en dessous, avec cire et pieds jaunâtres.

Le Balbuzard, bien que plutôt rare, se reproduit cependant tous les ans en Suisse dans diverses localités, mais presque exclusivement en plaine ou dans les basses vallées, près des lacs ou de préférence le long des principaux cours d'eau. On ne l'a rencontré qu'accidentellement et en passage dans les régions plus élevées des Alpes, comme à Andermatt, sur la route du Gothard, et près de St-Moritz, en H^te^ Engadine. Il nous arrive d'ordinaire en mars, parfois déjà fin février ou seulement au commencement d'avril, pour repartir généralement en octobre, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'il en reste de temps à autre un individu dans le pays en hiver ; on cite semblable cas à Interlaken et près de Mels.

A part une nichée signalée dans le Valais, non loin de Sion, il paraît ne se montrer guère qu'aux époques des migrations dans la Suisse occidentale, de même qu'en Savoie où, selon Bailly, il ne se reproduirait jamais non plus. Des aires ont été par contre bâties et plus ou moins régulièrement occupées, plus au nord et à l'est, dans les environs de Neuchâtel, de Berne, de Luthern, de Lucerne, de Zurich, de Glaris et de St-Gall, ainsi que le long du Rhin entre Bâle et le lac de Constance, et dans le bas du Rheinthal, entre Coire et ce dernier lac, enfin et surtout dans le bas Tessin au sud.

Malgré l'air farouche que lui donne sa tête hérissée, le Balbuzard, exclusivement pêcheur, n'est point un objet de terreur pour les oiseaux qui vivent comme lui dans les environs des lacs, des rivières ou des marais ; il est même souvent l'objet des tracasseries de voisins peu respectueux qui savent qu'ils n'ont rien à craindre de son bec crochu et de ses puissantes serres. Il décrit quelquefois de grands cercles en planant jusqu'à de grandes hauteurs ; toutefois, c'est plutôt en rasant plus ou moins la surface de l'eau, qu'il donne d'ordinaire la chasse aux poissons qui constituent son aliment habituel et préféré. Tantôt il plonge tout d'un coup les serres tendues sur sa proie, en s'enfonçant plus ou moins dans l'eau qu'il fait rejaillir autour de lui, pour se relever rapidement au moyen de quelques vigoureux coups d'aile, tantôt il s'arrête, presque immobile, à quelque quinze ou vingt mètres de hauteur, étudiant l'instant propice pour fondre sur sa victime. S'il n'a pas manqué son coup, et si le poisson pris n'est pas trop lourd, il emporte généralement sa proie sur quelque point élevé du voisinage pour la dévorer à son aise, la tenant d'ordinaire sur le dos, deux doigts d'un côté et deux de l'autre.

Il niche généralement sur quelque arbre élevé, dans le voisinage de son canton de chasse habituel. Son aire, large et plate, est composée de branchages enchevêtrés dont les extrémités les plus menues sont d'ordinaire tournées vers le centre, avec garniture de brindilles diverses. La femelle pond, volontiers vers la fin d'avril, deux ou trois, rarement quatre œufs, et les petits quittent parfois déjà le nid avant la fin de juin.

Ses œufs, de forme subelliptique plus ou moins allongée et relativement gros, à coquille dure, médiocrement grenue et d'un fauve pâle par transparence, sont d'un blanc sale ou légèrement jaunâtre, avec nombreuses taches, petites et grandes entremêlées, grisâtres et d'un brun roux, tantôt éparses, tantôt accumulées vers le gros bout. Ils mesurent généralement 0m,059—065 sur 0m,043—045.

Le Balbuzard, plus ou moins répandu dans les diverses parties du monde, se rencontre, en Europe, depuis les côtes de la Méditerranée jusque dans le nord de la Scandinavie.

Sous-Ordre II, des RAPACES NOCTURNES

NOCTURNI — STRIGES

Yeux généralement grands, dirigés en avant et entourés de plumes rayonnantes, plus ou moins décomposées, formant de chaque côté de la face un disque aplati qui couvre l'oreille et s'appuie contre une collerette de petites plumes serrées plus ou moins développée (voy. fig. 25, 26, 29, 30 et 32). Narines à l'avant de la cire, généralement couvertes par les poils ou les plumes piliformes du revers facial. Doigt externe réversible. Tarse toujours beaucoup plus court que la jambe. Tarse et doigts généralement emplumés, parfois quasi-nus. Bec jamais denté à la mandibule supérieure. Tête grosse. Orifice de l'oreille en général grand. Pas de jabot. Plumage mou et duveteux ; bord externe des premières rémiges généralement dentelé par retroussement des barbes externes (voy. fig. 27).

Les Strigiens, nocturnes et cosmopolites, se nourrissent généralement de proies vivantes : de mammifères, d'oiseaux, de reptiles,

même de poissons et au besoin d'insectes, rejetant d'ordinaire en pelotes compactes les parties indigestes, poils, plumes, écailles ou élytres de leurs proies diverses. Beaucoup sont sédentaires ou plus ou moins erratiques ; quelques-uns sont franchement migrateurs. Ils habitent, suivant les cas, les bois, les vieux édifices ou les rochers. Le mâle et la femelle sont généralement peu différents. Leurs œufs, d'un blanc immaculé, paraissent d'un blanc jaunâtre par transparence.

Leurs nombreuses espèces peuvent être réparties dans deux familles, *Strigidæ* et *Bubonidæ*, d'après quelques caractères extérieurs que corroborent les formes et dispositions différentes du sternum et de la fourchette *(furcula)* ; le sternum présentant, au bord postérieur, une découpure latérale peu profonde avec fourchette joignant le bréchet chez les premiers, tandis qu'il montre deux ou plusieurs profondes échancrures avec fourchette libre chez les seconds.

V. — Famille V : STRIGIDÉS

STRIGIDÆ

Tarses assez longs, plus ou moins couverts, mesurant au moins deux tiers du tibia et près de deux fois le doigt médian sans ongle. Doigts nus ou à peu près nus ; le médian et l'interne quasi-égaux. Ongles longs, arqués et très aigus, celui du médian dentelé au bord interne. Bec assez allongé, relativement peu élevé, quasi-droit et courbé en avant seulement, avec mandibule inférieure profondément festonnée et narines elliptiques sur le bord antérieur de la cire. Ouverture auriculaire très grande, occupant presque toute la hauteur de la tête, avec opercule très large (voy. fig. 25). Disques faciaux triangulaires, à revers nasal long, haut et épais, formé de plumes généralement moins décomposées que chez les autres Strigiens. Collerette complète en dessous, formée de petites plumes serrées et rigides en dessus. Ailes longues et aiguës. Queue moyenne



Fig. 25. Strix flammea.

ou plutôt courte, à 12 rectrices. Pas d'aigrettes frontales, ni de culottes. Yeux relativement petits, assez enfoncés et passablement couverts. Plumage très mou et soyeux.

Les Strigidés habitent le monde entier, excepté les régions extrêmes des deux hémisphères, la Nouvelle-Zélande et quelques îles. Des deux genres très voisins *Strix* et *Phodilus* qui rentrent dans cette famille, le premier, de beaucoup le plus riche et le plus répandu, est seul représenté en Suisse et en Europe.

18. — Genre 1 : EFFRAYE

STRIX Linné.

Bec, au front, notablement plus long que demi-tête, un peu plus court que le médian sans ongle. Tarse à peu près double du médian sans ongle, couvert de plumes assez courtes; doigts écailleux, quasi-nus ou garnis de quelques poils épars. Opercule de l'oreille très élargi sous les côtés du disque, dépassant en bonne partie l'œil en dessus. Disques triangulaires, parfaits, la partie au-dessus de l'œil à peu près égale à celle au-dessous, formant, sur le devant du front et une grande partie du bec, une carène de plumes très serrées, haute et droite (voy. fig. 25). *Collerette complète, en forme de cœur. Ailes dépassant notablement la queue ; rémiges non échancrées ; 2e la plus longue ; 1re seule dentelée au bord externe. Queue plutôt courte, carrée ou un peu échancrée, à rectrices arrondies. Tête assez grosse ; la face pincée dans le bas. Taille moyenne.*

Des cinq ou six espèces de ce genre répandues sur presque toute la surface du globe, une seule se trouve en Suisse et en Europe.

35. — 1 : EFFRAYE COMMUNE

Schleiereule — Barbagianni.

STRIX FLAMMEA Linné.

Ailes dépassant d'ordinaire la queue de un cinq. à un quart de celle-ci; 1re rémige presque égale à la 2e. Ongle du doigt interne gén. plus grand que celui du médian qui est dentelé. Queue carrée ou lég. échancrée. Parties sup. vermiculées gris sur roux, avec petites macules blanches et noires. Parties inf. blanches ou rousses, immaculées ou lég. ponctuées de brun. Quatre ou cinq barres grisâtres ou brunâtres en travers de la queue et des ailes.

Long. tot. 0m,32—38; aile pliée 0m,275—295; queue 0m,120—133; tarse 0m,057—062; médian avec ongle 0m,039—045; bec, au front, 0m,025—030.

STRIX FLAMMEA *Linné*, Syst. Nat., I, 133, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 35, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 91, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 463, 1821. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 82, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 57, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 188, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 79, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 133, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Taf. 11, Fig. 4, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 27, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., II, p. 291, 1875. *Collin*, Skand. Fugle, p. 78, 1875-77. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 220, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 281, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 562, Taf. 27, Fig. 1, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 28, 1891. — ST. ALBA *Scopoli*, Ann., I, p. 2, 1769. — ST. JAVANICA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 295, 1788. — ST. PERLATA *Lichtenstein*, Verzeich. Doubl., p. 59, 1824. — ST. FURCATA *Temminck*, Pl. col., I, pl. 432, 1820-39. — ST. GUTTATA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 106, 1831. — ST. DELICATULA *Gould*, Proc. Zool. Soc., 1836, p. 140. — ST. PRATINCOLA *Bonap.*, Birds of Europ., p. 7, 1838. — ST. PUNCTATISSIMA *Gray*, Gen. of Birds, I, p. 41, 1844-46.

ALUCO FLAMMEUS *Fleming*, Brit. Anim., I, p. 57, 1828.

STRIDULA FLAMMEA *de Selys*, Faune belge, p. 60, 1842.

NOMS VULG. : S. F. : *Effraye*, gén. *Chouette des clochers*, Genève; *Dô blanc*, St-Maurice; *Lutzeran*, Faoug. — S. A. : *Kirchkäuz*, *Perleule*, *Goldeule*, génér. *Schleiereule* ou *-Uele*, *Thurmeule*, *Kircheule*, Berne, Oberland; *Wiggle*, Seeland bernois; *Schudereul*, *Tschudereul*, Thurgovie; *Uehle*, Bâle. *Favrèc*, Casaccia, Grisons. — S. I. : *Chveine*, *Oroch*, *Povera-Donna*, Locarno; *Oroch*, Lugano.

Mâle et femelle adultes : Parties supérieures d'un roux un peu orangé, plus ou moins pâle ou foncé, et vermiculées de cendré-bleuâtre, avec de petites macules allongées noires et blanches. Grandes rémiges rousses, traversées par quatre ou plus souvent cinq bandes vermiculées grises ou brunes. Rectrices rousses à bouts grisâtres ou blanchâtres, les externes presque blanches, avec quatre barres transversales vermiculées grises ou brunâtres. Face d'un blanc brillant ou d'un blanc roussâtre, avec auréole d'un brun roux autour ou en avant de l'œil (voy. fig. 25); collerette blanche et rousse, avec fine bordure noirâtre, ou entièrement d'un roux orangé brillant. Parties inférieures d'un blanc soyeux plus ou moins pur et brillant ou d'un roux orangé plus ou moins foncé, avec ou sans petits points bruns épars sur la poitrine. Bec jaunâtre. Doigts brunâtres; ongles bruns. Iris brun-noir.

Jeunes avant la mue : Déjà assez semblables à leurs parents.

A la naissance : Couverts d'un duvet entièrement blanc, avec cire et bec jaunes, et iris noir.

Variétés : Cette espèce se présente sous deux aspects très différents et indépendants de l'âge comme du sexe des individus. On peut distinguer : une variété dite argentée, parfaitement blanche en dessous, *var. argentea,* et une variété dite dorée, d'un roux orangé sur les mêmes parties inférieures, *var. aurea.*

L'Effraye (ou Effraie), sans être nulle part commune, est cependant assez répandue et plus ou moins fréquente dans les diverses parties du pays, au nord comme au sud et à l'est comme à l'ouest. Elle est généralement sédentaire dans les régions basses ou montagneuses inférieures et hôte d'été seulement à des niveaux plus élevés, nichant parfois jusque dans la région alpine, comme à Davos, par exemple, et à Silva-Plana dans la H^te^ Engadine, pour regagner la plaine avant l'hiver. Un certain nombre de familles nous quittent avant les froids et exécutent ainsi de petits passages à travers le pays en arrière-automne et au premier printemps.

Elle s'établit de préférence dans les ruines, les vieux bâtiments, les clochers et les greniers, jusqu'au centre des villes et des villages. C'est là qu'elle se tient cachée tout le jour, quelquefois en famille, dans quelque trou de mur, entre les poutres de la toiture ou même dans une cheminée, et c'est là aussi qu'elle se livre volontiers à la chasse des rats et des souris, ne sortant quelquefois même pas en mauvaise saison, tant que les proies ne manquent pas autour d'elle dans son domicile, et rendant alors de grands services aux propriétaires que souvent elle effraye pourtant de ses cris. Dehors, elle

s'attaque aussi aux campagnols, aux musaraignes, aux petits oiseaux endormis, aux lézards, aux grenouilles, aux limaces et aux insectes qu'elle va chercher de nuit, d'un vol léger et silencieux, dans les champs, ainsi que sur les bords des bois et des marais.

L'habitude qu'elle a d'accompagner souvent les personnes qu'elle rencontre de nuit et les cris sinistres, souffles répétés ou soupirs, qu'elle fait entendre alors en font un objet de terreur superstitieuse pour bien des gens. Sa voix semble exprimer tantôt les mots *chéi, chéi* ou *chruuh, chruuh,* tantôt les syllabes *gréi, gréi, gréi, gréi.*

Elle niche généralement dans quelque trou de muraille, parfois dans une fissure de rocher, plus rarement dans un arbre creux et pond, vers la fin de mars ou au commencement d'avril, quatre, cinq ou six œufs elliptiques, plus allongés que ceux de la majorité des Rapaces nocturnes, légèrement grenus, entièrement d'un blanchâtre mat et mesurant d'ordinaire 0m,038—040 sur 0m,029—030, jusqu'à 0m,044 sur 0m,0315 [1]; parfois 0m,035 sur 0m,025 seulement, selon Bailly.

L'Effraye est répandue sur presque toute la surface du globe à l'exception des régions septentrionales extrêmes. On la trouve, sous diverses formes, presque partout dans les cinq parties du monde.

VI. — Famille VI : BUBONIDÉS

BUBONIDÆ

Tarse relativ. court, environ moitié de la jambe. Doigts pl. ou m. longs ; le médian plus grand que l'interne. Tarse et doigts général. emplumés, parfois nus ou quasi-nus. Ongles crochus et aigus, pl. ou m. forts, tous également lisses ou sans dentelures. Bec pl. ou m. ramassé et crochu, à mandibule inf. pl. ou m. échancrée en avant, avec narines ovales sur ou contre le bord ant. de la cire. Oreille et collerette pl. ou m. développées. Revers des disques faciaux pl. ou m. pileux et pl. ou m. confluents sur la base du bec. Ailes aiguës, subaiguës ou subobtuses, pl. ou m. amples ou allongées. Queue à 12 rectrices, pl. ou moins longue, rarement grande. Tête avec

[1] Selon d'*Hamonville* : Actes de la Soc. scientifique du Chili, pour 1896, VI, 1re liv., p. 318-319.

ou sans aigrettes; yeux pl. ou m. grands, général. peu convexes. Plumage pl. ou m. long et soyeux. (Voy. fig. 26 à 32.)

Les Bubonidés sont répandus dans le monde entier, à l'exception, pour la plupart, de l'Australie seulement. Leurs nombreuses espèces peuvent être réparties dans trois sous-familles, selon qu'elles portent ou non des aigrettes frontales, ainsi que d'après le développement de l'oreille et de la collerette.

Sous-Famille I, des SURNIENS

SURNINÆ

Pas de véritables aigrettes frontales. Fente de l'oreille pas plus grande que le diamètre de l'œil et sans opercule. Disques et collerette incomplets. Bec général. ramassé et pl. ou m. convexe dès la base, avec cire relativ. courte. Tête moyenne, plutôt étroite. Rémiges et rectrices volontiers assez rigides. (Voy. fig. 26 et 27.)

Les Chouettes de ce groupe doivent à la rigidité relative de leurs rémiges un vol en général plus rapide et moins silencieux que celui de la plupart des autres Strigiens; elles sont aussi moins exclusivement nocturnes, ce qui leur a valu en allemand le nom de *Tageulen*, en opposition à celui de *Nachteulen*. Elles se rapprochent plus des Faucons que tous les autres Rapaces nocturnes.

19. — Genre 1 : SURNIA

SURNIA Duméril.

Disques faciaux peu accusés; collerette peu dessinée. Ouverture auriculaire petite, subovale et sans opercule, à peu près égale au diamètre de l'œil ou au tiers de la tête seulement. Bec haut, courbé dès la base, au moins égal, au front, à demi-tête et passablement couvert. Tarse légèr. plus court

que le médian avec ongle, entièrement couvert, ainsi que les doigts, de plumes moyennement allongées. Ailes subaiguës, moyennes et médiocrement larges, demeurant notablement en arrière du bout de la queue. Queue relativement longue et conique, à rectrices étagées, les latérales arrondies, les médianes plus molles et pl. ou m. acuminées. Culottes moyennes. Tête plutôt étroite, à œil moyen ou relat. petit. Plumage assez long et soyeux; rémiges et rectrices relat. assez rigides. Pas d'aigrettes frontales. Taille moyenne.

Une espèce propre aux régions septentrionales d'Europe, d'Asie et d'Amérique.

36. — (1) : CHOUETTE CAPARACOCH

Sperbereule — Civetta sparviera.

SURNIA FUNEREA Linné.

Bec passabl. plus long, au front, que le médian sans ongle. Ailes couvrant au plus deux tiers de la queue; 2e à 4e rémiges primaires échancrées au bord externe; 3e la plus longue; 4e à peine plus courte; 1re un peu moindre que 5e; 1re et 2e dentelées sur le bord ext., 3e et 4e peu ou pas. Plumes digitales ne couvrant pas les ongles. Rectrices médianes pl. ou m. décomposées et acuminées. Faces sup. d'un brun sombre, avec nombreuses taches blanches, petites sur la tête, plus grandes ou transversales sur le dos, les ailes et la queue. Faces inf. blanches ou blanchâtres, avec barres transversales brunes; une bande noirâtre derrière l'œil et la joue; une autre en travers du haut de la poitrine. Bec et ongles jaunâtres ou brunâtres. Iris jaune.

Long. tot. 0m,38—42; aile pliée 0m,23—25; queue 0m,16—19; tarse 0m,026—030; médian avec ongle 0m,032—034; bec, au front, 0,m024—025.

STRIX ULULA *Linné*, Fauna suec., 1758, et Syst. Nat., I, p. 133, 1766. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 543, Taf. 26, Fig. 2, 1891. — ST. FUNEREA *Linné*, l. c., p. 133, 1766. *Latham*, Ind. ornith., I, p. 62, 1790. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 86, 1820. — ST. CANADENSIS, ST. FRETI HUDSONIS *Brisson*, Ornith., I, p. 518 et 520, 1760. — ST. HUDSONIA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 295, 1788. *Vieillot*, Nouv. Dict., VII, p. 19, 1817. — ST. DOLIATA *Pallas*, Zoogr., I, p. 316, 1811. — ST. NISORIA *Meyer*, Vögel Liv. u. Esthl., p. 31, 1815.

Surnia funerea *Duméril*, Zool. anal., p. 34, 1806. *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 101, 1831. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., II, p. 131, 1875. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 295, 1889. — S. borealis *Lesson*, Ornith., p. 100, 1831. — S. ulula *Bonap.*, Ucc. Europ., p. 22, 1842. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 11, Fig. 5, 1871. *Collin*, Skand. Fugle, p. 66, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 154, 1882. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 23, 1891.

Noctua ulula *Schlegel*, Mus. Pays-Bas, Striges, p. 42, 1862.

Habitant des régions septentrionales de l'ancien et du nouveau monde, la Chouette Caparacoch s'est égarée quelquefois, en hiver, dans le centre de l'Allemagne et même jusqu'en Alsace. Bien qu'elle soit supposée avoir fait quelques rares apparitions dans les cantons de Zurich et de St-Gall, au nord-est du pays, la seule donnée positive de sa présence en Suisse repose sur le dire de de Salis qui (Syst. geordn. Uebersicht der Vögel Graubündens : Jahresber. d. Nat. Gesells. Graubündens, p. 115, 1863) affirme avoir eu en mains un individu de cette espèce *(S. hudsonia, S. funerea, S. nisoria)*, tué le 11 janvier 1860, près de Zizers, dans les Grisons, individu qui, malheureusement trop maltraité, ne put être empaillé.

La Caparacoch habite le nord de la Scandinavie, la Russie septentrionale et moyenne, la Sibérie et le nord de l'Amérique. Elle recherche, en plaine et en montagne, les localités un peu boisées et se nourrit, suivant les circonstances, d'oiseaux, de petits mammifères et même d'insectes.

Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, ovales et entièrement blancs, sont volontiers déposés dans un arbre creux et mesurent généralement 0m,036 —040 sur 0m,029—032.

20. — Genre 2 : HARFANG

NYCTEA Stephens.

Disques faciaux peu accusés ; collerette peu dessinée, sauf sur les côtés. Ouverture auriculaire petite, au plus égale au diamètre de l'œil ou au tiers de la tête seulement, subovale et sans opercule. Bec haut, courbé dès la base, à peu près égal, au front, à demi-tête et très couvert. Tarse plus court que le médian avec ongle, entièrement enveloppé, ainsi que les doigts, de plumes soyeuses très allongées. Ailes sub-

aiguës, assez grandes et larges, demeurant un peu en arrière du bout de la queue. Queue ronde et moyenne, à rectrices larges et arrondies. Culottes soyeuses très développées. Tête moyenne, assez arrondie, avec yeux moyens. Plumage des faces sup. ni très long ni très doux. Rémiges et rectrices rigides. Pas de véritables aigrettes ; les plumes frontales au-dessus des yeux légèr. plus longues seulement que les voisines. Taille grande.

Une seule espèce propre aux régions boréales d'Europe et d'Amérique, accidentelle en Europe moyenne.

37. — (1) : CHOUETTE HARFANG

Schneeeule — Civetta nivea.

NYCTEA SCANDIACA Linné.

Bec, au front, passablement plus court que le médian sans ongle. Ailes couvrant d'ordinaire passabl. plus que les trois quarts de la queue; 2e à 4e rémiges primaires échancrées au bord externe; 3e rémige la plus longue, 4e presque égale ; 1re médiocr. dentelée sur le bord, presque égale à 5e ; 2e faiblement dentelée. Plumes digitales dépassant les ongles. Faces sup. et inf. blanches, quasi-immaculées chez vieux, avec des taches d'un brun noirâtre pl. ou m. nombreuses, volontiers anguleuses en dessus, en croissants transversaux en dessous, chez jeunes. Sous-caudales blanches. Queue entièrement blanche, ou pl. ou m. barrée de noirâtre. Bec noir ou noirâtre. Ongles d'un brun noirâtre. Iris orangé.

Long. tot. 0m,54—62 (68); aile pliée 0m,40—45; queue 0m,22—26; tarse 0m,050—060 ; médian avec ongle 0m,067—073 ; bec, au front, en ligne droite, 0m,033—036.

STRIX SCANDIACA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, gen. 42, sp. 2, 1758. — ST. ALBA *Brisson*, Ornith., I, p. 522, 1760.— ST. NYCTEA *Linné*, S. N., éd. 12, I, p. 132, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 34, 1815. *Schinz*, Fauna helv., p. 56, 1837. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 82, 1820. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 541, Taf. 26, Fig. 1, 1891. — ST. ARCTICA *Bartram*, Trav. Carol., p. 285, 1791. — ST. NIVEA *Thunberg*, Svensk. vet. Akad. Förhdl., p. 184, 1798. — ST. CANDIDA *Latham*, Ind. ornith., Suppl., p. 14, 1802.

Nyctea erminea *Stephens*, Gen. Zool., XIII, p. 63, 1825. — N. candida *Bonap.*, Birds of Europ., p. 6, 1838. — N. nivea *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 3, 1856. *Collin*, Skand. Fugle, p. 62, 1875-77. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 12, Fig. 4, 1871. — N. scandiaca *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., II, p. 125, 1875. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 293, 1889. — N. scandica *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 23, 1891.

Syrnium nyctea *Kaup*, Nat. Syst., p. 59, 1829.

Surnia nyctea *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., Arten, p. 144, 1840. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., p. 118, 1867. *Mela*, Vert. fennica, p. 153, 1882.

Bien que de l'extrême nord, la Chouette Harfang s'est montrée de temps à autre, dans les hivers les plus rigoureux, tant en Suède méridionale et en Angleterre qu'en Hollande, dans le nord de la France et en Allemagne ; elle paraît même s'être égarée jusque dans le nord-est de notre pays. *Meisner et Schinz* (Vögel der Schweiz, p. 34 et Fauna helv., p. 56) rapportent en effet que M. Ziegler-Steiner, excellent ornithologiste, aurait une fois rencontré cette grosse Chouette blanche dans une chasse, en arrière-automne, sur le Rehzerfeld, non loin de Winterthour, qu'il l'aurait blessée et parfaitement reconnue, sans avoir pu la capturer. Aucune date ne nous est donnée, mais ce serait en tous cas avant 1815, peut-être au commencement du siècle. Selon M. Oschwald, forestier de district à Mels *(in litt.)*, cet oiseau ferait de temps à autre de rares apparitions hivernales dans la région de la Thour. Le Dr Etlin, de Sarnen, m'affirme qu'un sujet de cette grosse Chouette blanche a été tué, en hiver 1882 ou 1883, près de Rikkenbach, dans le Nidwald, au centre du pays. M. H. Sutermeister, à Zurich, croit que l'individu de sa collection provient du Rheinthal, et M. Nægeli, également de Zurich, prétend que deux sujets de cette espèce ont été tués autrefois en Suisse, sans pouvoir préciser aucune époque. Les détails manquent pour apprécier la valeur de ces dernières citations ayant trait, comme la plupart des précédentes, aux régions orientales du pays.

Le Harfang vit dans les régions du cercle arctique de l'ancien et du nouveau monde, habitant de préférence les contrées rocheuses et se nourrissant principalement de petits mammifères, lièvres et souris ou lemmings.

Ses œufs, au nombre de deux ou trois, d'un ovale court et obtus, relativement peu rugueux et entièrement blancs, mesurent d'ordinaire 0m,050—056 sur 0m,044—046.

21. — Genre 3 : CHEVÊCHETTE

GLAUCIDIUM Boie.

Disques faciaux peu accusés, à revers disjoints sur le devant du front ; collerette peu dessinée, sauf derrière la joue. Ouverture auriculaire petite, subovale et sans opercule, au plus du diamètre de l'œil ou mesurant entre quart et tiers de la hauteur de la tête (voy. fig. 26). *Bec haut, courbé dès la base, large, arrondi, notablement plus court, au front, que demi-tête et assez couvert. Tarse passablement plus court que le médian avec ongle et enveloppé de plumes assez longues ; doigts pl. ou m. couverts en dessus de plumes en majorité piliformes, ne dépassant guère la base des ongles. Ailes subobtuses, pl. ou m. larges, couvrant environ moitié de la queue. Queue assez longue, un peu arrondie, à rectrices arrondies. Culottes moyennes. Tête arrondie, moyenne ou relat. petite, sans aigrettes frontales. Plumage assez long et soyeux ; rémiges et rectrices relativement assez rigides. Taille très petite.*



Fig. 26. Glauc. passerinum.

Quelques espèces dans le nouveau et l'ancien monde ; une seule en Suisse et en Europe, à peine plus grosse qu'un Moineau et le plus petit Rapace de notre continent.

38. — 1 : CHOUETTE CHEVÊCHETTE

Sperlingseule — Civetta nana.

GLAUCIDIUM PASSERINUM Linné.

Bec légèr. plus court, au front, que le médian sans ongle, avec arête largement arrondie. Ailes couvrant moitié de la queue ; 2e à 5e rémiges échancrées au bord externe ; 3e et 4e égales, les plus grandes ;

1re à peine aussi longue que les rémiges second. antérieures; 1re et 2e dentelées au bord externe, 3e et 4e un peu moins. Doigts bien couverts en dessus. Tête moyenne; œil relat. petit. Faces sup. d'un brun cendré, tachetées de blanchâtre ou de roussâtre; le dessus de la tête maculé presque uniquement sur le front (voy. fig. 26). *Faces inf. blanches avec larges macules allongées brunes. Queue brune, avec cinq ou six raies transversales blanches, en doubles croissants bordés de noir sur les rectrices médianes.*

Long. tot. 0m,155—175; aile pliée 0m,095—105; queue 0m,060—065; tarse 0m,0165—0175; médian avec ongle 0m,021—022; bec, au front, 0m,012—013.

Strix passerina *Linné*, Fauna suecica, éd. 2, p. 26, 1761. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 205, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 82, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 560, Taf. 27, Fig. 4, 1891. — St. pusilla *Daudin*, Ornith., II, p. 205, 1800. — St. pygmæa *Bechstein*, Naturg. Deutschl., II, p. 978, 1805. *Baldenstein*, N. Alpina, II, p. 36, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 58, 1837. — St. acadica *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 96, 1820.

Glaucidium passerinum *Boie*, Isis, 1826, p. 976. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 31, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., II, p. 191, 1875. *Collin*, Skand. Fugle, p. 68, 1875-77. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 226, 1886. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 24, 1891.

Surnia passerina *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., Arten, p. 144, 1840. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 120, 1867. *Mela*, Vert. fennica, p. 154, 1882.

Microptynx passerina *Kaup*, Isis, 1848, p. 769.

Noctua pygmæa *Stephens*, Gen. Zool., XIII, 2, p. 63, 1819-1826. — N. passerina *Schlegel*, Mus. Pays-Bas, Striges, p. 41, 1862.

Noms vulg. : S. F. : *Chevêchette*, en général. *Petite Chevetta*, St-Maurice ; *Hibou-Moineau*, Martigny. — S. A. : *Zwergkauz*, *Kleiner Kautz*, *Zwergeule*, en général. *Zwergschutzli*, Oberland bernois ; *Chutzli*, Interlaken ; *Güppi ?* Hasli ; *Sperlingseule*, Zurich ; *Spatzeneule*, St-Gall.

Mâle adulte : Parties supérieures d'un brun cendré, tirant un peu sur le brun-roussâtre sur les grandes couvertures et les rémiges secondaires. Dessus de la tête en avant semé de petites taches blanches, plus ou moins bordées de noir ; des macules blanches ou d'un blanc légèrement roussâtre sur les couvertures alaires, ainsi que plus ou moins sur les cubitales et les sus-caudales ; quelques taches blanchâtres ou légèrement roussâtres, plus grandes et plus ou moins apparentes, dessinant volontiers une sorte de demi-collier transversal sur le bas de la nuque. Rémiges brunes, avec des taches blanchâtres ou d'un blanc légèrement roussâtre formant, sur l'aile pliée, comme des raies transversales interrompues. Rectrices d'un brun roussâtre, marquées de cinq ou six raies transver-

sales blanches, en doubles croissants et bordées de noirâtre sur les médianes, la dernière à l'extrémité des rectrices, la première dissimulée sous les sus-caudales. Face brune, semée de petites taches blanches ou blanchâtres, avec un demi-collier blanc ou blanchâtre embrassant la gorge et le dessous des joues. Parties inférieures blanches, avec de larges macules allongées brunes ; les côtés de la poitrine et le haut des flancs plus envahis par le brun et plus ou moins maculés de blanc-roussâtre. Tarses variés de blanchâtre et de brunâtre ; doigts blanchâtres ou grisâtres. Bec jaunâtre en avant, brunâtre à la base. Ongles d'un brun noirâtre. Iris jaune.

Femelle adulte : Un peu plus grande que le mâle, volontiers plus maculée de blanc sur la tête et de roussâtre sur le dos, avec poitrine plus mâchurée et parfois une raie de moins à la queue.

Jeunes: D'un brun plus sombre en dessus et d'un blanc plus jaunâtre en dessous, avec les côtés de la poitrine d'un brun foncé, plus ou moins maculés de roussâtre.

La Chevêchette est sédentaire en Suisse, dans le Jura et les Alpes. Sans être nulle part commune, elle est cependant plus ou moins répandue dans les différentes parties du pays, dans les bois et forêts de la région montagneuse et jusqu'aux limites de la grande végétation, ne se montrant guère en plaine qu'accidentellement ou dans les hivers les plus rigoureux seulement. Elle est plus rare dans le Jura que dans les Alpes et paraît plus fréquente à l'est dans les Grisons que dans la plupart de nos autres cantons alpestres, quoiqu'elle ait été observée plus ou moins dans la plupart d'entre eux, au nord des Alpes, assez fréquemment en particulier dans le Valais. Peut-être sa petite taille l'a-t-elle fait passer inaperçue dans bien des localités où elle n'a point encore été signalée jusqu'ici.

Sa nourriture consiste en souris, petits oiseaux (souvent Mésanges) et insectes divers auxquels elle fait une chasse active soir et matin, d'un vol léger assez rapide. Son cri, rappelant un peu celui du Scops, peut être traduit, suivant Baldenstein, par la syllabe *tœd,* quelquefois suivie de *tœ-tœ,* plus rarement d'un *zieh* plus strident.

Elle pond dans un trou d'arbre [1], suivant les circonstances et les conditions, en mai ou au commencement de juin seulement, de trois à quatre ou parfois cinq œufs, relativement assez gros, entièrement blancs, d'un ovale plus ou moins court et obtus, et mesurant volon-

[1] Selon G. Blatter (notes manuscrites), chasseur et bon observateur de Meiringen, dans l'Oberland bernois, cet oiseau, signalé sous le nom de *Güppi,* nicherait de préférence dans les troncs creux des arbres à feuilles caduques, des hêtres et des érables en particulier.

tiers 0m,028—030 sur 0m,023—024. Faute d'avoir pu moi-même observer les mœurs et la reproduction de cette intéressante petite Chouette, je dois m'en remettre à son sujet aux données jusqu'ici fort peu circonstanciées de quelques observateurs plus heureux, la plupart des auteurs ne l'ayant guère étudiée qu'en captivité.

L'espèce se trouve, plus ou moins répandue, dans les forêts des contrées septentrionales de l'Europe et de l'Asie ; en Scandinavie, en Russie, dans le Caucase et jusque dans la région de l'Amour, dans quelques parties élevées et boisées de l'Allemagne, en Thuringe par exemple, et, du côté du sud, jusque dans les Alpes de la Suisse, de la Savoie, du nord de l'Italie et de l'Autriche-Hongrie.

22. — Genre 4 : CHEVÊCHE

ATHENE Boie.

Disques faciaux relativ. petits, ovales, transversaux et médiocr. accusés, à revers disjoints sur le devant du front ; collerette incomplète, dessinée surtout sur les côtés. Ouverture auriculaire plutôt petite, subarrondie et sans véritable opercule, du diamètre de l'œil environ, ou un peu plus longue. Bec assez haut, assez épais et bien convexe à la base, au plus égal à demi-tête, au front, et assez couvert. Tarse assez élevé, un peu plus long que le médian avec ongle, enveloppé de plumes relat. courtes ; doigts peu couverts, avec des poils courts et clairsemés. Ailes subaiguës ou subobtuses, larges et arrondies, couvrant pl. ou m. la queue. Queue plutôt courte, presque carrée, à rectrices arrondies. Pas de culottes. Tête aplatie, plutôt petite, sans aigrettes frontales. Plumage assez égal, relativ. court et médiocr. soyeux. Rémiges et rectrices assez rigides. Taille petite.

Les espèces de ce genre sont assez nombreuses. Une seule se trouve en Suisse et en Europe ; c'est notre *Athene noctua* qui est représentée dans les régions méridionales par une race un peu plus petite et plus roussâtre, à tort spécifiquement distinguée par quelques auteurs sous le nom de *perse* ou de *méridionale*.

39. — 1 : CHOUETTE CHEVÊCHE

Steinkauz — Civetta.

ATHENE NOCTUA Retzius.

Bec assez épais, lég. plus court, au front, que le médian sans ongle. Ailes couvrant deux tiers à quatre cinq. de la queue; rémiges prim. assez rigides et subconiques : 2e à 4e franchement échancrées au bord externe, 5e à peine; 3e et 4e quasi-égales, les plus longues; 1re à peu près égale à 6e; 1re et 2e dentelées au bord externe, 3e et 4e peu ou pas (voy. fig. 27). *Doigts semés de poils blanchâtres, courts et épars. Tête petite; œil relat. grand. Faces sup. d'un brun cendré tirant pl. ou m. sur le roussâtre, variées de taches blanches ou d'un blanc roussâtre; le dessus de la tête tout maculé. Faces infér. blanches ou d'un blanc un peu roussâtre, flammées longitud. de brun; sous-caudales sans taches. Des macules d'un blanc roussâtre ou roussâtres dessinant cinq ou six raies transversales sur la queue.*



Fig. 27. Ath. noctua, 2e rémige.

Long. tot. 0m,220—245; aile pliée 0m,145—160; queue 0m,073—082; tarse 0m,031—035; médian avec ongle 0m,028—029; bec, au front, 0m,017—018.

Noctua minor *Brisson*, Ornith., I, p. 514, 1760 (Noctua *ex* Gessner). *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 122, 1867. — N. glaux *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 105, 1809. — N. veterum *Lichtenstein* in *Schlegel*, Mus. Striges, p. 28, 1862. — N. veterum meridionalis, *Schlegel*, Mus. Pays-Bas, Striges, p. 29, 1862.

Strix passerina *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 296, 1788. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 36, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 92, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 464, 1821. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 76, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 57, 1837. — St. noctua *Retzius*, Fauna suec., p. 84, 1800, (ex Gessner). *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 194, 1853. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 558, Taf. 27, Fig. 2 (false 3), 1891. — St. nudipes *Nilsson*, Orn. suec., I, p. 68, 1817. — *Riva*, Ornit. ticin. p. 80, 1865.

Athene passerina *Boie*, Isis, 1822, p. 549. — A. noctua *Boie*, Isis, 1826, p. 315. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 29, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 74, 1875-77. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 227, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 291, 1889. — A. persica *Bonap.*, Rev. et Mag. Zool., 1854, p. 543. — A.

PSILODACTYLA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 110, 1831. — A. GLAUX *Gray*, Hand.-l., Birds, I, p. 39, 1869.

CARINE NOCTUA *Kaup*, Nat. Syst., p. 29, 1829. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 23, 1891. — C. NOCTUA, C. GLAUX *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., II, p. 133 et 135, 1875.

SCOTOPHILUS NUDIPES *Jardine*, Brit. Birds, I, p. 227, 1838.

SURNIA NOCTUA *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., Arten, p. 144, 1840.

NOMS VULG. : S. F. : *Chevêche*, *Petite Chouette*, Genève, Vaud ; *Chouète*, Martigny ; *Chevetta*, St-Maurice ; *Suvetta*, Fribourg. — S. A. : *Steinkauz*, *Steinchutzli*, en général ; *Chutzli*, Interlaken ; *Wiggle*, Emmenthal, Seeland ; *Todtevogel*, Berne ; *Todtavogel*, Fürstenau (Grisons) ; *Nachthuri*, Unterwald, Berne ; *Kleiner Kauz*, St-Gall ; *Schwiggla*, Mels. — *Tschivetta*, Vrin (Grisons). — *Bech pignoulao*, Sils, Engadine. — S. I. : *Sciuvetta*, Tessin : *Ciguetta*, Casaccia ; *Sciguetta*, Locarno.

Mâle adulte : Parties supérieures d'un brun cendré tirant plus ou moins sur le roussâtre ; dessus de la tête régulièrement tacheté de blanc ou de blanc-roussâtre ; nuque et couvertures alaires plus largement tachées de blanc ou de blanchâtre ; dos et croupion plus ou moins maculés de blanc ou de blanc-roussâtre. Rémiges brunes, marquées de larges taches transversales d'un blanc roussâtre, en demi-rond sur les barbes externes. Queue d'un brun plus roux, avec taches transversales roussâtres dessinant cinq ou six barres dont la dernière d'ordinaire sur le bout des rectrices. Face variée de gris-brun et de blanc. Un demi-collier brun sous les joues et le menton, accompagné en dessous d'une bande blanche plus ou moins élargie sur la gorge et le devant du cou. Parties inférieures blanches ou blanchâtres marquées de taches longitudinales brunes ; sous-caudales blanches, immaculées. Tarses blancs ou blanchâtres, généralement sans taches. Poils des doigts blanchâtres ou légèrement roussâtres. Bec en majeure partie jaunâtre, brun à la base. Ongles bruns. Iris jaune-citron.

Femelle adulte : Un peu plus grande que le mâle, avec des teintes moins vives. Peu ou pas de double collier brun et blanc sous la face.

Jeunes : Assez semblables à la femelle, avec les plumes des parties supérieures volontiers bordées de roussâtre.

A la naissance : Couverts d'un duvet blanc, plus tard gris.

Variétés : On trouve, selon les individus, cinq ou six barres transversales à la queue. Le plus souvent la dernière, 5e ou 6e, est représentée par l'extrémité claire des rectrices ; quelquefois la tache pâle terminale faisant défaut, la 5e et dernière est un peu plus reculée. La Collection locale du Musée de Genève possède une Chevêche adulte

très sombre, comme enfumée. Les faces supérieures sont chez elle d'un brun de suie foncé, presque noirâtres, avec quelques taches grises ou grisâtres ; les inférieures sont d'un gris noirâtre, maculées de brun-noirâtre. Les rémiges et la queue sont noirâtres avec macules plus pâles à peine visibles. Les sous-caudales et les tarses sont gris. Cette teinte sombre me paraît en grande partie extérieure et due peut-être au séjour dans quelque cheminée.

On trouve dans le nord de l'Afrique, ainsi qu'en Asie mineure, en Grèce et en Espagne, une Chevêche légèrement plus petite et plus roussâtre, en dessus comme en dessous, qui a reçu les noms de *St. persica* Sonn., ou *St. noctua meridionalis* Schlegel, mais qui paraît n'être qu'une forme ou race méridionale de notre *Athene noctua* Retz. ordinaire.

La Chevêche est généralement, bien que plus ou moins abondamment, répandue dans les contrées basses et montagneuses de la Suisse, de l'ouest à l'est, de même qu'au centre, au nord et au sud, en plaine comme dans le Jura et dans les grandes vallées alpestres. Elle est, en tant qu'oiseau sédentaire, commune ou assez commune dans les régions inférieures, tandis qu'elle est relativement rare ou assez rare sur les versants alpins où elle est presque partout remplacée par la Chouette Tengmalm. Dans quelques localités, on la rencontre plus fréquemment aux époques des migrations qu'en été ou en hiver ; cependant, il est difficile de dire s'il s'agit alors d'un véritable passage ou plutôt simplement de déplacements plus localisés de la plaine à la montagne et vice-versa. *Schinz,* en 1837 (Fauna helv., p. 57), refusait la Chevêche à toute la Suisse orientale et attribuait la citation de cette espèce dans ces régions par *Meisner et Schinz* à une confusion avec *St. dasypus* ou *Noctua Tengmalmi,* qui suit ; depuis lors de nombreuses observations ont établi que l'espèce est à peu près également répandue dans tout le pays. Il est rare de la rencontrer au-dessus de 13 à 1400^{m}, elle reste même généralement bien au-dessous de ce niveau ; cependant, elle aurait été observée, dit-on, près de Pontresina et de Sils-Maria en H^{te} Engadine, passablement au-dessus de cette limite, à moins que, sur ce point élevé, il n'y ait eu peut-être, comme sur quelques autres, confusion avec la *Tengmalm.*

Cette Chouette vit dans les campagnes et les bosquets, le long des allées, dans les grottes et les vieux bâtiments, établie d'ordinaire dans un trou d'arbre ou dans quelque fissure de muraille. Les froids de l'hiver la poussant toujours plus près des demeures de l'homme, on la rencontre souvent alors jusqu'au milieu des villa-

ges, dans les jardins et les greniers. Elle craint moins la lumière du jour que nos autres Chouettes et se montre plus souvent qu'elles hors de sa cachette, même en plein jour, surtout lorsqu'elle a été dérangée. Elle chasse souvent de bonne heure le soir, ou assez tard encore le matin, en quête de souris, de chauves-souris, de petits oiseaux, de lézards, de grenouilles ou de gros insectes, proies diverses auxquelles elle ajoute au besoin des immondices, dans la mauvaise saison.

Son vol, assez rapide, est un peu plongeant comme celui des Pics. Son cri, souvent répété et qui passe volontiers pour un mauvais présage, peut être traduit de diverses manières, selon les circonstances et les appréciations; c'est souvent : *kuitt* ou *kuwitt,* parfois *kuïck* ou *kouuk,* ou *keuw-keuw* ou encore *poupou-poupou* (*hème* ou *ëedm,* selon Bailly). Douée d'un caractère assez doux et d'un tempérament assez robuste, elle se prête facilement à la pipée, attirant autour d'elle beaucoup de petits oiseaux.

Elle pond, fin mars ou en avril, dans un trou d'arbre, de mur ou de rocher, presque directement sur le bois ou la pierre, au plus sur quelques menus débris végétaux, quatre à six œufs d'un ovale court, souvent subarrondis, faiblement rugueux, d'un blanc mat très légèrement jaunâtre et mesurant 0^{m},031—034 sur 0^{m},026—028.

L'espèce habite l'Europe entière, ainsi qu'une grande partie de l'Asie.

Sous-Famille II, des ULULIENS

ULULINÆ

Pas de véritables aigrettes frontales. Fente de l'oreille grande, bien plus longue que le diamètre de l'œil, avec opercule plus ou moins large. Disques et collerette complets. Bec plus ou moins convexe dès la base, à cire généralement plus courte que le crochet antérieur. Tête forte et arrondie. Rémiges et rectrices généralement larges et assez molles, au moins vers le bout. (Voy. fig. 28 et 29.)

Les Chouettes de ce groupe sont exclusivement nocturnes ou crépusculaires et ont un vol généralement très léger et silencieux.

23. — Genre 5 : NYCTALE

NYCTALE Brehm.

Disques faciaux grands, arrondis et bien dessinés, à revers réunis sur le devant du front ; collerette quasi-complète. Ouverture auriculaire grande, avec opercule assez développé, sans prolongement latéral, entourant à peu près moitié du périmètre extérieur de l'œil. Bec assez haut et comprimé, convexe dès la base, légèr. plus court que demi-tête et passablement couvert. Tarse un peu plus court que le médian avec ongle, bien couvert, ainsi que les doigts, de plumes duveteuses longues et fournies (voy. fig. 28). *Ailes assez longues, médiocrement larges et subaiguës, couvrant la majeure partie de la queue. Queue assez longue et arrondie, à rectrices arrondies. Culottes moyennes. Tête grosse et arrondie, sans véritables aigrettes frontales*[1]. *Plumage très long et soyeux ; rémiges et rectrices larges et relat. molles. Taille petite.*



Fig. 28. Nyct. Tengmalmi, pied gauche.

Quelques espèces dans l'ancien monde ; une seule en Suisse et en Europe.

40. — 1 : CHOUETTE TENGMALM

Rauhfusskauz — Civetta capogrosso.

NYCTALE TENGMALMI Gmelin.

Bec passablement comprimé, un peu plus court, au front, que le médian sans ongle. Ailes à grandes rémiges molles et largement ar-

[1] Quelques auteurs voient à tort, je crois, chez les Nyctales de véritables petites aigrettes dans les plumes légèrement allongées qui appuient la collerette sur les côtés et qui se redressent plus ou moins quand l'oiseau excité développe ses disques faciaux.

rondies à l'extrémité, couvrant d'ordinaire plus des trois quarts de la queue; 2e et 3e rémiges légèr. échancrées au bord externe; 3e général. la plus longue; 1re presque égale à 8e; 1re à 3e dentelées au bord externe, la 3e vers le bout seulement. Doigts courts, bien couverts, sauf au bout de la dernière phalange, de plumes allongées dépassant la base des ongles (voy. fig. 28). *Tête grosse; œil relat. petit. Faces sup. d'un cendré brun-roussâtre, tachées de blanc. Faces inf. blanches ou blanchâtres, variées de taches brun-clair; sous-caudales maculées. Tour de l'œil pl. ou m. noirâtre. Des taches transvers. blanches, formant d'ordinaire quatre ou cinq barres assez étroites sur la queue. Long. tot. 0m,23—27; aile pliée 0m,16—18; queue 0m,095—115; tarse 0m,022—024; médian avec ongle 0m,0255—0265; bec, au front, 0m,0165—0175.*

Strix funerea *Linné*, Fauna suec., p. 25, 1761. — St. Tengmalmi *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 291, 1788. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 94, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 79, 1827. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 200, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 81, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 557, Taf. 27, Fig. 3, 1891. — St. dasypus *Bechstein*, Naturg. Deutschl., II, p. 972, 1805. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 37, 1815. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 467, 1821. *Schinz*, Fauna helv., p. 57, 1837. — St. passerina *Pallas*, Zoogr., I, p. 328, 1811.

Athene Tengmalmi *Boie*, Isis, 1822, p. 549.

Ægolius Tengmalmi *Kaup.*, Nat. Syst., p. 34, 1829.

Noctua Tengmalmi *Lesson*, Ornith., p. 102, 1831.

Nyctale pinetorum, N. abietum, N. planiceps *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 112 et 113, 1831. — N. Tengmalmi *Bonap.*, Birds of Eur., p. 7, 1838. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 125, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., p. 28, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., II, p. 284, 1875. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 239, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 27, 1891. — N. dasypus *Gray*, List. Gen. Birds, p. 6, 1840. — N. funerea *Bonap.*, Ucc. Europei, p. 24, 1842. *Collin*, Skand. Fugle, p. 76, 1875-77.

Ulula funerea *Schlegel*, Mus. Pays-Bas, Striges, p. 8, 1862.

Syrnium funereum *Mela*, Vert. fennica, p. 157, 1882.

Noms vulg.: S. F. : *Chouette Tengmalm. Petite Chouette*, Chaux-de-Fonds. — S. A. : *Rauhfüssiger Kauz, Moosgeiss*, Hasli ; *Huwel*, Unterwald. Comme la précédente, souvent *Wiggle, Todtenvogel.* — S. I. : *Sciguetton*, Lugano.

Mâle adulte : Parties supérieures d'un gris-brun roussâtre tachées de blanc ; les macules assez petites et rapprochées sur le front et autour de la collerette, moins serrées sur le derrière de la tête, plus larges et plus espacées sur la nuque, le dos, le croupion et les couvertures alaires. Grandes rémiges marquées de taches transversales blanches dessinant un demi-rond sur les barbes externes. Rectrices également avec taches transvers. blanches formant qua-

tre ou cinq (rarement six) barres superposées, assez étroites. Disques faciaux blancs ou blanchâtres, lavés de grisâtre vers le bord extérieur et plus ou moins mâchurés de noir sur le pourtour de l'œil, sur le revers nasal surtout. Bord de la collerette gris-brun, moucheté de blanc. Faces inférieures blanches ou blanchâtres, largement tachées de gris-brun ou de brun-roussâtre clair, les macules en majorité longitudinales sur le ventre, en partie transversales sur la poitrine. Tarse et doigts blancs ou d'un blanc légèrement roussâtre, particulièrement vers le talon. Bec jaunâtre en avant, brunâtre à la base. Ongles noirâtres. Iris jaune.

Femelle adulte: Assez semblable au mâle, bien qu'un peu plus forte et un peu plus tachetée en dessus, avec l'œil volontiers un peu plus cerclé de noir.

Jeunes: D'un brun plus sombre et plus roux, en dessus, avec macules moins blanches ou plus roussâtres; blanchâtres en dessous, avec taches plus rousses. Face, tarses et doigts également plus ou moins salis de roussâtre.

A la naissance: Couverts d'un duvet blanc; plus tard d'un brun de suie.

La Chouette Tengmalm est sédentaire et assez répandue, sans être nulle part commune, dans les forêts élevées du Jura et des Alpes, de l'ouest à l'est, et au sud comme au nord de la grande chaîne.

Elle remplace presque partout la Chevêche dans le haut de la région montagneuse, ainsi que dans la région alpine, où elle se montre en été jusqu'à la limite de la grande végétation, par places jusqu'à près de 2000 mètres. Il est rare de la rencontrer en plaine durant la belle saison, mais elle y descend assez souvent en arrière-automne, chassée de ses stations élevées par la neige et le froid. C'est ainsi qu'elle a été trouvée en hiver dans diverses localités relativement inférieures, près de Coire, de St-Gall, de Zurich, de Bâle, de Lucerne, de Berne, de Romont, de Neuchâtel, d'Aigle et de Genève, par exemple.

Contrairement à la précédente, elle recherche le calme des forêts profondes, celles de conifères principalement, faisant, soir et matin, la chasse aux souris, aux musaraignes, aux petits Oiseaux, même aux grenouillles et au besoin aux gros insectes et aux limaces. Son cri, variant un peu avec les circonstances, semble exprimer tantôt les mots *kew, kew* ou *kououk, kououk,* tantôt les syllabes *vi-vi-vi* ou *va-va-va;* les jeunes appelleraient, dit-on, leur mère par un léger *piip-piip.*

Elle niche dans des trous d'arbres, parfois assez haut, et dépose

sur la poussière vermoulue du bois, selon l'altitude de son habitat, au commencement de mai ou dans les premiers jours de juin seulement, quatre ou cinq (parfois jusqu'à sept)[1] œufs entièrement d'un blanc mat, légèrement rugueux, un peu plus gros et plus allongés que ceux de la Chevêche, mesurant d'ordinaire 0m,033—036 (0m,037) sur 0m,025—026 (0m,027), except. 0m,029 ou 0m,030 sur 0m,025.

L'espèce habite le nord du continent, le nord-ouest de l'Asie et les régions septentrionales de l'Amérique, ainsi que les montagnes de l'Europe moyenne, jusque dans la Hte Lombardie, en Italie, et les Basses Alpes en France.

24. — Genre 6 : HULOTTE

SYRNIUM Savigny.

Disques faciaux grands, ronds, assez aplatis et bien accusés, avec revers semi-pileux pl. ou m. développés. Collerette complète et bien dessinée (voy. fig. 29). *Ouverture auriculaire très grande, soit occupant la majeure partie du côté de la tête, avec très large opercule, en arrière de l'œil*[2]. *Bec pl. ou m. courbé dès la base, assez haut et comprimé, génér. plutôt court, bien que mesurant parfois, au front, plus que demi-tête, et pl. ou m. couvert. Tarse à peu près égal au médian avec ongle et enveloppé d'un épais duvet ; doigts pl. ou m. couverts ou nus. Ailes subobtuses ou obtuses, assez longues et assez larges, couvrant pl. ou m. la queue. Queue moyenne et assez longue, arrondie ou pl. ou m. étagée. Culottes moyennes. Tête grosse*



Fig. 29. Syrnium aluco.

[1] Selon *Tschudi* (Thierleben der Alpenwelt, trad. franç. sur 3e éd., 1858, vol. I, p. 234), on aurait trouvé une fois, dans la vallée d'Urseren, un nid qui contenait exceptionnellement sept œufs, et huit individus de cette espèce auraient été capturés d'un seul coup dans une étable du Klönthal, au canton de Glaris.

[2] Un caractère anatomique signalé entre nos deux genres *Syrnium* et *Nyctale*, résiderait dans le fait que la conque osseuse de l'oreille est semblable des deux côtés dans le premier, tandis qu'elle serait généralement plus ou moins asymétrique dans le second.

et ronde, sans aigrettes frontales; yeux grands. Plumage long et soyeux; rémiges et rectrices larges et assez molles, au moins vers le bout. Taille grande ou assez grande.

Ce genre compte de nombreuses espèces dans l'ancien et le nouveau monde. Une seule se rencontre en Suisse. Deux autres, rangées par quelques auteurs dans deux genres voisins, à cause surtout des formes et dimensions un peu différentes de la queue, la Chouette de l'Oural, *Ptynx uralensis* Pallas, et la Chouette laponne, *Ulula lapponica* Retz., sont propres aux régions septentrionales de l'Europe et de l'Asie.

41. — 1 : CHOUETTE HULOTTE

Waldkauz — Gufo selvatico.

SYRNIUM ALUCO Linné.

Bec convexe dès la base, très courbé en avant et, au front, à peu près égal au médian sans ongle (voy. fig. 29). *Doigts couverts d'un épais duvet en dessus, à l'exception du ou des deux derniers anneaux préonguéaux. Ailes couvrant d'ordinaire plus des quatre-cinq. de la queue; 2e à 5e ou 6e rémiges pl. ou m. échancrées au bord ext.; 4e et 5e les plus longues; 1re à peu près égale à 9e; 1re à 5e pl. ou m. dentelées sur le bord. Queue large et arrondie. Yeux ronds, un peu saillants. Faces sup. d'un brun grisâtre ou roussâtre, variées de macules brunes sur le dos et de taches blanches sur les couvertures. Faces inf. blanchâtres ou roussâtres, avec des taches noirâtres longitudinales et latéralement dentelées; rémiges et rectrices chinées et pl. ou m. barrées de brun. Iris brun ou noirâtre.*

Long. tot. 0m,39—43; aile pliée 0m,25—29; queue 0m,170—185; tarse 0m,043—047 (050); médian sans ongle 0m,028—030, avec ongle 0m,040—045; bec, au front, 0m,027—029.

STRIX ALUCO *Linné*, Syst. Nat., I, p. 132, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 33, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 89, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 461, 1821. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 80, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 56, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 182, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 78, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 555, Taf. 26, Fig. 6, 1891. — ST. STRIDULA *Linné*, Syst. Nat. I, p. 133, 1766. — ST. SYLVESTRIS, ST. SOLONIENSIS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 292 et 293, 1788. — ST. MACRO-

CEPHALA *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 34, 1815. *Meisner*, Mus. Naturg. Helv., I, p. 60, 1820. — ST. AUSTRIACA, ST. SYLVATICA *Schaw*, Gen. Zool., VII, p. 247 et 253, 1826.

SYRNIUM ULULANS *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 112, 1809. — S. ALUCO *Boie*, Isis, 1828, p. 315. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 127, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 27, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., II, p. 247, 1875. *Collin*, Skand. Fugle, p. 71, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 157, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 221, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 287, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 26, 1891. — S. ÆDIUM, S. RUFESCENS, S. MACROCEPHALUM *Brehm*, Naumania, 1855, p. 270.

ALUCO ALUCO *Kaup*, Nat. Syst., p. 190, 1829.

ULULA ALUCO *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Arten, p. 143, 1840, (ULULA *ex Gessner*).

NOMS VULG. : S. F. : *Chat-huant, Hulotte*, Genève et assez gén. ; *Dô*, St-Maurice, Valais. — S. A. : *Nachtkauz*, gén. ; *Wiggle*, Seeland bernois ; *Nachtheuel*, Berne, Bâle ; *Hauri, Nachthuri, Kuz*, Berne, Oberland ; *Wükle*, Zofingue ; *Wiglæ*, Einsiedlen ; *Schudereuel*, Thurgovie ; *Wiggezer, Wiggler, Wiggerli*, Glaris ; *Heuler*, Mels ; *Wilder Geistler*, Coire. — *Pio selvadi*, Vrin ; *Tchuetta*, Sils (Grisons). — S. I. : *Oroch, Oloch, Tuit, Orocon, Tosit*, Tessin.

Mâle adulte : Faces supérieures grisâtres, variées de taches longitudinales et de petites barres transversales brunes en zigzags, ainsi que de petites macules rousses et blanchâtres ; de grandes taches blanches ovales ou subarrondies sur les couvertures et les scapulaires ; d'autres plus petites derrière la collerette, sur les côtés de la tête. Rémiges et rectrices chinées et plus ou moins irrégulièrement barrées de brun ; souvent cinq ou six barres sur les dernières, parfois jusqu'à sept ou huit. Front brunâtre. Collerette brune et grise. Disques faciaux blanchâtres ou grisâtres, avec légères stries circulaires concentriques brunâtres. Gorge blanche ou blanchâtre. Faces inférieures blanches plus ou moins nuancées de roussâtre sur la poitrine et les flancs, avec macules longitudinales d'un brun foncé, dentelées sur les côtés. Sous-caudales blanches, barrées ou maculées de brun. Tarse et doigts blancs ou blanchâtres, plus ou moins mouchetés de brun. Bec jaunâtre ; ongles bruns ; iris brun ou d'un noir bleu.

Femelle adulte : Volontiers légèrement plus grosse, avec le fond du plumage plus roux en dessus et en dessous et la face roussâtre. Parfois grisâtre comme le mâle, selon Bailly ; peut-être dans un âge plus avancé.

Jeunes : Ressemblent assez à la femelle. A la sortie du nid plus nuancés de grisâtre et de noirâtre.

A la naissance : Couverts d'un duvet blanc ; un peu plus tard, avec le duvet de seconde robe, grisâtres ♂ ou roussâtres ♀.

Variétés : Zollikofer (l. c.) décrit une femelle capturée à Düben-

dorf, au canton de Zurich, qui est beaucoup plus pâle que le type ordinaire, soit isabelle au lieu de brun-roux.

La Hulotte, généralement connue sous le nom de Chat-huant, est partout sédentaire et commune ou assez commune en Suisse, dans les régions basses et montagneuses.

Les paires qui se sont élevées en été et ont niché dans les hautes forêts du Jura et des Alpes, parfois même jusqu'en Engadine, au-dessus de 1800 mètres d'altitude, redescendent vers la plaine en automne, et peut-être même quelques-uns de ces représentants de l'espèce nous abandonnent-ils aux approches de l'hiver.

Cette grosse Chouette vit volontiers dans les forêts et les bois, parfois dans les allées de grands arbres ou les vergers, tout près des habitations. Elle se tient tout le jour blottie immobile dans un tronc creux ou sur quelque branche assez élevée et cachée, ne se mettant guère en chasse avant que l'obscurité soit assez épaisse, et annonçant toujours son entrée en campagne par des cris sonores et lugubres. Tout le monde connaît les *hou-hou-hou hou-hououe* du Chat-huant, plus ou moins détachés ou soutenus. C'est du reste un oiseau d'un caractère plutôt doux et tranquille, qui s'habitue assez facilement à la captivité. Son vol est large, léger et très silencieux. Sa nourriture consiste en souris, musaraignes, taupes, petits oiseaux, lézards, grenouilles, parfois même en poissons. Il absorbe aussi beaucoup de gros insectes, des scarabées, des papillons, même des hannetons, ainsi que des grillons et des sauterelles.

Les petits surpris au nid poussent en se gonflant de longs souffflements et font claquer leur bec, comme pour effrayer l'intrus qui vient les déranger. Plus tard, dans leur premier âge, ils semblent prononcer les mots *grüitz, grüitz.*

C'est souvent déjà en février dans la plaine ou en mars à la montagne que la Hulotte s'occupe de sa nichée. Elle pond le plus souvent au fond d'un trou d'arbre, sur le bois vermoulu, cependant elle s'établit quelquefois dans des nids abandonnés d'Ecureuils, de Buses, de Corneilles ou de Pies. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un ovale obtus assez court, peu grenus, entièrement d'un blanc mat légèrement jaunâtre et mesurent d'ordinaire 0^{m},044—049 sur 0^{m},038—040, parfois 0^{m},042 sur 0^{m},036 seulement, selon Bailly.

L'espèce est très répandue sur le continent entre le 64e degré de latitude nord et le sud de l'Italie; elle est abondante dans l'Europe moyenne, moins fréquente à l'est et au sud, rare en Sibérie et dans le nord-est de l'Afrique.

Sous-famille III : des BUBONIENS

BUBONINÆ

Des aigrettes frontales composées, de chaque côté sur le front, d'une touffe de plumes érectiles plus ou moins longues. Oreille et collerette plus ou moins développées. Bec plus ou moins allongé et plus ou moins droit ou déclive en arrière en dessus, avec cire assez longue. Tête plutôt forte, un peu aplatie. (Voy. fig. 30 à 32.)

Les Hibous, représentants de ce troisième groupe, bien que demeurant d'ordinaire cachés en dehors des heures de la nuit et du crépuscule, et pourvus d'yeux généralement grands, n'en volent pas moins facilement en plein jour, se dirigeant avec adresse même au travers des bois les plus épais.

25. — Genre 7 : DUC

BUBO Cuvier[1] ex Gessner.

Disques faciaux irréguliers, peu accusés en dessus ; collerette incomplète, assez effacée en dessous. Aigrettes frontales longues (voy. fig. 30). *Ouverture auriculaire médiocre, avec opercule marginal assez peu développé, derrière l'œil. Bec, au front, généralement bien plus long que demi-tête, mais bien plus court que le médian sans ongle, quasi-droit en arrière et très crochu en avant ; cire longue, avec narines grandes, sur le bord antérieur de celle-ci. Tarse gén. plus long que le médian avec ongle et toujours bien emplumé ; doigts le plus souvent couverts de plumes en dessus et sur les côtés ; ongles très forts. Ailes moyennes, assez larges, volontiers subaiguës et n'atteignant pas le bout de la queue. Queue plutôt courte et subarrondie, à rec-*

[1] Règ. anim., p. 331, 1817.

trices très larges, assez molles vers le bout. Culottes assez développées. Tête assez grosse; yeux très grands. Plumage assez long et doux. Taille très grande.

Plusieurs espèces se rencontrent dans l'ancien et le nouveau monde, aucune en Océanie; une seule est assez répandue en Europe et en Suisse. Le *Bubo sibiricus* Licht. semble n'être qu'une race septentrionale pâle du *Bubo ignavus*.

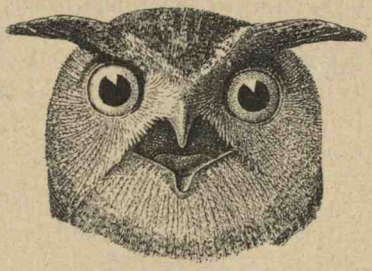

Fig. 30. Bubo ignavus.

42. — 1 : GRAND DUC

Uhu — Gufo reale.

BUBO IGNAVUS Forster.

Bec, au front, presque égal au pouce avec ongle. Doigts bien couverts, à l'exception de l'anneau préonguéal. Ailes atteignant deux tiers à trois quarts de la queue; 3e rémige la plus longue; 1re mesurant entre 5e et 6e, ou un peu plus courte; 2e à 4e rétrécies au bord externe, 4e peu; 1re et 2e bien dentelées sur le bord externe, 3e et 4e peu. Aigrettes relat. étroites, égales à peu près au médian avec ongle ou au tarse. Livrée variée de roux-jaunâtre et de brun-noirâtre; tête et cou plus clairs que le dos; nuque jaunâtre, rayée de noir.

Long. tot. 0m,60—68; aile pliée 0m,45—48; queue 0m,25—29; tarse 0m,081—090; médian avec ongle 0m,075—080; bec, au front, 0m,040—046.

STRIX BUBO *Linné*, Syst. Nat., I, p. 131, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 29, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 100, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 456, 1821. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 68, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 54, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 161, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 85, 1865. *Mela*, Vert. fennica, p. 152, 1875-77. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 547, Taf. 26, Fig. 3, 1891.

Bubo ignavus *Forster*, Syn. Cat. br. Birds, p. 3, 1781. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., II, p. 14, 1875. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 299, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 22, 1891. — B. maximus *Fleming*, Brit. Anim., p. 57, 1828. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 141, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 12, Fig. 5, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 32, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 229, 1886. — B. europæus *Lesson*, Ornith., p. 115, 1831. — B. germanicus, B. septentrionalis *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 119 et 120, 1831. — B. grandis *Brehm*, Journ. f. Ornith., 1853, p. 346. — B. bubo *Lichtenstein*, Nomencl. Av., p. 7, 1854. — B. vulgaris *Collin*, Skand. Fugle, p. 25, 1875-77.

Asio bubo *Swainson*, Class. of Birds, II, p. 217, 1837.

Otus bubo *Schlegel*, Rev. crit., p. XIII, 1844.

Noms vulg. : S. F. : *Grand-Duc*, gén., *Grand-Hibou*, Genève ; *Gros-Dô*, Martigny. — S. A. : *Uhu, Hu, Schuhu, Heuel, Grosser Ohrechuz*, Berne ; *Grosses Hauri*, Interlaken ; *Heuen*, Brienz ; *Nachthuri*, Saanen ; *Huw, Hasenfresser*, Hasli ; *Buro*, Aarburg ; *Pulvogel*, Langnau ; *Huivogel*, Glaris ; *Tschuderheuel*, Thurgovie, Zurich ; *Faulaus*, Werdenberg ; *Hucher* ou *Huher*, Coire ; *Piv grand*, Vrin ; *Püff*, Sils ; *Cacciacavai*, Casaccia (Grisons). — S. I. : *Düg, Gran Dugo*, Locarno ; *Diavol de montagna*, Lugano.

Mâle adulte : Parties supérieures d'un roux jaunâtre, vermiculé de brun, et couvertes de nombreuses et grandes taches d'un brun noirâtre ; la tête et le cou généralement plus clairs que le dos ; le jaunâtre plus apparent sur la nuque et le derrière du cou. Aigrettes longues, noirâtres, bordées de roux (voy. fig. 30). Bout des grandes couvertures volontiers plus ou moins varié ou tacheté de blanchâtre. Rémiges et rectrices rousses ou roussâtres, vermiculées et plus ou moins barrées de brun. Face d'un gris roussâtre, finement tacheté de brun, avec revers nasaux blanchâtres semés de poils noirs. Gorge et bas du cou en avant blancs ou blanchâtres, la première traversée par un étroit collier gris-roux, tacheté de brun. Parties inférieures rousses ou d'un roux jaunâtre, avec de grandes taches longitudinales et transversalement ondulées d'un brun noirâtre. Tarses et doigts roussâtres, mouchetés de brun. Bec noir. Ongles d'un brun noirâtre. Iris jaune-orangé.

Femelle adulte : Passablement plus grande et d'un roux moins vif, avec moins de blanc à la gorge ; les aigrettes d'ordinaire relativement un peu plus courtes.

Jeunes : Assez semblables à la femelle, avec des teintes un peu plus ternes ou plus salies de brun.

A la naissance : Couverts d'un duvet blanc, faiblement teinté de fauve en dessus.

Variétés : La livrée est, suivant les climats, plus ou moins sombre ou pâle ; le roussâtre passant volontiers au blanchâtre dans le nord.

Le Grand-Duc, assez rare ou assez commun suivant les localités, est sédentaire dans toute la Suisse, de préférence dans les contrées à la fois rocheuses et boisées, depuis la plaine jusque dans les forêts élevées du Jura et des Alpes, au sud comme au nord, et même encore à 1800 mètres s/m. en H^te^ Engadine. Cependant, un certain nombre des individus qui ont passé la belle saison dans les régions alpine et montagneuse supérieure, descendent vers les bois de plaine en automne et exécutent alors des déplacements plus ou moins grands. Mesurant généralement 1^m^,70 à 1^m^,90 d'envergure, avec bec très crochu et serres très puissantes, il est à la fois le plus grand et le plus dangereux de tous nos Rapaces nocturnes.

Quoique voyant assez bien de jour, il se tient généralement caché dans quelque crevasse de rocher ou de muraille, dans un tronc d'arbre creux ou dans quelque épais fourré, et, à moins d'être dérangé, il ne sort guère de sa retraite qu'à la tombée de la nuit, pour se mettre en campagne et se livrer à la chasse jusqu'à l'aurore, d'un vol silencieux et assez léger, tantôt bas, tantôt assez élevé, dans les clairières des forêts ou sur la lisière des bois, parfois près des eaux, sur le bord des rivières, des lacs ou des marais. Sa nourriture consiste en vertébrés de toutes sortes, mammifères et oiseaux surtout, lièvres, écureuils, souris, rats, hérissons, hermines ou putois, renards même, Tétras petits et grands, Gélinottes, Perdrix, Passereaux, etc. Malgré sa prédilection pour les animaux à sang chaud, le gibier en particulier, il prend cependant aussi à l'occasion des reptiles, des batraciens, même des poissons et des insectes, ceux-ci surtout à l'époque de la reproduction, pour les porter à ses petits. En hiver, il se contente quelquefois de charognes, à défaut d'autre chose. Poussé par la faim, il fait souvent preuve d'une très grande hardiesse, même en plein jour. On a vu par exemple près de Sarnen [1], à une heure de l'après-midi, un de ces oiseaux livrer bataille à un fort Héron et s'en rendre maître. Un Grand-Duc a été pris sur l'eau, près de Lucerne [2], à un hameçon dont il avait voulu enlever l'amorce. Un autre a été assommé, en 1862, près de Tiefenwinkel, au bord du lac de Wallenstadt, sur l'épaule d'un jeune ouvrier italien auquel il s'était imprudemment attaqué [3].

Il est du reste aussi adroit que robuste et courageux, car il sait très bien faire face à une foule d'agresseurs, Pies, Corbeaux, et même Rapaces divers, qui souvent se précipitent à la fois sur lui.

[1] Dr *Etlin*, à Sarnen, notes manuscrites.
[2] *Stauffer*, Bull. Soc. ornith. suisse, II, part. 2e, p. 161, 1870.
[3] *Tschudi*, Thierleben der Alpenwelt, 7e éd., p. 182, 1865.

Haller[1] raconte même un combat entre Aigle et Grand-Duc dans lequel ce dernier remporta la victoire. Il n'est pas aisé d'en faire façon quand on l'a blessé, car il se retourne et se met en garde contre le chasseur, se lançant même parfois contre lui, hérissant tout son plumage, tournant la tête avec de gros yeux menaçants, faisant claquer ses mandibules, soufflant bruyamment et distribuant lestement de tous côtés coups de bec et coups de griffes.

Le chant que fait entendre le Grand-Duc, surtout durant le temps de la reproduction, de fin février à fin juin à peu près, consiste en plusieurs vigoureux *pouhou-pouhou-pouhoue* répétés et de temps à autre entremêlés du mot *houi* sur un ton plus vif et plus élevé. Ces cris, très sonores et lugubres, répétés au sein de l'obscurité dans les sombres forêts ou dans les gorges les plus sauvages, parfois par plusieurs individus qui s'entre-répondent à différentes distances, font volontiers sur le voyageur nocturne une sinistre impression, et on comprend jusqu'à un certain point les traditions de rondes de sorcières liées autrefois à ces affreux concerts.

Le Grand-Duc s'accouple déjà en février, et c'est alors surtout qu'il fait retentir les bois de sa puissante voix. La ponte a lieu, suivant l'altitude et les conditions, en mars ou en avril, et il est rare que les petits quittent le nid avant la fin de juin ou le commencement de juillet. Les œufs, généralement au nombre de deux, plus rarement trois, sont déposés dans une anfractuosité de rocher, dans un trou de muraille ou dans un arbre creux, presque directement sur la pierre ou le bois, tout au plus sur un peu de poussière et quelques menus débris végétaux; ils sont d'un ovale court et obtus ou assez arrondis, d'un blanc sale, un peu rugueux et mesurent d'ordinaire 0^{m},056—061 sur 0^{m},048—050, parfois jusqu'à 0^{m},064 sur 0^{m},052.

L'habitat de ce gros Hibou s'étend sur toutes les régions boisées de l'Europe, du nord de l'Asie et du nord-ouest de l'Afrique.

26. — Genre 8 : SCOPS

SCOPS Savigny ex Gessner.

Disques faciaux petits, ne descendant guère au-dessous du bec qu'ils couvrent un peu en dessus ; collerette incomplète, latérale. Ouverture auriculaire plus petite que l'œil,

[1] *Haller*, Göttingische gel. Anzeigen, S. 1111, 1769.

arrondie et sans opercule. Aigrettes frontales assez larges et allongées. Bec pl. ou m. long, comprimé, gén. un peu plus grand, au front, que demi-tête et courbé ou incliné dès la base, à cire assez longue, avec narines plutôt petites, d'ordinaire antérieures et arrondies. Tarses moyens, assez étroits, pl. ou m. nus ou couverts en avant de plumes relat. courtes. Doigts généralement nus ou quasi-nus, à pelotes sous-articulaires très développées et ongles médiocres (voy. fig. 31). *Ailes assez longues et subaiguës, atteignant à peu près ou dépassant lég. le bout de la queue. Queue courte, quasi-carrée ou subarrondie, à rectrices en partie molles. Culottes généralement peu développées. Tête moyenne, arrondie ; yeux assez grands. Plumage doux, médiocr. long. Taille petite.*



Fig. 31. Scops Aldrovandi, pied droit.

Espèces nombreuses, très répandues dans le monde entier, à l'exception de l'Océanie et des régions septentrionales extrêmes ; une seule en Europe et en Suisse.

43. — 1 : SCOPS D'EUROPE

Zwergohreule — Assiolo.

SCOPS ALDROVANDI Willugby.

Bec petit et courbé dès la base, sensibl. plus court, au front, que le médian sans ongle. Tarse à peine plus long que le médian avec ongle, revêtu de plumes couvrant la base des doigts, en avant et sur les côtés, écailleux sur la ligne médiane en arrière. Doigts nus et semi-annelés ; ongle du pouce le plus court (voy. fig. 31). *Ailes couvrant la queue ou la dépassant très lég. ; 3e rémige la plus longue ou égale à la 2e, à peine plus longue que la 4e ; 1re à peu près égale à 5e et dentelée sur le bord ext. ; 2e échancrée au bord ext., 3e très légèrem. Aigrettes au-dessus de l'œil, assez larges, au plus égales au tarse. Livrée grise nuancée de roussâtre, finement striée longitud. de noirâtre, avec taches oblongues d'un blanc roussâtre et noires sur le bord des scapulaires.*

Long. tot. 0m,18—21 ; aile pliée 0m,150—165 (0m,145) ; queue 0m,060—075 ; tarse 0m,024—027 ; médian avec ongle 0m,023—025 ; bec, au front, 0m,0150—0165.

Scops Aldrovandi *Willughy*, Ornith., p. 65, 1676. *Fleming*, Brit. Anim., p. 57, 1828. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 142, 1867. — Sc. ephialtes *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 107, 1809. *Collin*, Skand. Fugle, p. 88, 1875-77. — Sc. asio *Stephens*, Gen. Zool., XIII, pt. 2, p. 51, 1819-26. — Sc. carniolica *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 126, 1831. — Sc. europæus *Lesson*, Ornith., p. 106, 1831. — Sc. zorca, Sc. senegalensis *Swainson*, Classif. Birds, II, p. 217, 1837. — Sc. zorca *Fritsch*, Vögel Europ., p. 55, Tab. 13, Fig. 5, 1871. — Sc. minor, Sc. rupestris, Sc. rufescens, Sc. pygmæa *Brehm*, Naumania, 1855, p. 270. — Sc. vera *Finsch*, Journ. f. Ornith., 1859, p. 381. — Sc. giu *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., II, p. 47, 1875. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 228, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 297, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 22, 1891.

Strix scops *Linné*, Syst. Nat., I, p. 132, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 32, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 103, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 459, 1821. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 73, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 55, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 171, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 87, 1865. — St. giu *Scopoli*, Ann. Hist. nat., p. 19, 1768. — St. zorca, St. carniolica *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 289 et 290, 1788.

Bubo scops *Boie*, Isis, 1822, p. 549.

Ephialtes scops *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., Arten, p. 145, 1840. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 34, 1872.

Otus scops *Schlegel*, Rev. crit., p. 16, 1844.

Noms vulg. : S. F. : *Petit-Duc*, gén. ; *Scops*, Genève ; *Petit Dô*, St-Maurice. — S. A. : *Ohrkuzli, Ohrheueli*, gén. ; *Nachtjobbi, Jobbi, Jobbein*, Valais allem. ; *Todtenvogel*, Coire. — S. I. : *Civetta cornuta*, gén. ; *Ciod*, Locarno ; *Scisseu*, Lugano.

Mâle et femelle adultes : Parties supérieures d'un gris finement vermiculé, par places plus ou moins nuancé de roussâtre ou saupoudré de blanchâtre, avec d'étroites stries longitudinales noirâtres sur la tête, les aigrettes, le cou, le corps et les diverses couvertures, ainsi que de larges taches oblongues blanchâtres ou roussâtres, bordées de noirâtre sur le bord externe des scapulaires. Rémiges brunâtres vermiculées et rayées transversalement de brun ; les cinq ou six premières alternativement barrées de brun et de blanchâtre sur les barbes externes. Rectrices d'un gris roussâtre, rayées transversalement de doubles croissants roussâtres bordés de brun-noirâtre en dessus, le plus souvent au nombre de sept ou huit. Face d'un gris vermiculé un peu roussâtre autour de l'œil, avec revers nasal en bonne partie blanc ; bords de la collerette, sur les côtés,

blanchâtres ou roussâtres, maculés de brun foncé. Parties inférieures assez semblables aux supérieures, bien qu'un peu plus pâles et volontiers plus mélangées de blanchâtre, avec macules longitudinales plus larges, plus noires, un peu plus espacées et, par places, plus ou moins striées transversalement. Sous-caudales d'un blanc roussâtre, finement striées et barrées de brun-roux. Tarses roussâtres, tachetés de brun. Bec brun-noirâtre; doigts et ongles bruns; iris jaune. — La *femelle* légèrement plus forte que le mâle et volontiers un peu plus grise, avec aigrettes un peu moins longues.

Jeunes: Assez semblables à la femelle.

A la naissance: Couverts d'un abondant duvet tout blanc.

Le Scops ne passe guère que la belle saison en Suisse; cependant, quelques individus hiverneraient de temps à autre dans le pays, du côté de Lugano, au sud des Alpes. Il est assez répandu en plaine et dans le bas de la région montagneuse en différentes parties du pays, sans être nulle part très abondant. Il est assez commun dans le Valais, au sud-ouest, dans la vallée du Rhin, les environs de Coire en particulier, à l'est, et dans le Tessin, au sud. Il se reproduit également, bien qu'en moindres proportions, sur divers points, dans la plaine du S.-O. au N.-E., et jusque dans les environs de Meiringen, au centre; plus rarement au nord du côté de Bâle et de Porrentruy. Il niche çà et là en région montagneuse, dans le Jura et les Alpes, jusqu'à 900 ou 1000 mètres environ, mais n'a jamais, que je sache, été rencontré jusqu'ici en H^te^ Engadine. J'ai remarqué que, depuis 38 à 40 ans, il est devenu de plus en plus fréquent près de Genève, alors qu'il y était très rare précédemment. Une observation analogue m'est communiquée du Locle, dans le Jura.

Il nous arrive vers le commencement ou le milieu d'avril, pour nous quitter généralement dans le courant de septembre, plus rarement en octobre seulement. Il se tient caché tout le jour dans le plus épais du feuillage, et n'abandonne guère sa retraite qu'à la tombée de la nuit, pour se mettre en chasse d'un vol léger rappelant un peu celui des Faucons. Sa nourriture consiste en chauves-souris, musaraignes, souris, petits oiseaux, grenouilles, papillons de nuit, gros insectes et sauterelles, hannetons et courtilières entre autres. C'est d'ordinaire dès la mi-avril et en mai que ce petit Hibou fait entendre dans la soirée son appel ou petit cri d'amour, sa petite note flûtée, répétée à intervalles égaux et qui, suivant les circonstances, peut être traduite par les syllabes : *tiou..... tiou..... tiou* ou *ghiu..... ghiu..... ghiu* ou encore *teut..... teut..... teut* ou *teud,*

töd, en allemand, ce qui lui a fait attribuer dans certaines parties du pays le nom de *Todtenvogel.*

Il pond en mai, parfois dans un creux de rocher, le plus souvent dans un trou d'arbre, sur la poussière vermoulue du fond, dans les vergers, les allées ou les claires futaies. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, assez arrondis et d'un blanc un peu lustré, mesurent généralement 0m,028—030 sur 0m,025—026.

Le Scops habite l'Europe centrale et méridionale, ainsi que le nord de l'Afrique et l'Asie moyenne.

27. — Genre 9 : HIBOU

ASIO Brisson ex Gessner.

Disques faciaux complets, leurs extrémités superposées se croisant en spire sur l'œil; collerette complète et bien dessinée (voy. fig. 32). *Ouverture auriculaire très grande, à peu près de la hauteur de la tête, avec opercule sans prolongement latéral. Bec allongé, plus grand, au front, que demi-tête et quasi-droit ou déclive en arrière, avec cire plus longue que le crochet terminal et narines grandes, généralement oblongues et antérieures. Aigrettes frontales, plus ou moins longues. Tarses assez hauts et couverts de plumes assez longues; doigts plus ou moins couverts, au moins sur les phalanges basilaires, parfois quasi-nus; ongles assez longs, courbés et très aigus. Ailes longues, aiguës ou subaiguës, atteignant d'ordinaire ou dépassant un peu le bout de la queue. Queue moyenne, subcarrée ou subarrondie, à rectrices assez ou médiocrement rigides. Tête relativement petite, courte et arrondie; yeux moyens. Plumage assez long et soyeux. Taille généralement moyenne.*

Ce genre, représenté par quelques espèces, est répandu dans le monde entier, à l'exception de l'ouest de l'Afrique et de l'Océanie. Des quatre Hibous qui se rencontrent plus ou moins en Europe, deux, d'origine africaine, nous font complètement défaut; ce sont les *Asio ascalaphus* Savig., se montrant accidentellement dans les régions méridionales et orientales de l'Europe, et *Asio capensis*

Smith, voisin de *Brachyotus*, se trouvant assez fréquemment dans le sud de l'Espagne.

Les deux espèces franchement européennes, le Moyen-Duc, *Asio otus*, et le Brachyote, *Asio brachyotus*, ont été réparties dans les deux genres *Otus* et *Brachyotus* qui ne me paraissent pas suffisamment motivés.

44. — 1 : HIBOU MOYEN-DUC

Waldohreule — Alloco.

ASIO OTUS Linné.

Disques faciaux descendant bien plus bas que le bout du bec. Doigts couverts, sauf l'anneau préonguéal, de plumes assez longues atteignant la base des ongles. Bec, au front, à peu près égal au pouce avec ongle. Tarse égal au médian avec ongle. Ailes médiocrem. larges, atteignant ou dépassant légèrem. le bout de la queue; 2e ou 2e et 3e rémiges les plus longues, la 2e échancrée et dentelée vers le bout, au bord externe; 1re à peu près égale à 4e et dentelée tout du long. Aigrettes frontales assez longues, à peu près égales au tarse, composées génér. de six à huit plumes pl. ou m. allongées. Culottes assez développées. Livrée d'un roux jaunâtre; les parties sup. vermiculées de gris et striées longitudinalement de brun; les inf. marquées de macules longitud. noirâtres, assez larges et pl. ou m. barrées transversalement. Queue portant huit à dix raies transversales.

Long. tot. 0m,35—37; aile pliée 0m,29—32; queue 0m,140—155; tarse 0m,040—045; médian avec ongle 0m,040—042; bec, au front, 0m,0250—0255.

STRIX OTUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 132, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 30, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 102, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 457, 1821. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 70, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 55, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 167, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 86, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 551, Taf. 26, Fig. 4, 1891.

OTUS ALBICOLLIS, O. ITALICUS *Daudin*, Ornith., II, p. 213, 1800. — O. ASIO *Leach*, Syst. Cat. M. et B. Brit. Mus., p. 11, 1816. — O. EUROPÆUS *Stephens*, Gen. Zool., XIII, pt. 2, p. 57, 1819-26. — O. VULGARIS *Fleming*, Brit. Anim., p. 56, 1828. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 138, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 32, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 84, 1875-77. — O. COMMU-

NIS *Lesson*, Ornith., p. 110, 1831. — O. OTUS *Schlegel*, Rev. crit., p. 14, 1844. — O. SYLVESTRIS, O. ARBORUS, O. GRACILIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 121-123, 1831.

BUBO OTUS *Savigny*, Ois. d'Egypte, p. 109, 1809.

ASIO OTUS *Lesson*, Man. d'Ornith., I, p. 116, 1828. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., II, p. 227, 1875. *Mela*, Vert. fennica, p. 155, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 224, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 283, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 25, 1891.

ÆGOLIUS OTUS *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., Arten, p. 143, 1840.

NOMS VULG. : S. F. : *Hibou*, gén. *Moyen-Duc*, Genève ; *Zchvuelloz-corne*, St-Maurice ; *Lutzerou*, Faoug ; *Lutzerans*, Gruyère. — S. A. : *Ohrekutz*, *Horneule*, *Ohreheuel*, Berne ; *Nachthauri*, Stanz ; *Ohreule*, St-Gall. *Tchuetta*, Sils, Engadine. — S. I. : *Oroch*, Locarno ; *Oloch*, *Loroch*, Lugano.

Adultes : Faces supérieures d'un roux jaunâtre clair, vermiculé de gris et de brun, avec nombreuses stries longitudinales brunes ; le derrière de la tête et la nuque généralement plus pâles que le dos et le croupion. Quelques grandes taches ovalaires blanches ou d'un roussâtre pâle sur le bord des grandes couvertures et des scapulaires. Rémiges secondaires étroitement barrées de brunâtre ; rémiges primaires, les antérieures surtout, largement barrées de brun sur fond partie roux, partie gris, souvent six ou sept barres transversales. Queue d'un gris roussâtre, avec sept ou huit, plus rarement neuf barres brunâtres transversales. Disques faciaux roussâtres, nuancés de brunâtre et bordés de noirâtre au côté externe, sur la joue, blancs ou blanchâtres sur le revers nasal ainsi que dans leur retour sourcilier, et d'un brun noirâtre autour de l'œil, sauf au bord externe. Collerette blanchâtre finement vermiculée de gris et roussâtre, avec un assez large espace blanc bordé de brun sur les côtés de la gorge. Aigrettes d'un brun noirâtre, largement bordées de roux au côté externe et de blanc au bord interne. Gorge blanche. Faces inférieures rousses ou d'un roux jaunâtre et plus ou moins variées de blanc, avec de longues macules brunes transversalement barrées de la même couleur foncée sur les côtés de la poitrine et les flancs. Sous-caudales d'un blanc roussâtre, avec étroite strie médiane brune. Jambes, tarses et doigts d'un roux jaunâtre. Bec et ongles bruns. Iris d'un jaune orangé.

Femelle : Volontiers légèrement plus forte que le mâle.

Jeunes : Fond de la livrée un peu plus pâle que chez les adultes, et par là en apparence plus mouchetés.

A la naissance : D'abord couverts d'un duvet blanc, puis bientôt légèrement teintés de roux, avec vagues marbrures brunes.

Le Moyen-Duc, commun dans tout le pays, en plaine et en montagne, au sud comme au nord des Alpes, est, suivant les niveaux, sédentaire ou hôte d'été seulement et selon les époques plus ou moins abondant. La plupart des paires qui ont niché jusque dans la région alpine, en H^te^ Engadine par exemple, descendent en effet dans les vallées en automne, et bien des individus du pays se joignent alors chaque année à ceux qui, d'ordinaire en octobre, nous arrivent de contrées plus septentrionales, pour émigrer vers le midi et nous revenir dans le courant de mars. Il recherche surtout les forêts montueuses et les escarpements rocheux, pendant la belle saison, et nous le rencontrons souvent au passage dans les bois, avec la bécasse; mais il se montre fréquemment aussi dans les champs et les marais en automne et jusque près des habitations de l'homme, en hiver.

Sa nourriture consiste principalement en campagnols, souris, chauves-souris, grenouilles, crapauds et insectes divers, au besoin en immondices et excréments durant la mauvaise saison. Son vol, très silencieux, est léger et facilement accidenté. Je l'ai vu plusieurs fois, donnant la chasse en septembre aux papillons de nuit sur les marais, exécuter, un peu comme l'Engoulevent, de gracieuses évolutions et de brusques plongeons en tous sens. Son cri est, suivant les circonstances, assez différent et a été traduit de diverses manières. Matin et soir, il répéterait sur un ton plaintif les mots *clou, clou,* selon Bailly, ou tour à tour *houg* ou *voumb,* selon Friderich. Le mâle trahirait souvent sa présence près du nid, au printemps, par les mots *houihoui* ou *vauvau;* les jeunes enfin diraient plutôt *pfiib* et *kouk.*

Il niche dans les bois et forêts, en mars ou en avril, suivant les années ou les localités, et pond alors, dans un arbre creux, dans une anfractuosité de mur ou de rocher, ou dans quelque vieux nid d'écureuil, de Pie ou de Corneille, cinq ou six, parfois sept œufs, d'un ovale assez obtus, volontiers plus ramassés que ceux du Brachyote, mais moins arrondis que ceux du Scops. Ses œufs, blancs et peu grenus, mesurent généralement 0^m^,036—041 sur 0^m^,029—032.

L'espèce habite toute l'Europe, à l'exception des régions septentrionales extrêmes, ainsi que la Sibérie, la Chine, le Japon, et se montre, en hiver, dans le nord-est de l'Afrique, jusqu'en Egypte.

45. — 2 : HIBOU BRACHYOTE

Sumpfohreule — Alloco di palude.

ASIO BRACHYOTUS Gmelin.

Disques faciaux ne descendant que peu au-dessous du bout du bec (voy. fig. 32). *Doigts couverts, jusqu'à l'avant-dernier anneau, de plumes assez courtes n'atteignant pas les ongles. Bec, au front, passablement plus long que le pouce avec ongle. Tarse quasi-égal au médian avec ongle. Ailes médiocrem. larges, dépassant passablement le bout de la queue; 2e rémige la plus longue, échancrée et finement dentelée près du bout, au bord ext.; 1re à peu près égale à la 3e et dentelée tout du long. Aigrettes frontales courtes et peu saillantes, au plus égales au médian sans ongle, parfois bien plus courtes, et composées gén. de trois ou quatre plumes échelonnées. Culottes peu développées. Livrée d'un roux jaunâtre très pâle; les faces sup. couvertes de larges taches longitud. brunes; les inf. marquées en long de stries brunes simples et étroites. Queue portant cinq ou six bandes transversales.*



Fig. 32. Asio brachyotus[1].

Long. tot. 0m,36—39; aile pliée 0m,29—33; queue 0m,140—155; tarse 0m,040—042; médian avec ongle 0m,039—041; bec, au front, 0m,0265—0275.

STRIX BRACHYOTOS (*vel* BRACHYOTUS) *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 289 et 295, 1788, (ex Forst.). — ST. BRACHYOTOS *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 31, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 99, 1820. *Steinmüller*, N. Alpina, I, p. 458, 1821. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 72, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 55, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 177, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 84, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 552, Taf. 26, Fig. 5, 1891. — ST. ACCIPITRINA *Pallas*, Voyages, *trad.*, VIII, p. 28, 1793. — ST. PALUSTRIS *Bechstein*, Naturg. Deutschl., II, p. 906, 1801-09. — ST. BRACHYURA *Nilsson*, Ornith. suec., I, p. 62, 1817. — ST. ÆGOLIUS, ST. ULULA *Pallas*, Zoogr., I, p. 309 et 322, 1811.

OTUS BRACHYOTUS *Stephens*, Gen. Zool., XIII, pt. 2, p. 57, 1819-26. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 136, 1867. *Collin*, Skand. Fugle, p. 86, 1875-77. — O. PALUSTRIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 124, 1831.

[1] Individu à oreilles très petites.

Brachyotus palustris *Bonap.*, List of Birds Europe, p. 7, 1838. — B. ægolius *Bonap.*, Rev. et Mag. Zool., 1854, p. 541. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 11, Fig. 6, 1871.

Asio brachyotus *Macgill.*, Brit. Birds, III, p. 461, 1839-41. — A. accipitrinus *Newton*, *Yarrell's* Brit. Birds, I, p. 163, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., II, p. 234, 1875. *Mela*, Vert. fennica, p. 155, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 225, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 285, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 25, 1891.

Ægolius brachyotus *Keys. u. Blas*, Wirbelth., Arten, p. 143, 1840.

Noms vulg. : S. F. : *Hibou, Brachyote*, Genève ; *Hibou des marais*, Vaud. — S. A. : *Sumpfeule, Schnepfeneule.* — S. I. : *Oroch de palud*, Locarno.

Adultes : Faces supérieures et inférieures d'un roux jaunâtre très pâle ou isabelle et par places presque blanches, sur les couvertures des ailes en particulier. Derrière de la tête et nuque avec larges stries longitudinales brunes; dos, scapulaires et couvertures alaires marqués de taches plus grandes, également brunes. Rémiges secondaires roussâtres, tachées de blanchâtre et plus ou moins barrées de brunâtre ; primaires, antérieures principalement, rousses au bord externe, avec grands espaces roussâtres sur les barbes internes, et largement barrées de brun, souvent cinq ou six bandes transversales sur les barbes externes. Queue de couleur isabelle claire, avec quatre ou cinq bandes ou taches transversales brunes. Disques faciaux blanchâtres ou d'un gris un peu roussâtre et marqués de stries noirâtres distribuées en éventail sur la joue, depuis la région ophthalmique qui est entièrement noire sur tout le pourtour de l'œil; revers nasal et retour sourcilier blanchâtres, semés de poils noirs. Collerette blanchâtre, ponctuée de brun. Aigrettes brunes, bordées de roussâtre. De longues stries brunes, assez larges et serrées sur le devant du cou et le haut de la poitrine, de plus en plus étroites sur le ventre et les flancs, jamais avec barres transversales comme chez le Moyen-Duc ; sous-caudales généralement sans taches. Jambes, tarses et doigts roussâtres ; ongles noirâtres. Bec noir. Iris d'un jaune pâle ou citron.

Femelle : Volontiers légèrement plus grande que le *mâle*, avec teintes un peu plus pâles ou moins rousses.

Jeunes : Assez semblables aux adultes.

A la naissance : Couverts d'un duvet blanc en dessous, mais légèrement roussâtre en dessus, avec quatre traits longitudinaux d'un brun marron, deux sur le dos et deux cerclant la base des ailes (*sec* Vian) ; plus tard, plus roussâtres et plus ou moins marbrés transversalement de brun.

Variétés : On cite quelques cas d'albinisme plus ou moins complet. J'ai vu un individu dont tout le ventre était blanc, depuis la poitrine.

Le Brachyote est Oiseau de passage régulier assez commun dans tout le pays. On le voit surtout dans les bois et les taillis de plaine, en mars et en octobre ou novembre, en même temps que la Bécasse; cependant, quelques paires nichent çà et là dans différentes vallées subalpines et dans les forêts de la région montagneuse : dans le Tessin, au sud des Alpes, et dans les environs de la Chaux-de-Fonds, au nord, dans le Jura, ainsi que du côté d'Interlaken, dans le centre, dans les cantons de Vaud et du Valais, à l'ouest, et dans le Rheinthal, à l'est. Il paraît s'élever parfois assez haut dans ses migrations, car il a été rencontré une fois ou deux dans la vallée d'Urseren, sur la route du Gothard, et en H^te^ Engadine, à plus de 1800 mètres s/m. Quelques rares individus ont été signalés çà et là en hiver en plaine, dans le canton de Berne, le bas Valais et le voisinage du lac de Constance, généralement dans des localités plus ou moins marécageuses.

Souvent on le rencontre même en plein jour, hors des bois, dans les champs cultivés, faisant la chasse aux campagnols et aux souris, ou près des eaux, sur les bords des fossés et des étangs, ou dans les marais où il se livre à la pêche des grenouilles et des tritons. Il prend aussi à l'occasion des oiseaux et des poissons et mange au besoin des insectes, coléoptères et autres, ainsi que des sauterelles et des grillons. Sa voix, assez douce et mélancolique, semble exprimer les mots *ghæv* ou *kæv, kæv,* ou encore *goud* ou *go-goud,* selon les auteurs.

Il niche de préférence à terre, dans les régions septentrionales; cependant, il semble pondre aussi quelquefois dans des crevasses de rochers ou de vieilles murailles, dans les localités marécageuses, même dans de vieux nids de Crécerelles ou de Corbeaux, en Savoie, selon Bailly. Ses œufs, au nombre de cinq ou six, oblongs et généralement un peu plus allongés que ceux du Moyen-Duc, sont d'un blanc très légèrement luisant, et mesurent volontiers 0^m^,038—042 sur 0^m^,030—032.

L'espèce est surtout abondante dans les contrées septentrionales d'Europe, d'Asie et d'Amérique, d'où elle se répand plus ou moins dans les régions tempérées de ces différents continents, d'un côté, et jusque dans le Groenland, de l'autre.

II. Ordre des GRIMPEURS

SCANSORES

Bec en forme de pyramide allongée, droit ou faiblement convexe et dépourvu de cire [1]. Deux doigts médians en avant, en partie soudés à la base, et deux doigts latéraux en arrière, le premier (pouce) relativement court, parfois absent. Jambes courtes, emplumées jusqu'au bas. Tarses moyens ou plutôt courts, écussonnés ou scutellés en avant. Ongles robustes, arqués, comprimés et plus ou moins aigus. Ailes moyennes, avec couvertures relativement courtes. Organe de la voix peu ou médiocrement développé. Langue longue, mince, protractile et en partie cornée, avec ou sans crochets latéraux.

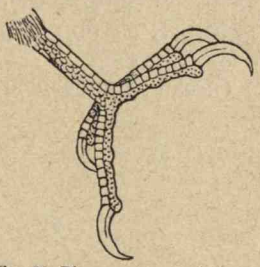

Fig. 33. Picus major, pied droit.

Petits naissant nus et aveugles, demeurant longtemps au nid, sous la dépendance complète de leurs parents qui leur donnent la pâture.

Cet ordre, très riche et homogène, est représenté sur toute la surface du globe, à l'exception de l'Australie, de Madagascar et de la Nouv. Zélande. Les Oiseaux, de taille moyenne ou petite, qui le

[1] Si je parle dans cet ordre, comme quelquefois dans le suivant, des proportions du bec depuis la commissure, dans les diagnoses génériques, ce n'est que pour rendre mes données plus facilement comparables à celles de quelques auteurs, alors que, plus loin, je mesurerai et comparerai généralement cet organe depuis sa base contre le front.

composent sont surtout insectivores ou larvivores, pour la plupart adroits grimpeurs et, par le fait du faible développement de leur larynx inférieur, doués d'une voix généralement peu harmonieuse.

Les *Scansores* peuvent être répartis dans deux groupes ou divisions qui, bien que caractérisés par des divergences à la fois morphologiques (queue rigide ou souple) et biologiques (adroits grimpeurs ou peu ou pas grimpeurs), sont loin cependant d'avoir l'importance de sous-ordres. (Voy. fig. 34 et 38.)

Division I : des SCLÉRURES

SCLERURI[1]

Queue conique, à rectrices rigides, élastiques et acuminées. Bec fort, caréné et plus ou moins sillonné.

Oiseaux franchement grimpeurs. Une seule famille.

VII. — Famille I : PICIDÉS

PICIDÆ

Bec fort, quasi-pyramidal, droit ou faiblement arqué, caréné et plus ou moins sillonné, ainsi que pl. ou m. comprimé, tronqué et acéré en avant ; narines génér. basales et latérales, pl. ou m. couvertes par un pinceau de plumes pileuses ou sétacées (voy. fig. 35 et 37). Tarses courts ou moyens, écussonnés ou avec courtes scutelles en avant et génér. réticulés ou granuleux en arrière. Pouce (doigt post. interne) parfois peu développé ou absent ; ongles forts, comprimés, courbés, volontiers un peu échancrés en dessous et aigus (voy. fig. 33 et 36). Ailes moyennes, pl. ou m. obtuses ou subaiguës, avec 1re rémige courte, pl. ou m. acuminée. Queue

[1] De σκληρός, raide et οὐρά, queue.

raide, pl. ou m. cunéiforme, d'ordinaire à douze rectrices élastiques, acuminées, ainsi que pl. ou m. fléchies et bifides vers le bout, la 1re latér. courte ou très courte, moins rigide et sur la base de la queue, parfois absente (voy. fig. 34). Langue généralement pourvue de crochets latéraux.

Œufs moyens, médiocr. ou assez nombreux, de forme ovée ou ovale, à grain fin et lustrés, génér. blancs et sans taches.

Les Picidés sont des Oiseaux de taille moyenne ou petite qui grimpent avec adresse contre les arbres, en s'appuyant sur les pennes rigides de leur queue. Ils se nourrissent presque exclusivement d'insectes ou de larves qu'ils extraient de l'écorce ou du bois, en perforant l'un et l'autre à coups redoublés de leur bec vigoureux, conique et tranchant [1], ou qu'ils cherchent quelquefois sur le sol.



Fig. 34. Picoides europæus, 1/2 queue, rectrice lat. en dessus.

Leur langue, effilée et très longue, pourvue de petits crochets latéraux, constamment enduite d'une salive gluante et susceptible d'être rapidement projetée bien au-delà du bec, leur permet de retirer aisément de leurs galeries, dans les écorces ou le bois, aussi bien que de recueillir en terre ou sur le sol, quantité de petites proies qu'ils auraient parfois bien du mal à se procurer autrement. Cependant, beaucoup consomment aussi en hiver des amandes ou des fruits, faisant, en vue de la mauvaise saison, des provisions de pommes de pins, de glands, de noix ou de noisettes qu'ils emmagasinent dans des trous et qu'ils cassent à coups de bec, après les avoir solidement fixés dans quelque fente de l'écorce ou du bois.

Avec un vol onduleux ou plus ou moins saccadé et généralement peu soutenu, ils sont en grande majorité peu voyageurs, bien que

[1] La présence fréquente de petites plaies faites circulairement autour de troncs ou de grosses branches d'arbres parfaitement sains par les Pics, a fait considérer comme nuisibles ces Oiseaux par certains observateurs qui, se basant sur le fait que ces lésions se voient surtout au moment où ces végétaux sont en pleine sève, pensent que les Pics ne cherchent ainsi qu'à boire le suc nourricier de ceux-ci. En admettant même que cela soit, on ne saurait, je crois, contester aux Oiseaux de cet ordre le droit à la protection de l'homme, pour les services qu'ils lui rendent, en détruisant quantité d'insectes nuisibles et préparant, par les nombreux trous qu'ils forent, des lieux de nichées pour beaucoup d'autres insectivores à divers égards également utiles.

plus ou moins erratiques dans un certain rayon. D'un naturel plus ou moins farouche, ils vivent de préférence dans les forêts ou les bois, fuyant à l'approche d'un intrus ou se dérobant aux regards de celui-ci en se cachant promptement derrière la branche qui les porte. La plupart nichent dans des trous d'arbres qu'ils ont eux-mêmes creusés ou accommodés et dans lesquels ils ne bâtissent guère de nid, pondant le plus souvent sur la poussière de bois accumulée au fond de la cavité. Leurs cris, peu variés, sont généralement assez stridents.

En dehors des bruyantes manifestations de leur voix peu harmonieuse, la plupart (les Gécines moins que les vrais Pics) produisent aussi, par des coups très précipités de leur bec sur le bois, une sorte de tambourinage qui, pour certains auteurs, n'aurait d'autre but que d'appeler un semblable ou de distraire une épouse couvant dans le voisinage. Tous ont l'habitude de passer de l'autre côté du tronc ou de la branche qu'ils ont frappée en quête de nourriture, pour voir si le bruit ou l'ébranlement n'aurait pas fait sortir quelque insecte [1].

Bien que représentés dans les diverses parties du monde, à l'exception de l'Australie et de quelques îles (Madagascar et N. Zélande, entre autres), ils sont surtout nombreux en Amérique et en Asie.

Sur plus de trois cents espèces connues, l'Europe n'en peut guère compter que huit ou neuf certainement indigènes, réparties dans quatre genres différents; à moins que l'on accepte comme spécifiquement distinctes quelques formes plus ou moins voisines des nôtres, dont je dirai plus loin deux mots à propos de chaque genre.

Le *Colaptes auratus* Linné, d'Amérique septentrionale, qui a fait quelques rares apparitions dans le nord de notre continent, ne peut pas être considéré comme véritablement européen.

28. — Genre 1 : DRYOPIC

DRYOPICUS Malherbe.

Quatre doigts, l'antérieur externe le plus long. Bec fort, polyèdre, quasi-droit, plus large que haut à la base, plus long que la tête, à la commissure, très comprimé, tronqué

[1] Ce n'est pas, comme le croient nos paysans, pour voir si le trou commencé paraît déjà de l'autre côté de la branche.

et acéré à l'extrémité, et fortement caréné, avec arêtes sur-nasales bien accentuées, plus voisines de la crête que du bord de la mandibule (voy. fig. 35). *Tarse beaucoup plus court que le bec, en bonne partie emplumé. Ailes moyennes, généralement subobtuses; 1re rémige courte, 4e ou 5e la plus longue. Queue assez longue et étagée, à douze rectrices, la première courte. Cou assez élancé. — Fond de la livrée noir; le plus souvent une huppe occipitale.*



Fig. 35. Dryopicus martius, ♂.

Oiseaux de taille grande ou assez grande dans la famille, présentant une mue simple, soit ne changeant de plumes qu'une fois l'an. Les jeunes portent une première livrée assez semblable à celle de leurs parents.

Plusieurs espèces en Asie et en Amérique; une seule en Europe.

46. — I: PIC NOIR

Schwarzspecht — Picchio nero.

DRYOPICUS MARTIUS Linné.

Ailes dépassant un peu la moitié de la queue; 1re rémige passabl. plus longue que les couvertures antér., souvent de un quart à un tiers; 5e la plus longue; 6e quasi-égale. Tarse emplumé en dessus au-delà du milieu, un peu plus long que la moitié du bec à la commissure. Huppe occipitale relativement peu développée (voy. fig. 35). *Livrée noire; tout le dessus de la tête d'un beau rouge ♂, ou seulement l'occiput ♀.*

Long. tot. 0m,43—49; aile pliée 0m,225—250; queue 0m,175—200; tarse 0m,034—038; bec, au front, 0m,052—059.

Picus martius *Linné*, Syst. Nat., 10e éd., 1758, et 12e éd., I, p. 173, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 38, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 390, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 139, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 91, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 310, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 301, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 15, Fig. 10 ♂, 1871. *Collin*, Skand. Fugle, p.

100, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 131, 1882. *Hargitt*, Cat. B. Brit. Mus., XVIII, p. 518, 1890. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 387, Taf. 17, Fig. I ♂, 1891. — P. NIGER *Brisson*, Ornith., IV, p. 21, 1760, (ex Gessner).

DRYOCOPUS MARTIUS *Boie*, Isis, 1826, p. 977. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 36, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 199, 1886. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 108, 1891.

CARBONARIUS MARTIUS *Kaup*, Nat. Syst., p. 131, 1829.

DENDROCOPUS PINETORUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 185, 1831.

DRYOPICUS MARTIUS *Malherbe*, Monog. Picidés, I, p. 31, Pl. X, Fig. 5, 6 et 7, 1859. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 148, 1867.

NOMS VULG. : S. F. : *Pic noir*, Genève ; *Pic du nord*, Villeneuve ; *Pic-Corbeau*, Chaux-de-Fonds ; *Piat de montagne*, Fribourg ; *Pecabo nié*, St-Maurice. — S. A. : *Schwarzspecht, Bergspecht, Tannroller, Tannrolli*, Mels, Coire ; *Waldhahn, Tannhahn, Tannhähnchen*, Glaris ; *Holzgüggel*, Zurich ; *Waldgüggel*, Thurgovie. — S. I. : *Pico nero, Pic negar*, Locarno.

Mâle adulte : Entièrement noir, avec le dessus de la tête, du front à l'occiput, d'un beau rouge ; les plumes occipitales légèrement plus longues que les autres. Le noir des rémiges et des faces inférieures souvent un peu brunâtre. Bec blanchâtre, noirâtre vers la pointe. Pieds noirâtres. Iris blanchâtre.

Femelle adulte : Un peu plus petite, avec un bec un peu moins fort, ne différant guère du mâle que par la tête, rouge à l'occiput seulement.

Jeunes : Avant la mue, assez semblables à leurs parents.

Le Pic noir, un peu plus petit qu'une Corneille, est assez répandu, sans être nulle part abondant, dans les régions montagneuse et alpine du Jura et des Alpes, au nord comme au sud de celles-ci, jusqu'à la limite même de la grande végétation. Il aime surtout les forêts de conifères profondes et tranquilles, où il recherche de préférence les arbres malades qu'il perfore de tous côtés à la poursuite des larves et des insectes divers qui constituent sa principale nourriture, bien qu'il absorbe aussi parfois, durant la mauvaise saison, des baies et des amandes de diverses sortes [1]. Son naturel farouche et sa prédilection pour les vieux troncs le poussent à abandonner assez vite les forêts livrées à une exploitation régulière. Il est rare que deux paires s'établissent très près l'une de l'autre, chacune exigeant un assez vaste champ d'exploration. La présence de ce Pic est du reste facile à constater au bruit qu'il fait en frappant

[1] *Bailly* (Ornith. de Savoie, I, p. 317) attribue en particulier au Pic noir l'habitude de faire, pour l'hiver, des provisions d'amandes d'Arole *(Pinus cembra)* dont il briserait préalablement l'enveloppe.

le bois à coups redoublés de son robuste bec et aux larges trous qu'il pratique ainsi en grand nombre, trous dans lesquels il passe d'ordinaire la nuit, ainsi qu'à son cri exprimant la syllabe répétée *tru, tru, tru,* alors qu'il vole, ou rappelant par contre le son d'un cornet et pouvant se traduire par le mot *kaeen* ou *kiööh* assez soutenu, lorsqu'il est posé.

Bien que sédentaire, il quitte cependant en automne ses stations d'été les plus élevées, souvent au-dessus de 1500 mètres, même à près de 2000 mètres en Engadine, pour descendre dans les forêts plus basses et se montrer alors parfois jusque dans quelques localités en plaine où on ne le voit guère autrement.

Ce bel Oiseau niche plus ou moins de bonne heure suivant les conditions, parfois déjà dans la seconde moitié d'avril ou au commencement de mai, d'autres fois passé le milieu de ce mois ou au commencement de juin seulement. C'est dans des trous d'arbres, d'ordinaire pratiqués ad hoc, qu'il dépose, sur un lit de poussière de bois, quatre ou cinq, plus rarement six œufs ovalaires d'un blanc pur et lustré et relativement petits, mesurant 0^m,033—035 sur 0^m,024—026 (except. 0^m,030 sur 0^m,022). L'incubation durerait dix-sept à dix-huit jours, selon Bailly, et le mâle en partagerait les soins avec la femelle.

Cette espèce, la plus grande de la famille en Europe, se trouve, de plus en plus abondante en avançant vers le nord, depuis la Sicile et les Alpes maritimes, jusque dans les régions septentrionales du continent et en Sibérie.

29. — 2 : Genre : PIC

PICUS Linné ex Gessner.

Quatre doigts, le postérieur externe le plus long (voy. fig. 33). *Bec droit, à peu près aussi large que haut à la base, de la longueur de la tête environ, à la commissure, légèrement comprimé et tronqué ou subacuminé à l'extrémité et médiocrement caréné, avec arêtes surnasales plus voisines du bord que la crête de la mandibule sup. Tarse un peu plus court que le bec, emplumé dans le haut seulement. Ailes plus ou moins longues, généralement subaiguës; 1re rémige courte ou très courte; 3e à 5e subégales, les plus longues. Queue*

moyenne ou assez longue, conique ou subarrondie, à 12 rectrices; la 1re externe courte ou très courte; les médianes conico-acuminées. Cou moyen. Livrée en majeure partie noire et blanche. Peu ou pas de huppe.

Oiseaux de taille moyenne ou petite dans la famille, ayant une mue simple. Les jeunes diffèrent plus ou moins des adultes, dans leur première livrée.

Nombreuses espèces en Amérique, en Afrique, en Asie et en Europe. Quatre seulement sont véritablement européennes; à moins que l'on ne considère comme espèces franchement distinctes le *P. Lilfordi* Sharpe, d'Italie et d'Espagne, qui semble n'être qu'une forme méridionale du *P. leuconotus* Bechst. du nord de notre continent, et le *P. numidicus* Malherbe, du nord de l'Afrique et du sud de l'Espagne, qui paraît n'être à son tour qu'une variété géographique de notre *P. major*. Ces Pics, ainsi que le *Leuconotus*, nous sont du reste complètement étrangères. Les *P. villosus* et *P. pubescens* Linné, qui ont fait de très rares apparitions en Angleterre, appartiennent à la faune de l'Amérique septentrionale.

47. — 1 : PIC ÉPEICHE

Grosser Buntspecht — Picchio rosso maggiore.

PICUS MAJOR Linné.

Ailes moyennes, subaiguës, dépassant un peu la moitié de la queue; 1re rémige un peu ou à peine plus longue que les couv. ant., 4e (parfois 3e ou 5e) la plus longue. Queue moyenne et conique, à grandes rectrices acuminées. Pas de huppe. Faces sup. en majeure partie noires; inf. blanches ou blanchâtres, sans stries noires sur les flancs; bas-ventre et sous-caudales rouges; vertex noir, occiput rouge ♂ ad., vertex et occiput noirs ♀. ad., vertex rouge, j.

Long. tot. 0m,24—26; aile pliée 0m,132—137; queue 0m,090—100; tarse 0m,023—024; bec, au front, 0m,023, j.—028, ♂ ad.

PICUS MAJOR *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 176, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 40, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 395, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 142, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 92, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 332, 1853. *Malherbe*, Monog. Picidés, I,

p. 56, pl. XVI, fig. 6—10, 1859. *Riva,* Ornit. ticin., p. 303, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 150, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 15, Fig. 4, j., 5 ♂ ad., 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital. Ucc., p. 37, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 105, 1875-77. *Mela,* Vert. fennica, p. 133, 1882. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 200, 1886. *Hargitt,* Cat. B. Brit. Mus., XVIII, p. 211, 1890. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 391, Taf. 17, Fig. 3 ♂, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 106, 1891. — P. VARIUS MAJOR *Brisson,* Ornith., IV, p. 34, 1760, (ex Gessner). — P. CISSA *Pallas,* Zoogr., I, p. 412, 1811. — P. PINETORUM, P. PITYOPICUS, P. FRONDIUM, P. MONTANUS *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 187 à 189, 1831. DENDROCOPUS MAJOR *Koch,* Baier. Zool., I, p. 72, 1816. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 265, 1889.

DRYOBATES MAJOR *Boie,* Isis, 1828, p. 325.

NOMS VULG. : S. F. : *Pique-bois,* Genève; *Pic rouge,* Vaud; *Piat rozou,* Fribourg. — S. A. : *Grosser Buntspecht, Rothspecht, Agerstspecht, Bollenbicker. Schildspecht,* Meiringen; *Halbspecht,* Glaris; *Pichalain, Kotschen,* Sils, Grisons. — S. I. : *Picasc. Picozz ross,* Locarno ; *Piccou,* Lugano.

Mâle adulte: Sommet de la tête, dos et croupion d'un noir lustré. Bas du front roussâtre. Un bandeau rouge en travers de l'occiput. Une large raie noire partant du bec, s'étendant sur les côtés du cou, joignant le dos et s'allongeant jusque sur les côtés de la poitrine. Joues et région parotique blanches; un espace de même couleur à droite et à gauche sur le cou. Scapulaires d'un blanc pur. Rémiges noires tachées de blanc; ces taches formant quatre ou cinq raies transversales sur les rémiges secondaires dont le bout est généralement noir[1]. Les quatre rectrices médianes entièrement noires ou à peu près; les trois latérales blanches, barrées de noir; la petite externe entièrement noire ou avec une très petite tache blanche près du bout; les plus voisines du centre volontiers jaunâtres vers la pointe, en dessous surtout. Dessous du corps, depuis le bec, blanchâtre ou plus ou moins lavé de roussâtre, avec le bas-ventre et les sous-caudales rouges. Bec et pieds plombés. Iris brun-rouge.

Femelle adulte: Un peu plus petite que le mâle, avec le dessous du corps d'un blanc plus sale et sans bande rouge à l'occiput.

Jeunes, avant la mue: Dessus de la tête, sauf bas du front et occiput, entièrement rouge. La bande noire latérale du cou et de la poitrine, moins régulière ou moins continue. Bas-ventre grisâtre; sous-caudales roses. Bout des grandes rémiges blanchâtre.

Variabilité: On cite des individus chez lesquels plusieurs des rémiges primaires étaient entièrement roussâtres ou blanches. Zol-

[1] Généralement blanc chez le Pic leuconote.

likofer [1] signale un sujet mâle provenant du canton de Zurich qui porte une bande rouge entre les deux taches noires des côtés de la poitrine. Cette variété me paraît particulièrement intéressante, en ce sens qu'elle rappelle assez le *Picus numidicus* Malherbe (*Mauritanus* Brehm), d'Algérie, du Maroc et du sud de l'Espagne, qui paraît n'être qu'une sous-espèce géographique de notre *P. major,* avec taille légèrement moindre et taches ou bande transversale rouges à la poitrine, dans les deux sexes.

Le Pic épeiche est commun dans toute la Suisse, au sud comme au nord, à l'est et à l'ouest, aussi bien en plaine que dans les régions montagneuses du Jura et des Alpes, et jusque près de la limite des forêts, dans différentes vallées; au-dessus de 1400 mètres, par exemple, dans le val d'Urseren, où il hiverne encore parfois, même à plus de 1800 mètres dans la H^te^ Engadine, où il passe la belle saison et se reproduit assez régulièrement. La plupart des paires qui ont niché dans les forêts élevées descendent en automne avec leurs familles vers la plaine, où elles exécutent alors de constants petits voyages, de bois en bois et de vergers en vergers, semblant rechercher surtout alors les arbres à feuilles caduques.

Plus qu'aucun autre, il a l'habitude de tourner en grimpant autour des troncs et des branches qu'il explore; aussi est-ce à lui surtout qu'on attribue les perforations disposées en cercle que l'on rencontre souvent sur les arbres, ceux à écorce rugueuse principalement.

Il est de nature assez sauvage et rusé. Son cri, très différent de celui du Pic vert, exprime tantôt les mots *quet* ou *quit,* tantôt les syllabes *tre, re, re, re* rapidement répétées. A côté des insectes, des œufs de ceux-ci et des larves qui constituent sa principale nourriture, il consomme aussi en hiver des baies, des noix ou des noisettes de différents arbres, ainsi que diverses semences.

Il niche dans des trous d'arbres qu'il se borne souvent à accommoder à ses goûts et où il dépose d'ordinaire, sur la poussière de bois, généralement fin avril ou en mai, cinq ou six œufs d'un blanc lustré, d'un ovale un peu variable et mesurant 0^m^,025—027 sur 0^m^,018—019 même 0^m^,021.

L'espèce est répandue dans toute l'Europe et en Sibérie.

[1] Farben-Aberrationen an Saügetieren und Vögeln in St-Galler Museum, von E. Zollikofer, Prép. Jahresb. der St-Gall. Naturw. Gesellschaft, 1891-92 (à part, p. 4).

48. — 2 : PIC MAR

Mittlerer Buntspecht — Picchio rosso mezzano.

PICUS MEDIUS Linné.

Ailes moyennes, subobtuses, dépassant sensiblement la moitié de la queue; 1re rémige légèr. ou à peine plus longue que les couvertures ant.; 3e, 4e et 5e presque égales. Queue moyenne et conique, à grandes rectrices acuminées. Plumes du vertex et de l'occiput un peu allongées, effilées et redressables en faible huppe. Faces sup. en grande partie noires. Faces inf. blanches ou blanchâtres; flancs rosâtres, striés de noir; bas-ventre et sous-caudales roses. Le dessus de la tête rouge.

Long. tot. 0m,210—227; aile pliée 0m,12—13; queue 0m,085—090; tarse 0m,0205—0215; bec, au front, 0m,022—023.

PICUS MEDIUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 176, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 40, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 398, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 143, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 92, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 340, 1853. *Malherbe*, Monog. Picidés, I, p. 93, Pl. XX, Fig. 6 à 8, 1859. *Riva*, Ornit. ticin., p. 304, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 152, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 15, Fig. 8, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 37, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 108, 1875-77. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 203, 1886. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 392, Taf. 17, Fig. 4, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 107, 1891. — P. VARIUS *Brisson*, Ornith., IV, p. 38, 1760, (ex Gessner). — P. CINÆDUS *Pallas*, Zoogr., I, p. 413, 1811. — P. QUERCUUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 191, 1831. — P. ROSEIVENTRIS, P. MERIDIONALIS *Brehm*, Vogelfang, p. 70, 1855.

DENDROCOPUS MEDIUS *Koch*, Baier. Zool., I, p. 73, 1816.

PIPRIPICUS MEDIUS *Bonap.*, Consp. Vol. Zygod., p. 8, 1854.

DENDROCOPTES MEDIUS *Hargitt*, Cat. B. Brit. Mus., XVIII, p. 286, 1890.

NOMS VULG. : S. F. : *Pic mar, Pic moyen.* — S. A. : *Mittlerer Buntspecht, Halbrothspecht, Kleiner Schildspecht.* — S. I. : *Picasciett ross.*

Mâle adulte : Nuque, dos et croupion noirs. Une tache noire sur les côtés du cou et de la poitrine. Tout le dessus de la tête couvert de plumes rouges et effilées, à l'exception d'une petite bande transversale d'un gris roussâtre au bas du front. Joues d'un blanc cendré, lavées de brunâtre vers le bec. Scapulaires blanches. Rémiges noires, tachées de blanc; les secondaires marquées de quatre ou cinq

raies transversales blanches, avec le bout noir. Gorge blanche ; poitrine et haut du ventre lavés de jaunâtre. Flancs rosâtres avec des stries longitudinales noirâtres. Bas-ventre et sous-caudales d'un rose cramoisi. Les quatre, parfois les six rectrices médianes noires ; les latérales barrées noir et blanc ; la petite externe noire ou avec une petite tache blanche près du bout ; les plus voisines du centre généralement avec la pointe rousse, surtout en dessous.

Femelle adulte : Plumes du dessus de la tête moins effilées et d'un rouge moins vif.

Jeunes : Rouge de la tête un peu rembruni et moins étendu. Blanc plus terne, en général. Rose des sous-caudales plus pâle.

Le Pic mar est assez répandu dans toute la Suisse, sans être nulle part aussi commun que l'Épeiche. Il paraît aussi moins fréquent au sud et à l'ouest qu'au centre et à l'est. On le rencontre dans les bois de plaine, où il est sédentaire, dans les forêts de la région montagneuse du Jura et des Alpes, où il passe volontiers la belle saison, et çà et là même jusque dans le bas de la région alpine. Bien que quelques individus hivernent parfois dans certaines hautes vallées où ils ont niché, comme dans celle d'Urseren par exemple, à 1440 mètres au-dessus de la mer, la plupart descendent cependant à l'approche des froids, pour venir se montrer, en plus grand nombre alors, dans les bosquets de la plaine et dans le voisinage des habitations.

Ses allures et son genre de vie sont assez semblables à ceux de l'espèce précédente. Il niche à peu près à la même époque et dans les mêmes conditions. Ses œufs, un peu plus petits et d'un ovale relativement un peu plus court, sont aussi d'un blanc pur et lustré, et mesurent $0^{m},022—023$ sur $0^{m},017—019$.

L'espèce est assez répandue sur le continent européen, dans les régions moyennes surtout, bien qu'elle ait été observée aussi jusqu'en Danemark et même en Scandinavie.

49. — 3 : PIC ÉPEICHETTE

Kleiner Buntspecht — Picchio piccolo.

PICUS MINOR Linné.

Ailes subaiguës, relativement longues, soit couvrant environ deux tiers de la queue; 1re rémige quasi-égale aux couvertures ant. ou

légèrement plus courte; 4e rémige (except. 3e) la plus longue. Queue moyenne, subarrondie et à rectrices moins pointues. Pas de huppe. Faces sup. noires, traversées de blanc sur le dos. Faces inf. entièrement d'un blanc grisâtre ou roussâtre et striées de noir. Sommet de la tête rouge ♂, ou blanc ♀.

Long, tot. 0m,145—155 : aile pliée 0m,086—092; queue 0m,054 —060; tarse 0m,0135—015; bec, au front, 0m,012—014.

Picus minor *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 176, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 41, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 399, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 145, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 92, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 345, 1853. *Malherbe*, Monog. Picidés, I, p. 113, pl. XXVI, fig. 6-8, 1859. *Riva*, Ornit. ticin., p. 305, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 153, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 15, Fig. 3, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 39, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 110, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 133, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 204, 1886. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 393, Taf. 17, Fig. 5, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 107, 1891. — P. varius minor *Brisson*, Ornith., I, p. 41, 1760. — P. pipra *Pallas*, Zoogr. I, p. 414, 1811. — P. hortorum *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 192, 1831. — P. striolatus *Macgill.*, Hist. of brit. Birds, III, p. 86, 1839-41.

Dendrocopus minor *Koch*, Baier. Zool., I, p. 73, 1816. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 267, 1889. *Hargitt*, Cat. B. Brit. Mus., XVIII, p. 252, 1890.

Dryobates minor *Boie*, Isis, 1826, p. 326.

Pipripicus minor *Bonap.*, Consp. Vol. Zygod., p. 8, 1854.

Piculus pusillus, P. hortorum, P. herbarum, P. crassirostris *Brehm*, Vogelfang, p. 70, 1855.

Noms vulg. : S. F. : *Petit Pic*, Genève; *Pecabo petiou*, St-Maurice. — S. A. : *Kleinster Buntspecht, Kleiner Rothspecht, Kleiner Baumspecht. Schildspechtli, Grasspecht*, Meiringen; *Zwergspecht*, Glaris. — S. I. : *Picascieu*, Lugano.

Mâle adulte : Occiput, derrière du cou et croupion noirs; dos noir, traversé de larges bandes blanches. Ailes noires, avec taches et bandes transversales blanches, au nombre de quatre ou cinq sur les rémiges secondaires, la dernière près du bout de celles-ci; grandes couvertures en majorité tachées de blanc à l'extrémité. Faces inférieures grisâtres ou d'un blanc roussâtre, marquées de stries longitudinales noirâtres. Sous-caudales blanchâtres, tachées de noir. Les quatre rectrices médianes noires; les latérales tachées et barrées de blanc et de noir, la petite externe noire avec une petite tache blanche. Bandeau frontal et joues d'un gris roussâtre pâle. Côtés du cou blancs, en partie couverts par une tache noire qui va s'élargissant depuis le bec. Sommet de la tête couvert de plumes rouges peu allongées. Bec et pieds d'un brun plombé. Iris rouge.

Femelle adulte : Le sommet de la tête blanc, en avant. Le ventre un peu sali et plus strié.

Jeunes : Ressemblent assez à leurs parents.

Le Pic épeichette se rencontre un peu dans toute la Suisse, au sud comme au nord des Alpes ; presque aussi commun que l'Épeiche dans les parties occidentales du pays, un peu moins fréquent dans les régions orientales. Il s'élève généralement moins haut que ses congénères dans les bois de montagne, et se montre, par le fait, plus abondant dans le Jura et les cantons subalpins que dans ceux du centre et dans les forêts élevées des Alpes.

Ses mœurs et allures sont assez semblables à celles de ses deux congénères, bien qu'il soit d'un naturel un peu moins sauvage. Son cri d'appel consiste d'ordinaire dans la syllabe *pli, pli, pli, pli* plusieurs fois répétée. Il semble qu'il recherche plus que les précédents les baies et les semences durant la mauvaise saison.

Il niche, comme les autres, dans des trous d'arbres et y dépose, généralement dans la seconde moitié d'avril, cinq ou six œufs d'un blanc lustré, ovales et mesurant 0^{m},020—021 (0^{m},019) sur 0^{m},0150—0155 (0^{m},0145).

L'espèce est assez répandue en Europe, moins cependant dans le sud que dans le nord, ainsi qu'en Sibérie où elle niche jusqu'au 70me degré environ.

30. — Genre 3 : PICOÏDE

PICOIDES Lacép.

Trois doigts seulement ; le pouce absent ; le doigt externe, postérieur, le plus long (voy. fig. 36). *Bec droit, plus large que haut à la base, à peu près de la longueur de la tête, à la commissure, bien caréné, légèr. comprimé et tronqué à l'extrémité, avec les arêtes sur-nasales très voisines des bords de la mandibule. Tarse emplumé dans le haut et notablement plus court que le bec, avec assez larges squames latérales. Ailes moyennes, subaiguës ; 1re rémige très courte ; 3e ou 4e la plus longue. Queue conique, à douze rectrices ; la 1re ext. sup. courte ; les médianes acu-*

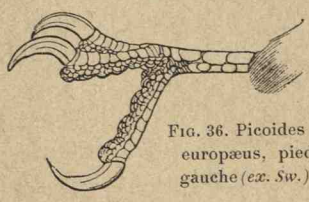

Fig. 36. Picoides europæus, pied gauche (*ex. Sw.*).

minées et profondément bifides à l'extrémité (voy. fig. 34). *Cou moyen. Livrée en majeure partie noire et blanche. Pas de huppe.*

Pics de taille moyenne; les jeunes ressemblant assez aux adultes, avec une livrée plus terne.

Quelques espèces en Amérique septentrionale; une commune à l'Europe et à l'Asie. Le *P. crissoleucus* Br., du Kamschatka, de l'Oural et de Sibérie, avec beaucoup plus de blanc, paraît une race locale de notre *Picoides europæus.*

50. — 1 : PIC TRIDACTYLE

Dreizehiger Specht — Picchio a tre dita.

PICOIDES EUROPÆUS Lesson.

Ailes dépassant notablement la moitié de la queue; 1re rémige à peu près égale aux couv. ant. ou très lég. plus longue; 4e gén. la plus grande. Queue conique, assez longue. Faces sup. noires, tachées de blanc sur le dos; inf. blanches, maculées et barrées de noir sur les flancs et le bas-ventre. Sommet de la tête jaune ♂ ou noir pl. ou m. moucheté de blanc ♀.

Long. tot. 0m,230—270; aile pliée 0m,126—130; queue 0m,087—093; tarse 0m,020—023; bec, au front, 0m,029 ♀—032 ♂ ad.

PICUS TRIDACTYLUS *Linné,* Syst. Nat., I, p. 177, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 42, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 40, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 92, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, I, p. 353, 1853. *Riva,* Ornit. ticin., p. 306, 1865. *Collin,* Skand. Fugle, p. 111, 1875-77. *Mela,* Vert. fennica, p. 133, 1882. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 396, Taf. 17, Fig. 6, 1891.

DENDROCOPUS TRIDACTYLUS *Koch,* Baier. Zool., I, p. 74, 1816.

TRIDACTYLIA HIRSUTA *Stephens,* Gen. Zool., IX, p. 219, 1819.

DRYOBATES TRIDACTYLUS *Boie,* Isis, 1828, p. 326.

PICOIDES TRIDACTYLUS *Kaup,* Nat. Syst., p. 135, 1829. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 154, 1867. *Salvadori,* Fauna d'Ital. Ucc., p. 39, 1872. *Giglioli,* Avifauna Ital., p. 205, 1886. *Hargitt,* Cat. B. Brit. Mus., XVIII, p. 275, 1890. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 105, 1891. — P. EUROPÆUS *Lesson,* Ornith., p. 217, 1831. *Malherbe,* Monog. Picidés, I, p. 170, pl. XXXVIII, fig. 1-6, 1859. — P. ALPINUS, P. MONTANUS *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 194, 1831.

APTERNUS TRIDACTYLUS *Bonap.,* Birds of Europe, p. 39, 1838. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 15, Fig. 9, 1871.

Noms vulg. : S. A. : *Dreizehiger Buntspecht, Gelbkopf.*

Mâle adulte : Nuque et milieu du dos, jusque sur le croupion, suivant les places, blancs barrés de noir ou noirs barrés de blanc. Scapulaires, sus-caudales et couvertures de l'aile d'un noir sombre, parfois avec quelques petites macules blanches vers le bout des dernières. Rémiges noires tachetées de blanc, avec un point blanc à l'extrémité. Sommet de la tête d'un jaune brillant; bas du front et haut de l'occiput noirs, plus ou moins mouchetés de blanc; occiput noir, à reflets bleuâtres. Joues noires, bordées en dessus par un trait blanc partant de l'œil pour joindre un espace blanc derrière le cou, et limitées en dessous par une autre ligne, blanche aussi, allant du bec aux côtés du cou, sur lesquels arrive également une moustache noire plus ou moins mouchetée de blanc. Gorge, poitrine et milieu du ventre blancs ou blanchâtres; flancs, côtés du ventre et sous-caudales blancs, mais fortement maculés et barrés de noir. Généralement six rectrices médianes noires et deux latérales barrées noir et blanc, de chaque côté; la petite externe noire, avec une ou deux taches ou barres blanches transversales. Bec gris-noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Pieds d'un gris noirâtre. Iris bleuâtre.

Femelle ad. : Plus petite que le mâle ; tête noire plus ou moins mouchetée de blanc en dessus [1].

Jeunes : Volontiers d'un noir plus brunâtre; le mâle avec un espace jaune sur la tête plus limité ou plus mélangé de noir.

Le Pic tridactyle est beaucoup moins commun que les précédents et ne se montre guère çà et là que dans les forêts profondes de conifères des régions montagneuse et alpine, où il niche d'ordinaire et hiverne le plus souvent entre 1100 et 1800 mètres s/m. On le trouve, au sud-ouest, dans le Valais et quelques contrées voisines de la Savoie ; au centre, dans les Alpes de Fribourg, de Berne et d'Uri, dans le Simmenthal, l'Oberhasli et la vallée d'Urseren entre autres; à l'est, dans les Alpes d'Appenzell et des Grisons, dans la chaîne du Säntis par exemple, ainsi que dans le Prättigau, le Schanfigg, l'Oberhalbstein, l'Engadine et l'Oberland grison. Je ne crois pas qu'il ait été jamais vu dans le Jura à l'ouest, ni dans le Tessin au sud. On a par contre rencontré de temps à autre, mais tout à fait accidentellement, des individus de cette espèce égarés en plaine dans la mauvaise saison.

[1] Une femelle du Labrador a beaucoup moins de blanc sur le dos et, sauf la gorge, sous le bec, toute la tête entièrement noire, sans mouchetures ni traits blancs derrière ou au-dessous de l'œil.

Ses allures et son cri rappellent assez ceux de l'Épeiche ; cependant, il a, comme le Pic noir, qui vit avec lui dans les mêmes conditions, un naturel assez sauvage, l'amour de la solitude et une prédilection très marquée pour les vieux troncs, morts ou malades.

Il dépose, généralement au commencement de mai, dans un trou d'arbre disposé *ad hoc*, quatre ou cinq œufs ovales, d'un blanc lustré, mesurant environ 0m,0235—0245 sur 0m,0175—0185.

L'espèce habite les parties montagneuses et alpines de l'Europe centrale, mais est surtout abondante dans les régions septentrionales du continent et de la Sibérie.

31. — Genre 4 : GÉCINE

GECINUS Boie.

Quatre doigts ; l'antérieur externe le plus long ou à peu près égal au postérieur majeur. Bec très légèr. convexe, un peu renflé sur les côtés, un peu plus long ou plus court que la tête, à la commissure, légèr. comprimé et tronqué à l'extrémité, avec carène assez accentuée et arêtes surnasales voisines de la crête supérieure (voy. fig. 37). *Tarse emplumé dans le haut, beaucoup plus court que le bec. Ailes moyennes et subobtuses : 1re rémige courte, 4e ou 5e la plus longue. Queue conique, moyenne, à 12 rectrices, la 1re lat. courte. Cou moyen. Livrée en majeure partie verte ou olivâtre.*

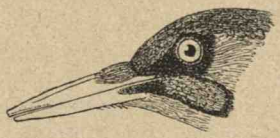

Fig. 37. Gecinus viridis ♂.

Oiseaux de taille moyenne dans l'ordre, à mue simple. Les jeunes portent une première livrée particulière.

Ce genre peut être divisé en diverses sections, qui me paraissent ici superflues, suivant les proportions du bec et du doigt externe, ainsi que selon la présence ou l'absence de huppe. Les Gécines d'Europe ne portent pas de véritable huppe.

Nombreuses espèces en Amérique, en Asie et en Afrique ; deux en Suisse, sur trois européennes. Le *G. Sharpii* Saund., d'Espagne, probablement simple variété du *G. Vaillanti* Bonap., du nord de

l'Afrique, caractérisé par l'absence de rouge au centre de la moustache chez le mâle, ainsi que sur le front et le vertex chez la femelle, tenant à peu près le milieu entre les *G. viridis* et *G. canus*, nous fait défaut.

51. — 1 : PIC VERT

Grünspecht — Picchio gallinaccio.

GECINUS VIRIDIS Linné.

Bec légèr. plus large que haut à la base, de la longueur de la tête, à la comm., ou légèr. plus long. Tarse environ trois cinq. du bec, à la commissure. Doigt ant. ext. légèr. plus long que le post. majeur. Ailes atteignant à peu près le milieu de la queue; 1re rémige passabl. plus longue que les couv. ant., souvent d'un quart à un tiers; 5e la plus longue ou égale à 4e. Livrée en majeure partie verte. Pas de véritable huppe. Tête rouge en dessus; une moustache noire, en partie couverte de rouge chez le mâle ad. (Voy. fig. 37.)

Long. tot. 0m,31—35; aile pliée 0m,16—17; queue 0m,11—12; tarse 0m,028—030; bec, au front, 0m,041♀—046♂.

PICUS VIRIDIS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 175, 1766, (ex Gessner). *Brisson*, Ornith., IV, p. 9, 1760. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 39, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 391, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 140, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 91, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 319, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 302, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Taf. 14, Fig. 10 et 11, 1871. *Collin*, Skand. Fugle, p. 102, 1875-77. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 397, Taf. 17, Fig. 7, 1891.

COLAPTES PINETORUM, C. FRONDIUM, C. VIRESCENS, C. VIRIDIS *Brehm*, Isis, 1828, p. 1274.

GECINUS VIRIDIS *Boie*, Isis, 1831, p. 542. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 156, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 34, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 205, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 263, 1889. *Hargitt*, Cat. B. Brit. Mus., XVIII, p. 36, 1890. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 108, 1891.

BRACHYLOPHUS VIRIDIS *Swainson*, Class. of Birds, II, p. 308, 1837.

CHLOROPICUS VIRIDIS *Malherbe*, Monog. Picidés, II, p. 118, pl. LXXIX, fig. 1-5, 1859.

NOMS VULG. : S. F. : *Pivert. Procureur, Procureur meunier*, Genève; *Pecabo vert*, St-Maurice; *Piat vert*, Fribourg; *Pique-bois*, Chaux-de-Fonds. — S. A. : *Grünspecht. Zimmermann*, Interlaken; *Märzenfüllen*, Glaris, St-Gall; *Pichalain vert*, Sils, Engadine. — S. I. : *Pic. Picasc, Picozz*, Locarno; *Picash*, Lugano.

Mâle adulte : Dos et ailes en majeure partie d'un vert olivâtre ; croupion et sus-caudales jaunes. Faces inférieures d'un vert grisâtre beaucoup plus clair ; les sous-caudales et plumes fémorales barrées de noirâtre. Grandes rémiges brunes, maculées de blanchâtre ; rémiges secondaires olivâtres et plus ou moins tachées de blanc, au côté interne. Rectrices brunes plus ou moins maculées ou barrées d'olivâtre. Tout le dessus de la tête couvert, sur fond gris, de plumes rouges, légèr. allongées sur l'occiput. Joues verdâtres. Œil entouré de noir. Une large moustache noire, recouverte de rouge, depuis l'angle du bec jusqu'au-dessous de la joue. Bec olivâtre et noirâtre. Pieds bruns. Iris blanc.

Femelle ad. : Ne diffère guère du mâle que par l'absence de rouge à la moustache. Je n'ai pas trouvé chez cette espèce une bien grande différence de taille entre les deux sexes.

Jeunes : Teintes en général plus pâles ; les côtés de la tête et toutes les faces inférieures plus ou moins maculées de brun-noirâtre ; le dessus de la tête tacheté de rouge sur gris ; la tache oculaire et la moustache ne se montrant que peu à peu.

Variétés : On rencontre des individus tirant plus ou moins sur le jaune ou sur le gris, ainsi que des sujets plus ou moins variés de blanc. Brehm a fait à tort différentes espèces avec diverses formes de notre *Pic vert,* selon que celles-ci ont le sommet du crâne plus ou moins élevé, le bec plus ou moins long et convexe, et les faces inférieures plus ou moins maculées.

Le Pic ou Gécine vert est sédentaire et commun dans tout le pays, au sud comme au nord des Alpes, et en un peu plus grand nombre peut-être dans la Suisse occidentale et le Jura que dans les régions orientales et alpestres. On le rencontre un peu partout, dans les bois et les vergers de la plaine, et jusque dans la région montagneuse, bien que rarement au-dessus de 1200 mètres. Ce n'est que tout à fait exceptionnellement qu'on le voit dans la région alpine, dans la H^te^ Engadine par exemple. Ceux qui ont passé la belle saison dans les forêts de montagne se rapprochent plus ou moins en automne du fond des vallées et des lieux habités.

Comme tous les Pics, il est le plus souvent en quête de nourriture contre les arbres dont il perfore l'écorce et le bois de son bec vigoureux ; cependant, on le voit plus souvent que d'autres à terre, sautant ou sautillant à la recherche d'insectes divers, à l'occasion de larves de hannetons, ou se gobergeant d'œufs de fourmis. Il ne méprise pas non plus de s'attaquer parfois à diverses baies et amandes en hiver.

Son cri bien connu, que l'on peut exprimer par les syllabes *tiu-tiu-tiu-tiu-tiu*, plusieurs fois et rapidement répétées, est censé annoncer la pluie, pour nos campagnards.

Il niche dans des trous d'arbres qu'il creuse ou arrange à sa façon et où il dépose plus ou moins tôt, entre la mi-avril et la mi-mai, suivant les années et les localités, cinq, six ou sept, plus rarement huit œufs d'un blanc sans tache et lustré, d'un ovale ordinaire et mesurant 0m,029—032 sur 0m,022—025. Le mâle et la femelle partagent les soins de la famille et sont si tenaces sur le nid que souvent, au lieu de fuir devant un intrus, ils se bornent à souffler bruyamment au fond de leur trou, dans le but de l'effrayer.

L'espèce est répandue dans toute l'Europe et jusque dans la Sibérie occidentale.

52. — 2 : PIC CENDRÉ

Grauspecht — Picchio cenerino.

GECINUS CANUS Gmelin.

Bec presque aussi haut que large à la base et à peu près de la longueur de la tête, à la commissure. Tarse environ trois cinq. du bec, à la commissure. Doigt ant. ext. un peu plus long que le post. maj. Ailes atteignant à peu près le milieu de la queue ; 1re rémige un peu plus longue que les couv. ant., souvent de un six. à un quart ; 5e la plus longue ou égale à 4e. Livrée mélangée de vert et de gris. Pas de huppe ; front rouge ♂, ou gris ♀ ; une légère moustache entièrement noire.

Long. tot. 0m,28—30 : aile pliée 0m,145—152 ; queue 0m,105—115 ; tarse 0m,024—026 ; bec, au front, 0m,035—038.

PICUS VIRIDIS NORVEGICUS *Brisson*, Ornith., IV, p. 18, 1760. — P. VIRIDICANUS *Meyer u. Wolf*, Taschenb., I, p. 120, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, I, p. 40, 1815. — P. CANUS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 434, 1788. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 393, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 92, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 329, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 302, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 14, Fig. 9, 1871. *Collin*, Skand. Fugle, p. 104, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 131, 1882. — *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 398, Taf. 17, Fig. 8, 1891. — P. NORVEGICUS *Latham*, Ind. ornith., I, p. 236, 1790. — P. CHLORIO *Pallas*, Zoogr., I, p. 408, 1811.

COLAPTES CANUS, C. VIRIDI-CANUS, C. CANICEPS *Brehm*, Isis, 1828, p. 1274.

Gecinus canus *Boie*, Isis, 1831, p. 542. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 157, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 35, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 206, 1886. *Hargitt*, Cat. B. Brit. Mus., XVIII, p. 52, 1890. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 109, 1891.

Brachylophus canus *Swainson*, Classif. of Birds, II, p. 308, 1837.

Chloropicus canus *Malherbe*, Monog. Picidés, II, p. 124, pl. LXXXI, fig. 1-3, 1859.

Noms vulg. : S. F. : *Pic cendré. Pecabo gris*, St-Maurice. — S. A. : *Kleiner Grünspecht, Berggrünspecht, Grauspecht*, Berne, Interlaken. *Pichalain grisch*, Sils, Engadine.

Mâle adulte : Dos et ailes en majeure partie d'un vert olivâtre; croupion jaune. Grandes rémiges brunâtres, maculées de jaunâtre pâle; rémiges secondaires d'un vert olivâtre, tachées de blanchâtre au côté interne. Faces inférieures d'un gris olivâtre, plutôt blanchâtre à la gorge. Rectrices d'un brun un peu olivâtre, très légèrement barrées de grisâtre, parfois pas du tout. Le bas du front gris-noirâtre; tout le front en arrière rouge; occiput et derrière du cou d'un gris olivâtre; joues et côtés du cou gris. Un trait noir de la narine à l'œil. Une étroite moustache noire, depuis la mandibule inférieure à peu près et jusque sous la joue. Bec brunâtre et jaunâtre. Pieds bruns. Iris rouge pâle.

Femelle adulte: Tête et cou cendrés, sans tache rouge; le trait noir préoculaire et la moustache moins étendus. Selon Degland, de très vieilles femelles présenteraient quelquefois des traces de rouge ou de jaune sur la tête.

Jeunes : En général plus ternes; les rectrices, les rémiges secondaires et en partie les couvertures alaires marquées de bandes transversales; le mâle avec un peu de rouge sur la tête et une légère moustache noire. Iris grisâtre et rougeâtre.

Le Pic cendré, parfois confondu avec le précédent, est assez répandu en Suisse au nord des Alpes, sans être nulle part abondant.

Feu Riva m'annonçait par lettre, en 1869, la capture, dans le Tessin, du premier individu observé jusqu'alors à sa connaissance dans ce canton méridional.

A l'inverse de ce que nous avons remarqué pour le Pic vert, il est plus rare dans les régions occidentales du pays que dans les parties orientales, où il serait presque aussi commun que son congénère. Bailly le qualifie d'accidentel en Savoie. Il s'élève généralement un peu plus haut que le Pic vert dans la région montagneuse des Alpes et du Jura, et semble d'ordinaire s'éloigner moins des bois et des forêts où il s'est reproduit. Les rigueurs de l'hiver le

chassent cependant assez souvent vers la plaine et lui font opérer de véritables petites migrations, si bien qu'il se montre alors dans certaines localités aussi fréquent que le Pic vert, hôte sédentaire de celles-ci. Ses allures et son alimentation sont du reste à peu près les mêmes que celles de ce dernier ; son cri, un peu moins strident, a été traduit par la syllabe *guck-guck-guck,* plusieurs fois répétée.

Il dépose, généralement en avril ou en mai, dans un trou d'arbre, cinq à sept (parfois huit) œufs d'un blanc lustré, assez gros et d'un ovale plutôt court, mesurant 0m,026—028 sur 0m,019—022.

L'espèce est assez répandue dans les régions septentrionales et orientales de l'Europe et jusqu'en Sibérie ; elle est par contre de plus en plus rare du côté de l'ouest et du sud.

Division II, des HAPALURES

HAPALURI [1]

Queue souple, plus ou moins arrondie, à rectrices molles et larges vers le bout. Bec relativement court, peu ou pas caréné et sans véritables sillons.

Oiseaux de petite taille, pas véritables grimpeurs.

Deux familles : *Picumnidæ* et *Yungidæ;* la première asiatique et américaine, entièrement étrangère à notre continent.

VIII. — Famille II : YUNGIDÉS

YUNGIDÆ

Bec droit, conique, acuminé, un peu déprimé à la base, relativement faible et sans sillons ; les narines un peu en dessus, en partie fermées par une membrane et un peu re-

[1] De ἁπαλός, mou et οὐρά, queue.

couvertes en arrière par les petites plumes frontales. Tarses plutôt courts, scutellés devant et derrière. Toujours quatre doigts, deux devant et deux derrière ; ongles arqués, relativement faibles. Ailes plutôt courtes et aiguës, la 1re rémige étant très courte. Queue souple, large et subarrondie avec douze rectrices arrondies (voy. fig. 38), la 1re de chaque côté très petite et en dessous. Langue longue et mince, sans crochets latéraux.



Fig. 38. Junx torquilla, rectrice.

Œufs moyens, médiocrement nombreux, blancs, luisants et sans taches.

Les Yungidés sont de petite taille et ne grimpent pas, comme les Pics, contre les arbres dans l'écorce desquels ils cherchent cependant, ainsi que sur le sol, des larves et des insectes, au moyen de leur langue très extensible. Ils ne peuvent pas davantage creuser eux-mêmes les trous qu'ils habitent volontiers. Ce sont des Oiseaux vrais migrateurs, à l'envers de la plupart des précédents.

Cette petite famille ne comprend que le genre Torcol *(Yunx)* en Europe, en Asie et en Afrique.

32. — Genre 1 : TORCOL

YUNX Linné [1].

Bec plus court que la tête. Tarse emplumé près de l'articulation supérieure seulement, légèrement plus court que le bec, à la commissure ; le doigt antérieur externe légèrement plus long que le postérieur maj. ou à peu près égal. Ailes aiguës, et plutôt courtes, ne dépassant pas les couvertures sus-caudales ; 1re rémige très petite ; 3e la plus longue, parfois égale à la 2e. Queue moyenne. Cou assez élancé, très mobile. Pas de véritable huppe. Livrée variée de noir, de brun, de gris, de roux et de blanc.

Les Torcols ne portent pas de véritable huppe, mais peuvent

[1] Jynx *Gessner.*

soulever leurs plumes occipitales très légèrement prolongées. Leur cri est monotone et peu varié. Leur mue est simple. Les jeunes ressemblent à leurs parents.

Quatre ou cinq espèces ; une seule en Europe, qui se trouve aussi en Asie et en Afrique.

53. — 1 : TORCOL VULGAIRE

Wendehals — Torcicollo.

YUNX TORQUILLA Linné.

Ailes couvrant au plus les deux cinq. de la queue. Rémiges primaires dépassant les secondaires d'une quantité moindre que la longueur du bec. 1re rémige étroite, atteignant au plus aux deux tiers des couvertures antérieures. Faces sup. chamarrées de gris, de brunâtre et de noir. Ventre blanchâtre moucheté; gorge et poitrine d'un roussâtre pâle, finement rayées de brun en travers. Rémiges marquées de taches rousses. Six barres noires transversales sur la queue, la première entièrement couverte.

Long. tot. 0m,170—185 ; aile pliée 0m,085—090 ; queue 0m,068—071 ; tarse 0m,018—019 ; bec, au front, 0m,013—014.

YUNX (JUNX) TORQUILLA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 172, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 43, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 403, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 146, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 93, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 360, 1853. *Malherbe*, Monog. Picidés, II, p. 289, pl. CXXI, fig. 4, 1859. *Riva*, Ornit. ticin., p. 307, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 159, 1867. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 109, 1891.

JYNX TORQUILLA, J. ARBOREA, J. PUNCTATA *Brehm*, Vögel Deutchl., p. 202 et 203, 1831. — J. TORQUILLA *Fritsch*, Vögel Europ., Taf 18, Fig. 14, 1871, (mauvais). *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 40, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 113, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 134, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 207, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 261,1889. *Hargitt*, Cat. B. Brit. Mus., XVIII, p. 560, 1890. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 400, Taf. 18, Fig. 1, 1891.

PICUS ITNX *Pallas*, Zoogr., p. 406, 1811.

YRENX TORQUILLA *Temminck*, Man. Ornith., IV, p. 676, 1820.

NOMS VULG. : S. F. : *Torcou*, Genève ; *Torna cou*, St-Maurice ; *Oiseau de pluie*, Neuchâtel. — S. A. : *Drehhals, Langzüngler, Märzenfülle. Nattervogel, Natterwendel*, Berne. — S. I. : *Torta col, Starta coll. Mangiaformigh*, Locarno.

Mâle adulte : Faces supérieures chinées et striées de gris et de brun sur fond grisâtre ou brunâtre, avec longues macules noires, sur la nuque et le haut du dos. Couvertures et rémiges secondaires plus brunâtres, pl. ou m. rayées de noir ou barrées de brun, avec petites taches blanches semi-bordées de noir. Grandes rémiges brunes, tachées transv. de roux. Rectrices chinées de brun sur fond gris-brunâtre, avec six raies noires transversales, la première tout à fait cachée, la dernière assez étroite. Ventre et sous-caudales blancs ou blanchâtres, semés de macules brunes, en V sur le premier, plus étendues et en raies transversales sur les secondes. Gorge et poitrine d'un roussâtre pâle, rayées de brun-noirâtre en travers. Une tache allongée brune, plus ou moins accentuée, derrière l'œil et sur le bord post. de la joue. Bec, pieds et iris brunâtres.

Femelle adulte : Volontiers un peu plus pâle.

Jeunes : Assez semblables à leurs parents.

Le Torcol arrive, tous les printemps, dans nos bois et vergers, vers le commencement d'avril, plus rarement déjà à la fin de mars, pour nous quitter, suivant les années, vers la fin de septembre ou en octobre seulement. Il voyage isolément et, à peine arrivé, fait bientôt entendre de tous côtés son chant plaintif qui semble exprimer la syllabe *quin, quin, quin, quin* ou *quein* plusieurs fois répétée, d'abord un peu soutenue, puis de plus en plus brève. On le trouve dans toute la Suisse, au sud comme au nord des Alpes, nichant dans la plupart de nos cantons, de passage seulement dans quelques localités. C'est un véritable hôte d'été; cependant, il semble qu'un ou deux individus aient exceptionnellement passé l'hiver dans le pays, près de Zurich et de Genève par exemple[1]. Il est partout commun ou assez commun en plaine et dans la région montagneuse; il semble toutefois nicher en plus grand nombre dans la Suisse occidentale et le Jura que dans les régions orientales du pays et dans les Alpes. Préférant les arbres à feuilles caduques aux conifères, il ne s'élève généralement pas bien haut dans nos forêts alpestres; pourtant, il a niché assez souvent dans le val d'Urseren, au-dessus de 1400 mètres, sur la route du Gothard, et on l'a observé de temps à autre jusque dans la H^te^ Engadine, quatre cents mètres plus haut encore.

Sans grimper comme les Pics, il cherche aussi dans les écorces des arbres les petits insectes, les œufs et les larves qui constituent sa principale nourriture. En août et septembre, on le voit souvent à terre, en quête de vers et d'araignées, ou plongeant sa longue langue

[1] Un observateur m'a affirmé, en particulier, avoir entendu le chant du Torcol, près de Genève, le 18 février 1889, après quelques jours de redoux.

dans les fourmilières. D'un naturel indolent et peu méfiant, il n'échappe le plus souvent aux regards qu'à cause de sa couleur et de la grande immobilité qu'il peut garder longtemps, se bornant à tourner lentement la tête en tous sens, sur son cou très mobile pour suivre de l'œil l'être qui l'intrigue ou qui cherche à le découvrir. C'est, du reste, un oiseau assez curieux et original qui, quand il ne se croit pas observé, se livre par moment aux contorsions les plus bizarres.

Il pond d'ordinaire une fois par an [1], le plus souvent au commencement de mai ou vers la fin d'avril, dans des trous d'arbres fortuits ou abandonnés par d'autres oiseaux et sur la poussière du fond, cinq à sept, plus rarement huit œufs d'un blanc un peu lustré, d'un ovale plus ou moins allongé ou ramassé, et mesurant $0^{m},019—021$ sur $0^{m},013—015$.

L'espèce est répandue dans toute l'Europe, l'Asie septentrionale et le nord de l'Afrique.

[1] Il fait exceptionnellement une seconde ponte dans les années très favorables, comme en juillet 1892, près de Genève, par exemple.

III. Ordre des PERCHEURS

INSIDENTES

Bec polymorphe, dépourvu de cire, souvent très grand, quoique toujours léger et alors caverneux à l'intérieur[1]. Doigts au nombre de deux ou trois en avant et de deux ou un en arrière; les médians plus ou moins soudés ou séparés, les externes plus ou moins ou pas réversibles. Jambes courtes ou assez courtes, emplumées jusqu'au talon ou à peu près. Tarses moyens ou relativement courts, nus ou plus ou moins emplumés, réticulés, scutellés ou plaqués de différentes manières. Ongles variables, rarement très forts. Couvertures des ailes d'ordinaire longues. — Organe de la voix peu ou médiocrement développé. Langue le plus souvent petite et aplatie. (Voy. fig. 39 à 45.)

Petits naissant nus et aveugles, demeurant longtemps au nid sous la dépendance complète de leurs parents nourriciers.

Ce troisième ordre, beaucoup moins homogène que le précédent, embrasse une quantité d'Oiseaux de taille et de formes variées qui se rapprochent plus ou moins, à certains égards, mais auxquels il est difficile d'attribuer en commun beaucoup de caractères généraux et qui, suivant le point de vue ou le choix des caractères morphologiques ou anatomiques, ont été très différemment groupés ou sé-

[1] Comme dans l'ordre précédent et contrairement à ce que je ferai par la suite, je donnerai encore ici pour les genres les proportions relatives du bec à la commissure, pour rendre mes données plus facilement comparables avec celles de quelques auteurs.

parés par les divers auteurs. Tous ont, grâce à un faible développement du larynx inférieur, une voix peu modulée et souvent peu harmonieuse. Bien qu'on trouve des représentants de ce grand groupe en diverses conditions, dans tous les continents, c'est cependant dans les régions équatoriales qu'ils abondent surtout, et l'Europe est la plus pauvrement dotée.

On peut les répartir, d'après la disposition des doigts principalement, dans les quatre sous-ordres suivants : *Zygodactyles, Hétérodactyles, Syndactyles et Déodactyles.* Le second, avec les 1er et 2e doigts en arrière, est entièrement étranger à notre continent.

S.-Ordre I, des PERCHEURS ZYGODACTYLES

ZYGODACTYLI

Les deux doigts médians en avant, les latéraux ou toujours en arrière ou plus ou moins réversibles (voy. fig. 39).

Les espèces très nombreuses comprises dans ce sous-ordre affectent des formes assez différentes pour pouvoir être réparties dans plusieurs divisions, dont une seule, celle des *Coccystes,* est représentée sur notre continent.

Division I, des COCCYSTES

COCCYSTES

Le premier doigt (pouce) toujours derrière ; le 4e ou externe généralement en arrière, mais versatile (voy. fig. 39, les deux positions du doigt). Bec moyen, bien fendu, plus ou moins comprimé, légèrement courbé et à bords unis. Ailes et queue plus ou moins allongées.

Plusieurs familles dans les différentes parties du monde; une seule en Europe.

IX. Famille 1 : CUCULIDÉS

CUCULIDÆ

Bec bien fendu, médiocrement élevé, plus ou moins courbé et comprimé, rarement plus long que la tête. Tarses robustes, moyens ou courts, largement plaqués en avant et plus ou moins emplumés. Ongles moyens et arqués. Ailes allongées, plus ou moins étroites, avec dix rémiges primaires bien développées. Queue longue, subarrondie ou étagée, avec dix rectrices. Le pourtour de l'œil nu ou emplumé. Une huppe ou pas de huppe derrière la tête.

Œufs moyennement nombreux, de forme le plus souvent ovée ou ovalaire et diversement colorés; assez généralement déposés dans des nids étrangers.

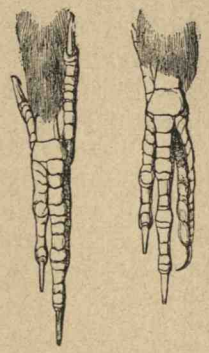

Fig. 39. Cuculus canorus, pied gauche, *ex Sw.*

Oiseaux de taille moyenne, surtout insectivores, la plupart migrateurs et assez répandus en Europe, en Asie, en Afrique et en Australie.

Trois genres seulement, comprenant quatre espèces, sont représentés en Europe. Le Coucou-Geai, *Oxylophus glandarius* Lin., qui se rencontre dans le midi de notre continent, ainsi que les Coulicous, *Coccyzus americanus* Lin. et *C. erythrophthalmus* Wils., qui, du nord de l'Amérique, se montrent parfois en Angleterre, sont entièrement étrangers à notre faune.

33. — Genre I : COUCOU

CUCULUS Linné ex Gessner.

Bec, à la commissure, un peu plus court que la tête, sensiblement arqué et comprimé, plus large que haut à la base. Narines basales, subarrondies et un peu saillantes (voy.

fig. 40). *Tarse plus court que le doigt médian, en majeure partie emplumé, largement plaqué dans le bas en avant et scutellé en arrière. Ailes longues et subaiguës. Queue longue et étagée. Tour de l'œil un peu dénudé. Pas de huppe.*



Fig. 40. Cuculus canorus, bec, *ex Sw.*

Les Coucous, généralement migrateurs, habitent de préférence les bois et les bosquets où ils se nourrissent surtout de larves et d'insectes, ne prenant quelques baies ou graines qu'en cas d'absolue nécessité. Ils sont généralement assez farouches, volent rapidement et ont tous pour habitude de distribuer leurs œufs, relativement petits et très différemment colorés, dans les nids de divers Passereaux.

Leur cri est sonore; leur mue est simple. Les jeunes, en première livrée, diffèrent assez de leurs parents.

54. — 1 : COUCOU CENDRÉ

Kukuk — Cucco.

CUCULUS CANORUS Linné.

Tarse à peine plus long que le doigt post. ext., en majeure partie emplumé, surtout en dessous au côté extérieur (voy. fig. 39). *Queue environ moitié de la longueur totale. Ailes recouvrant plus des deux tiers de la queue; 1re rémige à peu près égale à la 7e; 3e la plus grande. Manteau gris ou roux, quasi-uniforme ou pl. ou m. maculé. Ventre blanc, barré de noir. Rectrices tachées de blanc à l'extrémité.*

Long. tot. 0m,320—365; aile pliée 0m,200—220; queue 0m,170 190; tarse 0m,019—021 (0m,018); bec, au front, 0m,020—023.

CUCULUS CANORUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 168, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 50, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 381, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 149, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 95, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 372, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 297, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 161, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 4, Fig. 8 et 9, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 41, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 94, 1775-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 134, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 209, 1886. *Saun-*

ders, Ill. Man. brit. Birds, p. 277, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 404, Taf. 18, Fig. 2 ♂ ad., 3 ♀ moy., 4 j., 1891. *Schelley*, Cat. B. Brit. Mus., XIX, p. 245, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 104, 1891. — C. CAPENSIS *Gmelin*, Syst. Nat., p. 410, 1788. — C. HEPATICUS *Latham*, Ind. ornith., I, p. 215, 1790. — C. RUFUS *Bechstein*, Ornith. Taschenb., I, p. 84, 1801. *Meisner u. Sch.*, l. c., p. 51, 1815. — C. TRISTIS *Hermann*, Observ. zool., p. 131, 1804. — C. BOREALIS *Pallas*, Zoogr., I, p. 442, 1811. — C. CINEREUS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 152, 1831. — C. LONGIPENNIS *Brehm*, Naumania, 1855, p. 271. — C. TELEPHONUS *Heine*, Journ. f. Ornith., 1863, p. 352. — C. LIBANOTICUS *Tristram*, Proc. Zool. Soc., 1864, p. 432.

NOMS VULG. : S. F. : *Coucou, Coccu.* — S. A. : *Gugger.* — S. I. : *Cuccu, Cuccuk* ou *Coucouk.*

Mâle adulte : Tête, cou, poitrine et toutes les parties supérieures du corps et des ailes d'un gris cendré, plus foncé sur le dos et les ailes, plus pâle à la gorge et à la poitrine. Ventre blanc, barré de noir en travers ; sous-caudales blanches ou blanchâtres barrées aussi de noir. Rémiges d'un gris brun. Rectrices noires avec de petites taches médianes blanches et le bout blanc. Bec noirâtre, jaune vers la commissure. Tour de l'œil et iris jaunes. Pieds jaunâtres.

Femelle adulte : Assez semblable au mâle, quoique un peu plus petite ; mais conservant souvent, aux faces sup., la livrée rousse ou roussâtre et barrée de brun du jeune âge, assez longtemps après avoir commencé à pondre.

Jeunes, avant la mue : Brunâtres, plus ou moins variés de roux et de blanc en dessus, avec une large tache blanche à l'occiput ; blanchâtres en dessous avec des barres transversales brunes ou noirâtres, plus larges et plus serrées à la poitrine et au cou que sur le ventre. Rémiges barrées de roux et bordées de blanchâtre. Rectrices brunes largement barrées de blanc et de roux en travers. Iris gris-brun. Queue relat. courte. — *Après la mue :* Le blanc a disparu des faces supérieures, plus ou moins ardoisées ou rousses et barrées de brun, ainsi que du bout des rémiges encore barrées de roux. Les rectrices, barrées de brun et de roux, ont aussi moins de blanc. La gorge, plus ou moins grisâtre ou jaunâtre, et la poitrine roussâtre sont volontiers toutes deux encore plus ou moins barrées de brun.

Variétés : La persistance assez fréquente et parfois assez longue de la livrée rousse, surtout chez les femelles, a donné lieu à la création d'une fausse espèce, sous le nom de Coucou roux, *Cuculus rufus* Bechst., *Cuculus hepaticus* Latham. J'ai trouvé quelquefois des individus portant la livrée parfaite du mâle adulte, mélangée de gris, de blanc et de noir, avec les rémiges secondaires brunes barrées de roux. On voit aussi des individus plus ou moins variés de blanc.

Le Coucou nous arrive tous les ans au premier printemps, pour repartir plus ou moins vite, dans le courant de septembre ou parfois seulement en octobre. Il se montre d'ordinaire dans les premiers jours d'avril près de Genève, exceptionnellement dès les 28 ou 29 mars, tandis qu'il n'arriverait guère que vers le milieu d'avril dans les environs de Coire, à l'est, dans la seconde moitié de ce mois ou même au commencement de mai seulement dans la H^te^ Engadine. Il voyage d'un vol rapide et presque toujours isolément, soit les sexes séparés, et ce sont généralement les adultes qui nous quittent les premiers, parfois déjà vers la fin d'août. Cet oiseau est commun et très répandu dans le pays durant toute la belle saison, tant dans les bois et bosquets de plaine que dans les forêts de la région montagneuse et jusque dans les vallées élevées de la zone alpine, même au-dessus de 1800 mètres en Engadine. Pourvu d'un énorme estomac et d'un insatiable appétit, il absorbe quantité d'insectes, de chenilles velues en particulier, ce que ne font pas la plupart des autres insectivores, ainsi que des sauterelles, des courtilières, des limaces, quelquefois de petites grenouilles, accidentellement même de petits poissons.

A peine arrivé, le mâle fait entendre son appel joyeux et bien connu, *cou-cou, couk-kouh* ou *tou-cou, tou cou,* parfois *tou-cou-cou,* ou encore *guet-guet-guet,* cela aussi longtemps que dure la saison des nichées, jusque vers le milieu ou la fin de juin en plaine, souvent un mois plus tard dans les régions plus élevées. J'ai, à plusieurs reprises, entendu, à Valavran, près Genève, le Coucou chanter encore entre 8 $^1/_2$ et 9 heures du soir, à la fin de mai et jusque dans la seconde moitié de juin.

La femelle pond, suivant les années et l'altitude, plus ou moins tôt ou tard entre la fin d'avril et le commencement de juin, le plus souvent dans la seconde moitié de mai, en plaine, quatre ou cinq œufs qu'elle distribue un à un dans des nids de Passereaux moyens et bas nicheurs : Fauvettes, Rouge-gorge, Bergeronnettes, Traquets, Pipits, Accenteurs, Bruants, Pies-grièches, etc., même dans le nid si bien couvert du petit Troglodyte, dans lequel elle doit introduire son œuf avec le bec[1]. Dans certaines années propices, selon quelques observateurs, le Coucou profiterait de la seconde ponte de bien des Oiseaux pour s'accoupler de nouveau et se reproduire encore vers la fin de juin ou au commencement de juillet.

[1] J'ai surpris un jour une femelle de Coucou déposant un œuf dans un nid de *Pinson* établi très bas dans une haie, et cet œuf, quoique notablement plus gros, ressemblait assez, par la couleur, à celui du Pinson, bien que le nid se trouvât dans des conditions tout à fait exceptionnelles.

Ses œufs, relativement très petits, affectent des couleurs très différentes qui, assez souvent, rappellent plus ou moins la coloration des œufs du nid choisi pour leur dépôt. D'un ovale plus ou moins court ou allongé, ils sont généralement tachetés ou rayés de gris, de roussâtre, de verdâtre, de brun ou de noir, sur fond blanc, bleuâtre, gris, rosâtre, roussâtre ou verdâtre, parfois d'un vert bleu immaculé; ils mesurent le plus souvent 0m,0215 à 025 sur 0m,0165—0185, plus rarement 0m,020 sur 0m,015 ou 0m,026 sur 0m,019.

Quoiqu'on rencontre beaucoup d'exceptions à la prétendue règle générale de la ressemblance de l'œuf du Coucou avec celui du nid auquel il est confié, il ne manque pas de gens pour affirmer que la femelle donne volontairement à son œuf la couleur qu'exige l'aspect de ceux du nid qu'elle a choisi. Il est indéniable que les dimensions toujours si petites de l'œuf de notre Coucou sont dictées par la nécessité de l'incubation, dans un nid trop étroit, par un oiseau, relativement très petit, destiné à fournir au jeune parasite la nourriture animale qui lui convient. Mais, s'il y a quant aux proportions une adaptation évidente, celle-ci paraît moins constante quant à la coloration, et les diverses explications qu'on a voulu donner des cas nombreux de ressemblance dans les couleurs, souffrent toujours des exceptions, fréquentes aussi. Entre les nombreuses hypothèses proposées pour expliquer les cas de ressemblance, je citerai, comme en apparence assez plausible celle, assez récente, de M. L. Ceppi qui croit qu'une même femelle pond toujours des œufs semblables (ou quasi-semblables) de la couleur de ceux de l'espèce qui l'a élevée, et que c'est toujours dans des nids de cette dernière qu'elle déposera son œuf[1]. Les exceptions, avec cette explication, pourraient tenir alors au fait que la femelle n'aurait peut-être pas trouvé à temps un nid de l'espèce voulue.

On sait que le jeune Coucou, nourri par des parents d'emprunt, est d'une gloutonnerie des plus exigeantes et que son développement dans un berceau trop exigu ne peut se faire qu'au détriment de ses frères et sœurs de lait. On a longtemps cru que cet accaparant personnage chassait, en grossissant, hors du nid qu'il remplit de plus en plus, les œufs ou les petits de sa mère nourricière; mais les dernières observations de M. X. Raspail semblent prouver, non seulement que la mère Coucou enlève un œuf du nid auquel elle confie le sien, mais que soucieuse de l'avenir de son enfant, elle surveille la couvée de la future nourrice et supprime elle-même, dès

[1] Réflexions concernant la ponte et la coloration des œufs du Coucou cendré, par L. Ceppi, à Porrentruy (Suisse). Mém. Soc. sc. nat. de Saône et Loire, VI, fasc. I, 1885, p. 46-49.

après l'éclosion de son rejeton, les œufs de celle-ci, en les jetant hors du nid. L'incubation durerait, selon ce dernier auteur, 11 $^1/_2$ jours et l'éducation 19 jours [1].

Le Coucou cendré habite en été toute l'Europe et la Sibérie, nichant jusqu'au 70e degré, à l'extrême nord de la Scandinavie, et se retire pour l'hiver dans différentes parties de l'Asie et de l'Afrique.

S.-Ordre II, des PERCHEURS SYNDACTYLES

SYNDACTYLI

Trois doigts en avant et un (premier ou pouce) en arrière; les doigts antérieurs plus ou moins soudés.

Espèces très nombreuses, de formes variées, plus ou moins insectivores et carnivores ou frugivores et granivores, en grande majorité étrangères à notre continent et susceptibles d'être réparties dans différentes divisions, dont deux sont plus ou moins représentées en Europe et en Suisse.

Division I, des HALCYONS

HALCYONES

Des trois doigts antérieurs, le médian est soudé à l'externe jusqu'à sa seconde articulation ou à peu près, l'interne est plus ou moins libre ou relié, parfois absent. Bec long, droit ou légèrement courbé. Bas de la jambe plus ou moins nu; tarse court ou très court. (Voy. fig. 41, 42 et 43.)

Oiseaux de petite taille, ichthyophages ou insectivores, répandus dans les diverses parties du monde, pour la plupart dans les régions chaudes surtout. Deux familles figurent en Europe et en Suisse.

[1] Durée de l'incubation de l'œuf du Coucou et de l'éducation du jeune dans le nid, par X. Raspail, Mém. Soc. zool. de France, T. VIII, p. 151 à 163, 1895

X. Famille II : ALCÉDINIDÉS

ALCEDINIDÆ

Bec grand, robuste et profondément fendu, tétragone, caréné en dessus, généralement droit et acuminé, avec narines basales, en partie couvertes par une membrane emplumée (voy. fig. 42). Doigt médian soudé jusqu'à sa deuxième articulation avec l'externe, à la base seulement avec l'interne. Pouce petit (voy. fig. 41). Bas de la jambe et talon plus ou moins nus. Tarse très court, plus ou moins plaqué en avant et finement réticulé en arrière ; ongles assez robustes, un peu arqués et comprimés. Ailes moyennes ou plutôt courtes, avec couvertures plus ou moins longues. Queue relativement courte. Membres postérieurs un peu reculés. Tête grosse ; cou ramassé ; œil assez gros.



Fig. 41. Alcedo ispida, pied gauche.

Œufs médiocrement ou assez nombreux, de proportions moyennes ou un peu supérieures, d'un ovale très court ou quasi-arrondis, d'un blanc pur et lustré.

Oiseaux de taille petite ou moyenne dans l'ordre, recherchant volontiers le voisinage des eaux, nichant près de celles-ci dans quelque trou et se nourrissant, suivant les cas, d'insectes ou de petits poissons; volant généralement bas, droit et rapidement; plus ou moins sédentaires ou migrateurs, et représentés dans les diverses parties du globe, dans les régions chaudes et tempérées de l'ancien monde surtout.

Les genres *Alcedo* et *Ceryle* sont seuls européens, encore les deux espèces représentant ce dernier, l'une méridionale et orientale *C. rudis* L., l'autre septentrionale *C. alcyon* L., sont-elles entièrement étrangères à la Suisse. L'*Halcyon smyrnensis* L. ne peut être considéré que comme exceptionnel dans la faune de notre continent.

34. — Genre I : MARTIN-PÊCHEUR

ALCEDO Linné.

Bec plus long que la tête, à arête sup. droite, n'avançant guère dans le plumage frontal, plus haut que large, comprimé, aigu et fendu jusqu'au-dessous de l'œil (voy. fig. 42). *Tarse souvent un cinquième du bec, à la commissure. Ailes courtes et subarrondies; 1re rémige bien développée. Queue à douze rectrices, courte, conique ou subarrondie. Plumes occipitales souvent un peu allongées. Manteau pl. ou m. brillamment coloré, volontiers avec reflets métalliques.*



Fig. 42. Alcedo ispida.

Les Martins-Pêcheurs habitent près des eaux, donnant surtout la chasse aux petits poissons, volant très rapidement et nichant dans des trous qu'ils disposent à leur gré, volontiers dans les berges des rivages. Leur mue est simple; les jeunes en première livrée ressemblent assez à la femelle adulte.

Une seule espèce vit en Europe, parmi les moins frileuses.

55. — 1 : MARTIN-PÊCHEUR

Eisvogel — Uccel Santa Maria.

ALCEDO ISPIDA Linné.

Bec, au front, un peu plus grand que la tête. Tarse faiblement écailleux, à peine plus long que moitié du doigt médian avec ongle. Ailes courtes, recouvrant environ la moitié de la queue; 1re rémige à peu près égale à 4e; 2e et 3e les plus longues et quasi-égales. Queue subarrondie, légèr. plus longue seulement que le bec, au front. Joue rousse; une longue moustache noire et bleue; une large tache blanche

de chaque côté derrière le cou. Poitrine et ventre roux. Une large bande longitud. d'un bleu d'azur sur le dos et le croupion.

Long. tot. 0m,17—18; aile pliée 0m,075—078; queue 0m,038—040; tarse 0m,0085—0095; bec, au front, 0m,035—036, ad.

ALCEDO ISPIDA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 179, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 49, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 423, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 178, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 95, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 291, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 322, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 175, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 14, Fig. 1, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 45, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 127, 1875-77. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 213, 1886. *Friderich*, Deutsche Vögel 4e éd., p. 425, Taf. 18, Fig. 7, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 103, 1891. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XVII, p. 141, 1892. — A. BENGALENSIS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 450, 1788. — A. SUBISPIDA, A. ADVENA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 149 et 150, 1831. — A. MINOR *Schlegel*, Mus. Pays-Bas, Alced., p. 7, 1863.

NOMS VULG. : S. F. : *Martin*, Genève ; *Petit-bleu*, Chaux-de-Fonds ; *Jerse*, Vaud ; *Zerche*, Fribourg. — S. A. : *Fischdieb*, Berne ; *Fischfresser*, Meiringen ; *Ischvogel*, Interlaken ; *Yschvogel*, Nidwalden ; *Wasserspecht*, Saanen ; *Königsfischer*, Coire. — S. I. : *Martin pescador*, *Martin d'or*. *Martin pescadù*, Locarno ; *Martin pescòu*, Lugano.

Mâle adulte : D'un vert bleuâtre sombre en dessus, avec mouchetures d'un bleu clair sur les couvertures alaires et une large bande médiane bleu-d'azur depuis la nuque jusque sur le croupion ; le dessus de la tête noirâtre, moucheté de bleu clair. Joue rousse, avec une large tache blanche, en arrière de celle-ci, sur les côtés du cou. Une moustache noirâtre, mélangée de bleu, du bec aux côtés du cou. Un petit trait roux entre la narine et l'œil ; un trait noir au-dessous du précédent, entre le bec et l'œil. Rémiges en partie d'un bleu verdâtre, en partie noirâtres ou brunâtres et bordées de bleu. Rectrices bleues. Gorge d'un blanc légèrement roussâtre. Poitrine, ventre et sous-caudales d'un roux, plus ou moins rembruni sur la première. Bec d'un brun noirâtre, rouge à la base, en dessous. Pieds rouges ou rougeâtres. Iris brun.

Femelle adulte : Couleurs plus sombres, en général ; le bleu plus lavé de verdâtre.

Jeunes : Le bleu des faces supérieures volontiers un peu moins brillant ; le roux des inférieures plus rembruni. Bec sensiblement plus court.

Variétés : J'ai vu chez M. Lechthaler, préparateur à Genève, un individu de l'espèce, tué en 1897, non loin de cette ville, chez lequel le roux des faces inférieures était très pâle, avec gorge et moustache blanches.

Le Martin-Pêcheur se rencontre partout dans le pays, au sud comme au nord des Alpes, au bord des lacs et des rivières, en plaine surtout, et jusque dans la région montagneuse. Il devient par contre de plus en plus rare dans la région alpine, et ne se trouve plus guère que là où il y a des lacs ou des cours d'eaux pas trop accidentés, comme en Engadine par exemple. Les individus qui ont passé la belle saison dans les stations élevées, redescendent pour la plupart en automne vers la plaine, où ils grossissent alors le contingent de ceux qui y demeurent cantonnés l'année entière.

C'est un oiseau d'un naturel triste et sauvage, se nourrissant presque exclusivement de petits poissons qu'il prend vivants, le plus souvent en fondant sur eux depuis une branche ou une pierre où il se tient en observation droit et immobile, parfois en interrompant brusquement son vol très rapide et rasant, par un battement d'ailes sur place, et exécutant un adroit plongeon.

Son cri consiste en un petit sifflement aigu exprimant la syllabe *ki* ou *tsi* une ou deux fois répétée.

Chaque paire a son quartier de pêche où elle niche et qu'elle exploite constamment pour elle et ses petits ; ces derniers, doués toujours, comme leurs parents, d'un fort bon appétit, reçoivent d'abord des mollusques, des insectes aquatiques, des vers ou du frai de grenouilles et de poissons.

Le nid, composé de racines et d'herbes entremêlées de plumes et même d'arêtes de poissons, est généralement établi près de l'eau au fond de quelque excavation, quelquefois dans un trou d'arbre ou dans quelque creux abrité d'une berge, souvent au fond d'un boyau souterrain creusé par l'oiseau ou d'un vieux trou de rat accommodé par lui, parfois à deux ou trois mètres de profondeur. La femelle pond, une fois l'an, généralement en avril, de cinq à sept, plus rarement huit ou neuf œufs d'un blanc lustré, immaculés, de forme subarrondie et mesurant $0^{m},022—024$ sur $0^{m},018—019$.

L'espèce est très répandue en Europe, jusqu'en Scandinavie, ainsi qu'en Asie et dans le nord de l'Afrique.

XI. — Famille III : MÉROPIDÉS

MEROPIDÆ

Bec allongé et un peu arqué, profondément fendu, assez large à la base, caréné en dessus, comprimé, relativement

mince et pointu en avant; narines basales plus ou moins couvertes de vibrisses ou plumes piliformes (voy. fig. 43). Le doigt médian soudé jusqu'à la 2e articulation avec l'externe, jusqu'à la 1re avec l'interne. Bas de la jambe nu; tarse très court, plaqué en avant, finement réticulé en arrière; ongles moyens ou assez longs, arqués et comprimés. Ailes longues, assez étroites et acuminées; couvertures relativement grandes. Queue plus ou moins allongée. Membres postérieurs un peu reculés. Formes plutôt allongées.

Œufs médiocrement ou assez nombreux et moyens, d'un ovale très court ou quasi-sphériques, d'un blanc pur et luisant.

Oiseaux de taille moyenne ou petite dans l'ordre, recherchant de préférence les lieux un peu boisés et ne craignant pas le voisinage des eaux, près desquelles ils nichent volontiers, quoique moins attachés à celles-ci que les Alcédinidés, et se nourrissant surtout d'insectes. Leur vol est généralement rapide mais gracieux, tantôt bas, tantôt élevé et souvent accidenté. Ils sont, suivant les cas, migrateurs ou sédentaires et habitent plus ou moins l'Asie, l'Europe et l'Afrique, de préférence dans les régions chaudes ou tempérées.

Espèces nombreuses; le genre *Merops* est seul représenté en Suisse et en Europe.

35. — Genre 1 : GUÊPIER

MEROPS Linné ex Gessner.

Bec arqué, large à la base, pincé et acuminé en avant, gén. plus long que la tête, au front, et fendu jusqu'à l'œil; la mandibule inf. un peu plus courte que la sup. (voy. fig. 43). *Tarse environ un quart du bec à la commissure. Ailes longues et étroites, aiguës ou suraiguës; les grandes rémiges pl. ou m. bilobées à l'extrémité; la 1re rémige très courte, la 2e la plus longue. Queue moyenne, à douze rectrices dont les deux médianes pl. ou m. prolongées et acuminées. Livrée brillamment colorée.*

Les Guêpiers se nourrissent d'insectes qu'ils prennent au vol, de guêpes plus particulièrement, et nichent généralement dans des trous de berges sablonneuses, non loin des eaux. Leur mue est simple ; les jeunes, en première livrée, diffèrent assez de leurs parents.



Fig. 43. Merops apiaster.

Des deux espèces européennes, une seule, le *M. apiaster*, se montre parfois chez nous ; le *M. ægyptius* ne se rencontre que dans les régions méditerranéennes du continent [1].

56. — 1 : GUÊPIER VULGAIRE

Bienenfresser — Gruccione.

MEROPS APIASTER Linné.

Bec presque aussi haut que large à la base, au front, à peine plus long que la tête. Tarse ne mesurant guère plus que la moitié du doigt médian avec ongle. 1re rémige étroite et pointue, à peu près égale au trois quarts de couvertures antérieures. L'aile pliée, la plus grande rémige dépassant les rémiges second. d'une quantité plus que double de celle qui sépare son extrémité du bout des rectrices latérales. Occiput et dos brun-marron, gorge et croupion jaunes ; ventre vert.

Long. tot., sans le prolongement des rectrices médianes, 0m,250—270 ; aile pliée 0m,145—155 ; queue, sans les pointes médianes, 0m,100—110, avec les pointes 12 à 32mm en plus ; tarse 0m,010—012 ; bec, au front, 0m,033—036.

MEROPS APIASTER *Linné*, Syst. Nat., I, p. 182, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 48, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 420, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 174, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 94, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 285, 1853, *Riva*, Ornit. ticin., p. 319, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 172, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 14, Fig. 3, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 44, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 131, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 138, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 216, 1886.

[1] Le *M. viridissimus* Swain., d'Afrique, aurait été rencontré une fois en Sicile.

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ B. BUCUREȘTI

Saunders, Ill. Man. brit. Birds, p. 273, 1889, *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 423, Taf. 18, Fig. 6, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 100, 1891. *Sharpe*, Cat. B. Brit Mus., XVII, p. 63, 1892.

Noms vulg. : S. F. : *Guêpier*. — S. A. : *Bienenwolf*, St-Gall ; *Bienenvögeli*, Thurgovie. — S. I. : *Vespee*, *Pia-vesp*.

Mâle adulte : Une bande transversale blanchâtre, bordée de vert sur le front, entre les yeux. Le reste de la tête et le dos, plus ou moins bas entre les épaules, d'un brun marron. Le bas du dos, les scapulaires et le croupion d'un jaune plus ou moins nuancé de roussâtre ; sus-caudales vertes. Rectrices d'un vert un peu olivâtre, avec la pointe des médianes noire. Poignet vert-olivâtre. Couvertures et partie des rémiges secondaires d'un brun roux. Rémiges d'un vert bleu, avec les bouts noirs ou noirâtres. Gorge jaune d'or, bordée de noir ; un large trait noir du bec à l'œil et sur la région parotique. Poitrine, ventre et sous-caudales d'un beau vert-bleu. Bec noir. Pieds bruns. Iris rouge.

Femelle adulte : Volontiers un peu plus petite, avec les rectrices médianes un peu moins prolongées. Toutes les teintes généralement plus pâles ou moins franches.

Jeunes : D'un brun plus olivâtre en dessus, avec la gorge d'un jaune moins brillant, sans bordure noire. Rectrices médianes ne dépassant pas les autres. Bec un peu plus court.

Le Guêpier ne fait guère, en Suisse, que des apparitions accidentelles, par petites troupes ou, plus souvent, par sujets isolés, généralement fin avril, parfois en mai, ou fin septembre et en octobre, plus rarement en août. Cependant, il a été vu ou tué plusieurs individus de cette espèce dans différentes parties du pays, à l'est comme à l'ouest et au nord comme au sud : près de Locarno, de Genève [1], de St-Maurice, de Sion, d'Yverdon, de Neuchâtel, d'Eggiwyl et de Zurich, entre autres, ainsi qu'en Thurgovie, dans la partie saint-galloise de la vallée du Rhin, et jusque dans quelques vallées plus voisines des Alpes, à Meiringen et à Sarnen [2], par exemple.

Deux rencontres du Guêpier en mai, près de Genève, pourraient militer en faveur de l'idée d'une nichée exceptionnelle dans les environs de cette ville, la seconde surtout portant sur une paire de

[1] M. Ed. Pictet a vu, en mai 1864, un Guêpier volant sur le Rhône, à Genève. M. Lechthaler, préparateur à Genève, m'avise qu'il a vu, en mai 1895, deux Guêpiers voltigeant sur le Rhône, à la Jonction, tout près de la même ville.

[2] M. le Dr Etlin m'a montré, dans le petit Musée de Sarnen, un Guêpier tué en automne 1887 ou 88, à Kægisweil, non loin de cette ville.

ces oiseaux; cependant, rien n'a pu établir alors que ceux-ci se fussent arrêtés et reproduits dans la contrée.

Les données de Meisner et Schinz relatives à la reproduction de cette espèce en Valais ne me semblent jusqu'ici appuyées par aucune observation directe. Une citation de nichée exceptionnelle en Thurgovie, au N.-E. du pays, me paraît demander aussi confirmation.

Ce joli oiseau, au vol léger et gracieux, qui doit son nom de Guêpier à sa prédilection pour les insectes du genre *Vespa*, niche, comme le Martin-Pêcheur, dans le voisinage des eaux et volontiers dans des trous de berges, où il dépose annuellement de cinq à sept œufs quasi-ronds, d'un blanc sans tache un peu lustré et mesurant $0^m,025—026$ sur $0^m,022—023$.

L'espèce se reproduit surtout dans le sud de l'Europe, l'Asie occidentale et le nord de l'Afrique; cependant, elle a fait quelques apparitions exceptionnelles jusque dans les Iles Britanniques, le Danemark et même en Scandinavie.

S.-ordre III, des PERCHEURS DÉODACTYLES

DEODACTYLI[1]

Trois doigts devant et un en arrière ; l'interne libre, l'externe quasi-libre ou relié au médian par la base seulement.

Espèces assez nombreuses, en grande majorité étrangères à notre continent, et dont deux seulement figurent en Europe et en Suisse.

Division I, des CORACIENS

CORACIIDES

Doigts médian et externe quasi-libres. Bec moyen ou relativement court, large à la base, comprimé en avant et un

[1] Reliés à l'ordre des *Insidentes* par différents caractères morphologiques et anatomiques, ainsi que par diverses affinités biologiques.

peu courbé à l'extrémité, avec arête plus ou moins convexe. Jambe emplumée jusqu'au talon ; tarse assez épais et plutôt court.

Oiseaux de taille moyenne, insectivores et reptilivores, plus ou moins répandus dans l'ancien monde et en Océanie. Une seule famille sur notre continent.

XII. — Famille IV : CORACIADÉS[1]

CORACIADÆ

Bec robuste, à arête médiocrement convexe, crochu à l'extrémité, profondément fendu et au plus de la longueur de la tête ; narines basales et latérales, en fente oblique. Quelques vibrisses ou poils à la base de la mandibule supérieure et plus ou moins sous le menton (voy. fig. 44). Le doigt médian n'est pas soudé davantage à l'externe qu'à l'interne. Tarse assez épais, plus court que le doigt médian sans ongle, plaqué en avant, granuleux ou en partie réticulé en arrière. Ongles moyens, un peu comprimés et arqués. Ailes assez grandes, aiguës ou subaiguës, avec couvertures relativement longues. Queue moyenne et assez longue, avec douze rectrices. Tête assez massive.

Œufs médiocrement nombreux, assez gros, d'un ovale très court, d'un blanc pur et luisant.

Oiseaux de taille moyenne dans l'ordre, vivant plus ou moins dans les bois ou en pays découvert, se nourrissant d'insectes divers, volontiers de sauterelles et souvent de petits reptiles, et nichant dans des trous d'arbres, de berges ou de murs. Ils sont plus ou moins migrateurs, ont un vol assez rapide, varié et accidenté, et

[1] Les Coraciadés sont bien plus voisins des Méropidés et des Eurystomidés que des Corvidés, parmi lesquels beaucoup les ont rangés à cause de la forme de leur bec. Ils se rapprochent des premiers par leur palais desmognathe, leurs narines découvertes et l'écaillure de leurs tarses, en particulier, ainsi que par leur alimentation, leur mode de nidification et leurs œufs

sont plus ou moins représentés en Afrique, en Asie, en Océanie et en Europe.

Le seul genre *Coracias*, très répandu, est représenté en Europe et en Suisse.

36. — Genre I : ROLLIER

CORACIAS Linné.

Bec, à la commissure, de la longueur de la tête et fendu jusque sous l'œil. Tarse égal à peu près au doigt externe sans ongle, soit un peu plus long que la moitié du bec à la commissure; pouce plus court que le doigt interne. Ailes aiguës; la 1re rémige longue, la 2e la plus grande. Queue assez longue, subarrondie ou quasi carrément tronquée; les rectrices externes souvent pl. ou m. allongées et acuminées. Pas de huppe. Livrée brillamment colorée, en partie bleue.



Fig. 44. Coracias garrula.

Les Rolliers sont très répandus en Asie, en Afrique et en Europe. Une seule espèce, habitant également l'Asie et l'Afrique, se trouve en Europe et en Suisse.

57. — 1 : ROLLIER VULGAIRE

Mandelkrähe — Ghiandaja marina.

CORACIAS GARRULA Linné.

Rectrice externe un peu ou pas prolongée. 1re rémige un peu plus courte que la 2e. Doigt médian avec ongle à peu près de la longueur du bec au front. Ailes recouvrant d'ordinaire trois à quatre cinquièmes de la queue, parfois plus[1]*. Tête, corps et queue en majeure*

[1] La longueur de l'aile pliée, la distance entre les extrémités des rémiges

partie verdâtres ou bleus, avec dos brun ; rémiges noires, d'un bleu foncé en dessous.

Long. tot. 0m,30—33 ; aile pliée 0m,180—210 (0m165) ; queue 0m,125—140; tarse 0m,0205—022 (0m,023); bec, au front, 0m,028 —031.

Coracias garrula *Linné*, Syst. Nat., I, p. 159, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 61, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., p. 127, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 104, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 61, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 68, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 112, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 169, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 14, Fig. 2, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 43, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 134, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, 138, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 214, 1886. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 421, (fig. mauv.) 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 100, 1891. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XVII, p. 15, 1892. — C. garrulus *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 271, 1889. — C. germanicus, C. planiceps *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 158 et 159, 1831.

Galgulus garrulus *Vieillot*, N. Dict., 1819, XXIX, p. 428.

Noms vulg. : S. F. : *Geai bleu.* — S. A. : *Racke, Blauracke, Blauheher.* — S. I. : *Gagia marina ?*

Mâle adulte : Tête et cou d'un bleu aigue-marine assez brillant, avec stries longitudinales plus pâles le long de la baguette des plumes, devant le cou. Poitrine, ventre et sous-caudales du même bleu-verdâtre, plus clair. Un espace brun-roussâtre entre l'œil et le bec. Dos et scapulaires d'un brun roux. Croupion et poignet d'un bleu violacé foncé. Couvertures de l'aile d'un vert bleu ou bleues. Rémiges en majeure partie noires, plus ou moins tachées de bleu à la base, en dessus, et d'un beau bleu foncé, en dessous. Rectrices, en dessous, d'un bleu d'autant plus foncé qu'elles sont plus voisines du centre, d'un bleu plus sombre, en dessus ; les deux médianes entièrement d'un gris bleuâtre sombre, les latérales de plus en plus largement terminées de bleu pâle, l'externe de chaque côté avec la pointe noire. La rectrice externe, suivant l'âge des individus, égale aux voisines, légèrement plus longue ou un peu plus courte et plus ou moins acuminée. Bec noirâtre ; pieds d'un jaune brunâtre ; iris brun.

secondaires et des rémiges primaires, et la longueur de la queue variant beaucoup chez cet Oiseau, avec l'âge, ou même d'individu à individu, il est très difficile de préciser de combien l'aile pliée recouvre le plus souvent la queue. J'ai mesuré des ailes variant, chez les adultes, de 0m,180 à 0m,210 (except. 165) et des queues variant de 0m,125 à 0m,140. La distance des rémiges secondaires au bout des primaires m'a paru varier aussi de 0m,029 à 0m,050 (except. 0m,062).

Femelle adulte : Toutes couleurs sensiblement plus ternes, sauf chez de très vieux individus.

Jeunes : Tête, cou, poitrine et ventre d'un gris brunâtre plus ou moins nuancé de vert-bleu. Dos d'un brun plus grisâtre ; couvertures de l'aile d'un bleu plus ou moins mélangé de roussâtre. Bout des rémiges bordé de grisâtre. Rectrice externe plus courte, sans tache noire terminale et non acuminée.

Variabilité : L'espèce peut présenter, à divers âges, de grandes disproportions dans les dimensions comparées des ailes et de la queue. Voyez p. 260, en note.

Le Rollier ne se montre qu'assez irrégulièrement en Suisse, et cela d'ordinaire aux époques de passage principalement ; parfois au printemps, en avril ou mai, le plus souvent vers la fin de l'été ou en automne, fin août, en septembre ou en octobre, exceptionnellement en hiver.

On l'a vu dans bien des localités, au nord comme au sud des Alpes et dans toute la plaine suisse, du sud-ouest au nord-est, ainsi que dans le Valais d'un côté et le Rheinthal de l'autre. Bien qu'il se montre moins dans les centres alpins, on l'a rencontré parfois jusqu'à d'assez grandes hauteurs dans le Jura et dans certaines vallées relativement élevées des Alpes. Sa présence a été signalée, entre autre : dans les environs de Genève, de Lausanne, de Sion, d'Yverdon, de Neuchâtel et de Büren, sur divers points en Argovie, ainsi que près de la Chaux-de-Fonds, de Porrentruy, de Bâle, de Berne, de Thoune, d'Interlaken, de Lucerne, de Glaris, de Zurich, de St-Gall, de Coire, de Dissentis, de Locarno, de Lugano, etc. La fréquence relative de ses apparitions au sud des Alpes en ferait presque un Oiseau de passage régulier dans le Tessin, et quelques rencontres faites, pendant l'été, en Argovie pourraient faire supposer qu'il s'est reproduit parfois dans ce canton.

Le Rollier passe, en Suisse, le plus souvent isolément, parfois par couples, plus rarement en nombreuse société. *Xaver Bronner* (Gemälde der Schweiz, K. Aargau, 1844) raconte que de grands vols de cette espèce séjournèrent en Argovie et quelques autres cantons durant l'hiver, relativement doux, de 1805-6, et disparurent en avril seulement [1]. Fischer-Sigwart (Ornith. Beob. 1895) rapporte qu'un certain nombre de ces Oiseaux, en passage, furent remarqués, en

[1] Un Rollier probablement égaré, a été vu, à diverses reprises, sur les tilleuls de la promenade de Montbenon, à Lausanne, entre les 10 et 15 janvier 1891, par de très grands froids *(Dr Larguier, in litt.)*.

mai 1895, dans les environs de Lugano. Le même ornithologiste me fait part d'un certain nombre d'observations dont il résulterait que le Rollier a dû nicher quelquefois dans le canton d'Argovie, dans la partie nord-est de la plaine suisse. Il signale, en particulier, que le Dr Winteler aurait observé une paire de ces Oiseaux sur un contre-fort du Jura, près d'Aarau, durant tout l'été 1888, puis de nouveau, au même endroit, en été 1890. Un individu aurait été tué, en juin, dans les Grisons [1].

Il vit de préférence dans les localités plantées ou boisées et se nourrit non seulement de vers, d'insectes, de grillons, de sauterelles, etc., mais aussi de petits reptiles, de lézards et de grenouilles. Il niche généralement dans des trous d'arbres, de berges ou de rochers et y pond quatre ou cinq, parfois sept œufs d'un ovale très ramassé, d'un blanc lustré, comme ceux du Guêpier ou du Martin-Pêcheur, et mesurant 0m,035—036 sur 0m,029—030.

L'espèce est assez répandue en Europe, jusqu'en Scandinavie ; cependant, elle est surtout abondante dans le sud et l'est du continent, ainsi que dans l'Asie occidentale et le nord de l'Afrique.

Division II, des EPOPSIDES

EPOPSIDES

Doigts médian et externe soudés à la base seulement. Bec long, arqué, comprimé et acuminé. Jambe emplumée jusqu'au talon. Tarse moyen ou plutôt court, plaqué ou scutellé en avant, réticulé en arrière.

Oiseaux de taille petite ou moyenne, marcheurs et percheurs, généralement insectivores et plus ou moins répandus en Europe, en Asie et surtout en Afrique. Une seule famille est représentée sur le continent européen.

[1] Tout dernièrement, M. Lechthaler, préparateur au Musée de Genève, m'a montré, encore fraîche, une femelle de Rollier tuée, le 17 juin 1896, près de St-Genix, Dép. de l'Ain, au pied du Jura, non loin de Genève, qui, avec le ventre en partie déplumé, paraissait avoir couvé depuis peu. Il ajoutait que le mâle avait été vu aussi dans la même localité, que ces deux oiseaux étaient arrivés depuis deux mois environ et qu'ils avaient dû nicher sur un peuplier. Cet Oiseau nichant généralement dans des trous, cette dernière donnée paraîtrait fort douteuse, si certains auteurs n'avaient avancé que le Rollier pond parfois dans des vieux nids de Pie.

XIII. — Famille V : UPUPIDÉS

UPUPIDÆ

Bec flexible, plus long que la tête, au front, plus haut que large et assez profondément fendu (voy. fig. 45), avec narines basales, petites et ovales. Doigts médian et externe soudés à la base seulement, l'externe et l'interne à peu près égaux. Ongles moyens, un peu arqués, celui du pouce plus long et plus droit. Jambe emplumée jusqu'au talon. Tarse plaqué devant et réticulé derrière, à peu près de la longueur du doigt médian. Ailes moyennes et subobtuses, avec couvertures courtes. Queue moyenne ou assez longue et carrée, avec dix rectrices. Une huppe bien développée. Tête petite. Formes assez élancées.

Œufs médiocrement nombreux, plutôt petits, oblongs ou d'un ovale assez allongé, d'un blanchâtre assez terne ou plus ou moins sale.

Oiseaux de taille moyenne ou plutôt petite dans l'ordre, vivant de préférence sur la lisière des bois ou dans les pâturages non loin de ceux-ci ; se nourrissant surtout d'insectes ou de larves, nichant généralement dans des trous d'arbres, de murs ou de rochers, et présentant un vol assez léger, quoique peu rapide, à battements d'ailes fréquents et réguliers. Ils sont plus ou moins migrateurs et se rencontrent en Afrique surtout.

Le seul genre *Upupa* est représenté en Europe et en Suisse.

Bien que les Huppes aient été le plus souvent rangées dans les Passereaux, parmi les Tenuirostres, divers caractères, l'écaillure différente de leur tarse et leur palais desmognathe, en particulier, semblent devoir les faire rapprocher à plus juste titre des Percheurs déodactyles, du Rollier, entre autres.

37. — Genre I : HUPPE

UPUPA Linné ex Gessner.

Bec mince, arqué, trigone à la base, beaucoup plus long que la tête et fendu jusque devant l'œil (voy. fig. 45). *Tarse environ un tiers du bec, à la commissure. Ailes assez grandes, larges et subobtuses; la 1re rémige beaucoup plus courte que la suivante; la 4e la plus longue. Queue assez grande, carrément tronquée. Huppe formée par deux rangées de plumes parallèles. Livrée mélangée de roux, de noir et de blanc.*



Fig. 45. Upupa epops.

Les Huppes, surtout africaines, se nourrissent principalement d'insectes sous diverses formes et nichent dans des trous. Leur voix est assez sonore. Leur mue est simple. Les jeunes diffèrent un peu de leurs parents.

Une seule espèce, répandue en Afrique et en Asie, se trouve en Europe et en Suisse.

58. — I : HUPPE ORDINAIRE

Wiedehopf — Bubbola.

UPUPA EPOPS Linné.

Bec, à la commissure, mesurant à peu près deux fois la longueur de la tête, sans la huppe; huppe notablement plus longue que le bec (voy. fig. 45). *Pouce sans ongle d'ordinaire légèr. plus court que le doigt externe ou à peine plus grand que l'interne; doigt médian avec ongle à peine plus long que le tarse. Ailes recouvrant la queue aux deux tiers environ; 1re rémige à peu près moitié de la seconde. Tête et corps roussâtres; les plumes de la huppe tachées de noir au bout; ailes et queue noires, barrées de blanc.*

Long. tot. 0m,28—31 (0m,26) ; aile pliée 0m,145—155 ; queue 0m,100—115 ; tarse 0m,020—022 ; bec, au front, 0m,055—058 (0m,051).

Upupa epops *Linné*, Syst. Nat., I, p. 183, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 47, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 415, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 182, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 94, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 466, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 316, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 193, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 13, Fig. 11, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 46, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 122, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 126, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 218, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 275, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 85, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 104, 1891. *Salvin*, Cat. B. Brit. Mus., XVI, p. 4, 1892. — Up. vulgaris *Pallas*, Zoogr., I, p. 433, 1811. Up. bifasciata *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 215, 1831. — Up. brachyrynchos, Up. macrorhynchos *Brehm*, Naumania, 1855, p. 275. — Up. major *Gray*, Hand-l. B., I, p. 103, 1869.

Noms vulg. : S. F. : *Huppe. Lupe*, Genève. — S. A. : *Wiedehopf. Kothhahn*, Schüpfen ; *Stolhüppi*, Berne. — S. I. : *Sbraggiola*, Braggio ; *Püpola*, Locarno ; *Püpolo*, Lugano.

Mâle adulte : Tête, cou, haut du dos, gorge, poitrine et ventre d'un roux vineux, avec quelques taches noirâtres allongées sur le bas des flancs, plus nombreuses en automne qu'en été ; bas du dos varié de noir ; croupion, environs de l'anus et sous-caudales blancs. Ailes noires ou noirâtres, barrées transversalement de blanc ; scapulaires plus ou moins bordées ou rayées longitudinalement d'un blanc légèrement roussâtre. Queue noire, avec une large bande blanche en croissant transversal, au peu au-dessous du milieu. Plumes de la huppe rousses, avec le bout noir, les postérieures très pâles ou blanches vers l'extrémité, avant le bout noir. Bec, pieds et iris bruns.

Femelle adulte : A peu près semblable au mâle, bien que de teintes souvent un peu moins franches.

Jeunes : Bec un peu moins long et moins courbé ; huppe plus courte. Les parties rousses plus ou moins mélangées de cendré. Une tache grisâtre à la gorge. Nombreuses taches brunes longitudinales sur le ventre et les flancs.

La Huppe nous arrive isolément, suivant les années et les localités, les derniers jours de mars ou au commencement d'avril, pour repartir dans le courant de septembre ou parfois en octobre seulement. Elle recherche de préférence les localités boisées, un peu hu-

mides; toutefois, on la rencontre aussi dans les vergers et les campagnes, en pays relativement sec. On la trouve un peu partout en Suisse, au sud et au nord, comme à l'est et à l'ouest, suivant les localités Oiseau de passage ou nicheur, commun ou assez commun; cependant, elle semble se reproduire surtout abondamment dans les parties occidentales du pays, dans les régions de plaine et montagneuses du bassin du Rhône et du Léman, sur les versants du Jura et dans diverses contrées arrosées ou un peu marécageuses de la plaine suisse. Bien que fréquente surtout dans le bas pays, elle s'élève pourtant plus ou moins haut, suivant les localités, dans les bois de la zone montagneuse et niche même de temps à autre jusque dans la zone alpine, dans les vallées élevées qui, sur sa route, lui offrent des conditions de vie suffisantes, sur la ligne du Gothard, au-dessus de 1450 mètres par exemple, et dans l'Engadine jusqu'à plus de 1800 mètres sur mer. Quelques observateurs veulent avoir rencontré parfois un ou deux individus de cette espèce hivernant exceptionnellement dans le pays, particulièrement dans le Seeland, la vallée du Rhin et le Tessin.

La Huppe n'est pas très sauvage et sa démarche est assez gracieuse, lorsqu'elle se promène sur le sol en quête de nourriture, surtout quand, à la moindre alerte, elle redresse brusquement sa grande huppe. Elle prend des insectes de toute taille, des larves, des vers, des mollusques et happe même, à l'occasion, de jeunes souris et des petits oiseaux au nid. Son vol, rarement très élevé, est assez léger, quoique plutôt lent et toujours soutenu par des battements d'ailes ininterrompus. Son cri assez sonore exprime les syllabes *hou, hou* ou *pou, pou, pou,* deux ou trois fois répétées.

Elle établit un nid grossier de mousse et d'herbes dans quelque trou d'arbre, de mur ou de rocher, et y dépose, généralement en mai, de quatre à six œufs oblongs, blanchâtres, grisâtres ou d'un verdâtre terne et salis plus ou moins de jaunâtre, mesurant le plus souvent 0^{m},025—028 sur 0^{m},0170—0185 (plus rarement 0^{m},023 sur 016). Le nid, pendant l'éducation des petits, répand une odeur infecte, due surtout aux déjections de ces derniers et à la décomposition des reliefs accumulés de leur table trop bien servie.

L'espèce est répandue dans presque toute l'Europe, dans la Sibérie occidentale et dans l'Afrique septentrionale.

IV. Ordre des BAILLEURS

HIANTES

Bec sans cire, plus ou moins gros ou petit et déprimé, très large à la base et très profondément fendu. Main longue; bras et avant-bras plus ou moins ramassés. Trois ou quatre doigts en avant; le pouce en arrière, en avant, ou plus ou moins versatile; ongles plus ou moins robustes et courbés. Membres postérieurs un peu reculés; jambes assez courtes et emplumées jusqu'au talon. Tarse court, plus ou moins emplumé, nu ou irrégulièrement squameux. Ailes longues, plus ou moins étroites et acuminées. Cou ramassé. Œil généralement grand. Langue d'ordinaire petite et aplatie. Larynx inférieur peu développé. (Voy. fig. 46 à 50.)

Petits naissant généralement nus et aveugles et restant longtemps au nid, nourris par leurs parents; mais se couvrant, pour la plupart, de duvet avant l'apparition des plumes[1].

Ordre assez riche, plus ou moins représenté dans les diverses parties du globe, à l'exception de la Nouvelle Zélande, composé d'Oiseaux de taille petite ou moyenne, se nourrissant pour la plupart presque exclusivement d'insectes et, suivant la nature ferme ou molle de leur plumage, en relation avec des allures plus ou moins diurnes ou nocturnes, pouvant être répartis dans deux sous-ordres, comme suit :

[1] On en connaît déjà de nombreux exemples dans la famille des *Podargidæ*, ainsi que dans celles des *Caprimulgidæ* et des *Cypselidæ*.

S.-Ordre I, des BAILLEURS AMALOPTÈRES

AMALOPTERI[1]

Plumage lâche, mou et généralement sombre. Bec plus ou moins fort, avec poils ou vibrisses à la base (voy. fig. 46).

Oiseaux nocturnes ou crépusculaires et insectivores; à part les Caprimulgiens, tous étrangers à l'Europe.

Division I, des CAPRIMULGIENS

CAPRIMULGI

Bec court et déprimé. Main plus longue que l'avant-bras; bras moyen ou relativement court. Douze ou treize rémiges secondaires. Trois doigts devant, libres ou reliés; pouce versatile, en arrière ou en avant.

Quelques familles exotiques; les Caprimulgidés seuls européens.

XIV. — Famille I : CAPRIMULGIDÉS

CAPRIMULGIDÆ

Bec petit, mais large en arrière et fendu jusqu'au delà de l'œil; la partie saillante triangulaire et déprimée, la mandibule sup. plus ou moins crochue et très légèrement échancrée vers l'extrémité, avec des vibrisses, poils ou plumes piliformes, à la base (voy. fig. 46). Tarse assez épais, plus ou

[1] De ἁμαλός, mou et πτερόν, plume.

moins emplumé ou dénudé, squameux en avant, écailleux ou réticulé sur les côtés et en arrière. Doigts antérieurs plus ou moins réunis par une membrane à la base ; l'extérieur avec quatre phalanges seulement ; le médian de beaucoup le plus long, avec l'ongle dentelé en peigne au bord interne ; les latéraux subégaux ; le pouce, plus petit, postérieur ou versatile (voy. fig. 47). Ailes longues, aiguës ou subaiguës, avec douze ou treize rémiges secondaires et dix primaires bien développées ; les antérieures plus ou moins veloutées, dans leur moitié basilaire, sur la face extérieure des barbes internes ; la postérieure prolongée ou pas. Queue longue ; les rectrices externes prolongées ou non. Tête large et aplatie. Œil grand. Plumage mou et sombre.

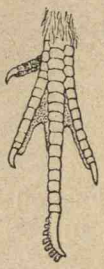

Fig. 47. Caprimulgus europæus, pied gauche.



Fig. 46. Caprimulgus europæus.

Œufs peu nombeux, de grosseur moyenne, oblongs, blanchâtres et largement tachés. — Les petits se couvrent d'un fin duvet avant l'arrivée des plumes.

Oiseaux de taille moyenne dans l'ordre, crépusculaires, insectivores, nichant à terre, plus ou moins migrateurs et assez répandus dans les diverses parties du monde. Le seul genre *Caprimulgus*, représenté dans les divers continents, figure en Europe et en Suisse.

38. — Genre 1. ENGOULEVENT

CAPRIMULGUS Linné ex Gessner.

Bec, au front, tiers ou au plus moitié de la tête ; narines basales, obliques et un peu tubuleuses. Tarse plus ou moins emplumé. Pouce libre, court. Doigt médian sans l'ongle à peu près égal au tarse. (Voy. fig. 46 et 47.) *2e rémige la plus longue ; la postérieure non prolongée. Queue longue, carrée ou subarrondie, avec dix rectrices, les externes non prolongées. Livrée sombre, plus ou moins mélangée de roux, de gris, de blanc et de brun-noirâtre.*

Oiseaux crépusculaires, percheurs, se nourrissant surtout d'insectes pris au vol sur les broussailles ou à la lisière des bois, se posant volontiers à terre, mais marchant difficilement, à cause de la brièveté de leurs pattes. Leur mue est simple. Les jeunes en première livrée diffèrent peu de leurs parents.

Des deux espèces européennes, l'une, des pays méridionaux, l'*Engoulevent à collier roux (C. ruficollis* Temm.), nous fait entièrement défaut.

59. — 1 : ENGOULEVENT D'EUROPE

Nachtschwalbe — Nottolone.

CAPRIMULGUS EUROPÆUS Linné.

Première rémige à peu près égale à la troisième ou légèrement plus courte. Ailes pliées recouvrant entre quatre cinq. et cinq six. de la queue. Queue légèrement arrondie. Tarse en majeure partie emplumé. Membrane interdigitale atteignant à peu près le milieu du doigt interne (voy. fig. 47). *Tour du cou gris, maculé de noirâtre, avec quelques mouchetures blanches et rousses, mais pas de collier roux.*

Long. tot. 0m,265—280 (0m,290); aile pliée 0m,180—195 ; queue 0m,130—140 (0m,125); tarse 0m,0160—0175; bec, au front, 0m,010 —012.

CAPRIMULGUS EUROPÆUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 346, 1766. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 436, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 158, 1827. *Riva*, Ornit. ticin., p. 334, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 604, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 13, Fig. 1, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 47, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 183, 1875-1877. *Mela*, Vert. fennica, p. 136, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 195, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 257, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd. p. 199, Taf. 10, Fig. 1, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 101, 1891. *Hartert*, Cat. B. Brit. Mus. XVI, p. 526, 1892. — C. PUNCTATUS, *Meyer u. Wolf*, Taschenb., I, p. 284, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 149, 1815. *Schinz*, Fauna helv., p. 91, 1837. — C. VULGARIS, *Vieillot*, Faune franç., p. 140, 1828. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 213, 1853. — C. MACULATUS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 131, 1831. — C. SMITHI, *Bonap.*, Consp. Av., I, p. 59, 1850.

NYCTICHELIDON EUROPÆUS *Rennie*, Montagu, Ornith. Dict., 1831, p. 335.

NOMS VULG. : S. F. : *Crapaud volant, Tette-chèvre.* — S. A. : *Ziegenmelker.*

Nachtschwalbe, Berne; *Nachtschatten*, Coire, St-Gall; *Gaismelker*, Coire. — S. I. : *Tetta vac*, *Nottola*, Locarno; *Tettavacche*, Lugano.

Mâle adulte : Varié de gris chiné, de brun-noirâtre et de roussâtre en dessus, avec des stries et des taches allongées noirâtres sur le milieu de la tête, le cou, le dos, le croupion et les scapulaires (voy. fig. 46). Des séries de taches roussâtres, subarrondies sur les couvertures de l'aile, plus allongées sur les scapulaires. Rémiges brunes, barrées de roux et plus ou moins chinées de gris vers le bout; les trois premières avec une grande tache ovale blanche sur les barbes internes, un peu au delà du milieu. Rectrices d'un gris roussâtre, chinées et barrées de brun; les deux externes de chaque côté largement terminées de blanc. Faces inférieures chamarrées de roussâtre, de gris et de noirâtre, avec quelques macules blanchâtres à la poitrine. Sous-caudales roussâtres, barrées de noirâtre. Une moustache blanche plus ou moins dessinée sur les côtés de la tête, ou une bande mélangée de blanchâtre et de roussâtre plus ou moins apparente. Une ou plus souvent deux taches blanches plus ou moins étalées sur le bas de la gorge qui est, plus bas, bordée de macules noirâtres plus ou moins mélangées de roux; cette dernière couleur ne formant jamais collier. Pieds d'un brunâtre un peu rosâtre. Bec et iris noirâtres.

Femelle adulte : Assez semblable au mâle, bien qu'avec les larges taches blanches des rémiges remplacées par un petit espace roussâtre varié de brun et les rectrices externes, également sans blanc, terminées de gris-roussâtre chiné de brun.

Jeunes : Assez semblables aux adultes, quoique portant une livrée plus sombre, plus chamarrée de noirâtre, avec moins de roux. La queue plus courte. Les taches blanches à l'aile et à la queue du mâle n'apparaissant qu'après la mue.

Au nid : Bientôt couverts d'un fin duvet gris, avant l'arrivée des plumes.

Variétés : Un Engoulevent que je reçus de M. Stauffer, à Lucerne, en 1868, portait, à la cuisse gauche, deux grandes plumes, assez semblables aux rémiges par la forme et la couleur, qui se recouvraient et mesuraient l'une quatre et l'autre cinq centimètres.

L'Engoulevent arrive d'ordinaire chez nous vers le milieu d'avril, en mai seulement dans quelques cantons alpestres, et se montre, durant toute la belle saison, plus ou moins commun dans les diverses parties du pays, surtout à l'ouest et au sud. On le rencontre non seulement dans les bois de plaine, où il est le plus fréquent, ou dans la proximité de ceux-ci, mais encore jusque dans les forêts

élevées de la région montagneuse, dans le Jura et les Alpes, plus rarement dans la région alpine, quoiqu'il ait niché tout à fait exceptionnellement dans la H^te^ Engadine. Il nous quitte généralement en septembre ou en octobre, de telle sorte que quelques citations de cette espèce en hiver, dans la plaine suisse, sont dues sans doute à des causes purement accidentelles. Il voyage le plus souvent isolément; cependant, le prof. Th. Studer a observé une fois une troupe en passage de 40 à 50 individus.

On ne le voit guère pendant le jour, car il se tient alors caché dans quelque trou, sur le sol entre les buissons ou posé en long, comme écrasé, sur quelque branche, où sa livrée sombre et bigarrée permet difficilement de le distinguer. Ce n'est qu'aux heures crépusculaires du soir et du matin qu'il sort de sa cachette pour se mettre en chasse, d'un vol léger et très accidenté, faisant entendre de temps à autre différents petits cris d'appel qu'on peut traduire par les syllabes *cuit-cuit-cuit* et *kœc-kœc,* ou encore *tac-tac-tac,* plus ou moins répétées. Son chant, lorsqu'il est posé, est une sorte de roulement très soutenu et varié sur deux tons qui rappelle, en beaucoup plus fort, celui de la Courtilière (Gryllotalpa); c'est comme *kr, r, r, r, r, r, re, re, re, re, r, r, r, r, r, r,* et ainsi de suite. Parfois, en volant, il fait entendre un bruit assez analogue à celui que ferait une personne en courant avec des sabots sur une route dure; ses ailes étant trop souples pour produire un battement aussi sec, il est probable que l'oiseau le fait avec le bec et le palais.

Sa nourriture consiste en insectes divers, particulièrement coléoptères et papillons de nuit, qu'il poursuit la bouche grande ouverte, de manière que l'air ou le vent, s'engouffrant dans sa gueule béante, produit le bruit de soufflement particulier qui a dicté le nom d'*Engueule le vent.* Il prend quelquefois aussi des limaces et même de petites grenouilles qu'il ramasse sur le sol.

Il doit surtout son nom de *Crapaud-volant* à sa large tête et à sa bouche démesurément fendue. Quant à la dénomination de *Tette-chèvre* qui lui est aussi généralement attribuée *(Caprimulgus),* elle repose sur une erreur motivée par le fait qu'il voltige volontiers autour des chèvres et des vaches, en quête des nombreux insectes attirés par la fiente de ces animaux.

L'Engoulevent niche en mai ou au commencement de juin, suivant les localités. Il ne construit pas de véritable nid, mais pond à terre, dans un petit enfoncement grossièrement garni de feuilles et d'herbes, dans des pierrailles, entre les buissons ou parmi les bruyères[1]. Ses œufs, au nombre de deux ou trois, plus rarement de

[1] Quelques observations peuvent donner à croire que la femelle de l'Engoule-

quatre, sont oblongs, blanchâtres et largement tachés de gris, avec macules et points bruns épars, et mesurent le plus souvent 0m,030—033 sur 0m,021—022.

L'espèce habite toute l'Europe et l'Asie occidentale, d'où elle émigre jusqu'en Afrique.

S.-ordre II, des BAILLEURS STÉRÉOPTÈRES

STEREOPTERI[1]

Plumage ferme et serré. Bec profondément fendu, sans vibrisses (voy. fig. 49).

Oiseaux insectivores, diurnes, répandus dans les diverses parties du monde.

Division I, des CYPSÉLIENS

CYPSELI

Bec petit, aplati et sans échancrure. Main plus longue que l'avant-bras. Bras très ramassé. Sept ou huit rémiges secondaires. Trois ou quatre doigts devant; le pouce en arrière, en avant ou versatile.

Des deux familles de ce groupe, celle des Cypsélidés est seule représentée en Europe, celle des Chæturidés étant surtout asiatique et américaine. La *Chætura caudacuta* Linné aurait été cependant accidentellement rencontrée, une fois ou deux, en Angleterre.

vent, dérangée pendant le temps de la nichée, transporterait un à un dans son bec ses œufs ou ses petits, pour les mettre en sûreté dans quelque nouveau réduit (Bailly, Ornith. de Savoie, I, p. 218-220).

[1] De στερεός, ferme et πτερόν, plume.

XV. Famille II : CYPSÉLIDÉS

CYPSELIDÆ

Bec court, mais fendu jusqu'au-dessous de l'œil au moins, triangulaire, aplati et large en arrière, pincé, ainsi qu'un peu convexe et courbé en avant, sans poils à la base. Tarse très court et emplumé. Doigts libres, épais, courts et subégaux ; le pouce en avant ou latéral. Ongles forts, courbés et rétractiles. Ailes très longues, dépassant notablement les rectrices externes, étroites, aiguës ou suraiguës, avec dix rémiges primaires et sept ou huit secondaires relativement très courtes. Queue plutôt courte ou moyenne, plus ou moins échancrée ou droite, avec dix rectrices. Tête large, plus ou moins aplatie ; cou ramassé ; œil assez gros. (Voy. fig. 48, 49 et 50.)

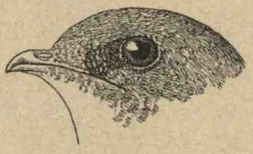

Fig. 49. Cypselus melba.



Fig. 48. Cypselus apus.

Œufs médiocrement ou peu nombreux, moyens, de forme oblongue ou ovalaire allongée, d'un blanc mat et sans taches. — Les petits se couvrent de duvet avant l'arrivée des plumes.

Oiseaux de taille petite ou moyenne dans l'ordre, surtout aériens, presque incapables de marcher, se nourrissant exclusivement d'insectes pris au vol, nichant pour la plupart dans des anfractuosités de murs ou de rochers, migrateurs et cosmopolites.

Le seul genre *Cypselus* est représenté en Suisse et en Europe.

39. — Genre 1 : MARTINET

CYPSELUS Illiger ex Gessner.

Narines basilaires, voisines de l'arête médiane, longitudinales, largement ouvertes, un peu en forme de huit et plus ou moins bordées de petites plumes. Tarse emplumé en avant jusqu'aux doigts, un peu plus court que les doigts médians avec ongles; médians quasi-égaux; pouce en avant, articulé un peu plus haut; 3e et 4e doigts à trois phalanges seulement[1]. *Ongles robustes, courbés, comprimés et aigus* (voy. fig. 50). *1re ou 2e rémige la plus longue, dépassant beaucoup la queue, chez l'adulte. Queue moyenne, bien échancrée, les rectrices externes acuminées, non prolongées. Livrée plus ou moins sombre.*



FIG. 50. Cypselus melba, pied gauche.

Oiseaux cosmopolites, presque toujours sur l'aile, ou se suspendant aux parois avec leurs ongles crochus. Leur mue est simple. Leur peau est très épaisse et résistante, alors qu'elle est, par contre, très mince et délicate chez les Engoulevents et les Hirondelles, chez les premiers surtout.

Deux espèces plus ou moins répandues en Europe et en Suisse. Le *C. pallidus* Shelley, d'Afrique, aurait été rencontré à Malte.

60. — 1 : MARTINET NOIR

Mauersegler — Rondone.

CYPSELUS APUS Linné.

Queue profondément échancrée. Seconde rémige, généralement un peu plus grande que la première, dépassant le plus souvent les rec-

[1] D'après Zehntner (Beiträge zur Entwickelung von *Cypselus melba*, p. 32, Berlin 1890) le fœtus passerait, durant son développement, par une phase durant laquelle il compterait à ces deux doigts le nombre normal de 4 et de 5 phalanges.

trices externes d'une quantité moindre que la longueur des rectrices médianes, chez ad.[1]. *Entièrement d'un noir brun à reflets bronzés, avec gorge blanche. Baguettes des rectrices unicolores.*

Longueur totale, aux rectrices externes : 0m,175—190; aile pliée 0m,165—175; queue 0m,072—078; tarse 0,m008—0095; bec, au front, 0m,006—007.

Hirundo apus *Linné*, Syst. Nat., I, p. 334, 1766, (ex Gessner).

Micropus murarius *Meyer u. Wolf*, Taschenbuch, I, p. 281, 1810. *Meisner u. Sch.* Vögel der Schweiz, p. 146, 1815. *Schinz*, Fauna helv., p. 90, 1837. — M. apus *Boie*, Isis, 1844, p. 165. *Hartert*, Cat. B. Brit. Mus., XVI, p. 442, 1892.

Cypselus apus *Illiger*, Prod. Syst., p. 230, 1811. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 170, 1827. *Riva*, Ornit. ticin., p. 322, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p.601, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 13, fig. 3, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Italia, Ucc., p. 49, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 187, 1875-77. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 192, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 251, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 193, Taf. 9, Fig. 5, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 102, 1891. — C. niger *Leach*, Syst. Cat. M. and B. brit. Mus., p. 19, 1816. — C. vulgaris *Stephens* in Shaw's Gen. Zool., X, p. 72, 1819. — C. murarius *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 434, 1820. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 233, 1853. — C. turrium *Brehm*, Naumania, 1855, p. 270.

Apus murarius *Lesson*, Ornith., p. 267, 1831.

Noms vulg. : S. F. : *Martinet. Martirolet*, Genève ; *Râcle noir*, St-Maurice ; *Râcle*, Romont. — S. A. : *Mauerschwalbe, Spyr. Schwarzer Spyr*, Hasli ; *Kirchenspiri*, Schüpfen ; *Steinschwalbe, Spiri*, Berne ; *Thurmspiri*, Berthoud. *Hirondella nera*, Vrin ; *Derdel da Crap*, Sils (Grisons). — S. I. : *Sbirz, Sbirro. Rondon, Martinett*, Locarno.

Mâle adulte : Entièrement d'un noir brun à reflets bronzés, sauf la gorge qui est blanche. Pieds brunâtres. Bec noirâtre. Iris brun foncé.

Femelle adulte : La tache blanche de la gorge un peu plus petite.

Jeunes : D'un brun moins foncé ; les plumes du front et des ailes bordées de grisâtre. Queue moins fourchue.

Le Martinet noir, assez frileux, ne passe guère en Suisse que quatre mois de belle saison, arrivant, suivant les années et les localités, dans les derniers jours d'avril ou les premiers de mai, pour repartir déjà, en troupes nombreuses, vers la fin de juillet ou les premiers jours d'août. Quelques individus retenus par une nichée re-

[1] L'aile dépassant plus ou moins la queue suivant l'âge des individus, il est difficile de donner ici un rapport bien constant.

tardée, en Suisse ou plus au nord, sont parfois restés jusqu'en septembre, ou n'ont passé même qu'en octobre, mais ce sont là des cas tout à fait exceptionnels.

Très prompt dans ses déplacements, il se répand en peu de jours dans tout le pays, recherchant généralement le voisinage des lieux habités, en plaine comme dans le Jura et les Alpes. Passant ou chassant jusqu'au-dessus de 2200 mètres, il signale partout sa présence par ses rapides évolutions et par ses cris stridents, *quii-quii-quii,* fréquemment répétés.

Bien qu'il semble nous arriver surtout par la plaine suisse, on l'a cependant rencontré de passage dans les Alpes, aux cols du St-Bernard, du Simplon, du Splügen et de la Bernina, par exemple. Sa nourriture consiste exclusivement en insectes de diverses sortes qu'il doit tous capturer au vol, empêché qu'il est de reprendre son essor une fois sur le sol, par la disproportion qui existe entre ses ailes très longues et ses pattes très courtes.

Il niche de préférence dans les habitations de l'homme, dans les maisons, les tours et les vieux édifices ; cela, non seulement en plaine, mais aussi tant qu'il rencontre des bâtiments quelconques ou des chalets, dans les zones montagneuse et alpine, sur les hauteurs du Jura, comme à la Chaux-de-Fonds, ainsi que dans les Alpes, comme au petit village du Simplon, par exemple, à Hospenthal, à Splügen, à Davos, et jusqu'à Pontresina en H^{te} Engadine, à 1820 mètres sur mer. Rarement il s'établit dans les rochers, cependant, il aurait niché quelquefois, dit-on, dans une paroi près de Davos, au-dessus de 1500 mètres, dans les Grisons.

Son nid, bâti sans art et composé d'objets divers, plumes, poils, herbes, etc., tous récoltés en l'air et unis par un mastic de salive et de poussière, est généralement établi dans quelque fissure de mur, sous les tuiles ou sur la poutraison d'une toiture. Il reçoit, déjà avant la fin de mai, trois ou quatre, parfois cinq œufs, et les petits issus de ceux-ci seront d'ordinaire prêts à voler avant le milieu de juillet. Parfois, au lieu de bâtir, il s'établit simplement dans le nid de quelqu'autre Oiseau vivant dans les mêmes conditions que lui, dans celui d'un Moineau ou d'un Rouge-queue, par exemple. Ses œufs, d'un ovale allongé, parfois oblongs, sont d'un blanc mat, sans taches, et mesurent le plus souvent 0^{m},024—027 sur 0^{m},015—017.

Cette espèce passe l'hiver en Afrique, ainsi que dans le sud des Indes, et se répand en été sur toute l'Europe, depuis la Sicile et l'Espagne jusqu'en Finlande et en Norwège, ainsi que dans l'Asie moyenne et septentrionale.

61. — 2 : MARTINET A VENTRE BLANC

Alpensegler — Rondone di mare.

CYPSELUS MELBA Linné.

Queue moins profondément échancrée et relativement plus courte que chez l'espèce précédente. Seconde ou parfois première rémige la plus longue, dépassant volontiers, chez ad., les rectrices externes d'une quantité à peu près égale aux rectrices médianes. D'un gris brun un peu brillant, en dessus, avec gorge et ventre blancs, séparés par un plastron gris-brun. Baguettes des rectrices plus ou moins annelées de gris.

Long. tot., aux rectrices ext. 0m,22—24 ; aile pliée 0m,22—24, ad.; queue 0m,085—095; tarse 0m,011—012 (0m,015); bec, au front, 0m,009 —010.

HIRUNDO MELBA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 345, 1766. — H. ALPINA *Scopoli*, Ann., I, Hist. Nat., I, p. 166, 1769.

MICROPUS ALPINUS *Meyer u. Wolf*, Taschenbuch, I, p. 282, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 146, 1815. *Schinz*, Fauna helv., p. 90, 1837. — M. GUTTURALIS, M. MELBA *Boie*, Isis, 1844, p. 105 et 165. — M. MELBA *Hartert*, Cat. B. Brit. Mus., XVI, p. 438, 1892.

CYPSELUS MELBA *Illiger*, Prod. Syst., p. 230, 1811. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 172, 1827. *Riva*, Ornit. ticin., p. 331, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 602, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 13, Fig. 4, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 48, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 189, 1875-77. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 194, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 253, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 196, Taf. 9, Fig. 6, 1891. — C. ALPINUS *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 433, 1820. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 226, 1853.

APUS MELBA *Cuvier*, Règ. anim., I, p. 373, 1817.

NOMS VULG. : S. F. : *Grand Martinet. Martirolet à ventre blanc*, Genève ; *Martinet*, Martigny ; *Râcle blanc*, St-Maurice, Romont. — S. A. : *Alpensegler, Grosser Spyr, Spyrschwalbe, Bergspyr, Wetterspyr, Grosse Thurmschwalbe*, canton de Berne et généralement ; *Spiri*, Interlaken ; *Alpenspiri*, Langnau ; *Spyr*, Sarnen ; *Felsensegler*, Coire ; *Hirondella alba*, Vrin (Grisons). — S. I. : *Rondon de montagna, Rondon bianch*, Locarno.

Mâle adulte : Entièrement d'un gris brun un peu brillant ou reflétant, sauf à la gorge et au ventre qui sont d'un blanc pur et séparés par un plastron plus ou moins large de la couleur du

dos. Souvent les plumes blanches du ventre finement striées longitudinalement par une teinte brune de leur tige. Un petit espace noirâtre devant l'œil. Baguettes des rectrices généralement annelées de gris. Plumes du tarse d'un gris brun ; pieds brunâtres. Bec noirâtre ; iris couleur noisette foncée. (Voy. fig. 49 et 50.)

Femelle adulte : De teinte grise souvent un peu plus claire ; l'espace blanc de la gorge moins grand.

Jeunes avant la mue : De même couleur, avec la plupart des plumes liserées de blanchâtre ou de gris clair. Ailes relativement courtes. Tandis que l'aile dépasse généralement la queue de six à sept ou huit, parfois même de neuf centimètres chez l'adulte, elle atteint au plus l'extrémité de celle-ci chez des jeunes de quatre à cinq semaines et ne s'allonge que peu à peu. C'est, suivant les individus et même parfois selon le côté d'un même individu, la première ou la seconde rémige qui est la plus longue.

J'ai signalé, dès 1866[1], le fait que le jeune Martinet, né nu, se couvre, après quelques jours et avant la sortie des plumes, d'un duvet gris de plus en plus fourré, si bien qu'à douze ou quinze jours, il est tout aussi couvert qu'un véritable Rapace.

Le Martinet à ventre blanc passe régulièrement la belle saison, en sociétés plus ou moins nombreuses, dans beaucoup de localités en Suisse, tant en plaine dans les bâtiments élevés, que dans les rochers escarpés de nos Alpes, entre 600 et 2000 mètres environ. Il niche tous les ans au Salève, sur la frontière de Savoie, et parfois dans les crases du Rhône près de Genève, à l'ouest, dans le Valais au sud-ouest, des deux côtés de la vallée, sur tout le versant nord du grand massif bernois, ainsi que jusqu'au lac des Quatre-Cantons, au centre du pays, plus à l'est, dans les Alpes d'Appenzell et des Grisons, au Säntis et dans plusieurs montagnes de la vallée du Rhin en particulier, enfin sur nos limites orientales extrêmes, en Engadine, et, au sud, dans le Tessin, jusque dans le voisinage de Lugano. Il est beaucoup plus rare dans le nord et du côté du Jura, où il n'a été observé nichant tant soit peu régulièrement que sur un ou deux points seulement, au Creux-du-Vent, près de Neuchâtel, par exemple, et dans les gorges du Doubs, non loin de la Chaux-de-Fonds.

Entre Alpes et Jura, il a depuis longtemps établi des colonies plus ou moins nombreuses en diverses localités de la plaine suisse, parfois dans quelque paroi de rochers, plus souvent dans des clo-

[1] Le Martinet à ventre blanc *(Cypselus alpinus)* en Suisse et particulièrement à Berne, par V. Fatio ; Bull. Soc. Ornith. Suisse, T. I, part. 2, p. 47-54, 1866.

chers ou de vieux bâtiments : sur différents points dans les environs de Langnau, de Berthoud et de Zofingue, ainsi qu'au centre même de quelques villes, à Fribourg et à la cathédrale de Berne, où la colonie comptait environ deux cents individus en 1890, entre autres. Reviendra-t-il dans les mêmes proportions après les réparations qui, depuis 1892, se font à la cathédrale de cette dernière ville[1] ?

Il arrive en troupes plus ou moins fortes, suivant les années et les localités, les derniers jours de mars déjà ou seulement dans la première moitié d'avril, pour repartir à la fin de septembre ou dans la première moitié d'octobre, exceptionnellement au commencement de novembre en plaine. Les individus qui ont niché sur les hauteurs descendent souvent déjà dans la seconde moitié d'août vers les régions basses, pour y stationner quelque temps encore avant de nous quitter. Un brusque refroidissement dans les régions élevées, de la neige ou seulement une forte pluie le chassent du reste souvent momentanément, même durant la belle saison, jusque dans le fond des vallées dont il parcourt, d'un vol excessivement rapide, les prairies et les rivages en quête de nourriture, répétant à tout propos son cri strident qui peut s'exprimer par les syllabes *gueri-qui-qui-qui.*

La longueur des ailes de cet Oiseau et la brièveté de ses pattes ne lui permettent pas, ainsi qu'à son congénère le Martinet noir, de reprendre le vol une fois à terre, aussi est-il presque toujours en l'air et ne peut-il se reposer qu'en s'accrochant avec ses robustes ongles aux aspérités de quelque paroi abrupte ou en se jetant sur quelque saillie d'où il puisse se précipiter facilement dans le vide. Tantôt haut, tantôt bas, il fait continuellement la chasse aux insectes divers, moucherons, mouches, guêpes, tabanides, ichneumonides, fourmis ailées, papillons, coléoptères, etc., qui lui servent de pâture, tous insectes qui, pour être plus facilement avalés par sa large gueule, sont d'abord agglomérés par de la salive en une boule de la grosseur d'une petite noix à peu près.

Son nid, en forme de coupe écrasée, est grossièrement construit de matériaux forcément tous récoltés au vol, de débris de plantes, de laine etc., solidement gâchés avec de la poussière et de la salive[2].

[1] Quelques couples ont occupé, en 1894, diverses cavités extérieures de la cathédrale en réparation et beaucoup d'autres se sont établis dans des maisons avoisinantes de la ville. — J'en ai vu beaucoup encore en 1898.

[2] Voir, pour plus de détails sur cette intéressante espèce et sa nidification : *Steinmüller,* N. Alpina, II, p. 117, 1827 ; *V. Fatio,* l. c., Bull. Soc. Ornith. Suisse, I, 2, p. 47, 1866; *A. Girtanner,* Bericht. St-Gall. Nat. Gesell., p. 96, 1867 ; *L. Zehntner,* l. c., Archiv. für Naturg. Berlin, p. 32, 1890.

Il est généralement établi dans une anfractuosité abritée de rocher, dans quelque encoignure d'une muraille ou sur les poutres d'une toiture, et reçoit, à la fin d'avril ou en mai, selon les conditions, parfois seulement au commencement de juin, trois ou quatre œufs, exceptionnellement deux seulement, d'un ovale allongé, d'un blanc mat sans taches et mesurant 0m,028—0315 (0m,0335) sur 0m,018—020. L'incubation dure 18 à 21 jours, et ce n'est souvent qu'en août que les petits peuvent quitter leur berceau, accompagner leurs parents à la chasse des insectes et, peu après, partir avec eux pour le midi.

L'habitat de cette belle espèce s'étend sur tout le bassin méditerranéen, le Portugal, les Pyrénées, les Alpes, les Apennins, l'Atlas, les montagnes de la Turquie d'Asie, et jusque dans l'Himalaya. Quelques apparitions dans des contrées plus septentrionales, comme dans les Iles Britanniques et la Scandinavie, sont tout à fait exceptionnelles.

V. Ordre des PASSEREAUX

PASSERES

Bec sans cire, polymorphe. Trois doigts devant et un derrière ; les antérieurs, médian et externe, plus ou moins soudés, à la base seulement ; le pouce, indépendant, toujours assez long. Jambes emplumées jusqu'au talon. Tarse le plus souvent nu, scutellé ou lamellé en avant, granuleux, squameux, scutellé ou lamellé sur les côtés et en arrière. Ongles variables, rarement très forts. Couvertures de l'aile le plus souvent courtes. Neuf ou plus souvent dix rémiges primaires ; souvent neuf, parfois jusqu'à douze ou quatorze secondaires. Langue généralement proportionnée au bec et plus ou moins cornée. Organe de la voix plus ou moins développé.

Petits naissant nus et aveugles, longtemps gâvés par leurs parents, dans un nid généralement artistement construit.

L'ordre des Passereaux, représenté dans les diverses parties du globe, comprend un très grand nombre d'espèces[1] de taille petite ou moyenne et de formes diverses qui se nourrissent plus ou moins d'insectes, de vers, de fruits ou de graines, et sont pour la plupart plus ou moins migratrices.

On peut partager ces Oiseaux en Chanteurs *(Oscines)* et Piailleurs *(Pseudoscines)*, selon qu'ils ont l'organe de la voix bien ou relativement peu développé[2], caractère interne auquel correspondent

[1] Plus de la moitié du total des oiseaux connus, près de 5800, en chiffre rond.

[2] Le larynx inférieur, organe de la voix, est formé, chez les *Oscines*, par le larynx et l'origine des bronches, avec quatre ou cinq, le plus souvent cinq pai-

quelques différences extérieures assez constantes dans les revêtements du tarse et le nombre des rémiges.

Les premiers, *Oscines,* qui sont seuls représentés sur le continent européen, trouvent du reste, dans beaucoup de familles, leur pendant morphologique parmi les seconds.

Sous-Ordre I, des PASSEREAUX CHANTEURS

OSCINES

Organe de la voix bien développé, soit comprenant le larynx inférieur et l'origine des bronches, avec quatre ou cinq paires de muscles ant. et post. Tarse le plus souvent nu, assez généralement lamellé en arrière, soit en majeure partie revêtu sur la face plantaire, et plus ou moins sur les côtés, de deux longues lamelles parallèles peu ou pas divisées; plus rarement (Alaudidés) scutellé ou franchement divisé, en arrière comme devant. Le tarse lamellé en arrière peut être en même temps ou également lamellé devant, soit botté ou, plus fréquemment, scutellé devant, soit plus ou moins profondément divisé ou partagé en différentes plaques superposées (souvent au nombre de sept). Neuf ou dix rémiges primaires; la première, dans le second cas, le plus souvent courte ou rudimentaire[1]. Rarement plus de neuf rémiges secondaires. Queue le plus souvent composée de douze rectrices, rarement de dix seulement. (Voy. fig. 51 à 136.)

Oiseaux cosmopolites, très nombreux et de formes variées, constituant environ le tiers des espèces de Suisse et d'Europe.

Ils peuvent être répartis, comme suit, dans diverses divisions d'im-

res de muscles antérieurs et postérieurs; tandis qu'il n'est constitué, chez les *Pseudoscines,* que par la trachée ou, si les bronches y prennent part, celles-ci n'ont qu'une à trois paires de muscles latéraux.

[1] La forme et la longueur comparées de cette première rémige peuvent être souvent très utiles dans la détermination de certaines espèces très voisines, si, en s'adressant à des sujets adultes, on fait abstraction de petites différences amenées quelquefois par l'âge ou l'état de mue.

portances différentes et assez discutables, principalement d'après les formes générales du bec, plus ou moins en relation avec les allures et l'alimentation. Nous distinguerons des : *Fissirostres, Latirostres, Aduncirostres, Dentirostres, Cuneirostres, Tenuirostres, Nudirostres, Subulirostres, Scutelliplantares, Conirostres* et *Cultrirostres.*

Quoique la subdivision, par Sundewall, des Passereaux en *Laminiplantares* et *Scutelliplantares* paraisse assez juste à quelques égards, je ne crois pas cependant qu'il y ait lieu à séparer aussi complètement les Alouettes d'autres Chanteurs avec lesquels elles présentent beaucoup d'affinités, les Anthinés, par exemple, dans les *Subulirostres* et certains Embérizinés dans les *Conirostres.*

Division I, des FISSIROSTRES

FISSIROSTRES

Bec court, pincé vers le bout, large en arrière et profondément fendu. Ailes longues et étroites (la main un peu plus longue que l'avant-bras qui est relativement court). Pieds petits. Tarse nu ou emplumé.

Oiseaux généralement d'assez petite taille, insectivores, migrateurs et cosmopolites.

Une seule famille, celle des *Hirundinidés.*

Les Hirondelles, autrefois reliées aux Martinets, dont elles se rapprochent par les Chæturidés et avec lesquels elles ont bien des analogies morphologiques et biologiques, sont aujourd'hui plus généralement rapprochées des Gobe-mouches, dans les Passereaux chanteurs, dont elles partagent la plupart des caractères anatomiques, le développement du larynx inférieur entre autres.

XVI. — Famille I : HIRUNDINIDÉS

HIRUNDINIDÆ

Bec court, fendu jusque sous le bord de l'œil, subtriangulaire, large et aplati à la base, pincé en avant, un peu

convexe ou légèrement courbé au bout et plus ou moins échancré avant l'extrémité. Tarse nu, scutellé en avant et plus ou moins lamellé en arrière, ou emplumé et plutôt court, soit généralement à peu près égal au doigt médian. Doigts faibles, relativement courts, à ongles moyens et arqués: le pouce en arrière, les latéraux subégaux, le médian notablement plus long que les autres et un peu relié à la base avec l'externe. Ailes longues et relativement étroites, dépassant plus ou moins les rectrices médianes ; neuf rémiges primaires, la 1re généralement la plus longue, dentelée ou non au bord externe; les rémiges moyennes et secondaires plus ou moins bilobées à l'extrémité. Queue à douze rectrices, plus ou moins droite ou échancrée, avec les pennes latérales plus ou moins allongées. Tête subarrondie; cou ramassé; œil moyen. (Voy. fig. 51 et 52.)

Œufs médiocrement nombreux, moyens, d'un ovale plus ou moins allongé, d'un blanc immaculé ou plus ou moins couvert de petites taches grises, rousses ou brunes.

Oiseaux de taille petite dans l'ordre, volant beaucoup, perchant et marchant même au besoin; se nourrissant presque exclusivement d'insectes pris au vol; bâtissant leur nid contre des parois ou dans des trous; migrateurs et cosmopolites.

Trois genres sont représentés en Europe et en Suisse; les *Cotyle* et *Biblis*, qui se distinguent surtout par leur mode de nidification, ne formant ici que des sous-genres du genre *Clivicola*. Un représentant du genre américain des Prognés qui nous est étranger, la *Progne purpurea* Linné, a fait quelques rares apparitions sur les côtes d'Angleterre.

40. — Genre 1 : HIRONDELLE

HIRUNDO Linné ex Gessner.

Bec médiocre, à arête quasi-droite ; narines basales, en partie recouvertes par une membrane. Tarse et doigts nus. Ailes aiguës ou suraiguës, dépassant notablement les rectrices médianes ; 1re rémige non dentelée au bord externe.

Queue profondément échancrée, avec rectrices externes atténuées et longuement prolongées chez l'adulte. Livrée assez généralement d'un noir-bleu en dessus, blanche ou rousse et striée ou non en dessous.

Œufs d'un ovale assez allongé, blancs et d'ordinaire très tachetés.

Les représentants de ce genre bâtissent leur nid avec de la terre mélangée de paille et l'établissent généralement dans des encoignures ou contre des parois.

Deux des trois espèces européennes, l'Hirondelle rousseline (*H. rufula*) du Midi, et l'Hirondelle Boissonneau (*H. cahirica*), probablement sous-espèce à ventre roux de notre *H. rustica*, de Tunisie, d'Egypte et de Crimée, accidentelle dans le midi, nous manquent complètement. La *H. Daurica* Linné, d'Asie, aurait été accidentellement rencontrée à Héligoland.

62. — 1 : HIRONDELLE RUSTIQUE

Rauchschwalbe — Rondine.

HIRUNDO RUSTICA Linné.

Bec médiocre. Tarse à peu près de la longueur du doigt médian sans ongle. 1re rémige légèrement ou à peine plus longue que la seconde. Faces supérieures d'un noir bleu. Front et gorge roux; un large plastron noirâtre sur la poitrine; ventre blanc ou roussâtre, sans stries[1].

Longueur totale (aux rectrices extérieures, sans le prolongement) 0m,150—155, (avec le prolongement) 0m,180—195, ad.; aile pliée 0m,120—125; queue (au bout des rectr. ext., ad.) 0m,090—100; tarse 0m,010—011; bec, au front, 0m,007—008.

HIRUNDO RUSTICA *Linné*, Syst. nat., édit. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 343, 1766, *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 143, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 427, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 162, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 88, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 326, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 587, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 23, Fig. 4, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 51, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 190, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 124, 1882. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., X, p. 128, 1885. *Giglioli*.

[1] Ventre roux dans la forme méridionale dite *H. cahirica* ou *Boissonneauti*.

Avifauna ital., p. 183, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 155, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 185, Taf. 9, Fig. 1, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 72, 1891. — H. DOMESTICA *Brisson,* Ornith., II, p. 486, 1760, *(ex Gessner). Bailly,* Ornith. Savoie, I, p. 243, 1853. — *Sub-sp.:* H. CAHIRICA *Licht.,* Verz. Doubl., p. 58, 1824. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 23, Fig. 1, 1871. — H. BOISSONNEAUTI *Temminck,* Man. Ornith. IV, p. 652, 1820. — H. SAVIGNYI *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., X, *s. sp.,* p. 133, 1885.

CECROPIS RUSTICA *Boie,* Isis, 1826, p. 971. — C. PAGORUM *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 138, 1831. — C. STABULORUM, *Brehm,* Naumania, 1855, p. 271.

NOMS VULG.: S. F.: *Hirondelle. Hirondelle de cheminée, Hirondelle ordinaire,* Genève; *Hirondella,* St-Maurice; *Rondeinné,* Romont. — S. A.: *Schwalbe, Hausschwalbe, Rauchschwalbe, Innere Schwalbe, Schwälbeli. Schwalmen,* Lucerne; *Schwalmeli,* Interlaken; *Stachelschwalbe, Schwarzschwalbe,* Glaris; *Spyrli,* Suhrthal; *Hirondella de ghamin,* Vrin (Grisons). — S. I.: *Ronzla,* Casaccia; *Rondola, Rondena,* Locarno.

Mâle adulte : Parties supérieures de la tête (sauf le front), du cou, du corps, des ailes et sus-caudales d'un noir bleu à reflets. Rémiges et rectrices d'un noirâtre moins brillant; les dernières, sauf les deux médianes, avec un espace blanc allongé sur les barbes internes. Front et gorge d'un beau roux marron. Un large plastron noir à reflets et plus ou moins taché de roux en travers de la poitrine. Ventre et sous-caudales d'un blanc plus ou moins pur ou lavé de roussâtre, sans stries longitudinales (voy. Var.). Pieds bruns. Bec et iris noirâtres.

Femelle adulte : Les parties rousses plus ternes. Le plastron noir moins franc, et les rectrices externes un peu moins prolongées.

Jeunes : Noir des parties supérieures moins brillant. Front et gorge roussâtres; plastron plus mélangé de roux; ailes et queue d'un noir plus brunâtre. Les rectrices externes peu ou pas prolongées.

Variétés : On voit souvent des individus en partie blancs ou entièrement blancs. On rencontre aussi de temps à autre, dans le pays, des sujets chez lesquels une teinte rousse plus accentuée des faces inférieures rappelle jusqu'à un certain point l'Hirondelle Boissonneau du Sud, d'Egypte en particulier, *H. cahirica* Licht., qui n'est probablement qu'une race méridionale et plus sédentaire de notre *H. rustica.*

L'Hirondelle rustique ou de cheminée est très abondante dans tout le pays, durant la belle saison; cela non seulement en plaine et dans la région montagneuse, mais encore dans les vallées les plus élevées, jusqu'à 2000 mètres environ et tant qu'elle trouve des

maisons pour y bâtir son nid. Pendant six mois environ, on voit partout ce gentil petit Oiseau, toujours alerte et vif, pourchasser dans les airs, tantôt haut, tantôt bas, suivant la température et l'état de l'atmosphère, les différents petits êtres qui lui servent de nourriture : insectes volants, mouches, moucherons, éphémères, phryganes, pucerons, guêpes, fourmis ailées, petits papillons, coléoptères, etc., ou prendre des araignées contre les murs, ou encore happer de petites sauterelles au ras du sol. Il en est peu, parmi nos hôtes emplumés, qui soient aussi exclusivement insectivores et méritent à un aussi juste titre la protection qu'on lui accorde généralement.

Les premiers voyageurs nous arrivent assez régulièrement les derniers jours de mars ou les premiers d'avril, en plaine[1], et, suivant les années, le gros de l'armée suit de plus ou moins près cette avant-garde, parfois seulement quelques semaines après. L'invasion des régions supérieures n'a par contre lieu que plus tard, à la fin d'avril ou dans la première moitié de mai seulement dans la région alpine, dans la H^te^ Engadine, par exemple. Il arrive quelquefois que, le temps n'étant pas favorable, les éclaireurs précèdent de deux à trois ou même cinq semaines le gros de la troupe qui s'est arrêté, parfois à quelques kilomètres seulement, dans une localité plus abritée.

Le départ, préparé d'ordinaire quelques jours à l'avance par des rassemblements des habitants de la contrée dans un certain rayon, s'opère par troupes successives et plus ou moins nombreuses, généralement de jour, car les Hirondelles ne voyagent guère la nuit, et à une époque plus ou moins hâtive selon les années et les niveaux. Il s'effectue ordinairement, au moins pour la majorité des hôtes de plaine, plus ou moins vite dans la seconde moitié de septembre ou au commencement d'octobre. Ce n'est pas dire qu'on ne voie pas passer quelquefois plus tard des Hirondelles venant de régions plus éloignées, ou qu'il ne reste pas quelques-uns de ces Oiseaux dans le pays passé ce temps, surtout dans les villes et plus particulièrement près des eaux où ils semblent trouver plus longtemps abri et subsistance. On en rencontre en effet assez souvent, même après d'assez grands froids, jusque dans les derniers jours d'octobre et les premiers de novembre; quelques-uns même, parfois,

[1] Exceptionnellement, le 18 mars, à Genève, en 1806, selon Necker (Oiseaux des environs de Genève, 2e éd., 1864, p. 190); tout à fait accidentellement, à l'Hospice du Bernhardin, dans les Grisons, les 28 février 1873 et 18 février 1876, (?), selon notes fournies à Fatio et Studer (Catal. des Ois. de la Suisse, livr. II 1894, p. 177). Voir du reste cette dernière publication, pour les dates d'arrivée et de départ dans diverses localités et à différents niveaux.

malheureux retardataires condamnés la plupart du temps à périr de faim et de froid, jusque vers la fin de ce mois, comme j'ai eu l'occasion de le constater plusieurs fois, en 1885 et 1886 en particulier, le long des quais de Genève, où un représentant de cette espèce fut vu encore le 1er décembre 1885.

Bien que des Hirondelles aient été rencontrées en passage sur quelques-uns de nos cols relativement élevés, au St-Bernard, au Lukmanier, au Splügen et au Bernhardin, par exemple, c'est cependant par la plaine ou par les portes les plus basses que ces Oiseaux nous arrivent pour la plupart. Les dates d'arrivée comparées à Coire et à Genève, parfois plus précoces dans la première que dans la seconde de ces localités, semblent bien établir des lignes principales de passage différentes à l'est et à l'ouest. Notons que, dans bien des cas, ces Oiseaux paraissent faire d'assez longs détours plutôt que de s'engager dans les déserts glacés et inhospitaliers des régions supérieures. De diverses observations, il semble même résulter que, dans plusieurs vallées, ces petits hôtes de nos villages arrivent et repartent en montant et descendant par le même chemin, alors que cette route est souvent très détournée et que la ligne droite, plus courte mais plus exposée, abrégerait considérablement le voyage.

Les Hirondelles reviennent volontiers au foyer de leurs premières amours, aux maisons qu'elles ont précédemment habitées, et trahissent bien vite leur présence par leur agitation et leurs fréquents cris d'appel *pli, pli, pli.* A peine arrivée, chaque paire se met en devoir de restaurer son ancien nid, ou d'en bâtir un autre non loin de celui-ci, souvent tout à côté, si le précédent n'offre plus assez de solidité ou s'il a été trop envahi par la vermine. Ce nid, en demi-coupe épaisse, appliqué dans une encoignure de mur, sous une corniche ou contre quelque solive, parfois dans une chambre, est composé de terre assez grossièrement gâchée avec de l'eau et de la salive et mélangée de paille, de petites pierres et de brindilles, avec revêtement intérieur de crin et de plumes. C'est dans ce berceau que la femelle couve deux fois l'an, généralement en mai et juillet, au moins en plaine, et c'est près de lui que le mâle, toujours fidèle et serviable, vient gazouiller à tout propos et répéter amoureusement sa petite chansonnette.

Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, parfois six, sont d'un ovale plus ou moins allongé et d'un blanc rosâtre, avec nombreuses petites taches mélangées grises et d'un brun roux, tantôt éparses sur toute la surface, tantôt plus ou moins réunies en couronne autour du gros bout. Ils mesurent, le plus souvent, 0m,019—021 sur 0m,013—014.

Cette espèce habite toute l'Europe, en été, nichant jusqu'au 70e degré de latitude environ, et se retire, pendant la mauvaise saison, dans les contrées les plus chaudes du littoral méditerranéen, de l'Afrique et de l'Asie.

41. — Genre 2: CHÉLIDON

CHELIDON Boie.

Bec court, assez robuste, et un peu convexe dès la base; narines basales, arrondies, petites et quasi-découvertes (voy. fig. 51). *Tarse et doigts entièrement emplumés. Ailes suraiguës, dépassant un peu les rectrices externes; 1re rémige non dentelée au bord externe. Queue médiocrement échancrée; rectrices externes non prolongées. Manteau varié, plus ou moins, de noir-bleu et de blanc.*



Fig. 51. Chelidon urbica.

Œufs d'un ovale médiocrement allongé, entièrement blancs ou très légèrement ponctués.

Les Chélidons bâtissent leur nid avec de la terre, dans des encoignures ou contre des parois.

Une seule espèce est représentée en Suisse et en Europe. Le *Ch. bicolor* Vieill., d'Amérique, aurait fait cependant de rares apparitions sur les côtes d'Angleterre.

63. — 1: HIRONDELLE DE FENÊTRE

Stadtschwalbe — Balestruccio.

CHELIDON URBICA Linné.

Bec ramassé. Tarse un peu plus long que le doigt médian sans ongle. 1re rémige la plus longue. Faces sup. d'un noir-bleu, avec croupion blanc; toutes faces inférieures blanches.

Long. tot. 0m,139—144; aile pliée 0m,10—11; queue, rect. ext., 0m,063—070; tarse 0m,0105—0110; bec, au front, 0m,006—007.

HIRUNDO URBICA *Linné*, Syst. nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 344, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 143, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 428, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 164, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 89, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 327, 1865. *Mela*, Vert. Fennica, p. 125, 1882. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 188, Taf. 9, Fig. 4, 1891. — H. MINOR, *seu* RUSTICA *Brisson*, Ornith., II, p. 490, 1760, *(ex Gessner)*. — H. DOMESTICA *Leach*, Syst. Cat. M. and B. brit. Mus., p. 19, 1816. — H. CANDIDA, H. VARIA, H. PALLIDA *Naumann*, Vögel Deutschl., VI, p. 77, 1833. — H. SOCIABILIS *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 268, 1853.

CHELIDON URBICA *Boie*, Isis, 1822, p. 550. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 592, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 24, Fig. 5, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 51, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 194, 1875-77. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 185, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 157, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 71, 1891. — CH. FENESTRARUM, CH. RUPESTRIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 140, 1831. — CH. TECTORUM *Brehm*, Naumania, 1855, p. 271.

NOMS VULG.: S. F.: *Cul-blanc*, Genève. — S. A.: *Fensterschwalbe, Aeussere Schwalbe, Stadtschwalbe. Schwalbeli, Schwalmeli*, Berne; *Lachschwalbe*, Meiringen; *Giebelschwalbe, Mehlschwalbe*, Glaris, St-Gall; *Hausschwalbe, Husschwalbe*, Thurgovie; *Hirondella domestica*, Vrin; *Ronzla da campanil, Ronzla del goss bianc*, Casaccia; *Derdell*, Sils-Maria, Grisons. — S. I.: *Darden, Dardanell. Rondola*, Calanca; *Rondola bianca*, Lugano.

Mâle adulte : D'un noir bleu à reflets sur la tête, le cou et le dos. Croupion blanc. Ailes et queue d'un noir brun. Rectrices sans taches, paraissant, suivant l'éclairage, plus ou moins ondées ou barrées en travers. Toutes les faces inférieures blanches. Tarses et doigts couverts de plumes blanches. Bec et iris noirs.

Femelle adulte : D'un noir moins bleu, en dessus, avec la gorge souvent d'un blanc un peu sale.

Jeunes : D'un noir plus brunâtre, en dessus, avec les rémiges secondaires bordées de blanchâtre.

Variétés et hybrides : Les variétés blanches de cette espèce ne sont pas rares. M. le Dr Brocher, à Genève, possède un individu qui présente, par contre, un cas de mélanisme intéressant. Ce sujet est d'un noir brunâtre, en dessus, avec faibles reflets bleuâtres sur les scapulaires et le dos, tandis que toutes ses faces inférieures sont d'un gris noirâtre, plus foncé à la gorge et un peu nuancé de roussâtre sur le haut de la poitrine. Le croupion est, chez lui, d'un gris blanchâtre, un peu varié de brun noirâtre. On cite quelques produits de croisements entre *Chelidon urbica* et *Hirundo rustica* [1].

[1] Voyez : *Suchetet*, Oiseaux hybrides, etc., Mém. Soc. zool. de France, V, p. 367, 1892.

L'Hirondelle de fenêtre, vulgairement Cul-blanc, se trouve presque partout en Suisse, bien que d'ordinaire un peu moins abondante que la précédente, relativement rare même, depuis quelques années, dans diverses localités. Elle nous arrive généralement quelques jours après la Rustique, volontiers entre le 10 et le 20 avril, en plaine, pour nous quitter, selon les années, les derniers jours de septembre ou dans la première moitié d'octobre, se laissant rarement attarder autant que celle-ci, bien que j'en aie rencontré encore de temps à autre quelques individus, à Genève, jusqu'à la fin d'octobre; elle arrive naturellement plus tard et repart plus tôt dans les régions plus élevées. Elle niche, depuis la plaine, jusqu'au-dessus de 1600 mètres, même de 1800 mètres en H^te^ Engadine, non seulement contre les maisons, dans les villages comme dans les villes, mais aussi contre des parois de rochers, volontiers un peu surplombantes, ou contre la voûte de grottes peu profondes, ainsi que cela se voit en maintes localités en Savoie et en Suisse, dans le Jura et les Alpes, et au nord comme au sud : au Salève, près de Genève, par exemple, dans les gorges du Doubs et au Kellenberg dans le Jura, en Gruyère, à St-Maurice en Valais, à Berthoud, au Drachenloch sur le Mutterschwandenberg, près de Sarnen plus au centre, à l'Ebenalp, à 1650 mètres en Appenzell, et aux Maiensæssen, à 1515 mètres environ, en Domleschg, à l'est, dans diverses montagnes du Tessin, au sud, etc.

Son alimentation est à peu près la même que celle de l'espèce précédente ; son chant par contre n'est pas aussi vif et soutenu.

Elle construit aussi son nid avec de la glaise ou de la boue, mais la terre en est plus finement travaillée, mieux gâchée et moins mélangée de corps étrangers que dans celui de la Rustique; et, moins confiante que cette dernière, elle applique toujours son nid contre les murs extérieurs, quand elle profite des corniches d'un bâtiment. Ce petit édifice, ancien restauré ou nouvellement bâti, affecte d'ordinaire une forme semi-sphérique, avec petite ouverture latérale, et est douillettement garni, pour abriter, deux fois l'an en plaine, une fois dans les Alpes, une petite famille au commencement de juin et vers la fin de juillet, ou seulement en août dans les régions supérieures.

Ses œufs, au nombre de quatre à cinq ou six, sont d'un ovale médiocrement allongé et légèrement pointu, le plus souvent entièrement d'un blanc pur et lustré, parfois faiblement ponctués de brun vers le gros bout, et mesurent d'ordinaire 0^m^018—020 sur 0^m^013—014.

L'Hirondelle de fenêtre est très répandue en Europe, durant la belle saison, s'étendant vers le nord aussi loin que la précédente, et gagne comme elle, en automne, l'Asie et l'Afrique.

42. — Genre 3 : CLIVICOLE

CLIVICOLA Forster.

Bec court ou moyen, plus ou moins convexe ou aplati; narines basales, un peu saillantes, arrondies ou subarrondies. Tarse quasi ou entièrement nu; doigts nus. Ailes généralement suraiguës, atteignant le bout de la queue ou le dépassant plus ou moins; première rémige non dentelée au bord externe. Queue assez échancrée ou quasi-carrée, à rectrices externes non prolongées. Livrée grise ou brunâtre.

Œufs blancs, immaculés ou tachetés.

Les deux espèces européennes de ce genre, l'Hirondelle de rivage *(C. riparia)* et l'Hirondelle de rochers *(C. rupestris)*, sont rangées par beaucoup d'auteurs dans deux genres différents : *Cotyle* Boie et *Biblis* Lesson. Cependant, bien qu'appuyés par des modes de nidification très différents, les caractères préposés à cette distinction générique me paraissent, les uns purement spécifiques, les autres de valeur plutôt subgénérique seulement. Je ne distinguerai donc ici que deux sous-genres *(Cotyle* et *Biblis)* réunis sous le nom générique de *Clivicola* Forster, plus ancien.

Sous-Genre 1 : COTYLE

COTYLE Boie.

Bec court, un peu convexe; narines arrondies. Tarse portant quelques petites plumes, droites et éparses, sur le bord postérieur; ongles arqués, assez forts et acérés (voy. fig. 52). *Ailes suraiguës, atteignant le bout de la queue ou le dépassant légèrement. Queue assez échancrée.*

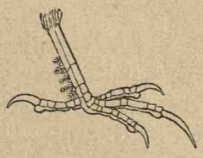

Fig. 52. Clivicola riparia, pied droit.

Œufs blancs, généralement immaculés.

Les espèces de ce sous-genre, de taille relativement petite dans la famille, recherchent le voisinage des eaux et établissent géné-

ralement leurs nids au fond de trous profonds qu'elles creusent dans les berges sablonneuses.

Une seule espèce en Suisse et en Europe.

64. — 1 : HIRONDELLE DE RIVAGE

Uferschwalbe — Topino.

CLIVICOLA RIPARIA Linné.

Tarse à peu près égal au pouce avec ongle. Ongles arqués, assez longs (voy. fig. 52). *1re rémige généralement la plus longue ; rémiges post. plutôt étroites ou subacuminées et faiblement bilobées. Faces sup. d'un gris-brun. Faces inf. blanches ou blanchâtres, avec un collier gris ou brunâtre en travers de la poitrine. Queue sans taches.*

Long. tot. 0m,125—135 ; aile pliée 0m,100—105 ; queue 0m,050—056 ; tarse 0m,0095—0110 ; bec, au front, 0m,006—007.

HIRUNDO RIPARIA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 344, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 145, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 429, 1820. *Savi*, Ornith. tosc., I, p. 166, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 89, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 277, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 328, 1865. *Collin*, Skand. Fugle, p. 196, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 124, 1882. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 191, Taf. 9, Fig. 3, 1891. — H. CINEREA, *Vieillot*, Nouv. Dict., XIV, 1817, p. 526.

CLIVICOLA EUROPÆA *Forster*, Syn. Cat. brit. Birds, p. 58, 1817. — CL. RIPARIA *Giglioli*, Avifauna ital., p. 188, 1886.

COTYLE RIPARIA *Boie*, Isis, 1822, p. 550. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 596, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 24, Fig. 1 et 2, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 54, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., X, p. 96, 1885. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 159, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 72, 1891. — C. FLUVIATILIS, C. MICRORHYNCHOS, *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 142 et 143, 1831.

NOMS VULG. : S. F. : *Hirondelle de rivage. Hirondelle grise*, Genève. — S. A. : *Uferschwalbe, Wasserschwalbe, Strandschwalbe, Erdschwalbe. Bachschwalbe*, Meiringen ; *Sandschwalbe*, St-Gall ; *Dreckschwalbe*, Argovie. — S. I. : *Dardon, Darden. Dardanell*, Locarno.

Mâle adulte : Toutes les faces supérieures d'un gris brun, plus ou moins foncé et brillant, ainsi qu'un large plastron en travers de la poitrine et quelques petites mouchetures descendant du mi-

lieu de celui-ci jusque sur le haut du ventre. Rémiges tirant sur le noirâtre, avec légers reflets verdâtres. Rectrices brunes, sans taches. Gorge, ventre et sous-caudales d'un blanc brillant. Pieds brunâtres. Bec et iris bruns.

Femelle adulte : Toutes teintes plus ternes.

Jeunes : Volontiers d'un gris-brun plus foncé en dessus ; les plumes des faces supérieures généralement bordées de roux, les couvertures et les rémiges secondaires surtout. Gorge salie de roussâtre.

Variétés : On trouve souvent des individus d'un gris beaucoup plus pâle, presque cendrés, et parfois des sujets atteints d'albinisme, comme chez nos autres espèces de la famille.

L'Hirondelle de rivage, la plus petite de nos espèces, est assez répandue en Suisse, bien que plus localisée que les précédentes, par le fait de ses exigences au point de vue de l'habitat et de la nidification près des eaux. Les premiers colons se montrent quelquefois à la fin de mars, en même temps que ceux de la Rustique ; cependant, la plupart ne nous arrivent d'ordinaire que quelques jours plus tard, vers le 8 ou le 10 avril, parfois même seulement vers le 20 ou le 25, et bientôt ils se répartissent, en colonies plus ou moins nombreuses, dans les contrées qui leur offrent les conditions requises pour leur établissement. Dans le courant d'août, les colonies petites et grandes d'un certain rayon se réunissent généralement pour exécuter, avant de quitter le pays, de petits voyages en commun, dans les régions avoisinantes ; toutefois, ce n'est guère que vers la fin de septembre ou au commencement d'octobre que la grande majorité des représentants de l'espèce nous ont définitivement quittés ; encore voit-on, de temps à autre, des individus attardés, avec des Hirondelles rustiques, jusque vers le milieu de novembre, volant sur les eaux, près des lieux habités.

Son vol, assez rapide et léger, est rarement aussi élevé que celui de la Rustique, et son alimentation, quoique très variée, est, grâce à son habitat, assez riche en petits insectes aquatiques.

L'Hirondelle de rivage préfère, comme son nom l'indique, le voisinage des eaux, et recherche pour s'y établir les localités où des berges graveleuses et sablonneuses lui permettront de creuser les galeries souterraines dans lesquelles elle cache son nid ; cependant, on la trouve parfois établie à plusieurs centaines de mètres de l'eau la plus voisine, quand elle n'a pas trouvé plus près de parois convenables. Ce sont ces conditions indispensables qui déterminent sa distribution et son habitat dans nos différents cantons. Elle abonde surtout sur le littoral des lacs de la plaine suisse et

sur les rives de divers cours d'eau, dans les régions sous-jurassiennes, depuis les bords du Rhône et du Léman près de Genève, au sud-ouest, jusqu'au Rhin, au nord, et sur différents points le long de ce fleuve, entre Bâle et le lac de Constance, à l'est. Toutefois, on la rencontre aussi plus haut, dans certaines vallées du Jura, et çà et là, plus au centre, jusque dans quelques vallées alpestres : en différents points, sur le cours de la Sarine, de l'Aar, de la Limmat, de la Thour, du Haut-Rhin et de la Landquart, par exemple, même jusque dans la H^te^ Engadine, à l'est, ainsi que dans les environs de Locarno et de Lugano, au sud.

Elle établit parfois son nid dans quelque trou d'une digue ou d'un mur au bord de l'eau, mais ce n'est qu'exceptionnellement, et d'ordinaire c'est dans la paroi verticale d'une berge, d'une falaise ou d'une carrière, que l'on trouve, toujours dans la couche terreuse ou sablonneuse la plus menue, les rangées de trous côte à côte, parfois au nombre de plusieurs centaines, qui attestent sa présence. Elle répare quelquefois ou nettoie ses anciennes galeries obstruées; mais, le plus souvent, elle doit en creuser de nouvelles, et elle y travaille, du bec et des pattes, avec une telle activité, qu'en trois ou quatre jours elle a foré un boyau quasi-droit, horizontal et à section légèrement ovale, suivant les conditions de 40 à 90 centimètres et plus de profondeur, boyau dans lequel on la voit constamment se précipiter de plein vol. Le nid lâchement composé, en forme de coupe, de menues radicelles et d'herbes sèches, avec ou sans plumes à l'intérieur, est dissimulé dans une petite cellule arrondie, disposée latéralement près de l'extrémité du corridor, assez généralement au côté gauche, quand on est en face du trou [1].

C'est là qu'elle pond et couve, une ou deux fois l'an, selon les circonstances, vers la fin de mai et souvent encore dans la seconde moitié de juillet.

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un ovale plutôt un peu allongé et d'un blanc immaculé, légèrement rosâtres à l'état frais, et mesurent le plus souvent 0^m^,0170 –0175 sur 0^m^,0124—0126, plus rarement 0^m^,0165 ou 0^m^,0185 sur 0^m^,012 ou 0^m^,013.

L'espèce est très répandue, jusque dans le nord de l'Europe, ainsi qu'en Asie et dans le nord de l'Afrique.

[1] Grâce à cette intelligente disposition, un bâton peut être enfoncé jusqu'au fond du trou sans nuire, le plus souvent, au nid et à son contenu, sans même déranger la couveuse.

Sous-Genre 2 : BIBLIS

BIBLIS Lesson.

Bec médiocre, assez aplati; narines subarrondies. Tarse entièrement nu. Ongles plutôt courts. Ailes d'ordinaire suraiguës, dépassant notablement la queue. Queue quasi-carrée.

Œufs blancs, généralement maculés.

Les espèces de ce sous-genre, de taille moyenne dans la famille, recherchent les contrées montueuses ou accidentées et bâtissent d'ordinaire leurs nids contre des parois ou dans des anfractuosités de rochers.

Une seule espèce en Suisse et en Europe.

65. — 2: HIRONDELLE DE ROCHERS

Felsenschwalbe — Rondine montana.

CLIVICOLA RUPESTRIS Scopoli.

Tarse plus long que le pouce avec ongle. Ongles relativement courts. 1re et 2e rémiges quasi-égales, ou 1re un peu plus longue; rémiges postérieures larges, obtuses et franchement bilobées à l'extrémité. Faces sup. d'un gris brun. Faces inf. blanchâtres et d'un gris-roussâtre, sans plastron. Rectrices, sauf externe et médiane de chaque côté, avec une large tache ovale blanche.

Long. tot.: 0m,14—15; aile pliée 0m,128—135; queue 0m,055—058; tarse, 0m,010—011; bec, au front, 0m,0075—0080.

HIRUNDO RUPESTRIS *Scopoli*, An., I, Hist. Nat., p. 167, 1769. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 144, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 430, 1820. *Meisner*, Mus. Naturg. Helvet., I, p. 79, 1820. *Savi*, Ornith. tosc., I, p. 167, 1827. *Baldenstein*, N. Alpina, II, p. 123, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 90, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 260, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 328, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 190, Taf. 9, Fig. 2, 1891. — H. MONTANA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 1019, 1788. — H. INORNATA, *Jerdon*, Madras Journ., p. 201, 1841.

CHELIDON RUPESTRIS *Boie*, Isis, 1822, p. 550.

COTYLE RUPESTRIS *Boie*, Isis, 1826, p. 971. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 24,

Fig. 6, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital. Ucc., p. 55, 1872. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., X, p. 109, 1885. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 189, 1886.

Biblis rupestris *Lesson,* Compl. à Buffon, VIII, p. 495, 1836. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 597, 1867.

Ptyonoprogne rupestris *Cabanis,* Bp. Cat. Parzud., p. 8, 1856.

Noms vulg.: S. F.: *Hirondelle de rochers. Hirondella grisa,* St-Maurice. — S. A.: *Felsenschwalbe. Steinschwalbe,* St-Gall; *Steisschwalbeli,* Wimmis; *Hirondella de grippa,* Vrin, Grisons. — S. I.: *Rondola, Darden, Dardanell. Sassiröau,* Locarno.

Mâle adulte: Entièrement d'un gris-brun en dessus; rémiges et rectrices brunes, les dernières, sauf l'externe et la médiane de chaque côté de la queue, avec une grande tache ovale blanche sur les barbes internes. Poitrine et gorge blanchâtres; la seconde mouchetée de brun sous le bec. Ventre d'un gris roussâtre; sous-caudales brunâtres. Pieds brunâtres. Bec noirâtre. Iris brun.

Femelle adulte: Semblable au mâle.

Jeunes: Plumes du dos et des ailes bordées de roussâtre.

L'Hirondelle de rochers, moins répandue que les précédentes, apparaît généralement un peu avant elles, le plus souvent vers le milieu de mars, parfois déjà fin février, et nous quitte d'ordinaire fin septembre ou dans la première moitié d'octobre. Elle arrive volontiers par petits groupes, d'abord en plaine ou dans les vallées basses, où on la voit parfois alors jusque dans l'intérieur des villes, autour des bâtiments élevés, plus tard, suivant les conditions deux à trois ou même cinq semaines après, dans les rochers des régions montagneuse et alpine, jusqu'à 2000 mètres et plus, dans le Valais, l'Oberland bernois, les Grisons, etc.

Elle manque presque complètement, ou n'est que de passage plus ou moins régulier, dans presque toute la plaine suisse, et est généralement peu commune dans le Jura, où sa nichée n'est signalée que sur quelques rares points, dans les rochers des gorges de l'Orbe et de Covatannaz en particulier. Par contre, elle niche régulièrement et habite durant toute la belle saison, en colonies plus ou moins fortes et sur de nombreux points, dans les versants nord et sud des Alpes, depuis le mont Salève sur la frontière de Savoie au sud-ouest, jusque dans les montagnes de St-Gall et d'Appenzell au nord-est, en Engadine à l'est et dans le Tessin au sud. Elle recherche surtout les parois abruptes des montagnes; cependant, elle s'établit et niche aussi parfois plus bas, jusqu'en plaine, comme dans les rochers de St-Maurice et de Valère, entre 500 et 600 mètres, en Valais, ou même contre des bâtiments, comme au château de Géronde près de

Sierre, et ainsi que je l'ai vu autrefois, sous un entablement de fenêtre au Musée de la ville de Sion.

Son genre de vie et son alimentation sont à peu près les mêmes que ceux de ses congénères. On la reconnaît aisément en l'air à son vol un peu moins accidenté, à l'aspect un peu plus large ou plus plein de la base de ses ailes et aux taches blanches de sa queue. Son gazouillement est assez monotone et peu varié.

Son nid, appliqué contre le rocher, volontiers sous quelque saillie, parfois plus ou moins enchassé dans quelque fissure, est bâti de la même manière que celui de l'Hirondelle rustique et contient, généralement une fois l'an dans les Alpes, peut-être deux fois en plaine, fin mai ou en juin, ou seulement en juillet, selon l'altitude, cinq ou six œufs d'un ovale un peu allongé, blancs, ponctués de gris et de brun-roux, et mesurant environ $0^m,020$—021 sur $0^m,0135$—0145.

L'espèce est assez répandue dans l'Europe méridionale, dans l'Asie occidentale et dans l'Afrique septentrionale. Les Alpes constituent sa limite nord sur notre continent.

Division II, des LATIROSTRES

LATIROSTRES

Bec plus ou moins large et déprimé à la base, assez profondément fendu et gén. plutôt court, courbé ainsi que légèrement échancré vers le bout. Ailes moyennes. Pieds plutôt petits ; le tarse généralement lamellé en arrière.

Oiseaux cosmopolites, de taille petite ou moyenne dans l'Ordre, en majorité migrateurs et surtout insectivores.

La seule famille des *Muscicapidés* est représentée sur notre continent.

XVII. — Famille II : MUSCICAPIDÉS

MUSCICAPIDÆ

Bec court ou moyen, assez profondément fendu, assez large et déprimé à la base, plus ou moins caréné en avant, un peu

crochu et échancré vers l'extrémité de la mandibule supérieure, avec poils basilaires raides, plus ou moins développés. Tarse et doigts moyens ou relativement petits ; le premier botté, soit lamellé en arrière et sur les côtés, ainsi qu'en plus ou moins grande partie en avant (voy. fig. 53). Ailes plus ou moins longues, avec dix rémiges primaires, la 1re courte ou assez courte. Queue à douze rectrices, de formes et proportions très différentes. Tête assez large ; cou ramassé ; œil généralement plutôt gros.

Oiseaux migrateurs, de petite taille et surtout insectivores, abondamment répandus dans les régions chaudes du globe.

Cette famille, très riche en représentants de formes variées, peut être partagée en quelques sous-familles, dont une seule figure en Suisse et en Europe.

Sous-Famille I, des MUSCICAPIENS

MUSCICAPINÆ

Bec quasi-droit, plus court que la tête, plus large que haut devant le front et fendu généralement jusque sous le bord antérieur de l'œil ; sa largeur, à la commissure, bien moindre que sa longueur en dessus ; mandibule inférieure droite. Poils basilaires relativement courts (voy. fig. 54). Narines basales, larges, ovales ou subarrondies, en partie couvertes par une membrane et les plumes subpiliformes du front. Tarse plutôt court ; doigts relat. petits, l'externe soudé au médian jusqu'à la 1re articulation ; ongles arqués, plutôt faibles (voy. fig. 53). Ailes moyennes, aiguës ou subaiguës, n'atteignant pas le bout de la queue ; la 1re rémige primaire plus ou moins développée, la 2me dépassant généralement les rém. secondaires, les 3me et 4me les plus longues. Queue moyenne, subcarrée ou légèrement échancrée. Plumage ordinaire. Pas de huppe.

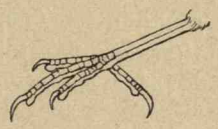

Fig. 53. Butalis grisola, pied gauche.

Les Gobe-mouches qui représentent ce groupe en Europe, où ils

ne passent généralement que la belle saison, ont été répartis dans trois genres que leurs quelques traits morphologiques distinctifs ne suffiraient pas à soutenir, s'ils n'étaient appuyés par des caractères différentiels biologiques et oologiques passablement plus importants. — Œufs de forme ovée, médiocrement nombreux, avec ou sans taches.

43. — Genre 1 : GOBE-MOUCHES

MUSCICAPA Brisson.

Bec beaucoup plus court que la tête, à la commissure, large en arrière, peu ou assez peu comprimé et faiblement caréné en avant (voy. fig. 54). *Tarse un peu plus long que le médian avec ongle; pouce généralement au moins égal au doigt externe. Ailes dépassant peu ou pas le milieu de la queue. Queue ample, plutôt courte, arrondie sur les côtés et légèrement échancrée au milieu. Livrée généralement variée de noir et de blanc, volontiers avec un ou deux miroirs blancs sur l'aile. Jeunes mouchetés, avant la mue.*



Fig. 54. Muscicapa collaris, *mas*, ad.

Œufs d'un bleu verdâtre pâle, sans taches.

Oiseaux d'un naturel assez tranquille, à mue simple, se nourrissant d'insectes, parfois de fruits, en arrière-saison, et nichant volontiers dans des trous d'arbres.

Deux espèces en Europe et en Suisse.

66. — 1 : GOBE-MOUCHES BECFIGUE

Schwarzrückiger Fliegenfänger — Balia nera.

MUSCICAPA NIGRA Brisson.

Bec assez large en arrière, un peu comprimé en avant, et légèrement plus long que moitié de la tête, au front. Tarse sensiblement plus

long que le doigt médian. Pouce avec ongle au moins aussi long ou plus long que le doigt externe. Ailes recouvrant entre moitié et trois cinq. de la queue; 1re rémige au moins un tiers de la seconde, soit dépassant passabl. les couv. ant.; 2e un peu plus courte que la 5e; 3e la plus longue ou égale à la 4e. Toutes faces sup. noires ou noirâtres, avec deux petites taches conjuguées blanches sur le front; pas de collier; une grande tache blanche sur l'aile; faces inf. blanches.

Long. tot. 0m,137—142; aile pliée 0m,077—081; queue 0m,053—056; tarse 0m,016—017; bec, au front, 0m,0100—0105.

Muscicapa nigra *Brisson*, Ornith., II, p. 381, 1760. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 580, 1867. — M. atricapilla *Linné*, Syst. Nat., I, p. 226, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 102, 1815, *(part.)*. *Schinz*, Fauna helv., p. 67, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 133, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 21, Fig. 6 et Tab. 24, Fig. 5, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 55, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 200, 1875-77. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus. IV, p. 157, 1879. *Mela*, Vert. fennica, p. 87, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 179, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 151, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 180, Taf. 8, Fig. 5 et 6, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 36, 1891. — M. muscipeta *Bechstein*, Naturg. Deutschl., III, p. 435, 1807. *Meisner u. Sch.*, l. c. p. 102, 1815. *Schinz*, l. c., p. 67, 1837. — M. luctuosa *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 155, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 5, 1829. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 58, 1853. — M. alticeps *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 225, 1831 [1]. — M. speculigera *Bonap.*, Consp. Av., I, p. 317, 1850.

Motacilla ficedula *Linné*, Fauna Suecica, n° 256, 1761, *(ex Gessner)*.
Ficedula atricapilla *Sundevall*, Meth. Av. disp. Tent., p. 23, 1872.

Noms vulg. : S. F. : *Pique-mouches noir. Pique-mouches à queue d'Aigle*, Genève et Savoie. — S. A. : *Trauer Fliegenschnäpper*. — S. I. : *Fringuellina, Alett. Aletton*, Lugano.

Mâle adulte, en noces : Toutes les faces supérieures noires, sauf le croupion mélangé de gris et deux petites taches conjuguées blanches sur le devant du front. Pas de collier. Une grande tache blanche sur la base des rémiges secondaires, ainsi que sur les couvertures moyennes et grandes postérieures. Les rémiges primaires postérieures un peu tachées de blanc au niveau des couvertures antérieures, sans présenter l'aspect de miroir. Une ou deux rectrices externes bordées de blanc. Toutes les faces inférieures blanches. Talon brun. Bec, pieds et iris noirs. — *En automne :* Gris brunâtre en dessus; d'un blanc moins brillant en dessous et devant le front.

[1] Il est difficile de dire si les *M. fuscicapilla* et *M. atrogrisea* de Brehm, rappelant des livrées d'âge moyen, doivent être rapportées à cette espèce ou à la suivante.

Femelle adulte, en noces : D'un gris brunâtre en dessus; l'aile d'un brun noirâtre, avec le même espace blanc que chez le mâle sur les rémiges secondaires et les couvertures, mais cette tache plus étroite et souvent un peu salie de jaunâtre. Le blanc du front (parfois absent) et celui des faces inférieures moins purs. Deux ou trois rectrices externes bordées de blanc. — *En automne :* plus roussâtre en dessus.

Jeunes, avant la mue : D'un brun noirâtre et tout mouchetés de jaunâtre, en dessus; d'un blanchâtre sali de jaunâtre et tout mouchetés de brun noirâtre en dessous. — *Après la mue :* Assez semblables à la femelle, quoique souvent un peu mâchurés de gris-brunâtre en dessous, et d'abord sans la tache frontale blanche, qu'ils n'acquièrent qu'au printemps suivant, lors de l'apparition du noir sur la tête et le dos.

Variabilité : Ce Gobe-mouches varie tellement, à différents âges, et présente tant d'analogie avec le suivant, dans sa livrée d'automne, que l'existence de deux espèces distinctes a été longtemps méconnue et assez souvent contestée. Steinmüller[1], qui a bien étudié et décrit plusieurs de nos Oiseaux, se base en particulier sur la variabilité des taches blanches, censément caractéristiques, pour supposer que le Gobe-mouches à collier (*M. albicollis* Temm.) ne soit qu'un état du Gobe-mouches becfigue (*M. luctuosa* Temm.) dans un âge avancé. N'étaient les quelques différences de proportions signalées dans le bec, le tarse et les rémiges, il y aurait en effet matière à confusion.

Le Gobe-mouches becfigue est assez répandu en Suisse, durant la belle saison, sans être nulle part très abondant, au nord comme au sud des Alpes, en plaine surtout, mais aussi jusque dans le bas de la région montagneuse, dans le Jura et les contreforts des Alpes. Il se reproduit plus communément à l'est, au sud et à l'ouest, dans la vallée du Rhin, le Tessin et les environs de Genève, qu'au nord et dans le centre du pays. Cependant, il niche aussi çà et là jusque dans quelques-unes de nos vallées subalpines et dans le bas de la région montagneuse, dans la vallée de l'Oberhasli, par exemple. On ne le rencontre guère dans les régions supérieures, en dehors de l'époque du passage. Il nous arrive généralement vers le milieu d'avril, les femelles volontiers quelques jours après les mâles, et nous quitte vers la fin d'août ou au commencement de septembre; mais l'on voit passer encore vers la fin de ce mois, parfois même dans la première moitié d'octobre, des individus qui viennent de pays plus septentrionaux.

[1] N. Alpina, II, p. 55, 1827.

D'un naturel tranquille et peu sauvage, il s'établit volontiers, non loin des lieux habités, sur la lisière des bois, dans les bosquets et jusque dans les vergers et les jardins où on le voit, tantôt s'élançant en l'air à la poursuite d'un insecte, tantôt posé sur quelque branche et exécutant alors assez souvent un petit battement des ailes et de la queue. Il donne constamment la chasse aux mouches et moucherons de diverses sortes et vient quelquefois happer de petits insectes ou des chenilles sur les branches ou sur le sol. Son nom de Becfigue lui viendrait, en particulier, du fait qu'il cherche de petites proies jusque sur les figues, et Bailly ajoute qu'il goûte aussi aux fruits à l'occasion.

Il niche généralement dans des trous d'arbres, choisissant de préférence des arbres fruitiers, poiriers ou pommiers, et bâtit son nid avec de la mousse, des feuilles et des herbes, garnissant l'intérieur de plumes ou de crins; cependant, à défaut de trou convenable, il placera parfois son nid, en forme de coupe grossière, dans une enfourchure de branches. La femelle pond, une fois l'an, à moins que la première couvée n'ait été détruite, et généralement dans la seconde moitié de mai, de quatre à cinq ou six œufs, d'un ovale plus ou moins ramassé ou allongé, d'un joli bleu verdâtre pâle, d'ordinaire immaculé et mesurant le plus souvent 0m,017—018 sur 0m,0125—0135, plus rarement 0m,012.

L'espèce est assez répandue en Europe, jusqu'en Scandinavie et en Finlande, ainsi qu'en Asie septentrionale et dans le nord de l'Afrique.

67. — 2 : LE GOBE-MOUCHES A COLLIER

Weisshalsiger Fliegenfänger — Balia con collare.

MUSCICAPA COLLARIS Bechstein.

Bec large, peu ou moins comprimé et plus plat en avant, légèrement plus long que la moitié de la tête, au front (voy. fig. 54). *Tarse un peu plus long que le doigt médian. Pouce avec ongle au moins aussi long ou plus long que le doigt externe. Ailes recouvrant de moitié à trois cinq. de la queue; 1re rémige moindre que le tiers de la 2e, soit égalant ou dépassant légèrement les couvertures ant.; 2e un peu plus courte que la 4e; 3e généralement la plus longue. Faces sup. noires ou noirâtres; inf. blanches. Front, collier et deux taches sur l'aile, d'un blanc pur, chez ♂ ad.*

Long. tot. 0m,140—148; aile pliée 0m,078—082; queue 0m,054—057; tarse 0m,0165—0170; bec, au front, 0m,0100—0105.

Muscicapa atricapilla, var. γ, *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 935, 1788. — M. atricapilla *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 102, 1815 *(part.)*. — M. collaris *Bechstein*, Ornith. Taschenb., p. 158, 1802. *Schinz*, Fauna helv., p. 69, 1837. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 581, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 55, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 202, 1875-77. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., IV, p. 160, 1879. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 178, 1886. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 181, Taf. 8, Fig. 7, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 37, 1891. — M. albicollis *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 153, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 4, 1829 *(part.)*. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 52, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 131, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 21, Fig. 10 et Tab. 24, Fig. 3, 1871. — M. streptophora, *Vieillot*, Faune franç., p. 145, 1828. — M. albifrons *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 223, 1831.

Noms vulg. : S. F. : *Pique-mouches à collier*, Genève. — S. A. : *Halsband-Fliegenschnäpper*. — S. I. : *Fringuellina, Alett.*

Mâle adulte, en noces : Dessus et côtés de la tête noirs, avec une grande tache blanche sur le front (voy. fig. 54). Un large collier blanc tout autour du cou. Dos et queue d'un noir profond ; le croupion plus ou moins varié de blanc. Aile noire, avec une grande tache blanche allongée sur les rémiges secondaires, ainsi que sur les couvertures moyennes et grandes postérieures ; une autre plus petite, en miroir transversal blanc, vers la base des rémiges primaires, en avant des couvertures antérieures. La rectrice externe entièrement noire, comme les autres. Toutes les faces inférieures blanches. Talon noirâtre. Bec, pieds et iris noirs. — *En automne :* gris-brun en dessus, blanc en dessous, avec le collier nuchal grisâtre, plus ou moins complet.

Femelle ad., en noces : D'un cendré-brunâtre en dessus ; blanche en dessous, avec collier légèrement indiqué par un cendré plus clair. La tache frontale blanchâtre ; le miroir des rémiges primaires peu ou pas apparent ; les deux rectrices externes, de chaque côté, bordées de blanc. — Peu différente *en automne.*

Jeunes : Assez semblables à la femelle, quoique d'un blanc moins pur en dessous. Les mâles d'abord sans trace ni du collier ni de la tache frontale qu'ils prendront plus tard, en même temps que l'envahissement du noir sur le dos et la tête.

Le Gobe-mouches à collier est plus rare et bien moins répandu dans le pays que le précédent. Il se reproduit plus ou moins à l'ouest, au centre et au sud ; tandis qu'il n'est guère que de pas-

sage au nord et à l'est. Il niche çà et là dans la plaine suisse, depuis Genève, jusque dans les environs de Lucerne à peu près, ainsi que dans le Valais et plus communément dans le Tessin. Il n'est nulle part ni jamais commun, même aux époques de passage, qui ont généralement lieu fin avril et fin août ou en septembre. Il est du reste souvent confondu avec le Gobe-mouches becfigue, principalement dans ses livrées de jeune âge et d'automne.

Ses allures, son alimentation et sa nidification sont assez semblables à celles de la précédente espèce. Savi[1] dit que le nom italien de *Biglia* lui vient de l'habitude qu'il aurait d'aller chercher de petits insectes dans les nids des autres Oiseaux. Son nid, bâti comme celui du précédent dans un tronc d'arbre, reçoit une fois l'an, volontiers vers la fin de mai, quatre à cinq ou six œufs ovales, d'un bleu pâle, légèrement verdâtre et généralement sans taches; ceux-ci mesurent d'ordinaire 0m,0190—0195 sur 0m,013—014, parfois 0m,018 sur 0m,012.

L'espèce est assez répandue dans l'Europe centrale, et méridionale surtout, ainsi qu'en Asie occidentale et en Afrique, bien qu'elle se montre plus ou moins jusqu'en Danemark et dans le sud de la Scandinavie.

44. — Genre 2 : BUTALIS

BUTALIS Boie.

Bec presque égal à la tête, à la commissure, et assez large en arrière, mais caréné et passablement comprimé en avant. Tarse à peine plus long que le médian avec ongle; pouce sans ongle presque égal au doigt externe (voy. fig. 53). *Ailes dépassant notablement le milieu de la queue. Queue moyenne, ample et quasi-carrée. Livrée grisâtre, plus ou moins mouchetée; pas de miroir sur l'aile. Jeunes, avant la mue, portant une livrée particulière, toute tachetée.*

Œufs d'un blanc bleuâtre, largement tachés.

Oiseaux d'un naturel calme et peu farouche, à mue simple, se

[1] Ornitologia toscana, II, p. 5, 1829.

nourrissant d'insectes divers, et nichant de préférence dans des encoignures de branches ou de murs.

Une seule espèce en Suisse et en Europe.

68. — 1 : GOBE-MOUCHES GRIS

Grauer Fliegenschnäpper — Boccalepre.

BUTALIS GRISOLA Linné.

Bec assez comprimé en avant, environ deux tiers de la tête, au front. Tarse à peu près égal au doigt médian. Pouce avec ongle lég. plus long que le doigt externe. Ailes couvrant environ deux tiers ou trois cinq. de la queue; 1re rémige près d'un tiers de la seconde, soit dépassant légèrement les couv. ant; 2e mesurant entre 4e et 5e; 3e la plus longue ou égale à 4e. Faces sup. d'un gris brun; faces inf. blanchâtres, avec des stries longitudinales brunes. Pas de miroir sur l'aile.

Long. tot.: 0m,150—158; aile pliée 0m,084—086; queue 0m,061 —063; tarse 0m,014—015; bec, au front, 0m,013—014.

MUSCICAPA GRISOLA *Linné,* Syst. Nat., I, p. 328, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 101, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 152, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 2, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 67, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 48, 1853. *Riva,* Ornit. ticin., p. 131, 1865. *Collin,* Skand. Fugle, p. 199, 1875-77. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., IV, p. 151, 1879. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 149, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 178, Taf. 8, Fig. 4, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 36, 1891.

BUTALIS GRISOLA *Boie,* Isis, 1826, p. 973. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 583, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 24, Fig. 4, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital. Ucc., p. 57, 1872. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 181, 1886. — B. MONTANA, B. PINETORUM *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 220 et 221, 1831.

NOMS VULG. : S. F. : *Gobe-mouches, Pique-mouches. Pique-rave de Savoie,* Genève. — S. A. : *Fliegenschnäpper, Mückenschnäpper, Fliegenvogel. Stummvögeli,* Langnau ; *Fleigächnällär,* Nidwald. — S. I. : *Alett, Alin, Grisettin.*

Mâle adulte : Gris-brun sur toutes les faces supérieures ; les ailes et la queue plus foncées ou d'un brun noirâtre ; les plumes suscéphaliques striées de brun. Couvertures et rémiges secondaires bordées de blanchâtre ; pas de miroir. Faces inférieures blanchâtres, lavées de gris-brun sur les flancs et striées longitudinalement de brun sur la gorge et la poitrine. Bec, pieds et iris d'un brun noirâtre.

Femelle adulte : Très semblable au mâle.

Jeunes, avant la mue : Tout marqués de taches, jaunâtres ou roussâtres en dessus, brunes en dessous.

Variétés : J'ai vu, à Genève, une variété entièrement blanche de cet Oiseau. On en voit aussi de couleur isabelle.

Le Gobe-mouches gris est très répandu dans le pays, non seulement dans la plaine suisse, mais aussi jusqu'assez haut dans la région montagneuse, au Jura et dans les Alpes. Il est très commun à l'ouest et au sud, ainsi que dans bien des localités du centre, où il niche jusqu'à près de 1000 mètres ; il est par contre un peu moins abondant au nord et relativement rare dans la vallée du Rhin, à l'est. Ce n'est guère qu'en passage qu'il se montre de temps à autre plus haut, dans la région alpine. Il arrive d'ordinaire vers la fin d'avril ou au commencement de mai, et nous quitte généralement à la fin d'août ou dans les premiers jours de septembre. Une ou deux rencontres signalées d'individus isolés de cette espèce, en hiver, me paraissent devoir être tout à fait accidentelles.

C'est un Oiseau tranquille et peu méfiant qui habite la lisière des bois, les bosquets, les allées, et ne craint pas de venir s'établir jusque dans les jardins, au centre même des villes et des villages, où l'on entend fréquemment son appel *thi-thiit.* On le voit souvent posté immobile en observation, le corps presque droit, au bout de quelque branche, d'où il s'élance de temps à autre tantôt en l'air à la rencontre de quelque moucheron ou petit papillon, tantôt sur le sol où il happe rapidement un insecte, pour remonter bien vite sur son perchoir.

Sa nourriture consiste principalement en insectes volants de diverses sortes, ainsi qu'en araignées qu'il va quelquefois piquer contre les murs des maisons.

Contrairement aux usages des précédents, il établit généralement son nid, non plus au fond d'un trou profond, mais dans quelque excavation largement ouverte, dans quelque encoignure de branche ou de muraille, même volontiers jusque dans les rameaux serrés d'une plante grimpante ou dans une treille contre une maison. Cet édifice, en forme de coupe et assez grossièrement bâti de mousse, de radicelles et de paille, avec garniture de crins, de laine, de plumes ou de duvet, reçoit annuellement, suivant les conditions plus ou moins favorables, une ou deux fois, dans la seconde moitié de mai et au commencement de juillet, quatre ou cinq œufs d'un ovale plus ou moins allongé ; œufs bien différents de ceux des espèces du genre précédent, blanchâtres ou d'un blanc bleuâtre, avec nombreuses taches grandes et petites, rousses ou d'un brun roux,

éparses sur tout l'œuf, bien que plus serrées au gros bout, et mesurant généralement 0m,019—020 sur 0m,014—015.

Ce Gobe-mouches est très répandu en Europe, jusqu'en Suède et en Finlande, ainsi qu'en Asie et en Afrique.

45. — Genre 3 : ERYTHROSTERNE

ERYTHROSTERNA Bonaparte.

Bec un peu plus court que la tête, à la commissure, médiocrement large à la base, graduellement comprimé en avant et passablement caréné en dessus. Tarse plus long que le médian avec ongle ; pouce sans ongle plus court que le doigt externe. Ailes dépassant un peu le milieu de la queue, ad. Queue moyennement allongée, assez large et légèrement échancrée, à rectrices subconiques à l'extrémité. Pas de miroir sur l'aile ; gorge rousse, chez le mâle. Jeunes tachetés avant la mue.

Œufs pâles, couverts de petites taches.

Oiseaux à mue simple, d'un naturel vif et alerte, balançant fréquemment la queue de bas en haut, se nourrissant d'insectes et nichant, selon les circonstances, dans des encoignures ou des excavations.

Une seule espèce en Europe, accidentelle en Suisse.

69. — 4 : GOBE-MOUCHES ROUGEATRE

Zwergfliegenfänger — Piglia-mosche pettirosso.

ERYTHROSTERNA PARVA Bechstein.

Bec graduellement comprimé en avant, environ moitié de la tête, au front. Pouce avec ongle un peu plus long que le doigt externe. Ailes recouvrant environ trois cinq. de la queue, qui est relativement assez longue, chez ad. ; 1re rémige plus grande que le tiers de la seconde, soit dépassant notablement les couv. ant. ; 2e mesurant entre

les 5e et 6e; 4e la plus longue ou à peu près égale à la 3e. Faces sup. d'un gris brun ou brunes; gorge rousse ♂ ad. ou d'un roussâtre pâle ♀. Pas de miroir sur l'aile. Les quatre rectrices externes, de chaque côté, en majeure partie blanches.

Long. tot. 0m,118—125; aile pliée 0m,063—068; queue 0m,052—054; tarse 0m,016—017; bec, au front, 0m,0094—0100.

Muscicapa parva *Bechstein,* Naturg. Deutschl., III, p. 442, 1807. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 158, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 7, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 69, 1837. *Riva,* Ornit. ticin., p. 134, 1865. *Collin,* Skand. Fugle, p. 203, 1875-77. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., IV, p. 161, 1879. *Mela,* Vert. fennica, p. 88, 1882. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 153, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 182, Taf. 8, Fig. 8 et 9, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 37, 1891. — M. rufogularis *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 228, 1831.

Erythrosterna parva *Bonap.,* Birds of Europe, p. 44, 1838. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 584, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 24, Fig. 15, ♀ et Tab. 25, Fig. 1, ♂, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital. Ucc., p. 56, 1872. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 180, 1886.

Mâle adulte : Gris-brun en dessus; les ailes plus brunes, sans miroir: les rémiges secondaires liserées de grisâtre; les quatre rectrices médianes entièrement d'un brun noirâtre, les latérales blanches à l'exception d'une très large bande d'un brun foncé à l'extrémité. Gorge et un peu haut de la poitrine d'un roux jaunâtre vif; joues et côtés du cou cendrés; poitrine, ventre et sous-caudales blancs; côtés de la poitrine et flancs lavés de gris roussâtre. Tour de l'œil blanchâtre. Bec et pieds bruns.

Femelle adulte : Faces supérieures et côtés de la tête d'un brunâtre plus terne, sans gris sur les côtés du cou; devant du cou et poitrine d'un roux jaunâtre pâle; ventre et sous-caudales blancs.

Jeunes : Un individu, en passage accidentel, tué en octobre 1897, près de Genève, et que je tiens pour un jeune de l'année *(après la mue),* avait les faces supérieures d'un brun roussâtre, la gorge d'un blanc roussâtre, la poitrine et les flancs d'un roussâtre pâle tirant un peu sur le jaunâtre, sans indication de plastron, le ventre et les sous-caudales blancs, les rémiges d'un brun foncé, liserées de roussâtre, les rectrices médianes noirâtres et les quatre latérales de chaque côté, comme chez l'adulte, blanches sur les deux-tiers basilaires environ. Son bec était noirâtre, ses tarses et doigts noirs. Il mesurait à peu près les proportions de l'adulte, à part l'aile légèrement plus courte. — Les jeunes, *avant la mue,* auraient toutes les plumes des faces supérieures bordées de brun, des taches ocreuses vers le bout des couvertures alaires et les plumes de la poitrine plus ou moins liserées de brun.

Le Gobe-mouches rougeâtre n'a fait jusqu'ici que quelques rares apparitions dans le pays. Il aurait été vu, dit-on, dans les environs de Bâle, ainsi que capturé dans la vallée du Rhin près de Coire, dans les environs de Lucerne et près de Neuchâtel. Il aurait été tué aussi une fois, à l'époque du passage, près de Genève, d'après Schinz (Fauna helv. p. 67, 1837), mais je ne trouve aucune autre donnée sur cette capture. Enfin, l'individu que j'ai sommairement décrit ci-dessus, à l'article jeunes, a été occis, le 13 octobre 1897, au Grand-Pré, encore près de Genève, par M. Ch. Mottaz qui a bien voulu me le soumettre. Je ne connais pas de citation de nichée de ce petit Gobe-mouches, en Suisse, autre que celle de Fischer-Sigwart qui, dans ses Ornith. Beobacht. vom Jahr 1895, p. 15, dit avoir observé, le 14 mai, un couple de cette espèce établi dans une boîte à Etourneaux, dans une vigne, non loin de sa maison, à Zofingue en Argovie.

Il rappelle beaucoup, en plus petit, le Rouge-gorge, non seulement par sa livrée gris-brun et sa gorge rousse, chez le mâle, mais encore par ses allures assez vives et le fréquent balancement ou redressement de sa queue. On l'en distinguera cependant toujours à première vue, soit à sa taille beaucoup moindre et aux grandes taches blanches de sa queue, soit à ses pieds beaucoup plus petits. Il n'y a pas jusqu'aux œufs de ces deux Oiseaux qui ne présentent assez d'analogie dans leur coloration.

Il recherche les localités un peu boisées et établit, dans un arbre creux ou dans quelque encoignure de branches, un nid en coupe assez bien fait. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont ovales, d'un blanchâtre tirant sur le jaunâtre ou le grisâtre, tout couverts de nombreuses petites taches rousses ou roussâtres, plus serrées vers le gros bout, et mesurent généralement $0^{m},0160$—0165 sur $0^{m},0120$—0125.

Ce petit Gobe-mouches habite surtout les régions orientales de l'Europe et occidentales de l'Asie; cependant, il se montre aussi, assez avant vers le nord, jusqu'en Russie, en Finlande et en Scandinavie. Il se reproduit communément en Hongrie et dans quelques parties de l'Autriche, mais il est rare déjà dans le centre de l'Allemagne.

Division III, des ADUNCIROSTRES

ADUNCIROSTRES [1]

Bec robuste, plus ou moins comprimé, médiocrement ou assez fendu, quasi-droit, plus ou moins crochu et denté, soit profondément échancré en avant, avec mandibule inférieure généralement un peu retroussée et échancrée vers la pointe. Ailes moyennes ou plutôt courtes. Pieds robustes; tarse lamellé ou semi-lamellé en arrière.

Oiseaux de taille petite ou moyenne dans l'ordre, insectivores et même carnivores, ou parfois frugivores, et cosmopolites.

Des quelques familles de ce groupe, deux seulement, celles des *Laniidés* et des *Ampélidés* figurent en Europe et en Suisse.

La forme des deux mandibules du *Jaseur*, ainsi que les proportions de ses pieds et, jusqu'à un certain point, l'aspect de ses œufs, m'engagent à le rapprocher plutôt des Laniidés que des Muscicapidés, près desquels plusieurs auteurs l'ont rangé.

XVIII. — Famille III : LANIIDÉS

LANIIDÆ

Bec robuste, de longueur moyenne, comprimé et quasi-droit, bien que plus ou moins courbé en avant, avec quelques poils à la base ; la mandibule supérieure crochue et dentée vers l'extrémité, l'inférieure un peu retroussée et échancrée vers le bout; narines latérales, assez basses, ovales ou arrondies, non operculées, mais plus ou moins couvertes par les plumes piliformes du front. (Voy. fig. 55.) Tarse robuste, plus

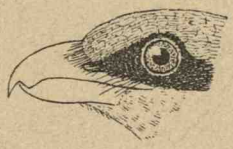

Fig. 55. Lanius excubitor.

[1] Je préfère le terme *Aduncirostres* à celui de *Dentirostres*, plus généralement admis, parce que l'on trouve des becs plus ou moins dentés ou échancrés chez bon nombre de représentants des autres divisions.

long que le doigt médian, scutellé transversalement en avant, plus ou moins complètement lamellé en arrière ou écussonné sur les côtés. Doigts quasi-libres; ongles assez forts, courbés et aigus. Ailes moyennes ou plutôt courtes, aiguës, subaiguës ou subobtuses[1], avec dix rémiges primaires, la première courte. Queue plus ou moins longue, étagée ou arrondie, à douze rectrices souples. Plumage assez doux. Tête forte; œil assez grand. (Voy. fig. 55 à 58.)

Oiseaux cosmopolites, plus ou moins migrateurs, de taille petite ou moyenne, se nourrissant surtout d'insectes et de petits vertébrés, au besoin de fruits, en mauvaise saison.

Le seul genre *Lanius* est représenté en Suisse, ainsi que dans la plus grande partie de l'Europe.

Le *Telephonus tschagra* Boie, d'Afrique, se montre plus ou moins dans le sud de notre continent, particulièrement en Espagne et dans le midi de la France.

46. — Genre 1 : PIE-GRIÈCHE

LANIUS Linné ex Gessner.

Bec très robuste, plus haut que large à la base, bien crochu et denté, soit échancré, environ moitié de la tête, au front; narines en partie couvertes par les plumes piliformes frontales. Tarse scutellé devant, plus ou moins lamellé ou divisé, soit écussonné, sur les côtés en arrière[2], *et notablement plus long que le doigt médian; celui-ci un peu plus grand que le pouce, avec l'ongle, et notablement plus long que les latéraux, quasi-égaux* (voy. fig. 56). *Ailes moyennes ou plutôt courtes; 1re rémige courte; 3e ou 4e la plus longue;*

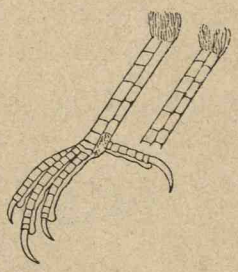

Fig. 56. Lanius minor, pied gauche, avec tarse pl. ou m. divisé.

[1] *Subobtuses*, si l'on fait entrer en ligne de compte la 1re rémige plus ou moins développée.

[2] On trouve souvent, chez différentes espèces du genre, les côtés post. du tarse plus ou moins subdivisés en larges écussons, parfois entièrement.

les 3e à 5e pl. ou m. échancrées au bord externe. Queue assez longue, étagée ou plus ou moins largement arrondie. Pas de huppe. Livrée plus ou moins bigarrée; souvent un bandeau noir en travers des yeux.

Œufs médiocrement nombreux, moyens, ovales, blancs, d'un blanc rosâtre ou d'un blanc verdâtre, avec des taches ou mouchetures grises, rousses ou brunes, souvent en couronne vers le gros bout.

Oiseaux querelleurs et courageux, représentant un peu de petits Rapaces parmi les Passereaux, se nourrissant d'insectes, souvent de petits vertébrés, exceptionnellement de fruits, plus ou moins sédentaires ou migrateurs, très répandus dans l'ancien monde et nichant généralement sur les branches des arbres ou des buissons. Mue simple ou partiellement double.

L'Europe compte, dans ce genre, sept espèces plus ou moins répandues, qui ont été différemment groupées par les divers auteurs. Nos quatre espèces ont été ainsi divisées en *Lanius* et *Enneoctonus*, surtout d'après les rapports des rémiges et les formes un peu différentes de la queue, caractères différentiels qui ne me paraissent pas mériter plus qu'une distinction subgénérique.

Sous-Genre 1 : GRANDES PIES-GRIÈCHES

LANIUS Linné.

Ailes assez courtes et subobtuses. Queue longue et étagée. Taille relativement assez grande.

Deux espèces en Europe : le *Lanius excubitor* Linné, et le *L. meridionalis* Temm., très voisin, qui habite le sud de notre continent ainsi que le nord de l'Afrique et nous fait défaut.

70. — 1 : PIE-GRIÈCHE GRISE

Raubwürger — Averla maggiore.

LANIUS EXCUBITOR Linné.

Bec convexe, bien courbé en avant et profondément denté, égal à moitié de la tête (voy. fig. 55). *Tarse semi-lamellé sur les côtés.*

Ailes plutôt courtes, ne couvrant généralement pas le tiers de la queue; distance des rémiges secondaires au bout des primaires courte, environ égale au tarse; 1re rémige dépassant beaucoup les couv. ant. et notablement la moitié de la 2e; 2e égale à peu près à la 6e; 3e et 4e quasi-égales et les plus longues; les 3e, 4e et 5e échancrées au bord externe. Queue un peu étagée. Tête et dos gris; un bandeau noir sur les yeux et la joue. Faces infér. blanches.

Long. tot. 0m,240—260; aile pliée 0m,100—110; queue 0m,110—125; tarse 0m,0260—0275; bec, au front, 0m,0165—0m,0175.

Lanius excubitor *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 135, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 63, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 142, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 94, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 62, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 17, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 123, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 222, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 21, Fig. 12, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 58, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 205, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 89, 1882. *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 237, 1883. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 170, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 139, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 202, Taf. 9, Fig. 7, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 68, 1891. — L. cinereus *Brisson*, Ornith., II, p. 141, 1760, *(ex Gessner)*. — L. rapax *Brehm*, Journ. f. Ornith., 1854, p. 147.

Collyrio excubitor *Gray*, Hand-l., B., I, p. 390, 1869.

Noms vulg. : S. F. : *Matagasse. Grosse Matagasse*, Genève; *Pia grisa*, St-Maurice; *Alouette blanche*, Neuchâtel ?. — S. A. : *Gemeiner Würger, Grosse Dornägerst, Grosse Haagägerst, Neuntöder. Dornelster*, Diesbach. — S. I. : *Dragossa gagiera, Gagia sparviera, Stregazzon. Sgazzùron*, Locarno.

Mâle adulte : Toutes les faces supérieures, y compris le front et les sus-caudales, d'un gris cendré bleuâtre; un large bandeau noir partant du bec, couvrant l'œil et la joue; un léger sourcil blanc plus ou moins accentué. Couvertures et pennes de l'aile noires, avec une large tache blanche faisant double miroir sur les rémiges primaires et secondaires; les dernières plus ou moins blanches à l'extrémité; scapulaires blanches aussi, vers le bout. Rectrices médianes noires, externes blanches; les intermédiaires noires, plus ou moins largement terminées de blanc. Toutes les faces inférieures blanches. Bec et pieds noirs; iris brun.

Femelle adulte : Un peu plus petite. Faces supérieures plus foncées; inférieures d'un blanc moins pur ou plus ou moins semées de petits croissants grisâtres.

Jeunes : Toutes teintes plus ternes; dos plus ou moins marqué de croissants brunâtres; de petites taches transversales grisâtres en dessous; le bout des rémiges blanc.

Hybrides : On cite des croisements du *Lanius excubitor* avec quelques formes voisines qui nous sont étrangères[1].

La Pie-grièche grise, sans être nulle part abondante, est cependant assez répandue dans toute la Suisse, dans les bois et les campagnes, aussi bien en plaine, où elle passe toute l'année, que dans la région montagneuse et jusque dans les vallées élevées de la région alpine, où elle se reproduit encore en petit nombre et passe même parfois l'hiver. Elle a niché entre autres : d'un côté près de la Chaux-de-Fonds, à 1000 mètres environ, dans le Jura, de l'autre dans la vallée d'Urseren, au-dessus de 1400 mètres dans les Alpes, et dans la H^te^ Engadine, à plus de 1800 mètres sur mer. Quelques individus traversent le pays au printemps et en automne.

Farouche, courageuse et sanguinaire, la plus grosse de nos *Mata-gasses* est presque un Oiseau de proie parmi les Passereaux. Elle ne se contente pas, en effet, d'un régime d'insectes accompagné de quelques baies durant la mauvaise saison, mais elle donne aussi constamment la chasse aux souris, aux lézards et aux petits oiseaux. C'est presque toujours sur le sommet d'un arbre ou sur quelque branche élevée qu'elle se tient en observation, pour mieux voir, à la fois, le danger qui pourrait la menacer et la proie qui dans les environs pourrait se présenter. Souvent aussi on la voit, comme la Crécerelle, suspendue à quelques mètres au-dessus du sol, se maintenant en place au moyen d'un battement précipité des ailes, puis descendant graduellement ou fondant tout à coup sur un animal qu'elle emporte ou déchire sur place à grands coups de bec. Le mâle, au moment des amours, fait entendre un petit gazouillement assez agréable et varié ; à la même époque, les individus des deux sexes expriment leur crainte par le mot : *kuueen, kuueen,* fort et prolongé. En dehors de ce temps, le cri d'appel que l'on entend le plus souvent peut-être traduit par le mot *trruïï, trruïï.*

Le nid, fixé dans une encoignure de branches, sur un arbre, chêne, peuplier ou arbre fruitier, est découvert et bâti de mousse, de lichens, d'herbes et de radicelles, avec garniture intérieure de laine, de crins et de duvet. Il contient, une fois par an, généralement en mai, de quatre à cinq ou six œufs d'un ovale ordinaire et relativement assez gros, d'un gris verdâtre, avec taches grises et d'un brun olivâtre, plus ou moins éparses ou formant couronne autour du gros bout, et mesurant d'ordinaire 0^m^,027—028 sur 0^m^,019—020.

[1] *Lanius major, Borealis* et *Leucopterus ;* voyez : *Suchetet,* loc. cit., Mém. Soc. zool. de France, V, p. 455-464.

L'espèce est répandue en Europe, jusque dans l'extrême nord, et est surtout hôte d'hiver dans le sud.

Sous-Genre 2 : ENNÉOCTONES

ENNEOCTONUS Boie.

Ailes moyennes ou assez longues et subaiguës. Queue moyenne et arrondie. Taille relativement petite.

Cinq espèces en Europe. Le *L. nubicus* Licht., d'Andalousie, de Grèce et d'Egypte, et le *L. phœnicurus* Pall. qui, d'Asie, fait quelquefois des apparitions jusqu'en Allemagne, nous font défaut.

71. — 2 : PIE-GRIÈCHE A POITRINE ROSE

Kleiner Grauwürger — Averla cenerina.

LANIUS MINOR Gmelin.

Bec assez régulièrement convexe et bien denté, égale environ moitié de la tête. Tarse semi-lamellé ou écussonné sur les côtés. Ailes relativement longues, couvrant passablement plus que moitié de la queue; distance entre rémiges secondaires et bout des primaires environ une fois et trois quarts le tarse. 1re rémige quasi-égale aux couv. ant. et entrant environ trois fois et un tiers dans la longueur de la seconde; 2e légèrement plus longue que la 4e; 3e la plus grande, seule véritablement échancrée au bord externe (voy. fig. 57). *Queue faiblement étagée. Tête et dos gris; un bandeau noir sur le front, les yeux et la joue. Faces inf. d'un blanc rosé.*

Long. tot. 0m,210 –220; aile pliée 0m,115—120; queue 0m,090—098; tarse 0m,024—026; bec, au front, 0m,0145—0155.

LANIUS MINOR *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 308, 1788. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 64, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 144, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., I, p. 98, 1827. *Schinz,* Fauna helv., p. 62, 1837. *Riva,* Ornit. ticin., p. 124, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 224, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 21, Fig. 16 et 18, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital. Ucc., p. 60, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 208, 1875-77. *Mela,* Vert. fennica, p. 89, 1882. *Gadow,* Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 235, 1883. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 174, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 141, 1889. *Friderich,*

Deutsche Vögel, 4e éd., p. 205, Taf. 9, Fig. 8, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 67, 1891. — L. ITALICUS *Latham*, Ind. ornith., I, p. 71, 1790. — L. VIGIL *Pallas*, Zoogr., I, p. 403, 1811. — L. NIGRIFRONS, L. MEDIUS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 236, 1831. — L. ROSEUS *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 26, 1853. — L. PINETORUM, L. EXIMIUS, L. GRÆCUS *Brehm*, Naumania, 1855, p. 275.

ENNEOCTONUS MINOR *Blyth*, Cat. brit. Mus. As. Soc., p. 193, 1849. — EN. ITALICUS *Bonap.*, Rev. zool., 1853, p. 438.

NOMS VULG. : S. F. : *Matagasse rose*, Genève. — S. A. : *Schwarzstirniger Würger*. — S. I. : *Stregazzon, Sgazzùra. Gazot, Gagiéta*, Locarno.

Mâle adulte, en noces : Faces supérieures, depuis le sommet de la tête jusque sur les sus-caudales, d'un gris cendré. Un large bandeau noir sur le front, jusqu'au niveau des yeux, ainsi que sur ceux-ci et sur la joue. Pennes de l'aile d'un noir brunâtre; les rémiges primaires avec une large tache blanche faisant miroir. Rectrices médianes noires; les deux externes, de chaque côté, blanches ou à peine tachées de noir; les autres largement tachées et terminées de blanc. Gorge et sous-caudales blanches; poitrine, ventre et flancs rosés. Bec noir; pieds noirâtres; iris brun. — *En automne :* Le bandeau frontal noir s'efface plus ou moins, et le rose des faces inférieures est moins apparent.

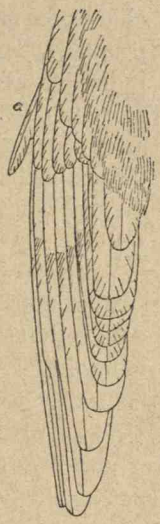

FIG. 57. Lanius minor, *a* = 1re rémige.

Femelle adulte : Toutes teintes plus ternes; faces inférieures moins roses; rectrices latérales plus envahies par le noir, l'externe souvent seule sans tache. — *En automne :* bandeau frontal moins accusé.

Jeunes : D'un gris lavé et ondé de brunâtre, en dessus; front grisâtre, sans véritable bandeau frontal; couvertures et rémiges bordées de blanc roussâtre, vers le bout. Faces inférieures nuancées de roussâtre pâle, sur les côtés principalement. Bec un peu jaunâtre à la base.

La Pie-grièche à poitrine rose est plus ou moins répandue dans toute la Suisse, en plaine : relativement rare ou surtout de passage à l'est, un peu plus fréquente et souvent nicheuse à l'ouest, surtout depuis quarante ans environ, presque commune au sud, dans le Tessin. Elle nous arrive dans la seconde moitié d'avril et nous quitte généralement au commencement de septembre, bien que l'on rencontre parfois des individus de passage encore en octobre.

Cette espèce, un peu plus petite, moins farouche et moins sangui-

naire que la précédente, recherche les lisières des bois ou les campagnes plantées d'arbres isolés, volontiers dans les localités plus ou moins marécageuses ou arrosées. On ne la voit guère en été dans la région montagneuse; par contre, elle a été observée en passage au Locle, dans le Jura, et parfois jusque dans la région alpine, dans la vallée d'Urseren et la H^te^ Engadine, par exemple. Elle ne s'attaque qu'assez rarement à de petits vertébrés. Sa nourriture consiste principalement en insectes coléoptères et orthoptères; cependant, elle fournit aussi à ses petits des vers, des chenilles nues et même des baies ou des fruits charnus. Son cri peut être traduit, selon les cas, par les mots *mirrr, mirrr, mirri* ou *kia, kia, kia* suivant Bailly.

Elle établit généralement son nid sur les arbres, dans les enfourchures des branches et à une moyenne élévation, volontiers sur des peupliers. Son nid est composé de mousse, de plantes sèches et de radicelles, avec garniture de laine, ou de poils, et reçoit, d'ordinaire une fois l'an, vers la fin de mai, cinq ou six œufs d'un ovale assez court, d'un verdâtre pâle, avec macules ou points gris et taches plus ou moins grandes d'un brun verdâtre, surtout près ou autour du gros bout, et mesurant le plus souvent 0^m^,022—024 sur 0^m^,0170—0175.

Cette espèce est assez répandue en Europe centrale et méridionale surtout, ainsi qu'en Asie occidentale, et se répand, suivant les saisons, d'un côté jusqu'en Scandinavie et en Sibérie, de l'autre jusque dans le nord de l'Afrique.

72. — 3 : PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

Rothrückiger Würger — Averla piccola.

LANIUS COLLURIO Linné.

Bec médiocrement convexe, au moins moitié de la tête. Tarse pl. ou m. écussonné ou semi-lamellé sur les côtés. Ailes moyennes, couvrant environ deux cinq. de la queue; 1re rémige dépassant un peu les couv. ant. et mesurant entre un tiers et deux cinq. de la 2e; 2e atteignant entre 4e et 5e; 3e la plus longue; les 3e et 4e échancrées au bord externe. Queue arrondie. Dessus de la tête gris ou cendré; dos brun; pas de miroir sur l'aile; un bandeau noir, depuis le bas du front jusque sur les yeux et la joue, ♂.

Long. tot. 0m,175—185; aile pliée 0m,090—094; queue 0m,075—082; tarse 0m,0225—0240; bec, au front, 0m,0135—0145.

Lanius collurio *Linné*, Syst. Nat., I, p. 136, 1766. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 147, 1820. *Savi*, Ornith. tosc., I, p. 100, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 63, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 39, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 127, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 228, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 23, Fig. 12 et Tab. 25, Fig. 8, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 61, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 211, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 90, 1882. *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 286, 1883. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 175, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 143, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e édit., p. 208, Taf. 10, Fig. 3, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 69, 1891. — L. spinitorquus *Bechstein*, Naturg. Deutschl., II, p. 1335, 1805. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 65, 1815. — L. dumetorum *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 234, 1831.

Enneoctonus collurio *Boie*, Isis, 1826, p. 973.

Noms vulg. : S. F. : *Petite Matagasse*, Genève; *Mataga*, Neuchâtel. — S. A. : *Dornägerst, Dorndreher, Haagägerst, Haagspatz, Kleiner Neuntöder.* — S. I : *Strangòssola, Gattasc, Dragoss, Goga, Becasc, Scazzuretta. Scavezzacoll*, Locarno.

Mâle adulte : Tête, derrière du cou, nuque, croupion et sus-caudales d'un cendré bleuâtre; un bandeau noir, partant du bas du front, où il est assez étroit, s'étendant sur l'œil et la joue. Dos d'un roux marron; couvertures de l'aile partie rousses, partie d'un brun noirâtre et largement frangées de roux; scapulaires rousses; rémiges primaires noirâtres, finement liserées de grisâtre; secondaires plus ou moins largement frangées de roux et terminées de blanchâtre. Les quatre rectrices médianes noires; les latérales blanches, largement tachées de noir, dans leur tiers extrême environ, et terminées de blanc. Gorge, bas-ventre et sous-caudales blancs ou blanchâtres; poitrine, ventre et flancs d'un blanc plus ou moins lavé de rose roussâtre. Bec noir; pieds et iris bruns.

Femelle adulte : Dos d'un roux terne; tête en dessus, nuque et croupion nuancés de grisâtre; sus-caudales rousses; un trait sourcilier blanchâtre; une bande d'un brun roussâtre derrière l'œil. Faces inférieures d'un blanc plus ou moins pur et finement rayées en travers de croissants brun-roussâtres sur les côtés du cou, la poitrine et les flancs. Rectrices brunes, les latérales plus ou moins bordées et terminées de blanc.

Jeunes : Ressemblent à la femelle, avec des raies transversales brunes sur les parties dorsales. Faces inférieures plus tachées; rectrices plus roussâtres et terminées de blanchâtre.

Hybrides: Le Dr Depierre a décrit, sous le nom de *Lanius dubius*[1], une Pie-grièche ♂ ad., tuée près de Lausanne en 1865, qui paraît n'être qu'un bâtard des *L. collurio* et *L. rufus* dont elle a tout à fait les proportions, à l'exception d'un bec légèrement plus fort. Elle a du premier le gris du vertex et du croupion, ainsi que la large bordure d'un brun roux des couvertures et des rémiges, et tient du second l'épais bandeau frontal, le trait post-sourcilier blanc et le miroir de l'aile ; le seul caractère qui lui soit propre réside dans la coloration d'un roux assez foncé de la poitrine et des flancs.

L'Ecorcheur est, de nos quatre espèces, la plus commune en Suisse, surtout abondante en plaine, encore fréquente dans le bas de la région montagneuse, rare ou diminuant rapidement en nombre dans la région alpine, au sud comme au nord des Alpes. Elle se reproduit communément jusqu'à 800—900 mètres dans le Jura, tandis qu'elle n'est guère que de passage dans beaucoup de localités au-dessus de 1000 mètres dans les Alpes. Ce n'est que grâce à des conditions exceptionnellement favorables qu'elle a niché quelquefois dans certaines vallées plus élevées, jusqu'à 1450 ou même 1800 mètres, comme dans la vallée d'Urseren et la Hte Engadine. Elle nous arrive, généralement par paires, au milieu d'avril, pour nous quitter vers la fin de septembre ou en octobre. Quelques rencontres de cette espèce en hiver, signalées sur certains points dans le pays, me paraissent devoir être tout à fait accidentelles.

Cette petite Pie-grièche, bien moins sauvage que la Grise, habite de préférence les haies et la lisière des bois. Bien qu'elle ne recherche pas les grands arbres pour s'y percher comme les précédentes, c'est cependant toujours au bout de quelque branche isolée ou supérieure d'un petit arbre ou d'un buisson qu'elle se tient en observation. Tantôt elle restera longtemps posée immobile et le corps droit, tantôt elle plongera brusquement à terre sur quelque proie, ou bien, prenant le vol, elle rasera le terrain pour remonter plus loin sur un nouveau perchoir. Elle prend quelquefois de petits reptiles ou des souris, cependant sa nourriture consiste principalement en insectes, grosses mouches, grillons, sauterelles, hannetons, etc., dont elle a l'habitude de faire provision, en les piquant au bout des épines sur les buissons. Le mâle, à l'époque des amours, fait entendre un petit babil assez varié, dans lequel quelques observateurs ont voulu reconnaître une intention d'imitation des êtres qui vivent avec lui dans les mêmes conditions. En dehors de ce temps, son cri d'appel semble exprimer les syllabes répétées *gaeg, gaeg,* ou *grae, grae.*

[1] Bulletin de la Soc. ornith. suisse, vol. I, part. II, 1866, p. 31, Pl. IV.

L'Ecorcheur construit, dans les haies ou entre les branches de buissons touffus, un nid en coupe épaisse, composé de menues racines, de brindilles, de mousse et de lichens, avec garniture de petites radicelles, d'herbes sèches, de crins, parfois de débris de laine. Il pond d'ordinaire deux fois l'an, en mai et en juillet. Ses œufs au nombre de cinq à six ou sept, sont d'un ovale plus ou moins arrondi ou allongé, parfois un peu pointus, d'ordinaire jaunâtres ou rosâtres, avec petites macules et points d'un gris cendré, mêlés à d'autres taches un peu plus grandes, brunes et rousses, parfois un peu éparses, le plus souvent formant couronne autour du gros bout, exceptionnellement d'un blanc pur avec quelques points bruns-roussâtres; ils mesurent volontiers 0m,022—023 sur 0m,0165—0180.

L'espèce est très répandue en Europe, jusqu'au 63e ou 64e degré, soit passablement moins avant vers le nord que l'*Excubitor*, ainsi qu'en Asie et en Afrique.

73. — 4 : PIE-GRIÈCHE ROUSSE

Rothköpfiger Würger — Averla capirossa.

LANIUS RUFUS Brisson [1].

Bec médiocrement convexe, à peu près moitié de la tête. Tarse semi-lamellé sur les côtés. Ailes moyennes, couvrant environ moitié de la queue. 1re rémige dépassant de un tiers au moins les couvertures antérieures et mesurant environ deux cinq. de la 2e; 2e d'ordinaire légèrement plus courte que la 5e; 3e la plus longue; les 3e, 4e et 5e échancrées au bord externe (voy. fig. 58). *Queue subarrondie. Dessus de la tête roux; dos noir ou brun; un miroir blanc sur l'aile; un large bandeau noir sur le front, l'œil et la joue* ♂.

Long. tot. 0m,187—197; aile pliée 0m,097—102; queue 0m,080—088; tarse 0m,023—025; bec, au front, 0m,0140—0150.

LANIUS SENATOR *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, g. 43, sp. 7, 1758. *Friderich*, Deutschl. Vögel, 4e éd., p. 207, Taf. 10, Fig. 2, 1891. — L. RUFUS *Brisson*, Ornith., II, 147, 1760. *Savi*, Ornith. tosc., I, p. 98, 1827. *Schinz*, Fauna helv.,

[1] Malgré la priorité du nom *Senator* Linné, j'ai cru devoir conserver ici le qualificatif *Rufus* Brisson, plus généralement connu et admis.

p. 63, 1837. *Riva,* Ornit. ticin., p. 126, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 225, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 23, Fig. 11, et Tab. 25, Fig. 9, 1871. *Collin,* Skand. Fugle, p. 209, 1875-77. — L. AURICULATUS *Müller,* Syst. Nat., suppl., p. 71, 1766. *Salvadori,* Fauna d'Ital. Ucc., p. 60, 1872. *Gadow,* Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 283, 1883. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 176, 1886. — L. POMERANUS *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 302, 1788. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 145, 1889. — L. RUTILUS *Latham,* Ind. ornith., I, p. 70, 1790. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 146, 1820. — L. RUFICEPS *Bechstein,* Naturg. Deutschl., II, p. 1327, 1805. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 65, 1815. — L. MELANOTOS *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 238, 1831. — L. RUFICAPILLUS *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 32, 1853. — L. NILOTICUS *Gray,* Hand-l., B., I, p. 393, 1869.

PHONEUS RUFUS *Kaup,* Nat. Syst., p. 33, 1829.

ENNEOCTONUS RUFUS *Bonap.,* Birds of Europe, p. 26, 1838. — EN. PECTORALIS, EN. JARDINEI *v. Müller,* Journ. f. Ornith., 1855, p. 450.

NOMS VULG. : S. F. : *Matagasse rousse,* Genève. *Pia teta roze,* St-Maurice. — S. A. : *Dornägerst, Rothkopfwürger.* — S. I. : *Coross, Scazzùra, Gagièta. Gagièta de montagna, Corossulum de montagna,* Locarno.

Mâle adulte : Dessus de la tête et nuque d'un beau roux foncé, avec un large bandeau noir sur le front, les yeux et la joue; une tache blanche, de chaque côté, au-dessus des narines, une autre plus petite, derrière l'œil. Dos noir dans le haut, souvent plus ou moins varié de blanc dans le bas; croupion gris foncé ; scapulaires et sus-caudales blanches. Les quatre rectrices médianes noires, l'externe de chaque côté blanche tachée de noir, les latérales intermédiaires en majeure partie noires, blanches à la base et à l'extrémité seulement. Ailes noires; les couvertures et les rémiges secondaires légèrement liserées de gris-roussâtre. Une tache blanche formant miroir sur les rémiges primaires. Toutes les faces inférieures blanches, plus ou moins salies de roussâtre pâle à la poitrine et au ventre. Bec et pieds noirs. Iris brun.



FIG. 58. Lanis rufus, a = 1re rémige.

Femelle adulte : Roux de la tête et de la nuque moins vif. Bas du front nuancé de blanc roussâtre. Dos d'un brun sombre. Croupion et sus-caudales d'un gris jaunâtre pâle. Pennes de l'aile et rectrices brunes. Quelques raies transversales brunes sur les côtés de la poitrine. Flancs plus teintés de roussâtre. Miroir parfois aussi un peu sali de roussâtre.

Jeunes, avant la mue : Plus pâles et plus grisâtres que ceux de l'Ecorcheur. Dessus de la tête blanchâtre ondulé de grisâtre; faces dorsales variées de brun roussâtre terne et de gris, plus cendrées vers le croupion, avec des taches brunes en croissant, particulièrement sur les ailes et les sus-caudales. Faces inférieures blanchâtres, traversées de croissants gris-brunâtres. Un bandeau brunâtre latéral, entre le bec et l'œil, et derrière celui-ci. Bec et pieds bruns. — *Après la mue :* Dessus de la tête et du cou mélangés de brun et de roux; dos brunâtre; scapulaires blanchâtres ou variées de blanc; croupion grisâtre, taché de noirâtre; miroir de l'aile blanc-roussâtre; rectrices brunâtres, terminées de blanchâtre ou de roussâtre. Faces inférieures plus ou moins barrées de gris-brunâtre.

Hybride : Voyez, à l'espèce précédente, un bâtard des *L. collurio* et *L. rufus*.

La Pie-grièche rousse, sans être nulle part aussi abondante que l'Ecorcheur, est cependant assez répandue dans le bas pays, assez commune à l'ouest et au sud, relativement rare à l'est. Elle se reproduit en plaine, ainsi qu'au pied et sur les derniers contreforts du Jura, et dans quelques vallées du centre, mais elle s'élève moins que la précédente dans la région montagneuse et ne se montre guère qu'en passage dans la région alpine. Elle nous arrive vers la fin d'avril et nous quitte généralement au commencement de septembre.

Ses allures, son alimentation et sa voix rappellent assez celles de l'Ecorcheur. Elle se maintient aussi parfois, comme la Pie-grièche grise et plusieurs de ses congénères, suspendue en l'air par un battement précipité des ailes, au-dessus de quelque proie, insecte ou campagnol.

Son nid est placé sur quelque enfourchure, dans une haie ou un épais buisson, ou, plus souvent que chez la précédente, à une hauteur moyenne, sur une branche d'arbre, et reçoit généralement quatre, cinq ou six œufs, ordinairement dans la seconde moitié de mai et parfois de nouveau en juillet, surtout si la première nichée a été détruite. Ses œufs, d'un ovale plus ou moins conique, parfois assez allongés, sont blanchâtres ou d'un verdâtre pâle, avec macules et points gris mêlés à d'autres taches plus grandes d'un brun verdâtre et souvent en couronne autour du gros bout. Ils mesurent volontiers $0^m,0220$—0235 sur $0^m,0170$—0185. J'ai vu des variétés plus allongées qui mesuraient jusqu'à $0^m,027$ sur $0^m,015$—016.

L'habitat de cette espèce s'étend un peu moins vers le nord que celui de la précédente. Cependant, le *Lanius rufus* est assez

répandu en Europe, jusque dans le nord de l'Allemagne, et a été exceptionnellement rencontré jusqu'en Angleterre, même en Scandinavie. Il va généralement hiverner en Afrique septentrionale, comme les deux précédents.

XIX. — Famille IV : AMPÉLIDÉS

AMPELIDÆ

Bec généralement court ou plutôt court, quasi-droit, passablement fendu, élargi et plus ou moins déprimé en arrière, un peu convexe et comprimé vers le bout, avec des poils assez courts à la base; la mandibule supérieure un peu courbée et échancrée vers l'extrémité; narines basales, le plus souvent plus ou moins cachées sous des plumes piliformes couchées en avant (voy. fig. 59). Tarse assez trapu, scutellé devant et un peu sur les côtés; doigts assez épais, avec ongles arqués et moyens, l'externe soudé au médian à la base seulement. Ailes plus ou moins longues et pointues, avec dix rémiges primaires, la première très courte ou rudimentaire. Queue à douze rectrices souples. Les plumes céphaliques souvent prolongées en huppe. Formes générales un peu ramassées.

Oiseaux de taille relativement petite, généralement erratiques et sociables, frugivores et insectivores, comptant quelques représentants dans l'ancien et le nouveau monde.

Le genre *Ampelis* est seul représenté en Suisse et en Europe.

47. — Genre 1 : JASEUR

AMPELIS Linné.

Bec beaucoup plus court que la tête, au front, et plus large que haut à la base; mandibule inférieure un peu retroussée et échancrée à l'extrémité; narines entièrement

recouvertes de plumes piliformes en brosse (voy. fig. 59). *Pieds assez épais. Tarse au plus de la longueur du doigt médian avec ongle. Ailes assez longues et quasi-aiguës, n'atteignant pas le bout de la queue; 1re rémige rudimentaire; 3e généralement la plus longue. Queue relativement courte et quasi-droite. Plumes frontales prolongées en huppe convexe. De petits appendices cornés à l'extrémité des rémiges secondaires, chez ad. Livrée en majeure partie gris-rougeâtre.*



Fig. 59. Ampelis garrulus, bec, dessus et profil, *ex Sw.*

Œufs médiocrement nombreux, ovales et tachés, rappelant à la fois ceux de *Lanius* et de *Coccothraustes*.

Oiseaux opérant souvent de grandes migrations, en bandes nombreuses, se nourrissant de fruits et d'insectes.

Des quelques espèces connues dans l'ancien et le nouveau monde, une seulement se montre en Suisse, qui habite également l'Europe, l'Asie et l'Amérique du nord.

74. — 1 : JASEUR D'EUROPE

Seidenschwanz — Beccofrusone.

AMPELIS GARRULUS Linné.

Bec un peu plus court que moitié de la tête, au front. Pouce avec ongle à peu près égal au doigt externe. Ailes recouvrant gén. entre trois cinq. et lég. plus de deux tiers de la queue; 1re rémige rudimentaire; 2e un peu plus courte que la 3e ou presque égale; 3e la plus longue. Un miroir oblique blanc sur les couvert. ant. Rémiges secondaires avec petit appendice corné rouge, à l'extrémité, ad. Rectrices noires, avec bout jaune. Huppe gris-rougeâtre. Gorge noire.

Long. tot. 0m,190—205; aile pliée 0m,115—120; queue 0m,062—070; tarse 0m,0190—0205; bec, au front, 0m,0120—0125.

Lanius garrulus *Linné*, Syst. Nat., 1758, et Fauna suec., no 82, 1761. Bombycilla bohemica *Brisson*, Ornith., II, p. 333, 1760, *(ex Gessner). Brehm*, Vögel Deutschl., p. 219, 1831. — B. garrula *Vieillot*, Nouv. Dict., XVI, p. 523, 1817. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 124, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 108,

1827. *Brehm,* l. c., p. 218, 1831. *Schinz,* Fauna helv., p. 66, 1837. *Riva,* Ornit. ticin., p. 109, 1865. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 27, Fig. 4 et 5, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 212, Taf. 10, Fig. 4, 1891. — B. BRACHYRHYNCHUS *Brehm,* Naumania, 1855, p. 275.

AMPELIS GARRULUS *Linné,* Syst. Nat., I, p. 297, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 96, 1815. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 577, 1867, *Salvadori.* Fauna d'Ital. Ucc., p. 57, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 180, 1875. *Mela,* Vert. fennica, p. 127, 1882. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus. X, p. 212, 1885. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 169, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 147, 1889. — A. GARRULA *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 73, 1891.

PARUS BOMBYCILLA *Pallas,* Zoogr. I, p. 548, 1811.

BOMBYCIPHORA POLIOCEPHALA *Meyer,* Vögel Liv. und Esthl., p. 104, 1815.

BOMBYCIVORA GARRULA *Temminck,* Man. 1re éd., p. 77, 1815. — B. EUROPÆA *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 64, 1853.

NOMS VULG. : S. F. : *Jaseur.* — S. A. : *Böhmer, Böhmerli, Pestilenzvogel, Pestvogel, Sterbevogel, Todtenvogel.*

Mâle adulte : D'un cendré rougeâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous; la huppe de même couleur; le croupion gris. Couvertures alaires brunes; les antérieures noires, avec bout blanc formant miroir oblique sur l'aile. Rémiges primaires noires; les deux ou trois plus grandes liserées de blanc vers l'extrémité, les autres bordées, vers le bout, de jaune au côté externe et de blanc à l'extrémité; rémiges secondaires d'un gris brun, terminées de blanc sur les barbes externes, la plupart avec un petit appendice rouge, corné et aplati. Rectrices noires, avec le bout jaune, volontiers aussi avec de petites pointes cornées rouges à l'extrémité, chez les vieux sujets. Sous-caudales d'un roux-marron. Une tache noire, bordée d'un rougeâtre plus accusé, à la base du bec, sur l'œil et derrière celui-ci. Une autre large tache noire à la gorge, bordée sur les côtés, comme la précédente. Bec brun-jaunâtre à la base, noirâtre en avant. Pieds bruns. Iris brun-rougeâtre.

Femelle adulte : Un peu plus petite que le mâle, avec la huppe un peu plus courte; les rémiges primaires bordées de jaune plus pâle, et au côté externe seulement; les secondaires beaucoup moins largement terminées de blanc, avec des appendices rouges moins nombreux et beaucoup plus petits. La tache noire de la gorge un peu moins grande.

Jeunes : Rappelant la femelle; d'abord sans appendices rouges aux rémiges, avec la tache gulaire moins marquée et les faces inférieures souvent plus ou moins tachetées de noirâtre.

Le Jaseur, Oiseau du nord, fait de temps à autre des incursions

jusque dans l'Europe moyenne et méridionale, principalement alors que des hivers rigoureux sévissent dans les régions septentrionales. C'est ainsi que nous le voyons apparaître quelquefois, en bandes plus ou moins nombreuses, dans le pays, arrivant volontiers vers la fin de décembre, pour repartir généralement au commencement de mars. Il est rare qu'on le voie deux ans de suite; ses invasions se répètent après un nombre d'années indéterminé, suivant les circonstances, plus ou moins court ou prolongé. Je pourrais citer ici un grand nombre de dates, depuis le commencement du XVIme siècle; non seulement à des époques où l'arrivée soudaine des nombreuses phalanges du Jaseur dans le pays était tenue pour présage certain de peste, de famine, de guerre ou de tempêtes, mais aussi jusque dans ce dernier quart de siècle, durant lequel on l'a plusieurs fois rencontré dans telle ou telle partie du pays. Qu'il me suffise de rappeler que l'envahissement fut très général en Europe en 1807, et qu'en hiver 1866-67, cet Oiseau fut partout abondant en Suisse, en plaine comme en montagne, jusqu'à la Chaux-de-Fonds dans le Jura, à l'ouest, et dans la H^te^ Engadine, à l'est, par exemple.

Le Jaseur, sociable et peu farouche, se tient de préférence dans les bois, se nourrissant de baies et d'insectes. Son vol est longuement onduleux et assez rapide. Son chant est plutôt faible et peu remarquable; son cri d'appel a été traduit par le mot *strrr*.

Il se reproduit dans le nord, jusqu'au delà du 69e degré, nichant, en société, sur les branches des sapins, et pond, fin mai ou en juin, cinq ou six œufs d'un ovale plus ou moins allongé, grisâtres ou d'un verdâtre pâle, avec quelques points gris épars et des taches noirâtres plus ou moins anguleuses ou arrondies. Son nid, en coupe assez volumineuse, serait composé de lichens et d'herbes sèches, et reposerait sur un lit de mousse et de ramilles. Ses œufs mesurent volontiers 0^m^,024—026 sur 0^m^,017—019.

La patrie de cette espèce est dans les régions boisées septentrionales extrêmes d'Europe et d'Asie. Le titre de Jaseur de Bohême qui lui est généralement donné, ainsi que les noms vulgaires de *Böhmer* et de *Böhmerli* qui lui sont attribués dans notre pays, ne sont donc pas très justifiés.

Division IV, des DENTIROSTRES

DENTIROSTRES

Bec moyen, quasi-droit ou légèrement fléchi, plus ou moins comprimé, avec mandibule supérieure un peu courbée au bout, ainsi que plus ou moins échancrée en avant. Ailes moyennes. Pieds moyens, plus ou moins épais ou grêles. Tarse lamellé en arrière.

Oiseaux de taille petite ou moyenne dans leur ordre, à la fois insectivores, vermivores et frugivores, parfois granivores, cosmopolites et assez généralement migrateurs.

Deux familles, *Turdidés* et *Régulidés,* en Europe et en Suisse.

XX. — Famille V : TURDIDÉS

TURDIDÆ

Bec moyen, généralement quasi-droit, parfois légèrement fléchi, et plus ou moins comprimé, avec quelques poils à la base; mandibule supérieure un peu courbée et le plus souvent légèrement échancrée vers l'extrémité. Narines basales, quasi-ovales, généralement en partie couvertes par un semi-opercule membraneux. Tarse plus ou moins robuste, botté, soit quasi-unilamellé devant comme derrière, ou scutellé, soit plus ou moins profondément divisé en avant. Doigts généralement de moyenne longueur, parfois petits, l'externe plus ou moins soudé au médian par la base; ongles moyens et arqués, celui du pouce le plus grand et d'ordinaire plus court que le pouce. Ailes volontiers moyennes, bien que plus ou moins courtes et obtuses ou assez allongées et aiguës, avec dix rémiges primaires, la première courte ou bâtarde; rémiges secondaires généralement non échancrées à l'ex-

trémité (*Accentorinæ* except.), la postérieure ou cubitale maximale dépassant peu ou pas les moyennes. Queue plus ou moins courte ou allongée, généralement composée de douze rectrices souples (*Cettia* except. avec 10). Plumage ordinaire, plus ou moins souple et doux. (Voy. fig. 60 à 83.)

Œufs généralement de forme ovale, avec ou sans taches, et médiocrement nombreux.

Riche famille, cosmopolite, bien que surtout représentée dans l'ancien monde, comprenant des Oiseaux de taille et mœurs assez différentes, souvent excellents chanteurs, et susceptible d'être subdivisée en nombreuses tribus ou sous-familles, d'après quelques caractères morphologiques plus ou moins en relation avec des mœurs et allures différentes[1].

Des huit sous-familles figurant plus ou moins en Europe, deux seulement manquent à la Suisse, représentées l'une par l'*Ixos obscurus* Temm., d'Afrique septentrionale et d'Espagne, appartenant aux *Brachypodinæ*, à pieds bottés, relativement courts et épais; l'autre par les *Galeoscoptes carolinensis* Linné et *Harporhynchus rufus* Linné, d'Amérique septentrionale, accidentels en Europe, qui doivent par contre rentrer dans les *Miminæ*, avec un bec plus ou moins droit ou fléchi et un tarse scutellé devant.

Nous comptons d'assez nombreuses espèces de Turdidés, réparties dans les *Turdinæ*, *Humicolinæ*, *Accentorinæ*, *Sylviinæ*, *Calamoherpinæ* et *Ficedulinæ*.

Sous-Famille I, des TURDIENS

TURDINÆ

Bec comprimé, assez robuste et un peu convexe dès le front, aussi haut que large à la base (voy. fig. 60 et 62). Tarse botté, assez robuste (voy. fig. 61). Tête arrondie; front subanguleux (voy. fig. 62).

[1] Je distingue ici dans une famille particulière, des *Regulidæ*, les Roitelets, suivant les auteurs, tour à tour rapprochés des *Ficedulinæ* ou des *Paridæ*, trouvant dans les formes comparées de leur bec et de leurs pieds, ainsi que dans la nature de leur plumage et surtout dans le mode de couverture de leurs narines des motifs suffisants pour les séparer des *Turdidæ*.

Nids généralement plus ou moins élevés au-dessus du sol, assez solidement et artistement bâtis en forme de coupe, et plus ou moins gâchés avec de la terre. — Sexes, selon les genres, plus ou moins différents ou semblables. Jeunes, en première livrée, portant un plumage moucheté, différent de celui des adultes.



Fig. 60. Turdus merula, bec, *ex Sw.*

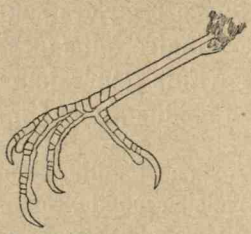

Fig. 61. Turdus musicus, pied gauche.

Oiseaux de taille moyenne ou grande dans la famille, insectivores, vermivores et baccivores, en grande majorité migrateurs et généralement bons chanteurs; vivant de préférence sur les arbres ou dans les buissons, bien que cherchant volontiers leur nourriture sur le sol; marchant et courant lestement.

Un seul genre en Suisse et en Europe.

48. — Genre 1 : MERLE

TURDUS Linné ex Gessner.

Bec assez robuste, quasi-droit, aussi haut que large à la base, passablement comprimé, à bords légèrement rentrants, et mesurant le plus souvent près des deux tiers de la tête, au front; mandibule sup. à arête bien accusée, un peu convexe dès la base et légèrement échancrée vers l'extrémité. Tarse botté, légèrement plus long que le doigt médian avec ongle, ou quasi-égal. (Voy. fig. 60, 61 et 62.) *Ailes aiguës ou subaiguës, moyennes ou assez larges, recouvrant environ moitié de la queue, plus rarement près des deux tiers; 1re rémige courte ou très courte, 3e la plus longue ou égale à la 4e* (voy. Pl. I, fig. B)[1]. *Queue moyenne ou assez longue, subarrondie ou*



Fig. 62. Turdus, viscivorus.

[1] Je crois devoir rappeler ici que la *première rémige courte* ne contribue pas à la forme de l'aile plus ou moins aiguë ou subaiguë, aussi longtemps qu'elle ne dépasse pas beaucoup les couvertures antérieures.

subcarrée, à rectrices plus ou moins anguleuses ou subconiques à l'extrémité (voy. fig. 63). *Tête arrondie en dessus, avec front légèrement anguleux.*

Œufs médiocrement nombreux, ovales, à fond grisâtre, verdâtre ou bleu, parfois immaculés, le plus souvent tachés.

Les différentes espèces de Merles vivent de préférence dans les bois ou les bosquets et y construisent, généralement dans les buissons ou sur quelque branche peu ou médiocrement élevée, un nid, en forme de coupe assez profonde, composé de radicelles et de brindilles plus ou moins gâchées avec de la terre, revêtu extérieurement de mousse ou de feuilles et parfois garni d'un mastic boueux à l'intérieur.



Fig. 63. Turdus iliacus, rectrice.

La plupart mangent à terre et marchent lestement. Elles exécutent toutes plus ou moins des balancements verticaux de la queue; elles voyagent d'ordinaire par bandes nombreuses, d'un vol assez droit et rapide, plus ou moins soutenu et élevé.

Leur mue est simple.

On a proposé divers fractionnements de ce genre[1] dont deux, comprenant nos représentants de celui-ci, sont basés surtout sur certaines particularités de la coloration, ainsi que sur les diverses analogies ou différences que peut présenter la livrée dans les deux sexes. Nos espèces ont été séparées, comme suit : deux, les *T. merula* et *T. torquatus* dans un genre dit plus particulièrement des Merles *(Merula)*, et quatre, les *T. pilaris, Viscivorus, Musicus* et *Iliacus*, dans un autre dit des Grives *(Turdus)*. De nombreuses formes transitoires ne me permettent pas d'attribuer à ces subdivisions une importance supérieure à celle de sections seulement.

En outre des six espèces ci-dessus, seules franchement indigènes en Suisse et en Europe moyenne, on en a rencontré çà et là, une douzaine d'autres environ qui, d'Asie, d'Amérique sept. ou d'Afrique, ont fait, sur notre continent, des apparitions plus ou moins fréquentes ou exceptionnelles; je citerai plus spécialement les : *Turdus pallidus* Gmel., d'Asie, en Allem., Ital. et France; *T. olivaceus* Lin., d'Afrique, en Italie; *T. migratorius* Lin., d'Amér. sept., en Europe sept.; *T. Naumanni* Tem., d'Asie occ., en Europe or.; *T. fuscatus* Pall., d'Asie sept., en Russie et Allem.; *T. ruficollis*

[1] Kaup a créé les genres : *Ixocossyphus, Arceuthornis, Cichloïdes, Merula* et *Copsichus;* Bonaparte les genres : *Oreocincla, Planesticus, Cychlocelys* et *Merula.*

Pall., d'Asie centr., en Allem.; *T. atrigularis* Tem., d'Asie sept., en Europe sept. et or.; *T. sibiricus* Pall., de Sibérie, en Allem. et France; *T. varius* Pall., d'Asie centr. et sept., en Anglet., Allem., France et Italie; *T. Swainsoni* Cab., d'Amér. sept., en Allem., Belg., France et Italie; *T. solitarius* Wils., d'Amér. sept., en Allem.; *T. minor* Gmel., d'Amér. sept., en Allemagne.

De ces dernières, deux seulement doivent nous occuper, en passant, les *T. fuscatus* et *T. solitarius,* comme citées à plus ou moins juste titre en Suisse.

1. — Section 1, des MERLES

MERULÆ Leach ex Gessner.

Plumage généralement sombre, quasi-unicolore chez le mâle et plus ou moins différent dans les deux sexes, sans mouchetures ni grivelures aux faces inférieures.

Deux espèces, les *T. merula* et *T. torquatus,* de taille relativement grande dans le genre, se rencontrent en Europe et en Suisse.

75. — 1 : MERLE NOIR

Kohlamsel — Merlo.

TURDUS MERULA Linné.

Première rémige un peu plus courte que les couvertures ant., ou mesurant entre un quart et un tiers de la seconde; 2e un peu plus courte que 6e; 3e, 4e et 5e quasi-égales ou 4e légèrement plus longue. Bec, au front, environ deux tiers de la tête ou légèrement plus (voy. fig. 60). *Tarse quasi-égal au doigt médian avec ongle; ongles relativement forts. Ailes subaiguës, recouvrant au plus moitié de la queue. Queue assez longue et subarrondie. Livrée noire ♂, mélangée de brun ♀.*

Long. tot. 0m,250—270; aile pliée 0m,124—128; queue 0m,105—115; tarse 0m,030—032; bec, au front, 0m,022—023.

TURDUS MERULA *Linné,* Syst. Nat., I, p. 295, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 91, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 168, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 64, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 217,

1853. *Riva,* Ornit. ticin., p. 142, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 399, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 15, Fig. 1 ♂ et Tab. 24, Fig. 10 ♀, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital. Ucc., p. 76, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 227, 1875-77. *Mela,* Vert. fennica, p. 77, 1882. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 13, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 139, Taf. 10, Fig. 3, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 50, 1891.

MERULA NIGRA *Leach,* Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus., p. 20, 1816. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 92, 1886. — M. MERULA *Boie,* Isis, 1822, p. 552. *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus., V, p. 235, 1881. — M. PINETORUM, M. TRUNCORUM, M. ALTICEPS, M. CARNIOLICA *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 372—374, 1831. — M. VULGARIS *Selby,* Brit. Ornith., I, p. 167, 1833. *Bonap.,* Birds of Europ., p. 17, 1838.

SYLVIA MERULA *Savi,* Ornit. tosc., I, p. 205, 1827.

NOMS VULG. : S. F. : *Merle.* — S. A. : *Amsel. Schwarzdröstle,* Berne; *Amsle,* Interlaken. — S. I. : *Merlo, Merlo d'oribaga.*

Mâle adulte : Entièrement noir. Bec et tour de l'œil jaunes. Pieds et iris d'un brun noirâtre.

Femelle adulte : D'un brun-noirâtre, lég. olivâtre, en dessus; gorge et bas des joues blanchâtres, striés de brun; poitrine et haut du ventre brun-roux, mouchetés de brun; ventre et sous-caudales gris-bruns. Bec brun; pieds bruns; iris brun-noirâtre.

Jeunes : D'abord bruns, avec de nombreuses taches roussâtres, puis plus semblables aux adultes. Les mâles, *après la mue,* encore avec quelques taches rousses à la poitrine, ainsi que sur le bord des couvertures alaires, et des traces de gris au bout des plumes du ventre. Bec, pieds et iris bruns.

Variétés et hybrides : Des variétés de cette espèce grises, isabelles, tachetées de blanc ou entièrement blanches ne sont pas rares. La collection locale du Musée de Genève possède un ♂ j. noir moucheté de gris et de blanc en dessous; ainsi qu'une ♀ ad. chez laquelle le roux est très accentué et étendu en dessous.

Zollikofer (l. c.) cite aussi un Merle chez lequel la tête, le cou et la poitrine sont d'un brun roussâtre bien accusé.

De censés bâtards du Merle noir avec les *Turdus torquatus, T. viscivorus* et *T. musicus* ont encore besoin de confirmation et pourraient bien n'être que de simples variétés.

Le Merle noir est très commun et sédentaire dans toute la Suisse, aussi bien en plaine que dans le Jura et les Alpes; cependant, quelques individus, femelles surtout, nous abandonneraient parfois, dans les hivers les plus rigoureux, selon divers observateurs[1]. Il demeure toute l'année à la Chaux-de-Fonds, à 1000 mè-

[1] Schinz, entre autres : Fauna helv., p. 64, 1837.

tres sur mer, et passe encore la belle saison entière dans la vallée d'Urseren, à 1450 mètres. Il ne fait toutefois que des apparitions assez irrégulières dans la H^te^ Engadine, à 1800 mètres. On le rencontre presque partout dans les bois et les bosquets qu'il anime, au premier printemps, de son mouvement continuel, ainsi que de ses chants joyeux. Chacun connaît les gaies redites du Merle perché au sommet d'une branche élevée, et tout le monde a entendu dans les buissons les cris répétés : *tac-tac-tac, ri-ki-ki-ki,* ou *pii-ri, pi-pi-pi, toc-toc-toc* de ce turbulent personnage. Beaucoup des sujets qui se sont reproduits dans les montagnes gagnent la plaine en automne et se rapprochent des lieux habités. Sa nourriture consiste, suivant les saisons, en vers, larves et insectes[1], ou en baies diverses, fruits de sorbier et raisins entre autres.

Il niche de bonne heure, commence déjà souvent à bâtir vers la fin de février, et fait alors généralement une seconde ponte, fin mai ou en juin, parfois même une troisième en juillet ou en août. Son nid, composé de radicelles et de mousses à l'extérieur, d'herbes sèches plus ou moins gâchées avec de la terre à l'intérieur, est établi dans les buissons, rarement plus haut que l'homme, quelquefois presque à terre. Ses œufs, suivant les pontes, au nombre de cinq ou six, ou seulement de trois ou quatre, sont d'un ovale ordinaire et d'un verdâtre pâle, avec mouchetures et nombreuses petites taches d'un brun roux ou rousses, répandues sur toute la surface, bien que volontiers plus serrées près du gros bout; ils mesurent le plus souvent 0^m^,029—030 sur 0^m^,021—022.

L'espèce est très répandue en Europe, jusqu'au 61e degré de latitude environ, ainsi qu'en Asie et en Afrique.

76. — 2 : MERLE A PLASTRON

Ringamsel — Merlo col petto bianco.

TURDUS TORQUATUS Linné.

Première rémige environ moitié des couv. ant., ou un cinq. de la 2e; 2e au moins égale à 5e; 3e plus longue que 4e. Bec environ deux tiers de la tête, au front. Tarse quasi-égal au doigt médian avec ongle.

[1] J'ai vu parfois le Merle fouiller le sol de son bec, dans les prairies, à la recherche de larves de *Hannetons.*

Ailes aiguës, recouvrant à peine moitié de la queue. Queue assez longue et subarrondie. Livrée noirâtre; avec plastron blanc ♂, grisâtre ♀.

Long. tot. 0m,280—290; aile pliée 0m,136—140; queue 0m,110—125; tarse 0m,032—033; bec, au front, 0m,021—023.

Turdus torquatus *Linné*, Syst. Nat., I, p. 296, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 91, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 166, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 64, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 210, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 141, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 401, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 15, Fig. 2, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 77, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 225, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 77, 1882. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 15, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 137, Taf. 6, Fig. 2, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 51, 1891.

Merula montana, M. torquata *Brisson*, Ornith., II, p. 232 et 235, 1760, *(ex Gessner)*. — M. torquata *Boie*, Isis, 1822, p. 552. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 246, 1881. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 93, 1886. — M. alpestris *Brehm*, Isis, 1828, p. 1281. *Salvadori*, Bollet. Mus. Zool. ed Anat. della R. Univ. di Torino, VIII, nº 153, 1893. — M. torquata, M. montana, M. collaris, M. alpestris *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 375-377, 1831. — M. vociferans, M. maculata, *Brehm*, Naumania, 1855, p. 281. — M. insignis, *Brehm*, Journ. für Ornith., 1856, p. 446.

Sylvia torquata *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 206, 1827.

Copsichus torquatus *Kaup*, Nat. Syst., p. 157, 1829.

Thoracocincla torquata *Reichenbach*, Nat. Syst., pl. LIII, 1850.

Noms vulg. : S. F. : *Merle à collier; Merle à plastron*, Genève, Vaud; *Grive à cou blanc*, St-Maurice. — S. A. : *Bergamsel, Ringamsel, Schildamsel. Schilddröstle*, Berne. — S. I. : *Merlo de montagna.*

Mâle adulte : Toutes les faces supérieures, tête, cou, corps, ailes et queue d'un noir brunâtre; les couvertures alaires et les rémiges bordées de gris ou de blanchâtre. Gorge du même noir brunâtre que le dos. Un large plastron en travers de la poitrine, d'un blanc pur au printemps, mâchuré de brunâtre en automne. Ventre et sous-caudales d'un brun noirâtre, les plumes plus ou moins liserées de grisâtre ou de blanchâtre. Bec brun en avant, nuancé de jaunâtre en arrière. Pieds bruns. Iris brun.

Femelle adulte : Brun de suie, en dessus; les couvertures supérieures et les rémiges, secondaires surtout, bordées de blanchâtre. Gorge blanchâtre striée de brun; plastron grisâtre ou roussâtre, avec les plumes souvent plus ou moins bordées de brun; plumes du ventre et sous-caudales brunes, largement frangées de blanc, volontiers avec tache médiane blanche plus ou moins accusée. Bec brun.

Jeunes : Bruns, tachetés de roussâtre, en dessus, variés de blanchâtre et de jaunâtre, avec nombreuses taches brunes, en dessous;

les plumes de l'aile bordées de gris et de roux. Le plastron, qui n'apparaît qu'avec la *première mue,* alors que les taches rousses diminuent et que le noir augmente, est d'abord d'un blanchâtre roussâtre et mâchuré.

Variétés : On rencontre souvent des individus plus ou moins tachés ou tapirés de blanc.

Les représentants de l'espèce dans les contrées moyennes et méridionales du continent, dans nos régions alpine et montagneuse en particulier, se distingueraient généralement de ceux des régions septentrionales, selon quelques auteurs, par une teinte noirâtre moins foncée des faces supérieures et par la présence de plus de blanc aux faces inférieures; la majorité des plumes, au-dessous du plastron, étant chez eux bordées de blanc et marquées au centre d'un grand coin blanc coupé par un trait médian noir le long de la tige. Brehm (l. c.) a le premier distingué les deux formes, en séparant, en 1828, du *T. torquatus* Linné, du nord, sous le nom de *Merula alpestris,* le Merle à plastron des Alpes du Tyrol et de l'Allemagne du sud, le même que le nôtre et que celui des diverses régions montagneuses méridionales du continent. Plusieurs auteurs ont depuis lors relevé les mêmes différences et attribué des noms nouveaux, *M. vociferans, M. maculata, M. insignis,* etc., à cette forme relativement méridionale. Olph-Gaillard, dans une note ajoutée à un petit travail sur les Oiseaux du Valais et de la Gruyère, en Suisse (Journ. für Ornith. 1860, p. 239), insiste en particulier sur les traits distinctifs des deux prétendues espèces, reconnaissant, à côté de ceux-ci, une coloration plus claire des ailes chez l'*Alpestris.* Enfin, tout récemment, Salvadori, dans une note intitulée : Intorno alla *Merula alpestris* Brehm [1], revient sur le sujet, en donnant de nouveaux détails sur les traits différentiels des deux soi-disant espèces et sur leur aire géographique.

Ayant examiné un assez grand nombre de sujets provenant des Alpes suisses et du Jura, je dois déclarer pour ma part que les caractères distinctifs invoqués me paraissent de trop peu d'importance et trop variables pour être véritablement spécifiques. Il peut y avoir prédominance de telle livrée dans telles conditions d'habitat, peut-être deux formes géographiques plus ou moins accusées, mais il n'y a rien, je crois, de très constamment tranché, car j'ai trouvé, chez nous, parmi des individus plus ou moins foncés en dessus et plus ou moins tachetés en dessous, de vieux mâles entièrement noirs,

[1] Bollet. dei Musei di Zool. ed Anat. comp. della R. Univers. di Torino, VIII, 153, 31 mai 1893 (à part, p. 1-7).

à l'exception du plastron d'un blanc pur, avec d'étroites bordures blanchâtres aux couvertures alaires et quelques traces seulement de liseré blanc sur la ligne ventrale médiane, ainsi qu'aux sous-caudales. De vieilles femelles, des Alpes, portaient, sur le centre des plumes, aux faces inférieures, une tache blanche beaucoup plus étendue que d'autres provenant du Jura. Je n'ai pas pu comparer le chant, censé plus puissant, de notre représentant de l'espèce à celui des sujets du nord; mais, je ne saurais y voir une raison à distinction spécifique et, comme Giglioli, dans son Avifauna italica, en 1889 (Prim. resoc., p. 170), je trouve trop de transitions entre les deux formes pour reconnaître deux espèces dans le *Turdus torquatus* d'Europe.

Le Merle à plastron est abondant dans les zones montagneuse et alpine du Jura et des Alpes, où il passe la belle saison et se reproduit communément, souvent même jusqu'à la limite supérieure de la grande végétation, toujours de préférence dans les forêts de conifères ou au moins mélangées de sapins. Beaucoup d'individus descendent, en automne, pour hiverner dans les vallées de moyenne élévation les plus voisines; tandis que d'autres s'éloignent davantage et gagnent des contrées plus méridionales.

On le voit plus souvent en nombreuse compagnie que le Merle noir, tant durant la saison de reproduction, que dans ses déplacements annuels, qui ont généralement lieu en mars et fin octobre ou au commencement de novembre. Son chant est moins varié et moins flûté que celui de ce dernier. Son cri d'appel : *tac-tac-tac* est un peu plus fort.

Son nid, en majeure partie composé de mousse gâchée avec un peu de terre, ainsi que de feuilles et de ramilles, avec garniture d'herbes sèches à l'intérieur, est dissimulé dans quelque touffe de buisson ou sur quelque branche bien fournie, rarement élevée. La femelle pond, suivant les circonstances, en avril ou en mai, parfois de nouveau en juin ou juillet dans des conditions favorables, quatre ou cinq œufs d'un ovale plus ou moins renflé ou allongé, d'un vert bleuâtre, avec taches mélangées brun-rouge et lie de vin, plus grandes et plus éparses que chez le Merle ordinaire, et mesurant volontiers $0^m,0305-0310$ sur $0^m,0215-0225$, exceptionnellement $0^m,035$ sur $0^m,021$.

L'espèce est très répandue dans les contrées montagneuses d'Europe et d'Asie occidentale, ainsi que dans le nord de l'Afrique, où beaucoup de ses représentants vont passer l'hiver. Elle niche depuis le 70e degré de latitude, jusque dans la haute Italie.

Section 2, des GRIVES

TURDI Linné ex Gessner.

Plumage plus ou moins bigarré, généralement assez semblable dans les deux sexes, avec taches, mouchetures ou grivelures aux faces inférieures.

Nombreuses espèces en Europe (voyez plus haut, au genre *Turdus*). Quatre seulement, les *T. pilaris, T. viscivorus, T. musicus* et *T. iliacus* sont hôtes réguliers de la Suisse; deux autres, les *T. fuscatus* et *T. solitarius* y ont peut-être fait des apparitions accidentelles.

77. — 3 : GRIVE LITORNE

Wachholderdrossel — Cesena.

TURDUS PILARIS Linné.

Première rémige atteignant au moins trois cinq. des couvertures ant., et général. moindre que un quart, parfois même un cinq. de la seconde; 2e atteignant entre 4e et 5e; 3e un peu plus longue que 1e; 3e, 4e et 5e échancrés au bord externe (voy. Pl. I, fig. B.). *Bec presque deux tiers de la tête, au front. Tarse à peine plus long que le doigt médian avec ongle. Ailes aiguës, recouvrant un peu plus que moitié de la queue. Queue assez longue, subarrondie. Dos brun, tête et croupion gris; gorge et poitrine mouchetées en long.*

Long. tot. 0m,270—280; aile pliée 0m,140—148; queue 0m,110—120; tarse 0m,031—033; bec, au front, 0m,021—022.

TURDUS PILARIS *Linné,* Syst. Nat., p. 291, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 89, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 163, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 63, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 194, 1853. *Riva,* Ornit. ticin., p. 138, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 407, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 20, Fig. 17, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital. Ucc., p. 84, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 216, 1875-77. *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus., V, p. 205, 1881. *Mela,* Vert. fennica, p. 77, 1882. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 97, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 7, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 133, Taf. 6, Fig. 1, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 50, 1891. — T. SUBPILARIS, T. JUNIPERORUM *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 384 et 385, 1831.

Sylvia pilaris *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 209, 1827.
Arceuthornis pilaris *Kaup*, Nat. Syst., p. 33, 1829.
Merula pilaris *Selby*, Brit. Ornith., I, p. 160, 1833.

Noms vulg.: S. F.: *Patte noire* ou *Pied noir*. *Tia-tia*, Genève. — S. A.: *Krametsvogel*, *Reckholdervogel*. *Dresch*, Sils; *Biscard*, Casaccia, Grisons. — S. I.: *Viscarda*.

Mâle adulte : Dessus de la tête et du cou, joues, croupion et couvert. caudales sup. d'un gris cendré, plus ou moins bleuâtre, selon la saison, et légèrement taché de brunâtre sur la région céphalique. Un espace noirâtre entre l'œil et le bec, surmonté d'ordinaire d'un léger trait sourcilier clair. Dos brun, ainsi que les couvertures de l'aile et les scapulaires. Rémiges et couvertures antérieures brunes, liserées de grisâtre. Rectrices noirâtres, les externes parfois un peu frangées de grisâtre. Gorge, poitrine et un peu les côtés du cou d'un roux-jaunâtre et mouchetés en long de brun-noirâtre; quelques taches de même couleur, mais plus allongées, sur le bas des derniers. Flancs, ventre et sous-caudales blancs ou blanchâtres, avec des taches d'un noir brun, en croissants transverses sur les premiers, plus allongées sur les dernières. Bec brun-noirâtre à la pointe, jaune ou roux en arrière de celle-ci. Pieds noirs ou noirâtres. Iris brun.

Femelle adulte : Tête plus brunâtre en dessus; gorge plus blanchâtre.

Jeunes, avant la mue : Inconnus chez nous, seraient de teintes plus pâles, avec les plumes des faces supérieures rayées de jaunâtre sur la tige et plus sombres vers le bout, et les faces inférieures ornées de taches noirâtres, arrondies ou transversales.

Variétés : Comme d'autres espèces du genre, celle-ci présente aussi souvent des variétés plus ou moins tapirées de blanc. La collection locale du Musée de Genève possède un individu de cette espèce, blanchâtre et tout maculé de brun aux faces inférieures.

La Litorne n'est en Suisse qu'Oiseau de passage, ou hôte d'hiver seulement. Elle nous arrive du nord, parfois dès le milieu d'octobre, plus souvent en novembre seulement, d'abord par petits vols, puis, avec les froids et la neige, de plus en plus abondamment; pour repartir, selon les circonstances, plus ou moins vite dans le courant de mars. Des bandes de cette espèce, plus ou moins nombreuses suivant les années, passent la mauvaise saison dans le pays, non seulement en plaine, mais aussi jusque dans bien des vallées élevées, en zone alpine, cherchant leur nourriture, vers, larves, insectes, semences et baies diverses, de genièvre en particulier, tour à tour dans les prairies, les champs ou les bois.

Son cri habituel : *tia-tia-tia,* lui a valu chez nous le nom vulgaire de *Tia-tia,* presque aussi répandu que celui de *Patte noire* dans la Suisse romande.

Elle se reproduit, en mai et juin, dans les forêts du nord, jusqu'au 70e degré environ, nichant, en nombreuse société, sur divers arbres, de préférence sur les bouleaux. Elle semble cependant, depuis quelques années, avoir étendu un peu du côté du sud son aire de nidification. Quelques paires auraient niché dans le nord-est de l'Allemagne.

Sa nichée en Suisse, bien que signalée sur quelques points, paraît encore très contestable. Une citation unique et sans détails, dans les montagnes d'Appenzell, par Hartmann, à la fin du siècle passé [1], a été maintes fois reproduite, accompagnée des doutes de plusieurs ornithologistes, jusqu'en 1853, époque à laquelle F. de Tschudi, dans son Thierleben der Alpenwelt [2], vint lui ajouter de nouvelles données sur de prétendues nichées dans les montagnes de Glaris et d'Appenzell, ainsi que sur les versants nord et boisés de celles de St-Gall, encore dans les parties orientales du pays. Depuis lors, nouveau silence, jusqu'en 1886 et à l'examen, par la commission ornithologique fédérale, des catalogues questionnaires qu'elle avait distribués dans toute la Suisse [3]. Dix-huit observateurs inscrivaient alors le *Turdus pilaris* comme Oiseau nicheur rare, dans différentes parties du pays ; mais, à la suite de la correspondance nécessitée par cette surprenante abondance, la presque totalité de ces données devait tomber devant de très fortes présomptions de confusion avec *Turdus viscivorus;* une ou deux, tout au plus, pourraient subsister comme plus ou moins probables, bien que sans détail de localités, relatives aux Alpes bernoises et valaisannes.

Plus récemment, les numéros du 15 janvier et du 1er février 1893 du journal *Diana* [4] signalaient aussi la nichée de l'espèce non loin de Genève, à l'extrémité sud-ouest du pays. M. H. B. avait vu, au printemps de 1887, une famille de six à huit Litornes dans les bois d'Hermance, près de la rivière de ce nom, puis avait tué, en mai 1891, une vieille femelle de l'espèce, paraissant avoir couvé, dans les îles du Rhône, près de Chancy. M. E. P. avait trouvé, quelques

[1] Verzeich. der Vögel des Kantons Säntis (Appenzell) ; Wochenbl., 1798-1799.

[2] Le Monde des Alpes, trad. franç. sur 3e éd., par Bourrit, I, p. 217 et II, p. 189, 1858.

[3] Catalogue questionnaire des Oiseaux observés en Suisse, 1re éd., 1885, par V. Fatio et Th. Studer.

[4] *Diana,* Organe de la Société suisse de Chasseurs ; Genève et Berne.

années auparavant, un nid de Litorne dans les bois du Signal de Bougy, au canton de Vaud; ce devait être, me dit-il, en 1873 ou 1874 et il n'avait pas pu voir les propriétaires du nid. Les prétendus œufs de Litorne de Bougy, qui m'ont été aimablement soumis, pourrait bien appartenir à l'espèce de la Draine, *T. viscivorus*, avec une teinte fondamentale plus bleuâtre et moins de taches que chez la majorité. D'un autre côté, je me demande encore si M. H. B. n'a pas fait peut-être quelque confusion, et si ses observations prouvent bien la nichée de la Litorne dans le pays.

Enfin, le Dr Fischer-Sigwart rapporte, en 1894, que M. Hilfiker tua, le 27 juillet, une Litorne, près de Oftringen, en Argovie[1]. Y a-t-il eu nichée, ou bien s'agit-il seulement d'un individu égaré ou arrêté peut-être par quelque blessure.

En somme : il est possible que le *Turdus pilaris* se soit, une fois ou deux, reproduit accidentellement dans le pays; mais, entre toutes les citations ci-dessus relevées, je ne vois pas encore celle que je pourrais, en toute sécurité, confier à la postérité.

Son nid, assez volumineux, serait plus ou moins mélangé de terre; ses œufs, d'ordinaire au nombre de quatre ou cinq, parfois six, sont d'un ovale ordinaire, d'un vert bleuâtre clair et couverts de petites taches ou mouchetures rousses, ressemblant par là bien plus à ceux du Merle noir qu'à ceux de la Draine, et mesurent généralement 0m,0275—0300 sur 0m,020—021.

L'espèce habite les régions septentrionales de l'Europe et de l'Asie, jusque dans l'extrême nord, d'où elle se répand plus ou moins vers le sud, durant la mauvaise saison.

78. — 4 : GRIVE DRAINE

Misteldrossel — Tordela.

TURDUS VISCIVORUS Linné.

Première rémige atteignant entre moitié et deux tiers des couvert. ant. ou entre un quart et un cinquième de la 2e; 2e un peu plus grande que 5e; 3e légèr. plus longue que 4e. Bec presque deux tiers de la tête, au front (voy. fig. 62). *Tarse légèr. plus long que le doigt médian avec ongle. Ailes aiguës, recouvrant moitié de la queue. Queue moyenne, légèr. arrondie. Faces sup. d'un gris olivâtre. Toutes faces inf. mouchetées; les taches abdominales subarrondies.*

[1] Ornith. Beobacht. vom Jahr 1894, von Fischer-Sigwart, p. 18.

Long. tot. : 0m,285—300; aile pliée 0m,149—151; queue 0m,114—118; tarse 0m,031—033; bec, au front, 0m,020—022.

Turdus viscivorus *Linné*, Syst. Nat., p. 291, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 88, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 161, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 63, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 189, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 137, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 418, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 13, Fig. 6, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 78, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 213, 1875-77. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 194, 1881. *Mela*, Vert. fennica, p. 76, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 102, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 1, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 125, Taf. 5, Fig. 4, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 49, 1891. — T. major *Brisson*, Ornith., II, p. 200, 1760. — T. arboreus *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 380, 1831.

Sylvia viscivora *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 208, 1827.

Ixocossyphus viscivorus *Kaup*, Nat. Syst., p. 145, 1829.

Merula viscivora *Selby*, Brit. Ornith., I, p. 158, 1833.

Noms vulg. : S. F. : *Grive de gui. Redasse*, Genève; *Crezaine*, Chaux-de-Fonds. — S. A. : *Mistler, Schnarre, Ziemer. Zierig*, Fürstenau; *Durd*, Casaccia, Grisons. — S. I. : *Dress.*

Mâle adulte : Toutes faces supérieures d'un gris brun olivâtre; ailes et queue brunâtres; couvertures et rémiges secondaires largement frangées de blanchâtre; rémiges primaires finement liserées de clair; rectrices, externes surtout, bordées et terminées de blanchâtre. Toutes les faces inférieures et les côtés du cou d'un blanc légèrement nuancé de jaunâtre, aux flancs surtout, avec de nombreuses taches d'un brun noirâtre, plus allongées à la gorge, au cou et à la poitrine, plus arrondies sur le ventre, les flancs et la région anale. Tour de l'œil blanchâtre; joue blanchâtre ou grisâtre, mouchetée de brun. Bec brun, un peu jaunâtre à la base; pieds d'un carné un peu roussâtre; iris noisette. — *En automne :* Plus roussâtre en dessus et plus jaunâtre en dessous.

Femelle adulte : De teintes plus pâles en dessus, plus salies de roussâtre en dessous.

Jeunes : Ressemblant assez à la femelle, *après la mue;* mais, *avant,* avec les plumes des faces supérieures plus ou moins striées de gris-roussâtre ou de blanchâtre et tachées de brun.

Variétés : Sujets blancs ou variés de blanc assez fréquents. On m'a apporté, à Genève, un nid où il y avait quatre petits entièrement blancs, avec l'iris rougeâtre, alors que leur mère était de couleur normale; l'un d'eux, que j'ai longtemps gardé vivant, est resté blanc après la mue.

La Draine, la plus grosse de nos Grives, est partiellement sédentaire dans la plus grande partie du pays. On la rencontre assez communément, depuis la plaine jusque dans la région alpine, tantôt isolée, tantôt en famille ou par petites troupes, rarement en grands vols comme la précédente, aussi bien dans les forêts, les petits bois et les vergers, où on la voit souvent perchée au sommet des plus grands arbres et où elle cherche différentes sortes de baies, celle du gui en particulier, que dans les prairies où elle est en quête aussi de vers, de larves ou de limaces; partout on entend son cri peu harmonieux : *drré-rré-rré-rré, drré-rré-rré-rré,* qui a dicté son nom de Drenne ou Draine. Son chant, en sifflements plus ou moins sonores, n'a rien de bien varié, ni de très mélodieux.

Elle niche, chez nous, surtout en montagne, de préférence dans les bois et généralement d'assez bonne heure. Le mâle et la femelle travaillent en mars à la construction de leur nid qui, assez profond, avec bords un peu rentrants et mélangé de terre, quoique généralement garni d'herbes sèches ou de radicelles à l'intérieur, est fixé sur l'encoignure de quelque branche, volontiers plus haut que celui du Merle, et contiendra, parfois déjà dès la fin du même mois, plus souvent en avril, quatre ou cinq œufs d'un ovale à bouts obtus plus ou moins allongés; ceux-ci sont d'un gris verdâtre pâle ou d'un gris roussâtre, parfois un peu bleuâtres, avec des taches éparses relativement peu nombreuses et assez grandes, lie de vin, rousses ou d'un brun rouge et mesurent habituellement 0^{m},029—031 (0^{m},033) sur 0^{m},022—023 (0^{m},024).

Les individus qui ont niché dans les forêts élevées, jusqu'en H^{te} Engadine par exemple, descendent hiverner en plaine, et quelques-uns nous abandonnent en arrière-automne, en même temps que ceux qui traversent le pays.

L'espèce est très répandue en Europe, ainsi que dans une partie de l'Asie, depuis le nord de la Suède et la Sibérie jusque sur les côtes de la Méditerranée, et dans le nord de l'Afrique en hiver.

79. — 5 : GRIVE CHANTEUSE

Singdrossel — Tordo bottaccio.

TURDUS MUSICUS Linné.

Première rémige mesurant entre moitié et deux tiers des couvertures ant. ou entre un cinq. et un quart de la 2e; 2e un peu plus lon-

gue que 5e ; 3e légèr. plus grande que 4e ou quasi-égale. Bec mesurant entre trois cinq. et deux tiers de la tête, au front. Tarse sensiblement plus long que le doigt médian avec ongle. Ailes aiguës ou subaiguës, recouvrant à peine moitié de la queue. Queue moyenne, presque carrée. Gris-olivâtre, en dessus. Faces inf. mouchetées; couvertures inf. de l'aile d'un roux jaunâtre ; pas de trait sourcilier.

Long. tot.: 0m,225—232; aile pliée 0m,112—115; queue 0m,080—085; tarse 0m,030—031; bec, au front, 0m,0175—0190.

Turdus musicus *Linné*, Syst. Nat., I, p. 292, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 89, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 164, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 63, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 198, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 139, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 422, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 18, Fig. 13, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 79, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 219, 1875-77. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 191, 1881. *Mela*, Vert. fennica, p. 75, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 99, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 3, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 127, Taf. 5, Fig. 5, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 48, 1891. — T. minor *Brisson*, Ornith., II, p. 205, *(ex Gessner)*. — T. philomelos *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 382, 1831.

Sylvia musica *Savi*, Ornit., tosc., I, p. 211, 1827.

Merula musica *Selby*, Brit. Ornith., I, p. 162, 1833.

Iliacus musicus *DesMurs*, Ool. ornith., p. 292, 1860.

Noms vulg. : S. F. : *Grive, Grive de vignes. Vendangette*[1], Genève. — S. A. : *Troestler. Weissdröstle*, Berne; *Singdröstle*, Meiringen. — S. I. *Dord, Dourd.*

Mâle adulte : Toutes les faces supérieures, y compris les ailes et la queue, d'un gris brun olivâtre; les couvertures alaires, petites et moyennes, tachées de roussâtre à l'extrémité. Tour de l'œil jaunâtre pâle. Joues tachetées de jaunâtre et de brunâtre; deux légers traits noirâtres plus ou moins accusés faisant suite, l'un à la mandibule supérieure jusque sous l'œil, l'autre à la mandibule inférieure jusque sur les côtés de la gorge. Gorge, poitrine et flancs d'un blanc lavé de roux-jaunâtre clair, surtout teinté à la poitrine, et mouchetés de brun-noirâtre; ventre et région anale d'un blanc pur, également mouchetés de brun. Couvertures inférieures de l'aile d'un roux jaunâtre. Bec brun, plutôt jaunâtre en arrière, en dessous. Pieds d'un brun jaunâtre. Iris brun foncé.

Femelle adulte : Assez semblable au mâle.

Jeunes : Les plumes des faces supérieures bordées de roussâtre.

[1] C'est à tort que Schinz (Fauna helv., p. 64) attribue le nom de *Vendangette* au *T. iliacus*, en Suisse romande; il est toujours appliqué au *T. musicus*, qui se rencontre bien plus abondamment dans les vignes.

Variétés : Sujets blancs ou plus ou moins tapirés de blanc assez fréquents. La collection locale du Musée de Genève possède un individu de couleur isabelle.

La Grive chanteuse ou musicienne nous arrive avec le mois de mars ou déjà à la fin de février, et l'on entend bientôt partout, soir et matin, sur le haut des arbres, ses chants mélodieux, variés sur tous les tons et parfois un peu imitateurs. Sa voix très souple, tour à tour flûtée ou stridente, semble en particulier exprimer souvent les mots : *huidieh, huidieh, huidieh — krédit, krédit, krédit* et parfois *hohua, hohua.*

Après avoir passé la belle saison dans les bosquets et les bois, en quête de vers, d'insectes, de larves et de baies diverses, elle se joint en automne aux nombreux individus de son espèce qui traversent le pays, vers la fin de septembre et en octobre, et envahissent alors par centaines et milliers les vignobles, mangeant il est vrai quelques vers, mais prélevant toujours un large tribut sur la récolte. Elle mérite ainsi le nom de *Vendangette* qui lui a été donné dans la Suisse romande, bien mieux que l'espèce suivante, la *Weindrossel* des Allemands, qui passe plus tard, en bien moins grand nombre et souvent après vendange. Son appel d'automne consiste en un *zip, zip* très bref; assez souvent elle fait entendre aussi, en cas de frayeur, dans les buissons, une série de petits cris d'alarme : *dri-ti-ti, tac-tac-tac,* qui rappellent ceux exprimés par le Merle noir dans les mêmes circonstances. Quelques rares individus nous restent çà et là en hiver.

Elle niche en plaine et en montagne, dans les forêts de la zone montagneuse surtout, parfois jusque dans la zone alpine. Son nid, établi dans les buissons ou sur quelque branche, volontiers à hauteur d'homme à peu près, affecte la forme d'une coupe profonde et un peu ventrue, composée d'une couche solide de terre gâchée avec de la vermoulure de bois, simulant un épais carton, nue à l'intérieur, avec applications de mousse ou de lichens et d'herbes ou de radicelles à l'extérieur; il contient en avril, en mai seulement dans les régions élevées, quatre, cinq ou six œufs d'un ovale plus ou moins court ou ventru, d'un bleu verdâtre, parfois presque immaculés, plus généralement avec quelques petites taches ou points épars d'un brun noir ou noirs, plus ou moins accumulés près du gros bout, et mesurant volontiers : $0^m,027$ sur $0^m,022$, parfois $0^m,024$ sur $0^m,021$, exceptionnellement $0^m,030$ sur $0^m,021$.

L'espèce est très répandue en Europe, du nord au sud, ainsi qu'en Asie, et en Afrique septentrionale durant l'hiver.

80. — 6 : GRIVE MAUVIS

Rothdrossel — Tordo sassello.

TURDUS ILIACUS Linné.

Première rémige atteignant moitié à deux tiers des couvertures ant. ou un cinq. à un quart de la seconde; 2e légèrement plus courte que 4e; 3e de beaucoup la plus longue. Bec à peine deux tiers de la tête, au front. Tarse quasi-égal au doigt médian avec ongle. Ailes aiguës, recouvrant environ moitié de la queue. Queue moyenne, subcarrée. Brun-olivâtre, en dessus. Faces inf. mouchetées, sauf au milieu du ventre; couvertures inf. de l'aile d'un roux rougeâtre vif; un trait sourcilier blanchâtre.

Long. tot. 0m,218—225; aile pliée 0m,110—112; queue 0m,080—082; tarse 0m,027—028; bec, au front, 0m,017—018.

TURDUS ILIACUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758 et éd. 12, I, p. 292, 1766. *Meisner u. Sch.* Vögel der Schweiz, p. 90, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 165, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 64, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 205, 1853. *Riva*, Ornith. ticin., p. 140, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 421, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 18, Fig. 5, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 82, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 221, 1875-77. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 189, 1881. *Mela*, Vert. fennica, p. 76, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 98, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 5, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 131, Tab. 5, Fig. 6, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 48, 1891. — T. ILLAS *Pallas*, Zoogr., I, p. 456, 1811, *(ex Gessner)*.

SYLVIA ILIACA *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 215, 1827.

NOMS VULG. : S. F. : *Mauvis. Mauviette*, Neuchâtel; *Tschimelin*, Chaux-de-Fonds. — S. A. : *Ziemer, Winzer, Güger. Rothdröstle, Rebvogel*, Berne; *Weindrossel, Weinamsel*, Coire. — S. I. : Züff.

Mâle adulte : D'un brun olivâtre sur toutes les faces supérieures, ailes et queue y comprises ; les couvertures et rémiges étroitement terminées de roussâtre pâle ou liserées de grisâtre. Un large trait sourcilier blanchâtre partant du bec et se prolongeant en arrière de l'œil ; une tache noirâtre entre ce dernier et le bec ; joues brunes mouchetées de blanchâtre et bordées de blanc en dessus et en dessous. Les faces inférieures blanches, à l'exception des flancs largement tachés ou lavés de roux-rougeâtre; les premières mouchetées en long de brun-noirâtre, sauf sur le milieu du ventre; les

seconds, ainsi que les sous-caudales, mouchetés de brunâtre. Couvertures inférieures de l'aile d'un roux rougeâtre vif. Bec brun-noirâtre, un peu jaunâtre en dessous; pieds brunâtres; iris brun.

Femelle adulte : De teintes moins vives; le trait sourcilier volontiers moins fort; les taches des faces inférieures généralement plus nombreuses et plus étendues.

Jeunes, après la mue : Assez semblables à la femelle.

Variétés : Des sujets tapirés de blanc sont assez fréquents. La collection locale du Musée de Genève possède un individu envahi par le roux sur toutes les faces inférieures, et un autre gris pâle en dessus, d'un blanc pur moucheté en dessous, presque sans trace de roux sur les flancs.

La Grive Mauvis passe en Suisse, en automne, un peu après la majorité des individus de l'espèce précédente, généralement dans la seconde moitié ou vers la fin d'octobre, et repasse par contre, après l'hiver, volontiers un peu avant la Grive chanteuse, souvent fin février. Elle est moins fréquente que celle-ci, et se montre rarement en vols aussi considérables. Son cri d'appel, au passage, ressemble assez à celui de *T. musicus;* c'est un *ziip* légèrement traîné, au lieu d'un *zip* beaucoup plus bref. Son régime est le même que celui de sa congénère.

Elle va nicher dans le nord, et il est rare qu'elle passe la belle saison ou se reproduise dans notre pays; cependant, on en cite quelques nichées dans le Valais, dans le Jura, dans l'Oberland grison et en H^te^ Engadine.

Son nid, moins terreux et résistant que celui de l'espèce précédente, est volontiers garni d'herbes sèches ou de menues radicelles à l'intérieur. Ses œufs, au nombre de quatre, cinq ou six et d'un ovale volontiers un peu court, sont d'un gris verdâtre ou bleuâtres, avec de nombreuses petites taches ou mouchetures roussâtres, tantôt également répandues sur toute la surface, tantôt un peu plus serrées vers le gros bout; ils mesurent généralement 0^m^,027—028 sur 0^m^,020—021.

L'espèce est assez répandue en Europe, ainsi qu'en Asie, nichant dans le nord, jusque sous le 70e de latitude, et se montrant jusque dans le nord de l'Afrique, en hiver.

81. — (7)? GRIVE A AILES ROUSSES

Rostflügeldrossel — Tordo oscuro.

TURDUS FUSCATUS Pallas.

Première rémige atteignant à peu près deux tiers des couvertures ant.; 2e plus courte que 4e, 3e légèrement plus longue que 4e. Bec à peine deux tiers de la tête, au front. Tarse légèrement plus long que le médian avec ongle. Ailes aiguës, couvrant environ trois cinq. de la queue. Queue moyenne, quasi-carrée. Faces sup. brunes, avec bordures rousses aux plumes dorsales. Un large sourcil blanc-roussâtre. Gorge et devant du cou d'un roussâtre pâle. Poitrine noire, variée de blanc ou, comme le ventre et les flancs, blanchâtre maculée de noirâtre en travers. Ailes d'un roux assez vif sur les couvertures et les rémiges second.; couv. inf. d'un roux rouge. Rémiges et rectrices brunes, pl. ou m. frangées de roux. Bec jaunâtre, brun en avant. Pieds d'un brun roussâtre.

Long. tot. 0m,235—245; aile pliée 0m,130—135; queue 0m,087—095; tarse 0m,032—035; bec, au front 0m,0165—0170.

TURDUS FUSCATUS *Pallas*, Zoogr., I, p. 451, 1811. *Degl. et Gerbe*, Ornith europ., I, p. 409, 1867. *Fritsch*, Vögel Europas, Tab. 20, Fig. 10, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 84, 1872. *Giglioli*, Avifauna d'Ital., p. 96, 1886. — T. EUNOMUS *Temminck*, Planche Col., II, no 514, 1831. — T. NAUMANNI *Temm.*, Man. Ornith., IV, p. 604, 1840. *Fatio et Studer*, Catal. dist. des Oiseaux de la Suisse, p. 28, 1892. — T. DUBIUS *Bechstein*, Nat. Deutschl., III, p. 396, 1807, *(part)*.

CYCHLOSELYS FUSCATUS *Bonap.*, Cat. Parzud, p. 5, 1856.

MERULA FUSCATA *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 262, 1881.

L'individu figurant sous le nom de *T. Naumanni*, dans la collection Frey-Hérosé, au Musée d'Aarau, et supposé d'origine suisse, doit être rapporté à l'espèce dite *T. fuscatus*, assez voisine de celle-ci pour avoir été souvent confondue avec elle[1]. Les larges bordures franchement rousses des couvertures alaires et des rémiges secondaires du sujet en question, ainsi que sa poitrine blanchâtre, tachée transversalement de noirâtre, et sa queue entièrement brune semblent devoir en faire un mâle en livrée d'automne. L'étiquette.

[1] A tort cité sous le nom de *Naumanni* par Fatio et Studer (l. c.), d'après le catalogue.

qui porte le n° 175, ne donne du reste aucun détail sur l'époque et la localité de capture de cet Oiseau, comme toutes les autres étiquettes de cette collection.

Le Merle à ailes rousses habite l'Asie, jusqu'assez avant dans le nord, et a fait de temps à autre des apparitions en Europe, en Allemagne, par exemple, et même en Italie. Il est possible que l'individu signalé nous soit arrivé avec d'autres espèces du nord, égaré peut-être dans quelque troupe de Litorne avec laquelle son espèce a certaines affinités, mais rien jusqu'ici ne me paraît établir d'une manière certaine qu'il ait été véritablement tué dans le pays.

82. — (?) GRIVE SOLITAIRE

TURDUS SOLITARIUS Wilson.

Degland et Gerbe (Ornith. europ., I, p. 427) citent, dans le Musée de Strasbourg, un exemplaire de cette espèce censément tué en Suisse.

Je ne connais aucune donnée qui puisse corroborer la citation de ces auteurs au sujet de cette Grive : *d'un brun roussâtre en dessus, blanche mouchetée de noirâtre en dessous, avec queue d'un brun roux, et mesurant envison 0m,18 de longueur totale seulement.*

L'espèce, qui rappelle en petit notre Grive chanteuse, est du reste propre à l'Amérique septentrionale et n'a fait jusqu'ici que de très rares apparitions dans le nord de notre continent.

Sous-Famille II : des HUMICOLES

HUMICOLINÆ

Bec comprimé et convexe en avant, ou plus ou moins subcylindrique, et généralement plus large que haut à la base. Tarse botté, médiocrement robuste (voy. fig. 64). Tête subarrondie; front plus ou moins large ou subanguleux.

Nids bas, sur le sol ou tout près de terre, à découvert ou parfois dans quelque anfractuosité, généralement assez vo-

lumineux et grossièrement bâtis en forme de coupe, sans mélange de terre. — Coloration souvent différente dans les deux sexes. Jeunes présentant une première livrée plus ou moins mouchetée, assez différente de celle des adultes.

Oiseaux de taille moyenne ou petite dans la famille, en majorité propres à l'ancien monde, généralement migrateurs, insectivores ou vermivores et, selon les circonstances, plus ou moins granivores ou frugivores; la plupart marchant ou courant lestement sur le sol et exécutant volontiers un balancement de la queue; quelques-uns excellents chanteurs.

Huit genres en Europe, dont un seul nous fait défaut, représenté par la *Calliope camtschatkensis* Gmelin, d'Asie, assez rare en Russie, accidentelle en France.

49. — Genre 2 : ROUGE-GORGE

ERITHACUS Cuvier[1] ex Gessner.

Bec assez robuste, un peu comprimé en avant, plus large que haut à la base, à bords un peu rentrants, mesurant à peu près moitié de la tête, au front; mandibule sup. un peu convexe, lég. courbée et échancrée vers l'extrémité, avec arête assez saillante, entre les narines. Pieds médiocr. robustes; tarse botté ou quasi-entièrement botté, passabl. plus long que le doigt médian avec ongle (voy. fig. 64). *Ailes moyennes et subobtuses, recouvrant environ moitié de la queue; 1re rémige gén. environ moitié de la seconde; 2e égale à peu près à 8e, 4e et 5e quasi-égales, les plus longues. Queue unicolore, moyenne, lég. échancrée, à rectrices assez larges, un peu tronquées et subaiguës. Tête arrondie, à front assez large. Œil relativement gros. Gorge rousse.*

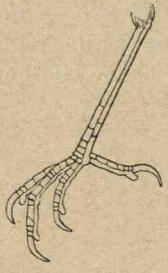

Fig. 64. Erithacus rubecula, pied gauche.

Œufs médiocrement nombreux, plutôt gros, ovales, blanchâtres et tachetés.

[1] Anat. comp., Tab. I, 1799-1800.

Oiseaux de petite taille, surtout insectivores et vermivores, volontiers sédentaires, vivant dans les bois et les bosquets, et nichant sur terre ou près de terre. — Mue simple.

Une seule espèce en Europe et en Suisse, qui a été successivement rangée dans un grand nombre de genres différents.

83. — 1 : ROUGE-GORGE FAMILIER

Rothkehlchen — Pettirosso.

ERITHACUS RUBECULA Linné.

Tarse volontiers de un sixième à un cinq. plus long que le doigt médian avec ongle. 1re rémige dépassant beaucoup les couvertures soit au moins moitié de la 2e; 2e quasi-égale à 8e; 3e égale à peu près à 6e. Faces sup. et queue d'un brun olivâtre. Gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un roux assez vif.

Long. tot. 0m,145—155; aile pliée 0m,071—074; queue 0m,060—064; tarse 0m,023—024; bec, au front 0m,0110—0115.

MOTACILLA RUBECULA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 337, 1766, *(ex Gessner)*.

SYLVIA RUBECULA *Scopoli*, Ann., I, p. 156, 1769. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 115, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 215, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 243, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 72, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 175, 1865.

CURRUCA RUBECULA *Leach*, Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus., p. 25, 1816.

DANDALUS RUBECULA *Boie*, Isis, 1826, p. 972.

RUBECULA PINETORUM, R. FOLIORUM, R. SEPTENTRIONALIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 360 et 361, 1831. — R. FAMILIARIS *Blyth*, Fields Naturalist, I, p. 424, 1833. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 429, 1867. — RUBECULA RUBECULA *Bonap.* Consp. Av., I, p. 295, 1850.

ERYTHACA RUBECULA *Swainson*, Faun. Bor. Amer., Birds, p. 488, 1831. — ERYTHACUS RUBECULA *Macgill.*, Hist. brit. Birds, II, p. 263, 1839-41. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 94, 1872. *Collin (Erithacus)*, Skand. Fugle, p. 297, 1875-1877. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 299, 1881. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 106, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 37, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 53, 1891.

LUSCIOLA RUBECULA *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Europ., Arten, p. 189, 1840. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 25, Fig. 21, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 28, Taf. 2, Fig. 4, 1891.

RUTICILLA RUBECULA *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 291, 1853.

LUSCINIA RUBECULA *Sund.*, Sv. Fogl., p. 56, 1856. *Mela*, Vert. fennica, p. 72, 1882.

Noms vulg. : S. F. : *Rouge-gorge. Boute-feu,* Chaux-de-Fonds. — S. A. : *Waldröthli, Rothbrüstli. Rothacheli,* Lenk. *Goss ross,* Casaccia, Grisons. — S. I. : *Picett, Cipett.*

Mâle adulte : Faces supérieures de la tête et du corps d'un brun olivâtre; ailes et queue plus brunes; les couvertures alaires moyennes, avec une tache roussâtre à l'extrémité. Bas du front, joues, gorge, devant et côtés du cou et poitrine d'un roux assez vif, bordé de gris cendré sur les côtés du cou et de la poitrine. Flancs lavés de brun-roussâtre. Ventre et sous-caudales blanchâtres, nuancés de roussâtre pâle. Bec brun-noirâtre; pieds bruns; iris brun-rougeâtre.

Femelle adulte : Semblable au mâle, avec un plastron roux un peu moins vif et moins étendu.

Jeunes : Mouchetés de roux en dessus; plastron mélangé de blanchâtre et de roussâtre, tacheté de brun.

Variétés : Zollikofer (l. c.) signale une femelle chez laquelle l'aile droite ne porte aucune trace de taches roussâtres.

Le Rouge-gorge, le plus familier de nos Turdidés, est très répandu dans toute la Suisse, non seulement en plaine, où il est partout sédentaire et très commun, mais encore dans la région montagneuse du Jura et des Alpes, où il passe souvent aussi l'année entière, et jusque dans différentes vallées de la région alpine, où il niche même régulièrement, comme dans le val d'Urseren, sur la route du Gothard, à 1450 mètres environ, ou, plus haut encore, en H^te^ Engadine, à près de 1850 mètres sur mer, où, quoique en nombre moindre, il se reproduit tous les ans et passerait, dit-on, parfois même la mauvaise saison, dans les années favorables.

Bon nombre des individus qui ont passé la belle saison dans les régions élevées descendent vers la plaine en automne, et quelques-uns nous quittent alors, pour gagner, vers le sud, des climats moins rigoureux, avec ceux, également peu nombreux, qui, arrivant de contrées plus septentrionales, traversent le pays, isolément ou parfois un peu à la file. On le rencontre plus ou moins partout, durant l'été, dans les bois, les taillis et les bosquets, volontiers près des ruisseaux, et on le voit, à l'approche de l'hiver, venir avec confiance dans les jardins, jusque sur les portes mêmes et les fenêtres de nos maisons. Il sautille dans les buissons ou court lestement sur le sol, à la recherche des vers, larves et petits insectes qui constituent sa principale nourriture, durant la bonne saison, s'arrêtant souvent pour hausser et redresser la queue. Pendant les froids, il mange

aussi, faute de mieux, des graines et de petites baies. Son vol est généralement bas, assez rapide et plutôt court. Son ramage, que l'on entend assez tard le soir et dès l'aube du jour, est léger, assez doux et mélodieux; son cri habituel a été traduit par les syllabes répétées *ti-i, ti-i,* et, lorsqu'il est anxieux ou intrigué, par les phrases *tirititiri, tireti, trit* ou *tireti, tirititit.*

Il établit généralement son nid à terre ou près de terre, parmi les feuilles sèches, entre les racines ou les bas rameaux d'un buisson, ou parfois encore dans le lierre, contre un arbre ou un vieux mur; celui-ci est négligemment composé de feuilles, de mousse, d'herbes et de petites racines, avec garniture intérieure de laine, de crins, de plumes et de menue paille. La femelle pond deux fois l'an, parfois même trois fois en plaine, dans de bonnes années ou si la seconde couvée a été détruite, d'ordinaire une fois seulement dans les régions supérieures; cela, vers le milieu d'avril, au milieu de juin et parfois encore en août dans les régions basses, vers le milieu de mai et de juillet en région montagneuse, et rarement avant la fin de mai, ou seulement en juin dans la région alpine.

Ses œufs, au nombre de cinq ou six dans la première ponte, sont plutôt gros, d'un ovale un peu obtus, d'un jaunâtre pâle ou d'un blanc roussâtre et sont tout couverts de petites taches et points rougeâtres ou roussâtres plus nombreux autour du gros bout; ils mesurent le plus souvent 0^{m},020–022 sur 0^{m},015–016.

L'espèce est très répandue en Europe, jusqu'assez avant dans le nord, en Suède et en Finlande, ainsi que dans l'Afrique septentrionale.

50. — Genre 3 : ROSSIGNOL

PHILOMELA Selby.

Bec assez robuste, passabl. comprimé en avant, avec bords légèr. rentrants, plus large que haut à la base et mesurant un peu plus que moitié de la tête, au front; mandibule sup. un peu convexe en avant, légèr. courbée et échancrée vers l'extrémité, avec arête saillant entre les narines. Pieds

médiocr. robustes; tarse presque entièrement botté, bien plus long que le doigt médian avec ongle. Ailes moyennes, aiguës, recouvrant environ moitié de la queue; 1re rémige courte ou très courte, au plus un tiers de la seconde; 2e égale à peu près 5e ou 4e, 3e la plus longue (voy. fig. 65 et 66). *Queue moyenne, subarrondie et unicolore. Tête subarrondie, à front un peu anguleux. Œil assez gros. Livrée brun-roussâtre, en dessus.*



Fig. 65. Phil. luscinia. *a* = 1re rémige *b* = couv. ant.

Œufs médiocrement nombreux, moyens, ovales, olivâtres et sans taches.



Fig. 66. Philomela aëdon. *a* = 1re rémige *b* = couv. ant.

Oiseaux de petite taille, surtout insectivores et vermivores, généralement migrateurs, vivant de préférence dans les lieux ombreux, excellents chanteurs et nichant à terre ou près de terre. — Mue simple.

Deux espèces en Europe et en Suisse.

84. — 1 : ROSSIGNOL ORDINAIRE

Nachtigall — Rusignuolo.

PHILOMELA LUSCINIA Linné.

Première rémige en sabre assez large, dépassant un peu les couvertures ant., égale à peu près un tiers de la seconde; 2e presque égale à 5e; 3e un peu plus longue que 4e (voy. fig. 65). *Tarse notabl. plus long que le doigt médian avec ongle, souvent d'un quart environ. Bec moyen. Brun-roux en dessus, blanchâtre en dessous.*

Long. tot.: 0m,160—170; aile pliée 0m,078—084; queue 0m,064—070; tarse 0,m027—028; bec, au front, 0m,012—013.

Motacilla luscinia *Linné*, Syst. Nat., I, p. 328, 1766, *(ex Gessner)*.

Sylvia luscinia *Latham*, Ind. ornith., II, p. 506, 1790. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 107, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 195, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 240, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 69, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 165, 1865.

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

Curruca luscinia *Koch*, Baier. Zool., I, p. 154, 1816.

Luscinia philomela *Brehm*, Isis, 1828, p. 1280. — L. megarhynchos, L. media, L. Okenii, L. peregrina *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 356-358, 1831. — L. vera *Gray*, Hand-l. B., I, p. 220, 1869. *Collin*, Skand. Fugle, p. 292, 1875-77.

Daulias luscinia *Boie*, Isis, 1831, p. 542. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 39, 1889.

Philomela luscinia *Selby*, Brit. Ornith., I, p. 206, 1833. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 431, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 96, 1872.

Lusciola luscinia *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Europ., Arten, p. 189, 1840. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 22, Fig. 4 et 11, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 6, Taf. 1, Fig. 1 et 2, 1891.

Erithacus luscinia *Degland*, Ornith. europ., I, p. 499, 1849. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 294, 1881. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 52, 1891.

Ruticilla luscinia *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 333, 1853.

Aëdon Luscinia *Giglioli*, Avifauna ital., p. 104, 1886.

Noms vulg. : S. F. : *Rossignol.* — S. A. : *Nachtigall.* — S. I. : *Rossigneu, Lisigneu.*

Mâle adulte : D'un brun roux assez clair sur toutes les faces sup., les rémiges un peu plus brunes et légèrement liserées de plus clair. Sus-caudales plus rousses. Queue rousse. Les côtés du cou plutôt cendrés. Tour de l'œil clair. Faces inférieures blanchâtres, un peu nuancées de grisâtre à la poitrine et aux flancs. Sous-caudales d'un roussâtre pâle. Bec brun, avec la mandibule inférieure et le bord de la supérieure en partie jaunâtre. Pieds d'un roux jaunâtre. Iris brun.

Femelle adulte : Un peu plus petite, avec des teintes un peu moins franches.

Jeunes, avant la mue : Brunâtres, mouchetés de roux clair, en dessus et aux ailes; ondés de brunâtre au cou et à la poitrine; nuancés de gris-brun sur les flancs; queue d'un brun roux.

Le Rossignol nous arrive, à l'ouest, suivant que la température est plus ou moins favorable, entre le 12 et le 25 avril, le plus souvent entre le 15 et le 20, volontiers deux ou trois jours plus tard dans les parties plus septentrionales du pays, ou plus tôt au sud des Alpes, dans le Tessin, et toujours isolément. Il nous quitte dans le courant de septembre, plus ou moins tôt ou tard selon les années. La plupart des individus reprennent le chemin qui les a amenés, soit la large route de la plaine suisse. Quelques-uns seulement, qui se sont engagés et ont plus ou moins monté dans les vallées, repassent par certains cols des Alpes, le St-Bernard, le St-Gothard, le Lukmanier et la Maloja, par exemple, où des individus ont été de

temps à autre rencontrés au passage, et parfois trouvés morts sur la neige.

En dehors des époques de passage, cet Oiseau ne se montre d'ordinaire qu'en plaine et dans les vallées relativement basses, jusqu'à 700 mètres environ; cependant, il semble s'élever, nicher même passablement plus haut, non seulement au sud des Alpes, dans le Tessin, mais aussi sur le versant méridional des montagnes du Valais, où, à mon grand étonnement, je l'ai entendu chanter, sur divers points, dans la région des conifères, jusqu'à 1500 mètres d'altitude, au-dessus de Montana, sur Sierre, le 23 mai 1897.

La distribution du Rossignol, en tant que nicheur, en Suisse, peut être répartie en quatre régions surtout périphériques et plus ou moins richement dotées, à part quelques nichées égarées plus au centre, en dehors des dites régions, et quelques localités où cet aimable chanteur ne se fait plus entendre depuis un certain nombre d'années, grâce surtout aux constantes poursuites des oiseleurs et des amateurs de musique en cage.

a) Une première région d'habitat, *occidentale,* la plus étendue et la plus riche, comprend, au sud-ouest et à l'ouest, le Valais jusque dans les environs de Brieg, le bassin du Léman et un triangle qui, suivant le pied du Jura, d'un côté, et passant près de Fribourg, Payerne et Morat, de l'autre, aurait son sommet un peu au-delà de Neuchâtel; l'espèce étant surtout commune à l'extrême ouest, dans les environs de Genève.

b) Une seconde région, *septentrionale,* autrefois en contact avec la précédente, maintenant séparée par un assez large espace où notre Oiseau ne se montre plus guère qu'au passage, embrasse les contrées inférieures septentrionales du Jura, Porrentruy et Bâle, diverses localités avoisinant le cours du Rhin entre cette dernière ville et le lac de Constance, et, en remontant l'Aar et ses principaux affluents, la plaine jusque dans les environs d'Olten et de Zurich, où la nichée devient de plus en plus rare.

c) Une troisième région, *orientale,* la plus pauvre, s'étend depuis le lac de Constance jusqu'au-delà de Coire et de Thusis, dans la vallée du Rhin.

d) Enfin, une quatrième région, *méridionale,* dans laquelle l'espèce niche de nouveau très communément, est celle du Tessin, au sud des Alpes, qui comprend les environs de Lugano et de Locarno, avec les parties inférieures des principales vallées qui viennent aboutir aux lacs tessinois et lombards.

Le Rossignol recherche d'ordinaire les localités ombreuses, les taillis et les bosquets, volontiers dans le voisinage des eaux et sou-

vent près les lieux habités, se nourrissant surtout de vers, de larves, et de petits insectes qu'il cherche dans la terre ou recueille sur le sol, courant lestement et s'arrêtant souvent en redressant brusquement la queue. Son vol est assez rapide, généralement bas et rarement très prolongé. Un ou deux jours après son retour dans la localité où il se propose de nicher, le mâle, d'ordinaire le premier arrivé, commence déjà à chanter, attendant la compagne qui ne manquera pas de répondre à ses amoureux accents. On le voit alors souvent perché immobile sur quelque branche, à trois ou quatre mètres de hauteur, le bec entr'ouvert et la gorge gonflée sous les efforts de sa puissante voix. Son chant flûté bien connu, très fort et très mélodieux à la fois, est difficile à traduire par des mots ; c'est tour à tour une série de notes soutenues en *crescendo*, ou de magnifiques roulades que l'on entend à de grandes distances, dès le soir et pendant la plus grande partie de la nuit. Cet admirable chanteur, contrairement à la plupart des autres, se plaît en effet d'ordinaire à lancer ses plus belles notes dans le silence et l'obscurité. Plusieurs auteurs, Brehm, Friderich et d'autres ont essayé de reproduire le chant si varié du Rossignol par des syllabes ou des notes de musique. Vers la seconde moitié de juin, les phrases commencent à se raccourcir et la voix de plusieurs devient un peu plus rauque ; enfin, depuis le milieu de juillet (10 ou 15), quand la mue va commencer, on n'entend plus guère de ce grand chanteur descendu de scène qu'un appel peu harmonieux et fréquemment répété : *huip-crrre, huip-crrre* ou seulement *crrre, crrre*.

Il établit généralement son nid à terre ou tout près de terre, entre les racines ou les branches basses d'un buisson et malheureusement souvent trop près des habitations, de telle manière que les chats détruisent facilement bien des couvées. Découvert et grossièrement composé de feuilles sèches, d'herbes et de quelques radicelles, avec garniture de menue paille et de crins, ce nid reçoit généralement deux pontes annuelles, vers la mi-mai et fin juin ou au commencement de juillet. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, parfois six, sont d'un ovale à petit bout assez obtus et olivâtres ou d'un brun verdâtre sans taches ; ils mesurent $0^m,0185$—0220 (souvent $0^m,020$) sur $0^m,015$—016 (souvent $0^m,0155$).

L'espèce est assez répandue en Europe, jusqu'assez avant vers le nord, en Scandinavie par exemple, ainsi qu'en Asie occidentale et en Afrique orientale.

85. — 2 : ROSSIGNOL PROGNÉ

Sprosser — Rusignuolo maggiore.

PHILOMELA AËDON Pallas.

Première rémige rudimentaire, pointue et ne dépassant pas d'ordinaire le milieu des couv. ant.; 2e égale à peu près à 4e; 3e passablement plus longue que 4e (voy. fig. 66). *Tarse un peu plus long seulement que le doigt médian avec ongle. Bec, par contre, relativement assez robuste. D'un brun-roux olivâtre plus foncé, en dessus; côtés du cou, poitrine et flancs pl. ou m. brunâtres.*

Long. tot. 0m,175—185; aile pliée 0m,087—090; queue 0m,070—076 (0m,080); tarse 0m,0255—0265; bec, au front 0m,0125—0140.

MOTACILLA LUSCINIA MAJOR *Gmel.*, Syst. Nat., I, p. 950, 1788. — M. PHILOMELA *Bechstein*, Naturg. Deutschl., IV, p. 536, 1795. — M. AËDON *Pallas*, Zoogr., I, p. 486, 1811.

SYLVIA LUSCINIA A MAJOR *Latham*, Ind. orn., II, p. 506, 1790. — S. PHILOMELA *Bechstein*, Ornith. Taschenb., I, p. 167, 1802. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 107, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 196, 1820. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 242, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 69, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 166, 1865.

CURRUCA PHILOMELA *Koch*, Baier. Zool., I, p. 154, 1816.

LUSCINIA MAJOR, L. PHILOMELA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 355 et 356, 1831. — L. PHILOMELA *Collin*, Skand. Fugle, p. 289, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 71, 1882.

LUSCIOLA PHILOMELA *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Deutschl., Arten, p. 189, 1840. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 22, Fig. 10, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 22, Taf. 1, Fig. 3, 1891.

ERITHACUS PHILOMELA *Degland*, Ornith. europ., I, p. 501, 1849. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 295, 1881. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 52, 1891.

PHILOMELA MAJOR *Bonap.*, Consp. Av., I, p. 295, 1850. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 432, 1867. — PH. AËDON, *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 97, 1872.

DAULIAS PHILOMELA *Dresser*, Birds Europ., pl. XLIX, 1876.

AËDON PHILOMELA *Giglioli*, Avifauna ital., p. 104, 1886.

Mâle adulte : D'un brun-roux sombre, tirant un peu sur l'olivâtre, en dessus; les rémiges plus brunes; les sus-caudales et la queue d'un brun-roux plus clair, mais bien plus foncé que chez l'espèce précédente. Gorge blanchâtre; côtés et devant du cou, poitrine et flancs d'un gris brun ou brunâtres. Ventre blanc ou blan-

châtre; sous-caudales blanchâtres ou très légèrement nuancées de roussâtre. Bec et pieds bruns.

Femelle adulte : Assez semblable au mâle.

Jeunes : Mouchetés de jaune-rouille, en dessus, avec bordures grises des plumes, en dessous.

Le Grand Rossignol, Philomèle ou Progné, est peu connu en Suisse et semble ne s'y montrer que rarement ou de passage tout à fait irrégulier; à moins qu'il n'ait été souvent confondu avec le précédent dont il est assez difficile de le distinguer à première vue, pour qui n'a pas étudié les deux Rossignols en liberté, ou qui ne peut comparer, pièces en mains, les premières rémiges, de proportions constamment si différentes dans les deux espèces. Il aurait été rencontré quelquefois, à l'époque du passage, dans la plaine suisse, dans les environs de Zurich, de Zofingue et du lac de Bienne, par exemple, ainsi que dans le bas de la vallée du Rhône, à l'ouest, dans le Tessin, au sud, et peut-être aussi dans le Rheinthal, à l'est. Sa nichée aurait été exceptionnellement observée dans le Valais, au sud-ouest, ainsi que dans le Misox et le Tessin, au sud. Peut-être le découvrirait-on moins rare qu'on ne le croit dans le pays, si on y connaissait mieux ses caractères distinctifs et ses allures, et s'il ne répugnait à beaucoup d'observateurs de détruire un grand nombre de Rossignols, pour risquer trouver peut-être un Progné. Un excellent ornithologiste anglais, *H. Saunders*, dit l'avoir vu et entendu près de Lausanne, le 30 avril 1890 et quelques jours après [1].

J'ai, quant à moi, entendu à deux reprises, fin juin et le 1er juillet 1892, dans les taillis qui bordent la petite rivière de la Versoix près de Genève, dans la partie la plus déserte du cours de celle-ci, où le Rossignol ordinaire ne se montre guère, un Oiseau que je n'ai pu à la vérité bien voir, encore moins tuer dans les épais buissons où il se tenait, mais qui, de temps à autre, lançait, isolées ou entre les belles tirades crescendo du Rossignol, de puissantes notes détachées, comme un appel que je n'ai jamais entendu de l'espèce commune nichant en nombre tout autour de chez moi. Qu'était-ce? Je n'ai malheureusement pas pu examiner la chose de plus près.

Le Progné recherche les localités ombreuses et humides, et a, à peu près, les mêmes allures que le Rossignol ordinaire. Son chant, un peu différent, est, selon Brehm, plus fort et moins varié, avec

[1] Notes on Birds observed in Switzerland; chiefly in the Cantons of Vaud and Neuchâtel. By *Howard Saunders;* Ibis, avril 1891, p. 164.

des pauses plus longues et des notes plus basses et plus soutenues. Son cri, en dehors de l'époque des amours, exprimerait, selon le même, les mots *glook-arrr*, au lieu de *huip-crrre*. Il niche dans les mêmes conditions que le précédent. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, ressemblent beaucoup, par la forme et la couleur, à ceux de notre Rossignol. Peut-être sont-ils généralement un peu plus foncés; ils mesurent d'ordinaire 0m,020—022 sur 0m,015—016.

Le Progné habite surtout l'Europe orientale, l'Asie occidentale et l'Egypte; cependant, il s'étend vers le nord jusque dans le sud de la Suède. Les deux espèces se trouvent en particulier confondues en grand nombre dans les vastes taillis qui bordent le Danube, en Autriche et Hongrie.

51. — Genre 4 : GORGE-BLEUE

CYANECULA Brehm.

Bec assez acuminé et comprimé en avant, avec bords légèrement rentrants, à peu près aussi haut que large à la base et mesurant environ moitié de la tête, au front; mandibule sup. faiblement courbée à l'extrémité et sans véritable échancrure, avec arête un peu ascendante entre les narines. Pieds grêles; tarse botté, bien plus long que le doigt médian avec ongle. Ailes moyennes, subaiguës, recouvrant à peine moitié de la queue; 1re rémige plus courte que moitié de la seconde; 2e plus courte que 5e, 3e et 4e subégales, les plus longues. Queue moyenne, légèr. arrondie, rousse et brune. Tête plutôt étroite, à front assez anguleux.



Fig. 67.
Cyanecula suecica.

Œufs médiocrement nombreux, moyens, ovales, généralement olivâtres et sans taches, rapprochant par là assez les Gorges-bleues des Rossignols.

Oiseaux de petite taille, à gorge plus ou moins bleue, au moins chez les mâles, généralement migrateurs et voyageant d'ordinaire

isolément; vivant surtout à terre ou près de terre, dans les champs, les marais ou les buissons; nichant sur le sol et se nourrissant surtout d'insectes et de vers, parfois de graines, en cas de nécessité. — Leur mue est simple.

Ils tiennent, par leurs allures, d'un côté aux représentants des genres précédents, de l'autre à ceux des suivants. Ils redressent souvent la queue, en l'étalant plus ou moins, comme les premiers, et ils ont, comme les seconds, l'habitude de voltiger assez souvent en l'air, soit en chantant, soit à la rencontre de quelque proie.

Une seule espèce en Suisse et en Europe, avec nombreuses variétés.

86. — 1 (*a* et *b*) : GORGE-BLEUE ORDINAIRE

Blaukehlchen — Pett' azzuro.

CYANECULA SUECICA Linné.

Première rémige dépassant passabl. les couvertures ant., soit environ deux cinq. de la 2e ou un peu moins; 2e égale à peu près à 6e; 3e la plus grande, lég. plus longue que 4e. Tarse environ d'un quart plus long que le doigt médian avec ongle. Rectrices largement arrondies à l'extrémité. Brunâtre, en dessus. Un plastron bleu, avec ou sans tache centrale sur la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine ♂; la tache blanche variée ou non de roux (a) ou rousse (b). Gorge blanchâtre, encadrée de taches brunes ♀ et j.

Long. tot. 0m,147—155; aile pliée 0m,069—075; queue 0m,055—060; tarse 0m,024—026; bec, au front, 0m,012—013.

a) Plastron à tache blanche ou blanche nuancée de roux, ou sans tache.

MOTACILLA SUECICA *Linné*, Faun. suec., p. 83, n° 220, 1746, et Syst. Nat., I, p. 336, 1766 *(part.)*.

SYLVIA SUECICA *Latham*, Ind. ornith., II, p. 521, sp. 43, 1790. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 216, 1820. — S. CYANECULA *Meyer u. Wolf*, Taschenb., I, p. 240, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 115, 1815. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 236, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 72, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 177, 1865.

SAXICOLA SUECICA *Koch*, Baier. Zool., p. 189, 1816.

FICEDULA SUECICA *Boie*, Isis, 1822, p. 553.

CYANECULA SUECICA, C. WOLFII, C. LEUCO-CYANA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 350 à 353, 1831. — C. SUECICA *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., p. 434, 1867. *Fritsch*,

Vögel Europ., Tab. 23, Fig. 6, 7 et 8, 1871. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 108, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 35, 1889.

Lusciola suecica *Keys. u. Blas.,* Wirbelth. Europ., Arten, p. 191, 1840 *(part.)*. — L. cyanecula *Schlegel,* Rev. crit., p. 32, 1844.

Erithacus cyanecula *Degland,* Ornith. europ., I, p. 511, 1849. — E. suecicus *Collin,* Skand. Fugle, p. 299, 1875-77. — E. cyaneculus *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus. V, p. 311, 1881. — E. cyaneculus, E. cæruleculus *Frivaldszky,* Aves Hungariae, p. 53 et 54, 1891.

Ruticilla cyanecula *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 301, 1853.

Luscinia suecica *Mela,* Vert. fennica, p. 73, 1882.

b) Plastron à tache entièrement d'un roux vif.

Motacilla suecica *Linné,* Syst. Nat., I, p. 336, 1766 *(part.)* — M. cæruleculа *Pallas,* Zoogr., I, p. 480, 1811.

Cyanecula orientalis *Brehm,* Vögel Deutsch., p. 351, 1831. — C. cæruleculа *Bonap.,* Rev. crit., p. 155, 1859. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 437, 1867. — C. suecica *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 23, Fig. 9, 1871.

Lusciola cyanecula orientalis *Schlegel,* Rev. crit., p. 32, 1844.

Erithacus suecica *Degland,* Ornith. europ., I, p. 513, 1849. — E. cæruleculus *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus., V, p. 308, 1881.

Ruticilla suecica *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 309, 1853.

Mâle adulte : D'un cendré brun ou brunâtre, en dessus, le centre des plumes plus foncé. Ailes brunes, les pennes liserées de gris-olivâtre. Rectrices rousses et d'un brun noirâtre dans leur tiers extrême, les médianes entièrement brunes. Un sourcil blanc ou blanchâtre, depuis le bec, jusque sur les côtés de la tête. Joue brune, mouchetée de roussâtre. Une tache claire grisâtre plus ou moins accentuée sur le côté du cou, au-dessous. Gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un bleu azuré brillant, limité, en travers de la dernière, d'abord par une bande noire, puis par une bande rousse; les deux bandes souvent séparées par un trait blanchâtre. Le plastron bleu parfois immaculé, plus souvent marqué au centre d'une large tache, suivant l'âge et l'habitat, entièrement blanche ou rousse au centre et blanche sur le pourtour, ou complètement rousse. Ventre et sous-caudales blanchâtres, plus ou moins lavés de grisâtre et de roussâtre. Bec noirâtre; pieds bruns; iris brun.

Femelle adulte : Gorge et haut de la poitrine blanchâtres ou un peu nuancés de roussâtre et encadrés de macules brunes ou noirâtres plus ou moins sur deux rangs, avec mélange de légers tons roussâtres ou gris-bleuâtres, dans le bas.

Jeunes : D'abord variés de brun et de roussâtre, en dessus, et blanchâtres mouchetés de brun à la gorge et à la poitrine, avec les sus-caudales rousses. — *Après la mue :* Assez semblables à la femelle. Les mâles, cependant, avec un petit trait bleu au bas de la joue et

un demi-collier de même couleur au bas du cou; les bandes transversales noire et rousse encore relativement peu développées, sur la poitrine.

Variétés : La forme la plus commune en Suisse me semble celle qui porte, au centre du plastron, un miroir blanc, avec ou sans trace de roux au milieu de celui-ci, soit la *S. suecica* de Latham, les *C. suecica* et *C. leuco-cyana* de Brehm; l'espace roux central dans le miroir blanc me paraissant se montrer surtout dans le jeune âge. Celle qui a le plastron entièrement bleu, sans miroir central ni blanc ni roux, la *C. Wolfii* de Brehm, relativement rare chez nous, m'a semblé par contre plus fréquente chez de vieux sujets. Enfin, celle qui a, au milieu du bleu, un large miroir central entièrement d'un roux vif, la *M. cærulecula* de Pallas (*C. orientalis* Brehm), est exceptionnelle dans le pays. Riva, en 1872 (Atti della Soc. ital. dei Sc. Nat. XV, fasc. II, p. 106), en décrit un individu unique capturé, le 26 septembre 1869, près de Lugano; et Stölker (Ornith. Beobacht. IVe Reihenf. 1877)[1] signale, sous le nom de *Suecica,* deux individus capturés au printemps, en 1873 et 1875, près de Rorschach, à l'extrême est du pays, portant un miroir entièrement d'un roux cannelle et qui, d'après l'examen que j'en ai fait, doivent être certainement rapportés à la *Cærulecula* de Pallas, forme ou sous-espèce orientale. Il paraît plus que probable que cette dernière n'est qu'une variété ou une race locale, propre surtout à la Russie et à la Sibérie occidentale, de notre Gorge-bleue ordinaire, dans des conditions différentes. A part le miroir roux, une coloration légèrement plus foncée des faces supérieures et des ailes, une teinte peut-être un peu plus pâle du bleu et une accentuation plus grande du sourcil blanchâtre, la *C. cærulecula* cadre en effet complètement avec notre *Suecica* à miroir blanc ou teinté, dans toutes les dimensions et proportions.

La Gorge-bleue est assez répandue dans la plaine suisse et quelques-unes des vallées du pays, sans être nulle part commune, en dehors de l'époque du passage. Elle nous arrive d'ordinaire isolément, vers la fin de mars ou dans le courant d'avril, se montrant alors surtout dans les buissons, sur les lisières des broussailles ou dans les oseraies, le long des cours d'eau, et elle nous quitte généralement en septembre, époque à laquelle on la rencontre surtout dans les champs de maïs, les sarrazins et les luzernes, en même temps que les individus assez nombreux qui nous arrivent de con-

[1] Verhandl. der St-Gall. naturw. Gesells. 1875-76, St-Gallen 1877, à part. p. 6.

trées plus septentrionales, jusque dans les premiers jours d'octobre. Les chasseurs la connaissent bien, car son odeur assez forte trompe souvent les jeunes chiens d'arrêt. Il est rare de la rencontrer, sauf aux époques des migrations, dans la région montagneuse; elle a été cependant vue une fois ou deux, en passage, jusque dans la H^te^ Engadine. Elle niche assez régulièrement, quoique toujours en petit nombre, dans le bassin du Léman et le Valais, à l'ouest et au sud-ouest, çà et là dans la plaine suisse, jusqu'à notre extrême est, en Thurgovie et dans la vallée du Rhin, même au-delà de Coire, près de Bâle, au nord, dans le Tessin, au sud, et, plus au centre, jusque dans la vallée du Hasli, près de Meiringen, généralement dans les localités buissonneuses, bien arrosées ou un peu marécageuses.

Elle se tient beaucoup sur le sol, où elle court lestement, en redressant et étalant fréquemment la queue, à la recherche des vers, des chenilles nues et des petits insectes, mouches ou autres, qui lui servent de principale nourriture; car elle prend moins volontiers les graines que d'autres espèces voisines, le Rouge-gorge en particulier. Cependant, on la voit assez souvent aussi, principalement durant le temps des amours, ou perchée au bout de quelque rameau, où elle fait entendre une légère petite chanson, ou s'élevant en papillonnant en l'air, pour redescendre en planant, comme le Pipi des buissons, sur son perchoir. Son vol ordinaire est court et rasant. Son cri d'appel exprime tour à tour les syllabes *thuit* ou *tuit, tuit,* ou *tac, tac, tac* ou *tec, tec.*

Son nid est assez grossièrement bâti de feuilles, de mousse, de radicelles et d'herbes sèches, avec garniture de menue paille, de crins et de plumes, et généralement placé sur terre, entre les racines ou les jeunes pousses d'un buisson, ou dans une touffe d'herbes, parfois dans le tronc béant d'un vieil arbre pourri. Il contient, d'ordinaire en mai et une fois l'an, cinq ou six œufs ovales, d'un olivâtre clair ou d'un verdâtre bleuâtre, en apparence unicolores, bien que plus ou moins nuancés d'une légère teinte brunâtre plus foncée, et mesurant volontiers 0^m^,0195—0200 sur 0^m^,0140—0145.

L'espèce, sous divers aspects, est répandue en Europe, jusque dans l'extrême nord, au 70e degré environ, ainsi qu'en Asie et dans l'Afrique septentrionale.

52. — Genre 5 : RUBIETTE

RUTICILLA Brehm ex Gessner.

Bec un peu comprimé en avant, à peu près aussi haut que large à la base, ou légèr. plus large, à bords un peu rentrants, mesurant environ moitié de la tête, au front ; mandibule sup. un peu courbée à l'extrémité et très légèr. échancrée, avec arête mousse. Pieds grêles ; tarse botté, sensiblement plus long que le doigt médian avec ongle. Ailes assez longues, aiguës ou subaiguës, recouvrant environ deux tiers de la queue ; 1re rémige plus courte que moitié de la seconde ; 2e à peu près égale à 6e ou 7e ; 3e ou 4e la plus longue. Queue moyenne, largement subarrondie et généralement rousse. Tête assez arrondie, à front peu anguleux.

Œufs médiocrement nombreux, moyens, ovales, bleus ou blancs et d'ordinaire sans taches.

Oiseaux généralement migrateurs, voyageant, suivant les saisons, par paires ou par petites troupes ; vivant, selon les espèces, dans les lieux rocailleux ou plantés, se nourrissant d'insectes divers, de vers, de chenilles nues, au besoin de graines ou de fruits, et nichant d'ordinaire dans quelque trou ou quelque anfractuosité. Ils ont tous l'habitude d'agiter très fréquemment la queue. — Leur mue est simple, soit ruptile seulement au printemps.

Sur cinq espèces signalées en Europe, deux asiatiques, les *R. erythrogastra* Güld. et *R. erythronota* Eversm., et une d'Algérie, *R. Moussieri* Trist., sont purement accidentelles sur notre continent et n'ont point été observées en Suisse. Nous verrons plus loin que la *R. Cairii* Gerbe n'est qu'une forme de notre *R. tithys*.

87. — 1 : RUBIETTE DE MURAILLES

Gartenrothschwanz — Codirosso.

RUTICILLA PHOENICURA Linné.

Première rémige dépassant de près d'un tiers les couvertures ant., soit égale environ à deux cinq. de la 2e ; 2e à peu près égale à 6e ; 3e

et 4e quasi-égales et les plus longues. Tarse près de un cinq. plus long que le doigt médian avec ongle. Rectrices subarrondies, médiocr. larges à l'extrémité. Dos gris; gorge noire; front blanc; ventre roux ♂. *Faces sup. d'un cendré roussâtre; inf. d'un gris roussâtre* ♀.

Long. tot.: 0m,143—152; aile pliée 0m,072—075; queue 0m,060—063; tarse 0m,021—022; bec, au front, 0m,011—012.

Motacilla phœnicurus *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd .12, I, p. 335, 1766, *(ex Gessner)*.

Sylvia phœnicurus *Latham*, Ind. ornith., II, p. 511, 1790. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 117, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 220, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 232, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 72, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 179, 1865.

Saxicola phœnicurus *Koch*, Baier. Zool., II, p. 188, 1816.

Ficedula phœnicurus *Boie*, Isis, 1822, p. 553.

Ruticilla sylvestris, R. arborea, R. hortensis *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 363 et 364, 1831. — R. phœnicura *Bonap.*, Consp. Avium, I, p. 296, 1850. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 324, 1853. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 438, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 92, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 111, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 31, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 55, 1891. — R. phœnicurus *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 23, Fig. 15 et 16, 1871. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 336, 1881.

Phœnicura muraria *Swainson*, Rich. Faun. bor. Amer., II, p. 489, 1831.

Luscinia phœnicurus *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Eur., Arten, p. 191, 1840. *Schlegel*, Rev. crit., p. 31, 1844. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 37, Taf. 1, Fig. 5, 1891.

Erithacus phœnicurus *Degland*, Ornith. europ., I, p. 502, 1849.

Luscinia phœnicurus *Collin*, Skand. Fugle, p. 294, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 73, 1882.

Noms vulg.: S. F.: *Rossignol de murs; Cul-rouge.* — S. A.: *Rothschwänzchen; Baumrötheli. Rothbrüsteli*, Langnau; *Feldröthel*, Mels. *Corossel*, Casaccia, Grisons. — S. I.: *Corossola, Corossoletta, Coa rossa, Covarossa. Colossor*, Lugano.

Mâle adulte, en noces: Front et sourcils blancs; dessus de la tête, du cou et dos d'un cendré bleuâtre; croupion et sus-caudales roux. Bas du front, joues, gorge, côtés du cou et haut de la poitrine noirs. Plumes de l'aile brunes, finement liserées de roussâtre. Queue rousse, les deux rectrices médianes en majeure partie brunes. Faces inférieures d'un beau roux, sauf le milieu du ventre qui est blanc ou blanchâtre. Bec noir; pieds noirs; iris d'un brun foncé. — *En automne:* Faces supérieures nuancées de roussâtre; tache frontale mélangée de cendré; plumes noires du plastron bordées de grisâtre; plumes rousses des faces inf. bordées de blanchâtre; pennes de l'aile plus largement frangées de clair.

Femelle adulte: Faces supérieures d'un cendré roussâtre, à l'ex-

ception du croupion, roux comme la queue et les sous-caudales. Pennes alaires plus largement frangées de roussâtre. Gorge et ventre blanchâtres plus ou moins lavés de roussâtre; poitrine et flancs roussâtres. Bec et pieds bruns.

Jeunes, avant la mue: Brunâtres et mouchetés de roux, en dessus; roussâtres et mouchetés de brun-noirâtre, en dessous. Rappelant les adultes, *après la mue,* bien qu'avec la plupart des plumes encore plus ou moins frangées de clair.

Le Rossignol de murs ne passe chez nous que la belle saison, mais il se rencontre alors un peu partout dans le pays, depuis la plaine, où il abonde surtout, jusqu'assez haut dans les montagnes et même çà et là, quoique de plus en plus rare, jusque dans la région alpine, dans la vallée d'Urseren et exceptionnellement en H^te^ Engadine, par exemple.

Il nous arrive d'ordinaire isolément, à la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril en plaine, parfois seulement en mai dans les régions supérieures, et repart, souvent en famille, plus ou moins vite entre mi-septembre et mi-octobre, quittant volontiers ses stations élevées trois à quatre semaines plus tôt. Il recherche les localités plantées et un peu rocailleuses, s'établissant volontiers près des demeures de l'homme, dans les vergers ou à proximité de vieux bâtiments. Son nid, composé sans art de mousse, d'herbes et de feuilles sèches, garni de crins, de bourre, de plumes, etc. et assez volumineux, est généralement établi dans un trou d'arbre ou dans quelque fissure de roc ou de muraille; assez souvent, chez nous, dans l'enveloppe des pompes à eau, sur le sommet de la colonne, au ras du levier, dont le mouvement bruyant n'effraie nullement la petite couveuse.

C'est un gentil petit Oiseau, toujours en mouvement, branlant la queue à tout propos, happant volontiers des mouches au vol et faisant entendre au printemps une petite chanson assez gracieuse, quoique grêle et peu variée, qui rappelle un peu celle du Traquet tarier et peut être traduite à peu près par les syllabes : *tui-tui-tui-tui, tzii-tuit, tzii-tuit* ou *cri, tui-tui-tui-tuit.*

Il s'attaque surtout aux insectes, ainsi qu'à leurs œufs et à leurs larves, aux papillons et aux chenilles nues, aux araignées et aux vers; cependant, il prend aussi de temps à autre quelques baies, en cas de nécessité.

Son appel habituel peut être traduit par les syllabes : *thuuit* et *tec-tec.*

Il pond d'ordinaire dès la fin d'avril ou dans la première moitié

de mai, en plaine, dans les derniers jours de mai ou seulement en juin, dans les montagnes, et fait assez souvent une seconde ponte en été. Ses œufs, au nombre de cinq ou six et d'un ovale ordinaire, sont d'un bleu de ciel immaculé et mesurent le plus souvent 0m,0185—0190 sur 0m,0135—0145.

L'espèce est très répandue en Europe, jusque fort avant dans le nord, ainsi qu'en Asie et en Afrique.

88. — 2 : RUBIETTE TITHYS

Hausrothschwanz — Codirosso spazzacamino.

RUTICILLA TITHYS Scopoli.

Première rémige dépassant d'un tiers ou près de moitié les couvertures ant. et mesurant entre deux cinq. et moitié de la 2e; 2e à peu près égale à 7e ou très légèr. plus longue; 3e, 4e et 5e quasi-égales ou 4e légèr. plus longue. Tarse environ un cinq. plus long que le doigt médian avec ongle. Rectrices assez élargies à l'extrémité. Dos noirâtre; gorge, poitrine et haut du ventre noirs ♂. Faces sup. et inf. grises ♀ et j.

Long. tot.: 0m,154—160; aile pliée 0m,086—089; queue 0m,066—069; tarse 0m,023—024; bec, au front, 0m,0120—0125.

MOTACILLA PHŒNICURUS, β. TITYS *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 335, 1766. — M. ATRATA, M. ERITHACUS *Gmel.,* S. N., I, p. 988, 1788.

SYLVIA TITHYS *Scopoli,* Ann. I, Hist. Nat. p. 157, 1769. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 116, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 218, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., I, p. 234, 1827. *Schinz,* Fauna helv., p. 72, 1837. *Riva,* Ornit. ticin., p. 178, 1865.

SAXICOLA TITHYS *Koch,* Baier. Zool., I, p. 186, 1816.

RUTICILLA GIBRALTARIENSIS *Brisson,* Ornith., III, p. 407, 1760. — R. ATRA, R. TITYS, R. ATRATA, R. GIBRALTARIENSIS *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 365 et 366, 1831. — R. TITHYS *de Selys,* Faune belge, p. 94, 1842. *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 312, 1853. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 440, 1867. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 93, 1872. *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus., V, p. 339, 1881. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 55, 1891. — R. TITYS *Giglioli,* Avifauna ital., p. 112, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 33, 1889. — R. CAIRII *Gerbe,* Dict. univ. Hist. nat., XI, p. 259, 1848. *Bailly,* l. c., p. 320, 1853. — R. ERITHACA *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 23, Fig. 13 et 14, 1871.

PHŒNICURA TITHYS *Gould,* Birds Europ., II, pl. 96, 1837.

LUSCIOLA TITHYS *Keys. u. Blas.,* Wirbelth. Europ., Arten, p. 191, 1840. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 40, Taf. 1, Fig. 6, 1891. — L. THITYS *Schlegel,* Rev. crit., p. 31, 1844.

ERITHACUS TITHYS, E. CAIRII *Degland*, Ornith. europ., I, p. 504 et 507, 1849.
LUSCINIA TITHYS *Collin*, Skand. Fugle, p. 296, 1875-77.

NOMS VUL. : S. F. : *Rouge-queue, Cul-rouge. Cuarodzet*, Fribourg ; *Mazereloz*, St-Maurice. — S. A. : *Hausröthel, Hausrothschwänzchen, Rothschwänzli, Rötheli, Rothäuseli. Cua cotschen*, Sils, Grisons. — S. I. : *Corossolett negher. Magnau*, Locarno ; *Colossor*, Lugano.

Mâle adulte, en noces : D'un cendré foncé, en dessus, plus ou moins mélangé de noir sur le dos et les scapulaires, plus clair sur le vertex. Queue et sus-caudales d'un beau roux, les deux rectrices médianes brunes. Ailes d'un brun noirâtre, les rémiges secondaires largement frangées de blanc. Bas du front, joues, gorge, côtés du cou, poitrine et haut du ventre d'un noir profond. Flancs et bas du ventre gris; environs de l'anus blancs ou blanchâtres. Sous-caudales roussâtres. Becs et pieds noirs ; iris brun foncé. — *En automne :* Les plumes noires liserées de blanchâtre; queue souvent brunâtre à l'extrémité.

Femelle adulte : D'un cendré brunâtre, plus clair sur les faces inférieures. Sus-caudales et queue d'un roux plus terne. Pennes de l'aile légèrement frangées de grisâtre ; pas de bordures blanches.

Jeunes, avant la mue : D'un brun roussâtre, en dessus et en dessous, la plupart des plumes finement bordées de brun foncé. Pennes de l'aile brunes, bordées de roussâtre. Queue et sus-caudales d'un roux un peu rembruni. — *Après la mue :* Très semblables à la femelle adulte; les mâles cependant déjà quelquefois avec un faible liseré blanchâtre à quelques-unes des rémiges secondaires.

Variétés : On a souvent considéré comme d'espèce différente des mâles portant une livrée grise presque semblable à celle de la femelle. (Voyez ci-dessous : *Ruticilla Cairii.*)

RUBIETTE CAIRE — RUTICILLA CAIRII Gerbe.

La Rubiette distinguée sous le nom de *R. Cairii* par Gerbe, en 1848 (Dict. Univ. d'Hist. nat., XI, p. 259) et admise depuis comme espèce par quelques ornithologistes, Bailly[1] et Frivaldszky[2] entre autres, repose sur le port par certains mâles d'une livrée grise, rappelant celle de *Tithys* femelle.

Des individus mâles, capturés au Salève près de Genève, à l'époque des nichées, sont d'un cendré brunâtre en dessus, comme la vieille femelle de *Tithys*, légèrement plus clairs en dessous qu'en dessus, parfois très légèrement teintés de roussâtre à la face, à la

[1] Ornith. de la Savoie, II, p. 320, 1853.
[2] Aves Hungariæ, p. 56, 1891.

gorge et à la poitrine. Leurs rémiges sont brunes, les secondaires d'ordinaire étroitement frangées de grisâtre, parfois de blanchâtre, aux deux ailes ou d'un côté seulement. Les rectrices sont chez eux d'un roux légèrement plus sombre, les latérales peut-être un peu plus mâchurées de brun. On voit, à la forme des plumes, qu'ils ont déjà subi la mue ruptile; et la seule petite différence qui me paraisse à signaler chez quelques-uns, c'est une teinte un peu plus ardoisée et uniforme des petites couvertures de l'aile. Leurs femelles sont en tout très légèrement plus claires.

Cette prétendue espèce, avec allures et œufs semblables à ceux de la *Tithys*, a été observée sur divers points en Europe moyenne et méridionale, dans les Basses-Alpes en France, en Savoie, en Suisse, en Allemagne et en Autriche-Hongrie, par exemple, le plus souvent dans les régions montueuses.

Les observations de M. Lechthaler[1], préparateur au Musée de Genève, qui a étudié en volière les mues successives de la *R. tithys*, semblent démontrer que la prétendue *Cairii* ne serait que la *Tithys* nichant, au printemps de sa seconde année, avec la livrée grise obtenue à la première mue d'automne[2].

Le Rouge-queue nous arrive, par paires, plus ou moins tôt dans le courant de mars, un mois plus tard dans les régions supérieures, et ne nous quitte guère, voyageant alors volontiers en famille, avant octobre, souvent même avant fin octobre. Bien des individus nichent en plaine, dans les lieux habités surtout, au centre même des villes et des villages, où quelques-uns hivernent de temps à autre; toutefois, la plupart vont passer la belle saison dans les montagnes, dans les vallées alpestres, et jusqu'aux limites supérieures de la zone alpine, entre les rocailles désertes, souvent près des neiges éternelles, où ne se montre jamais l'espèce précédente, au-dessus même de 2500 ou 3000 mètres en Haute Engadine. On le voit un peu partout, perché sur une pierre, sur le toit d'un chalet ou sur une cheminee, toujours branlant la queue, comme son congénère.

C'est un charmant petit Oiseau, d'un caractère doux et tranquille, qui semble se plaire dans le calme et la solitude.

Ses allures et son alimentation sont du reste assez semblables à celles du Rossignol de murs. Son chant d'amour, assez grêle et pauvre, exprimerait, suivant Bailly, les syllabes successives *fitfitzittsi-*

[1] Archiv. Sc. phys. et nat, XXVI, n° 9, p. 250-256, 1891.

[2] Il serait intéressant de suivre les mues de quelques autres prétendues espèces, en différents ordres, chez lesquels les mâles se distinguent par une livrée rappelant celle de la femelle.

zaxé. Son cri habituel peut être traduit par le mot *suit, suit,* parfois *fiit-ka-ka.*

Son nid, bâti sans art dans quelque anfractuosité de rocher, dans une fissure de muraille, souvent sous le rebord d'un toit ou sur quelque poutre d'un chalet, contient généralement, deux fois l'an en plaine, en avril et en juin, seulement une fois, en mai ou juin, dans les régions supérieures, cinq ou six œufs ovales, d'un blanc pur et sans taches, et mesurant le plus souvent : 0^{m},0190—0195 sur 0^{m},0145—0150.

L'espèce est assez répandue en Europe, ainsi que dans l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale. Bien que s'élevant plus que la précédente dans les Alpes, elle paraît s'étendre un peu moins avant dans le nord.

53. — Genre 6 : TARIER

PRATINCOLA Koch.

Bec subconique en avant, plus large que haut à la base, à bords peu rentrants, médiocrement fendu et un peu plus long que moitié de la tête, au front; mandibule sup. un peu courbée et échancrée vers l'extrémité, avec arête médiocrement accentuée. Tarse botté, à peine ou un peu plus long que le doigt médian avec ongle. Ailes moyennes, aiguës ou subaiguës ; 1re rémige pl. ou m. courte; 3e la plus longue ou égale à la 4e. Queue plutôt courte et subcarrée, à rectrices relativement étroites. Tête arrondie, à front assez large. Livrée généralement mouchetée en dessus.

Œufs médiocrement nombreux, moyens, ovales, d'un bleu verdâtre, immaculés ou légèrement ponctués.

Oiseaux de petite taille, d'un naturel assez vif, bien que peu farouches, en majorité migrateurs, voyageant par paires ou par petits groupes, vivant de préférence dans les champs, les prairies et les buissons, agitant fréquemment la queue, avec un petit battement des ailes, et voltigeant souvent droit en l'air, à quelques mètres de hauteur, soit en chantant, soit pour happer quelque insecte au vol. Quoique surtout insectivores, ils prennent aussi quelque-

fois des graines ou de petites baies, en mauvaise saison. Leur nid, construit sans art, est généralement établi à terre, dans quelque petit creux. — Leur mue est simple, soit seulement ruptile au printemps.

Deux espèces en Europe et en Suisse.

89. — 1 : TARIER ORDINAIRE

Braunkehliger Wiesenschmätzer — Stiaccino.

PRATINCOLA RUBETRA Linné.

Tarse de la longueur du doigt médian avec ongle, ou légèrement plus. Ailes recouvrant environ trois cinq. de la queue; 1re rémige dépassant un peu les couvertures ant., soit un tiers de la seconde ou un peu moins; 2e presque égale à 4e; 3e la plus longue. Rectrices relativement aiguës à l'extrémité. Gorge blanche sur le pourtour, pl. ou m. rousse au milieu, dans le bas; un sourcil blanc ou blanchâtre; queue brune et blanche.

Long. tot. 0m,135—142; aile pliée 0m,077—079; queue 0m,049—051; tarse 0m,0195—0220; bec, au front, 0m,011—012.

MOTACILLA RUBETRA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 332, 1766. RUBETRA MAJOR, *sive*, RUBICOLA *Brisson*, Ornith., III, p. 432, 1760. *Gray*, List. gen. B., p. 22, 1840.

SYLVIA RUBETRA *Scopoli*, Ann., I, p. 159, 1769. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 228, 1827. — S. FERVIDA *Latham*, Ind. ornith., II, p. 525, 1790.

SAXICOLA RUBETRA *Bechstein*, Ornith. Taschenb., I, p. 218, 1802. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 125, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 244, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 75, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 254, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 201, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 25, Fig. 2 et 3, 1871. *Collin*, Skand. Fugle, p. 257, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 74, 1882.

PRATINCOLA RUBETRA *Koch*, Baier. Zool., I, p. 191, 1816. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 461, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 89, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., IV, p. 179, 1879. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 114, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 27, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 113, Taf. 4, Fig. 7, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 38, 1891. — P. PRATORUM, P. SEPTENTRIONALIS *Brehm*, Isis, 1828, p. 1282.

CURRUCA RUBETRA *Leach*, Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus., p. 24, 1816.

ŒNANTHE RUBETRA *Vieillot*, Nouv. Dict., XXI, p. 427, 1818.

FRUTICICOLA RUBETRA *Macgillivray*, Hist. brit. Birds, II, p. 273, 1840.

Noms vulg. : S. F. : *Terrason. Pique-raves,* Genève. — S. A. : *Braunkehlchen, Krautvögelchen* ou *Krautvögeli, Steinfletsch. Erdvogel,* Meiringen ; *Grasrätsch,* Diesbach ; *Wiesenvögeli,* Coire. — S. I. : *Meareu, Mariröla, Grisett, Ci-ciaoc, Taragn.*

Mâle adulte : Faces supérieures striées et tachées de brun-noirâtre sur fond gris-roussâtre ; chaque plume étant brune au centre et largement frangée de roussâtre. Petites et moyennes couvertures de l'aile noires ou d'un noir-brun ; grandes couvertures et rémiges brunes, plus ou moins liserées de roussâtre. Une grande tache allongée blanche sur les couvertures postérieures, en majeure partie cachée par les plumes dorsales ; une autre, plus petite et blanche aussi, faisant plus ou moins miroir, au bord de l'aile, sur les couvertures antérieures. Rectrices blanches dans leur moitié basilaire, brunes dans la partie extrême ; les médianes presque entièrement brunes. Joues noirâtres ou brunes, finement mouchetées de roussâtre. Un large trait sourcilier d'un blanc pur, prolongé jusque sur les côtés de l'occiput. Haut et côtés de la gorge blancs. Devant du cou, bas de la gorge et poitrine roux. Flancs, ventre et sous-caudales blanchâtres, plus ou moins lavés de roussâtre. Bec et pieds noirâtres. Iris brun foncé.

Femelle adulte : Assez semblable au mâle, bien qu'avec les parties noirâtres plutôt brunes et le roux de la poitrine moins brillant ; le sourcil d'un blanc moins pur ou jaunâtre, et le miroir de l'aile plus petit.

En automne, dans les deux sexes : Les franges claires des plumes dorsales un peu plus accusées.

Jeunes : Faces supérieures rousses, mouchetées de taches d'un brun noirâtre, en séries interrompues par de petites franges blanchâtres sur l'extrémité des plumes. Gorge entièrement roussâtre. Sourcil roussâtre. Poitrine rousse, plus ou moins pointillée de noirâtre. La grande tache blanche supérieure de l'aile peu développée. Pas de miroir aux couvertures antérieures.

Le Tarier ordinaire nous arrive volontiers par paires, dans les derniers jours de mars ou les premiers d'avril. Un grand nombre d'individus demeurent dans les prairies ou les terrains en friche de la plaine, dans les différentes parties du pays, et s'y occupent souvent déjà de leur nichée dès la fin de ce second mois. D'autres vont plus haut dans les pâturages des montagnes et jusque dans la région alpine, en H^te^ Engadine par exemple, où ils ne nichent guère qu'un mois plus tard. Leur nourriture consiste principalement en vermisseaux, moucherons, petits insectes, sauterelles, etc., ce-

pendant, ils prennent aussi quelques graines ou parfois de petites baies, quand la nourriture animale vient à leur manquer. Le mâle, durant l'époque des amours, fait entendre une petite chanson peu variée, mais assez gaie, composée souvent des syllabes *titruz, titruz,* plus ou moins répétées ; il s'élève souvent alors en chantant droit en l'air, pour retomber bientôt verticalement sur la pierre, l'herbe ou la branche plus ou moins élevée qui lui sert de perchoir.

En automne, généralement en septembre, parfois déjà au commencement de ce mois, ou seulement dans les premiers jours d'octobre, selon les localités plus ou moins élevées, ou les années, les Tariers nous abandonnent, voyageant alors en famille ou par petits groupes, et faisant souvent entendre un petit cri d'appel : *treu, treu* ou *trec-trec-trec.*

Le nid, composé, sans art, de mousse et d'herbes accumulées à terre, dans quelque petit creux, avec légère garniture de crins, de débris de laine, d'aigrettes de chardons ou de plumes, renferme, généralement en mai, cinq ou six œufs d'un ovale volontiers un peu court, d'un bleu vert brillant, sans taches, ou parfois très finement ponctué de roux près du gros bout, et mesurant 0m,0175—0185 sur 0m,014, plus rarement 0m,0200 sur 0m,0145.

L'espèce est très répandue en Europe, ainsi que dans les régions nord-ouest de l'Asie. Elle se reproduit jusqu'en Scandinavie et en Finlande, et va généralement hiverner dans l'Afrique septentrionale.

90. — 2 : TARIER RUBICOLE

Schwarzkehliger Wiesenschmätzer — Saltimpalo.

PRATINCOLA RUBICOLA Linné.

Tarse d'un sixième environ plus long que le doigt médian avec ongle. Ailes recouvrant environ moitié de la queue ; 1re rémige dépassant beaucoup les couvertures ant. soit presque moitié de la 2e ; 2e plus courte que 6e, à peu près égale à 7e ; 3e, 4e, et 5e quasi-égales. Rectrices plus larges, plutôt tronquées. Tête et gorge noires ♂ ; tête brunâtre, gorge noirâtre et roussâtre ♀ ; pas de trait sourcilier ; queue entièrement brune.

Long. tot.: 0m,130—135 ; aile pliée 0m,064—067 ; queue 0m,049—052 ; tarse 0m,0215—0220 ; bec, au front, 0m,0110—0115.

Motacilla rubicola *Linné*, Syst. Nat., I, 332, 1766.

Sylvia muscipeta *Scopoli*, Ann., I, p. 159, 1769. — S. rubicola *Latham*, Ind. ornith, II, p. 523, 1790. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 230, 1827.

Saxicola rubicola *Bechst.*, Ornith. Taschenb., I, p. 220, 1802. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 126, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 246, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 75, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 264, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 202, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 25, Fig. 4, 1871. *Collin*, Skand. Fugle, p. 259, 1875-77.

Pratincola rubicola *Koch*, Baier. Zool., I, p. 192, 1816. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 462, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 90, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., IV, p. 185, 1879. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 113, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 29, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 144, Taf. 4, Fig. 8, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 39, 1891.

Œnanthe rubicola *Vieillot*, Nouv. Dict., XXI, p. 429, 1818.

Fruticicola rubicola *Macgillivray*, Brit. Birds, II, p. 279, 1840.

Noms vulg. : S. F. : *Traquet pâtre, Pâtre.* — S. A. : *Schwarzkehlchen.* — S. I. : *Mariröla, Grisett, Mearеu negher, Razzacola.*

Mâle adulte : Tête, gorge et devant du cou entièrement d'un noir sombre. Une large tache blanche sur les côtés du cou et de la poitrine. Nuque, dos et couvertures de l'aile d'un noir brunâtre, les plumes finement frangées de roussâtre. Sus-caudales blanches, un peu tachetées de noirâtre et de roussâtre. Une grande tache blanche sur les couvertures postérieures, plus ou moins cachée par les plumes du dos. Rémiges brunes, légèrement frangées de roussâtre. Queue entièrement d'un brun noirâtre. Poitrine et flancs d'un beau roux. Centre du ventre et sous-caudales d'un blanc roussâtre. Bec, pieds et iris noirs.

Femelle adulte: Faces supérieures brunes, comme mouchetées par la bordure roussâtre des plumes; sus-caudales plus rousses. Faces inférieures d'un roux relativement pâle. Ailes et queue brunes; couvertures et rémiges frangées de roussâtre; rectrices finement liserées. Gorge et devant du cou mélangés de roussâtre et de noirâtre; côtés du cou marqués d'une tache blanchâtre ou roussâtre. La tache blanche des couvertures alaires postérieures moins étendue.

En automne, dans les deux sexes : Les plumes dorsales largement frangées de roussâtre.

Jeunes : D'un brun grisâtre, en dessus, avec chaque plume terminée de blanchâtre ; faces inférieures roussâtres, légèrement variées de noirâtre. Tache latérale du cou roussâtre et peu accentuée.

Variétés : On cite des individus plus ou moins blancs ou tachés de blanc.

Le Tarier rubicole nous arrive généralement un peu plus tôt que le précédent, parfois déjà dans la première moitié de mars, et nous quitte un peu plus tard, souvent vers la fin d'octobre seulement. Un ou deux individus auraient quelquefois hiverné, dit-on, dans le Bas-Valais et près de Genève. Il recherche, pour y nicher, les lieux incultes, caillouteux et un peu buissonneux, dans la zone montagneuse, demeurant moins en plaine que le Tarier ordinaire, bien que s'élevant moins que lui dans la région alpine, et partout moins commun.

Ses allures, son alimentation et sa nidification ressemblent à celles de l'espèce précédente. Son cri habituel peut être traduit par les syllabes : *ouïs, tra-tra-tra* plusieurs fois répétées.

Son nid, bâti sans art dans quelque petite dépression du sol, renferme généralement en avril, parfois déjà en mars, cas dans lequel il y a alors souvent une seconde ponte, en mai ou en juin, cinq ou six œufs d'un ovale assez court, d'un vert bleuâtre pâle, d'ordinaire avec un pointillé roussâtre assez apparent, et mesurant 0m,0165—0175 sur 0m,0135—0140, plus rarement 0m,0180 sur 0m,0145.

L'espèce est assez répandue en Europe, ainsi que dans l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale; cependant elle s'étend moins vers le nord que la précédente.

54. — Genre 7 : TRAQUET

SAXICOLA Bechstein.

Bec comprimé en avant, plus large que haut à la base, assez profondément fendu, à bords très lég. rentrants et mesurant gén. entre moitié et trois cinq. de la tête, au front; mandibule sup. un peu courbée et faiblement échancrée vers l'extrémité, avec arête assez saillante (voy. fig. 68). *Tarse botté, passabl. plus long que le doigt médian avec ongle. Ailes assez longues, aiguës ou subaiguës, recouvrant gén. trois cinq. à deux tiers de la queue ; 1re rémige courte ou très courte ; 3e et 4e les plus longues. Queue moyenne, subcarrée, à rectrices assez larges, arrondies ou subtronquées. Tête arrondie, à front peu anguleux. Livrée de couleur uniforme en dessus, chez adulte.*



Fig. 68. Saxicola œnanthe, semi-ad.

Œufs médiocrement nombreux, moyens, ovales, généralement d'un bleu pâle ou bleuâtres, immaculés, ou finement ponctués, près du gros bout surtout.

Oiseaux de taille relativement petite, surtout insectivores et vermivores, quoique absorbant aussi des baies ou des semences, en cas de nécessité; en majorité migrateurs, passant, selon les saisons, par paires ou par troupes plus ou moins nombreuses, recherchant les lieux découverts ou incultes, se tenant beaucoup à terre, faisant souvent des courbettes ou des plongeons de tout le corps en avant, et balançant fréquemment la queue de bas en haut. Ils établissent, sans art, sur le sol ou dans quelque trou, un nid mélangé de mousse, d'herbes, de poils et de plumes. — Leur mue est simple, soit seulement ruptile au printemps.

Sur huit espèces signalées en Europe, trois y sont exceptionnelles : les *S. saltator* Ménét., d'Asie occidentale et d'Afrique, *S. melanoleuca* Güld., d'Afrique septentrionale, et *S. gutturalis* Licht., d'Afrique et d'Asie. Des cinq véritablement européennes, une seule la *S. œnanthe* se trouve régulièrement en Suisse. Les *S. stapazina* Gmel., *S. aurita* Temm., et *S. leucura* Gmel., d'Europe méridionale, d'Asie et d'Afrique, ne s'y montrent qu'accidentellement. La *S. leucomela* Pall., d'Orient, n'y a jamais été vue, que je sache.

91. — 1 : TRAQUET MOTTEUX

Grauer Steinschmätzer — Culbianco.

SAXICOLA ŒNANTHE Linné.

Tarse près d'un tiers plus long que le doigt médian avec ongle. 1re rémige atteignant trois quarts ou quasi-égalité des couvertures ant., soit environ un quart de la 2e; 2e lég. plus courte que 4e; 3e lég. plus longue que 4e ou quasi-égale. Bec assez robuste (voy. fig. 68). *Rectrices tronquées, très larges à l'extrémité. Dos gris ou roux. Faces inf. blanches ou roussâtres; lorums, oreilles et joues noirs ou brunâtres; ailes noires ou noirâtres, ad.; queue blanche, large, avec bout noir.*

Long. tot. 0m,155—160—170; aile pliée 0m,086—092—098; queue 0m,055—063; tarse 0m,0255—0275; bec, au front, 0m,014—015.

MOTACILLA ŒNANTHE *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 332, 1766, *(ex Gessner)*. — M. LEUCORHOA *Gmel.* Syst. Nat., I, p. 966, 1788. — M. VITIFLORA *Pallas*, Zoogr., I, p. 472, 1811.

VITIFLORA CINEREA, V. GRISEA *Brisson*, Ornith., III, p. 452 et 454, 1760. — V. ŒNANTHE *Leach*, Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus., p. 21, 1816. — V. SEPTENTRIONALIS, V. ŒNANTHE, V. GRISEA, V. CINEREA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 403-405, 1831.

SYLVIA ŒNANTHE, S. LEUCORHOA *Latham*, Ind. ornith., II, p. 529 et 531, 1790.

SAXICOLA ŒNANTHE *Bechstein*, Ornith. Taschenb., I, p. 217, 1802. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 123, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 237, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 221, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 75, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 240, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 196, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 450, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 21, Fig. 20, et Tab. 25, Fig. 12, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 89, 1872. *Collin*, Skand, Fugle, p. 255, 1875-77. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 391, 1881. *Mela*, Vert. fennica, p. 74, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 85, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 19, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 116, Taf. 4, Fig. 5, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 56, 1891.

ŒNANTHE CINEREA *Vieillot*, Nouv. Dict., XXI, p. 418, 1818.

NOMS VULG. : S. F. : *Motteux, Cul-blanc.* — S. A. : *Weisschwanz. Bergnachtigall*, Simmenthal ; *Härdvögeli*, Unterwalden. *Picha sassa*, Sils, Grisons. — S. I. : *Cu-bianch, Capin.*

Mâle adulte, en noces : Dessus de la tête et du cou, dos et scapulaires d'un joli gris cendré ; croupion gris-olivâtre ; sus-caudales blanches. Queue blanche, largement terminée de noir ; le noir remontant plus haut sur les rectrices médianes. Un bandeau noir du bec à l'œil, s'élargissant sur l'oreille et la joue, et bordant parfois l'orbite en dessus, chez de vieux sujets. Front et sourcils blancs. Ailes noires, avec les couvertures finement liserées de gris-roussâtre. Toutes les faces inférieures blanches, plus ou moins lavées de roussâtre pâle, vers la gorge et le haut de la poitrine surtout. Bec, pieds et iris noirs. — *En automne :* Faces supérieures plus ou moins nuancées de roux ; inférieures plus lavées de roussâtre. Le noir des côtés de la tête, de l'aile et de la queue plus brunâtre. Couvertures et rémiges plus frangées de roussâtre. Bec, pieds et iris noirs.

Femelle adulte : Volontiers plus petite. Parties supérieures d'un cendré roussâtre ; inférieures plus roussâtres aussi ; la bande devant et derrière l'œil brunâtre. Ailes et bout de la queue d'un brun-noirâtre. — *En automne :* Toujours un peu plus rousse que le mâle.

Jeunes : Ressemblant assez à la femelle, mais avec des mouchetures brunes, en dessus et un peu en dessous. Les couvertures et pennes de l'aile assez largement frangées de roux ; rectrices bordées à l'extrémité de gris-roussâtre. Bec et pieds bruns.

Variétés : J'ai dans ma collection un individu mâle, tué à Genève en 1832, qui se distingue à première vue de tous les autres, non seulement par une taille bien supérieure (dim. extrêmes de la diagnose, mais encore par une livrée très rousse en dessus et en dessous, ainsi que par les larges franges rousses de ses différentes plumes alaires et la bordure franchement blanche de ses rectrices. Il doit néanmoins, je crois, être rapporté, à titre de variété ou race majeure, au Motteux, chez lequel Gerbe (Ornith. europ., I, p. 451) a signalé déjà des individus, tués à Dunkerque, bien plus grands et plus roux que les sujets ordinaires de l'espèce.

Le Motteux nous arrive au printemps, dans les champs, en plaine, dès les premiers jours d'avril, parfois déjà fin mars, pour bientôt gagner les montagnes, où il niche de préférence dans les prairies et les rocailles, sur les hauteurs du Jura, comme dans toute la chaîne des Alpes, jusqu'au-dessus même de 2500 mètres. C'est là qu'il passe la belle saison et qu'il reste jusqu'en septembre, mois durant lequel le retour des frimas vient le chasser, plus ou moins vite selon les années, du côté de la plaine où nous le voyons réapparaître, par troupes plus ou moins nombreuses, vers la fin dudit mois et en octobre, époque de son départ, particulièrement sur les champs labourés, en quête des vers, larves et insectes qui constituent sa principale nourriture. Sa queue, en grande partie blanche, le trahit de loin et permet de le suivre dans ses continuelles évolutions : soit qu'il coure rapidement ou voltige de motte en motte, se baissant et balançant la queue de bas en haut à chaque pause, avec un petit cri *hi, tac-tac-tac* ou *vitrec, trec-trec,* soit qu'il s'élance à quelques mètres en l'air, pour saisir au vol une mouche au-dessus de lui, ou pour redire, en battant des ailes, sa petite chanson, répétition de quelques notes joyeuses rappelant le chant de la Bergeronnette.

Il niche dès la fin d'avril ou en mai, parfois seulement en juin dans les régions les plus élevées. Son nid, assez négligé, est composé de mousse et d'herbes entremêlées, avec quelques plumes et poils à l'intérieur, et est, suivant les circonstances, déposé sur le sol, sous une touffe d'herbes ou dans quelque amas de pierrailles, dans la toiture d'un chalet ou dans une fissure de mur, parfois même, comme je l'ai vu, dans un trou de Campagnol des neiges, assez profondément sous terre. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, quelquefois six, et d'un ovale plus ou moins court ou allongé, sont d'un bleu très pâle, le plus souvent sans taches, plus rarement marqués de très petits points roussâtres vers le gros bout ; ils mesurent volontiers 0m,021—022 sur 0m,0155—0160, exceptionnellement 0m,023 sur 0m,016.

L'espèce est largement répandue en Europe, jusque très avant dans le nord, en Norvège et en Finlande, ainsi qu'en Asie septentrionale et occidentale, et dans le nord de l'Afrique.

92. — (2) : TRAQUET STAPAZIN

Schwarzkehliger Steinschmätzer — Monachella con la gola nera.

SAXICOLA STAPAZINA Gmelin.

Tarse de un cinq. environ plus long que le médian avec ongle. 1re rémige atteignant le bout des couvertures ant. ou le dépassant légèr., soit à peu près un tiers de la 2e ; 2e mesurant entre 5e et 6e ; 3e très légèr. plus longue que 4e ; celle-ci un peu plus grande seulement que 5e. Bec relat. assez court et pincé. Rectrices moins élargies. Faces sup. d'un blanc roussâtre ♂, d'un roux sale ♀, grises j., avec croupion blanc. Faces inf. blanches, pl. ou m. nuancées de roussâtre. Gorge, côtés du cou et joues noirs ou noirâtres. Aile noire ou noirâtre. Queue blanche, moins largement terminée de noir, avec rectrices médianes noires.

Long. tot. : 0m,155—160 ; aile pliée 0m,086—088 ; queue 0m,062—063 ; tarse 0m,0210—0215 ; bec, au front, 0m,0130—0135.

VITIFLORA RUFA *Brisson,* Ornith., III, p. 459, 1760.

MOTACILLA STAPAZINA *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 966, 1788.

SYLVIA STAPAZINA *Latham,* Ind. ornith., II, p. 530, 1790. *Savi,* Ornit. tosc., III, p. 206, 1831.

SAXICOLA STAPAZINA *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 239, 1820. *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 248, 1853. *Riva,* Ornit. ticin., p. 197, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 454, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 21, Fig. 19, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 88, 1872. *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus., V, p. 387, 1881. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 87, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 23, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel., 4e éd., p. 119, Taf. 4, Fig. 8, 1891.

ŒNANTHE STAPAZINA *Vieillot,* Nouv. Dict., XXI, p. 428, 1818.

Cette espèce, du sud de l'Europe, d'Asie et d'Afrique, a été rencontrée exceptionnellement une fois ou deux dans le Tessin, au sud des Alpes. Quelques citations, trop peu explicites, pourraient faire supposer qu'elle s'est montrée aussi, accidentellement, jusque dans les Grisons et le Valais. Ses allures et sa nidification sont semblables à celles du Traquet motteux. Ses œufs, un peu plus petits, 0m,021 sur 0m,0155 environ, sont un peu plus foncés et tachetés de roux, vers le gros bout.

93. — (3) : TRAQUET OREILLARD

Ohrensteinschmätzer — Monachella.

SAXICOLA AURITA Temminck.

Tarse de un cinq. environ plus long que le médian avec ongle. 1re rémige dépassant légèr. les couvertures ant., ou à peu près un tiers de la 2e ; 2e mesurant entre les 5e et 6e ; 3e égale à 4e ou légèr. plus longue. Bec relat. faible et pincé. Rectrices médiocr. larges. Faces sup. d'un blanc roussâtre ♂, d'un roux fauve ♀, d'un cendré roussâtre j. Gorge et faces inf. blanches ou pl. ou m. nuancées de roussâtre. Un bandeau noir ou noirâtre partant du bec, enveloppant l'œil et couvrant l'oreille et la joue ♂ ad. Aile noire ou noirâtre. Rectrices médianes en majeure partie noires, moyennes noires sur le quart extrême, environ, externes terminées et en partie bordées de noir.

Long. tot. : 0m,155—160 ; aile pliée 0m,086—090 ; queue 0m,061—064 ; tarse 0m,021—022 ; bec, au front, 0m,0125—0135.

VITIFLORA RUFESCENS *Brisson*, Ornith., III, p. 457, 1760.

MOTACILLA STAPAZINA VAR. β., *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 966, 1788.

SYLVIA STAPAZINA VAR. B., *Latham*, Ind. ornith., II., p. 530, 1790. — S. RUFESCENS *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 222, 1827.

SAXICOLA AURITA *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 241, 1820. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 252, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 199, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 455, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 21, Fig. 23, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 88, 1872. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 394, 1881. — S. ALBICOLLIS *Giglioli*, Avifauna ital., p. 86, 1886. — S. RUFESCENS *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e édit., p. 119, 1891.

ŒNANTHE ALBICOLLIS *Vieillot*, Faune française, p. 190, 1825.

Cette espèce, comme la précédente, propre aux contrées méridionales de l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique, a été aussi rencontrée exceptionnellement une fois ou deux dans le Tessin. La seule citation que je connaisse de sa présence dans nos régions, au nord des Alpes, repose sur une communication verbale de M. A. Vaucher, à Genève, qui m'a dit avoir vu, le 9 juin 1895 (année extraordinairement chaude), une paire de Traquets oreillards, au-dessous de la Pierre percée, à 1500 mètres d'altitude environ, en Savoie, non loin de nous. Si la détermination à distance est juste, il paraît probable que l'espèce nichait exceptionnellement dans la localité.

Ses allures sont à peu près les mêmes que celles des espèces précédentes. Ses œufs, plus petits et d'un bleu verdâtre un peu plus prononcé, sont généralement aussi plus tachetés ou ponctués de roussâtre; ils mesurent 0m,020—021 sur 0m,015 environ.

94. — (4) ? TRAQUET RIEUR

Weisschwänziger Steinschmätzer — Culbianco abbrunato.

SAXICOLA LEUCURA Gmelin.

Tarse un peu, soit de un huit. à un six. environ plus long que le médian avec ongle. 1re rémige dépassant de un tiers à deux cinq. les couvertures ant.; 2e à peu près égale à 6e ou un peu plus courte; 3e quasi-égale à 4e ou à peine plus longue. Bec assez robuste. Rectrices assez larges et subtronquées. Entièrement noir ♂, ou d'un brun noir ♀, avec sus et sous-caudales blanches; queue blanche, avec bande terminale noire ou noirâtre, plus large sur les rectrices médianes que sur les latérales, ne dépassant guère un quart des rect. méd. ♂, ou atteignant au moins moitié ♀.

Long. tot. 0m,190—198; aile pliée 0m,092—098; queue 0m,068—072; tarse 0m,026—028; bec, au front, 0m,015—0165.

TURDUS LEUCURUS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 820, 1788.

ŒNANTHE LEUCURA *Vieillot*, Nouv. Dict., XXI, p. 422, 1818.

SAXICOLA CACHINNANS *Temminck*, Man. Orn., I, p. 236, 1820. — S. LEUCURA *Keys u. Blas*, Wirbelth., Arten, p. 193, 1840. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 459, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 21, Fig. 21, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 87, 1872.

SYLVIA LEUCURA *Savi*, Orn. tosc., I, p. 226, 1827.

VITIFLORA LEUCURA *Bonap.*, Birds of Eur., p. 16, 1838.

DROMOLÆA LEUCURA *Bonap.*, Consp. Gen. Av., I, p. 303, 1850. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 89, 1886.

Ce grand Traquet méridional est, de fait, étranger à la faune suisse; aussi n'en aurais-je pas parlé si, dans une note parue en 1895[1], M. Bühler-Lindenmeyer n'avait signalé, au Musée de Bâle, un sujet femelle de cette espèce, provenant censément de Genève. L'individu en question a été donné par le Professeur J.-J. Mieg,

[1] Katalog der schweiz. Vögel-Fauna im naturh. Museum von Basel, bearbeitet von Th. Bühler-Lindenmeyer, p. 54, Bâle, 1895.

d'après le Catalogue du Musée; mais celui-ci ne renferme aucun autre détail sur la provenance et la date de cette curieuse capture qui me paraît complètement ignorée, à Genève même.

Le Traquet rieur recherche les régions montagneuses et rocailleuses. Ses œufs, ovales et plus ou moins renflés, sont d'un bleu très pâle ou d'un blanc bleuâtre, immaculés ou semés de points roussâtres; ils mesurent 0m,023—025 sur 0m,017—018.

L'espèce habite l'Europe méridionale, l'Asie et l'Afrique.

55. — Genre 8 : MONTICOLE

MONTICOLA Boie.

Bec plus large que haut à la base, légèrement comprimé en avant, à bords non rentrants, médiocrement fendu et mesurant environ deux tiers de la tête, au front; mandibule sup. sans échancrure et un peu courbée en avant, avec arête sup. mousse (voy. fig. 69). *Tarse botté, légèrement plus long que le doigt médian avec ongle. Ailes aiguës, moyennes ou assez longues; 1re rémige courte ou très courte; 3e gén. la plus longue. Queue moyenne ou relat. courte et carrée, à rectrices arrondies à l'extrémité. Tête subarrondie, à front médiocrement anguleux.*



Fig. 69. Monticola saxatilis ♂.

Œufs moyennement nombreux, ovales et généralement d'un bleu verdâtre, sans taches ou très faiblement ponctués.

Oiseaux de taille moyenne, dans la famille, insectivores, baccivores au besoin, plus ou moins migrateurs, voyageant volontiers isolément, vivant de préférence dans les régions montueuses et rocailleuses et y établissant d'ordinaire, dans quelque anfractuosité, parfois sur le sol, un nid bâti sans art, de débris divers assez lâchement unis. Ils exécutent fréquemment des courbettes de tout le corps, avec balancement vertical de la queue, comme les Traquets, et voltigent souvent droit en l'air, comme ceux-ci, soit en chantant, soit à la rencontre de quelque proie, insecte ou mouchillon. — Leur mue est simple.

Deux espèces en Europe et en Suisse.

95. — 1 : MERLE DE ROCHE

Steindrossel — Codirossono.

MONTICOLA SAXATILIS Linné.

Ailes recouvrant plus des deux tiers de la queue; 1re rémige mesurant un tiers à moitié des couvertures ant., soit entre un six. et un cinq. de la 2e; 3e la plus longue ou quasi-égale à 2e. Bec plutôt moindre que deux tiers de la tête, au front (voy. fig. 69). *Queue relat. courte et carrée. Tête d'un gris bleu ♂, brunâtre mouchetée ♀; ventre roux ♂, moucheté ♀; queue rousse.*

Long. tot. 0m,197—206; aile pliée 0m,118—122; queue 0m,065—067; tarse 0m,026—027; bec, au front, 0m,018—0185.

TURDUS SAXATILIS *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 294, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 92, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 172, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 64, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 231, 1853.

MERULA SAXATILIS *Brisson,* Ornith., II, p. 238, 1760.

LANIUS INFAUSTUS *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 310, 1788.

SAXICOLA MONTANA *Koch,* Baier. Zool., I, p. 185, 1816.

MONTICOLA SAXATILIS *Boie,* Isis, 1822, p. 552. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 86, 1872. *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus., V, p. 313, 1881. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 90, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 17, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 120, Taf. 5, Fig. 1, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 54, 1891.

PETROCINCLA SAXATILIS *Vigors,* Gen. of Birds, p. 396, 1825. *Riva,* Ornit. ticin., p. 145, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 446, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 23, Fig. 22 et 23, 1871.

PETROCOSSYPHUS SAXATILIS *Boie,* Isis, 1826, p. 972. — P. GOUREYI, P. POLYGLOTTUS *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 370, 1831.

SYLVIA SAXATILIS *Savi,* Ornith. tosc., I, p. 218, 1827.

PETROCICHLA SAXATILIS *Keys u. Blas.,* Wirbelth. Europ., Arten, p. 175, 1840.

NOMS VULG. : S. F. : *Merle de Roche. Moineau solitaire,* Genève. — S. I. : *Corossolon, Covarossou.*

Mâle adulte : Tête, cou, nuque, gorge et haut de la poitrine d'un bleu cendré; dos et scapulaires noirs, plus ou moins variés de blanc; croupion blanc ; sus-caudales supérieures d'un noir bleuâtre, inférieures rousses; couvertures alaires supérieures noires ; couver-

tures moyennes et antérieures d'un brun noir, frangées de grisâtre; rémiges brunes, les secondaires terminées de grisâtre. Rectrices rousses, les deux médianes brunâtres. Faces inférieures, de la poitrine au bout des sous-caudales, rousses, l'extrémité des plumes plus ou moins frangée de blanchâtre. Bec et pieds noirâtres. Iris brun.

Femelle adulte : Faces supérieures et ailes d'un brun nuancé de grisâtre, avec de petites taches éparses brunes et roussâtres; le croupion quelquefois gris taché de brun, chez de vieux sujets. Sus-caudales et queue rousses; les rectrices médianes brunâtres, ainsi que souvent le bord extrême des autres. Faces inférieures d'un roussâtre pâle et couvertes de nombreuses taches brunes, un peu allongées sur les joues et le cou, transversales par contre sur la poitrine, les flancs et le ventre; sous-caudales rousses. Bec et pieds bruns.

Jeunes : D'un brun cendré en dessus, avec une tache blanchâtre au bout de chaque plume. Queue rousse, bordée de blanchâtre à l'extrémité. Faces inférieures d'un roussâtre pâle barré de brun, plus pâle chez les femelles que chez les mâles. — *Après la mue :* Le bleu de la tête du mâle est encore moucheté de brun ou de roussâtre, et le roux des faces inférieures est tacheté de brun et de blanchâtre.

Variétés et hybrides : Crespon, dans sa *Faune méridionale,* I, p. 179, a décrit, en 1844, sous le nom de *Turdus azureus* Lebrun, un Oiseau tué près de Montpellier qui paraît devoir être le produit d'un croisement entre *Monticola saxatilis* et *M. cyanea.* Je ne sache pas que rien de pareil ait été observé jusqu'ici en Suisse.

Le Merle de roche passe la belle saison et se reproduit dans les parties ouest, est et sud du pays principalement, sans être nulle part très abondant : aux Voirons et au Salève, près de Genève, par exemple, dans le Valais, à Martigny et à Sion en particulier, dans le Jura neuchâtelois, dans le canton de Glaris, dans les Grisons et jusque en H^te^ Engadine, ainsi que dans la vallée de Poschiavo et le Tessin, où il hivernerait paraît-il de temps à autre, sur le versant méridional des Alpes. Il a niché quelquefois dans la vallée d'Urseren; cependant, ses apparitions dans le centre et le nord du pays sont relativement rares et irrégulières.

Il habite de préférence les localités accidentées et rocailleuses des régions montueuse et montagneuse, où il est constamment en quête de vers, de larves, de chenilles, d'insectes, de grillons ou de sauterelles, ne s'adressant guère aux baies qu'à défaut de proies vivantes. Ses allures sont assez vives et son vol est rapide, bien que parfois assez accidenté, particulièrement pendant les ébats de l'amour. Le

chant qu'il répète alors, volontiers perché sur le sommet de quelque roche, est assez varié et mélodieux, sans avoir la puissance de celui du Merle ou de la Grive, mais rappelant plutôt un mélange de ceux de la Fauvette et du Traquet. Son cri d'appel peut être traduit par les syllabes *tac, tac, tac,* ou *schack, schack.*

C'est en général vers le milieu d'avril qu'il nous arrive, toujours isolément, et il nous quitte déjà vers la fin d'août ou au commencement de septembre.

Son nid, construit sans art, de mousse, de radicelles, de brindilles, d'herbes et de feuilles, avec garniture de crins et de débris de laine, est d'ordinaire caché dans quelque anfractuosité de rocher, dans un trou de vieille muraille, ou entre les cailloux dans les buissons, et contient, généralement en mai, quatre ou cinq œufs d'un ovale régulier, d'un bleu verdâtre, sans taches ou très finement ponctués de brun autour du gros bout, et mesurant à peu près $0^m,025$ sur $0^m,0185$, plus rarement jusqu'à $0^m,028$ sur $0^m,0205$.

L'espèce habite les contrées montueuses de l'Europe méridionale, de l'Asie occidentale et de l'Afrique septentrionale. Elle est rare déjà, sur le continent, au nord de la Hongrie, de la Bohême, du Tyrol, de la Suisse et de la Franche-Comté en France.

96. — 2 : MERLE BLEU

Blaudrossel — Passera solitaria.

MONTICOLA CYANEA Linné.

Ailes recouvrant un peu plus que moitié de la queue; 1re rémige atteignant entre deux tiers et quasi-égalité des couvertures ant., soit d'ordinaire entre un quart et deux sept. de la 2e; 2e lég. plus longue que 5e; 3e la plus longue. Bec un peu plus fort que deux tiers de la tête, au front. Queue assez longue, subcarrée. Quasi entièrement bleu ardoisé ♂, gris-bleuâtre, moucheté de roussâtre en dessous ♀.

Long. tot. $0^m,225—232$; aile pliée $0^m,118—123$; queue $0^m,086—091$; tarse $0^m,028—029$; bec, au front, $0^m,0215—0220$.

TURDUS CYANUS *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 296, 1766, (ex Gessner). *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 93, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 173, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 65, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 225, 1853. — T. SOLITARIUS *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 834, 1788. — T. AZUREUS *Crespon,* Faune mérid., p. 179, 1844. — T. AFFINIS *Gray,* Gen. Birds, I, p. 219, 1846.

Merula cærulea *Brisson,* Ornith., II, p. 282, 1760.

Monticola cyana *Boie,* Isis, 1822, p. 552. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 85, 1872. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 123, Taf. 5, Fig. 2 et 3, 1891. — M. cyanus *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus., V, p. 316, 1881. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 92, 1886.

Petrocossyphus cyanus *Boie,* Isis, 1826, p. 972.

Sylvia solitaria *Savi,* Ornith. tosc., I, p. 217, 1827.

Petrocichla cyanus *Keys. u. Blas.,* Wirbelth. Europ., Arten, p. 176, 1840.

Petrocincla cyanea *Degland,* Ornith. Europ., I, p. 479, 1849. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 447, 1867. *Riva,* Ornit. ticin., p. 147, 1865. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 14, Fig. 6, 1871.

Noms vulg. : S. F. : *Merle bleu,* Genève. — S. I. : *Passera solitaria.*

Mâle adulte : D'un bleu ardoisé, en dessus et en dessous, plus pâle avec reflets sur la tête ; ailes et queue noirâtres ; les rectrices frangées de bleu sombre. Sous-caudales souvent terminées de blanchâtre. Bec et pieds noirâtres. Iris brun.

Femelle adulte : D'un gris brun nuancé de noirâtre et de bleuâtre, avec légers reflets ; la joue, la gorge et la poitrine mouchetées de roussâtre ; le ventre et les sous-caudales barrés de brun en travers. Ailes brunes ; couvertures et rémiges légèrement liserées de grisâtre. Rectrices d'un brun noirâtre.

Jeunes : D'un brun cendré, en dessus, avec des taches blanchâtres au bout des plumes ; les mâles, avec une légère teinte bleuâtre sur le cou et le dos. La gorge, le devant du cou et la poitrine avec nombreuses taches rousses ; le ventre et la région anale d'un cendré sombre mélangé de roussâtre, avec une tache transversale brune au bout des plumes.

Le Merle bleu se montre et se reproduit dans les mêmes parties du pays et à peu près dans les mêmes conditions que le Merle de roche, bien que partout plus rare et s'élevant un peu moins haut dans les Alpes. Il hivernerait aussi quelquefois dans le Tessin, au sud. Comme le précédent, et plus encore, il a bien diminué depuis 30 à 40 ans au Salève et aux Voirons, près de Genève, par le fait des poursuites incessantes des oiseleurs.

Il arrive volontiers dans la première moitié d'avril, pour repartir au commencement de septembre, et s'établit d'ordinaire dans les mêmes localités rocailleuses que le précédent, y cherchant la même nourriture et y menant le même genre de vie, avec des allures et un chant assez semblables.

Son nid, caché aussi le plus souvent dans quelque anfractuosité, reçoit, en mai, quatre ou cinq œufs ovales, d'un bleu verdâtre très

pâle, souvent avec un petit pointillé roussâtre autour du gros bout, et mesurant volontiers entre 0m,028 sur 0m,020 et 0m,029 sur 0m,021.

Cette espèce est, comme la précédente, assez répandue dans le sud de l'Europe, dans l'Asie occidentale et dans quelques parties de l'Afrique septentrionale.

Sous-Famille III, des ACCENTORIENS

ACCENTORINÆ

Bec moyen, quasi-droit, aigu, plus haut que large à la base et un peu creusé devant les narines, avec bords franchement rentrants. Tarses scutellés devant; pieds assez robustes. Tête plutôt arrondie, front assez large.

Nids bas, dans quelque anfractuosité sur le sol ou dans les buissons près de terre, volumineux, ouverts et assez grossièrement bâtis. Plumage assez semblable dans les deux sexes. Jeunes portant une première livrée un peu différente de celle de leurs parents.

Oiseaux de taille relativement petite, insectivores et granivores, recherchant les rocailles ou les broussailles, progressant par sauts sur le sol et ne balançant pas autant la queue que les précédents.

Les Accentoriens, très différemment compris et placés par les divers auteurs, relégués par plusieurs dans la vaste famille des *Timeliidæ*, asile complaisant de bien des genres et des espèces dont on ne sait que faire ailleurs, méritent certainement une place à part, et, si je les range ici dans la famille des *Turdidæ*, à côté des *Humicolinæ*, près des *Saxicola* et *Monticola*, à cause des analogies qu'ils présentent avec ceux-ci dans leurs mœurs et leurs œufs, je ne méconnais pas cependant qu'ils rappellent en même temps, jusqu'à un certain point, soit les *Troglodytinæ* par leurs pieds robustes et quelques particularités de leurs allures, soit les *Emberizinæ*, dans les *Fringillidæ*, par les bords rentrants de leurs mandibules et l'échancrure terminale de leurs rémiges secondaires postérieures, non prolongées.

Cette sous-famille compte, en Europe et en Suisse, deux genres qui, bien que très voisins et très discutables à certains égards, me paraissent cependant devoir être ici conservés, en considération des facies et habitus assez différents des espèces qui les représentent.

56. — Genre 9 : ACCENTEUR

ACCENTOR Bechstein.

Bec quasi-droit, environ moitié de la tête, comprimé et pointu en avant, et plus large que haut à la base, avec bords franchement rentrants ; mandibule supérieure un peu creusée devant les narines, à arête arrondie, un peu inclinée et très légèrement échancrée vers le bout (voy. fig. 70). *Pieds robustes ; tarse scutellé devant, au moins égal au médian avec ongle : doigts pourvus de pelottes sous-articulaires assez développées ; ongles assez forts et courbés, celui du pouce quasi-égal au pouce. Ailes moyennes et aiguës, dépassant la moitié de la queue ; 1re rémige courte ; 2e à peine plus courte que 3e. Rémiges secondaires post. non prolongées, légèrement échancrées au bout. Queue plutôt courte, à rectrices larges et tronquées. Tête subarrondie ; front assez large.*



Fig. 70. Accentor collaris.

Œufs bleus, généralement immaculés.

Les Accenteurs, d'un naturel peu farouche, habitent de préférence les localités découvertes et rocailleuses des pays montagneux, où ils sont plus ou moins sédentaires et, selon les saisons, plus ou moins insectivores ou granivores. Ils se tiennent et nichent généralement sur le sol ; leur démarche est sautillante ; leur vol est assez vif et rapide. Leurs allures sont calmes ; ils n'agitent point autant la queue que la majorité des Humicoles. — Leur mue est simple, soit ruptile seulement au printemps.

Une seule espèce en Suisse et en Europe.

97. — 1 ACCENTEUR PÉGOT

Alpenbraunelle — Sordone.

ACCENTOR COLLARIS Scopoli.

Ailes recouvrant environ trois cinq. de la queue; 1re rémige un peu plus courte que les couvertures ant.; 3e et 4e les plus longues; 2e et 5e à peine plus courtes. Médian avec ongle presque égal au tarse. Queue carrée, à rectrices larges et conico-tronquées. Dos gris, rayé de brun en long; gorge blanche, mouchetée de noir; flancs largement flammés de roux.

Long. tot.: 0m,179—182; aile pliée 0m,099—104; queue 0m,066—070; tarse 0m,024—025; bec, au front, 0m,0135—0140.

STURNUS COLLARIS *Scopoli*, Ann., I, p. 131, 1769. — ST. MORITANUS, ST. COLLARIS *Gmel.*, Syst. Nat., I, p. 804 et 805, 1788.

MOTACILLA ALPINA *Gmel.*, Syst. Nat., I, p. 957, 1788. *Steinmüller*, Alpina, I, p. 227, 1806.

ACCENTOR ALPINUS *Bechstein*, Naturg. Deutschl., III, p. 700, 1801—1809. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 127, 1815. *Temmink*, Man. Ornith., I, p. 248, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 300, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 78, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 274, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 204, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 466, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 20, Fig. 14, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 91, 1872. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 111, Taf. 4, Fig. 4, 1891. — A. COLLARIS *Newton*, Yarrell's Hist. brit. Birds, I, p. 296, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., VII, p. 661, 1883. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 145, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 87, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 59, 1891.

NOMS VULG.: S. F.: *Accenteur, Pégot, Fauvette des Alpes. Râzache*, St-Maurice. — S. A.: *Alpenfluehsänger, Fluehlerche, Blumtvogel, Blumentridli, Blumthürlig, Blumtuteli, Blumliduteli. Gadenvogel, Blüttlig*, Glaris; *Bergtrostler*, Wesen; *Bergspatz*, Appenzell; *Flühspatz*, Lucerne; *Seibliänder*, Nidwald. *Paschott*, Sils, Grisons. — S. I.: *Maton, Montes, Matarott. Tordon*, Braggio.

Mâle adulte : Cendré-brunâtre, en dessus, avec le centre des plumes plus foncé formant des raies longitudinales d'un brun noirâtre sur le dos ; le bout des sus-caudales blanc ou blanchâtre. Rémiges primaires brunes, liserées de gris-roussâtre; rémiges secondaires postérieures presque noires, largement bordées de roux; couvertures moyennes, grandes et antérieures noires, plus ou moins

frangées de gris, avec une tache blanche vers le bout, dessinant deux raies étroites en travers de l'aile. Queue brune; toutes les rectrices, sauf les médianes, terminées par une demi-lune blanche ou blanc-roussâtre sur les barbes internes. Une large tache blanche mouchetée de noir sur la gorge et le devant du cou (voy. fig. 70). Joue d'un gris brun, pointillée de blanchâtre ou de roussâtre. Un sourcil grisâtre dessus et derrière l'œil. Poitrine, côtés du cou et milieu du ventre d'un gris plus ou moins nuancé de roussâtre. Flancs et côtés du ventre largement flammés de roux vif, avec petites stries blanches. Sous-caudales noires, largement terminées de blanc. Bec noirâtre, jaunâtre en dessous, dans sa moitié basilaire. Pieds brunâtres. Iris brun-clair.

Femelle adulte: Comme le mâle, avec teintes un peu moins vives.

Jeunes, avant la mue: D'un gris un peu plus roussâtre, en dessus; variés de gris noirâtre et de blanchâtre, en dessous, avec quelques traces roussâtres, mais sans les longues macules latérales rousses de l'adulte.

L'Accenteur ou Pégot se reproduit communément dans toutes les Alpes suisses, au nord comme au sud, tandis qu'il ne niche que çà et là et en petit nombre dans le Jura, où on ne le rencontre d'ordinaire qu'en passage ou en hiver[1]. On le voit un peu partout en été dans les Alpes, au-dessus de la grande végétation et jusqu'au-delà de 2800 mètres dans la région des glaciers et des neiges éternelles, près des rochers et dans les rocailles ou sur les gazons qui croissent entre celles-ci. D'un naturel peu farouche, il se laisse facilement observer, soit qu'il repose immobile sur quelque roc, soit qu'en compagnie de quelques-uns de ses semblables, il recherche, en sautillant entre les pierres ou les herbes, les insectes, les larves, les chenilles, les vers ou les petites graines et les baies qui, selon la saison, constituent sa principale nourriture. Son vol, assez irrégulier, rappelle un peu celui des Alouettes. Son chant a assez de rapport avec celui des Traquets.

Son cri ou son appel pourrait être traduit par le mot *troui, troui* répété.

La plupart des individus qui ont passé la belle saison dans les régions supérieures descendent hiverner dans la région montagneuse et les vallées subalpines, parfois même jusqu'en plaine, dans les hivers rigoureux; peu nous abandonnent complètement. Après

[1] M. L. Nicoud, de la Chaux-de-Fonds, m'écrit qu'il a vu un couple d'Accenteurs des Alpes bâtissant son nid dans les rochers du sommet du Chasseron, à 1642 m., dans le Jura vaudois, le 18 juin 1893.

avoir erré, par petits groupes, durant les plus grands froids, ils remontent bien vite, avec les premiers beaux jours, sur les hauteurs, où ils commencent à nicher dès le mois de mai et font parfois une seconde ponte en juin ou en juillet.

Le nid, relativement gros, est généralement établi dans quelque trou de rocher ou à terre entre les pierrailles, et est assez lâchement composé de mousse, de radicelles et d'herbes sèches, avec revêtement intérieur de plumes et de poils, parfois de duvet cotonneux provenant de quelques fleurs. Il reçoit d'ordinaire quatre ou cinq, plus rarement six œufs d'un ovale ordinaire et d'un bleu pâle sans taches, mesurant le plus souvent 0m,022—023 sur 0m,015—016.

Cette espèce est assez répandue dans les régions montagneuses et alpines de l'Europe centrale et méridionale.

57. — Genre 10 : MOUCHET

PRUNELLA Vieillot ex Gessner.

Bec à peu près comme dans le genre précédent, assez aminci et aigu en avant. Tarse et doigts moins robustes; le premier volontiers légèrement plus long que le médian avec ongle; ongles moins forts et moins courbés, celui du pouce d'ordinaire plus court que le pouce. Ailes relat. courtes et subaiguës, atteignant au plus le milieu de la queue; 1re rémige courte; 2e beaucoup plus courte que 3e; 4e la plus longue. Rémiges second. post. non prolongées, légèrement échancrées au bout. Queue moyenne, à rectrices relativement étroites et subarrondies. Tête arrondie; front large.

Œufs bleus et immaculés, comme dans le genre précédent.

Les Mouchets, de plus petite taille que les précédents, recherchent, contrairement à ceux-ci, non plus les contrées rocailleuses, mais les localités couvertes d'épais buissons. Ils vivent dans l'ombre et le fouillis des bas arbustes, sautillant sur le sol à la recherche des insectes, des vermisseaux ou des graines qui leur servent de nourriture, perchant rarement sur des branches élevées et

bâtissant un nid assez grossier, peu au-dessus de terre. Ils sont plus ou moins sédentaires ou migrateurs. — Leur mue est simple.

Des deux espèces, assez voisines, qui se trouvent sur notre continent, l'une, la *Prunella montanella* Pall. qui, d'Asie occidentale, fait de temps à autre des apparitions en Europe orientale, nous manque complètement.

98. — 1 : MOUCHET CHANTEUR

Heckenbraunelle — Passera scopajola.

PRUNELLA MODULARIS Linné.

Ailes couvrant environ deux cinq. de la queue; 1re rémige égale aux couvert. ant. ou lég. plus longue; 4e la plus grande; 2e atteignant entre 6e et 7e. Médian avec ongle lég. plus court que le tarse. Queue carrée, à rectrices plutôt étroites et subarrondies à l'extrémité. Dos brun-roux, rayé de noirâtre. Devant du cou et poitrine d'un gris cendré; ventre blanc ou blanchâtre.

Long. tot. 0m,145—152; aile pliée 0m,038—045; queue 0m,060—063; tarse 0m,020—0215; bec, au front, 0m,0105—0115.

MOTACILLA MODULARIS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 329, 1766. CURRUCA SEPIARIA *Brisson*, Ornith., III, p. 394, 1760.

SYLVIA MODULARIS *Latham*, Ind. ornith., II, p. 511, 1790. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 118, 1815.

ACCENTOR MODULARIS *Bechstein*, Naturg. Deutschl., III, p. 617, 1807. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 249, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 299, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 78, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 283, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 206, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 25, Fig. 15, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 91, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 305, 1875-77. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus. VII, p. 649, 1883. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 146, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 85, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 108, Taf. 4, Fig. 3, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 59, 1891. — A. PINETORUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 457, 1831.

PRUNELLA MODULARIS *Vieillot*, Ornith. élem., p. 43, 1816. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 468, 1867.

THARRALEUS MODULARIS *Kaup*, Nat. Syst., p. 137, 1829. *Mela*, Vert. fennica, p. 91, 1882.

NOMS VULG. : S. F. : *Mouchet, Traîne-buissons.* — S. A. : *Braunelle, Prunell, Herdvögeli.* — S. I. : *Passera de sces, Matella, Passera matta.*

Mâle, en noces : Dos brun-roux, largement moucheté de noirâtre. Dessus de la tête et du cou, gris-brunâtre, maculé de brun ; croupion et sus-caudales d'un brun-olivâtre, sans taches. Ailes brunes ; les rémiges secondaires postérieures et les grandes couvertures largement bordées de roux sombre, les dernières avec une tache extrême blanchâtre ou roussâtre dessinant une petite raie transverse sur l'aile pliée. Queue brune, sans taches. Joues brunes, mouchetées de blanchâtre. Un léger sourcil gris-clair. Gorge, devant et côtés du cou et poitrine d'un gris cendré. Milieu du ventre blanchâtre. Flancs grisâtres et roussâtres, légèrement flammés de roux. Sous-caudales noirâtres, largement terminées de blanc ou de blanchâtre. Bec noirâtre. Pieds et iris bruns. — *En automne :* Le sourcil d'un gris plus accentué ; les faces inférieures plus pâles ; le ventre plus blanc ; les macules latérales plus brunes ; le bec plus pâle en dessous.

Femelle adulte : Teintes plus rembrunies ; dos moins roux ; tête plus variée de brun en dessus.

Jeunes, avant la mue : Brun-roux sur la nuque, le dos et le croupion, avec de grandes macules longitudinales noirâtres ; le dessus de la tête plus sombre, le derrière du cou plus pâle. Aile brun-noirâtre, avec toutes pennes largement frangées de roux et de petites taches jaunâtres au bout des couvertures grandes et moyennes. Joue rousse, tachée de brun. Toutes faces inférieures d'un gris-roussâtre, plus roux sur la poitrine, plus pâle sur le ventre, avec mouchetures d'un brun noirâtre, plus rares sur le dernier. Rectrices brunes, finement liserées de roux.

Le Mouchet se trouve un peu partout en Suisse et s'y reproduit, soit en plaine, soit surtout dans la région montagneuse du Jura et des Alpes, assez communément même jusque dans les derniers buissons, aux limites de la grande végétation dans la région alpine. Il demeure la plupart du temps caché dans les bois, les haies ou les fourrés, dans les touffes serrées du rhododendron en montagne, et n'en sort, d'un vol bas et rapide, que pour se replonger bien vite dans quelque épais buisson, un peu à la manière du Troglodyte. Son ramage, agréable quoique assez bref, selon Brehm essentiellement composé des syllabes *didi dehideh,* serait, selon Bailly, souvent précédé ou suivi de la petite phrase *tit, tirit, trit.* Son appel exprimerait tour à tour les mots : *di doui dü,* ou *fri, fri,* ou encore *didu,* au vol *bibibil.*

Les nombreux individus qui ont séjourné en été sur les hauteurs descendent en automne dans nos vallées, où quelques-uns passent

l'hiver, tandis que d'autres gagnent, dans les pays voisins, des contrées plus tempérées.

Il commence d'ordinaire à nicher avec le mois de mai, un peu plus tôt ou plus tard selon l'altitude, et fait parfois une seconde ponte dans le courant de juillet; cette dernière comptant d'ordinaire, comme chez d'autres oiseaux, un ou deux œufs de moins que la première. Son nid, assez volumineux et généralement dissimulé dans un buisson touffu, parfois sur quelque branche basse d'un arbre, non loin de terre, est assez grossièrement composé de brindilles et de mousse, avec revêtement intérieur de poils et de menues radicelles ou de duvet de fleurs.

Ses œufs, volontiers au nombre de quatre ou cinq, plus rarement six, sont d'un ovale plus ou moins court ou allongé, d'un bleu d'azur légèrement plus foncé que ceux de l'espèce précédente et généralement immaculés; ils mesurent d'ordinaire $0^m,017$—0205 sur $0^m,0125$—0142; parfois, selon leur forme, $0^m,017$ sur $0^m,0142$, ou au contraire $0^m,0205$ sur $0^m,0138$.

Le Mouchet chanteur habite la plus grande partie de l'Europe, ainsi que l'Asie occidentale, et s'étend beaucoup plus loin vers le nord que l'Accenteur, nichant assez communément encore en Norvège et en Finlande.

Sous-Famille IV, des SYLVIENS

SYLVIINÆ

Bec plus ou moins comprimé et convexe en avant, à peu près aussi haut que large à la base. Tarses largement scutellés devant (voy. fig. 71). Tête et front subarrondis.

Nids en forme de coupe, généralement bas ou assez bas, bâtis avec un peu plus d'art et bien plus légers que ceux des Humicoles. Livrées souvent assez différentes dans les deux sexes. Jeunes ressemblant assez à leurs parents.

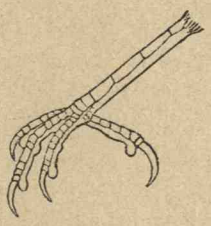

Fig. 71. Sylvia orphea, pied gauche.

Les Sylviens sont des Oiseaux de petite taille, fréquentant les bois et les taillis, surtout insectivores, généralement migrateurs, à démarche sautillante et assez bons chanteurs.

Les espèces européennes, assez nombreuses dans ce groupe, ont été réparties par divers auteurs dans plusieurs genres, avec différents noms *(Sylvia, Curruca, Nisoria, Stoparola, Melizophilus, Pyrophthalma etc.,* voy. syn.) qui me paraissent reliés par trop de formes transitoires pour mériter pareille distinction. Je conserverai donc ici le genre *Sylvia* Scop. intact, en me bornant à y indiquer quelques coupes subgénériques et de sections.

58. — Genre 11 : FAUVETTE

SYLVIA Scopoli.

Bec droit, général. plus large que haut à la base, plus ou moins comprimé en avant, à bords un peu ou quasi pas rentrants, mesurant environ demi tête; mandibule sup. un peu convexe, à arête assez accusée, légèr. courbée et échancrée vers le bout, et dépassant souvent un peu l'inférieure ; semi-opercule nasal en partie emplumé (voy. fig. 72). *Tarse scutellé devant, pl. ou m. robuste et un peu plus long que le doigt médian avec ongle. Doigts pl. ou m. forts. Ongles général. plutôt faibles, pl. ou m. courbés et allongés ; celui du pouce bien plus court que le pouce* (voy. fig. 71). *Ailes moyennes ou courtes, aiguës ou subaiguës ; 1re rémige courte. Queue moyenne ou assez longue, subcarrée, arrondie ou étagée, à rectrices pl. ou m. larges ou étroites. Tête et front subarrondis.*



Fig. 72. Sylvia orphea, profil et bec par dessus

Œufs médiocrement nombreux, ovales, tachés ou tachetés, sur fonds divers.

Les Fauvettes, de taille petite et assez sveltes, vivent dans les bois, les haies et les taillis, toujours sautillant entre les branches basses des buissons, assez rarement sur le sol, construisant, à peu d'élévation, un nid d'herbes sèches, en coupe souvent assez peu épaisse, et se nourrissant d'insectes divers, parfois de petites baies. Elles ne marchent ni ne courent comme les Turdiens ou les Humi-

coles, mais progressent toujours par petits bonds ; leur vol, assez rapide, est généralement bas et peu soutenu. Leur chant, agréable et souvent assez sonore, n'est pas aussi flûté que celui des Merles ou des Grives. — Leur mue est simple. Les jeunes ressemblent à la femelle, dès avant la première mue.

Des douze espèces européennes du genre Fauvette *(Sylvia)* [1], trois nous font complètement défaut, dont une, *S. Ruppellii* Temm., d'Afrique et d'Europe orientale, peut être rangée dans mon premier sous-genre *Sylvia,* entre *Hortensis* et *Orphea,* tandis que les deux autres, *S. provincialis* Gmel., d'Europe méridionale et occidentale [2], et *S. sarda* Marmora, d'Europe méridionale et d'Afrique septentrionale, doivent constituer, sous le nom de Pitchous (*Melizophilus* Leach), un sous-genre à part caractérisé par un bec et des pieds grêles, des ailes très courtes, ne dépassant guère la base de la queue, et une queue franchement étagée [3]. Des neuf représentées en Suisse, quatre, surtout orientales et méridionales, les *S. nisoria, S. subalpina, S. conspicillata* et *S. melanocephala* ne se montrent guère qu'accidentellement dans le pays.

Sous-Genre 1 : FAUVETTES proprement dites.

SYLVIA Scopoli.

Bec et pieds plus ou moins forts (voy. fig. 71 et 72). *Ailes aiguës, moyennes. Queue subcarrée ou faiblement arrondie, à rectrices plutôt larges, l'externe avec ou sans partie blanche.*

Espèces de taille grande dans le genre, à chant assez puissant et varié, avec habitat relativement étendu.

Cinq espèces en Europe, dont quatre en Suisse, qui peuvent être réparties dans deux sections.

[1] La *S. affinis* Blyth qui, de Sibérie, a fait maintes apparitions dans les parties oriento-septentrionales de l'Europe, pourrait bien n'être qu'une race locale de notre *S. curruca.* Quant à la *S. nana* Hempr. et Ehrbg., d'Algérie, on ne peut guère la compter comme européenne, pour une apparition en Italie.

[2] Sous le nom de *S. undata* Bodd., signalée en Angleterre.

[3] La *Sylvia melanocephala,* dans ma section des *Pyrophthalmæ,* seconde de mon sous-genre *Curruca,* quatrième du genre *Sylvia,* avec ailes relativement courtes et queue étagée, rapproche les sous-genres *Curruca* et *Melizophilus,* de même que *S. conspicillata,* avec queue subétagée, fait une sorte de transition entre les *Currucæ* et les *Pyrophthalmæ.*

Section 1, des SYLVIES

SYLVIÆ

Bec, tarse et doigts moyens. Queue moyenne, généralement unicolore, à rectrices plus ou moins anguleuses à l'extrémité.

Deux espèces en Europe et en Suisse.

99. — 1 : FAUVETTE A TÊTE NOIRE

Mönchsgrasmücke — Capinera.

SYLVIA ATRICAPILLA Linné.

Ailes n'atteignant pas tout à fait moitié de la queue; 1re rémige dépassant un peu les couvertures ant., à peu près égale au tiers de 2e; 2e mesurant entre 5e et 6e; 3e la plus grande, à peine plus longue que 4e. Tarse moyen, un peu plus long que le doigt médian avec ongle. Bec et doigts moyens. Queue moyenne, subcarrée, à rectrices assez larges, coniques à l'extrémité. D'un cendré olivâtre sur le dos; blanche ou blanchâtre sur le ventre. Dessus de la tête noir ♂, roux ♀. Queue unicolore.

Long. tot.: 0m,150—160; aile pliée 0m,067—073; queue 0m058—065; tarse 0m,020—021; bec, au front, 0m,010—012.

MOTACILLA ATRICAPILLA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 332, 1766, *(ex Gessner)*.

CURRUCA ATRICAPILLA *Brisson*, Ornith., III, p. 380, 1760. — C. NIGRICAPILLA, C. PILEATA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 417 et 418, 1831. — C. RUBRICAPILLA *Landbeck*, Vögel Würtemb., p. 44, 1834.

SYLVIA ATRICAPILLA *Scopoli*, Ann., I, Hist. Nat., no 229, 1769. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 108, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 201, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., p. 247, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 69, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 354, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 170, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 473, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 24, Fig. 9 et 18, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 98, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 267, 1875-77. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 23, 1881. *Mela*, Vert. fennica, p. 81, 1882. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 47, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 49, Taf. 2, Fig. 1, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 41, 1891.

Monachus atricapillus *Kaup*, Nat. Syst., p. 33, 1829. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 121, 1886.

Ficedula atricapilla *Blyth*, Rennie's Field-Nat., I, p. 310, 1833.

Philomela atricapilla *Swainson*, Nat. Hist., II, p. 240, 1837.

Epilais atricapilla *Cabanis*, Mus. Ornith. Hein., pars I, p. 36, 1850-51.

Noms vulg.: S. F.: *Fauvette royale*, Genève; *Moinnetat*, Fribourg. — S. A.: *Schwarzkopf, Mönch, Schwarzblättli. Utesta da strettas*, Sils, Grisons. — S. I.: *Capo nero, Cap negar, Co-negher.*

Mâle adulte: D'un cendré olivâtre, en dessus; les ailes et la queue unicolores, un peu plus foncées. Tout le dessus de la tête d'un noir un peu luisant. Lorums, joues, côtés et derrière du cou d'un gris bleuâtre. Faces inférieures blanches, nuancées de cendré sur le bas du cou, les côtés de la poitrine, les flancs et les sous-caudales. Paupières blanchâtres. Bec et pieds d'un gris brun; iris brun.

Femelle adulte: Faces supérieures plus olivâtres; tour du cou d'un gris moins franc; dessus de la tête roux. Faces inférieures blanchâtres, plus salies de gris-olivâtre.

Jeunes, avant la mue: Ressemblant à la femelle, avec le roux de la tête moins foncé.

Variétés: Albines et isabelles.

La Fauvette à tête noire est très commune dans les taillis et les buissons de toute la Suisse, durant la belle saison, non seulement en plaine, mais aussi sur les versants nord et sud du Jura et des Alpes, où elle se reproduit jusqu'à d'assez grandes hauteurs, comme dans le val d'Urseren, à 1450 mètres, et, souvent même en Hte Engadine, à plus de 1800 mètres, s. m., par exemple. C'est la première qui nous arrive et la dernière qui nous abandonne; car elle se montre dès les premiers jours d'avril, assez souvent même déjà avant la fin de mars, et elle ne nous quitte d'ordinaire que dans le courant d'octobre, plus ou moins tôt ou tard selon les années. Son appel peut être traduit par la syllabe *tack, tack*. Son chant assez gai, assez sonore et agrémenté de quelques notes un peu flûtées, bien que peu soutenues, semble consister principalement dans la répétition de la petite phrase: *tii tiliu tiliu titihû*..... etc. Sa nourriture est composée principalement d'insectes, de chenilles nues et de vermisseaux; cependant, elle ne dédaigne pas de prendre aussi, en cas de besoin, diverses petites baies, celles du lierre et du sureau en particulier.

C'est, selon l'altitude et les circonstances, en avril, en mai, ou seulement en juin qu'elle s'occupe de la construction du berceau de sa future famille, faisant d'ordinaire une seconde ponte, fin juin ou en juillet, dans les régions peu élevées et les années propices. Son

nid, en coupe peu profonde, est bâti assez lâchement de mousse et d'herbes sèches, avec garniture de crin, et généralement dissimulé dans l'épaisseur d'une haie ou d'un buisson touffu.

Ses œufs, au nombre de cinq ou de quatre, selon la nichée, sont de forme ovale plus ou moins courte ou allongée et présentent, quant à la coloration, deux aspects assez différents, généralement propres à tous les œufs d'une même ponte. Parfois, sur un fond rosâtre, ils présentent des espaces nuageux d'un gris rosé ou vineux, avec des taches, des traits et des points d'un brun rouge ; plus souvent, sur un fond blanc-verdâtre, jaunâtre pâle ou gris-roussâtre, ils portent, ou de grandes taches éparses sur toute leur surface, entremêlées grises et d'un brun olivâtre, ou des macules plus petites grises et olivâtres, plus serrées vers le gros bout, ou encore des taches nuageuses grises et brunes, avec points et traits noirâtres épars. Ils mesurent généralement 0m,018—021 sur 0m,014—015. Je possède un œuf de cette Fauvette qui, avec la coloration normale, ne mesure que 0m,0115 sur 0m,009.

L'espèce est très répandue en Europe et en Asie. Elle se reproduit jusqu'au 65° de latitude environ, en Suède et en Finlande, et va passer l'hiver dans les régions méridionales, jusque dans le nord de l'Afrique en particulier.

100. — 2 : FAUVETTE DES JARDINS

Gartengrasmücke — Bigione.

SYLVIA HORTENSIS Gmelin.

Ailes couvrant environ trois cinq. de la queue ; 1re rémige très courte et étroite, au plus moitié des couvertures ant. ; 3e la plus longue ; 2e légèr. plus courte que 3e. Tarse moyen, un peu plus long que le doigt médian avec ongle. Bec et doigts moyens. Queue moyenne, subcarrée, à rectrices larges, légèr. anguleuses au bout. Gris-brun olivâtre, en dessus ; blanchâtre en dessous ; queue unicolore.

Long. tot. : 0m,145—155 ; aile pliée 0m,075—080 ; queue 0m,060—063 ; tarse 0m,020—021 ; bec, au front, 0m,0105—0115.

MOTACILLA HORTENSIS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 955, 1788.

SYLVIA HORTENSIS VAR. β, *Latham*, Ind. ornith., II, p. 507, 1790. — S. HORTENSIS *Bechstein*, Ornith. Taschenb., p. 169, 1802-12. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 109, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 206, 1820. *Savi*, Or-

nit. tosc., I, p. 248, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 69, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 360, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 171, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 474, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 24, Fig. 8, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 97, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 269, 1875-77. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 10, 1881. *Mela*, Vert. fennica, p. 80, 1882. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 49, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e édit., p. 43, Taf. 1, Fig. 7, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 40, 1891. — S. ÆDONIA *Vieillot*, Nouv. Dict., XI, p. 162, 1817.

CURRUCA HORTENSIS *Koch*, Baier. Zool., I, p. 155, 1816. — C. BRACHYRHYNCHOS, C. GRISEA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 416, 1831.

EPILAIS HORTENSIS *Kaup*, Nat. Syst., p. 145, 1829.

ADORNIS HORTENSIS *Gray*, Gen. of. Birds, p. 29, 1841.

MONACHUS HORTENSIS *Giglioli*, Avifauna ital., p. 122, 1886.

NOMS VULG. : S. F. : *Fauvette grise. Fauvette hortense*, Genève. — S. A. : *Grasmücke, Grosser Dornweih, Grosser Haagspatz.* — S. I. : *Beccafich.*

Mâle adulte : Toutes faces supérieures d'un gris-brun olivâtre ; rémiges et rectrices un peu plus foncées, étroitement liserées de clair vers le bout. Tour de l'œil et léger sourcil post-oculaire blancs ou blanchâtres. Côtés de la tête et du cou d'un gris roussâtre. Faces inférieures blanchâtres, nuancées de gris-roussâtre à la poitrine et sur les flancs. Bec brunâtre ; pieds gris de plomb ; iris brun.

Femelle adulte : Assez semblable au mâle, quoique généralement de teintes un peu plus pâles, en dessous surtout.

Jeunes, avant la mue : D'un gris brun moins olivâtre.

Variétés : On rencontre de temps à autre, selon Gerbe, en automne surtout, des individus chez lesquels les faces inférieures sont d'un brun jaunâtre, à la poitrine et aux flancs principalement. Zollikofer (l. c.) signale un mâle, tué à Lustenau, entièrement isabelle.

La Fauvette des jardins, quoique très répandue en Suisse, durant la belle saison, est cependant dans bien des localités passablement moins abondante que la précédente ; elle s'élève aussi, d'une manière générale, un peu moins haut dans le Jura et les Alpes, bien qu'on la rencontre parfois en passage dans la région alpine et qu'elle se reproduise de temps à autre dans certaines vallées élevées, jusqu'en Engadine par exemple. Elle nous arrive d'ordinaire deux à trois semaines après la Fauvette à tête noire et nous quitte généralement un peu plus tôt. C'est surtout dans les haies, les bosquets et les taillis, volontiers dans le voisinage de quelque ruisseau, qu'elle s'établit de préférence et que l'on peut entendre, durant le temps des nichées, son chant assez varié et soutenu, parfois un peu flûté, qui rappelle tour à tour celui de *S. atricapilla* et celui de *S. cinerea.*

Sa nourriture est à peu près la même que celle de la précédente. Son nid, assez grossièrement construit avec des herbes sèches et du crin est, suivant les cas, établi entre les branches basses de quelque buisson ou dans une touffe d'herbes épaisse, ou encore, ce qui lui a valu son nom, dans les ramées de pois ou de fèves, ou dans les arbrisseaux fruitiers d'un jardin.

Elle pond généralement quatre ou cinq œufs, vers la fin de mai, et fait d'ordinaire une seconde ponte un peu moins forte, dans le courant de juillet. Ses œufs sont volontiers d'un ovale plutôt court et teintés d'un blanc grisâtre ou jaunâtre, avec nombreuses petites taches éparses, assez également distribuées, de couleur café au lait, plus ou moins grises ou brunâtres, et parfois quelques petits traits noirâtres; ils mesurent généralement 0^{m},018—019 sur 0^{m},014, parfois jusqu'à 0^{m},020 de grand axe, ou seulement 0^{m}013 de petit.

L'espèce est assez répandue en Europe, jusqu'en Scandinavie et en Finlande, en été, et se retire en Afrique septentrionale, en hiver.

Section 2, des ORPHÉES

ORPHEÆ

Bec, tarses et doigts robustes (voy. fig. 71 et 72). Queue assez longue, à rectrices subarrondies, l'externe blanche ou tachée de blanc.

Trois espèces en Europe[1], dont deux en Suisse.

101. — 3 : FAUVETTE ORPHÉE

Sängergrasmücke — Bigia grossa.

SYLVIA ORPHEA Temminck.

Ailes couvrant près de deux cinq. de la queue; 1re rémige dépassant de un tiers à peu près les couvertures ant.; 3e à peine plus longue que 4e ou égale; la 5e de peu plus courte; 2e légèr. plus longue que 6e. Tarse robuste, passablement plus long que le doigt médian avec ongle. Bec et doigts relativ. robustes (voy. fig. 71 et 72). *Queue*

[1] *S. Ruppelli* Tem., d'Afrique et Europe orientale, se rapproche des Fauvettes proprement dites par ses pattes et son bec assez robustes, tandis que ses œufs rappellent plutôt ceux de *S. cinerea*, dans les Babillardes.

assez longue, legèr. arrondie, à rectrices médiocr. larges, subarrondies à l'extrémité. Cendré-olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous. La rectrice externe en majeure partie blanche. Dessus et côtés sup. de la tête d'un noir brunâtre ♂, brunâtres ♀. Iris blanchâtre.

Long. tot. : $0^m,167—174$; *aile pliée* $0^m,078—080$; *queue* $0^m,068—072$; *tarse* $0^m,023—024$; *bec, au front,* $0^m,013—014$.

Sylvia atricapilla, var. γ, *Latham,* Ind. ornith., II, p. 509, 1790. — S. orphea *Temminck,* Man. Ornith., 1re édit., p. 107, 1815, et 2e édit., I, p. 198, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., I, p. 250, 1827. *Schinz,* Fauna helv., p. 69, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 347, 1853. *Riva,* Ornit. ticin., p. 167, 1865. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 21, Fig. 2, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 100, 1872. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 117, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 45, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e édit., p. 61, 1891. — S. grisea *Vieillot,* Nouv. Dict., II, p. 188, 1817. — S. crassirostris *Cretzschmer,* Rüpp. Atlas, p. 49, pl. 33, fig. a, 1826. — S. orpheus *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus., V, p. 14, 1881.

Curruca orphea *Boie,* Isis, 1822, p. 552. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 479, 1867.

Noms vulg. : S. F. : *Orphée,* Genève. — S. A. : *Orpheussänger.*

Mâle adulte : Faces supérieures d'un gris olivâtre, rembruni sur les ailes; le dessus de la tête, jusqu'à l'occiput, d'un brun noir ou d'un noir brunâtre, plutôt mat, passant sous l'œil et sur la région parotique. Queue brune; avec la rectrice externe blanche, sauf sur la moitié de ses barbes internes; les deux suivantes plus ou moins terminées de blanc. Faces inférieures blanches ou blanchâtres, nuancées de rosâtre à la poitrine et sur les flancs, de gris-roussâtre aux sous-caudales. Bec noir, jaunâtre vers la base, en dessous. Pieds d'un brunâtre plombé. Iris blanc ou blanc-jaunâtre.

Femelle adulte : D'un gris plus roussâtre, en dessus; la tête brune en avant, noire sur le lorum. Ailes et queue d'un brun plus clair. Poitrine et flancs moins rosés. Sous-caudales plus pâles.

Jeunes, avant la mue : Comme femelle, avec teintes plus ternes.

La Fauvette Orphée n'est pas très répandue dans le pays, et y paraît assez peu connue. Elle ne se reproduit guère régulièrement et un peu communément que dans la Suisse occidentale, près de Genève surtout, et dans le Valais, au sud-ouest. En dehors de cela, elle paraît nicher rarement dans le reste de la plaine suisse, bien qu'elle ait été observée çà et là dans les régions basses des bassins de l'Aar, de la Sarine et de la Limmat. Elle est presque inconnue, ou ne se montre que de temps à autre, en passage, dans le nord du pays, à l'extrême est, et même dans le Tessin, au sud, bien qu'elle

passe parfois, paraît-il, par la vallée d'Urseren et le Gothard. Elle arrive d'ordinaire vers la fin d'avril, pour repartir plus ou moins vite dans le courant de septembre. Bien qu'habitant aussi les taillis et les buissons, elle semble cependant se tenir plus volontiers que ses congénères sur les arbres d'une certaine élévation, chênes et châtaigners en particulier, dans nos régions. Le chant assez fort, varié et flûté qu'elle fait entendre, soir et matin, paraît imiter quelquefois celui des Oiseaux du voisinage, de la Fauvette à tête noire, du Merle ou de la Grive entre autres. Son appel a été traduit, par Homeyer, par les mots *jiett, tscherr* et *trouii-ra-ra-ra,* son cri d'angoisse par *viechl, viechl.*

Elle nicherait quelquefois à la cime des arbres de moyennes dimensions, selon certains auteurs; toutefois, les quelques nids que j'ai trouvés près de Genève étaient tantôt dans une haie touffue, tantôt contre le tronc d'un arbre, dans l'enfourchure cachée d'une branche peu élevée.

Son nid, assez volumineux, composé de mousse, de petites racines et d'herbes sèches, avec garniture de laine et de crins, reçoit, d'ordinaire une fois l'an, vers la fin de mai, quatre ou cinq plus rarement six œufs ovales, plus ou moins gros, parfois un peu piriformes. Ceux-ci sont d'un blanc grisâtre ou légèrement bleuâtre, marqués, surtout vers le gros bout, de points gris et noirâtres, mêlés à des taches un peu plus grandes jaunâtres et d'un brun olivâtre; ils mesurent d'ordinaire $0^{m},0185—0200$ sur $0^{m},014—015$.

L'espèce habite l'Europe centrale et méridionale, ainsi que le nord de l'Afrique; elle est rare déjà en Allemagne.

102. — 4: FAUVETTE ÉPERVIÈRE

Sperbergrasmücke — Celega padovana.

SYLVIA NISORIA Bechstein.

Ailes recouvrant près de moitié de la queue; 1re rémige au plus deux tiers ou trois quarts des couvertures antérieures; 3e la plus longue ou égale à 2e; 4e lég. plus courte. Tarse robuste, passabl. plus long que le doigt médian avec ongle. Bec et doigts robustes. Queue assez longue, subcarrée, à rectrices assez larges et subarrondies. Livrée cendré-brunâtre, en dessus, blanchâtre en dessous, avec des croissants transv. brunâtres. Rectrices ext. tachées de blanc à l'extrémité.

Long. tot. 0m,168—180; *aile pliée* 0m,086—090; *queue* 0m,070—075; *tarse* 0m,024—025; *bec, au front,* 0m,013—015.

Motacilla nisoria *Bechstein*, Naturg. Deutschl., IV, p. 580, 1801-1809.

Sylvia nisoria *Bechst.*, Orn. Taschenb., I, p. 172, 1802-1812. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 200, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 255, 1827. *Riva*, Ornit. ticin., p. 168, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 24, Fig. 12-14, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 99, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 263, 1875-77. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 6, 1881. *Mela*, Vert. fennica, p. 82, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 116, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 51, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd. p. 59, Taf. 2, Fig. 3, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 39, 1891.

Curruca nisoria *Koch*, Baier. Zool., I, p. 434, 1816. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 485, 1867. — C. undata, C. undulata *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 414 et 415, 1831.

Adophoneus nisorius *Kaup*, Nat. Syst., p. 28, 1829.

Nisoria undata *Bonap.*, Birds of Europe, p. 15, 1838.

Noms vulg. : Appelée aussi *Fauvette rayée.*

Mâle adulte : Cendré-brunâtre, en dessus, avec le croupion plus pâle, et barré de brunâtre en travers, sur le dernier surtout. Ailes brunâtres, les couvertures, sauf ant., et les rémiges secondaires plus ou moins frangées et terminées de blanc ou blanchâtre. Queue et sus-caudales plus grises; les quatre rectrices lat. terminées de blanc, l'externe surtout, les médianes paraissant, selon l'éclairage, plus ou moins barrées en travers d'une teinte plus sombre. Faces inférieures blanches ou blanchâtres, avec des taches brunâtres en croissants transversaux, d'ordinaire à l'exception du bas-ventre. Bec brun, jaunâtre en dessous, vers la base; pieds brunâtres; iris jaune.

Femelle adulte : Plus sombre en dessus ; croissants transver. des faces inf. moins prononcés ; poitrine et flancs légèrement lavés de roussâtre ; taches terminales blanches de la queue moins étendues.

Jeunes, avant la mue : Plus gris en dessus; blancs en dessous, avec quelques légers croissants gris sur les flancs et parfois un peu sur les côtés du cou et de la poitrine.

La Fauvette épervière ou rayée, la plus grande de nos espèces, a été rencontrée une fois ou deux en plaine, à l'époque des passages : près de Genève à l'ouest, dans le canton de Berne plus au centre, dans la vallée du Rhin à l'est, et dans le Tessin au sud. Je ne sache pas qu'elle ait été observée d'une manière certaine en Suisse dans la saison des nichées.

Elle vit de préférence dans les taillis un peu humides, où elle mène un genre de vie assez semblable à celui des autres Fauvettes.

Son chant est assez fort, varié et un peu imitateur, comme celui de la précédente. Ses cris d'appel et d'angoisse ont été traduits par *tchek* et *errr*. Son nid, établi dans les buissons, à une faible hauteur, ressemble à celui de ses congénères et reçoit généralement quatre à six œufs d'un ovale parfois un peu ventru, d'un blanc jaunâtre ou grisâtre, semés de points gris et de petites taches éparses roussâtres et olivâtres, qui mesurent d'ordinaire $0^{m},021-022$ sur $0^{m},015-016$.

Cette espèce habite surtout les contrées orientales et septentrionales moyennes de l'Europe et occidentales de l'Asie. Elle se reproduit dans quelques parties de l'Allemagne, ainsi qu'en Autriche-Hongrie, et jusque dans le sud de la Scandinavie; tandis qu'elle est relativement rare ou seulement hôte temporaire dans les pays du sud, le midi de la France, l'Italie, la Grèce, etc.

Sous-Genre 2 : BABILLARDES

CURRUCA Boie ex Gessner.

Bec relativement petit. Tarse moyen; doigts plutôt faibles. Ailes moyennes ou courtes, aiguës ou subaiguës. Queue plus ou moins arrondie ou étagée, à rectrices plutôt étroites, l'externe blanche ou en majeure partie blanche.

Espèces de taille moyenne ou petite dans le genre, assez vives, alertes et voletant volontiers un peu en l'air en chantant; avec un habitat plus ou moins étendu, souvent méridional.

Les cinq ou six espèces européennes rentrant dans ce groupe peuvent être réparties dans deux sections.

Section 1, des BABILLARDES proprement dites.

CURRUCÆ

Ailes moyennes et aiguës, couvrant entre deux cinq. et moitié de la queue. Queue moyenne, plus ou moins arrondie ou subétagée.

Quatre espèces en Europe et en Suisse, dont deux exceptionnelles dans la faune helvétique.

103. — 5 : FAUVETTE GRISETTE

Dorngrasmücke — Sterpazzolla.

SYLVIA CINEREA Brisson.

Ailes recouvrant à peine la moitié de la queue; 1re rémige très étroite, près d'un tiers plus courte que les couvertures ant.; 3e la plus longue; 2e égale à peu près à la 4e. Tarse moyen, un peu plus long que le doigt médian avec ongle. Bec et doigts relat. faibles. Queue moyenne, un peu arrondie, à rectrices plutôt étroites, un peu coniques vers le bout. D'un gris-brun roussâtre, en dessus, blanchâtre en dessous. Tête cendrée en dessus. Rémiges secondaires bordées de roux. Rectrice externe en majeure partie blanche.

Long. tot. 0m,140—148; aile pliée 0m,070—073; queue 0m,059—065; tarse 0m,0205—0215; bec, au front, 0m,0105—0120.

MOTACILLA SYLVIA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 330, 1766. — M. RUFA *Boddaert*, Tabl. Pl. enlum., p. 35, 1783.

CURRUCA CINEREA *Brisson*, Ornith., III, p. 376, 1760. *Koch*, Baier. Zool., I, p. 157, 1816. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 480, 1867. — C. CINERACEA, C. FRUTICETI, C. CANICEPS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 420 et 421, 1831.

SYLVIA COMMUNIS *Latham*, Gen. Syn. Suppl. I, p. 287, 1787. — S. CINEREA, VAR. β, *Latham*, Ind. ornith., II, p. 515, 1790. — S. CINEREA *Bechstein*, Ornith. Taschenb., I, p. 170, 1802. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 109, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 207, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 252, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 70, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 366, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 172, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 25, Fig. 7 et Tab. 26, Fig. 1, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 101, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 264, 1875-77. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 8, 1881. *Mela*, Vert. fenn., p. 82, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 117, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 41, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 53, Taf. 1, Fig. 8, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 40, 1891. — S. FRUTICETI, S. CINERARIA *Bechstein*, Naturg. Deutschl., III, p. 530-534, 1807.

FICEDULA CINEREA *Blyth*, Rennie's Field-Nat., I, p. 310, 1833.

NOMS VULG. : S. F. : *Fauvette grisette, Grisette.* — S. A. : *Haagspatz, Grasmücke, Haagschlüpfer. Müllerle*, Zofingue. — S. I. : *Bisbai, Alèta. Griset*, Lugano ; *Ciarfoi*, Locarno.

Mâle adulte, en noces : D'un gris-brun roussâtre, en dessus, sauf sur la tête, le cou et la joue qui sont d'un gris cendré légèrement

olivâtre. Ailes et queue brunes, avec les couvertures et les rémiges primaires liserées de roussâtre; les rémiges secondaires largement frangées de roux; la rectrice externe blanche sur les barbes externes et la plus grande partie des internes, la suivante tachée de blanc à la pointe. Gorge blanche. Bas du cou et poitrine rosâtres. Ventre blanc ou blanchâtre; flancs et sous-caudales légèrement lavés de grisâtre ou de gris-roussâtre. Paupières blanches. Bec brun, plus jaunâtre en dessous; pieds d'un brun jaunâtre clair; iris d'un brun roussâtre plus ou moins pâle.

Femelle adulte : Rose de la poitrine remplacé par une teinte plutôt roussâtre; blanc de la gorge moins pur.

En automne, mâle et *femelle :* Plus sombres en dessus; poitrine et flancs plus teintés de gris-roussâtre.

Jeunes, avant la mue : D'un fauve brun, en dessus, sans gris à la tête; poitrine, flancs et sous-caudales d'un fauve clair; gorge et ventre d'un blanc roussâtre.

Variétés : Des sujets blancs ou plus ou moins tachés de blanc.

La Fauvette grisette, la plus répandue en Suisse, se trouve un peu partout, très commune ou commune, durant la belle saison, dans les taillis, les buissons, les haies et les jardins; non seulement en plaine, mais aussi dans la région montagneuse, où elle se reproduit fréquemment à 1000 ou 1200 mètres, dans le Jura et les Alpes, et même jusque dans quelques vallées, en région alpine, où elle niche parfois, quoique en nombre de plus en plus réduit, comme dans la vallée d'Urseren, à 1450 mètres, sur la route du Gothard, et en H^te^ Engadine, à 1800 mètres sur mer environ. Elle nous arrive d'ordinaire, en plaine, vers le milieu d'avril et nous quitte généralement vers la fin de septembre.

Ses allures sont vives et alertes; elle s'agite et babille continuellement. Souvent on la voit monter en l'air, en voletant et gazouillant, pour bientôt replonger dans quelque haie ou quelque épais buisson; ou bien elle file lestement au ras de terre, d'une touffe à une autre. Sa nourriture est à peu près la même que celle de ses congénères, insectes, vermisseaux et parfois petites baies. Le chant qu'elle répète à tout instant, en s'agitant ou voltigeant, est très gai, quoique plutôt court et relativement léger; il ne contient pas de sons flûtés, mais c'est une série de notes plus ou moins aiguës, gazouillées et entremêlées, difficiles à reproduire, qui ont été traduites par les mots *däzri, zerri, däzidri, hezri, hezroï.* Son cri ou son appel ordinaire peut être exprimé par le mot *guèèt, guèèt,* parfois *thuint, thuint.*

Son nid, bâti en coupe assez profonde, avec des herbes sèches et garni de crins, est souvent caché, assez près de terre ou à peu d'élévation, entre les branches basses d'un buisson ou dans une haie, parfois en plein champ entre des tiges de colza, de vesces, de fèves ou de pois. Elle pond volontiers deux fois par an, en plaine, plus ou moins tôt selon les années, dans la première moitié de mai et à la fin de juin ou au commencement de juillet, le plus souvent une fois, en juin seulement, dans les régions élevées.

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un ovale plus ou moins allongé, parfois subelliptiques, d'autres fois subglobulaires, d'un blanc verdâtre, grisâtres, d'un gris jaunâtre ou verdâtre, avec de nombreux points, assez généralement répandus sur leur surface, d'un gris verdâtre ou olivâtres, et de petites macules d'un brun verdâtre ou olivâtre, parfois un peu éparses, souvent en couronne autour du gros bout; ils mesurent volontiers $0^m,0185$ sur $0^m,0140$, parfois $0^m,019$ sur $0^m,0125$ ou, au contraire, $0^m,016$ sur $0^m,014$.

L'espèce est très répandue en Europe, jusqu'au 65e degré de latitude environ, dans la Scandinavie et la Finlande, ainsi qu'en Asie occidentale et dans le nord de l'Afrique où elle hiverne.

104. — 6 : FAUVETTE BABILLARDE

Zaungrasmücke — Bigliarella.

SYLVIA CURRUCA Linné.

Ailes recouvrant environ deux cinq. de la queue; 1re rémige dépassant les couvertures ant. d'un six. de sa longueur environ; 3e la plus longue; 2e à peu près égale à la 5e. Tarse moyen, un peu plus long que le doigt médian avec ongle. Bec et doigts plutôt faibles. Queue moyenne, un peu arrondie, à rectrices médiocrem. larges, subconiques vers l'extrémité. Livrée d'un cendré brunâtre, en dessus; blanche en dessous. Dessus de la tête gris-ardoisé. Rémiges second. frangées de gris-olivâtre. Rectrice externe en majeure partie blanche ou blanchâtre.

Long. tot. $0^m,130$—140; aile pliée $0^m,062$—065; queue $0^m,050$—058; tarse $0^m,0185$—0195; bec, au front, $0^m,010$—0105.

MOTACILLA CURRUCA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 329, 1766, *(ex Gessner)*.

CURRUCA GARRULA *Brisson*, Ornith., III, p. 384, 1760. *Koch*, Baier. Zool., I,

p. 157, 1816. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 477, 1867. — C. DUMETORUM, C. MOLARIA *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 422, 1831. — C. SUPERCILIARIS, C. SEPTENTRIONALIS, C. ASSIMILIS, C. OBSCURA *Brehm,* Vogelfang, p. 228, 1855.

SYLVIA CURRUCA *Scopoli,* Ann., I, p. 155, 1769. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 209, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., I, p. 253, 1827. *Schinz,* Fauna helv., p. 70, 1837, *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 373, 1853. *Riva,* Ornit. ticin., p. 174, 1865. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 26, Fig. 2, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 100, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 266, 1875-77. *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus., V, p. 16, 1881. *Mela,* Vert. fennica, p. 81, 1882. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 118, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 43, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 52, Taf. 2, Fig. 2, 1891. — S. GARRULA *Bechstein,* Naturg. Deutschl., III, p. 540, 1807. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 110, 1815. — S. AFFINIS *Blyth,* Cat. Brit. Mus. As. Soc., 1849, p. 187.

FICEDULA GARRULA *Blyth,* Rennie's Field-Nat., I, p. 352, 1833.

NOMS VULG. : S. F. : *Babillarde. Zizé des épines*[1], St-Maurice. — S. A. : *Grasmücke, Haagspatz, Haagschlüpferli, Müllerle. Studagatzger ?,* Coire. — S. I. : *Cerfoi ?,* Lugano ; *Negrin,* Locarno.

Mâle adulte, en noces : Faces supérieures d'un cendré brunâtre, avec le dessus de la tête gris-ardoisé, la région parotique un peu plus brune et plus foncée ; les paupières et un léger sourcil derrière l'œil blanchâtres. Ailes et queue brunes ; les couvertures et rémiges secondaires un peu frangées de gris olivâtre ; la rectrice externe blanche sur les barbes externes, blanchâtre sur les internes ; la suivante bordée de blanchâtre au bout. Gorge, devant et côtés du cou blancs ; le reste des faces inférieures d'un blanc moins pur, légèrement nuancé de rose-roussâtre pâle à la poitrine et de gris-roussâtre clair sur les flancs. Bec noir ; pieds gris de plomb foncé ; iris brun-noisette.

Femelle adulte : Dessus de la tête moins ardoisé ; pennes alaires et caudales d'un brun moins foncé. Bec brun.

En automne, mâle et *femelle :* Teintes plus claires ; gris de la tête moins prononcé. Bec brun de corne, plus pâle en dessous.

Jeunes, avant la mue : Cendrés en dessus, avec la tête et le cou d'un gris un peu bleuâtre ; blancs en dessous. Les couvertures et rémiges secondaires bordées de roussâtre. Bec et pieds plus clairs.

La Fauvette babillarde, ainsi nommée parce qu'elle gazouille et babille à tout propos, est presque aussi répandue dans le pays que la précédente, sans être cependant nulle part aussi abondante. Elle se reproduit assez communément dans toute la plaine suisse, de l'ouest à l'est, un peu moins semble-t-il au nord, du côté de Bâle, et

[1] Peut-être ce nom tout local doit-il être rapporté aussi à l'espèce précédente.

au sud, dans le Tessin, ainsi que, en nombre de plus en plus réduit, jusqu'assez haut dans la région montagneuse des Alpes et du Jura, même çà et là dans la région alpine, près d'Andermatt et en H^te^ Engadine, par exemple. Elle arrive d'ordinaire, en plaine, vers le milieu d'avril, pour repartir en septembre, et a été rencontrée en passage sur quelques cols élevés. Ses mœurs et ses allures sont à peu près les mêmes que celles de la Grisette. Bien qu'elle semble rechercher un peu plus que celle-ci les épais taillis ou les fourrés, on la rencontre souvent aussi jusque dans les haies et les bosquets. Elle voltige également souvent à quelques mètres en l'air à la poursuite d'un moucheron ou en chantant, et se donne beaucoup de mouvement à la recherche des petits insectes, des chenilles nues et des vermisseaux qui lui servent de principale nourriture. Son chant gazouillé a été traduit par *millillillillill;* son cri habituel rappelle un peu celui de la précédente.

Elle ne fait le plus souvent qu'une couvée annuelle dans notre pays, à moins que la première n'ait été détruite, pondant généralement vers la mi-mai en plaine, en juin seulement dans les régions supérieures.

Son nid, assez légèrement bâti avec des herbes sèches et garniture de crins, est généralement placé sur les branches basses d'une haie ou d'un buisson touffu. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, plus rarement de six, rappellent un peu, en petit, ceux de l'Orphée; ils sont d'un ovale plutôt court, d'un blanc jaunâtre ou légèrement verdâtre, avec petites taches et points gris et brun-olive, parfois épars, souvent un peu réunis en couronne autour du gros bout; ils mesurent 0^m^,0155—0165 sur 0^m^,0125—0135.

L'espèce est, comme la précédente, très répandue en Europe, jusqu'en Scandinavie et en Finlande, ainsi que dans l'Asie occidentale et septentrionale, et dans le nord de l'Afrique où elle hiverne. Elle semble, depuis vingt-cinq à trente ans, avoir un peu diminué dans les environs de Genève.

105. — (7) : FAUVETTE PASSERINETTE

Weissbärtiger Sänger — Sterpazzolina.

SYLVIA SUBALPINA Bonelli.

Ailes recouvrant environ deux cinq. de la queue; 1re rémige à peu près égale aux couvert. ant.; 3e à peine plus longue que 4e; 2e me-

surant entre 5e et 6e. Bec, tarse et doigts plutôt faibles; le tarse un peu plus long que le doigt médian avec ongle. Queue moyenne, arrondie, à rectrices subarrondies, assez étroites. Livrée cendrée, en dessus. Gorge et poitrine rousses, avec un trait blanc entre joue et gorge, en arrière du bec ♂, roussâtres ou blanchâtres ♀. Rectrice externe en majeure partie blanche. Paupières rougeâtres.

Long. tot. 0m,122—128; aile pliée 0m,059—062; queue 0m,053—056; tarse 0m,0185—0195; bec, au front, 0m,0095—0100.

Sylvia subalpina *Bonelli,* in *Temm.,* Man., I, p. 214, 1820. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 25, Fig. 5 et 6, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 102, 1872. *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus., V, p. 27, 1881. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 119, 1886. — S. passerina *Temminck,* Man. Ornith., III, p. 138, 1835. *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 382, 1853. — S. leucopogon *Meyer u. Wolf,* Taschenb., Zusätze, p. 91, 1822. *Savi,* Ornit. tosc., I, p. 257, 1827.

Curruca subalpina, C. leucopogon *Boie,* Isis, 1822, p. 553. — C. subalpina *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 482, 1867.

Alsæcus leucopogon *Kaup,* Nat. Syst., p. 108, 1829.

Stoparola subalpina *Bonap.,* Cat. Parzud., p. 6, 1856.

Mâle adulte, en noces : Faces supérieures d'un cendré foncé, tirant légèrement sur le bleuâtre sur le dessus et les côtés de la tête et du cou, ainsi que sur le croupion. Ailes et queue brunes; les couvertures et rémiges secondaires frangées de grisâtre; la rectrice externe blanche en dehors, sur le tiers inférieur environ de ses barbes internes, les deux suivantes tachées de blanc à l'extrémité. Gorge, devant du cou, poitrine, flancs et haut du ventre d'un roux assez foncé; bas du ventre et sous-caudales blanchâtres, nuancés de roussâtre. Un trait blanc délié séparant, depuis la base de la mandibule inférieure, le gris de la joue et le roux de la gorge. Paupières rougeâtres. Bec brun, jaunâtre en dessous, vers la base. Pieds d'un brun jaunâtre pâle. Iris brun-roussâtre ou jaunâtre. — *En automne :* D'un cendré plus olivâtre, en dessus, avec le roux des faces inférieures moins accentué.

Femelle adulte: D'un cendré un peu olivâtre en dessus; couvertures et rémiges secondaires d'ordinaire plus frangées d'un gris légèrement roussâtre; gorge, poitrine et flancs d'un roux beaucoup plus pâle; ventre et sous-caudales d'un blanc roussâtre.

Jeunes, avant la mue : D'un cendré plutôt un peu roussâtre, en dessus; roussâtres en dessous, avec le milieu du ventre blanc; couvertures et rémiges secondaires plus largement frangées de gris-roussâtre; blanc de la rectrice externe un peu mâchuré.

Variétés : Cette espèce varie beaucoup dans sa livrée, à différents

âges. Le roux de la gorge et des côtés de la poitrine tire souvent sur le marron, chez les mâles, au printemps.

La Passerinette n'a fait jusqu'ici que quelques apparitions accidentelles dans le pays, à l'époque du passage; bien que, selon Bailly, elle se montre et se reproduise même tous les ans, non loin de nous, au sud, dans quelques localités incultes et buissonneuses de la Savoie méridionale.

Elle n'a, à ma connaissance, été rencontrée en Suisse qu'une fois près de Neuchâtel et quelquefois (trois ou quatre) près de Genève, où Mallet a supposé qu'elle devait nicher de temps à autre [1]. Je possède un individu tué près de cette ville en 1836.

Ses mœurs sont assez semblables à celles des précédentes.

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un ovale un peu ventru, d'un blanc jaunâtre, avec nombreuses petites macules éparses grises et d'un brun olivâtre volontiers plus serrées autour du gros bout; ils mesurent 0m,0155—0165 sur 0m,013—0135.

L'espèce est propre surtout aux contrées méridionales de l'Europe et au nord de l'Afrique.

106. — (8) : FAUVETTE A LUNETTES

Brillensänger — Sterpazzola di Sardegna.

SYLVIA CONSPICILLATA Marmora.

Ailes couvrant environ deux cinq. de la queue; 1re rémige dépassant de près d'un quart les couvertures ant.; 3e la plus longue ou quasi-égale à 4e; 2e à peu près égale à 6e. Tarse, bec et doigts relat. faibles; le premier un peu plus long que le médian avec ongle. Queue moyenne, très arrondie ou subétagée, à rectrices assez étroites, subarrondies ou conico-arrondies. Faces sup. d'un cendré brunâtre. Ailes et queue brunes; les couvertures et rémiges second. largement bordées de roux; la rectrice externe en majeure partie blanche. Gorge blanche. Poitrine et flancs d'un roux vineux, assez foncé ♂, pâle ♀. Dessus et côtés de la tête à peu près comme le dos ♀, d'un gris ardoisé, presque noir sur le lorum et la joue, avec paupières blanches ♂.

Long. tot. 0m,120—126; aile pliée 0m,054—056; queue 0m,052—056; tarse 0m,0175—0185; bec, au front, 0m,009—0095.

[1] *Mallet.* Notes add. au mémoire de Necker sur les Oiseaux des environs de Genève. 2e éd., Genève, 1864, p. 173.

Sylvia conspicillata *La Marmora,* Mém. Acad. di Torino, 1819, voyez : *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 210, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., I, p. 263, 1827. *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 278, 1853. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 26, Fig. 3, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 101, 1872. *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus., V, p. 22, 1881. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 120, 1886. — S. passerina *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 213, 1820, *(part.).*

Curruca conspicillata *Boie,* Isis, 1882, p. 552. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 484, 1867.

Erythroleuca passerina *Kaup,* Nat. Syst., p. 153, 1829.

Stoparola conspicillata *Bonap,* Cat. Parzud., p. 6, 1856.

La Fauvette à lunettes n'a fait que de très rares apparitions dans l'extrême sud-ouest de la Suisse. Une citation dans le bas de la vallée du Rhône, du côté d'Aigle, paraît un peu douteuse ; par contre, deux individus ont été tués près de Genève : l'un, au Petit-Saconnex, en mai 1834, l'autre en juillet 1848, sans qu'on puisse savoir exactement si cette Fauvette a niché alors dans le pays. Elle se reproduirait quelquefois, selon Bailly, dans les mêmes localités méridionales de la Savoie que la Passerinette.

Ses mœurs ressemblent à celles des autres Babillardes. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un ovale ordinaire et rappellent assez ceux de la *S. cinerea.* Ils sont généralement d'un grisâtre pâle, avec de nombreux points ou de petites taches olivâtres plus serrées autour du gros bout, et mesurent volontiers 0m,016—017 sur 0m,013 environ.

L'espèce habite l'Europe méridionale, l'Asie occidentale et en partie l'Afrique septentrionale.

Section 2, des PYROPHTHALMES

PYROPHTHALMÆ [1]

Ailes courtes et subaiguës, couvrant près d'un tiers de la queue. Queue assez longue, passablement étagée.

Une seule espèce en Europe, accidentelle en Suisse.

[1] Ce nom de Bonaparte n'est plus très juste dans notre groupement des Fauvettes, en ce sens que la Mélanocéphale partage avec d'autres Babillardes la coloration rougeâtre des paupières.

107. — (9) ? : FAUVETTE MÉLANOCÉPHALE

Schwarzköpfiger Sänger — Occhiocotto.

SYLVIA MELANOCEPHALA Gmelin.

Ailes couvrant environ un tiers de la queue; 1re rémige dépassant les couvertures ant. d'un tiers environ de sa longueur; 3e et 4e les plus longues, 5e presque égale; 2e égale à peu près à la 7e. Tarse moyen, un peu plus long que le doigt médian avec ongle; doigts relat. courts. Bec moyen. Queue moyenne, assez étagée, à rectrices médiocr. larges et arrondies. Faces sup. d'un gris foncé, légèrem. nuancé de brunâtre sur le dos, avec dessus et côtés de la tête noirs ♂; d'un brun roussâtre, avec tête cendrée ♀. Faces inf. blanches, lavées de gris sur les flancs ♂; blanchâtres, nuancées de gris-roussâtre sur les côtés ♀. Rectrice externe bordée et largement terminée de blanc; les deux ou trois suivantes terminées de blanc. Paupières rougeâtres.

Long. tot. 0m,133—140 ou 0m,150—155; aile pliée 0m,055—061; queue 0m,059—066; tarse 0m,018—021; bec, au front, 0m,0105 0m,0115.

MOTACILLA MELANOCEPHALA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 970, 1788.

SYLVIA MELANOCEPHALA *Latham*, Ind. ornith., II, p. 509, 1790. *Temminck*, Man. Ornith., p. 203, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 267, 1827. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 29, 1881. — S. RUSCICOLA *Vieillot*, Nouv. Dict., XI, p. 186, 1817.

CURRUCA MELANOCEPHALA, *Boie*, Isis, 1822, p. 553. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, 487, 1867.

PYROPHTHALMA MELANOCEPHALA *Bonap.*, Uccelli europ., p. 37, 1842. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 21, Fig. 3, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 105, 1872, *Giglioli*, Avifauna ital., p. 123, 1886.

MELIZOPHILUS MELANOCEPHALUS *Cabanis*, Mus. orn. Hein., pars 1a, Osc., p. 35, 1850-51.

Variétés: L'espèce présente deux races (petite et grande), de même livrée, mais de dimensions assez différentes, comme l'indiquent les chiffres extrêmes de la diagnose ci-dessus. Les plus petits sujets de ma collection proviennent de l'île de Sardaigne.

Cette Fauvette, tout à fait méridionale, aurait été tuée une fois près de Genève, le 18 juin 1883, selon F. de Schæck *in litt.*, puis dans : *Fauvettes d'Europe,* Mém. Soc. zool. de France, III, p. 435, 1890.

Ses mœurs et allures sont à peu près les mêmes que celles des précédentes.

Ses œufs, au nombre de quatre à cinq ou six, sont d'un ovale ordinaire, d'un gris verdâtre ou d'un gris roussâtre, couverts de points et de petites taches fauves et olivâtres, ou grises et d'un brun roux, plus serrés au tour du gros bout ; ils mesurent généralement 0m,018—019 sur 0m,013—014.

La Mélanocéphale habite le bassin méditerranéen, soit les contrées les plus méridionales de l'Europe, ainsi que le nord de l'Afrique et l'Asie mineure.

Sous-famille V, des CALAMOHERPIENS

CALAMOHERPINÆ

Bec moyen, plus ou moins déprimé et généralement plus large que haut à la base. Pieds en général assez robustes. Tarse plus ou moins largement scutellé devant. Tête plus ou moins aplatie, à front généralement anguleux (voy. fig. 74, 77 et 78).

Nids artistement bâtis, en coupe plus ou moins haute et profonde, fixée, reliée ou attachée, d'ordinaire à peu d'élévation. Livrée assez semblable dans les deux sexes. Jeunes différant généralement peu des adultes.

Oiseaux de taille moyenne ou petite dans la famille, généralement migrateurs et cosmopolites, bien que surtout répandus dans l'ancien monde ; vivant de préférence dans le voisinage des eaux, volontiers dans les marais ou le long des cours d'eau, et, suivant les circonstances, courant sur le sol, sautant ou grimpant le long des roseaux. Leur vol est court et assez rapide. Ils se nourrissent surtout d'insectes, de vers ou de petits mollusques. Plusieurs balançent ou redressent fréquemment la queue. Leur chant, plus ou moins varié et saccadé, est, à part quelques exceptions, volontiers plus tapageur que mélodieux. Ils nichent entre les tiges des plantes aquatiques ou entre les branches basses des arbustes. Leurs œufs, médiocrement nombreux, sont assez généralement plus ou moins maculés.

Cette sous-famille comprend quelques genres qui, par leurs affinités avec des représentants d'autres groupes, lui enlèvent un peu de son homogénéité. Citons, sans sortir de notre faune : d'un côté,

la *Cettia Cetti*, en apparence si voisine de *Locustella fluviatilis*, mais qui, par son facies, certaines de ses allures et la couleur de ses œufs, rappelle assez les Rossignols, dans les Humicoles ; de l'autre, les *Hypolaïs* qui font la transition entre les Calamoherpiens, dont il est parfois difficile de les distinguer au premier abord, et les Pouillots, Phylloscopiens, dont elles ont à peu près les allures et la livrée. N'était que certaines *Hypolaïs* arbusticoles et riveraines ressemblent tellement à des représentants du genre *Acrocephalus* qu'on est obligé de recourir parfois à l'examen des œufs, assez différents, pour trancher la question de genre, il serait peut-être tout aussi logique de mettre les Hypolaïs dans le même groupe que les Pouillots.

Huit genres figurent en Europe, dont trois nous font défaut, qui sont représentés par les *Aëdon galactodes* Temm., d'Europe méridionale [1], d'Asie occidentale et d'Afrique septentrionale, *Amnicola (Lusciniola) melanopogon* Temm., d'Autriche-Hongrie, d'Italie, du midi de la France, d'Espagne et d'Afrique septentrionale, et *Cisticola schœnicola* Bonap., d'Europe méridionale et d'Afrique septentrionale.

59. — Genre 12 : BOUSCARLE

CETTIA Bonaparte.

Bec droit, aussi haut que large au front, assez comprimé et pointu, à bords légèrement rentrants et mesurant un peu plus que moitié de la tête ; la mandibule sup. légèrement convexe, faiblement courbée et échancrée vers le bout. Narines oblongues et étroites. Tarse semi-scutellé devant, soit à scutelles en partie peu accentuées, assez robuste et passablement plus long que le doigt médian avec l'ongle. Doigts moyens, assez robustes. Ongle du pouce arqué et assez fort, légèrement plus court que le pouce. Ailes relat. courtes, subobtuses et arrondies ; 1re rémige assez courte. Queue moyenne, ample et ronde, à dix rectrices, comme les sous-caudales très larges et arrondies. Tête subarrondie, à front un peu anguleux. Plumage long et doux.

[1] Accidentel en Angleterre.

Œufs médiocrement nombreux, ovales et unicolores, ordinairement d'un brun rouge.

Les Bouscarles vivent dans les joncs et les roseaux, ou dans les buissons le long des cours d'eau, se nourrissant surtout d'insectes, de vers et de petits mollusques. Elles volent peu, mais déploient, sur le sol ou près du sol, une constante activité, sautant de tige en tige, ou grimpant lestement le long de celles-ci et redressant la queue à tout instant. Leur chant est assez sonore, mais saccadé et peu varié. Elles nichent entre les tiges des roseaux ou les branches basses d'épais buissons. — Leur mue est simple. Les jeunes ressemblent assez à leurs parents.

Une seule espèce européenne, méridionale.

198. — (1) : BOUSCARLE CETTI

Seidenartiger Schilfsänger — Rusignôlo di palude.

CETTIA CETTI Marmora.

Ailes couvrant entre un tiers et deux cinq. de la queue; 1re rémige dépassant de plus de moitié les couvertures ant.; 4e et 5e presque égales, les plus longues; 2e mesurant entre 9e et 10e. Faces sup. d'un brun rougeâtre uniforme; faces inf. blanchâtres, nuancées de gris-roussâtre sur les côtés. Ailes et queue d'un brun plus sombre, sans taches. Un léger sourcil blanchâtre ou grisâtre.

Long. tot. 0m,130—140; aile pliée 0m,055—061; queue 0m,055—063; tarse 0m,019—022; bec, au front, 0m,011—012.

Sylvia Cetti *La Marmora*, Mem. Acad. di Torino, XXV, p. 254, 1820. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 194, 1820, *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 273, 1827. *Riva*, Ornit. ticin., p. 162, 1865. — S. sericea *Natt.* in *Temminck*, l. c., p. 197, 1820. — S. fulvescens *Vieillot*, Faune franç., I, p. 208, 1821.

Calamoherpe Cetti *Boie*, Isis, 1822, p. 552.

Curruca sericea *Boie*, Isis, 1822, p. 553.

Potamodus Cetti *Kaup*, Nat. Syst., p. 129, 1829.

Cettia altisonans, C. sericea *Bonap.*, Birds of Europ., p. 11 et 12, 1838. — C. cetti *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 524, 1867. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 135, 1881. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 140, 1886.

Calamodyta Cetti, C. sericea *Gray*, Gen. of Birds, I, p. 172, 1848. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 18, Fig. 17, 1871.

Bradypterus Cetti *Cabanis*, Mus. Orn. Hein., 1a, Osc., p. 43, 1850-51. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 117, 1872.

Mâle et femelle : Se ressemblent beaucoup ; cependant, la seconde se distingue généralement du premier, ci-dessus décrit dans la diagnose, par une taille un peu plus petite et une livrée légèrement plus claire.

Jeunes : De teintes plus ternes et plus brunes.

La Bouscarle Cetti n'a pas été jusqu'ici reconnue avec certitude au nord des Alpes, en Suisse, bien qu'elle ait été censément rencontrée une fois, au passage, dans un champ de pommes de terre, près de Lucerne[1]. Elle nicherait, par contre, quelquefois dans le canton du Tessin, au sud, arrivant en mars et repartant en septembre, d'après Riva (Ornit. ticin., p. 164), et selon le prof. Mariani, à Locarno (notes manuscrites).

Elle vit dans les épais buissons et entre les plantes aquatiques, sautant ou montant et descendant continuellement sur les branches et les roseaux, se nourrissant de petits mollusques, de vers et d'insectes, et établissant, non loin de terre, entre les tiges ou les bas rameaux, un nid artistement construit de feuilles et de tiges de graminées. Le chant qu'elle répète presque toute l'année est assez sonore, mais plus saccadé que varié.

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq et d'un ovale ordinaire, sont d'un brun rouge ou d'un rouge de brique et sans taches ; ils mesurent d'ordinaire 0^{m},019 sur 0^{m},014.

L'espèce habite l'Europe méridionale, l'Asie occidentale et le nord de l'Afrique.

60. — Genre 13 : LOCUSTELLE

LOCUSTELLA Kaup.

Bec droit, à peu près aussi haut que large, au front, assez comprimé en avant, à bords légèrement rentrants, et moitié de la tête environ ; la mandibule sup. à peine échancrée vers l'extrémité. Tarse semi-botté ou subscutellé devant, soit à scutelles en partie peu apparentes, et légèrement plus long que le doigt médian avec ongle. Ongle du pouce arqué, un peu plus court que le pouce. Ailes moyennes ou plutôt courtes, aiguës ou suraiguës ; la 1re rémige courte. Queue

[1] Selon Stauffer, *in litt.*

moyenne, ample, arrondie ou semi-étagée, à douze rectrices plus ou moins larges (voy. fig. 73). *Sous-caudales longues. Tête assez étroite et aplatie, à front assez anguleux.*

Œufs médiocrement nombreux, ovales, à fond grisâtre ou roussâtre pâle, très tachetés ou pointillés de gris ou de brun.

Oiseaux de petite taille, vivant à terre ou près de terre, courant ou grimpant dans les buissons, les roseaux ou les herbes, avec un vol peu soutenu, et recherchant plus ou moins le voisinage des eaux, les marais, les prairies ou même les cultures, où ils se nourrissent surtout de vers et de petits insectes. — Leur mue est simple. Les jeunes ne diffèrent pas beaucoup des adultes.

Quatre espèces en Europe, qui peuvent être réparties dans les deux sous-genres Lusciniole et Locustelle, comprenant chacun deux espèces.

Sous-Genre 1 : LUSCINIOLES

LUSCINIOPSIS Bonaparte.

Bec assez fort, à bords très légèrement rentrants, et un peu plus long que moitié de la tête; la mandibule supérieure un peu rehaussée et légèrement courbée en avant. Tarse et doigts assez robustes. Ailes moyennes, aiguës ou suraiguës; les rémiges primaires sans échancrure au bord externe. Rectrices assez larges et arrondies à l'extrémité. Faces supérieures unicolores.

Les Luscinioles, qui font un peu la transition entre les Bouscarles et les Locustelles proprement dites, avec des goûts plus aquatiques et des allures plus grimpeuses que les dernières, comptent deux espèces en Europe, dont l'une, *L. luscinioides* Savi, du sud de notre continent, nous fait entièrement défaut.

109. — 1 : LOCUSTELLE FLUVIATILE

Flussrohrsänger — Salciajola olivastra.

LOCUSTELLA FLUVIATILIS Meyer u. Wolf.

Ailes moyennes, couvrant à peu près moitié de la queue : 1re rémige petite et pointue, mesurant au plus deux tiers des couvertures ant.; 2e la plus longue ou quasi-égale à la 3e. Faces sup. d'un brun olivâtre et unicolores. Faces inf. nuancées de blanchâtre et de gris-olivâtre; gorge et poitrine plus ou moins mouchetées en long de brunâtre.

Long. tot. 0m,145—153; aile pliée 0m,072—074; queue 0m,058—062; tarse 0m,021—022; bec, au front, 0m,012—0125.

SYLVIA FLUVIATILIS *Mey. u. Wolf*, Taschenb., I, p. 229, 1810. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 183, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 272, nota, 1827.

ACROCEPHALUS STAGNATILIS *Naumann*, Vögel Deutschl., Nachtr., Taf. 13, 1819. — A. FLUVIATILIS *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 104, Taf. 4, Fig. 2, 1891.

CALAMOHERPE FLUVIATILIS *Boie*, Isis, 1822, p. 522.

POTAMODUS FLUVIATILIS *Kaup*, Nat. Syst., p. 123, 1829.

LOCUSTELLA FLUVIATILIS *Gould*, Birds of Europ., pl. 102, 1836. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 110, 1881. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 46, 1891. — L. STREPITANS, L. WODZICKII *Brehm*, Vogelfang, p. 233 et 234, 1855.

SALICARIA FLUVIATILIS *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Europ., Arten, p. 180, 1840.

LUSCINIOPSIS FLUVIATILIS *Bonap.*, Uccelli Europæi, no 152, 1842. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 521, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 114, 1872.

CALAMODYTA FLUVIATILIS *Gray*, Gen. Birds, I, p. 172, 1848. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 18, Fig. 1, 1871.

Mâle adulte, en noces : Toutes faces supérieures d'un brun olivâtre immaculé; les pennes alaires et caudales seulement légèrement plus foncées, les dernières paraissant un peu barrées de sombre, selon l'éclairage. Joue mouchetée de gris-jaunâtre et brun. Un léger sourcil gris-jaunâtre, peu apparent. Gorge et ventre blancs ou blanchâtres; poitrine et flancs nuancés d'un gris brun un peu olivâtre; des mouchetures du même gris sur la gorge, le devant du cou et la poitrine. Sous-caudales largement terminées de blanchâtre. Bec brunâtre; pieds d'un brun rougeâtre; iris brun.

Femelle adulte : D'un blanc plus sale, en dessous, avec mouchetures moins accusées.

En automne, dans les deux sexes : Les diverses plumes portant une fine bordure grisâtre.

La Locustelle fluviatile a été rencontrée une fois ou deux, en passage accidentel, dans les parties basses et marécageuses des bassins de l'Aar et de la Thour, ainsi que dans la vallée du Rhin et dans le Tessin. Elle aurait même niché parfois dans les marais du bas Rheinthal, selon le Dr Girtanner (notes manuscrites).

Elle vit dans les endroits marécageux et le long des cours d'eau, et présente des allures assez semblables à celles de la Bouscarle; se nourrissant de petits insectes, de vers et de petits mollusques; sautant en redressant souvent la queue, ou montant et descendant dans les joncs ou les roseaux, et nichant volontiers entre les tiges de ceux-ci.

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un ovale assez large et d'un blanc roussâtre, avec de nombreuses petites taches grises et brunes; ils mesurent environ 0m,019 sur 0m,015.

Cette espèce habite surtout l'Europe orientale et méridionale, d'où elle va volontiers hiverner dans le nord de l'Afrique; cependant, d'après quelques citations, elle se montrerait aussi parfois dans quelques parties plus septentrionales du continent.

Sous-Genre 2 : LOCUSTELLE proprement dite.

LOCUSTELLA Kaup.

Bec droit, assez mince et pointu, à peu près graduellement comprimé et atténué, à bords légèrement rentrants, et à peu près moitié de la tête; la mandibule sup. quasi-droite, légèrement courbée vers le bout seulement. Tarse assez grêle; doigts plutôt longs. Ailes aiguës, assez courtes et arrondies; les rémiges prim. majeures légèrement échancrées ou rétrécies. Rectrices médiocrement larges, et, sauf les latérales, coniques à l'extrémité (voy. fig. 73). *Faces supérieures maculées.*



Fig. 73. Locustella nævia; queue semi-étagée.

Les Locustelles ne sont pas aussi exclusivement attachées au voisinage de l'eau que les espèces du sous-genre précédent. Elles marchent et courent les-

tement, mais grimpent un peu moins que les Bouscarles et les Luscinioles.

Deux espèces sur le continent. La *L. lanceolata* Temm., qui nous manque, est propre à l'Asie et n'a fait que de rares apparitions dans l'Europe orientale et méridionale[1].

110. — 2 : LOCUSTELLE TACHETÉE

Heuschreckenrohrsänger — Forapaglie macchiettato.

LOCUSTELLA NÆVIA Brisson.

Ailes subarrondies, couvrant environ un tiers de la queue : 1re rémige assez étroite, égale à peu près aux couvertures ant. ou les dépassant légèrement; 3e rétrécie au bord ext., la plus longue; 2e échancrée au bord int., à peu près égale à la 4e. Faces sup. olivâtres, rayées de macules noirâtres. Faces inf. jaunâtres et d'un gris roussâtre, avec ou sans stries noirâtres sur le devant du cou.

Long. tot. 0m,135—142; aile pliée 0m,062—065; queue 0m,056—061; tarse 0m,0190—0205; bec, au front, 0m,0100—0115.

CURRUCA CINEREA NÆVIA *Brisson*, Ornith., VI, suppl., p. 112, 1760.

MOTACILLA NÆVIA *Boddaert*, Tabl. Pl. enl., p. 35, 1783.

SYLVIA LOCUSTELLA *Latham*, Ind. ornith., II, p. 115, 1790. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 111, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 184, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 278, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 70, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 156, 1865. *Collin*, Skand. Fugle, p. 287, 1875-77.

ACROCEPHALUS FLUVIATILIS *Naumann*, Vögel Deutschl., p. 192, 1819. — A. LOCUSTELLA *Friderich (ex Penn.)*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 101, Taf. 4, Fig. 1, 1891.

MUSCIPETA LOCUSTELLA, M. OLIVACEA *Koch*, Baier. Zool., I, p. 166 et 167, 1816.

CALAMOHERPE LOCUSTELLA *Boie*, Isis, 1822, p. 552. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 414, 1853. — C. TENUIROSTRIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 440, 1831.

SALICARIA LOCUSTELLA *Selby*, Brit. Ornith., I, p. 199, 1833.

LOCUSTELLA LOCUSTELLA *Kaup*, Nat. Syst., p. 115, 1829. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 115, 1881. — L. RAYI *Gould*, Birds of Europa, pl. 103, 1831. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 115, 1872. — L. VERA *Brehm*, Naumania, V, p. 284, 1855. — L. NÆVIA *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 530, 1867. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 138, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 81, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 47, 1891.

SIBILATRIX LOCUSTELLA *Macgill.*, Brit. Birds, II, p. 399, 1839.

[1] *L. certhiola*, Pall., d'Amér. sept., aurait été accid. rencontrée à Héligoland.

Psithyrædus locustella *Gloger*, Gem. Handb. Naturg., p. 298, 1842. Calamodyta locustella *Gray*, Hand-l. Birds, I, p. 210, 1869. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 18, Fig. 4, 1871.

Noms vulg. : S. F. : *Locustelle.* — S. A. : *Heuschreckensänger.* — S. I. : *Fanareu.*

Mâle adulte, en noces : Toutes les faces supérieures olivâtres, rayées en long de macules d'un brun noirâtre, plus petites sur la tête, plus grandes sur le dos et les scapulaires. Ailes et queue brunes; toutes pennes alaires largement bordées de gris-olivâtre; rectrices paraissant plus ou moins barrées de plus sombre, selon l'éclairage. Un léger sourcil jaunâtre; joue variée de brun et de gris-jaunâtre. Faces inférieures jaunâtres, pâles ou presque blanches à la gorge et au milieu du ventre, nuancées de roussâtre et d'olivâtre sur les côtés, avec des macules allongées brunes sur les sous-caudales et parfois de fines stries d'un brun noirâtre sur le devant du cou. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds jaunâtres; iris brun clair. — *En automne :* plus jaunâtre en dessous.

Femelle adulte : Plus blanchâtre et moins maculée en dessous.

Jeunes, avant la mue : Plus pâles et maculés de brun au cou.

La Locustelle n'est pas rare dans le pays, au moment du passage, et semble se reproduire assez régulièrement dans les régions basses des bassins de l'Aar et de la Thour, dans le Bas-Valais et parfois dans les environs de Genève, au nord des Alpes, ainsi que dans le Tessin, au sud. Elle ne paraît nulle part vraiment commune; toutefois, comme elle vit toujours cachée, on la voit rarement, et il est fort possible qu'elle passe inaperçue dans bien des localités où elle n'a pas été signalée jusqu'ici. Quoiqu'elle paraisse préférer la plaine aux montagnes, pour s'y reproduire, elle a été rencontrée parfois, en été, dans certaines vallées du centre, celle du Hasli en particulier, et jusque dans celle d'Urseren, à 1435 mètres d'altitude. On l'a vue même çà et là, au passage, jusque dans la région alpine.

Elle nous arrive et passe généralement vers la fin d'avril, se montrant surtout dans les taillis et les buissons; puis elle repasse et nous quitte dès la fin de septembre, plus souvent dans la première moitié d'octobre, se tenant parfois encore dans les basses broussailles, mais plus volontiers alors dans les champs et les cultures, où elle court lestement, en redressant et étalant souvent la queue, et ne se levant qu'à contre-cœur, pour aller, d'un vol bas et rapide, se replonger à quelques pas dans les herbes ou les ajoncs, où son odeur trompe souvent le chien d'arrêt. En dehors des époques de

migrations, les individus qui nous restent s'établissent de préférence dans les fourrés voisins d'un marécage ou d'un cours d'eau, où ils se tiennent toujours cachés à terre ou près de terre, se nourrissant de vers et de petits insectes, et nichant, généralement dans la seconde moitié de mai, peu au-dessus du sol, dans quelque touffe d'herbe ou entre les racines d'un arbuste. C'est la ressemblance de son appel, *srr, srr, srr, srr* avec le bruit produit par la cigale et certaines sauterelles, qui lui a valu le nom de Locustelle, du latin *Locusta*, sauterelle. A côté de ce cri, fréquemment répété, le mâle produit, durant le temps des amours, tantôt un petit ramage assez indifférent, tantôt, selon Hardy, un cri assez fort et très prolongé rappelant celui d'une crécelle.

Son nid est assez négligemment bâti d'herbes et de tiges de petites plantes, avec garniture de duvet de saule ou de peuplier, et reçoit généralement quatre ou cinq œufs d'un ovale ordinaire, d'un roussâtre pâle, tout mouchetés de petites taches et de points d'un brun roux, volontiers un peu plus serrés autour du gros bout; ils mesurent 0m,0175—0190 sur 0m,013—014.

La Locustelle tachetée habite surtout les contrées tempérées de l'Europe, d'où elle se répand jusqu'en Angleterre et dans le sud de la Scandinavie, durant la belle saison, et jusque dans le nord de l'Afrique, en hiver.

61. — Genre 14 : PHRAGMITE

CALAMODYTA Kaup.

Bec droit, légèrement plus large que haut au front, assez comprimé ainsi que plus ou moins atténué et pointu en avant, avec bords légèrement rentrants, et mesurant environ moitié de la tête. La mandibule sup. légèrement convexe au delà des narines, faiblement courbée et échancrée vers l'extrémité. Tarse scutellé devant, plutôt grêle, un peu ou très légèrement plus long que le médian avec ongle. Doigts plus ou moins longs, à ongles assez grands, relativement étroits et peu arqués; celui du pouce un peu plus court que le pouce. Ailes aiguës, plutôt courtes et plus ou moins effilées vers le bout, avec 1re rémige courte. Queue cunéiforme, plutôt courte, à rectrices plus ou moins étroi-

tes et coniques à l'extrémité. Tête assez plate et étroite, à front anguleux.

Œufs médiocrement nombreux, ovales, à fond grisâtre ou jaunâtre clair, tachetés et pointillés.

Les Phragmites, de petite taille, vivent surtout dans les marais, courant et sautant continuellement entre les joncs ou les roseaux, ou grimpant lestement le long des tiges de ceux-ci. On les rencontre aussi, à leur passage d'automne, dans les buissons, près des cours d'eau, et jusque dans les champs. Elles se nourrissent principalement de vermisseaux et de petits insectes. Leur vol est assez rapide, mais bas et peu soutenu. Leur voix, assez stridente, n'a rien de mélodieux. Elles bâtissent généralement assez bas, près de terre ou près de l'eau, sur quelque touffe ou entre les tiges basses, des nids en coupe plus ou moins élevée. — Leur mue est simple. Les jeunes ressemblent assez aux adultes.

Deux espèces en Europe et en Suisse.

111. — 1 : PHRAGMITE DES JONCS

Schilfrohrsänger — Forapaglie.

CALAMODYTA PHRAGMITIS Bechstein [1].

Ailes assez effilées, couvrant environ deux cinq. de la queue; 1re rémige étroite, un peu plus courte que les couvertures ant., 3e la plus longue; 2e égale au moins à la 4e, parfois presque à la 3e. Bec assez atténué, en avant des narines. Doigt médian passabl. plus court que le tarse. Queue à rectrices médiocr. étroites, faiblement coniques ou subarrondies à l'extrémité. Dessus de la tête varié de gris-roussâtre et de brun-noir, avec un large sourcil blanc-jaunâtre. Faces inf. d'un roussâtre pâle et sans taches, ad.

Long. tot. 0m,125—131; aile pliée 0m,062—066; queue 0m,050—054; tarse 0m,021—022; bec, au front 0m,0105—0110.

MOTACILLA SCHŒNOBÆNUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 329, 1766.
SYLVIA PHRAGMITIS *Bechstein*, Naturg. Deutschl., III, p. 635, 1807. *Meisner*

[1] Je crois devoir adopter ici le nom de *Phragmitis* attribué par Bechstein à l'espèce, plutôt que celui de *Schœnobænus* donné par Linné, à cause de l'insuffisance de la description de cet auteur.

u. Sch., Vögel der Schweiz, p. 113, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 189, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 275, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 70, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 159, 1865. *Collin*, Skand. Fugle, p. 284, 1875-77.

Muscipeta phragmitis *Koch*, Baier. Zool., I, p. 163, 1816.

Acrocephalus phragmitis *Naumann*, Vögel Deutschl., p. 202, 1819. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus. V, p. 91, 1881. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 77, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 44, 1891. — A. schönobänus *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 96, Taf. 3, Fig. 7, 1891.

Calamoherpe phragmitis *Boie*, Isis, 1822, p. 552. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 423, 1853. — C. tritici *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 449, 1831. — C. schœnobenus *Mela*, Vert. fennica, p. 284, 1882.

Calamodus phragmitis *Kaup*, Nat. Syst., p. 116, 1829. — C. schœnobenus *Giglioli*, Avifauna ital., p. 136, 1886.

Salicaria phragmitis *Selby*, Brit. Ornith., I, p. 201, 1833.

Calamodyta phragmitis *Bonap.*, Birds of Europe, p. 12, 1838. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 533, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 18, Fig. 10, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 115, 1872.

Caricicola phragmitis, C. tritici, C. schœnobænus, C. subphragmitis *Brehm*, Vogelfang, p. 236, 1855. — C. brachyrhynchus, C. danubialis *Brehm*, Naumania, 1855, p. 284.

Noms vulg. : S. F. : *Bec-fin de roseaux, Fauvette aquatique, Phragmite.* — S. A. : *Schilfsänger.* — S. I. : *Passera caracciera.*

Mâle adulte : D'un gris-brun roussâtre en dessus, avec des macules noirâtres, assez serrées sur la tête, plus espacées et plus effacées sur le dos ; le croupion et les sus-caudales d'un roux plus accusé, presque sans taches. Un sourcil blanc-jaunâtre bien accentué, depuis le bec jusque sur la région parotique. Joues et côtés du cou d'un gris roussâtre. Ailes brunes ; les couvertures et les rémiges secondaires largement frangées de gris-roussâtre. Queue brune, à rectrices liserées de gris-roussâtre. Faces inférieures d'un roussâtre clair et sans taches ; la gorge plus pâle, presque blanchâtre. Bec brun, plus jaunâtre en dessous ; pieds et iris brunâtres.

Femelle adulte : Volontiers d'un gris brun tirant plutôt sur l'olivâtre, en dessus, plus pâle en dessous.

Jeunes, avant la mue : Ressemblant à la femelle, souvent avec de petites macules brunâtres plus ou moins indiquées sur les côtés de la poitrine. Pieds olivâtres.

La Phragmite des joncs est assez commune, durant la belle saison, et se reproduit en plus ou moins grand nombre, suivant les localités, dans les marais et le long des cours d'eau des parties relativement basses du pays, depuis Genève, dans le bassin du Léman, et le Bas-Valais, à l'ouest et au sud-ouest, où elle semble la plus fré-

quente, jusqu'au lac de Constance et à la vallée du Rhin, à l'est, ainsi que dans le Tessin, au sud. Elle paraît plus rare au nord et dans le centre, bien qu'elle ait été observée nichant parfois dans quelques vallées subalpines inférieures, celle du Hasli en particulier, et rencontrée de temps à autre, au passage, d'un côté à 1000 mètres dans le Jura, à La Chaux-de-Fonds, de l'autre dans la région alpine à 1440 mètres environ, dans la vallée d'Urseren, sur la route du Gothard, entre autre. Elle nous arrive généralement dans la première moitié d'avril, pour repartir vers la fin de septembre ou en octobre, époques auxquelles on la voit parfois dans les champs et où elle paraît surtout fréquente, par l'addition des individus purement de passage qui ne font que traverser le pays.

Cet Oiseau fait une chasse incessante aux vermisseaux et aux petits insectes, courant entre les ajoncs et les roseaux ou sautant et voletant entre les tiges de ceux-ci. Son vol est court et assez rapide. Ses cris d'appel, assez précipités, peuvent être traduits par les syllabes *crre, crre, crre,* ou *cré-crre.* Son chant d'amour est une sorte de babil assez varié et soutenu, difficile à traduire. Son nid, en coupe assez profonde et assez artistement bâti avec des herbes sèches et des débris de feuilles de roseaux, est caché d'ordinaire dans une touffe de plantes aquatiques, entre les racines d'un saule ou au milieu de quelque épais buisson, au bord de l'eau.

La femelle pond généralement dans la seconde moitié de mai. Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, et d'un ovale plus ou moins court ou allongé, sont jaunâtres ou d'un gris roussâtre pâle et tout couverts de points et de très petites taches brunâtres, parfois avec de légers traits noirâtres autour du gros bout ; ils mesurent, suivant leur forme plus ou moins allongée, 0^{m},0175 sur 0^{m},0145 à 0^{m},0185 sur 0^{m},0132.

L'espèce est assez répandue en Europe et en Asie, nichant jusqu'en Scandinavie et en Finlande, et hivernant généralement dans le nord de l'Afrique.

112. — 2 : PHRAGMITE AQUATIQUE

Binsensänger — Pagliarolo.

CALAMODYTA AQUATICA Latham.

Ailes plus larges ou relat. peu effilées, couvrant environ deux cinq. de la queue. Rapports des quatre premières rémiges prim. à peu près

comme chez l'espèce précédente. Bec plus élevé en avant des narines. Doigt médian, avec ongle assez long, légèrement plus court que le tarse. Queue à rectrices assez étroites et acuminées à l'extrémité. Tête d'un brun noirâtre, en dessus, avec des sourcils et une large raie médiane jaunâtre. Faces inf. jaunâtres, plus ou moins striées de brun-noirâtre.

Long. tot. 0m,125—133 ; aile pliée 0m,060—066 ; queue 0m,051—055 ; tarse 0m,0195—0205 ; bec, au front, 0m,010—0105.

Motacilla aquatica *Gmelin ?* Syst. Nat., I, p. 953, 1788.

Sylvia aquatica *Latham*, Ind. ornith., II, p. 510, 1790. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 188, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 277, 1827. *Riva*, Ornit. ticin., p. 158, 1865. *Collin*, Skand. Fugle, p. 285, 1875-77. — S. salicaria *Bechstein*, Naturg. Deutschl., III, p. 625, 1807. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 112, 1815. *Schinz*, Fauna helv., p. 70, 1837. — S. paludicola *Vieillot*, Nouv. Dict., XI, p. 202, 1817. — S. cariceti *Naumann*, Isis, 1821, p. 785, et Vögel Deutschl., III, p. 668, pl. 82, fig. 4 et 5, 1823.

Calamoherpe aquatica, C. cariceti *Boie*, Isis, 1822, p. 552. — C. limicola, C. striata *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 451 et 452, 1831. — C. aquatica *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 418, 1853.

Calamodyta aquatica *Kaup*, Nat. Syst., p. 118, 1829. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 535, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 18, Fig. 2, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc. p. 116, 1872. — C. cariceti, C. schœnobœnus *Bonap.*, Birds of Europe, p. 12, 1838.

Salicaria aquatica *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Europ., Arten, p. 182, 1840.

Calamodus salicarius *Cabanis*, Mus. Orn. Hein., pars. 1a, Osc., p. 59, 1850-51. — C. aquaticus *Giglioli*, Avifauna ital., p. 137, 1886.

Acrocephalus aquaticus *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 89, 1881. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 79, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 99, Taf. 3, Fig. 8 et 9, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 44, 1891.

Noms vulg. : S. F. : *Bec-fin de roseaux. Fauvette aquatique*, Genève. — S. A. : *Binsensänger.*

Mâle adulte : D'un cendré légèrement olivâtre, en dessus, passant au roux sur le bas du dos, le croupion et les sus-caudales ; avec des macules d'un brun noirâtre, faibles sur la nuque, larges et allongées en raies sur le dos, plus étroites sur le croupion et les sus-caudales, enfin plus petites sur la tête, où elles dessinent deux bandes foncées, bordées et séparées, du bec à l'occiput, par de larges sourcils jaunâtres et par une raie médiane d'un gris jaunâtre ou roussâtre. Couvertures alaires et rémiges secondaires d'un brun noirâtre, plus ou moins largement bordées de gris-olivâtre ; rémiges primaires et rectrices brunes, liserées de grisâtre. Faces inférieures jaunâtres, finement striées de brun sur les côtés du cou,

la poitrine et les flancs. Bec brun, jaunâtre en dessous; pieds jaunâtres; iris brun-noisette. — Livrée plus rousse en dessus et moins striée en dessous, *au printemps;* plus grisâtre en dessus et plus striées en dessous, *en automne.*

Femelle adulte : D'un gris plus roussâtre, en dessus, plus pâle et plus striée, en dessous, avec les sourcils et la raie céphalique médiane de teinte plus terne.

Jeunes, avant la mue : Assez semblables à la femelle.

La Phragmite aquatique, moins abondante que la précédente, se trouve en Suisse à peu près dans les mêmes localités et conditions. Ces deux espèces ne paraissent pas, du reste, partout bien distinguées, quoique la raie claire que porte la dernière sur le milieu de la tête la fasse facilement reconnaître à première vue.

Ses allures, son alimentation et sa voix sont à peu près semblables à celles de sa congénère. Elle nous arrive et nous quitte également à peu près aux mêmes époques. Vivant, comme la Phragmite des joncs, de préférence dans les roseaux, c'est aussi là qu'elle niche surtout; cependant, son nid, artistement construit en coupe plus élevée, avec base arrondie, paraît plus souvent suspendu aux tiges des plantes aquatiques.

La femelle pond, généralement vers la fin de mai, quatre ou cinq œufs d'un ovale ordinaire, d'un gris verdâtre, avec nombreux points gris et petites taches olivâtres épars sur toute la surface, mais plus serrés vers le gros bout, et mesurant 0^{m},0175—0185 sur 0^{m},0135—0140.

Cette espèce habite l'Europe moyenne et méridionale, ainsi qu'une partie de l'Asie et le nord de l'Afrique; elle s'étend un peu moins vers le nord que la précédente.

62. — Genre 15 : ROUSSEROLLE

ACROCEPHALUS Naumann.

Bec droit, robuste, plus large que haut au front, plus ou moins comprimé en avant, avec arête saillante et bords légèrement ou très légèrement rentrants, et mesurant passablement plus que moitié de la tête; la mandibule sup. légèrement convexe, un peu courbée en avant et faiblement échancrée vers le bout. Tarse scutellé devant, assez

robuste et un peu plus long que le doigt médian avec ongle. Doigts pl. ou m. grands et robustes, à ongles arqués, pincés et assez longs; celui du pouce, assez fort, égal au pouce ou un peu plus court. Ailes aiguës, moyennes ou plutôt courtes et plus ou moins effilées, selon l'espace compris entre les bouts des rém. second. et des rém. primaires; les grandes primaires peu ou pas échancrées. Queue moyenne et arrondie, à rectrices plus ou moins larges et subarrondies. Tête étroite et déprimée; front très anguleux (voy. fig. 74).



Fig. 74. Acroc. arundinaceus.

Œufs médiocrement nombreux, ovales, à fond teinté, souvent verdâtre, et tachés ou tachetés.

Les Rousserolles, de taille moyenne dans la sous-famille et généralement migratrices, vivent, pour la plupart, dans les marais et sur les bords des étangs, ou dans les buissons le long des cours d'eau; cependant, quelques-unes s'établissent volontiers aussi, en pays montagneux, dans les champs et les cultures. Elles se nourrissent d'insectes divers qu'elles recueillent parmi les roseaux ou les plantes qui leur servent d'abri, montant et descendant constamment le long des tiges de celles-ci. Elles sont d'un caractère assez sociable envers leurs semblables, mais hargneux vis-à-vis des Oiseaux étrangers à leur espèce. Leur vol est rapide, mais généralement assez peu soutenu. Leur chant, assez fort et varié, est souvent plus tapageur qu'harmonieux ; pourtant, quelques espèces douées de l'instinct d'imitation, ont parfois des notes assez mélodieuses, malheureusement toujours plus ou moins entrecoupées d'un certain cri guttural désagréable, propre aux divers représentants du genre. Leur nid, en coupe plus ou moins allongée et artistement construit d'herbes sèches entrelacées, est généralement attaché ou relié, à peu de distance au-dessus du sol ou de l'eau, aux tiges des roseaux ou aux bas rameaux d'un buisson. — Leur mue est simple. Les jeunes se distinguent des adultes par des teintes un peu différentes.

Quatre espèces en Europe, dont une, *A. dumetorum* Blyth, de Russie et d'Asie, nous fait défaut.

113. — 1 : ROUSSEROLLE TURDOÏDE

Drosselrohrsänger — Cannareccione.

ACROCEPHALUS TURDOIDES Meyer.

Bec un peu plus large que haut, au front, beaucoup plus haut que large, au milieu. Ailes médiocrement effilées, couvrant près de la moitié de la queue; 1re rémige très petite et étroite, à peu près deux tiers des couvertures ant.; 3e la plus grande, à peine plus longue que la 2e. Doigts robustes. Ongle du pouce à peu près égal au pouce. Rectrices assez larges, arrondies au bout. Livrée brun-roussâtre ou lég. olivâtre, en dessus, roussâtre clair, en dessous; la gorge blanche ou blanchâtre, avec ou sans stries brunâtres.

Long. tot. 0m,195—205; aile pliée 0m,089—095; queue 0m,075—083; tarse 0m,027—028; bec, au front, 0m,0175—0190.

TURDUS ARUNDINACEUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 296, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 95, 1815.

SYLVIA TURDOIDES *Meyer*, Vögel Liv. und Esthl., p. 116, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 181, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 284, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 71, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 155, 1865. *Collin*, Skand. Fugle, p. 282, 1875-77.

MUSCIPETA LACUSTRIS *Koch*, Baier. Zool., I, p. 166, 1816.

ACROCEPHALUS ARUNDINACEUS *Naumann*, Vögel Deutschl., II, p. 201, 1819. *Gray*, List of the Gen. of Birds, p. 28, 1841. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 135, 1886. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 89, Taf. 3, Fig. 4, 1891. — A. TURDOIDES *Cabanis*, Mus. Hein., I, p. 37, 1850-51. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 113, 1872. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 95, 1881. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 75, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 45, 1891.

CALAMOHERPE TURDOIDES *Boie*, Isis, 1822, p. 552. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 398, 1853. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 515, 1867. — C. LACUSTRIS, C. STAGNATILIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 442, 1831.

HYDROCOPSICHUS TURDOIDES *Kaup*, Nat. Syst., p. 121, 1829.

ARUNDINACEUS TURDOIDES *Lesson*, Ornith., p. 419, 1831.

SALICARIA TURDOIDES *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., Arten, p. 181, 1840. — S. TURDINA *Schlegel*, Rev. crit., p. 27, 1844.

CALAMODYTA ARUNDINACEA *Gray*, Gen. Birds, I, p. 172, 1844-46. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 18, Fig. 7, 1871.

NOMS VULG. : S. F. : *Rousserolle.* — S. A. : *Rohrdrossel.* — S. I. : *Passerau de lisca, Rosigneu d'aqua.*

Mâle adulte, en noces : Faces supérieures d'un brun fauve tirant plus ou moins sur l'olivâtre ou le roussâtre, plus foncé sur la tête, plus clair sur le croupion et les sus-caudales. Un léger sourcil blanc-jaunâtre; un espace brun sur le lorum, devant l'œil; tour de l'œil jaunâtre; joues variées de gris-roussâtre et de brunâtre; côtés du cou nuancés de gris et de roussâtre. Gorge blanche, plus ou moins lavée de jaunâtre ou de grisâtre, volontiers avec quelques stries brunâtres, plus ou moins accentuées, jusque sur le haut de la poitrine. Faces inférieures d'un gris roussâtre pâle, quasi-blanches sur le bas de la poitrine et le ventre, plus mâchurées sur les côtés de la poitrine et les flancs. Ailes et queue brunes ou d'un brun roussâtre, plus foncées que le dos et sans taches; rémiges et rectrices plus ou moins liserées de gris ou de gris-roussâtre. Bec brun ou noirâtre, en dessus, jaunâtre en dessous; pieds brunâtres. Iris brun-roux.

Femelle adulte : Moins grise ou en tout plus roussâtre; les faces inférieures plus colorées.

En automne, mâle et femelle: Plus roux, en dessus et en dessous, et généralement sans stries à la gorge.

Jeunes, avant la mue : De teintes plus rousses, avec les plumes dorsales bordées de clair, les rémiges liserées de blanchâtre et les rectrices terminées de blanc-roussâtre.

Variétés : J'ai rencontré, au printemps, dans quelques étangs de Saxe, des adultes ♂ et ♀ bien plus olivâtres en dessus que la majorité des individus que j'ai recueillis en Suisse et en France, plus blancs, en outre, en dessous et plus franchement gris sur les côtés, avec ailes et queue d'un brun plus sombre et des stries brunâtres en éventail bien plus accentuées sur la gorge et le milieu de la poitrine.

La Rousserolle, sans être nulle part commune, est cependant assez répandue et se reproduit plus ou moins dans la plaine suisse, depuis le Léman et le bas Valais, au sud-ouest, jusqu'au lac de Constance, au nord-est, ainsi que dans la vallée du Rhin, plus à l'est, et dans le Tessin au sud, nichant çà et là, quand elle trouve des roseaux au bord des lacs, des cours d'eau ou des marais, passant seulement, si elle ne rencontre pas les conditions d'habitat qui lui sont nécessaires. Quoique attachée surtout, pour sa reproduction, aux régions basses, où les marais sont plus fréquents, elle paraît s'arrêter parfois et nicher exceptionnellement dans des vallées relativement élevées qui lui offrent des places marécageuses. C'est ainsi que j'ai rencontré une paire de cette espèce établie au bord de la Reuss, près d'Andermatt, dans la vallée d'Urseren, sur la ligne du passage

par le Gothard, à environ 1435 mètres d'altitude, en juin 1861, et que Nager m'a montré alors des œufs de cet Oiseau recueillis dans la localité. Elle nous arrive généralement vers la fin d'avril et nous quitte d'ordinaire, plus ou moins tôt ou tard, dans le courant de septembre, en même temps que passent quelques individus venant de régions plus septentrionales, que l'on rencontre alors parmi les saulaies et les buissons, dans les localités humides, parfois même en plein champ, dans les récoltes, non loin de quelque fossé.

Elle recherche de préférence, pour s'y établir, les endroits où poussent de grands roseaux, le long des tiges desquels elle monte et descend lestement. Sa nourriture consiste surtout en vermisseaux et insectes divers, mouches et libellules entre autres, qu'elle recueille tantôt en courant sur le sol, entre les roseaux, ou en grimpant contre ceux-ci, tantôt en voletant après eux en l'air. Le chant qu'elle redit, volontiers perchée, la gorge gonflée, au sommet d'un jonc ou d'un grand roseau, est plus tapageur que mélodieux, et consiste en une série de notes dures plus ou moins répétées qui ont été traduites par les syllabes : *crra, cra, cara, cara; crret, tret, tren, huy.* Son cri habituel *krra* ou *krre* n'est guère plus agréable. Dans les grands marais, comme ceux de Hongrie, dans les environs du Danube, où l'espèce niche en très grande quantité, il est parfois difficile de s'entendre au milieu du bruyant babil de centaines de mâles chantant tous à qui mieux mieux, auprès de leur nichée.

Le nid de ce turbulent personnage, bâti avec de petites tiges et des feuilles sèches de plantes aquatiques artistement entrelacées, est toujours bien plus long que large, ouvert en coupe dans le haut et généralement attaché, sur toute sa longueur, à quatre ou cinq roseaux rapprochés, à un mètre environ au-dessus du sol ou de l'eau, dans un endroit bien touffu. La femelle pond, à la fin de mai ou seulement en juin, quatre ou cinq œufs d'un ovale plus ou moins allongé, blanchâtres, grisâtres, verdâtres ou bleuâtres, avec des points gris épars et de nombreuses taches irrégulières, plus ou moins grandes, olivâtres, brunes ou noirâtres, assez souvent plus serrées vers le gros bout, qui mesurent volontiers 0^{m},0225—0230, sur 0^{m},0165—0170. (D'après les données de divers auteurs, le grand axe varierait de 0^{m},020—024 et le petit de 0^{m},014—019.) Je possède une variété allongée, d'un blanc bleuâtre, qui ne porte que de petits points gris et noirs, en majorité disposés en couronne autour du grand pôle, et mesure 0^{m},0225 sur 0^{m},015.

Cette espèce est très répandue en Europe, jusque dans le sud de la Scandinavie, ainsi qu'en Asie et dans le nord de l'Afrique.

114. — 2 : ROUSSEROLLE EFFARVATTE

Teichrohrsänger — Beccafico di palude.

ACROCEPHALUS ARUNDINACEUS Gmelin.

Bec beaucoup plus large que haut, au front, presque aussi large que haut au milieu. Ailes peu effilées, couvrant environ deux cinq. de la queue; 1re rémige égale aux couvertures ant. ou légèr. plus courte; 3e la plus grande, un peu plus longue que la 4e; 2e d'ordinaire un peu plus longue que la 5e (comparez fig. 75 et 76). *Doigts médiocr. robustes. Ongle du pouce passabl. plus court que le pouce. Rectrices plus ou moins étroites, un peu coniques à l'extrémité. Brun-roussâtre, en dessus, roussâtre pâle, en dessous, avec la gorge blanche ou blanchâtre.*

Long. tot. 0m,130—137; aile pliée 0m,060—067; queue 0m,052—058; tarse 0m,022—023; bec, au front, 0m,0130—0145.



Fig. 75.—Acroc. arundinaceus.

Motacilla arundinacea *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 992, 1788.

Sylvia arundinacea *Latham*, Ind. ornith., II, p. 510, 1790. *Meisner u. Sch.* Vögel der Schweiz, p. 114, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 191, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 285, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 71, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 160, 1865. *Collin*, Skand. Fugle, p. 280, 1875-77. — S. strepera *Vieillot*, Nouv. Dict., II, p. 182, 1817.

Acrocephalus arundinaceus *Naumann*, Vögel Deutschl., p. 202, 1819. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 112, 1872. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 46, 1891. — A. streperus *Newton et Yarr.*, Brit. Birds, I, p. 369, 1871. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 102, 1881. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 135, 1886. *Saunders*, Ill. Man., brit. Birds, p. 71, 1889. — A. salicarius *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 92, Taf. 3, Fig. 5, 1891.

Calamoherpe arundinacea *Boie*, Isis, 1822, p. 972. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 409, 1853, *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., p. 516, 1867. — C. alnorum, C. arbustorum, C. piscinarum, C. Brehmii *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 443, 444 et 447, 1831. — C. pinetorum, C. hydrophilos, C. orientalis, C. crassirostris *Brehm*, Vogelfang, p. 235, 1855.

Curruca arundinacea *Fleming*, Brit. Anim., p. 69, 1828.

Salicaria arundinacea *Selby*, Brit. Ornith., I, p. 203, 1833.

Calamodyta strepera *Gray*, Gen. of Birds, I, p. 172, 1844-46. — C. arundinacea *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 18, Fig. 18, 1871.

Noms vulg. : S. F. : *Fauvette des roseaux*, Genève. — S. A. : *Rohrsänger, Rohrspatz.* — S. I. : *Passer de lisca, Passera canera.*

Mâle adulte : Faces supérieures d'un brun roussâtre tirant plus ou moins sur l'olivâtre, un peu plus claires sur le croupion et les sus-caudales. Ailes et queue d'un brun un peu plus foncé, les couvertures, rémiges secondaires et rectrices frangées de roussâtre ou d'olivâtre. Un léger sourcil blanchâtre ou roussâtre pâle. Joues et côtés du cou d'un gris roussâtre. Gorge et devant du cou blancs; le reste des faces inférieures d'un roussâtre clair, un peu plus foncé sur les côtés de la poitrine et les flancs. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds brunâtres; iris brun-rougeâtre.

Femelle adulte : A peu près semblable au mâle.

Jeunes, avant la mue : Plus roux, surtout en dessous, avec le bec moins large et l'iris gris-brun.

Variétés : Zollikofer (l. c.) signale une femelle entièrement isabelle, tuée à Lustenau. — J'ai dans ma collection une Effarvatte, capturée à Genève, dont le tiers extrême de la queue environ est d'un brun plus foncé, bien délimité, et qui doit par ce fait être rapportée à la variété dont Brehm a fait son *Cal. Brehmii* (l. c.). Bien que Gerbe dise avoir vu cette particularité se produire en captivité chez de jeunes Effarvattes (l. c. p. 514), je ne puis passer sous silence quelques autres petites différences que présente l'individu en question. Il est un peu plus grand que mes autres Effarvattes du pays, mesurant les maxima de ma diagnose; sa livrée est un peu plus rousse, ses rectrices sont un peu plus larges, sa 1re rémige égale les couvert. antérieures, et la 2e est légèrement plus longue que la 4e; enfin, contrairement à la remarque faite par le marquis Durazzo, en Ligurie (Degli Ucc. Lig. Not., 1840), sur divers individus de cette variété, il a le bec un peu plus long (0m,0145).

L'Effarvatte est commune et très répandue dans les localités marécageuses, ainsi que dans les roseaux sur les bords des lacs et des rivières de la plaine suisse, de l'ouest à l'est et dans la vallée du Rhin, ainsi que du côté de Bâle et de Porrentruy, au nord, dans le Tessin au sud, et dans plusieurs vallées du centre. Elle se reproduit surtout en plaine, cependant, elle niche fréquemment encore sur les bords du Doubs, dans le Jura, et çà et là dans quelques vallées alpestres, parfois même jusqu'au-dessus de 1400 mètres, quand elle rencontre des conditions d'habitat favorables. Elle nous arrive dans la seconde moitié d'avril, et repart vers la fin de septembre ; on la rencontre alors quelquefois dans les champs et les broussailles.

Ses allures, son alimentation et sa nidification sont à peu près les mêmes que celles de l'espèce précédente. Elle est sans cesse en mouvement, captant les insectes contre les plantes aquatiques ou au vol autour d'elle, et babillant continuellement, parfois même, au

temps des amours, jusqu'assez avant dans la nuit. Son appel ordinaire, *krre, krre,* ressemble beaucoup à celui de la Turdoïde. Son chant, également entrecoupé de quelques *krrre* durs et gutturaux, a été assez bien traduit par les syllabes : *tran, tran, tran, trin, trin, tiri, tiri ; huys ; huys.*

La femelle pond, vers la fin de mai ou au commencement de juin, dans un nid allongé et attaché à quelques roseaux, comme celui de la Turdoïde. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq et d'un ovale plus ou moins court, sont grisâtres, d'un blanc verdâtre ou verdâtres pâles, avec points épars et petites taches olivâtres et noirâtres, souvent rapprochées en couronne autour du gros bout ; ils mesurent 0m,018—020 sur 0,m014—015.

L'espèce est très répandue en Europe, entre le sud de la Scandinavie et le sud de l'Italie, ainsi que dans le nord de l'Afrique.

115. — 3 : ROUSSEROLLE VERDEROLLE

Sumpfrohrsänger — Cannajola verdognola.

ACROCEPHALUS PALUSTRIS Bechstein.

Bec notablement plus large que haut, au front, et passablement plus haut que large, au milieu. Ailes recouvrant un peu plus que les deux cinquièmes de la queue et bien plus effilées que chez l'Effarvatte, soit avec les rémiges secondaires notablement plus distantes du bout des primaires; 1re rémige petite et étroite, passablement plus courte que les couvertures antérieures, de un sixième à un cinquième environ ; 3e la plus longue ; la 2e presque aussi grande que la 3e, beaucoup plus longue que la 4e (voy. fig. 76 et 75 comp.). *Doigts moyens, bien que légèrement plus longs; ongle du pouce un peu plus court que le pouce. Rectrices médiocrement larges, assez arrondies à l'extrémité. D'un gris-brun olivâtre, en dessus, blanchâtre nuancé de jaunâtre, en dessous.*



Fig. 76. Acroc. palustris.

Long. tot. 0m,135—140 ; aile pliée 0m,065—070 ; queue 0m,052—056 ; tarse 0m,022—023 ; bec, au front, 0m,012—013.

Sylvia palustris *Bechstein,* Naturg. Deutschl., III, p. 639, 1807. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 192, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 71, 1837. *Riva,* Ornit. ticin.

p. 161, 1865. *Collin,* Skand. Fugle, p. 278, 1875-77. — S. STREPERA, 2e race, *Vieillot,* Nouv. Dict., II, p. 182, 1817.

CALAMOHERPE PALUSTRIS *Boie,* Isis, 1822, p. 502. *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 403, 1853. *Fatio,* Bull. Soc. orn. suisse, I, 2, p. 37, 1866. — *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 518, 1867. — C. SALICARIA, C. MUSICA *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 444 et 446, 1831. — C. PRATENSIS *Jaubert,* Rev. et Mag. de Zool., VII, p. 65, 1855.

SALICARIA PALUSTRIS *Keys. u. Blas.,* Wirbelth., Arten, p. 181, 1840.

CALAMODYTA PALUSTRIS *Gray,* Gen. Birds, I, p. 172, 1844-46. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 18, Fig, 8, 1871.

ACROCEPHALUS PALUSTRIS *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 111, 1872. *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus., V, p. 101, 1881. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 134, 1886. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 94, Taf. 3, Fig. 6, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 45, 1891.

NOMS VULG. : S. F. : *Verderolle.* — S. A. : *Sumpfsänger.* — S. I. : *Passer de lisca.*

Mâle adulte, en noces : D'un gris-brun olivâtre, tirant légèrement sur le verdâtre, en dessus, plus clair sur le croupion. Un léger sourcil jaunâtre, depuis la narine jusque sur l'œil. Ailes et queue brunes; couvertures, rémiges et rectrices frangées de gris-olivâtre. Joues et côtés du cou d'un gris brun plus clair que le dos. Gorge blanche, lavée de jaunâtre sur les côtés; poitrine, ventre et sous-caudales d'un blanc jaunâtre, avec teinte gris-brunâtre sur les côtés de la poitrine et sur les flancs surtout. Bec brun foncé, en dessus, jaunâtre en dessous. Pieds d'un brun jaunâtre, teintés de verdâtre sur les doigts. Iris gris-brun. — *En automne :* Un peu nuancé de roussâtre, en dessus et en dessous.

Femelle adulte : Assez semblable au mâle.

Jeunes, avant la mue : Plus verdâtres, en dessus, d'un blanc roussâtre, en dessous.

La Verderolle est, sur divers points, assez mal connue dans le pays et, je crois, fort souvent confondue avec l'Effarvatte, de telle sorte qu'il est assez difficile d'apprécier la valeur de certaines citations y relatives. Elle est en tous cas moins abondante et moins généralement répandue, en Suisse, que la précédente, bien que signalée de divers côtés, au nord comme au sud des Alpes, à l'ouest comme à l'est et dans le centre du pays. Elle passe et niche plus ou moins, suivant les localités, en plaine et assez haut dans la région montagneuse. Elle serait en particulier assez commune, durant la belle saison, dans les bassins de la Reuss, de la Limmat, de la Thour et du Rhin, sur les pentes de l'Albis, non loin de Zurich, et près de Coire, à l'est, entre autre, ainsi que dans les chanvres des environs de Brunnen, de Schwytz et de Fluelen, au centre, dans le Tes-

sin, au sud, çà et là sur les pentes des Alpes vaudoises, à l'ouest, et dans quelques vallées latérales du Valais, au sud-ouest, dans le val d'Hérens en particulier, où je la rencontrai, en juin 1864, établie en assez grand nombre entre 1200 et 1270 mètres, dans toutes les chènevières étagées autour des villages de Vex et d'Hérémence, alors que je ne trouvais que sa congénère l'Effarvatte, à 525 mètres, dans les marais des environs de Sion.

On la rencontre en passage jusque dans la région alpine, et il est bien possible qu'elle niche parfois dans les buissons de celle-ci, car Bailly dit l'avoir rencontrée, en été, sur les flancs du Mt-Cenis, jusqu'à 1900 et 2000 mètres d'altitude. Elle nous arrive d'ordinaire vers le milieu d'avril, exceptionnellement déjà fin mars, et nous quitte généralement au commencement d'octobre; on la voit alors surtout dans les broussailles et les dernières récoltes.

Cette espèce ne recherche guère les marais, qui sont le séjour habituel des précédentes; elle préfère s'établir dans les plantations, celles de chanvre en particulier ou, à défaut de celles-ci, dans les buissons ou les broussailles et alors volontiers dans le voisinage de l'eau. Ses allures sont du reste à peu près les mêmes que celles de l'Effarvatte; elle monte et descend le long des tiges de chanvre, comme celle-ci le long des roseaux, et se nourrit aussi principalement de petits insectes qu'elle récolte entre les plantes ou sur celles-ci. Le chant, qu'elle fait entendre, tantôt cachée dans l'épaisseur de la plantation, tantôt perchée au sommet de quelque rameau, la gorge gonflée et le bec bien ouvert, est beaucoup plus varié, plus puissant et plus agréable que celui des précédentes Rousserolles, quoique encore parfois entrecoupé de quelques *trecc, trecc* peu mélodieux. Déjà à trois heures du matin, je l'entendais chanter à gorge déployée dans les chènevières d'Hérémence. Après quelques *piûh, piûh, piûh* vigoureusement lancés, c'était un ramage assez soutenu, tantôt fort, tantôt doux, dans lequel il était aisé de reconnaître une imitation du chant des Oiseaux vivant dans son voisinage. Je l'ai entendue imiter tour à tour l'Hypolaïs, le Moineau, le Pinson, la Charbonnière, la Nonnette, le Tarier, la Bergeronnette, l'Alouette, le Pic-vert, etc. D'autres, dans des conditions différentes, ont reconnu l'imitation d'autres Oiseaux.

Son nid, en coupe, moins haut et moins profond que celui de l'Effarvatte, est composé d'herbes sèches et de petites racines, avec garniture de menue paille et de crin, et volontiers placé près de terre, dans quelque touffe d'herbe, ou entre les branches basses d'un épais buisson. La femelle ne pond guère avant le commencement de juin, plus ou moins vite selon l'altitude.

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq et d'un ovale plus ou moins allongé, rappellent plus par la couleur ceux de *Turdoides* que ceux d'*Arundinaceus*. Ils sont blanchâtres, d'un gris bleu ou bleuâtres, avec taches plus ou moins grandes, volontiers éparses, plus rarement accumulées vers le gros bout, les unes grises, les autres d'un brun olivâtre ou presque noires, et mesurent d'ordinaire 0m,0180—0195 sur 0m,0130—0145. (Je possède une variété blanc-jaunâtre, avec taches grises et roussâtres très pâles, mesurant 0m,0175 sur 0m,0128.)

L'espèce est assez répandue en Europe, entre le sud de la Scandinavie et le nord de l'Italie, d'où elle va hiverner en Afrique.

63. — Genre 16 : HYPOLAÏS

HYPOLAIS Brehm.

Bec droit, assez fort, bien plus large que haut, au front, plus ou moins déprimé à la base et plus ou moins comprimé en avant, avec arête relativement peu saillante et bords très peu ou pas rentrants, mesurant passablement plus que moitié de la tête; la mandibule sup. quasi-droite ou faiblement convexe, passablement courbée et très légèrement échancrée vers le bout (voy. fig. 77 et 78). *Tarse scutellé devant, assez long, bien qu'assez robuste, mesurant volontiers entre un quart et deux cinq. de plus que le doigt médian avec ongle. Doigts relativement courts, à ongles moyens, pincés et arqués; celui du pouce plus court que le pouce. Ailes aiguës ou subaiguës, plus ou moins courtes ou allongées, avec deux ou trois rémiges primaires échancrées au bord externe, après la seconde; la 1re courte. Queue moyenne, carrée, lég. échancrée ou un peu arrondie, à rectrices plus ou moins larges et arrondies. Tête déprimée et plus ou moins étroite, avec front anguleux* (voy. fig. 77 et 78).



Fig. 78. Hypolais icterina.



Fig. 77. Hypolais icterina.

Œufs médiocrement nombreux, ovales, généralement rosâtres ou

d'un lilacé pâle, avec points ou petites taches éparses noires ou noirâtres.

Les Hypolaïs, qui font transition entre les Rousserolles et les Pouillots, ont le caractère un peu hargneux des premières, mais vivent de préférence dans les bois, les saulaies, les bosquets et les vergers, sans cesse en mouvement, comme les seconds. Elles se nourrissent surtout d'insectes qu'elles happent souvent adroitement au vol, mais s'attaquent cependant aussi quelquefois aux baies, vers la fin de la belle saison. Leur vol est assez rapide, quoique rarement très prolongé. Leur chant, varié et imitateur, est assez agréable. Leur nid, en forme de coupe légère, assez profonde et artistement bâti d'herbes sèches et de crins entrelacés, volontiers avec revêtement blanchâtre de cotons et de toiles d'araignées, est généralement placé, à peu d'élévation, dans l'enfourchure de quelque branche. La plupart sont migratrices. — Leur mue est simple. Les jeunes ressemblent à leurs parents.

Ce genre comprend cinq ou six espèces en Europe (six si l'on admet comme espèce la *Pallida* de Gerbe[1]). Une seule est assez communément répandue en Suisse. Deux autres y sont rares ou exceptionnelles.

L'Hypolaïs des oliviers (*H. olivetorum* Strickland), d'Europe méridionale et orientale, et d'Asie occidentale, ainsi que la Bottée (*H. caligata* Lichtenstein), de Sibérie et d'Europe orientale, nous font entièrement défaut. L'Ambiguë (*H. elæica* Lindermayer), du nord de l'Afrique et de l'Europe orientale, n'a été rencontrée qu'une fois dans notre pays.

116. — 1 : HYPOLAÏS ICTÉRINE

Gartenspötter — Beccafico canapino maggiore.

HYPOLAIS ICTERINA Vieillot.

Bec beaucoup plus large que haut à la base, à peu près égal en hauteur et largeur, au milieu, ou légèrement plus haut (voy. fig. 77

[1] L'espèce distinguée par Gerbe (Rev. et Mag. de Zoologie, 1852, IV, p. 174) sous le nom de *H. pallida*, propre au nord de l'Afrique et à l'Europe méridionale, paraît très voisine de l'*Elæica* de Lindermayer et n'est peut-être qu'une sous-espèce locale de celle-ci.

et 78). *Ailes assez effilées, couvrant environ trois cinq., parfois même près de deux tiers de la queue; 1re rémige en sabre et relativement étroite, à peu près égale aux couvertures antérieures, ou lég. plus courte, et mesurant un peu plus que le quart de la 2e; 3e la plus longue; 2e mesurant entre 4e et 5e, ou à peu près égale à 4e. Tarse moyen. Queue carrée, très légèr. échancrée, à rectrices moyennes, assez arrondies. Faces sup. d'un cendré olivâtre, tirant un peu sur le verdâtre; faces inf. d'un jaune soufre, nuancées de gris-olivâtre sur les côtés.*

Long. tot. 0m,137—150; aile pliée 0m,075—082; queue 0m,055—061; tarse 0m,020—022; bec, au front, 0m,0115—0130.

Motacilla hyppolais *Linné,* Syst. Nat., I, p. 330, 1766.

Sylvia hyppolais *Bechstein,* Naturg. Deutschl., III, p. 553, 1807. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 119, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 222, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 72, 1837. *Riva,* Ornit. ticin., p. 184, 1865. *Collin,* Skand. Fugle, p. 275, 1875-77. — S. icterina *Vieillot,* Nouv. Dict., XI, p. 199, 1817. *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 394, 1853.

Muscipeta hyppolais *Koch,* Baier. Zool., I, p. 170, 1816.

Hyppolais alticeps, H. media, H. planiceps *Brehm,* Isis, 1828, et Vögel Deutschl., p. 435 et 436, 1831. — H. salicaria *Bonap.,* Birds of Europe, p. 13, 1838, *(ex Gessner).* — H. polyglotta *de Selys,* Faune belge, p. 99, 1842. *de Salis,* Vögel Graubündens, Jahrb. Nat. Gesell. Graub., VIII, p. 126, 1863. *Fatio,* Dist. vert. Sylviadées, Bull. Soc. orn. suisse, p. 39-67, 1865 *(part.) Fritsch,* Vögel Europ., p. 162 (texte), et Tab. 19, Fig. 16, sous le nom de *H. Salicaria,* 1870-71. — H. icterina *Gerbe,* Rev. zool., VIII, p. 240, 1844. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 498, 1867. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 109, 1872. *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus., V, p. 77, 1881. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 131, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 69, 1889. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 44, 1891.

Ficedula hypolais *Keys. u. Blas.,* Wirbelth., Arten, p. 184, 1840. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 65, Taf. 2, Fig. 5, 1891. — F. ambigua *Durazzo,* Descr. di Genova, I, pt. 2, p. 170-177, 1816.

Salicaria italica *de Filippi,* Mus. Mediol., p. 30, 1847.

Chloropeta hyppolais *Mela,* Vert. fennica, p. 85, 1882.

Noms vulg. : S. F. : *Fauvette à poitrine jaune.* — S. A. : *Bastardnachtigall. Spötter,* St-Gall; *Spottvogel,* Thurgovie. — S. I. : *Vidareu, Tuin. Tuinot,* Locarno.

Mâle adulte : Faces supérieures d'un cendré olivâtre tirant un peu sur le verdâtre, particulièrement vers le croupion. Lorum jaunâtre, ainsi qu'un léger sourcil dépassant un peu l'œil. Joues et côtés du cou plus ou moins nuancés de gris-olivâtre et de jaunâtre. Ailes et queue brunes ou brunâtres; les couvertures et les rémi-

ges secondaires assez largement frangées de gris-jaunâtre ou de gris-verdâtre pâle; les rémiges primaires liserées de gris-verdâtre; les rectrices externes finement liserées de grisâtre. Toutes faces inférieures d'un jaune soufre, plus ou moins lavées de gris-olivâtre sur les côtés de la poitrine et les flancs. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds bruns; iris brun.

Femelle adulte : Assez semblable au mâle, avec des teintes un peu moins franches.

Jeunes, avant la mue : D'un cendré brunâtre, en dessus, avec des traces d'olivâtre sur le bord des plumes; d'un cendré blanchâtre, légèrement nuancé de jaunâtre, en dessous. Diverses pennes de l'aile bordées de gris-roussâtre. Rectrices plus claires vers le bout.

Variétés : Le caractère différentiel tiré de la largeur du bec, au milieu, par Gerbe (l. c.), pour distinguer les *H. icterina* et *H. polyglotta,* me paraît de peu de valeur, car les proportions du bec varient beaucoup chez *Icterina,* tant en largeur qu'en longueur.

Le Musée de Lausanne possède, sous le nom erroné de *H. polyglotta,* une Ictérine, peut-être jeune encore, qui provient de la collection Vouga et qui se distingue à première vue du type ordinaire de notre *H. icterina,* par une taille sensiblement plus petite, ainsi que par une livrée pâle, d'un cendré olivâtre tirant un peu sur le roussâtre, en dessus, et d'un blanc jaunâtre, soit jaunâtre clair, en dessous. Elle mesure : longueur totale 0^{m},132 environ; aile pliée 0^{m},074; queue 0^{m},053; tarse 0^{m},021; bec, au front, 0^{m},011. Son aile couvre tout au plus moitié de la queue; tandis que sa première rémige, étroite et pointue, atteint à peine le bout des couvertures antérieures, et que la 2e tient le milieu entre la 4e et la 5e, exactement comme chez l'Ictérine en général. Les dimensions comparativement petites de cet Oiseau et son manteau relativement pâle, tirant passablement sur le fauve ou le roussâtre, m'avaient au premier abord assez frappé pour que je l'aie distingué sous le nom d'*Icterina, var. fulvastra;* cependant, je ne saurais méconnaître qu'il y a là, avec une certaine exagération, des traits distinctifs qui rappellent ceux du jeune âge, et peut-être n'avons-nous à faire qu'avec une livrée de transition, tant soit peu anormale.

L'Hypolaïs ictérine, vulgairement Fauvette à poitrine jaune, bien qu'assez répandue, est pourtant assez mal connue dans le pays. En effet, nos premiers ornithologistes, Meisner, Schinz et autres, n'ayant signalé en Suisse qu'une *Sylvia hippolais,* la plupart des observateurs et des faunistes ont rarement fait la distinction entre *Icterina* et *Polyglotta.* L'on trouve encore, dans beaucoup de collections, des représentants identiques de l'Icté-

rine, tantôt sous l'un, tantôt sous l'autre de ces noms; ou bien des individus d'*H. icterina* rangés tour à tour sous le titre de *H. polyglotta* ou de *S. hyppolais,* ou encore des Pouillots Fitis *(Phylloscopus trochilus)* portant le nom d'*Icterina.* Il n'y a pas jusqu'à Temminck, dans son Manuel d'Ornithologie (1820-1840), un des ouvrages les plus consultés dans le pays, qui n'ait contribué à perpétuer la confusion entre les deux espèces, en citant (vol. III, p. 148) la *S. polyglotta* de Vieillot comme devant être rapportée à son unique Bec-fin à poitrine jaune *(S. hyppolais).* Le qualificatif de « *à poitrine jaune;* » qui peut également s'appliquer aux deux espèces, a trompé bien des ornithologistes.

Quelques auteurs des plus autorisés ont, comme le montrent nos synonymies comparées, interverti aussi les noms latins : de Selys appelant *Polyglotta* notre Ictérine, et Keys. et Blasius nommant *Icterina* la Polyglotte. Moi-même, je dois l'avouer, n'étant pas autrefois très au clair sur les différentes dénominations des deux espèces et la répartition de celles-ci dans le pays, ainsi que trompé souvent par les citations de divers observateurs, j'ai, dans ma note sur la Distribution verticale des Sylviadées en Suisse (Bull. Soc. ornith. suisse, I, part. I, 1865, p. 39 à 67) cité, dans la majorité des cas, *Polyglotta* pour *Icterina,* alors que c'est *Icterina* qui est partout fréquente en Suisse, tandis que *Polyglotta,* plus méridionale, est au contraire rare dans le pays. Bailly, dans son Ornithologie de la Savoie, me paraît avoir fait aussi une trop large part à la Polyglotte, au détriment de l'Ictérine.

L'Ictérine se rencontre, durant la belle saison, plus ou moins fréquente, bien que nulle part abondante, dans toute la plaine suisse, de l'ouest à l'est, dans le Tessin au sud, parfois près de Bâle au nord et, çà et là, jusque dans quelques vallées plus élevées de nos centres alpestres, celles du Hasli et d'Urseren entre autres. Elle niche, en particulier, régulièrement dans le canton de Genève, en Valais, près de Neuchâtel, dans les environs de Berne, près de Lucerne, à Zurich, en Thurgovie, dans la vallée du Rhin, près de Coire entre autre, et dans les environs de Locarno et de Lugano. Elle se reproduit même jusque dans la région montagneuse, dans le Jura et les Alpes, exceptionnellement dans la région alpine, où elle ne se montre guère qu'en passage, bien qu'elle paraisse avoir niché une fois ou deux près d'Andermatt, sur la route du Gothard. Elle nous arrive généralement en mai, et repart d'ordinaire vers la fin d'août ou le commencement de septembre.

Elle recherche les petits bois, les bosquets, les vergers, les jardins et de préférence les arbres à feuilles caduques, entre les ra-

meaux supérieurs desquels elle sautille constamment, à part les moments consacrés à la musique. D'humeur querelleuse, elle chicane volontiers et contrefait, dans ses chansons, les Oiseaux de son voisinage. Sa nourriture consiste principalement en petits insectes, qu'elle recueille sur les feuilles ou qu'elle happe en l'air autour d'elle; cependant, elle absorbe parfois quelques baies, vers la fin de l'été. Son chant, vif et très varié, imite tour à tour celui des espèces qu'elle rencontre le plus souvent; il commence volontiers par quelques notes assez fortes : *trûi, trûï, trûii,* ou *treu, treu,* ou encore *tren, tren, tren,* puis passe successivement par le cri du Verdier ou du Moineau, le ramage de l'Hirondelle, le chant de l'Effarvatte, etc... Son cri ou son appel semblent exprimer, suivant les circonstances, *teck, teck* ou *terut, terut* ou encore *gre-re-re-re-re.*

Son nid, en coupe assez profonde, est artistement composé d'herbes sèches, de tiges et de crins entrelacés, avec garnitures et application de duvet cotonneux et de toiles d'araignées; il est généralement dans quelque épais buisson, rarement hors de la portée de la main, et solidement attaché dans quelque bifurcation de branche. La femelle y dépose, une fois l'an, généralement en juin, quatre ou cinq œufs d'un ovale ordinaire, d'un rose lilacé ou rosâtres, avec quelques petites taches éparses ou des points, parfois de petits traits, d'un brun noir ou noirs, et mesurant volontiers 0m,0185—0190 sur 0m,013—014.

L'espèce est très répandue, soit en Europe, où elle se reproduit depuis l'Italie, jusque dans le sud de la Scandinavie, soit en Afrique, où elle hiverne généralement.

117. — 2 : HYPOLAÏS POLYGLOTTE

Kurzflügliger Gartenspötter — Beccafico canepino.

HYPOLAIS POLYGLOTTA Vieillot.

Bec beaucoup plus large que haut à la base et volontiers un peu plus déprimé que chez Icterina, soit plus souvent aussi large que haut vers le milieu[1]. *Ailes relat. arrondies, recouvrant à peu près moitié de la queue, ou un peu moins; 1re rémige plus longue, plus*

[1] Cette largeur médiane du bec est trop variable chez *H. icterina* pour pouvoir être ici toujours très caractéristique.

large et obtuse, dépassant les couvertures ant. de un cinq. à un tiers (souvent un quart) de sa longueur et mesurant légèrement plus que le tiers de la 2e; 3e la plus grande ou quasi-égale à la 4e; 2e à peu près égale à 6e, parfois entre 6e et 7e. Tarse moyen. Queue carrée, à rectrices assez larges et arrondies. Faces sup. d'un cendré olivâtre, tirant un peu sur le brun-roussâtre; faces inf. d'un jaune soufre, volontiers plus pâles, et nuancées de grisâtre sur les côtés.

Long. tot.: 0m,123—133; aile pliée 0m,063—066; queue 0m,052—057; tarse 0m,020—0215; bec, au front, 0m,011—012.

Sylvia polyglotta *Vieillot*, Nouv. Dict., XI, p. 200, 1817. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 388, 1853. — S. hyppolais *Savi*, Ornit. tosc., p. 287, 1827. *Riva*, Ornit. ticin., p. 181, 1865?.

Hyppolais italica *Baldenstein*, N. Alpina, II, p. 77, 1827, ?. — H. polyglotta *Gerbe*, Rev. zool., VII, p. 440, 1844, et IX, p. 434, 1846. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 502, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 110, 1872. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 79, 1881. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 131, 1886. — H. salicaria *Fritsch*, Vögel. Europ., p. 161 (pas de fig.), 1870.

Ficedula icterina *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., Arten, p. 185, 1840. — F. polyglotta *Schlegel*, Observ. sur s-g. des Pouillots, p. 27, 1848. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 69, 1891.

Salicaria hypolais *de Filippi*, Mus. Mediol., p. 30, 1847.

Noms vulg. : Je ne connais pas, pour cette espèce, d'autres noms, dans le pays, que ceux attribués à la précédente.

Mâle adulte: D'un cendré olivâtre, tirant pl. ou m. sur le brun-roussâtre, en dessus; lorums et sourcils d'un jaunâtre pâle; joues et côtés du cou plus ou moins nuancés de cendré-olivâtre et de jaunâtre. Ailes et queue brunes ou brunâtres; les couvertures et rémiges frangées de grisâtre; les rectrices finement liserées de gris-verdâtre. Toutes faces inférieures d'un jaune soufre relativement pâle et un peu lavées de grisâtre sur les côtés. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds brunâtres; iris brun.

Femelle adulte: Souvent un peu plus petite, avec teintes un peu plus ternes.

Jeunes, avant la mue: D'un cendré un peu roussâtre, en dessus, blanchâtres lavés de jaunâtre, en dessous; rémiges et rectrices bordées de cendré-roussâtre.

La Polyglotte, peu connue et souvent confondue, sous le même nom, avec la précédente, comme je l'ai expliqué à propos de celle-ci, a un habitat généralement plus méridional et se montre beaucoup plus rarement en Suisse que l'Ictérine, très souvent qualifiée

à tort de Polyglotte, grâce à une similitude de chant imitateur ou à un défaut d'examen suffisamment circonstancié. Selon Bailly, la Polyglotte serait plus commune que l'Ictérine en Savoie ; cependant, je puis certifier qu'elle est au contraire beaucoup plus rare en Suisse, et que bon nombre d'individus déterminés Polyglottes sont de véritables Ictérines. Baldenstein qui a décrit, d'après des individus du nord de l'Italie, une espèce plus petite et à dos plus sombre, qu'il distinguait spécifiquement de sa *Sylvia hyppolais* de Suisse, sous le nom de *Hippolais italica* (N. Alpina, II, p. 77), et qui paraît devoir être rapportée à la Polyglotte, écrivait, en 1827, qu'il espérait pouvoir la présenter bientôt comme se trouvant dans le pays. Dix ans plus tard, Schinz déclarait qu'elle n'avait point encore été trouvée en Suisse.

Aujourd'hui, la plupart des observateurs qui signalent la Polyglotte nichant ou de passage dans la plaine suisse, particulièrement dans les régions occidentales et moyennes du pays, ne citent par contre pas l'Ictérine, qui s'y trouve pourtant assez communément; il est donc permis de supposer ici la même erreur de nom que j'ai constatée dans plusieurs musées et quelques publications.

Même incertitude en face des données de provenance d'un individu du Musée de Genève qui porte l'indication « Genève, Musée des Alpes » sur l'étiquette; car, on sait que cette collection de G. Lunel avait été presqu'entièrement composée dans le midi de la France. Une seconde *H. polyglotta* du Musée de Genève, qui fut donnée en 1842, par feu Fr. Soret, et qui porte, par erreur, l'indication « Genève » provenait en réalité d'Espagne.

Je douterais même de la présence de la véritable Polyglotte près de Genève, si M. J. Revon, naturaliste préparateur, ne m'avait affirmé avoir rencontré dans les environs de cette ville des Hypolaïs à ailes plus courtes que celles de l'Ictérine et à chant assez différent, même des nids, avec des œufs un peu plus petits, plus roses et plus tachés que ceux de cette dernière, qu'il croyait devoir être rapportés à la Polyglotte [1].

Enfin, Riva (Ornit. ticin., p. 181 et 184), dans des synonymies où il fait tour à tour rentrer des noms des deux Hypolaïs, et avec des descriptions insuffisamment caractéristiques, donne aux deux espèces qu'il cite dans le Tessin des dimensions assez différentes (*Sylvia hippolais* 0m,127—128; *S. icterina* 0m,135) pour qu'il soit permis de croire qu'il a eu en mains l'Ictérine et la véritable Poly-

[1] Je n'ai malheureusement pu voir aucune de ces Hypolaïs censées différentes de l'Ictérine.

glotte; la dernière étant même, selon lui, plus fréquente que la première.

En somme, jusqu'à preuve du contraire, on ne saurait guère dire plus que : la Polyglotte niche probablement dans le Tessin, au sud des Alpes, et, peut-être, de temps à autre, au nord de celles-ci, dans les parties occidentales extrêmes de la plaine suisse, près de Genève en particulier.

La Polyglotte a des mœurs, des allures, un régime et un chant assez semblables à ceux de l'espèce précédente. Elle vit et niche à peu près dans les mêmes conditions.

Ses œufs, d'un rose lilacé, avec petits et gros points noirs ou noirâtres épars, ressemblent assez, quoique légèrement plus petits, à ceux de l'Ictérine; ils mesurent environ 0^{m},0180—0185 sur 0^{m},0130—0135.

Cette seconde espèce habite surtout les contrées méridionales de l'Europe et le nord de l'Afrique; cependant, on en cite quelques rencontres dans le sud de l'Allemagne, le nord de la France et la Belgique.

118. — (3) ? : HYPOLAÏS AMBIGUË

Œlbaumspötter — Caneparola forestiera.

HYPOLAIS ELÆICA Lindermayer.[1]

Bec un peu plus large que haut à la base, relat. grand et passablement plus haut que large vers le milieu. Ailes couvrant à peu près la moitié de la queue; 1re rémige en sabre, dépassant de près d'un tiers les couvertures ant.; 3e et 4e quasi-égales, les plus longues; 2e égale à la 6e ou légèr. plus longue. Tarse relat. allongé, vis-à-vis du doigt médian. Queue quasi-carrée, à rectrices plutôt étroites et arrondies. Faces sup. d'un gris brunâtre, tirant légèr., selon l'âge, sur l'olivâtre ou le roussâtre. Faces inf. blanchâtres ou d'un blanc légèr. jaunâtre et faiblement nuancées de grisâtre sur les côtés. Ailes et queue d'un brun clair; la rectrice externe assez large-

[1] J'attribue à cette espèce, comme plusieurs auteurs, le nom d'*Elæica* que lui a donné Lindermayer, dans l'incertitude où je suis encore sur l'identité parfaite de celle-ci avec la *Pallida* de divers ornithologistes, de Hempr. et Ehrenberg et de Gerbe en particulier.

ment bordée de gris-roussâtre sur les barbes ext., de blanchâtre sur les barbes internes.

Long. tot. 0m,124—128 ; aile pliée 0m,065—067; queue 0m,049 —054; tarse 0m,019—0205; bec, au front, 0m,012—0135.

CURRUCA PALLIDA, C. ANDROMEDA, C. MAXILLARIS *Hempr. et Ehr.*, ? Symb. Phys., Aves, fol. 66, 1833.

SALICARIA ELÆICA *Lindermayer*, Isis, 1843, p. 342.

HYPOLAIS ELÆICA *Gerbe*, Rev. Zool., VII, p. 440, 1844. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 509, 1867. — H. VERDOTI *Jaubert*, Rev. et Mag. de Zool., VII, p. 70, 1855. — H. PALLIDA *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 82, 1881. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 133, 1886.

FICEDULA AMBIGUA *Schlegel*, Rev. crit., p. 24, 1844. — F. ELÆICA *Schlegel*, Observ. s.-g., Pouillots, p. 27, 1848.

CALAMODYTA ELÆICA *Gray*, Gen. Birds, I, 172, 1848.

CHLOROPETA ELÆICA *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 6, 1856.

Un individu de cette espèce d'Europe orientale et d'Afrique septentrionale aurait été tué une fois en Suisse, en 1836, par M. A. F., à St-Prex, près de Morges, dans le canton de Vaud. L'exemplaire aurait été au Musée de Lausanne ; mais, je ne l'y ai pas retrouvé.

Elle a le même genre de vie que les deux précédentes; ses œufs ressemblent assez à ceux de ces dernières.

Sous-famille VI, des PHYLLOSCOPIENS

PHYLLOSCOPINÆ

Bec relativement petit, plus large que haut à la base et plus ou moins comprimé en avant, avec fosses nasales grandes. Pieds assez grêles ; doigts petits. Tarses scutellés ou subscutellés devant. Tête assez arrondie et front subanguleux (voy. fig. 79).

Nids de forme subsphérique et assez volumineux, avec ouverture latérale, établis sur terre ou peu au-dessus du sol. Le plus souvent, les deux sexes assez semblables ; les jeunes, avant la mue, un peu différents. — Mue simple.

Oiseaux de petite taille, généralement migrateurs, en majorité asiatiques, vivant sur les arbres et les buissons, constamment en mouvement, et se nourrissant surtout de petits insectes.

Les Pouillots, qui représentent ce groupe et font une sorte de transition entre les Hypolaïs et les Roitelets, sont répartis par quelques auteurs dans des genres ou sous-genres différents : *Reguloides* Pallas, *Acanthopneuste* Blasius et *Phylloscopus* Boie, selon qu'ils portent ou non des bandes claires (1 ou 2) sur l'aile, et une tache jaune ou pas de tache sur la tête. Quelques formes transitoires réduisent un peu l'importance de ces fractionnements.

Six espèces se rencontrent en Europe, dont deux nous font défaut : les *Ph. (Acanthopneuste) borealis* Blasius, propre à l'Asie et aux régions septentrionales du continent, et *Ph. (Reguloides) superciliosus* Gmelin qui, de Sibérie, vient assez souvent se montrer, nicher même, en Russie, dans le nord de l'Allemagne et jusqu'en Angleterre. Citons, après celles-ci, les *Ph. Middendorfi* Mewes, *Ph. coronatus* Temminck, *Ph. proregulus* Pallas, *Ph. nitidus*, *Ph. viridanus* et *Ph. tristis* Blyth qui, d'Asie, se sont accidentellement égarés une fois ou deux jusqu'à Héligoland, mais que l'on ne peut pas, pour cela, considérer comme espèces vraiment européennes, et dont la dernière seule rentre, avec nos espèces suisses, dans le genre *Phylloscopus* de Boie.

64. — Genre 17 : POUILLOT

PHYLLOSCOPUS Boie.

Bec droit, plutôt petit, bien plus large que haut à la base, comprimé dans la moitié ant., avec arête assez saillante et bords peu ou quasi pas rentrants, mesurant à peu près moitié de la tête ou légèr. plus ; la mandibule sup. quasi-droite, légèrement convexe en avant, un peu courbée et faiblement échancrée vers le bout. Tarse scutellé ou subscutellé devant, soit à scutelles plus ou moins apparentes, grêle et assez long, mesurant souvent un tiers de plus que le doigt médian avec ongle. Doigts grêles ; ongles étroits, aigus et légèrement arqués ; celui du pouce, plus courbé, plus court que le pouce. Ailes aiguës ou subaiguës[1], *moyennes ou assez longues, d'ordinaire avec*



Fig. 79. Phyll. trochilus.

[1] Toujours en négligeant la première rémige, trop courte pour influer sur la forme de l'aile.

trois ou quatre rémiges primaires échancrées au bord ext., après la seconde ; la 1re courte. Queue moyenne, un peu dilatée au bout et plus ou moins échancrée, à rectrices médiocrement larges, subarrondies ou un peu anguleuses. Tête subarrondie, à front médiocr. large et subanguleux. (Voy. fig. 79 et 80 à 83.) *Faces sup. généralement verdâtres ou olivâtres.*

Œufs médiocrement nombreux, d'un ovale plutôt court, blancs, ponctués ou tachetés de gris et de brun ou de rougeâtre.

Les Pouillots, parmi les plus petits de nos Oiseaux, sont très vifs et agités, toujours sautillant de branche en branche sur les arbres ou dans les buissons, et balançant assez souvent la queue de haut en bas. Leur vol est un peu saccadé, bien qu'assez rapide, et généralement peu élevé. Leur chant, sifflé mais peu varié, est assez gai et agréable ; quelques-uns chantent en s'élevant un peu en l'air, comme les Pipits. Ils se nourrissent presque exclusivement de petits insectes, d'œufs de ceux-ci, de larves ou de chenilles qu'ils récoltent dans les écorces et sur les feuilles, ou happent en voletant. Leur nid, en forme de boule, avec ouverture latérale, et assez volumineux, est généralement placé à terre, dans quelque anfractuosité du sol, dans un épais buisson ou entre quelques rameaux peu élevés.



Fig. 80. Phyll. sibilatrix. *a* = 1re rémige.



Fig. 81. Phyll. Bonellii. *a* = 1re rémige.



Fig. 82. Phyll. trochilus. *a* = 1re rémige.



Fig. 83. Phyll. rufus. *a* = 1re rémige.

La Suisse ne possède que des Pouillots *sans bandes transversales claires sur les ailes et sans tache jaune sur la tête (Phylloscopus);* elle en compte quatre espèces, sur cinq que l'on peut considérer comme vraiment européennes. Le *Phyll. borealis* Blas. *(Sylvia Eversmanni* Midd.), d'Asie et du nord de l'Europe, nous fait défaut.

119. — 1 : POUILLOT SIFFLEUR

Waldlaubsänger — Luì verde.

PHYLLOSCOPUS SIBILATRIX Bechstein.

Ailes relativement longues et effilées, couvrant d'ordinaire trois quarts à quatre cinq. de la queue : 1re rémige très petite, égale à peu près aux trois quarts ou aux quatre cinq. des couvertures ant. ; 3e la plus grande, un peu plus longue que la 2e, celle-ci légèr. plus grande que 4e (voy. fig. 80). *Bec déprimé et beaucoup plus large que haut à la base, pincé en avant et assez courbé vers le bout. Queue un peu échancrée, à rectrices légèrement anguleuses à l'extrémité. Faces sup. verdâtres ou d'un cendré verdâtre. Un sourcil jaune bien accentué, au-dessus d'un trait brunâtre. Gorge et haut de la poitrine jaunes ; ventre et sous-caudales blancs. Pas de bandes transv. claires sur l'aile.*

Long. tot. 0m,122—127 ; aile pliée 0m,074—077 ; queue 0m,047—051 ; tarse 0m,018—019 : bec, au front, 0m,0095—0110.

MOTACILLA SIBILATRIX *Bechstein*, Naturg. Deutschl., IV, p. 688, 1795.

ASILUS SIBILATRIX *Bechst.*, Ornith. Taschenb., p. 176, 1802.

SYLVIA SYLVICOLA *Latham*, Ind. orn., Suppl., p. 53, 1802. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 290, 1827. — S. SIBILATRIX *Bechst.*, Naturg. Deutschl., 2e éd., III, p. 561, 1807. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 120, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 223, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 73, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 182, 1865. *Collin*, Skand. Fugle, p. 273, 1875-77.

FICEDULA SIBILATRIX *Koch*, Baier. Zool., I, p. 159, 1816, *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 70, Taf. 2, Fig. 6, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 42, 1891.

TROCHILUS MAJOR *Forster*, Synopt. Cat., p. 54, 1817.

CURRUCA SIBILATRIX *Fleming*, Brit. Anim., p. 70, 1828.

SIBILATRIX SYLVICOLA *Kaup*, Nat. Syst., p. 98, 1829.

PHYLLOPNEUSTE SIBILLATRIX, P. MEGARHINCHOS, P. SYLVICOLA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 425 et 426, 1831. — P. SYLVICOLA *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 427, 1853. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 548, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 106, 1872. — P. SIBILATRIX *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 19, Fig. 18, 1871.

SYLVICOLA SIBILATRIX *Eyton*, Brit. Birds, p. 14, 1836.

PHYLLOSCOPUS SIBILATRIX *Blyth*, Cat. Brit. Mus. As. Soc., p. 184, 1849. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 54, 1881. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 127, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit Birds, p. 65, 1889.

PHYLLOPSEUSTES SIBILATRIX *Mela*, Vert. fennica, p. 83, 1882.

Noms vulg. : S. F. : *Bec-fin siffleur, Siffleur.* — S. A. : *Laubvögeli, Weidenzeisig.* — S. I. : *Tuin verd, Pivitt, Vidareu, Tuit.*

Mâle adulte : Verdâtre ou cendré-verdâtre, en dessus ; le croupion et les sus-caudales un peu plus pâles. Un sourcil jaune, assez large, prolongé assez loin derrière l'œil, au-dessus d'une raie brunâtre passant du bec sur l'œil et sur la région parotique. Gorge, joues, devant et côtés du cou, haut de la poitrine et une partie des flancs d'un jaune soufre ; bas de la poitrine, ventre et sous-caudales d'un blanc lustré, teinté de jaune au bas de la jambe et aux environs de l'anus. Ailes et queue brunes ; toutes pennes frangées de vert-olivâtre, sauf les rémiges secondaires postérieures qui sont largement bordées de gris ou de blanc-verdâtre. Bec brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous ; pieds d'un brun jaunâtre ; iris brun.

Femelle adulte : Un peu plus petite et de teintes plus ternes ; le jaune des sourcils, de la gorge et de la poitrine un peu plus pâle ; le blanc du ventre moins pur.

Jeunes, avant la mue : Assez semblables à la femelle, avec le jaune plus pâle.

Le Pouillot siffleur est presque partout commun en Suisse, au nord comme au sud des Alpes, durant la belle saison ; il se reproduit, en plus ou moins grand nombre suivant les localités, non seulement en plaine, où il est surtout fréquent, mais aussi dans la région montueuse et montagneuse jusqu'à près de 1000 mètres sur mer, dans les Alpes et le Jura. Bien que séjournant rarement à un niveau aussi élevé que ses congénères, il se montre cependant çà et là, au passage, dans certaines vallées supérieures, en H^te^ Engadine par exemple, où, par exception, il aurait niché dit-on parfois. Il nous arrive rarement avant la fin d'avril, et repart souvent déjà vers la fin d'août.

Il recherche les bois de demi et haute futaie, et de préférence les arbres à feuilles caduques, dans les rameaux supérieurs desquels il est continuellement en mouvement, cherchant sur les feuilles ou gobant en l'air les chenilles et les petits insectes qui lui servent de pâture. Souvent, à l'époque des amours, il s'élève droit en l'air et s'y maintient un instant, voletant et gazouillant, pour bientôt se rabattre en planant sur le sommet de l'arbre qu'il vient de quitter. Son appel semble exprimer le mot *thuii*. Il chante d'ordinaire en se trémoussant, baissant les ailes et balançant la queue. Sa chanson consiste en une série de petites notes plus ou moins aiguës et précipitées qui ont été traduites par : *si-si-si-ri-ri-fi-fi-fi-fi-fi-fi*. Il cherche, pour se reproduire, les bois un peu humides, voisins de

quelque mare ou d'un cours d'eau, et établit, sur terre ou tout près de terre, dans un creux au pied d'un arbre, entre des racines ou au centre de quelque épais buisson, un nid en forme de four, avec ouverture latérale, composé de mousse, de feuilles et d'herbes sèches, avec garniture de crin et de plumes, dans lequel la femelle pond rarement avant le commencement de juin.

Ses œufs, au nombre de cinq ou six, parfois sept, et d'un ovale assez court, sont blancs et tout couverts de petites taches et de points épars, souvent plus nombreux autour du gros bout; les taches d'un brun rouge ou violacé, les points gris et bruns ou d'un gris lilacé. Ils mesurent le plus souvent 0m,0155—0165 sur 0m,012—013.

Cette espèce est très répandue en Europe, jusqu'en Scandinavie et en Finlande, ainsi que dans le nord de l'Afrique, où elle hiverne.

120. — 2 : POUILLOT BONELLI

Berglaubvogel — Luì bianco.

PHYLLOSCOPUS BONELLII Vieillot.

Ailes assez longues et assez effilées, couvrant environ trois cinq. de la queue; 1re rémige dépassant de un quart à un tiers les couvertures ant.; 3e gén. la plus grande, parfois quasi-égale à la 4e; 2e à peu près égale à la 6e, très légèr. plus courte ou plus longue (voy. fig. 81). *Bec notablement plus large que haut à la base, pincé et assez pointu en avant. Queue légèr. échancrée, à rectrices plutôt étroites, conico-arrondies. D'un cendré olivâtre assez clair, en dessus, avec croupion plus jaunâtre. Un léger sourcil blanchâtre. D'un blanc lustré, en dessous; les flancs et les sous-caudales légèr. lavés de jaunâtre. Pas de bandes claires sur l'aile.*

Long. tot. 0m,115—121; aile pliée 0m,062—066; queue 0m,047—052; tarse 0m,018—019; bec, au front, 0m,009—0105.

SYLVIA BONELLI *Vieillot,* Nouv. Dict., XXVIII, p. 91, 1819. *Savi,* Ornit. tosc., I, p. 294, 1827. — S. NATTERERI *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 227, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 73, 1837. *Riva,* Ornit. ticin., p. 188, 1865. — S. ALBICANS *Baldenstein,* N. Alpina, II, p. 87, 1827.

PHYLLOPNEUSTE MONTANA *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 429, 1831. — P. BONELLI *Bonap.,* Birds of Europe, p. 13, 1838. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p.

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

549, 1867. — P. Nattereri *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 441, 1853. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 19, Fig. 9, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 108, 1872. — P. alpestris, P. orientalis *Brehm,* Vogelfang, p. 232, 1855.

Ficedula Bonelli *Keys. u. Blas.,* Wirbelth., Arten, p. 185, 1840. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e édit., p. 72, Taf. 2, Fig. 9, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 43, 1891.

Phylloscopus Nattereri *Blyth,* Cat. B. M. As. Soc., p. 184, 1849. — P. Bonellii *Seebohm,* Cat. B. Brit. Mus., V, p. 59, 1881. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 128, 1886.

Phyllopseuste Bonellii *Cabanis,* Mus. Hein., I, p. 33, 1850.

Noms vulg.: S. F.: *Bec-fin Natterer.* — S. A.: *Berglaubvogel.* — S. I: *Tuin bianch.*

Mâle adulte: D'un cendré olivâtre assez clair, en dessus, le croupion plus pâle et plus jaunâtre. Un léger sourcil blanchâtre ou blanc-jaunâtre. Joues et côtés du cou d'un blanc jaunâtre, salis de grisâtre. Faces inférieures d'un blanc lustré, légèrement glacé de jaunâtre, particulièrement sur les flancs et les sous-caudales. Ailes et queue brunâtres; rémiges secondaires postérieures assez largement frangées de grisâtre; couvertures, rémiges et rectrices plus ou moins liserées d'olivâtre. Bec brunâtre, pâle dessous; pieds brunâtres; iris brun foncé.

Femelle adulte: Un peu plus petite et d'un blanc plus nuancé de jaunâtre, en dessous.

Jeunes, avant la mue: Assez semblables à la femelle, avec les rectrices bordées de blanchâtre, surtout au bout et en dessous.

Le Pouillot Bonelli ou Natterer, quoique généralement moins connu que le précédent, est cependant assez répandu en Suisse durant la belle saison, au nord comme au sud des Alpes; un peu moins, semble-t-il, du côté de nos frontières septentrionales que dans le reste du pays. On le rencontre en plaine, sur divers points, mais plus fréquemment dans la région montagneuse, au Jura et dans les Alpes, jusqu'aux limites supérieures de la grande végétation. Il se reproduit tous les ans, en plus ou moins grand nombre, dans les taillis de bien des localités montueuses relativement basses: au pied du Mont-Salève, sur les contreforts inférieurs du Jura et dans le Valais, ainsi que dans les environs de Langnau et de Sarnen, dans la vallée du Hasli, sur les pentes de l'Albis, près de Zurich, dans les environs immédiats de Coire, près de Lugano, au sud, etc. Toutefois, c'est dans les forêts de conifères de la région montagneuse qu'il niche surtout communément, se reproduisant même régulièrement en région alpine, dans certaines vallées su-

périeures, en Hte Engadine, en particulier, jusqu'au-dessus de 1850 mètres. Il arrive, suivant les années et les altitudes, dans la seconde moitié d'avril ou seulement en mai, et repart, selon les localités, à la fin d'août ou seulement dans la première moitié de septembre, voyageant alors volontiers en famille ou par petites troupes.

Ses allures sont vives et peut-être plus agitées encore que celles du précédent. Toujours en mouvement et très loquace, il est constamment à la recherche des petits insectes qui lui servent de nourriture habituelle, tantôt suspendu aux extrémités des branches, tantôt voletant autour de celles-ci. Son appel et son chant, à tout instant répétés, peuvent être traduits : le premier par *thûi,* le second par *pi, hui-hui-hui* ou seulement *hui-hui-hui-hui.* Il construit, comme ses congénères, un nid quasi-sphérique, à ouverture latérale, qu'il dissimule dans quelque anfractuosité du sol, volontiers dans les lieux secs, et qui est composé surtout de feuilles et d'herbes sèches, avec garniture de crins à l'intérieur. La femelle pond, fin mai ou, plus ou moins tôt ou tard, en juin, selon les conditions, cinq ou six œufs d'un ovale plutôt court, blancs ou blanchâtres et tout couverts de petites taches et de points gris et bruns, plus serrés que chez l'espèce précédente et volontiers plus rapprochés autour du gros bout. Ses œufs mesurent d'ordinaire 0m,0135—0145 sur 0m,011—012, exceptionnellement 0m,016 sur 0m,0125.

Bien que nichant jusqu'à de grandes hauteurs dans les Alpes, ce petit Pouillot, commun dans les contrées méridionales de l'Europe et dans l'Afrique septentrionale, ne s'étend guère vers le nord au-delà des régions moyennes du continent.

121. — 3 : POUILLOT FITIS

Fitislaubvogel — Luì grosso.

PHYLLOSCOPUS TROCHILUS Linné.

Ailes moyennes, médiocr. effilées, couvrant génér. un peu plus que moitié de la queue; 1re rémige médiocr. large, dépassant d'un quart à un tiers les couv. ant.; 3e la plus grande, ou quasi-égale à la 4e; 2e un peu plus longue que 6e (voy. fig. 82). *Bec relat. petit, passabl. plus large que haut à la base, pincé et assez pointu en avant* (voy. fig. 79). *Queue un peu échancrée, à rectrices plutôt larges et un peu anguleuses. D'un cendré olivâtre, relativement sombre, en dessus; plus clair sur le croupion. D'un blanc jaunâtre, avec des macules allon-*

gées jaunes, ou presqu'entièrement jaune, en dessous. Sourcil jaunâtre ou jaune, bien accentué. Pas de bandes claires sur l'aile. Long. tot. 0m,121—126; aile pliée 0m,064—070; queue 0m,051—056; tarse 0m,019—021; bec, au front, 0m,0085—0095.

Motacilla trochilus *Linné*, Syst. Nat., I, p. 338, 1766.

Sylvia trochilus *Scopoli*, Ann., I, p. 160, 1769. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 224, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 291, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 73, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 185, 1865. *Collin*, Skand. Fugle, p. 271, 1875-77. — S. fitis *Bechstein*, Naturg. Deutschl., III, p. 643, 1807. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 120, 1815. — S. flaviventris *Vieillot*, Nouv. Dict., XI, p. 241, 1816.

Ficedula fitis *Koch*, Baier. Zool., I, p. 159, 1816. — F. trochilus *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., Arten, p. 185, 1840. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 73, Taf. 2, Fig. 7, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 42, 1891.

Trochilus medius *Forster*, Synopt. Cat., p. 54, 1817.

Phylloscopus trochilus *Boie*, Isis, 1826, p. 972. *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 56, 1881. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 127, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 63, 1889.

Regulus trochilus *Fleming*, Brit. Anim., p. 72, 1828.

Phyllopneuste arborea, P. acredula, P. trochilus, *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 427 à 429, 1831. — P. trochilus *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 437, 1853. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 545, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 19, Fig. 8, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 106, 1872. — P. icterina *Bonap.*, Birds of Europe, p. 13, 1838. — P. Eversmanni *Bonap.*, Consp. Avium, I, p. 289, 1850.

Curruca viridula *Hempr. et Ehrenb.*, Symb. Phys., Aves, fol. 66, 1833.

Sylvicola trochilus *Eyton*, Cat. Brit. Birds, p. 13, 1836.

Phyllopseustes trochilus *Mela*, Vert. fennica, p. 84, 1882.

Noms vulg. : S. F. : *Pouillot. Pouillot pipit*, Martigny. — S. A. : *Weidenzeisig, Weidenpikerli, Laubvögelchen.* — S. I. : *Pivitt, Vidareu, Tuit, Morett.*

Mâle adulte, en noces : D'un cendré olivâtre plutôt sombre, en dessus, légèrement plus clair sur le croupion; avec un sourcil jaunâtre prolongé sur les côtés de la tête. Lorums, joues et côtés du cou variés de jaunâtre et de gris-brunâtre. Gorge et ventre d'un blanc plus ou moins pur; devant du cou, poitrine, flancs et sous-caudales plus ou moins nuancés de jaunâtre, avec de petites macules jaunes allongées. Ailes et queue brunâtres; les couvertures et les rémiges secondaires postérieures frangées de gris-olivâtre ou de blanchâtre; rémiges primaires et rectrices très finement liserées de grisâtre. Bec brunâtre, pâle en dessous; pieds d'un brun olivâtre; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Un peu plus petite, avec des teintes plus ternes.

Jeunes, avant la mue : D'un gris brun, moins olivâtre que chez les adultes, en dessus; d'un blanc plus sale, avec des macules allongées jaunes plus nombreuses, en dessous.

Adultes et jeunes, en automne : D'un ton beaucoup plus olive, en dessus, avec le sourcil bien jaune et toutes les faces inférieures d'un jaune un peu jonquille, à l'exception le plus souvent de quelques stries blanches vers le milieu du ventre. C'est sous cet aspect que le *Trochilus* a été nommé *Sylvia flaviventris* par Vieillot, et *Phyllopneuste icterina* par plusieurs auteurs. (Il se trouve encore, sous ce dernier nom, dans quelques collections suisses.)

Le Pouillot fitis est répandu dans tout le pays, au nord comme au sud et à l'est comme à l'ouest, commun ou assez commun, suivant les localités, durant toute la belle saison; non seulement en plaine et dans les lieux montueux, où il est surtout abondant, mais aussi dans la région montagneuse, où il se reproduit fréquemment, et jusqu'en région alpine, dans quelques vallées où il niche encore plus ou moins, comme dans celle d'Urseren à 1450 mètres, sur la route du Gothard, et même en H^te^ Engadine, au-dessus de 1800 mètres. Il nous arrive plus tôt que le précédent, généralement dans les premiers jours de mars en plaine, en avril dans la montagne, et repart plus ou moins vite en septembre, quelquefois seulement en octobre, ordinairement en petites sociétés. D'après certains observateurs, quelques rares individus passeraient parfois l'hiver, avec le Véloce *(Rufus)*, dans les régions abritées des parties ouest et sud-ouest du pays.

On le voit souvent, à son arrivée, dans les buissons le long des cours d'eau; mais, bientôt il se répand dans les taillis et les bois, où il mène, pendant la plus grande partie de la belle saison, à peu près le même genre de vie que le Siffleur, avec des mœurs assez semblables, le même régime et la même activité, de préférence dans les rameaux élevés ou de moyenne élévation. Plus tard, vers la fin de l'été, il se livre volontiers, en famille, à de petites pérégrinations dans les bosquets, les vergers et même jusque dans les champs, où il vient piquer avec avidité les pucerons sur diverses plantes. Son chant, bien particulier, me semble avoir été assez exactement traduit par Bailly, dans la phrase suivante : *thiv, thiv, thiv, thiev, thiev, thia, thia, zia, zia,* les dernières notes de plus en plus lentes et basses. Son nid, quasi-rond, avec ouverture latérale, est composé de feuilles et d'herbes sèches, avec garniture de plumes et de crins, et généralement caché à terre, dans la mousse ou les feuilles, ou tout près du sol dans quelque épais buisson.

La femelle couve deux fois par an, en plaine, au commencement de mai et fin juin, ou seulement en juin dans les régions élevées.

Ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un ovale généralement moins ramassé que ceux des précédents Pouillots, blancs avec quelques petits points épars et de petites taches, quelques-unes grises, en grande majorité d'un brun rouge, volontiers rassemblées en couronne autour du gros bout; ils mesurent souvent 0m,0145—0155 sur 0m,011—012, parfois jusqu'à 0m,0170 sur 0m,0128.

Le Fitis est très répandu en Europe, jusqu'en Scandinavie et en Finlande, ainsi qu'en Asie et en Afrique septentrionale.

122. — 4: POUILLOT VÉLOCE

Weidenlaubvogel — Luì piccolo.

PHYLLOSCOPUS RUFUS Brisson.

Ailes relat. courtes et peu effilées, couvrant au plus la moitié de la queue, souvent passablement moins : 1re rémige relat. large, dépassant de près de moitié les couvertures ant. ; 3e et 4e quasi-égales, ou 3e très légèrement plus longue; 2e égale à peu près à 7e, ou légèrement plus longue (voy. fig. 83). *Bec faible, bien plus large que haut à la base, pincé et assez atténué en avant. Queue légèrement échancrée, à rectrices assez larges, légèrement anguleuses. D'un gris-brun olivâtre, en dessus, un peu plus olive sur le croupion. D'un blanc jaunâtre sale, en dessous, avec quelques macules éparses jaunes; côtés de la poitrine et flancs mâchurés de brunâtre. Un sourcil jaunâtre, au-dessus d'un trait brunâtre. Pas de bandes claires sur l'aile.*

Long. tot. : 0m,117—125; aile pliée 0m,058—063; queue 0m,048—054; tarse 0m,0185—0200; bec, au front, 0m,0085—0095.

CURRUCA RUFA *Brisson,* Ornith., III, p. 389, 1760.

SYLVIA RUFA *Latham,* Ind. ornith., II, p. 516, 1790. *Bechstein,* Ornith. Taschenb., p. 188, 1802. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 121, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 225, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., I, p. 292, 1827. *Schinz,* Fauna helv., p. 73, 1837. *Riva,* Ornit. ticin., p. 186, 1865. *Collin,* Skand. Fugle, p. 272, 1875-77. — S. HIPPOLAIS *Leach,* Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 24, 1816. — S. COLLYBITA *Vieillot,* Nouv. Dict., IX, p. 235, 1817. — S. SYLVESTRIS *Meisner,* Ann. der allg. schweiz. Gesells. für Naturw. Bern, 1824, p. 166. — S. NEMOROSA *Baldenstein,* N. Alpina, II, p. 83, 1827. — S. BREVIROSTRIS *Strickland,* Proc. Zoo. Soc., 1836, p. 98.

Ficedula rufa *Koch.*, Baier. Zool., p. 160, 1816. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 43, 1891.

Trochilus minor *Forster*, Synopt. Cat., p. 54, 1817.

Regulus hippolais *Fleming*, Brit. Anim., p. 72, 1828.

Phylloscopus rufus *Kaup.*, Nat. Syst., p. 94, 1829, *Seebohm*, Cat. B. Brit. Mus., V, p. 60, 1881. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 129, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 61, 1889.

Phyllopneuste sylvestris, P. solitaria, P. pinetorum, P. rufa *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 432 et 433, 1831. — Ph. rufa *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 432, 1853. *Degl. et Gerbe*, Ornith. Europ., I, p. 546, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 19, Fig. 15, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital. Ucc., p. 107, 1872.

Phyllopseustes collybita *Mela*, Vert. fennica, p. 84, 1882.

Noms vulg. : S. F. : *Pouillot, Véloce.* — S. A. : *Erdzeisig. Tilltälple, Tilp-Tälpli*, Grisons. — S. I. : *Tuit, Buit, Canavetta.*

Mâle adulte : D'un gris-brun olivâtre, en dessus, légèrement plus clair sur le croupion. Un sourcil jaunâtre, un peu moins prolongé que chez le précédent, au-dessus d'un trait brunâtre traversant l'œil et plus ou moins accusé. Côtés de la tête et du cou d'un gris brun, légèrement nuancés de jaunâtre. Gorge, devant du cou, poitrine, ventre et sous-caudales d'un blanc jaunâtre sale, avec quelques macules allongées plus jaunes éparses sur la poitrine et le haut du ventre; flancs et côtés de la poitrine mâchurés de brunâtre. Ailes et queue brunâtres; la majorité des pennes frangées de gris-olivâtre. Bec brun, jaunâtre en dessous; pieds et iris bruns.

Femelle adulte: Plus petite, avec le sourcil moins apparent et moins de traces jaunes en dessous.

Jeunes, avant la mue : D'un gris olivâtre, en dessus; en dessous, d'un blanchâtre sale, mâchuré de gris à la gorge et à la poitrine, de jaunâtre sur le ventre.

Le Pouillot véloce est au moins aussi commun que le précédent, dans toute la Suisse, durant la belle saison, tant en plaine que dans la région montagneuse du Jura et des Alpes, diminuant en nombre, il est vrai, avec l'élévation, mais se montrant cependant parfois jusque dans le bas de la région alpine, dans certaines vallées, comme celle d'Urseren par exemple, où il nicherait de temps à autre. Il arrive, suivant les localités, plus ou moins vite en mars, et repart généralement en septembre ou au commencement d'octobre. Quelques individus nous restent en hiver, dans les parties occidentales et abritées du pays surtout, près de Genève et dans le Bas-Valais entre autre, se rapprochant alors volontiers des lieux habités et des cours d'eau.

Il fréquente, comme les précédents, les bois et les taillis, mais il semble se tenir moins constamment dans les rameaux supérieurs des arbres et plus souvent dans les broussailles, même dans les haies et les champs, vers la fin de l'été. Ses mœurs et son alimentation sont du reste assez semblables à celles de ses congénères; il déploie la même activité dans la recherche des petits insectes et de leurs œufs, et se trémousse volontiers comme eux en chantant; son cri *thui, thui,* est à peu près identique. Son chant, par contre, le fait si facilement reconnaître qu'il lui a valu, en différentes langues, des noms qui le rappellent; il est en effet composé de deux syllabes plusieurs fois répétées qui, selon le cas ou la personne qui les traduit, expriment les phrases suivantes : *zipp-zapp, zipp-zapp, zipp-zapp,* ou *tilp-talp, tilp-talp, tilp-talp;* parfois il dit aussi : *zip, zip, zap, zap, zeup, zeup, zeup-zeup-zeup.* Son nid, d'herbes sèches et de mousse, avec garniture de plumes et de poils, est sphérique à ouverture latérale, comme celui des précédents, et caché aussi à terre ou près de terre, entre des racines ou sous quelque épais buisson. La femelle, comme celle du Fitis, pond deux fois l'an, dans les régions inférieures, généralement au commencement de mai et vers la fin de juin.

Ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un ovale un peu variable et blancs, avec des points gris et de petites taches brunes ou d'un brun rouge, plus foncées que chez *Trochilus,* assez éparses, mais plus nombreuses vers le gros bout, quoique moins généralement concentrées en couronne de ce côté; ils mesurent d'ordinaire $0^m,014—015$, plus rarement $0^m,016$, sur $0^m,011—012$.

Le Véloce est très répandu en Europe, jusqu'assez avant dans le nord, ainsi qu'en Afrique septentrionale. Quoique se reproduisant presque aussi loin dans le nord que le *Trochilus* et hivernant en plus forte proportion dans le pays, il semble s'élever d'ordinaire moins que lui dans les Alpes.

XXI. — Famille VI : RÉGULIDÉS

REGULIDÆ

Bec droit, court et mince, avec petits poils à la base; la mandibule supérieure légèrement courbée en avant, mais pointue et faiblement échancrée vers le bout. Narines ovales, recouvertes par des plumes particulières, couchées en

avant (voy. fig. 84 et 85). Tarses bottés, grêles et médiocrement allongés. Doigts grêles, les antérieurs plutôt courts, l'externe relié au médian par la base; ongles relat. forts et arqués. Ailes moyennes et subaiguës, à dix rémiges primaires, la première courte; pennes cubitales postérieures non prolongées et non échancrées. Queue moyenne, à douze rectrices. Plumage mou, décomposé.

Œufs assez nombreux, d'un ovale plus ou moins court.

Oiseaux de très petite taille, habitant l'Europe, une partie de l'Asie et l'Amérique du Nord, plus ou moins migrateurs ou erratiques, doués d'une grande vivacité et quasi exclusivement insectivores ou aranivores; établissant, sur les branches des arbres, un nid arrondi, ouvert dans le haut.

Le seul genre Roitelet *(Regulus)* figure en Suisse et en Europe[1].

Les Roitelets me paraissent présenter assez de caractères distinctifs, morphologiques et biologiques propres, pour mériter d'être séparés, dans une famille particulière, soit des Pouillots (Turdidés), soit des Mésanges (Paridés), dont ils ont été successivement rapprochés par différents auteurs.

65. — Genre 1 : ROITELET

REGULUS Cuvier[2].

Bec menu et droit, à peu près aussi haut que large à la base, notablement comprimé en avant des narines, avec arête assez saillante et bords un peu rentrants, mesurant au plus moitié de la tête; la mandibule supérieure presque droite ou un peu convexe en dessus, pointue, légèrement courbée en avant et faiblement échancrée vers le bout. Narines couvertes chacune par une plume rigide plus ou moins ébar-



Fig. 84. Regulus cristatus, mâle.



Fig. 85. Regulus cristatus; plume nasale.

[1] Le Roitelet rubis (*Rubineus* Vieill. ou *Calendula* Licht.), de l'Amérique septentrionale, un peu différent quant au développement des plumes surnasales et suscéphaliques, a été rencontré accidentellement en Angleterre.

[2] Leçons d'Anat. comparée, I, tab. 2, 1800.

belée (voy. fig. 84 et 85). *Tarse mince, botté ou quasi-botté et volontiers d'un quart environ plus long que le doigt médian avec ongle. Pouce, avec ongle un peu plus court que lui, presque aussi long que le médian avec ongle. Ailes subaiguës, moyennes; 1re rémige courte; 4e la plus longue. Queue moyenne, échancrée, à rectrices un peu élargies, lég. courbées en dehors près du bout et anguleuses à l'extrémité. Tête assez arrondie, front peu anguleux. Plumage décomposé, long et doux; plumes sus-céphaliques plus ou moins allongées en huppe. Une ou deux bandes claires sur l'aile.*

Œufs assez nombreux, d'un ovale plus ou moins obtus, d'un blanc jaunâtre ou rosâtre et généralement finement ponctués.

Les Roitelets, les plus petits Oiseaux d'Europe, sont très vifs et constamment en mouvement dans les branches des arbres, des conifères surtout, où ils sont en quête de petits insectes, d'œufs, de chenilles et d'araignées.

Ils bâtissent, d'ordinaire vers le bout des branches, un nid arrondi, avec ouverture supérieure, artistement composé de mousse et de lichens. Leur chant consiste en quelques petites notes aiguës qu'ils répètent avec vivacité, en se trémoussant de tout le corps. Leur vol est léger, mais rarement soutenu, en dehors de certains cas de nécessité durant le passage. Ils voyagent volontiers en famille ou par petites sociétés. — Leur mue est simple. Les jeunes diffèrent des adultes à divers égards.

Deux espèces se trouvent en Europe et en Suisse.

123. — 1 : ROITELET HUPPÉ

Gelbköpfiges Goldhähnchen — Regolo.

REGULUS CRISTATUS Koch.

Bec aussi haut que large, au front; mandibule sup. un peu convexe (voy. fig. 84). *Ailes couvrant à peu près moitié de la queue, à cubitales post. assez anguleuses; 1re rémige dépassant de un tiers à moitié les couvertures ant.; 2e égale à peu près à 7e; 4e la plus longue; 3e et 5e très légèr. plus courtes. Milieu de la tête orangé, assez largement bordé de jaune citron ♂, avec une bande noire de chaque côté*

et un sourcil clair médiocrement accentué; pas de raie noire en travers de l'œil, ni à l'angle du bec; pas de blanc sur la joue.

Long. tot. 0m,095—100; aile pliée 0m,053—055; queue 0m,038—043; tarse 0m,016—017; bec, au front, 0m,007—008.

Motacilla regulus *Linné*, Syst. Nat., I, p. 338, 1766.

Sylvia regulus *Latham*, Ind. ornith., II, p. 548, 1790. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 122, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 229, 1820.

Regulus cristatus *Koch*, Baier. Zool., p. 199, 1816. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 447, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 190, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 553, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 19, Fig. 5 et 6, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 62, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 323, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 78, 1882. *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 80, 1883. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 148, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 55, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e édit., p. 79, Taf. 3, Fig. 2, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 66, 1891. — R. vulgaris *Stephens*, Gen. Zool., X, 2, p. 758, 1819-26. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 9, 1829. — R. aureocapillus *Meyer*, Taschenb., Zusätze, p. 108, 1822. *Schinz*, Fauna helv., p. 74, 1837. — R. flavicapillus *Naumann*, Vögel Deutschl., III, p. 968, 1823. — R. septentrionalis, R. crococephalus, R. chrysocephalus *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 479-481, 1831. R. auricapillus, *Selby*, Brit. Orn., I, p. 229, 1833.

Noms vulg. : S. F.: *Roitelet, Roitelet ordinaire.* — S. A.: *Goldhähnchen, Goldhämmerli, Goldhähnli. Goldhähni*, Meiringen; *Kriesdisteli*, Diesbach; *Kriesziessli*, Langnau. — S. I.: *Stellin, Cò d'or, Codorin, Reottin.*

Mâle adulte: Faces supérieures olivâtres, plus grises derrière la tête, un peu plus vertes sur le croupion. Front brunâtre. Milieu de la tête d'un jaune orangé, largement bordé de jaune-citron, et limité de chaque côté par une large bande d'un noir peu profond ou noirâtre; le sourcil et la joue grisâtres; pas de raie noire au travers de l'œil, ni à l'angle du bec. Faces inférieures blanchâtres, salies de gris roussâtre, surtout à la gorge et à la poitrine. Ailes et queue brunâtres; rectrices frangées d'olivâtre; rémiges bordées de gris olivâtre pâle, les postérieures plus ou moins terminées de blanc ou de blanchâtre. Les extrémités des couvertures moyennes et grandes blanches, dessinant sur l'aile deux raies transversales assez larges; un espace noirâtre foncé au-dessous des dernières, formant une tache arrondie, sur les rémiges secondaires principalement. Bec et iris noirâtres; pieds bruns.

Femelle adulte: Huppe plus faible; teintes générales un peu plus pâles; pas d'orangé au milieu du jaune sur la tête.

Jeunes, avant la mue: Tête d'un cendré olivâtre, sans huppe, ainsi que sans raies, ni noires, ni jaunes. Le corps à peu près comme

chez la femelle, avec des teintes plus ternes et plus pâles; les ailes avec les mêmes raies claires et la même tache noire.

Variétés: Temminck signale des individus qui ont le sommet de la tête d'un bleu azuré ou d'un jaune livide; d'autres ont une partie du plumage blanchâtre.

Le Roitelet ordinaire ou huppé est commun ou très commun dans toute la Suisse, non seulement en plaine, mais aussi dans toute la région montagneuse et jusqu'aux limites de la grande végétation, dans la région alpine où il se reproduit encore fréquemment. Bien des paires qui ont niché dans les forêts supérieures descendent avec leurs familles hiverner en plaine ou dans les vallées, exécutant alors de fréquentes petites pérégrinations de bosquets en bosquets ou de bois en bois. Quelques-unes passent peut-être alors nos frontières, du côté du sud; cependant, bon nombre d'individus demeurent l'année entière jusque dans des vallées même fort élevées, en H^te^ Engadine, par exemple, au-dessus de 1800 mètres d'altitude.

On le rencontre surtout sur les conifères, sapins, pins et mélèzes, dans les bosquets et petits bois de plaine, comme dans les forêts plus élevées du Jura et des Alpes. C'est un petit être peu sauvage, très vif et très remuant, toujours sautillant de branche en branche, se suspendant souvent au bout des rameaux ou voletant autour de ceux-ci, à la recherche des petits insectes ou de leurs œufs, des larves, des petites chenilles et des araignées, qui constituent sa principale nourriture. L'appel qu'il répète presque constamment consiste en petits cris assez fins, mais précipités et perçants : *zi, zi, zi.* Son chant, qu'il émet en baissant les ailes et se trémoussant de tout le corps, consiste en une série de petites notes également aiguës, mais de tons plus variés, que l'on peut traduire par : *zi, zit, switz, witz, witz, witz.*

Il bâtit, avec de la mousse et des lichens, un nid arrondi, ouvert dans le haut, qu'il attache avec des brins de laine ou des fils de chenilles ou d'araignées aux branches des conifères, volontiers vers l'extrémité de quelque rameau flexible, et qu'il garnit à l'intérieur de duvets végétaux, de crins et de plumes.

La femelle pond généralement dans la seconde moitié de mai, un peu plus tard dans les montagnes, et parfois de nouveau au commencement de juillet dans les régions inférieures; ses œufs, au nombre de six à huit, sont d'un ovale plutôt court, d'un blanc jaunâtre ou rosé, avec de petits points épars grisâtres et roussâtres, volontiers un peu plus serrés autour du gros bout, quelquefois très peu apparents, et mesurent d'ordinaire 0^m^,013—014 sur 0^m^,010—0105, plus rarement 0^m^,012 sur 0^m^,009 ou 0^m^,015 sur 0^m^,011.

Cette espèce se trouve presque partout en Europe, depuis les bords de la Méditerranée jusque assez avant dans le nord, en Scandinavie et en Finlande, ainsi que dans diverses parties de l'Asie.

124. — 2 : ROITELET A TRIPLE BANDEAU

Feuerköpfiges Goldhähnchen — Fiorrancino.

REGULUS IGNICAPILLUS Brehm.

Bec un peu plus large que haut, au front; mandibule sup. mince et quasi-droite. Ailes couvrant environ moitié de la queue, à rémiges post. subarrondies ou faiblement anguleuses; 1re rémige dépassant de un tiers au moins les couvertures ant.; 2e mesurant entre 6e et 7e; 4e la plus grande; 3e et 5e presque aussi longues. Milieu de la tête d'un orangé très vif ♂, avec une large bande noire et un fort sourcil blanc de chaque côté; une raie noire en travers de l'œil, et une autre plus courte à l'angle du bec. Joue en partie blanche ou blanchâtre.

Long. tot. 0m,094—098; aile pliée 0m,052—054; queue 0m,038—043; tarse 0m,016—017; bec, au front, 0m,008—009.

SYLVIA REGULUS *Bechstein,* Orn. Taschenb., p. 189, 1802. — S. IGNICAPILLA *Brehm,* in *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 231, 1820.

REGULUS IGNICAPILLUS *Meyer,* Taschenb. Zusätze, p. 109, 1822. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 10, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 74, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 453, 1853. *Riva,* Ornit. ticin., p. 191, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 555, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 19, Fig. 1 et 2, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 63, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 325, 1875-77. *Gadow,* Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 83, 1883. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 149, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 57, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 81, Taf. 3, Fig. 3, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 67, 1891. — R. MYSTACEUS *Vieillot,* Faune franç., p. 231, 1822. — R. NILSONII, R. PYROCEPHALUS, R. BRACHYRHYNCHOS *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 482 et 483, 1831.

NOMS VULG. : S. F. : *Roitelet, Roitelet triple-bandeau.* — S. A. : *Goldhähnchen. Blutströpfli,* Meiringen. — S. I. : *Stellin, Fiorancin.*

Mâle adulte : Faces supérieures d'un vert olivâtre ; les côtés de la nuque et le croupion plus clairs, tirant un peu sur le jaune. Front roussâtre. Milieu de la tête d'un jaune orangé vif, étroitement bordé de jaune citron et limité, de chaque côté comme en avant, par une large bande d'un noir profond confinant à un grand sourcil

blanc; un trait noir en avant et en arrière l'œil; joues nuancées de blanchâtre et de grisâtre; un petit trait noir à l'angle du bec. Faces inférieures blanchâtres, salies de gris-roussâtre, surtout à la gorge et à la poitrine. Ailes et queue brunâtres; rémiges et rectrices liserées d'olivâtre. Deux raies claires plus ou moins apparentes, en travers de l'aile, formées par les extrémités blanchâtres des couvertures moyennes et grandes, avec une bande noirâtre au-dessous des dernières. Bec et iris noirâtres; pieds bruns.

Femelle adulte : Huppe moins forte; milieu de la tête d'un jaune moins orangé et moins brillant, avec bandes latérales d'un noir moins profond et sourcil moins blanc.

Jeunes, avant la mue: Pas de huppe. Faces supérieures olivâtres, sans trace de jaune, ni de noir, ni de blanc sur la tête. Faces inférieures d'un gris olivâtre pâle, blanchâtres sur le ventre. Ailes portant deux raies blanches et une bande noirâtre, à peu près comme chez l'adulte. Rectrices largement frangées de vert-olivâtre. Bec brun; pieds d'un brun plus pâle.

Le Roitelet à triple bandeau, confondu avec le précédent jusqu'en 1820, est à peu près aussi répandu que lui en Suisse, bien que, suivant les localités, plus ou moins commun et généralement un peu moins abondant dans les régions supérieures. Il se reproduit en plaine, où bien des individus passent l'année entière, ainsi que dans les forêts élevées de la région montagneuse du Jura et des Alpes, et parfois même jusqu'en région alpine. Cependant, la plupart des paires qui ont niché sur les hauteurs descendent en automne avec leurs familles, pour hiverner dans les vallées, et beaucoup suivent alors, vers le sud, les petites sociétés de leur espèce qui traversent le pays, nous arrivant de contrées plus septentrionales.

Il vit, comme son congénère, de préférence sur les conifères et y mène un genre de vie tout à fait semblable. Ses allures, son régime et son chant sont à peu près identiques. Il niche dans les mêmes conditions, construit un nid quasi-semblable et pond à peu près à la même époque.

Ses œufs, au nombre de six à dix, sont d'un ovale assez obtus, jaunâtres ou rosâtres, parfois d'un rose roussâtre assez accentué, avec points épars gris et roux plus ou moins apparents, et mesurent le plus souvent $0^{m},0125—0130$ sur $0^{m},0095—0100$, plus rarement $0^{m},011$ sur $0^{m},008$.

Cette seconde espèce, assez répandue en Europe et en Asie Mineure, s'étend un peu moins vers le nord que la précédente.

Division V, des CUNÉIROSTRES

CUNEIROSTRES

Bec plus ou moins en forme de coin, peu ou pas échancré. Ailes moyennes. Pieds généralement robustes ; tarse lamellé en arrière.

Oiseaux de petite taille, assez répandus dans les divers continents et, suivant les circonstances, plus ou moins insectivores ou baccivores et nucivores.

Deux familles, *Paridæ* et *Sittidæ*, sont plus ou moins représentées en Europe et en Suisse.

Dans l'impossibilité de rattacher d'une manière naturelle les Mésanges aux Roitelets, dans les Dentirostres, aussi bien que de leur trouver place dans les Conirostres, dont elles diffèrent à tant d'égards, et considérant les affinités incontestables qui les rapprochent par contre des Sitelles, que beaucoup rangent près des Grimpereaux dans les Tenuirostres, j'ai cru devoir établir ici, pour les *Paridés* et *Sittidés*, une division particulière à laquelle j'attribue le nom de *Cuneirostres*[1], pour rappeler la forme générale du bec et l'usage qui en est le plus souvent fait.

XXII. — Famille VII : PARIDÉS

PARIDÆ

Bec beaucoup plus court que la tête, plus ou moins subconique et comprimé, droit ou plus ou moins convexe et, le plus souvent, sans véritable échancrure, avec quelques poils à la base. Narines avec ou sans opercule membraneux et recouvertes ou non par des plumes piliformes. Tarse moyen ou assez ramassé, lamellé derrière, plus ou moins scutellé devant. Pouce, avec ongle, plus court que le doigt médian. Doigt

[1] De *cuneus*, coin, et *rostrum*, bec.

interne quasi-libre, un peu plus court que l'externe ou quasi-égal. Ongles moyens, plus ou moins arqués ; celui du pouce le plus long. Ailes moyennes, subobtuses ou obtuses, plus rarement subaiguës, avec dix rémiges primaires, la première plus ou moins courte. Queue plus ou moins longue, subarrondie, étagée ou un peu échancrée, à douze rectrices souples. Tête assez forte[1]. Plumage assez long et soyeux. (Voy. fig. 86-90.)

Œufs plus ou moins nombreux, généralement blancs ou blanchâtres, avec ou sans macules.

Les Paridés, plus ou moins sédentaires ou migrateurs, sont de petits Oiseaux turbulents, curieux, courageux, parfois sanguinaires, et plus ou moins sociables, vivant sur les arbres ou dans les marais, nichant, selon les espèces, dans des trous, dans des enfourchures ou entre les roseaux, et, suivant les circonstances, plus ou moins insectivores et larvivores ou granivores, baccivores et nucivores. Ils sont assez répandus en Europe, en Asie, en Amérique septentrionale et dans le nord de l'Afrique.

Quatre genres, répartis dans trois sous-familles, sont représentés en Europe et plus ou moins en Suisse.

Sous-famille I, des PARIENS

PARINÆ

Bec droit, subconique, plus ou moins convexe, épais, non échancré et plus ou moins comprimé. Narines rondes ou subarrondies, sans opercule membraneux, mais couvertes par de petites plumes couchées en avant (voy. fig. 86 et 88). Doigt médian passablement plus long que l'externe. Première rémige assez longue. Queue moyenne ou allongée.

Oiseaux arboricoles, sédentaires ou erratiques, nichant dans des trous ou dans des enfourchures de branches, et pondant des œufs en nombre assez élevé. — Deux genres en Europe et en Suisse.

[1] La langue souvent terminée par de petits poils cornés.

66. — Genre 1 : MÉSANGE

PARUS Linné ex Gessner.

Bec moyen, mesurant entre tiers et moitié de la tête, au front, conico-convexe, assez épais ou un peu comprimé; la mandibule sup., assez pointue, dépassant peu ou pas l'inférieure; narines arrondies, couvertes par de petites plumes plus ou moins piliformes (voy. fig. 86). *Tarse robuste, avec scutelles ant. transv. moyennes, un peu plus long que le pouce avec ongle; pouce presque égal au médian; doigt médian notablement plus long que les latéraux inégaux, l'interne relat. court; ongle du pouce assez fort et courbé, légèrem. plus court que le pouce* (voy. fig. 87). *Ailes subobtuses ou obtuses; 1re rémige dépassant notablement les couvertures antérieures; 4e et 5e les plus longues et à peu près égales. Queue plus courte que le corps, ou au plus égale, subarrondie ou un peu échancrée. Plumes sus-céphaliques courtes ou pl. ou m. allongées en huppe. Plumage assez long et soyeux.*



Fig. 86. Parus major.

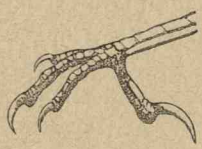

Fig. 87. Parus major, pied gauche, ex Sw.

Œufs nombreux, ovalaires et blancs, avec points ou petites taches d'un brun-rouge.

Oiseaux très répandus dans l'ancien et le nouveau monde, vivant en famille ou en petites sociétés, dans les bois, les bosquets ou les vergers, nichant dans des trous, se nourrissant surtout d'insectes, d'œufs et de chenilles, parfois de graines, de baies, de noix ou de noisettes, et dépeçant ou perforant à coups de bec les enveloppes dures de leurs proies, insectes ou graines, dont elles n'absorbent guère que les parties molles intérieures. — Mue généralement simple.

Des huit (ou neuf [1]) espèces qui se rencontrent plus ou moins en Europe, deux, les *P. lugubris* Natt., d'Orient, et *P. sibiricus*

[1] Le *Parus (Bælophus) bicolor* Linné, de l'Amérique septentrionale, aurait fait quelques rares apparitions dans le nord de notre continent.

Gmel., de Sibérie, nous font défaut; une troisième, le *P. cyaneus* Pall., du nord, aurait été accidentellement rencontrée une fois ou deux dans le pays.

Les quelques caractères mis successivement en avant par Kaup et de Selys pour établir différents genres ou sous-genres dans ce groupe, assez homogène, ne me paraissent pas mériter plus qu'une subdivision en simples sections.

J'aurais voulu conserver un genre ou au moins un sous-genre pour les Mésanges grises *(Pœciles)*, mais, à part leur livrée, je ne leur trouve aucun caractère assez particulier et constant pour motiver cette distinction; d'autres ont, comme elles, le bec assez comprimé; d'autres ont aussi la queue plus ou moins échancrée, et, quoiqu'en dise Gerbe (Orn. europ.) qui admet la séparation générique, elles n'ont pas la 1re rémige plus courte que la majorité des représentants du genre *Parus*.

Nous aurons donc cinq sections dans le genre, les *Pari, Peripari, Lophophanes, Cyanistes* et *Pœciles*, correspondant à cinq des sous-genres de de Selys[1].

Section 1, des MÉSANGES CHARBONNIÈRES

PARI Linné *(part.)*.

Pas de huppe. Un espace clair sur la nuque. Une raie abdominale médiane noire. Calotte et gorge noires. (Voy. fig. 86.)

125. — 1 : MÉSANGE CHARBONNIÈRE

Kohlmeise — Cinciallegra.

PARUS MAJOR Linné.

Bec assez épais et presque moitié de la tête. 1re rémige à peu près moitié de la 2e; 2e un peu plus courte que 8e. Ailes ne couvrant pas la moitié de la queue. Queue subarrondie. Pas de huppe. Calotte et gorge d'un noir bleuâtre; un espace blanc et jaune sur la nuque (voy. fig. 86). *Dos vert-olive. Ventre jaune, avec raie médiane noire.*

[1] Considérations sur le genre Mésange *(Parus)* par *de Selys-Longchamps;* Bull. Soc. zool. de France, IX, 1884. — La section des *Peripari* pourrait, je crois, être réunie à celle des *Pari*.

Long. tot. 0m,145—160; aile pliée 0m,075—080; queue 0m,068—072; tarse 0m,019—020; bec, au front, 0m,010—011.

PARUS MAJOR *Linné*, Syst. Nat., I, p. 341, 1766, *(ex Gessner)*. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 137, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 287, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 14, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 76, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 37, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 234, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 558, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 17, Fig. 21, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 67, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 309, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 93, 1882. *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 19, 1883. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 155, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 95, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 148, Taf. 7, Fig. 1, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 60, 1891. — P. IGNOTUS *Latham*, Gen. Syn., II, p. 537, 1782-90. — P. STROMEI *Bonnat. et Vieill.*, Enc. Méth., p. 504, 1823. — P. FRINGILLAGO *Pallas*, Zoogr., I, p. 555, 1811. — P. ROBUSTUS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 461, 1831. — P. PERNICIOSUS, P. CYANOTUS, P. INTERCEDENS *Brehm*, Naumania, V, p. 285, 1855.

NOMS VULG. : S. F. : *Charbonnière*, *Lardère. Grosse Lardère*, *Glet-à-bec*, Genève. — S. A. : *Spiegelmeise*, *Spiegeli*. — S. I. : *Parascieula*, *Parùssola*.

Mâle adulte : Dessus de la tête, côtés du cou, gorge et haut de la poitrine d'un noir lustré, à reflets bleuâtres; joues, depuis la commissure du bec, d'un blanc pur. Une large bande noire sur le ventre, joignant le plastron pectoral en avant et s'étendant, en s'élargissant en arrière, jusqu'au-dessus de la région anale. Dos vert-olive, avec un espace clair, mélangé de blanc et de jaune, sur la nuque. Croupion, sus-caudales et queue en dessus d'un cendré bleuâtre. La rectrice externe largement tachée et bordée de blanc; généralement aussi une petite tache blanche au bout de la seconde. Couvertures de l'aile d'un gris bleuâtre, avec les extrémités blanches, formant, sur l'aile fermée, une large raie blanche transversale. Rémiges noirâtres, liserées de gris-bleu; les postérieures et les scapulaires frangées de jaunâtre. Côtés du ventre et flancs jaunes; région anale blanche; sous-caudales variées de blanc et de noir. Bec noirâtre. Pieds brunâtres. Iris noir.

Femelle adulte : Parties noires et jaunes moins brillantes; la raie ventrale souvent un peu moins étendue.

Jeunes : Parties noires sans éclat. Teintes générales des faces supérieures et inférieures plus ternes et plus pâles. La joue et la bande transversale de l'aile d'un blanc un peu jaunâtre. Raie ventrale moins large ou moins étendue. Liseré des rémiges plus blanchâtre. Bec d'un brun, un peu plombé. Pieds livides.

Variétés[1] : On rencontre des individus plus ou moins blancs, ou de couleur isabelle, ou encore teintés de gris en place du noir. Gerbe a remarqué que l'usage prolongé de la graine de chanvre amène un mélanisme plus ou moins complet, qui disparaît à chaque mue. C'est du reste le cas pour plusieurs Oiseaux de cage.

La Charbonnière est, en Suisse, parmi les Oiseaux partout les plus communs, en plaine et jusque dans la région montagneuse; elle est, par contre, rare dans la région alpine, en dehors de quelques vallées élevées, où, comme dans la H^te^ Engadine, elle niche assez souvent, mais ne passe pas régulièrement l'hiver. Elle est sédentaire; cependant, elle exécute en famille, durant l'automne, des pérégrinations plus ou moins lointaines, en quête de nourriture ou de quartiers d'hiver plus favorables; elle se rapproche alors de plus en plus des jardins et des habitations.

Toujours en mouvement, sautant de branche en branche, appliquée contre un tronc ou suspendue à l'extrémité d'un rameau, elle fouille de tous côtés, à la recherche des insectes, des œufs et des chenilles dont elle fait grande consommation. Cependant, elle mêle aussi à ce premier menu, surtout durant la mauvaise saison, des graines, des bourgeons, des noix ou des noisettes, prenant celles-ci entre ses pattes et les forant à grands coups de bec. Aussi prévoyante qu'active et diligente, elle fera aussi parfois de petites provisions, dans quelque trou d'un arbre ou d'un mur, en vue des mauvais jours. Comme ses congénères, et peut-être plus encore, elle est hardie, querelleuse, méchante et souvent même sanguinaire, au point de s'attaquer à des Oiseaux plus faibles qu'elle, pour leur percer le crâne à coups de bec et en extraire la cervelle dont elle est très friande.

Son appel le plus fréquent peut être traduit par le mot répété : *tienk, tienk, tienk;* son chant, alerte et gai, semble exprimer les syllabes séparées et répétées : *si, si, du; si, si, du,* ou *thi, thi, pu; thi thi pu,* ou encore *s-ti-ti, s-ti-ti, s-ti-ti* ou *is-di-di, is-di-di,* que l'on entend quelquefois dès la fin de février ou les premiers jours de mars, quand il fait beau.

Elle établit le plus souvent son nid au fond d'un trou d'arbre, parfois dans une cavité de muraille; celui-ci, souvent volumineux et assez grossièrement bâti, est composé en majeure partie de mousse,

[1] *De Selys* (Consid. sur le genre Mésange, 1884, p. 34) cite, comme races ou variétés locales : *P. cinereus* Vieill., *P. minor* Temm., *P. atriceps* Horsf., *P. nipalensis* et *P. schistinotus* Hodgs., *P. cæsius* Tickler, *P. commixtus* Swinhoe, et *P. Boccharensis* Licht.

avec quelques radicelles et menues pailles, et garni plus ou moins de poils, de plumes ou de duvets végétaux[1].

C'est sur semblable épaisse couche que la femelle pond, d'ordinaire en mai, et souvent de nouveau en juillet, de huit à quinze œufs, parfois dix-huit pour la première couvée, d'ordinaire bien moins, huit à onze, pour la seconde. Ces œufs, d'un ovale plus ou moins court, sont d'un blanc légèrement jaunâtre, avec de petites taches d'un brun rouge et des points roux plus ou moins épars, mais plus nombreux autour du gros bout ; ils mesurent généralement 0m,016—018 sur 0m,013—014.

L'espèce est très répandue en Europe, jusqu'assez avant dans le nord, en Finlande et en Scandinavie, ainsi qu'en Asie septentrionale et dans le nord de l'Afrique.

Section 2, des MÉSANGES NOIRES

PERIPARI Selys.

Tête huppée ou non. Un espace clair sur la nuque. Pas de raie abdominale foncée. Calotte et gorge noires.

126. — 2 : MÉSANGE PETITE CHARBONNIÈRE

Tannenmeise — Cincia romagnola.

PARUS ATER Linné.

Bec un peu comprimé, presque égal à moitié de la tête. 1re rémige un peu moindre que moitié de la 2e ; 2e un peu plus courte que 7e. Ailes couvrant environ moitié de la queue. Queue subarrondie ou très légèr. échancrée. Pas de huppe. Calotte et gorge noires, avec une tache nuchale blanche. Dos gris. Ventre blanchâtre, sans raie médiane.

[1] Le 15 mai 1887, j'ai trouvé chez moi, à Valavran près de Genève, un nid de Mésange charbonnière établi sous un gros vase de terre qui avait été oublié, retourné sur le sol, dans un bosquet à côté de la maison. Un petit trou accidentel vers le haut du vase avait permis à cet Oiseau d'y apporter assez de mousse pour remplir tout le bas de la cavité, sur 30 à 35 centim. de large. Douze œufs reposaient dans un creux disposé vers le bord de cet épais matelas.

Long. tot. 0m,115—125; *aile pliée* 0m,059—062; *queue* 0m,047—052; *tarse* 0m,0160—0175; *bec, au front,* 0m,009—010.

PARUS ATER *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 341, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 138, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 288, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 16, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 76, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 47, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 236, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 560, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 21, Fig. 5, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 68, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 314, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 94, 1882. *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 40, 1883. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 156, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 97, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 152, Taf. 7, Fig. 2, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 61, 1891. — P. ATRICAPILLUS *Brisson*, Ornith., III, p. 551, 1760. — P. CARBONARIUS *Pallas*, Zoogr., I, p. 556, 1811. — P. ABIETUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 466, 1831. — P. PINETORUM *Brehm*, Naumania, 1855, p. 285.

PŒCILE ATER *Kaup.*, Nat. Syst., p. 114, 1829.

NOMS VULG. : S. F. : *Petite Charbonnière, Lardère. Gez têté né*, St-Maurice. — S. A.: *Waldmeise. Holzerle*, St-Gall. — S. I. : *Cicina. Parascieulina*, Locarno.

Mâle adulte : Dessus de la tête et du cou en arrière d'un noir profond, relativement peu lustré; une longue tache blanche encadrée de noir, depuis l'occiput jusque sur le haut du dos. Joues, depuis un peu en arrière du bec, et côtés du cou couverts par une large tache blanche, bordée de noir. Dos, croupion et sus-caudales d'un gris cendré, un peu nuancé d'olivâtre. Rectrices brunâtres, sans taches. Couvertures d'un gris foncé, les moyennes et les grandes avec des taches blanches à l'extrémité, formant sur l'aile deux raies transversales plus ou moins continues. Rémiges et scapulaires brunes liserées de gris clair. Gorge, haut de la poitrine et, chez les vieux, côtés de la poitrine d'un noir sombre. Ventre d'un blanc sale ; flancs et sous-caudales lavés de gris-roussâtre. Bec noirâtre. Pieds plombés. Iris noir.

Femelle adulte : Le blanc un peu moins prolongé sur les côtés du cou, et le noir un peu moins étendu sur la poitrine.

Jeunes : Taches blanches de la nuque et des joues d'un blanc sale; noir de la tête et de la gorge plus grisâtre.

Variétés : Sujets plus ou moins tachés de blanc, plus rares que chez la précédente espèce [1].

[1] De Selys (l. c. p. 31) cite, comme races ou variétés locales plus ou moins distinctes : les *P. britannicus* Sh. et Dr., *P. rufipectus* Severtz., *P. pekinensis* David, *P. æmodius* Hodgs., *P. Ledoucii* Malh., *P. Michalowskyi* Bogd., et *P. phænotus* Blanf.

La Petite Charbonnière se trouve partout en Suisse, sédentaire et erratique; moins abondante que la Charbonnière en plaine, surtout durant la belle saison, plus fréquente, par contre, dans les forêts de conifères de la région montagneuse, dans le Jura et les Alpes, assez commune encore jusque dans la région alpine, au-dessus même de 1800 mètres, sur les derniers mélèzes et aroles de la H^te^ Engadine, par exemple. Quelques paires passent l'hiver dans les vallées supérieures ; la plupart quittent cependant les forêts élevées, fin octobre ou en novembre, pour descendre en plaine et exécuter en famille des excursions plus ou moins étendues, parfois même jusqu'au delà de nos frontières, dans les contrées limitrophes, du côté du sud. Tous regagnent peu à peu les forêts et les hauteurs vers la fin de février ou dans le mois de mars.

Ses mœurs, son alimentation et sa nidification ressemblent assez à celles de la Charbonnière. Comme elle, elle poursuit les petits insectes jusqu'au bout des plus fins rameaux, où on la voit souvent suspendue la tête en bas; comme elle aussi, elle bâtit son nid dans des trous d'arbres ou dans des fissures de murs, avec de la mousse, des brins de paille, des poils et des plumes ou des duvets végétaux. Son chant et son cri d'appel sont, par contre, tout à fait différents; le premier a été traduit par les syllabes suivantes, plus ou moins répétées : *thir-bu, thir-bu, thir-bu; pt-chy, pt-chy, pt-chy, pt-chy, v-dî, v-dî, v-dî, v-dî ; pî-thy, pî-thy, pî-thy, pî-thy,* etc. (selon Bailly), le second consiste en un petit sifflement assez aigu.

Elle niche çà et là en plaine, plus souvent dans les forêts de la région montagneuse, et jusque dans la région alpine; pondant, plus ou moins tôt ou tard, en mai et parfois de nouveau en juillet, dans les deux premières régions, d'ordinaire seulement en juin et une seule fois, plus haut dans les Alpes.

Ses œufs, au nombre de six à dix, sont d'un ovale plus ou moins arrondi ou allongé et d'un blanc légèrement jaunâtre, avec nombreux points rougeâtres, volontiers plus serrés vers le gros bout; ils mesurent, suivant leur forme, 0^m^,0135—0150 sur 0^m^,0105—0115.

Cette petite espèce est très répandue en Europe et en Asie, jusqu'assez avant dans le nord, comme la précédente.

Section 3, des MÉSANGES HUPPÉES

LOPHOPHANES Kaup.

Une huppe conique et retroussée. Pas d'espace clair sur la nuque. Pas de raie abdominale. Un collier auriculaire.

127. — 3 : MÉSANGE HUPPÉE

Haubenmeise — Cincia col ciuffo.

PARUS CRISTATUS Linné.

Bec un peu comprimé, un peu plus court que moitié de la tête. 1re rémige égale au moins à moitié de la seconde; 2e atteignant entre la 8e et la 9e. Ailes recouvrant à peu près moitié de la queue. Queue subarrondie ou très légèrement échancrée. Une huppe frontale, conique et retroussée, noire et blanche. Gorge noire. Un collier auriculaire blanc et noir. Faces sup., nuque y comprise, d'un cendré roussâtre. Ventre blanc, nuancé de roussâtre.

Long. tot. 0m,115—125; aile pliée 0m,060—065; queue 0m,050—055; tarse 0m,0165—0180; bec, au front, 0m,0085—0090.

PARUS CRISTATUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 340, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 139, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 290, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 19, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 77, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 60, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 238, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 563, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 24, Fig. 7, 1871. *Collin*, Skand. Fugle, p. 317, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 95, 1882. *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 27, 1883. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 103, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 154, Taf. 7, Fig. 3, 1891. — P. MITRATUS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 467, 1831.

LOPHOPHANES CRISTATUS *Kaup*, Nat. Syst., p. 92, 1829. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 70, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 161, 1886. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 63, 1891.

NOMS VULG. : S. F. : *Lardère huppée. Gez têtê à zapelon*, St-Maurice. — S. A. : *Schopfmeise, Tschuppimeise, Huppimeise, Tschuppi, Huppi.* — S. I. : *Parascieulina colla cresta. Parasciölina del züff*, Locarno.

Mâle adulte: Les plumes sus-céphaliques de plus en plus longues et acuminées, jusque vers le milieu de la tête, noires largement bordées de blanc, et susceptibles de se redresser en une huppe frontale conique, plus ou moins retroussée ou recourbée en avant. Nuque, dos et sus-caudales d'un cendré roussâtre. Ailes et queue d'un gris brun, sans taches; les rémiges prim. liserées de blanchâtre; les rém. second., les scapulaires et les rectrices frangées de gris-olivâtre. Joues et côtés du cou blancs ou blanchâtres, avec un

trait noir partant de l'œil et entourant la première en arrière. Une large tache noire sur la gorge, se prolongeant étroitement, à droite et à gauche, sur les côtés du cou qu'elle borde jusqu'à l'occiput. Poitrine blanche ou blanchâtre; ventre et sous-caudales, selon l'âge, blanchâtres lavés de roussâtre sur les côtés, ou presque entièrement roussâtres. Bec noirâtre; pieds plombés; iris brun.

Femelle adulte : Huppe moins forte; noir de la gorge un peu moins étendu.

Jeunes : Toutes teintes moins franches; huppe plus courte.

La Mésange huppée, dans quelques localités un peu moins fréquente que la Petite Charbonnière, est cependant, d'une manière générale, aussi répandue que celle-ci dans le pays, comme elle, surtout dans les forêts de conifères de la région montagneuse, et jusque dans la région alpine, même en H^te^ Engadine, où elle passe volontiers l'année entière. Elle est sédentaire, comme ses congénères; mais exécute aussi, comme elles, en arrière-automne, des pérégrinations plus ou moins étendues vers les régions inférieures et dans les bois de la plaine. Ses mœurs, son alimentation et sa nidification rappellent assez celles de l'espèce précédente, avec laquelle on la rencontre assez souvent. Sa jolie huppe retroussée et son cri bien particulier la font du reste facilement reconnaître : souvent on l'entend répéter les mots : *titrre, titrre-rre-rre, titrre-ree-ree.*

C'est toujours dans quelque cavité, le plus souvent dans un trou d'arbre, qu'elle établit son nid et qu'elle pond, plus ou moins tôt en mai, ou seulement en juin, suivant les niveaux; faisant parfois une seconde ponte, en juillet, dans des conditions favorables ou si la première a été détruite. Ses œufs, au nombre de cinq à huit ou neuf, sont d'un ovale plutôt court et d'un blanc très légèrement jaunâtre, avec de petites taches rougeâtres plus ou moins nombreuses, éparses sur toute la surface, ou plus serrées vers le gros bout, parfois presque absentes; ils mesurent volontiers 0^m^,0145—0150 sur 0^m^,0115—0120.

L'espèce est assez répandue sur le continent européen et, comme les précédentes, jusqu'assez avant dans le nord.

Section 4, des MÉSANGES BLEUES

CYANISTES Kaup.

Pas de véritable huppe. Un espace clair sur la nuque. Une raie abdominale foncée. Calotte bleue ou blanche.

128. — 4 : MÉSANGE BLEUE

Blaumeise — Cinciarella.

PARUS CÆRULEUS Linné.

Bec relat. court et haut, égal à peu près au tiers de la tête. 1re rémige passablement plus courte que moitié de la seconde; 2e mesurant d'ordinaire entre la 7e et la 8e. Ailes atteignant presque la moitié de la queue. Queue subarrondie ou très légèrement échancrée. Plumes sus-céphaliques un peu allongées, mais pas en véritable huppe. Un espace clair sur la nuque. Dos olivâtre. Dessus de la tête, ailes et queue d'un bleu azuré. Une tache noire sous la gorge. Ventre jaune, avec une tache allongée médiane bleue.

Long. tot. 0m,115—123; aile pliée 0m,065—069; queue 0m,055—059; tarse 0m,0155—0170; bec, au front, 0m,007—008.

PARUS CÆRULEUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 341, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 138, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 289, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 15, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 76, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 55, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 237, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 561, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 17, Fig. 20, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 66, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 310, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 94, 1882. *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 12, 1883. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 101, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 159, Taf. 7, Fig. 5, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 60, 1891. — P. CÆRULESCENS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 463, 1831.

CYANISTES CÆRULEUS *Kaup*, Nat. Syst., p. 99, 1829. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 157, 1886.

NOMS VULG. : S. F. : *Meunière. Lardère bleue*, Genève; *Chapelet*, Neuchâtel — S. A. : *Blaueli.* — S. I. : *Moneghin, Moneghella, Parascieula matella Celestin*, Locarno.

Mâle adulte : Sommet de la tête bleu azuré, entouré de blanc, en avant sur le front, au-dessus des yeux et à l'occiput. Joues blanches, surmontées d'un trait bleu-noirâtre partant du bec et joignant l'occiput. Une raie bleue formant, un peu en arrière sur le cou, un collier qui se relie à une large tache noire sur la gorge. Un espace blanc sur la nuque. Dos généralement olivâtre; sus-caudales et rectrices bleues, sans taches. Couvertures de l'aile bleues, tachées de blanc à l'extrémité; les taches terminales des grandes formant une

raie transversale. Rémiges grises, largement frangées de bleu; les secondaires et les scapulaires plus ou moins terminées de blanc. Poitrine, flancs, ventre et sous-caudales jaunes, avec une tache abdominale médiane allongée d'un bleu foncé, suivie d'un espace plus large blanc. Bec brun-noirâtre; pieds plombés; iris noirâtre.

Femelle adulte : Teintes bleues moins pures; tache abdominale moins étendue.

Jeunes : Toutes teintes moins vives; le bleu plutôt grisâtre, et le blanc teinté de jaunâtre.

Variétés : On rencontre de temps à autre des individus blancs ou plus ou moins tachés de blanc; on cite aussi des sujets de couleur isabelle ; d'autres ont les ailes et la queue d'un brun de bistre. La Collection locale du Musée de Genève possède un individu dont les faces supérieures sont entièrement grises [1].

Razoumowsky (Hist. nat. du Jorat, vol. I : Oiseaux du pays de Vaud, p. 87, Pl. I, fig. 1) a décrit et figuré, en 1789, un individu de cette espèce, tué le 21 décembre 1787, au bois de Vernens, près Lausanne, plus petit que la forme type, avec le collier auriculaire d'un bleu presque noir et une légère huppe bleue terminée de blanc qui lui fait supposer un croisement de la Mésange bleue avec la Mésange huppée. Le *Parus ultramarinus* Bonap., d'Afrique, qui se trouve aussi dans le sud de l'Espagne, paraît n'être qu'une variété de notre *P. cæruleus.*

La Mésange bleue est sédentaire et partout commune en Suisse, dans les régions de plaine et montagneuse; elle est rare, par contre, au-dessus de celles-ci, dans la région alpine où on ne la rencontre guère, de temps à autre, qu'en été, alors qu'elle exécute, en famille, de petites explorations dans le voisinage. Ses mœurs, son alimentation et sa nidification ressemblent à celles des précédentes espèces; cependant, elle paraît préférer, plus qu'elles, le voisinage de l'eau, et quitter plus facilement les branches des arbres, pour visiter aussi les roseaux ou les champs, ceux de maïs en particulier, à la recherche des insectes. Son cri a été traduit par les syllabes de plus en plus rapidement répétées : *teri, ri, ri, ri-ri-ri-ri-ri* ou *dri, ri, i-i-i-i-i-i.*

Son nid, caché dans quelque trou d'arbre ou dans quelque fissure de muraille [2], est, suivant les circonstances, composé en

[1] De Selys (l. c., p. 37) cite, comme races ou variétés : les *P. persicus* Blanf., *P. Tenneriffæ* Lesson, *P. ultramarinus* Bonap., *P. cæruleanus* Malh., *P. violaceus* Bolle et *P. Pleskei* Cab.

[2] Le 24 mai 1892, j'ai trouvé chez moi, à Valavran, près Genève, un nid

grande partie de mousse, ou de feuilles sèches, et renferme, généralement en mai, parfois de nouveau en juillet, surtout si quelque accident est survenu à la première ponte, de neuf à quatorze œufs d'un ovale plus ou moins allongé, blancs ou d'un blanc légèrement jaunâtre, avec de petites taches d'un brun rouge assez éparses, bien que volontiers plus nombreuses vers le gros bout, et mesurant d'ordinaire 0m,0145—0155 sur 0m0120—0125.

L'espèce habite l'Europe presque entière, s'étendant un peu moins avant dans le nord que les précédentes.

129. — (5) MÉSANGE AZURÉE

Lazurmeise — Cincia azura.

PARUS CYANUS Pallas.

Bec subconique, assez épais, sensiblement plus long que le tiers de la tête. 1re rémige légèrement plus courte que moitié de la seconde; 2e presque égale à 8e. Ailes atteignant au moins le milieu de la queue. Queue subcarrée, les rectrices médianes au moins aussi longues que les externes. Plumes sus-céphaliques assez allongées, mais pas en véritable huppe. Calotte blanche, bordée de bleu foncé. Un espace blanc sur la nuque. Dos bleu clair. Faces inférieures blanches[1]*, avec une tache ventrale noire. Ailes et queue noires et bleu foncé.*

Long. tot.: 0m,135—145; aile pliée 0m,068—071; queue 0m,061—068; tarse 0m,0155—0165; bec, au front, 0m,0085—0100.

PARUS CÆRULEUS MAJOR *Brisson*, Ornith. III, p. 548, 1760. — P. CYANUS *Pallas*, Nov. Com. Petrop., pars I, XIV, p. 588, 1769-70. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 295, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 76, 1837. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 562, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 27, fig. 7, 1871. *Collin*, Skand. Fugle, p. 311, 1875-77. *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 10, 1883. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 161, Taf. 7, Fig. 6, 1891. — P. CYA-

de Mésange bleue établi dans la cage d'une pompe, sur le haut de la colonne, à côté du levier, à la place même d'où j'avais expulsé un Rossignol de muraille. Le nid, presque tout en mousse, remplissait complètement le diamètre de la caisse, sur 30 centimètres environ et, contenait, dans un petit creux garni d'herbes sèches et de crin, douze œufs très près d'éclore.

[1] Severtzoff a distingué, sous le nom de *P. flavipectus*, une race de cette espèce chez laquelle la poitrine est jaune au lieu de blanche.

NEUS *Schlegel*, Rev. crit., p. XLVI, 1844. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 61, 1891.

CYANISTES CYANEUS *Kaup*, Nat. Syst., p. 99, 1829. — C. ELEGANS *Brehm*, Naumania, 1855, p. 285.

Si je mentionne ici cette espèce, en en donnant une diagnose, bien qu'elle n'appartienne évidemment pas à la faune suisse, c'est uniquement parce qu'elle aurait été, une fois ou deux, accidentellement rencontrée dans le pays, et pour la signaler à l'attention de nos observateurs.

La Mésange azurée, plus grande et plus blanche que la précédente, aurait été observée une fois, vers le commencement du siècle, près de Mollis, dans le canton de Glaris, par M. Schindler, d'après Schinz (Fauna helv., p. 76), et une autre fois, plus récemment, dans le canton du Tessin, selon le prof. Mariani, dans des notes manuscrites. Deux autres citations moins précises, qui pourraient faire supposer d'autres rencontres dans les cantons de Vaud et de Fribourg, me semblent demander encore confirmation.

L'espèce habite le nord de l'Europe et de l'Asie, et se montre parfois en hiver jusqu'en Allemagne.

Section 5, des MÉSANGES GRISES [1]

POECILES Kaup.

Pas de huppe. Pas d'espace clair sur la nuque. Pas de raie abdominale. Calotte et gorge brunes ou noires.

Des espèces de ce groupe qui se rencontrent en Europe, deux nous font défaut; ce sont les *Parus lugubris*, Natt., d'Orient et *P. sibiricus*, Gmel., de Sibérie qui rappellent assez nos Nonnettes.

La Nonnette « *Parus palustris L.*, » très répandue en Europe, se présentant, suivant les conditions de milieu, sous des formes assez différentes pour avoir donné lieu à la création d'espèces distinctes, je traiterai ici séparément, mais sous le même numéro d'ordre, des deux formes principales de l'espèce qui se rencontrent en Suisse, à différentes altitudes, en les représentant sur la Pl. II, fig. 1 à 3.

Je décrirai, comme sous-espèces géographiques, d'abord la forme des régions moyennes et méridionales, relativement basses, de l'Europe, la Mésange nonnette ordinaire, sous le n° 130, 6, A; puis la

[1] Ueber die Gruppe der Graumeisen (Mésanges grises), par *G. Fatio*, Naumania, VI, 2, 1856.

forme alpestre et septentrionale, la Mésange dite boréale, sous le n° 130 6, B, distinguant encore dans cette dernière, par les lettres *b* = Boréale et *a* = Alpestre, les facies différents de la sous-espèce septentrionale, selon qu'elle habite plus ou moins au nord ou plus ou moins haut dans les Alpes. Après avoir attribué, en 1865, une importance spécifique aux divergences de livrée et de proportions que je relevais entre *P. palustris,* et *P. borealis* (Bull. Soc. ornith. suisse, I, p. 79), je suis peu à peu arrivé à la conviction que la Boréale et la Nonnette ne doivent être, malgré d'importantes différences dans les dimensions, la coloration et jusque dans l'intensité de la voix, que deux formes, races ou sous-espèces, d'une seule et même espèce.

La seule objection possible à cette dernière conclusion résiderait dans le fait du saut assez brusque qui s'opère, dans certaines parties de la livrée, la couleur de la calotte en particulier, chez les différents représentants de l'espèce, entre 1100 et 1200 mètres sur mer.

130. — 6, A : MÉSANGE NONNETTE

Sumpfmeise — Cincia bigia.

PARUS PALUSTRIS, COMMUNIS Baldenstein.

PL. II, Fig. 1.

Bec subconique, assez épais, mesurant entre tiers et moitié de la tête. 1re rémige égale à peu près à moitié de seconde; 2e généralement un peu plus courte que 8e. Ailes couvrant environ moitié de la queue. Queue moyenne, légèr. échancrée. Pieds et ongles médiocres. Plumage assez soyeux, médioc. long. Calotte d'un noir brillant, à reflets bleuâtres, s'étendant peu sur la nuque. Une tache noire à la gorge, ne s'étendant pas jusqu'à la poitrine. Dos gris. Ventre blanchâtre.

Long. tot.: 0m,115—120; aile pliée 0m,060—063; queue 0m,050—053; tarse 0m,016—017; bec, au front, 0m,0075—0085.

(A) : PARUS PALUSTRIS *Temminck,* Man. Ornith., 1re édit., p. 170, 1815, *(part.). Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 139, 1815, *(part). Savi,* Orn. tosc., II, p. 18, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 76, 1837, *(part.). Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 76, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 239, 1865, *(part.). Fatio, V.,* Bull. Soc. ornith. suisse, I, p. 79, 1865. *Fritsch,* Vögel Eur., Taf. 21, Fig. 17, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 68, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 312, 1875-77, *(part.). Gadow,*

Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 49, 1883. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 99, 1889. *Friderich,* Deutsch. Vögel, 4e édit., p. 156, Taf. 7, Fig. 4, 1891. — P. CINEREUS COMMUNIS *Baldenstein,* Neue Alpina, II, p. 30, 1827. — P. SALICARIUS *Brehm,* Vögel Deutschl., I, p. 465, 1831.

PŒCILE PALUSTRIS *Kaup,* Nat. Syst., p. 144, 1829, *(part.). Giglioli,* Avifauna ital., p. 159, 1886. — P. COMMUNIS *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 567, 1867. — P. FRUTICETI *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 62, 1891.

NOMS VULG.: S. F.: *Nonnette, Lardère grise.* — S. A.: *Nonnenmeise. Kötheli,* Berne ; *Mäusi,* Interlaken ; *Kohlerli,* Unterwalden ; *Holzmeise,* St-Gall. *Zigagne,* Sils, Grisons. — S. I.: *Moneghina. Parascieulin,* Locarno.

Mâle adulte, en noces : Calotte sus-céphalique d'un noir intense et un peu lustré, à légers reflets bleuâtres ou un peu violacés, s'étendant jusque sur le haut de la nuque. Joues et côtés du cou blanchâtres, plus ou moins salis de grisâtre dans le bas. Dos, croupion et sus-caudales d'un cendré olivâtre. Ailes et queue d'un brun olivâtre, sans taches; rémiges primaires finement liserées de blanchâtre; rémiges secondaires et rectrices un peu frangées de gris-olivâtre; les rectrices externes plus pâles, ou bordées de gris-jaunâtre. Une tache noire, en carré long, sur la gorge seulement. Poitrine, ventre et sous-caudales blanchâtres, plus ou moins nuancés de gris-roussâtre. Bec noirâtre. Pieds plombés. Iris brun foncé. (Voy. Pl. II, fig. 1.) — *En automne :* Bas des joues, côtés du cou et flancs volontiers plus ou moins lavés de roussâtre.

Femelle adulte : Assez semblable au mâle, avec des teintes un peu moins franches; le noir de la tête peut-être moins lustré; celui de la gorge un peu moins étendu.

Jeunes : Faces supérieures un peu plus rembrunies; inférieures plus sales; noir de la gorge peu étendu.

Variétés et hybrides : On trouve des individus plus ou moins tachés de blanc; d'autres n'ont pas de tache noire à la gorge. Degland a signalé des métis de la Nonnette et de la Mésange bleue (Ornith. europ., édit. I, t. I, p. 567, 1849).

La Nonnette ordinaire, telle qu'elle est décrite ci-dessus, est très répandue partout en Suisse, dans la plaine et la région montagneuse jusqu'à 1100 à 1200 mètres environ, niveau au-dessus duquel elle est généralement assez vite remplacée par les formes Alpestre et Boréale dont je parlerai plus loin. Par le fait même de son habitat inférieur, elle se tient moins que ces dernières dans les forêts de conifères et semble rechercher plutôt les arbres à feuilles caduques, dans le voisinage de l'eau ou des lieux marécageux, ainsi

que les bosquets et les vergers, où elle consomme beaucoup de chenilles et d'œufs de papillons durant la belle saison, ainsi que pas mal de petites baies et de graines pendant l'hiver. Ses mœurs, son alimentation et sa nidification sont, du reste, assez semblables à celles des espèces précédentes, dans les mêmes conditions. Son cri d'appel, moins sonore que celui de la forme alpestre, peut être reproduit à peu près par les syllabes *tzi-crêe, crêe* ou *zi-gæ, gæ* et *thir-thia-thia.* Son chant, a été traduit par les mots *thié-thié-thié-thié-thié* et *fiziéu, fiziéu, fiziéu.* Voyageant en famille, comme les autres, en arrière saison, elle vient volontiers prendre ses quartiers d'hiver près des habitations de l'homme.

Elle niche dans des trous d'arbres ou de murs et dépose, généralement fin avril ou en mai, parfois de nouveau en juillet, sur un lit de mousse et d'herbes sèches, garni de quelques plumes, de sept à dix ou douze (exceptionnellement quinze) œufs d'un ovale plutôt court, blancs avec de nombreux petits points, parfois de petites taches, d'un brun rouge et rougeâtres, surtout vers le gros bout, et mesurant le plus souvent 0m,0145—0150 sur 0m,011—012.

L'espèce, sous cette forme, est très répandue dans l'Europe tempérée centrale et méridionale, toujours dans les régions relativement peu élevées.

130. — 6, B : MÉSANGE BORÉALE

Alpenmeise — Cincia boreale.

PARUS PALUSTRIS, BOREALIS [1] Selys.

PL. II, Fig. 2 et 3.

Bec subconique, épais et robuste, mesurant environ moitié de la tête. 1re rémige égale à peu près à moitié de seconde ; 2e à peu près égale à 8e. Ailes ne couvrant pas tout à fait moitié de la queue. Queue relat. longue et échancrée. Pieds et ongles plus robustes. Plumage plus long et plus soyeux. Calotte d'un noir brun, sans éclat, prolongée jusqu'au bas de la queue. Tache noire de la gorge plus large et s'étendant jusqu'au haut de la poitrine. Dos gris-cendré. Ventre blanchâtre.

[1] Le droit de priorité m'aurait fait attribuer à cette Mésange, race ou espèce, le nom de *Montanus* que Baldenstein le premier lui a donné, si ce qualificatif n'avait été depuis accepté pour une autre espèce de la même section des *Pœcile*, le *Parus montanus* (Gambell) des Montagnes rocheuses.

Long. tot. : 0m,125—130 ; *aile pliée* 0m,065—068 ; *queue* 0m,057—061 ; *tarse* 0m,017—018—020 ; *bec, au front,* 0m,009—011.

(B) : Parus palustris *Linné*, Syst. Nat., I, p. 341, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, l. c., *(part.). Schinz*, l. c., *(part.). Riva*, l. c., *(part.).* — Parus cinereus montanus *Baldenstein*, N. Alpina, II, p. 30, 1827. — P. borealis *Selys*, Bull. Acad. Brux., X, p. 28, 1843. *Fritsch*, Vögel Europ., Taf. 21, Fig. 11, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 69, 1872. *Mela*, Vert. fennica, p. 95, 1882. — P. pal., var. borealis *Collin*, l. c. suppl., Tab. 3. — P. pal., s-sp. borealis *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 51, 1883. — P. lugubris *Fairmaire*, Rev. zool., 1850, p. 276. — P. lugubris, P. alpestris, P. borealis *Bailly*, Bull. Soc. H. N. Savoie, janv., 1851 et 52. — P. fruticeti *Wallengreen*, Naumania, IV, p. 141, 1854. — P. alpestris *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 66, 1854. *Fatio, G.*, Naumania, VI, p. 160, 1856. — P. alpestris, P. borealis *Fatio, V.*, Bull. Soc. ornith. suisse, I, p. 79, Pl. II, 1865. — P. Baldensteinii *Salis*, Jahresb. Naturf. Gesell. Graubündens, 1861, p. 106.

Pœcile palustris *Kaup*, Nat. Syst., p. 144, 1829. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 565, 1867. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 62, 1891. — P. borealis *Bonap.*, Consp. Avium, p. 230, 1850.

Pœcila salicaria alpina, P. sal. borealis. P. sal. assimilis *Brehm*, Naumania, 1856, p. 370.

Noms vulg. : S. F. : *Mésange alpestre, Mésange boréale.* — S. A. : *Bergmeise, Alpenmeise. Bergmönchmeise,* Coire.

Je distinguerai ici par les lettres *a* = *Alpestre*, et *b* = *Boréale* les deux formes plus ou moins septentrionales de cette sous-espèce, à différents niveaux dans le pays, la première faisant, à quelques égards, la transition entre 6, A et 6, B.

Mâle adulte, en noces : Calotte d'un noir brun mat, ou à faibles reflets d'un brun rougeâtre, prolongée jusqu'à l'origine du dos, un peu moins bas chez *a* que chez *b*. Plumes dorsales, très longues et très soyeuses, d'un gris cendré plus pâle que chez *Palustris* A. Rémiges, couvertures et rectrices d'un brun plus foncé et plus largement bordées, chez *b* surtout, de gris chez *a*, de blanchâtre chez *b*. Joues et côtés du cou d'un blanc pur, accompagnant la calotte jusqu'au bout, en arrière. Tache noire de la gorge s'étendant, en s'élargissant, jusque vers le haut de la poitrine. Poitrine, ventre et sous-caudales blanchâtres, souvent un peu plus blancs chez *b* que chez *a ;* même teinte, lavée de gris-rosâtre ou lie de vin, sur les flancs. Bec noirâtre. Pieds d'un gris-brun. Iris brun foncé. (Voy. Pl. II, fig. 3).

Femelle adulte, en noces : Noir de la calotte un peu plus brun ; noir de la gorge peut-être un peu moins étendu ; joues d'un blanc un peu moins pur.

En automne, dans les deux sexes : Dos volontiers d'un gris un peu plus roussâtre. Rémiges et rectrices plus largement frangées

de clair. Bas des joues et côtés du cou en arrière lavés d'un joli nankin rosé, s'étendant un peu sur les épaules. Le noir de la gorge un peu moins étendu, soit plus liseré de blanc dans le bas. Flancs et sous-caudales plus nuancés de lie de vin. (Voy. Pl. II, fig. 2).

Jeunes : Teintes supérieures plus sombres; inférieures plus mâchurées. Pieds d'un gris bleu clair. Le noir de la calotte et de la gorge déjà bien plus étendu que chez *Palustris* A.

Variabilité du bec : La forme alpine ou boréale de la Nonnette m'a paru présenter un bec d'autant plus fort que son habitat est plus élevé et qu'elle est plus souvent appelée à adapter ou à creuser en partie elle-même son trou dans les arbres, faute d'en trouver à sa convenance dans des régions supérieures où les conifères dominent et où les Oiseaux perforateurs manquent de plus en plus. Le bec de la Nonnette qui, en plaine, mesure généralement 0^{m},0075—0085 de long sur 0^{m},0045 de large, au front, mesure déjà 0^{m},0090—0095 chez l'Alpestre, quelques centaines de mètres plus haut, et atteint jusqu'à 0^{m},010—011 sur 0^{m},005—006 chez la Boréale, aux limites extrêmes de la grande végétation dans le pays. J'ai capturé, au printemps, en H^{te} Engadine, au-dessus de 1800 mètres s/m, des Mésanges boréales, en tout semblables à celles du nord, qui étaient occupées à creuser à grands coups, dans le bois dur des mélèzes et des aroles, avec un énorme bec rappelant beaucoup celui du *Parus bicolor* Linn., et qui, par suite de ce travail ardu, étaient complètement dénudées sur le front. Le bec m'ayant paru toujours plus fort au printemps qu'en automne, je me demande s'il n'y aurait pas, dans ces conditions d'habitat supérieur, si ce n'est une mue régulière, au moins crue et usure successive de cet organe dans le but du creusement devenu de plus en plus nécessaire.

Peut-être est-ce à la variabilité de cette espèce qu'il faut attribuer la création successive, par Tackzanowsky, des prétendues nouvelles espèces dites *Brevirostris, Longicaudus* et *Kamschatkensis.*

Hybrides : On cite des hybrides plus ou moins douteux de cette Mésange avec les *Parus cyanus* et *Parus cristatus* (voy. *Suchetet,* Oiseaux hybrides rencontrés à l'état sauvage. Mém. Soc. zool. de France, V, p. 377, 1892).

La Mésange dite Alpestre ou Boréale se trouve partout en Suisse, dans les forêts de conifères du Jura et des Alpes, depuis 1000, 1100 ou 1200 mètres, suivant les localités et les versants, jusqu'aux limites supérieures de la grande végétation, à 2000 mètres environ en Engadine, où elle passe encore régulièrement l'hiver. Remplaçant la Nonnette ordinaire dans la moitié supérieure de la région

montagneuse et dans la région alpine, elle présente, avec l'élévation croissante de son habitat, des apparences et des mœurs toujours plus différentes et plus caractéristiques : une taille de plus en plus forte, un plumage plus long et soyeux, des allures plus sédentaires et une voix plus sonore. Il est rare de la voir descendre en plaine durant la mauvaise saison et, à moins de très grands froids ou de chutes extraordinaires de neige, elle s'écarte généralement peu de ses stations estivales. Comme ses congénères, elle se nourrit du reste de petits insectes en été, et de baies ou de graines en hiver. Son cri, beaucoup plus puissant que celui de la Nonnette, la fait reconnaître d'assez loin, et peut être traduit par les mots *tzi-kraee* ou seulement *kraee, kraee-ae* toujours très graves et soutenus, rappelant parfois à distance dans la montagne, bien qu'en moins fort, le cri du Casse-noix. Son chant, quoique assez analogue à celui de sa sœur de plaine, semble présenter cependant quelques petites différences, au moins dans l'intonation; il pourrait s'exprimer par les syllabes répétées *ti-ti-ti-ti-ti* ou *tu-tu-tu-tu-tu* et *thiuz thiuz, thiuz.*

Elle niche dans des trous d'arbres, principalement de conifères, qu'elle arrange ou creuse parfois elle-même, quelquefois, dit-on, en terre, dans des trous de souris, et pond, suivant les années et le niveau de son habitat, en mai, en juin ou parfois seulement au commencement de juillet. En 1863, l'Alpestre nourrissait ses petits au nid, à 1100 mètres dans l'Oberland bernois, au commencement de juin; tandis que la Boréale se livrait à la même occupation, 800 à 900 mètres plus haut, dans la H^te^ Engadine, à la fin du même mois seulement. En 1864, la Boréale fabriquait encore son nid au commencement de juin, dans cette vallée élevée. On comprend qu'il ne peut être question de deux couvées annuelles dans semblables conditions.

Ses œufs, au nombre de six à dix, d'un ovale plutôt court ou obtus, parfois à peine aussi gros que les plus forts de la Nonnette ordinaire, bien que, dans la majorité des cas, un peu plus grands, sont blancs, avec des points ou de petites taches d'un brun-rouge et violacées un peu éparses, mais volontiers plus serrées vers le gros bout ou un peu disposées en couronne. Ils mesurent 0^m^,0145—0150—0160 sur 0^m^,0115—0125.

La Nonnette, sous ses formes Alpestre et Boréale et sous différents noms, habite les régions élevées de l'Europe moyenne, les contrées septentrionales du continent, jusqu'en Islande, et diverses parties de l'Asie, jusqu'en Sibérie.

67. — Genre 2 : ORITE

ORITES Moehring.

Bec haut et court, égal environ au tiers de la tête; la mandibule sup. franchement convexe, un peu courbée à l'extrémité et dépassant plus ou moins l'inf. qui présente un angle mentonnier très accentué (voy. fig. 88); *narines subarrondies, sans opercule membraneux, couvertes par de petites plumes. Tarse assez grêle, couvert de longues scutelles onguiformes, soit arrondies sur les bords, et plus ou moins distinctes*[1], *beaucoup plus long que le pouce avec son ongle; ongle du pouce le plus grand, médiocrement courbé et notablement plus court que le pouce. Doigt médian passablement plus long que l'externe et légèrement plus court que le pouce avec ongle. Ailes subobtuses ou obtuses relat. assez grandes; 1re rémige dépassant les couvertures ant.; 4e et 5e les plus longues. Queue étagée et légèrement échancrée, beaucoup plus longue que le corps* (voy. fig. 89). *Pas de huppe. Plumage très long, lâche et très soyeux.*



Fig. 88. Orites caudatus, ♂, *ad.*

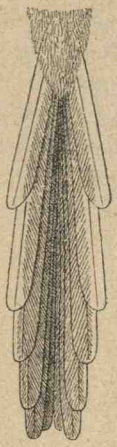

Fig. 89. Orites caudatus.

Œufs nombreux, ovales et blancs, avec de petites taches d'un brun rougeâtre.

Oiseaux de petite taille, assez sociables, bien que très remuants, se nourrissant d'insectes et de larves ou d'œufs de ceux-ci et d'araignées, prenant aussi des graines durant la mauvaise saison et ne nichant pas dans des trous, mais bâtissant artistement un nid couvert dans les enfourchures des branches ou dans les buissons. — Mue simple.

[1] On trouve souvent des individus chez lesquels, ces scutelles étant fort peu distinctes, le tarse paraît presque lamellé en avant.

Une espèce, *Orites caudatus,* est très répandue en Suisse, en Europe et en Asie; une autre, *Orites tephronotus* Günther, vit en Asie et en Turquie d'Europe. L'*Orites caudatus,* variant en différentes conditions, a donné lieu à la création de quelques prétendues espèces, basées principalement sur de petites différences de coloration qui me paraissent purement géographiques, les : *Orites caudatus* Linné, le nôtre *(a),* à dos en majeure partie noir et tête entièrement blanche, chez ♂ ad., avec tour de l'œil jaune, propre au nord et au centre de l'Europe, à la Sibérie et au Japon; *Mecistura rosea* Blyth *(b),* à dos taché de noirâtre, tête maculée de noir en arrière et sur les côtés, avec tour de l'œil d'un jaune rouge, propre à l'Angleterre, aux Pays-Bas, à une partie de la France, à l'Allemagne occidentale et au nord de l'Italie; et *Acredula Irbyi* Sharpe *(c),* avec le dos gris au centre et le tour de l'œil jaune-rouge, habitant les régions méridionales, principalement l'Espagne et le sud de l'Italie.

Je décrirai ici cette espèce telle qu'elle se trouve dans notre pays [1].

131. — 1 : MÉSANGE A LONGUE QUEUE

Schwanzmeise — Codibugnolo.

ORITES CAUDATUS Linné.

Bec ramassé, égal au tiers de la tête ou un peu plus. 1re rémige légèrement plus courte que moitié de la seconde; 2e égale à la 9e ou à la 10e; 4e et 5e égales, ou 5e légèrement plus longue. Ailes recouvrant de un cinq. à un quart environ de la queue; la rectrice ext. presque moitié des médianes. Tête blanche, ♂ ad., ou blanche, tachée de noirâtre sur les côtés ♀ et j.; dos noir et rose, ailes et queue variées de noir et de blanc. Faces inf. blanches; sous-caudales roses.

Long. tot. 0m,145—160—(175); aile pliée 0m,062—064; queue 0m,085—100—(115); tarse 0m,016—017; bec, au front, 0m,0060—0065.

ORITES CAUDATA *Moehring,* Avium gen., p. 45, 1752. — O. CAUDATUS *auctorum : Gray,* List. gen. of Birds, p. 52, 1841. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 571, 1867. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 63, 1891... etc.

[1] La diagnose et la description qui suivent étant relevées, comme pour toutes les autres espèces, sur des sujets de provenance suisse, ne s'appliqueront exactement qu'à la forme dite *(a)* de la *Mésange à longue queue.*

a) Parus caudatus *Linné*, Syst. Nat., I, p. 342, 1766, *(ex Gessner)*. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 140, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 296, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 77, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 81, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 241, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 26, Fig. 9, 1871. *Collin*, Skand. Fugle, p. 319, 1875-77. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 163, Taf. 7, Fig. 7, 1891.

Mecistura vagans *Leach*, Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus., p. 17, 1816, *(part. ?)*. M. caudata *Bonap.*, Birds of Europe, p. 20, 1838, *(part. ?)*.

Acredula caudata *Koch*, Baier. Zool., I, p. 199, 1816. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 66, 1872. *Mela*, Vert. fennica, p. 95, 1882. *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 59, 1883.

Ægithalus caudatus *Boie*, Isis, 1825, p. 556.

Paroides longicaudus, P. caudatus *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 470 et 471, 1831.

b) Parus longicaudus *Brisson*, Orn. III, p. 570, 1760. — P. caudatus *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 20, 1829. — Mecistura rosea *Blyth*, in White's Nat. Hist. of Selborne, p. 111, note, 1836. — M. caudata *de Selys*, Faune belge, p. 103, 1842. *Gould*, Birds of Great Brit., Pl. 28, 1873. — Acredula rosea *Sharpe*, Ibis, 1868, p. 300. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 65, 1872. *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 61, 1883. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 151, 1886. — A. caudata *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 93, 1889.

c) Acredula irbyi *Sharpe a. Dresser*, Proc. Zool. Soc., 1871, p. 312. *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus., p. 63, 1883. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 153, 1886.

Noms vulg. : S. F. : *Mésange* ou *Lardère à longue queue*. — S. A. : *Pfannenstiel, Kellenstieli*. — S. I. : *Cova lunga, Pentin*.

Mâle adulte : Tête et cou, selon l'âge plus ou moins avancé, entièrement blancs, ou blancs et plus ou moins tachés de noirâtre sur les côtés. Dos, croupion et sus-caudales noirs, le premier mélangé de rose, principalement sur les côtés. Rémiges primaires noirâtres, secondaires plus ou moins largement bordées de blanc; scapulaires en bonne partie blanches; couvertures partie noires, partie blanchâtres et brunâtres. Quatre ou six rectrices médianes entièrement noires; latérales noires plus ou moins largement bordées de blanc, les deux ou plus souvent les trois externes blanches sur les barbes externes, une partie des internes et à l'extrémité. Gorge, poitrine et ventre blancs ou blanchâtres; flancs et sous-caudales roses ou rosâtres. Bec noir. Pieds brunâtres. Iris noir; tour de l'œil jaune.

Femelle adulte : Un peu plus petite. Une bande noirâtre de chaque côté de la tête et du cou. Un peu moins de rose sur le dos.

Jeunes : Tête blanche en dessus, brunâtre sur les côtés, jusqu'au-dessus de l'œil. Côtés et derrière du cou brunâtres. Faces supérieures d'un brun noirâtre, sans rose. Faces inférieures blanches ou

blanchâtres ; sous-caudales rosâtres. Tour de l'œil rougeâtre, avant la mue. — Assez semblables, dans les trois races, avant la mue.

Variétés : Notre Mésange à longue queue passant, avec l'âge, par des livrées successives qui rappellent beaucoup les divers caractères censés différentiels des trois races ou sous-espèces géographiques *a*, *b* et *c* dont j'ai parlé plus haut, on est en droit de se demander si les influences de milieu ne pourraient pas suffire à expliquer la présence, la persistance ou même l'exagération, dans certaines conditions, des divergences auxquelles on a attribué une importance spécifique. — La longueur de la queue varie beaucoup à tout âge. J'ai vu des jeunes qui avaient la queue beaucoup plus longue que certains adultes.

La description que donne Riva (Ornit. ticin., p. 241) du *Parus caudatus* ferait supposer que l'espèce porte encore dans le Tessin, au sud des Alpes, la même livrée que dans nos cantons septentrionaux.

Hybrides : Menzbier a signalé un prétendu bâtard de cette espèce avec le *Cyanistes cyanus* qui me paraît assez douteux. Les croisements entre *Orites caudatus*, *O. roseus* et *O. Irbyi* paraissent plus fréquents et beaucoup plus naturels.

La Mésange à longue queue est commune ou assez commune partout en Suisse, en plaine et, suivant les localités, plus ou moins jusque dans la région montagneuse, un peu plus peut-être à l'ouest qu'à l'est. Elle est très rare par contre dans la région alpine, où elle ne fait guère que des apparitions momentanées, en remontant, à la fin de l'été, les vallées, celle de l'Engadine entre autres, alors qu'elle exécute, par petites bandes, des pérégrinations plus ou moins lointaines qui l'amènent, bien que sédentaire, à sortir parfois de nos frontières. Douée d'un caractère sociable et très remuant, elle voyage, en effet, constamment, en dehors de l'époque des nichées, et il y a, dans le pays, bien des endroits où on ne la remarque guère qu'alors qu'elle passe par petites troupes de 12 à 20 ou même 30 individus toujours en mouvement, voletant d'arbre en arbre avec un petit bruit d'ailes particulier, sautant de branche en branche, se suspendant aux moindres rameaux et se rappelant constamment par un petit cri que l'on peut traduire par la syllabe répétée : *ti-ti-ti, ti-ti-ti.* Elle préfère les petits bois aux grandes forêts, les taillis, parfois près des eaux, et les jardins ou les vergers où elle fait ample récolte de petits insectes, d'œufs, de chenilles et d'araignées, se réservant d'absorber aussi différentes graines durant la mauvaise saison.

Elle bâtit, avec beaucoup d'art, un nid assez gros, de forme ovale et couvert, parfois contre une grosse branche, plus souvent dans quelque enfourchure et généralement à médiocre hauteur, volontiers contre un arbre fruitier, pommier ou poirier, quelquefois sur un noyer ou un peuplier, ou encore parmi les lierres qui recouvrent un vieux mur, plus rarement entre les rameaux d'épais buissons. Ce joli berceau, muni d'une petite ouverture un peu au-dessous du haut, parfois de deux orifices latéraux opposés, est construit avec de la mousse, des lichens, des chatons de saule, des crins et des débris de laine, puis chaudement garni à l'intérieur de plumes, de poils et de duvets végétaux. Bien qu'assez épaisse, cette trame présente assez d'élasticité pour se distendre et développer graduellement avec l'augmentation de volume de la nombreuse couvée qu'elle doit abriter. Rien de plus joli que de voir, en été, tous les membres d'une famille alignés côte à côte sur un rameau.

Une première ponte a lieu généralement fin avril ou en mai, et une seconde est faite quelquefois encore en juillet, surtout si la première a été détruite. Les œufs, au nombre de douze à dix-huit, sont d'un ovale ordinaire et d'un blanc légèrement rosâtre, parfois presque immaculés, le plus souvent ornés de petites taches rougeâtres irrégulières, éparses ou un peu en couronne autour du gros bout; ils mesurent d'ordinaire $0^m,0135—0140$ sur $0^m,0105—0110$.

L'espèce, sous diverses formes, est très répandue en Europe et en Asie. Telle que nous la voyons, elle habite le centre et le nord de notre continent, ainsi que la Sibérie et le Japon.

Sous-Famille II, des PANURIENS

PANURINÆ

Bec convexe; la mandibule supérieure un peu courbée et légèrement échancrée vers le bout. Narines ovales, avec large opercule et cachées par de petites plumes. Doigt médian passablement plus long que l'externe. Queue longue.

Oiseaux calamophiles ou aquatiques (Rohrmeisen), plus ou moins migrateurs, vivant et nichant dans les roseaux, près des eaux, et pondant des œufs médiocrement nombreux.

68. — Genre 3, PANURE

PANURUS Koch.

Bec assez large, moindre que moitié de la tête ; la mandibule sup. passablement convexe, un peu courbée et lég. échancrée vers le bout, dépassant et embrassant un peu l'inférieure qui est plus droite, avec un angle mentonnier assez apparent ; narines en fente ovale, operculées et cachées par de petites plumes. Tarse assez fort, avec scutelles transversales larges, d'un quart environ plus long que le pouce avec son ongle. Ongles étroits, médiocr. arqués et pointus ; celui du pouce le plus grand, un peu plus court que le pouce. Doigt médian, passablement plus long que l'externe, égal au pouce avec son ongle ou lég. plus long. Ailes relat. courtes et subobtuses ; 1re rémige très courte, n'égalant pas les couvertures ant. ; 3e, 4e et 5e presque égales et les plus grandes. Queue étagée, un peu plus longue que le corps. Pas de huppe. Plumage assez soyeux.

Œufs médiocrement nombreux, relativement gros, d'un ovale court, blanchâtres avec petits points et traits épars bruns.

Oiseaux sédentaires ou migrateurs, vivant et nichant près des eaux, dans les roseaux, et se nourrissant surtout d'insectes et de petits mollusques, au besoin de graines. — Mue simple.

Un seul genre, dont une seule espèce vit en Europe et en Asie.

132. — 1 : MÉSANGE MOUSTACHE

Bartmeise — Basettino.

PANURUS BIARMICUS Linné.

Bec convexe en dessus, un peu moindre que demi-tête. 1re rémige égale à environ un cinq. de la seconde ou lég. plus ; 2e mesurant entre

6e et 7e. Ailes recouvrant environ le quart de la queue. Rectrices externes égales à peu près à moitié des médianes. Dos et queue roux. Poitrine blanchâtre. Dessus de la tête gris ou roussâtre. Sous-caudales et moustaches noires ♂.

Long. tot. 0m,155—170; *aile pliée* 0m,059—061; *queue* 0m,080—092; *tarse* 0m,019—020; *bec, au front,* 0m,008—009.

Parus biarmicus *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 342, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 141, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 298, 1820. *Savi,* Orn. tosc., II, p. 22, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 78, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 90, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 242, 1865. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 166, Taf. 7, Fig. 8, 1891. — P. barbatus *Brisson,* Ornith., III, p. 567, 1760. — P. russicus *Gmelin,* Reise duch Russland, II, p. 165, 1774.

Panurus biarmicus *Koch,* Baier. Zool., I, p. 202, 1816. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 573, 1867. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 64, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 321, 1875-77. *Gadow,* Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 77, 1883. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 154, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 91, 1889. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 64, 1891.

Calamophilus biarmicus *Leach,* Syst. Cat., p. 17, 1816. *Fritsch,* Vögel Europ., Taf. 26, Fig. 5-6, 1871. — C. barbatus *Keys. u. Blas.,* Wirbelthiere, Arten, p. 165, 1840.

Mystacinus biarmicus *Boie,* Isis, 1822, p. 556. — M. russicus, M. arundinaceus, M. dentatus *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 472-474, 1831.

Ægithalus biarmicus *Boie,* Isis, 1826, p. 975.

Noms vulg.: S. I.: *Parascieula di baffi.*

Mâle adulte : Tête, côtés et derrière du cou d'un gris-lilas ou cendré-bleuâtre. Dos et croupion d'un beau roux; sus-caudales d'un roux plus pâle, un peu grisâtres chez de très vieux sujets. Rectrices médianes rousses, moyennes plus foncées et grisâtres à l'extrémité, externes noirâtres dans le bas et blanchâtres vers le bout. Rémiges primaires noirâtres, bordées de blanc; secondaires largement frangées de roux, au bord externe. Scapulaires noires et d'un blanc roussâtre, aussi largement frangées de roux. Couvertures mélangées de noir et de roux. Gorge, poitrine et haut du ventre blancs, nuancés de gris-rosâtre sur les côtés; flancs et bas-ventre roux; sous-caudales noires. Une moustache de plumes effilées noires descendant, de chaque côté du bec, jusque vers le haut de la poitrine. Bec jaune. Pieds noirâtres. Iris jaune.

Femelle adulte : Un peu plus petite, avec moustaches courtes et blanchâtres, peu ou pas apparentes. Toutes les parties supérieures d'un roux beaucoup plus pâle; tête et côtés du cou roussâtres. Faces inférieures plus salies de gris; sous-caudales roussâtres.

Jeunes, avant la mue : Ressemblant un peu à la femelle, sans moustaches, avec la queue volontiers plus courte. Parties supérieures d'un gris roussâtre et plus ou moins tachetées de noir. Rectrices noirâtres, terminées de blanc, excepté les deux médianes qui sont rousses.

La Mésange moustache, à part quelques rares citations de nichées, ne s'est guère montrée qu'accidentellement en Suisse. Elle a été rencontrée, de loin en loin, isolée ou par petits groupes, généralement en automne ou vers la fin de l'été, sur les bords des lacs de Constance et de Zurich, près de Bienne, de Neuchâtel et d'Yverdon, dans les marais de Fribourg, dans le Bas-Valais et près de Genève. Elle aurait niché autrefois, de temps à autre, sur les bords du lac de Zurich, selon Meisner[1] ; une nichée a été observée près de Genève, en 1810, suivant Mallet[2] ; enfin, elle se reproduirait parfois dans le Tessin, sur les bords de la rivière de ce nom et du lac Majeur, au sud des Alpes, selon Riva[3], ainsi que d'après des notes manuscrites des professeurs Mariani, de Locarno, et Lenticchia, de Lugano.

Elle recherche le voisinage des eaux, les marais et les bords des lacs ou des rivières, nichant d'ordinaire à terre ou près de terre, entre les bas arbustes ou parmi les roseaux, et se nourrissant d'insectes, de petits mollusques et de graines diverses. Sa voix semble exprimer la syllabe *trin, trin.* Son nid, bâti d'herbes sèches, en bourse ouverte vers le haut, est plus ou moins attaché aux petites branches ou aux tiges qui l'entourent et reçoit d'ordinaire cinq à sept œufs assez gros, d'un ovale plutôt court, à fond blanchâtre, avec points et petits traits épars bruns, et mesurant 0^{m},0170—0185 sur 0^{m},0135—0140.

Cette espèce, sédentaire dans les régions méridionales et orientales, n'est guère qu'hôte d'été ou de passage dans les parties centrales et occidentales de l'Europe, bien qu'elle se montre fréquemment en Hollande et plus ou moins jusque dans les Iles britanniques, en Danemark et même dans le sud de la Scandinavie.

[1] Vögel der Schweiz, p. 141, 1815.

[2] Notes sur quelques espèces d'Oiseaux trouvées aux environs de Genève. Soc. Phys. et Hist. Nat. de Genève, 3 août 1837. (Voy. add. à Mém. sur Oiseaux des environs de Genève par Necker, 2e éd. augm., Genève, 1864, p. 174.

[3] Ornitologo ticinese, 1865, p. 243.

Sous-Famille III : des ÆGITHALIENS

ÆGITHALINÆ

Bec droit, atténué, non échancré et acuminé. Narines arrondies, sans opercule, couvertes par de petites plumes. Les trois doigts antérieurs subégaux. Queue courte.

Oiseaux de très petite taille, calamophiles ou aquatiques et plus ou moins migrateurs, comme les précédents, vivant et se reproduisant dans les marais ou le long des cours d'eau, avec œufs médiocrement nombreux.

69. — Genre 4 : RÉMIZ

ÆGITHALUS Boie.

Bec droit, subconique, rapidement atténué et pointu, généralement plus long que moitié de la tête, avec narines arrondies, sans opercule, couvertes par de petites plumes. (Voy. fig. 90.) *Tarse assez robuste, à peu près égal au pouce avec ongle et couvert en avant de scutelles très larges, à bords un peu arrondis. Doigts antérieurs subégaux; le médian un peu plus long seulement que l'externe. Ongles moyens et arqués; celui du pouce, le plus grand, un peu plus court que le pouce. Ailes subaiguës, moyennes; 1re rémige le plus souvent à peu près égale aux couvertures antérieures; 3e et 4e les plus longues et à peu près égales. Queue subcarrée, légèrement échancrée et notablement plus courte que le corps. Pas de huppe. Plumage moyennement soyeux.*



Fig. 90. Ægithalus pendulinus.

Œufs médiocrement nombreux, petits, d'un ovale allongé, blancs ou blanchâtres, immaculés ou finement ponctués.

Petits Oiseaux insectivores et au besoin granivores, vivant près des eaux et bâtissant, sur des branches d'arbres ou d'arbustes voisins de celles-ci, un très joli nid à ouverture latérale. Quelques espèces en Asie et en Afrique, une seule en Europe.

133. — 1 : MÉSANGE RÉMIZ

Beutelmeise — Fiaschettone.

ÆGITHALUS PENDULINUS Linné.

Bec droit, graduellement atténué et acuminé, un peu plus long que moitié de la tête (voy. fig. 90). *1re rémige égale à un quart environ de la seconde; 2e égale à peu près à 7e. Ailes recouvrant environ le tiers de la queue. Tête et nuque blanches ou grisâtres; bas du front et joues noires. Dos brun; croupion gris; ventre roussâtre.*

Long. tot.: 0m,110—120; aile pliée 0m,054—058; queue 0m,049—053; tarse 0m,0125—0135; bec, au front, 0m,008—009.

PARUS PENDULINUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 342, 1766. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 300, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 24, 1829. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 95, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 244, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 168, Taf. 7, Fig. 9, 1891. — P. NARBONENSIS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 1014, 1788. ÆGITHALUS PENDULINUS *Boie*, Isis, 1822, p. 556. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 26, Fig. 8, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 63, 1872. *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 67, 1883. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 150, 1886. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 65, 1891. — ÆG. POLONICUS, ÆG. MEDIUS, ÆG. MACROURUS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 476 et 477, 1831.

NOMS VULG. : S. I. : *Pendolin*.

Mâle adulte : Dessus de la tête et du cou, ainsi que la nuque, blancs ou grisâtres, avec un bandeau noir-brun sur le bas du front, l'œil et la joue. Dos roux foncé; croupion d'un gris légèrement olivâtre. Couvertures alaires d'un brun rouge et terminées de roux; rémiges primaires brunes, liserées de gris-roussâtre; rémiges secondaires et scapulaires largement frangées de roux. Rectrices noirâtres, les médianes bordées de blanc-roussâtre. Gorge blanche ou blanchâtre; poitrine, ventre et sous-caudales blanchâtres et roussâtres. Bec noirâtre ou brunâtre; pieds plombés; iris jaune.

Femelle adulte : Dessus de la tête et du cou d'un gris cendré;

dos d'un roux un peu plus clair ; pennes de l'aile et de la queue moins foncées et moins largement bordées. Parties inférieures plus rousses. Moins de noir au front.

Jeunes : Assez semblables à la femelle. Un individu jeune de la collection locale de Genève, provenant de la Jonction près de cette ville, est d'un roussâtre très pâle sur le dos.

La Rémiz a fait quelques apparitions accidentelles en Suisse. De Salis cite, en 1863, la trouvaille, par le conseiller Hold, d'un nid dans des roseaux, non loin de Coire[1]. Un mâle a été tué, le 9 mai 1876, à Lüstenau, sur notre frontière, dans le bas de la vallée du Rhin, au-dessus du lac de Constance. M. Schwyter, dans des notes manuscrites sur les Oiseaux de Thurgovie, rapporte qu'un nid aurait été trouvé aussi dans cette région nord-est du pays, sans autre indication. Trois individus capturés dans le Tessin, aux environs de Lugano, sont dans le musée de cette ville, selon les données manuscrites du professeur Lenticchia. Monti, dans ses notes sur les Oiseaux de la province de Côme, en 1844[2], rapporte que cette espèce a été observée autrefois dans les marais de Colico, non loin de notre frontière sud. Enfin, deux jeunes individus ont été tués près de Genève : l'un, à Chêne, en compagnie d'autres Mésanges, le 21 octobre 1835, l'autre, à la Jonction, qui fut donné au Musée, par M. J. Pittard, en 1878.

Elle vit dans les marais et le long des cours d'eau, se nourrissant d'insectes et de larves ou de graines au besoin, et niche de préférence sur les arbres ou les arbustes qui croissent au bord de l'eau. Son nid, généralement suspendu à quelques mètres, 2 à 5, au-dessus de l'eau, au bout de quelque branche flexible, est très artistement construit avec de la laine, des poils, des filaments d'écorces et du duvet de saule ou de peuplier agglutinés avec de la salive. Il affecte la forme d'une besace, avec ouverture latérale au bout d'un court boyau. C'est dans ce petit édifice que la femelle pond de cinq à six ou sept œufs d'un ovale allongé, le plus souvent entièrement blancs, parfois avec quelques très légers points roussâtres, et mesurant 0m,0145—0150 sur 0m0100—0105.

L'espèce habite l'est de l'Europe et une grande partie de l'Asie. Elle est en particulier sédentaire dans les marais de Hongrie, de Russie méridionale, de Grèce et du sud de l'Italie ; tandis qu'elle

[1] Syst. geordn. Uebersicht der Vögel Graubündens : Jahresber. der Naturf. Gesell. Graubündens, 1863, p. 143.

[2] Cette note de Monti a été relevée par Riva, en 1860, dans son Schizzo ornit. della prov. di Como e di Sondrio e del cant. Ticino, p. 38.

n'est le plus souvent qu'hôte d'été ou seulement de passage dans la plupart des autres contrées méridionales et moyennes d'Europe.

XXIII. Famille VIII : SITTIDÉS

SITTIDÆ

Bec moyen, robuste, en coin, quasi-droit ou un peu retroussé, plus ou moins comprimé et généralement sans échancrure, avec petits poils à la base. Narines dans une rainure, en partie operculées, couvertes de plumes piliformes, ou plus ou moins découvertes. Pieds robustes; tarse plutôt court, scutellé en avant; doigts relativement longs, l'externe plus long que l'interne; ongles assez forts et arqués, celui du pouce le plus grand. Ailes moyennes, assez larges, à 10 rémiges primaires, la première courte. Queue courte, carrée ou subarrondie, à 12 rectrices plus ou moins obtuses. Corps ramassé; tête assez forte. Plumage assez long et doux.

Œufs moyennement ou assez nombreux, ovales et blancs, généralement tachetés ou pointillés.

Les Sittidés, plus ou moins répandus dans les divers continents et volontiers sédentaires, grimpent, sans s'aider de la queue, contre les arbres ou les rochers, et sont, selon les saisons, insectivores et larvivores, ou granivores, baccivores et nucivores. — Un seul genre en Suisse et en Europe.

70. — Genre 1 : SITELLE

SITTA Linné ex Gessner.

Bec droit ou quasi-droit et sans échancrure, un peu plus court que la tête ou quasi-égal; la mandibule inf. légèrement plus courte que la sup. et un peu relevée en avant (voy. fig. 91). *Tarse à peu près de la longueur du pouce avec ongle, qui est quasi-égal au doigt médian ou légèrement plus long; doigt externe notablement plus long que*

l'interne et un peu plus relié au médian par la base. Ongle du pouce passablement plus court que le pouce. Ailes moyennes, subaiguës ou subobtuses, couvrant au moins moitié de la queue. 1re rémige plus ou moins courte ; 4e tantôt la plus longue, tantôt égale à la 3e ou à la 5e. Queue courte et subcarrée, à rectrices larges et arrondies.



Fig. 91. Sitta cæsia.

Œufs d'un blanc mat, tachetés et pointillés de brun-rouge.

Les Sitelles grimpent, selon les espèces, contre les arbres ou les rochers, montant ou descendant indifféremment et cheminant souvent la tête en bas, ce que ne font pas les Pics. Elles recherchent surtout les insectes et leurs œufs ; cependant, elles se nourrissent aussi de graines, de noix ou de noisettes durant la mauvaise saison. Elles sont assez répandues en Europe, en Asie et en Amérique.

Mâles et femelles sont assez semblables ; les jeunes sont peu différents. — Mue simple.

Le genre *Sitta* est représenté en Europe par quatre espèces ou sous-espèces dont une seule, la *S. cæsia*, a été jusqu'ici reconnue en Suisse. La *S. syriaca* Ehrenb., plus grande, avec bec plus long, et rupicole, est propre à l'Europe orientale et à l'Asie Mineure. La *S. europæa* Linné, longtemps confondue avec la nôtre, dont elle ne se distingue guère que par son ventre, blanc comme chez la précédente, est arboricole comme la *Cæsia* et propre au nord de l'Europe et de l'Asie. Razoumowsky, dans son Hist. Nat. du Jorat, I, p. 60, avait déjà, en 1789, signalé les différences existant entre la Sitelle du nord décrite par Linné et celle qu'il rencontrait dans la région du Jorat, en Suisse[1]. Enfin, la *Sitta Whiteheadi* Sharpe (Proc. Zool. Soc., 1884, p. 233), qui, avec les faces inférieures blanches, remplacerait la *Cæsia* dans l'île de Corse. Il ne me paraît pas impossible que la Sitelle septentrionale « *S. europæa* de Linné ou *Sericea* de Temminck » peut être seulement sous-espèce géographique de notre *Cæsia*, se trouve un jour dans les forêts élevées de nos Alpes[2].

[1] Razoumowsky (l. c.) avait aussi reconnu, déjà en 1789, des différences entre le Grimpereau « *Cathia familiaris* » du Jorat et celui de Linné ; mais sa description à cet égard est un peu moins claire.

[2] *Bailly* (Ornith. de Savoie, III, p. 23) discute la valeur d'une note publiée en 1853 sur les Oiseaux de la Tarentaise dans laquelle la citation d'une *Sitta* dite *Soriaca* (probablement pour *Syriaca* ou *Sericea*) ferait supposer la présence en Savoie de la Sitelle du nord, à tort selon lui.

134. — 1 : SITELLE TORCHE-POT

Spechtmeise — Muratore.

SITTA CÆSIA Meyer u. Wolf.

Bec droit, égal à trois quarts environ de la tête. Pouce sans ongle un peu plus long que le doigt interne avec ongle; 1re rémige à peu près deux cinq. de la 2e ou un tiers de la 3e; 2e plus courte que la 6e. Ailes recouvrant plus de moitié de la queue. Dos gris-bleu; ventre roux, adultes, ou roussâtre, jeunes.

Long. tot. 0m,145 –155—(160); aile pliée 0m,082—088; queue 0m,045—050; tarse 0m,0190—0205; bec, au front, 0m,015—018.

SITTA EUROPÆA *Lath.*, Ind., I, p. 261, 1790. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 407, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., I, p. 135, 1827. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 23, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 310, 1865. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 170, Taf. 8, Fig. 1, 1891. — S. CÆSIA *Meyer u. Wolf,* Taschenb., I, p. 128, 1810. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 44, 1815. *Schinz,* Fauna helv., p. 93, 1837. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 182, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 23, Fig. 21, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 70, 1872. *Gadow,* Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 347, 1883. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 162, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 105, 1889. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 71, 1891. — S. PINETORUM, S. FOLIORUM *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 205 et 206, 1831.

NOMS VULG. : S. F. : *Pic-maçon, Pic-bleu, Sitelle. Piochat,* Genève; *Sitella,* St-Maurice; *Petit-pic,* Chaux-de-Fonds.—S. A.: *Klæn, Kleiber, Blauspecht, Balkenbircker, Baumklette, Tödler. Baumkläber,* Berne; *Spächtmäusi,* Interlaken; *Baumkläu,* Meiringen; *Kletthahn,* Burgdorf; *Bollibick,* Nidwalden; *Poppelschläu,* Einsiedeln. — S. I. : *Pichett, Cial, Pich-galinee. Cià-Cià,* Locarno.

Mâle adulte : Toutes les faces supérieures, les rémiges secondaires et en partie les couvertures de l'aile, ainsi que les deux rectrices médianes, d'un gris bleu. Grandes rémiges brunes finement liserées de gris clair. Bas du front un peu brunâtre; une bande noire, du bec à l'œil et jusque sur les côtés du cou. Rectrices, sauf les médianes, noires terminées de gris, avec une large tache blanche vers le bout des deux ou trois externes. Gorge et joues d'un blanc jaunâtre; poitrine et ventre roux; de larges mouchetures d'un roux marron plus foncé sur les flancs et la région crurale; sous-

caudales variées de blanc et de roux foncé. Bec d'un gris noirâtre ou plombé. Pieds brun-jaunâtre. Iris noisette.

Femelle adulte: Le roux des faces inférieures et latérales légèrement plus pâle; la bande du bec à l'œil et aux côtés du cou d'un noir un peu moins franc.

Jeunes: Faces inférieures roussâtres, parfois assez pâles; la bande oculaire plus brune et moins continue.

Variétés: Sujets blancs ou variés de blanc, assez fréquents.

La Sitelle est sédentaire et partout commune en Suisse, depuis la plaine jusque haut dans les forêts de la région montagneuse, surtout là où elle rencontre encore des arbres à feuilles caduques, et même dans la région alpine, jusqu'en quelques vallées supérieures, comme la H^te^ Engadine où elle se reproduit et passe encore l'hiver, saison durant laquelle elle se rapproche volontiers des habitations de l'homme. A part le moment de l'éducation de sa petite famille, elle vit généralement isolée ou par paires seulement. Montant ou descendant par petits sauts, la tête indifféremment en haut ou en bas, elle parcourt sans cesse et en tous sens les troncs et les branches des arbres, à la recherche d'insectes de diverses sortes, d'œufs, de larves et de chenilles qu'elle extrait des écorces, fendant celles-ci à grands coups de bec et les faisant voler en éclats. Bien que surtout entomophage, elle absorbe cependant aussi souvent certaines graines, celles du chanvre et du tournesol par exemple, ainsi que des faînes ou des noix, même des noisettes qu'elle perfore à coups de bec précipités, après les avoir solidement fixées entre les écorces soulevées des arbres, où l'on voit souvent leurs coquilles vides.

Elle fait même, comme les Mésanges, en vue de l'hiver, des provisions de graines, de glands, de noisettes ou de noix, qu'elle entasse et cache dans des trous. Son cri le plus habituel peut être traduit par la syllabe *tia, tia, tia, tia,* plusieurs fois et rapidement répétée. Son chant également peu varié, mais plus sonore, semble exprimer successivement les mots *thûit, thûit, thûit* et *tihu, tihu, tihu* ou *thuiduh, thuiduh.* On entend quelquefois, durant la mauvaise saison, même en décembre et janvier, quand il ne fait pas trop froid, une paire de ces petits agités qui parcourent les arbres de leur quartier d'hiver, se rappellant en répétant rapidement et fréquemment la syllabe *tui-tui-tui-tui-tui-tui.*

Le Torchepot, nommé aussi parfois *Pic-maçon,* doit ces noms à l'habitude qu'il a d'accommoder les trous d'arbres dans lesquels il se propose d'établir son nid, que ces trous soient naturels ou

abandonnés par d'autres animaux. Il arrange l'intérieur et les abords de la cavité de son choix, augmentant l'ouverture, s'il y a lieu, ou réduisant, au contraire, le plus souvent celle-ci par une bâtisse de terre ou de boue, parfois de bouse et de petit gravier. Le nid lui-même est composé sans art, au fond du trou, de poussière de bois, de mousse, d'herbes sèches et de crin, avec quelques plumes et débris de laine à l'intérieur. La femelle ne pond d'ordinaire qu'une fois l'an, généralement en avril ou en mai, selon les niveaux, à moins que la première couvée n'ait été endommagée.

Les œufs, au nombre de cinq à six, sont d'un blanc jaunâtre plutôt mat, avec de petites taches et des points d'un brun rouge, plus ou moins épars, mais volontiers plus forts et plus nombreux vers le gros bout, rappelant assez, quoique plus gros et un peu plus allongés, ceux de la Mésange charbonnière. Ils mesurent généralement $0^m,018$—019 sur $0^m,014$—015.

Cette espèce est très répandue en Europe moyenne, méridionale et occidentale, et est remplacée dans le nord de notre continent, ainsi que dans l'Asie septentrionale, par une Sitelle très voisine, *S. europæa* de Linné, qui ne se distingue de la nôtre que par la couleur blanche ou blanchâtre de ses faces inférieures.

Division VI, des TÉNUIROSTRES

TENUIROSTRES

Bec étroit et effilé, plus ou moins allongé et courbé. Ailes moyennes ou assez larges. Pieds plus ou moins robustes; doigts et ongles généralement longs ou assez longs. Tarse lamellé en arrière.

Oiseaux généralement grimpeurs, de petite taille, plus ou moins sédentaires, se nourrissant surtout d'insectes, et quasi-cosmopolites.

Une famille en Europe et en Suisse[1].

[1] Une différence importante dans la forme et la nature de la queue, rigide ou souple, séparant franchement les *Certhia* des *Tichodroma*, et ce premier caractère distinctif étant corroboré par quelques autres tirés des formes du bec, du pied, de l'aile, de la tête et même de la langue, dentelée sur les côtés en arrière chez les premiers, un peu plus protractile chez les seconds, je crois que la distinction en deux genres n'est pas ici suffisante, et qu'il est préférable de séparer ces Oiseaux dans deux sous-familles; peut-être même faudrait-il les répartir dans deux familles, comme l'ont fait quelques auteurs.

XXIV. Famille IX : CERTHIIDÉS

CERTHIIDÆ

Bec mince, comprimé ou subcylindrique, plus ou moins long et courbé, sans échancrure et sans poils sur les commissures ; narines basales, allongées dans un sillon et en partie couvertes par une membrane. Tarse quasi-égal au pouce avec ongle, ou un peu plus court, scutellé ou lamellé en avant. Doigts longs ; le pouce plus long que le médian, avec ongles, l'externe notablement plus grand que l'interne ; ongles longs, comprimés, courbés et pointus, celui du pouce le plus grand. Ailes subaiguës ou subobtuses, plus ou moins grandes, à dix rémiges primaires, la 1re médiocrement développée. Queue conique ou subarrondie, composée de douze rectrices rigides et acuminées, ou souples et obtuses. Tête moyenne ou petite. Plumage long et soyeux. (Voy. fig. 92 à 95).

Œufs moyennement nombreux, ovales ou légèrement piriformes, blancs et généralement tachetés ou ponctués.

Oiseaux de petite taille, grimpeurs arboricoles ou rupicoles, en majorité sédentaires, se nourrissant d'insectes, d'araignées ou de petits mollusques, à langue effilée, volontiers légèrement protractile, nichant dans des trous ou des fissures, et assez répandus en Europe, dans l'Amérique du Nord, en Asie et en Afrique orientale.

Sous-Famille I, des CERTHIENS

CERTHIINÆ

Queue à rectrices rigides et acuminées. Bec arqué et comprimé, à arêtes vives. Ailes médiocrement larges et relativement courtes. Pieds assez robustes. Tête moyenne. (Voy. fig. 92 et 93).

Grimpeurs arboricoles, assez répandus dans l'ancien monde et l'Amérique du Nord.

Le seul genre *Certhia* est représenté en Europe et en Suisse.

71. — Genre 1 : GRIMPEREAU

CERTHIA[1] Linné ex Gessner.

Bec plus ou moins arqué, comprimé, quasi-trigone, à peu près de la longueur de la tête et généralement au moins aussi haut que large à la base (voy. fig. 92). *Tarse largement scutellé en avant, à peu près égal au doigt médian avec ongle. Doigts assez robustes, les trois antérieurs généralement soudés jusqu'à la première articulation. Ongles assez longs et courbés, celui du pouce le plus grand. Ailes subaiguës ou subobtuses, méd. larges et plutôt courtes, ne dépassant guère moitié de la queue. Queue rigide, moyenne ou assez longue et subétagée* (voy. fig. 93), *parfois comme bifurquée, par écartement des rectrices médianes. Tête moyenne. Plumage assez long et doux, généralement varié de brun et de roux, en dessus, blanc, blanchâtre, grisâtre ou jaunâtre, en dessous.*



Fig. 92. Certhia familiaris, Costæ.

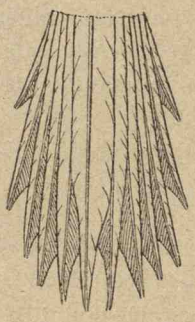

Fig. 93. Certhia familiaris.

Œufs d'un ovale un peu obtus, blancs et plus ou moins tachetés de brun-rouge.

Petits Oiseaux nichant dans les trous naturels des arbres, grimpant constamment contre les troncs et les branches, à la recherche des insectes et de leurs œufs, et assez répandus en Asie, en Europe et dans l'Amérique du Nord. — Mue simple.

Une espèce en Suisse et en Europe, le Grimpereau ordinaire ou familier, *Certhia familiaris* L., qui se présente, ainsi qu'en Amérique, sous deux formes, espèces ou races selon les auteurs.

Quelques ornithologistes font aujourd'hui deux espèces ou sous-

[1] Le genre *Certhia* est pris ici dans un sens assez limité qui en exclut quelques Certhiidés à bec quasi-droit, relativement court, et tête plus ronde, qui y ont été rangés par certains auteurs, le *C. nipalensis* Hodgs. par exemple.

espèces du Grimpereau d'Europe décrit par Linné sous le nom de *C. familiaris;* l'une propre surtout aux régions septentrionales et moyennes élevées du continent, correspondant plus complètement à la description du *C. familiaris* de Linné, l'autre surtout répandue dans les régions méridionales et moyennes basses, répondant par contre à la description du *C. brachydactyla* de C.-L. Brehm.

C'est à Bailly, en Savoie, que l'on doit d'avoir le premier franchement distingué, en 1847, et bien fait connaître ces deux formes de Grimpereaux, en donnant à la première le nom de *C. Costæ,* tandis qu'il laissait à la seconde le nom de *C. familiaris* Linné.

Une taille un peu plus forte et une livrée plus blanche sur les faces inférieures permettent, il est vrai, de distinguer facilement le premier du second, aussi bien dans l'Amérique du Nord que sur notre continent; mais, on hésite à attribuer une importance vraiment spécifique à ces principales divergences, correspondant à des habitats différents, quand l'on remarque que les quelques caractères morphologiques qui devraient corroborer les premiers, les proportions du bec, les rapports des 2e et 8e rémiges et la longueur relative de l'ongle du pouce sont un peu sujets à variations, et alors que l'on trouve de temps à autre des individus présentant, sur tel ou tel de ces points, des formes quasi-transitoires qu'il serait hasardé d'attribuer toujours à un croisement de deux espèces franchement distinctes.

En décrivant séparément ces deux formes de *Certhia* comme races ou sous-espèces géographiques, pour attirer plus spécialement sur elles l'attention de nos observateurs, et en les représentant sur la Pl. III, fig. 1 et 2, je ne leur attribuerai qu'un seul et même numéro d'ordre, 135, 1, accompagné des lettres A et B.

135. — 1, A : GRIMPEREAU ORDINAIRE

Kurzzehiger Baumläufer — Rampichino.

CERTHIA FAMILIARIS, BRACHYDACTYLA Brehm.

PL. III, Fig. 1.

Bec à peu près de la longueur de la tête, fort à la base et quasi-trigone; les bords de la mandibule sup. génér. peu ou pas rentrants. Ongle du pouce génér. un peu plus court que le pouce. Ailes couvrant au plus demi-queue; 1re rémige un peu moindre que moitié de 2e; 2e volontiers un peu plus longue que 8e; 4e et 5e quasi-égales

et les plus longues. Queue moyenne. Plumage assez long et soyeux. Gorge et poitrine blanches; flancs et ventre blanchâtres, salis de grisâtre et de roussâtre. Un sourcil clair, médiocrement accusé.

Long. tot. 0m,127—135; aile pliée 0m,058—062; queue 0m,054—060; tarse 0m,015—017; bec, au front, 0m,0155—0185.

(A) : CERTHIA FAMILIARIS *Temminck,* Man. Ornith., 1re éd., p. 252, 1815, et 2e éd., I, p. 410, 1820, *(part.). Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 45, 1815. *Savi,* Orn. tosc., I, p. 187, 1827. *Schinz,* Fauna helv., p. 93, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, II, p. 478, 1853. *Riva,* Ornit. ticin., p. 312, 1865. *Gadow,* Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 323,1883, *(part.). Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 109, 1889, *(part.). Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 173, 1891, *part.,* Taf. 8, Fig. 2, mauvaise. *Frivaldszky.* Aves Hungariæ, p. 70, 1891. — C. BRACHYDACTYLA *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 210, 1831. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 187, 1867. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 73, 1872. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 166, 1886. — C. MEGARHYNCHOS *Brehm,* l. c., p. 211, 1831. — C. MEXICANA *Gloger,* Handb., p. 381, note, 1834, *(ex Licht.).*

NOMS VULG.: S. F.: *Grimpion,* Genève; *Rappoz,* St-Maurice; *Clavette,* Chaux-de-Fonds; *Piat-borret,* Fribourg. — S. A. : *Baumläufer, Baumlauferli, Baumkrasmerli, Baumchraëmerli, Baumchlæn, Baumklette ; Gruger. Baumpicker,* Bâle; *Balkenpicker,* Berne; *Graukläu,* Meiringen ; *Baumrutscher,* St-Gall. — S. I. : *Rampeghin,* Locarno.

Mâle adulte : Faces supérieures brunes, mouchetées régulièrement en long de grisâtre ou de blanc roussâtre; croupion plus ou moins nuancé de roux, ainsi que les sus-caudales. Un trait sourcilier plus ou moins accentué, blanchâtre ou gris-roussâtre, parfois un peu ponctué de brun. Aile brune, avec l'extrémité des pennes diverses plus ou moins tachée de blanchâtre; une tache d'un blanc roussâtre, entourée de noir ou de noirâtre, vers le milieu des rémiges, dessinant une bande oblique sur l'aile; couvertures inférieures blanches, salies ou plus ou moins maculées de brun. Rectrices d'un brun roussâtre clair, sur lequel se distinguent plus ou moins, suivant l'éclairage, de très légères ondes transversales plus sombres; les baguettes, usées, parfois libres à l'extrémité. Gorge et haut de la poitrine blancs; ventre plutôt grisâtre; flancs, région fémorale et sous-caudales lavés de gris et de roussâtre. Bec brun en dessus, plus clair en dessous; pieds brunâtres; iris brun. (Voy. Pl. III, fig. 1.)

Femelle adulte : Assez semblable au mâle, bien que souvent un peu plus sombre et un peu plus petite.

Jeunes : Bec plus court et plus droit; teintes plus ternes; les taches pâles plus jaunâtres.

Variétés : Ce représentant de l'espèce en plaine varie assez, avec l'âge et d'individu à individu, dans la taille, ainsi que dans quelques rapports de dimensions, pour se rapprocher parfois beaucoup du suivant, à divers égards. Les proportions caractéristiques du bec, de la 2e rémige et de l'ongle du pouce sont en particulier, comme je l'ai dit, sujettes à quelques variations.

Le Grimpereau ordinaire est sédentaire et partout commun en Suisse, en plaine et jusque dans la région montagneuse du Jura et des Alpes où il est généralement remplacé par le suivant, dans les forêts de conifères, au-dessus de 1000 mètres environ. Toute l'année, il grimpe sans relâche contre les arbres de toutes essences, dans les bois, les allées et les jardins, toujours en quête des petits insectes et de leurs œufs qui, avec les araignées, constituent sa principale nourriture. Durant la mauvaise saison, il se rapproche volontiers des habitations et alors, faute de mieux, il absorberait parfois quelques graines oléagineuses. C'est un charmant petit Oiseau, d'un naturel peu sauvage, que l'on voit monter, en tournant et volontiers par secousses, autour des troncs, appuyé sur sa queue et ne demeurant jamais, comme d'autres, posé transversalement sur les branches. Arrivé au sommet d'un arbre, il plonge en volant vers le pied d'un tronc voisin ou contre quelque branche basse et recommence son ascension. Son cri d'appel, qu'il grimpe ou qu'il vole, est composé de petits sons aigus : *zii, zii* ou *ziri, ziri ;* son chant d'amour, assez animé et composé aussi de petites notes aiguës, dont les dernières sont généralement les plus fortes, a été traduit par la phrase suivante : *bi-bi-bi-bi-boi-teri-tih.*

Il niche dans des trous d'arbres fortuits, quelquefois derrière une écorce soulevée (exceptionnellement sous des toits couverts de chaume, selon Bailly), rarement bien haut et plus souvent, me semble-t-il, sur les arbres à feuilles caduques que sur les conifères, au moins en plaine. Son nid est assez grossièrement composé de brindilles, de mousse et d'herbes sèches, avec revêtement intérieur de plumes, de poils et de duvet d'arbres ou de fleurs. Il contient, deux ou trois fois l'an, fin mars, plus ou moins vite en mai et quelquefois encore en juillet, en plaine, de quatre à six œufs, généralement plus à la première ponte qu'aux suivantes (parfois jusqu'à huit ou neuf selon Degl. et Gerbe), d'un ovale assez court ou obtus, d'un blanc légèrement jaunâtre, avec quelques taches grises et de nombreuses macules d'un brun rouge, assez répandues, mais surtout fortes et serrées vers le gros bout ; ils mesurent 0m,0145—0155 sur 0m,011—012.

L'habitat du Grimpereau familier s'étend sur toute l'Europe et l'Amérique du Nord; mais, sous cette première forme *(Brachydactyla)*, l'espèce demeure dans les régions relativement basses des contrées moyennes et méridionales.

135. — 1, B. : GRIMPEREAU COSTA

Nordischer Baumläufer — Rampichino alpestre.

CERTHIA FAMILIARIS, COSTÆ Bailly.

PL. III, Fig. 2.

Bec d'ordinaire passablement plus court que la tête, plus petit, plus grêle, moins fort à la base et général. moins anguleux; les bords de la mandibule sup. volontiers un peu plus rentrants (voy. fig. 92). *Ongles en général plus grands; celui du pouce d'ordinaire un peu plus long que le pouce, chez ad. 2e rémige souvent un peu plus courte que 8e. Queue un peu plus longue. Plumage plus allongé et plus soyeux. Toutes faces inférieures, sauf les régions crurales et sous-caudales d'un blanc pur et brillant. Un large sourcil, parfaitement blanc.*

Long. tot. : 0m,137—145—152[1]; *aile pliée* 0m,062—068; *queue* 0m,061—067; *tarse* 0m,0155—0175; *bec, au front,* 0m,0140—0165.

(B) : CERTHIA FAMILIARIS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 184, 1766. *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 209, 1831. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 186, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., *part.*, Tab. 25, Fig. 20, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 72, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 116, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 96, 1882. *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus., VIII, p. 323, 1883, *(part.)*. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 165, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 109, 1889, *(part.)*. — C. SCANDULA *Pallas*, Zoogr., I, p. 432, 1811. — C. MACRODACTYLA, C. SEPTENTRIONALIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 208 et 210, 1831. — C. COSTÆ *Bailly*, Observ. sur Ois. de Savoie, 1847; Bull. Soc. Hist. nat. Savoie, janv. 1852; et Ornith. Savoie, II, p. 485, 1853. — C. AMERICANA *Bonap.*, Comp. List., p. 11, 1838.

NOMS VULG. : Mêmes que pour le précédent.

[1] Je n'ai jamais trouvé les dimensions données par Bailly qui, pour nos deux sous-espèces, me paraissent passablement trop fortes : 0m,15 pour *C. familiaris, brachydactyla*, et 0m,16 pour *C. fam., Costæ*.

Mâle adulte : Faces supérieures volontiers un peu plus pâles et plus mélangées de roussâtre que chez le précédent; le croupion et les sus-caudales d'un roux volontiers plus accusé. Le trait sourcilier plus apparent, plus large et plus franchement blanc. Les taches de l'aile, blanches, rousses et noires, plus accentuées; le bout des rémiges, en particulier, généralement bien plus largement terminé de blanc; les couvertures inférieures d'un blanc immaculé. Gorge, poitrine, ventre et flancs d'un blanc pur et brillant, volontiers plus éclatant en automne qu'au printemps; la région crurale roussâtre; les sous-caudales blanches, un peu lavées de roussâtre. Rectrices d'un brun roussâtre relativement plus pâle, avec ondes transversales encore faiblement indiquées, mais volontiers un peu plus apparentes. Bec brun noirâtre, plus jaunâtre en dessous, dans sa moitié basilaire. Pieds souvent un peu plus pâles. Iris brun. (Voy. fig. 92 et Pl. III, fig. 2).

Femelle adulte: Un peu plus petite, mais assez semblable au mâle.

Jeunes, avant la mue : Bec notablement plus court et plus droit, mesurant environ deux tiers de la tête, soit près de 12^{mm} chez un jeune de $0^{m},130$, à la fin de juillet. Ongle du pouce plus court, quoique au moins égal au pouce. Plumage moins allongé, plus sombre, en dessus, et d'un blanc un peu moins pur et brillant, en dessous. Quoique bien plus blanches déjà que chez le Grimpereau ordinaire, les faces inférieures sont cependant volontiers très légèrement nuancées d'un jaunâtre pâle sur les flancs, assez souvent avec de très fines stries, ou pointes noirâtres à peine visibles, sur la poitrine et la région crurale, stries composées par une teinte gris-noirâtre de l'extrémité des barbes de quelques plumes.

Variétés : Ce Grimpereau varie aussi un peu, comme le précédent, quant à la taille et aux diverses proportions.

Le Grimpereau Costa remplace presque partout en Suisse le précédent, dans les forêts de conifères des Alpes et du Jura, depuis la région montagneuse, entre 800 et 1000 mètres suivant les localités, jusqu'à la limite de la grande végétation, au-dessus de 1900 mètres en H^te^ Engadine, par exemple, où il demeure encore toute l'année. Ses allures, sa nidification et son alimentation sont semblables à celles de notre Grimpereau ordinaire, mais son chant paraît un peu différent, comme cela a été remarqué du reste chez d'autres Oiseaux entre formes de plaine et de montagne. Il serait généralement un peu plus soutenu et modulé[1].

[1] Un de mes amis, bon observateur, M. H. V., qui, sur ma demande, a bien voulu observer le Costa dans le Jura, au-dessus de Nyon, trouve passablement

Il niche aussi dans des trous naturels de vieux arbres, sous les écorces soulevées, parfois même jusque dans les fentes de vieilles souches tombant en vermoulure, et fait, suivant son habitat plus ou moins élevé, une ou deux pontes annuelles : fin d'avril ou au commencement de mai et vers la fin de juin dans ses stations inférieures, en juin seulement dans les régions supérieures. Ses œufs, au nombre de cinq à six (parfois trois ou quatre seulement à la seconde ponte), sont légèrement plus gros et plus franchement blancs, avec des macules volontiers moins nombreuses, plus petites et plus foncées, ainsi que plus souvent concentrées autour du gros bout; ils mesurent généralement 0m,015—016 sur 0m,012 environ.

L'habitat du Grimpereau Costa comprend les contrées septentrionales et les régions élevées de celui de *C. familiaris*, sur notre continent et dans l'Amérique du Nord. Il embrasse en particulier, en Europe, toute la région des Alpes, entre mille et dix-neuf cents mètres, et les divers pays du nord, jusqu'au 64e degré environ, la Scandinavie et diverses parties de la Russie, entre autres, où il remplace complètement le précédent.

Sous-Famille II : des TICHODROMIENS

TICHODROMINÆ

Queue à rectrices souples et arrondies. Bec allongé, mince et légèrement arqué, à arête et bords arrondis. Ailes assez longues et larges. Pieds relativement grêles. Tête petite.

Grimpeurs rupicoles, propres à diverses parties montagneuses de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie.

de différence dans les chants de nos deux Grimpereaux. Selon lui, le chant du *C. Costæ* serait plus modulé que celui du *Brachydactyla* et tiendrait le milieu entre celui d'un Troglodyte qui ne trouverait pas la fin de sa chanson et celui du Pouillot fitis *(Trochilus)* qui aurait sauté la première moitié de sa petite phrase

72. — Genre 2 : TICHODROME

TICHODROMA Illiger.

Bec mince, pointu, lég. arqué, en grande partie subcylindrique en avant des narines, beaucoup plus long que la tête et plus large que haut à la base (voy. fig. 94). *Tarse quasi-unilamellé en avant, à peu près de la longueur du doigt médian avec ongle ; le pouce avec ongle volontiers légèr. plus long. Doigts plutôt grêles ; le médian et l'externe soudés jusqu'à la 1re articulation. Ongles longs et arqués, celui du pouce de beaucoup le plus grand* (voy. fig. 95). *Ailes larges, subobtuses et assez grandes, couvrant presque complètement la queue. Queue souple, moyenne et subarrondie, à rectrices arrondies. Tête petite et étroite. Plumage très long et très soyeux, gris, varié de noir et de rose.*

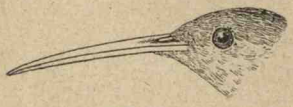

Fig. 94. Tichodroma muraria.

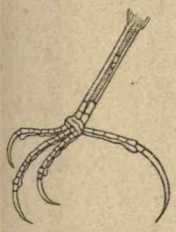

Fig. 95. Tichod. muraria, pied gauche.

Œufs d'un ovale légèrement piriforme, blancs et finement ponctués, parfois quasi-immaculés.

Oiseaux de petite taille recherchant les insectes ou les petits mollusques contre les rochers qu'ils escaladent, sans y toucher de la queue, et dans les fissures desquels ils établissent généralement leur nid.

Une seule espèce en Suisse et en Europe, représentée par des formes assez voisines dans l'Atlas, les montagnes d'Abyssinie, l'Himalaya et l'Afghanistan. — Mue double, ou partiellement double.

136. — 1 : TICHODROME ÉCHELETTE

Alpenmauerläufer — Picchio murajolo.

TICHODROMA MURARIA Linné.

Bec toujours notablement plus long que la tête. Pouce et doigt externe, sans ongle, à peu près égaux. Ongle du pouce quasi-égal au

pouce ou légèr. plus long (voy. fig. 94 et 95). *1re rémige à peu près moitié de la 2e; 4e la plus longue ou égale à la 5e. Faces sup. grises; ventre noirâtre; gorge et poitrine noires ou blanches; ailes noires et roses; de larges taches blanches aux rémiges et aux rectrices externes.*

Long. tot. 0m,17—18; aile pliée 0m,100—105; queue 0m,058—060; tarse 0m,018—020; bec, au front : 0m,023—042 et plus (moyenne : 0m,026—030).

Certhia muralis *Brisson*, Ornith., III, p. 607, 1760, *(ex Gessner)*. — C. muraria *Linné*, Syst. Nat., I, p. 184, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 45, 1815.

Tichodroma muraria *Illiger*, Prod. Syst., p. 210, 1811. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 185, 1827. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 190, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 14, Fig. 5 et Tab. 22, Fig. 21, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 71, 1872. *Gadow*, Cat. B. Brit. Mus. VIII, p. 331, 1883. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 167, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 111, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 175, Taf. 8, Fig. 3 mauvaise, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 70, 1891. — T. alpina *Koch*, Baier. Zool., p. 80, 1816. — T. phœnicoptera *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 412, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 93, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 10, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 314, 1865. — T. brachyrhynchos et T. macrorhynchos *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 213, 1831.

Petrodroma muraria *Vieillot*, Nouv. Dict., XXVI, p. 106, 1818.

Noms vulg. : S. F. : *Grimpereau de rochers, Grimpereau de murailles, Tichodrome. Zizé-rozo*, St-Maurice. — S. A. : *Mauerläufer, Mauerchlaen, Mauerspecht, Mauerklette. Alpenspecht*, Berne; *Flüespecht*, Saanen; *Flüechlaen*, Interlaken; *Bergtübli*, Glaris; *Wetterwanner*, Appenzell. — S. I. : *Gratasass, Sassirolo, Pizza-ragn, Becca-ragn. Rampeghin dei Alp.*, (Locarno).

Mâle adulte, en noces : Dessus du corps et côtés du cou d'un gris cendré; la tête en dessus et les sus-caudales d'un gris plus noirâtre. Couvertures de l'aile et moitié basilaire des rémiges, sur les barbes externes, d'un beau rose; les rémiges, dans le reste de leur étendue, noires et plus ou moins bordées de gris-clair à l'extrémité. Les 2e, 3e, 4e, 5e et parfois 6e rémiges avec de larges taches blanches sur les barbes internes; les deux ou trois premières d'ordinaire avec deux taches, les suivantes assez souvent avec une seulement; les rémiges postérieures, parfois depuis la 8e, plus souvent depuis la 10e, ornées ou non d'une tache jaune, petite ou grande, vers la moitié de leur longueur, sur les barbes internes. Rectrices noires, les médianes bordées de gris, les deux externes largement terminées de blanc. Gorge et poitrine d'un noir profond; ventre et sous-caudales d'un gris noirâtre foncé; les dernières mouchetées de blanc vers le bout. Pieds, bec et iris noirs.

Femelle adulte, en noces: Assez semblable au mâle, bien qu'avec des teintes un peu moins brillantes et le noir de la gorge un peu moins étendu sur les côtés du cou et la poitrine.

Adultes, mâle et femelle, en automne: Le cendré des faces supérieures moins pur; le gris-noirâtre du ventre un peu moins sombre; la gorge, les côtés du cou et la poitrine blancs.

Jeunes: Bec beaucoup plus court. Le gris des faces supérieures d'abord un peu mélangé de rosâtre sur l'occiput; la gorge et la poitrine d'abord grisâtres, puis blanches après la mue.

Variabilité: La longueur du bec varie beaucoup, non seulement avec l'âge, mais aussi d'individu à individu. J'ai mesuré, chez des adultes, avec toutes longueurs intermédiaires, des becs variant entre 0m,023 et 0m,042, et Brehm, qui a bâti à tort sur ces différences ses deux espèces de Tichodrome, *T. brachyrhynchos* et *T. macrorhynchos,* attribue encore quelques millimètres de plus au bec de ce dernier. S'il est inutile de discuter dans ce cas l'opinion du célèbre auteur des *Vögel Deutschlands,* il ne sera peut-être pas superflu de signaler à l'attention des ornithologistes le dire d'un chasseur de l'Oberland bernois auquel je faisais remarquer, chez un Tichodrome à très long bec, une trace circulaire d'usure autour de celui-ci, à douze millimètres environ de la pointe, en avant d'une très petite échancrure de la mandibule supérieure qui se rencontre, plus ou moins accentuée, chez bien des individus de l'espèce. Cet homme, bon observateur, aurait, me dit-il, plusieurs fois constaté que notre Oiseau use et rompt volontiers le bout de son bec en le frottant constamment de droite et gauche contre le rocher, alors que sa longueur exagérée serait pour lui gênante.

Il m'a été jusqu'ici impossible de décider s'il s'agit d'une mue du bec, comme on la rencontre chez quelques Oiseaux, ou s'il n'y a là que rupture accidentelle ou volontaire, en cas de croissance extraordinaire de cet organe qui, avec l'âge, s'aplatit et s'amincit plus ou moins vers le bout. Tout ce que je puis dire, c'est que j'ai vu encore une fois un long bec un peu éraillé sur les côtés, non loin du bout, et que j'ai trouvé avec cela des becs longs et des becs courts, chez différents sujets, en même livrée d'automne.

Zollikofer (l. c.) décrit un Tichodrome ♀ tué près de Coire, chez lequel toutes les parties normalement noires sont d'un brun grisâtre et les faces inférieures d'un gris cendré pâle. Le rouge s'étend en outre plus ou moins vers le bout des rémiges; les barbes externes de la majorité des rectrices sont teintées de rouge; la base et le bout du bec, ainsi que les ongles, sont d'un jaune de corne.

Enfin, rappelons que le nombre des rémiges maculées, ainsi que l'extension des taches, blanches ou jaunes, varient passablement d'individu à individu.

Le Grimpereau de rochers, un des plus jolis et des plus gracieux Oiseaux d'Europe, passe l'année entière en Suisse, mais opère souvent, avec les saisons, des déplacements plus ou moins grands; si bien qu'il paraît, selon les niveaux et les localités, hôte d'été, hôte d'hiver, ou seulement voyageur. On le trouve dans le Jura, nichant çà et là dans les rochers des parties moyennes et occidentales de la chaîne, dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel en particulier, plutôt de passage ou hôte d'hiver seulement dans les contrées plus septentrionales, mais plus basses, du côté de Delémont et de Bâle par exemple. Cependant, c'est surtout dans les régions plus élevées et accidentées des Alpes qu'il séjourne de préférence : aussi bien en Savoie, au Salève entre autres, et dans le Valais, au sud-ouest, que dans le centre, sur divers points dans les cantons de Fribourg, de Berne, de Lucerne, d'Uri, de Glaris, etc., ou dans les montagnes d'Appenzell et des Grisons, jusqu'en H^te^ Engadine, à l'est, et dans le Tessin au sud. Bien qu'il ne soit nulle part abondant, il se montre pourtant assez souvent, isolé, ou par paires au moment des amours, dans les localités où des parois abruptes lui offrent les conditions d'alimentation et de nidification qu'il recherche avant tout ; on peut le voir régulièrement, entre autre, contre les rochers de la Gemmi, près du Pont-du-Diable dans les défilés de la Reuss, dans les gorges de la Tamina, ainsi que dans bien d'autres localités analogues.

Il niche dans les zones montagneuse et alpine, plus volontiers, semble-t-il, dans la seconde, même au-dessus de 2000 mètres, et on le rencontre parfois, durant la belle saison, errant dans la région des neiges et des glaciers jusqu'à 3200 mètres et plus. Tandis que beaucoup d'individus quittent, fin septembre ou en octobre, leurs stations élevées, pour descendre dans les vallées alpestres ou même jusqu'en plaine, quelques-uns, plus osés, passent leur hiver à d'assez grandes hauteurs, quand ils y ont trouvé des conditions favorables, comme aux rochers de l'Æscher, au Säntis, à 1600 mètres, par exemple, et dans la H^te^ Engadine au-dessus de 1800 mètres. Durant la mauvaise saison, il vient parfois jusque dans les villes et les villages, contre les maisons ou les grands bâtiments : on l'a vu, en particulier, contre les murs du couvent de St-Gall, du Château de Chillon et du Musée de Berne, ainsi que contre les tours des cathédrales, à Zurich, à Lausanne et à Genève, entre autres.

Le Tichodrome, avec un vol léger et assez irrégulier, rappelant

un peu celui d'un papillon, se promène toute la journée de rochers en rochers dans le cantonnement qu'il s'est choisi, à la recherche de sa subsistance, ne quittant une paroi qu'après l'avoir à plusieurs reprises de tous points explorée. Il grimpe verticalement, sans s'appuyer sur la queue comme le Grimpereau, mais en battant plus ou moins des ailes qu'il tient alors constamment à demi ouvertes, montrant ainsi les jolies teintes roses dont elles sont parées. Il scrute de son bec long et mince les moindres anfractuosités de la pierre et gobe, en passant, quantité de petits insectes et leurs œufs, des araignées et de petits mollusques. Une première ascension terminée, il se laisse tomber presque d'aplomb au pied de la paroi et recommence son gracieux exercice. Selon le Dr A. Girtanner, de St-Gall, qui a publié d'intéressantes observations sur notre *Tichod. phœnicoptera* [1], la langue, très étroite et allongée, de ce Grimpereau ne serait pas assez protractile pour pouvoir, comme celle des Pics, servir à sonder et fouiller les moindres cavités explorées par le bec de l'Oiseau ; mais, susceptible pourtant de s'avancer jusqu'entre les extrémités si déliées de la longue et adroite pincette que constituent les mandibules effilées du Tichodrome, elle serait toujours prête à retenir et saisir rapidement, entre les extrémités des mandibules à peine entrebâillées, toute proie capturée, si petite soit-elle, pour la retirer prestement dans l'arrière-bouche.

Son cri d'appel peut être traduit par le mot *pfiff*, son chant par les syllabes *pli-pli-pli-pli-pli* plusieurs fois répétées et parfois avec des intonations un peu différentes.

La mue vraie, soit par remplacement des plumes, est double chez lui : complète vers la fin de l'été, entre fin juillet et commencement de septembre, et limitée à certaines plumes de la tête et du tronc au premier printemps, souvent en mars, aux plumes de la gorge et de la poitrine principalement. Le noir se répandrait sur ces dernières parties du centre à la périphérie ; tandis que le blanc y réapparaîtrait en sens inverse.

C'est, suivant les années, en avril ou en mai que le Tichodrome commence à construire son nid, bâti en forme de coupe, dans quelque fissure ou anfractuosité de rocher, avec de la mousse, des brindilles, des lichens, des herbes sèches, des crins et des plumes, et c'est, selon les niveaux, fin mai ou seulement en juin que la femelle y dépose ses œufs. Les petits étant rarement hors du nid avant la fin de juillet, dans les régions élevées, une seconde ponte annuelle

[1] Ueber *Tichodroma phœnicoptera*, et : Ueber Fortpfl. u. Entwickl. des Alpen-Mauerläufers, mit Tafel ; (Verhandl. der St. Gall. naturw. Gesell. 1863-64 et 1867-68).

doit y être impossible; mais peut-être celle-ci pourrait-elle avoir lieu parfois, plus bas, dans des conditions plus favorables, comme le signale Bailly pour la Savoie, et comme le ferait supposer la rencontre faite par Bourrit de familles encore réunies au mois de septembre près de Sion, dans le Valais.

Les œufs, généralement au nombre de quatre, plus rarement de cinq, sont d'un ovale subconique, soit légèrement piriformes, d'un blanc sans éclat et immaculés ou, plus souvent, marqués de quelques rares petits points rougeâtres ou bruns vers le gros bout. Ils mesurent volontiers 0m,020—021 sur 0m,014—015 (0m,018—019 sur 0m,013—014 selon Bailly).

L'espèce habite les régions montagneuses et alpines de l'Europe moyenne et méridionale, et de l'Asie occidentale. Elle est, en particulier, assez répandue dans les parties rocheuses des montagnes d'Espagne, de France, d'Italie, de Grèce, des Balkans, d'Autriche, de Suisse et de Bavière, de plus en plus rare vers le centre du continent.

Division VII, des NUDIROSTRES

NUDIROSTRES [1]

Bec plus ou moins comprimé, droit ou un peu arqué, généralement nu ou découvert à la base. Ailes relativement courtes et arrondies, à rémiges postérieures non prolongées et sans échancrure. Pieds plus ou moins robustes. Tarse lamellé en arrière. (Voy. fig. 96 à 98).

J'ai cru devoir rapprocher ici, dans une division particulière, bien que dans deux familles distinctes, les *Cincles* et les *Troglodytes* très différemment compris et classés par les divers auteurs. Je vois chez eux bien des affinités morphologiques et biologiques qui semblent appeler un rapprochement naturel.

Ce sont des Oiseaux de taille petite ou moyenne, généralement sédentaires, insectivores et larvivores, vivant à terre, près de terre, ou au bord de l'eau et construisant généralement des nids couverts assez volumineux. Il n'y a pas jusqu'à leurs allures, leur vol droit et rapide, et le port en l'air de leur queue, qui ne présentent, entre autre, de frappantes analogies.

[1] De *nudus*, nu et *rostrum*, bec.

Les deux familles des *Trogloditidæ* et des *Cinclidæ* sont également représentées en Europe et en Suisse.

XXV. — Famille X : TROGLODYTIDÉS

TROGLODYTIDÆ

Bec moyen, mince, pincé, plus ou moins arqué, sans poils à la base et sans véritable échancrure. Narines basales, plus ou moins couvertes par un opercule membraneux. Articulation tibio-tarsienne emplumée en avant et sur les côtés. Tarse moyen, scutellé en avant ; doigts et ongles plus ou moins robustes. Ailes plutôt courtes, concaves et arrondies, avec dix rémiges primaires, la première de longueur moyenne. Queue moyenne ou courte, composée de douze rectrices. Tête et front arrondis ou subarrondis. Plumage moyen, assez doux.

Les représentants de cette famille sont des Oiseaux de petite taille, généralement sédentaires et surtout insectivores, qui vivent principalement à terre ou près de terre, courant ou sautant entre les bas rameaux des buissons, la queue toujours relevée, et construisant généralement des nids couverts, arrondis et assez volumineux.

Les Troglodytes, bien que cosmopolites, sont surtout représentés en Asie et en Amérique.

Une seule espèce, se trouve en Europe et en Suisse.

73. — Genre 1 : TROGLODYTE

TROGLODYTES Vieillot[1] ex Gessner.

Bec légèrement arqué, grêle, comprimé, à peu près aussi haut que large à la base et un peu plus long que moitié de la tête ; la mandibule sup. un peu convexe dès le front, sans courbure ni échancrure vers le bout. Narines oblongues,

[1] Oiseaux de l'Amérique septentrionale, 1807.

grandes, couvertes par un opercule membraneux dans leur partie supérieure. Tarse légèrement scutellé ou subscutellé en avant, soit à divisions souvent peu accentuées, surtout en dehors, assez robuste et médiocrement long. Doigts robustes; ongles assez forts et courbés; pouce avec ongle un peu plus court que le médian avec ongle. Ailes courtes, arrondies, subobtuses, à rémiges primaires arquées; la 1re relativement grande (voy. fig. 96). *Queue plutôt courte et arrondie, à rectrices assez larges et arrondies. Plumage moyen et assez doux, sombre et transversalement rayé.*

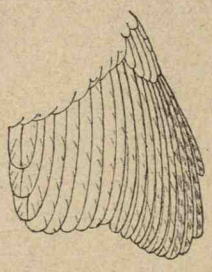

Fig. 96.
Troglodytes parvulus.

Œufs médiocrement ou assez nombreux, oblongs ou d'un ovale un peu obtus, blancs et pointillés de rougeâtre.

Les Troglodytes sont de très petits Oiseaux, de formes ramassées et à plumage sombre, qui portent toujours la queue relevée, d'un naturel vif, mais peu farouches, et qui vivent le plus souvent à terre ou près du sol, courant et sautillant lestement dans les parties les plus épaisses des broussailles ou des buissons. Ils se nourrissent surtout d'insectes et d'araignées, parfois de petites baies, et bâtissent un nid volumineux, volontiers arrondi et couvert, avec ouverture latérale. Leur vol est bas, droit et rapide, bien que rarement très soutenu. Ils ont un chant assez agréable. — Mue simple. Jeunes au sortir du nid ne différant guère des adultes.

Une seule espèce en Suisse et en Europe, le *Troglodytes parvulus* Koch, dont Fischer (Journ. Ornith., IX, p. 14, pl. 1) a séparé, en 1861, sous le nom de *T. borealis,* des individus du nord du continent, de dimensions en tout un peu plus fortes, mais qui ne paraissent pas mériter pareille distinction spécifique.

137. — 1 : TROGLODYTE MIGNON

Zaunkönig — Sericciolo.

TROGLODYTES PARVULUS Koch.

Ailes couvrant environ moitié de la queue : 1re rémige large, au moins double des couvertures antérieures et à peu près deux tiers

de la 2e; 2e à peu près égale à la 8e; 3e et 5e quasi-égales; 4e gén. légèr. plus longue (voy. fig. 96). *Médian avec ongle un peu plus court que le tarse et légèr. plus long que le pouce, avec ongle; ce dernier passablement plus court que le pouce. Brun-roux, en dessus, cendré roussâtre, en dessous, avec de petites barres transversales noirâtres, sur le dos, l'aile, la queue et le bas ventre. Un sourcil roussâtre prolongé en arrière de l'œil.*

Long. tot. 0m,097—102; aile pliée 0m,047—050; queue 0m,034—036; tarse 0m,017—018; bec, au front, 0m,0105—0115.

Motacilla troglodytes *Linné*, Syst. Nat., I, p. 337, 1766, *(ex Gessner)*. Sylvia troglodytes *Latham*, Ind. ornith., II, p. 547, 1790. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 122, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 233, 1820. Troglodytes parvulus *Koch*, Baier. Zool., I, p. 161, 1816. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 540, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 74, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 302, 1875-77. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 142, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 107, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 83, Taf. 2, Fig. 10, 1891. — T. europæus *Vieillot*, Nouv. Dict., XXXIV, p. 511, 1819. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 296, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 75, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 457, 1853. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 22, Fig. 17 et 18, 1871. — T. punctatus *Boie*, Isis, 1822, p. 551. — T. domesticus, T. sylvestris *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 454 et 455, 1831. — T. vulgaris *Temminck*, Man. Ornith., III, p. 160, 1835. *Riva*, Ornit. ticin., p. 193, 1865. — Troglodytes troglodytes *Schlegel*, Rev. crit., p. 44, 1844. — T. borealis *Fischer*, Journ. Ornith. Cab., 1861, IX, p. 14, pl. 1.

Anorthura communis *Rennie*, Mont. Ornith. Dict., p. 570, 1831. — A. troglodytes *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 269, 1888. *Mela*, Vert. fennica, p. 91, 1882. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 57, 1891.

Noms vulg. : S. F. : *Rapétolet*, Genève; *Ritalet* ou *Rétalet*, Fribourg, Vaud; *Reiteroz*, St Maurice. — S. A. : *Haagschlüpfer. Zaunschlüpfer*, Bâle; *Haagschlüpferli, Küngeli* ou *Kingli*, Berne; *Schiterschingeli*, Meiringen; *Zaunchüng (?)*, Interlaken; *Mäuserli*, Schüpfen; *Studenritschger*, Mels. *Polaschet*, Sils, Engadine; *Citabög*, Casaccia, Grisons. — S. I. : *Reattin, Riottin, Zeriatt. Rè di sces, Fora-sces*, Locarno.

Mâle adulte : Toutes faces supérieures d'un brun roux, assez sombre sur la tête et les rémiges primaires; les ailes, le dos, les sus-caudales et la queue avec de petites barres noirâtres transversales; de petites taches d'un blanc roussâtre entre les macules noirâtres, sur les couvertures de l'aile, les six premières rémiges et les rectrices externes. Un sourcil roussâtre pâle, assez prolongé en arrière de l'œil. Joues roussâtres, un peu mouchetées de brun. Faces inférieures d'un cendré plus ou moins roux, avec petites barres transversales sur les flancs et le bas-ventre; environs de l'anus et

sous-caudales plus sombres, avec barres noirâtres et mouchetures blanchâtres. Bec brun, plus clair dessous; pieds d'un brun jaunâtre; iris brun-noirâtre.

Femelle adulte : Un peu plus petite et plus rousse, à raies transversales un peu moins apparentes.

Jeunes, avant la mue : De teintes plus ternes.

Le Troglodyte est très répandu, commun ou très commun, dans toute la Suisse, non seulement en plaine et dans la région montagneuse du Jura et des Alpes, où il est sédentaire, mais aussi jusque dans les buissons les plus élevés de la région alpine, où il niche encore fréquemment dans les aulnes et les rhododendrons. Beaucoup d'individus descendent en automne de leurs stations estivales les plus élevées; cependant, il en reste çà et là quelques-uns en hiver, jusque dans quelques vallées supérieures, entre 1500 et 1800 mètres, où ils se rapprochent alors des habitations de l'homme.

C'est un charmant petit Oiseau, vif et d'un naturel très confiant, qui vit caché dans le plus épais des buissons, dans les haies touffues et souvent dans les tas de bois, tantôt courant sur le sol, ou sautillant dans les bas rameaux, tantôt grimpant lestement le long des tiges émergeant de ceux-ci, la queue toujours en l'air. Constamment en quête de petits insectes de diverses sortes, d'œufs ou de larves, de vermisseaux et d'araignées, il ne sort guère des bas couverts, où il passe tout son temps, volontiers inaperçu, que pour gagner d'un vol bas et rapide, à quelques pas seulement, une autre cachette ou un autre champ d'exploration dans lequel il plonge brusquement et disparaît de suite. La mauvaise saison venue, il absorbe aussi de petites baies. Son appel le plus habituel peut être traduit par le mot *trre, trre* répété, et ses cris, plus compliqués en cas d'inquiétude, semblent exprimer la phrase suivante: *trre, trre, tre, terit, tirit.* Le chant, plus varié et plus sonore, que le mâle redit fréquemment durant la belle saison, parfois même en hiver, comme le Cincle, volontiers perché, à découvert, au bout d'une petite branche, sur un tronc coupé ou sur une pierre, est composé d'une série de notes assez élevées, dites avec vivacité, entre lesquelles se place un trille assez harmonieux, difficile à reproduire.

Le nid du Troglodyte, toujours assez volumineux, est ovale ou subarrondi, ou un peu en forme de sabot, par le fait d'un léger aplatissement au-dessous de l'entrée qui est latérale, abritée par une légère saillie et volontiers un peu au-dessus du milieu de l'édifice. Il est composé de mousse, de lichens et de brindilles, avec garniture intérieure d'herbes menues, de crins et de plumes, et est caché, suivant

les circonstances, près de terre, dans le plus épais d'un buisson, dans les rameaux de quelque plante grimpante, jusqu'à un ou deux mètres même d'élévation, sous la berge d'un ruisseau, entre les racines d'un arbre ou dans quelque excavation. On attribue à ce petit Oiseau l'habitude de bâtir à moitié plusieurs nids, avant de terminer celui qui doit abriter sa couvée.

La femelle pond deux fois l'an, généralement en avril et en juin en plaine et dans le bas de la région montagneuse, plus tard en mai et juillet ou seulement en juin dans les régions plus élevées. Ses œufs, au nombre de six à huit, sont oblongs ou d'un ovale à petit bout volontiers assez obtus ; ils sont d'un blanc mat, avec des points rougeâtres épars, plus ou moins nombreux et apparents, volontiers plus serrés vers le gros bout, et mesurent $0^m,0150$—0165 sur $0^m,0115$—0125.

L'espèce est très répandue en Europe, jusqu'assez avant dans le nord, en Scandinavie et en Russie, ainsi qu'en Asie et dans le nord de l'Afrique.

XXVI. — Famille XI : CINCLIDÉS

CINCLIDÆ

Bec assez robuste, comprimé, quasi-droit, sans poils à la base, un peu ou quasi pas échancré. Narines basales, percées dans une membrane susceptible de les fermer entièrement. Articulation tibio-tarsienne nue. Tarse fort, généralement botté. Doigts robustes, pourvus d'assez fortes pelotes sous-articulaires, avec ongles robustes et bien courbés. Ailes assez courtes, concaves et arrondies, à dix rémiges primaires, la première courte. Queue courte, à douze rectrices. Front étroit et anguleux. Plumage court et serré. (Voy. fig. 97 et 98).

Oiseaux de taille moyenne ou plutôt petite dans l'ordre, vivant près des eaux et y plongeant constamment à la recherche de leur nourriture : insectes, crustacés, vers, mollusques, etc.

Les Cinclidés sont assez répandus dans l'ancien et le nouveau monde. Le genre *Cinclus*, type de la famille, est seul représenté en Suisse et en Europe.

74. — Genre 1 : CINCLE

CINCLUS Bechstein.

Bec comprimé, quasi-droit ou légèrement retroussé, un peu plus haut que large derrière les narines, un peu étranglé devant celles-ci et passablement plus long que moitié de la tête ; la mandibule supérieure un peu convexe en avant, très peu ou pas échancrée, mais d'ordinaire, comme l'inférieure, un peu dentelée sur le bord (voy. fig. 97). *Narines oblongues, en majeure partie couvertes de plumes courtes et serrées, en dessus. Tarse lamellé en avant, presque jusqu'au bas, et à peu près égal au doigt médian avec ongle. Doigts épais ; ongles robustes et bien courbés ; pouce moyen, avec ongle fort, plus court que lui* (voy. fig. 98). *Ailes courtes et aiguës ou subaiguës, à rémiges primaires un peu arquées, la première courte. Queue courte, quasi-carrée, à douze*[1] *rectrices larges et arrondies. Tête arrondie en arrière, prolongée en front étroit et anguleux, en avant. Plumage court et serré.*



Fig. 97.
Cinclus aquaticus.

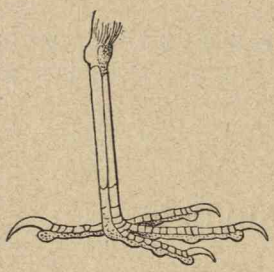

Fig. 98.
Cinclus aquaticus, pied droit.

Œufs médiocrement nombreux, moyens, d'un ovale un peu piriforme et d'un blanc mat immaculé.

Les Cincles, avec des formes trapues, la queue volontiers relevée, beaucoup de vivacité et un vol bas mais rapide, vivent constamment au bord des eaux, des eaux courantes surtout, dans lesquelles ils plongent et au fond desquelles ils courent aisément à la recherche des divers petits êtres aquatiques qui leur servent de nourriture, isolés dans le liquide par leur plumage gras et serré, ainsi

[1] Le total de dix rectrices attribué par Brehm à son *Cinclus melanogaster* paraît devoir être tout à fait exceptionnel.

que par une occlusion complète des narines. Ce sont des Oiseaux peu sociables, vivant volontiers seuls ou par paires, possédant un petit ramage assez harmonieux et construisant, généralement tout près de l'eau, entre des racines, sous une berge ou dans quelque anfractuosité, un nid volumineux et subarrondi, avec ouverture latérale. — Leur mue est simple. Les jeunes portent une livrée particulière.

Deux espèces en Europe : notre *Cinclus aquaticus* sous divers aspects et le *Cinclus Pallasii* Temm., d'Asie, rencontré quelquefois dans les contrées orientales du continent, mais qui nous fait entièrement défaut.

138. — 1 : CINCLE PLONGEUR

Wasseramsel — Merlo acquajolo.

CINCLUS AQUATICUS Brisson.

Bec légèrement relevé en avant; les deux mandibules un peu dentelées sur les bords (voy. fig. 97). *Ailes couvrant un tiers à deux cinq. de la queue : 1re rémige assez large, un peu plus longue que les couvertures ant.; 3e la plus longue; 2e et 4e légèrement plus courtes. Tête et cou d'un brun roussâtre, en dessus, dos ardoisé foncé; plastron blanc, ventre marron et noirâtre.*

Long. tot. 0m,190—195 (0m,185—200); aile pliée 0m,087 —090; queue 0m,055—061; tarse 0m,026—029; bec, au front, 0m,017—018.

MERULA AQUATICA *Brisson*, Ornith., V, p. 252, 1760, *(ex Gessner)*.

STURNUS CINCLUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 290, 1766.

TURDUS CINCLUS *Latham*, Ind. ornith., I, p. 343, 1790.

CINCLUS AQUATICUS *Bechstein*, Ornith. Taschenb., I, p. 206, 1802. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 98, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 177, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 200, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 66, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 178, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 150, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 20, Fig. 19 et Tab. 21, Fig. 22, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 75, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 143, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 307, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 89, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 228, Taf. 10, Fig. 8, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 58, 1891. — C. AQUATICUS, C. MEDIUS, C. SEPTENTRIONALIS (?), C. MELANOGASTER *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 395 et 396, 1831. — C. EUROPÆUS *Macgill.*, Brit. Birds, II, p. 50, 1839-41.

Hydrobata albicollis *Vieillot*, Nouv. Dict., I, p. 168, 1816. — H. cinclus *Gray*, Gen. of Birds, p. 35, 1841. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 389, 1867. *Collin*, Skand. Fugle, p. 230, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 78, 1882.

Noms vulg. : S. F. : *Merle d'eau. Plonzon*, St-Maurice. — S. A. : *Wasseramsel. Wasseramsle*, Interlaken ; *Fischfresser*, Meiringen ; *Wasserstaar*, Berne. *Metl dat ova*, Sils, Engadine. — S. I. : *Merlo acquireu.*

Mâle adulte : Dessus et côtés de la tête et du cou, et nuque d'un brun roussâtre, comme enfumé, avec paupière supérieure blanchâtre. Dos, croupion et sus-caudales d'un ardoisé foncé, chaque plume bordée de brun sombre ou de noirâtre. Ailes d'un brun foncé, les couvertures grandes et antérieures, ainsi que quelques-unes des rémiges secondaires plus ou moins liserées de blanchâtre vers le bout. Queue d'un brun noirâtre. Gorge, devant du cou et poitrine d'un blanc pur ; ventre d'un brun marron foncé ; flancs et sous-caudales noirâtres, les dernières mouchetées de blanchâtre ou de roussâtre vers l'extrémité. Bec brun ; pieds d'un brun jaunâtre ; iris brun clair.

Femelle adulte : Plus sombre en dessus, avec le plastron blanc un peu moins étendu.

Jeunes, avant la mue : Gris sur la tête et le cou. Plumes du dos et du croupion cerclées de noirâtre ; couvertures alaires bordées de blanchâtre ; toutes les faces inférieures blanches, avec bordure des plumes brune et cendrée.

Variétés : On trouve dans le pays des individus ayant le dessus de la tête et du cou d'un roussâtre plus ou moins foncé, et le ventre d'un marron plus ou moins sombre, parfois presque noir. Les sujets dans cette dernière livrée rappellent beaucoup le *Cinclus melanogaster* de Brehm, des régions orientales et septentrionales du continent, qui devrait être caractérisé par un total de dix rectrices seulement, total que je crois purement accidentel. Je ne sais pas s'il faut attacher une importance spécifique plus grande au fait d'une coloration plus pâle des faces inférieures et à une plus grande extension du blanc qui a fait distinguer, sous le nom de *C. albicollis* Vieill., les Cincles du sud de l'Europe ; je ne vois pas, sous ce rapport, de bien grandes différences entre nos représentants de l'espèce et ceux d'Allemagne ou d'Italie.

Le Cincle plongeur ou Merle d'eau est sédentaire et très répandu dans toute la Suisse, depuis la plaine, jusque dans la région alpine où il niche encore et passe même souvent l'année entière. On le rencontre toujours isolé ou par paires, en dehors de l'époque

d'éducation de sa famille, quelquefois sur les rives de nos lacs, le plus souvent le long des cours d'eau et très volontiers au bord des torrents les plus accidentés de nos montagnes, jusqu'au-dessus de 2600 mètres sur mer. Il court entre les pierres ou saute sur les rocs au milieu du torrent, se baissant, faisant une sorte de courbette et redressant à tout moment la queue; ou bien, il change de place, suivant d'un vol rapide le fil de l'eau et se précipitant çà et là dans les flots, même les plus tumultueux, pour de suite gagner le fond et y chercher avec avidité des insectes ou leurs larves, des vers, des crustacés, de petits mollusques, parfois des œufs ou du frai de poisson. Il marche de tous côtés au fond de l'eau, s'accrochant aux pierres avec ses ongles robustes, exécutant avec les ailes un mouvement de trépidation et paraissant tout brillant, par le fait des bulles d'air attachées à son plumage court, serré et enduit d'une substance grasse. Le cri qu'il fait souvent entendre en volant est bref et assez aigu et a été traduit par le mot *tzer*. Son chant consiste par contre en une série de notes gaies et plus ou moins sonores, produisant un ramage assez agréable qu'il répète fréquemment, même au cœur de l'hiver, mais qui est difficile à reproduire.

Il bâtit d'herbes, de mousse et de feuilles, avec garniture de duvets végétaux, de crins et de plumes, un nid ovale ou subarrondi, assez volumineux et à ouverture latérale, qu'il cache dans une excavation, entre des racines dans une berge, dans quelque trou de roc ou d'arbre vermoulu, ou encore sous un pont, ou dans un barrage, même parfois entre les palettes d'une vieille roue de moulin. La femelle pond deux fois l'an, à époques un peu indéterminées, au printemps et en été, (exceptionnellement même en hiver, selon Tschudi qui assure qu'on a vu, en janvier, des petits récemment sortis du nid). Les jeunes, dès qu'ils sont assez forts pour marcher et voler, commencent déjà à plonger comme leurs parents.

Ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont un peu piriformes ou d'un ovale un peu conique vers le petit bout, assez gros et entièrement d'un blanc mat et sans taches. Ils mesurent d'ordinaire 0^{m},024—026 sur 0^{m},0178—0183, parfois 0^{m},019.

Le Cincle est très répandu dans toute l'Europe et une partie de l'Asie, jusqu'au 70e degré à peu près, dans le nord de la Scandinavie et en Russie.

Division VIII, des SUBULIROSTRES

SUBULIROSTRES

Bec moyen et droit, en forme d'alène, plus ou moins atténué et comprimé en avant. Ailes moyennes, avec les pennes cubitales postérieures très prolongées. Pieds plutôt minces. Tarse lamellé en arrière. (Voy. fig. 99 à 104).

Oiseaux de taille relativement petite, insectivores, vermivores et plus ou moins granivores, très répandus et plus ou moins migrateurs.

Une seule famille en Suisse et en Europe.

XXVII. — Famille XII : MOTACILLIDÉS

MOTACILLIDÆ

Bec quasi-droit, avec petits poils à la base, plus ou moins atténué ou comprimé en avant; la mandibule supérieure généralement un peu courbée et légèrement échancrée vers le bout. Narines basales et oblongues, en partie couvertes par un demi-opercule membraneux plus ou moins envahi par les petites plumes frontales. Tarse scutellé en avant, plus ou moins grêle et allongé, ainsi que les doigts et l'ongle du pouce. Ailes moyennes, aiguës, subaiguës ou subobtuses, à neuf rémiges primaires, la première longue[1]; les diverses rémiges, sauf les primaires antérieures et les cubitales postérieures, plus ou moins bilobées ou échancrées au bout; la cubitale maximale prolongée couvrant en majeure partie les plus grandes rémiges primaires (l'aile étant



FIG. 99.
Motacilla alba.

[1] Pas de première rémige courte ou bâtarde, comme dans les dix familles précédentes qui comptent dix rémiges.

pliée) (voy. fig. 99 : *a* = grande rémige, *b* = cubitale max.). Queue, moyenne ou longue, à douze rectrices.

Œufs médiocrement nombreux, de forme ovée, à fond généralement pâle, mais plus ou moins couverts de points ou de petites taches grises, rousses, brunes ou olivâtres.

Oiseaux de taille plutôt petite, de formes assez sveltes, recherchant le plus souvent les terrains découverts ou le voisinage de l'eau, et, marchant ou courant, en quête d'une nourriture surtout animale, bien que prenant quelquefois des graines de diverses sortes. Leur vol est plus ou moins onduleux. Ils voyagent généralement en sociétés plus ou moins nombreuses, et sont plus ou moins répandus dans les différentes parties du globe.

Nos représentants de cette famille peuvent être répartis dans les deux sous-familles des Bergeronnettes *(Motacillinæ)* et des Pipits *(Anthinæ)*, d'après quelques caractères morphologiques en relation avec des allures un peu différentes. Les *Anthinæ* semblent faire, à divers égards, une transition aux *Alaudidæ*.

Sous-Famille I, des MOTACILLIENS

MOTACILLINÆ

Bec d'ordinaire légèrement plus large que haut à la base et plus ou moins atténué en avant. Ailes le plus souvent aiguës; rémiges moyennes un peu échancrées au bout. Penne cubitale max. couvrant, ou à peu près, les plus grandes rémiges. Queue longue, carrée ou un peu arrondie, à rectrices assez étroites, plus ou moins arrondies ou subconiques au bout. Tête étroite.

Œufs pâles, avec macules généralement fines et médiocrement serrées.

Les Motacilliens recherchent plus ou moins le voisinage de l'eau, courent lestement et exécutent fréquemment un grand balancement de la queue de bas en haut.

Un seul genre en Suisse et en Europe, comprenant, à titre de sous-genres, les *Motacilla* et *Budytes*, genres distincts pour divers auteurs.

75. — Genre 1 : BERGERONNETTE

MOTACILLA Linné ex Gessner.

Bec quasi-droit, mince, légèrement plus large que haut au front, ou presque égal, assez comprimé en avant, à bords passablement rentrants et mesurant un peu plus que moitié de la tête, au front; la mandibule supérieure à arête assez accentuée entre les narines, très légèrement convexe, faiblement courbée et à peine échancrée en avant, (voy. fig. 100). *Tarse grêle, passablement plus long que le doigt médian avec ongle (souvent de un cinq. environ). Doigts plus ou moins grêles; ongles ant. faibles et arqués, celui du pouce plus ou moins long et arqué* (voy. fig. 101). *Ailes moyennes, aiguës ou subaiguës; la 1re rémige longue; la penne cubitale max. couvrant presque les plus grandes primaires. Queue longue, un peu plus grande ou plus courte que le corps, carrée ou légèrement arrondie, à rectrices plus ou moins étroites, subarrondies ou coniques à l'extrémité. Tête étroite, subconvexe, à front un peu anguleux. Plumage à teintes généralement unies ou sans mouchetures; pieds noirs.*



Fig. 100. Motacilla alba.

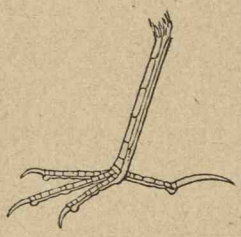

Fig. 101. Mot. (Budytes) flava : pied gauche.

Œufs d'un ovale parfois légèrement piriforme, à fond clair, volontiers blanchâtre ou grisâtre, et tachetés ou pointillés de gris, de roussâtre ou de brun.

Les espèces de ce genre recherchent les lieux découverts, se reproduisent près des eaux et vivent plus ou moins dans le voisinage de celles-ci, sauf à l'époque du passage où leurs bandes se montrent surtout dans les champs, volontiers en particulier dans les pâturages, ce qui leur a valu le nom de Bergeronnettes. Avec des formes assez sveltes, elles courent lestement sur le sol à la recherche

des vers et petits insectes qui constituent leur principale nourriture, balançant la queue de haut en bas à chaque arrêt; souvent aussi elles voltigent en l'air à la poursuite de quelque mouche. Leur naturel est généralement sociable et peu farouche; leur vol est onduleux; leur chant est parfois assez mélodieux. Elles bâtissent, généralement à terre ou près de terre, un nid en coupe assez négligé. — La mue est chez elles double ou partiellement double. Les jeunes diffèrent passablement des adultes.

Ce genre comprend en Europe plusieurs espèces et variétés qui ont été rangées par divers auteurs dans les deux genres *Motacilla* et *Budytes* auxquels je ne saurais attribuer plus qu'une valeur subgénérique, vu le peu d'importance des caractères différentiels préposés à leur distinction.

Sous-Genre 1 : HOCHEQUEUES

MOTACILLA Linné.

Queue carrée, égalant à peu près ou dépassant la moitié de la longueur totale de l'oiseau, avec rectrices étroites. Doigts moyens ou relat. faibles; pouce avec ongle plus court que le doigt médian avec ongle; ongle du pouce bien arqué, passablement plus court que le pouce.

Les Hochequeues recherchent plus que les représentants du sous-genre suivant le voisinage de l'eau, les bords des lacs et des rivières. Leur fréquente présence aux environs des lavoirs leur a valu plus spécialement le nom de Lavandières.

Deux espèces bien distinctes en Europe et en Suisse, auxquelles on peut ajouter, à titre d'espèce géographique ou de sous-espèce localisée constante, la *M. lugubris* de Temminck (*M. Yarrellii* Gould) qui est sédentaire en Angleterre, rare ou accidentelle en d'autres pays, inconnue jusqu'ici en Suisse. Celle-ci, avec des dimensions légèrement supérieures, ne se distingue guère de notre *M. alba* que par la couleur de son dos et de son croupion, noire chez l'adulte, olivâtre chez les jeunes.

139. — 1 : BERGERONNETTE GRISE

Weisse Bachstelze — Ballerina.

MOTACILLA ALBA Linné.

Queue carrée, au plus égale au corps, soit à moitié de la longueur totale, à rectrices étroites, arrondies au bout. Tarse relativement fort; doigts moyens; pouce avec ongle un peu plus court que le médian avec ongle; ongle du pouce bien arqué, passablement plus court que le pouce. Ailes couvrant entre un tiers et deux cinquièmes de la queue; 1re rémige à peu près égale à la 2e; 3e très légèrement plus courte. Dos généralement cendré[1]. *Tête noire en arrière, blanche en avant* (voy. fig. 100); *plastron noir; ventre blanc; queue noire, avec les deux rectrices externes en majeure partie blanches.*

Long. tot. 0m,188—195 (0m,200); aile pliée 0m,083—090; queue 0m,091—098; tarse 0m,0225—0240; bec, au front, 0m,0125—0130.

MOTACILLA ALBA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 331, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 103, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 255, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 28, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 68, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 301, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 209, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 383, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 21, Fig. 14, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 120, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 235, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 97, 1882. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., X, p. 464, 1885. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 82, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 115, 1889. *Friderich*, Deutsch. Vögel, 4e éd., p. 232, Taf. 11, Fig. 1, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 74, 1891. — M. CINEREA *Brisson*, Ornith., III, p. 461, 1760. — M. ALBEOLA *Pallas*, Zoogr., I, p. 506, 1811. — M. SEPTENTRIONALIS, M. SYLVESTRIS, M. BRACHYRHYNCHOS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 347 et 348, 1831. — M. MAJOR, M. FASCIATA *Brehm*, Naumania 1855, p. 280.

Et peut-être, comme race britannique à dos noir :

MOTACILLA LUGUBRIS *Temminck*, Man. Ornith., p. 253, 1820. — M. ALBA *Fleming*, Brit. Anim., p. 73, 1828. — M. YARRELLII *Gould*, Birds of Europa, pl. 142, 1832-37. — M. ALBA LUGUBRIS *Schlegel*, Rev. crit., p. 37, 1844. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 21, Fig. 22, 1871. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., X, p. 460, 1885.

NOMS VULG. : S. F. : *Lavandière, Hochequeue*, Genève, Vaud. *Covareuva grisa*, St-Maurice. *Brinscuat (?)*, Fribourg, *sec.* Schinz. — S. A. : *Bachstelze, Wasser-*

[1] Noir ou olivâtre, chez la var. *M. Yarrellii* Gould.

stelze, Weisse Wasserstelze. Scassa cua alv, Sils, Engadin. — S. I. : *Ballerotta, Fratina, Ballerina, Pastorella.*

Mâle adulte, en noces : Dos et nuque d'un cendré bleuâtre, le croupion un peu plus foncé, sus-caudales noires. Vertex, occiput, derrière du cou, gorge, devant du cou et poitrine noirs ; front jusqu'aux yeux, côtés de la tête et du cou, ventre et sous-caudales blancs; les flancs nuancés de gris. Aile d'un brun noirâtre, avec les couvertures et les rémiges postérieures largement bordées de gris et de blanc ; rémiges primaires finement liserées de blanchâtre. Queue noire, avec les deux rectrices externes blanches et en partie bordées de noir sur les barbes internes, les deux médianes finement liserées de blanc au bord externe. Bec, pieds et iris noirs.

Femelle adulte, en noces : Assez semblable au mâle, avec le noir de la tête un peu moins étendu et les bordures des pennes alaires plus grises.

En automne, mâle et femelle : Gorge et devant du cou blancs ; un large croissant noir sur le haut de la poitrine, plus ou moins prolongé sur les côtés du cou, au-dessous de la joue. Bec brun.

Jeunes, avant la mue : D'un cendré un peu roussâtre, en dessus, d'un blanc sale, en dessous, et nuancés de roussâtre pâle vers le cou, avec un croissant brunâtre en travers de la poitrine. — *Après la mue :* Dessus de la tête et du cou d'un cendré olivâtre plus ou moins mélangé de noir; front, gorge et devant du cou d'un blanc plus ou moins nuancé de jaunâtre.

Variétés et hybrides : Je possède un individu, tué à Genève, entièrement blanc, avec les grandes rémiges et les rectrices moyennes (deux médianes exceptées) d'un brun noirâtre. (Voy., au sous-genre, *M. lugubris* Temm., race ou espèce britannique à dos noir). Zollikofer (l. c.) signale un mâle en grande partie blanc, avec teintes jaunâtres à la tête, au cou et sur le dos. On cite des hybrides produits de croisements entre *Alba* et *Lugubris* (voy. Suchetet. l. c.).

La Bergeronnette grise est partout commune ou très commune en Suisse, durant la belle saison. Un assez grand nombre d'individus hivernent en outre au bord des lacs et des rivières, dans les régions basses de différentes parties du pays, de telle sorte que cet Oiseau est encore, dans cette saison, assez fréquent, même presque commun dans certaines localités. Elle se reproduit volontiers près des eaux, non seulement en plaine et dans la région montagneuse du Jura et des Alpes, mais aussi jusqu'à 2000 mètres environ dans la région alpine. Elle passe, d'un vol onduleux et en bandes souvent très nombreuses, partie par la plaine suisse, partie à travers les

Alpes, au Gothard, au Lukmanier et à la Maloja, par exemple, généralement dans la première moitié de mars, parfois seulement à la fin de ce mois, et repasse plus ou moins tôt ou tard, selon les années, entre les derniers jours de septembre et les premiers de novembre; on la voit alors dans les prés, les champs, les pâturages et les labours.

Sa nourriture consiste surtout en petits insectes et larves, en araignées, en vers et en petits mollusques. D'un naturel peu sauvage, elle suit volontiers de près le laboureur, pour ramasser les proies mises à nu dans les sillons. Souvent aussi, on la voit voltiger au-dessus du sol, pour gober une mouche en l'air, ou pour poursuivre en folâtrant quelqu'une de ses compagnes. Toujours en mouvement, elle coure lestement, tantôt sur les grèves des lacs et des rivières, tantôt dans les prés et les champs; qu'elle marche ou qu'elle saute de motte en motte, elle balance toujours la queue de bas en haut, à chaque arrêt. L'appel qu'elle répète fréquemment, surtout en volant, peut être traduit par les syllabes *gui-guit,* ou *zivit;* le chant qu'elle fait entendre soit à terre, soit perchée, sur un toit, ou parfois sur le sommet d'un arbre, bien qu'elle ne se pose guère autrement sur ceux-ci, est assez varié, vif et harmonieux, sans être très sonore.

Son nid, en coupe composée d'herbes sèches, de petites racines et d'un peu de mousse, avec garniture de crin et de plumes, est généralement caché à terre, volontiers près de l'eau, sous quelque racine, sous une touffe ou sous un buisson, dans un tas de cailloux ou dans quelque excavation d'une berge, d'une digue ou d'un rocher, parfois dans un trou de mur, ou sous le toit d'un chalet dans la montagne. La femelle pond deux fois l'an, souvent fin avril ou au commencement de mai et en juillet, en plaine, un peu plus tard dans les régions élevées. Ses œufs, généralement au nombre de cinq ou six dans la première couvée, de trois à cinq dans la seconde, sont d'un ovale plus ou moins court ou allongé et d'un blanc légèrement bleuâtre, avec petites taches et points bruns et gris, épars, bien que plus serrés vers le gros bout; ils mesurent le plus souvent $0^m,019$ —020 sur $0^m,0145$—0150, parfois, selon leur forme, $0^m,018$ sur $0^m,0145$, ou jusqu'à $0^m,021$ sur le même petit axe $0^m,0145$.

La Bergeronnette grise est excessivement répandue en Europe et en Asie, se reproduisant jusque très avant dans le nord, même vers le 70e degré, et hivernant jusque dans les Indes et le nord de l'Afrique.

140. — 2 : BERGERONNETTE JAUNE

Gebirgsstelze — Cutrettola.

MOTACILLA BOARULA Pennant.

Queue carrée, au moins aussi longue ou un peu plus longue que le corps, soit que moitié de la longueur totale, à rectrices étroites, subconiques à l'extrémité. Tarse grêle, relat. court; doigts relat. faibles; pouce avec ongle passabl. plus court que le doigt médian avec ongle; ongle du pouce arqué, un peu plus court que le pouce. Ailes couvrant environ un tiers de la queue; 1re rémige égale à la 2e, parfois légèrement plus longue; 3e presque égale. Faces sup. grises; croupion jaune-verdâtre; gorge noire. Faces inf. jaunes; trois rectrices externes blanches, 2e et 3e bordées de noir sur les barbes externes. Long. tot. 0m,195—205; aile pliée 0m,084—089; queue 0m,099—105; tarse 0m,020—021; bec, au front, 0m,0120—0135.

MOTACILLA FLAVA *Brisson*, Ornith., III, p. 471, 1760, *(ex Gessner)*. — M. BOARULA *Pennant*, Brit. Zool., I, p. 492, 1768. *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 997, 1788. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 257, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 32, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 68, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 312, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 311, 1865. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 121, 1872. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 74, 1891. — M. MELANOPE *Pallas*, Reise Russ. R., III, App., p. 696, 1776, et Zoogr., I, p. 500, 1811. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., X, p. 497, 1885. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 117, 1889. — M. SULPHUREA *Bechstein*, Naturg. Deutschl., III, p. 459, 1807. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 105, 1815. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 385, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 17, Fig. 13 et 14, 1871. *Collin*, Skand. Fugle, p. 242, 1875-1877. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 235, Taf. 11, Fig. 3, 1891. — M. MONTIUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 345, 1831.

CALOBATES SULPHUREA *Kaup*, Nat. Syst., p. 33, 1829. — C. MELANOPE *Giglioli*, Avifauna ital., p. 84, 1886.

PALLENURA FLAVA, P. SULPHUREA *Bonap.*, Rev. crit., p. 146, 1850.

NOMS VULG. : S. F. : *Lavandière, Hochequeue, Hochequeue jaune*, Genève, Vaud. *Covareuva zôna*, St-Maurice. — S. A. : *Bergbachstelze, Bergstelze. Zitterschwanz*, Vrin, Grisons. *Scassacua*, Sils, Engadine. — S. I. : *Boarina, Ballerina, Bellerotta, Tremacoa. Tremacuva*, Locarno.

Mâle adulte, en noces : Faces supérieures d'un gris cendré très

légèrement nuancé d'olivâtre, avec le croupion et les sus-caudales d'un jaune verdâtre. Gorge et devant du cou noirs; joue grise; un trait blanc sur l'œil, un autre entre la joue et le noir de la gorge. Faces inférieures jaunes, un peu blanchâtres sur les flancs et parfois sur le bas de la poitrine. Aile d'un brun foncé; les rémiges secondaires postérieures largement bordées de blanc-olivâtre. Rectrices moyennes noires, les médianes un peu frangées de jaune-verdâtre, l'externe entièrement blanche, les deux suivantes blanches, avec une raie noire longitudinale sur les barbes externes, sauf vers le bout. Bec brun foncé; pieds brunâtres; iris noir.

Femelle adulte, en noces : Noir de la gorge moins pur; sourcil et moustache d'un blanc un peu roussâtre.

En automne, mâle et femelle : Gorge et devant du cou blancs; sourcil roussâtre; poitrine d'un jaune roussâtre; ventre et sous-caudales d'un jaune moins pur. Flancs nuancés de grisâtre.

Jeunes, avant la mue : Faces supérieures d'un cendré légèrement teinté de brunâtre vers la tête; faces inférieures en majeure partie roussâtres, un peu grisâtres à la gorge et plutôt blanchâtres sur le ventre; sous-caudales jaunes; les trois rectrices externes blanches. — *Après la mue :* Assez semblables à la femelle en automne.

La Bergeronnette jaune est, comme la précédente, très répandue dans tout le pays, bien que plus ou moins abondante suivant les localités. Elle se reproduit, depuis la plaine, jusqu'à 2000 mètres environ dans la région alpine, surtout au bord des cours d'eau de la région montagneuse. La plupart des individus qui ont niché dans les parages supérieurs descendent dans les vallées en automne, et beaucoup abandonnent notre pays en arrière-saison; cependant, il en reste toujours un certain nombre en hiver, en plaine au bord des lacs, ou le long des rivières et des ruisseaux. Elle suit à peu près les mêmes routes que la Bergeronnette grise, en plaine ou à travers les Alpes, et voyage à peu près aux mêmes époques, mais elle ne passe pas d'ordinaire en bandes aussi nombreuses que celle-ci. Elle vole plus haut et ne s'éloigne guère des eaux courantes, se montrant plus rarement dans les champs et les labours.

D'un naturel beaucoup moins sociable que la précédente, elle ne recherche guère le voisinage de ses semblables, mais vit volontiers isolée ou par paires, le long des cours d'eau, même au bord des torrents les plus accidentés de nos montagnes. Courant sur les grèves ou voletant de roc en roc, toujours avec grand balancement de sa longue queue, à chaque pose, elle est constamment en quête des insectes, des larves, des vermisseaux et des petits coquillages qui cons-

tituent sa principale nourriture. On la voit souvent, en hiver, cherchant sa subsistance jusque dans les cours de fermes et sur les fumiers. Son appel, qu'elle répète surtout en volant, exprime les syllabes : *bit, bi-bit ;* son chant, plus varié, est assez harmonieux, comme celui de sa congénère.

Son nid, construit près de l'eau, avec les mêmes matériaux et à peu près dans les mêmes conditions que celui de la Bergeronnette grise, héberge aussi deux couvées par an, aux mêmes époques à peu près, ou parfois plus tôt encore, car j'ai trouvé, le 12 mai 1886, dans une berge, au bord de la rivière la London, près de Genève, un nid de cette espèce avec quatre petits prêts déjà à abandonner leur berceau.

Ses œufs, au nombre de quatre, cinq ou six, souvent seulement quatre en seconde couvée, sont d'un ovale plutôt court, un peu coniques vers le petit bout, d'un blanc sale ou grisâtre et tout tachetés ou pointillés de jaunâtre ou de roussâtre, les macules souvent plus serrées vers le gros bout ; ils mesurent volontiers 0m,0175—0200 sur 0m,0135—0150.

Cette espèce est très répandue en Europe, ainsi qu'en Asie et dans le nord de l'Afrique, mais s'étend cependant moins loin vers le nord que la précédente.

Sous-Genre 2 : BERGERONNETTES proprement dites.

BUDYTES Cuvier ex Gessner.

Queue passablement plus courte que moitié de la longueur totale de l'oiseau et légèrement arrondie, à rectrices moins étroites que dans le sous-genre précédent. Doigts plus forts ; pouce avec ongle égal environ au médian avec ongle ou légèrement plus long. Ongle du pouce légèrement arqué, égal au pouce, environ (voy. fig. 101).

Les espèces de ce groupe se tiennent davantage dans les champs que les précédentes ; aussi, avec une préférence très marquée pour les localités où paissent les troupeaux, méritent-elles plus encore que celles-ci la qualification de Bergeronnettes.

L'Europe compte, selon les auteurs, un nombre très variable d'espèces dans ce sous-genre. Les uns, et je suis assez de leur avis, ne distinguent spécifiquement que la *Motacilla (Budytes) citreola* Pallas, d'Asie ou du nord-est de notre continent, et notre *Mot. (Bu-*

dytes) flava, un peu plus petite, à la fois très répandue en Europe, en Asie, jusqu'en Afrique, et très variable dans différentes conditions. D'autres considèrent aujourd'hui comme autant d'espèces distinctes plusieurs Bergeronnettes qui, en divers pays, présentent des colorations de la tête plus ou moins différentes, avec le reste de la livrée, les formes, les proportions, les mœurs et les allures de la *Flava.*

L'éminent ornithologiste anglais Sharpe, dans le vol. X des Catalogues du British Museum, et plusieurs ornithologistes avec lui reconnaissent, en effet, toute une série d'espèces plus ou moins répandues dans diverses parties du continent, qui ne se distinguent guère de notre *Flava* que par la teinte du dessus de la tête et de la nuque tirant plus ou moins sur le jaune ou sur le noir, ainsi que par la présence ou l'absence de sourcils clairs, ou par la couleur plus blanche ou plus jaune de la gorge.

Malgré l'autorité des auteurs qui croient à l'importance spécifique de ces diversités de livrée, je ne puis voir dans les dissemblances signalées que des tendances divergentes plus ou moins accusées, rayonnant, en différentes conditions, autour d'un type unique, comme cela se voit chez bien des espèces très répandues. A côté des maxima de déviation en apparence très caractérisés, on trouve, en effet, bien des degrés transitoires et souvent des individus dont il est assez difficile de dire s'ils doivent être rangés plutôt dans telle ou telle des prétendues espèces; cela aussi bien, entre *Flava* et *Campestris* par exemple, qu'entre *Flava* et *Cinereocapilla* ou *Melanocephala.* Il n'y a pas jusqu'à l'inconstance du sourcil clair et aux teintes plus ou moins jaunes ou blanches de la gorge, susceptibles de varier, non seulement avec l'habitat, mais aussi avec l'âge et le sexe, qui ne soient, pour moi, un témoignage d'une liaison assez intime entre ces Bergeronnettes déviées, et de parenté très rapprochée avec notre *Flava,* même abstraction faite de la question de croisements, soit de la fréquente hybridité reconnue entre ces formes voisines.

Après avoir décrit la *M. Flava* telle qu'elle se présente généralement en Suisse et dans bien des pays, soit sous son aspect le plus connu ou dans sa forme la plus répandue, je dirai deux mots de trois de ces prétendues espèces qui nous intéressent plus directement, soit pour signaler quelques rares captures faites dans le pays, soit pour attirer sur elles l'attention de nos observateurs, ne les considérant jusqu'à nouvel ordre que comme races ou sous-espèces locales.

141. — 3, *a* : BERGERONNETTE PRINTANIÈRE

Schafstelze — Cuttì.

MOTACILLA FLAVA Linné.

Queue légèrement arrondie, passablement plus courte que le corps et que moitié de la longueur totale, à rectrices médiocrement larges, conico-arrondies, les médianes les plus longues. Tarse médiocr. grêle; doigts relat. forts; pouce avec ongle au moins aussi long que le doigt médian avec ongle; ongle du pouce aussi long que le pouce (voy. fig. 101). *Ailes couvrant environ deux cinq. de la queue ; 1re rémige quasi-égale à la seconde; 3e à peine plus courte. Dos olivâtre. Tête grise en dessus, avec un sourcil blanc ♂ (voy. var.), ou comme le dos, avec sourcil jaunâtre ♀. Faces inf. jaunes. Queue noirâtre, avec les deux rectrices externes blanches, en partie bordées de noir sur les barbes internes.*

Long. tot. 0m,165—175 (0m,180); aile pliée 0m,081—084; queue 0m,072—078; tarse 0m,022—024; bec, au front, 0m,013—014.

(a) MOTACILLA FLAVA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 331, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 105, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 260, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 34, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 68, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 320, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 212, 1865. *Collin*, Skand. Fugle, p. 239, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 97, 1882. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., X, p. 516 et 521, 1885. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 119, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 237, Taf. 11, Fig. 4, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 75, 1891. — M. VERNA *Brisson*, Ornith., III, p. 468, 1760. — M. FLAVEOLA *Pallas*, Zoogr., I, p. 501, 1811. — M. CHRYSOGASTRA *Bechstein*, Naturg., Deutschl., III, p. 446, 1807. — M. NEGLECTA *Gould*, Proced. Zool. Soc., 1832, p. 129.

BUDYTES FLAVUS *Cuvier*, Règn. anim., I, p. 371, 1817. *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 344, 1831. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 122, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 75, 1886. — B. FLAVA *Bonap.*, Birds of Europe, p. 18, 1838. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 376, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 17, Fig. 17 et 18, 1871.

Voyez plus loin :

(b) MOTACILLA CAMPESTRIS *Pallas* — M. RAYI *Bonap.*

(c) MOT. CINEREO-CAPILLA *Savi* — M. BOREALIS *Sundevall.*

(d) MOT. MELANOCEPHALA *Licht.* — M. FELDEGGI *Michaelles.*

NOMS VULG. : S. F. : *Bergeronnette printanière, Bergeronnette jaune*, Genève. — S. A. : *Gelbe Bachstelze.* — S. I. : *Boarina, Ballerina, Remiz.*

Mâle adulte, en noces : Dos et croupion olivâtres. Dessus de la tête et derrière du cou d'un cendré bleuâtre ; lorums et joues un peu plus foncés ; un sourcil blanc bien accusé, depuis le bec, au-dessus de l'œil et jusque sur les côtés de la tête en arrière ; quelquefois un autre trait blanc ou d'un blanc jaunâtre plus ou moins accentué sur ou sous la joue. Toutes faces inférieures le plus souvent entièrement d'un beau jaune jonquille, parfois plus ou moins blanches à la gorge. Ailes brunes ; les couvertures moyennes et grandes, et les rémiges secondaires postérieures largement bordées de jaunâtre. Queue d'un brun noirâtre, avec les deux rectrices externes blanches et en bonne partie bordées de noirâtre sur les barbes internes ; la troisième de chaque côté et parfois un peu la quatrième terminées de blanc. — *En automne :* D'un vert olivâtre rembruni en dessus ; d'un jaune moins pur en dessous, plus blanchâtre vers le cou, et lavé d'olivâtre sur les flancs.

Femelle adulte, en noces : Dessus de la tête, comme le dos, d'un olivâtre volontiers un peu plus grisâtre que chez le mâle, avec sourcil jaune ou jaunâtre. Faces inférieures d'un jaune moins brillant, avec la gorge pâle. — *En automne :* D'un cendré olivâtre, en dessus ; le jaune du dessous plus pâle, quasi-blanc à la gorge, un peu roussâtre à la poitrine.

Jeunes, avant la mue : D'un gris nuancé de jaunâtre, en dessus ; gorge blanchâtre et poitrine jaunâtre, avec de petites raies ou de petites taches brunes sur les côtés ; le reste du corps, en dessous, blanchâtre plus ou moins glacé de jaunâtre. — *Après la mue :* Ressemblant assez à la femelle en automne, avec la gorge et le ventre blancs, parfois encore avec de petites macules brunâtres sur les côtés du cou et de la poitrine.

Variétés et hybrides : Cette Bergeronnette varie beaucoup, comme je l'ai dit, quant à la livrée et, tout particulièrement, quant à la couleur du dessus de la tête et de la nuque qui, grise dans le type, tire plus ou moins sur le jaune ou sur le noir, en passant par l'olivâtre ou le gris-noirâtre. J'ai parlé aussi du sourcil clair, tour à tour présent ou absent, et de la teinte de la gorge plus ou moins blanche ou jaune (voyez, à ce propos, plus haut, au sous-genre *Budytes* et, plus bas, quelques brèves descriptions des Bergeronnettes dites : *Campestris, Cinereocapilla* et *Melanocephala*).

On connaît aussi bien des produits de croisements de l'espèce sous l'aspect qu'elle présente généralement chez nous *(Flava)* avec les trois prétendues espèces ci-dessus nommées (voy. *Suchetet*, Mém. Soc. zool. de France, V, p. 391 et 392) ; de telle sorte qu'il est souvent difficile de dire ce qui, dans la divergence d'un individu, peut

provenir des influences d'habitat, de l'hérédité de père ou de mère, ou encore de l'hybridité.

La Bergeronnette printanière est assez répandue en Suisse, quoique, dans bien des localités, un peu moins commune que les précédentes et relativement rare dans la région alpine. Elle se reproduit surtout en plaine; cependant, elle niche encore assez fréquemment dans la région montagneuse du Jura et des Alpes, parfois même jusque dans certaines vallées supérieures, la H^te^ Engadine par exemple. Quelques individus passent l'hiver chez nous, principalement dans les contrées basses des parties occidentales du pays. Elle arrive par paires ou par petites troupes, dans la seconde moitié de mars ou les premiers jours d'avril, et repasse dans la seconde moitié de septembre ou les premiers jours d'octobre, se montrant alors surtout dans les champs, sur les terres labourées et dans les prairies humides.

Elle est moins attachée que les précédentes au voisinage des eaux; on la rencontre plus souvent dans les campagnes, toujours gentille et familière, soit qu'elle suive pas à pas le laboureur dans ses sillons, soit qu'elle trotte, sans crainte des bergers, jusqu'entre les jambes des vaches ou des moutons. Elle visite même volontiers, durant la belle saison, les champs de blé, de pommes de terre, de sarrasin, etc. Son alimentation est à peu près la même que celle de ses congénères. Le balancement de la queue est chez elle moins grand et moins fréquent que chez ces dernières. Son appel semble exprimer la syllabe répétée *pi, pi;* son chant semble une redite du mot *fzit, fzit, fzit, fzit,* qu'elle prononce aussi souvent isolément.

Elle bâtit à terre, avec de la mousse et des herbes sèches, un nid en forme de coupe, garni de crins et de plumes, qu'elle dissimule dans un petit creux du sol, au pied d'une touffe d'herbes, dans le voisinage d'un marais, entre les plantes dans une récolte, non loin de l'eau dans la berge d'une rivière, ou encore sur le revers d'un fossé. Elle pond généralement vers la fin d'avril ou au commencement de mai. Plusieurs auteurs, Bailly en particulier, pour la Savoie, n'accordent qu'une couvée par an à cette Bergeronnette. Bien que je n'aie pas d'observations directes à lui opposer, je conserve quelques doutes sur cette assertion.

Ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un ovale plutôt court et légèrement pointu, d'un blanc jaunâtre et tout couverts de petites macules d'un gris roussâtre plus ou moins apparentes, parfois comme fondues; ils mesurent généralement 0^m^,016—018 sur 0^m^,0135—0140.

L'espèce, sous l'aspect ordinaire qu'elle présente en Suisse, est très répandue en Europe et dans plusieurs parties de l'Asie, jusque très avant dans le nord, ainsi que dans l'Afrique septentrionale où elle va généralement passer l'hiver.

141. — 3, *b* : BERGERONNETTE FLAVÉOLE

MOTACILLA FLAVA, CAMPESTRIS Pallas.

Dessus, derrière et plus ou moins côtés de la tête et de la nuque d'un vert jaunâtre, plus jaune chez le mâle, plus olivâtre chez la femelle, avec ou sans sourcil clair. Toutes faces inférieures, y compris la gorge, jaunes. Croupion volontiers un peu plus vert que chez Flava. Quant au reste, livrée et proportions, assez semblable à cette dernière.

MOTACILLA CAMPESTRIS *Pallas*, Reise Russ. R., III, Anhang, p. 697, 1776, (Voyages, trad., vol. VIII, app., p. 74, 1793). *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 75, 1891. — M. FLAVEOLA *Temminck*, Man. Ornith., III, p. 183, 1835. — M. FLAVA RAYI *Schlegel*, Rev. crit., p. 38, 1844. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., X, p. 510, 1885, pl. VI, fig. 1 et 2 (livrée parfaite). — M. RAII *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 121, 1889.

BUDYTES RAYI *Bonap.*, Birds of Europe., p. 18, 1838. *Degl. et Gerbe*, Ornith. Europ., I, p. 378, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 17, Fig. 19, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 122, 1872. — B. CAMPESTRIS *Giglioli*, Avifauna ital., p. 80, 1886, etc.

La Bergeronnette flavéole, d'Europe occidentale et de Russie méridionale, a été rarement rencontrée ou reconnue dans le pays. Le Musée de Berne en possède cependant, dans sa collection locale, un individu capturé en Suisse, sans autre détail de provenance, et le Musée de Zurich compte, sous le nom de *M. flava* mâle, un sujet tué près de cette ville, en automne 1869, qui, avec le dessus de la tête et la nuque olivâtres, et la gorge entièrement jaune, paraît devoir être également rapporté à cette sous-espèce ou variété. Ajoutons que le dit individu de Zurich, mâle en livrée d'automne, présente un sourcil blanc, quelques traces de brun-roussâtre pâle sur le haut de la poitrine et une légère teinte olivâtre sur les flancs.

141. — 3, *c* : BERGERONNETTE A TÊTE PLOMBÉE

MOTACILLA FLAVA, CINEREOCAPILLA Savi.

Dessus, derrière et plus ou moins côtés de la tête et de la nuque d'un gris plombé ou ardoisé plus ou moins foncé, chez le mâle, légère-

ment olivâtre chez la femelle, avec ou sans trait sourcilier blanc ou jaunâtre. Gorge en plus ou moins grande partie blanche. Faces inférieures jaunes, parfois avec de petites traces noirâtres au plastron. Quant au reste, coloration et proportions, assez semblable à Flava.

MOTACILLA CINEREO-CAPILLA *Savi*, Ornit. tosc., III, app., p. 216, 1831. — M. FLAVA BOREALIS *Sundewall*, Oefv. K. Vet. Acad. Förh. Stöckh., p. 53, 1840. — M. FLAVA CINEREOCAPILLA *Temminck*, Man. Ornith., IV, p. 622, 1840. — M. VIRIDIS *Gray*, Gen. Birds, I, p. 203, 1847. — M. BOREALIS, M. CINEREICAPILLA *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., X, p. 522 et 526, Pl. VII, fig. 1-6, 1885.

BUDYTES CINEREOCAPILLA *Bonap.*, Birds of Europe, p. 19, 1838. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 379, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 17, Fig. 16, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 123, 1872. — B. CINEREICAPILLUS, B. BOREALIS *Giglioli*, Avifauna ital., p. 76 et 77, 1886, etc.

La présence de cette Bergeronnette en Suisse n'aurait été constatée jusqu'ici qu'une fois ou deux, dans les parties sud et est du pays. Riva (Ornit. ticin., p. 214) signale, sans autres détails, une capture de la M. *cinereocapilla* dans le Tessin. De Salis (Syst. Uebers. der Vögel Graubündens, p. 128)[1], parlant du *Budytes flavus* dans les Grisons, dit que la forme à tête d'un gris brun est plus rare que celle à tête noire, et l'on peut supposer que c'est la *Cinereocapilla* qu'il a taxée de forme à tête d'un gris brun. La *Cinereocapilla*, suivant qu'elle habite des régions plus septentrionales ou plus méridionales, le nord de la Scandinavie et la Sibérie, ou le sud de l'Europe, l'Italie, la Dalmatie, la Grèce, etc., présente une tête plus ou moins foncée, noirâtre ou plombée en dessus, avec une gorge plus ou moins jaune ou blanche.

141. — 3, *d* : BERGERONNETTE MÉLANOCÉPHALE

MOTACILLA FLAVA, MELANOCEPHALA Lichtenstein.

Dessus, derrière et côtés de la tête et de la nuque noirs, souvent sans sourcil, parfois avec raie sourcilière blanche ou jaune. Gorge jaune, avec ou sans trait latéral blanc. Faces inférieures jaunes. Quant au reste, coloration et proportions, assez semblable à Flava.

MOTACILLA MELANOCEPHALA *Lichtenstein*, Doubl. Zool. Mus., p. 36, 1823. *Savi*, Ornit. tosc., III, app., p. 219, 1831. — M. FELDEGGI *Michaelles*, Isis, 1830, p. 814. M. FLAVA MELANOCEPHALA *Schlegel*, Rev. crit., p. 38, 1844. — M. NIGRICAPILLA *v. Müller*, Journ. f. Ornith., 1855, p. 386. — M. ATRICAPILLA, M. PARADOXA,

[1] Jahresbericht der Naturforsch. Gesellsch. Graubündens, Neue Folge, Jahrg. VIII, Chur, 1863.

Brehm, Vögelfang, p. 141, 1855. — M. Feldeggi, M. paradoxa, M. xanthophrys *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., X. p. 527, 531 et 532, pl. VIII, fig. 1-6, 1885.

Budytes melanocephalus *Bonap.*, Birds of Europe, p. 19, 1838. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 380, 1867. — B. melanocephalus, B. paradoxus, B. xanthophrys *Giglioli*, Avifauna ital., p. 78, 79 et 80, 1886. — B. nigricapilla *Bonap.*, Consp. Av., I, p. 249, 1850. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 17, Fig. 15, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 123, 1872, etc.

La Bergeronnette mélanocéphale habite le sud-est de l'Europe et une partie de l'Asie, d'où elle va volontiers hiverner dans le nord de l'Afrique.

Si quelques-unes des citations qui la signalent sur certains points dans le pays ne doivent pas être peut-être rapportées à la précédente, dont j'ai dit qu'elle est parfois difficile à distinguer, elle se montrerait plus souvent en Suisse que les deux formes *b* et *c*. D'après quelques observateurs, elle aurait été, en effet, de temps à autre rencontrée dans le voisinage des lacs Léman et de Neuchâtel, à l'ouest[1], et, de Salis (Uebersicht der Vögel Graubündens, l. c. p. 128), traitant du *Budytes flavus* dans les Grisons, à l'est, dit, ainsi que nous l'avons vu à propos de *Cinereocapilla* : la forme méridionale à tête noire est plus commune que celle à tête d'un gris brun.

Sous-Famille II, des ANTHIENS

ANTHINÆ

Bec à peu près aussi haut que large à la base et comprimé en avant. Ailes généralement subaiguës ou subobtuses ; rémiges moyennes passablement échancrées au bout (voy. fig. 102). Penne cubitale maximale couvrant plus ou moins les grandes rémiges primaires. Queue moyenne, plus ou moins échancrée, à rectrices plus ou moins larges et subtronquées. Tête ovale. Œufs volontiers sombres, soit généralement couverts de petites macules serrées.



Fig. 102. Anthus spinoletta ; bout de rém. secondaire.

[1] Un individu de cette forme dans la collection du pensionnat de St-Joseph, à Thonon, est censé provenir d'Orsier, au-dessus de cette ville, en Savoie. Cependant, la présence dans la dite collection d'Oiseaux évidemment étrangers, auxquels on attribue la même provenance, rend pour moi cette donnée un peu sujette à caution.

Les Anthiens n'ont pas, pour la plupart, une prédilection aussi marquée pour le voisinage des eaux courantes que les Motacilliens. Le balancement de la queue est chez eux moins fréquent ou moins accentué. Plusieurs ont l'habitude de monter un peu en l'air en chantant.

Les espèces d'Europe ont été réparties dans différents genres, d'après quelques caractères tirés des proportions du bec et des pieds surtout. Après avoir longuement pesé l'importance de ces divers fractionnements, je me suis décidé à conserver intact le genre *Anthus* de Bechstein, en n'y reconnaissant ici que les deux sous-genres, *Anthus* et *Agrodroma*, et en faisant rentrer dans le dernier le genre *Corydalla* de Vigors qui ne me paraît pas suffisamment justifié.

76. — Genre 2 : PIPIT

ANTHUS Bechstein.

Bec droit ou quasi-droit, à peu près aussi haut que large à la base, comprimé en avant, avec arête plus ou moins saillante entre les narines et bords plus ou moins rentrants, plus long que la moitié de la tête. Tarse plus ou moins faible ou fort, généralement plus long que le médian avec ongle. Doigts latéraux subégaux, plus ou moins allongés (voy. fig. 103 et 104). *Ongles antérieurs généralement petits; celui du pouce plus ou moins long et arqué. Ailes moyennes, aiguës ou subaiguës, parfois subobtuses; les trois ou quatre premières rémiges à peu près égales, la 5e beaucoup plus courte; la cubitale max. couvrant plus ou moins les grandes primaires. Queue moyenne, un peu échancrée, à rectrices plus ou moins larges. Tête ovale, à front un peu conique. Plumage généralement moucheté. Pieds relativement pâles.*

Œufs moyens, médiocrement nombreux, d'un ovale plus ou moins allongé, tout mouchetés ou pointillés.

Les Pipits recherchent généralement les terrains découverts. Ils marchent et courent lestement, ou perchent à l'occasion, et exécutent avec la queue un balancement de bas en haut assez accusé, bien

que moins fort et moins fréquent que celui des Bergeronnettes. Leur nourriture consiste surtout en petits insectes et vermisseaux; cependant, ils absorbent aussi beaucoup de graines de diverses sortes. La plupart sont assez sociables; leur vol est onduleux, et ils crient ou rappellent d'ordinaire en volant. Les mâles ont l'habitude de monter plus ou moins en chantant, en l'air.

Leur nid, en coupe, est généralement établi sur le sol. — Leur mue est d'ordinaire simple; peut être partiellement double chez quelques-uns. Les jeunes portent, avant la mue, une livrée plus mouchetée que celle des adultes.

Les sept espèces européennes, dont cinq se trouvent en Suisse, peuvent être réparties dans les deux sous-genres suivants :

Sous-Genre 1 : PIPITS proprement dits.

ANTHUS Bechstein.



Fig. 103. Anthus spinoletta; pied droit.

Bec droit, plutôt mince, à bords un peu rentrants, à peu près de même hauteur et largeur à la base et un peu plus long que moitié de la tête, au front, avec mandibule sup. faiblement convexe, à arête assez saillante entre les narines. Tarse plus ou moins grêle, légèrement plus long que le médian avec ongle, ou presque égal. Doigts assez minces et allongés; l'articulation onguéale des latéraux dépassant la seconde du médian (voy. fig. 103 et 104 comp.). *Ailes moyennes ou assez longues; la cubitale max. couvrant pl. ou m. les grandes rémiges primaires. Queue moyenne, un peu échancrée, à rectrices plus ou moins larges. Plumage assez long et soyeux.*

Les vrais Pipits recherchent les champs et les prairies, certains les bas taillis à l'époque de reproduction, ou les grèves dans l'arrière saison. Quelques-uns perchent volontiers, d'autres peu ou pas; plusieurs voyagent en nombreuse compagnie.

Des cinq espèces d'Europe de ce groupe, deux, les *Anthus cervinus* Pallas et *A. obscurus* Pennant, du nord, nous font complètement défaut.

142. — 1 : PIPIT SPIONCELLE

Wasserpieper — Spioncello.

ANTHUS SPINOLETTA Linné.

Bec peu convexe, relat. assez long. Ailes couvrant un peu plus que moitié de la queue ; 1re rémige à peu près égale à la 4e ; 2e et 3e quasi-égales ; 4e à peine plus courte ; 5e beaucoup plus courte. Cubitale max. dépassant un peu la 5e rémige. Tarse légèr. plus long que le doigt médian avec ongle. Ongle du pouce mince et arqué, à peu près de la longueur du pouce. Rectrices larges, assez arrondies. Cendré-brunâtre ou d'un brun cendré légèr. olivâtre, en dessus ; d'un blanchâtre vineux quasi-immaculé, ou blanc-jaunâtre moucheté de brun, en dessous. Queue brune, la rectrice externe obliquement terminée de blanc.

Long. tot. 0m,168—178 ; aile pliée 0m,089—091 ; queue 0m,066—071 ; tarse 0m,0220—0245 ; bec, au front, 0m,0135—0142.

ALAUDA SPINOLETTA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 288, 1766. — A. TESTACEA *Pallas*, Zoogr., I, p. 526, 1811.

ANTHUS AQUATICUS *Bechstein*, Naturg. Deutschl., III, p. 745, 1807. *Meisner u. Schinz*, Vögel der Schweiz, p. 131, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 265, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 39, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 79, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 343, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 216, 1865. — A. MONTANUS *Koch*, Baier. Zool., I, p. 179, 1816. — A. AQUATICUS ET MONTANUS *Baldenstein*, N. Alpina, II, p. 21, 1827. — A. HIEMALIS, A. ALPINUS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 329, 1831. — A. SPINOLETTA *Bonap.*, Birds of Europe, p. 18, 1838. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 371, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 16, Fig. 2, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 127, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 245, 1875-77. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 245, Taf. 11, Fig. 8 et 9, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 78, 1891. — A. MAJOR, A. MINOR, *Brehm*, Naumania, 1855, p. 279. — A. SPIPOLETTA *Jaubert et B. Lapomm.* Rich. Orn., p. 285, 1859, *(ex Ray)*. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus. X, p. 592, 1885. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 73, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 133, 1889.

NOMS VULG. : S. F. : *Spioncelle, Pipi aquatique. Becfi aquatique, Becfi d'eau*, Genève. — S. A. : *Wasserlerche, Sumpflerche, Mohrlerche, Kothlerche, Alpenlerche ; Wasserpieper, Bergpieper. Alpenpieper*, Oberland bernois ; *Giver, Weissel*, Berne ; *Ortolan*, Andermatt ; *Weissel*, Zurich ; *Weissler*, Mels. — S. I. : *Vitvitou, Svitt, Guzzeton.*

Mâle adulte, en noces : Cendré-brunâtre, avec le centre des plumes plus sombre, en dessus ; le croupion plus clair, légèrement

nuancé de roussâtre. Lorums et joues brunâtres; un large sourcil blanchâtre, assez prolongé en arrière de l'œil. Faces inférieures blanchâtres, lavées d'une teinte lie de vin plus ou moins forte, sur le devant du cou, la poitrine, les flancs et le haut du ventre, avec quelques mouchetures brunâtres peu apparentes sur les côtés de la poitrine et les flancs; sous-caudales blanches. Ailes et queue brunes; les couvertures et les rémiges secondaires postérieures bordées de blanchâtre; la rectrice externe blanche sur le bord extérieur et obliquement sur son tiers ou sa moitié extrême; la seconde avec un triangle blanc à l'extrémité. Bec noir; pieds bruns; iris brun clair.

Femelle adulte, en noces : Un peu moins teintée de lie de vin, en dessous, et volontiers un peu plus maculée sur les côtés.

En automne, mâle et femelle : D'un gris brun légèrement olivâtre, plus foncé sur le centre des plumes, en dessus; d'un blanc légèrement jaunâtre, en dessous, avec macules allongées brunâtres sur la poitrine et les flancs, ainsi que sur les côtés du cou, où elles encadrent un espace immaculé sur la gorge et le devant du cou. Le sourcil d'un blanc plus jaunâtre et un peu moins apparent. Le blanc des deux rectrices externes volontiers légèrement plus étendu, mais un peu sali de brunâtre sur les barbes extérieures. Bec brun en dessus, roux en dessous.

Jeunes, avant la mue : D'un brun plus foncé, en dessus, avec le bord des plumes frangé de roussâtre; le sourcil jaunâtre, peu accentué; d'un blanc jaunâtre, en dessous, avec macules allongées brunes plus nombreuses. — *Après la mue :* Assez semblables aux adultes en automne; souvent une petite tache blanche au bout de la 3e rectrice externe.

Variétés : La collection locale du Musée de Genève possède un individu de cette espèce tout blanc, avec quelques macules brunâtres sur la nuque seulement.

Le Pipit Spioncelle est très répandu en Suisse : partout commun, durant la belle saison, dans le haut de la région montagneuse et dans la région alpine, où il se reproduit jusqu'à environ 2500 mètres dans les pierrailles et les gazons; assez commun ou très commun, suivant les localités, aux époques de passage, dans les prairies humides et les marécages ou sur les rives des lacs et des rivières; relativement rare en hiver, bien que se montrant çà et là sur les grèves, au bord de l'eau. Les voyageurs de cette espèce nous arrivent généralement par bandes plus ou moins nombreuses, dans la première moitié de mars et, déjà un mois après, ceux qui restent dans le pays ont gagné ou gagnent les hauteurs du Jura et des

Alpes, d'où ils redescendront vers la fin de septembre ou au commencement d'octobre, pour se répandre dans les localités humides de la plaine et nous quitter, pour la plupart, vers la fin d'octobre ou seulement au commencement de novembre, après ceux qui viennent de pays plus éloignés. Ce Pipit passe en suivant de plus ou moins près les cours d'eau et répétant souvent les syllabes *fit, fi-fit, fit,* soit par la plaine suisse, soit par divers cols élevés des Alpes. Beaucoup traversent en particulier le col du Gothard, à la fin de septembre. Le vol de cet Oiseau est léger et onduleux, et sa démarche est gracieuse. Il cherche généralement à terre sa nourriture qui consiste surtout en insectes, larves, vermisseaux, limaces et petits coquillages, au besoin en graines de diverses plantes. La femelle appelle généralement en criant *pli, pli, pli, pli.* Le chant d'amour plus soutenu du mâle a été traduit par la phrase *fli, fli, fli, fi, fi, fi, pi, pi, pi, thi, thi, thi* que l'Oiseau dit en s'élevant verticalement en l'air, en planant un instant et en se laissant bientôt retomber, obliquement ou d'aplomb, les ailes tout étendues, sur une branche ou plus souvent sur une pierre.

Son nid, bâti en coupe avec de la menue paille mélangée de petites racines et garni de crins ou de débris de laine, est caché à terre entre des pierres ou, plus souvent, dans l'herbe, sous quelque plante plus développée, parfois sous une touffe de rhododendron. La femelle pond généralement en mai et quelquefois de nouveau en juillet. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq à la première couvée, sont d'un ovale plus ou moins ventru ou oblongs et d'une teinte grise ou gris-brunâtre presque entièrement dissimulée sous une multitude de petites macules irrégulières brunes ou olivâtres et plus ou moins fondues. Certains œufs à taches ainsi fondues paraissent presque bruns. Ils mesurent le plus souvent $0^m,020$—021 sur $0^m,015$, plus rarement $0^m,0195$ sur $0^m,0140$ ou $0^m,022$ sur $0^m,016$.

La Spioncelle est très répandue en Europe, jusque dans le sud de la Scandinavie, ainsi qu'en Asie et en Afrique septentrionale.

143. — 2 : PIPIT FARLOUSE

Wiesenpieper — Pispola.

ANTHUS PRATENSIS Linné.

Bec grêle et relat. court. Ailes ne couvrant pas moitié de la queue; les quatre premières rémiges quasi-égales; la 5e beaucoup plus courte;

la cubitale max. couvrant à peu près les grandes rémiges. Tarse à peine plus long que le doigt médian avec ongle. Ongle du pouce presque droit, mince et passablement plus long que le pouce. Rectrices plutôt étroites, un peu coniques. Olivâtre, maculé de brun-noirâtre, en dessus; jaunâtre pâle, moucheté de brun-noirâtre, en dessous; queue brune, la rectrice externe obliquement terminée de blanc.

Long. tot. 0m,150—158; aile pliée 0m,074—080; queue 0m,059—062; tarse 0m,0205—0215; bec, au front, 0m,0115—0125.

Alauda pratensis *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 287, 1766. — A. sepiaria *Brisson*, ?, Ornith., III, p. 347, 1760.

Anthus pratensis *Bechstein*, Naturg. Deutschl., III, p. 732, 1807. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 130, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 269, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 43, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 79, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 352, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 220, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 367, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Taf. 19, Fig. 20, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 125, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 246, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 99, 1882. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., X, p. 580, 1885. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 71, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 125, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 240, Taf. 11, Fig. 6, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 77, 1891. — A. sepiarius *Vieillot*, Nouv. Dict., XXVI, p. 486, 1818. — A. palustris *Meisner*, Ann. der allgem. schw. Gesells., I, p. 166, 1824. — A. pratensis, A. stagnatilis, A. danicus, A. pratorum, A. palustris, A. alticeps, A. tenuirostris, A. musicus, A. virescens, A. Lichtensteinii, A. desertorum, A. montanellus *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 332-339, 1831. — A. tristis *Baillon*, Mém. Soc. d'émul. d'Abbeville, 1834, p. 62.

Spipola pratensis *Leach*, Syst. Cat. M. B. Brit. Mus., p. 21, 1816.

Leimoniptera pratensis *Kaup*, Nat. Syst., p. 39, 1829.

Noms vulg. : S. F.: *Farlouse, Pipi des prés, Petit becfi. Becfi de prés, Becfi de vignes*, Genève. — S. A.: *Wiesenlerche, Feldpieper, Sumpfpieper* ou *Sumpf-Pip. Wiesserli, Giwer*, Berne; *Dreckfresser*, Meiringen; *Härdvogel*, Stans. — S. I. : *Vit-vit. Guzzetta*, Locarno.

Mâle adulte, en noces : Brun-olivâtre ou olivâtre, en dessus, avec des macules oblongues d'un brun foncé ou noirâtres, plus étroites sur la tête, plus larges sur le dos; croupion et sus-caudales olivâtres. Faces inférieures d'un blanc jaunâtre, mouchetées de brun-noirâtre sur les côtés du cou, autour de la gorge, ainsi que sur la poitrine et les flancs. Un léger sourcil jaunâtre; un trait de même couleur partant du bec et arrivant jusque sous la joue. Ailes et queue d'un brun foncé; couvertures moyennes et grandes, ainsi que rémiges secondaires postérieures largement bordées de blanchâtre ou de grisâtre. La rectrice externe blanche en dehors et obliquement sur la moitié extrême; les deux suivantes avec un trian-

gle blanc terminal plus ou moins grand. Bec brun-noirâtre, en dessus, roussâtre ou rougeâtre en arrière, en dessous. Pieds jaunâtres, dessous des doigts jaune. Iris noir. — *En automne :* D'un olivâtre plus clair, avec macules plus noirâtres, en dessus; d'un blanc jaunâtre ou roussâtre clair, en dessous, moucheté de noir à la poitrine et aux flancs. Les bordures des pennes alaires partie d'un blanc jaunâtre, partie d'un gris olivâtre. La rectrice externe d'un blanc un peu sali de brunâtre au côté extérieur, vers le bout; la seconde avec angle terminal blanc.

Femelle adulte, en toute saison : De teintes un peu moins vives, avec macules plus nombreuses, en dessous.

Jeunes: Assez semblables à la femelle.

Variétés : On trouve des individus plus ou moins blancs ou tapirés de blanc. Meisner (Vögel der Schweiz) a décrit, sous le nom de *Anthus palustris,* une forme un peu plus petite, qui paraît surtout différer du type par une plus grande concentration des mouchetures brunes, formant sur la poitrine un plastron triangulaire, et par l'absence des raies claires que forment d'ordinaire sur l'aile pliée les bordures blanchâtres des couvertures grandes et moyennes.

Le Pipit Farlouse, la plus petite de nos espèces, arrive en mars, en troupes plus ou moins nombreuses, un peu plus tôt ou plus tard selon les années et les localités. On le voit parfois déjà les premiers jours de mars en plaine, et il nous quitte plus ou moins vite suivant les conditions. Il y a encore des bandes de ce Pipit vers la fin d'octobre, même jusqu'au commencement de novembre, dans les régions inférieures; tandis que j'ai rencontré, déjà dans les premiers jours de septembre, quantité de petits vols de ces Oiseaux, se rappelant par un léger *fi, fi,* en train de traverser les Alpes, en remontant des vallées aboutissant à des cols assez élevés, au-dessus même de 2000 mètres, à l'Oberalp et au Gothard par exemple.

Il se reproduit plus ou moins dans nos divers cantons, mais un peu moins communément que le précédent, soit en plaine, où il recherche surtout les terrains détrempés, les prairies inondées et les marécages, soit dans les prés humides de la région montagneuse, et parfois, bien que plus rarement, jusque dans quelques vallées supérieures de nos Alpes.

Ses allures, son alimentation et sa nidification sont assez semblables à celles du Pipit Spioncelle; son chant a aussi assez d'analogie avec celui de ce dernier.

La femelle pond vers la fin d'avril ou seulement en mai, selon les niveaux, et parfois de nouveau en juillet, dans des conditions

favorables, quatre ou cinq œufs, exceptionnellement six en première couvée; ceux-ci, d'un ovale un peu variable, sont blanchâtres, grisâtres, d'un gris verdâtre ou parfois d'un blanchâtre lavé de rougeâtre, avec de petites taches irrégulières, plus ou moins serrées ou éparses, brunes ou d'un brun rougeâtre, et quelquefois des points ou de petits traits noirâtres, particulièrement vers le gros bout; ils mesurent généralement 0m,0185—019 sur 0m,014—0145.

La Farlouse est très répandue en Europe, jusque très avant dans le nord, ainsi que dans une partie de l'Asie et dans l'Afrique septentrionale.

144. — 3 : PIPIT DES BUISSONS

Baumpieper — Prispolone.

ANTHUS ARBOREUS Brisson.

Bec moyen, un peu convexe en avant. Ailes couvrant moitié de la queue, environ; les trois premières rémiges quasi-égales; la 4e passablement plus courte. Cubitale max. couvrant ou dépassant un peu la 4e primaire. Tarse à peu près de la longueur du doigt médian avec ongle, ou à peine plus long. Ongle du pouce arqué et assez robuste, notablement plus court que le pouce. Rectrices médiocr. larges et subconiques. Cendré-brun olivâtre, rayé de brun, en dessus; poitrine et flancs d'un roux jaunâtre, avec des macules allongées d'un brun noirâtre; ventre blanc. Queue brune; la rectrice externe obliquement terminée de blanc.

Long. tot. 0m,155—165—(0m,170); aile pliée 0m,084—087; queue 0m,064—068; tarse 0m,021—022; bec, au front, 0m,0115—0125.

ALAUDA ARBOREA ?, A. TRIVIALIS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 288, 1766. — A. ARBOREA *Brisson*, Ornith., III, p. 340 et 343, 1760. *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 793, 1788. — A. MINOR *Latham*, Ind. ornith., II, p. 494, 1790. ANTHUS ARBOREUS *Bechstein*, Naturg. Deutschl., III, p. 706, 1807. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 128, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 271, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 40, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 78, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 360, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 221, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 366, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 19, Fig. 22, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 124, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 249, 1875-1877. — A. FOLIORUM, A. JUNCORUM, A. HERBARUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 326 et 327, 1831. — A. TRIVIALIS *Mela*, Vert. fennica, p. 100, 1882. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., X, p. 543, 1885. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 72, 1886. *Saun-*

ders, Ill. Man. brit. Birds, p. 123, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 243, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 76, 1891.

MOTACILLA SPIPOLA *Pallas,* Zoogr., I, p. 512, 1811.

PIPASTES ARBOREUS *Kaup,* Nat. Syst., p. 33, 1829.

DENDRONANTHUS TRIVIALIS *Blyth,* Cat. B. Mus. As. Soc., p. 135, 1849.

NOMS VULG. : S. F. : *Becfi, Becfi* ou *Pipi des buissons.* — S. A. : *Baumlerche, Waldlerche, Buschlerche, Holzlerche, Spieslerche, Heidelerche, Greuthlerche.* — S. I. : *Dordina.*

Mâle adulte, en noces : D'un cendré tirant sur le brun-olivâtre, en dessus, rayé de brun sur la tête et le dos, par le fait de la disposition des macules centrales des plumes; le croupion immaculé. Sourcils et gorge jaunâtres, la dernière presque blanche sous le bec; deux traits bruns, séparés par un espace jaunâtre, sur les côtés du cou et de la tête, l'un allant de la commissure sous la joue, l'autre partant de la mandibule inférieure et bordant la gorge. Poitrine et flancs d'un roux jaunâtre, avec des macules allongées noirâtres de plus en plus effilées; ventre et sous-caudales blancs ou légèrement jaunâtres. Ailes et queue brunes; les couvertures grandes et moyennes bordées de blanc-jaunâtre à l'extrémité; les rémiges secondaires postérieures frangées de gris-roussâtre; la rectrice externe blanche sur le bord et obliquement sur son tiers ou sa moitié extrême; la seconde avec un triangle blanc au bout. Bec brun en dessus, roussâtre en dessous; pieds jaunâtres; iris brunâtre.

Femelle adulte, en noces : Plus rembrunie en dessus et plus tachée en dessous.

En automne, mâle et femelle : Bordures des couvertures d'un gris roussâtre; gorge plus pâle; macules pectorales plus nombreuses et plus allongées.

Jeunes : Plus gris et bruns, en dessus; plus pâles, en dessous. Les taches pectorales, plus larges et plus serrées, encadrant plus franchement, au haut de la poitrine, le petit plastron blanc-jaunâtre immaculé du devant du cou.

Variétés : On trouve des individus plus ou moins blancs ou tachés de blanc.

Le Pipit des buissons est partout commun en Suisse, durant la belle saison, dans les bas taillis ou les bois clairs au printemps, et dans les champs cultivés depuis la fin d'août et en septembre. Il arrive généralement à la fin de mars ou dans la première moitié d'avril, en plaine, et repart d'ordinaire vers la fin de septembre, rarement en grandes bandes comme les précédents. On en rencontre encore quelques individus en octobre, mais aucun ne passe l'hiver

dans le pays. Il se reproduit surtout dans les taillis clairs de la plaine; cependant, il niche encore communément sur la lisière des bois dans la région montagneuse du Jura et des Alpes, parfois même jusque dans certaines vallées élevées de ces dernières, dans le val d'Urseren par exemple et en H^te^ Engadine, presque à la limite de la grande végétation.

Il recherche moins les localités humides que les deux précédents et, bien que courant aussi lestement sur le sol, il perche beaucoup plus qu'eux sur les arbres de taille petite et moyenne, au haut desquels on le voit souvent, près du lieu où repose à terre son nid ou sa couvée.

Il chante aussi en volant en l'air, à quelques 15 ou 20 mètres, et se laissant retomber lentement les ailes étendues, obliquement ou d'aplomb, sur le sommet d'un arbre ou d'un buisson. Les syllabes *thi, thi, thi, pi, pi, pi, thii, thii, thii* qu'il émet alors sont plus ou moins précipitées suivant que le vol est plus ou moins rapide.

Sa nourriture consiste surtout en insectes divers et vermisseaux; cependant, il consomme aussi beaucoup de graines durant son séjour dans les champs et devient alors tellement gras, en août et septembre, que, son naturel indolent aidant, il ne prend pas volontiers le vol devant les pieds du chasseur, ni même sous le nez du chien, et, s'il s'envole lourdement, c'est pour se reposer bien vite soit à terre, soit sur quelque arbre dans le voisinage immédiat.

Il construit son nid à terre, comme ses congénères, mais plus volontiers dans les broussailles et généralement dans quelque espace relativement clair, au pied d'un buisson ou d'une souche, parmi les bruyères ou sous une touffe d'herbe; celui-ci est composé d'herbes sèches et de petites radicelles, avec garniture de crins, et reçoit, vers le milieu de mai, de quatre à cinq ou six œufs très variables quant à la couleur. Une seconde ponte a lieu quelquefois, particulièrement si la première a été détruite ou dérangée.

Ses œufs, volontiers assez gros et d'un ovale plus ou moins court ou allongé, présentent deux variétés ou deux modes de coloration principaux, propres chacun à une couvée entière : 1° le plus commun : fond blanchâtre, grisâtre ou jaunâtre, tout couvert de petites taches et de points bruns ou d'un brun rougeâtre, souvent plus serrés vers le gros bout; 2° un peu moins fréquent: fond gris-rougeâtre ou violacé, avec points et petites taches plus ou moins allongés d'un brun rouge ou d'un brun violet. (Var. except.: fond gris-bleuâtre, avec taches éparses et petits traits noirâtres.) Ils mesurent de 0^m^,0185—020 sur 0^m^,014—015, var. 1° à 0^m^,020—022 sur 0^m^,015, var. 2°.

CEN... BUCUREȘTI

L'espèce est très répandue, dans toute l'Europe, comme la précédente, ainsi qu'en Asie et dans le nord de l'Afrique.

Sous-Genre 2 : AGRODROMES

AGRODROMA Swainson.

Bec quasi-droit, assez robuste, à bords assez rentrants, à peu près aussi haut que large ou légèrement plus large à la base, mesurant environ deux tiers de la tête ou plus, au front, avec mandibule sup. passablement convexe, à arête légèrement saillante entre les narines. Tarse plus ou moins fort, passablement plus long que le médian avec ongle. Doigts relativement courts; l'articulation onguéale des latéraux ne dépassant pas la seconde du médian (voy. fig. 104 et 103 comp.). *Ailes moyennes ou plutôt courtes; la cubitale max. couvrant ou à peu près les plus grandes rémiges primaires. Queue moyenne ou assez longue et échancrée, à rectrices plus ou moins étroites. Plumage relativement court et médiocrement doux.*



Fig. 104. Anthus (Agrod.) campestris, pied droit.

Les Agrodromes habitent volontiers les terrains incultes, pierreux ou sablonneux, où ils cherchent surtout de petits insectes. Ils sont plus coureurs et moins percheurs que les vrais Pipits, se rapprochant par là davantage des Alouettes, et, généralement moins sociables, on les voit rarement en troupes très nombreuses. Ils branlent du reste la queue et voltigent en l'air en chantant comme les précédents.

J'ai dit que j'ai réuni dans ce groupe les *Agrodroma campestris* et *Corydalla Richardi* qui présentent bon nombre d'affinités morphologiques et biologiques. Ces deux espèces sont les seuls représentants du sous-genre en Suisse et en Europe.

145. — 4 : PIPIT ROUSSELINE

Brachpieper — Calandro.

ANTHUS CAMPESTRIS Linné.

Tarse assez fort, de un cinq. environ plus long que le doigt médian. Doigts relativement courts, les latéraux surtout; le médian, sans ongle, à peu près de la longueur du bec; l'ongle du pouce arqué, assez

robuste, au plus égal au pouce. Ailes assez effilées, couvrant à peu près moitié de la queue; les trois premières rémiges quasi-égales ou la 1re très légèr. plus longue; 4e légèr. plus courte, entièr. couverte par la cubitale max. Gris-roussâtre légèr. maculé de brunâtre, en dessus; roussâtre pâle, en dessous, avec ou sans petites macules allongées brunes à la poitrine. Queue brune; les deux rectrices externes d'un blanc roussâtre, largement bordées de brun sur les barbes internes; la 3e souvent avec un coin blanc vers le bout.

Long. tot. 0m,170—180; aile pliée 0m,083—086; queue 0m,066—071; tarse 0m,023—024; bec, au front, 0m,014—015.

Alauda campestris *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 288, 1766. *Brisson*, Ornith., III, p. 349, 1760. — Al. mosellana *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 794, 1788.

Motacilla maculata, M. massiliensis *Gmelin*, l. c., p. 965.

Sylvia massiliensis, S. maculata *Latham*, Ind. ornith., II, p. 531 et 532, 1790.

Anthus campestris *Bechstein*, Naturg. Deutschl., III, p. 722, 1807. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 129, 1815. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 45, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 79, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 218, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 16, Fig. 8 (mauvaise), 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 128, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 251, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 99, 1882. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., X, p. 569, 1885. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 129, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 247, Tab. 11, Fig. 10, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 77, 1891. — A. rufus *Vieillot*, Nouv. Dict., XXVI, p. 493, 1818. — A. rufescens *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 267, 1820. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 337, 1854. — A. agrorum, A. subarquatus, A. flavescens *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 324 et 325, 1831.

Vitiflora massiliensis, V. maculata *Stephens*, Gen. Zool., X, p. 570 et 571, 1817.

Agrodroma rufescens *Swainson*, Nat. Hist., II, p. 241, 1837. — Ag. campestris *Bonap.*, Consp. Av., I, p. 247, 1850. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 361, 1867. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 69, 1886.

Corydalla striata, C. arvensis, etc. *Brehm*, Naumania, 1855, p. 279.

Noms vulg. : S. F. : *Pipi rousseline, Rousseline.* — S. A. : *Brachlerche, Gereutlerche, Heidelerche, Spiesslerche, Krautlerche. Auffleugerli*, sec. Schinz. — S. I. : *Guzzettina. Türlo*, Locarno.

Mâle adulte, en noces : Cendré-roussâtre, en dessus, avec le centre des plumes d'un brunâtre plus ou moins apparent. Gorge, ventre et sous-caudales d'un blanc roussâtre ou isabelle; poitrine et flancs plus ou moins nuancés de roux, avec ou sans légères mouchetures brunes sur les côtés. Un large sourcil isabelle; joue variée de brunâtre et de jaunâtre, limitée en dessous par un trait brun; une tache noirâtre devant l'œil et un petit trait sur les côtés de la gorge. Ailes et queue brunes; les couvertures et les pennes cubitales pos-

térieures largement bordées ou terminées de blanchâtre; les rémiges et les rectrices moyennes plus ou moins largement frangées de roussâtre; les deux rectrices externes, de chaque côté, en bonne partie d'un blanc roussâtre et largement bordées de brun sur les barbes internes; la 3e souvent avec un coin blanchâtre à l'extrémité. Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds jaunâtres; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Semblable au mâle, dans un âge avancé; sinon un peu plus maculée à la poitrine.

En automne, mâle et femelle : Centre des plumes plus foncé, en dessus; taches plus nombreuses à la poitrine et sur les flancs.

Jeunes : Plus bruns, en dessus, avec fine bordure claire aux plumes dorsales; faces inférieures d'un blanc jaunâtre, avec de nombreuses petites macules brunes sur la poitrine et les côtés du cou; bordures des couvertures et des rémiges postérieures plus rousses.

Le Pipit rousseline est de passage plus ou moins régulier dans la plaine suisse et, suivant les localités, rare ou assez rare, à part quelques contrées sous-jurassiennes qui paraissent lui convenir plus particulièrement. Il se montre, en effet, régulièrement dans certaines parties ouest et nord-ouest du pays, où il semble se plaire davantage et où il est relativement assez commun, ainsi que dans le Tessin, au sud des Alpes. Il a niché quelquefois non loin de Bâle, au nord du pays, dans les environs de Zurich, à l'est, près de Sarnen, plus au centre, et du côté de Fribourg et de Genève à l'ouest; mais il paraît se reproduire surtout volontiers dans la contrée de Neuchâtel, dans le Bas-Valais et dans le Tessin, aux environs de Locarno et de Lugano en particulier. Il passe d'ordinaire en avril ou au commencement de mai et revient en septembre, voyageant en famille ou en petites sociétés, les membres de celles-ci se rappellant entre eux, en prononçant souvent le mot : *piet, piet.* Un individu a été tué près de Lucerne, à 1700 mètres d'altitude, sur les versants du Pilate; cependant, à part le moment du passage, il ne paraît guère visiter les hauteurs de nos Alpes.

On le rencontre parfois dans les champs, mais il recherche surtout les terrains arides ou incultes, pierreux ou sablonneux, et ne montre aucune prédilection pour le voisinage des eaux. Il ne perche pour ainsi dire jamais, mais court lestement sur le sol, en balançant fréquemment la queue, en quête de divers insectes, aux quels il mêle parfois quelques graines en arrière-saison. Il chante en voletant en l'air et répétant les syllabes *zip, zip, zip, zi, zi, zi,* etc.

Son nid, caché à terre au pied d'un buisson ou sous une touffe de gazon, est composé d'herbes sèches, de petites racines et de mousse,

avec garniture de laine et de crins. La femelle pond, d'ordinaire une fois l'an, de quatre à six œufs d'un ovale plus ou moins allongé, variant du blanchâtre au grisâtre, au verdâtre et au roussâtre, avec de petites taches plus ou moins étendues, grises, brunes, rougeâtres ou olivâtres et quelques petits traits irréguliers plus foncés, et mesurant 0m,021— 0225 sur 0m,015—016.

Cette espèce habite surtout les contrées moyennes et méridionales de l'Europe, l'Asie occidentale et le nord de l'Afrique. On en cite quelques rares apparitions dans le sud de l'Angleterre et de la Scandinavie.

146. — 5 : PIPIT RICHARD

Spornpieper — Calandro forestiero.

ANTHUS RICHARDI Vieillot.

Tarse, jambe, doigt médian et pouce allongés. Doigt médian, sans ongle, de un quart environ plus long que le bec; latéraux relat. courts. Tarse de un neuvième à un sixième plus long que le médian avec ongle. Ongle du pouce pincé, faiblement arqué et notablement plus long que le pouce. Ailes assez larges, ne couvrant pas la moitié de la queue : les 3 premières rémiges quasi-égales; 4e très légèr. plus courte, à peine couverte par la cubitale max. Brun, avec bordure des plumes roussâtre, en dessus; roussâtre en dessous, avec quelques macules brunes sur le haut de la poitrine. Queue brune; les deux rectrices externes blanches, bordées de brun sur les barbes internes.

Long. tot. 0m,187—197; aile pliée 0m,094—099; queue 0m,080 —085; tarse 0m,028—031; bec, au front, 0m,014– 015.

ANTHUS RICHARDI *Vieillot,* Nouv. Dict., XXVI, p. 491, 1818. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 263, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 46, 1829. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 332, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 215, 1865. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 16, Fig. 4 (mauvaise), 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 128, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 253, 1875-77. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., X, p. 564, 1885. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 131, 1889. — A. RUPESTRIS *Ménétriés,* Cat. Ois. Caucase, p. 37, 1832. — A. MACRONYX *Gloger,* Handb. Vögel Europ., p. 269, 1834. — A. LONGIPES *Holandre,* Faune de la Moselle, p. 84, 1836.

CORYDALLA RICHARDI *Vigors,* Zool. Journ., II, p. 397, 1826. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 363, 1867. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 70, 1886.

AGRODROMAS RICHARDI *Saunders,* Ibis, 1871, p. 216.

NOMS VULG. : S. F. : *Pipi Richard.*

Mâle adulte, en noces : Faces supérieures brunes, avec les plumes légèrement bordées de roussâtre, un peu plus claires sur le cou. Faces inférieures roussâtres, plus rousses à la poitrine et sur les flancs, plus pâles, presques blanches à la gorge. Un large sourcil roux clair assez prolongé sur les côtés de la tête; joue brunâtre, variée de roussâtre; un léger trait brun bordant celle-ci, en dessous, un autre limitant plus ou moins la gorge et les côtés du cou; des mouchetures brunes sur le bas du cou et le haut de la poitrine. Ailes et queue d'un brun noirâtre; les couvertures moyennes, les rémiges secondaires et les rectrices médianes largement bordées de roux; les couvertures petites et grandes bordées et terminées de blanc; les deux rectrices externes, de chaque côté, blanches et plus ou moins largement bordées de noirâtre sur les barbes internes. Bec brun en dessus, roussâtre en dessous; pieds jaunâtres ou d'un gris roussâtre; iris d'un brun grisâtre.

Femelle : Assez semblable au mâle.

En automne, mâle et femelle : Plus roussâtres, en dessus; plus blancs à la gorge et au ventre.

Jeunes, en automne : Bordures des plumes, en dessus, plus étroites et plus claires, un peu comme chez le Pipit rousseline. Faces inférieures blanchâtres, lavées de gris-roussâtre sur les flancs et sur la poitrine, qui est mouchetée de brun-noirâtre dans le haut; le trait latéral noirâtre de la gorge plus accentué et plus prolongé sur les côtés du cou. L'ongle du pouce passablement plus court.

Le Pipit Richard, bien reconnaissable à la longueur de ses tarses, n'avait pas encore été observé en Suisse lors de la publication par Schinz de la dernière Faune helvétique, en 1837. Depuis lors, son apparition aux époques de migrations a été constatée sur quelques points dans le pays. De passage tout à fait irrégulier, toujours très rare et voyageant isolément ou par petits groupes, il a été rencontré, de temps à autre, en plaine et principalement en automne, souvent en octobre, dans les environs de Genève, de Neuchâtel et de Zurich, ainsi que dans la vallée du Rhin à l'est[1] et près de Lugano, dans le Tessin, au sud.

On le voit plus souvent dans le voisinage de l'eau que le précédent; cependant, ses allures, son alimentation et sa nidification sont à peu près semblables. Sa voix présente aussi beaucoup d'analogie avec celle du Pipit rousseline.

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un ovale un peu

[1] Le Catalogue de la Collection de Stölker, de St-Gall, signale un individu tué à Lüstenau, le 23 octobre 1873.

allongé et subconique, blanchâtres ou d'un blanc jaunâtre et finement ponctués ou tachetés de gris-brun ou de roussâtre, surtout vers le gros bout; ils mesurent généralement 0m,0245—0250 sur 0m,0175—0180.

Cette espèce, surtout répandue dans le sud de l'Europe, en Asie occidentale et dans le nord de l'Afrique, s'est, comme la précédente, montrée quelquefois, aux époques de migrations, jusque dans le sud de l'Angleterre et de la Scandinavie.

Division IX, des SCUTELLIPLANTAIRES

SCUTELLIPLANTARES

Tarse scutellé en arrière, comme en avant. Bec subconique, plus ou moins comprimé, quasi-droit ou un peu arqué. Ailes assez grandes, à pennes cubitales plus ou moins prolongées. Pieds moyens. Ongle du pouce plus ou moins allongé.

Oiseaux de taille plutôt petite ou moyenne dans l'ordre, granivores et plus ou moins insectivores, généralement migrateurs et représentés dans les diverses parties du globe, bien que surtout dans l'ancien monde.

Une seule famille.

XXVIII. — Famille XIII : ALAUDIDÉS

ALAUDIDÆ

Tarse plus ou moins robuste, moyen ou parfois un peu allongé, scutellé devant et derrière. Doigts latéraux quasi-égaux, notablement plus courts que le médian. Ongle du pouce à peu près droit ou faiblement arqué, aussi long ou plus long que le pouce (voy. fig. 105). Bec subconique ou un peu comprimé, droit ou arqué et plus ou moins allongé, généralement sans échancrure, avec quelques petits poils

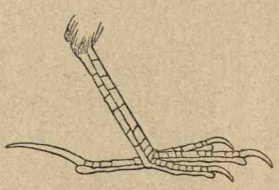

Fig. 105. Alauda arvensis, pied droit.

ou simili-poils à la base. Narines le plus souvent couvertes par des plumes frontales, en partie piliformes et couchées en avant, parfois par un semi-opercule membraneux. Ailes assez larges à la base, plus ou moins aiguës et effilées, avec neuf ou dix rémiges primaires (si dix, la 1re courte); rémiges primaires, postérieures et secondaires, en majorité (sauf chez *Certhilauda*) plus ou moins bilobées à l'extrémité, les grandes primaires plus ou moins échancrées ou rétrécies au bord externe ; la penne cubitale maximale, plus ou moins arrondie ou acuminée et plus ou moins prolongée, ne couvrant pas la plus grande primaire. Queue à douze rectrices, généralement moyenne, quasi-carrée ou un peu échancrée. Tête arrondie ou subarrondie.

Œufs médiocrement nombreux, moyens et ovalaires, à fond généralement pâle, mais plus ou moins couverts de points, de mouchetures ou de petites taches.

Les Oiseaux de cette famille, en majorité plutôt petits et de formes plus ou moins trapues, recherchent pour la plupart les terrains découverts, champs, steppes ou déserts, marchant ou courant lestement et, à peu d'exceptions près, ne perchant presque jamais. Leur vol, léger et gracieux, est plus ou moins droit et rapide, selon les circonstances. Ils bâtissent à terre un nid généralement assez négligé. Les mâles de plusieurs espèces ont l'habitude de monter en l'air en chantant, à l'époque de la reproduction. Leur chant est gai, souvent mélodieux et parfois assez puissant. Ils mangent surtout des graines, mais prennent aussi des larves et des insectes, et fournissent surtout de ces derniers à leurs petits. Ils grattent volontiers le sol pour y chercher leur nourriture. Leur livrée, généralement peu voyante, varie d'ordinaire avec l'aspect du sol sur lequel ils vivent de préférence. Ils sont pour la plupart sociables et migrateurs.

Ils sont surtout nombreux en Europe, en Asie et en Afrique.

Les Alaudidés tiennent le milieu entre les Subulirostres et les Conirostres auxquels ils ont été tour à tour rattachés. Ils se rapprochent : d'un côté, des Pipits (*Anthinæ*) par l'échancrure terminale de la majorité de leurs rémiges et le prolongement (un peu moindre) de leur penne cubitale postérieure, ainsi que par leurs œufs et diverses analogies d'allures; de l'autre, de certains Bruants (*Plectrophanes*) par l'ongle de leur pouce long et peu arqué, leur bec subconique, leurs formes plus trapues et leur alimentation en

majeure partie végétale. Le fractionnement en différentes scutelles du revêtement de leur tarse en arrière, qui les distingue de tous nos autres Passereaux chanteurs, permet d'en faire une division à part, dont la place naturelle se trouve entre les deux précitées.

Les nombreux représentants de l'unique famille de ce groupe peuvent être répartis dans les deux sous-familles, *Certhilaudinæ* et *Alaudinæ,* d'après quelques caractères différentiels, tirés surtout des formes et dimensions du bec, allongé et arqué ou moyen et subconique, du degré d'échancrure des rémiges et des proportions du tarse ou des doigts. La première ne compte en Europe que deux espèces qui nous font entièrement défaut, les *Certhilauda desertorum* Stanl. et *C. Duponti* Vieill., d'Afrique et d'Asie, ayant fait quelques apparitions dans le sud de notre continent. La seconde comprend quatorze espèces, plus ou moins répandues en Europe, distribuées dans sept genres, d'importance plus ou moins discutable[1], dont un seul, surtout africain et représenté dans le sud de l'Europe par l'unique *Ammomanes lusitanus* Gmel., nous manque complètement; plusieurs espèces, dans les autres, ne sont, du reste, qu'accidentelles en Suisse. Le genre Cochevis *(Galerida)* fait, eu égard au bec, une sorte de transition entre les deux sous-familles, mais il se rattache aux *Alaudinæ* à plusieurs autres égards.

Sous-Famille I, des ALAUDIENS

ALAUDINÆ

Bec subconique, plus court que la tête, pas ou faiblement arqué; narines plus ou moins couvertes par de petites plumes frontales couchées en avant. Tarse moyen. Rémiges, sauf les primaires antérieures, en majorité échancrées ou bilobées à l'extrémité.

Les Alaudiens ont des formes plus ramassées que les Certhilaudiens, avec un front généralement plus arrondi.

[1] Il est évident que les genres *Galerida* et *Phileremos* paraissent plus nettement caractérisés et distincts que les *Lullula, Alauda, Melanocorypha* et *Calandrella;* cependant, j'ai cru devoir accepter ici ces fractionnements génériques, à l'imitation de la plupart des ornithologistes actuels.

77. — Genre 1 : COCHEVIS

GALERIDA Boie ex Gessner.

Bec un peu arqué et comprimé, convexe en dessus, aussi haut que large, au front, ou légèr. plus haut, à bords non rentrants, et mesurant environ deux tiers de la tête (voy. fig. 106). *Tarse assez robuste, un peu plus long que le doigt médian avec ongle. Doigts et ongles ant. moyens. Pouce long, avec ongle allongé, mince et faiblement arqué. Ailes aiguës, moyennes, assez larges, à dix rémiges primaires, la 1re courte, les 3e à 6e plus ou moins échancrées au bord externe; la cubitale max. demeurant sensiblement en arrière du bout des grandes primaires. Queue moyenne et quasi-carrée, à rectrices assez larges, subconiques à l'extrémité. Une huppe conique* (voy. fig. 106). *Tête subarrondie, assez forte. Manteau cendré-roussâtre, moucheté de brun, en dessus.*



Fig. 106. Galerida cristata.

Œufs à fond pâle, ponctués et tachetés de roussâtre et de brun.

Les Cochevis, de formes assez trapues et d'un naturel peu farouche, vivent indifféremment dans les champs et sur le sable des déserts ou, durant la mauvaise saison, jusque dans les villages et les villes, marchant ou courant, en redressant leur huppe pointue, mais ne perchant pour ainsi dire jamais. Ils voyagent en famille ou par petites sociétés, rarement en bandes nombreuses comme d'autres représentants de la division, et sont aussi moins migrateurs que bien d'autres. Leur vol est assez rapide, quoique assez irrégulier, et peut-être un peu moins soutenu que celui de nos Alouettes ordinaires. Leur chant est assez flûté. — Leur mue est simple. Les jeunes portent une livrée plus pâle que celle des adultes et un peu différente.

Une seule espèce en Suisse et en Europe.

147. — 1 : ALOUETTE COCHEVIS

Haubenlerche — Cappellaccia.

GALERIDA CRISTATA Linné.

Bec lég. fléchi, quasi-égal au doigt médian sans ongle. Ailes couvrant environ trois cinq. de la queue; 1re rémige mesurant deux tiers à trois quarts des couvertures ant.; 3e la plus longue, 4e et 5e presque égales; 2e sensiblement plus courte; la cubitale max. couvrant à peu près la 6e, très en avant de la 7e. Ongle du pouce quasi-droit, égal à celui-ci ou légèr. plus long. Plumes du dessus et du derrière de la tête prolongées, étagées et subacuminées (voy. fig. 106). *Faces inf. d'un blanc roussâtre, maculées de brun à la poitrine; rectrice externe bordée de roussâtre.*

Long. tot. 0m,179—182; aile pliée 0m,095—098; queue 0m,065—068; tarse 0m,0245—0255; médian avec ongle 0m,020—022; bec, au front, 0m,0155—0165.

ALAUDA CRISTATA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 288, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 134, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 277, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 53, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 80, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 385, 1854. *Riva*, Ornith. ticin., p. 228, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 16, Fig. 16, 1871. *Collin*, Skand. Fugle, p. 329, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 128, 1882. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 243, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 260, Taf. 12, Fig. 4, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 97, 1891. — A. SENEGALENSIS, A. MATUTINA *Boddaert*, Tabl. Pl. enl., p. 29 et 40, 1783. — A. UNDATA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 797. 1788. — A. GALERITA *Pallas*, Zoogr., I, p. 524, 1811, *(ex Gessner)*. — A. CHENDULA *Franklin*, Proc. zool. Soc., 1831, p. 119. — A. BOYSII, A. LEAUTUNGENSIS, A. BRACHYURA, A. MACRORHYNCHA *Gray*, Handl. Birds, II, p. 118 et 119, 1870.

GALERIDA CRISTATA, G. UNDATA *Boie*, Isis, 1828, p. 321. — G. CRISTATA *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 357, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 132, 1872. — GALERITA CRISTATA *Giglioli*, Avifauna ital., p. 68, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XIII, p. 626, 1890. — G. VIARUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 315, 1831. — G. NIGRICANS *Brehm*, Vogelfang, p. 123-125, 1855.

LULLULA CRISTATA *Kaup*, Nat. Syst., p. 92, 1829.

CERTHILAUDA CHENDOOLA, C. BOYSII *Blyth*, J. A. S. Beng., XIII, p. 962 et XV, p. 41, 1844 et 1846.

SPIZALAUDA DEVA *Beavan*, Ibis, 1868, p. 181.

NOMS VULG. : S. F. : *Alouette huppée.* — S. A. : *Kothlerche. Edellerche*, Bâle. *Hupplerche*, Coire. — S. I. : *Scòregiona*, Locarno ; *Lodola*, Lugano.

Mâle adulte : Faces supérieures d'un cendré brunâtre, avec le centre des plumes plus brun; les plumes prolongées de la huppe en majeure partie d'un brun noirâtre et bordées de grisâtre; sourcils d'un gris roussâtre; joues brunâtres. Faces inférieures d'un blanc roussâtre, plus blanches à la gorge, plus rousses à la poitrine et sur les sous-caudales, avec des mouchetures d'un brun foncé sur le devant du cou, la poitrine et les flancs, et deux ou trois séries de petites macules de chaque côté de la gorge. Ailes et milieu de la queue d'un brun relativement clair; les couvertures et rémiges bordées de gris-roussâtre; les rectrices latérales plus noirâtres, l'externe largement bordée de roussâtre, la suivante un peu. Bec brunâtre; pieds d'un gris jaunâtre; iris noisette.

Femelle adulte : Bec un peu plus faible. Taches de la poitrine un peu moins foncées.

En automne : Faces supérieures volontiers un peu plus sombres.

Jeunes, avant la mue : Plus clairs que les adultes, avec une petite tache blanchâtre à l'extrémité des plumes dorsales.

L'Alouette cochevis (Cochevis huppé) est, depuis une trentaine d'années environ, bien plus fréquente et répandue en Suisse qu'autrefois. Meisner, en 1815, l. c., concluait de noms attribués à cet Oiseau, à Bâle et à Coire, que l'espèce avait été rencontrée dans ces deux localités, et croyait qu'elle devait avoir été trouvée aussi dans le canton de Vaud; cependant, Schinz, en 1837, l. c., n'ajoutait aucune nouvelle observation à celle de son prédécesseur, et Riva, en 1860[1], ne citait point encore cette Alouette dans le Tessin. Ce n'est guère que depuis cette dernière date que des données certaines et de plus en plus nombreuses ont été peu à peu enregistrées de divers côtés. De Salis, en 1863[2], écrivait que l'*Alauda cristata* se montrait et passait tous les ans dans les environs de Coire. Horngacher et Fatio, en 1870[3], signalaient la présence, en hiver 1869-70, d'une petite société de ces Oiseaux, sur les Tranchées, dans la ville de Genève. Peu après, une observation analogue était faite dans la ville de Berne où, selon Zand, préparateur du Musée *(in litt.)*, l'espèce était encore tout à fait exceptionnelle en 1868. Stölker, en 1872[4], citait l'arrivée, en hiver 1870-71, de plusieurs Alouettes huppées à

[1] Schizzo ornit. della prov. di Como e di Sondrio e del Cantone Ticino, 1860.

[2] Uebers. der Vögel Graubündens; Jahresber. der Naturf. Gesell. Graub., 1863, p. 140.

[3] Bull. Soc. ornith. suisse, II, part. 2, p. 166 et 167.

[4] Vogelfauna der Cant. St Gall u. Appenzell, Nachtrag; Verhandl. d. St Gall. Naturw. Gesell., 1872 (à part p. 9).

Wyl, près de St-Gall, et près de la gare de cette dernière ville. Enfin, Schneider, en 1887[1], écrivait que le Cochevis, inconnu à Bâle jusqu'en 1859, malgré le dire de Meisner, était apparu alors près de la gare, et que, depuis cette époque, il s'est multiplié et répandu dans la localité, nichant partout autour de la ville et passant l'hiver dans les rues. Aujourd'hui, l'invasion croissante s'est de plus en plus étendue, et cette gentille Alouette se montre plus ou moins régulièrement sur un grand nombre de points dans le pays, au sud comme au nord, et à l'ouest comme à l'est, ainsi que près du centre, dans les environs de Lucerne, de Sarnen, et de Château-d'Œx entre autres, le plus souvent en plaine, sauf dans le Tessin où elle paraît s'élever davantage sur le versant sud des Alpes, irrégulièrement en région montagneuse, au nord de ces dernières, à la Chaux-de-Fonds, dans le Jura, par exemple.

Les Cochevis arrivent plus ou moins vite selon les années, en novembre ou en décembre, pour passer l'hiver, avec les Moineaux, dans le voisinage des lieux habités, sur les routes, dans les villages et dans les rues de nos villes, où, depuis leur première apparition, ils reviennent quasi régulièrement : à Coire, Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lugano, par exemple. Ils quittent plusieurs de leurs stations hivernales vers la fin de février ou en mars; cependant, ils restent plus ou moins dans quelques-unes, dans certaines parties des cantons de Zurich, de Thurgovie, de Berne, d'Argovie, de Bâle et du Tessin, par exemple, nichant çà et là dans les champs, devenant même presque sédentaires sur quelques points, comme dans les environs d'Aarau, de Bâle et de Zurich, au nord et au nord-est.

Leur nid, établi sur le sol, contient généralement deux fois l'an, en avril et en juin ou juillet, de quatre à six œufs d'un ovale un peu ventru, d'un blanc tirant plus ou moins sur le jaunâtre ou le verdâtre, avec des points gris épars et de petites taches brunes ou d'un brun olivâtre, plus nombreuses vers le gros bout, et mesurant d'ordinaire 0^m,022—023 sur 0^m,0170—0175.

L'espèce est très répandue en Europe, depuis le sud de la Scandinavie jusqu'aux côtes de la Méditerranée, et dans le nord de l'Afrique.

[1] Die Vögel v. Oberelsass, etc., Ornis, 1887, IV, p. 530.

78. — Genre 2 : LULU

LULLULA Kaup.

Bec cylindro-conique, droit, un peu effilé et pointu, au moins aussi large que haut, au front, à bords un peu rentrants, et légèr. plus long que moitié de la tête. Tarse découvert, sensiblement plus long que le doigt médian avec ongle. Doigts et ongles ant. relat. courts. Pouce assez long, avec ongle long, assez grêle et quasi-droit, arqué vers le bout seulement. Ailes assez grandes, larges et aiguës, à dix rémiges prim., la 1re courte; les 3e, 4e et 5e échancrées au bord ext.; la penne cubitale max. dépassant sensiblement les rémiges moyennes. Queue relat. courte, large et carrée, à rectrices quasi-carrément tronquées. Tête ronde. Une petite huppe arrondie. Manteau varié de roussâtre et de noirâtre, en dessus. (Voy. fig. 107 et 108).

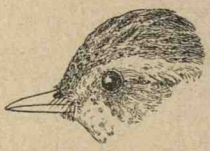

Fig. 107. Lullula arborea.

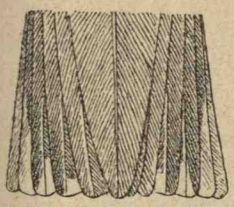

Fig. 108. Lullula arborea.

Œufs à fond pâle, ponctués et tachetés de brun.

Les représentants de ce genre recherchent surtout les prés et les champs, parfois les basses broussailles, et perchent souvent sur les arbres, généralement sur les branches un peu fortes, la longueur de l'ongle de leur pouce ne leur permettant guère d'embrasser de petits rameaux. Ils sont sociables et généralement migrateurs, mais voyagent rarement en bandes bien nombreuses. Leur vol est assez léger, sans être très rapide, et volontiers un peu accidenté. Les mâles voltigent en chantant, sans s'élever cependant aussi haut dans les airs que ceux de l'Alouette des champs; ils chantent même parfois perchés. Leur chant est assez flûté et agréable, mais peu varié. — Leur mue est simple. Les jeunes sont un peu plus mouchetés en dessous que les adultes.

J'ai conservé le genre *Lullula*, distrait par Kaup du genre *Alauda*

qui suit, en considération des différences morphologiques et biologiques assez importantes qui distinguent notre Lulu *(L. arborea)* des autres membres de la famille.

Une seule espèce en Suisse et en Europe.

148. — 1 : ALOUETTE LULU

Baumlerche — Tottavilla.

LULLULA ARBOREA Linné.

Bec à peu près égal au doigt médian sans ongle. Ailes assez larges, couvrant quatre cinq. à cinq six. de la queue : 1re rémige égale environ aux couvertures ant., 3e la plus grande (voy. fig. 109 : *a* = 1re rémige, *b* = couv. ant.) ; *2e et 4e légèr. plus courtes ; la cubitale max. couvrant ou dépassant un peu la 7e primaire. Ongle du pouce un peu plus long que le pouce. Plumes occipitales un peu prolongées, arrondies au bout. Faces inf. d'un blanc jaunâtre, striées de brun sur la poitrine et les flancs ; la rectrice externe bordée et terminée de blanc-roussâtre, les trois suivantes avec une tache terminale blanche.*

Long. tot. 0m,148—155 ; aile pliée 0m,090—095 ; queue 0m,052—055 ; tarse 0m,020—022 ; médian avec ongle 0m,017—0185 ; bec, au front, 0m,0120—0125.

ALAUDA ARBOREA *Linné,* Syst. Nat., I, p. 287, 1766. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 282, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 65, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 80, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 389, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 227, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 340, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 16, Fig. 3, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 131, 1872. *Collin,* Skand Fugle, p. 331, 1875-77. *Mela,* Vert. fennica, p. 129, 1882. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 65, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 241, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e édit., p. 257, Taf. 12, Fig. 3, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 96, 1891. — A. NEMOROSA *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 797, 1788. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 133, 1815. — A. CRISTATELLA *Latham,* Ind. ornith., II, p. 499, 1790.

LULLULA ARBOREA *Kaup,* Nat. Syst., p. 92, 1829. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XIII, p. 636, 1890.

GALERIDA NEMOROSA, G. ARBOREA *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 316 et 317, 1831. — G. MUSICA, G. ANTHIROSTRIS *Brehm,* Vogelfang, p. 124, 1855.

NOMS VULG. : S. F. : *Lulu, Alouette des bois, Alouette perche. Alouette courte,* Genève ; *Courlat,* Fribourg, sec. Schinz. — S. A. : *Baumlerche, Buschlerche et Holzlerche. Herdvogel,* Saanen. — S. I. : *Turlo.*

Mâle adulte : Faces supérieures d'un gris roussâtre, maculées en long de brun-noirâtre, sauf sur le bas du croupion et les sus-caudales. Un large sourcil blanc-jaunâtre sur l'œil et, en arrière de celui-ci, accompagnant le bord de la huppe occipitale. Joues d'un brun roux. Faces inférieures d'un blanc jaunâtre, lavées de roussâtre clair sur les côtés de la poitrine et les flancs, avec des macules assez étroites d'un brun noirâtre sur les côtés du cou et sur la poitrine, ainsi que des raies plus allongées et plus pâles sur les flancs. Ailes brunes ; les grandes pennes liserées de gris-roussâtre, les couvertures antérieures et supérieures plus noirâtres et largement terminées de blanc-roussâtre, formant comme un miroir transversal. Queue bigarrée; les rectrices médianes d'un brun roussâtre ; les latérales noirâtres ; l'externe en partie bordée et largement terminée de blanchâtre et de roussâtre, les trois suivantes tachées de blanc au bout. Bec brun, plus clair en dessous ; pieds jaunâtres; iris brun clair ou noisette.

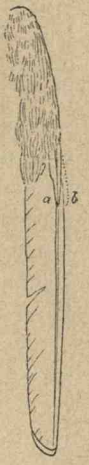

FIG. 109.
Lullula arborea.

Femelle adulte : Un peu plus brune, en dessus, et plus maculée, en dessous, avec un peu moins de blanc à la queue.

En automne : Les plumes des faces supérieures finement bordées ou terminées de blanc-roussâtre.

Jeunes : Variés de roussâtre, de noirâtre et de blanchâtre, en dessus, plus mouchetés de brun à la poitrine.

L'Alouette lulu est assez répandue et se reproduit dans toute la Suisse; toutefois, elle semble nicher en plus grand nombre dans les parties occidentales et jurassiennes septentrionales que dans le reste du pays. Bien que surtout fréquente en plaine, elle niche aussi sur divers points de la région montagneuse, plus peut-être dans le Jura, à la Chaux-de-Fonds par exemple, que dans les Alpes où on la rencontre cependant çà et là en passage, jusque dans la région alpine, au Gothard entre autres. Quelques individus passent de temps à autre l'hiver dans les environs de Neuchâtel et de Genève.

Elle nous arrive d'ordinaire dans la première moitié de mars, pour nous quitter plus ou moins vite dans le courant d'octobre, voyageant en famille ou par petites sociétés, rarement en très nombreuse compagnie.

On la trouve, durant toute la belle saison, non seulement dans les prés et les champs, mais aussi, et peut-être même de préférence, dans les landes et les coteaux incultes, ainsi que sur la lisière des bois et quelquefois jusque dans les basses broussailles, où elle est

constamment en quête de petites graines de diverses sortes, trottant lestement, en relevant à tout instant sa petite huppe arrondie. D'un naturel peu sauvage, elle ne s'éloigne pas volontiers du lieu où on vient de la déranger. Forcés de se lever, tous les membres de la petite société partent ensemble et volent gracieusement, en tournant et se rappelant par un gentil *bu-du-li, bu-du-li* ou *bé-dlui, bé-dlui,* pour bientôt se reposer sur la même place, ou se percher un moment sur quelque arbre voisin, de préférence sur les branches horizontales et un peu fortes. Le mâle, doué d'une voix assez flûtée, fait entendre, durant l'époque de reproduction, perché ou voletant, parfois assez haut, un ramage assez agréable dont les syllabes *lu, lu, lu, lu, lu* répétées font à peu près tous les frais.

Son nid, composé d'herbes sèches et de petites racines entrelacées, avec garniture de crins, est placé à terre, sous une touffe d'herbes ou de bruyère, ou au pied d'un buisson. La femelle pond généralement deux fois l'an, d'ordinaire dans la première moitié d'avril et au commencement de juin. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, plus rarement six, sont d'un ovale plus ou moins court, d'un blanc sale ou d'un blanc roussâtre et tout couverts de petites taches et de points bruns ou d'un brun rougeâtre; ils mesurent volontiers 0^{m},020—021 sur 0^{m},0145—0152.

L'espèce est très répandue en Europe, jusque dans le sud de la Scandinavie, ainsi que dans l'Asie occidentale et le nord de l'Afrique.

79. — Genre 3 : ALOUETTE

ALAUDA Linné ex Gessner.

Bec cylindro-conique, quasi-droit, un peu convexe en dessus, au moins aussi haut que large, au front, à bords légèr. rentrants, et à peu près moitié de la tête. Tarse légèr. plus long que le doigt médian avec ongle, un peu couvert dans le haut. Doigts et ongles ant. moyens; pouce long, avec ongle long, étroit et quasi-droit ou arqué vers le bout (voy. fig. 105). *Ailes moyennes et aiguës ou suraiguës, à dix rémiges primaires; la 1re courte, les 3e, 4e et 5e échancrées au bord externe; la cubitale max. ne couvrant pas les grandes primaires. Queue moyenne et échancrée, à rectrices quasi-coniques. Tête arrondie. Plumes occipitales un peu allongées,*

ne formant pas de véritable huppe. Manteau varié de roussâtre et de noirâtre, en dessus.

Œufs tout couverts de petites mouchetures et de points gris et bruns.

Les Alouettes de ce groupe recherchent surtout les prés et les champs cultivés, et ne perchent pour ainsi dire jamais. Elles sont sociables et en grande majorité migratrices, voyageant en troupes nombreuses et volant rapidement. Les mâles s'élèvent très haut dans les airs, durant le temps de la reproduction, en faisant entendre un chant agréable, fort et très soutenu. — Leur mue est simple. Les jeunes diffèrent assez peu des adultes en livrée d'automne.

Une seule espèce bien déterminée en Suisse et en Europe.

149. — 1 : ALOUETTE DES CHAMPS

Feldlerche — Lodola.

ALAUDA ARVENSIS Linné.

Bec bien plus court que le doigt médian sans ongle. Ailes couvrant moitié à trois cinq. de la queue : 1re rémige moitié à deux tiers des couvert. ant., 2e gén. la plus longue, 3e à peine plus courte, 4e presque égale; la cubitale max. couvrant la 6e primaire. Ongle du pouce notablement plus long que le pouce. Faces inf. blanchâtres, nuancées de roussâtre, avec macules brunes à la poitrine et aux flancs. Rectrice externe blanche, bordée de brun sur les barbes internes; la suivante brune, bordée de blanc sur les barbes externes.

Long. tot. 0m,175—193; aile pliée 0m,100—114; queue 0m,065—075; tarse 0m,022—023; médian avec ongle 0m,020—022 (0m,019); bec, au front, 0m,011—012.

ALAUDA ARVENSIS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 287, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 132, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 281, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 55, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 80, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 175, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 225, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 339, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 16, Fig. 11, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 129, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 327, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 129, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 66, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 239, 1889. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XIII, p. 567, 1890. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 250, Taf. 12, Fig. 1, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 95, 1891. — A. ITALICA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 793, 1788. — A. CŒLIPETA *Pallas*, Zoogr., I, p. 524, 1811. — A. VULGARIS *Leach*, Cat. M. and B.,

Brit. Mus., p. 21, 1816. — A. AGRESTIS, A. SEGETUM, A. MONTANA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 318 et 319, 1831. — A. CANTARELLA *Bonap.*, Birds of Europe, p. 37, 1838. — A. MONTANA *Crespon*, Faune mérid., I, p. 319, 1844. — A. CRASSIROSTRIS, A. BUGIENSIS, A. ALBIGULARIS, A. TENUIROSTRIS *Brehm*, Vogelfang, p. 125, 1855.

NOMS VULG. : S. F. : *Alouette.* — S. A. : *Lerche, Feldlerche.* — S. I. : *Lodola.*

Mâle adulte : Faces supérieures variées de gris-roussâtre et de brun-noirâtre ; faces inférieures d'un blanc lègèrement jaunâtre, avec le devant du cou, la poitrine et les flancs lavés de roussâtre, mouchetés ou maculés de brun. Un léger sourcil jaunâtre. Joues brunes. Ailes et queue d'un brun foncé; la majorité des pennes alaires bordées de gris-roussâtre ; la rectrice externe blanche, largement bordée de brun sur les barbes internes, la seconde bordée de blanc sur les barbes externes. Bec brun en dessus, plus jaunâtre en dessous; pieds et iris d'un brun clair.

Femelle adulte : Plus rembrunie, en dessus, plus tachée, en dessous, avec les plumes occipitales un peu plus courtes et l'ongle du pouce un peu moins allongé.

En automne : Les plumes des faces supérieures plus ou moins frangées de blanc-roussâtre.

Jeunes, avant la mue : Assez semblables aux adultes, avec les diverses plumes des faces dorsales, plus franchement bordées de clair.

Variétés : On trouve quelquefois, au passage, des Alouettes des champs bien plus petites que d'autres; Bailly croit que ce sont des individus provenant des contrées septentrionales du continent[1]. Je possède, de provenance de Genève, une Alouette des champs très pâle, chez laquelle toutes les parties brunes de la livrée normale sont de couleur café-au-lait claire; ainsi qu'une autre entièrement blanche, à l'exception de quelques très légères traces superficielles

[1] M. le Dr F. Brocher, de Genève, a trouvé, à Nice (France), en janvier 1890, une Alouette rappelant tout à fait, par sa livrée, l'Alouette des champs *(A. arvensis)*, mais en tout passablement plus petite (long. tot. 0m,165), avec bec et doigts relativement faibles, et ongle du pouce peu arqué, sensiblement plus court que le pouce, chez laquelle j'ai constaté, également aux deux ailes, une 1re rémige bâtarde assez étroite et pointue, beaucoup plus courte que chez la majorité de nos Alouettes des champs, soit atteignant le tiers au plus des couvertures antérieures. Il est difficile d'apprécier sur un seul individu, jeune encore, l'importance de cette différence, peut-être accidentelle ou due à un état transitoire de la mue; mais il serait intéressant d'examiner à cet égard les petites Alouettes ci-dessus signalées, ce que je n'ai malheureusement pas eu l'occasion de faire depuis que mon attention a été attirée de ce côté.

de macules sur la tête, le dos et la poitrine. Il y a des individus entièrement blancs; d'autres sont gris, de couleur isabelle, roux ou même plus ou moins noirs. La collection locale du Musée de Genève compte une Alouette de cette espèce, chez laquelle toutes les faces supérieures sont d'un brun foncé, par places un peu varié de roux, avec la gorge, la poitrine et le haut du ventre d'un brun noirâtre; le ventre étant presque entièrement blanc et les sous-caudales d'un roussâtre pâle. La rectrice latérale est, chez elle, blanche sur les barbes externes et à la base, seulement; la suivante est bordée de blanc sur la moitié des barbes externes, sauf au bout. L'individu paraît devoir être assez âgé, car ses ongles sont excessivement longs; celui du médian, relativement peu courbé, est à peu près égal au doigt, et celui du pouce, légèrement arqué, mesure au moins 2 $^1/_2$ fois le pouce.

L'Alouette des champs est de beaucoup la plus commune en Suisse, où elle se trouve partout, dans les prairies et les terres cultivées, durant la belle saison. Bien des individus, de petites troupes même, hivernent çà et là dans les régions inférieures, assez régulièrement, par exemple, dans les parties occidentales du pays et dans la vallée du Rhin, à l'est. Elle niche non seulement en plaine et dans la région montagneuse, mais encore assez fréquemment jusqu'en région alpine, dans quelques vallées supérieures, comme dans celle d'Urseren et la H^te^ Engadine, au-dessus même de 1800 mètres. Elle abonde surtout aux époques de migrations, durant lesquelles ses bandes, souvent très nombreuses, tantôt envahissent nos champs, tantôt passent en rangs serrés, d'un vol droit et rapide, rarement très élevé, parfois même au ras du sol, en répétant la syllabe *pî, pî, pî.*

Elle arrive d'ordinaire dès les derniers jours de février, parfois dès le milieu du mois, et passe souvent encore durant presque tout le mois de mars, pour repartir ou repasser dès la fin de septembre, pendant tout le mois d'octobre et parfois même jusque dans la première moitié de novembre. Beaucoup suivent la large route de la plaine suisse; toutefois, bien des vols traversent aussi à tire d'aile quelques cols élevés de nos Alpes, le Gothard et le Lukmanier entre autres.

Chacun connaît les allures de l'Alouette, qui trotte partout dans nos champs, piquant de droite et de gauche toutes sortes de graines et çà et là quelques insectes et vermisseaux, tantôt courant lestement, tantôt se redressant et soulevant les plumes de sa tête, bien que celles-ci ne forment pourtant pas une véritable huppe, comme chez les précédentes. Jamais elle ne perche, et, en partant de terre, pour

se reposer plus loin, d'un vol rapide assez irrégulier, elle fait presque toujours entendre un petit cri bien connu qu'on peut traduire par le mot *triu, triu.* Qui n'a entendu souvent retentir, au temps des amours, le chant si gai et si soutenu du mâle qui, dès que l'aube blanchit à l'horizon, monte à perte de vue dans les airs, en répétant constamment ses notes joyeuses et vibrantes, tour à tour détachées, en trilles ou en roulades [1]. Il y a peu d'Oiseaux dans le pays qui contribuent autant que celui-ci à égayer nos campagnes.

L'Alouette des champs, construit à terre, sous une touffe d'herbes, au pied de quelque motte, ou au fond d'un petit creux qu'elle a gratté elle-même dans le sol, un nid assez négligé, composé de mousse, de brins d'herbes et de petites racines entremêlées, avec garniture de crin et de menue paille, et y fait généralement deux pontes par an, exceptionnellement trois, au moins dans les régions basses et moyennes du pays : une première, qui est souvent dans les blés, vers la fin de mars ou le commencement d'avril, une seconde au commencement de juin, et une troisième, quand elle a lieu, vers la fin de juillet ou au commencement d'août.

Ses œufs, volontiers au nombre de quatre ou cinq, parfois six à la première couvée, sont d'un ovale plus ou moins allongé, d'un blanc sâle, ou d'un blanc légèrement jaunâtre ou verdâtre, avec quantité de points et de nombreuses petites taches ou mouchetures d'un gris olivâtre et d'un brun olivâtre épars sur toute la surface, bien que plus serrés vers le gros bout; ils mesurent généralement $0^m,022$—025 sur $0^m,016$—018 ; cependant, j'en ai trouvé de plus courts et de plus longs qui mesuraient : les uns $0^m,021$ sur $0^m,016$, les autres jusqu'à $0^m,028$ sur $0^m,017$.

L'Alouette des champs est très répandue dans toute l'Europe, jusque très avant dans le nord, ainsi que dans diverses parties de l'Asie et le nord de l'Afrique.

80. — Genre 4 : CALANDRE

MELANOCORYPHA Boie.

Bec fort et quasi-droit, bien convexe en dessus, comprimé, beaucoup plus haut que large, au front, à bords très

[1] M. G., de Genève, a entendu, vers la fin de juin 1897, une Alouette chanter en l'air vers minuit.

peu ou pas rentrants, et mesurant environ deux tiers de la tête. Tarse robuste, à peu près égal au doigt médian avec ongle ou légèrement plus long. Doigts plus ou moins robustes, à pelotes sous-articulaires pl. ou m. développées, avec ongles ant. assez longs, pl. ou m. droits ou courbés. Pouce moyen, son ongle long, fort à la base et quasi-droit. Ailes aiguës, longues, effilées, à dix rémiges prim., la 1re très courte; les 3e, 4e et 5e échancrées au bord externe; la cubitale max. dépassant sensiblement les rémiges second. moyennes. Queue médiocre ou plutôt courte, subcarrée ou légèr. échancrée, à rectrices assez larges et subarrondies. Tête forte et arrondie. Pas de huppe. Manteau varié de roussâtre et de brun, plus ou moins taché de noir, ou noir.

Œufs pâles, avec des points et des taches foncées plus ou moins grandes et nombreuses.

Les Calandres ont des mœurs et des allures assez semblables à celles des représentants des genres précédents, de notre Alouette des champs en particulier.

Des trois espèces de ce genre, qui sont plus ou moins répandues en Europe (quatre si on y ajoute la *M. rufescens* Ménétr., d'Abyssinie, qui aurait été vue dans le sud), deux nous font complètement défaut; ce sont: la *M. tatarica* Pall., d'Asie et de Russie méridionale, et la *M. sibirica* Gmel., d'Asie et d'Europe orientale, qui, à mon avis, devrait être distraite du genre *Melanocorypha*[1].

[1] Les *Alauda sibirica* Gmel. et *Al. lusitana* Gmel. (soit *Isabellina* Temm.), étrangères à notre pays, qui ont été classées par quelques auteurs dans le genre *Melanocorypha*, devraient, selon moi, être rangées plutôt dans d'autres groupes: la première non loin des *Phileremos* qui n'ont, comme elle, que 9 rémiges primaires et dont elle a mieux le bec, sans en avoir cependant les oreillettes; la seconde dans le genre *Ammomanes* Cab., après les Calandres dont elle se distingue à première vue par les proportions comparées de son gros bec, de ses doigts et ongles relativement petits et de la première de ses dix rémiges primaires relativement assez longue.

150. — 1 : ALOUETTE CALANDRE

Kalanderlerche — Calandra.

MELANOCORYPHA CALANDRA Linné.

Bec à peu près égal au doigt médian sans ongle. Doigts robustes; ongles ant. assez forts et courbés. Ailes couvrant de quatre cinq. à cinq sixièmes de la queue; 1re rémige très courte et pointue, un quart environ des couvert. ant., 3e la plus longue, 2e presque égale, 4e un peu plus courte; la cubitale post. dépassant la 7e primaire. Faces inf. blanchâtres, avec un large collier ou demi-collier noir au haut de la poitrine; la rectrice externe blanche, bordée de brunâtre sur les barbes internes; les suivantes, sauf les médianes, plus ou moins terminées de blanc.

Long. tot. 0m,190—200; aile pliée 0m,126—131; queue 0m,065—070; tarse 0m,026—027; médian avec ongle 0m,025—0265; bec, au front, 0m,0165—0185.

ALAUDA CALANDRA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 226, 1766, *(ex Gessner)*. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 136, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 276, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 50, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 81, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., p. 231, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 16, Fig. 17, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 266, 1891.

MELANOCORYPHA CALANDRA *Boie*, Isis, 1828, p. 322. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 350, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 131, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 57, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XIII, p. 551, 1890. — M. BIMACULATA *Sharpe*, Ibis, 1886, p. 497.

LONDRA CALANDRA *Sykes*, Proc. zool. Soc., 1836, p. 114.

NOMS VULG. : S. F. : *Calandre*. Du reste trop rare, comme la suivante, pour avoir reçu de noms particuliers.

Mâle adulte : Faces supérieures brunes, les plumes bordées de gris-roussâtre; sourcils d'un roussâtre pâle, plus ou moins apparents. Joues brunes, bordées en dessous par un demi-collier blanchâtre, partant du bas de la gorge. Faces inférieures blanches ou blanchâtres, lavées de brunâtre à la poitrine et sur les flancs, avec macules mélangées noires et brunes sur la poitrine, et, de chaque côté, au bas du cou, une large tache noire qui, en se réunissant à l'opposée, forme souvent un demi-collier complet. Ailes et queue d'un

brun foncé; les diverses pennes liserées de gris-roussâtre; le bout des rémiges primaires postérieures et des rémiges secondaires blanc ou blanchâtre; la rectrice externe blanche, bordée de brunâtre sur les barbes internes, la seconde bordée et terminée de blanc ou de blanchâtre, les suivantes, sauf les médianes, terminées de blanc. Bec brun en dessus, plus jaunâtre en dessous; pieds d'un brun rougeâtre clair; iris gris-brun.

Femelle adulte : Demi-collier noir plus étroit.

En automne : Plumes des faces supérieures plus noirâtres au centre et plus rousses sur les bords.

Jeunes : Plus clairs, soit avec les plumes des faces supérieures plus bordées de roussâtre et plus ou moins liserées de blanchâtre; les taches du demi-collier beaucoup plus petites; les grandes pennes alaires et caudales plus bordées de blanc-roussâtre. Bec plus pâle.

Variétés : On cite des Calandres blanches, d'autres de teinte isabelle et d'autres variées de blanc, de gris ou de noir.

La Calandre, une des plus grosses Alouettes d'Europe, ne s'est jusqu'ici montrée que très rarement en Suisse. Meisner et Schinz ont répété qu'elle devait avoir été capturée dans le canton de Vaud, et qu'elle devait se trouver probablement dans le Tessin; le second de ces auteurs croyait même avoir tué une fois cette espèce, en hiver, parmi des Bruants. Depuis lors, quelques individus égarés ont été rencontrés, aux époques de passage ou en hiver, dans la vallée du Rhin, ainsi que dans les environs de Berne, de Neuchâtel, de Genève et dans le Bas-Valais, au nord des Alpes, de même que dans le Tessin, au sud, où elle paraît se montrer un peu moins rarement.

Elle niche à terre, dans les champs, et pond généralement quatre à six œufs d'un ovale plus ou moins allongé, d'un blanc jaunâtre ou d'un blanc verdâtre, avec de petites macules entremêlées de taches un peu plus grandes, grises et d'un brun olivâtre. Ceux-ci mesurent $0^m,0245$—0260 sur $0^m,017$—018.

L'espèce est assez répandue en Europe méridionale, en Asie occidentale et en Afrique septentrionale.

81. — Genre 5 : CALANDRELLE

CALANDRELLA Kaup.

Bec droit, conique, relat. court, un peu convexe, aussi haut ou un peu plus haut que large, au front, à bords faiblement

rentrants, et mesurant généralement moins que demi-tête. Tarse plutôt grêle, beaucoup plus long que le doigt médian avec ongle. Doigts courts ou rélat. courts. Pouce moyen, avec ongle long, quasi-droit. Aile aiguë ou suraiguë, assez longue et effilée, à 9 rémiges primaires, les 2e et 3e échancrées au bord externe ; la cubitale max. plus ou moins prolongée. Queue moyenne, un peu échancrée, à rectrices médiocr. larges, en majorité subarrondies ou conico-arrondies. Tête plutôt petite. Pas de huppe. Manteau varié de brun et de roussâtre, en dessus.

Œufs pâles, ponctués et tachetés.

Les Calandrelles vivent également dans les champs et les déserts. Elles voyagent volontiers en troupes assez nombreuses. Leur vol est onduleux et irrégulier. Elles chantent en montant plus ou moins en l'air, un peu comme notre Alouette. — Leur mue est simple. Les jeunes portent une livrée un peu différente de celle des adultes.

Des trois espèces d'Europe, une seulement se montre de temps à autre en Suisse ; les deux autres, *Al. pispoletta* Pall., d'Asie et de Russie méridionale, et *Al. Reboudia* Loche, d'Afrique et d'Espagne, nous font entièrement défaut.

Je rapproche de la Calandrelle, dans le genre *Calandrella*, l'Alouette pispolette (*Al. pispoletta* Pall.) et celle de Reboud (*Al. Reboudia* Loche), très voisine de *Pispoletta*, mais plus petite, quoiqu'elles aient été rangées dans un genre particulier « *Alaudula*, » parce qu'elles me paraissent répondre à tous les caractères génériques de ce groupe : neuf rémiges, bec et doigts courts, etc., en même temps qu'elles se distinguent toutes deux, à première vue, de la véritable *Brachydactyla* par la brièveté relative de leur penne cubitale postérieure, dépassant peu les rémiges secondaires moyennes.

J'ai, dans ma collection, une petite Alouette, ♀ ad., tuée près de Dijon, en France, en 1837, qui, à peine plus grande que la Calandrelle dont elle se rapproche, se différencie cependant franchement de celle-ci : par sa première rémige primaire demeurant en longueur entre la 4e et la 5e, par des doigts légèrement plus longs, par une penne cubitale plus courte, par un bec légèrement plus convexe, par un manteau plus pâle, en dessus, et par des faces inférieures plus blanches, sans macules ni au cou, ni à la poitrine, ni aux flancs, avec des rectrices moyennes bordées de roussâtre au bout. Elle mesure : Long. tot. 0m,153 ; aile pliée 0m,090 ; queue 0m,061 ; tarse 0m,020 ; médian sans ongle 0m,0125, avec ongle 0m,0165 ; bec, au front, 0m,010.

151. — 1 : ALOUETTE CALANDRELLE

Kurzzehige Lerche — Calandrino.

CALANDRELLA BRACHYDACTYLA Leisler.

Bec légèrement plus court que le doigt médian sans ongle. Tarse de un cinq. à un quart plus long que le doigt médian avec ongle. Ailes assez effilées, couvrant environ trois quarts à quatre cinq. de la queue; 1re rémige la plus longue ou égale à la 2e, 3e légèr. plus courte; la cubitale post. dépassant la 4e rémige primaire (ad). Faces inf. d'un blanc roussâtre, sans taches sur le milieu de la poitrine. La rectrice ext. d'un blanc roussâtre, largement bordée de brun sur les barbes internes; la seconde bordée de blanc-roussâtre sur les barbes externes. Long. tot. 0m,145—153; aile pliée 0m,087—092; queue 0m,058—061; tarse 0m,019—021; médian avec ongle 0m,0149—0153; bec, au front, 0m,0100—0105.

ALAUDA BRACHYDACTYLA *Leisler,* Ann. Wett. Gesells. Naturk., Ann., III, p. 357, 1814. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 284, 1820. *Schinz,* Fauna helv., p. 81, 1837. *Riva,* Ornit. ticin., p. 229, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 341, 1867. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 245, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 264, Taf. 12, Fig. 2, 1891. — A. ARENARIA *Vieillot,* Nouv. Dict., I, p. 343, 1816. — A. CALANDRELLA *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 67, 1829. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 16, Fig. 9, 1871.

CALANDRELLA BRACHYDACTYLA *Kaup,* Nat. Syst., p. 39, 1829. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 134, 1872. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 63, 1886. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XIII, p. 580, 1890. — C. HERMONENSIS *Tristram,* Proc. zool. Soc. 1864, p. 434.

MELANOCORYPHA ITALA, M. BRACHYDACTYLA *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 311, 1831. — M. ARENARIA *Bonap.,* Birds of Europe, p. 38, 1838. — M. MACROPTERA *Brehm,* Journ. f. Ornith., 1854, p. 77. — M. OBSOLETA, etc. *Brehm,* Vogelfang, p. 121, 1855.

PHILEREMOS BRACHYDACTYLA *Keys. u. Blas.,* Wirbelth., Arten, p. 152, 1840.

CALANDRITIS BRACHYDACTYLA *Cabanis,* Mus. Orn. Hein., pars. 1a, p. 122, 1850. — C. MACROPTERA *Homeyer* Journ. f. Ornith., 1873, p. 195.

Mâle adulte : Faces supérieures roussâtres, tachées de brun. Lorums et sourcils d'un roussâtre pâle. Joues d'un brun roussâtre. Faces inférieures d'un blanc roussâtre, plus blanches à la gorge et aux sous-caudales, plus rousses à la poitrine et sur les flancs, avec quelques petites raies brunes ou noirâtres sur les côtés de la pre-

mière, plus ou moins rapprochées ou confluentes à droite et à gauche, au bas du cou. Ailes et queue brunes, les couvertures largement bordées de roussâtre; la rectrice externe d'un blanc légèrement roussâtre sur la moitié extérieure de sa largeur environ, la suivante bordée seulement de blanc-roussâtre. Bec brun; pieds d'un brun rougeâtre pâle; iris brun clair.

Femelle adulte: Plus pâle, en dessous, et moins tachée sur les côtés du cou.

En automne : Plumes des faces supérieures plus brunes et plus bordées de roux. Les macules noirâtres, plus ou moins confluentes, composant souvent une courte bande latérale oblique au bas du cou, chez le mâle.

Jeunes : Plumes des faces supérieures et souvent pennes alaires et rectrices en majorité terminées de blanc ou de blanchâtre; poitrine mouchetée de noirâtre.

La Calandrelle n'a fait jusqu'ici que de très rares apparitions en Suisse, au nord des Alpes, tandis qu'elle se montre plus fréquemment dans le Tessin, au sud, selon Riva *(l. c.)*, et qu'elle y niche même parfois, selon le prof. Mariani *(in litt.)*. Bien que Schinz dise, dans sa Fauna helvetica, que cette espèce a été plusieurs fois observée et prise près de Genève, je ne connais que trois captures dûment constatées dans le pays ou sur ses frontières, au nord des Alpes : un individu pris au filet, avec d'autres Alouettes, dans la plaine de Segny, au pays de Gex, près de Genève, en septembre 1834; une couvée trouvée à La Caille, en Savoie, également non loin de Genève, et apportée, en 1841, à M. Linder, alors préparateur du Musée de cette dernière ville, et un sujet tué, au commencement d'octobre 1871, à Lüstenau, à la limite est du canton de St-Gall, et apporté au Dr Stolker (Vogelfauna der Kant. St Gallen und Appenzell, Nachtrag; à part p. 9).

Elle niche à terre, dans les champs. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, parfois six, sont d'un ovale plus ou moins allongé, blancs, d'un blanc jaunâtre ou d'un blanc roussâtre, avec petites taches et points relativement pâles, de couleur grise, roussâtre ou olivâtre, assez épars, mais volontiers plus serrés vers le gros bout; ils mesurent 0^{m},0200—0215 sur 0^{m},014—015.

L'espèce est assez répandue en Europe méridionale, ainsi qu'en Asie et en Afrique septentrionale.

82. — Genre 6 : PHILÉRÈME

PHILEREMOS Brehm.

Bec conique, quasi-droit, assez pointu, légèrement plus large que haut, au front, ou presque égal et à bords un peu ou pas rentrants, mesurant à peu près moitié de la tête ou un peu plus. Tarse plutôt court, légèrement plus long que le doigt médian avec ongle. Doigts assez larges, à ongles ant. faiblement courbés, assez longs et aigus; pouce moyen, à ongle long, quasi-droit. Ailes aiguës, assez longues et effilées, à neuf rémiges primaires, les 2e, 3e et 4e échancrées au bord ext.; la cubitale max. dépassant un peu les rémiges second. moyennes. Queue moyenne, carrée ou légèrement échancrée. Tête ovale, un peu déprimée. Généralement un petit pinceau de plumes allongées et érectiles, de chaque côté du vertex, en arrière de l'œil. Plumage doux. Manteau cendré ou cendré-rougeâtre, varié de noir et de jaune ou de blanc.

Œufs pâles, avec nombreuses petites taches ou mouchetures.

Les Oiseaux de ce genre ont des mœurs assez semblables à celles des Alouettes; cependant, ils se distinguent toujours plus ou moins de celles-ci, non seulement par leur livrée plus bigarrée, mais encore par diverses particularités de leurs allures. Ils ne s'élèvent point en l'air en chantant comme nos Alouettes, mais chantent généralement perchés sur une motte ou une pierre, parfois même sur une branche. Ils absorbent plus volontiers des mouches ou des insectes; et leur nid, bien qu'aussi placé à terre, paraît un peu plus artistement construit. — Les jeunes, avant la mue, portent une livrée différente de celle de leurs parents.

Le *Phileremos alpestris* Linn., du nord, a fait seul de rares apparitions jusque dans notre pays. Les *Ph. albigula* Br. et *Ph. bilopha* Temm., d'Asie et d'Afrique, se montrent çà et là dans les régions orientales et méridionales de l'Europe.

152. — (1) : ALOUETTE A HAUSSE-COL NOIR

Alpenlerche — Lodola gola-gialla.

PHILEREMOS ALPESTRIS [1] Linné.

Bec légèr. plus court que le doigt médian sans ongle, ou au plus égal. Ongles ant. un peu courbés. Ailes couvrant entre deux tiers et trois quarts de la queue : 1re et 2e rémiges quasi-égales, 3e légèr. plus courte ; cubitale max. couvrant la 7e primaire ou la dépassant légèrement. Faces sup. d'un cendré rougeâtre, variées de brun sur le dos ; inf. blanches ou blanchâtres, pl. ou m. lavées d'une teinte vineuse ou roussâtre sur les côtés. Vertex, pinceaux latéraux, lorums et joues noirs, ainsi qu'un large plastron sur le haut de la poitrine (ad.) ; front, sourcils, gorge et un peu côtés du cou jaunes ou jaunâtres (ad.). Ailes brunes, variées de roux, les grandes pennes pl. ou m. bordées de blanchâtre ; queue en majeure partie noire, les rectrices externes pl. ou m. largement bordées de blanc, les médianes brunes, largement frangées de gris-roussâtre. Bec brun de corne ; pieds noirs. (Jeunes, avant la mue, sans noir ni jaune à la tête et à la poitrine).

Long. tot. 0m,175—183 ; aile pliée 0m,106—112 ; queue 0m,070—073 ; tarse 0m,022—023 ; bec, au front, 0m,012—013.

ALAUDA ALPESTRIS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 289, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 135, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 279, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 221, 1831. *Schinz*, Fauna helv., p. 81, 1837. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 16, Fig. 13, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 262, Taf. 12, Fig. 5, 1891. — A. VIRGINIANA *Brisson*, Ornith., III, p. 367, 1760. — A. FLAVA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 800, 1788. — A. NIVALIS *Pallas*, Zoogr., I, p. 519, 1811.

EREMOPHILA ALPESTRIS, E. CORNUTA *Boie*, Isis, 1828, I, p. 322.

PHILEREMOS ALPESTRIS, *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 313, 1831. — PH. CORNUTUS *Bonap.*, Comp. List, p. 37, 1838.

OTOCORIS ALPESTRIS *Bonap.*, Uccelli Europei, p. 29, 1842. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 346, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 134, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 333, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 130, 1882. *Giglioli*, Avi-

[1] Le nom d'*Alpestre* est ici assez mal placé, car cette espèce, bien que septentrionale, ne s'élève guère d'ordinaire dans les montagnes, encore moins dans les Alpes.

fauna ital., p. 59, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 249, 1889. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XIII, p. 541, 1890. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 95, 1891.

PHILAMNUS ALPESTRIS *Gray,* List. Gen. Birds, p. 47, 1840.

Comme pour d'autres espèces tout à fait exceptionnelles et dont je n'ai pu voir aucun sujet de provenance suisse, je me borne à développer un peu la diagnose, pour la livrée.

Cet Alaudien du nord se montre plus ou moins régulièrement jusqu'en Allemagne, en Belgique et dans le nord de la France; cependant, n'était la donnée de Meisner qui, en 1815, disait que cet Oiseau devait avoir été pris une fois près de Winterthur, au nord-est de notre pays, et une ou deux citations plus vagues et plus douteuses encore, je n'aurais point parlé d'une espèce dont je ne connais jusqu'ici en Suisse aucune capture dûment constatée.

Il pond cinq ou six œufs d'un ovale plutôt allongé, blanchâtres, verdâtres ou d'un olivâtre pâle, avec nombreuses petites taches d'un gris olivâtre et d'un brun olivâtre clair, mesurant d'ordinaire $0^m,023-025$ sur $0^m,016-017$, plus rarement $0^m,018$.

Le *Phileremos alpestris* habite les régions septentrionales et nord-est de l'Europe, ainsi que le nord de l'Asie et de l'Amérique, se répendant plus ou moins vers le sud, en hiver.

Division X, des CONIROSTRES

CONIROSTRES

Bec en forme de cône, plus ou moins ramassé, avec ou sans échancrure. Ailes moyennes ou un peu allongées. Pieds généralement assez robustes. Tarse lamellé en arrière.

Oiseaux de taille petite ou relativement petite, surtout granivores et parfois baccivores, bien que prenant aussi beaucoup d'insectes pour la nourriture de leur famille; en grande majorité migrateurs et cosmopolites.

La famille des *Fringillidés* est seule représentée en Suisse et en Europe.

XXIX. — Famille XIV : FRINGILLIDÉS

FRINGILLIDÆ

Bec conique ou subconique, fort à la base, bien que plus ou moins comprimé, droit, renflé, pointu, courbé ou croisé en avant, et généralement sans échancrure, ou parfois très légèrement échancré (voy. fig. 110 à 113, 115, 117 à 121 et 123 à 125); poils basilaires relativement peu développés; narines basales, généralement hautes, subarrondies, entièrement ou en partie couvertes par des plumes frontales plus ou moins piliformes. Tarse et doigts moyens; le tarse lamellé en arrière et scutellé en avant; les doigts latéraux généralement égaux ou presque égaux (voy. fig. 116). Ailes moyennes, plus ou moins aiguës, à neuf rémiges primaires, la 1re longue; rémiges primaires postérieures et secondaires d'ordinaire plus ou moins échancrées au bout; la plus grande penne cubitale dépassant généralement peu ou pas les secondaires médianes. Queue moyenne, à douze rectrices, subcarrée ou plus ou moins échancrée (voy. fig. 121). Tête plus ou moins forte, et cou plutôt ramassé.

Œufs moyens, médiocrement nombreux, ovalaires et diversement colorés.

Les Fringillidés, très nombreux, sont, pour la plupart, des Oiseaux de taille plutôt petite, en grande majorité percheurs, à vol plus ou moins rapide, droit chez quelques-uns, onduleux chez beaucoup d'autres, et à démarche plus ou moins sautillante. Ils se nourrissent surtout de graines; cependant, presque tous apportent des insectes, des larves ou des vers à leurs petits. La plupart sont sociables et migrateurs; plusieurs sont d'excellents chanteurs. Beaucoup nichent sur les branches des arbres ou dans les buissons, quelques-uns à terre ou dans des trous.

Ils sont répandus dans les diverses parties du globe, à part les régions australiennes, où le Moineau a été importé, mais sont surtout abondants dans l'ancien monde.

Quoique rapprochés par d'importants caractères anatomiques et morphologiques, les nombreux Fringillidés présentent à différents

égards, quant aux formes et proportions du bec en particulier, des divergences assez profondes pour motiver des groupements distincts, groupements qui ont été différemment appréciés et limités par les divers auteurs.

Si l'on n'avait à faire qu'avec les représentants suisses ou même européens de cette nombreuse famille, on pourrait répartir nos Fringillidés dans cinq sous-familles en apparence assez naturelles, d'après la structure de leur nid et la forme ou la coloration de leurs œufs, plus ou moins en relation avec leurs mœurs et leurs allures. On distinguerait : des *Embériziens* (Bruants) construisant, non loin du sol, des nids en coupe très légère, avec des œufs oblongs, marqués plus ou moins de taches et de traits bruns ; des *Montifringilliens* (Niverolles) et des *Passériens* (Moineaux) faisant, dans des anfractuosités ou sur les branches des arbres, des nids volumineux et très négligés, avec des œufs d'un ovale plus ou moins ramassé ou allongé, d'ordinaire entièrement blancs, chez les premiers, tout mouchetés de gris ou de brun, chez les seconds ; des *Coccothraustiens* (Gros-becs) établissant, haut dans les arbres, de gros nids ne partie composés de buchettes ou de ramilles, avec des œufs ovalaires, ornés de taches et de traits irréguliers gris et bruns ; enfin, des *Fringilliens* (Linotte, Bouvreuil, etc.) bâtissant, avec beaucoup d'art, sur les branches, des nids en coupe assez profonde, à la fois légers, solides et assez épais, avec des œufs d'un bleuâtre pâle, d'un vert bleuâtre ou bleus, ornés de quelques petites macules rousses ou brunes.

Ce mode d'arrangement d'une famille aussi riche et compliquée aurait certainement divers avantages sur plusieurs autres ; cependant, il faut reconnaître qu'il ne peut suffire au classement de bien des espèces étrangères qui, à divers égards, font plus ou moins transition entre les quelques groupes ci-dessus, et que les *Fringilliens* ainsi compris, bien qu'avec de très grandes analogies dans leurs nids et leurs œufs, comprennent pourtant des types bien différents, quant aux formes de leur bec tour à tour conique, renflé ou même croisé.

Pour tenir compte, autant que possible, de ces différentes considérations, je répartirai les Fringillidés suisses dans les sept sous-familles suivantes : *Emberizinæ, Coccothraustinæ, Passerinæ, Montifringillinæ, Fringillinæ, Pyrrhulinæ* et *Loxiinæ*, qui comprennent aussi les espèces qui nous manquent en Europe, en reconnaissant que certaines affinités biologiques ou certains caractères oologiques eussent pu motiver peut-être d'autres fractionnements, et que souvent des formes transitoires dans tel ou tel caractère mor-

phologique préposé semblent relier insensiblement entre elles quelques-unes de ces sous-familles, autrement bien distinctes dans les extrêmes de leurs divergences.

Les *Montifringilliens,* que je détache des Fringilliens, dont ils n'ont ni le nid ni les œufs, rappellent tour à tour les Passériens, par leur nidification, et certains Embériziens, par leur bec à bords passablement roulés; le genre *Ligurinus,* dans les Fringilliens, se rapproche à divers égards de certains Coccothraustiens; le genre *Serinus* relie plus ou moins les Fringilliens aux Pyrrhuliens, et le genre *Corythus* rapproche à son tour, par une forme transitoire du bec, les Pyrrhuliens et les Loxiens. Enfin, les divers genres qui rentrent dans quelques-unes de ces sous-familles présentent encore des divergences ou des affinités secondaires qui, au besoin, pourraient motiver des groupements intermédiaires que je trouve inutile d'établir ici. Dans la seule sous-famille des *Fringillinæ,* la mieux représentée dans le pays, on pourrait, par exemple, former quatre petits groupes assez naturels, avec nos genres seulement, soit en séparant plus franchement les Pinsons *(Fringilla),* dont les œufs diffèrent un peu de ceux des autres Fringilliens, soit en rapprochant tour à tour les Verdiers *(Ligurinus)* des Venturons *(Citrinella),* les Tarins *(Chrysomitris)* des Chardonnerets *(Carduelis),* et les Sizerins *(Linaria)* des Linottes *(Cannabina).*

Sous-Famille I, des EMBÉRIZIENS

EMBERIZINÆ

Palais soit avec un tubercule saillant, soit plus ou moins épais ou convexe. Bec conique, petit ou moyen, quasi-droit, pointu, à bords généralement roulés ou bien rentrants, à commissure oblique et à poils basilaires peu ou pas développés. La mandibule inférieure plus large en arrière que la supérieure, avec angle mentonnier assez saillant et avancé ; l'arête de la supérieure entamant plus ou moins le front. Tête moyenne ou plutôt forte. (Voy. fig. 110 à 112).

Les Embériziens, qui relient jusqu'à un certain point les Fringillidés aux Alaudidés, par les Plectrophanes, vivent, selon les espèces, plus ou moins à terre, ou dans les buissons et les roseaux, rarement dans le centre des bois et des forêts. Leur démarche sur le sol est,

chez le plus grand nombre, plus ou moins sautillante; leur vol est toujours onduleux. Ils se nourrissent de graines, farineuses surtout, auxquelles ils mélangent plus ou moins de petits insectes durant la belle saison. Leur chant est simple ou peu varié; leur nid, en coupe, d'ordinaire assez léger et négligé, est disposé à terre ou à peu d'élévation dans les buissons; leurs œufs, médiocrement nombreux, d'un ovale plus ou moins obtus ou subconique, sont généralement plus ou moins tachés, rayés ou marbrés, de brun ou de brun-violacé.

Ce sont des Oiseaux pour la plupart sociables et migrateurs, en grande majorité propres à l'hémisphère septentrional, dans les deux mondes.

Deux genres nous font défaut, qui sont plus ou moins représentés sur le continent par les quatre espèces suivantes: *Passerina aureola* Pallas et *P. melanocephala* Scop., d'Asie et d'Europe orientale, *Fringillaria striolata* Licht. et *Fr. Saharæ* Tristr., d'Afrique, exceptionnellement rencontrées en Europe méridionale. Je fais ici abstraction de quelques autres Embériziens de genres différents, propres à l'Amérique du nord et dont l'apparition accidentelle dans les régions septentrionales de notre continent demande encore confirmation.

83. — Genre 1 : PLECTROPHANE

PLECTROPHANES Meyer.

Palais épais, sans tubercule. Bec légèrement plus haut que large, entamant peu ou pas le front, à bords médiocrement rentrants ; la mandibule supérieure un peu ou pas convexe, un peu moins haute que l'inférieure ou quasi-égale. Tarse pincé, un peu plus long que le doigt médian avec ongle ; doigts assez trapus, les latéraux égaux. Ongle du pouce un peu arqué ou presque droit, quasi-égal au pouce ou un peu plus long ; ongles ant. assez robustes, le médian bien tranchant au bord interne. Ailes assez longues et effilées, aiguës ou suraiguës ; 1re rémige la plus longue ou quasi-égale à la 2e, 3e un peu plus courte, les 2e et 3e rétrécies au bord externe ; cubitale max. dépassant peu les rémiges

médianes. Queue moyenne et échancrée, à rectrices tronconiques.

Œufs d'un ovale plus ou moins obtus et plus ou moins tachés ou striés de gris et de brun, sur fond clair.

Les Plectrophanes vivent surtout à terre et perchent beaucoup moins que la plupart des autres Embériziens; ils courent sur le sol, comme les Alouettes, et volent rapidement; quelques-uns s'élèvent aussi en chantant dans les airs, comme ces dernières. Ils sont propres aux régions boréales des deux continents qu'ils ne quittent guère que par les plus grands froids, pour se répandre alors plus ou moins vers le sud, tantôt en petites bandes, tantôt mêlés à des vols d'Alouettes. — Leur mue est simple. Les jeunes ressemblent assez à la femelle en automne.

Les espèces de ce genre peuvent être réparties dans deux sous-genres, d'après les formes et proportions du bec, de l'aile et de l'ongle du pouce, comme suit:

Sous-Genre 1 : PLECTROPHÈNES

PLECTROPHENAX Stejneger.

Bec subconique, assez ramassé et médiocrement acuminé, à mandibule supérieure un peu convexe. Ailes assez longues et effilées. Ongle du pouce arqué, à peu près de la longueur du pouce. Livrée généralement pâle.

Une seule espèce en Suisse et en Europe.

153. — 1: BRUANT DES NEIGES

Schneespornammer — Zigolo della neve.

PLECTROPHANES NIVALIS Linné.

Mandibule sup. subacuminée, médiocrement, mais assez régulièrement convexe. Tarse légèrement plus long que le doigt médian avec ongle. Ailes effilées, couvrant près des trois quarts de la queue; 2e ré-

mige la plus longue ou quasi-égale à la 1re. Rectrices assez larges. Dos, grandes rémiges et rectrices médianes en majeure partie noirs; le reste blanc, ♂ ad. noces. Faces sup., flancs et poitrine plus ou moins variés de gris et de roux, ♀ et j. Un grand espace allongé blanc sur l'aile. Rectrices externes blanches, bordées de noir vers le bout, au côté externe.

Long. tot. 0m,170—180; aile pliée 0m,102—110; queue 0m,066—071; tarse 0m,021—022; bec, au front, 0m,011—012.

EMBERIZA NIVALIS *Linné*, Syst. Nat., édit. 10, 1758, et édit. 12, I, p. 308, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 87, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 319, 1820. *Riva*, Ornit. ticin., p. 258, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e édit., p. 270, Taf. 12, Fig. 7 et 8, 1891. — E. MONTANA, E. MUSTELINA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 867, 1788. — E. GLACIALIS *Latham*, Ind. ornith., I, p. 398, 1790. — E. BOREALIS *Degland*, Ois. obs. en Europe, p. 76, 1839.

HORTULANUS NIVALIS *Brisson*, Ornith., III, p. 285, 1760. — H. GLACIALIS *Leach*, Cat. M. and B. Brit. Mus., p. 15, 1816.

PLECTROPHANES NIVALIS *Meyer*, M. u. W. Taschenb., Zusätze, p. 57, 1822. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 75, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 88, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 290, 1854. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 332, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 15, Fig. 17 et 18, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 145, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 346, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 123, 1882. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 94, 1891. — PL. HIEMALIS, PL. BOREALIS, PL. MONTANUS, PL. MUSTELINUS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 304-306, 1831.

PASSERINA NIVALIS *Vieillot*, Nouv. Dict., XXV, p. 8, 1817.

PLECTROPHENAX NIVALIS *Stejneger*, Proc. U. S. Nat. Mus., V, p. 33, 1882. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 572, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 215, 1889.

CALCARIUS NIVALIS *Giglioli*, Avifauna ital., p. 56, 1886.

NOMS VULG. : S. F. : *Bruant de neige.* — S. A. : *Schneeammer. Schneesporner*, Zurich.

Mâle adulte, en noces : Tête, cou, nuque, couvertures de l'aile grandes et petites, rémiges secondaires, sus-caudales et toutes faces inférieures d'un blanc pur ; dos, scapulaires, pennes cubitales, plumes polliciennes, rémiges primaires, sauf à la base, rectrices moyennes et souvent une petite tache, vers le bout des couvertures antérieures et des rémiges secondaires, d'un noir profond ; les trois rectrices externes, de chaque côté, blanches et bordées de noir au côté externe, vers le bout. Bec et pieds noirs ; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Tête, cou et haut de la proitrine plus ou moins nuancés de roux. Plumes dorsales bordées de roussâtre ; sus-caudales tachetées. Rémiges primaires et rectrices finement liserées de blanc ; la troisième rectrice latérale plus largement bordée et terminée de noir.

En automne, mâle: Faces supérieures, tête, co udos et sus-caudales, variées de gris et de roux; les plumes dorsales très largement bordées de gris-roussâtre. Faces inférieures et miroir de l'aile d'un blanc moins pur; les flancs lavés de roux; un hausse-col roux de rouille sur la poitrine. Bec jaunâtre, brun à la pointe. — *Femelle:* Plus mélangée de roux à la tête et au cou, et plus variée de gris-roussâtre sur le dos, avec couvertures antérieures d'un brun noirâtre, liserées de blanchâtre.

Jeunes: Toutes faces supérieures variées de cendré-roussâtre et de brun-roux, cette dernière couleur surtout accentuée sur la tête, ainsi que sur le bord des scapulaires et des pennes cubitales; le dos moucheté de noirâtre. Faces inférieures blanchâtres, lavées de roux sur les flancs et sur le haut de la poitrine. Couvertures alaires variées de blanc, de noirâtre et de roux; pennes polliciennes, couvertures antérieures, rémiges primaires et rectrices moyennes noirâtres, finement liserées de grisâtre; rémiges secondaires plus ou moins blanches et en partie bordées de noirâtre; les deux rectrices externes blanches ou blanchâtres, bordées de brun-noirâtre vers le bout, au côté externe; la troisième blanche au centre, largement bordée et terminée de brun-noirâtre. Bec jaunâtre; pieds d'un brun noirâtre; iris brun-rougeâtre.

Variétés: Blanches, jaunâtres ou tachées de noir et de brun.

Le Bruant des neiges, hôte de l'extrême nord, ne se montre que de temps à autre et çà et là en Suisse, presque toujours en arrière-automne ou en hiver et généralement en plaine. Quelques rares individus, des jeunes surtout, ont été tués près de Genève, dans le Bas-Valais, dans le canton de Vaud, près d'Aigle, à Vevey, au-dessus de Lausanne et à Yverdon, dans les environs de Neuchâtel et près de Romont, dans l'ouest du pays, et dans le Tessin, au sud, ainsi que dans les environs de Zurich et de Winterthur, dans le canton de St-Gall, au Rosenberg, à Lüstenau, et dans la vallée du Rhin, à l'est. Cet Oiseau s'est montré, par exception, en assez grand nombre, dans le Rheinthal, durant l'hiver rigoureux de 1829-30, selon Schinz (Fauna helv., p. 88)[1].

On le rencontre, chez nous, dans les champs, parfois avec des Alouettes; cependant, il recherche de préférence, dans les régions septentrionales, les versants rocailleux ou rocheux des montagnes, courant et déployant beaucoup d'activité à la recherche des graines et des petits insectes qui constituent sa principale nourriture. Bien que nous ne le voyons arriver que rarement et généralement en

[1] Le Musée de Coire en possède deux individus, de provenance suisse.

petit nombre, il est dans ses habitudes de voyager plutôt en fortes troupes; et c'est ainsi qu'il se montre régulièrement, en hiver, souvent même en bandes excessivement nombreuses, non seulement en Russie, mais aussi jusque dans certaines parties de l'Allemagne du nord.

Il niche à terre, entre les pierres ou dans quelque fente de rocher, et pond cinq ou six œufs oblongs ou d'un ovale à petit bout assez obtus, blanchâtres ou bleuâtres, avec des taches éparses, petites et grandes, d'un gris lilacé et d'un brun rougeâtre, mesurant d'ordinaire 0m,022—023 sur 0m,0155—0170.

L'espèce habite les régions du cercle arctique: les côtes de la mer glaciale et diverses îles, le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble, par exemple, ainsi que la Laponie et plus ou moins les montagnes du nord de la Scandinavie.

Sous-genre 2 : ÉPERONNIERS

CALCARIUS Bechstein.

Bec conique, assez pincé et acuminé, avec mandibule sup. un peu renflée en arrière, à arête droite ou légèrement convexe. Ailes moyennes, plus ou moins effilées. Ongle du pouce peu arqué ou presque droit, un peu plus long que le pouce. Manteau foncé.

Une seule espèce en Suisse et en Europe.

154. — 2 : BRUANT MONTAIN

Lerchenspornammer — Zigolo di Lapponia.

PLECTROPHANES LAPPONICUS Linné.

Bec un peu renflé en arrière, pincé et pointu en avant, avec arête légèr. convexe en avant des narines. Tarse notablement plus long que le doigt médian avec ongle. Ailes assez effilées, couvrant trois cinq. à deux tiers de la queue: 1re rémige légèr. plus longue que la 2e ou quasi-égale. Rectrices médiocrement larges. Dessus de la tête, gorge et haut de la poitrine noirs, nuque marron, ♂ ad. noces; manteau varié de

brun, de jaunâtre et de roussâtre, ♀ et j. Pas de miroir blanc sur l'aile. La rectrice latérale avec une longue tache blanche.

Long. tot. 0m,153—163; aile pliée 0m,090—096; queue 0m,063—068; tarse 0m,0205—0220; bec, au front, 0m,0095—0105.

Fringilla lapponica *Linné,* Syst. Nat., I, p. 317, 1766. — F. calcarata *Pallas,* Voyages, éd. franç., VIII, app., p. 57, 1776.

Hortulanus montanus *Leach,* Cat. M. and B. Brit. Mus., p. 16, 1816.

Passerina lapponica *Vieillot,* Nouv. Dict., XXV, p. 12, 1817.

Emberiza calcarata *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 322, 1820. — E. lapponica *Nilsson,* Ornith. Suec., I, p. 157, 1817. *Riva,* Ornit. ticin., p. 260, 1865. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 269, Taf. 13, Fig. 1, 1891.

Plectrophanes calcaratus *Meyer,* M. u. W. Taschenb., Zusätze, p. 57, 1822. *Schinz,* Fauna helv., p. 88, 1837. — Pl. lapponica (ou lapponicus) *Selby,* Trans. Linn. Soc., XV, p. 156, 1827. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 73, 1829. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 293, 1854. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 334, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 25, Fig. 22 et 23, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 145, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 348, 1875-77. *Mela,* Vert. fennica, p. 123, 1882. — Pl. grœnlandicus *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 307, 1831.

Calcarius lapponicus *Bechstein,* Ornith. Taschenb., p. 130, 1802-12. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 55, 1886. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 579, 1888. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 213, 1889.

Centrophanes lapponica *Kaup,* Nat. Syst., p. 158, 1829.

Mâle adulte, en noces : Tête, gorge, devant du cou et haut de la poitrine noirs, avec un large sourcil post-oculaire blanc-roussâtre, joignant en arrière un trait vertical blanc qui limite le noir des joues, sur les côtés du cou. Nuque couverte par un large demi-collier roux-marron. Dos, scapulaires, croupion et sus-caudales noirâtres, avec les plumes largement bordées de gris et de roux. Ailes et queue d'un brun noirâtre; les couvertures et cubitales plus ou moins bordées de roux et terminées de blanchâtre; la rectrice externe portant une longue tache blanche, ainsi qu'un trait longitudinal brun vers le bout, la seconde généralement un peu tachée aussi de blanc, vers l'extrémité. Faces inférieures, depuis le bas de la poitrine, blanches, avec quelques macules noires sur les flancs. Bec jaune, avec le bout noirâtre; pieds et iris bruns.

Femelle adulte, en noces : Faces supérieures d'un brun noirâtre, toutes plumes plus ou moins bordées de roussâtre; la nuque et le croupion un peu plus pâles et d'un roux plus accusé. Ailes et queue brunes; les couvertures et les cubitales plus ou moins frangées de gris-roussâtre; la rectrice externe bordée d'un blanc plus sale. Gorge d'un blanc roussâtre, bordée de petites taches brunes, sur les côtés; sourcil roussâtre; joue brunâtre. Poitrine nuancée de gris

et de roux, avec de petites macules allongées d'un brun noirâtre. Ventre blanchâtre; flancs et sous-caudales de même couleur, avec des macules brunes allongées.

En automne; mâle : Plumes noires de la tête et du cou bordées de roussâtre; collier roux de la nuque mélangé de noir. Faces inférieures d'un blanc moins pur; la poitrine et les flancs tachés de noir. Les bordures blanchâtres des couvertures alaires un peu plus apparentes. — *Femelle :* Livrée peu différente de celle d'été.

Jeunes : Ressemblant assez à la femelle, soit variés de brun et de cendré-roussâtre, en dessus; d'un blanc-grisâtre, en dessous; la poitrine et les flancs nuancés de roussâtre, avec des taches brunes et noirâtres; rectrice externe bordée de gris-roussâtre clair. Pieds plus pâles.

Le Bruant montain ou Plectrophane lapon, de l'extrême nord, comme le précédent, n'a fait également que de rares apparitions dans le pays. Bien que les citations du *Lapponicus* en Suisse soient moins nombreuses encore que celles relatives au *Nivalis*, je ne crois pas cette seconde espèce plus exceptionnelle que la première, parce qu'elle est moins connue, du fait qu'elle est moins facilement reconnaissable; sa livrée, celle en particulier des jeunes et des femelles qui se montrent surtout chez nous, attire moins l'attention, à première vue, que celle plus pâle du Bruant des neiges.

C'est généralement en automne, au moment du passage ou en arrière saison, et plus particulièrement dans la Suisse occidentale, que cet Oiseau a été quelquefois rencontré. Une première citation a été fournie par Necker (Ois. des env. de Genève, 2e éd., 1864, p. 137) qui reçut, en septembre 1816, une femelle prise au filet, avec des Alouettes, près de Genève; depuis lors, quelques individus, jeunes surtout, ont été trouvés de temps à autre sur le marché de cette ville, mêlés à d'autres petites espèces de passage. Une femelle fut en particulier rencontrée, encore avec des Alouettes, et tirée près des marais de Sionnet, à une lieue environ de Genève, le 27 octobre 1869. Quelques captures auraient été faites aussi dans le Canton de Vaud, plus particulièrement dans la plaine de la Broye, du côté de Lucens, en novembre et décembre.

Le Montain recherche les terrains montueux, plus ou moins semés de buissons et de préférence un peu marécageux. Il court à terre, comme les Alouettes, et s'élève comme elles en chantant en l'air.

Il niche sur le sol et pond cinq ou six œufs, de forme plus ou moins obtuse ou subconique vers le petit bout, d'un gris olivâtre ou brunâtre avec de petites taches et des traits bruns, mesurant d'ordinaire $0^m,0212$—0230 sur $0^m,0153$—0160.

Cette espèce a à peu près le même habitat que la précédente, sur les côtes de la mer glaciale; cependant, on la rencontre plus souvent dans les steppes des Tundras.

84. — Genre 2 : CYNCHRAME

CYNCHRAMUS Boie.

Palais légèrement convexe. Bec moyen, conique, droit et pointu (parfois convexe et obtus), un peu plus haut que large, entamant peu le front et à bords plus ou moins rentrants; les deux mandibules à peu près de même hauteur. Tarse mince, à peu près égal au doigt médian avec ongle, ou légèr. plus long. Doigts pl. ou moins grêles, les latéraux subégaux. Ongles ant. moyens, arqués, pincés et aigus; celui du pouce bien arqué, génér. un peu plus court que le pouce. Ailes moyennes. aiguës ou subaiguës, peu effilées; la 3e et, parfois, les 2e et 4e rémiges, quasi-égales, les plus longues; les 2e, 3e, 4e et pl. ou m. 5e rétrécies au bord externe. Cubitale max. ne dépassant pas les rémiges second. moyennes. Queue moyenne, ample et échancrée, à rectrices obliquement tronquées.

Œufs ovales, plus ou moins tachés et rayés, sur fond pâle.

Les Cynchrames recherchent pour la plupart le voisinage des eaux, et nichent d'ordinaire à terre ou près de terre, soit dans les buissons, soit parmi les roseaux, le long desquels ils vont et viennent en grimpant lestement. Un vol très saccadé, des secousses brusques et fréquemment répétées de la partie postérieure du corps et un cri d'appel volontiers plus soutenu, permettent de les distinguer aisément de la plupart de nos autres Bruants. Ils se nourrissent d'insectes et de graines, voyagent rarement en très nombreuse compagnie et sont assez répandus en Europe et en Asie. — Leur mue est simple. Les jeunes diffèrent peu de la femelle.

Une seule espèce, le *Cynchramus schœniclus* Linné, se trouve communément en Suisse. Le *C. rusticus* Pall., d'Asie et d'Europe septentrionale, n'y a été rencontré que tout à fait exceptionnellement. Le *C. cinereus* Strickl., d'Asie Mineure, nous fait complètement défaut, ainsi que les *C. chrysophrys*, *C. passerinus* et *C. pu-*

sillus Pall., d'Asie et d'Europe septentrionale. Il en est de même du *C. fucatus* Pall., d'Asie, qui ne s'est montré que tout à fait accidentellement sur notre continent.

L'*Emberiza (Cynchramus) pyrrhuloides* Pallas, d'Asie occidentale, et l'*Emb. (Cynchramus) palustris,* Savi, son représentant en Italie, qui ne se distinguent guère de notre *Schœniclus* que par la forme plus épaisse, convexe et obtuse de leur bec (voy. fig. 110 et 111)[1], n'ont point encore été observés, que je sache, dans notre pays, pas plus que l'*Emb. (Schœnicola) intermedia* de Michahelles qui paraît n'être qu'une forme intermédiaire entre *Pyrrhuloides* et *Schœniclus,* peut-être même le résultat de croisements entre ces deux races localisées et sédentaires, en compagnie desquelles on le rencontre le plus souvent. Je donnerai toutefois, plus bas, une brève diagnose différentielle de cette forme ou prétendue espèce, pour attirer sur elle l'attention de nos observateurs.



Fig. 110. Cynchr. schœniclus, ♂, livrée transit.

Ennemi d'une multiplication encombrante des genres, ce n'est pas sans grande hésitation que j'ai conservé ici le genre *Cynchramus* pour notre *Schœniclus* et les quelques espèces qui s'en rapprochent le plus. Je reconnais que les caractères distinctifs, morphologiques et biologiques, préposés à ce groupe sont suivant les cas plus ou moins accusés et qu'il eût été préférable peut-être de ne leur attribuer qu'une valeur subgénérique. Cependant, il me semble qu'une distinction est ici assez motivée, et j'estime qu'en rangeant sans autre les espèces de *Cynchramus* dans le genre *Emberiza,* Sharpe[2] eût été plus conséquent s'il n'avait pas en même temps génériquement séparé, sous le titre de *Pyrrhulorhyncha* Giglioli, les *Palustris* Savi et *Pyrrhuloides* Pall., qui paraîssent n'être que des variétés locales l'un de l'autre et qui, à part leur bec plus bombé et plus obtus, bec qui varie énormément dans la forme transitoire dite *Intermedia,* se rapprochent beaucoup, à tous autres égards, de notre Bruant de roseaux *Cyn. (Emb.) schœniclus* Linné.



Fig. 111. Cynchr. palustris, vel pyrrhuloides, ♂, livrée de noces.

[1] La figure 110 représente le mâle du *Schæniclus* en livrée transitoire; tandis que la fig. 111 est celle d'un mâle de *Palustris,* à bec moyen, en livrée parfaite, tout à fait semblable à celle de notre *Schœniclus* adulte, en noces. On rencontre chez *Palustris,* et surtout chez *Pyrrhuloides,* des becs encore bien plus forts et globuleux que celui de l'individu ici représenté dans la figure 111.

[2] Cat. of. Birds, Brit. Mus., XII, p. 473, 1888.

155. — 1 : BRUANT DE ROSEAUX

Rohrammer — Migliarino di palude.

CYNCHRAMUS SCHŒNICLUS Linné.

Bec génér. conique et plutôt petit, entamant peu le front et à bords génér. bien rentrants; la mandibule sup. d'ordinaire faiblement convexe, à peine aussi haute que l'inf., pointue et plus ou moins dépassante (voy. fig. 110). *Tarse légèr. plus long que le doigt médian avec ongle. Doigts plutôt grêles. Ailes couvrant environ moitié de la queue: 1re rémige gén. plus courte que 5e. Dos varié de brun foncé, de gris et de roux; faces inf. blanches, plus ou moins flammées de brun sur les côtés. Dessus de la tête et joues noirs, avec collier nuchal blanc ♂ en noces, bruns ♀; devant du cou noir ♂, blanchâtre ♀. Les deux rectrices externes largement tachées de blanc.*

Long. tot. 0m,148—158; aile pliée 0m,072—080; queue 0m,061—069; tarse 0m,019—020; bec, au front, 0m,009—010. (Voy. Var. et Sp. 156).

EMBERIZA SCHŒNICLUS *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 311, 1766. *Pallas,* Zoogr., II, p. 47, 1811. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 84, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 307, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 89, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 87, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 275, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 249, 1865. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 20, Fig. 2, 5 et 12, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 143, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 343, 1875-77. *Mela,* Vert. fennica, p. 122, 1882. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 53, 1886. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 480, 1888. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 211, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 281, Taf. 13, Fig. 7 et 8, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 91, 1891. — E. ARUNDINACEA *Gmelin,* Reise, Russ., II, p. 175, 1770-84. — E. SCHŒNICOLA *Hume,* Ibis, 1871, p. 38.

HORTULANUS ARUNDINACEUS *Brisson,* Ornith., III, p. 274, 1760 [1].

CYNCHRAMUS SCHŒNICLUS *Boie,* Isis, 1826, p. 974. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, 323, 1867. — C. STAGNATILIS, C. SEPTENTRIONALIS *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 301 et 302, 1831. — C. RIPARIUS, etc. *Brehm,* Vogelfang, p. 115 et 116, 1855.

SCHŒNICOLA ARUNDINACEA *Bonap.,* Rev. crit., p. 164, 1850.

CITRINELLA SCHŒNICLA *Gray,* Handl. B., II, p. 114, 1870.

NOMS VULG. : S. F. : *Bruant des roseaux,* Genève. — S. A. : *Rohrspatz,* Berne. — S. I. : *Zioeu. Passera di cann,* Locarno.

Mâle adulte, en noces : Tête, joues comprises, gorge, devant du cou et haut de la poitrine, dans le milieu, noirs; la paupière supé-

[1] *Passer harundinarius* Gessner.

rieure souvent blanche ou blanchâtre; un trait blanc, plus ou moins large, partant de la mandibule inférieure ou à peu près, et allant joindre, en arrière de la joue, un demi-collier de même couleur blanche embrassant le derrière du cou (comme dans fig. 111). Nuque et croupion gris, variés de brun. Dos brun foncé, avec les plumes largement frangées de roux. Faces inférieures blanches, avec quelques macules allongées brunes sur les flancs. Poignet et petites couvertures roux. Couvertures moyennes et grandes, et pennes cubitales noirâtres, largement bordées de roux. Rémiges brunes, finement liserées de roussâtre. Queue d'un brun noirâtre; la rectrice latérale en majeure partie blanche, avec étroite bordure brune vers le bout, la seconde avec un large coin blanc sur le tiers extrême de ses barbes internes. Bec noirâtre; pieds d'un brun roussâtre; iris brun. — *En livrée transitoire:* La moustache et un large sourcil blancs, joignant le collier; celui-ci incomplet ou moins apparent. (Voy. fig. 110).

Femelle adulte, en noces: Un peu plus petite. Faces supérieures variées de brun foncé et de roux. Ailes et queue d'un brun moins foncé que chez le mâle; les couvertures bordées d'un roux moins vif; le blanc des rectrices externes moins pur. Joues, comme le dessus de la tête, nuancées de brun et de roux, et bordées, en dessus ainsi qu'en dessous, par un large trait blanc-roussâtre. Toutes faces inférieures d'un blanc jaunâtre ou roussâtre, avec une longue tache triangulaire brune de chaque côté de la gorge et de nombreuses macules brunes et roussâtres sur le bas du cou, le haut de la poitrine et les flancs.

En automne, mâle: Plumes noires de la tête frangées de roussâtre, celles du plastron frangées de blanchâtre; blanc des faces inférieures moins pur. — *Femelle:* Livrée peu différente de celle d'été.

Jeunes: D'abord assez semblables à la femelle, bien que volontiers un peu plus lavés de roussâtre, en dessous; puis, les sexes s'accusant, après la mue, les mâles se reconnaissent à des faces inférieures plus pâles, à l'indication du collier nuchal par une teinte grise et à l'apparition du noir, varié encore de roussâtre, sur la tête et le devant du cou.

Variétés: On cite des individus de couleur isabelle et d'autres plus ou moins blancs ou tachés de blanc.

Voyez, plus loin une brève description de *C. pyrrhuloides,* Pallas (*C. palustris,* Savi), qui, comme je l'ai dit, pourrait bien n'être qu'une race localisée du *Schœniclus,* de taille légèrement supérieure, avec bec beaucoup plus gros et fort; la forme intermédiaire dite *C. intermedia* Michah. étant due peut-être à des croisements entre ces deux prétendues espèces.

Le Bruant ou Cynchrame de roseaux est assez commun dans les régions marécageuses des diverses parties de la Suisse, en plaine et dans quelques vallées relativement basses, au sud comme au nord des Alpes, durant la belle saison. Quelques individus ont été également observés çà et là en hiver, dans les régions occidentales du pays. Il nous arrive d'ordinaire dans le courant de mars, et repasse, plus ou moins tôt ou tard, en octobre ou en novembre, parfois même vers la fin de ce dernier mois. On le rencontre surtout alors dans les bois ou les taillis, volontiers non loin de quelque cours d'eau, par paires ou en famille, par petits groupes de cinq à sept individus peu farouches, qui se rappellent en exprimant la syllabe *..tzie..* plusieurs fois répétée. En dehors des saisons de passage, il se tient de préférence dans les roseaux ou sur les arbustes, au bord de l'eau, tantôt grimpant le long d'une tige, en battant fréquemment de la queue, ou perché au sommet d'une plante ou d'un arbrisseau, et faisant entendre son petit chant triste et bredouillé que Bailly a traduit par: *ti, tu, ifs, dzi, treitz, dzi,* tantôt cherchant sa nourriture, graines de plantes aquatiques qu'il pique autour de lui, ou insectes et petits mollusques qu'il ramasse sur le sol.

Il construit à terre, dans les roseaux, hors de la portée de l'eau, ou entre les racines d'un arbuste, un nid assez négligé, en forme de coupe, composé d'herbes sèches, avec garniture de crins, dans lequel il dépose, deux fois l'an, généralement en mai et juillet, quatre ou cinq œufs ovales, parfois un peu coniques, d'un gris olivâtre ou d'un gris roussâtre, avec quelques taches irrégulières éparses et quelques traits bruns ou d'un brun violacé, mesurant d'ordinaire $0^{m},019—021$ sur $0^{m},014—015$.

L'espèce est très répandue en Europe, depuis le nord de la Scandinavie jusqu'aux côtes de la Méditerranée, et en Asie septentrionale.

156? — (?) BRUANT DES MARAIS

Passera di palude.

CYNCHRAMUS PYRRHULOIDES Pallas.

Le Bruant dit des marais, très voisin de notre Bruant des roseaux, avec taille très légèrement supérieure et livrée quasi-semblable, se distingue principalement de ce dernier par :

Bec plus fort, plus épais, plus bombé, plus obtus et à bords moins ou quasi pas rentrants, la mandibule supérieure haute et fortement

convexe dépassant peu ou pas l'inférieure (voy. fig. 111). *Doigts légèr. plus grands et plus robustes.*

Long. tot. 0m,156—165; bec, au front, 0m,010—011.

EMBERIZA PYRRHULOIDES *Pallas*, Zoogr., II, p. 49, 1811. — E. PALUSTRIS *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 91, 1829. — E. CASPIA *Ménétriés*, Cat. Ois. Caucase, p. 41, 1832. — E. INTERMEDIA *Michahelles*, Bonap. Rev. crit., p. 164, 1850. *De Selys*, Naumania, 1856, p. 387.

SCHŒNICOLA INTERMEDIA *Bonap.*, Consp. Av., I, p. 463, 1850.

CYNCHRAMUS PYRRHULOIDES *Cabanis*, Mus. Orn. Hein., pars 1, p. 130, 1850-51.

PYRRHULORHYNCHA PALUSTRIS *Giglioli*, Ibis, 1865, p. 58. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 473, 1888.

CITRINELLA INTERMEDIA *Gray*, Handl. B., II, p. 114, 1870.

Ce Bruant habite le sud de l'Europe et de l'Asie occidentale. Ses mœurs et ses allures sont les mêmes que celles de *Schœniclus;* ses œufs sont quasi semblables. Riva[1] cite cette prétendue espèce, tour à tour sous les noms de *E. palustris* et *E. pyrrhuloides,* comme se trouvant dans les marais d'Italie, mais n'en signale aucune capture dans le canton du Tessin, au sud des Alpes, où il est cependant bien possible qu'on la reconnaisse un jour.

157. — (2) ? BRUANT RUSTIQUE

Waldammer — Zigolo Boschereccio.

CYNCHRAMUS RUSTICUS Pallas.

Bec conique, moyen, entamant peu le front et à bords médiocrement rentrants; la mandibule sup. droite ou légèr. concave vers le milieu, aussi haute que l'inf., pointue et légèr. dépassante. Tarse à peu près de même longueur que le doigt médian avec ongle. Ailes couvrant d'ordinaire un peu plus que moitié de la queue : 1re rémige à peu près égale à 3e. Nuque et croupion roux. Dessus de la tête et joues noirs ou noirâtres, avec de larges sourcils et une ligne médiane post. blancs ou blanchâtres. Faces inf. blanches, largement tachées de roux sur les côtés du cou, le haut de la poitrine et les flancs ad. Dessus de la tête gris-olivâtre, ponctué de brun; gorge blanche, avec petites moustaches brunes).

Long. tot. 0m,135—145; aile pliée 0m,076—080; queue 0m,061—065; tarse 0m,018—019; bec, au front, 0m,010—011[2].

[1] Schizzo ornit. della prov. di Como e di Sondrio e del cant. Ticino, p. 39, 1860. — Ornit. ticin., p. 251, 1865.

[2] Description d'après des sujets de ma collection, d'origine étrangère.

EMBERIZA RUSTICA *Pallas*, Reise Russ., III, p. 698, 1776. *Temminck*, Man. Ornith., III, p. 229, 1835. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 20, Fig. 4, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., II, p. 141, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 344, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 122, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 52, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 490, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 207, 1889. — E. LESBIA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 882, 1788. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 317, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., III, p. 223, 1831. — E. BOREALIS *Zetterstedt*, Fauna lappon., I, p. 107, 1838.

OROSPIZA PROVINCIALIS *Kaup*, Nat. Syst., p. 154, 1829.

HYPOCENTOR RUSTICUS *Cabanis*, Mus. Orn. Hein., I, p. 131, 1850.

CYNCHRAMUS RUSTICUS *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 329, 1867.

CITRINELLA RUSTICA, C. PROVINCIALIS *Gray*, Handl. B., II, p. 113 et 115, 1870.

Le Bruant rustique, d'Asie et du nord de l'Europe, se montre de temps à autre jusque dans le centre et le sud de notre continent: en Allemagne, en France et même en Italie. Un individu de cette espèce aurait été capturé près de Lugano, dans le Tessin, si le sujet cité sous le nom d'*Emb. lesbia* Gmel. par Riva (Ornit. ticin., p. 257, n° 228, 1865) doit être, comme je le crois, rapporté au *Rusticus* de Pallas.

Le *Rusticus* vit et niche volontiers dans les saulaies. Ses œufs, légèrement plus petits que ceux de *Schœniclus*, présentent des taches brunes, grandes et petites, plus ou moins confluentes, volontiers sans traits, sur fond gris, et mesurent d'ordinaire 0m,0190—0195 sur 0m,0140—0145.

85. — Genre 3 : BRUANT

EMBERIZA Linné ex Gessner.

Palais généralement pourvu d'un tubercule oblong. Bec moyen, comprimé en avant des narines, légèr. plus haut que large, entamant un peu le front et à bords bien rentrants; mandibule sup. légèr. ou à peine convexe, pointue et d'ordinaire moins haute que l'inf. Tarse mince, égal au doigt médian avec ongle. Doigts assez allongés, les latéraux subégaux. Ongles ant. moyens ou plutôt faibles et assez arqués; celui du pouce généralement plus court que le pouce. Ailes relat. courtes, aiguës ou subaiguës, mais peu effilées; 2e et 3e rémiges quasi-égales et les plus longues; les 2e, 3e, 4e et, le plus souvent, la 5e échancrées au bord ext.; penne cubitale

max. dépassant peu ou pas les rémiges médianes. Queue assez longue, ample et plus ou moins échancrée, à rectrices pl. ou m. obliquement tronquées.

Œufs oblongs ou d'un ovale plus ou moins obtus, tachés de brun et rayés, quelquefois comme cerclés, par des traits noirâtres.

Les représentants de ce genre vivent plus ou moins dans les broussailles, sur la lisière des bois ou dans les champs, se nourrissant de graines, de baies et d'insectes, et nichant tantôt à terre, tantôt à peu d'élévation, dans les haies ou les buissons. La plupart recherchent, en sautillant, leur nourriture sur le sol, et ont l'habitude de relever un peu leurs plumes occipitales, bien que celles-ci ne forment pas de véritable huppe. Ils voyagent, selon les espèces, en petites sociétés ou en bandes plus ou moins nombreuses. — Leur mue est simple. Les jeunes ressemblent assez à la femelle.

Ils sont très répandus en Europe et en Asie.

Des sept espèces qui se montrent plus ou moins en Europe, trois nous font défaut : les *Emb. leucocephala* Gmel. et *Emb. cioides* Brandt, de Sibérie, rencontrés quelquefois sur notre continent, et l'*Emb. cæsia* Cretzsch., d'Asie mineure et d'Europe orientale, qui s'écarte un peu du type ordinaire de nos Bruants par les formes et proportions de son bec, de ses doigts et de sa queue.

Sans vouloir ressusciter le genre *Hortulanus* de Bonaparte, je ne veux pas manquer de faire observer ici que notre Bruant ortolan (*Emb. hortulana* Linné) se différencie aussi un peu de nos autres représentants du genre par de plus grandes dimensions comparées de sa première rémige primaire et de sa grande cubitale.

158. — 1 : BRUANT JAUNE

Goldammer — Zigolo giallo.

EMBERIZA CITRINELLA Linné [1].

Ailes couvrant entre deux cinq. et moitié de la queue : 1re rémige légèr. plus courte ou plus longue que 4e ; penne cubitale max. dépassant un peu les rémiges secondaires médianes. Croupion roux ; poitrine jaune, plus ou moins nuancée ou maculée de brunâtre ; ventre jaune ou jaunâtre. Tête, gorge et devant du cou jaunes ♂, variés de brun et de jaune ♀. Bec bleuâtre.

[1] *Emberiza flava* Gessner.

Long. tot. 0m,175—185; aile pliée 0m,085—092; queue 0m,075—081; tarse 0m,019—020; bec, au front, 0m,0115—0120.

EMBERIZA CITRINELLA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 309, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 83, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 304, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 83, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 87, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 249, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 247, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 310, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 17, Fig. 7, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 137, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 339, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 120, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 47, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 515, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 201, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 275, Taf. 13, Fig. 3, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 92, 1891. — E. SYLVESTRIS et E. MAJOR *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 294, 1831, et Naumania, 1855, p. 278.

CITRINELLA CITRINELLA, *Gray*, Handl. B., II, p. 113, 1870.

NOMS VULG. : S. F. : *Bruant, Verdier, Verdasson*, Genève; *Jaunette*, Chaux-de-Fonds; *Verdanna*, Fribourg. — S. A. : *Gelbfink*, Ile St-Pierre; *Emmerling, Emmeriz, Gilberig*, Berne; *Gilbritsch, Gilberich*, Schüpfen; *Kornvogel*, Interlaken, Meiringen; *Gartenvogel*, Lucerne; *Mistfink*, Mels; *Mistvogel, Emmerize*, St-Gall. — S. I. : *Spajarda, Spajardola.*

Mâle adulte, en noces : Dos d'un roux olivâtre, largement flammé de brun; la nuque d'un gris olivâtre; le croupion et les sus-caudales d'un roux assez foncé. Tête jaune, plus ou moins mouchetée de noirâtre et d'olivâtre sur les joues et l'occiput. Toutes faces inférieures jaunes, un peu nuancées de gris-olivâtre et de gris-roussâtre à la poitrine, et flammées de brun et de roussâtre sur les flancs et les sous-caudales. Ailes et queue d'un brun noirâtre; les couvertures frangées de gris-roussâtre et les rémiges liserées de jaunâtre; les deux rectrices externes largement tachées de blanc sur les barbes internes, la première un peu au-delà de la moitié de sa longueur. Bec bleuâtre; pieds d'un brun jaunâtre; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Un peu plus petite et plus rousse sur le dos, avec les faces inférieures d'un jaune plus pâle et plus ou moins largement flammées de brun, sauf sur le milieu du ventre. Tête en majeure partie d'un brun olivâtre, d'ordinaire avec un petit espace jaune vers le centre, en dessus. Taches des rectrices externes d'un blanc moins pur et un peu moins étendues.

En automne, mâle : Plumage moins brillant ; jaune de la tête moins étendu et plus mélangé de brun. *Femelle :* Tête et cou également plus maculés.

Jeunes, avant la mue : Ressemblant à la femelle, mais sans jaune à la tête, avec les faces inférieures plus maculées de brun-noirâtre.

Variétés: On trouve des individus entièrement jaunes ; d'autres sont plus ou moins blancs ou de couleur isabelle. On a supposé quelques croisements accidentels, encore fort douteux, de cette espèce avec les *Cyn. schœniclus* et *Emb. pithyornus* (Suchetet, l. c.). Voyez, plus loin, *Emb. Cirlus,* pour un sujet de ma collection, probablement produit bâtard de ce dernier avec *Citrinella.*

Le Bruant jaune est parmi les Oiseaux les plus communs et les plus répandus en Suisse. On le rencontre un peu partout, dans les buissons et les champs, tant en plaine que dans le Jura et les Alpes, durant la belle saison, dans les régions montagneuses surtout et au sud comme au nord. Des bandes plus ou moins nombreuses de cette espèce traversent régulièrement le pays, vers la fin de février ou en mars, ainsi qu'en octobre et novembre, et quelques-uns de nos hôtes d'été nous quittent avec elles; cependant, beaucoup demeurent l'année entière, hivernant dans les vallées et se répandant, dès le printemps, dans les montagnes, pour s'y reproduire, jusqu'aux limites de la grande végétation, et redescendre pour la plupart en plaine, avant l'hiver. Il a niché en H^te^ Engadine, à 1800 mètres sur mer, et on l'y a vu même, une fois ou deux, bravant les rigueurs de décembre et janvier.

Son chant, assez gai et bien connu, *ti-ti-ti-ti-ti-ti, thîi, tii* s'entend de tous côtés au printemps, et, il n'est pas de ville ou de village où on ne le voie, en temps de neige, dans les rues ou sur les routes, cherchant sa subsistance, jusque dans les crottins de chevaux, avec les Pinsons et les Moineaux.

Durant l'époque des nichées, il fournit à ses petits un mélange d'insectes, de vers et de petites baies ; plus tard, il se répand dans les champs, à la recherche des graines qui constituent sa nourriture de prédilection. A tout instant, on l'entend répéter son cri d'appel qu'on peut traduire par le mot : *trit...*

Il fait généralement deux pontes par an, plus ou moins tôt dans la seconde moitié d'avril ou en mai et entre mi-juin et mi-juillet, en plaine et en région montueuse, parfois seulement en juin et août dans les régions supérieures. Son nid, bâti assez généralement de paille, de mousse, de feuilles sèches et de petites racines enchevêtrées, avec garniture d'herbes menues et de crins, est établi sur la lisière d'un bois ou dans les buissons, soit à terre, au pied d'une touffe, soit entre les branches basses d'un arbrisseau. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, plus rarement trois ou six, sont d'un ovale assez obtus, blanchâtres, d'un blanc roussâtre ou grisâtres et nuancés de taches lilacées, comme lavées ou effacées, avec des traits

bruns irréguliers, volontiers transverses et souvent assez longs et déliés, pour les entourer ou les cercler plus ou moins complètement; ils varient assez dans les dimensions, cependant, ils mesurent le plus souvent 0m,020—022 sur 0m,016—017, parfois jusqu'à 0m,023 sur 0m,0175.

L'espèce est très répandue en Europe, nichant jusque très avant dans le nord, en Scandinavie, en Finlande et en Sibérie occidentale, et relativement rare dans le sud de l'Italie.

159. — 2 : BRUANT ZIZI

Zaunammer — Zigolo nero.

EMBERIZA CIRLUS Linné.

Ailes couvrant environ deux cinq. de la queue; 1re rémige lég. plus longue que 5e; penne cubitale max. dépassant peu les rémiges second. médianes. Croupion et dessus de la tête et du cou olivâtres, rayés de noirâtre. Ventre jaune ou jaunâtre. Poitrine olivâtre, dans le haut, largement tachée de roux-marron sur les côtés, en dessous ♂, d'un gris olivâtre nuancé de roussâtre et mouchetée de noirâtre ♀. Gorge et partie des joues noires, bordées de jaune ♂, jaunâtres, variées de brun ♀. Bec gris-verdâtre et brun.

Long. tot. 0m,165—172; aile pliée 0m,075—081; queue 0m,068—072; tarse 0m,019—020; bec, au front, 0m,0110—0115.

EMBERIZA SEPIARIA *Brisson*, Ornith., III, p. 263, 1760. — E. CIRLUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 311, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 85, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 313, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 81, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 87, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 263, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 254, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 311, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 17, Fig. 3 et 4, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 138, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 48, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 525, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 203, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 277, Taf. 13, Fig. 4, 1891. — E. ELÆATHORAX *Bechstein*, Naturg. Deutschl., III, p. 292, 1807.

CITRINELLA CIRLUS *Gray*, Handl. B., II, p. 113, 1870.

NOMS VULG. : S. F. : *Zizi, Zizé*, Genève; *Seni*, Locle. — S. A. : *Aeckenammer, Zaungilberig, Waldemmeriz*, Berne. — S. I. : *Zip*, Locarno.

Mâle adulte, en noces : Dos varié de gris et de roux-marron, et largement flammé de brun foncé; le dessus de la tête et du cou, et le croupion d'un gris olivâtre plus ou moins rayés de noirâtre.

Lorums et joues noirs bordés, en dessus et en dessous, par un fort sourcil jaune et par un assez large trait de même couleur, partant de la mandibule inférieure; gorge noire, bordée aussi de jaune en dessous, sur le devant du cou. Haut de la poitrine et côtés du cou olivâtres; bas de la poitrine et haut du ventre, de chaque côté, d'un roux-marron; ventre et sous-caudales jaunes, avec des stries d'un brun noirâtre, sur les côtés. Ailes et queue d'un brun noirâtre; les couvertures bordées de grisâtre et de roux; les deux rectrices externes tachées de blanc sur les barbes internes, jusqu'un peu au delà du milieu sur la première, mais un peu moins largement que chez le Bruant jaune. Bec gris-verdâtre et brun; pieds d'un brun jaunâtre; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Plus grise ou moins rousse sur le dos. La joue variée de brunâtre et de jaunâtre, avec le sourcil et le trait inférieur jaunâtres et moins accentués. Gorge et devant du cou jaunâtres ou d'un jaune pâle et finement maculés de noirâtre; poitrine nuancée de gris-olivâtre, dans le haut, et de roussâtre, dans le bas, avec fines stries noirâtres; le reste des faces inférieures jaune ou jaunâtre, plus ou moins rayé de brun-noirâtre. Taches blanches des deux rectrices externes un peu moins étendues, sur la seconde surtout.

En automne, mâle : Plumes du dos frangées de grisâtre; plumes noires de la gorge bordées de blanchâtre; plumes rousses du bas de la poitrine bordées de jaunâtre pâle. Jaune du cou et du ventre moins brillant. — *Femelle :* Toutes teintes plus ternes; les macules noirâtres des faces supérieures et inférieures plus étendues.

Jeunes, avant la mue : Bruns, flammés de noirâtre, en dessus; d'un jaunâtre nuancé d'olivâtre, avec nombreuses macules noirâtres, en dessous.

Hybride : Je possède un individu, tué à Genève en 1837, qui, avec la livrée parfaite du *Cirlus* femelle, présente les dimensions, ainsi que le croupion roux et les grandes taches blanches des rectrices externes du *Citrinella* mâle; il me paraît probable que ce doit être le produit d'un croisement entre ces deux espèces.

Le Bruant Zizi est moins abondant que le précédent et très irrégulièrement répandu en Suisse. Il se reproduit surtout, bien que plus ou moins communément, dans les régions occidentales et sud-ouest du pays; cependant, il niche aussi dans diverses parties moyennes de la plaine suisse, dans les bassins de la Sarine, de l'Aar et de la Reuss, et jusque dans quelques localités plus septentrionales du Jura bâlois. Il est par contre rare dans nos centres alpestres,

fait même complètement défaut dans la plupart des vallées subalpines et ne se montre guère qu'au passage et plus ou moins régulièrement dans les parties orientales et méridionales du pays. Sa fréquence est même très inégale dans les régions occidentales les plus favorisées. Il est, en effet, relativement rare ou assez rare sur la plus grande partie des rives vaudoises du Léman, tandis qu'il niche assez communément près de Genève, d'un côté, et assez fréquemment dans les environs de Neuchâtel, de l'autre. On le rencontre çà et là dans la région montagneuse, durant la belle saison, au Salève et sur les contreforts du Jura, par exemple; mais il ne s'établit guère dans les régions supérieures et je ne sache pas qu'il ait été jamais observé dans la zone alpine.

Il nous arrive d'ordinaire en mars, par paires ou petites sociétés, et nous quitte, plus ou moins tôt ou tard, en octobre ou en novembre. Quelques individus isolés hivernent parfois çà et là, bien que rarement, dans le pays. Ses mœurs, ses allures et son alimentation ressemblent à celles du Bruant jaune; cependant, il se montre un peu moins dans les champs et semble demeurer plus volontiers sur les lisières des bois, dans les haies et les buissons. Son appel, qui lui a valu son nom, peut être traduit par les syllabes *zi-zi;* son chant, rappelant un peu celui du précédent, alors qu'il a perdu ses dernières notes, semble exprimer la petite phrase : *zi-zi-zi-zi-zi-zi.*

Son nid, assez négligemment bâti de menue paille et de petites racines entrelacées, avec garniture d'herbes sèches, de crin et de laine, est établi tantôt à terre, entre les racines d'un arbuste, tantôt à peu d'élévation, 30 à 60 centimètres au plus, dans une haie ou un buisson touffu. Il niche en particulier assez fréquemment dans les haies aux environs de Genève. Il pond, fin avril ou en mai et d'ordinaire de nouveau vers la mi-juin ou en juillet, quatre ou cinq œufs (d'ordinaire quatre à la deuxième ponte) d'un ovale plus ou moins court ou allongé, bien que généralement un peu moins obtus que ceux du Bruant jaune, blanchâtres, d'un blanc verdâtre ou d'un blanc bleuâtre, avec des points, des taches et des traits entremêlés gris et d'un brun noir, qui mesurent volontiers 0m,0195—0220 sur 0m,0155—0170.

L'espèce est assez répandue dans l'Europe moyenne et méridionale, ainsi que dans l'Asie occidentale.

Il semble qu'elle soit, depuis quelque vingt ans, plus rare qu'autrefois dans les environs de Genève [1].

[1] La destruction graduelle, dans les environs de Genève, des haies, lieu de nichée préféré du *Zizi,* pourrait bien être pour quelque chose dans la diminution de cette espèce.

160. — 3 : BRUANT FOU

Zippammer — Zigolo muciatto.

EMBERIZA CIA Linné.

Ailes couvrant entre deux cinq. et moitié de la queue ; 1re rémige lég. plus courte ou plus longue que 5e ; penne cubitale max. ne dépassant pas les rémiges second. médianes. Croupion roux-marron; ventre roux ou roussâtre. Tête, cou et haut de la poitrine d'un gris bleuâtre, avec des traits noirs de chaque côté sur la tête, en travers de l'œil et autour de la joue ♂, d'un cendré-roussâtre, avec traits bruns plus irréguliers ♀. Bec noirâtre.

Long. tot. 0m,170—178; aile pliée 0m,077—083; queue 0m,074—079 ; tarse 0m,019—020 ; bec, au front, 0m,0120—0125.

EMBERIZA PRATENSIS *Brisson*, Ornith., III, p. 266, 1760, *(ex Gessner)*. — E. CIA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 310, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 86, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 315, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 85, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 88, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 269, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 256, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 312, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 20, Fig. 18 et Tab. 25, Fig. 11, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 140, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 50, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 537, 1888, *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 280, Taf. 13, Fig. 6, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 93, 1891. — E. BARBATA *Scopoli*, Ann., I, p. 143, 1768. — E. LOTHARINGA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 882, 1788. — E. MERIDIONALIS *Cabanis*, Mus. Hein., I, p. 128, 1850. — E. HORDEI, E. CANIGULARIS *Brehm*, Vogelfang, p. 114, 1855.

BUSCARLA CIA *Bonap.*, Rev. et Mag. Zool., IX, p. 163, 1857.

HYLÆSPIZA CIA *Newton*, in List. B. Eur. Blas., p. 13, 1862.

NOMS VULG. : S. F. : *Bruant des prés, Fou*, Genève. — S. A. : *Wiesenammer, Bartammer, Wiesenemmeriz, Steinemmerling.* — S. I. : *Zia, Zietta, Spionzina.*

Mâle adulte, en noces : Dos roussâtre, flammé de brun noirâtre; croupion et sus-caudales d'un roux marron. Tête, cou et haut de la poitrine d'un gris bleuâtre, plus pâle sous la gorge, au bas de la joue et au sourcil, avec une raie noire de chaque côté sur la tête, au travers de l'œil et autour de la joue. Faces inférieures rousses, plus foncées sur les côtés. Ailes et queue d'un brun noirâtre ; les

couvertures frangées de roussâtre et plus ou moins terminées de blanchâtre; les rémiges liserées de blanchâtre; les deux rectrices externes blanches et bordées de noirâtre, la première sur plus de la moitié de sa longueur, la seconde un peu moins. Bec brun-noirâtre, plus pâle en dessous; pieds d'un brun jaunâtre; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Dessus de la tête d'un cendré roussâtre, maculé de brun-noirâtre; les raies céphaliques brunes et comme en partie effacées, les supérieures surtout; sourcil roussâtre; le cendré de la gorge et de la poitrine nuancé de roussâtre. Faces inférieures d'un roux plus pâle et moins pur.

En automne, mâle : Raies noires de la tête variées de brunâtre; le cendré du cou plus clair; le roux des faces inférieures plus pâle. *Femelle :* Toutes teintes plus ternes.

Jeunes, avant la mue: Faces dorsales d'un gris roussâtre, le croupion plus roux, et abondamment flammées de noirâtre. Nombreuses macules d'un brun noirâtre au cou, à la poitrine et sur les flancs. Ailes et queue brunes; les couvertures bordées de roux ; les deux rectrices externes en bonne partie blanches et bordées de brun.

Le Bruant fou est assez répandu en Suisse, bien qu'un peu inégalement dans les différentes parties du pays. Il paraît plus commun, durant la belle saison, à l'est et au sud, qu'à l'ouest et au nord, et se reproduit de préférence dans les régions montueuses ou montagneuses. Il semble en particulier nicher surtout dans nos vallées subalpines et sur les contreforts de quelques parties du Jura. Je l'ai rencontré, durant la belle saison, sur divers points en plaine et en montagne, jusqu'à 1300 mètres environ; mais nulle part je n'ai vu ses couvées aussi nombreuses que dans les environs de Meiringen, au centre même du pays, dans la vallée du Hasli. Il a été parfois remarqué au passage jusqu'en H^te^ Engadine, mais, je ne sache pas qu'il ait été observé en été dans la région alpine. Quelques individus descendus des montagnes ont été çà et là rencontrés, en hiver, particulièrement dans les contrées occidentales de la plaine suisse. Il nous arrive plus ou moins vite en mars, et repasse généralement dans la seconde moitié d'octobre ou en novembre.

Il aime les terrains découverts, un peu mouvementés, et recherche, selon les circonstances, les prés ou les localités semées de broussailles; il se nourrit, comme ses congénères, de graines diverses et parfois de petits insectes. Son cri d'appel *tzipp, tzipp,* ressemble un peu à celui du Zizi; son chant, une série de petites notes aiguës que Bailly a traduites par les syllabes répétées, *zirr, zirr, zirr, zirr, zirr,* est un peu différent.

Son nid, assez grossièrement bâti d'herbes sèches et de crins, est établi sur le sol, entre des touffes d'herbes, dans quelque rocaille, ou, à peu d'élévation, entre les bas rameaux d'un arbrisseau. Il fait volontiers deux pontes annuelles, suivant les localités et les niveaux, plus ou moins tôt ou tard en mai et fin juin ou en juillet. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq et d'un ovale un peu obtus, sont blancs, blanchâtres ou d'un blanc lilacé, avec des points, de petites taches et des traits plus ou moins déliés et enveloppants d'un gris lilacé clair et d'un brun noir entremêlés; ils mesurent d'ordinaire 0m,0200—0215 sur 0m,015—016.

Cette espèce est assez répandue dans l'Europe moyenne et méridionale, ainsi qu'en Asie occidentale.

161. — 4 : BRUANT ORTOLAN

Gartenammer — Ortolano.

EMBERIZA HORTULANA Linné.

Ailes couvrant environ moitié de la queue ; 1re rém. à peine plus courte que la 2e ; 5e pas échancrée au bord externe. Penne cubitale max. un peu prolongée, couvrant presque la 5e rém. primaire. Ventre et croupion roux ou roussâtres. Dessus et côtés de la tête et du cou d'un cendré olivâtre. Gorge, devant du cou et haut de la poitrine jaunes ou jaunâtres. Bec rougeâtre.

Long. tot. 0m,155 –165 ; aile pliée 0m,083 –089 ; queue 0m,068— 073 ; tarse 0m,0195—0205 ; bec, au front, 0m,0110—0115.

EMBERIZA HORTULANA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 309, 1766, *(ex Gessner)*. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 85, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 311, 1820. *Savi*, Orn. tosc., II., p. 87, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 87, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 257, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 253, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 316, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 17, Fig. 1 et 2, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 139, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 340, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 121, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 49, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 530, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 205, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 278, Taf. 13, Fig. 5, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 92, 1891. — E. LOTHARINGICA, E. CHLOROCEPHALA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 882 et 887, 1788. — E. TUNSTALLI *Latham*, Ind. ornith., I, p. 418, 1790. — E. PINGUESCENS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 295, 1831. — E. SHAH *Bonap.*, Consp. Av., I, p. 465, 1850. — E. DELICATA, E. ANTIQUORUM, E. INTERCEDENS *Brehm*, Vogelfang, p. 113, 1855.

CITRINELLA HORTULANA *Kaup*, Nat. Syst., p. 142, 1829.
EUSPIZA HORTULANA *Blyth*, Cat. B. Mus. As. Soc., p. 129, 1849.
GLYCISPINA HORTULANA *Cabanis*, Mus. Orn. Hein., I, p. 128, 1850-51.
HORTULANUS CHLOROCEPHALUS *Bonap.*, Cat. Parzud., p. 4, 1856.

NOMS VULG.: S. F.: *Ortolan.* — S. A.: *Ortolan.* — S. I.: *Ortolan.*

Mâle adulte, en noces: Dos d'un gris roux tirant un peu sur l'olivâtre et flammé de brun foncé; croupion roussâtre, sans taches. Dessus de la tête, joues, côtés du cou et une tache triangulaire, de chaque côté de la gorge, d'un cendré olivâtre. Gorge, tour de l'œil, devant du cou, un trait sous la joue, de chaque côté, et haut de la poitrine d'un jaune paille, la dernière partie souvent plus ou moins salie de gris-olivâtre. Toutes faces inférieures d'un roux, plus foncé vers la poitrine, plus pâle sous la queue. Ailes et queue brunes; les couvertures bordées de roussâtre clair; les deux rectrices latérales largement tachées de blanc et bordées de brun, l'externe sur moins de la moitié de sa longueur. Bec et pieds rougeâtres. Iris brun.

Femelle adulte, en noces: Gorge et devant du cou moins jaunes; les côtés du cou et de la poitrine maculés de brun-olivâtre; faces inférieures d'un roux plus pâle, avec des traits brunâtres sur les flancs.

En automne, mâle et femelle: Toutes teintes plus ternes; plumes dorsales plus rousses; côtés du cou et de la poitrine présentant de grandes taches noirâtres; stries des flancs plus accentuées.

Jeunes, avant la mue: Ressemblant à la femelle en automne, avec la gorge teintée de grisâtre et les pieds d'un jaunâtre carné.

Variétés: On a signalé des variétés blanches ou tachées de blanc, ainsi que des individus plus ou moins variés de jaune ou de noir.

Le Bruant Ortolan, plus rare et moins répandu en Suisse que les précédents, semble plus fréquent à l'ouest et surtout au sud que dans les régions septentrionales et orientales du pays, où il n'est, la plupart du temps, que de passage plus ou moins régulier. Bien qu'il niche çà et là dans quelques parties de la plaine suisse, dans quelques vallées du centre et jusque dans le Rheinthal à l'est, c'est cependant principalement dans les cantons de Genève, Vaud, Valais et Tessin qu'il se reproduit le plus régulièrement, dans le dernier surtout, au sud des Alpes, où il est relativement commun. On ne le voit guère haut dans la montagne, en été, et pourtant il a été reconnu quelquefois au passage jusqu'en H^te^ Engadine, où certains supposent même qu'il aurait exceptionnellement niché. Il arrive d'ordinaire, en petite société, dans la seconde moitié d'avril, et repart généralement

déjà vers la fin d'août ou au commencement de septembre. Il est très rare qu'un ou deux individus passent l'hiver dans le pays. C'est surtout dans les haies et les taillis qui bordent les cultures ou les prés, dans les jardins et dans les vignobles qu'on le rencontre de préférence, durant la belle saison. Le chant qu'il fait entendre alors, surtout soir et matin, a été traduit par la phrase : *tia-tia-tia-tia-tî.*

Ses allures et son alimentation sont à peu près les mêmes que celles de ses congénères. La propriété qu'il a de s'engraisser fortement en automne le fait rechercher de tous les chasseurs et oiseleurs du midi. Il pond, en mai, dans un nid très grossièrement construit d'herbes sèches et de petites racines, avec quelques crins à l'intérieur, qu'il établit tantôt à terre, dans un petit enfoncement, tantôt entre les branches les plus basses d'un cep ou d'un buisson fourré.

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, ovales et parfois assez gros, sont blancs, lilacés ou d'un gris rosâtre pâle, avec des points épars, des taches et des traits irréguliers, les uns d'un gris vineux et comme lavés, les autres noirs ou bruns ; ils mesurent généralement 0m,020—023 sur 0m,0150—0165.

L'espèce est très répandue en Europe, plus abondante au sud que dans le nord, et dans l'Asie occidentale.

86. — Genre 4 : PROYER

MILIARIA Brehm.

Palais pourvu d'un tubercule oblong, très développé. Bec comprimé, beaucoup plus haut que large, entrant assez avant dans le front et à bords très rentrants, au milieu surtout (voy. fig. 112) ; *mandibule sup. convexe, moins haute que l'inf. Tarse robuste, à peu près égal au médian avec ongle. Doigt médian long ; les latéraux subégaux, atteignant au plus la 2e articulation de ce dernier avec leur articulation onguéale ; ongles moyens et assez courbés ; celui du pouce généralement un peu plus court que le pouce. Ailes courtes, larges, peu effilées et aiguës, ne couvrant pas moitié de la queue ; 2e rémige la plus longue ou quasi-égale à la 3e ; 2e, 3e et 4e échancrées*



Fig. 112. Miliaria europæa.

au bord externe; penne cubitale max. prolongée, dépassant notablement les rémiges second. médianes. Queue moyenne, large, à tranche presque droite, avec rectrices assez aiguës, et quasi-unicolore.

Œufs : Voyez *Miliaria europæa.*

Les Proyers, plus gros et de formes plus lourdes que nos autres Embériziens, fréquentent de préférence les terrains découverts, et voyagent volontiers par bandes assez nombreuses et serrées, d'un vol plus rapide et moins onduleux que celui des précédents. Ils rappellent un peu, dans leur livrée, dans le développement de leurs pennes cubitales et dans leurs allures, les Pipits et les Alouettes, avec lesquels ils voyagent quelquefois. Ils se nourrissent surtout de graines, bien qu'ils prennent parfois aussi sur le sol quelques vers et insectes. Ils nichent généralement à terre. — Leur mue est simple. Ils portent une livrée quasi-identique dans les deux sexes et les jeunes diffèrent peu des adultes.

Ce genre ne compte jusqu'ici qu'une seule espèce, assez répandue en Europe et en Asie occidentale.

162. — 1 : BRUANT PROYER

Grauammer — Strillozzo.

MILIARIA EUROPÆA Swainson.

Ailes couvrant environ deux cinq. de la queue; 1re rémige plus grande que la 4e. Penne cubitale max. dépassant notablement la 5e rém. prim. Faces sup. d'un gris brun, variées de brun-noirâtre; faces inf. d'un blanc jaunâtre, avec macules brunes, plus petites à la gorge, plus grandes à la poitrine et sur les flancs. Queue entièrement brune. Bec fort, brunâtre et bleuâtre.

Long. tot. 0m,185—198; *aile pliée* 0m,089—098; *queue* 0m,070—078; *tarse* 0m,024—026; *bec, au front,* 0m,0135—0140.

EMBERIZA CALANDRA, E. MILIARIA *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 308, 1766. — E. MILIARIA *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 84, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 306, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 79, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 87, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 281, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 248, 1865. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 19, Fig. 21, 1871. *Collin,* Skand.

Fugle, p. 337, 1875-77. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 199, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 272, Taf. 13, Fig. 2, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 93, 1891.

SPINUS MILIARIA *Kaup,* Nat. Syst., p. 153, 1829.

MILIARIA SEPTENTRIONALIS, M. GERMANICA, M. PEREGRINA *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 291 et 292, 1831. — M. EUROPÆA *Swainson,* Classif. Birds, II, p. 290, 1837. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 308, 1867. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 135, 1872. — M. VALIDA, M. MERIDIONALIS, M. MINOR *Brehm,* Vogelfang, p. 111, 1855. — M. PROJER, *Giglioli,* Avifauna ital., p. 46, 1886. — M. MILIARIA *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 552, 1888.

CINCHRAMUS MILIARIA *Bonap.,* Birds of Eur., p. 35, 1838.

CRYPTOPHAGA MILIARIA *Cabanis,* Mus. Orn. Hein., I, p. 127, 1850-51.

NOMS VULG. : S. F. : *Proyer. Ziambé,* St-Maurice. — S. A. : *Grosser Ammer, Gerstenammer, Doppelter Gilberig. Graue Embrize,* Mels. — S. I. : *Pradireu.*

Mâle adulte, en noces : Toutes faces supérieures d'un gris brun légèrement roussâtre, largement flammées de brun foncé, moins sur le croupion ; toutes faces inférieures d'un blanc légèrement jaunâtre, la gorge et le cou mouchetés de brun, la poitrine et les flancs plus largement flammés de la même couleur. Ailes et queue brunes ; couvertures et rémiges cubitales largement frangées de roussâtre ; rémiges et toutes rectrices plus ou moins bordées de gris-roussâtre, les dernières sans taches blanches. Bec brunâtre, à reflets bleuâtres ; pieds brunâtres ; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Toutes teintes plus pâles, en dessus et en dessous.

En automne, mâle et femelle : Plus grisâtres, en dessus, et plus jaunâtres, en dessous, avec le devant du cou souvent plus encadré par les macules brunes.

Jeunes, avant la mue : Plus roussâtres, en dessus ; plus jaunâtres et plus maculés, en dessous.

Variétés : On rencontre de temps à autre des individus blancs ou tachés de blanc, ou plus ou moins teintés de jaune ou de gris.

Le Proyer niche assez régulièrement, quoique relativement en petit nombre, dans les parties occidentales et méridionales de la Suisse, dans les cantons de Neuchâtel, Vaud, Valais, Genève et Tessin, ainsi qu'assez souvent plus près du centre, en plaine, dans les environs de Berne, de Fribourg et de Saanen, par exemple ; tandis qu'il n'est guère que de passage plus ou moins régulier ou parfois hôte d'hiver dans les régions septentrionales et orientales du pays. Il nous arrive tantôt en petite société, tantôt par troupes plus ou moins nombreuses, d'ordinaire dans la première moitié de

mars, et repasse vers la fin de septembre ou en octobre. Quelques individus restent parfois çà et là durant la mauvaise saison, à l'est comme à l'ouest. Je ne sache pas qu'il ait été observé nichant dans la région montagneuse, bien qu'il ait été rencontré au passage, parfois même assez tardivement, dans le Jura et dans les Alpes. Il passe d'ordinaire la journée dans les champs ou les prairies humides, en quête de graines de millet, de chanvre, d'avoine, de blé, etc. ainsi que de vers et d'insectes; mais il se retire ordinairement, le soir, dans les buissons et sur les lisières des bois. Les mâles, au temps des amours, ont la singulière habitude de décrire des cercles ou des demi-cercles autour de leurs compagnes, en piaillant et en volant un peu au-dessus du sol, les ailes tremblantes et les pattes pendantes. Le chant qu'ils font entendre à cette époque, en s'agitant au sommet d'un arbre ou d'un buisson, a été traduit par la phrase *tri-tri-tri-tit-ritz*. Son cri d'appel, assez vif, exprime, suivant les observateurs, les syllabes répétées *tribk*, ou *pek, pek*.

Son nid, lâchement composé de mousse, d'herbes sèches et de petites racines, avec garniture de menue paille et de crins, est le plus souvent placé à terre, dans un petit enfoncement ou au pied d'une touffe, en plein champ ou sur un revers de fossé, près de l'eau, parfois dans un petit buisson. Il pond d'ordinaire au commencement de mai et quelquefois encore en juillet.

Ses œufs, au nombre de quatre à six dans la première couvée, sont d'un ovale un peu allongé et plus ou moins obtus au petit bout, blanchâtres, ou d'un gris rosâtre ou lilacé, avec des taches grises, comme effacées, et d'autres d'un brun foncé, parfois mélangées de quelques petits traits irréguliers, taches et traits bruns tantôt épars, tantôt plus rapprochés du gros bout. Ils mesurent d'ordinaire 0^{m},025—026, parfois 0^{m},023 seulement, sur 0^{m},0175—0180.

Le Proyer est très répandu en Europe, depuis la Suède jusque sur le littoral méditerranéen et les îles Canaries, ainsi que dans l'Asie occidentale.

Sous-Famille II, des COCCOTHRAUSTIENS

COCCOTHRAUSTINÆ

Palais uni. Bec conique, très haut, très large, quasi-droit, un peu bombé et assez pointu, avec commissures un peu obli-

ques, bords peu rentrants et angle mentonnier peu accusé; la mandibule supérieure à peu près aussi large que l'inférieure, entamant plus ou moins le front; poils basilaires généralement peu développés. Tête grosse. (Voy. fig. 113).

Les Coccothraustiens, de taille moyenne ou plutôt forte dans la famille, avec des formes assez lourdes, ainsi qu'une tête et un bec gros, vivent et se reproduisent surtout sur les arbres ou dans les bois, se nourrissant presque exclusivement de graines, d'amandes, de noisettes ou de bourgeons. Ils sont plus ou moins sédentaires ou migrateurs, et volent d'ordinaire assez rapidement. Beaucoup construisent, haut dans les branches, des nids assez volumineux, avec base de buchettes ou de ramilles.

Leurs œufs sont volontiers plus ou moins marqués de taches et de petits traits foncés.

Bien que représentée dans les diverses parties du monde, cette sous-famille ne compte qu'une seule espèce en Suisse et en Europe.

Je sépare ici le *Ligurinus chloris* Linn. des Coccothraustiens parmi lesquels il a été rangé par plusieurs auteurs, parce qu'il se rapproche beaucoup plus, à mon avis, de nos divers Fringilliens que du Gros-bec, par son mode de nidification, ses œufs et la plupart de ses allures.

87. — Genre 5 : GROS-BEC

COCCOTHRAUSTES Brisson[1] ex Gessner.

Bec fort et subconique, mesurant au moins deux tiers de la tête, presque aussi large que celle-ci, au moins aussi haut à la base et assez pointu, avec bords peu rentrants, légèrement arqués; la mandibule sup. plus haute que l'inf., renflée, largement arrondie en dessus, un peu convexe et sans entaille latérale, formant un angle peu profond et largement obtus dans le front. Narines basales, petites et subarrondies, hautes et en partie cachées par les plumes frontales (voy. fig. 113). *Pieds robustes;*

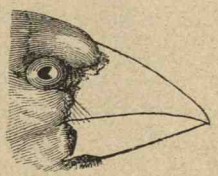

Fig. 113. Coccothraustes vulgaris, bec, *ex Sw.*

[1] Ornith., III, p. 219, 1760.

tarse un peu plus court que le médian avec ongle ; doigt ext. légèrement plus long que l'int. ; ongles moyens, comprimés et courbés, celui du pouce notablement plus court que le pouce. Ailes moyennes, médiocr. effilées et aiguës ; rémiges primaires post. et secondaires ant. élargies et festonnées à l'extrémité. Queue relat. courte, un peu échancrée, à rectrices un peu tronquées. Plumage doux et lisse.

Les Gros-becs, de formes assez lourdes, avec une grosse tête, fréquentent les bois et de préférence les arbres à feuilles caduques, dont ils mangent les graines, les fruits et les bourgeons, se tenant et nichant principalement dans les branches élevées. Leur vol est assez droit et rapide. Leur nid, assez gros et généralement établi dans une enfourchure, repose d'ordinaire sur un amas de petites bûchettes. Ils sont, suivant les conditions, plus ou moins sédentaires ou migrateurs, et voyagent rarement en bandes très nombreuses. — Leur mue est simple. Les jeunes sont bien différents des adultes.

Ce genre ne compte qu'un représentant en Europe, qui vit aussi dans le nord de l'Afrique et en Asie. Une seconde espèce, assez voisine, le *Cocc. Humii* Sharpe, est purement asiatique.

163. — 1 : GROS-BEC ORDINAIRE

Kirschkernbeisser — Frosone.

COCCOTHRAUSTES VULGARIS Pallas.

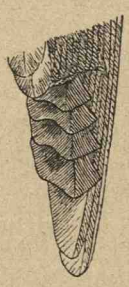

Fig. 114. Coccothraustes vulgaris.

Bec presque aussi long que le tarse et mesurant, en largeur et hauteur, près des trois quarts de sa longueur (voy. fig. 113). *Ailes couvrant à peu près moitié de la queue ; rémiges primaires festonnées depuis la 5e, avec angle saillant au côté externe* (voy. fig. 114) ; *1re plus longue que 4e, 2e la plus grande ou quasi-égale à 3e. Roux-jaunâtre et brun-roussâtre, en dessus, d'un roux vineux, en dessous ; un collier nuchal gris et une tache noire à la gorge. Grandes rémiges noires à reflets métalliques, avec une tache blanche. Bec nacré.*

Long. tot. 0m,180—186 ; aile pliée 0m,097—102 ; queue 0m,057—060 ; tarse 0m,0205—0215 ; bec, au front, 0m,0195—0205.

Loxia coccothraustes *Linné*, Syst. Nat., I, p. 299, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 69, 1815. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 365, Taf. 16, Fig. 1 ♂ et 2 j., 1891.

Coccothraustes vulgaris *Pallas*, Zoogr., II, p. 12, 1811. *Vieillot*, Nouv. Dict., XIII, p. 519, 1817. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 218, 1854. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 266, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 17, Fig. 8, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 149, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 350, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 113, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 27, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 163, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 79, 1891. — C. deformis *Koch*, Baier. Zool., p. 226, 1816. — C. fagorum, C. cerasorum, C. planiceps *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 256-258, 1831. — C. europæus *Swainson*, Class. Birds, II, p. 227, 1837. — C. coccothraustes *Bonap.*, Consp. Av., I, p. 506, 1850. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 36, 1888. — C. minor *Brehm*, Vogelfang, p. 94, 1855.

Fringilla coccothraustes *Temminck*, Man., p. 203, 1815, et Man. Ornith., I, p. 344, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 139, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 82, 1837. *Riva*, Ornit. ticin., 273, 1865.

Noms vulg. : S. F. : *Gros-bec, Ebourgeonneur*, Genève. — S. A. : *Dickschnabel, Dickschnäbeli, Kirschfink, Brombeisser, Kernbisser. Kriesiklöpfer, Kriesischneller*, Berne. — S. I. : *Frison.*

Mâle adulte, en noces : Tête d'un roux jaunâtre, plus foncé en arrière qu'en avant, avec la gorge, les lorums et le tour du bec noirs. Un demi-collier gris-cendré sur la nuque. Dos, scapulaires et rémiges secondaires postérieures d'un brun roussâtre ; croupion, susscaudales et grandes couvertures postérieures d'un roux jaunâtre. Faces inférieures d'un roux vineux, à l'exception du bas-ventre et des sous-caudales d'un blanc plus ou moins pur. Poignet noir ; couvertures moyennes blanches ; grandes couvertures d'un blanc lavé de gris et de roussâtre. Couvertures antérieures et rémiges noires, en majeure partie avec reflets métalliques bleus et violets. Queue noire ; les quatre rectrices externes, de chaque côté, largement tachées de blanc sur les barbes internes, les médianes nuancées de roux et terminées de blanc ou de blanchâtre. Bec grisâtre et nacré, plus foncé au bout ; pieds couleur de chair ; iris gris-rosâtre ou brunâtre.

Femelle adulte, en noces : Toutes teintes moins vives et plus mélangées de gris ; rémiges secondaires largement frangées de gris. Le noir moins étendu sous la gorge, moins ou pas apparent sur les lorums et le tour du bec, en dessus. Les rectrices terminées de gris et, à part les deux externes, peu ou pas tachées de blanc.

En automne : Teintes un peu plus ternes, dans les deux sexes.

Jeunes, avant la mue : Tête et gorge d'un jaune sale ; dessus du corps d'un brun terne, taché de jaune ; croupion varié de blanc et

de jaunâtre. Faces inférieures blanchâtres, avec de petites barres transversales d'un brun olivâtre. Bec brun, nuancé de blanchâtre.

Variétés : On rencontre de temps à autre des individus plus ou moins tachés de blanc ou jaunâtres.

Le Gros-bec est assez répandu et se reproduit plus ou moins abondamment, suivant les localités. Il niche communément dans la Suisse occidentale, où bon nombre d'individus passent l'année entière, comme dans les cantons de Genève, Vaud, Valais et Neuchâtel, ainsi que dans les régions basses ou moyennes de Fribourg et de Berne. Il est également plus ou moins sédentaire, tant au nord du côté de Bâle que près de Coire, à l'est ; mais il n'est guère que de passage ou hôte d'hiver plus ou moins régulier dans la plupart des contrées nord-est du pays, où sa nichée paraît passablement plus rare. Il passe, enfin, en assez grand nombre et se reproduit régulièrement dans le Tessin, au sud des Alpes, bien que n'hivernant pas toujours dans ce canton.

Il niche en plaine et dans la région montagneuse, au Jura et dans les Alpes, plus ou moins haut, selon l'extension des arbres à feuilles caduques qu'il recherche surtout. Sa présence dans la région alpine est tout à fait exceptionnelle.

De petites bandes nous arrivent d'ordinaire fin février ou en mars, qui viennent grossir le contingent de nos hôtes d'hiver, et qui repartent en octobre ou en novembre. En dehors de ces migrations plus ou moins lointaines, cet Oiseau exécute aussi, depuis la fin de l'été, de petites pérégrinations dans le pays, descendant en famille de la montagne dans la plaine, ou changeant de place en quête de nourriture dans les campagnes, les jardins et les bois. Il mange, suivant les circonstances et les saisons, des bourgeons, des chatons, des faînes, des graines, des fruits, des noyaux, des noisettes ou des amandes, et au besoin quelques insectes. Il se tient de préférence, en été, sur les branches élevées des ormes, des charmes, des tilleuls ou des platanes, où on le voit souvent suspendu la tête en bas, et dont il dévore les graines et les boutons avec une telle avidité, qu'en passant au pied d'un arbre occupé par une famille de Gros-becs, on entend tomber autour de soi, comme de la pluie, les débris des enveloppes ou les coques des graines ou des fruits que ces Oiseaux sont en train de dépouiller. Il vole rapidement et généralement assez haut, faisant entendre souvent un cri assez strident, comme *zir;* son appel, alors qu'il est perché, ressemble plutôt à une sorte de craquement du bec. Son chant est composé de quelques notes aiguës et assez indifférent.

Son nid, le plus souvent placé assez haut dans quelque enfourchure de branches, est assez large et composé de bûchettes et de ramilles entrelacées d'herbes et de petites racines, avec garniture de menues radicelles et de crin. La femelle pond généralement en mai, d'ordinaire une seule fois par an, de trois à cinq œufs ovales, grisâtres ou d'un gris olivâtre, avec taches plus ou moins grandes et traits irréguliers gris et d'un brun noirâtre volontiers plus ou moins rapprochés du gros bout, qui mesurent volontiers $0^{m},022-025$ sur $0^{m},0170-0185$.

L'espèce habite presque toute l'Europe, depuis le sud de la Scandinavie, ainsi que l'Asie et le nord de l'Afrique.

Sous-Famille III, des PASSÉRIENS

PASSERINÆ

Palais aplati. Bec conique, moyen, droit, à profil arrondi et assez épais, à bords relativement peu rentrants et à commissures peu obliques, avec quelques petits poils basilaires ; la mandibule supérieure généralement plus large que l'inférieure, entamant d'ordinaire peu le front et souvent légèrement échancrée vers le bout. Tête plutôt grosse, ovale et subconvexe. (Voy. fig. 115).

Les Passériens, de taille moyenne ou relativement petite, mais assez robustes, sont, suivant les espèces, plus ou moins sociables et sédentaires. Quelques-uns, comme les Moineaux, types du groupe, recherchent le voisinage des habitations de l'homme ou les terrains cultivés et sont d'un naturel assez tapageur ; d'autres, plus sauvages et migrateurs, se tiennent de préférence dans les champs, près de l'eau, dans les bois ou dans les rochers. Bien que surtout granivores, ils consomment aussi beaucoup d'insectes, particulièrement pour la nourriture de leurs petits. Ils nichent volontiers dans des encoignures ou dans des trous d'arbres, de murs ou de rochers. Leur nid est d'ordinaire volumineux et peu artistique. Les œufs de nos représentants de la sous-famille, parfois assez nombreux, sont généralement plus ou moins tachetés ou mouchetés de gris et de brun, sur fond pâle blanchâtre ou grisâtre.

On trouve des Passériens dans les diverses parties de l'ancien et du nouveau monde.

88. — Genre 6 : MOINEAU

PASSER Brisson ex Gessner.

Bec droit, assez fort, conique, quoique un peu bombé et à bords légèr. rentrants, à peu près aussi large que haut et mesurant moitié de la tête ou un peu plus ; mandibule sup. un peu courbée et légèr. entaillée vers le bout (voy. fig. 115). *Tarse et doigts assez robustes, le premier à peu près égal au médian avec ongle ou légèr. plus court ; doigts latéraux quasi-égaux ; ongles moyens, comprimés, assez forts et courbés, celui du pouce passabl. plus court que le pouce*[1]. *Ailes plutôt larges ou peu effilées et subaiguës, ne couvrant pas moitié de la queue ; les trois ou quatre premières rémiges subégales, les 2e, 3e et un peu 4e rétrécies au bord externe ; penne cubitale max. génér. arrondie, dépassant légèr. les rémiges second. médianes. Queue moyenne, quasi-carrée ou un peu échancrée, à rectrices moyennement larges, pl. ou m. tronquées ou subarrondies, et généralement unicolore.*



Fig. 115.
Passer domesticus, (a).

Œufs d'un ovale plus ou moins allongé ou obtus, tachetés ou tout mouchetés de gris et de brun, sur fond pâle.

Les Moineaux, plus ou moins sociables et sédentaires, vivent, suivant les conditions, dans les champs, près des marais, dans les bois, dans les rochers, ou plus ou moins dans le voisinage des habitations de l'homme. Ils se réunissent volontiers en bandes nombreuses, après l'époque des nichées, et parcourent alors les campagnes d'un vol serré, droit et rapide. Leur nourriture est, suivant les saisons, plus ou moins composée de graines ou de larves et d'insectes. Ils construisent, souvent dans des trous ou des anfractuosités, parfois entre les rameaux serrés d'un arbre ou d'une plante grimpante, des nids grossiers, généralement assez volumineux. Leur voix est assez forte et criarde ; leur chant est peu varié et peu harmonieux.

Leur mue est simple. Les jeunes ressemblent assez à la femelle.

Les espèces de ce genre sont originaires de l'ancien monde ; mais,

[1] A peu près comme chez *Pyrgita* (voy. fig. 116).

le Moineau domestique a été, de nos jours, successivement implanté dans les diverses parties du globe.

Le genre Moineau, *Passer*, compte deux espèces bien tranchées en Europe : les *P. domesticus* et *P. montanus;* mais, la première, le Moineau domestique, se présente sur notre continent sous trois aspects assez différents qui constituent trois races, sous-espèces ou espèces géographiques, par le fait des mœurs sédentaires de cet Oiseau, dues en partie à sa demi-domesticité, assez fixes ou assez constamment distinctes pour avoir été et être encore admises comme véritables espèces par beaucoup d'ornithologistes.

La grande analogie des caractères morphologiques de ces trois formes localisées d'une espèce, comme je l'ai dit à la fois sédentaire et plus ou moins domestique, ne me permettant pas d'accorder à celles-ci une importance vraiment spécifique, je les réunirai sous un même numéro d'ordre, en les distinguant par les trois lettres *a*, *b* et *c*:

a) Notre Moineau domestique, ordinaire ou transalpin (*Passer domesticus* Linn.), celui dont je donnerai plus particulièrement la diagnose et la description, et qui est répandu dans toute l'Europe, au nord des Alpes et des Pyrénées.

b) Le Moineau italien ou cisalpin (*Passer Italiæ* Vieill., *Cisalpinus* Temm.), remplaçant le précédent en Italie, ainsi que dans le Tessin, en Suisse, au sud des Alpes, qui présente un plus grand envahissement des teintes rousses et dont je signalerai plus bas les caractères différentiels.

c) Le Moineau espagnol ou méditerranéen (*Passer hispaniolensis* Temm., *Salicarius* Bonap.), tenant lieu des précédents en Espagne, sur divers points du littoral méditerranéen et dans le nord de l'Afrique, qui nous est complètement étranger et qui, un peu plus farouche que notre Moineau ordinaire et s'en écartant à divers égards un peu plus que l'italien, mériterait peut-être mieux que ce dernier la distinction spécifique [1].

[1] *c) P. hispaniolensis* Temm. (*P. salicarius* Bonap.).

Bec un peu plus fort que chez a *et* b. *4e rémige parfois quasi-égale à la 3e. Dessus de la tête et du cou d'une couleur marron, plus rougeâtre que chez* b; *dos plus mélangé de noir ; noir de la gorge et de la poitrine s'étendant sur le haut du ventre et, par grandes macules allongées, jusque sur les côtés de celui-ci et les flancs. La femelle plus pâle que chez* a *et* b *et gén. un peu moins mouchetée.*

Il est difficile d'attribuer une importance spécifique aux extensions plus ou moins grandes des teintes marron ou noires, quand l'on voit ces deux couleurs s'étendre et se remplacer même souvent plus ou moins chez certaines variétés de notre Moineau ordinaire, chez le censé *P. rufipectus* Bonap., en particulier, comme je l'indiquerai plus loin.

164. — 1, *a* : MOINEAU DOMESTIQUE

Haussperling — Passera oltramontana.

PASSER DOMESTICUS Linné.

Bec un peu plus grand que moitié de la tête (voy. fig. 115). *1re et 2e rémiges quasi-égales, 3e égale ou très lég. plus longue, 4e un peu plus courte. Dessus de la tête et occiput cendrés, bordés de roux marron ♂* [1]*; cendré-brunâtres, avec sourcil roussâtre ♀. Joues blanches ou grises. Gorge, devant du cou et pl. ou m. poitrine noirs ♂* [2]*, blanchâtres ou grisâtres ♀; une raie blanche ou blanchâtre en travers de l'aile.*

Long. tot. 0m,150—160; aile pliée 0m,075—080; queue 0m,057—062; tarse 0m,018—020; bec, au front, 0m,0125—0130.

a) FRINGILLA DOMESTICA *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 323, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 74, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 350, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 105, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 83, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 180, 1854. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 295, Taf. 14, Fig. 4 et 5, 1891.

PASSER DOMESTICUS *Brisson,* Ornith., III, p. 72, 1760. *Pallas,* Zoogr., II, p. 29, 1811. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 241, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 20, Fig. 16 et Tab. 24, Fig. 17, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 146, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 353, 1875-77. *Mela,* Vert. fennica, p. 111, 1882. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 26, 1886. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 307, 1888. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 171, 1889. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 84, 1891. — P. INDICUS *Jard. a. Selby,* Ill. Orn., III, p. 118, 1848. — P. PYRRHOPTERUS *Gray,* Gen. Birds, II, p. 373, 1849. — P. RUFIPECTUS *Bonap.,* Consp. Av., I, p. 509 *(part.),* 1850. P. RUF., VAR. P. DOM. *Fatio,* Soc. zool. France, Bull. XIX, p. 72, 1894. — P. ARBOREUS *Bonap.,* Consp. Av., I, p. 510, 1850.

PYRGITA DOMESTICA *Cuvier,* Regn. Anim., I, p. 385, 1817. — P. PAGORUM, P. RUSTICA *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 265 et 266, 1831. — P. VALIDA *Brehm,* Vogelfang, p. 98, 1855.

NOMS VULG. : S. F. : *Moineau, Pierrot.* — S. A. : *Spatz, Hausspatz.* — S. I[3].

[1] Dessus de la tête entièrement d'un roux marron chez les mâles du *P. italiæ (Cisalpinus)* et du *P. hispaniolensis.*

[2] Le noir s'étendant jusque sur le haut du ventre et les flancs chez le *P. hispaniolensis,* beaucoup moins, par contre, chez *P. Italiæ.*

[3] Le Moineau domestique du nord des Alpes est distingué, dans le Tessin, au sud, de la forme méridionale qui le remplace dans ce canton par le nom de *Passera forestera* ou *Passera francesa.*

Mâle adulte, en noces : Dessus de la tête et occiput d'un cendré un peu bleuâtre, largement bordés, depuis l'œil, par une bande d'un roux-marron s'élargissant sur la nuque et les côtés du cou. Un fort sourcil blanc, devant l'œil et un peu au-delà. Lorum, bord inférieur de l'œil, une tache à la base de la mandibule inférieure, gorge, devant du cou et poitrine noirs. Joues et un peu côtés du cou blancs ; région auriculaire grise. Dos marron, flammé de noir ; croupion et sus-caudales d'un gris cendré. Ventre, flancs et sous-caudales blanchâtres, plus ou moins lavés de gris-cendré ou de gris-olivâtre, sur les côtés. Poignet marron ; couvertures moyennes noires, largement terminées de blanc ; grandes couvertures noires, largement bordées de roux ; rémiges noirâtres, frangées de roux. Queue brune. Bec noir ; pieds d'un brun rougeâtre clair ; iris brun-noisette.

Femelle adulte, en noces : Dessus de la tête et du cou d'un cendré brun ; dos brun-roux, flammé de noir. Joues grises. Un large trait roussâtre ou d'un gris jaunâtre au-dessus et en arrière de l'œil. Faces inférieures blanchâtres, plus ou moins salies de gris-roussâtre ; pas de noir à la gorge. La bande transversale de l'aile jaunâtre.

En automne, mâle : Gris de la tête et du croupion plus olivâtre ; marron de la nuque et du dos atténué par des bordures grises et rousses. Joues et plus ou moins côtés du cou gris. Moins de noir devant le cou et à la poitrine, les plumes plus ou moins bordées de gris sur cette dernière. Faces inférieures plus salies. Bec d'un brun jaunâtre. — *Femelle :* Toutes teintes plus effacées qu'en été.

Jeunes, avant la mue : Ressemblant à la femelle, avec le sourcil d'un gris roussâtre et la bande transversale de l'aile peu accentuée. Bec jaunâtre. Les mâles parfois déjà avec quelques traces de noir à la gorge.

Variétés : On rencontre souvent des Moineaux blancs, à yeux rouges ou bruns, ou tachés de blanc, ou de couleur isabelle. On en voit aussi de gris, même de noirs, particulièrement dans les centres industriels, dans les quartiers enfumés ou dans les environs des gares, près des dépôts de charbon. La coloration est, chez ces derniers, tout à fait extérieure et s'enlève en grande partie au lavage, souvent complètement.

J'ai décrit, en 1894 [1], des individus trouvés dans le pays, à Schaffhouse et près de Genève, chez lesquels la tache gulaire et pectorale était d'un brun marron, au lieu de noire, en rappelant que c'est sur semblable variété du *P. dom. (c), salicicola* rencontrée en Egypte que Bonaparte (l. c.) avait établi son *Passer rufipectus*.

C'est ici la place de rappeler que les trois sous-espèces géogra-

[1] Bulletin de la Soc. zool. de France XIX, p. 72.

phiques, *Passer domesticus* (a), *P. Italiæ* (b) et *P. hispaniolensis* (c) paraissent n'être que des races locales, nées sous l'influence des conditions de milieu et conservées fixes par les habitudes sédentaires que la semi-domesticité de cet Oiseau lui a en partie données.

Le Moineau domestique, franc ou ordinaire, est partout sédentaire et très commun en Suisse, au nord des Alpes, non seulement en plaine, mais encore dans la région montagneuse et plus ou moins jusqu'en région alpine, dans plusieurs vallées supérieures, à des niveaux différents, selon qu'il y trouve ou non les céréales dont il semble suivre l'extension; c'est ainsi, entre autres, qu'il est arrivé en H^te^ Engadine depuis 1859 seulement. Quelques rares individus viendraient de temps à autre visiter la Suisse italienne, selon Riva (l. c.), qui se borne à rappeler le dire de Monti à ce sujet.

On le rencontre dans les villes et les villages, comme dans les moindres hameaux et autour des habitations isolées, dans les champs, les haies, les jardins et jusque sur la lisière des bois, toujours turbulent et tapageur. Sa nourriture consiste en semences diverses, volontiers en graines farineuses; cependant, il porte à ses petits quantité de larves et d'insectes, et il consomme lui-même, durant la belle saison, pas mal de vers et de coléoptères, même assez gros, des hannetons par exemple, de manière qu'il est, suivant les conditions et circonstances, difficile de dire s'il fait en réalité plus de mal que de bien ou de bien que de mal. Son cri, bien connu, varie avec les circonstances et peut être, tour à tour, traduit par les mots *vluî-vluî* ou *schilp, schilp* ou *treng* ou *dieb;* son chant, aussi accidenté que peu harmonieux, semble exprimer, selon les cas, les syllabes *dürr* ou *terrr-terrr-terrr-terrr* ou encore *grrr-trerrellellell* rapidement répétées en une sorte de roulement, souvent avec introduction çà et là d'une ou deux notes plus douces, *dû* ou *piou.*

Les mâles, très jaloux, bavards et batailleurs, exécutent, à l'époque des amours, de burlesques pirouettes autour des femelles et, se disputant entre eux, se livrent souvent alors de bruyants combats. Les jeunes, au fur et à mesure qu'ils ont quitté leur berceau, se réunissent à d'autres, poussés par leur instinct de sociabilité, et se répandent dans les champs ensemencés du voisinage ; si bien que, dès le mois d'août, au moment de la récolte des céréales et plus tard, en automne, sur l'emplacement de celles-ci, on voit partout des bandes nombreuses et tapageuses de cet Oiseau soit picorant à terre, soit passant en rangs serrés, d'une haie à un champ ou vice-versa, d'un vol droit et rapide. Avec l'arrivée des froids, ces bandes se dispersent, et tous ces petits pillards viennent, en parasites effrontés,

chercher abri et subsistance dans les rues, dans les enclos et jusque dans nos maisons.

Le Moineau commence à nicher dès la fin de mars ou le commencement d'avril, et fait généralement au moins deux pontes, si ce n'est trois par an [1]. Son nid, très volumineux et grossièrement composé de foin, de paille et de feuilles, avec garniture de fil, de laine, de plumes, de bourre ou de chiffons [2], est, suivant les circonstances, établi sur une solive, sous les tuiles d'un toit, dans quelque anfractuosité de mur, derrière une persienne ou un faux volet, entre quelques branches touffues, au sommet d'un arbre, dans les rameaux entrelacés d'une plante grimpante, dans un trou d'arbre creux ou encore dans un vieux nid de Pie abandonné. Cet édifice, plus ou moins gros, est volontiers arrondi et couvert, avec ouverture latérale, quand il est sans abri dans les branches; tandis que, reposant sur une plus large base, il est généralement découvert dans le haut, alors qu'il est protégé par une tuile, une saillie de pierre ou quelque poutre.

Les œufs, au nombre de cinq à sept et très variables quant à la forme et à la couleur, sont généralement d'un ovale plutôt un peu allongé, blanchâtres ou grisâtres, avec des points et de petites taches ou comme de petites mouchetures d'un brun olivâtre, parfois très serrées vers le gros bout; ou bien, ils sont plus sombres quant au fond et plus largement tachés de brun; ou bien encore, ils sont ornés de petites taches et de points épars, moins nombreux, d'un gris lilacé et d'un brun roussâtre, sur fond d'un blanc pur; ou, enfin, marqués de taches brunes et noires, plus grandes et beaucoup plus espacées, sur fond blanchâtre ou légèrement bleuâtre. Ils mesurent, le plus souvent, 0m,020—023 sur 0m,014—016.

Le Moineau domestique *(P. domesticus, a)* sous la forme ci-dessus décrite, est très répandu en Europe, depuis le nord de la Scandinavie et la Finlande, jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées, ainsi que dans la plus grande partie de l'Asie, sans parler des nombreuses localités où il a été artificiellement transporté. Il est remplacé, au sud des Alpes, par le *Passer italiæ* ou *cisalpinus*, et, au sud des Pyrénées, par le *P. hispaniolensis* ou *salicarius* qui ne sont probablement, comme je l'ai dit, que des formes méridionales d'une seule et même espèce.

[1] M. H. Ferrier m'a écrit avoir vu, à Malagnou, près de Genève, des Moineaux qui, dans son fenil, nourrissaient encore des petits le 3 novembre 1889.

[2] Le Moineau emploie pour la construction de son nid un peu tous les matériaux qui sont à sa portée. J'ai vu un nid de cet Oiseau, à Genève, qui était presqu'entièrement bâti avec de fines rognures d'acier.

164. — 1 *b* : MOINEAU CISALPIN

Passera reale.

PASSER ITALIÆ Vieillot.

Tout le dessus de la tête et du cou d'un roux marron; le croupion d'un gris roussâtre; le blanc de la joue, des côtés du cou, de la bande transversale sur l'aile et des faces inférieures volontiers légèrement nuancé de roussâtre; le noir du cou volontiers un peu moins étendu sur la poitrine ♂. Livrée en général un peu plus claire que chez 1, *a.*, ♀. *Mêmes dimensions et proportions que chez P. dom., a.*

b) FRINGILLA ITALIÆ *Vieillot,* Nouv. Dict., XII, p. 199, 1818. *Riva,* Ornit. ticin., p. 279, 1865. — F. CISALPINA *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 35, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 98, 1829.

PYRGITA ITALICA *Bonap.,* Birds of Europe, p. 31, 1838.

PASSER DOMESTICUS, VAR. β, ITALICUS *Keys. u. Blasius,* Wirbelth. Eur., Arten, p. 157, 1840. — P. DOMESTICUS CISALPINUS *Schlegel,* Rev. crit., p. 64, 1844. — P. ITALIÆ *Bonap.,* Consp. Av., I, p. 509, 1850. (VAR. A.) *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 242, 1867. — P. ITALIÆ *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 20, Fig. 11, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 147, 1872. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 25, 1886, *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 315, 1888. — P. CISALPINUS *Tristr.,* Ibis, 1859. p. 33.

Mâle, ad.: Les plumes marron du dessus de la tête sont bordées de roussâtre clair, en automne.

Avec des mœurs en tout semblables à celles de notre Moineau ordinaire, le Cisalpin remplace partout celui-ci en Italie et jusque sur les contreforts sud des Alpes, dans le canton du Tessin, où il est, comme son congénère transalpin, si sédentaire qu'il ne passe pas volontiers les Alpes et qu'il vient rarement se montrer dans les régions septentrionales voisines. Un individu mâle du Cisalpin, trouvé en automne 1837 sur le marché de Genève, figure cependant dans ma collection.

Ses œufs, de forme oblongue souvent un peu allongée et tachetés de gris et de brun, sur fond pâle, volontiers blanchâtre, rappellent beaucoup ceux de notre Moineau domestique, tant dans les formes et dimensions que sous le rapport de la coloration.

165. — 2 : MOINEAU FRIQUET

Feldsperling — Passera mattugia.

PASSER MONTANUS Linné.

Bec plus ramassé, au plus moitié de la tête. 2e rémige la plus longue ou égale à la 3e, 1re légèr. plus courte, 4e un peu plus. Dessus de la tête et du cou d'un brun rouge, légèr. cendré. Une tache noire sur la région de l'oreille; gorge et devant du cou noirs. Deux raies blanches en travers de l'aile.

Long. tot.: 0m,132—140; aile pliée 0m,065—068; queue 0m,050—055; tarse 0m,015—016; bec, au front, 0m,0100—0105.

FRINGILLA MONTANA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 324, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 75, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 354, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 107, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 83, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 193, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 280, 1865. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 299, Taf. 14, Fig. 6, 1891. — F. CAMPESTRIS *Schrank*, Fauna Boica, p. 181, 1798.

PASSER MONTANUS, P. CAMPESTRIS *Brisson*, Ornith., III, p. 79 et 82, 1760. — P. MONTANINA *Pallas*, Zoogr., II, p. 30, 1811. — P. MONTANUS *Koch*, Baier. Zool., p. 219, 1816. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 246, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 20, Fig. 13, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 146, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 354, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 112, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 23, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 301, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 173, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 86, 1891.

PYRGITA MONTANA *Cuvier*, Regn. Anim., I, p. 385, 1798. — PYR. CAMPESTRIS, PYR. SEPTENTRIONALIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 267 et 268, 1831.

NOMS VULG.: S. F.: *Friquet, Petit moineau. Moineau de montagne*, Genève. — S. A.: *Feldspatz, Baumspatz.* — S. I.: *Passera montagneula, Passeretta, Passerina, Passera boscareula.*

Mâle adulte, en noces : Dessus de la tête, ainsi que nuque et un peu côtés du cou, d'un rouge bai, soit d'un brun rouge légèrement glacé de cendré. Dos roux et gris-roussâtre, flammé de noir; croupion et sus-caudales d'un gris roussâtre, nuancé de brun. Lorum, bord de l'œil en dessous, un petit espace au bas de la mandibule inférieure, une tache sur l'oreille, gorge et devant du cou noirs. Joues, à l'exception de la tache noire auriculaire, et côtés du cou, y compris un étroit demi-collier, blancs. Faces inférieures blanchâtres, la-

vées de gris-brunâtre à la poitrine, sur les flancs et sur les sous-caudales. Ailes noirâtres, les couvertures et les rémiges plus ou moins largement bordées de roux; les couvertures grandes et moyennes, terminées de blanc ou de blanchâtre, formant sur l'aile deux raies transversales claires, la supérieure, la plus large, limitée par du noir, en dessus. Queue brune. Bec noir ou noirâtre; pieds d'un brun jaunâtre; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Peu différente du mâle, quoique avec des teintes un peu plus ternes, le noir de la gorge moins étendu et le demi-collier blanc moins apparent.

En automne : Les diverses plumes plus ou moins bordées de grisâtre, dans les deux sexes.

Jeunes, avant la mue : Ressemblant assez à la femelle, en plus clair, avec le noir de la gorge peu étendu et les plumes rousses de la tête mélangées de gris.

Variétés blanches, tachées de blanc ou de couleur isabelle assez fréquentes. Quelques variantes de livrée ont été attribuées à des croisements avec le *Passer domesticus,* aussi bien dans sa forme ordinaire que dans sa forme cisalpine.

Le Friquet est commun et partout répandu dans le pays, au sud comme au nord des Alpes, sans être cependant aussi abondant que le Moineau domestique. Il s'approche d'ordinaire moins volontiers des habitations de l'homme, et s'élève généralement moins dans les hautes montagnes, bien qu'il se reproduise encore assez communément près de la Chaux-de-Fonds, à 1000 mètres environ dans le Jura, et même jusque dans la H^te^ Engadine, selon les données manuscrites de M. Curtin, forestier de district à Sils-Maria. On le trouve, suivant les circonstances, le long des haies plantées d'arbres, dans les saulaies ou dans les broussailles près de l'eau, sur les lisières ou dans les bois, dans les prés et dans les champs, et ce n'est guère qu'en hiver qu'il vient plus ou moins rôder autour des maisons. Il exécute volontiers, vers la fin de l'été ou en automne, de petites migrations dans le pays, soit en plaine d'un canton dans un autre, soit de la montagne à la plaine. On le voit alors, en troupes nombreuses et en rangs serrés, passant d'un vol droit et très rapide. Quoiqu'il soit sur bien des points sédentaire, quelques-unes de ses bandes errantes nous abandonnent assez régulièrement en arrière-saison, pour revenir dès le premier printemps. Ses allures, son alimentation et sa voix ressemblent assez à celles du Moineau; toutefois, il est plus sauvage, moins tapageur et plus leste dans ses mouvements. Son cri et son chant sont plus doux ou moins bruyants.

Il fait généralement deux pontes dans le pays, fin avril ou en mai et en juillet. Son nid, composé d'herbes sèches, de menues racines et de petites feuilles, avec garniture de crin, de laine ou de plumes, est généralement établi dans un trou d'arbre, parfois dans une anfractuosité de roc ou dans une fissure de vieille muraille.

Ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont volontiers un peu plus lisses et d'un ovale un peu plus obtus que ceux du Moineau, bien que très variables, comme ceux de celui-ci, dans la forme ainsi que dans la couleur; ils sont généralement blancs, d'un blanc jaunâtre, grisâtres ou roussâtres, avec des taches plus ou moins allongées dans la direction du grand axe, des stries et des points gris et bruns, plus ou moins répandus sur toute la surface et parfois si serrés que le fond en est presque entièrement couvert. Ils mesurent d'ordinaire $0^m,0175—0200$ sur $0^m,013—015$.

Le Friquet est très répandu en Europe, de l'extrême nord au sud, en Asie et dans le nord-est de l'Afrique.

89. — Genre 7 : SOULCIE

PYRGITA Cuvier.

Bec droit, fort, conique, un peu bombé en arrière, pincé et pointu en avant, avec bords légèrement rentrants, presque aussi large que haut, au front, et plus long que moitié de la tête; mandibule supér. n'entamant guère le front, un peu aplatie en avant des narines, non entaillée, un peu dépassante et légèrement fléchie vers le bout. Tarse, doigts et ongles à peu près comme dans le genre précédent (voy. fig. 116). *Ailes plutôt longues, assez effilées et aiguës, dépassant plus ou moins les trois-cinq. de la queue; 2e rémige gén. la plus longue; 2e, 3e et un peu 4e rétrécies au bord ext.; cubitale max. un peu échancrée au bout, dépassant un peu les rémiges médianes. Queue relativement courte et carrée, à rectrices larges, tronquées et maculées. Tête assez large et relativement plate.*

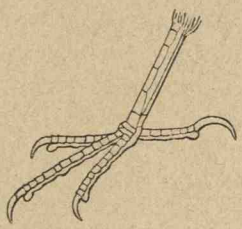

Fig. 116. Pyrgita petronia, pied gauche.

Œufs tachetés, rappelant un peu ceux des Moineaux.

Les Soulcies, plus ou moins sociables et sédentaires, et volontiers plus farouches que les Moineaux, vivent, selon les conditions et circonstances, dans les bois ou dans les rochers, parfois près des habitations de l'homme. Elles voyagent souvent en bandes nombreuses, d'un vol assez rapide. Leur alimentation est mélangée de graines et d'insectes. Elles construisent des nids assez grossiers dans des trous d'arbres ou de rocs, quelquefois dans de vieilles murailles. — Leur mue est simple et leur plumage relativement court. Les jeunes ressemblent d'ordinaire à la femelle.

Ce genre est représenté par quelques espèces en Europe, en Asie et en Afrique ; une seule se trouve en Europe et en Suisse.

166. — 1 : SOULCIE D'EUROPE

Steinsperling — Passera lagia.

PYRGITA PETRONIA Linné.

Bec fort, large à la base, pointu en avant et passablement plus long que moitié de la tête. 2e rémige la plus longue, 1re très légèr. plus courte. Faces sup. d'un gris brunâtre, variées de brun; une large bande brune de chaque côté sur la tête. Faces inf. blanchâtres, flammées de gris-brun; une tache jaune au bas du cou. Un espace blanc arrondi sur les barbes int. du bout des rectrices, les deux médianes exceptées.

Long. tot. 0m,156—165; aile pliée 0m,090—095; queue 0m,055—059; tarse 0m,019—020; bec, au front, 0m,0135—0145.

PASSER SYLVESTRIS *Brisson*, Ornith., III, p. 88, 1760. — P. PETRONIA *Koch*, Baier. Zool., p. 220, 1816. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 247, 1867.

FRINGILLA PETRONIA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 322, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 75, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 348, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 138, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 84, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 200, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 276, 1865. — F. STULTA, F. BONONIENSIS, F. LEUCURA *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 919, 1788.

PYRGITA PETRONIA, P. RUPESTRIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 263 et 264, 1831.

PETRONIA RUPESTRIS *Bonap.*, Birds of Europ., p. 30, 1838. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 24, Fig. 16, 1871. — P. SAXORUM, etc. *Brehm*, Vogelfang, p. 97, 1855. — P. PETRONIA *Kaup.*, Nat. Syst., p. 58, 1829. — *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 289, 1888. — P. STULTA *Blyth*, J. A. S. Beng., XVI, p. 880, 1847. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 148, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 22, 1886.

Noms vulg. : S. F. : *Soulcie, Moineau soulcie.* — S. A. : *Steinspatz, Steinfink.* — S. I. : *Passera montagneula, Passera de montagna.*

Mâle adulte, en noces : Toutes faces supérieures d'un gris brunâtre, variées de brun et de blanchâtre. Un fort sourcil blanchâtre et grisâtre, bordé, en dessus et en dessous, par une large bande brune étendue sur les côtés de la tête, depuis le front jusque sur le cou, et par une longue tache brune limitant la joue, en arrière de l'œil. Dos maculé de brun foncé, avec quelques petites pointes blanchâtres. Croupion le plus souvent sans taches. Joues et bas du cou, sur les côtés, d'un gris brunâtre. Faces inférieures blanchâtres, plus ou moins lavées ou flammées de gris-brunâtre, avec une tache transversale quasi-carrée jaune, au bas du cou. Les sous-caudales et plus ou moins les sus-caudales extrêmes terminées de blanc-jaunâtre. Ailes et queue brunes; la plupart des pennes alaires plus ou moins frangées ou liserées de grisâtre et terminées de blanchâtre; les rectrices, plus foncées dans leur tiers ou leur quart extrême, portant, à l'exception des deux médianes, une large tache blanche subarrondie, vers le bout des barbes internes. Bec brun, en dessus, jaunâtre, en dessous; pieds d'un brun jaunâtre; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Assez semblable au mâle, avec des teintes un peu moins vives et la tache jaune du cou moins étendue.

En automne, dans les deux sexes : Teintes plus rembrunies; macules plus accentuées, en dessus et en dessous.

Jeunes, avant la mue : Comme la femelle; mais sans tache jaune au bas du cou.

La Soulcie se montre çà et là, mais toujours en assez petit nombre, en Suisse, en plaine surtout et dans le bas de la région montagneuse. Bien qu'elle niche de temps à autre dans le pays, qu'elle y passe même parfois la mauvaise saison, et qu'on la rencontre un peu plus souvent aux époques de migrations qu'en d'autres temps, elle ne peut guère être considérée comme Oiseau de passage parfaitement régulier. On en cite quelques captures, en hiver, et quelques nichées isolées dans la vallée du Rhin, aux Grisons, et dans le Bas-Valais, ainsi que dans les environs de Genève et de Neuchâtel.

Elle fréquente, durant la belle saison, les localités accidentées et un peu boisées, d'où elle se rend volontiers dans les champs, à la recherche d'insectes et de graines diverses, à la manière des Moineaux dont elle a un peu les allures et la voracité, quoique d'ordinaire moins tapageuse et toujours plus circonspecte. A l'approche de la mauvaise saison, on la rencontre plus souvent dans les haies

et les bosquets, où elle vient chercher des baies ou des graines sauvages. Enfin, en hiver, on la voit quelquefois se rapprocher des lieux habités, des routes et des jardins, avec les Moineaux, les Bruants et les Pinsons. Sa démarche est sautillante, et son vol, assez rapide, a ceci de particulier qu'elle plane un instant, les ailes tout étendues, avant de se poser. Son chant est peu varié et n'a rien de bien harmonieux ; son appel semble exprimer tour à tour les mots *ziwit* et *quäck* ou *guiiiib* et *crrr,* selon les auteurs. Elle niche dans des trous d'arbres ou de rochers, parfois dans de vieilles murailles, construisant un nid grossier d'herbes, de petites racines, de crins, de coton et de plumes, dans lequel elle pond, une fois l'an, cinq ou six œufs d'un ovale un peu obtus, d'un blanc jaunâtre, avec quantité de petites taches et points entremêlés gris et bruns, et mesurant $0^m,0215$—0235 sur $0^m,016$—017.

L'espèce est surtout répandue dans l'Europe méridionale et l'Asie occidentale, où elle vit volontiers en nombreuses sociétés, parfois jusque dans les villages. Elle est rare déjà dans le nord de la France et le sud de l'Allemagne, bien qu'elle ait poussé parfois ses migrations jusqu'en Belgique et en Hollande.

Sous-Famille IV, des MONTIFRINGILLIENS

MONTIFRINGILLINÆ

Palais ordinaire, non renflé. Bec droit, conique, pointu, à bords passablement rentrants, et à peine plus haut que large à la base, avec quelques plumes sub-piliformes basilaires; mandibule supérieure un peu écrasée vers le milieu, en dessus, sans échancrure et entrant peu dans le front ; mandibule inférieure pas plus large que la supérieure, avec angle mentonnier reculé, médiocrement accusé. Tête plutôt forte (voy. fig. 117).

Les Montifringilliens se tiennent surtout à terre et recherchent généralement les lieux découverts, dans les régions froides ou élevées. Leur démarche est moins sautillante que celle des Passériens et des Fringilliens en général. Ils sont d'un naturel confiant et se nourrissent de graines diverses ou de bourgeons, ainsi que de petits insectes.

Ils construisent, sur le sol ou dans quelque anfractuosité, des nids assez volumineux et grossièrement bâtis.

A part la Niverolle *(Montifringilla nivalis)*, qui habite les régions élevées de l'Europe, ils sont propres surtout aux contrées septentrionales d'Asie et d'Amérique.

Les Montifringilliens se séparent franchement des Fringilliens par la structure grossière de leur nid, qui les rapproche plutôt des Passériens, et par la coloration bien différente de leurs œufs, en même temps qu'ils rappellent certains Embériziens, par la forme un peu roulée ou rentrante des bords de leurs mandibules.

90. — Genre 8 : NIVEROLLE

MONTIFRINGILLA[1] Brehm.

Bec droit, robuste, conique, pointu, légèr. plus haut que large à la base, mesurant environ moitié de la tête ou un peu plus, avec bords assez rentrants et quelques plumes piliformes basilaires ; la mandibule sup. un peu écrasée vers le milieu, en dessus, entrant peu dans le front et sans échancrure (voy. fig. 117). *Tarse et doigts assez robustes ; le premier à peu près égal au médian avec ongle ; les seconds pourvus de pelotes sous-articulaires bien développées, les latéraux égaux ; ongles assez forts, comprimés et arqués, celui du pouce à peu près égal au pouce. Ailes aiguës, assez longues et effilées ; 2e et 3e rémiges génér. rétrécies au bord externe ; la penne cubitale max. dépassant peu ou pas les*



Fig. 117. Montifringilla nivalis.

[1] Il est regrettable que le nom de *Montifringilla*, attribué par Brehm à ce genre, fasse jusqu'à un certain point double emploi avec la dénomination spécifique identique attribuée par Linné et déjà par Gessner au Pinson d'Ardennes *(Fringilla montifringilla)*. Le nom d'espèce étant de beaucoup le plus ancien, ce serait celui de ce genre qu'il y aurait lieu peut-être de remplacer, par celui de *Schionospiza* Kaup, par exemple, d'un an seulement plus récent. Notre sous-famille deviendrait alors celle des *Schionospiziens*.

rémiges secondaires. Queue moyenne et ample, quasi-carrée ou pl. ou m. échancrée. Plumage assez long et doux.

Œufs relativement gros, généralement blancs et immaculés.

Ce genre comprend quelques espèces en Europe, en Asie et dans le nord de l'Amérique, qui recherchent d'ordinaire les régions froides ou élevées. Les Niverolles sont des Oiseaux sociables et généralement peu craintifs, qui se tiennent à terre, marchant ou sautant tour à tour, en quête de graines et de petits insectes. Leur vol est léger et assez rapide. La plupart sont à la fois sédentaires et plus ou moins erratiques. Ils bâtissent, sans art, un nid assez volumineux, sur le sol ou dans quelque anfractuosité. — Leur mue est généralement simple. Le mâle et la femelle se ressemblent assez; les jeunes en diffèrent peu.

Une seule espèce habite régulièrement l'Europe et la Suisse. La *Montifringilla arctoa* Pall., d'Asie, aurait fait quelques rares apparitions sur les confins d'Europe, en Russie.

167. — 1 : NIVEROLLE

Schneefink — Fringuello alpino.

MONTIFRINGILLA NIVALIS Brisson.

Ailes effilées, couvrant entre deux tiers et trois quarts de la queue; 1re rémige quasi-égale à la 2e ou légèr. plus courte; 2e et 3e échancrées au bord externe; penne cubitale max. dépassant un peu les rémiges secondaires médianes. Queue quasi-droite sur la tranche, à rectrices larges et subarrondies. Tête grise, dos brun, ventre blanc; couvertures alaires, la plupart des rémiges second. et les rectrices, sauf à l'extrémité et à l'exception des médianes, d'un blanc pur.

Long. tot. 0m,185—195; aile pliée 0m,110—120; queue 0m,070—077; tarse 0m,0215—0225; bec, au front, 0m,012—013.

FRINGILLA NIVALIS *Brisson,* Ornith., III, p. 162, 1760. *Linné,* Syst. Nat., I, p. 321, 1766. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 76, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 362, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 115, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 84, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 169, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 285, 1865. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 293, Taf. 13, Fig. 9, 1891. — F. SAXATILIS *Koch,* Baier. Zool., p. 216, 1816. — F. (ORITES) NIVALIS *Keys. u. Blas.,* Wirbelth. Eur., Arten, p. 163, 1840.

PASSER ALPICOLA *Pallas,* Zoogr., II, p. 20, 1811.

PLECTROPHANES FRINGILLOIDES *Boie*, Isis, 1822, p. 554.

MONTIFRINGILLA NIVALIS *Brehm*, Isis, 1828, p. 1277. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 277, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 24, Fig. 13, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 150, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 22, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 259, 1888. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 84, 1891.

SCHIONOSPIZA NIVALIS *Kaup.*, Nat. Syst., p. 134, 1829.

LEUCOSTICTE NIVALIS *des Murs*, Encycl. d'Hist. Nat., part. 5, p. 297 (Sec. Degl. et Gerbe).

NOMS VULG. : S. F. : *Pinson de neige, Niverolle.* — S. A. : *Bergfink, Schneefink, Schneevogel.* — *Parfincal alpin*, Vrin (Grisons). — S. I. : *Franguell dei Alp, Montagnin.*

Mâle adulte, en noces : Tête, derrière et côtés du cou d'un cendré légèrement bleuâtre. Dos, scapulaires et rémiges secondaires post. d'un brun assez foncé, teinté de gris-roussâtre sur le bord des plumes. Sus-caudales noires, plus ou moins mélangées de blanc. Toutes couvertures de l'aile et rémiges secondaires, sauf les postérieures, d'un blanc pur. Rémiges primaires et pennes polliciennes d'un brun noir, finement liserées de blanchâtre. Faces inférieures blanches, lavées de grisâtre à la poitrine et sur les flancs, à l'exception d'une tache noire allongée sur la gorge et le devant du cou, et parfois de une ou deux macules sur les sous-caudales. Queue blanche, à part les deux rectrices médianes, qui sont noires, et le bout des latérales taché de noir, sauf à l'externe ou aux deux externes. Bec noir; pieds noirâtres; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Un peu plus petite. Tête d'un cendré moins bleu. Pas ou peu de noir à la gorge. Couvertures antérieures de l'aile souvent en partie noirâtres. Faces inférieures d'un blanc très légèrement teinté de roussâtre. Rectrices voisines des médianes volontiers plus ou moins variées de noir. Bec brun-noirâtre, plus pâle en dessous.

En automne, dans les deux sexes : Tête d'un cendré un peu plus rembruni; dos d'un brun plus nuancé de grisâtre; faces inférieures d'un blanc plus sâle; noir de la queue plus brunâtre; sus-caudales plus variées de blanc. Noir de la gorge du mâle voilé par de larges bordures blanchâtres. Bec jaune, avec un trait longitudinal noir sur le bout de la mandibule supérieure.

Jeunes, avant la mue : Ressemblant assez à la femelle en automne. Pas trace de noir à la gorge. Les parties noires des rémiges et de la queue plutôt brunes; les rectrices un peu frangées de roussâtre, les latérales moyennes plus envahies par le brun. Bec jaunâtre, noirâtre vers le bout, en dessus.

La Niverolle (vulgairement Pinson de neige) est commune en région alpine, dans toute la chaîne des Alpes, jusqu'au-dessus même de 2,900 mètres, durant la belle saison; mais, je ne crois pas qu'elle ait été jamais observée dans le Jura, au moins en temps de reproduction[1]. On la rencontre fréquemment, en été, en famille ou par petites troupes, dans les terrains découverts non loin de la neige, sur les gazons ou parmi les rocailles, cherchant des graines, de petits bourgeons, des vers et de petits insectes. En automne, chassée par la neige qui recouvre ses lieux de prédilection, elle descend dans la région montagneuse et les vallées, d'autant plus bas que la saison est plus rigoureuse, parfois même jusqu'en plaine, pour regagner les hauteurs dès le premier printemps. On la voit parfois, en hiver, en très nombreuse compagnie, venir, en quête de nourriture, jusque sur les routes aux abords des villages, dans nos vallées alpines.

Tous les ans, quelques petites troupes viennent, des Alpes savoisiennes, hiverner sur le mont Salève, non loin de Genève. Cet Oiseau marche gracieusement ou sautille, suivant les circonstances, et, peu sauvage de nature, se laisse d'ordinaire facilement approcher.

Son vol est léger et assez rapide et, lorsqu'il est posé sur quelque éminence, il exécute volontiers un petit balancement de la queue de haut en bas. Le chant du mâle consiste en un gazouillement peu sonore et peu varié, où l'on ne distingue guère que les notes plus ou moins répétées de son cri habituel qu'on peut traduire par les syllabes *pitt, pitt* ou *puitt, puitt.*

Il niche d'ordinaire en région alpine, dans des fissures de rocs ou dans des trous de murailles, souvent même sous les toitures des chalets ou sur les chevrons des bâtiments, des hospices entre autres de nos cols élevés, du St-Bernard, du Simplon, du Grimsel et du St-Gothard par exemple. Son nid, ouvert et plus ou moins volumineux, selon les conditions, est assez grossièrement bâti, de radicelles, de paille ou d'herbes sèches, avec garniture de crins, de laine ou de plumes. La femelle pond généralement au commencement de mai, parfois déjà à la fin d'avril, et élève souvent une seconde couvée à la fin de juillet ou dans le courant d'août. Les petits sont nourris d'abord avec des vers, des insectes mous ou des chenilles, puis avec des bourgeons et de petites graines préalablement triturées.

[1] *Ogérien* a dû commettre une erreur quand, dans son Hist. Nat. du Jura, III, p. 191, il cite le Pinson Niverolle *(Fr. nivalis)* comme sédentaire sur les plus hauts sommets boisés du Jura; car, en attribuant à cet Oiseau des œufs d'un vert cendré pointillés de roussâtre, il prouve qu'il s'est mépris sur l'espèce dont il parle.

Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, parfois six en première ponte, sont assez gros, d'un ovale régulier et entièrement d'un blanc mat, mesurant d'ordinaire 0m,023—024 sur 0m,0165—0175.

L'espèce se trouve sur presque toutes les montagnes élevées, depuis les Pyrénées jusqu'en Sibérie, mais paraît faire défaut aux Iles britanniques, ainsi qu'à la Péninsule scandinave et à la Finlande.

Sous-Famille V, des FRINGILLIENS

FRINGILLINÆ

Palais aplati ou normal. Bec conique, droit ou légèrement convexe, moyen ou relativement petit, plus ou moins étiré ou pointu, à bords un peu ou presque pas rentrants, avec commissures peu obliques et souvent quelques petits poils ou simili-poils à la base. La mandibule supérieure à arête plus ou moins saillante, entamant généralement peu ou pas le front et sans véritable échancrure en avant. La mandibule inférieure d'ordinaire pas plus large que la supérieure, en arrière, avec angle mentonnier généralement reculé et peu accusé. Tête moyenne. (Voy. fig. 118 à 121).

Les Fringilliens sont en grande majorité percheurs, bien que se tenant, suivant les circonstances, plus ou moins sur les arbres, dans les campagnes et dans les bois, ou sur le sol, dans les champs ou les montagnes. Leur démarche est d'ordinaire plus ou moins sautillante; leur vol est, selon les espèces, plus ou moins onduleux. Ils se nourrissent surtout de graines, bien qu'ils apportent généralement, comme les précédents, des insectes, des larves ou des vers à leurs petits. Ils établissent, pour la plupart sur les branches des arbres, des nids, en coupe assez profonde, très artistement et solidement bâtis.

Leurs œufs, médiocrement nombreux, sont généralement bleuâtres ou d'un bleu pâle, avec petites macules rougeâtres, brunes ou violacées, vers le gros bout; les Pinsons faisant plus ou moins exception par la coloration un peu différente de leurs œufs[1].

On trouve des Fringilliens dans les diverses parties de l'ancien et du nouveau monde.

[1] Les Pinsons (*Fringilla cœlebs* et autres) font, en effet, exception par la diffusion nuageuse plus ou moins accusée de la couleur rougeâtre des taches sur le fond de l'œuf. Cependant, ce caractère particulier varie un peu dans son importance avec l'âge des pondeuses.

91. — Genre 9 : PINSON

FRINGILLA Linné ex Gessner.

Bec droit, assez robuste, conique, à peu près aussi large que haut à la base et mesurant environ moitié de la tête ou légèr. plus, avec bords un peu rentrants et quelques plumes piliformes basilaires ; la mandibule sup. un peu aplatie en dessus, en avant des narines, n'entamant pas le front, peu ou pas entaillée en avant, un peu dépassante et légèr. fléchie à l'extrémité. Tarse et doigts médiocres ; tarse à peu près égal au médian avec ongle ; doigts à pelotes sous-articulaires médiocres, les latéraux quasi-égaux ; ongles moyens, arqués et pincés, celui du pouce passablement plus court que le pouce. Ailes moyennes, médiocr. effilées et aiguës ou subaiguës : la 2e ou la 3e rémige la plus longue ; les 2e, 3e et 4e franchement rétrécies au bord ext. ; la penne cubitale max. dépassant peu les rémiges second. médianes. Queue moyenne, échancrée, à rectrices obliquement tronquées.

Œufs ovalaires, bleuâtres, avec taches d'un brun rougeâtre, plus ou moins lavées ou étendues sur le fond.

Les Pinsons sont d'un naturel sociable, gais, peu méfiants et plus ou moins migrateurs. Ils fréquentent, selon les conditions et les circonstances, les bois, les jardins et même les villes ou les villages, dans la plaine comme dans la montagne. Ils perchent et nichent sur les arbres, et ont à terre une démarche bien moins sautillante que la plupart des autres membres de la famille. Leur vol, assez rapide, est toujours plus ou moins onduleux. Leur chant est souvent assez puissant et agréable. — Leur mue est simple. Le mâle et la femelle portent des livrées différentes ; les jeunes ressemblent généralement à leur mère.

Quelques espèces dans l'ancien monde ; deux en Europe et en Suisse. Le Pinson spodiogène (*Fr. spodiogena* Bonap.) du nord de l'Afrique, très voisin de notre Pinson ordinaire, s'est montré plus ou moins dans le sud de notre continent, en Espagne principalement.

168. — 1 : PINSON ORDINAIRE

Buchfink — Fringuello.

FRINGILLA CŒLEBS Linné.

Ailes relat. peu effilées, couvrant légèr. plus que moitié de la queue; 1re rémige un peu plus courte que la 4e ou quasi-égale. Queue moyenne, à rectrices subanguleuses. Croupion vert ou olivâtre. Deux raies blanches ou blanchâtres sur l'aile. Les deux ou trois rectrices latérales (except. quatre) plus ou moins tachées de blanc. Dessus et derrière de la tête cendré-bleu ♂, gris-brun olivâtre ♀; joues, gorge et poitrine d'un roux vineux ♂, d'un gris brunâtre ♀.

Long. tot. 0m,163—173; aile pliée 0m,083—089; queue 0m,068—074; tarse 0m,018—019; bec, au front, 0m,0115—0125.

FRINGILLA CŒLEBS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 318, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 73, 1815. *Temminck*, Man. Ornit., I, p. 357, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 110, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 84, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 150, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 283, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 271, 1867. *Fritsch.*, Vögel Europ., Tab. 26, Fig. 10 et 11, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 150, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 356, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 114, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 20, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 171, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 175, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 286, Taf. 14, Fig. 1 et 2, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 80, 1891. — F. NOBILIS *Schrank*, Fauna Boica, p. 176, 1798. — F. HORTENSIS *Brehm*, Vögel, Deutschl., p. 272, 1831. — F. ALPESTRIS, F. MINOR *Brehm*, Naumania, 1855, p. 277.

PASSER SPIZA *Pallas*, Zoogr., II, p. 17, 1811, (ex Gessner).

STRUTHUS CŒLEBS *Boie*, Isis, 1828, p. 323.

NOMS VULG. : S. F. : *Pinson* ou *Pinçon, Quinson.* — S. A. : *Buchfink, Gemeiner Fink, Edelfink.* — S. I. : *Franguell, Franguell nostran.*

Mâle adulte, en noces : Dessus et derrière de la tête et du cou, et un peu côtés du dernier, sous la joue, d'un gris bleu, avec une bande noire sur le devant du front. Dos brun-roux, légèrement nuancé d'olivâtre; croupion et sus-caudales d'un vert plus ou moins olivâtre. Lorum, tour de l'œil, joue, gorge et faces inférieures d'un roux vineux, graduellement atténué vers le bas de l'abdomen ; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc plus ou moins lavé de roussâtre. Aile noirâtre, avec une large bande blanche transversale sur les couver-

tures petites et moyennes; une autre raie plus étroite, d'un blanc jaunâtre, sur le bout des grandes couvertures, et un angle blanc sur la base des rémiges primaires moyennes, en avant des couvertures antérieures; les rémiges liserées de jaunâtre. Queue en majeure partie noire, avec les rectrices médianes brunes et les deux ou trois externes, de chaque côté, envahies par une grande tache blanche sur les barbes internes, tache occupant au moins deux tiers de la longueur de la première, moindre sur les suivantes, parfois encore indiquée, sous forme d'un petit coin, sur la quatrième. Bec bleuâtre; pieds et iris bruns.

Femelle adulte, en noces: Faces supérieures d'un gris-brun olivâtre; croupion gris-olivâtre. Faces inférieures d'un gris brunâtre, plus foncé à la poitrine et sur les flancs, avec le bas-ventre généralement blanc ou blanchâtre. Ailes et queue d'un brun noirâtre; mêmes bandes et taches que chez le mâle, d'un blanc plus sali de roussâtre sur les premières; les deux rectrices, de chaque côté, le plus souvent seules tachées de blanc. Bec gris-brunâtre.

En automne: Toutes teintes, dans les deux sexes, atténuées par une bordure grisâtre des plumes.

Jeunes, avant la mue: Ressemblant à la femelle en automne.

Variétés: Sujets blancs ou chamarrés de blanc assez fréquents.

Le Pinson ordinaire est, avec le Moineau, l'un des Oiseaux les plus répandus dans le pays, depuis la plaine jusque dans les vallées élevées de la région alpine, où il niche parfois encore à 1800 mètres sur mer, comme en H^te^ Engadine. On le trouve partout abondant sur la lisière des bois et dans les campagnes, aussi bien que dans les jardins et les promenades, dans le centre même des villes. Beaucoup d'individus, mâles surtout[1], passent l'année entière dans le pays. Les paires qui ont niché dans les régions élevées viennent généralement hiverner en plaine, avec leurs familles; cependant, beaucoup nous quittent en automne, pour gagner le midi, avec les bandes qui traversent la Suisse, venant de contrées plus septentrionales. Les émigrants nous reviennent, suivant les années, avant la fin de février ou seulement en mars, et le passage automnal se fait dans le courant d'octobre, souvent par troupes excessivement nombreuses.

Le Pinson est un Oiseau vif, gai et confiant, qui contribue pour une large part à l'animation de nos jardins et de nos campagnes. Ce

[1] La proportion des mâles hivernants, vis-à-vis des femelles, varie assez avec les années et les localités; elle a été, selon les observateurs, dans le pays, représentée par le rapport de cinq à trois, de quatre à deux ou même de dix à un.

n'est pas à tort que l'on dit : joyeux comme un Pinson. On le rencontre en toutes saisons et conditions, tantôt trottinant gracieusement sur le sol, tantôt volant légèrement d'arbre en arbre, en quête des graines, des insectes ou des chenilles qui lui servent de nourriture, et répétant souvent ses petits cris : *chuïn, chuïn, iüpp, iüpp,* ou *pinck, pinck.* Tout l'hiver, on le voit cherchant sa pâture sur les routes, dans les cours des fermes ou dans les rues, avec les Moineaux et les Bruants, et, pour peu que la saison ne soit pas trop rigoureuse, il fait entendre, dès le milieu de février, en plaine, plus ou moins tôt en mars, à 1800 mètres dans la H^te^ Engadine, son gentil chant d'amour bien connu, qui peut être traduit par la phrase : *thi-thi-thi-thi-thi-thi-thiu-thiu-thiu, thouuii, thiou,* chant qui a souvent déjà perdu ses deux dernières notes à l'époque de la seconde couvée.

Il construit sur les arbres, fin avril ou en mai, suivant les circonstances, et à une élévation assez variable, sur une maîtresse branche ou dans quelque petite enfourchure [1], un nid élégant, en coupe, très solidement et très artistement bâti de mousse et de lichens, avec garniture de crins et de plumes, dans lequel la femelle pond, à deux reprises, d'abord entre la dernière semaine d'avril et la troisième de mai, puis de nouveau à la fin de juin ou au commencement de juillet, cinq ou six, puis quatre ou cinq œufs qui, après seize jours d'incubation, donnent naissance à autant de petits, recevant de leurs parents successivement des insectes mous ou des chenilles nues et de petites graines préalablement triturées.

Les œufs, de forme ovalaire ordinaire, sont d'un gris bleuâtre plus ou moins envahi de nuages rougeâtres, avec quelques petites taches éparses d'un brun violacé, tantôt arrondies, tantôt en forme de petits traits ou comme plus ou moins effacées et généralement plus rapprochées du gros bout. Ils mesurent d'ordinaire 0^m^,018—021 sur 0^m^,0145—0155.

L'espèce habite plus ou moins l'Europe entière, ainsi que l'Asie septentrionale; cela, jusque très avant dans le nord, en Scandinavie, en Finlande et en Russie.

[1] J'ai trouvé une fois, à Malagny, près de Genève, un nid de Pinson dans une haie basse et fourrée, à 75 centimètres du sol au plus; mais semblable cas me paraît très rare chez nous.

169. — 2 : PINSON D'ARDENNES

Bergfink — Peppola.

FRINGILLA MONTIFRINGILLA Linné.

Ailes un peu plus effilées, couvrant entre moitié et trois cinq. de la queue : 1re rémige plus longue que 4e. Queue notablement élargie vers le bout, bien échancrée et à rectrices franchement anguleuses. Croupion en bonne partie blanc ; deux bandes en tout ou partie d'un roux jaunâtre sur l'aile ; la rectrice ext. seule un peu tachée de blanc. Tête noire ou variée de noir ♂, variée de gris et de brun ♀ ; gorge d'un roux jaunâtre.

Long. tot. 0m,165—175 ; aile pliée 0m,086—092 ; queue 0m,063—068 ; tarse 0m,018—019 ; bec, au front, 0m,0125—0135.

FRINGILLA MONTIFRINGILLA *Linné*, Syst. Nat. I, p. 318, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 73, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 360, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 113, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 84, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 160, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 284, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 274, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 25, Fig. 13 et 14, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 151, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 358, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 114, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 21, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 178, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 177, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 291, Taf. 14, Fig. 3, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 81, 1891. — F. FLAMMEA *Beseke*, Vögel Kurl., p. 79, 1821. — F. SEPTENTRIONALIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 274, 1831. — F. BOREALIS, F. MAJOR *Brehm*, Naumania, 1855, p. 277.

PASSER MONTIFRINGILLA *Pallas*, Zoogr., II, p. 18, 1811.

STRUTHUS MONTIFRINGILLA *Boie*, Isis, 1828, p. 323.

NOMS VULG. : S. F. : *Pinson des Ardennes, Pinson de montagnes. Mirolon*, Genève ; *Pinson du bon pays*, Chaux-de-Fonds. — S. A. : *Berg-* ou *Bärgfink, Tann-* ou *Tannenfink, Waldfink, Mistfink. Gägler*, Berne. — *Parfincal d'uaul*, Vrin (Grisons). — S. I. : *Montan, Franguell montan.*

Mâle adulte, en noces : Tête, derrière et côtés du cou, ainsi que dos, d'un noir brillant à reflets bleuâtres, immaculé chez de vieux sujets, avec fines bordures roussâtres, sur le dos, chez de plus jeunes. Croupion blanc ; sus-caudales noires, en partie bordées de roussâtre. Gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un roux jaunâtre ; ventre et sous-caudales blancs, avec des macules noires sur le bas

des flancs. Poignet, couvertures petites et moyennes, et scapulaires d'un roux jaunâtre, avec bordures blanchâtres, dans le bas ; le reste de l'aile noir, à l'exception d'une bande transversale jaune-roussâtre au bas des grandes couvertures, de bordures du même roussâtre aux pennes cubitales, d'un petit miroir blanc-jaunâtre à la base des grandes rémiges, après la troisième, et d'un fin liseré jaune-verdâtre sur le bord de la moitié extrême des rémiges primaires et secondaires. Queue entièrement noire, chez de très vieux sujets, plus ou moins tachée ou bordée de blanc ou de blanchâtre, chez de plus jeunes. Bec bleuâtre et noirâtre ; pieds d'un brun olivâtre ; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Dessus de la tête, du cou et du dos variés de gris, de roussâtre et de brun ; le brun formant, à droite et à gauche, une bande en arrière de l'œil et jusque sur les côtés du cou ; le gris accentué surtout derrière le cou. Croupion blanchâtre et un peu varié de brun ; sus-caudales d'un gris brun. Sourcils et joues d'un gris roussâtre. Gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un roux jaunâtre plus pâle ; ventre et sous-caudales d'un blanc moins pur. Poignet noirâtre ; deux bandes transversales sur l'aile, blanchâtres et lavées de roussâtre ; petit miroir blanchâtre au haut des rémiges primaires ; rémiges brunes, liserées de jaunâtre. Queue brune ; les rectrices finement liserées de grisâtre, l'externe plus ou moins bordée de blanchâtre. Bec brun.

En automne, mâle : Le noir de la tête, du cou et du dos en grande partie dissimulé sous de larges bordures grises et roussâtres ; ailes et queue d'un noir moins profond ; une ou deux rectrices externes plus ou moins tachées et bordées de blanc. Bec jaunâtre, à pointe noire. — *Femelle :* Livrée peu différente de celle d'été.

Jeunes, avant la mue : A peu près semblables à la femelle, avec des teintes plus ternes et les bandes transversales des ailes peu accentuées. *Après la mue :* Ressemblant assez, dans les deux sexes, à leurs parents en livrée d'automne.

Le Pinson d'Ardennes ou des Ardennes ne passe chez nous que la mauvaise saison ; encore les époques de son arrivée et de son départ sont-elles, comme la fréquence et les proportions des bandes qui nous visitent, très différentes suivant les années, la précocité et la durée ou l'intensité des frimas. Quelquefois, il nous arrive déjà en octobre, avec les premières neiges, et l'on peut en voir, tout l'hiver, des bandes plus ou moins nombreuses ; d'autres fois, il ne se montre que beaucoup plus tard et ne passe que peu de temps dans le pays. Il est rare qu'il reste chez nous passé le mois de mars. Tous ces petits hôtes d'hiver ont quitté alors les régions tempérées, cen-

trales ou méridionales de l'Europe et de l'Asie, pour regagner les contrées septentrionales où les appellent les besoins de la reproduction.

On le rencontre, en hiver, dans les diverses parties du pays, un peu plus régulièrement et abondamment au nord qu'au sud des Alpes ; non seulement en plaine, mais aussi dans le Jura, et dans nos vallées alpestres, parfois même jusque dans la H^te^ Engadine. Il n'est pas rare d'en voir des bandes de plusieurs centaines ou milliers d'individus qui tournoyent en quête de nourriture dans nos campagnes, tantôt s'abattant sur les champs, tantôt couvrant les arbres de leurs rangs serrés. Ses allures et son alimentation sont du reste à peu près les mêmes que celles du Pinson ordinaire, bien que son vol paraisse un peu plus rapide. Son chant n'est pas comparable à celui du précédent, et son cri d'appel semble dire tantôt *teu, teu,* tantôt *iæck, iæck.*

Plusieurs observateurs m'ont signalé de prétendues nichées de cet Oiseau dans le pays, dans les forêts montagneuses du centre et de l'est principalement ; mais, renseignements pris, je n'ai pu obtenir jusqu'ici aucun renseignement assez précis pour atténuer mes doutes à l'égard de ces données et me permettre de fournir ici une citation tant soit peu certaine.

Après avoir hiverné jusque sur le littoral méditerranéen et en Asie Mineure, aussi bien que dans les Indes, en Chine et au Japon, le Pinson des Ardennes retourne passer la belle saison dans les contrées septentrionales d'Europe et d'Asie, dans le nord de la Scandinavie, en Laponie et en Sibérie, où il niche entre les 62e et 70e degrés de latitude nord.

Il construit, sur les enfourchures des petites branches, des pins, des sapins ou des bouleaux, avec des mousses et des lichens, un nid assez semblable à celui de notre Pinson, et pond cinq ou six œufs (parfois sept dit-on), qui rappellent beaucoup ceux de ce dernier, dont ils ont les dimensions, avec teintes fondamentales d'un bleuâtre un peu plus sombre et taches brunes un peu plus foncées.

92. — Genre 10 : VERDIER

LIGURINUS Koch.

Bec conique, fort, assez large à la base et au moins aussi haut, mesurant un peu plus que moitié de la tête, avec bords

légèr. rentrants et plumes piliformes basilaires peu développées; mandibule sup. légèr. convexe en dessus, un peu moins haute que l'inf., n'entamant pas le front et sans échancrure en avant. Narines subarrondies, en majeure partie cachées par les plumes frontales. Pieds moyens; tarse un peu plus court que le médian avec ongle; doigts latéraux quasi-égaux; ongles moyens, pincés, arqués et acuminés, celui du pouce notablement plus court que le pouce. Ailes moyennes, effilées et aiguës ou subaiguës: 2e, 3e et 4e rémiges rétrécies au bord externe; penne cubit. max. dépassant un peu les rémiges second. médianes. Queue moyenne, élargie et échancrée, à rectrices plutôt étroites et obliquement tronquées.

Œufs ovales, d'un blanc bleuâtre, avec petites taches, principalement vers le gros bout.

Les Verdiers sont sociables, très répandus, plus ou moins migrateurs et principalement granivores. Leur vol est rapide et leur démarche plus ou moins sautillante. Ils vivent dans les campagnes ou sur la lisière des bois, et établissent, sur les arbres ou dans les buissons, un nid en coupe assez artistement construit. — Leur mue est simple. Les femelles portent une livrée assez semblable à celle des mâles, bien qu'un peu plus terne. Les jeunes diffèrent un peu de leurs parents.

Quelques espèces dans l'ancien monde; une seule indigène en Suisse et en Europe. Le *Ligurinus chloroticus* Licht., d'Asie, très voisin du nôtre, aurait été signalé en Espagne.

170. — 1 : VERDIER ORDINAIRE

Grünling — Verdone.

LIGURINUS CHLORIS Linné.

Bec conique, légèr. plus haut que large, mesurant environ trois quarts du tarse. Ailes dépassant légèr. le milieu de la queue: 2e rémige légèr. plus longue que 3e ou quasi-égale; 1re plus courte que 3e. Nuancé de verdâtre, de jaunâtre et de gris; moitié ou deux tiers ba-

silaires de la queue jaunes, ainsi qu'une large bordure aux rémiges primaires.

Long. tot. 0m,150—155; aile pliée 0m,083—086; queue 0m,056—062; tarse 0m,0170—0175; bec, au front, 0m,0125—0130.

Loxia chloris *Linné*, Syst. Nat., I, p. 304, 1766, *(ex Gessner)*. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 70, 1815. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 361, Taf. 15, Fig. 11, 1891.

Coccothraustes chloris *Pallas*, Zoogr., II, p. 13, 1811.

Fringilla chloris *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 346, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 134, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 82, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 210, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 274, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 17, fig. 12, 1871. *Mela*, Vert. fennica, p. 115, 1882.

Ligurinus chloris *Koch*, Baier. Zool., p. 230, 1816. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 269, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 152, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 28, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 161, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 78, 1891.

Serinus chloris *Boie*, Isis, 1822, p. 555.

Chloris pinetorum, C. hortensis, C. septentrionalis *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 259-261, 1831. — C. flavigaster *Swainson*, Classif. Birds, II, p. 281, 1837. — C. chloris *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 21, 1888.

Linaria chloris *Macgill.*, Brit. Birds, I, p. 365, 1839.

Chlorospiza chloris *Bonap.*, Birds of Europe, p. 36, 1838. *Collin*, Skand. Fugle, p. 360, 1875-77.

Noms vulg.: S. F. : *Bruant. Verdasson*, Genève; *Jaunesse*, Locle; *Verdonnat*, Fribourg. — S. A. : *Grünfink, Grünling.* — S. I. : *Verdon, Amorott.*

Mâle adulte, en noces: Faces supérieures olivâtres, plus cendrées sur la tête et le cou, plus rembrunies sur le dos; croupion d'un vert jaune; dernières sus-caudales, joues et un peu côtés du cou nuancés de cendré. Faces inférieures d'un jaune verdâtre, lavées de gris sur les flancs; les environs de l'anus blancs ou blanchâtres. Petites et moyennes couvertures alaires d'un vert olive, avec le bord du poignet et de la main jaune; grandes couvertures en majeure partie grises; couvertures antérieures noirâtres, largement bordées d'olive et de gris; rémiges secondaires noirâtres, largement bordées de gris, les postérieures en grande partie grises; rémiges primaires noires, terminées de gris, avec une large bordure jaune occupant moitié ou deux tiers de leur longueur et faisant un grand miroir sur l'aile fermée. Rectrices jaunes, avec baguettes noires, sur les deux tiers basilaires environ, à l'exception des quatre médianes qui sont, comme le bout de la queue, noires frangées de gris. Bec et pieds couleur de chair; iris brun-noirâtre.

Femelle adulte, en noces : Faces supérieures plus brunâtres; in-

férieures plus verdâtres. Jaune de l'aile et de la queue plus pâle et moins étendu.

En automne : Toutes teintes plus ou moins atténuées par des bordures grisâtres, dans les deux sexes.

Jeunes, avant la mue : D'un brun varié de verdâtre, en dessus; d'un blanc jaunâtre sale et flammé de brun, en dessous; jaune des ailes et de la queue pâle.

Variétés et hybrides : On connaît des variétés blanches, ou plus ou moins maculées de blanc et de jaune. On cite aussi des hybrides produits de croisements du Verdier avec la *Linotte* et le *Chardonneret* (voy. Suchetet; l. c. V, p. 272 et 284).

Le Verdier est commun dans toute la Suisse, en plaine et dans la région montagneuse. Bon nombre d'individus hivernent dans les contrées basses, au nord des Alpes, à l'ouest surtout; un peu moins, semble-t-il, au sud, dans le Tessin; quelques-uns se montrent parfois, en passage, jusque dans la H^te^ Engadine. Des bandes nombreuses traversent notre pays, venant du midi ou y retournant, en mars et en octobre ou novembre. On le rencontre souvent errant en famille dans les campagnes, de préférence dans les jardins ou les champs parsemés d'arbres, tantôt cherchant des graines sur le sol, tantôt posé sur les branches, en compagnie de quelques-uns de ses semblables qui se rappellent par un petit cri un peu traînant, pouvant être traduit par le mot : *schiild* ou *tschiick*. Il consomme beaucoup de graines de chanvre, de sarrasin, de chicorée, de millet, de plantain et autres, ainsi que des baies et des bourgeons; cependant, il prend aussi des insectes, à l'époque des nichées, pour ses petits surtout. En automne, on le voit souvent en grandes troupes dans les vignes. Durant l'hiver, il se rapproche des habitations et vient chercher sa subsistance sur les routes ou dans les cours de fermes, mais rarement nous le voyons dans les rues de nos villes, comme le Bruant ou le Pinson. Son vol est plus rapide et moins onduleux que celui de ces derniers. Le chant du mâle, à l'époque des amours, est assez varié et rappelle quelquefois un peu celui du Canari; il consiste en une sorte de trille plus ou moins soutenu qui a été traduit par: *gürrürrürrürrürr, wuid-wuid-wuid-wuid, geng-geng-geng-geng*. Son appel, dans cette saison, exprime volontiers les mots *tuuii* et *gruu*.

Son nid est établi sur un arbre ou dans un buisson élevé et généralement caché soit dans quelque touffe épaisse de feuilles, soit dans les petits rameaux serrés qui repoussent contre un tronc ou autour de la section d'une grosse branche. Il est en forme de coupe,

comme celui des précédents, mais un peu moins compact et bâti un peu moins artistement de mousse, d'herbes sèches et de radicelles, avec garniture de crins et de plumes. La femelle pond deux fois l'an, généralement fin avril et fin juin ou au commencement de juillet, exceptionnellement encore en août.

Les œufs, au nombre de quatre ou cinq et d'un ovale un peu allongé, sont d'un blanchâtre teinté de bleuâtre, avec des points d'un gris lilacé et de petites taches, parfois de petits traits, d'un brun plus ou moins violacé, généralement rapprochés en couronne autour du gros bout; ils mesurent d'ordinaire $0^m,019$—021 sur $0^m,0140-0155$. Je possède un œuf du Verdier qui, avec couleur normale, ne mesure que $0^m,012$ sur $0^m,009$.

L'espèce est très répandue en Europe, depuis les Iles Britanniques et le sud de la Scandinavie, au nord, jusqu'en Italie et en Espagne, au sud.

93. — Genre 11 : VENTURON

CITRINELLA Bonaparte ex Gessner.

Bec conique, moyen, un peu épais en arrière, pointu et un peu comprimé en avant, légèr. plus haut que large à la base et mesurant environ moitié de la tête, avec bords un peu rentrants et plumes piliformes basilaires peu développées ; la mandibule sup. quasi-droite en dessus, n'entamant pas le front, sans échancrure en avant et de même hauteur que l'inf. ; narines subovales, couvertes par les plumes frontales. Pieds moyens ; tarse un peu plus court que le médian avec ongle ; doigts latéraux quasi-égaux ; ongles moyens, pincés, arqués et aigus, celui du pouce passabl. plus court que le pouce. Ailes moyennes ou un peu plus longues, effilées et aiguës ; 2e, 3e et 4e rémiges rétrécies au bord ext. ; penne cubitale max. ne dépassant pas les rémiges médianes. Queue moyenne, bien échancrée, à rectrices conico-acuminées.

Œufs ovales, d'un bleuâtre pâle et tachés, surtout vers le gros bout.

Les Venturons, de plus petite taille que les précédents, sont sé-

dentaires ou plus ou moins migrateurs. Bien que propres surtout aux régions tempérées et méridionales, ils recherchent de préférence, pour s'y reproduire, les forêts montagneuses plus ou moins élevées. Ce sont des Oiseaux sociables et peu méfiants, dont les mœurs et les allures rappellent assez celles des représentants du genre précédent. — Leur mue est simple. Le mâle et la femelle diffèrent peu; mais les jeunes portent une première livrée particulière.

Une seule espèce en Suisse et en Europe.

171. — 1 : VENTURON ALPIN

Citronenzeisig — Venturone.

CITRINELLA ALPINA Bonaparte.

Bec droit, pointu et un peu pincé en avant, environ trois cinq. du tarse. Ailes couvrant environ trois cinq. de la queue; 1re et 3e rémiges quasi-égales, 2e égale ou légèr. plus longue, 4e légèr. plus courte. Nuancé de verdâtre, de jaunâtre et de gris; deux bandes obliques d'un vert olivâtre sur l'aile, ad. Rémiges et rectrices noirâtres.

Long. tot. 0m,130—138; aile pliée 0m,075—081; queue 0m,054—058; tarse 0m,0145—0149; bec, au front, 0m,0082—0088.

SERINUS ITALICUS *Brisson,* Ornith., III, p. 182, 1760. — S. CITRINELLA *Boie,* Isis, 1822, p. 555.

FRINGILLA CITRINELLA *Linné,* Syst. Nat., I, p. 320, 1766, *(ex Gessner). Steinmüller,* Alpina, I, p. 238, 1806. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 82, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 370, 1820. *Baldenstein,* N. Alpina, II, p. 43, 1827. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 122, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 86, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 111, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 290, 1865. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 17, Fig. 8, 1871. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 333, Taf. 14, Fig. 12, 1891.

EMBERIZA BRUMALIS *Scopoli,* Ann., I, p. 145, 1769.

SPINUS CITRINELLA *Koch,* Baier. Zool., p. 234, 1816.

CHRYSOMITRIS CITRINELLA *Boie,* Isis, 1828, p. 322. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 230, 1888.

CARDUELIS CITRINELLA *Gould,* Birds Eur., III, pl. 198, 1837.

CITRINELLA SERINUS *Bonap.*, Birds of Europe, p. 34, 1838. — C. ALPINA, *Bonap.,* Cat. Méth. Ucc. Eur., p. 48, 1842. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 283, 1867.

CANNABINA CITRINELLA *Degland,* Ornith. europ., I, p. 232, 1849.

CHLOROPTILA CITRINELLA *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 153, 1872. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 29, 1886.

Noms vulg.: S. F.: *Venturon; Serin de Montagne.* — S. A.: *Citronenfinck, Citrinchen, Citrönli. Ciprinlein, Schneevögeli,* Berne; *Zitronenfink,* Meiringen; *Zeisig,* Saanen; *Zitrönli,* Coire. — S. I. : *Legorin de montagna, Canarin de montagna, Canerin de Malenc.*

Mâle adulte, en noces : Dessus de la tête d'un vert jaune; occiput, derrière et côtés du cou d'un gris cendré; lorums et joues nuancés de vert-jaune et de gris. Dos vert-olivâtre; croupion et sus-caudales d'un vert jaune. Faces inférieures d'un jaune verdâtre, avec quelques taches grises sur les côtés de la poitrine, à l'exception du bas-ventre, de quelques sous-caudales et de la jambe qui sont blancs ou blanchâtres. Ailes et queue noirâtres; le poignet d'un vert olivâtre; les couvertures moyennes et grandes largement terminées du même vert-olivâtre; les rémiges secondaires bordées de verdâtre. Rémiges primaires et rectrices finement liserées de gris ou de gris-verdâtre. Bec brun; pieds d'un brun rougeâtre; iris brun clair.

Femelle adulte, en noces : Plus brunâtre en dessus, avec le jaune des faces inférieures plus limité sur la poitrine et le ventre, ainsi que plus encadré de gris; les bandes transversales de l'aile plus blanchâtres.

En automne : Teintes plus rembrunies, en dessus, d'un jaune un peu sale, en dessous, dans les deux sexes.

Jeunes, avant la mue : Faces supérieures d'un gris roussâtre, plus jaunâtre sur la tête, plus roussâtre sur le croupion, avec longues macules d'un brun noirâtre; faces inférieures d'un roussâtre plus pâle, avec macules allongées brunâtres, moins foncées et assez espacées. Ailes et queue brunes; les couvertures moyennes et grandes, ainsi que les rémiges secondaires postérieures assez largement bordées de roussâtre ; rémiges primaires et rectrices liserées de gris-olivâtre. Bec d'un gris jaunâtre; pieds d'un carné grisâtre.

Variétés : Zollikofer (l. c.) décrit un individu jeune, capturé, le 9 août 1877, à Arosa (Grisons), entièrement d'un jaune clair, comme un Canari, avec yeux rouges, bec et pieds pâles.

Le Venturon est très répandu et, selon les localités, plus ou moins commun dans les Alpes et dans la chaîne du Jura, dans les régions montagneuse et alpine, entre 900 et 1800 mètres, et même à 2000 mètres, en été. Il est, suivant les conditions, sédentaire, erratique ou plus ou moins migrateur. Beaucoup des individus qui ont passé la belle saison dans nos forêts de conifères, jusqu'aux limites de la grande végétation, descendent en automne dans les vallées, parfois jusqu'en plaine, pour hiverner plus ou moins haut ou bas, selon les circonstances; d'autres se réunissent alors en petites bandes, pour

traverser nos frontières du côté du midi, comme ceux que nous voyons quelquefois passer en octobre ou en novembre et en mars. Pour peu que la saison soit favorable, bien des hôtes d'hiver de nos vallées ont déjà regagné les hautes forêts dans les premiers jours de mars, et, en avril, la plupart sont en train de construire le berceau de leur future famille.

Il fréquente de préférence les clairières ou les lisières des bois et des forêts, parce qu'il y trouve plus facilement les petites graines qui constituent sa principale nourriture, celles de la chicorée sauvage en particulier. Il mange aussi de jeunes pousses d'arbres et de petits insectes, et on le voit souvent suspendu au bout des branches, un peu comme les Mésanges. Son vol est léger et onduleux, bien qu'assez rapide; sa démarche est sautillante; son appel semble exprimer, suivant les circonstances, les mots *zié, zié, zié* ou *térin, trïn*. Le mâle fait entendre, à l'époque des amours, un chant assez flûté et varié qui rappelle un peu celui du Serin, et, comme ce dernier, il s'agite aussi beaucoup en chantant.

Son nid, en forme de petite coupe, assez artistement construit de mousse, de lichens, d'herbes sèches et de toiles d'araignées, avec garniture de crins, de duvets de fleurs et de plumes, est généralement établi sur une branche de sapin, rarement bien haut, et dissimulé entre les ramilles et les aiguilles qui l'environnent. La femelle pond, vers la fin d'avril ou au commencement de mai, quatre ou cinq œufs; ceux-ci, d'un ovale un peu obtus, sont d'un blanc bleuâtre ou d'un bleu verdâtre pâle, avec des points et de petites taches d'un brun plus ou moins foncé, rougeâtres ou violacés, un peu épars, mais généralement plus serrés vers le gros bout, où se voient parfois quelques petits traits; ils mesurent d'ordinaire $0^{m},0165—0175$ sur $0^{m},0130—0138$.

L'espèce a une aire géographique peu étendue. Elle habite l'Europe moyenne et méridionale, ainsi que quelques contrées voisines de l'Asie, et encore ne se trouve-t-elle que dans les parties montagneuses des régions méridionales, en Provence, en Corse, en Sardaigne, en Grèce, etc., car, même en hiver, elle n'est pas commune dans les plaines d'Italie. Le Venturon trouve dans les forêts de nos Alpes un habitat estival suffisamment septentrional, et il ne s'étend pas bien loin au nord de celles-ci; il est assez rare déjà dans le centre de l'Allemagne, ainsi que dans le nord de la France.

94. — Genre 12 : TARIN

CHRYSOMITRIS Boie.

Bec quasi-droit, fortement comprimé dans la moitié ant. et très pointu, un peu plus haut que large à la base et passablement plus long que moitié de la tête, avec bords un peu incurvés, bien rentrants, et peu ou pas de plumes piliformes basilaires ; la mandibule sup. n'entamant guère le front, à arête assez saillante et légèrement fléchie en avant, sans feston ni échancrure, et à peu près de même hauteur que l'inférieure (voy. fig. 118). *Narines petites et arrondies, cachées par les plumes frontales. Pieds petits ; tarse à peu près égal au médian avec ongle ; doigts relativement courts, les latéraux quasi-égaux ; ongles plutôt courts, assez robustes et arqués ; celui du pouce beaucoup plus court que le pouce. Ailes assez longues, effilées et aiguës ; 2e et 3e rémiges rétrécies au bord externe ; penne cubitale max. ne dépassant pas les rémiges médianes. Queue plutôt courte, élargie et bien échancrée, à rectrices assez étroites, conico-acuminées.*



FIG. 118. Chrys. spinus.

Œufs bleuâtres, avec petites taches vers le gros bout.

Les Tarins, de taille plus petite encore que les Venturons, sont Oiseaux vifs, gais et peu méfiants, principalement granivores, sociables et plus ou moins migrateurs. Ils ont à peu près les allures, l'alimentation et la nidification des précédents, avec lesquels ils se tiennent volontiers, dans les forêts montagneuses surtout. — Leur mue est simple. Les deux sexes ont des livrées différentes et les jeunes ressemblent généralement à la femelle.

Des quelques espèces de ce genre, une seule, le *C. spinus*, se trouve en Suisse et en Europe, car, malgré le dire de Bonaparte, il ne paraît pas prouvé que le *C. pistacina* Eversm., de Sibérie, ait été trouvé sur notre continent.

172. — 1 : TARIN ORDINAIRE

Erlenzeisig — Lucarino.

CHRYSOMITRIS SPINUS Linné.

Bec très pincé en avant et très pointu, quasi-droit et mesurant entre deux tiers et trois quarts du tarse, ou presque égal au médian sans ongle (voy. fig. 118). *Ailes couvrant près de trois cinq. de la queue; 1re et 2e rémiges quasi-égales et les plus longues, 3e légèrement plus courte, 4e beaucoup plus courte. Dos vert-olivâtre. Poitrine et haut du ventre jaunes ♂, blanchâtres ♀; flancs striés de noirâtre. Dessus de la tête noir ♂, gris-olivâtre ♀; gorge noire ♂, blanchâtre ♀. Toutes les rémiges, sauf les trois premières, et les rectrices plus ou moins tachées de jaune à la base.*

Long. tot. 0m,115—123; aile pliée 0m,065—071; queue 0m,043—047; tarse 0m,013—014; bec, au front, 0m,010—011.

FRINGILLA SPINUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 322, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 80, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 371, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 120, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 86, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 117, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 291, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 17, Fig. 10 et 11, 1871. *Mela*, Vert. fennica, p. 119, 1882. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 334, Taf. 15, Fig. 1, 1891. F. (ACANTHIS) SPINUS *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Eur., Arten, p. 160, 1840.

EMBERIZA SPINUS *Scopoli*, Ann., I, p. 145, 1790.

SPINUS VIRIDIS *Koch*, Baier. Zool., p. 235, 1816. — S. ALNORUM, S. MEDIUS, S. BETULORUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 284-286, 1831.

SERINUS SPINUS *Boie*, Isis, 1822, p. 555.

CARDUELIS SPINUS *Stephens*, in Shaw's Gen. Zool., XIV, p. 33, 1826.

CHRYSOMITRIS SPINUS *Boie*, Isis, 1828, p. 322. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 281, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 154, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 29, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 212, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 167, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 82, 1891.

ACANTHIS SPINUS *Collin*, Skand. Fugle, p. 368, 1875-77.

NOMS VULG. : S. F. : *Tarin.* — S. A. : *Zeisig, Zeischen, Ziesli, Zyszli, Zisli.* — S. I. : *Legorin, Lughurin.*

Mâle adulte, en noces : Nuque et dos d'un vert olivâtre, nuancé de gris et taché de brunâtre au centre des plumes ; croupion et susscaudales jaunes, lavés de verdâtre et un peu flammés de noirâtre,

dans le haut. Dessus de la tête et gorge noirs. Poitrine, haut du ventre, une partie des flancs, une bande derrière l'œil et plus ou moins les côtés du cou d'un jaune citron, avec la joue variée de jaunâtre et de noirâtre; milieu et bas du ventre, bas des flancs et sous-caudales blancs et rayés de noirâtre. Ailes en majeure partie noirâtres; poignet vert; couvertures moyennes et grandes largement terminées de jaune; rémiges liserées de jaune-verdâtre et tachées de jaune vers la base, à l'exception des trois premières. Queue jaune, dans sa moitié basilaire environ, noirâtre dans le tiers ou la moitié extrême. Bec brunâtre, plus foncé vers la pointe, plus pâle en arrière en dessous; pieds brunâtres; iris brun-noirâtre.

Femelle adulte, en noces. — Dessus de la tête, cou et dos d'un gris olivâtre, tachés longitudinalement de noirâtre; croupion et sus-caudales d'un jaune un peu nuancé de verdâtre et flammés de noirâtre. Côtés de la tête et du cou grisâtres, légèrement lavés de jaunâtre et mouchetés de noirâtre. Toutes faces inférieures, y compris la gorge, blanchâtres, un peu nuancées de jaunâtre à la poitrine, et flammées de noirâtre sur les côtés et les sous-caudales. Ailes et queue d'un brun noirâtre; les diverses taches transversales des premières plus étroites et plus pâles que chez le mâle; l'espace jaune basilaire des rectrices beaucoup plus court.

En automne : Teintes plus rembrunies, en dessus, et jaune des faces inférieures moins pur. Les plumes noires du dessus de la tête et de la gorge liserées de gris, chez le mâle.

Jeunes, avant la mue, mâle : D'un brunâtre olivâtre largement flammé de noirâtre, en dessus; d'un jaunâtre pâle rayé de noirâtre, en dessous. Tache jaune du haut des rémiges déjà bien visible; bout des grandes couvertures d'un jaune roux. Rectrices déjà jaunes dans leur moitié basilaire et liserées de gris. — *Femelle:* D'un gris roussâtre flammé de brun, en dessus; blanchâtre rayée de brun, en dessous; taches jaunes des rémiges et des rectrices beaucoup moins développées; bout des grandes couvertures roux.

Variétés: On rencontre des individus plus ou moins blancs ou de couleur isabelle. On connaît aussi des bâtards de cette espèce obtenus, en captivité, avec le Canari et le Chardonneret. Zollikofer (l. c.) signale un mâle, n'ayant été censément que peu de temps en cage, chez lequel le jaune presque pur domine sur la tête, au cou et sur les faces inférieures, et dont il se demande s'il ne serait peut-être pas le produit d'un croisement avec le Canari.

Le Tarin est très répandu en Suisse, dans les forêts des régions montagneuse et alpine, où on le trouve à peu près dans les mêmes

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

conditions que le précédent, durant toute la belle saison, mais d'où il émigre en beaucoup plus forte proportion vers les contrées méridionales, en automne. Il est aussi moins exclusivement montagnard que le Venturon, car il se montre souvent en plaine, en hiver, et des bandes parfois nombreuses de son espèce traversent régulièrement le pays, venant du sud ou du nord, en mars ou entre la fin de septembre et les premiers jours de novembre. C'est surtout sur les lisières des bois de pins et de sapins qu'on le rencontre de préférence, en été; cependant, il fréquente aussi souvent des arbres d'autre essence, les bouleaux et les aulnes en particulier, durant la mauvaise saison. Il est d'un naturel vif et gai; aussi le voit-on tour à tour sautillant légèrement sur le sol à la recherche de graines diverses, ou passant d'un vol assez rapide, en prononçant les mots *tirrly, tertett* ou *terrin, terrin,* ou suspendu et voletant à l'extrémité des branches, en quête de petits insectes, de graines et de jeunes pousses ou de bourgeons. Il s'agite également beaucoup en chantant, à l'époque des amours, tantôt battant des ailes et étalant la queue, tantôt voltigeant assez haut en demi-cercles. Son chant, qui passe pour un des plus agréables entre ceux des granivores, est assez difficile à reproduire; il commencerait, selon Brehm, par le mot *didilei* et finirait par les syllabes un peu traînantes: *dididlideidaran.*

Son nid, en coupe, assez semblable à celui du Venturon et caché également dans les ramilles de quelque branche de sapin, reçoit, fin avril ou dans le courant de mai, plus ou moins vite, suivant les conditions, quatre ou cinq œufs d'un ovale plutôt court, d'un blanc bleuâtre ou d'un bleu pâle, avec points bruns et petites taches irrégulières d'un rouge-brun, en partie plus ou moins effacés et volontiers plus serrés autour du gros bout. Ses œufs mesurent d'ordinaire 0m,0155—0165 sur 0m,012—013.

L'espèce habite l'Europe, depuis les côtes de la Méditerranée, jusqu'assez avant dans le nord, et une bonne partie de l'Asie. Elle a, ainsi que la suivante, le triste privilège d'être recherchée comme Oiseau de cage.

95. — Genre 13 : CHARDONNERET

CARDUELIS Brisson ex Gessner.

Bec légèr. fléchi, sensiblement comprimé en avant et très pointu, un peu plus haut que large à la base et mesurant en-

viron deux tiers de la tête, avec bords légèrement rentrants; la mandibule supérieure à arête assez accentuée, un peu convexe, à tranche gén. un peu sinueuse vers le milieu, sans échancrure, de même hauteur que l'inf. et n'entamant guère le front (voy. fig. 119). *Narines petites, arrondies et en partie couvertes par de petites plumes subpiliformes. Pieds moyens; tarse sensiblement plus court que le médian avec ongle; doigt externe plus long que l'interne; ongles assez longs et plutôt faiblement courbés, comprimés et aigus, celui du pouce assez fort, un peu plus court que le pouce. Ailes assez longues, effilées et aiguës; 2e, 3e et 4e rémiges gén. rétrécies au bord ext.; cubitale max. dépassant légèr. les rémiges médianes. Queue moyenne, subcarrée ou faiblement échancrée, à rectrices assez larges et subarrondies. Plumes faciales courtes, arrondies et régulièrement imbriquées.*



Fig. 119. Carduelis elegans.

Œufs d'un bleuâtre pâle, avec petites taches, surtout vers le gros bout.

Les Chardonnerets sont des Oiseaux gais, peu méfiants, sociables et plus ou moins migrateurs. Leur nidification et leurs allures rappellent assez celles des précédents ; cependant, moins attachés aux bois et aux forêts, ils se répandent davantage dans les campagnes, à la recherche des petites graines qui constituent leur principale nourriture, et ont un habitat généralement moins élevé. — Leur mue est simple. Le mâle et la femelle se ressemblent assez ; les jeunes portent une livrée bien différente.

Des deux espèces de ce genre, l'une, le *C. caniceps* Vigors, de Sibérie, qui aurait fait, dit-on, de très rares apparitions sur les confins de l'Europe oriento-septentrionale, nous fait complètement défaut.

173. — 1 : CHARDONNERET ÉLÉGANT

Stieglitz — Cardelino.

CARDUELIS ELEGANS Stephens.

Bec pincé en avant, légèr. fléchi, très pointu et légèr. plus court que le tarse; bord de la mandibule sup. lég. festonné vers le milieu (voy.

fig. 119). *Ailes couvrant près des deux tiers de la queue; 1re, 2e et 3e rémiges quasi-égales et les plus longues, 4e passablement plus courte. Toute la face, lorums exceptés, rouge, chez ad. Vertex, occiput et côtés du cou, derrière la joue, noirs. Ailes et queue en majeure partie noires; toutes rémiges, sauf première, largement tachées de jaune sur leur moitié basilaire; rémiges et rectrices plus ou moins tachées de blanc vers le bout.*

Long. tot. 0m,135—144; aile pliée 0m,075—080; queue 0m,047—051; tarse 0m,0137—0145; bec, au front, 0m,0125—0130.

Fringilla carduelis *Linné*, Syst. Nat., I, p. 318, 1766, *(ex Gessner)*. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 79, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 376, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 117, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 85, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 103, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 294, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 25, Fig. 7, 1871. *Mela*, Vert. fennica, p. 119, 1882. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 341, Taf. 15, Fig. 3 et 4, 1891.

Emberiza carduelis *Scopoli*, Ann., I, p. 144, 1769.

Acanthis carduelis *Bechstein*, Naturg. Deutschl., 2e éd., II, p. 199, 1807. *Collin*, Skand. Fugle, p. 369, 1875-77.

Passer carduelis *Pallas*, Zoogr., II, p. 15, 1811.

Spinus carduelis *Koch*, Baier. Zool., p. 233, 1816.

Carduelis carduelis *Boie*, Isis, 1822, p. 554. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 185, 1888. — C. elegans *Stephens*, in Shaw's Gen. Zool., XIV, p. 30, 1826. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 279, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 154, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 30, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 165, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 81, 1891. — C. septentrionalis, C. germanica *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 288 et 289, 1831. — C. communis *Blyth*, J. A. S. Beng., XIV, p. 554, 1845. — C. accedens, C. meridionalis *Brehm*, Naumania, 1855, p. 277. — C. vulgaris *Doderlein*, Avif. Sicil., p. 81, 1869.

Noms vulg. : S. F. : *Chardonneret. Cardinalin, Cardinalin royal*, Genève. — S. A. : *Distler, Distel, Stieglitz. Dischteli*, Interlaken. — S. I. : *Ravarino. Ravarin*, Locarno.

Mâle adulte, en noces : Dos et croupion en majeure partie d'un brun roussâtre clair ; sus-caudales blanches, variées de roussâtre. Toute la face, soit une large bande tout autour du bec et jusqu'un peu au-delà de l'œil, d'un rouge cramoisi, à l'exception des lorums noirs. Vertex, occiput et côtés du cou, derrière la joue, noirs ; un large bandeau blanc remontant de la gorge, sur les côtés de la tête, entre le rouge et le noir. Faces inférieures blanchâtres, fortement mâchurées de brun-roussâtre sur les côtés de la poitrine et les flancs. Ailes et queue en majeure partie noires ; les grandes couvertures et la moitié basilaire de toutes les rémiges, sauf la première, jaunes, composant un large miroir transversal ; une tache blanche au bout des diverses rémiges et des rectrices médianes ; les deux

ou trois rectrices latérales plus ou moins largement tachées de blanc sur les barbes internes, vers leur tiers extrême. Bec blanchâtre, noirâtre à la pointe; pieds brunâtres; iris brun.

Femelle adulte, en noces: Rouge de la face moins étendu; noir de la tête, des ailes et de la queue moins profond, soit tirant un peu sur le brunâtre; faces inférieures plus lavées de roux.

En automne, mâle et femelle : Toutes teintes moins brillantes.

Jeunes, avant la mue : Tête grise, sans noir, ni rouge; dos d'un brun jaunâtre clair, flammé de brun-noirâtre. Couvertures alaires terminées ou bordées de brun-fauve ou de fauve-jaunâtre; faces inférieures blanches, tachetées de noirâtre sur les côtés et lavées de brunâtre vers la poitrine. Rémiges et rectrices à peu près comme chez les adultes, bien que de couleurs moins franches.

Variétés et hybrides : On rencontre des sujets plus ou moins blancs ou de couleur isabelle; le Chardonneret dit Royal a, en particulier, toute la gorge blanche. Le rouge de la face passe souvent à l'orange ou au jaune, en captivité. Quelques observateurs ont voulu distinguer un Chardonneret de plaine ou ordinaire et un Chardonneret de montagne, censé plus beau et plus gros; la soi-disant différence me paraît de bien petite importance. Zollikofer (l. c.) décrit deux individus capturés dans les Grisons chez lesquels les parties noires de la tête, des ailes et de la queue sont en majorité d'un brun de café, le dos étant d'un blanc grisâtre et les faces inférieures presque entièrement blanches, avec taches jaunes sur les côtés de la poitrine. — On connaît des métis produits de croisements, en captivité, du Chardonneret et du Canari. D'autres bâtards signalés comme résultant de l'accouplement du *Carduelis elegans* avec les *Ligurinus chloris, Chrysomitris spinus, Cannabina linota* et *Serinus hortulanus,* paraissent moins certains.

Le Chardonneret, bien connu pour l'agrément de son chant et sa jolie livrée, est partout très répandu dans le pays, au nord comme au sud des Alpes, dans les régions de plaine et montagneuse surtout. Il se montre, en été, et se reproduit jusque dans le bas de la région alpine, sur la lisière des forêts, comme dans la vallée d'Urseren, par exemple, à 1500 mètres sur mer environ ; mais il ne monte guère plus haut, en dehors des époques de passage, durant lesquelles il traverse parfois quelques cols assez élevés, le Gothard, le Lukmanier et la Maloja entre autres. Bien des individus hivernent dans les régions basses de la Suisse; cependant, beaucoup nous quittent en automne, généralement entre les derniers jours de septembre et le milieu d'octobre, pour nous revenir en mars. C'est à peu

près aux mêmes époques que des bandes plus ou moins fortes de cet Oiseau traversent notre pays, venant de contrées plus septentrionales ou plus méridionales.

Il vit dans les jardins et les vergers, aussi bien que dans les campagnes et sur la lisière des bois, se nourrissant de petites graines soit sauvages, comme celles du plantain, du séneçon, du mouron, de la chicorée et surtout des chardons, soit cultivées, comme celles du chanvre et des laitues, tantôt voletant d'une plante à l'autre, en répétant les mots *tzi-bit, tzi-bit* ou *bzi-biz, bizibiz, bizibibibi,* ou encore *pickelnik,* tantôt passant, en famille ou en troupe plus ou moins nombreuse, d'un vol onduleux et assez rapide, d'une place à une autre, d'un champ à un bois ou l'inverse. Le chant qu'il dit rapidement, en s'agitant et se balançant de droite et de gauche, est composé d'une série de trilles et de petits accords entre lesquels s'entendent souvent les syllabes *fink, fink,* plus ou moins répétées. Il établit, sur les branches des arbres, volontiers près du bout des rameaux de moyenne élévation, un nid en coupe assez profonde, artistement bâti de mousse, de lichens, de radicelles, de brins d'herbes sèches, de crins et de fils d'araignées, avec garniture intérieure de duvets végétaux et de plumes, dans lequel la femelle pond, deux fois l'an, dans la seconde moitié d'avril ou la première de mai et en juin ou au commencement de juillet, selon les conditions.

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, de dimensions souvent assez différentes et d'un ovale plus ou moins court ou allongé, sont d'un blanc bleuâtre ou d'un bleu verdâtre pâle, avec taches plus ou moins nombreuses, petites ou moyennes, volontiers en majorité rapprochées du gros bout, et des points, parfois des traits, lie-de-vin, d'un brun rouge ou d'un noirâtre violacé, (quelquefois presque immaculés); ils mesurent d'ordinaire 0m,0158—0170 sur 0m,0120—0131.

L'espèce habite toute l'Europe, jusqu'au 63e degré de latitude nord environ, ainsi que l'Asie occidentale et le nord-est de l'Afrique. Elle a, comme la précédente, le triste privilège d'être très recherchée pour la cage.

96. — Genre 14 : SIZERIN

ACANTHIS Keys. u. Blasius[1].

Bec droit, subconique, comprimé dans un tiers ou moitié en avant et pointu, beaucoup plus haut que large à la base

[1] *Linaria* Gessner.

et un peu plus court ou plus long que moitié de la tête, avec bords un peu rentrants en avant et onduleux en arrière; mandibule sup. à peu près de même hauteur que l'inf., à arête quasi-droite, n'entamant pas le front. Narines petites, sub-arrondies, entièrement couvertes et dépassées par des touffes de plumes plus ou moins ébarbelées, couchées en avant et beaucoup plus longues que les frontales (voy. fig. 120). *Tarse médiocrement robuste, un peu plus long que le doigt médian avec ongle; le talon bien enveloppé par les plumes tibiales; doigts relativement courts, le médian avec ongle à peu près égal seulement au pouce avec son ongle. Ongles robustes, allongés, arqués et acuminés, un peu dilatés à la base et creusés en dessous; celui du pouce quasi-égal au pouce. Ailes moyennes, aiguës et plus ou moins effilées; 2e, 3e et 4e rémiges gén. rétrécies au bord ext.; cubitale max. au plus égale aux rémiges médianes. Queue assez longue, bien échancrée, à rectrices plutôt étroites, obliquement tronquées et un peu acuminées.*



Fig. 120. Acanthis borealis.

Œufs bleuâtres, avec petites taches, surtout vers le gros bout.

Les Sizerins, adultes des deux sexes, portent, en toute saison, une calotte rouge sur le sommet de la tête. Ils sont sociables et plus ou moins sédentaires ou migrateurs. Ils habitent pour la plupart les régions septentrionales, recherchant, suivant les conditions et les saisons, les régions élevées et les forêts de conifères ou les bois de plaine, les aulnes ou les bouleaux, se nourrissant tour à tour de petites graines, de jeunes pousses ou de chatons. Leurs allures et leur nidification rappellent plus ou moins celles des Tarins et des Linottes. — Leur mue est simple. Le mâle et la femelle sont un peu différents, au printemps surtout; les jeunes ressemblent à la dernière, moins le rouge sur la tête, avant la mue.

Bien que les Sizerins aient été rangés par plusieurs auteurs dans un même genre avec les Linottes, je crois devoir les maintenir distincts de celles-ci, non seulement à cause des différences qu'ils présentent dans les formes du bec et des ongles, ainsi que dans les proportions des pieds, mais encore et surtout à cause des touffes de plumes particulières qui recouvrent leurs narines.

On a établi, sur les proportions différentes du bec, plusieurs espèces dont quelques-unes ne sont très probablement que des races ou

des variétés locales. Il semble y avoir deux espèces mères dans le genre, ou deux types spécifiques opposés, l'un à bec court, l'autre à bec allongé, représentés dans leurs extrêmes, le premier par *A. exilipes* Gray (*Sibirica* Severtzow), le second par *A. brunescens* Homeyer (*Magnirostris* Mewes), entre lesquels se rangent, tirant plus ou moins sur l'un ou sur l'autre, avec livrée d'autant plus blanchâtre qu'ils sont plus septentrionaux, les *A. Hornemanni* Holbœll (*Canescens* Gould), *A. rufescens* Vieillot, *A. linaria* Linné (*Borealis* Vieillot), *A. rostrata* Coues et *A. Holboelli* Brehm plus ou moins répandus dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. (Voyez, en note, un essai de répartition des espèces et sous-espèces).[1]

Je décrirai ici séparément et sous deux numéros d'ordre différents les deux Sizerins qui figurent en Suisse, les *A. rufescens* et *A. borealis*, à cause des quelques divergences qu'ils accusent assez constamment dans la livrée, dans la taille, dans les proportions du bec et des pieds, et surtout dans les formes de l'aile plus ou moins effilée; tout en reconnaissant qu'ils sont, quant au bec, de forme intermédiaire entre les deux extrêmes signalés, et que les extensions différentes de leurs habitats en temps de reproduction, qui peuvent

[1] Le genre ACANTHIS (Keys. u. Blas.) pourrait peut-être se subdiviser comme ci-dessous :

Sp. I : A. LINARIA Linné, à bec plus ou moins allongé et acuminé, représenté par deux espèces ou sous-espèces, avec diverses races locales, comme suit :

Sub-sp. 1 (*vel* Sp. I?) : A. (LINARIA) RUFESCENS Vieillot, de taille relat. petite, avec livrée sombre et bec moyen ou au-dessous de la moyenne; nichant en Europe septentrionale et occidentale, jusque dans les Alpes.

Sub-sp. 2 (*vel* Sp. II?) : A. (LINARIA) BOREALIS Vieillot, de taille relat. grande, avec livrée plus ou moins pâle et bec moyen ou au-dessus de la moyenne; se reproduisant dans les régions septentrionales des deux mondes :

a) : *Alnorum* Brehm, bec moyen; nichant dans le nord surtout, de passage ou hôte d'hiver jusqu'en Allemagne, en Suisse, en France et en Italie;

b) : *Holbölli* Brehm, bec relativement long; du nord de l'Europe et d'Asie; rare dans le centre du continent;

c) : *Rostrata* Coues, bec moyen; du nord de l'Amérique;

d) : *Brunnescens* Homeyer (*Magnirostris* Mewes), bec long; nord d'Europe et d'Asie.

Sp. II (*vel* III?) : A. CANESCENS Gould, à bec ramassé, conique et plus ou moins court, avec livrée pâle, en majeure partie blanche ou blanchâtre; se reproduisant exclusivement dans le nord et représenté par deux races étrangères à notre pays, comme suit :

a) : *Exilipes* Gray (*Sibirica* Severz.); bec très court; nord d'Europe, d'Asie et d'Amérique;

b) : *Hornemanni* Holböll, bec ramassé, un peu moins court; extrême nord, en Europe et en Amérique.

expliquer jusqu'à un certain point les dissemblances de leurs livrées, pourraient en faire peut-être des espèces géographiques ou des sous-espèces d'un Sizerin variable *(Acanthis linaria)* à bec moyen ou au-dessus de la moyenne. La plupart des prétendues espèces du nord, à bec allongé, doivent être rapprochées plus ou moins de *Borealis;* aucune ne vient nicher autant vers le sud que *Rufescens.*

Ainsi donc, deux espèces : *A. linaria* Linné et *A. canescens* Gould, ou trois espèces : *A. rufescens* Vieill., *A. borealis* Vieill. et *A. canescens* Gould, avec diverses variétés ou sous-espèces locales.

Une des raisons qui m'engagent à donner ici deux numéros d'ordre différents à nos deux Sizerins, malgré mes doutes sur leur valeur spécifique, repose sur le fait que les *A. exilipes* et *A. Hornemanni* présentent, dans l'extrême nord, un bec relativement très court, qui ne permet pas, semble-t-il, d'attribuer à un habitat de plus en plus septentrional seulement l'allongement de cet organe chez d'autres Sizerins.

174. — 1 : SIZERIN CABARET

Südlicher Leinfink — Organetto.

ACANTHIS RUFESCENS Vieillot.

Bec très légèr. plus court que le doigt médian sans ongle. Ailes relat. courtes et peu effilées, soit dépassant peu le milieu de la queue, et les rémiges primaires dépassant les secondaires d'une longueur généralement moindre que celle qui sépare les extrémités des ailes et de la queue; 2e rémige gén. la plus longue, 1re légèr. plus courte, 3e un peu moindre. Dessus de la tête rouge carmin. Faces dorsales en majeure partie brunes ; croupion roussâtre, nuancé de rose et plus ou moins flammé de brun ; rémiges et rectrices finement liserées de gris-roussâtre.

Long. tot. 0m,115—126; aile pliée 0m,066—070; queue 0m,050—055—(0m,057); tarse 0m,0125—0133—(0m,0145); bec, au front, 0m,0078—0085—(0m,0088).

LINARIA MINIMA *Brisson*, Ornith., III, p. 142, 1760. — L. MINOR *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 15, 1816. — L. RUFESCENS *Vieillot*, Nouv. Dict., XXXI, p. 342, 1817. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 297, 1867. — L. FLAVIROSTRIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 282, 1831.

Fringilla linaria *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 81, *part.*, 1815, *(ex Gessner). Temminck*, Man. Ornith., I, p. 373, *part.*, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 86, *part.*, 1837. *Schlegel*, Rev. crit. p. LXIII, 1844. *Bailly*, Ornith. Savoie, I, p. 127, 1854. *Riva*, Ornit. ticin, p. 293, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 26, Fig. 15 et 16, 1871. F. l., b. *Mela*, Vert. fennica, p. 117, 1882. — Fr. rufescens *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 124, 1829.

Linota linaria *Bonap.*, Birds of Eur., p. 34, 1838.

Fring. (Acanthis) linaria *Keys. u. Blas.*, Wirbelth., Arten, p. 115, 1840.

Acanthis rufescens *Bonap. et Schlegel*, Monogr. Loxiens, p. 50, pl. 54, 1850. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 252, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 183, 1889. — A. linaria *Collin*, Skand. Fugle, p. 365, *part.*, 1875-77.

Aegiothus rufescens *Cabanis*, Mus. orn. Hein., Th. I, p. 161, 1850. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 37, 1886. — Aeg. cabaret *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 157, 1872.

Linacanthis rufescens *Des Murs*, Encycl. Hist. Nat., V, p. 304, 1855-58, *(sec.* Degl. et Gerbe).

Noms vulg. : S. F. : *Sizerin, Petit Sizerin.* — S. A. : *Bergzeisig, Birkenzeisig, Rebschössli, Blutschössli. Meerzisli*, Glaris. — S. I : *Finett bastard*, Locarno ; *Ciè-ciè*, Lugano.

Mâle adulte, en noces : Sommet de la tête d'un rouge carmin brillant. Occiput, derrière du cou, nuque et dos d'un brun roussâtre, flammé de brun foncé ; croupion et sus-caudales nuancés de roussâtre et de rose, le premier un peu strié de brun, parfois de blanchâtre. Une tache noire, en carré long, à la gorge. Joues lavées de brun-roussâtre et de rose ; lorums et bas du front noirâtres. Devant et un peu côtés du cou, poitrine, ainsi que haut du ventre et des flancs d'un rose cramoisi, avec quelques petites macules allongées latérales, brunes. Bas des flancs et du ventre, ainsi que sous-caudales, d'un blanc plus ou moins pur, avec quelques macules brunes sur les premiers. Ailes et queue d'un brun sombre, avec le bout des couvertures moyennes et grandes d'un roussâtre clair, formant deux raies transversales sur l'aile pliée ; rémiges et rectrices finement liserées de gris-roussâtre clair. Bec jaune, avec le dessus et la pointe noirâtres ; pieds brunâtres ; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Rouge de la tête moins étendu et moins brillant. Poitrine blanche ou blanchâtre, comme le reste des faces inférieures, avec de légers reflets rosâtres chez les vieux sujets. Croupion roussâtre et brunâtre, souvent un peu flammé de blanchâtre.

Adultes, après la mue, fin de l'été et commencement de l'automne : Le sommet de la tête d'un rouge moins brillant, avec la gorge bien noire ; la poitrine, le haut du ventre et les flancs généralement d'un roussâtre clair et plus ou moins flammés de brun ; le dos volontiers

sombre; le croupion roussâtre, parfois légèrement teinté de rosâtre et flammé de brun ; cela chez mâles et femelles, jeunes surtout. — *Vers la fin de l'automne et en hiver :* Le bas des joues, la poitrine, les flancs et le haut du ventre plus souvent pâles et teintés de rose, avec bordures des plumes blanches ou blanchâtres qui disparaissent plus ou moins vite et complètement par usure ou mue ruptile ; le croupion et les sus-caudales nuancés de roux et de rose, légèrement flammés de brun et parfois de blanchâtre, dans le haut. En somme : on trouve, en automne, des individus des deux sexes roussâtres et flammés de brun, sans trace de rose sur les faces inférieures, et des sujets blanchâtres, peu maculés sur les mêmes parties, avec teinte rose bien accusée ; ces derniers, mâles exclusivement, ont-ils, grâce peut-être à un âge plus avancé, acquis déjà, à la mue de la fin de l'été, une livrée plus voisine de celle du printemps, ou bien, ont-ils, plus vite que d'autres, subi les modifications que la mue ruptile amène volontiers plus tard.

Jeunes, avant la mue : Variés en dessus de roussâtre et de brun, parfois avec quelques traces blanchâtres ; sans rouge sur la tête et sans rose aux faces inférieures ; blanchâtres en dessous et légèrement lavés de roussâtre à la poitrine, avec nombreuses macules allongées, brunes et noirâtres, au cou, à la poitrine, sur les flancs et sur les côtés du ventre. — *Après la mue :* Rouges sur la tête, avec livrée volontiers plus sombre que celle des adultes.

Variétés : J'ai rencontré, au moment des nichées, dans les Alpes suisses, deux formes assez différentes de cette espèce, toutes deux avec le dessus de la tête rouge et la gorge noire : la première, de taille plutôt petite (long. tot. $0^m,117$) et peut-être relativement jeune, est tellement flammée de noirâtre qu'elle paraît presque entièrement d'un brun noirâtre, en dessus, avec çà et là quelques fines stries blanchâtres ; son croupion est brun, sa poitrine est d'un gris rosâtre et son ventre blanchâtre, les deux derniers avec fortes stries latérales noirâtres ; les raies de l'aile sont en outre, chez elle, peu ou pas apparentes. — La seconde, de taille relativement grande ($0^m,126$), peut être plus âgée et de livrée par contre plus pâle que la moyenne, rappelle un peu à divers égards l'espèce ou sous-espèce suivante dite Boréale. Son dos est varié de roussâtre et de brun, avec quelques stries blanchâtres ; son croupion est blanc flammé de brun ; les faces inférieures sont, chez elle, blanches striées latéralement de brun, avec légers reflets rosés ; la queue, le tarse et le bec sont sensiblement plus forts que chez la majorité des sujets du Cabaret (voyez, à la diagnose, les chiffres entre parenthèses).

Le rouge du dessus de la tête tourne généralement au jaune, après

une ou deux mues en captivité; de même le rose de la poitrine est aussi souvent remplacé par une légère teinte jaunâtre, au printemps, dans les mêmes conditions.

Le petit Sizerin ou Cabaret est moins rare qu'on ne le croit dans le pays. Il se reproduit assez communément en régions montagneuse et alpine, jusqu'à près de 1900 mètres sur mer, dans la plupart de nos cantons alpestres, plus rarement dans le Jura. Je l'ai observé moi-même sur divers points, à l'époque des nichées, dans les cantons du Valais, de Berne, d'Uri et des Grisons, fréquemment, en particulier, dans les forêts au-dessus de Meiringen, au centre du pays, et différents observateurs l'ont rencontré, en été, dans les Alpes de Vaud, de Fribourg et d'Appenzell. Stölker a reçu, en juillet 1872, des jeunes du canton des Grisons. Beaucoup des familles nées dans les forêts de nos montagnes descendent hiverner en plaine ou dans nos vallées, où on les voit généralement arriver vers la fin d'octobre ou en novembre, visitant, par petites troupes, les bosquets, ceux d'aulnes et de bouleaux surtout, dont ils mangent volontiers, selon la saison, les graines ou les chatons. D'autres nous abandonnent pour gagner des contrées plus hospitalières, comme ceux qui, par bandes parfois très nombreuses, nous arrivent de régions plus septentrionales, en arrière-automne, revenant ou repassant au premier printemps, d'ordinaire plus ou moins tôt en mars.

Le Cabaret est vif, gai et peu méfiant, comme le Venturon et le Tarin dont il partage chez nous l'habitat estival et dont il a à peu près les allures. Comme eux, il se tient de préférence sur les lisières, et comme eux aussi il se suspend au bout des rameaux les plus flexibles, en quête de nourriture. Son vol est léger et un peu onduleux; son appel ordinaire peut être traduit par les syllabes *zizet* ou *zetzet* ou encore *tschett, tschett.* Le chant, assez vif, qu'il redit volontiers en voletant, même assez haut, rappelle un peu celui du Serin, mélangé de quelques notes plus aigres ou plus fortes; c'est la vivacité même de son chant qui lui vaut généralement les honneurs de la cage.

C'est, le plus souvent, sur les branches des pins ou des sapins, parfois peut-être aussi dans les buissons d'aulnes de nos montagnes, bien que je n'aie pu le trouver moi-même dans ces dernières conditions, qu'il établit son nid en coupe, artistement composé de mousse, de lichens, de radicelles et de petites herbes sèches réunies par des lambeaux de toiles d'araignées, avec garniture intérieure de crins et de duvet. Dans ce berceau, bien caché au plus épais des ramilles ou entre les lichens, la femelle pond, fin avril ou plus ou moins tôt ou tard en mai, selon les conditions, quatre ou cinq

œufs ovalaires, d'un bleu clair, avec macules petites et moyennes, d'un brun rouge, violettes ou noirâtres, surtout nombreuses autour du gros bout, mesurant d'ordinaire $0^m,0145$—0160 sur $0^m,012$—013.

Le Sizerin cabaret est surtout répandu dans les régions occidentales de l'Europe; on le trouve depuis la Suède, l'Islande et l'Angleterre, au nord, jusqu'aux Pyrénées, au sud. Il est assez rare à l'est, déjà même dans l'Allemagne centrale et orientale.

175 ? — 2, *a* : SIZERIN BORÉAL

Nördlicher Leinfink — Sizerino.

ACANTHIS BOREALIS Vieillot.

Bec au moins aussi long que le doigt médian sans ongle (voy. fig. 120). *Ailes plus longues et plus effilées, couvrant environ trois cinq. de la queue; rémiges primaires dépassant les secondaires d'une longueur gén. plus forte que celle qui sépare les extrémités des ailes et de la queue; 2e rémige la plus longue; 1re légèr. plus courte ou quasi-égale; 3e un peu moindre. Dessus de la tête rouge carmin. Faces dorsales plus claires et plus variées de blanchâtre; croupion blanc, plus ou moins nuancé de rose et flammé de noirâtre; rémiges et rectrices liserées de blanc. Plumage plus allongé et plus soyeux.*

Long. tot. $0^m,130$—140 ($0^m,145$); aile pliée, $0^m,073$—079; queue $0^m,056$—060 ; tarse $0^m,0135$—0150 ($0^m,0160$) ; bec, au front, $0^m,0090$—0096 ($0^m,0108$) [1].

a) FRINGILLA LINARIA *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 322, *part.*, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, l. c., *part. Temminck*, l. c., *part. Schinz*, l. c., *part. Savi*, Ornit. tosc., II, p. 126, 1829. *Mela*, Vert. fennica, p. 177, *part.*, 1882. — FR. BOREALIS *de Selys*, Faune belge, p. 72, 1842. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 123, 1854.

LINARIA RUBRA MINOR *Brisson*, Ornith., III, p. 138, 1760. — L. BOREALIS *Vieillot*, Nouv. Dict., XXXI, p. 341, 1819. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 293, 1867. — L. ALNORUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 281, 1831.

PASSER LINARIA *Pallas*, Zoogr., II, p. 25, 1811.

SPINUS LINARIA *Koch*, Baier. Zool., p. 233, 1816.

[1] Les chiffres entre parenthèses sont fournis par le plus fort de deux sujets tués en Suisse et rapportés à *A. Holboelli*, probablement race du *Borealis*. (Voy. plus loin). — Le bec atteint même à $0^m,011$ chez *Magnirostris*.

Linota borealis *Bonap.*, Birds of Europe, p. 34, 1838.

Acanthis linaria *Bonap. et Schlegel*, Monog. Loxiens, p. 48, pl. 52, 1850. *Collin*, Skand. Fugle, p. 365, *part.*, 1875-77. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 245, *part.*, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 181, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 83, 1891.

Aegiothus linaria *Cabanis*, Mus. orn. Hein., Th. I, p. 161, 1850. — Aeg. linarius *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 156, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 36, 1886.

b) A. Holbœllii *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 280, 1831. *Bonap et Schlegel*, Monog. Loxiens, p. 50, pl. 53, 1850.

c) A. rostrata *Coues*, Proc. Philad. Acad., p. 378, 1861.

d) A. brunnescens *Homeyer*, Journ. f. Ornith., 1879, p. 184. — A. magnirostris *Meves, sec.* Homeyer, Journ f. Ornith., 1880, p. 155.

Noms vulg. : *Sizerin* ou *Grand Sizerin*.

Mâle adulte, en noces : Sommet de la tête d'un rouge carmin brillant ; croupion, selon l'âge plus ou moins avancé, rose ou blanc nuancé de rose, avec de petites macules allongées brunes ; faces supérieures, quant au reste, variées ou flammées de brun, sur fond grisâtre ou blanchâtre plus ou moins apparent, et toujours notablement plus pâles que chez l'espèce précédente. Une tache noire, en carré long, sur la gorge. Faces inférieures en majeure partie blanches, mais fortement teintées de rose plus ou moins foncé au cou et à la poitrine, ainsi que sur le haut du ventre et des flancs, avec macules allongées brunes sur les derniers et les sous-caudales. Joues variées de blanchâtre, de brunâtre et de rose ; lorums et un peu le bas du front bruns. Ailes et queue brunes ; couvertures moyennes et grandes terminées de blanc ou de blanchâtre, rémiges et rectrices largement bordées de blanc. Bec brun, en dessus et à la pointe, jaunâtre, en dessous ; pieds d'un brun noirâtre ; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Plus brune, en dessus, avec rouge moins brillant sur la tête ; le croupion blanc flammé de brun, avec peu ou pas de rose. Faces inférieures blanches ou blanchâtres, avec macules allongées latérales brunes, et assez souvent légèrement teintées de rose à la poitrine, chez de vieux sujets.

En automne : On trouve, comme chez le précédent, des individus, selon l'âge, d'aspects différents : les uns plus bruns, en dessus, avec les faces inférieures et le croupion blanchâtres, passablement striés de brun ; les autres, de teintes moins sombres, en dessus, et plus ou moins teintés de rose à la poitrine, ainsi qu'au haut du ventre, aux flancs et au croupion ; les franges blanches, qui dissimulent la couleur rose plus profonde, tombant ou s'usant plus ou moins vite. Bec jaune, avec pointe et arête supérieure noirâtres.

Jeunes : Pas de rouge sur la tête, *avant la mue;* assez semblables à la femelle adulte, en plus sombre, *après la mue.*

Variétés: Cette espèce varie passablement quant à la taille, à la hauteur du tarse, à la longueur du bec plus ou moins acuminé et à la livrée plus ou moins blanchâtre (voyez, au genre, texte et note).

b) A. Holbœllii Brehm.

Deux Sizerins mâles tués dans une petite troupe, le 7 décembre 1893, au Hauenstein, dans le canton de Soleure, de dimensions un peu plus grandes que celles attribuées ci-dessus au Boréal, avec pieds robustes et bec pincé notablement plus forts, paraissent devoir être rapportés à l'*Acanthis Holbœlli* [1]. Ils étaient variés de roussâtre pâle et de blanchâtre, avec longues stries brunes, sur le dos, d'un rouge carmin sur la tête, noirâtres sur les lorums, au bas du front et à la gorge; le croupion était, chez eux, varié de gris-roussâtre, de blanc, de rose et de brun; les couvertures alaires et les rémiges postérieures étaient très largement bordées d'un blanc légèrement roussâtre. Les faces inférieures, blanchâtres légèrement striées de brun sur les flancs, étaient déjà assez fortement teintées de rose sur le bas des joues et la poitrine, ainsi que sur le haut du ventre et des flancs. Leurs pieds étaient noirâtres. Leur bec était noirâtre et jaune; la mandibule supérieure étant jaunâtre vers la base, d'un brun noirâtre en dessus et en avant, vers la pointe; l'inférieure étant orangée, avec la pointe brune. Ils mesuraient: Long. tot. 0^{m},140—145; aile pliée 0^{m},072—074; queue 0^{m},0575—0580; tarse 0^{m},015—016; médian avec ongle 0^{m},013—014; bec, au front, 0^{m},0105—0108.

Le Sizerin boréal a des mœurs et des allures assez semblables à celles du Cabaret, dont il n'est peut-être qu'une forme plus septentrionale, un peu plus grande et plus pâle. Il est beaucoup plus rare en Suisse que ce dernier qui a souvent été pris à tort pour lui, notamment sous la forme pâle dont j'ai parlé plus haut. On ne le voit, la plupart du temps, dans le pays qu'aux époques de migrations ou en hiver, bien qu'il semble avoir niché parfois sur quelques points, particulièrement dans le Haut-Valais et les Grisons, dans la H^{te} Engadine, en particulier, jusqu'au-dessus de 1800 mètres sur mer.

En bandes, parfois assez nombreuses, il erre d'un vol rapide dans les campagnes, durant la mauvaise saison, en quête de nourriture,

[1] Je remercie M. G. Schneider, naturaliste à Bâle, d'avoir bien voulu me soumettre ces deux intéressants sujets.

tantôt dans les champs, tantôt sur les arbres et, comme la plupart de nos petites Fringilles, il tombe alors facilement dans les filets de l'oiseleur. Son nid, établi sur des branches de pins, de sapins ou d'aulnes, rappelle beaucoup celui du Cabaret. Ses œufs, à peu près semblables, quoique volontiers légèrement plus gros, mesurent d'ordinaire 0m,0165—0180 sur 0m,0130—0136.

L'espèce habite, en été, les régions voisines du cercle arctique, dans les deux mondes, nichant d'ordinaire, pour l'Europe, dans les contrées moyennes de la Scandinavie, en Islande et en Ecosse, et venant plus ou moins régulièrement hiverner en Allemagne et en France, même jusque dans le nord de l'Italie.

97. — Genre 15 : LINOTTE

CANNABINA Brehm.

Bec droit, subconique et robuste, large à la base, pl. ou m. renflé ou épais sur les côtés et notabl. pincé dans son tiers antérieur, un peu plus haut que large, au front, et mesurant environ moitié de la tête ou un peu plus; la mandibule sup. plutôt plus haute que l'inf., un peu convexe, à arête peu accusée, sans échancrure et à bords faiblement rentrants. Narines subarrondies, pl. ou m. couvertes par de petites plumes frontales; peu ou pas de similipoils basilaires (voy. fig. 121). *Tarse assez robuste, à peu près égal au doigt médian avec ongle; doigts relat. forts; le médian avec ongle notabl. plus grand que le pouce avec ongle et beaucoup plus long que le bec. Ongles comprimés, arqués, assez longs et aigus; celui du pouce plus court que le pouce ou quasi-égal. Ailes moyennes, aiguës, et pl. ou m. effilées, dépassant pl. ou m. le milieu de la queue; 2e, 3e et pl. ou m. 4e rémiges rétrécies au bord ext.; 1re et 2e quasi-égales, gén. les plus longues, 3e à peine plus courte; penne cubitale max. dépassant un peu les rémiges médianes. Queue*



Fig. 121. Cannabina linota.



Fig. 122. Cannabina linota.

moyenne, bien échancrée, à rectrices pl. ou m. étroites, obliquement tronquées et acuminées (voy. fig. 122).

Œufs bleuâtres, plus ou moins tachés vers le gros bout.

Les Linottes sont de petits Oiseaux sociables et migrateurs, qui ont à peu près les mœurs et les allures des Chardonnerets et des Sizerins. Elles vivent plus ou moins en plaine ou dans les montagnes, se nourrissent, suivant les circonstances, de graines diverses ou de jeunes pousses d'arbres ou d'arbustes, et nichent généralement à peu d'élévation; elles se réunissent volontiers en troupes nombreuses, soit pour émigrer, soit pour parcourir les campagnes, d'un vol rapide et assez droit. — Leur mue est simple. La livrée des mâles est différente de celle des femelles; les jeunes ressemblent plus ou moins à ces dernières.

Deux espèces en Suisse et en Europe.

176. — 1 : LINOTTE ORDINAIRE

Bluthänfling — Montanello.

CANNABINA LINOTA Gmelin.

Bec relativement fort et bien renflé sur les côtés; narines peu couvertes (voy. fig. 121). *Ailes assez effilées; la distance entre les extrémités des rémiges second. et prim. au moins égale à celle qui sépare l'extrémité de l'aile du bout de la queue. Ongle du pouce un peu plus court que le pouce. Rectrices relat. étroites* (voy. fig. 122). *Croupion blanc ou blanchâtre; rectrices très largement bordées de blanc, au côté interne. Bec brun. Front, vertex et poitrine d'un rouge de sang,* ♂ *noces; roussâtres, maculés de brun,* ♀.

Long. tot. 0^{m},135—143; aile pliée 0^{m},073—079; queue 0^{m},052—057; tarse 0^{m},0160—0165; bec, au front, 0^{m},0095—0100.

FRINGILLA CANNABINA *Linné,* Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 322, 1766. *Meisner u. Schinz,* Vögel der Schweiz, p. 78, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 364, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 128, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 85, 1837. *Bailly,* Ornith. Savoie, III, p. 139, 1854. *Riva,* Ornit. ticin., p. 287, 1865. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 26, Fig. 17 et 18, 1871. *Mela,* Vert. fennica, p. 115, 1882. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 303, Taf. 14, Fig. 8, 1891. — F. LINOTA, F. ARGENTORATENSIS *Gmelin,* Syst. Nat., I, p. 916 et 918, 1788.

Linaria rubra major *Brisson*, Ornith., III, p. 135, 1760. — L. linota *Bechstein*, Naturg. Deutschl., II, p. 141, 1807. — L. cannabina *Boie*, Isis, 1822, p. 554. Passer cannabina, P. papaverina *Pallas*, Zoogr., II, p. 26 et 27, 1811. Ligurinus cannabina *Koch*, Baier. Zool., I, p. 231, 1816.

Cannabina pinetorum, C. arbustorum *Brehm*, Isis, 1828, p. 1277, et Vögel Deutschl., p. 276 et 277, 1831. — C. sanguinea *Landbeck*, Vögel Würtemb., 1834. — C. linota *Gray*, List. Gen. Birds, p. 45, 1840. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 288, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 155, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 34, 1886. — C. major, C. minor *Brehm*, Vogelfang, p. 106, 1855. Linota cannabina *Bonap.*, Birds of Europe, p. 34, 1838. *Bonap. et Schlegel*, Monog. Loxiens, p. 43, pl. 48, 1850. *Collin*, Skand. Fugle, p. 362, 1875-77. Acanthis cannabina *Blyth*, Cat. B. Mus. As. Soc., p. 125, 1849. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus. XII, p. 240, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 179, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 83, 1891.

Noms vulg. : S. F. : *Linotte. Linot*, Genève. — S. A. : *Hänfling, Bluthänfling. Blutschössli*, Berne ; *Blutströpfeli*, Schüpfen. — S. I. : *Fanett, Finett.*

Mâle adulte, en noces : Front et vertex d'un rouge de sang; derrière et côtés de la tête et du cou d'un gris brun ; dos et couvertures des ailes d'un brun roux ; croupion blanc, plus ou moins flammé de noirâtre. Gorge et devant du cou blanchâtres, maculés de brun; poitrine et haut du ventre, particulièrement sur les côtés, d'un rouge sanguin; milieu du ventre, flancs et sous-caudales blanchâtres, les flancs lavés de roussâtre, les sous-caudales plus ou moins flammées de noirâtre. Ailes et queue en majeure partie noirâtres ; rémiges secondaires frangées de gris-brun, rémiges primaires bordées de blanc au côté externe, dans leur moitié basilaire, les postérieures surtout; rectrices liserées de blanc extérieurement et largement bordées de blanc sur les barbes internes. Bec brun en dessus, un peu bleuâtre en dessous ; pieds d'un brun rougeâtre ; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Faces supérieures roussâtres, flammées de brun ; le croupion varié de blanchâtre. Faces inférieures roussâtres, avec longues macules brunes. Pas de rouge, ni à la tête, ni à la poitrine.

En automne, mâle : Dos varié de roussâtre et de brun ; dessus de la tête brunâtre ; poitrine et haut du ventre d'un gris brunâtre, nuancé de rougeâtre ; les plumes du front et de la poitrine étant d'un rouge terne au milieu, en arrière, et largement bordées de gris-roussâtre [1]. Flancs avec longues macules brunes. Rectrices média-

[1] Ce sont ces mêmes plumes qui, transformées par la mue ruptile, seront d'un beau rouge au printemps. Les bordures claires tombent, laissant voir la couleur rouge qu'elles voilaient et qui s'est accrue, par solution et diffusion, dans

nes bordées de blanc. — *Femelle:* Toutes teintes moins franches qu'au printemps.

Jeunes, avant la mue: Assez semblables à la femelle en automne.

Variétés et hybrides: Cette espèce présente de nombreuses variétés plus ou moins blanches, noirâtres ou de couleur isabelle.

Bailly (l. c.) parle de grandes bandes de Linottes arrivant en Savoie après l'époque de passage ordinaire, composées d'individus d'un centimètre plus petits que le type, plus vifs, plus rusés et plus babillards, et devant représenter une variété septentrionale de l'espèce. Ces petites Linottes auraient les plumes des faces supérieures noirâtres, bordées de roux obscur et frangées de cendré-roussâtre; leurs faces inférieures seraient roussâtres, avec liseré des plumes cendré et nombreuses taches brunes, sans trace de rouge. Je ne vois rien là de bien différent de la livrée d'automne des femelles et des jeunes. On cite des accouplements de la Linotte, en cage, avec différents compagnons de captivité; on parle de bâtards non seulement avec le Canari, mais aussi avec le Verdier et le Chardonneret.

La Linotte est assez répandue en Suisse, hivernant plus ou moins dans les régions inférieures, nichant en plaine et en montagne, et se montrant au passage jusque dans la région alpine, dans la vallée d'Urseren et dans la H^te^ Engadine, par exemple. Elle se reproduit plus communément, semble-t-il, dans nos cantons ouest, sud-ouest et jurassiens, que dans le reste du pays et dans les Alpes; cependant, elle niche aussi, plus ou moins régulièrement et fréquemment, tant au centre qu'au nord, au sud et à l'est, dans plusieurs de nos vallées alpestres, parfois même, çà et là, jusqu'aux limites de la grande végétation. Les paires qui ont niché en montagne, dans les districts un peu pierreux et humides, entrecoupés de prairies et de buissons, descendent pour la plupart, avec leurs familles ou en petites troupes, vers la fin de l'été, souvent dès le mois d'août, en plaine et s'y répandent, en quête des petites graines oléagineuses qui leur servent de nourriture presque exclusive, à tout âge et en toute saison. Beaucoup nous quittent en automne, pour nous revenir fin février ou en mars; d'autres nous restent tout l'hiver, explorant, en troupes serrées et d'un vol rapide, tantôt les bois, les broussailles ou les jardins, tantôt les champs, les friches ou les vignes.

Le passage, qui se fait fin septembre et en octobre, est plus ou moins

les barbes gonflées. (Voyez: *Diverses modif. dans les formes et la coloration des plumes, par V. Fatio;* Mém. Soc. Phys. et Hist. Nat. de Genève, XVIII, part. 2, 1866, Pl. II, fig. 1 et 2.)

abondant suivant les années. C'est quelquefois par milliers que l'on voit alors ces jolis petits Oiseaux s'abattre dans nos campagnes ou passer d'un vol rapide, en répétant leur appel *gaek, gaek,* parfois *lu, lu* ou *dju,* que les oiseleurs imitent pour les attirer dans leurs filets. Le chant du mâle, assez fort et flûté, est difficile à traduire, mais assez agréable pour motiver les regrettables poursuites dont cette espèce est constamment l'objet.

Son nid, en coupe artistement bâtie, comme celle de la plupart de nos petites Fringilles, et avec les mêmes matériaux, est tantôt sur une branche d'arbre à peu d'élévation, tantôt sur un arbuste ou un buisson, parfois, plus bas encore, dans une touffe d'herbes, ou même, selon Bailly, dans la mousse épaisse, contre quelque bloc de rocher. La femelle pond entre mi-avril et mi-mai, selon les conditions, et d'ordinaire de nouveau en juin ou au commencement de juillet, quatre ou cinq œufs d'un ovale volontiers un peu allongé, d'un bleuâtre pâle, avec de petites taches, des points et assez souvent de petits traits d'un brun violacé et noirâtres, en grande majorité autour du gros bout, et mesurant d'ordinaire $0^m,018$ sur $0^m,013$, parfois $0^m,0170$ sur $0^m,0125$ seulement, ou au contraire jusqu'à $0^m,019$ sur $0^m,014$. Je possède un petit œuf de cette espèce qui, avec forme et coloration normales, ne mesure que $0^m,0090$ sur $0^m,0065$.

La Linotte ordinaire habite l'Europe, ainsi qu'une bonne partie de l'Asie et de l'Afrique, nichant jusqu'assez avant dans le nord, en Scandinavie et en Sibérie.

177. — 2 : LINOTTE MONTAGNARDE

Berghänfling — Montanello Riska.

CANNABINA FLAVIROSTRIS Linné.

Bec plus petit et plus conique, soit moins renflé sur les côtés; narines volontiers un peu plus couvertes par les plumes frontales. Ailes moins effilées; la distance entre les extrémités des rémiges secondaires et primaires gén. bien moindre que celle qui sépare les dernières du bout de la queue. Ongle du pouce à peu près égal au pouce. Rectrices plus larges. Croupion rouge ♂, brun-roussâtre ♀. Grandes couvertures et grandes rémiges en partie bordées de blanc ou de blanchâtre. Bec jaunâtre, brunâtre à la pointe. Dessus de la tête, cou et poitrine roussâtres, plus ou moins maculés de brun.

Long. tot. 0m,129—133; aile pliée 0m,072—076; queue 0m,055 060; tarse 0m,0160—0162; bec, au front, 0m,0075—0085.

Fringilla flavirostris *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd., 12, I, p. 322, 1766. *Mela*, Vert. fennica, p. 116, 1882. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e édit., p. 307, Taf. 14, Fig. 9, 1891. — F. montium *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 917, 1788. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 368, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 130, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 85, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 136, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 288, 1865. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 26, Fig. 19, 1871.

Linaria montana *Brisson*, Ornith., III, p. 145, 1760. — L. montium *Leach*, Syst. Cat. M. a. B. Brit. Mus., p. 15, 1816. — L. flavirostris *Macgill.*, Brit. Birds, I, p. 379, 1837.

Cannabina flavirostris, C. montana, C. media *Brehm*, Isis, 1828, p. 1277. — C. montium *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 278 et 279, 1831. — C. flavirostris *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 290, 1867. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 156, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 35, 1886.

Linota montium *Bonap.*, Birds of Europe, p. 34, 1838. *Bonap. et Schlegel*, Monog. Loxiens, p. 45, pl. 50, 1850. — L. flavirostris *Collin*, Skand. Fugle, p. 363, 1875-77.

Acanthis montium *Blyth*, Cat. B. Mus. As. Soc., p. 125, 1849. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 236, 1888. — A. cannabina *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 179, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 83, 1891.

Noms vulg. : S. F. : *Linotte montagnarde, Linotte de montagne, Linotte à bec jaune, Gros-bec à gorge rousse.* — S. A. : *Berghänfling.*

Mâle adulte, en noces : Dessus de la tête, cou, nuque, dos et couvertures alaires roussâtres, maculés de brun noirâtre; les taches, au centre des plumes, très larges et un peu disposées en raies longitudinales sur le dos. Croupion d'un rouge cramoisi, avec stries sombres sur le milieu des plumes; sus-caudales d'un brun noirâtre. Bas du front, sourcils, joues, gorge et devant du cou roussâtres ou d'un roux jaunâtre. Poitrine, côtés du cou et flancs roussâtres, avec macules latérales d'un brun noirâtre sur les premiers, d'un brun roux sur les derniers. Ventre et sous-caudales d'un blanc légèrement jaunâtre. Ailes et queue en majeure partie d'un brun noirâtre; grandes couvertures frangées de roussâtre et terminées de blanchâtre; grandes rémiges, depuis la quatrième, largement frangées de blanc, sur leur moitié supérieure environ; rectrices médianes finement liserées de grisâtre, les autres bordées de blanc tout autour et d'autant plus, en dedans, qu'elles sont plus latérales. Bec jaune ou jaunâtre, à pointe brune; pieds noirâtres; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Croupion varié de roussâtre et de brun. Toutes teintes rousses plus claires.

En automne, mâle : Macules brunes supérieures atténuées par

une bordure roussâtre plus large : rouge du croupion plus ou moins flammé de brun. — *Femelle :* Teintes plus ternes.

Jeunes : A peu près comme la femelle.

Quoique rappelant un peu, à première vue, le Sizerin cabaret en livrée d'automne, et par le fait souvent rangée dans le genre *Acanthis,* cette Linotte s'en distinguera cependant toujours facilement par son bec un peu plus large à la base, par ses narines bien moins couvertes, par l'absence de rouge sur la tête, et surtout par ses doigts notablement plus forts.

La Linotte montagnarde se reproduit dans le nord et n'est généralement que de passage ou hôte d'hiver dans les régions moyennes et méridionales du continent. Elle a été capturée à diverses reprises et sur différents points dans le pays ; mais, malgré une ou deux citations d'après lesquelles elle aurait niché peut-être dans le Jura neuchâtelois, dans les Alpes vaudoises et en H^te^ Engadine [1], je ne crois pas qu'elle se reproduise d'ordinaire en Suisse, pas plus qu'en Savoie où elle est, comme chez nous, de passage plutôt irrégulier. Elle nous arrive généralement isolément, par individus confondus dans des bandes de la précédente ou du Sizerin, en octobre ou en novembre, et demeure quelquefois durant la mauvaise saison dans les parties basses du pays, plus fréquemment, semble-t-il, à l'est qu'à l'ouest. Elle ne serait en particulier pas rare, en hiver, dans les Grisons, selon de Salis (l. c.) qui l'aurait observée dans les environs de Coire, de novembre à février.

Ses mœurs sont à peu près celles de la Linotte ordinaire. Cependant, elle se tient plus volontiers à terre, en pays découvert, et niche plus bas encore. Son nid, artistement construit, serait assez souvent établi sur le sol, entre les herbes ou les pierres, dans les régions montagneuses et rocheuses. Son chant est moins brillant que celui de la Linotte ordinaire ; son appel semble exprimer tour à tour les syllabes *iäck, iäck* ou *diai diai.*

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq et d'un ovale ordinaire, sont bleuâtres, avec petites macules et points d'un brun un peu rougeâtre, surtout serrés près du gros bout ; ils mesurent d'ordinaire 0^m^,0175—0185 sur 0^m^,0128—0132.

Cette espèce, bien que se répandant en hiver jusque dans le midi de la France et le nord de l'Italie, paraît avoir un habitat bien plus restreint que la précédente. Elle passe la belle saison et se reproduit généralement en Ecosse, en Suède, en Norvège, en Laponie et dans les régions nord-ouest de la Russie.

[1] Citations qui me paraissent demander encore confirmation.

Sous-Famille VI, des PYRRHULIENS

PYRRHULINÆ

Palais ordinaire. Bec gros, quasi-droit, relativement court et large, plus ou moins renflé, avec commissures presque droites ou un peu obliques, bords d'ordinaire peu ou pas rentrants et souvent quelques similipoils basilaires peu développés. La mandibule supérieure en majeure partie plus ou moins bombée, à arête peu ou pas accusée, n'entrant guère dans le front en arrière, à extrémité un peu débordante et plus ou moins courbée en avant, avec ou sans petite échancrure; la mandibule inférieure également renflée et généralement au moins aussi large que la supérieure, avec angle mentonnier d'ordinaire bien accusé et assez avancé. Tête plutôt forte (voy. fig. 123 et 124).

Les Pyrrhuliens, plus ou moins sociables, vivent, suivant les cas, sur les arbres, dans les buissons, ou sur le sol, se nourrissant de graines, de fruits ou de bourgeons, et établissant leur nid, en coupe assez artistement construite, selon les espèces, sur les branches ou dans des fissures de rochers. Leur vol est plus ou moins rapide et onduleux; leur démarche est généralement sautillante. Leurs œufs sont bleuâtres ou d'un bleu verdâtre clair et un peu tachés vers le gros bout, comme ceux des précédents, bien que souvent de teinte bleue un peu plus accusée, avec taches volontiers plus foncées.

On trouve des Pyrrhuliens dans les diverses parties du globe, à l'exception de l'Australie.

Je fais rentrer le genre Serin *(Serinus)* dans les Pyrrhuliens, malgré son mode de coloration, à cause de la forme ramassée et renflée de son bec qui le rapproche bien plus des Bouvreuils que de nos Fringilles.

Le Dur-bec (*Corythus enucleator* Linn.), des régions arctiques, nous manque complètement, ainsi, probablement, que l'*Erythrospiza githaginea* Licht., d'Afrique septentrionale et d'Asie occidentale, malgré quelques données trop incertaines relatives à cette

dernière[1]. Deux des trois espèces européennes du genre Roselin *(Carpodacus)* paraissent avoir fait, par contre, quelques rares apparitions dans le pays, comme nous le verrons plus loin.

Cette sous-famille est, quant à la forme du bec, reliée à celle des Loxiens par des formes plus ou moins transitoires.

98. — Genre 16 : SERIN

SERINUS Koch ex Gessner.

Bec court et renflé, légèrement pincé à la pointe, avec bords un peu rentrants, légèr. plus haut que large et mesurant un peu moins que moitié de la tête; la mandibule sup. d'ordinaire moins haute que l'inf., passablement convexe, à arête mousse, à tranche concave, et dépassant un peu l'inférieure qui présente un angle mentonnier bien prononcé. Narines subovales, en partie cachées par les petites plumes



Fig. 123. Serinus hortulanus.

[1] Erythrospiza githaginea Licht. — J'ai remarqué deux fois, dans des volées de Moineaux ordinaires, au-dessus de Rolle, au canton de Vaud, vers le milieu d'octobre 1869, et, vers la fin du même mois, à Bellevue, près de Genève, en 1873, un Oiseau un peu plus petit que les Moineaux, plus grisâtre et plus pâle, avec bec franchement rougeâtre; et M. G. m'a signalé avoir fait la même observation, en février 1879, au Calabri, à Genève, aux abords du Jardin botanique. Si ce n'était pas toujours, sur ces trois points assez éloignés les uns des autres, un Oiseau étranger échappé de cage, la seule supposition que semble permettre l'aspect identique des trois sujets rencontrés serait celle de représentants égarés du Bouvreuil githagine, qui, d'Afrique, est venu quelquefois se montrer en Italie et dans le midi de la France. Je ne puis malheureusement décider la chose, faute d'avoir pu suffisamment examiner les individus qui avaient attiré mon attention par la couleur de leur bec et qui, bientôt, s'étaient envolés avec leurs compagnons d'emprunt.

Ce n'est donc que pour attirer l'attention sur de semblables rencontres que je rapporte ici, en note, ces observations beaucoup trop incertaines, en donnant ci-dessous, comme renseignement pour l'avenir, une diagnose de l'espèce en question :

Bec court et épais; les deux mandibules de même hauteur et également renflées, avec bords un peu rentrants. Ailes suraiguës, assez longues. Queue plutôt courte, un peu échancrée. Gris, nuancé de brunâtre en dessus; plus pâle en dessous et teinté de rose aux faces inf. et au croupion, ainsi qu'au bord des grandes pennes des ailes et de la queue. Bec rougeâtre. — Long. tot. 0m,125—135.

frontales; peu ou pas de plumes piliformes basilaires (voy. fig. 123.) *Tarse plutôt grêle, à talon peu couvert et à peu près égal au doigt médian avec ongle; doigts faibles, les latéraux quasi-égaux, bien plus petits que le médian; ongles plutôt courts ou moyens et arqués, celui du pouce passablement plus court que le pouce. Ailes moyennes ou assez longues, plus ou moins effilées, aiguës ou subaiguës, 2e, 3e et 4e rémiges gén. rétrécies au bord externe; penne cubitale max. ne dépassant pas les rémiges médianes. Queue moyenne, bien échancrée, à rectrices médiocrement larges, obliquement tronquées et acuminées. Tête relativement petite et assez aplatie.*

Œufs d'un bleuâtre pâle, plus ou moins tachés.

Les Serins sont des Oiseaux de très petite taille, plus ou moins sociables et migrateurs et volontiers bons chanteurs, qui vivent et nichent sur les arbres, se nourrissant, suivant les circonstances, de graines ou de fruits. — Leur mue est simple. Le mâle et la femelle adultes sont assez semblables dans la plupart des espèces; les jeunes sont, par contre, plus ou moins différents.

On les rencontre en Europe, en Asie et en Afrique, dans les régions basses et montagneuses.

Des deux espèces qui se montrent sur notre continent, l'une, le *Serinus pusillus* Pall., d'Asie, accidentelle sur les confins asiatiques de l'Europe, avec ailes plus longues, manteau roussâtre et noirâtre, et front rouge, nous fait complètement défaut. Je fais naturellement ici abstraction du Canari, *Serinus canarius*, des îles Canaries et de Madère, que beaucoup de gens conservent en cage, sous diverses formes.

178. — 1 : SERIN CINI

Girlitz — Verzellino.

SERINUS HORTULANUS Koch.

Bec bombé, à peu près de la longueur du pouce sans ongle. Ailes médiocr. effilées, couvrant environ trois cinq. de la queue; 2e rémige gén. la plus longue; 3e presque égale; 1re un peu plus longue que 4e. Dos varié d'olivâtre et de noir. Dessus de la tête, croupion et faces inf. en majeure partie jaunes ♂, pl. ou m. maculés de brun foncé ♀.

Long. tot. 0m,114—123; aile pliée 0m,067—070; queue 0m,047—051; tarse 0m,0130—0135; bec, au front, 0m,0066—0074.

Fringilla serinus *Linné*, Syst. Nat., I, p. 320, 1766, *(ex Gessner)*. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 356, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 132, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 82, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 204, 1854. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 17, Fig. 9, 1871. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 308, Taf. 14, Fig. 11, 1891. — F. citrinella *Bechstein*, Ornith. Taschenb., p. 124, 1802. — F. islandica *Faber*, Prodrom. Isländ. Orn., in Isis, supp., 1824, p. 792.

Loxia serinus *Scopoli*, Ann., I, p. 140, 1769. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 70, 1815.

Serinus hortulanus *Koch*, Baier. Zool., p. 229, 1816. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 158, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 31, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 169, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 87, 1891. — S. orientalis, S. meridionalis, S. islandicus *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 254 et 255, 1831. — S. meridionalis *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 285, 1867. — S. luteolus *Homeyer*, Journ. f. Ornith., 1873, p. 223. — S. serinus *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 368, 1888.

Pyrrhula (Dryospiza) serinus *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Eur., Arten, p. 160, 1840.

Crithagra serinus *Heuglin*, Ornith. N.-O. Africas, I, pars 2, p. 647, 1870.

Dryospiza serinus *Collin*, Skand. Fugle, p. 371, 1875-77.

Noms vulg. : S. F. : *Serin*. — S. A. : *Girlitz, Hirngrill, Fädemli. Schwäderli*, Grisons. — S. I. : *Sverzerin, Verdolin, Sgarzolin, Verdarin. Verdan*, Locarno; *Verdatino*, Lugano.

Mâle adulte, en noces : Sommet de la tête d'un jaune jonquille, ainsi qu'une tache nuchale remontant plus ou moins sur l'occiput, un sourcil prolongé jusque sur les côtés du cou, une petite tache sur l'œil et une autre sur la joue. Bas du front, occiput, joues et en partie côtés du cou d'un brun olivâtre, les derniers mouchetés de jaune. Dos olivâtre, flammé de noirâtre. Croupion jaune, les sus-caudales avec macules d'un brun noirâtre. Gorge, poitrine, haut du ventre et des flancs jaunes; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc plus ou moins pur; bas des flancs et environs de l'anus jaunâtres; de longues macules noirâtres sur les côtés de la poitrine et du ventre, et sur les flancs. Ailes et queue d'un brun foncé; les extrémités des couvertures grandes et moyennes jaunâtres, dessinant deux raies transversales sur le haut de l'aile; rémiges et rectrices bordées de gris-verdâtre. Bec d'un brun rosâtre; pieds d'un gris brun; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Plus nuancée de grisâtre, en dessus, avec le croupion jaune; peu ou pas de cette dernière couleur sur le

vertex ; les faces inférieures d'un jaune beaucoup plus pâle et moins étendu, et plus couvertes de macules brunes, depuis la gorge.

En automne : Toutes teintes atténuées par une bordure des plumes d'un cendré jaunâtre, dans les deux sexes.

Jeunes, avant la mue : Variés de gris et de roux-verdâtre, avec nombreuses macules brunes, en dessus et en dessous.

Variétés : Il devient quelquefois presque entièrement noir, sous l'influence de la nourriture, en captivité.

Le Serin ou Cini est très répandu dans les diverses parties du pays, sans être nulle part très abondant, bien qu'un peu plus commun dans le Jura que dans les Alpes. Il se reproduit dans la plaine suisse et bon nombre de nos vallées subalpines, jusque dans la région montagneuse, rarement toutefois au-dessus de 1000 à 1200 mètres. Quelques individus restent parfois en hiver, dans les localités basses et abritées, si la saison ne s'annonce pas trop rigoureuse ; cependant, la plupart nous quittent vers la fin de septembre ou au commencement d'octobre, pour gagner des contrées plus chaudes, voyageant en famille ou en petites sociétés, se reposant çà et là sur la lisière des bois ou dans les vignes, et se rappelant fréquemment par les mots *trrirli* ou *ghirliti*. Il nous revient, au printemps, à la fin de mars ou au commencement d'avril, avec les individus qui gagnent des climats plus septentrionaux, pour s'établir dans les petits bois, les bosquets, les vergers et les jardins, où l'on entend souvent le joyeux petit chant, *trir-lireli, tirrlirrli, rlirli-rrli,* etc., qu'il répète soit en s'agitant à la cime d'un arbre ou au bout d'une branche, soit en volant, battant lentement des ailes, d'un arbre à un autre. Il se nourrit surtout de petites graines oléagineuses et ne touche d'ordinaire pas, comme les Bouvreuils, aux bourgeons des arbres, des arbres fruitiers en particulier.

Son nid, en coupe, artistement composé de petites herbes, de menues radicelles, de mousse et de lichens reliés par des soies de chenilles ou d'araignées, avec garniture de crins, de plumes et de duvets végétaux, est placé sur quelque rameau touffu, à une hauteur assez variable, et reçoit quatre ou cinq, parfois six œufs, vers la fin d'avril ou seulement en mai, quelquefois de nouveau fin juin ou en juillet, surtout si la première couvée a été détruite. Ses œufs, d'un ovale souvent un peu allongé ou à petit bout légèrement subconique, sont d'un bleuâtre pâle, avec points et petites taches lie-de-vin et d'un brun rouge parfois épars sur presque toute leur surface, le plus souvent vers le gros bout ; ils mesurent d'ordinaire 0^{m},0145—0155 sur 0^{m},0105—0120, parfois jusqu'à 0^{m},016 sur 0^{m},012.

L'espèce habite surtout le centre et le sud de l'Europe, d'où elle se répand jusque dans l'Allemagne septentrionale, parfois jusqu'en Angleterre du côté du nord, et jusqu'en Asie-Mineure, en Palestine et en Egypte, à l'est et au sud.

99. — Genre 17 : BOUVREUIL

PYRRHULA Brisson ex Gessner.

Bec court, bombé de toutes parts et pincé à la pointe seulement, avec bords peu rentrants, presque aussi haut que large et à peine plus long, moindre que moitié de la tête; la mandibule sup. à peu près de même haut. et larg. que l'inférieure, à arête convexe peu saillante, lég. crochue à l'extrémité et non échancrée; narines subarrondies, couvertes, par les petites plumes frontales (voy. fig. 124); *quelques petites plumes piliformes basilaires. Tarse et doigts assez trapus; le premier presque égal au doigt médian avec ongle; le doigt interne un peu plus court que l'externe. Ongles moyens et arqués, celui du pouce bien courbé et beaucoup plus court que le pouce. Ailes plutôt courtes, médiocrement effilées et subaiguës: 2e à 5e rémiges rétrécies au bord externe; cubitale max. ne dépassant pas les rémiges secondaires médianes. Queue moyenne, faiblement échancrée, à rectrices assez larges et subarrondies; sus-caudales assez fermes et subarrondies, en deux lobes latéraux parallèles. Tête grosse et ronde. Plumage assez long et doux.*



FIG. 124
Pyrrhula europæa, bec, par dessus.

Œufs d'un bleu verdâtre notablement plus accusé que chez la plupart de nos autres Fringilliens, avec taches souvent plus noirâtres.

Les Bouvreuils, de taille moyenne dans la famille, sont peu farouches, plus ou moins sociables et, suivant les conditions, plus ou moins sédentaires ou migrateurs. Ils recherchent les bois, les taillis et les buissons, selon les saisons en plaine ou en montagne, et se nourrissent principalement de graines, de baies ou de bourgeons. Ils établissent sur les branches, généralement à peu d'élévation, un

nid en coupe assez artistement bâti. Ils se posent assez rarement sur le sol et leur démarche sautillante est assez embarrassée; leur vol est par contre gracieux et un peu onduleux. — Leur mue est simple. Le mâle et la femelle ont des livrées différentes; les jeunes s'en distinguent à divers égards.

Ils sont propres surtout aux régions septentrionales de l'Europe et de l'Asie. Une seule espèce, sous différentes formes, en Suisse et en Europe.

Je ne conserve dans ce genre que les véritables Bouvreuils, en excluant, comme d'autres auteurs, plusieurs genres qui y ont été autrefois compris: les *Erythrospiza* (Afrique, Asie et Europ. except.), *Carpodacus* (Europe, Asie et Amérique), *Uragus* (Asie), *Corythus* ou *Pinicola* (Europe, Asie et Amérique), etc.

179. — 1 : BOUVREUIL ORDINAIRE

Gimpel — Ciuffolotto.

PYRRHULA EUROPÆA Vieillot.

Ailes couvrant près de moitié de la queue: 2e et 3e rémiges quasi-égales et les plus longues; 4e très légèr. plus courte; 1re bien plus courte, un peu plus longue que 5e. Dos gris; dessus de la tête, rémiges second. post., sus-caudales et rectrices noires à reflets violacés; croupion et sous-caudales blancs; un miroir gris sur l'aile; faces inf. rouges ♂, d'un gris vineux ♀.

Long. tot. 0m,155—175 (0m,182)[1]*; aile pliée 0m,085—092; queue 0m,062—072; tarse 0m,017 (0m,0165—0,0180); bec, au front, 0m,010—011.*

LOXIA PYRRHULA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 300, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 71, 1815. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 346, Taf. 15, Fig. 5, 1891.

FRINGILLA PYRRHULA *Temminck*, Man. Ornith., 1re éd., p. 200, 1815. *Schinz*, Fauna helv., p. 83, 1837.

[1] De 0m,130—0m,182, pour des individus de petite et grande races capturés en Suisse et en Savoie, d'après Demole (Bull. Soc. ornit. suisse, I, part. II, p. 120); jusqu'à 0m,190, pour la grande race (*P. coccinea* Selys), selon de la Fontaine (Faune du Luxembourg, p. 129).

PYRRHULA RUBICILLA *Pallas*, Zoogr., II., p. 7, 1811, *(ex Gessner)*. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 159, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 373, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 110, 1882. — P. EUROPÆA *Vieillot*, Nouv. Dict., IV, p. 286, 1816. *Riva*, Ornit. ticin., p. 269, 1865. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 39, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 447, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 187, 1889. — P. RUFA *Koch*, Baier. Zool., p. 227, 1816. — P. VULGARIS *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 338, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 142, 1829. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 226, 1854. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 250, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 22, Fig. 1 et 2, 1871. — P. MAJOR, P. GERMANICA, P. PEREGRINA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 252 et 253, 1831. — P. MAJOR *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 89, 1891. — P. COCCINEA *de Selys*, Faune belge, p. 79, 1842. — P. PYRRHULA *Licht.*, Nomencl. Av. Berol., p. 48, 1854. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 446, 1888. — P. MINOR *Brehm*, Naumania, 1855, p. 276.

NOMS VULG. : S. F. : *Pivoine*, Genève et Vaud ; *Camu*, Chaux-de-Fonds ; *Pécavotan*, Fribourg, sec. Schinz. — S. A. : *Blutfink, Gimpel, Rothgimpel, Gügger, Kiker, Kuker. Rothgügger*, Bienne ; *Dompfaff*, Zofingue ; *Küki*, Coire. — S. I. : *Gemoun, Giumon. Gimon*, Locarno ; *Gemone*, Lugano.

Mâle adulte en noces : Dessus de la tête, tour du bec et de l'œil noirs à reflets violacés. Nuque, dos, scapulaires et poignet d'un gris bleuâtre. Faces inférieures, joues et en partie côtés du cou d'un rouge plus ou moins foncé ; croupion, bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur. Ailes, queue et sus-caudales noires ; la moitié supérieure des grandes couvertures, les rémiges secondaires, les sus-caudales et les rectrices avec reflets bleuâtres et violacés ; la partie extrême des grandes couvertures grise, formant miroir sur l'aile ; une tache rousse au bout de la penne cubitale postérieure. Bec et iris noirs ; pieds bruns.

Femelle adulte, en noces : D'un gris plutôt un peu roussâtre, en dessus ; noir de la tête moins brillant ; bande blanche du croupion moins large ; faces inférieures d'un gris vineux, un peu roussâtre.

Jeunes, avant la mue : Ressemblant assez à la femelle, sans noir à la gorge, ainsi que sur la tête qui est d'un gris roussâtre ; ventre plutôt fauve ; miroir de l'aile roussâtre.

Variétés : On rencontre des sujets plus ou moins noirs ou blancs. L'usage exclusif du chenevis pour nourriture (en captivité) semble pousser au mélanisme, comme chez d'autres granivores.

Meisner et Schinz (l. c.) citent les trois variétés suivantes : 1° presque toute blanche, avec ailes et queue noires ; 2° d'un gris rougeâtre, tachée de blanc, avec ailes et queue noires ; 3° noire et d'un brun rouge foncé, en dessous, couleur petit à petit acquise en captivité. Zollikoffer (l. c.) signale trois individus ayant acquis en cage une livrée plus ou moins noire.

On a cité des bâtards du Bouvreuil privé et du Canari; mais je ne sais si ces produits sont plus authentiques que plusieurs de ceux enregistrés dans la longue liste des croisements du Canari en captivité.

Plusieurs ornithologistes ont cru pouvoir distinguer dans notre Bouvreuil d'Europe deux espèces qui se mêleraient rarement et voyageraient séparément: l'une plus grande, avec les faces inférieures d'un rouge plus foncé, ou plus lilacé, dite Grand Bouvreuil ou Bouvreuil ponceau (*Loxia pyrrhula* Linné, *Pyrrhula rubicilla* Pallas, *P. major* Brehm, *P. coccinea* de Selys); l'autre plus petite, avec faces inférieures d'un rouge censément plus clair, dite Petit Bouvreuil ou Bouvreuil ordinaire (*Loxia pyrrhula* Latham, *Pyrrhula europæa* Vieillot, *P. vulgaris* Temminck, *P. minor* Brehm). La seconde serait exclusivement européenne et propre surtout aux régions moyennes et méridionales du continent; tandis que la première, plus septentrionale, serait à la fois européenne et asiatique.

Les dimensions extrêmes qui nous sont fournies par quelques auteurs[1]: long. tot. 0m,130—190; aile 0m,082—096, présentent, il est vrai, des écarts extraordinaires; cependant, il faut remarquer que l'on trouve, entre ces minima et maxima, toutes les transitions, aussi bien quant aux dimensions qu'eu égard à la teinte du rouge chez les mâles. Nos Bouvreuils qui, en grande majorité, tiennent le milieu entre ces deux extrêmes devraient logiquement constituer une troisième espèce intermédiaire, si on pouvait attribuer à des différences de taille une importance spécifique que ne corroborent pas des disproportions parallèles dans des parties moins sujettes à varier, telles que le tarse et le bec. Je partage pour ma part l'opinion des auteurs qui ne voient dans ces différences qu'une influence de l'habitat préféré et le résultat d'une alimentation plus ou moins riche. L'attraction qu'exerce toujours une similitude d'origine et de facies suffit, je crois, à expliquer le fait que les deux prétendues races ne se mélangent pas volontiers, et je ne saurais attacher une grande valeur au caractère que l'on a voulu tirer d'une soi-disant petite différence dans l'intensité du chant.

On trouve en Suisse des Bouvreuils de dimensions très différentes, entre les deux extrêmes 0m,130 et 0m,190 également rares chez nous; de sorte que bien des observateurs veulent reconnaître, aussi dans notre pays, deux races, l'une grande et l'autre petite.

[1] Je me demande si, dans quelques cas, les dimensions n'ont pas été relevées sur des sujets montés dont l'empaillage avait exagéré les proportions dans un sens ou dans l'autre.

Le Bouvreuil ordinaire est très répandu dans les diverses parties de la Suisse, au nord des Alpes surtout, passant la belle saison dans les montagnes et venant hiverner, en plus ou moins grande quantité, suivant les localités, dans les régions relativement inférieures du pays. Bon nombre de ces Oiseaux nous viennent tous les ans, en automne, de contrées plus septentrionales; toutefois, beaucoup de ceux qui arrivent, en familles ou en petites sociétés, dans nos bois et nos taillis de plaine, en octobre et en novembre, sont des individus qui ont niché ou qui sont nés dans les forêts, les bois ou les buissons de nos montagnes, çà et là même jusque dans la région alpine. Les Bouvreuils ne sont du reste pas frileux, car, si beaucoup descendent des hauteurs devant la neige, en automne, ils regagnent aussi celles-ci dès les premiers beaux jours, souvent dès le mois de mars, et quelques paires ne craignent pas de braver les frimas ou les privations des longs hivers de certaines vallées supérieures, de la H^te^ Engadine par exemple, à 1800 mètres d'altitude.

Il aime, en été, la fraîcheur des forêts et des grands taillis, où il recherche diverses sortes de graines, pulpeuses surtout, et de petites baies, se suspendant volontiers, parfois la tête en bas, aux plantes et aux rameaux qu'il exploite. En hiver, on le voit plutôt sur la lisière des bois, le long des haies et jusque dans les jardins, où il fait souvent assez de mal, en s'attaquant aux jeunes pousses et aux bourgeons des arbres fruitiers. Son chant est une espèce de gazouillement difficile à traduire, dans lequel Bailly a cru reconnaître les mots : *pirr, pirrout, pirot.* Son cri d'appel consiste en un petit sifflement plaintif que l'on peut rendre par les syllabes *diu* ou *iug.*

Son nid, en forme de coupe, assez solidement construit de brindilles de bois divers, de petites radicelles et de lichens entrelacés, avec garniture de poils ou de crins et de menues herbes sèches, est généralement caché dans un épais buisson ou dans l'enfourchure d'une branche basse de sapin, de hêtre ou de quelqu'autre arbre, à peu d'élévation au-dessus du sol. La femelle pond en mai ou en juin, selon les niveaux, et fait souvent une seconde ponte en juillet ou au commencement d'août.

Ses œufs, au nombre de cinq ou six, ou de quatre seulement, selon les couvées, sont d'un ovale volontiers un peu allongé et d'un bleu verdâtre relativement assez accusé, d'ordinaire avec des points et de petites taches lie-de-vin et d'un brun violacé foncé ou presque noires, vers le gros bout, parfois presque immaculés. Ils mesurent le plus souvent 0^m^,018—022 sur 0^m^,015—016, parfois seulement 0^m^,017 sur 0^m^,013 dans la petite race, selon Bailly, ou au contraire jusqu'à 0^m^,0230 sur 0^m^,0165 dans la grande, selon les figures de Bædeker.

L'espèce habite l'Europe moyenne et septentrionale, jusqu'au-delà du 68e degré de latitude, ainsi que la Sibérie, et se répand jusque dans le sud du continent, en hiver.

100. — Genre 18 : ROSELIN

CARPODACUS Kaup.

Bec médiocre, subconique, assez renflé, faiblement comprimé en avant, avec bords légèr. rentrants, un peu plus long que haut et à peine plus haut que large, au plus moitié de la tête; la mandibule sup. à peu près de même hauteur et largeur que l'inf., à arête peu accentuée, pl. ou m. convexe, un peu courbée vers le bout et le plus souvent sans échancrure[1]. *Narines arrondies, pl. ou m. cachées par les plumes frontales; quelques petites plumes piliformes basilaires. Tarse et doigts assez robustes : le premier à peu près égal au médian avec ongle; le doigt int. à peine plus court que l'externe. Ongles moyens et arqués, celui du pouce assez courbé et bien plus court que le pouce. Ailes moyennes, ou un peu allongées, aiguës ou subaiguës, pl. ou m. effilées, couvrant plus que moitié de la queue; 2e à 4e ou 2e et 3e rémiges rétrécies au bord externe; cubitale max. dépassant un peu ou pas les rémiges médianes. Queue moyenne, pl. ou m. échancrée, à rectrices obliquement tronquées pl. ou m. larges. Généralement du rouge ou du rose dans la livrée du mâle adulte.*

Œufs d'un ovale plus ou moins ramassé, bleus ou d'un vert bleu, avec petites macules noirâtres, principalement vers le gros bout.

Les Roselins, propres à l'hémisphère boréal, sont des Oiseaux de la taille des Moineaux ou à peu près, assez sociables et plus ou moins migrateurs, qui habitent généralement les forêts ou les épais taillis, et recherchent pour la plupart le voisinage des eaux courantes. Leur alimentation, leur nidification et leurs œufs les rapprochent beaucoup des Bouvreuils, dont quelques-uns semblent avoir à peu

[1] Parfois une petite échancrure avant le bout, chez les jeunes surtout, particulièrement chez le *C. erythrinus*.

près la voix et les allures. — Leur mue est simple, et les femelles se distinguent généralement des mâles par l'absence des teintes roses ou rouges qui ornent ceux-ci à l'état adulte.

Ce genre, tel que je le comprends ici, soit détaché des Pyrrhula, Corythus, Erythrospiza et Uragus, embrasse un assez grand nombre d'espèces, en majorité asiatiques et américaines, dont trois se rencontrent sur le continent européen. Une de ces dernières, *Carp. erythrinus*, a été quelquefois rencontrée dans notre pays; une autre, le *C. roseus*, paraît s'y être, une fois seulement, accidentellement égarée; enfin, la troisième, *C. rubicillus*, des Alpes caucasiennes, nous fait entièrement défaut.

180. — (1) : ROSELIN CRAMOISI

Karmingimpel — Ciuffolotto scarlatto.

CARPODACUS ERYTHRINUS Pallas.

Bec assez fort, passablement convexe, en dessus; la mandibule sup. à arête arrondie et bords légèr. concaves. Ailes moyennes, couvrant près de trois cinq. de la queue; 2e rémige la plus longue; 1re presque égale; 3e légèr. plus courte. Queue assez échancrée, à rectrices médiocr. larges. Dos brun-rougeâtre; dessus de la tête, croupion, gorge, poitrine et haut du ventre rouge cramoisi, ♂ ad. Tête, dos et croupion d'un brun cendré, rayé de brun foncé; faces inf. d'un blanc jaunâtre, rayées de brun, ♀ et j. Deux raies transversales rosâtres ou blanchâtres pl. ou m. apparentes sur l'aile.

Long. tot. 0m,140—150; aile pliée 0m,080—086; queue 0m,055—060; tarse 0m,0185—0195; bec, au front, 0m,0100—0106.

LOXIA ERYTHRINA *Pallas*, Nov. Com. Ac. Sc. Imp. Petrop. XIV, p. 587, pl. 23, Fig. 1, 1770. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 351, Taf. 15, Fig. 6, 1891.

PYRRHULA ERYTHRINA *Pallas*, Zoogr., II, p. 8, 1811. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 336, 1820. *Riva*, Ornit. ticin., p. 268, 1865. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 189, 1889.

FRINGILLA ERYTHRINA *Meyer*, Vögel Liv. u. Esthl., p. 77, 1815. — F. INCERTA *Risso*, Hist. Nat. Eur. mérid., III, p. 52, 1826. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 136, 1829.

LINARIA ERYTHRINA *Boie*, Isis, 1822, p. 552.

CARPODACUS ERYTHRINUS *Kaup*, Nat. Syst., p. 161, 1829. *Bonap. et Schlegel*, Monog. Loxiens, p. 12, pl. 14, 1850. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 254, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 19, Fig. 14 et Tab. 22, Fig. 12 et 13, 1871.

Salvadori, Fauna d'Ital., Ucc., p. 161, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 375, 1875-77. *Mela,* Vert. fennica, p. 111, 1882. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 38, 1886. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 391, 1888. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 89, 1891.

Erythrothorax rubrifrons *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 249, 1831.

Chlorospiza incerta *Bonap.,* Fauna Ital., Ucc., pl. 38, 1832.

Erythrospiza erythrina *Bonap.,* Birds of Europe, p. 35, 1838. — E. incerta *Degland,* Ornith., II, p. 540, 1849.

Noms vulg. : S. F. : *Gros-bec incertain.* — S. I. : *Verdone bastardo.*

Mâle adulte, en noces : Dos brun nuancé de rouge. Dessus de la tête et du cou, gorge, devant du cou, poitrine et croupion d'un rouge cramoisi ; joues variées de brun et de rouge ; ventre et sous-caudales blancs ou blanchâtres et lavés de rose. Ailes et queue brunes ; le poignet nuancé de rouge ; les couvertures moyennes et grandes terminées de roux ou de rougeâtre. Bec, pieds et iris bruns.

Femelle adulte, en noces : Toutes faces supérieures d'un brun cendré, un peu roussâtre, avec taches allongées d'un brun sombre, moins apparentes sur le croupion ; faces inférieures d'un blanc jaunâtre, avec macules allongées brunes à la gorge, au cou, à la poitrine et sur les flancs, quasi-immaculées sur le bas-ventre et les sous-caudales. Ailes et queue brunes ; les couvertures moyennes et grandes, ainsi que les rémiges postérieures bordées de blanc-jaunâtre.

Jeunes : Assez semblables à la femelle, avec les couvertures peut-être plus largement bordées et terminées de jaunâtre clair, composant sur l'aile deux raies transversales plus apparentes.

Le Roselin ou Bouvreuil cramoisi, bien que propre surtout au nord de l'Europe et de l'Asie, se montre cependant assez souvent dans les contrées orientales du continent et niche même quelquefois jusque dans les parties élevées de la Hongrie ; mais, ce n'est guère qu'accidentellement que quelques jeunes de l'espèce viennent s'égarer dans les régions occidentales et méridionales, la France, la Suisse et l'Italie, par exemple.

Longtemps les jeunes, ne trahissant rien du brillant plumage du mâle adulte, ont été rangés, comme espèce particulière, sous le nom de Gros-bec incertain, et ce n'est que depuis l'élevage en cage, qui a permis de suivre les transformations de l'Oiseau, que la *Fringilla incerta* de Risso est devenue le *Carpodacus erythrinus* de Kaup.

Quelques individus de cette espèce, sous la livrée maculée brunâtre et jaunâtre des jeunes, ont été rencontrés en Suisse. Je ne puis, il est vrai, signaler que cinq captures à peu près certaines ; mais, il est bien possible que, ressemblant un peu à une femelle de Moi-

neau, cet Oiseau ait par fois passé inaperçu. On m'a cité trois captures près de Genève, une près de Zurich et une dans le Tessin. Un des sujets genevois a été longtemps dans l'ancienne collection Auzias ; un autre, de capture plus récente, qui m'a été donné par un ami, comme provenant aussi du canton de Genève, aurait été tué il y a trente ans environ. Je n'ai pas de détails sur les dates et les provenances exactes des autres cas.

181. — (2) ? ROSELIN ROSE

CARPODACUS ROSEUS Pallas.

Bec assez fort, faiblement convexe, en dessus; la mandibule sup. à arête presque droite et bords un peu concaves. Ailes couvrant entre moitié et trois cinq. de la queue : 2e et 3e rémiges les plus longues, quasi-égales; 1re atteignant entre 3e et 4e. Queue assez échancrée. Faces sup. et inf. en majeure partie d'un rouge ponceau; front et gorge d'un blanc lustré ou blanchâtres; bas-ventre, région anale et sous-caudales d'un blanc rosé; dos taché longitud. de noir, ♂. Faces sup. d'un cendré roussâtre, variées de noirâtre ou de brun; inf. blanchâtres, maculées longitud. de noirâtre ou de brun, ♀ et j. Rémiges et rectrices brunes; deux raies transversales bien apparentes, blanches ou d'un blanc roussâtre sur l'aile, au bout des couvertures moyennes et grandes.

Long. tot. 0m,14—15(0m,16); aile pliée 0m,078—082; queue 0m,056—063; tarse 0m,018—019; médian avec ongle, 0m,0160—0175; bec, au front, 0m,0100—0107.

FRINGILLA ROSEA *Pallas*, Voyages, éd. franç., VIII, app., p. 59, 1776.
PASSER ROSEUS *Pallas*, Zoogr., II, p. 23, 1811.
PYRRHULA ROSEA *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 335, 1820.
CARPODACUS ROSEUS *Kaup*, Nat. Syst., p. 161, 1829. *Bonap. et Schlegel*, Monog. Loxiens, p. 18, pl. 19 et 20, 1850. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 257, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 29, Fig. 12 et Tab. 22, Fig. 5 et 6, 1871. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 407, 1888. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 87, 1891.
ERYTHROSPIZA ROSEA *Bonap.*, Birds of Europe, p. 34, 1838.

Après la diagnose de l'espèce, je donnerai encore une brève description de l'individu qui a motivé ici l'introduction de ce Roselin complètement étranger à notre faune et que je crois femelle jeune encore.

Femelle (dite capturée dans le pays): Faces supérieures d'un brun roussâtre, avec le bord des plumes largement frangé de gris-roussâtre (ou d'un gris roussâtre, avec longue et large macule brune au milieu des plumes); le croupion et les sus-caudales légèrement teintés de jaunâtre. Front strié longitudinalement de brun, sur fond gris-roussâtre. Un léger sourcil blanchâtre en arrière de l'œil. Joues mouchetées de brun, sur fond blanc-jaunâtre; les taches brunes formant un peu comme une moustache irrégulière au-dessous des commissures, sur les côtés du cou. Rémiges d'un brun foncé, finement liserées de roussâtre. Une bordure roussâtre au bout des couvertures secondaires et une autre d'un blanc roussâtre au bas des grandes couvertures formant deux raies transversales claires assez accusées sur l'aile pliée. Rectrices d'un brun foncé, liserées de roussâtre. Faces inférieures d'un blanc légèrement jaunâtre, avec macules larges et allongées d'un brun un peu roussâtre, sauf sur le milieu du bas-ventre et les sous-caudales. Bec brun et jaunâtre. Pieds brunâtres.

Long. tot. 0m,140; aile pliée 0m,080; queue 0m,056; tarse 0m,019; médian avec ongle, 0m,017; bec, au front, 0m010.

J'ai trouvé, en 1894, l'individu ci-dessus décrit, indéterminé dans la collection de M. H. Bourdillon, à Genève, qui m'a certifié l'avoir acheté en chair, en novembre 1889, à un individu actuellement mort qui faisait alors métier de prendre et vendre des Oiseaux dans le pays. Ce sujet se trouvait mêlé à quantité d'autres petites espèces capturées à l'extrémité sud-ouest du bassin du Léman, près du Fort de l'Ecluse, dans le Département de l'Ain, non loin de Genève.

Le Roselin rose habite la Sibérie septentrionale et se montre quelquefois en Russie, exceptionnellement jusqu'en Hongrie et en Allemagne; son apparition près de Genève serait donc tout à fait accidentelle, et il n'y a pas lieu, je crois, jusqu'à nouvel ordre, de considérer cette espèce comme appartenant à la faune suisse.

Sous-Famille VII, des LOXIENS

LOXIINÆ.

Palais concave. Bec robuste, plus haut que large, entrant peu dans le front et à commissures faiblement obliques, avec mandibules assez allongées, courbées l'une vers l'autre, pin-

cées et, selon l'âge, plus ou moins croisées en avant. Tête grosse, avec yeux relativement petits. (Voy. fig. 125).

Les Loxiens sont des Oiseaux de formes assez trapues, sociables, en général peu farouches et plus ou moins sédentaires ou migrateurs irréguliers, qui vivent dans les forêts de conifères, se nourrissant surtout des graines de ceux-ci, qu'ils extraient des pins en s'y suspendant en toutes positions, à la manière des Perroquets. Leur vol est longuement onduleux et assez rapide. Ils sont presque toujours en mouvement dans les branches élevées et descendent rarement sur le sol, où leur démarche est assez embarrassée. Leur nid est en forme de coupe profonde, artistement construite ; leurs œufs, bleuâtres et un peu tachés, rappellent beaucoup ceux de la plupart de nos Fringilliens.



Fig. 125. Loxia curvirostra.

Cette sous-famille, telle que je la comprends ici, en reconnaissant qu'elle est reliée à la précédente par certaines formes transitoires, le *Corythus enucleator* en particulier, ne compte guère que les Becs-croisés et n'a aucun rapport avec celle établie, en 1850, par Bonaparte et Schlegel qui rapprochaient, dans leurs Loxiens, les genres les plus disparates : les *Loxia, Montifringilla* et *Acanthis* entre autres.

Les Loxiens sont propres surtout aux régions septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique ; cependant, ils se répandent plus ou moins et demeurent aussi dans les régions moyennes, élevées et boisées, de ces continents.

101. — Genre 19 : BEC-CROISÉ

LOXIA Brisson ex Gessner.

Bec robuste, notabl. plus haut que large en arrière et mesurant d'ordinaire au moins deux tiers de la tête, à mandibules courbées, pointues et pincées, se croisant pl. ou m., avec bords non échancrés, passablement rentrants ; la mandibule supér. plus haute et plus longue, mais génér. plus étroite que l'inf., convexe, avec arête pl. ou m. accusée. Narines rondes, couvertes par une touffe de petites plumes

raides, couchées en avant (voy. fig. 125). *Quelques petites plumes piliformes basilaires. Tarse trapu, légèr. plus long que le médian sans ongle; doigts robustes, avec fortes pelotes sous-articulaires, les latéraux quasi-égaux. Ongles forts et arqués; celui du pouce passabl. plus court que le pouce. Ailes aiguës, moyennes ou assez longues et effilées, dépassant pl. ou m. la moitié de la queue: 2e rémige gén. la plus longue, 1re quasi-égale, 3e lég. plus courte; 2e, 3e et 4e gén. rétrécies au bord externe; penne cubitale max. couvrant ou dépassant un peu les rémiges médianes. Queue moyenne ou plutôt courte et bien échancrée, à rectrices médiocrement larges, obliquement tronquées et acuminées.*

Œufs bleuâtres, un peu tachés vers le gros bout.

Les Becs-croisés, qui représentent jusqu'à un certain point les Perroquets dans les Passereaux, sont, ai-je dit, des Oiseaux trapus, sociables, peu farouches et attachés surtout aux contrées montagneuses couvertes de conifères, se nourrissant principalement des graines de ces derniers, volant vite et se tenant rarement sur le sol, où leur démarche est sautillante et embarrassée. Ils opèrent souvent, parfois en grand nombre, et à des époques indéterminées, des déplacements plus ou moins lointains, et nichent généralement pendant la mauvaise saison. — Leur mue paraît plus ou moins double et se faire, selon l'âge, à des époques un peu variables. Le mâle et la femelle adultes portent des livrées différentes; les jeunes, avant la mue, rappellent plutôt la femelle, bien qu'avec un plumage particulier.

Le nombre des espèces comprises dans ce genre, en Europe, varie de deux à quatre, selon que les auteurs rapprochent ou séparent: d'un côté les *L. curvirostra* et *L. pityopsittacus*, de l'autre les *L. bifasciata* et *L. leucoptera*. Quoique penchant assez vers l'opinion de l'éminent ornithologiste anglais, *Sharpe* (Cat. Birds. Brit. Mus., XII, 1888), qui ne voit dans le *Pityopsittacus* qu'une grande race septentrionale de *Curvirostra*, je décrirai ici séparément ces deux Becs-croisés, pour les mieux signaler à l'attention de nos observateurs, en leur attribuant, jusqu'à plus ample informé, des numéros d'ordre spécifique différents.

182. — 1 : BEC-CROISÉ ORDINAIRE

Fichtenkreuzschnabel — Crociere.

LOXIA CURVIROSTRA Linné.

Bec assez allongé, mesurant près des quatre cinq. de la tête ; la mandibule sup. médiocr. courbée, beaucoup plus longue et un peu moins large en arrière que l'inf., avec arête étroite, bien pincée (voy. fig. 125). *Tête et corps pl. ou m. jaunes ou rouges ♂ ad. ou variés de gris, de brun et de jaune ♀ et j. Ailes brunes; pas de larges bandes transversales blanches.*

Long. tot. 0m,164—174 ; aile pliée 0m,090—096 ; queue 0m,060—065 ; tarse 0m,0165—0175 ; bec, au front, 0m,0185—0210, ad.

LOXIA CURVIROSTRA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 299, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 68, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 328, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., II, p. 147, 1829. *Schinz*, Fauna helv., p. 81, 1837. *Bonap. et Schlegel*, Monog. Loxiens, p. 4, pl. 2, 3 et 4, 1850. *Bailly*, Ornith. Savoie, III, p. 236, 1854. *Riva*, Ornit. ticin., p. 265, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 261, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 22, Fig. 8, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 163, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 382, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 108, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 42, 1886. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 435, *part.*, 1888. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 193, 1889. *Friderich*, Deutsh. Vögel, 4e éd., p. 358, Tab. 15, Fig. 9, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 88, 1891. — L. CURVIROSTRA RUBRIFASCIATA *(Brehm)*, L. AMERICANA et L. HIMALAYANA *(Hodgson)*, *Bonap. et Schlegel*, Monog. Loxiens, p. 5 et 6, pl. 5, 6 et 7, 1850. — L. RUBRIFASCIATA Bonap. Cat. Parzud., p. 4, 1856.

CURVIROSTRA AMERICANA *Wilson*, Amer. Ornith., IV, p. 44, pl. 31, Fig. 1 et 2, 1811.

CRUCIROSTRA ABIETINA *Meyer*, Vögel Liv. u. Esthl., p. 72, 1815. — C. MEDIA, C. MONTANA, C. PINETORUM *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 242-244, 1831. — C. RUBRIFASCIATA, etc., *Brehm*, Naumania, 1853, p. 194.

NOMS VULG. : S. F. : *Bec-croisé.* — S. A. : *Kreuzschnabel, Kreuzvogel.* — S. I. : *Becc-in-crous.*

Mâle vieux, au printemps : Faces supérieures et inférieures d'un rouge tirant plus ou moins, suivant l'âge, sur le vermillon ou le ponceau ; le dos un peu nuancé de brunâtre ; la joue plus ou moins variée de brun ; le bas-ventre blanc ; les sous-caudales blanches et roses, maculées de brun ; les sus-caudales extrêmes brunes, variées de rougeâtre. Ailes et queue d'un brun foncé, légèrement teinté de

rougeâtre; rémiges et rectrices finement liserées de rougeâtre pâle. Bec brun de corne; pieds bruns; iris d'un brun noirâtre. — *Adulte, d'un âge moins avancé:* D'un rouge moins vif, plus ou moins mâchuré et varié de jaunâtre et de verdâtre, souvent en majeure partie d'un jaune un peu ocracé; plus ou moins nuancé de gris-brun, en dessus, avec ailes et queue d'un brun un peu plus olivâtre.

Femelle vieille, au printemps et en été: D'un gris olivâtre, en dessus, avec le croupion jaune; les plumes du dos nuancées de brunâtre au centre, celles de la tête brunes au milieu et frangées de verdâtre. Joues variées de gris et de brunâtre. Gorge d'un gris jaunâtre pâle; poitrine, haut du ventre et flancs d'un jaune verdâtre, légèrement nuancés de gris; bas-ventre et sous-caudales blancs ou blanchâtres, les dernières avec une large tache centrale brune. Ailes et queue entièrement brunes. — *Moins âgée:* Volontiers plus envahie de jaune, en dessus et en dessous, souvent avec restes de macules brunes sur le bas du ventre; toujours sans rouge.

En automne, ♂ et ♀: Toutes teintes, rouges ou jaunes, moins pures.

Jeunes, avant la sortie du nid, puis avant la mue: D'abord blanchâtres ou d'un gris olivâtre pâle et tout couverts de macules allongées noirâtres, en dessus et en dessous, avec bec verdâtre, subconique et non croisé; puis de teinte fondamentale plus olivâtre, en dessus, plus jaunâtre, en dessous, et toujours tout maculés; les couvertures, les rémiges et les rectrices d'un brun noirâtre et plus largement liserées d'olivâtre clair que chez l'adulte; les mandibules s'arquant et croisant peu à peu.

A la première mue: Le jaune apparaît, à la tête et au croupion surtout.

A la seconde, puis à la troisième mue : Le rouge se mêle de plus en plus au jaune, chez les mâles, souvent encore avec restes plus ou moins apparents de macules ou de larges stries noirâtres, en dessus et en dessous. On voit alors des individus plus ou moins rouges ou jaunes, ou bigarrés de rouge et de jaune; et ce n'est guère qu'à leur troisième ou même à leur quatrième année que les mâles sont parfaitement rouges.

Variétés: Le Bec-croisé ordinaire varie passablement sous le rapport des dimensions; ses représentants, en Amérique, sont en particulier un peu plus petits que les nôtres. Il se montre, à différents âges, sous des livrées variées plus ou moins grises, jaunes ou rouges. La couleur jaune semble être transitoire en liberté, tandis qu'elle tend toujours plus à remplacer le rouge en captivité. Les bordures, le plus souvent olivâtres, des couvertures moyennes et grandes, chez les jeunes, forment parfois comme deux petites raies claires sur

l'aile; cependant, celles-ci n'ont rien de commun avec les larges bandes blanches ou roses d'autres espèces. La mandibule inférieure du bec, d'abord droite et subconique, croise, en s'allongeant, à gauche ou à droite, le plus souvent à gauche.

Zollikoffer (St. Gall. Nat. Gesellsch., 1892) signale, sous le nom de *L. curvirostra,* deux individus ♂ et ♀, tués à Teufen (canton d'Appenzell), en juillet 1869, qui portaient sur l'aile deux étroites bandes claires, un peu teintées de rose chez le mâle, formées par les extrémités des couvertures moyennes et grandes. S'agit-il seulement de la petite bordure claire que présentent souvent les jeunes à ces plumes, ou bien doit-on voir chez ces sujets des représentants de la variété décrite par Brehm sous le nom de *L. rubrifasciata,* variété qui, à part la taille, rappelle un peu la *L. bifasciata* de cet auteur et serait peut-être le produit de croisements entre *Curvirostra* et *Bifasciata.*

Le Bec-croisé ordinaire est sédentaire et plus ou moins commun dans toutes les forêts de conifères de la Suisse, dans les régions montagneuse et alpine; se reproduisant en hiver et au premier printemps, entre 900 et 1800 mètres, et se livrant souvent, en été, à des pérégrinations plus ou moins étendues dans les régions inférieures, jusque dans les bosquets et les vergers de la plaine. A en juger d'après les citations de Meisner et de Schinz, il serait aujourd'hui, en Suisse, notablement plus répandu, plus abondant et plus généralement sédentaire qu'autrefois. Le premier écrivait, en 1815, que cet Oiseau arrivait du nord en arrière-automne, pour repartir en mai; selon le second, en 1837, ses apparitions étaient irrégulières et on n'en voyait souvent point dans le pays pendant deux ou trois ans. Enfin, Bailly (l. c.), à propos de la Savoie, émet l'opinion que le Bec-croisé n'est devenu commun dans ce pays que depuis les nombreux passages de 1822, 1825, 1836 et 1837. C'est un Oiseau sociable, très confiant, qui explore continuellement les branches élevées des pins, des mélèzes et des sapins, grimpant en s'aidant du bec, comme un Perroquet, ou se suspendant aux cônes pour en extraire les graines qui constituent sa principale nourriture. Souvent il change de place en quête de fruits « à point, » volant rapidement, en petite société, et répétant son joyeux appel : *kip, kip, kip, kip* ou *cruip, cruip, cruip, cruip.*

Contrairement aux mœurs de nos autres Oiseaux, le Bec-croisé, robuste montagnard, voyage de préférence pendant la belle saison, visitant les régions inférieures pendant deux ou trois mois, pour rentrer d'ordinaire avant l'hiver dans ses foyers où, malgré la neige

et le froid, il fera généralement deux nichées, entre la fin de décembre et le commencement d'avril, la première souvent avant le milieu de janvier, au moins dans le Jura. Quelques paires restent parfois en plaine et y nichent plus tardivement; j'en connais plusieurs exemples. *Necker* (l. c.) raconte que, dans un nid pris sur un sapin, au coteau de Boisy, à la fin de mars 1806, il y avait trois petits couverts de plumes et déjà forts, d'un vert foncé moucheté de taches longitudinales noirâtres, dont le bec, à mandibules non encore croisées, était semblable à celui du Verdier. Quelques auteurs ont signalé aussi, en Allemagne, dans des contrées relativement basses, des nichées exceptionnelles en juin et juillet[1].

Le chant d'amour qu'il fait entendre, perché au sommet d'un grand sapin, est assez doux et varié, mais difficile à traduire. Bechstein a essayé de le reproduire avec les mots : *hi-zäri-zäri, zirs-döng-döng-döng, hist-hist-hedi, gip-gip-gip-gip, dihoiu-dihoiah, gaga-gaga,* etc. Il paraît aimer surtout les graines avant complète maturité et être assez difficile sur le choix des cônes à dépecer; peut-être est-ce là la cause de ses déplacements estivaux et la raison même de l'irrégularité de ceux-ci. Le fait est que ses pérégrinations varient constamment, aussi bien quant à leur étendue que relativement aux dates et au nombre des individus. On a cité, entre juin et septembre, des passages extraordinaires, à différentes époques, et il semble que ces déplacements deviennent, depuis quelques années, plus réguliers et plus fréquents.

Depuis douze ans, on l'a rencontré, en effet, presque tous les étés, en juillet ou en août, dans les environs de Genève, tantôt par petits groupes ou en famille, tantôt en bandes plus ou moins nombreuses. Toujours sa présence était bientôt révélée dans nos campagnes par la quantité de cônes mal mûrs qui gisaient, coupés à la base et sur divers points entamés, au pied des pins et des sapins. Les pérégrinations de l'espèce, en 1888, au lieu d'être de simples déplacements temporaires et localisés, paraissent s'être étendues sur toute l'Europe, du nord au sud, et s'être exécutées en troupes fort nombreuses; car, de diverses localités, on m'a écrit que les conifères avaient été dévastés par les Becs-croisés. J'ai alors remarqué ces Oiseaux sur divers points près de Genève, et ai appris que semblable observation avait été faite, dans les mêmes mois de juillet et août, à Rolle, à Lausanne, à Fribourg, à Berne, etc., et bien au-delà de nos frontières, aussi bien vers le nord que dans le midi de la France. En

[1] Voyez, entre autres : Die Kreuzschnäbel und ihre Fortpflanzung, von Dr Freiherr Richard Kœnig-Warthausen; Jahresb. d. Ver. f. vaterl. Naturk. in Württemberg, 1889.

plaine, s'il ne trouve pas de cônes à point ou en suffisance, le Bec-croisé s'attaque au besoin à des graines, à des baies, ou même à de petits insectes. Le Dr P. Vouga, de Cortaillod, lors d'une descente de Becs-croisés dans les environs de Neuchâtel, il y a trente ans, remarqua que ces Oiseaux prenaient une quantité de pucerons sous les feuilles des arbres fruitiers.

Son nid est placé haut, sur les grands sapins, les pins ou les mélèzes, volontiers sur une enfourchure de branche et d'ordinaire, à cause de la neige qui l'entoure, sous l'abri d'un rameau supérieur incliné. Il est en forme de coupe épaisse, solide et assez profonde, et est composé de brindilles de pin ou de sapin, de mousse et surtout de lichens enchevêtrés, avec garniture intérieure de petites herbes sèches, de lichens plus fins et parfois de quelques petites plumes. Ses œufs, au nombre de quatre, plus rarement cinq, parfois trois seulement à la seconde ponte, sont d'un ovale volontiers un peu allongé, d'un blanc bleuâtre, avec quelques taches éparses lie-de-vin, irrégulières, souvent comme un peu effacées, et de petites macules, ainsi que de petits traits d'un brun violacé foncé, surtout autour du gros bout. Ils mesurent d'ordinaire 0m,0220—0235 sur 0m,0160—0175 (légèrement moins selon Bailly).

L'espèce se reproduit surtout dans les régions septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, jusqu'au 70e degré de latitude environ, et dans les contrées montagneuses moyennes du continent, d'où elle se répand plus ou moins jusqu'aux côtes de la Méditerranée, au Japon et au Mexique.

183? — 2 : BEC-CROISÉ PERROQUET

Föhrenkreuzschnabel — Crociere delle pinete.

LOXIA PITYOPSITTACUS Bechstein.

Bec bien plus haut et plus épais que chez Curvirostra, mesurant près des trois-quarts de la tête; la mandibule sup. très courbée, un peu plus longue et beaucoup moins large en arrière que l'inf., avec arête relat. épaisse, beaucoup moins pincée. Tête et corps jaunes ou rouges, ♂, ad. ou vieux., ou variés de gris, de brun et de jaunâtre, ♀ et j. Ailes brunes, sans taches ni bandes blanches.

Long. tot. 0m,178—192; aile pliée 0m,103—108; queue 0m,069—072; tarse 0m,018—019; bec, au front, 0m,021—022, ad.

Loxia curvirostra major, γ. *Gmelin,* Syst. Nat , I, p. 843, 1788. — L. curvirostra *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 435, *part.,* 1888. — L. pityopsittacus *Bechstein,* Ornit. Taschenb., p. 106, 1802. *Meisner u. Sch.,* Vögel der Schweiz, p. 67, 1815. *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 325, 1820. *Savi,* Ornit. tosc., II, p. 150, 1829. *Schinz,* Fauna helv., p. 81, 1837. *Bonap. et Schlegel,* Monog. Loxiens, p. 3, pl. 1, 1850. *Riva,* Ornit. ticin., p. 264, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 263, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 22, Fig. 9, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 162, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 379, 1875-77. *Mela,* Vert. fennica, p. 108, 1882. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 42, 1886. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 355, Taf. 15, Fig. 8, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 89, 1891.

Crucirostra pinetorum *Meyer,* Vögel Liv. et Esthl., p. 71, 1815. — C. pityopsittacus, C. subpityopsittacus *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 242 et 243, 1831.

Noms vul. : S. F. : *Gros-bec croisé.* — S. A. : *Grosser Kreuzschnabel.*

Mâle adulte, en noces : Comme chez le Bec-croisé ordinaire, d'un rouge, selon l'âge, plus ou moins nuancé de jaunâtre et de verdâtre, plus vif sur la tête et le croupion. Bas-ventre et sous-caudales d'un gris rosâtre, les secondes maculées de brun. Ailes et queue d'un brun foncé ; rémiges et rectrices finement liserées de rougeâtre. Bec, pieds et iris bruns.

Femelle adulte, en noces : Assez semblable à celle de l'espèce précédente.

Jeunes : Passant par les mêmes formes et livrées transitoires que ceux de *Curvirostra.*

Variétés : Le Bec-croisé Perroquet varie un peu, comme le précédent, quant à la taille, à la coloration et aux différentes proportions. La plupart des caractères censément propres successivement mis en avant par différents auteurs pour le distinguer du Bec-croisé ordinaire, croisement moins prolongé du bec, dimensions moindres des ongles et longueur plus grande de l'aile pliée vis-à-vis des couvertures sus-caudales, me paraissent beaucoup trop inconstants de part et d'autre. N'était la largeur de son bec, en arrière, et la courbure passablement plus forte de celui-ci en avant, surtout l'épaisseur notablement plus accusée de l'arête supérieure, caractères que corroborent une taille passablement plus grande, il n'y aurait guère lieu à une distinction véritablement spécifique ; aussi l'opinion de Sharpe qui, comme je l'ai dit, ne veut voir dans ces deux Becs-croisés que deux races ou sous-espèces d'une même espèce, paraît-elle jusqu'à nouvel ordre plus ou moins justifiée.

Le Gros Bec-croisé ou Perroquet est beaucoup plus rare que le précédent, en Suisse, et, à part quelques exceptions, de passage irré-

gulier seulement. Il arrive parfois en assez grand nombre dans nos forêts de conifères, en été ou en automne, du côté de l'est surtout, mais il se passe aussi souvent bien des années sans qu'on en voie aucun dans le pays. Il a été signalé également, à diverses reprises, en hiver, et aurait niché même, selon certains observateurs, dans le Valais, dans les Alpes fribourgeoises, dans les montagnes de Lucerne et dans les Grisons, sur différents points, jusqu'en Engadine entre autres. Il paraît avoir les mêmes mœurs et allures que notre Bec-croisé ordinaire; aussi, est-ce probablement à des cas exceptionnels qu'il faut rapporter le dire de de Salis qui, en 1863, dans sa note sur les Oiseaux des Grisons, écrit que C. de Baldenstein trouva un nid de cette espèce au Splügen, en août, et que son fils rencontra des jeunes à peine sortis du nid au Brambrüsch, au commencement de juin, en 1860 et 1861.

Ses œufs, bien que légèrement plus gros, ressemblent beaucoup à ceux de *L. curvirostra*.

L'espèce habite les régions septentrionales de l'Europe et de l'Asie, s'étendant moins loin vers le sud et, semble-t-il, un peu moins avant du côté du nord que la précédente.

184. — (3) : BEC-CROISÉ BIFASCIÉ

Weissbindenkreuzschnabel — Crociere fasciato.

LOXIA BIFASCIATA Brehm.

Bec médiocre, mesurant plus des trois cinq. de la tête; mandibule sup. bien courbée, très pincée, un peu plus longue et moins large que l'inf., la pointe de l'inf. croisant assez près du bout de la sup. et dépassant pl. ou m. l'arête étroite de celle-ci. Doigts relat. courts; le médian sans ongle passabl. plus court que le tarse. Tête et corps nuancés de rose et de rouge, ♂ ad., ou variés de gris, de brun et de jaune-verdâtre, ♀ et j. Ailes noirâtres, avec deux larges bandes transversales blanches.

Long. tot. $0^{m},154—164$; *aile pliée* $0^{m},086—092$; *queue* $0^{m},059—063$; *tarse* $0^{m},0143—0150$; *bec, au front,* $0^{m},0168—0173$.

a) LOXIA LEUCOPTERA, *Gmelin*, Syst. Nat. I, p. 844, 1788, *et auct.* (Amér. sept.)

b) CRUCIROSTRA BIFASCIATA, C. TAENIOPTERA *Brehm*, Isis, 1827, p. 820, et Vögel Deutschl., p. 244 et 245, 1831.

LOXIA TAENIOPTERA *Gloger*, Isis, 1828, p. 411. *Salvadori*, Faune d'Ital., Ucc., p. 64, 1872. — L. BIFASCIATA *de Selys*, Faune belge, p. 76, 1842. *Bonap. et Schlegel.* Monog. Loxiens, p. 7, pl. 8, 1850. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 264, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 22, Fig. 7, 1871. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XII, p. 442, 1888. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 89, 1891. — L. LEUCOPTERA *Nilsson*, Skand. Fauna, I, p. 440, 1835. *Temminck*, Man. Ornith., III, p. 243, 1835. *Middendorf*, Reise Sibir., Zool., p. 154, 1851. *Collin*, Skand. Fugle, p. 384, 1875-77. *Mela*, Vert. Fennica, p. 109, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 44, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 195, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 360, Taf. 15, Fig. 10, 1891.

NOMS VULG. : Aucun; trop rare dans le pays.

Mâle adulte, en noces : Faces supérieures et inférieures d'un rouge cinabre, un peu rose; dos, scapulaires et région parotique plus ou moins nuancés de brunâtre; sus-caudales extrêmes brunes, plus ou moins bordées de blanchâtre ou de roussâtre; région anale et sous-caudales blanches ou blanchâtres, tachées de brun-noirâtre. Ailes et queue noirâtres; les couvertures moyennes, en majeure partie blanches, et les grandes couvertures, terminées de blanc, formant deux larges bandes transversales sur l'aile fermée; rémiges et rectrices liserées de blanchâtre ; pennes cubitales post. terminées de blanc. Bec brun clair, plus pâle en dessous; pieds et iris bruns.

Femelle adulte, en noces: D'un gris brun, en dessus, avec les plumes bordées de verdâtre et le croupion jaune pâle; d'un gris verdâtre, en dessous, avec le bas-ventre blanchâtre. Toujours deux larges raies blanches sur l'aile.

Jeunes de première année : Nuancés de cendré et de roussâtre, en dessus, avec le centre des plumes noirâtre sur la tête et le dos, et le croupion jaune; teintés de gris-roussâtre et de roussâtre, en dessous, avec macules noirâtres au cou et taches allongées brunes sur la poitrine et les flancs; bas-ventre et sous-caudales grisâtres, les secondes maculées de brun.

Variétés : J'ai dit quelques mots, à l'article variété, à propos de *L. curvirostra*, de deux Becs-croisés ♂ et ♀ tués, en juillet 1869, dans le canton d'Appenzell, qui présentaient sur l'aile deux étroites raies claires, celles du mâle un peu teintées de rose. Ces deux sujets, à part cette petite différence, rappelaient assez le Bec-croisé ordinaire pour que M. Zollikofer (l. c.) les ait signalés sous ce nom, et il paraît probable qu'ils doivent être rapportés à la variété décrite par Brehm sous le nom de *Rubrifasciata*, qui semble jusqu'à un certain point intermédiaire entre *Curvirostra* et *Bifasciata*, peut être même, ai-je dit, le produit de croisements entre ces deux espèces.

La *Loxia leucoptera* Gmel. qui représente la *Bifasciata* en Amérique, ne diffère guère de celle-ci que par une taille un peu plus petite et un bec légèrement plus effilé, avec une livrée d'un rouge plus rose ou plus cramoisi et plus mélangée de noirâtre sur le dos.

Le Bec-croisé bifascié paraît n'avoir fait jusqu'ici que des apparitions tout à fait accidentelles en Suisse, et cela du côté de l'est surtout. Meisner, en 1815 (l. c., p. 69), décrit brièvement un Bec-croisé du Musée de Berne, tué en Suisse (aus hiesiger Gegend), qui, avec sa petite taille et ses deux larges bandes blanches sur l'aile, doit évidemment être rapporté à *Bifasciata*. Je ne reviens pas sur les deux sujets d'Appenzel dont il a été question ci-dessus et qui paraissent devoir être rapportés à la variété *Rubrifasciata* de Brehm; mais, nous devons enregistrer ici les deux jolis individus, ♂ et ♀, signalés par le Dr Wartmann[1] comme tués, en octobre 1889, à Lüstenau, dans le bas de la vallée du Rhin, sur la frontière du Tyrol. Ces deux Becs-croisés, à tous égards incontestables bifasciés, avec de larges bandes blanches sur les ailes, présentent encore, le mâle surtout, des restes de la livrée du jeune âge, des traces de jaune à la tête et au ventre en particulier[2].

Cette espèce, sous sa forme dite bifasciée, habite surtout les parties septentrionales et occidentales de la Sibérie, d'où elle fait de temps à autre des incursions en Scandinavie, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en France, en Autriche-Hongrie et jusque dans le nord de l'Italie. Ses mœurs sont, paraît-il, assez semblables à celles du Bec-croisé ordinaire, avec lequel elle est en fréquent contact sur bien des points.

[1] Bericht der St. Gall. Naturf. Gesell. über das 71. Vereinsjahr, p. 49, St.-Gallen, 1890. Je profite de l'occasion pour remercier le Dr Wartmann d'avoir bien voulu me confier momentanément ces deux intéressants sujets.

[2] Ils mesurent: Long. tot. 0m,155 ♂, 0m,154 ♀; aile pliée 0m,090 ♂, 0m,086 ♀; queue 0m,063 ♂, 0m,057 ♀; tarse 0m,0142 ♂, 0m,0150 ♀; médian avec ongle 0m,015 ♂, 0m,017 ♀; bec, au front, 0m,0170 ♂, 0m,0172 ♀.

Division XI, des CULTRIROSTRES

CULTRIROSTRES

Bec tectiforme, fort ou assez fort, à bords plus ou moins tranchants, avec arête plus ou moins droite ou courbée. Ailes plus ou moins grandes. Pieds robustes. Tarses lamellés en arrière, plus ou moins largement scutellés ou lamellés en avant.

Oiseaux de taille moyenne ou grande dans leur ordre, frugivores, insectivores, vermivores et souvent carnivores, soit omnivores, quasi-cosmopolites et en majorité plus ou moins migrateurs.

Les familles dites *Sturnidés, Oriolidés* et *Corvidés* sont seules représentées en Europe et en Suisse[1].

XXX. — Famille XV : STURNIDÉS

STURNIDÆ

Bec droit ou quasi-droit, sans poils à la base, à pointe plus ou moins écrasée ou comprimée, sans échancrure ou très légèrement échancré, avec arête droite ou un peu courbée, entrant assez avant dans le plumage frontal qui envahit plus ou moins les cavités nasales (voy. fig. 126 et 127). Tarse et doigts robustes ; le premier plus ou moins haut, scutellé devant, lamellé en arrière. Pouce long et fort, à plante large. Ongles assez robustes, comprimés et courbés. Ailes moyennes ou assez longues, plus ou moins aiguës, à dix rémiges primaires, la première très petite. Queue plus ou moins courte ou allongée, quasi-droite ou étagée, à douze rectrices. Tête avec ou sans caroncules.

[1] On cite une ou deux captures accidentelles, en Angleterre, de l'*Agelaïus phœniceus* Linn., de l'Amérique du Nord.

Les Sturnidés, de taille moyenne entre les Passereaux, en général sociables et plus ou moins migrateurs, sont Oiseaux percheurs et marcheurs, insectivores et frugivores, qui nichent dans des trous d'arbres ou de rochers. Plusieurs recherchent les pâturages et les troupeaux, en quête des insectes parasites du bétail.

Les nombreux membres de cette famille, très répandue dans l'ancien monde, peuvent être répartis dans quelques sous-familles, dont une seulement, celle des Sturniens *(Sturninæ)*, compte des représentants en Europe et en Suisse.

Sous-Famille I, des STURNIENS

STURNINÆ

Bec à base médiocrement développée et arête droite ou légèrement convexe; narines oblongues, latérales, couvertes par un opercule membraneux et plus ou moins bordées de petites plumes. Doigts assez longs. Tarse à peu près égal au médian avec ongle. Ailes pointues, plutôt allongées; les cubitales, assez larges et arrondies, couvrant généralement les rémiges secondaires qui sont d'ordinaire légèrement échancrées à l'extrémité. Queue plutôt courte, quasi-droite ou arrondie; sous-caudales relativement longues. Pas de caroncules céphaliques.

Les œufs, dans divers genres, sont de forme ovée ou ovalaire et médiocrement nombreux, avec coquille unie un peu luisante, et généralement verdâtres ou bleuâtres, immaculés.

Deux genres seulement figurent en Suisse et en Europe.

102. — Genre 1 : ÉTOURNEAU

STURNUS Linné ex Gessner.

Bec à peu près de la longueur de la tête, en cône allongé, à pointe mousse et fendu jusque dessous le milieu de l'œil,

aussi haut que large en arrière, un peu plus large que haut près du bout, avec arête droite, lég. écrasée en avant, entrant passablement dans le plumage du front, en arrière (voy. fig. 126). *Tarse égal environ au médian avec ongle. Doigts latéraux quasi-égaux. Pouce sans ongle d'ordinaire légèrem. plus court que le doigt ext. sans ongle. Ailes assez étroites et couvrant bien plus que moitié de la queue; 1re rémige étroite et plus courte que les couvertures ant., 2e la plus grande, 3e presqu'aussi longue; 3e et 4e généralement rétrécies au bord externe. Queue relat. courte, quasi-carrée, à rectrices assez larges, subtronquées et anguleuses vers le sommet. Front conique, étroit et fuyant. Œil moyen, très en avant. Pas de huppe. Plumes allongées, aux faces inf. et antérieures surtout.*



Fig. 126. Sturnus vulgaris, automne.

Œufs lisses, d'un bleu pâle, immaculé.

Les Étourneaux sont sociables et, selon les espèces, plus ou moins migrateurs. Ils se nourrissent d'insectes, de larves, de vers, de baies diverses et parfois de graines. Ils marchent aisément et lestement sur le sol. Leur vol est droit et rapide. Ils se réunissent souvent en bandes très nombreuses, à l'approche de la mauvaise saison, et recherchent alors volontiers la société des Corneilles, ou le voisinage des troupeaux. Ils nichent dans des cavités, parfois dans des murs, souvent dans des trous d'arbres.

Ils muent avant l'automne et subissent, au printemps, une mue ruptile importante qui donne à leurs plumes, au cou et à la poitrine surtout, un aspect plus allongé et effilé, en même temps qu'elle fait disparaître la plupart des macules claires de la livrée d'hiver. Le mâle et la femelle se ressemblent assez; les jeunes sont très différents.

On en compte quelques espèces dans le nord de l'Afrique, en Europe et dans l'Asie septentrionale. Les deux qui se trouvent sur notre continent, *Sturnus vulgaris* Linn. et *Sturnus unicolor* La Marm., sont si voisines, que la seconde, qui nous fait défaut, pourrait bien n'être qu'une race méridionale et sédentaire de la première.

185. — 1 : ÉTOURNEAU VULGAIRE

Staar — Storno.

STURNUS VULGARIS Linné.

Bec presque aussi long que la tête et légèr. plus court que le tarse, mesurant en largeur, derrière les narines, environ un tiers de sa longueur au front. Narines bordées jusqu'au milieu, en dessus et en dessous, par de petites plumes préfrontales (voy. fig. 126). *Ailes couvrant entre deux tiers et trois quarts de la queue : 1re rémige, très étroite et pointue, n'atteignant pas moitié des couvertures ant., souvent deux cinq. Sous-caudales atteignant huit à neuf dix. de la queue. Plumes de la tête, du cou et de la poitrine longues et pl. ou m. effilées. Livrée d'un noir lustré, à reflets métalliques, selon la saison, presque immaculée ou avec de petites taches roussâtres et blanches, pl. ou m. nombreuses et étendues, ad. Bec jaune ou brun. Long. tot. 0m,215—235; aile pliée 0m,125—132; queue 0m,065—072; tarse 0m,028—030; médian avec ongle 0m,0270—0295; bec, au front, 0m,024—026.*

STURNUS VULGARIS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 290, 1766. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 132, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 193, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 65, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 164, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 117, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 232, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 27, Fig. 1 u. 3, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 165, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 146, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 106, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 17, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 217, 1889. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XIII, p. 27, 1890. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 220, Taf. 10, Fig. 6, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 98, 1891. — ST. VARIUS *Meyer u. Wolf*, Taschenb., I, p. 208, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 100, 1815. — ST. SOLITARIUS *Leach*, Cat. M. a. B. Brit. Mus. p. 18, 1816. — ST. DOMESTICUS, ST. NITENS, ST. PUNCTATUS *Brehm*, Isis, 1828, p. 1282. — ST. SYLVESTRIS, ST. SEPTENTRIONALIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 398 et 400, 1831. — ST. LONGIROSTRIS, ST. TENUIROSTRIS *Brehm*, Naumania, 1855, p. 282.

NOMS VULG. : S. F. : *Sansonnet, Etourneau.* — S. A. : *Staar, Sprehe, Stirren. Rinderstaar, Rinderstral, Staarmatz,* Bienne, Meiringen, Berne; *Spottvogel,* Lucerne; *Stare,* Vallée du Rhin. — *Stornel,* Sils, Engadine. — S. I. : *Stornel,* Locarno, Lugano ; *Stornello,* Braggio.

Mâle adulte, en noces : Plumes de la tête, du cou, des faces inférieures et un peu du dos effilées, étroites et pointues. Livrée en grande partie noire, à reflets métalliques verts, bleus et violets; les plumes du dos et du croupion marquées, à la pointe, d'un petit triangle roussâtre; les sus-caudales bordées de même couleur claire. Ailes brunes; les couvertures avec reflets métalliques; les cubitales bordées de noir brillant; les rémiges finement liserées de roussâtre pâle ou de blanchâtre, avec une tache noirâtre et brillante vers le bout. Rectrices brunes, étroitement bordées de blanchâtre; sous-caudales noires, frangées de blanchâtre. Bec jaune; pieds d'un carné jaunâtre; iris noisette.

Femelle adulte, en noces : Légèrement plus petite, avec les plumes antérieures un peu moins longues et effilées, des reflets moins brillants et davantage de petites macules, roussâtres en dessus, blanchâtres en dessous; les couvertures, rémiges secondaires et rectrices volontiers un peu plus largement bordées de roussâtre pâle. Bec moins jaune.

Adultes, en automne : Plumes longues, mais moins effilées et moins brillantes, généralement marquées, sur les diverses parties de la tête et du corps, de taches terminales plus grandes, roussâtres aux faces supérieures, blanches aux inférieures; les couvertures, les rémiges et les rectrices bordées de roussâtre. Bec brun, à pointe jaunâtre; pieds brunâtres.

Jeunes, avant la mue : Entièrement d'un gris brun, plus foncé en dessus qu'en dessous, avec la gorge et le bas-ventre blanchâtres. Bec et pieds bruns.

Jeunes, à la première mue : Ils prennent le plumage noir moucheté des adultes. On trouve alors très souvent, en août, des individus, en livrée transitoire, qui ont déjà le plumage du corps complètement transformé, tandis qu'ils ont la tête et le cou encore entièrement gris.

Variabilité : On rencontre assez fréquemment des sujets plus ou moins variés de blanc ou entièrement blancs. On cite aussi des variétés plus ou moins jaunâtres ou cendrées.

L'Etourneau unicolore (*Sturnus unicolor* Marm.), sédentaire en Sardaigne et en Sicile, espèce différente ou sous-espèce locale, se distingue de notre *Sturnus vulgaris* par une livrée plus noire, quasi pas maculée, en noces, et surtout par un plus grand allongement des plumes, aux faces antérieures surtout. Ces plumes, très rétrécies et appointies, en même temps que très légèrement raccourcies, par la rupture des bords et de la pointe (mue ruptile), au printemps, sont, en effet, à peu près deux fois aussi longues chez *Unicolor* que

chez *Vulgaris*, pendant chez lui comme une sorte de jabot, au cou et à la poitrine. Elles mesurent jusqu'à 0m,035—040 chez *St. unicolor* ♂ en noces, tandis qu'elles dépassent rarement 0m,017—022 chez *St. vulgaris*, dans les mêmes conditions.

L'Etourneau est commun ou très commun dans les différentes parties du pays; nichant en quantité en plaine et jusque dans les montagnes, au-dessous de 1200 mètres et de la région des sapins, qu'il ne fréquente guère. Il nous arrive très tôt, parfois déjà les premiers jours de février, et l'on voit souvent encore de petites bandes en passage au commencement de novembre. Quelques individus nous restent même en hiver, alors que la saison n'est pas trop rigoureuse, particulièrement dans le centre et l'ouest de la plaine suisse. Le gros du passage se fait d'ordinaire dans la seconde moitié de février et la première de mars, au printemps, et entre la dernière semaine de septembre et la dernière d'octobre, en automne; cependant, de petits vols suivent encore jusque vers le milieu d'avril, et un certain nombre d'individus, jeunes surtout, nous quittent parfois déjà dès le commencement de septembre. La route principale semble passer par les régions basses du pays comprises entre Alpes et Jura, du nord-est au sud-ouest; toutefois, beaucoup traversent aussi directement les Alpes, jusqu'à près de 2000 mètres sur mer, par la vallée d'Urseren et le Gothard, ou par la vallée du Rhin et l'Engadine, à l'est. La migration se fait par vols ou par troupes plus ou moins nombreuses, parfois par plusieurs centaines ou milliers d'individus qui passent en rangs serrés, volant droit, avec une extrême rapidité. Ces bandes séjournent plus ou moins dans le pays, suivant les circonstances; les unes, au premier printemps et dans l'arrière saison, passent presque sans s'arrêter; les autres, et ce sont généralement les plus nombreuses, demeurent volontiers dans nos campagnes, en octobre principalement, se répandant dans les cultures ou dans les pâturages, et recherchant tour à tour la compagnie des Corneilles ordinaires ou le voisinage des troupeaux qui leur procure divers insectes, certaines mouches en particulier[1]; beaucoup s'abattent dans les vignobles, où elles ont vite fait de gaspiller les plus belles récoltes. Le soir, ces bandes errantes vont se masser, pour dormir, quelquefois sur les arbres les plus élevés, dans les bois ou les campagnes, plus souvent sur les roseaux des marais, des bords des lacs ou des étangs, où l'on entend les nombreux individus qui les composent piailler et se chamailler jusqu'à la nuit.

[1] On voit même parfois des Etourneaux perchés sur le dos d'une Vache ou d'un Mouton.

L'Etourneau prend, il est vrai, quantité d'insectes, de larves et de vers, mais il consomme aussi beaucoup de fruits charnus, de raisins en automne, par exemple, et de cerises en été, alors que les nouvelles familles se répandent dans les campagnes. Son vol est droit et très rapide. Sa démarche sur le sol est régulière et cadencée, tour à tour grave ou rapide, et, quand il fouille la terre en quête de nourriture, il a l'habitude de planter le bec fermé, pour l'ouvrir ensuite brusquement et regarder après attentivement dans l'ouverture qu'il a ainsi pratiquée. Son tempérament est vif et agité. Sa voix est généralement assez rauque et criarde, et son cri habituel peut être approximativement traduit par les mots *steer* ou *staar;* cependant, il fait entendre aussi, principalement à l'époque des amours, un petit babil ou gazouillement varié et soutenu qui n'a rien de désagréable, et, assez souvent, on l'entend émettre, au printemps, quelques notes flûtées qui rappellent jusqu'à un certain point le chant bien connu du Loriot.

Il fait, selon les conditions d'habitat et les circonstances, une ou deux nichées annuelles, plus ou moins vite entre fin avril et fin juin, un mois suffisant amplement pour l'incubation des œufs et l'éducation des petits. Son nid, assez grossièrement construit de paille, d'herbes, de feuilles et de mousse, avec garniture de crins et de plumes, est généralement établi dans une cavité plus ou moins profonde, le plus souvent, chez nous, dans un trou d'arbre, bien qu'assez fréquemment aussi dans quelque fissure de mur, derrière une persienne fixe, ou sous un toit, ou encore, comme dans plusieurs de nos cantons de la Suisse allemande, dans une des nombreuses petites caisses appliquées à son intention contre les arbres, dans les jardins et les vergers, ou contre les maisons.

Ses œufs, au nombre de quatre à six, exceptionnellement sept, sont de forme ovalaire plus ou moins allongée, à coquille lisse, assez mince et un peu luisante, teintée extérieurement d'un bleu pâle, et immaculés. Ils mesurent d'ordinaire $0^m,027$—030 sur $0^m,020$—022, parfois $0^m,026$ sur $0^m,019$.

L'espèce est très répandue, non seulement dans toute l'Europe, à part les régions septentrionales extrêmes, mais aussi dans le nord de l'Afrique et en Asie.

103. — Genre 2 : MARTIN

PASTOR Temminck.

Bec très légèr. arqué, sensiblement plus court que la tête, plus large que haut en arrière, un peu comprimé dans toute sa longueur, légèr. échancré vers le bout et fendu jusque sous le bord ant. de l'œil, avec arête un peu convexe, légèr. courbée et débordante, en avant, entrant un peu dans le plumage du front, en arrière (voy. fig. 127). *Tarse égal au médian avec ongle. Doigt int. légèr. plus court que l'ext. Pouce sans ongle à peu près égal au doigt externe sans ongle. Ailes assez longues, étroites et aiguës, couvrant plus que moitié de la queue : 1re rémige plus courte que les couv. ant., 2e la plus grande, 3e atténuée au bord ext., 4e faiblement. Queue relat. courte, quasi-carrée, à rectrices assez longues et arrondies ; les sous-caudales demeurant bien en arrière du bout de la queue. Sus-caudales extrêmes en deux lobes parallèles, bien plus séparés que dans le genre précédent. Front moins étroit et œil moins avancé. Une huppe occipitale assez longue, de plumes effilées et retombantes.*



Fig. 127. Pastor roseus.

Œufs d'un blanc bleuâtre, immaculé.

Mue simple ; mâle et femelle assez semblables ; jeunes bien différents. — Une espèce propre aux régions chaudes d'Afrique, d'Asie et d'Europe.

186. — 1 : MARTIN ROSELIN

Rosenstaar — Storno marino.

PASTOR ROSEUS Brisson.

Bec à peu près deux tiers de la tête et du tarse, mesurant en largeur, derrière les narines, environ moitié de sa longueur au front.

Narines bordées, en dessus seulement et jusqu'au bout, par de petites plumes préfrontales (voy. fig. 127). *Ailes couvrant environ trois-cinq. de la queue : 1re rémige étroite et pointue, atteignant entre moitié et trois cinq. des couvertures antérieures ; 3e un peu plus courte que 2e. Plumes retombantes de la huppe environ d'un quart plus longues que le tarse,* ♂ *ad.; plumes du cou un peu effilées. Livrée rose, à l'exception de la tête, des ailes et de la queue qui sont noires, ad. Bec, en majeure partie, et pieds carnés.*

Long. tot. 0m,210—230; aile pliée 0m,125—132; queue 0m,068—078; tarse 0m,030—032; médian avec ongle 0m,030-031; bec, au front, 0m,019—020.

Turdus roseus *Linné*, Syst. Nat., 10e éd., 1758, et 12e éd., I, p. 294, 1766. *Meyer u. Wolf*, Taschenb., p. 201, 1810. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 94, 1815. — T. seleucis *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 837, 1788.

Merula rosea *Brisson*, Ornith., II, p. 250, 1760. *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Europ., Arten, p. 170, 1840.

Sturnus roseus *Scopoli*, Ann., I, Hist. Nat., p. 191, 1769.

Psaroides roseus *Vieillot*, Analyse, p. 42, 1816.

Pastor roseus *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 136, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 65, 1837. *Riva*, Ornit. tic., p. 119, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 235, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Taf. 27, Fig. 1 et 3, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 167, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 150, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 107, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 18, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 219, 1889. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., XIII, p. 63, 1890. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 226, Taf. 10, Fig. 7, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 99, 1891.

Archidotheres roseus *Ronzani*, Elem. di Zool., V, p. 177, 1823. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 198, 1827.

Gracula rosea *Cuvier*, Regn. Anim., I, p. 378, 1829.

Boscis rosea *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 401, 1831.

Pacuarius roseus *Temminck*, Man. Ornith., III, p. 76, 1835.

Noms vulg. : S. F. : *Merle rose*, Genève, etc. ; *Aoselin*, Martigny. — S. A. : *Rosendrossel.*

Mâle adulte, en noces : Tête, huppe, cou, haut de la poitrine, ailes, queue, sous-caudales, sus-caudales latérales inférieures et jambes d'un noir brillant, avec reflets violacés, particulièrement sur la tête, la huppe, le cou et les couvertures alaires. Dos, croupion, sus-caudales supérieures, poitrine, en majeure partie, flancs et ventre roses. Bec jaunâtre, avec la moitié postérieure de la mandibule inférieure noire. Pieds jaunâtres ; iris brun.

Femelle adulte, en noces : Légèrement plus petite, à huppe plus courte, avec teinte rose plus pâle et noir moins reflétant.

Adultes, en automne : Toutes teintes moins pures et moins brillantes.

Jeunes, avant la mue : Sans huppe, rappelant beaucoup ceux de l'Etourneau : d'un gris brun en dessus, plus pâles en dessous, avec quelques stries brunâtres sur les côtés du cou et le haut de la poitrine. Gorge blanchâtre. Ailes et queue brunes ; les couvertures frangées de gris-roussâtre. Bec brunâtre.

Après la mue, jeunes : Avec un commencement de huppe, les parties noires de l'adulte noirâtres à légers reflets et frangées de grisâtre ; les parties roses variées de rose, de blanc roussâtre et de gris, par places plus ou moins mâchurées de brunâtre. Bec jaunâtre et brun ; pieds brunâtres.

Sans être de passage régulier et quoique toujours très rare, le Merle rose se montre cependant, presque chaque année, quelque part en Suisse, le plus souvent aux époques de migrations, par individus isolés, confondus dans des vols d'Etourneaux, et passant alors souvent inaperçus, quelquefois par paires, çà et là égarées dans les régions de plaine, où elles se reproduisent de temps à autre. Stolker a publié, en 1876, une liste des rencontres signalées en Suisse entre 1774 et 1875[1]. En ajoutant à celles-ci diverses données, alors méconnues ou plus récentes, je pourrais citer bon nombre d'individus, en majorité jeunes, tués chez nous aux époques du passage, en automne principalement. Qu'il me suffise, toutefois, de relever ici les observations chez lesquelles l'indication de la saison paraît impliquer la nichée probable de l'espèce dans le pays, en faisant remarquer que c'est aussi presque toujours dans la société des Etourneaux, leurs compagnons de voyage en nos régions, que ces Oiseaux sont arrivés au printemps et se sont arrêtés chez nous[2].

En juin 1810, un mâle fut tué dans un vol d'Etourneaux, à Erlenbach, dans le Simmenthal (Musée de Berne). Le 7 juillet 1814, le prof. Meisner vit, à l'Enge, près de Berne, deux de ces Oiseaux voler près de lui. En mai 1817, une femelle fut tuée, près de Winterthour, qui portait un œuf prêt à être pondu[3]. En juin 1833, le Dr Lusser prit vivant un mâle de cette espèce, près de Seedorf, au

[1] Ornith. Beobacht., III. Reihenfolge, von Dr C. Stölker ; Verhandl. der St. Gall. naturw. Gesellsch. 1874/75, St. Gallen 1876 (à part : *Pastor roseus*, p. 11-14).

[2] Je ne fais pas mention de plusieurs citations auxquelles manque la donnée précise de la saison.

[3] Meisner dit en 1807 et Schinz en 1817, mais, la position chronologique de cette citation chez Meisner paraît indiquer une erreur typographique et donner raison à Schinz.

canton de Berne. En juin 1838, un mâle et une femelle, en parfaite livrée de noces, furent tués dans le bois du Vangeron, près de Genève, où ils se tenaient volontiers en compagnie d'Etourneaux et où ils paraissent avoir niché (les deux sujets, signalés par G. Fatio, mon père, sont dans la collection qui me vient de lui). Au printemps de 1860, un mâle adulte en noces fut tué près de Rolle, et M. A. Vaucher, qui possède l'individu, m'assure que nid et œufs furent alors capturés. Au milieu et à la fin de juin 1870, deux mâles furent successivement tués près d'Egnach, dans le canton de Thurgovie (le 1er est dans la coll. Stölker, Musée de St-Gall). Le 5 juin 1875, M. Stauffer reçut une paire de ces Oiseaux qui avaient été tués, à un quart d'heure de Lucerne dans un petit vol de quinze à vingt individus; (la paire a été dans la collect. de M. Stauffer; je ne sais si elle y est encore). Au commencement de juin de la même année (1875), une femelle, qui avait l'aile cassée, fut prise près de Flawyl, au canton de St-Gall, et, Stölker, qui la prépara, après l'avoir conservée quelque temps vivante, lui trouva un ovaire bien développé, sans indication de couvée récemment opérée (Coll. Stölker, Musée de Saint-Gall). Le 15 juin 1884, une femelle adulte, encore légèrement mâchurée sur le dos, fut tuée à Malagnou, près de Genève, et M. A. Vaucher, qui la possède, me dit qu'elle fut rencontrée dans un petit groupe de six à sept individus, pour la plupart jeunes, sans pouvoir affirmer si ceux-ci étaient ses petits ou peut-être de jeunes Etourneaux. En avril 1887, M. Blanchard, de Genève, a, m'assure-t-on de divers côtés, capturé une femelle de Merle rose, avec son nid contenant cinq œufs, à Château-des-Bois, non loin de cette ville; deux personnes dignes de foi me certifient avoir vu ces œufs, sans pouvoir me dire ce qu'ils sont devenus. Enfin, M. R. m'a raconté qu'un autre nid de cet Oiseau fut capturé, quatre ou cinq ans auparavant (ce qui ferait en 1889 ou 1890), près de Perly-Certoux, encore dans le canton de Genève; mais, faute de pouvoir obtenir des détails suffisants, j'en suis à me demander s'il n'y a pas confusion avec la précédente citation.

En comparant les quelques données ci-dessus avec celles, bien plus nombreuses, que j'ai passé ici sous silence, comme ne portant pas de dates suffisamment précises ou relatives aux époques de passage seulement, on peut conclure que le Merle rose ne s'est jamais reproduit que dans les régions inférieures du pays et que, à part quelques citations dans le Tessin, qui semblent indiquer la route du Gothard, il traverse généralement la Suisse, entre Alpes et Jura, par la large plaine qui du lac de Constance au nord-est s'étend jusqu'au Léman au sud-ouest, ou par les vallées les plus voisines, dans

un sens comme dans l'autre, toujours égaré au milieu des Etourneaux.

Le Merle rose a, à peu près, les mœurs et les allures de l'Etourneau. Il voyage, comme lui, en troupes serrées; son vol est droit et rapide; il marche et court aussi lestement sur le sol, en quête de vers ou d'insectes, recherchant peut-être davantage le voisinage des troupeaux, et paraissant avoir une prédilection toute particulière pour les sauterelles. Il niche également dans des trous d'arbres ou de murs, parfois dans les rochers, et pond cinq ou six, plus rarement sept œufs, d'un blanc bleuâtre ou d'un bleu très pâle et immaculés, qui rappellent beaucoup ceux de l'Etourneau, mesurant souvent 0m,028—029 sur 0m,021, parfois un peu moins, 0m,025 sur 0m,019, par exemple.

L'espèce habite l'Asie, le nord de l'Afrique et le sud-est de l'Europe, d'où elle se répand, de passage plus ou moins régulier, jusque dans les régions moyennes, occidentales et méridionales du continent.

XXXI. — Famille XVI : ORIOLIDÉS

ORIOLIDÆ

Bec assez robuste, légèrement fléchi et tectiforme, avec poils à la base et arête entrant un peu dans les plumes du front; la mandibule supérieure un peu courbée et débordante, ainsi que légèrement échancrée vers l'extrémité. Narines latérales et basales, dégagées du plumage frontal (voy. fig. 128). Tarses et doigts généralement robustes; le premier relativement court, scutellé en avant, lamellé ou sublamellé en arrière. Pouce grand et fort. Ongles robustes, comprimés et courbés. Ailes assez longues, plus ou moins étroites et aiguës, à dix rémiges primaires, la première relativement courte. Queue moyenne, carrée ou échancrée, à douze rectrices.

Les membres, assez nombreux, de cette famille propre à l'ancien monde, sont insectivores et frugivores, et plus ou moins migrateurs. On peut les répartir dans deux sous-familles dont l'une seulement, celle des *Oriolinæ*, est représentée sur notre continent.

Sous-Famille I, des ORIOLIENS

ORIOLINÆ

Bec assez fort, épais à la base et légèrement courbé en avant. Tarse généralement plus court que le médian avec ongle; doigts forts; pouce assez grand, à plante large[1]. Ailes subaiguës, assez étroites et allongées; les cubitales, assez larges, couvrant à peu près les rémiges secondaires, comme elles, d'ordinaire légèrement échancrées à l'extrémité. Queue un peu arrondie ou échancrée. Plumage brillamment coloré, volontiers jaune et noir.

Des divers genres de ce groupe, un seul, *Oriolus*, est représenté en Suisse et en Europe.

104. — Genre 1 : LORIOT

ORIOLUS Linné ex Gessner.

Bec au plus égal à la tête, un peu convexe et épais, large et légèr. déprimé à la base, un peu comprimé en avant, avec petite échancrure près du bout ; la commissure gén. un peu en avant du bord de l'œil. Narines ovales, assez grandes, ouvertes sous un opercule membraneux (voy. fig. 128). *Tarse écailleux dans son tiers inf., en arrière, plus court que le médian avec ongle; le doigt externe passabl. plus long que l'interne; le médian relat. peu allongé. Pouce sans ongle gén. égal au doigt int. sans ongle, auquel il est relié par une large plante débordante. Ailes subaiguës, dépassant le milieu de la queue :*

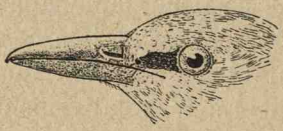

Fig. 128. Oriolus galbula.

[1] Les formes assez épaisses du pied chez les Loriots, éloignent franchement ces Oiseaux des Turdidés, près desquels divers ornithologistes les ont rangés.

1re rémige beaucoup plus longue que les couvertures ant., 3e la plus grande. Queue ample, subarrondie, à rectrices larges et arrondies. Tête entièrement emplumée, sans développements ornementaux.

Œufs ovalaires, à coquille mince et unie, blancs, avec quelques petites taches éparses, brunes ou noires.

Les Loriots, généralement migrateurs et peu sociables, vivent d'ordinaire par paires, de préférence dans les bois; se nourrissant d'insectes et de fruits, et construisant sur les arbres des nids suspendus, artistement bâtis. — Leur mue est simple. Le mâle et la femelle portent un plumage différent; les jeunes ressemblent à la dernière.

Plusieurs espèces en Asie et en Afrique; une seule, purement estivale, en Europe.

187. — 1 : LORIOT JAUNE

Goldamsel — Rigogolo.

ORIOLUS GALBULA Linné.

Bec, au front, passabl. plus court que la tête et un peu plus long que le tarse, qui est légèr. plus court que le médian avec ongle (voy. fig. 128). *Ailes couvrant trois quarts de la queue ou légèr. plus : 1re rémige égale à moitié de la 2e ou légèr. plus; 2e plus courte que 4e; 3e et 4e franchement rétrécies au bord ext. Tête et corps jaunes ♂, olivâtres et blanchâtres, plus ou moins maculés, ♀ et j.; ailes en majeure partie noires ou brunes; queue noire ou olivâtre, les rectrices, sauf les médianes, largement terminées de jaune. Lorums noirs, ♂. Bec rouge-brun; pieds plombés; iris rouge.*

Long. tot. 0m,23—25; aile pliée 0m,145—155; queue 0m,085—092; tarse 0m,021—023; médian avec ongle 0m,023—024; bec, au front, 0m,024—026.

CORACIAS ORIOLUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, g. 22, sp. 58, 1758. — C. GALBULA *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 62, 1815.

TURDUS ORIOLUS *Brisson*, Ornith., II, p. 320, 1760.

ORIOLUS GALBULA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 160, 1766. *Meyer u. Wolf*, Taschenb., I, p. 108, 1810. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 129, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 190, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 62, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 154,

1853. *Riva,* Ornit. ticin., p. 114, 1865. *Degl. et Gerbe,* Ornith. europ., I, p. 392, 1867. *Fritsch,* Vögel Europ., Tab. 14, Fig. 7 et 8, 1871. *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 168, 1872. *Collin,* Skand. Fugle, p. 142, 1875-77. *Sharpe,* Cat. B. Brit. Mus., III, p. 191, 1877. *Mela,* Vert. fennica, p. 105, 1882. *Giglioli,* Avifauna ital., p. 168, 1886. *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 137, 1889. *Friderich,* Deutsche Vögel, 4e éd., p. 216, Taf. 10, Fig. 5, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 35, 1891. — Or. galbula, Or. aureus, Or. garrulus *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 155-157, 1831.

Noms vulg.: S. F.: *Oriol, Loriol, Ouriou, Louriou,* Genève, etc., *Merle jaune,* Neuchâtel. — S. A.: *Goldamsel, Goldamslä, Golddrossel, Pyrol.* — S. I.: *Gabbé. Gabbed,* Locarno.

Mâle adulte, en noces : Tête, cou et corps, en dessus comme en dessous, sus et sous-caudales comprises, d'un beau jaune (dos et croupion légèrement nuancés de gris-verdâtre, chez sujets moins vieux). Une tache noire entre le bec et l'œil, et un petit triangle de même couleur derrière le second. Ailes noires, avec le tiers extrême des couvertures antérieures jaune, formant petit miroir. Rémiges liserées de blanc-jaunâtre, vers le bout. Queue noire; toutes les rectrices, sauf les deux médianes, de plus en plus largement terminées de jaune, les externes sur un tiers de leur longueur environ. Bec d'un rouge brun. Pieds d'un gris brunâtre ou plombés. Iris rouge-cramoisi.

Femelle adulte, en noces : Faces supérieures d'un vert jaune ou olivâtres. Faces inférieures blanches ou blanchâtres, lavées de gris à la gorge, sur le devant du cou et à la poitrine, ainsi que nuancées de jaune sur les flancs, avec des taches étroites et allongées, brunâtres dans le haut, noirâtres vers le bas. Sous-caudales jaunes. Ailes brunes; la majorité des plumes finement liserées de jaunâtre; le miroir jaune du mâle remplacé par une petite bordure jaunâtre, au bout des couvertures antérieures. Queue olivâtre, avec la partie terminale jaune des rectrices beaucoup plus courte.

Jeunes, avant la mue : Ressemblant assez à la femelle; d'un olivâtre plus rembruni, en dessus, avec les plumes en majorité étroitement bordées de jaune verdâtre; teintés de gris et de blanc, en dessous, avec nombreuses macules allongées brunes, et nuancés légèrement de jaune aux flancs, au bas-ventre et sur les sous-caudales. Bec grisâtre. Iris brunâtre. — *Après la mue de fin d'été, et volontiers jusqu'à la suivante :* Assez semblables à la femelle adulte; les mâles se distinguant surtout à l'extension un peu plus grande du jaune au bout des rectrices et des couvertures antérieures.

Variétés : On trouve des sujets adultes chez lesquels le dos et le

croupion portent quelques raies longitudinales noires; d'autres sont plus ou moins variés de blanc.

Le Loriot ne passe jamais que la belle saison dans le pays, arrivant tard, d'ordinaire vers la fin d'avril ou les premiers jours de mai, et repartant de bonne heure, généralement vers la fin d'août ou le commencement de septembre. Une ou deux apparitions de cet Oiseau, signalées, à l'ouest, près de Genève, dans la première moitié d'avril, doivent être considérées comme tout à fait accidentelles; quelques rencontres de jeunes de l'année, dans les bois des mêmes régions occidentales, à la fin de septembre, paraissent par contre moins exceptionnelles. Il voyage isolément. Les mâles arrivent d'ordinaire les premiers et s'établissent, suivant les circonstances, dans les bois de haute futaie, les grands taillis ou les vergers. Sa distribution en Suisse est surtout occidentale et méridionale, mais assez irrégulière. Il se reproduit communément ou assez communément en plaine: dans le bassin du Léman et le Valais, jusqu'un peu au delà de Sion, et dans le bas pays jurassien de Vaud et Neuchâtel, à l'ouest, ainsi que dans les parties moyennes de la plaine suisse, du côté de Fribourg, de Berne, de Schüpfen, de Zofingue et de Mellingen, entre autres, même, plus au nord, dans les environs de Porrentruy; mais, ses nichées sont passablement plus rares plus au nord, ainsi qu'à l'est et au nord-est, du côté de Bâle, par exemple, et dans nos cantons orientaux de Zurich, de Thurgovie, de St-Gall et des Grisons. Il niche encore assez fréquemment près de Lucerne, vers le centre du pays, et plus ou moins jusque dans les environs de Stans et de Sarnen, mais il demeure rarement au-dessus de 1000 mètres dans les montagnes, préférant beaucoup la région des cerisiers à celle des conifères où il ne se montre guère. Enfin, il est relativement commun dans le Tessin, au sud des Alpes.

Bien qu'assez frileux de nature, il s'élève parfois assez haut dans la région alpine, à l'époque des migrations; il passe, par exemple, plus ou moins régulièrement par la vallée d'Urseren et le Gothard, ainsi que dans la H^te^ Engadine à 2000 mètres environ, et je l'ai rencontré moi-même, en passage, égaré peut-être, vers le milieu de mai, au-dessus d'Engstlen, près du col du Joch, à environ 2200 mètres, sur la frontière des cantons de Berne et d'Unterwald[1].

Le Loriot se nourrit d'insectes, de larves, de chenilles rases et de vers, en dehors de la saison des fruits, mais, sitôt celle-ci arrivée, on le voit de préférence sur les arbres à fruits pulpeux, les figuiers,

[1] M. Platter, de Meiringen, dit l'avoir rencontré, au moment du passage, jusqu'au pied du glacier de l'Aar, à 1830 mètres, sur la route du Grimsel.

les mûriers et, chez nous, surtout sur les cerisiers, où les nouvelles familles viennent se goberger durant les mois de juin et de juillet. Il est de nature assez sauvage et méfiante, fuyant d'ordinaire à la moindre alerte d'un vol vif et rapide, et sachant au besoin se dissimuler, parfaitement immobile, dans le feuillage. Son chant, bien connu, est flûté, gai et sonore durant la saison des amours, mais de plus en plus écourté après celle-ci, et, vers la fin de son séjour, il ne fait plus guère entendre qu'un son bref et peu harmonieux qui peut être traduit par le mot *kueg, kueg.* Jusqu'à la fin de juillet, il semble prononcer tour à tour, ou siffler plutôt, les mots *hiliou-tilihou, tiouhou-tilihou, ti-tu-thouliou,* ou *zihu-houliou,* ou seulement *houliou,* entremêlés d'un cri plus strident et bien moins harmonieux, qui lui sert aussi d'appel et qu'on peut exprimer à peu près par *ouaïïn*, ou *haiin.*

Il niche dans les bois d'ormes, de hêtres ou de chênes, ainsi que dans les hauts taillis ou, près de l'eau, sur les arbres, peupliers ou autres, qui bordent un marais ou un ruisseau, ne faisant d'ordinaire qu'une couvée annuelle, selon les conditions, dans le courant de mai ou seulement au commencement de juin. Son nid, placé à une élévation moyenne, sous la bifurcation d'un rameau flexible, est en forme de coupe arrondie, suspendue et solidement attachée aux deux branches de la fourche par de longs brins d'herbes sèches, et artistement composée des mêmes matériaux entrelacés, avec garniture de crins, de laine, de toiles d'araignées et de duvets végétaux.

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, parfois de trois seulement, sont de forme oblongue ou ovalaire plus ou moins allongée, avec petit bout plus ou moins subconique ou obtus et coquille assez mince, d'un blanc pur et semés de quelques petites taches superficielles irrégulières d'un brun noirâtre ou noires. Ils mesurent généralement $0^m,030$—032 sur $0^m,020$—022, parfois $0^m,028$ sur $0^m,019$ ou jusqu'à $0^m,0340$ sur $0^m,0215$.

L'espèce habite le sud-ouest de l'Asie, une grande partie de l'Europe, pendant la belle saison seulement, et l'Afrique en hiver.

XXXII. — Famille XVII : CORVIDÉS

CORVIDÆ

Bec plus ou moins fort et épais, droit ou un peu arqué et assez fendu, à côtés plus ou moins tranchants, échancrés ou non antérieurement, et à arête plus ou moins courbée en avant, n'entamant pas ou guère le front et plus ou moins garni de poils à la base, avec touffes de plumes piliformes couchées sur les narines qu'elles couvrent généralem. (voy. fig. 130, 132, 133 et 135). Tarse et doigts forts; le premier relativement élevé, lamellé en arrière, scutellé ou en majeure partie lamellé en avant (voy. fig. 129 et 131). Pouce plus ou moins long, à plante large. Ongles assez robustes, comprimés et courbés. Ailes moyennes ou assez longues et plus ou moins obtuses, à dix rémiges primaires, la première relativement courte. Queue plus ou moins longue, carrée ou étagée, généralement à douze rectrices.

Les nombreux représentants de cette famille comptent parmi les plus grands et les plus robustes des Passereaux. Beaucoup sont omnivores; quelques-uns sont plus spécialement frugivores ou carnivores. Leurs œufs, médiocrement nombreux, ont la coquille plutôt mince et assez lisse. Ils sont très répandus dans les diverses parties du monde, les uns sédentaires, les autres plus ou moins migrateurs.

On peut les répartir dans quelques sous-familles dont trois, *Fregilinæ, Garrulinæ* et *Corvinæ* figurent en Europe et en Suisse.

Sous-Famille I, des FRÉGILIENS

FREGILINÆ[1]

Bec relativement mince, plus ou moins fléchi et allongé. Narines latérales, oblongues, plus près du bord que de l'arête

[1] Je ne compte point les *Podoces* dans cette sous-famille.

de la mandibule et couvertes par une touffe épaisse de plumes ne dépassant pas d'ordinaire le tiers du bec. Tarses plus longs que le doigt médian avec ongle, en majeure partie lamellés, étroitement scutellés dans le bas seulement et couverts par les plumes sur un petit espace dans le haut, en avant et sur les côtés. Doigts robustes; latéraux quasi-égaux; pouce relativement grand. Ongles moyens ou assez forts, comprimés, courbés et subaigus (voy. fig. 129). Ailes longues ou assez longues et plus ou moins étroites; les quatre ou cinq premières rémiges généralement échancrées au bord interne. Queue assez longue, carrée ou arrondie.

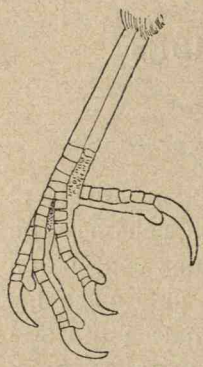

Fig. 129. Pyrrhocorax alpinus, pied gauche.

Leurs œufs, à coquille mince, de forme oblongue, se distinguent d'ordinaire de ceux des deux autres groupes par une teinte fondamentale pâle, avec taches éparses grises et brunes plus ou moins grandes.

Deux genres, alpins ou montagnards, sont représentés en Europe et en Suisse.

105. — Genre 1 : CHOCARD

PYRRHOCORAX Vieillot ex Gessner.

Bec très légèr. fléchi, bien plus court que la tête, plus large que haut en arrière et assez graduellement comprimé, en avant, avec mandibule sup. convexe, un peu courbée et légèr. échancrée vers le bout. Touffe plumeuse surnasale, semi-piliforme, épaisse, atteignant environ le tiers du bec. Tarse en grande partie lamellé sur les deux faces, un peu plus long que le médian avec ongle. Doigts ant. moyens; pouce assez long; ongles médiocres (voy. fig. 129). *Ailes assez longues, assez étroites et subobtuses, demeurant un peu en arrière du bout de la queue : 4e rémige la plus longue; 1re dé-*

passant un peu le milieu de la 2e ; 2e à 5e rétrécies au bord externe ; distance entre bouts des rémiges primaires et des secondaires plus grande que deux fois le tarse ; cubitales larges, couvrant presque les rémiges secondaires, légèr. échancrées à l'extrémité. Queue passablement plus longue que moitié de l'aile pliée, largement arrondie, à rectrices larges et arrondies.

Œufs ovalaires, à coquille fine, blanchâtres, jaunâtres ou verdâtres, avec nombreuses taches irrégulières, grises, olivâtres et brunes.

Les Chocards ou Choquards, de formes plus sveltes que les Corbeaux en général, habitent, en colonies plus ou moins nombreuses, les contrées élevées et escarpées de diverses montagnes, sédentaires ou erratiques, suivant les conditions. Leur régime est, selon les circonstances, plus ou moins animal ou végétal. Ils nichent dans les rochers. Leur vol est léger, plus ou moins planant et souvent rapide; leur démarche est gracieuse et cadencée. — Leur mue est simple, et les deux sexes se ressemblent.

Une espèce en Europe et en Asie.

188. — 1 : CHOCARD ALPIN

Alpendohle — Gracchio.

PYRRHOCORAX ALPINUS Vieillot.

Bec beaucoup plus court que le tarse, quasi-égal au pouce avec ongle, passablement plus large que haut à la base. Tarse étroitement scutellé dans son quart inférieur environ, un peu plus long que le médian avec ongle. Doigts latéraux, sans les ongles, dépassant un peu la seconde articulation du médian. Pouce beaucoup plus court que le médian avec ongle (voy. fig. 129). *Ailes couvrant cinq six. à sept huit. de la queue : 1re rémige à peu près égale aux rémiges second.; 2e un peu plus courte que 6e, 1re à 4e, échancrées au bord interne. Livrée entièrement noire, à reflets. Bec jaune ; pieds rouges.*

Long. tot. 0m,38—40; aile pliée 0m,265—280; queue 0m,160—180; tarse 0m,044—046; médian avec ongle 0m,036—038; bec, au front, 0m,028—030.

Corvus pyrrhocorax *Linné*, Syst. Nat., I, p. 158, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 58, 1815. *Meisner*, Mus. Naturg. Helvet., I, p. 13, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 60, 1837.

Pyrrhocorax alpinus *Vieillot*, Nouv. Dict., VI, p. 568, 1817. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 126, 1827. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 147, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 105, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 204, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 28, Fig. 5, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 170, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., III, p. 148, 1877. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 15, 1886. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 34, 1891. — P. pyrrhocorax *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 121, 1820. — P. montanus *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 176, 1831. — P. planiceps *Brehm*, Naumania, 1855, p. 275.

Fregilus pyrrhocorax *Swainson*, Classif. of Birds, II, p. 268, 1831. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 437, Taf. 19, Fig. 6, 1891.

Noms vulg. : S. F. : *Choquard, Corneille à bec jaune*, Genève ; *Zâvoaz*, St-Maurice ; *Chocar, Alprapp*, Valais ; *Tzuvat, Tchuat, Tzuvat de montagnèts*, Fribourg. — S. A. : *Däsi, Flüetäsi, Dähe, Dävi, Chäfi, Hächti, Riester*, Berne ; *Chächle*, Lenk ; *Chächti*, Adelboden ; *Bergkäfe, Täfin, Flüetäfin*, Meiringen ; *Flüedäfi*, Interlaken ; *Diechle*, Saanen ; *Flüekrähe, Riester, Ryestere*, Entlibuch, Lucerne ; *Schnee-Tahe*, Schwyz ; *Thule, Alpkräy*, Glaris ; *Schneedohle*, St-Gall ; *Bergduhle, Schneekräy*, Appenzell ; *Bernen*, Grisons. *Cornagia*, Sils, Engadine. — S. I. : *Ciorli*, Casaccia ; *Pason*, Bellinzona ; *Pagion*, Locarno ; *Ciorla, Gorla, Taccola, Trigatei*, Lugano.

Adultes, mâles et femelles : Plumage entièrement noir, avec légers reflets verdâtres et bleuâtres, particulièrement en dessus. Bec jaune. Pieds rouges. Iris brun.

Jeunes, au sortir du nid : d'un noir terne, avec bec blanchâtre, noirâtre sur l'arête et en dessous ; pieds noirâtres en avant et en dessus, grisâtres en dessous et sur les côtés. Le bec devient jaune en juin, et le plumage prend quelques reflets dès la première mue.

Le Chocard, sédentaire et plus ou moins erratique, est très répandu dans toutes les Alpes suisses, entre la limite supérieure des forêts et les oasis rocheux de la région des neiges, en été, moins haut durant la mauvaise saison, jusque dans les vallées, quand le temps trop mauvais le chasse temporairement de son habitat accoutumé, parfois en plaine même durant les hivers les plus rigoureux, et tout à fait exceptionnellement au Jura. Agité et toujours en nombreuse société, il change volontiers de place et de niveau, en dehors de l'époque des nichées ; aussi le rencontre-t-on assez souvent errant, dans les beaux jours, jusqu'à des 3500 ou 4000 mètres et plus[1],

[1] R. Meyer a rencontré une bande de Chocards, en été, à 13,000 pieds d'élévation, sur le Finsteraarhorn, au canton de Berne.

tandis qu'il n'est pas rare de le voir, par contre, tout à coup apparaître au-dessous des forêts, quand l'orage gronde sur les hauteurs.

Cependant, c'est principalement autour des têtes rocheuses et sur les terrasses gazonnées de la région alpine qu'en bandes joyeuses, il semble se plaire surtout, tantôt tournoyant en l'air, en poussant des *krui, kruii* répétés (parfois *kia, kia*), tantôt posé ou marchant gracieusement sur l'herbe rase, en quête de pâture. Son vol est léger et généralement planant; sa démarche est aisée et cadencée. Il se nourrit plus ou moins, suivant les circonstances, d'insectes, de vers, de petits mollusques, ou de graines, de petites baies, de débris végétaux, et, volontiers un peu carnassier, comme la plupart des Corvidés, il ne perd pas l'occasion de tuer à coup de bec et de déchiqueter avec bonheur tout petit animal, Souris, jeune Oiseau, etc., qu'il a surpris dans ses continuelles tournées. Il est, à la fois, un peu farouche et très curieux de sa nature; de sorte qu'il ne se laisse pas toujours approcher à terre, mais qu'il vient volontiers de lui-même, tournoyant et sifflant, au devant de l'intrus, homme ou chien, qu'il rencontre dans son domaine, fondant même souvent sur l'animal qui l'intrigue ou l'inquiète. Pris jeune, il s'apprivoise facilement et devient souvent très gentil.

Il niche, en colonies plus ou moins nombreuses, dans les parois verticales, ainsi que dans les crevasses, les grottes ou les entonnoirs de rochers, parfois dans de vieilles murailles, suivant les conditions, plus ou moins haut entre 1500 et 3000 mètres environ, et plus ou moins tôt ou tard, entre la fin d'avril et le milieu de juin; les jeunes ne prenant guère leur complète indépendance avant la fin de ce dernier mois. Son nid, dans une anfractuosité ou sur quelque saillie du roc, est composé, sur une base de bûchettes et de racines, de ramilles, de petites radicelles et de foin, avec garniture d'herbes sèches et de crins ou de poils.

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont de forme ovalaire, plus ou moins allongée ou obtuse, à coquille assez lisse et relativement peu épaisse. Ils sont blancs, blanchâtres, jaunâtres, grisâtres, d'un olivâtre pâle ou verdâtres, avec nombreuses taches irrégulières, plus ou moins grandes et plus ou moins effacées, grises, olivâtres et brunes, tantôt éparses, tantôt plus serrées vers l'un des pôles qu'elles couvrent plus ou moins. Très variables dans les formes et dimensions, comme dans la couleur, ils mesurent généralement de $0^m,0315$—0390 sur $0^m,022$—027, souvent $0^m,035$—036 sur $0^m,023$—026.

L'espèce est très répandue dans les montagnes de l'Europe moyenne et méridionale, ainsi que dans l'Hymalaya.

106. — Genre 2 : CRAVE

FREGILUS Cuvier.

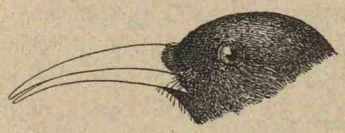

Fig. 130. Fregilus graculus.

Bec grêle et arqué, plus long que la tête, tectiforme, assez graduellem. comprimé et acuminé, sans échancrure; touffe plumeuse surnasale épaisse, ne dépassant guère un six. du bec (voy. fig. 130). *Tarse en grande partie lamellé sur les deux faces, beaucoup plus long que le médian avec ongle. Doigts ant. plutôt ramassés; pouce long; ongles relat. forts. Ailes longues, assez étroites et subobtuses, couvrant ou dépassant un peu la queue : 4e rémige la plus longue; 1re dépassant moitié de 2e; 2e plus courte que 6e; 2e à 5e et légèr. 6e rétrécies au bord externe ; distance entre bouts des rémiges prim. et second. plus grande que deux fois le tarse; cubitales larges, couvrant complètement les rémiges second. qui sont légèr. échancrées à l'extrémité. Queue environ moitié de l'aile pliée et carrée, à rectrices très larges, subcarrées au bout.*

Œufs ovalaires, assez lisses, blanchâtres ou roussâtres, avec nombreuses taches grises et brunes.

Les Craves, à part leur bec plus allongé, présentent des formes, des mœurs et des allures assez semblables à celles des Chocards, bien qu'un peu moins sociables en général et volontiers plus migrateurs. — Leur mue est simple, et les deux sexes se ressemblent, comme chez les précédents.

Une espèce en Europe, en Asie et en Afrique.

189. – 1 : CRAVE ORDINAIRE

Alpenkrähe — Gracchio corallino.

FREGILUS GRACULUS Linné.

Bec quasi-égal au tarse et à peu près aussi haut que large à la base ♂, passablement plus court et un peu moins haut ♀, sans angle mentonnier, ad. (voy. fig. 130). *Tarse étroitement scutellé, en avant, dans son cinquième inférieur environ, près d'un tiers plus long que le médian avec ongle; doigts latéraux dépassant beaucoup la seconde articulation du médian. Pouce légèrement plus court seulement que le médian avec ongle. Ailes dépassant un peu la queue; 1re rémige dépassant passablement les rémiges secondaires, 2e sensiblement plus courte que 6e; 1re à 4e et faiblement 5e échancrées au bord interne. Livrée entièrement noire, à reflets; bec et pieds rouges, ad.*

Long. tot. 0m,39—43; aile pliée 0m,280—312; queue 0m,140—150; tarse 0m,052—057; médian avec ongle 0m,035—038; bec, au front, 0m,039 ♀—045—056 ♂.

CORVUS GRACULUS *Linné*, Syst. Nat., I, p. 158, 1766, *(ex Gessner)*[1]. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 56, 1815. *Meisner*, Mus. Naturg. Helv., I, p. 9, 1820. *Schinz*, Fauna helv., p. 60, 1837. — C. EREMITA, C. DOCILIS *Gmelin*, Syst. Nat., I, p. 375 et 385, 1788.

CORACIA *Brisson*, II, p. 2, 1760, *(ex Gessner)*. — CORACIA ERYTHROPHTHALMUS *Vieillot*, Nouv. Dict., VIII, p. 2, 1817. — C. GRACULA *Gray*, Gen. Birds, II, p. 321, 1847-49. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 205, 1867. — C. GRACULUS *Riva*, Ornit. ticin., p. 107, 1865.

GRACULUS EREMITA *Koch*, Baier. Zool., I, p. 91, 1816. — G. GRACULUS *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., III, p. 146, 1877.

FREGILUS GRACULUS *Cuvier*, Regn. Anim., I, p. 406, 1817. *Fritsch*, Vögel Europ., Taf. 28, Fig. 4, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 169, 1872. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 16, 1886. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 435, Taf. 19, Fig. 5, 1891. — F. EUROPÆUS *Lesson*, Ornith., p. 324, 1831. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 140, 1853.

PYRRHOCORAX GRACULUS *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 122, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 130, 1827. — P. RUPESTRIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 175, 1831. — P. GRACULUS *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 221, 1889.

NOMS VULG. : S. F. : *Coracias, Choquard à bec rouge. Corneille royale*, Or-

[1] *Graculus coracia, Corvus sylvaticus, C. cornubiæ* Gessner.

monts ; *Corneille impériale*, St-Bernard ; *Zâvoaz li rôzo*, St-Maurice. — S. A.: *Alpenrabe, Alpendohle, Steinsage. Bergdohle*, Berne ; *Steindohle*, St-Gall ; *Schneeckräh*, Nidwalden ; *Tolan*, Grisons. — *Cornagia del piz cotocteu*, Sils. Engadine. — S. I. : *Craasc*, Tessin ; *Taccola del bech ross*, Lugano.

Mâle adulte, en noces : Plumage entièrement noir, avec reflets verts, bleus et violacés. Bec et pieds d'un rouge vermillon. Iris brun.

Femelle adulte, en noces : Légèrement plus petite, avec bec un peu plus grêle, passablement plus court et moins arqué. Livrée d'un noir un peu moins reflétant.

Adultes, en automne : Livrée analogue, peut-être un peu moins reflétante.

Jeunes, au sortir du nid : Bec beaucoup plus court, relativement très peu courbé, comprimé et pointu en avant, avec angle mentonnier bien accusé, noirâtre sur les trois quarts au moins de sa longueur, jaunâtre vers la pointe. Tarse et doigts d'un brun noirâtre, en avant et en dessus, d'un orangé jaunâtre, en arrière et en dessous. Ailes relativement courtes et arrondies, n'atteignant pas le bout de la queue. Queue relativement courte, à rectrices subarrondies, avec petite saillie médiane au sommet. Plumage noir, à reflets verts et un peu bleuâtres, surtout accusés sur les ailes et la queue.

Deux jeunes près de quitter le nid, provenant des Grisons (Coll. suisse du Musée de Berne), mesurent : Long. tot. 0m,330—335 ; aile pliée 0m,170—250 ; queue 0m,080—105 ; tarse 0m,042—043 ; médian avec ongle 0m,035—036 ; bec, au front, 0m,032—035.

Le Crave ou Coracias habite, par paires ou en petites colonies, les contrées escarpées des régions élevées, montagneuse supérieure et alpine, en Suisse et en Savoie, plus ou moins répandu suivant les localités, nulle part commun, et plus rare, semble-t-il, aujourd'hui qu'autrefois. Il se reproduit régulièrement dans les Alpes du Tessin et du Valais, au sud et au sud-ouest, ainsi que dans celles des cantons de Vaud, de Berne, d'Uri et de Glaris, au centre, et dans celles d'Appenzell (Säntis), des Grisons et d'Engadine à l'est, plus fréquent peut-être dans les dernières, où il paraît demeurer volontiers à un niveau moins élevé et où, il y a quelques années encore, il nichait quelquefois dans des tours d'églises ou même, presque en plaine, dans les murs de vieux châteaux, comme celui de Baldenstein, par exemple, à 800 mètres au plus, dans le Domleschg.

Après avoir vécu et erré, durant la belle saison, entre la lisière des

forêts et les oasis de la région des neiges[1], il descend, en automne, des régions supérieures dans les vallées, vers la plaine, et vient se montrer alors çà et là, durant l'hiver, jusque dans les régions les plus basses, dans des cantons et des localités qui ne le voient jamais en d'autres temps. Beaucoup d'individus restent dans le pays, errant çà et là, en petites compagnies, durant la mauvaise saison ; mais, il semble aussi que d'autres, en plus ou moins grand nombre, franchissent nos frontières méridionales, au moins dans les hivers les plus rigoureux. Tschudi, dans son « Thierleben der Alpenwelt, » raconte qu'on a vu quelquefois des bandes de quarante à cinquante de ces Oiseaux passer ou demeurer quelques jours dans les environs de l'hospice du St-Bernard, en route vers des régions plus basses et plus hospitalières. Le Crave a été rencontré à diverses reprises, en arrière-automne ou en hiver, soit dans la plaine suisse, soit dans le Bas-Tessin, au sud des Alpes, et, à en croire Ogérien[2], jusque dans le Jura, où il ne se montre jamais autrement. J'en ai vu, le 7 novembre 1879, quatre beaux sujets se promenant gravement sur un pré couvert de neige, non loin de Romont, dans le canton de Fribourg. C'est vers la fin de mars ou en avril que les voyageurs regagnent les hauteurs de leur habitat estival.

Il n'est pas aussi sociable que le Chocard, et, bien qu'on le voie quelquefois mêlé aux bandes de ce dernier, il vit, le plus souvent, dans nos Alpes, par paires isolées ou en famille, au moins durant la belle saison. Ses allures, sa démarche grave et cadencée et son vol léger ressemblent à ceux du Chocard ; il porte plus souvent que ce dernier la queue un peu rangée en forme de toit. Sa voix *kria, kria* ou *dla, dla,* présente aussi un peu d'analogie avec celle de ce dernier, et sa nourriture est à peu près la même. Il absorbe quantité d'insectes, de larves, de vers et de petits mollusques qu'il va chercher, avec son long bec effilé, jusque dans les moindres anfractuosités des rochers, parfois dans les gazons ou sous les écorces, au pied des arbres ; cependant, il mêle aussi à ce premier menu des graines, de petites baies, même des immondices ou des débris de charognes, dans la mauvaise saison.

Il niche, une fois l'an, suivant les conditions entre la fin d'avril et le commencement de juin, quelquefois dans des clochers ou des trous de vieilles murailles, à un niveau relativement inférieur, comme

[1] Tschudi (Thierleb. der Alpenwelt, 2e éd. franç., 1870, p. 735) raconte que Zumstein vit des Craves voler autour de lui sur le Mont-Rose, en été, à 14022 pieds sur mer. N'y aurait-il pas peut-être quelque confusion avec le Chocard, qui va généralement plus haut que le Crave ?

[2] Hist. Nat. du Jura, III, p. 137, 1863.

je l'ai dit, le plus souvent dans des anfractuosités de rochers, dans la région des forêts, ou dans les escarpements les plus élevés de la région alpine, au-dessus même parfois de 2000 à 2500 mètres, toutefois, rarement, jusqu'à d'aussi grandes hauteurs que le Chocard. Son nid, en coupe plus ou moins écrasée, est composé de bûchettes ou de ramilles (volontiers de mélèze), parfois un peu mélangées de terre, ainsi que de petites racines et d'herbes sèches, avec garniture de crins et de poils.

Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, parfois trois seulement, sont oblongs ou de forme ovalaire un peu allongée, à coquille assez mince et lisse, grisâtres, blanchâtres ou légèrement roussâtres, avec nombreuses taches éparses, irrégulières, grises et brunes; ils mesurent d'ordinaire $0^m,035$—040 sur $0^m,025$, parfois jusqu'à $0^m,043$ sur $0^m,026$.

L'espèce habite l'Europe, le nord de l'Afrique et une partie de l'Asie; sur notre continent, plus particulièrement les Alpes suisses, autrichiennes et italiennes, les Basses-Alpes et les Pyrénées, et, plus au nord, les montagnes de l'Ecosse.

Sous-Famille II, des GARRULIENS

GARRULINÆ

Bec assez robuste, plus ou moins court, assez épais et un peu convexe en avant, ou relativement allongé, conique et acuminé, légèrement ou pas échancré. Narines latérales, subarrondies ou oblongues, assez hautes et avancées, couvertes par une touffe de plumes plus ou moins piliformes qui n'atteignent pas d'ordinaire le milieu du bec. Tarses généralement plus longs que le médian avec ongle, scutellés devant, en majeure partie lamellés en arrière. Pouce sans ongle à peu près égal au doigt interne sans ongle. Ongles assez robustes et comprimés, plus ou moins courbés et aigus (voy. fig. 131). Ailes moyennes ou plutôt courtes et assez larges, obtuses ou subobtuses; les rémiges primaires généralement faiblement ou quasi pas échancrées au bord interne; les 4e, 5e et 6e rémiges généralement les plus grandes. Queue plus ou moins longue, quasi-carrée, arrondie ou étagée. Plumage plus ou moins décomposé.

Leurs œufs, à coquille assez mince et de forme ovalaire, sont, sur un fond grisâtre ou verdâtre, plus ou moins couverts de points, de mouchetures ou de petites taches grisâtres, brunâtres ou olivâtres.

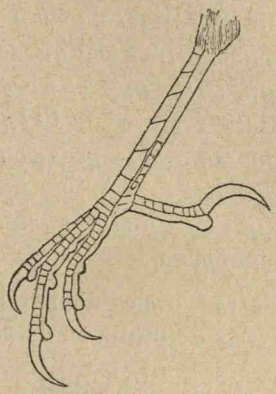

Fig. 131. Garrulus glandarius, pied gauche.

Ils ont un vol beaucoup moins planant et plus saccadé que celui des Frégiliens et des Corviens.

Cinq genres figurent sur notre continent, dont deux, représentés par le Geai imitateur (*Perisoreus infaustus* Linn.), du nord de l'Europe et de l'Asie, et par la Pie bleue (*Cyanopolius Cooki* Bonap.), d'Espagne, nous font complètement défaut.

La plupart des ornithologistes placent les Casse-noix près des Corbeaux, dans la sous-famille des Corviens; mais, je ne crois pas devoir admettre cette manière de voir, car, par leurs œufs, tout pointillés ou mouchetés, par leurs allures et même par leur voix, ces Oiseaux se rapprochent incontestablement beaucoup plus des Geais que des Corbeaux. Les Pies feraient plutôt, quant à leurs caractères morphologiques, oologiques et biologiques, une sorte de transition entre les Geais *(Garrulinæ)* et les Corbeaux *(Corvinæ)*.

107. — Genre 3 : GEAI

GARRULUS Brisson ex Gessner.

Bec plus court que le tarse, droit, à peu près aussi haut que large, en arrière, et assez épais, bien qu'un peu comprimé, avec bords tranchants, légèrem. rentrants en avant; mandibule sup. courbée, faiblement dépassante et échancrée vers le bout; mandibule inf. un peu relevée, en avant. Narines assez grandes, couvertes par des touffes de plumes relat. souples, dépassant peu les deux cinq. du bec. Tarses scutellés, en avant, en très grande partie lamellés, en arrière, à talon peu couvert et notablement plus longs que le

médian avec ongle. Doigt ext. un peu plus long que l'int. Ongles assez robustes, courbés, comprimés et subaigus (voy. fig. 131). *Ailes plutôt courtes et obtuses, dépassant peu ou pas moitié de la queue : 5e ou parfois 6e rémige la plus longue; 1re large et arrondie, notabl. plus longue que moitié de 2e; 3e à 8e ou 9e légèr. rétrécies au bord externe. Queue longue, mais plus courte que l'aile pliée, carrée ou subarrondie, à rectrices larges et arrondies. Plumes de la tête un peu allongées, en huppe arrondie. Plumage assez long et soyeux.*

Œufs ovales, d'un gris légèrement roussâtre, plus ou moins couverts de points ou de petites mouchetures brunâtres ou olivâtres.

Les Geais habitent, dans les régions de plaine et montueuses, les bois d'arbres à feuilles caduques, chênes, érables, châtaigniers et autres, dont ils consomment les graines en très grande quantité. Ils sont sociables et relativement peu farouches, mais criards, taquins et pillards. Leur démarche est sautillante; leur vol est plutôt lourd et saccadé; leur voix est assez rauque. Ils ont un certain instinct d'imitation. Ils construisent, à l'enfourchure des branches, des nids en coupe, au moyen de bûchettes entrelacées. Ils sont, suivant les conditions, plus ou moins sédentaires, erratiques ou migrateurs. — Leur mue est simple. Mâles, femelles et jeunes se ressemblent.

Plusieurs espèces en Asie et en Europe. Des deux Geais qui se trouvent sur notre continent, l'un, le Geai à calotte noire (*Garrulus Krynicki* K.), de Turquie et d'Asie Mineure, peut être sous-espèce géographique de notre *Glandarius*, avec rémiges plus acuminées, nous fait défaut.

190. — 1 : GEAI ORDINAIRE

Eichelheher — Ghiandaja.

GARRULUS GLANDARIUS Linné.

Bec beaucoup plus court que la tête, à peu près égal au médian avec ongle. Tarse écailleux en arrière, sur son quart inf. à peu près. Ailes couvrant environ moitié de la queue; rémiges subarrondies à

l'extrémité; 1re égale à trois cinq. de 2e ou légèr. plus; 2e à peu près égale à 9e; 3e à 8e gén. légèr. échancrées au bord ext. Queue subcarrée, à rectrices arrondies. Livrée d'un cendré vineux, avec croupion blanc; queue noire, dessus de la tête blanchâtre, strié longitud. de noir; couvertures ant. rayées transvers. de noir, de bleu et de blanc. Bec noirâtre; pieds brunâtres; iris bleu pâle.

Long. tot. 0m,34—36; aile pliée 0m,172—185; queue 0m,155—167; tarse 0m,042—045; médian avec ongle 0m,031—033; bec, au front, 0m,030—031.

Corvus glandarius *Linné*, Syst. Nat., I, p. 156, 1766, *(ex Gessner)*. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 59, 1815. *Savi*, Orn. tosc., I, p. 122, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 61, 1837.

Glandarius pictus *Koch*, Baier. Zool., p. 99, 1816. — Gl. germanicus, Gl. septentrionalis *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 180, 1831. — Gl. robustus, Gl. tæniurus, Gl. leucocephalus *Brehm*, Naumania, 1855, p. 273.

Garrulus glandarius *Vieillot*, Nouv. Dict., XII, p. 471, 1817. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 114, 1820. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 118, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 101, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 215, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 27, Fig. 10, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 176, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 175, 1875-77. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., III, p. 93, 1877. *Mela*, Vert. fennica, p. 104, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 15, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 225, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 432, Taf. 19, Fig. 3, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 34, 1891.

Lanius glandarius *Nilsson*, Ornith. Suec., p. 75, 1817.

Noms vulg. : S. F. : *Geai. Zé*, St-Maurice; *Dzé*, Fribourg. — S. A. : *Häher, Holzheher, Holzschreyer, Gäkser. Herrenvogel, Herevogel*, Bienne, Saanen, Interlaken; *Herrengäger, Tschäker*, Berne; *Spiegelheher*, Meiringen; *Gägst*, Glaris. *Hetzler*, Zurich. *Jägg* ou *Jäck*, St-Gall. *Gräcke*, Coire. — *Giazza da nitschoulas*, Sils, Engadine. — S. I. : *Gagiott. Gagia*, Locarno.

Mâle adulte, en noces : Plumes allongées du front et du vertex blanchâtres striées de noir au milieu. Occiput, joues, dessus et côtés du cou, dos et faces inférieures, sauf la gorge et la région anale, d'un cendré vineux, plus foncé en dessus, plus pâle en dessous, particulièrement vers le milieu du ventre. Gorge et sourcils blanchâtres. Une large moustache noire descendant de l'angle du bec sur les côtés de la gorge. Croupion, environs de l'anus, sus et sous-caudales blancs. Poignets d'un roux vineux. Plumes polliciennes, couvertures antérieures et partie externe des premières grandes couvertures marquées de raies transversales alternantes d'un blanc bleuâtre, bleues et noires. Grandes couvertures en majeure partie noires; cubitales d'un brun marron, avec bout noir. Rémiges secondaires noires et brunes dans leur tiers extrême, blanches et un peu

bleutées sur les barbes externes, en arrière, dessinant un large miroir sur l'aile. Rémiges primaires noirâtres, avec frange externe blanchâtre, un peu bleutée vers le bas. Queue noire, plus ou moins barrée de gris-bleu vers la base. Bec noirâtre. Pieds brunâtres. Iris bleu clair.

En automne : Dos plus sombre; bordure des grandes rémiges plus grisâtre.

Femelle adulte : Semblable au mâle, avec teintes un peu moins vives et tête volontiers un peu plus petite.

Jeunes, avant la mue : Assez semblables à la femelle, avec plus de noir sur les plumes du dessus de la tête. Comme Bailly, j'ai vu des jeunes chez lesquels la calotte suscéphalique était presque entièrement noire, à peu près comme chez le *Garrulus Krynicki* K. (*Melanocephalus* Schl.), très voisin de notre *Glandarius*.

Variétés : On trouve de temps à autre des Geais plus ou moins variés de blanc, ou albinos, avec l'œil rouge entouré d'un cercle cendré. Le Musée de Coire possède un sujet de cette espèce, tué à Malixer (Maiensässe), dans les Grisons, le 16 septembre 1892, qui est entièrement blanc. On cite aussi des individus, plus rares, les uns gris de lin, les autres de couleur isabelle, avec moustache rougeâtre.

Le Geai ordinaire est commun ou très commun dans les bois de chênes et de hêtres de la Suisse entière, au sud comme au nord des Alpes et dans le Jura. Partout abondant en plaine et dans le bas de la région montagneuse, il diminue en nombre avec l'élévation et la prédominance croissante des conifères, pour disparaître, en dehors de l'époque des migrations, dans la région alpine, où il est remplacé par le Casse-noix. Beaucoup d'individus demeurent l'année entière dans le pays; ceux de la montagne gagnent pour la plupart la plaine à l'approche de la mauvaise saison; quelques-uns de ceux qui ont niché nous quittent au retour des froids. Enfin, en grande quantité, il traverse le pays aux époques de migrations, entre fin mars et fin avril, au printemps, entre mi-septembre et mi-novembre, en automne, passant généralement en troupes nombreuses, mais peu serrées, les individus se suivant à deux ou trois mètres les uns des autres, cela, non seulement en plaine, mais aussi à d'assez grandes hauteurs dans les Alpes, au St-Gothard, par exemple, comme en H^{te} Engadine, à 2000 mètres environ sur mer. On le rencontre plus ou moins, suivant les conditions et les circonstances, dans les bois ou, hors de ceux-ci, dans les bosquets, les vergers et les jardins, tantôt sautillant à terre, tantôt passant d'un arbre à un autre, d'un vol lourd et saccadé, isolément, par paires ou en famille, et toujours

poussant, d'une voix rauque, un appel peu harmonieux qu'on peut imparfaitement traduire par les syllabes répétées ou plus ou moins traînées : *kraetsch, quaeerr, schlaee* ou *rrae-rrae*. Capable cependant de moduler un peu sa voix et doué de l'instinct d'imitation, il fait entendre aussi quelquefois tantôt un miaulement *(miaaou)* qui rappelle beaucoup celui de la Buse, tantôt un petit gazouillement composé de quelques notes sifflées qui semblent avoir la prétention d'imiter tant bien que mal le chant de la Grive ou le babil de l'Etourneau.

Sa nourriture, très variée, est tour à tour végétale ou animale; il dévore quantité de glands, de faînes, de châtaignes, de fruits divers et de noix ou de noisettes, qu'il casse à grands coups de bec, ainsi que beaucoup d'insectes, de vers, même de petits vertébrés, de serpents, de souris et de jeunes Oiseaux. Il cache volontiers dans quelque trou, en vue des mauvais jours, des glands, des châtaignes ou des noix, qu'il transporte dans son bec ou parfois dans son jabot.

Il est par nature relativement peu farouche, curieux, taquin et pillard. Il s'approche souvent clandestinement des endroits où il a vu un objet brillant ou entendu un bruit qui l'intrigue. Il poursuit volontiers de ses cris et de ses agaceries soit les Oiseaux de nuit, soit la Bécasse qu'il prend au vol pour l'un de ceux-ci; enfin, il ne craint pas de déranger, de détruire même, les nichées des petits Oiseaux du voisinage.

Les Geais qui ont hiverné dans le pays commencent à s'apparier en mars et à bâtir le berceau de leur future famille dès la fin de ce mois ou en avril, dans les bois, les taillis et les bosquets, construisant, à une hauteur moyenne, d'ordinaire à l'insertion de quelque branche un peu forte, un nid semi-sphérique, toujours découvert et beaucoup moins gros que celui de la Pie, composé de bûchettes et de petites branches lâchement entrelacées, avec garniture de radicelles et d'herbes sèches.

La femelle pond, selon les conditions, en avril ou en mai, et une seconde fois un peu plus tard, si la première couvée a été dérangée, cinq ou six œufs, parfois sept, ou quatre seulement. Ceux-ci sont de forme ovalaire plus ou moins ramassée ou allongée, avec petit bout plus ou moins obtus, à coquille assez mince et lisse, d'un blanc verdâtre, d'un gris olivâtre ou café-au-lait, le plus souvent tout couverts de petites macules ou mouchetures brunâtres ou olivâtres, plus ou moins serrées vers le gros bout; quelquefois pâles et semés de taches plus espacées et plus foncées, ou, au contraire, tellement pointillés qu'ils paraissent comme couverts d'une teinte uniforme d'un roux olivâtre clair, parfois avec un ou deux petits traits noi-

râtres. Ils mesurent généralement 0m,031—033 sur 0m,0210—0235; plus arrondis ou plus allongés, ils mesurent parfois 0m,030 sur 0m,024 ou jusqu'à 0m,036 sur 0m,023.

L'espèce est très répandue dans toute l'Europe, jusque très avant dans le nord, et est représentée en Asie et en Afrique par des espèces ou sous-espèces très voisines.

108. — Genre 4 : CASSE-NOIX

NUCIFRAGA Brisson ex Gessner.

Bec généralement plus long que le tarse, subconique, à peu près aussi haut que large en arrière et pl. ou m. épais, avec bords tranchants, non rentrants; mandibule sup. sans échancrure, pl. ou m. écrasée, ainsi que pl. ou m. fléchie et débordante en avant, avec arête mousse, quasi-droite ou un peu convexe. Narines plutôt petites, couvertes par une touffe de plumes subpiliformes un peu raides, ne dépassant guère le quart du bec (voy. fig. 132 et 133). *Tarse scutellé en avant, en majeure partie lamellé en arrière, à talon peu couvert, et un peu plus long que le médian avec ongle. Doigts latéraux quasi-égaux. Ongles robustes, assez longs, comprimés, arqués, soit relat. peu courbés, et aigus. Ailes moyennes, subobtuses, atteignant au plus deux tiers de la queue : 4e rémige gén. la plus longue (parfois 5e); 1re assez large et arrondie, dépassant moitié de 2e; 3e à 6e un peu rétrécies au bord externe. Queue moyenne, bien plus courte que l'aile pliée, arrondie ou subétagée, à rectrices larges et arrondies. Pas de huppe. Plumage léger, assez soyeux.*

Œufs grisâtres ou d'un vert bleuâtre pâle et tout mouchetés de brunâtre, rappellent ceux du Geai et parfois un peu ceux de la Pie.

Les Casse-noix habitent les forêts, de conifères surtout, selon les latitudes, plus ou moins haut dans les montagnes ou jusqu'en plaine. Ils se nourrissent d'amandes et de graines de différentes sortes, parfois d'insectes, et font, ainsi que les Pies, des provisions pour l'hiver, transportant dans leur poche gulaire quantité de noi

settes, de graines de pins ou autres, qu'ils entassent dans des trous d'arbres, pour la mauvaise saison. Ils sont assez sociables, peu farouches, et, suivant les conditions, plus ou moins sédentaires, erratiques ou migrateurs. Leurs allures, leur voix rauque et leur vol droit, plutôt lourd, rappellent ceux des Geais. Ils descendent cependant moins fréquemment à terre que ceux-ci, et se posent plus volontiers sur le sommet des arbres. Leurs ongles, robustes et aigus, leur permettent, non de grimper, mais de s'appliquer momentanément contre les troncs, pour y déposer leurs provisions, ou pour y chercher des larves et des insectes. Ils bâtissent, vers l'insertion des branches, des nids en coupe, assez volumineux, de bûchettes enchevêtrées. — Leur mue est simple. Le mâle, la femelle et les jeunes diffèrent assez peu, quant à la livrée.

Quelques espèces en Europe et en Asie, ainsi que dans le nord de l'Amérique; une seule, sous des formes légèrement différentes, en Suisse et en Europe.

191. — 1 : CASSE-NOIX VULGAIRE

Nussheher — Nocciolaja.

NUCIFRAGA CARYOCATACTES Linné ex Gessner.

Bec un peu plus long que la tête ou quasi-égal, droit ou un peu convexe et plus ou moins épais, avec extrémité sup. pl. ou m. débordante, acuminée ou obtuse; touffes surnasales pl. ou m. rapprochées sur le front (voy. fig. 132 et 133). *Tarse écailleux en arrière, sur le tiers inf. au moins. Ailes couvrant près de trois cinq. de la queue; 1re rémige environ trois cinq. de 2e; 2e à peu près égale à 8e, ou la dépassant légèrement. Queue arrondie ou subétagée. Livrée brun de suie, mouchetée de blanc, sauf sur la tête; ailes et queue noires, à reflets verdâtres; rectrices, sauf les médianes, largement terminées de blanc. Bec et pieds noirâtres.*

Long. tot. 0m,320—365[1]*; aile pliée 0m,175—200; queue 0m,125—145; tarse 0m,0350—0415; médian avec ongle 0m,033—036; bec, au front, 0m,0455—0510 (0m,040 rare)*[2].

[1] Long. tot. entre les extrêmes 0m,286 et 0m,375, selon Blasius (Der Wanderzug der Tannenheher durch Europa; Ornis, II, Heft 4, p. 437, 1886.

[2] Bec entre les extrêmes 0m,030 et 0m,051, d'après Blasius, l. c., selon le prolongement variable de la mandibule supérieure.

Corvus caryocatactes *Linné*, Syst. Nat., I, p. 157, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 60, 1815.

Nucifraga guttata *Vieillot*, Nouv. Dict., V, p. 354, 1816. — N. caryocatactes *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 117, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 133, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 61, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 130, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., 103, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 207, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Taf. 13, Fig. 10, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 174, 1872. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., III, p. 53, 1877. *Mela*, Vert. fennica, p. 104, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 13, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 223, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 429, Taf. 19, Fig. 2, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 31, 1891. — N. brachyrhynchos, N. macrorhynchos *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 181 et 182, 1831. — N. minor, N. platyrhynchus, N. hamata *Brehm*, Isis, 1833, p. 970, 973 et 975. — N. alpestris, N. arquata *Brehm*, Naumania, 1855, p. 274. — N. caryocatactes pachyrhynchus, N. car. leptorhynchus *Blasius*, Ornis, II, Heft 4, p. 437, 1886.

Caryocatactes maculatus *Koch*, Baier. Zool., I, p. 93, 1816. — C. nucifraga *Nilsson*, Orn. Succ., I, p. 90, 1817. — C. guttatus *Nilsson*, Skand. Fauna, I, p. 149, 1835. *Collin*, Skand. Fugle, p. 151, 1875-77. — C. caryocatactes *Schlegel*, Rev. crit., p. 55, 1844.

Noms vulg. : S. F. : *Casse-noix. Geai de montagne*, Genève ; *Casse-alogne*, Vaud, Neuchâtel, Fribourg ; *Zé gris*, St-Maurice. — S. A. : *Tannenhäher, Birkhäher, Nusshäher. Nusshätzel*, Berne ; *Nusspicker*, Saanen ; *Nussbrächer*, Interlaken ; *Grauheher*, Meiringen ; *Haselnisslär?*, Nidwalden ; *Brätscher*, Glaris ; *Chriesigärsch, Nussjägg*, St-Gall. — *Giazza da nuspinas*, Sils, Engadine. — S. I. : *Gagia nisciolèra*, Locarno.

Adultes : D'un brun de suie, en dessus et en dessous, et couverts de taches ou larmes blanches, plus larges, sauf à la gorge, aux faces inférieures qu'aux supérieures ; dessus de la tête et derrière du cou d'un brun immaculé, plus foncé. Ailes et queue en grande partie noires, à reflets verts et bleus ; petites couvertures brunes, mouchetées de blanc ; assez souvent un petit point blanc au bout des couvertures moyennes et grandes ; rectrices terminées de blanc, d'autant plus qu'elles sont plus éloignées du centre : les médianes entièrement noires, à l'exception d'une fine bordure terminale ; les externes blanches au bout, sur un cinq. à un quart environ de leur longueur. Sous-caudales blanches. Bec et pieds noirâtres ; iris brun. — La *femelle* volontiers d'un brun légèrement plus roussâtre que le *mâle*.

Jeunes, avant la mue : D'un brun plus clair et mouchetés de blanchâtre, avec le noir verdâtre des ailes et de la queue moins reflétant ; bec et pieds bruns, iris gris-brun. Le bec plus court et relativement plus épais que chez les adultes. — *En automne :* Ils se distinguent encore des adultes par des teintes un peu moins vives, par de petites macules blanches au bout des rémiges et par une bordure

blanche beaucoup plus large au bout des rectrices médianes. Leur queue est alors plus ou moins étagée; leurs pieds sont plus massifs et leur bec est beaucoup plus gros.

Variétés : On rencontre des individus partiellement ou entièrement blancs, ou encore de couleur isabelle. Un sujet tout blanc se trouve, par exemple, dans la collection locale du Musée de Berne. D'autres ont les taches en général grisâtres ou roussâtres plutôt que blanches. Un Casse-noix de la collection locale du Musée de Genève, ♂, à bec conique et pointu, tué à Jussy, près de Genève, non loin du pied de la montagne des Voirons, probablement à l'époque des déplacements d'automne, a la plupart des taches claires de l'espèce d'un jaune roussâtre, plus pâle sur le dos, plus foncé aux faces inférieures, à la gorge et à la poitrine surtout. Mais, cette coloration paraît n'être que temporaire, car la mue a fait pousser déjà de nombreuses plumes de remplacement, à taches parfaitement blanches, sur les scapulaires, sur les flancs, sur le bas-ventre et même un peu sur la poitrine, plumes qui donnent à l'Oiseau une curieuse bigarrure. Les sous-caudales sont, chez lui, d'un blanc très pur, ainsi que le bout des rectrices.

D'autres ont aussi les macules de la gorge et du cou, en avant et sur les côtés, ainsi que plus ou moins sur la poitrine, roussâtres ou d'un roux de rouille. On en voit même qui sont entièrement d'un roux foncé sur toutes ces parties; mais cette couleur, plus ou moins accusée, est tout extérieure et temporaire. Le roux de rouille en question n'est pas autre chose qu'une teinture produite par les coques des amandes du pin à pignons ou de l'arole (Pinus cembra), teinture qui, mélangée à la salive, coule par les côtés du bec et se répand au-dessous sur toutes les parties avoisinantes, alors que le jabot est rempli de ces petites noisettes. L'oiseau peut même se salir ailleurs de cette couleur, avec son bec. J'ai tué, en automne, dans nos Alpes, bon nombre de Casse-noix ainsi plus ou moins colorés, à l'époque où ils se gorgeaient de graines d'arole et faisaient leurs provisions de celles-ci pour la mauvaise saison; quelques-uns, avec un jabot complètement gonflé et saillant, portaient jusqu'à cinquante de ces petites noisettes dures et, chez plusieurs, on voyait, aux commissures l'écoulement de la décoction colorée. Il n'y a donc pas là de véritable variété, comme beaucoup d'ornithologistes ont pu le croire.

Les Casse-noix diffèrent en outre beaucoup quant à l'étendue du bout blanc des rectrices, quant aux proportions des pieds et quant aux formes et dimensions comparées du bec. Nous avons vu que, sur ces trois points, il y avait de notables différences entre Oiseaux d'âges divers; cependant, il semble que, suivant leur habitat, les

représentants de l'espèce affichent aussi plus ou moins telle ou telle tendance. S'appuyant sur ces divergences, Brehm[1] a distingué deux espèces de Casse-noix: un *Nucifraga brachyrhynchos* à bec court et épais, avec pointe obtuse et tronquée, et un *N. macrorhynchos* à bec long et mince, avec pointe acuminée et prolongée. Tour à tour partagée, compliquée ou récusée, cette opinion est restée en discussion jusqu'au remarquable travail du Dr R. Blasius[2] qui, à la suite de nombreuses et persévérantes comparaisons et observations, a cherché dernièrement à faire la part de chacun et reconnu, non plus deux espèces distinctes, mais deux formes géographiques d'une espèce unique, sous les noms de *Nucifraga caryocatactes pachyrhynchus* et *N. car. leptorhynchus.*

Le *Pachyrhynchus,* très robuste, avec grosse tête, tarses forts et bout blanc des rectrices latérales relativement petit ou moyen, serait surtout caractérisé par un bec épais, large à la base et haut vers le milieu, à mandibule supérieure bien convexe et courbée, peu dépassante et obliquement tronquée en avant; le *Leptorhynchus,* plus élancé, avec tête plus petite, tarses plus minces et bout blanc des rectrices latérales passablement plus grand, aurait, par contre, un bec relativement mince, étroit à la base et peu élevé au milieu, à mandibule supérieure presque droite jusqu'à la pointe, qui, arrondie en forme de cuiller, dépasserait notablement l'inférieure. Le premier, sédentaire ou erratique, se reproduirait dans les contrées occidentales de la région paléarctique, dans les forêts de Laponie, de Scandinavie et d'Allemagne, jusque dans le Harz, la Forêt-Noire, les Alpes et les Karpathes; tandis que le second serait propre aux contrées orientales des dites régions paléarctiques, aux forêts d'Asie, depuis le Kamtschatka et le Japon, jusqu'à l'Oural et à la Russie d'Europe, d'où il ferait de temps à autre des invasions, en troupes plus ou moins nombreuses, dans l'Europe occidentale, parfois jusqu'en Angleterre et en France.

Notre Casse-noix serait donc le *Pachyrhynchus* de Blasius, tandis que le *Leptorhynchus* ne se montrerait guère chez nous qu'en passage et tout à fait irrégulièrement. Cependant, malgré la grande compétence de l'auteur, et tout en admettant une prédominance de chacune de ces formes dans des conditions d'habitat différentes, je ne puis admettre une distinction et une répartition géographique aussi tranchées. J'ai en effet rencontré, dans les Alpes suisses, chez

[1] Brehm : Lehrbuch der Naturgesch. aller europäischen Vögel, p. 102 et suiv., 1823. Handb. der Naturgesch. aller Vögel Deutschl., p. 181 et 182, 1831.

[2] Blasius : Der Wanderzug der Tannenheher durch Europa, im Herbst 1865 und Winter 1885-86. Eine monograph. Studie; Ornis, Heft 4, p. 437 et suiv., 1886.

des Casse-noix évidemment autochtones[1], des formes du bec très différentes et souvent transitoires : des becs plus ou moins longs, tantôt coniques relativement minces, peu élevés et pointus, tantôt épais, hauts et obtus, avec mandibule supérieure plus ou moins débordante ou tronquée (voy. fig. 132 et 133, deux formes du bec des Casse-noix des Alpes suisses). J'ai également rencontré dans le pays des sujets chez lesquels la tache blanche à la rectrice externe était d'un tiers plus longue que chez d'autres de même provenance, et je suis bien convaincu que l'âge peut avoir ici autant d'influence que sur les proportions du bec. Point n'est besoin, je crois, de l'hypothèse de Bailly[2] qui, tenant compte de la distinction établie par Brehm, a essayé d'expliquer les mêmes divergences remarquées en Savoie par l'intervention d'un croisement des deux races ou prétendues espèces de cet Oiseau.



Fig. 132. Nucifraga caryocatactes, adulte (Alpes suisses).



Fig. 133. Nucifraga caryocatactes, junior (Alpes suisses).

Le Casse-noix, sédentaire et plus ou moins erratique, est commun ou assez commun en Suisse, au sud comme au nord des Alpes et dans le Jura, dans la plupart des forêts, de conifères surtout, d'ordinaire depuis le milieu de la région montagneuse jusqu'aux limites supérieures de la grande végétation dans la région alpine, entre 1000 et 2000 mètres d'altitude, durant la belle saison ; quelquefois à 7 ou 800 mètres seulement, comme dans certaines forêts basses du Valais, ou par contre, jusqu'au-dessus même de 2500 mètres, comme dans la Hte Engadine où la forêt monte plus haut que dans la plupart de nos autres vallées. Beaucoup descendent, en automne, jusque vers le bas de la région montagneuse, dans les vallées ; quelques-uns paraissent même opérer des déplacements un peu plus grands, dans les hivers les plus rigoureux, et il est difficile de dire si les bandes que l'on voit de temps à autre passer en plaine, dans le courant d'octobre, sont toujours composées exclusivement d'individus venant de pays plus septentrionaux. J'ai rencontré souvent, dès le mois de septembre, bon nombre de ces Oiseaux, en quête de faînes et de noisettes, dans les forêts de hêtres,

[1] Les premiers jours de septembre, en particulier, en train de faire, à près de 1700 m d'altitude, leurs provisions pour l'hiver.

[2] Ornith. de la Savoie, II, p. 129, 1853.

les petits bois de noisetiers et les vergers des pentes inférieures de nos montagnes, pendant que d'autres étaient alors en train de faire leurs provisions de graines de conifères dans les sommets de nos forêts les plus élevées. J'ai raconté plus haut comment le Casse-noix semble avoir une prédilection très marquée pour les noisettes de l'Arole *(Pinus cembra)*, et comment il porte volontiers, en automne, quantité de ces graines dans son jabot, ou pour s'en nourrir chemin faisant ou pour les aller cacher dans quelque trou d'arbre, en vue des mauvais jours, et comment c'est à cette prédilection et à cette habitude qu'il doit d'avoir souvent la gorge teintée d'un roux plus ou moins foncé. Expliquons que les noisettes accumulées dans le jabot du Casse-noix ne sont pas toujours destinées à être emmagasinées, mais qu'elles sont aussi souvent de simples provisions de poche pour l'Oiseau, dans ses promenades quotidiennes; régurgitées une à une, après que leur coque dure et ligneuse a été en partie ramollie par un commencement de macération, elles sont alors plus facilement dégagées de leur enveloppe.

Bien qu'avec des allures assez semblables à celles du Geai, le Casse-noix se pose cependant plus volontiers au sommet des arbres, pour y pousser ses cris aigus *kraee, kreee* ou *koerr,* ou contre les troncs, entre les écorces desquels il va souvent ou chercher des larves et des insectes, ou placer des noisettes. Il est peu méfiant et plutôt stupide. Il paraît aussi moins carnivore et par là moins dangereux pour ses voisins que le Geai ou la Pie, bien que Stölker croie pouvoir attribuer à un de ces Oiseaux qu'il élevait en cage la mort prématurée de quelques petits commensaux. C'est en général en février que les individus erratiques remontent vers leurs lieux de nichée, et c'est, selon les années et les niveaux, plus ou moins tôt ou tard entre le 15 mars et le 15 avril que la ponte se fait, une fois l'an seulement[1]. Le nid, découvert comme celui du Geai et relativement volumineux, est généralement sur un arbre, de préférence un conifère, placé à une hauteur moyenne sur une grosse branche, près du tronc ou tout contre celui-ci; cependant, un rapport de Stölker donne à penser qu'il puisse être exceptionnellement établi aussi dans un creux de rocher[2]. Les jeunes se développent assez lentement et sont longtemps nourris, hors du nid, par leurs parents. On trouve, fin juillet ou au commencement d'août, des individus qui sont encore

[1] Dans une lettre du 9 avril 1889, M. L. Ceppi, de Porrentruy, m'avise qu'un amateur de Saignelégier trouve, depuis plusieurs années, le nid du Casse-noix en mars, sur des sapins de moyenne grandeur, dans les côtes du Doubs (Jura).

[2] Ornith. Beobacht., IIe Reihenfolge, Verhandl. der St. Gall. naturw. Gesellsch. 1871-72; à part, p. 4.

loin d'avoir atteint leur taille normale. Un nid que j'ai sous les yeux, capturé le 23 mars 1893, à 1200 mètres environ dans le Jura neuchâtelois[1], était placé, à cinq ou six mètres de hauteur, entre deux petits sapins très rapprochés, sur une des maîtresses branches, au ras de l'un des troncs. Il est gros, arrondi, assez compact et très épais, mesurant 0m,280 de largeur sur 0m,135 de hauteur, tandis que le vide de la coupe médiane ne mesure que 0m,100 de diamètre sur 0m,040 de profondeur. Il est composé de branchettes et de brindilles de divers bois, enchevêtrées et mélangées de feuilles, de mousse et de lichens, avec bords de la coupe assez fermes et intérieur de celle-ci formés d'herbes sèches et de brins de lichens, sur lesquels se voient une ou deux plumes de l'Oiseau. Il contenait trois œufs déjà en partie couvés, d'un bleu verdâtre très pâle, presque blanchâtres, tout semés de points épars plus ou moins gros, gris et olivâtres.

Les œufs, volontiers au nombre de quatre, rarement plus, parfois deux ou trois seulement, sont en général de forme ovalaire plus ou moins arrondie ou allongée, avec coquille assez mince, lisse, un peu luisante et teintée de grisâtre, de bleu-verdâtre très pâle ou d'olivâtre clair, avec points ou petites macules épars ou plus ou moins serrés d'un gris brunâtre ou olivâtres, rappelant tour à tour et plus ou moins certains œufs du Geai ou de la Pie. Ils mesurent, le plus souvent, 0m,031—034 (0m,035) sur 0m,024—025 (0m,023).

L'espèce est assez répandue dans les régions centrales et septentrionales de l'Europe, jusqu'en Scandinavie, ainsi que dans le nord-ouest de l'Asie.

109. — Genre 5 : PIE

PICA Brisson ex Gessner.

Bec plus court que le tarse, droit, généralement plus large que haut à la base, assez épais, bien qu'assez graduellement comprimé, avec bords tranchants, légèr. rentrants en avant. Mandibule sup. un peu convexe, courbée, un peu crochue et légèr. échancrée vers le bout ; mandib. inf. légèr. relevée, en

[1] Gracieusement fourni par M. L. Nicoud, de la Chaux-de-Fonds.

avant. Narines oblongues, couvertes par des touffes de plumes subpiliformes raides, atteignant à peu près moitié du bec. Tarses scutellés en avant, lamellés en arrière, un peu couverts dans le haut, en avant et sur les côtés, plus longs que le médian avec ongle. Doigt externe légèr. plus long que l'interne. Ongles assez longs, comprimés, arqués et aigus. Ailes assez courtes, subobtuses et arrondies, dépassant rarement deux cinq. de la queue ; 4e rémige la plus longue, ou 4e et 5e ; 1re arquée en sabre étroit, environ moitié de la 2e ; 3e à 7e un peu rétrécies au bord externe. Queue longue et étagée, à rectrices subarrondies et assez larges. Pas de huppe. Plumage en majeure partie ordinaire.

Œufs assez nombreux, généralement teintés de bleu-verdâtre, avec taches éparses plus ou moins grandes, mélangées grises et d'un brun olivâtre.

Les Pies habitent les petits bois et les jardins, et, bien que d'instinct assez farouche, semblent se plaire dans le voisinage des demeures de l'homme. Elles sont sociables, quoique se montrant rarement en troupes aussi nombreuses que les Geais, et, selon leur habitat, plus ou moins sédentaires ou erratiques. Elles sont hardies, tracassières, rusées et voleuses, prenant et cachant volontiers, comme les Corbeaux, les objets brillants qu'elles rencontrent. Elles mangent de tout, s'attaquent même aux petits vertébrés. Leur démarche est tantôt posée, tantôt sautillante et composée alors de sauts obliques, accompagnés d'un balancement de la queue. Leur vol est saccadé et peu soutenu. Leur voix est rauque et désagréable. Elles établissent, généralement au sommet de rameaux élevés, des nids volumineux, subarrondis et plus ou moins couverts de branches entrelacées, avec couche de terre à l'intérieur. — Leur mue est simple. Mâle, femelle et jeunes se ressemblent assez.

Trois ou quatre espèces diversement réparties en Europe et en Asie, ainsi que dans le nord de l'Amérique et de l'Afrique; une seule en Suisse et en Europe. La Pie bleue d'Espagne a été, comme je l'ai dit, rangée dans un genre différent.

192. — 1 : PIE ORDINAIRE

Elster — Gazzera.

PICA CAUDATA Linné.

Bec plus court que la tête et légèr. moindre que le médian avec ongle qui est un peu plus court que le tarse. Ailes couvrant gén. un tiers à deux cinq. de la queue : 1re rémige à peu près moitié de 2e ; 2e à peu près égale à 9e. Queue un peu plus longue que moitié de la longueur totale de l'oiseau, ad., les rectrices ext. environ moitié des médianes ou un peu plus. Plumes de la gorge quasi-ébarbelées, allongées et lancéolées dans leur moitié extrême, à peu près. Tête, cou, dos, poitrine et sous-caudales noirs ; scapulaires et ventre blancs ; aile noire et blanche ; queue noire, à reflets métalliques. Bec et pieds noirs.

Long. tot. 0m,47—50 ; aile pliée 0m,180—200 ; queue 0m,250—280 ; tarse 0m,044—051 ; médian avec ongle 0m,038—042 ; bec, au front, 0m,034—038.

PICA CAUDATA *Linné*, Syst. Nat., éd. 6, gen. 40, sp. 8, 1748, *(ex Gessner)*. *Keys. u. Blas.*, Wirbelth. Eur., Arten, p. 168, 1840. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 108, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 99, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 211, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Taf. 27, Fig. 6, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 175, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 171, 1875-77. — P. CANDIDA *Brisson*, Ornith., II, p. 39, 1760. — P. MELANOLEUCA, P. ALBIVENTRIS *Vieillot*, Nouv. Dict., XXVI, p. 120, 1818 ; Faune franç., p. 119, 1828. — P. EUROPÆA *Boie*, Isis, 1822, p. 551. — P. GERMANICA, P. SEPTENTRIONALIS, P. HIEMALIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 177 et 178, 1831. — P. VARIA *Schlegel*, Rev. crit., p. 54, 1844. — P. SERICEA *Gould*, Proc. Zool. Soc., 1845, p. 2. — P. VULGARIS *Brehm*, Journ. f. Ornith., 1858, p. 173. — P. RUSTICA *Dresser*, Ibis, 1875, p. 238. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 14, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 227, 1889. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 33, 1891. — P. PICA *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., III, p. 62, 1877.

CORVUS PICA *Linné*, Syst. Nat., éd. 12, I, p. 157, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 59, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 113, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 124, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 61, 1837. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 439, Taf. 19, Fig. 7, 1891.

GARRULUS PICUS *Temminck*, Man. Ornith., III, p. 63, 1835.

CLAPTES HUDSONICUS *Gambel*, J. Acad. N. S. Philad., 1847, p. 47. — CL. PICA *Mela*, Vert. fennica, p. 103, 1875-77.

NOMS VULG. : S. F. : *Margot. Agasse*, Genève, Vaud, Neuchâtel ; *Agazze*,

St-Maurice ; *Agache,* (*Vaondeigeat* sec. Meisner), Fribourg. — S. A. : *Elster, Atzel. Agatsche,* Burgdorf ; *Hätzel, Agerste, Agerist, Agritsch,* Berne ; *Aegerschte,* Interlaken ; *Hazlas,* Vrin, Grisons. — *Giazza,* Sils, Engadine. — S. I. : *Berta, Cecca,* Tessin.

Adultes : Tête, cou, haut de la poitrine, dos, sus-caudales, région anale, sous-caudales, poignet et jambes d'un noir profond, plus ou moins velouté ; la tête avec des reflets d'un vert bronzé, en dessus ; la gorge finement striée de blanchâtre, du fait que l'axe des plumes libre, légèrement renflé et très courtement barbelé dans sa moitié extrême, comme cela se voit chez quelques autres représentants de la famille, est ici blanc ou blanchâtre (voy. fig. 134). Scapulaires, bas de la poitrine et ventre d'un blanc pur ; une bande transversale grise ou blanche, ou grise et blanche, plus ou moins apparente, en travers du croupion. Ailes d'un noir brillant, à reflets verts et bleus, avec les rémiges primaires blanches sur les barbes internes, bordées et terminées de noir. Queue d'un noir brillant, à beaux reflets métalliques verts, bleus, pourprés et violets, plus terne en dessous. Bec et pieds noirs ; iris brun noir. — La *femelle* un peu plus petite que le *mâle,* avec des couleurs un peu moins vives.



Fig. 134. Pica caudata, plume gulaire.

Jeunes, avant la mue : Noir de la tête, du cou et du corps légèrement brunâtre et sans reflets ; parties blanches d'un blanc moins pur ; croupion généralement noir. Ailes et queue moins reflétantes ; la dernière passablement plus courte.

Variétés : Des individus plus ou moins variés de blanc, ou même entièrement blancs, avec iris rouge, ne sont pas très rares. On rencontre aussi de temps à autre des sujets chez lesquels toutes les parties habituellement noires sont tantôt d'un gris de lin, tantôt de couleur isabelle ou d'un brun roussâtre clair. Une Pie grise et blanche, et une roussâtre et blanche se trouvent, entre autres, dans la collection suisse du Musée de Berne.

La Pie est sédentaire et très répandue dans le pays, au sud comme au nord des Alpes, plus à l'ouest qu'à l'est, et toujours dans le voisinage des demeures de l'homme. Elle est, suivant les localités, assez commune, commune ou très commune en plaine, plus ou moins fréquente dans les montagnes, et plus rare dans la région alpine, bien que passant encore l'hiver jusque dans la Hte Engadine. Volontiers poursuivie pour ses vols et nombreux méfaits, elle semble diminuer passablement depuis quelques années, dans plusieurs de nos vallées alpestres, tandis qu'elle est encore très abondante dans les contrées

jurassiennes, jusqu'à 1000 mètres au moins. Elle recherche, non loin des villages ou des maisons dans la campagne, les vergers, les allées de grands arbres ou les petits bois, vivant généralement par paires ou en famille, au printemps et en été, et se groupant volontiers en petites sociétés à l'approche de la mauvaise saison. Son vol, relativement peu rapide, est droit et saccadé; sa démarche sur le sol est tantôt droite et régulière, tantôt oblique et sautillante. Batailleuse et criarde, elle pousse à tout propos de sa voix aigre des cris que l'on peut approximativement traduire par les mots *kaec-kaec, schak* ou *schaek, krak* ou *kraek, schakerak* ou *schaequeraek,* parfois *hähre.*

Elle est méfiante, rusée, tracassière, pillarde, voleuse et prévoyante, tout à la fois. Perchant volontiers sur les rameaux les plus élevés des grands arbres, elle se tient toujours sur ses gardes et fuit aussitôt à l'approche du moindre danger; tandis qu'accourant de loin, pour poursuivre de ses cris et de ses continuelles agaceries les Rapaces nocturnes qu'elle a découverts dans son domaine, elle tombe souvent dans les embûches que lui tendent chasseurs et oiseleurs. Elle absorbe quantité d'insectes, de vers, de mollusques, de baies et de graines; cependant, omnivore ou même un peu carnivore, comme la plupart des Corvidés, elle pille aussi sans vergogne les œufs et les petits des Oiseaux de son voisinage, et s'attaque souvent aux grenouilles, aux lézards, aux souris ou aux campagnols, parfois même au Lièvre qu'elle poursuit, en nombreuse société, de coups de bec et finit souvent par tuer, pour s'en repaître en compagnie, non sans cris et disputes. Comme les Corbeaux, elle ne dédaigne pas à l'occasion de se repaître aussi de lambeaux de charognes; enfin, comme les Geais et les Casse-noix, elle fait volontiers des provisions de noix ou de fruits, qu'elle porte au bec, pour les cacher dans quelque trou.

Elle saisit et cache également volontiers les objets brillants. Prise jeune, elle se plie facilement à la captivité et, douée de l'esprit d'imitation, elle parle plus ou moins et exécute volontiers mille petits tours amusants. Cet Oiseau est du reste trop connu de tout le monde pour que je m'étende davantage sur ses faits et gestes.

La Pie commence à nicher dès le mois de mars en plaine, un peu plus tard dans la montagne. Mâle et femelle travaillent alors d'un commun accord à la bâtisse qui doit abriter leur couvée; abandonnant quelquefois à deux ou trois reprises un édifice commencé, pour en construire un autre non loin du premier, que celui-ci ne convienne pas ou soit menacé, ou pour tromper leurs ennemis, comme l'affirment de sérieux observateurs. Le nid, très volumineux, de forme subarrondie et couvert, est placé généralement dans une four-

che ou à l'insertion de quelque branche supérieure d'un arbre élevé. Il est composé de rameaux de différentes dimensions, lâchement entrelacés et volontiers épineux, qui enveloppent de toutes parts une large coupe centrale formée de bûchettes, de ramilles et de racines enchevêtrées, plus ou moins gâchées avec de la terre ; une étroite ouverture latérale, réservée entre les rameaux enveloppants, donne accès à cette coupe, qui est garnie intérieurement de menues radicelles, d'herbes sèches, de duvets végétaux ou de plumes. La ponte se fait, suivant les années et les niveaux, en avril ou en mai, une fois l'an seulement, à moins que la première couvée n'ait été dérangée, et les petits, éclos vers le dix-huitième jour d'incubation, restent bien des semaines sous la dépendance de leurs parents, après avoir quitté le nid.

Les œufs, au nombre de cinq à sept, sont de forme ovalaire plus ou moins ventrue ou subconique, ou oblongs à deux bouts presque égaux, avec coquille assez mince et lisse, un peu luisante. Ils sont d'un blanc verdâtre, d'un vert bleuâtre clair, d'un olivâtre pâle ou quelquefois presque café-au-lait, avec nombreuses taches éparses, petites et moyennes, grises et d'un brun olivâtre, parfois d'un brun roussâtre. Ils mesurent d'ordinaire 0m,0320—0335 sur 0m,0230—0255, plus rarement 0m,031 sur 0m,021.

L'espèce est très répandue dans toute l'Europe et jusque très avant dans le nord, ainsi qu'en Asie et dans le nord de l'Amérique.

Sous-Famille III, des CORVIENS

CORVINÆ

Bec plus ou moins fort, épais ou comprimé et plus ou moins droit ou fléchi ; la mandibule supérieure à arête convexe, courbée en avant, peu ou pas échancrée vers la pointe et à bords tranchants. Narines généralement arrondies, en avant dans un sillon nasal plus ou moins profond et plus voisines de l'arête que du bord de la mandibule supérieure, couvertes d'ordinaire par des touffes de plumes piliformes plus ou moins raides, atteignant volontiers le milieu du bec (voy. fig. 135). Tarses généralement scutellés, en avant, lamellés, en arrière, et plus longs que le médian avec ongle. Pouce sans ongle généralement à peu près égal au doigt

interne sans ongle. Ongles robustes, moyens, un peu comprimés, plus ou moins courbés et aigus. Ailes plus ou moins longues, subaiguës, subobtuses ou obtuses, les 3e, 4e ou 5e rémiges les plus grandes; les quatre premières et parfois un peu la cinquième échancrées au bord interne. Queue longue ou assez longue et plus ou moins arrondie. Plumage généralement ordinaire.

Leurs œufs sont d'un ovale plus ou moins allongé, à fond bleuâtre ou verdâtre, avec taches plus ou moins serrées, subarrondies ou allongées, noirâtres, ou grises et olivâtres.

Oiseaux de taille relativement grande, robustes, volontiers un peu carnivores et plus ou moins migrateurs.

Genres nombreux dans les différentes parties du monde; un seulement (suivant les auteurs deux ou trois) en Suisse et en Europe.

110. — Genre 6 : CORBEAU

CORVUS Linné ex Gessner.

Bec robuste, plus ou moins long et épais, généralement un peu bombé à la base, à peu près aussi haut que large, en arrière, et sans véritable échancrure, en avant. Narines arrondies, couvertes par des touffes de plumes raides atteignant généralement le milieu du bec (parfois usées ou contournées) (voy. fig. 135). *Tarses robustes, largement scutellés, en avant, et passablement plus longs que le médian avec ongle. Doigts latéraux subégaux, l'externe plus profondément divisé, ou moins relié à la base que dans les genres précédents. Ongles plus ou moins courbés et aigus. Ailes allongées, subaiguës ou subobtuses, couvrant presque ou en très grande partie la queue : 3e ou 4e rémige la plus longue; 1re plus longue que moitié de 2e; les 2e à 5e et parfois lég. 6e rétrécies au bord externe. Dis-*



Fig. 135. Corvus Corax, bec, ex Sw.

tance entre bouts des rémiges second. et prim. presque égale à deux fois le tarse ; cubitales couvrant ou à peu près les rémiges second. qui sont subarrondies ou légèr. festonnées à l'extrémité. Queue moyenne, quasi-carrée ou arrondie, à rectrices larges. Pas de huppe. Plumage parfois par places pl. ou m. décomposé. Bec et pieds noirs.

Les Corbeaux, robustes et de taille grande, dans leur ordre, sont généralement omnivores et carnivores, sociables et plus ou moins sédentaires ou migrateurs. La plupart sont méfiants, rusés et voleurs, prenant et cachant volontiers les objets brillants à leur portée. Ils vivent, selon les espèces, de préférence dans les bois, les campagnes ou les rochers, en plaine et en montagne, construisant, haut sur les arbres, dans des fissures de rocs ou sur des édifices, un nid de bûchettes plus ou moins volumineux, suivant les circonstances couvert ou découvert. Leur démarche est grave et cadencée ; leur vol est régulier, généralement haut et soutenu. Leur voix est le plus souvent rauque et désagréable. — Leur mue est simple. Mâles, femelles et jeunes se ressemblent assez.

On rencontre des Corbeaux dans les différentes parties du monde. Leurs nombreuses espèces ont été, suivant les auteurs, réparties dans différents genres dont plusieurs paraissent peu soutenables ; beaucoup d'ornithologistes attribuent, en particulier, une importance générique aux deux sous-genres ci-dessous : Choucas, *Lycus* Boie, et Corbeau, *Corvus* Linné. Le caractère subgénérique différentiel le plus important du *Choucas* me paraît résider dans la forme plus oblongue et la coloration particulière de ses œufs à taches subarrondies et éparses, tandis que les macules sont généralement serrées et longitudinales chez les autres Corbeaux.

Cinq espèces, dans le genre, en Europe et en Suisse.

Sous-genre 1 : CHOUCAS

LYCUS[1] Boie.

Bec droit, subconique, un peu comprimé, notablement plus court que la tête et que le médian avec ongle ; mandibule supérieure tectiforme, avec arête faiblement convexe et plutôt mousse, méd. acumi-

[1] Ou *Lycos*.

née, peu débordante et sans échancrure. Ailes longues et subaiguës; 3e rémige la plus grande. Plumes postérieures du cou décomposées et soyeuses. Taille relativement petite, dans le genre.

Œufs oblongs, bleuâtres et semés de petites taches noirâtres, subarrondies et éparses.

Une espèce en Suisse et en Europe.

193.— 1 : CORBEAU CHOUCAS

Dohle — Taccola.

CORVUS MONEDULA Linné.

Bec subconique, légèr. plus large que haut à la base et, au front, quasi-égal au pouce avec ongle. Tarse un peu plus long que le médian avec ongle et un peu couvert dans le haut, en avant. 1re rémige dépassant un peu les secondaires; 2e presque égale à 5e; 3e la plus longue; 1re à 4e bien échancrées au bord int.; 3e à 5e rétrécies au bord ext.; cubitales larges et arrondies, couvrant les rémiges secondaires qui sont très légèr. échancrées au bout. Queue subcarrée, à rectrices très larges et arrondies, avec légère saillie terminale médiane. Plumes occipitales et du cou, en arrière et sur les côtés, un peu allongées et soyeuses. Livrée noire, variée de gris sur le cou.

Long. tot. 0m,335—380—(0m,420); aile pliée 0m,225—242; queue 0m,130—145; tarse 0m,0420—0445; médian avec ongle 0m,0360—0395; bec, au front, 0m,032—035.

CORVUS MONEDULA *Linné*, Syst. Nat., I, p. 156, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 56, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 111, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 121, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 60, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 104, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 97, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 202, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 28, Fig. 2, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 173, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 169, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 103, 1882. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 229, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 442, Taf. 19, Fig. 8, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 30, 1891. — C. SPERMOLEGUS *Vieillot*, Nouv. Dict., VIII, p. 40, 1817.

MONEDULA, M. TORQUATA, M. CANDIDA, M. NIGRA *Brisson*, Ornith., II, p. 24-29, 1760. — M. TURRIUM, M. ARBOREA, M. SEPTENTRIONALIS *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 172 et 173, 1831.

Lycus monedula *Boie*, Isis, 1822, p. 551. — Lycos monedula *Giglioli*, Avifauna ital., p. 12, 1886.

Colæus monedula *Kaup*, Nat. Syst., p. 114, 1829. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., III, p. 26, 1877.

Noms vulg. : S. F. : *Choucas, Petite Corneille, Corneille, Corbé. Toule, Tzouvot*, Fribourg. — S. A. : *Dohle, Duhle, Dule, Thule. Gragen*, Glaris. — S. I. : *Taccol, Corbatell.*

Mâle adulte : Front, vertex, bas du cou, en arrière, dos, croupion, sus-caudales, ailes et queue d'un noir lustré à reflets métalliques plus ou moins accusés, verts, bleus et violacés. Derrière et côtés de la tête et du cou d'un joli gris perlé, avec légers reflets bleuâtres ou lilacés, chez les vieux sujets surtout. Toutes faces inférieures d'un noir notablement plus terne.

Femelle adulte : Noir des faces supérieures un peu moins reflétant ; gris du cou moins étendu ; faces inférieures volontiers légèrement glacées de grisâtre.

En automne : Toutes teintes moins brillantes qu'au printemps, dans les deux sexes.

Jeunes, avant la mue : Pas de cendré au cou et pas de reflets.

Variétés : On rencontre assez souvent des Choucas qui ont une sorte de demi-collier blanc ou blanchâtre. Brisson en a décrit de semblables, provenant de Suisse, sous le nom de *Monedula torquata*. D'autres sont plus ou moins variés de blanc en diverses places, ou entièrement blancs, parfois avec le bec jaunâtre.

Le Choucas est assez répandu et se reproduit sur bien des points dans la plaine suisse, entre Alpes et Jura, depuis le lac de Constance et les cantons avoisinants, au nord-est, jusqu'au bassin du Léman, au sud-ouest, ainsi que dans les parties inférieures de quelques-unes des principales vallées, celle du Rhône, de la Sarine, de l'Aar, de la Linth, du Rhin, par exemple, et dans le Tessin, au sud, suivant les localités, plus ou moins sédentaire ou nicheur seulement, hôte d'hiver ou de passage plus ou moins régulier. Il ne se montre guère dans les régions montagneuse élevée et alpine, en dehors de l'époque des migrations ; il semble, en particulier, faire complètement défaut à la H^te^ Engadine, et être relativement très rare dans le Jura septentrional. Tous les ans, des bandes plus ou moins nombreuses de cet Oiseau traversent le pays, volant généralement assez haut et plus vite que les autres Corbeaux, en février ou mars, ainsi qu'en octobre ou novembre ; chaque année, également, bon nombre des individus qui ont passé la belle saison chez nous nous quittent, au retour des froids, pour revenir au premier printemps.

Il est gai, vif et très sociable de nature; son vol est léger et facile, sa démarche aisée et gracieuse; sa voix bien moins rauque que celle de la Corneille noire, rappelle plutôt celle du Freux. Il semble, selon les circonstances, exprimer tour à tour les mots *kraeh, daâh,* ou *tïan* ou mieux *thieu, thieu;* il fait aussi entendre, à l'époque des amours, une sorte de petit babil qui n'a rien de désagréable. On le voit volontiers dans les champs ou sur la lisière des bois, en compagnie des Freux, en hiver, ou des Corneilles, en été, cherchant sa subsistance, des insectes, des vers, des mollusques, quelquefois un campagnol ou un petit Oiseau, au besoin des baies, des graines ou des tubercules. On l'accuse d'avoir une grande prédilection pour les œufs et de mettre volontiers à contribution les couvées des Moineaux établis sur les bâtiments, près de lui.

Le Choucas niche en colonies plus ou moins nombreuses, le plus souvent, pour le pays, dans les tours, les clochers et les vieux édifices des villes ou des villages; sur quelques points dans des parois rocheuses, comme à Trübschacchen, à Thorberg, ou dans les rochers de St-Loup; plus rarement sur les arbres.

Il se borne, la plupart du temps, à tapisser de quelques brins de bois, de paille, d'herbes sèches et de crins, le fond de la cavité qu'il s'est choisie dans les pierres d'un édifice ou d'une paroi escarpée; tandis qu'il bâtit sur les arbres un véritable nid de ramilles, d'herbes et de racines entrelacées. La ponte se fait généralement en avril.

Les œufs, au nombre de cinq ou six, sont de forme ovale, plus ou moins obtus ou allongés, à coquille assez mince et lisse, un peu luisante, d'un bleu clair ou d'un verdâtre pâle, avec nombreuses petites taches subarrondies, éparses, d'un brun olivâtre foncé ou noirâtres, souvent mélangées çà et là à quelques macules grises. Ils mesurent d'ordinaire 0^{m},035—039 sur 0^{m},025—027.

L'espèce est répandue dans toute l'Europe, à l'exception des régions septentrionales extrêmes, et dans le nord de l'Afrique.

Sous-Genre 2 : CORBEAU

CORVUS Linné ex Gessner.

Bec quasi-droit, robuste et épais, assez graduellement comprimé, plus long que la tête ou quasi-égal et génér. plus long que le médian avec ongle; mandibule supérieure plus ou moins tectiforme et, sauf

à la base, plus ou moins convexe, ainsi que plus ou moins courbée et débordante à l'extrémité, avec bords droits ou légèr. sinueux vers le bout (voy. fig. 135). *Ailes longues et subobtuses; 4e rémige la plus grande. Plumes de la gorge plus ou moins allongées, effilées et acuminées. Taille grande.*

Œufs de forme ovalaire plus ou moins allongée, verdâtres ou bleuâtres et en grande partie couverts de taches et mouchetures olivâtres, irrégulières, généralement allongées dans le sens du grand axe.

Quatre espèces en Suisse et en Europe, réparties par quelques auteurs dans trois genres *(Trypanocorax, Corvus* et *Corone)* dont les caractères différentiels me paraissent tout à fait insuffisants.

194. — 2 : CORBEAU NOIR

Kolkrabe — Corvo imperiale.

CORVUS CORAX Linné.

Bec très fort, haut et large, plus long, au front, que la tête et que le tarse; mandibule sup. à arête plutôt mousse, convexe, bien courbée et débordante, avec bords légèr. sinueux, en avant (voy. fig. 135). *Tarse très peu couvert dans le haut, un peu plus long que le médian avec ongle. 1re rémige au moins deux tiers de la 2e, dépassant un peu les rémiges secondaires; 2e presque égale à 5e; 3e à peu près égale à 4e; 1re à 4e échancrées au bord int., 3e à 5e rétrécies au bord ext. Rémiges second. légèr. coniques à l'extrémité. Queue arrondie, à rectrices subconiques. Plumes de la gorge notabl. allongées et acuminées, en barbe, chez ad. Livrée noire, à reflets.*

Long. tot. 0m,590—665; aile pliée 0m,395—430; queue 0m,230—260; tarse 0m,066—072; médian avec ongle 0m,059—063; bec, au front, 0m,070—078.

CORVUS CORAX *Linné*, Syst. Nat., I, p. 155, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 53, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 107, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 112, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 59, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 77, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 93, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ. I, p. 196, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Taf. 28. Fig. 6, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 171, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 156, 1875-77. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus. III, p. 14, 1877. *Mela*, Vert. fennica, p. 101, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 9, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 231, 1889,

Friderich, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 452, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 30, 1891. — C. VARIUS, C. CANDIDUS *Brisson,* II, p. 12, 1760. — C. MAXIMUS *Scopoli,* Ann., I, Hist. Nat., p. 34, 1769. — C. LEUCOPHÆUS *Vieillot,* Nouv. Dict., VIII, p. 27, 1817. — C. LEUCOMELAS *Wagler,* Syst. Avium, gén. Corvus, sp. 4, 1827. — C. SYLVESTRIS, C. LITTORALIS, C. PEREGRINUS, C. MONTANUS *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 163-165, 1831.

CORAX MAXIMUS *Brehm,* Allg. deutsch. nat. Zeit. 1857, p. 445.

NOMS VULG.: S. F.: *Grand Corbeau,* Genève; *Gros Corbé,* St-Maurice; *Crô, Croc,* Chaux-de-Fonds; *Crotzéran, Crozéran,* Fribourg. — S. A.: *Rabe, Rapp. Galgenvogel,* Berne; *Rap, Bärgrap,* Interlaken; *Grosser Bergrabe,* Meiringen; *Plagvogel,* Unterwalden; *Corv,* Vrin, Grisons; *Corv grand,* Sils, Engadine. — S. I.: *Corbatt,* Tessin.

Adultes: Entièrement noirs, avec reflets bleuâtres et violacés, en dessus, plutôt verdâtres, en dessous; les rémiges et les rectrices volontiers un peu moins reflétantes que le dos et la poitrine. Bec et pieds noirs; iris brun, bordé de gris. — La *femelle* un peu plus petite que le *mâle,* moins barbue et à plumage un peu moins reflétant.

Jeunes, avant la mue: D'un noir un peu brunâtre et sans reflets.

Variétés: On rencontre des Corbeaux plus ou moins variés de blanc, entièrement blancs, ou de couleur isabelle. Des individus plus régulièrement marqués de blanc à la tête, aux ailes et aux parties inférieures, ont été décrits à tort comme d'espèce différente, sous le nom de *Corvus leucophæus.*

Le Corbeau noir ou Grand Corbeau est généralement répandu, en Suisse, dans les régions montagneuse et alpine, plus ou moins fréquent suivant les localités; plus abondant dans les Alpes que dans le Jura, commun même dans bien des montagnes fribourgeoises, vaudoises, valaisannes et savoisiennes limitrophes, au sud-ouest, et peut-être plus fréquent encore dans les Grisons, à l'est, que dans les Alpes centrales. Beaucoup des paires qui se reproduisent au pays, dans les forêts ou les rochers, entre 800 et 2800 mètres environ, sont sédentaires ou plus ou moins erratiques seulement; quelques-unes passent l'hiver dans les vallées habitées supérieures, dans la Haute-Engadine, par exemple, d'autres descendent dans les vallées inférieures et jusqu'en plaine, en arrière-saison. J'ai vu, en particulier, très souvent, en hiver, plusieurs de ces Oiseaux derrière le bois de la Bâtie, au-dessus des falaises du Rhône, aux portes de Genève, alors que s'y faisaient les dépôts de la voirie de la ville; peut-être étaient-ce les paires qui, tous les ans, nichent dans les rochers du Mont Salève, à sept ou huit kilomètres de là. Quelques individus nous quittent dans les hivers les plus rigoureux; mais jamais je n'ai remarqué

des bandes migratrices du Corbeau, comme on en voit tant du Freux et de la Corneille, qui d'ordinaire ne se mêlent pas avec lui.

Méfiant et bien moins sociable que ses congénères, il vit généralement par paires ou en famille. Chaque couple, uni pour la vie, écarte constamment et indistinctement du voisinage de son domicile et de ses quartiers de chasse tous compétiteurs dangereux, fussent-ils même de ses enfants de l'année précédente. Grand, robuste et armé d'un bec respectable, le Corbeau exerce une véritable tyrannie dans son domaine, pillant les nids d'Oiseaux, tuant et dévorant les petits Mammifères, ou pourchassant tous intrus suspects, les Rapaces même les plus gros. Son vol, assez puissant et droit, ainsi que souvent planant et tournant, rappelle celui des Oiseaux de proie.

Souvent il s'élève si haut en volant et tournant qu'on entend son cri rauque *rabb, krac, kroh* ou *kork* retentir dans les airs, sans pouvoir le découvrir lui-même. Sa démarche sur le sol est grave et régulière.

Son alimentation est des plus variées, quoique surtout animale, et il montre toujours une grande prédilection pour la chair morte ou les charognes en décomposition. Il mange au besoin des fruits, des glands, des châtaignes, des noix et même des graines; mais il leur préfère les vers, les insectes, les grenouilles, les reptiles, les souris, les campagnols, les taupes, les Oiseaux et leurs œufs, et même les Lièvres petits et grands. Doué de beaucoup de force et de courage, il ne recule devant aucune rapine et s'attaque souvent à des animaux bien plus volumineux que lui. M. E. Vaucher, dans une lettre du du 14 mai 1890, m'a raconté entre autres comment un œuf de l'Aigle Jean-le-blanc *(Circaëtus gallicus)* a été bu, devant témoins, au Mont Salève, près de Genève, par un couple de Grands Corbeaux, en dépit de la défense énergique des deux parents.

Malgré sa nature farouche, il se prête facilement à la captivité, s'il est pris jeune, et devient fort divertissant ; imitant tout ce qu'il voit faire, se faisant respecter des chiens comme des chats, et s'instituant volontiers gardien de la maison. Lunel a raconté, dans une intéressante notice publiée en 1866 [1], les curieux agissements d'un Grand Corbeau qu'il avait alors depuis près de vingt ans et qu'il a conservé après, bien des années encore.

Il recherche pour nicher les endroits les plus sauvages et les plus écartés, bâtissant, dès la fin de février ou en mars, sur les plus hauts sapins des forêts élevées ou, plus souvent, dans quelque anfractuosité de rochers inaccessibles, un nid assez volumineux, arrondi

[1] Sur le Grand Corbeau *(Corvus corax L.)* par G. Lunel. Bull. Soc. ornith. suisse, vol. I, pars. 2, p. 5—29, 1866.

BUCUREȘTI

et découvert, composé de branches, de bûchettes et de racines entrelacées et mêlées de mousse, de feuilles ou d'herbes sèches, plus ou moins empâtées dans de la terre ou du crottin, avec garniture intérieure d'herbes, de menues radicelles, de brins de lichen, de poils ou de laine. La ponte se fait plus ou moins tôt, suivant les conditions, en mars ou en avril, une fois l'an seulement, à moins que la première couvée n'ait été détruite.

Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, rarement six, parfois trois seulement, sont de forme ovalaire un peu allongée et légèrement coniques du côté du petit bout, à coquille plutôt mince et lisse, d'un verdâtre sale ou d'un vert bleuâtre pâle, avec nombreuses taches irrégulières et plus ou moins grandes, d'ordinaire allongées dans le sens du grand axe de l'œuf, grises, olivâtres ou brunes, volontiers plus serrées vers le gros bout, parfois mélangées de quelques traits ou de petites taches noires. Ils mesurent d'ordinaire 0m,047—049 sur 0m,032—033, quelquefois 0m,048 sur 0m,031 ou jusqu'à 0m,053 sur 0m,034.

Le Grand Corbeau est répandu en Europe, jusque dans les régions les plus septentrionales, ainsi que dans le nord et le centre de l'Asie, et dans l'Amérique septentrionale.

195. — 3 : CORNEILLE NOIRE

Rabenkrähe — Cornacchia nera.

CORVUS CORONE Linné.

Bec assez fort, médiocr. épais, à peu près égal à la tête et passabl. plus court que le tarse, au front; mandibule sup. à arête bien accusée, convexe en avant, passabl. courbée et débordante au bout. Tarses peu couverts dans le haut, passabl. plus longs que le médian avec ongle. 1re rémige environ trois cinq. de la 2e, n'atteignant pas le bout des rémiges second.; 2e passabl. plus courte que 6e; 1re à 5e pl. ou m. échancrées au bord int.; 3e à 5e ou 6e rétrécies au bord ext. Rémiges second. en partie festonnées au bout. Queue subarrondie, à rectrices subcarrées ou largement arrondies. Plumes de la gorge un peu ou médiocr. allongées et acuminées, ad. Livrée noire, à reflets.

Long. tot. 0m,480—520; aile pliée 0m,320—345; queue 0m,180—205; tarse 0m,057—062; médian avec ongle 0m,045—051; bec, au front, 0m,049—053.

Corvus corone *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 155, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 53, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 108, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 114, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 59, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 87, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 94, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 198, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Taf. 28, Fig. 3, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 172, 1872. *Mela*, Vert. fennica, p. 102, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 10, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 233, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 447, 1891. — C. subcorone, C. hiemalis *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 167, 1831.

Cornix *(ex Gessner)*, Cornix varia, C. candida *Brisson*, Ornith., II, p. 12-15, 1760.

Corone corone *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., III, p. 36, 1877.

Noms vulg. : S. F. : *Corbeau*, Genève, Vaud, Martigny; *Corneille noire*, Romont; *Tschuë*, Faoug. — S. A. : *Krähe, Schwarze Krähe. Rabe*, Meiringen; *Rappen*, Lenk; *Gagge*, Saanen; *Gagger, Chräie*, Interlaken. — *Corneilla nera*, Vrin, Grisons. — S. I. : *Corbatt, Corbatto*, Tessin.

Adultes : Entièrement noirs, avec reflets verdâtres, bleuâtres et violacés plus ou moins accusés. Bec et pieds noirs. Iris brun-noisette.

Jeunes, avant la mue : D'un noir un peu brunâtre et sans reflets.

Variétés : Cette espèce présente, comme la précédente, des variétés plus ou moins tachées de blanc, entièrement blanches, grises ou de couleur isabelle. On en voit chez lesquelles la teinte grise, assez foncée vers la tête, diminue graduellement en intensité jusqu'à l'extrémité de la queue qui est parfois presque blanche. M. A. Vernet, dans la description qu'il me fournit d'une variété de cette sorte, tuée en 1894, près de Nyon, fait remarquer que les rémiges sont, comme les rectrices et les sous-caudales, d'un gris sensiblement plus pâle que celui du corps et sans aucun éclat; le rachis étant d'un blanc sale chez les premières et d'un cendré un peu plus clair que celui des barbes chez les secondes; les pattes, les ongles étaient noirs et le bec aussi foncé que chez les Corneilles normales. D'autres sont variées de blanc sale et de gris-brun; ou de cendré et de noir, ou encore de brun et de blanc. Meisner[1] décrit, sous la lettre *c*, une Corneille noire, variée de gris-cendré et de noir, chez laquelle ces deux teintes semblent distribuées à l'inverse de ce qu'elles sont chez la Corneille mantelée *(Corvus cornix)*. E. Zollikofer, préparateur à St-Gall, a tout récemment décrit plusieurs curieuses variétés de cette espèce recueillies dans les cantons orientaux de la Suisse[2]. Un in-

[1] Vögel der Schweiz, p. 54, 1815.

[2] Farben-Aberrationen an Säugethieren und Vögeln im St. Galler Museum, von E. Zollikofer, Prépar.; Jahresber. der St. Gall. naturw. Gesellsch. 1891/92

dividu entièrement blanc, avec légers reflets d'un gris bleu sur le bord des plumes du dos et des ailes, a les touffes nasales d'un gris brun, les régions mandibulaires et du lorum d'un cendré bleuâtre, la queue lilas et les pieds relativement pâles. Un autre a la tête, le cou, le dos et les parties inférieures d'un gris cendré, marbré de plus foncé sur le dos et la poitrine, les ailes d'un blanc sale, avec rémiges variées de teintes plus sombres, les scapulaires et les couvertures alaires bordées de gris-brun, la queue d'un blanc lilacé, et le bec pâle à la pointe. Cinq autres, de divers âges, sous les numéros 78 à 82, avec une livrée en général normale, ont les rémiges plus ou moins blanches ou variées de blanc. Deux cas analogues avaient été signalés déjà par Meisner (l. c.), sous les lettres *e* et *f*. Cette fréquence relative d'une concentration de l'albinisme sur les rémiges ne manque pas d'un certain intérêt dans la question de la variabilité de l'espèce.

La Corneille noire est sédentaire et erratique, commune ou très commune dans tout le pays, au sud comme au nord des Alpes et dans le Jura. Elle se reproduit, en plus ou moins grand nombre suivant les localités, dans les bois et les forêts, non seulement en plaine et dans la région montagneuse, où on en voit toute l'année, mais encore jusque dans les vallées élevées de la région alpine, comme dans celle d'Urseren, par exemple, et dans la H^te^ Engadine, où elle passe plus rarement l'hiver. Bien des individus descendent de la montagne vers la plaine, en arrière-automne, et se promènent çà et là dans le pays, durant toute la mauvaise saison, s'approchant alors volontiers des villages et des maisons ; quelques-uns même nous quittent dans les hivers les plus rigoureux. A côté de ceux-ci, on voit passer, par bandes parfois innombrables et généralement assez haut, des Corneilles qui arrivent de régions plus septentrionales, en octobre et en novembre, ou retournent vers celles-ci, en février et en mars.

La Corneille noire habite de préférence les bois de haute futaie, passant la journée en quête de nourriture dans les champs, mais revenant toujours le soir, souvent de loin, aux grands arbres qu'elle a choisis pour y dormir, en société. Rusée et méfiante, elle devient très sauvage, sitôt qu'elle s'aperçoit qu'on lui veut du mal. Son vol est droit et régulier, tantôt haut, tantôt bas ; sa démarche est aisée et cadencée ; son cri le plus habituel, qu'elle pousse volontiers en se penchant en avant, peut être rendu par *koohha, koohha ;* mais elle émet aussi différentes autres syllabes qui varient avec les circonstances et peuvent être exprimées par : *crahau, clovv,* ou parfois *krrr.*

Ses allures et ses goûts rappellent assez du reste ceux du Corbeau, bien qu'avec un vol moins planant et moins haut, et des instincts un peu moins farouches. Elle ne craint pas de poursuivre comme lui les Rapaces et de s'attaquer parfois à des proies assez volumineuses. Plus petite, il est vrai, mais plus sociable, elle obtient souvent par la pression du nombre ce que celui-ci obtient par la force.

Sa nourriture est mélangée d'éléments végétaux et animaux de toutes sortes. Elle absorbe des graines, des châtaignes, des noix, des fruits, des vers, des larves, des insectes, des mollusques, des grenouilles, des reptiles, des poissons morts, des charognes de toutes sortes, des campagnols, des taupes, des œufs, des Oiseaux et même des Lièvres qu'elle poursuit en société et finit quelquefois par fatiguer et à assommer à coups de bec. Souvent on la voit, près des grèves et des marais, s'élever droit en l'air, pour laisser tomber d'assez haut et casser, sur le sol dur ou sur les pierres, un mollusque, un bivalve, par exemple, qu'elle ne peut ouvrir et sur lequel elle plonge verticalement, prête à recommencer la même manœuvre, à monter et à descendre, jusqu'à ce qu'elle ait enfin brisé la coquille. M. P. G., de Genève, m'a rapporté avoir vu souvent de jeunes Corneilles noires qu'il élevait, aller s'étaler sur des fourmilières, puis une fois couverte d'insectes, venir se laver et faire toilette. Elle crache ou régurgite, comme ses congénères et un peu à la manière des Rapaces nocturnes, les corps durs et indigestes qu'elle a avalés, carapaces d'insectes, noyaux, écailles, poils, etc., plus ou moins agglutinés en boule ou en paquet.

Elle niche dans les bois ou les campagnes et bâtit, d'ordinaire en mars, le plus souvent sur quelque enfourchure supérieure d'un arbre élevé, parfois dans une fissure de rocher ou dans un trou de vieille muraille, un nid assez gros et découvert, composé de branches, de bûchettes et de racines entrelacées, un peu empâtées de terre, avec garniture intérieure de radicelles, d'herbes sèches, de laine, de crins, etc. Elle pond plus ou moins tôt ou tard en avril et n'élève qu'une couvée par an, à moins que la première n'ait été détruite. Il est rare que deux paires de cette Corneille nichent sur le même arbre, tandis que l'on voit souvent plusieurs nids de Freux rapprochés sur un même pied, parfois sur une même branche.

Les œufs, au nombre de quatre à six, affectent la forme d'un ovale généralement un peu allongé, bien que quelquefois légèrement piriforme ou au contraire plus ou moins obtus; leur coquille est, comme chez les Corbeaux en général, assez lisse et relativement peu épaisse. Ils sont d'un gris olivâtre, d'un bleu verdâtre, verdâtres ou d'un vert clair, avec nombreuses taches irrégulières d'un gris olivâ-

tre ou d'un brun olivâtre, volontiers allongées dans le sens de l'axe de l'œuf, souvent plus grandes et plus rapprochées vers le gros bout, plus rarement serrées autour du petit bout. Ils mesurent d'ordinaire 0m,041—045 sur 0m,027—030 ; cependant, on en trouve de plus allongés qui mesurent 0m,045 sur 0m,029, de plus ramassés ou ventrus qui ont 0m,0430 sur 0m,0325 et de plus petits qui mesurent 0m,034 sur 0m,025 seulement.

La Corneille noire habite l'Europe et le nord de l'Asie, de plus en plus mêlée à la Mantelée dans le nord et peu à peu remplacée par celle-ci. L'Elbe semble lui servir à peu près de limite dans le nord de l'Allemagne.

196. — 4 : CORNEILLE MANTELÉE

Nebelkrähe—Cornacchia bigia.

CORVUS CORNIX Linné.

Bec moyen, d'ordinaire légèr. plus court que la tête, un peu plus court que le tarse, au front ; mandibule sup. à arête assez accusée, convexe en avant, un peu courbée et débordante au bout. Tarses peu couverts dans le haut, de un cinq. environ plus long que le médian avec ongle. 1re rémige environ trois cinq. de la 2e, n'atteignant pas le bout des rémiges second. ; 2e un peu plus courte que 6e ; 1re à 5e échancrées au bord int., 5e lég. ; 3e à 6e au bord ext., 6e lég. Rémiges second. subcarrées, faiblement festonnées au bout. Queue largement arrondie, à rectrices très larges et arrondies. Plumes de la gorge et du cou en arrière un peu allongées et effilées. Tête, gorge, devant du cou, milieu de la poitrine, ailes et queue noirs, à reflets ; le reste gris-cendré.

Long. tot. 0m,450—529 ; aile pliée 0m,310—330 ; queue 0m,178—192 ; tarse 0m,054—058 ; médian avec ongle 0m,043—047 ; bec, au front, 0m,0470—0495.

CORVUS CORNIX *Linné*, Syst. Nat. éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 156, 1766, *(ex Gessner). Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 54, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 109, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., p. 115, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 59, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 95, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 95, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 200, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Tab. 28, Fig. 1, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 173, 1872. *Collin*, Skand. Fugle, p. 161, 1875-77. *Mela*, Vert fennica, p. 102, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 10, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit Birds, p. 235, 1889. *Friderich*, Deutsch. Vögel, 4e éd., p. 450, Taf.

19, Fig. 9, 1891. *Frivaldszky,* Aves Hungariæ, p. 31, 1891. — C. CINEREUS *Leach,* Syst. Cat. M. a. B., p. 18, 1816. — C. SUBCORNIX *Brehm,* Vögel Deutschl., p. 168, 1831. — C. TENUIROSTRIS *Brehm,* Naumania, 1855, p. 73.

CORNIX CINCREA *Brisson,* Ornith. II, p. 19, 1760.

CORONE CORNIX *Kaup,* Nat. Syst., p. 99, 1329. *Sharpe,* Cat. B. Brit., Mus., III, p. 31, 1877.

NOMS VULG. : F. S. : *Corneille. Corneille grise, Corneille mantelée,* Genève, etc. *Corbeau gris,* Chaux-de-Fonds; *Toulcat* (sec. Meisner), Fribourg. — S. A. : *Krähe, Graue Krähe, Nebelkrähe. Nebelchräie,* Interlaken; *Corneilla grischa,* Vrin, Grisons. — S. I. : *Corbatt, Taccola, Cornagia,* Tessin.

Mâle adulte : Tête, gorge, devant du cou, poitrine, à part les côtés, ailes et queue d'un beau noir, à reflets verts, bleus et violacés. Côtés et derrière du cou, dos, croupion, côtés de la poitrine et parties inférieures d'un gris cendré, avec un fin trait noirâtre plus ou moins apparent sur les baguettes de la majorité des plumes. Bec et pieds noirs ; iris brun.

Femelle adulte : Volontiers légèrement plus petite, avec un peu moins de reflets sur les parties noires et le gris plus ou moins nuancé de roussâtre.

Jeunes: D'abord brunâtres, variés de gris-brun sur les couvertures, puis de plus en plus semblables à la femelle, avec parties noires peu ou pas reflétantes et souvent des macules noirâtres sur le dos.

Variétés et croisements : Les grands rapports que présente, en dehors de la coloration, cette espèce avec la précédente *(C. corone)* ont fait supposer à quelques naturalistes qu'elle pourrait bien n'être qu'une race septentrionale de celle-ci. Quoique très soutenable, cette opinion paraît rencontrer peu d'adhérents parmi les ornithologistes actuels. Comme chez les précédents Corbeaux, on trouve des individus plus ou moins variés de blanc sur les parties noires, particulièrement aux ailes et à la queue, ou plus ou moins mâchurés de noir sur les parties grises, ou encore brun-de-suie et plus ou moins variés de gris. Les croisements entre *Corvus corone* et *C. Cornix* sont très fréquents dans des contrées plus septentrionales que les nôtres, là où le *Cornix* est plus abondant et plus constamment en frottement avec le *Corone.* Suchetet signale et décrit, entre autres, plusieurs bâtards de ces deux Corneilles [1].

La Corneille mantelée n'est guère, en Suisse, qu'hôte d'hiver ou Oiseau de passage plus ou moins régulier ou irrégulier, suivant les

[1] Les Oiseaux hybrides rencontrés à l'état sauvage, par A. Suchetet, Mém. Soc. zool. de France, V, pars 4, p. 468, 1892.

localités. Elle ne nous arrive jamais par grandes bandes, comme quelques-uns de ses congénères ; ce sont plutôt des individus isolés, mêlés aux troupes de Freux et de Corneilles noires, qui traversent le pays en novembre, et en février ou mars, et qui quelquefois s'arrêtent chez nous, pour y passer l'hiver, en compagnie des autres Corneilles, le plus souvent en plaine, parfois assez haut dans le Jura et les Alpes, même jusqu'en H^te^ Engadine. Durant deux ou trois mois, on peut voir, dans les différentes parties du pays, au sud comme au nord des Alpes, des individus de cette espèce errant çà et là en quête de nourriture, souvent le long des cours d'eau, à la recherche des corps morts charriés par ceux-ci. Quelques rencontres exceptionnellement tardives de cet Oiseau ont fait présumer qu'il devait nicher parfois dans le pays. On a cité même quelques cas de nichée dans les environs de Genève, d'Aigle et de Martigny, dans le bassin du Rhône, à l'ouest, près du Locle et de Delémont dans le Jura, au nord-ouest, près d'Interlaken, canton de Berne, au centre du pays, et dans le Tessin, au sud. Cependant, je crois que plusieurs de ces prétendues nichées demandent confirmation et que la reproduction de cette Corneille en Suisse doit être considérée comme très rare, si ce n'est tout à fait exceptionnelle.

La Mantelée a le même genre de vie et les mêmes allures que la Corneille noire, avec laquelle elle se croise couramment, comme je l'ai dit, dans les pays plus septentrionaux que le nôtre ; même vol, même démarche, même nourriture, même voix et, sauf dans les dunes, où elle niche parfois à terre, à peu près même nidification.

Ses œufs, au nombre de quatre à six et assez semblables à ceux de *C. corone,* sont souvent d'un ovale un peu plus ventru ou un peu plus obtus vers le petit bout, avec fond d'un vert bleu ou bleuâtre plus ou moins pâle et taches irrégulières plus ou moins grandes, en partie comme effacées, d'un gris brun et d'un brun olivâtre, souvent assez serrées vers le gros bout. Ils mesurent, le plus souvent, 0^m^,040—043 sur 0^m^,030—032.

La Corneille mantelée est assez répandue en Europe et en Asie, se reproduisant principalement et plus ou moins communément dans les parties septentrionales et orientales de notre continent. Bien que surtout abondante dans le nord, en Allemagne, en Suède et en Norwège, elle est cependant nicheuse aussi et plus ou moins sédentaire en Hongrie et même en Italie.

197. — 5 : CORBEAU FREUX

Saatkrähe — Corvo reale.

CORVUS FRUGILEGUS Linné.

Bec subconique, allongé, d'ordinaire un peu plus grand que la tête et quasi-égal au tarse, au front; mandibule sup. tectiforme, relat. peu convexe, peu courbée et peu débordante à l'extrémité, souvent comme émoussée ou rognée au bout. Tarse passabl. plus long que le médian avec ongle, plus couvert par les plumes dans le haut, en avant et sur les côtés, que chez les espèces précédentes, parfois sur un quart environ, chez vieux. 1re rémige environ deux tiers de 2e, dépassant un peu les rémiges second.; 2e un peu plus courte que 5e; 1re à 4e échancrées au bord int., 5e parfois faiblement, 3e à 5e rétrécies au bord ext., 6e parfois légèrement. Rémiges second., en partie légèr. échancrées au bout. Tour du bec, face et gorge volontiers dénudés et calleux, avec ou sans poils épars, chez vieux surtout. Livrée d'un noir un peu bleuâtre et à reflets.

Long. tot. 0m,470—500; aile pliée 0m,320—350(0m,308); queue 0m,175—190; tarse 0m,052—057 (0m,059); médian avec ongle 0m,044—047; bec, au front, 0m,052—057.

CORVUS FRUGILEGUS *Linné*, Syst. Nat., éd. 10, 1758, et éd. 12, I, p. 156, 1766. *Meisner u. Sch.*, Vögel der Schweiz, p. 54, 1815. *Temminck*, Man. Ornith., I, p. 110, 1820. *Savi*, Ornit. tosc., I, p. 117, 1827. *Schinz*, Fauna helv., p. 59, 1837. *Bailly*, Ornith. Savoie, II, p. 99, 1853. *Riva*, Ornit. ticin., p. 96, 1865. *Degl. et Gerbe*, Ornith. europ., I, p. 201, 1867. *Fritsch*, Vögel Europ., Taf. 28, Fig. 7 et 8, 1871. *Salvadori*, Fauna d'Ital., Ucc., p. 171, 1872. *Collin*, Skand Fugle, p. 165, 1875-77. *Mela*, Vert. fennica, p. 102, 1882. *Giglioli*, Avifauna ital., p. 11, 1886. *Saunders*, Ill. Man. brit. Birds, p. 237, 1889. *Friderich*, Deutsche Vögel, 4e éd., p. 444, 1891. *Frivaldszky*, Aves Hungariæ, p. 29, 1891. — C. AGRORUM, C. GRANORUM, C. ADVENA *Brehm*, Vögel Deutschl., p. 170 et 171, 1831. — C. AGRICOLA *Tristram*, Proc. Zool. Soc., 1864, p. 444.

CORNIX FRUGILEGA [1] *Brisson*, Ornith., II, p. 16, 1760.

COLŒUS FRUGILEGUS *Kaup*, Nat. Syst., p. 114, 1829.

TRYPANOCORAX FRUGILEGUS *Loche*, Expl. sc., Algér., Ois., I, p. 113, 1867. *Sharpe*, Cat. B. Brit. Mus., III, p. 9, 1877.

[1] *Cornix frugivora*, Gessner.

Noms vulg.: S. F.: *Freux, Graille.* — S. A.: *Saatkrähe, Steinkrähe, Feldkrähe, Nacktschnabel, Grindschnabel.* — *Quac,* Vrin, Grisons. — S. I.: *Corbatt, Corv,* Tessin.

Adultes: Entièrement d'un noir bleu, à brillants reflets bleus et violets; le tour du bec et la gorge généralement dénudés, blanchâtres et calleux, parfaitement glabres ou plus ou moins semés de poils épars. Bec, pieds et iris noirâtres. La *femelle* légèrement plus petite, avec plumage un peu moins brillant.

Jeunes: D'abord gris, à la sortie du nid, puis de plus en plus noirs; *jusqu'à la mue,* d'un noir relativement peu reflétant, avec le haut du tarse moins couvert, et la face, le tour du bec et la gorge normalement emplumés.

Variétés: Cette espèce présente aussi, bien que plus rarement que les précédentes, des variétés plus ou moins variées de blanc. Son bec semble par contre subir de plus fréquentes déformations; il est assez souvent obtus et comme rogné à l'extrémité, parfois au contraire plus ou moins prolongé et courbé, à la mandibule supérieure surtout. Stölker[1] a décrit, entre autres, et figuré le bec d'un Freux, tué, en hiver 1872/73, dans le canton de Thurgovie, chez lequel la mandibule supérieure était à peu près deux fois aussi longue que l'inférieure et fortement courbée vers le bas.

Le Freux est de passage régulier en Suisse et, sur bien des points, hôte d'hiver plus ou moins fréquent. Quelques citations de prétendues nichées dans le pays me paraissent, comme pour celles de la Corneille mantelée, demander encore confirmation. Ici aussi, je crois pouvoir affirmer que la reproduction de l'espèce dans nos limites doit être sinon tout à fait exceptionnelle, au moins excessivement rare. Il passe en bandes plus ou moins importantes, parfois immenses, dès octobre ou novembre, ainsi qu'en février, et quelques individus nous restent durant l'hiver, suivant les années et les localités, par un ou deux mêlés aux troupes de Corneilles, ou par groupes plus ou moins nombreux. Il se tient surtout dans les plaines cultivées, et, à part l'époque des migrations, de préférence dans les régions inférieures, bien qu'il ait été vu exceptionnellement en hiver jusque dans la II^te^ Engadine. On le distingue aisément des Corbeaux de même taille, à son aile relativement plus étroite, aux reflets bleus plus accusés de son plumage et à l'espace dénudé pâle qui entoure la base de son bec.

Il est moins féroce et carnassier, et beaucoup plus sociable que la

[1] Ueber Schnabelmisbildungen, von Dr C. Stölker; Verhandl. der S. Gall. naturw. Gesell. 1873/74.

plupart de ses congénères. Lorsqu'au passage il s'abat, quelquefois par milliers, dans les champs, sur les terres fraîchement ensemencées surtout, il cherche à la fois dans le sol les mollusques, les vers, les larves et les graines qui y ont été déposées; s'il fait alors du mal, en prélevant un certain tribut sur la récolte future, il fait en même temps beaucoup de bien, en absorbant quantité d'êtres nuisibles, limaces, larves de hannetons et autres, sans parler des campagnols qu'il détruit aussi en grand nombre. C'est en fouillant ainsi profondément la terre qu'il se dégarnit le tour du bec. Durant l'hiver, il est contraint de se mettre au régime des Corneilles et de prendre, comme celles-ci, un peu tout ce qu'il trouve, fût-ce même au prix d'un meurtre ou d'un larcin. Son vol est un peu plus léger que celui de la Corneille noire. Son cri rappelle plus ou moins celui de cette dernière, *kra* ou *kroa,* quand il est perché, ou celui moins rauque du Choucas, *iack* ou *iäck,* parfois *kürr* ou *quer,* quand il vole.

Dans les pays où il se reproduit régulièrement, il niche sur les arbres élevés, plutôt dans les petits bois que dans les forêts, et généralement en colonies plus ou moins nombreuses, si bien que l'on voit parfois jusqu'à 30 ou même 40 nids sur un même arbre. Ces nids sont bâtis de branches, de bûchettes et de racines lâchement entrelacées, mêlées d'un peu de terre, avec garniture d'herbes sèches et de crins ou de plumes. Les femelles pondent généralement en avril et abandonnent difficilement leur couvée.

Les œufs, au nombre de trois à cinq, varient beaucoup, non seulement quant à la couleur, mais aussi quant à la forme; ils sont d'un ovale plutôt court, parfois un peu piriformes ou oblongs et plus ou moins allongés. Ils sont teintés de grisâtre, de bleuâtre, de verdâtre ou d'un olivâtre clair, avec des taches irrégulières petites ou moyennes et plus ou moins nombreuses, grises et d'un brun olivâtre, tantôt éparses, tantôt accumulées vers le gros bout ; on en voit de blanchâtres, presque immaculés, tandis que, chez d'autres, les taches couvrent au contraire presque entièrement la couleur fondamentale. Ils mesurent d'ordinaire $0^m,039 - 043$ sur $0^m,028 - 030$, parfois $0^m,038$ sur $0^m,027$ ou $0^m,044$ sur $0^m,030$.

Le Freux est sédentaire dans les parties septentrionales tempérées, centrales et orientales de l'Europe, ainsi que dans les contrées occidentales et centrales de l'Asie, et jusque dans le nord des Indes. Il se reproduit dans le sud de la Scandinavie, en Angleterre, dans le nord de la France, en Belgique, en Allemagne et en Autriche-Hongrie, par exemple, tandis qu'il n'est guère que de passage ou hôte d'hiver dans les régions plus méridionales et occidentales du continent, ainsi que dans le nord de l'Afrique.

TABLEAUX SYNOPTIQUES

comprenant les

DIAGNOSES

de toutes les espèces signalées en Suisse,

ainsi que de tous les **groupes** auxquels elles appartiennent.

Pour arriver à une prompte détermination, par éliminations successives, suivre les tableaux, depuis le premier, en lisant, sur chacun, d'abord à gauche, puis successivement, dans chaque colonne, de gauche à droite et toujours de haut en bas.

Cette première partie du vol. II comprend les Ordres I à V, qui renferment plus de la moitié des espèces du pays; les Ordres VI à XIII concernent la deuxième partie, en préparation.

(Les noms des espèces tout à fait exceptionnelles ou dont la présence dans le pays est plus ou moins douteuse sont entre parenthèses.)

Classe des Oiseaux. — Aves.

(Ordres représentés en Suisse.)

				Ordres[1]
Pas de véritables dents: **ORNITHES.** Sternum à carène saillante: **CARINATAE.**	Ailes bien développées; plus ou moins grandes, larges ou étroites.	Jambe emplumée jusqu'au talon, rarement très longue, ainsi que le tarse.	Une membrane *(cire)* enveloppant la base du bec et les narines.	Bec et ongles robustes et crochus. Doigts: $\frac{3}{1}$ — $\frac{2}{1}$ 1.; antérieurs plus ou moins reliés à la base; l'externe parfois versatile[2] . . . . . RAPTATORES I.
			Pas de membrane à la base du bec.	Bec pyramidal, allongé. Doigts: $\frac{2}{1\text{-}1}$; antérieurs soudés à la base; l'interne reversé, et post., except. absent. Langue très longue, mince et protractile. . . . SCANSORES II.
				Bec polymorphe, souvent très grand. Doigts: $\frac{2}{1\text{-}1}$ — $\frac{2}{2}$ — $\frac{2}{1}$ 1.; antérieurs plus ou moins soudés. Langue gén. courte et plate. Couvert. alaires gén. grandes. INSIDENTES III.
				Bec triangulaire, très large en arrière, relativement court et très profondément fendu. Doigt: $\frac{3}{1}$, antérieurs plus ou moins reliés, ou $\frac{4}{0}$. Main plus longue que l'avant-bras; bras et pieds courts . . . . . HIANTES IV.
				Bec polymorphe, rarement très grand. Doigts: $\frac{3}{1}$; externe et médian soudés gén. jusqu'à 1re articulation; postérieur gén. aussi long que l'interne. Tarse gén. nu et couvert de larges plaques ou scutelles, en avant. . . . . PASSERES V.
			Une membrane enveloppante, plus ou moins développée, à la base du bec.	Bec moyen, droit et en majeure partie tendre, avec bords plats ne se recouvrant pas. Doigts: $\frac{3}{1}$ libres; le postérieur à la même hauteur que les autres. GYRATORES VI.
				Bec génér. court, dur et convexe en avant, à bords se recouvrant. Doigts: $\frac{3}{1}$ — $\left(\frac{3}{0}\right)$; antérieurs un peu reliés à la base; postérieur pl. ou m. développé, surmonté ou au niveau des autres, parfois absent . . . . . RASORES VII.
		Jambe généralement nue dans sa partie inférieure.	Jambe génér. longue et nue sur un assez grand espace au-dessus du talon. Tarse pl. ou m. allongé.	Bec plus ou moins allongé, souple et, en pl. ou m. grande partie, tendre en arrière. Doigts: $\frac{3}{1}$ — $\left(\frac{3}{0}\right)$; antérieurs pl. ou m. reliés, parfois palmés ou lobés; postérieur gén. court et surmonté, parfois absent . . . . . GRALLATORES VIII.
				Bec génér. grand, fort et entièrement dur. Doigts: $\frac{3}{1}$; antérieurs en partie reliés à la base ou semi-palmés; postérieur bien développé, au niveau des autres ou à peu près. Cou long . . . . . HERODIONES IX.
			Jambe moyenne, nue sur un petit espace au-dessus du talon. Tarse relat. court.	Bec moyen, plus ou moins déprimé ou comprimé, à l'exception de la pointe, quasi entièrement tendre, avec bords garnis au côté int. de lamelles cornées. Doigts: $\frac{3}{1}$; antérieurs palmés; postérieur libre, petit et surmonté . . . . . LAMELLIROSTRES X.
		Jambe emplumée jusqu'au bas, courte, ainsi que le tarse.		Bec gén. long; diverses pièces de la mandibule inf. bien distinctes. Doigts: $\frac{3}{0}$ 1.; le postérieur latéral; tous reliés par une large membrane. Ailes longues. Tarses courts. Le plus souvent un sac membraneux sous le bec . . . . . TOTIPALMES XI.
		Jambe génér. nue sur un petit espace au-dessus du talon, moyenne, ainsi que le tarse.		Bec moyen, comprimé, courbé ou pointu en avant. Doigts: $\frac{3}{1}$; antérieurs reliés par une membrane; postérieur libre, surmonté et très petit, parfois absent. Ailes très longues . . . . . LONGIPENNES XII.
	Ailes très petites et étroites, parfois impropres au vol et squameuses.	Jambe très reculée, enveloppée dans la peau du corps presque jusqu'au talon. Tarse court ou très court.		Bec plus ou moins comprimé, à bords pl. ou m. tranchants. Doigts: $\frac{3}{1}$; antérieurs palmés ou lobés, postérieur libre, surmonté, très petit, parfois absent; ou $\frac{4}{0}$; tous reliés par une épaisse membrane. Queue très courte ou nulle . . . . URopodes XIII.

[1] Les ordres I à V forment la 1re partie du vol. II; les ordres VI à XIII rentrent dans la 2e partie.

[2] Les chiffres au-dessus de la ligne représentent les doigts antérieurs, ceux au-dessous le ou les doigts postérieurs. Un chiffre sur le côté, indique un doigt réversible (versatile) ou latéral.

I. Ordre des Rapaces — Raptatores.... (Tabl. II).

(Les divers groupes représentés en Suisse.)

Sous-Ordres.	*Divisions.*	*Familles.*	*Sous-Familles.*	*Pages.*
RAPTATORES (voy. AVES, tabl. I).	Yeux latéraux, moyens. Doigts toujours nus. Plumage rigide. DIURNI :	Tarse au plus aussi long que la jambe. Doigts forts, trois devant et un derrière, l'externe non versatile (*Pandion* except.) ACCIPITRES:	Bec lég. étranglé devant la cire. Cire nue ou quasi-nue. Tarses courts, réticulés. Ongles relat. faibles et obtus. Tête et cou en partie nus. VULTURIDÆ :	Bec gros, relativement court. Tarses trapus, emplumés dans le haut . . . VULTURINÆ	20.
				Bec relat. étroit et assez long, haussé vers le bout. Tarses nus . . . . NEOPHRONINÆ	27.
			Bec plutôt allongé, fortement haussé et courbé en avant. Cire entièrement couverte de poils. Tarses courts et emplumés. Ongles médiocres. Tête et cou emplumés. . . . . GYPAËTIDÆ	32.
			Bec plus ou moins ramassé, sa plus grande hauteur à la base. Cire nue ou partiel. couverte. Tarses courts ou moyens. Ongles gén. forts et aigus. Tête et cou emplumés. FALCONIDÆ :	Bec moyen, à arête assez vive, plus ou moins brusquement courbé, à bords un peu ou à peine festonnés. Tarses bas, nus ou emplumés. Ongles pl. ou m. longs. Ailes longues, pl. ou m. pointues . . . . . MILVINÆ	44.
				Bec robuste, à arête arrondie, courbé dès la base, à bords unis ou lég. ondulés. Tarses moyens, pl. ou m. découverts ou emplumés. Ailes assez grandes, gén. subobtuses . . BUTEONINÆ	56.
				Bec fort, quasi-droit à la base, à bords pl. ou m. festonnés. Tarses pl. ou m. ramassés et pl. ou m. emplumés. Ailes grandes, plus ou moins obtuses . . . . . AQUILINÆ	72.
				Bec ramassé, courbé dès la base, avec une ou deux dents latérales. Tarses robustes, emplumés dans le haut. Ailes pl. ou m. longues, effilées et aiguës . . . . . FALCONINÆ	108.
				Bec court, courbé dès la base, à bords pl. ou m. profond. festonnés. Tarses plutôt longs, emplumés dans le haut. Ailes relat. courtes, obtuses ou subobtuses . . . . . ASTURINÆ	145.
				Bec médiocre, pl. ou m. déclive à la base et pl. ou m. festonné. Tarses relat. longs, emplumés dans le haut. Ailes longues, subaiguës. Une collerette faciale pl. ou m. accusée . . CIRCINÆ	157.
			Bec ramassé, à peine festonné, à crochet très long et très aigu. Cire étroite, semée de poils. Tarses courts, pincés en arrière, en majeure partie écailleux. Doigt externe réversible. Ongles très longs, très courbés et aigus. Tête et cou emplumés. Pas de culottes . PANDIONIDÆ		171.
	Yeux en face et grands. Doitgs le plus souvent couverts de plumes ou de poils ; l'externe réversible. Plumage lâche et mou. NOCTURNI... STRIGES :		Bec assez long, peu élevé, courbé en avant seulement. Tarses assez longs. Doigts quasi-nus ; ongle du médian dentelé. Disques fasciaux triangulaires . . . . . STRIGIDÆ		177.
			Bec ramassé et convexe. Tarses moyens, ainsi que les doitgs le plus souvent emplumés. Ongles tous lisses. Disques fasciaux gén. arrondis. BUBONIDÆ :	Fente de l'oreille, sans opercule, au plus égale au diamètre de l'œil. Pas de véritables aigrettes . . . . . SURNINÆ	182.
				Fente de l'oreille, avec opercule, beaucoup plus longue que le diamètre de l'œil. Pas de véritables aigrettes . . . . . ULULINÆ	194.
				Fente de l'oreille plus ou moins développée. Des aigrettes frontales . . . . BUBONINÆ	202.

Sous-Ordre I : Rapaces diurnes — Accipitres I.... (Tabl. III).

Fam. Vulturidæ, Gypaëtidæ et Falconidæ, part. I.

Accipitres (voy. **Raptatores**, tabl. II).

Falconidæ, 1, (voy. tabl. II).

S.-Fam.	*Genres.*	*Espèces.*	*Pages*
Vulturidæ (tabl. II). — VULTURINÆ (tabl. II).	Tête et cou allongés et découverts. Bec un peu renflé latér. Un collier de plumes effilées au bas du cou. Queue moyenne, à 14 rectrices . . . . . **Gyps :**	Bec, à la commissure, beaucoup plus court que le médian sans ongle. Tarse au tiers emplumé, en avant. Tête et cou garnis d'un duvet blanchâtre. Manteau fauve. Long. tot. 1m,10—1m,30. . . . . *G. FULVUS* Vautour Griffon.	22
	Tête et cou plus ramassés, en partie découverts. Bec haut, un peu comprimé. Un collier de plumes contournées sur la nuque. Queue moyenne, à 12 rectrices. **Vultur :**	Bec, à la commiss., quasi-égal au médian sans ongle. Tarse emplumé au delà de moitié, en avant. Tête portant un duvet brun, en dessus. Manteau brun foncé. Long. tot. 1m,15—1m,25 . . *(V. MONACHUS)* V. Arrian.	25
Gypaëtidæ (tabl. II). — NEOPHRONINÆ.	Tête et haut du cou quasi-nus. Bec allongé, étroit, droit, exhaussé en avant. Plumes effilées derrière la tête et le cou. Queue étagée, à 14 rectrices. **Neophron :**	Bec, en dessus, quasi-égal au médian sans ongle. Tarse emplumé sur l'articulation seulement, plus long que le médian sans ongle. Nudités céphaliques jaunâtres. Manteau blanc, avec grandes rémiges noires, ad. Long. tot. 0m,65—75 . . . *N. PERCNOPTERUS* Néoph. percnoptère.	29
	Tête et cou emplumés. Bec assez long et comprimé, brusquement exhaussé et courbé en avant. Une touffe de poils sous le bec. Queue longue, étagée, à 12 rectrices . . . . . **Gypaëtus :**	Bec, en dessus, presque égal au médian sans ongle. Tarse emplumé jusqu'aux doigts, ou presque. Faces dorsales d'un brun grisâtre ou noirâtres, mouchetées de blanchâtre ; une large raie noire sur les côtés de la tête. Long. tot. 1m,05—1m,50. . . *G. BARBATUS* Gypaète barbu.	33
Falconidæ, 1, (voy. tabl. II). — MILVINÆ (tabl. II).	Bec plutôt court, bien courbé, à arête assez vive. Cire avec poils et petites plumes sur les côtés, en arrière. Tarse moyen, largement écussonné, en avant. Ailes longues. Queue longue et échancrée. **Milvus :**	Tarse à moitié emplumé, en avant. Queue très longue et profond. fourchue. Ailes dépassant rarement les rectrices médianes, ad. Dos varié de roux et de brun ; bec brun, à pointe noire. Long. tot. 0m,65—75. *M. REGALIS* Milan royal.	46
		Tarse au tiers emplumé, en avant. Queue longue, méd. fourchue. Ailes atteignant gén. le bout des rectrices externes, ad. Dos brun ; bec noir. Long. tot. 0m,55—62 . . . . . *M. NIGER* Milan noir.	49
	Bec moyen, moins brusquement courbé, à cire entièrement nue. Tarse plus court, largement réticulé, en avant. Ailes assez larges. Queue arrondie. **Pernis :**	Tarse plus qu'à moitié emplumé, en avant. Queue dépassant lég. les ailes. Front et lorums couverts de petites plumes squamiformes. Dos brun ; front et joues volontiers gris, chez ad. Long. tot. 0m,54—65. *P. APIVORUS* Bondrée apivore.	53
— BUTEONINÆ (tabl. II).	Bec robuste, bien courbé, à arête arrondie. Tarse moyen, scutellé, emplumé dans le haut. Doigts forts. Œil moyen. Plumes céphaliques gén. arrondies. **Buteo :**	Tarse un tiers environ plus long que le médian avec ongle. Queue subarrondie, avec 10-12 (14) barres transversales, la dernière généralement la plus large. Faces sup. brunes ; inf. variées de blanc, de brun et de roussâtre ; pieds jaunes. Long. tot. 0m,50—60. *B. VULGARIS* Buse ordinaire.	58
		Tarse id. Queue et culottes pl. ou m. rousses ; rectrices terminées de roux et pl. ou m. barrées, la dernière bande gén. pas plus large que la voisine. Manteau varié de roux ; pieds jaunes. Long. tot. 0m,48—56. . . . . *(B. DESERTORUM)* Buse tacharde.	62
	Bec comme Buteo. Tarse entièrement emplumé, sauf la ligne médiane, en arrière. Doigts relat. courts. Œil moyen. Plumes céphaliques arrondies. **Archibuteo :**	Tarse pas tout à fait un tiers plus long que le médian avec ongle. Queue arrondie. Dos brun ; tête, poitrine et queue pl. ou m. blanches ; une large bande brune vers le bout des rectrices. Doigts jaunes. Long. tot. 0m,55—66 . . . . . *A. LAGOPUS* Buse pattue.	65
	Bec moyen. Tarse en grande partie réticulé. Doigts relativem. courts. Œil grand. Plumes céphaliques larges, mais pointues. **Circaëtus :**	Tarse un quart environ plus long que médian avec ongle. Queue quasi-carrée, avec bandes brunes (gén. trois). Dos brun-cendré ; tête et faces inf. blanches, maculées de brun. Cire et pieds bleuâtres. Long. tot. 0m,65—72. . . . . *C. GALLICUS* Jean-le-blanc.	69

Sous-Ordre I : Rapaces diurnes — Accipitres, 2, suite. (Tabl. IV).

Fam. Falconidæ, 2, suite.

Accipitres. — Falconidæ, 2, suite (voy. tabl. II).

Genres.	*Sous-genres.*	*Espèces.*	*Pages.*
AQUILINÆ (tabl. II). — Bec un peu comprimé, à peu près demi-tête, au front. Tarse entièrement emplumé. Plumes occipitales gén. acuminées. **Aquila :**	Tarse moyen ou assez long. Médian un peu plus long que les doigts latéraux **Aquila :**	Bec haut, très crochu. Narines arrondies ou subovales, lég. obliques. Tarse lég. plus long que le médian avec ongle. Ailes ne couvrant pas tout à fait la queue. Livrée brune. Long. tot. 0m,88—1m,08 . . . . . *A. FULVA* — Aigle fauve	75.
		Bec moins fortement courbé. Narines allongées, quasi-verticales. Tarse comme Fulva. Ailes couvrant la queue. Livrée brune ; scapulaires plus ou moins tachées de blanc. Long. tot. 0m,80—1m . . . . . *(A. IMPERIALIS)* — Aigle impérial	80.
		Bec relat. petit, étroit, peu élevé et méd. crochu. Narines arrondies ou ovales, plutôt courtes. Tarse étroit, notablem. plus long que le médian avec ongle. Livrée brune, mouchetée ou non de blanchâtre, ou roussâtre. Long. tot. 0m,60—75. *A. NÆVIA* — Aigle criard	87.
		Bec grand, gros et bien crochu. Narines longues, quasi-verticales. Tarse et doigts robustes. Plumes occipitales moins effilées. Livrée d'un brun plus ou moins noirâtre ou roussâtre. Long. tot. 0m,70—83 . . . . . *(A. CLANGA)* — Aigle oriental	97.
	Tarse rel. court. Médian notabl. plus long que les doigts latér. **Hieraëtus :**	Bec lég. courbé dès la base. Ailes couvrant à peu près la queue. Dos brun ; tête rousse ou roussâtre, en dessus. Queue d'un brun noirâtre, bordée de grisâtre. Long. tot. 0m,47—0m,53 . . . . . *A. PENNATA* — Aigle botté	100.
	Tarse et jambe relat. longs. Médian bien plus long que les doigts latéraux. **Nisaëtus :**	Bec droit à la base. Ailes demeurant très en arrière du bout de la queue. Queue d'un brun cendré ou gris-roussâtre, avec nombreuses barres transverses. Long. tot. 0m,68—75. *(A. FASCIATA)* — Aigle Bonelli	102.
Bec épais, plus long que demi-tête. Tarse moyen, emplumé dans le haut. Doigts gros. Plumes occipitales lancéolées. **Haliaëtus :**		Bec plat sur la cire. Tarse emplumé sur moitié en avant. Ailes couvrant à peu près la queue. Queue un peu conique, blanche, ad., brune, variée de roux et blanc, j. Dos brun ; tête pâle, ad. Long. tot. 0m,85—1m . . *H. ALBICILLUS* — Pygargue ord.	105.
FALCONINÆ, pars 1, (tabl. II). — Bec, au front, plus court que moitié du médian avec ongle. Tarse réticulé ou écussonné jusqu'au bas, ou à peu près. Doigts et ongles forts. Queue pl. ou m. rigide. **Falco :**	Bec épais. Médian sans ongle passabl. plus court que le tarse. Doigts latéraux quasi-égaux. Queue relat. longue. **Hierofalco :**	Bec peu courbé à la base. Ailes ne dépassant guère 3/4 de la queue. Faces sup. grises ou brunâtres, avec ou sans taches transv. blanches. Faces inf. et sous-caud. blanches, maculées de noirâtre. Long. tot. 0m,55—67. . *(F. ISLANDICUS)* — Faucon d'Islande	117.
		Bec et ailes à peu près comme Islandicus. Faces sup. d'un brun cendré, les plumes lég. bordées de roussâtre ; faces inf. et sous-caudales d'un blanc lég. roussâtre, avec longues macules brunes. Long. tot. 0m,53—60 . . *(F. GYRFALCO)* — Faucon Gerfaut	118.
		Bec relat. court, plus vite courbé. Ailes couvrant au moins 4/5 de la queue. Dos brun cendré, avec bordure des plumes roussâtre. Faces inf. avec macules brunes longit., sous-caud. sans taches. Long. tot. 0m,50—58 . . . . . *(F. SACER)* — Faucon sacre	122.
	Bec moins épais. Médian sans ongle quasi-égal au tarse ou lég. plus long. Doigts lat. inégaux. Queue moyenne. **Falco :**	Médian sans ongle un peu plus long que le tarse. 1re rémige seule échancrée au bord int. Ailes ne couvrant pas entièrem. la queue. Faces inf. barrées transv. ad., longitud. j. Moustache forte. Long. tot. 0m,38—51 . . *F. PEREGRINUS* — Faucon pelerin	126
		Médian sans ongle quasi-égal au tarse. 1re rémige seule échancrée au bord int. Ailes dépassant un peu la queue. Faces inf. striées en long ; culottes et sous-caud. rousses. Moustache forte. Long. tot. 0m,30—35 . . . *F. SUBBUTEO* — F. Hobereau	130.
		Médian sans ongle lég. plus court que le tarse. 2 premières rémiges échancrées au bord int. Ailes couvrant 2/3—4/5 de la queue. Faces inf. roussâtres, tachées en long. Moustache faible ou moy. Long. tot. 0m,27—33 . . . . *F. ÆSALON* — F. Émérillon	132.

Sous-Ordre I : Rapaces diurnes — Accipitres, 3, fin. (Tabl. V).

Fam. Falconidæ 3, fin, et Pandionidæ.

Genres. | *Espèces.* | *Pages.*

Accipitres (voy. tabl. II).

Falconidæ 3, fin (voy. tabl. II).

FALCONINAE, 2, fin, (tabl. II).

Bec, en dessus, gén. aussi long ou plus long que demi-médian avec ongle. Tarse part. réticulé ou subécussonné. Doigts et ongles relat. faibles ; latéraux quasi-égaux ; médian sans ongle beaucoup plus court que le tarse. Queue longue, assez souple.

Cerchneis :

1er et 2e rémiges échancrées au bord interne. 2e à peu près égale à 3e. Ailes couvrant environ 3/4 de la queue. Doigts et ongles relat. assez forts. Livrée rousse, pl. ou moins maculée ; pieds jaunes, ongles noirs. Long. tot. 0m,34—37. . . . . *C. TINNUNCULUS* 136.

Faucon Crécerelle.

1re rémige, seule échancrée au bord int., à peu près égale à 3e. Ailes couvrant à peu près la queue. Doigts et ongles courts. Livrée rousse, moins maculée ; pieds jaunes, ongles jaunâtres. Long. tot. 0m,30—33. *C. CENCHRIS* 140.

F. Crécerellette.

1re rémige, seule échancrée au bord int., plus longue que 3e. Ailes effilées, atteignant ou dépassant lég. le bout de la queue. Doigts et ongles médiocres. Livrée d'un gris ardoisé, *mas.*, rousse *fem.* Culottes rousses ; pieds rouges. Long. tot. 0m,28—32 . . . *C. VESPERTINUS* 142.

F. Kobez.

ASTURINAE (tabl. II).

Bec en dessus, plus que moitié du médian sans ongle. Tarse robuste, étroitement scutellé ou biscutellé en arrière ; médian un peu plus long que les doigts latéraux. . . . . **Astur :**

Tarse emplumé sur moitié, en avant. Ailes dépassant un peu moitié de queue. Doigt interne sans ongle atteignant le bout ant. de la 2e phalange du médian. Faces inf. blanches ou roussâtres, barrées transv. ad., en long. j. Long. tot. 0m,50—65 . . . . . *A. PALUMBARIUS* 148.

Autour ord.

Bec, en dessus, moins que moitié du médian sans ongle. Tarse allongé, réticulé en arrière ; médian beaucoup plus long que les doigts latéraux.

Accipiter :

Tarse emplumé au plus au quart, en avant. Ailes couvrant environ moitié de queue. Doigt interne sans ongle dépassant lég. la 1re phalange du médian. Faces inf. blanches ou rousses, barrées gén. en travers. Long. tot. 0m,32—41 . . . . . *A. NISUS* 152.

Épervier ord.

CIRCINAE (tabl. II).

Bec déclive, un peu plus long que demi-tête ou quasi-égal. Cire grande, avec poils latéraux. Tarse en majeure partie scutellé, au moins double du médian sans ongle. Queue longue, larg. arrondie . . . . . **Circus :**

Ailes couvrant presque la queue, ad. ; 2e à 5e rémiges rétrécies au bord ext., 1re à 4e au bord interne. Échancrure int. de 1re lég. au-dessous des couv. ant. Livrée en majorité brune ; queue non barrée ; sus-caudales jamais blanches. Long. tot. 0m,50—57. *C. ÆRUGINOSUS* 159.

Busard Harpaye.

Ailes demeurant passabl. en arrière du bout de la queue ; 2e à 5e rémiges rétrécies au bord ext., 1re à 4e au bord int. Livrée grise, queue sans bandes ; *mas.*, brune, variée de roux, avec queue barrée *fem.* ; sus-caudales blanches. Long. tot. 0m,47—53 . . *C. CYANEUS* 163.

B. St-Martin.

Ailes couvrant la queue, ad. ; 2e à 4e rémiges rétrécies au bord ext., 1re à 3e au bord int. Livrée grise *mas.*, brune *fem.*, avec stries longitud. aux faces inf. ; queue barrée ; sus-caudales blanches. Long. tot. 0m,42—47. *C. PYGARGUS* 166.

B. Montagu.

Ailes demeurant sensibl. en arrière du bout de la queue ; 2e à 4e rémiges rétrécies au bord ext., 1re à 3e au bord int. Livrée grise en dessus, blanchâtre en dessous *mas.*, brune, variée de roux *fem.* ; queue barrée ; sus-caudales blanches, tachées, de gris ou de roux. Long. tot. 0m,45—51. . . . . *C. MACRURUS* 169.

B. blafard.

Pandionidæ

PANDIONINAE (tabl. II).

Tarse couvert d'écailles imbriquées. Doigts rugueux ou épineux, en dessous. Barbes externes des rémiges max. rigides et par places retroussées. Plumes occipitales un peu allongées et acuminées . . . . **Pandion :**

Doigt externe presque aussi long que médian. Tarse emplumé jusqu'entre tiers et moitié, en avant. 1re rémige à peu près égale à 5e. Ailes dépassant un peu la queue. Faces sup. brunes ou noirâtres, mouchetées de blanc ; faces inf. blanches, pl. ou m. maculées de brun ; queue barrée. Long. tot. 0m,55—65 . . . *P. FLUVIALIS* 173.

Balbuzard fluviatile.

Sous-Ordre II : Rapaces nocturnes — Striges. (Tabl. VI).

Fam. Strigidæ et Bubonidæ.

Striges (voy. **Raptatores**, tabl. II).
Strigidæ (tabl. II).
Bubonidæ (voy. tabl. II).

Genres.	*Espèces.*	*Pages.*
Strix (tabl. II). Tarse couvert de plumes courtes ; doigts quasi-nus. Ailes aiguës, dépassant la queue.	Ailes dépassant la queue de 1/6 à 1/4 de celle-ci, ad. ; 2e rémige la plus longue, 1re presque égale. Faces sup. vermiculées gris sur roux ; inf. blanches ou rousses ; 4 à 5 bandes transv. à la queue et aux ailes. Long. tot. 0m,32—38. . . . . *ST. FLAMMEA*	179.
	Chouette Effraye.	
SURNINÆ (tabl. II). **Surnia** : Tarse et doigts enveloppés de plumes médiocr. longues. Ailes subaiguës, moyennes. Queue étagée	Ailes couvrant au plus 2/3 de la queue. 3e rémige la plus longue. Faces sup. brunes, maculées de blanchâtre ; inf. blanches, avec barres transv. brunes. Une bande noire derrière la joue. Long. tot. 0m,38—42. *(S. FUNEREA)*	183.
	Ch. Caparacoch.	
Nyctea : Tarse et doigts enveloppés de plumes soyeuses, très longues. Ailes subaiguës, assez grandes. Queue arrondie . .	Ailes couvrant plus de 3/4 de la queue. 3e rémige la plus longue. Livrée blanche, plus ou moins maculée de noirâtre. Long. tot. 0m,54—62—(68). *(N. SCANDIACA)*	185.
	Harfang.	
Glaucidium : Tarses enveloppés de plumes assez longues ; doigts plus ou moins couverts de plumes subpiliformes. Ailes subobtuses, plutôt courtes. .	Ailes couvrant environ 1/2 de la queue. 3e et 4e rémiges les plus longues, au plus égales à rémig. second. ant. Doubles croissants blancs, bordés de noir, sur les rectrices médianes. Long. tot. 0m,16—18. *G. PASSERINUM*	187.
	Chevèchette.	
Athene : Tarses enveloppés de plumes courtes. Doigts semés de petits poils. Pas de culottes. Rémiges primaires subconiques.	Ailes couvrant près de 3/4 de la queue. 3e et 4e rémiges les plus longues ; 1re à peu près égale à 6e. Brun-cendré maculé de blanchâtre, en dessus ; blanchâtre flammé de brun, en dessous ; sous-caudales immaculées. Long. tot. 0m,220—245 . . . . . *A. NOCTUA*	191.
	Chevèche.	
ULULINÆ (tabl. II). **Nyctale** : Bec assez haut, comprimé. Tarse et doigts bien couverts de plumes longues et duveteuses. Ailes subaiguës, assez longues, à rémiges prim. larges.	Ailes couvrant au moins 3/4 de la queue. 3e rémige gén. la plus longue ; 1re à peu près égale à 8e. Cendré-brunâtre taché de blanc, en dessus ; blanchâtre tâché de brun, en dessous ; sous-caudales maculées. Long. tot. 0m,23 - 27 . . . . . *N. TENGMALMI*	195.
	Ch. Tengmalm.	
Syrnium : Bec assez haut, pl. ou m. ramassé. Tarse enveloppé d'épais duvet. Doigts pl. ou m. couverts. Ailes obtuses, assez grandes. Queue arrondie ou pl. ou m. étagée	Ailes couvrant au moins 4/5 de la queue, ad. 4e et 5e rémiges. les plus longues ; 1re à peu près égale à 9e. Doigts bien couverts, sauf anneau préonguéal. Faces sup. d'un brun grisâtre ou roussâtres, maculées de brun et blanc ; inf. blanchâtres, avec taches longit. noirâtres, transv. dentelées. Long. tot. 0m,39—43. . . *S. ALUCO*	199.
	Hulotte.	
BUBONINÆ (tabl. II). **Bubo** : Fente auriculaire médiocre, avec opercule assez peu développé. Tarse bien emplumé ; doigts gén. couverts. Ailes subaiguës moyennes. Aigrettes allongées	Doigts emplumés, sauf l'anneau préonguéal. Ailes couvrant à peu près 3/4 de la queue. 3e rémige gén. la plus grande. Livrée variée de roux-jaunâtre et de brun-noirâtre. Long. tot. 0m,60—68. . . . . *B. IGNAVUS*	203.
	Grand-Duc.	
Sops : Ouverture auriculaire petite et arrondie, sans opercule. Tarses pl. ou m. couverts. Doigts nus ou quasi-nus. Ailes subaiguës, allongées. Aigrettes relat. larges.	Doigts nus. Ailes couvrant la queue. 3e rémige la plus grande. Livrée grise et roussâtre, finement striée de noirâtre ; des taches oblongues blanchâtres et noires au bord des scapulaires. Long. tot. 0m,18—21. *S. ALDROVANDI*	207.
	Scops d'Europe.	
Asio : Fente auriculaire très grande, opercule sans prolong. lat. Tarse couvert de plumes allongées. Doigts pl. ou m. couverts. Ailes aiguës, longues. Aigrettes pl. ou m. longues ou courtes.	Plumes digitales atteignant les ongles. 1re rémige à peu près égale à 4e. Aigrettes assez longues, de 6 à 8 plumes. Macules des faces inf. allongées et barrées transv. ; 8 à 10 raies caudales transv. Long. tot. 0m,35—37. *A. OTUS*	211.
	Moyen-Duc.	
	Plumes digitales n'atteignant pas les ongles. 1re rémige à peu près égale à 3e. Aigrettes courtes, de 3 à 4 plumes. Taches inf. allongées, mais simples. 5 à 6 raies caudales transv. Long. tot. 0m,36—39 *A. BRACHYOTUS*	214.
	Hibou brachyote.	

II. Ordre des Grimpeurs — Scansores... (Tabl. VII).

Fam. Picidæ et Yungidæ.

Divisions.	*Familles.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pages.*
SCANSORES (voy. AVES, tabl. I). — Bec pyramidal. Rectrices rigides et acuminées. SCLERURI :	Bec pl. ou m. tronqué, caréné et silloné. Tarse écussonné en avant, réticulé ou granuleux en arrière. PICIDÆ :	4 doigts : l'antér. ext. le plus long. Sillons surnasaux plus voisins de l'arête sup. que du bord de la mandib. Une huppe occipitale pl. ou m. développée. Fond de la livrée noir. **Dryopicus :**	Une petite huppe occipitale. Livrée entièr. noire, avec le dessus de la tête rouge, *mas.*, l'occiput seulement, *fem.* Long. tot. 0m,44—49. . . *D. MARTIUS* — Pic noir.	221.
			Pas de stries sur les flancs. Sous-caudales rouges. Vertex noir, ad., rouge, j. ; occiput rouge, *mas.*, blanc, *fem.* Long. tot. 0m,24—26. . . . . *P. MAJOR* — Pic Épeiche.	224.
		4 doigts : le post. ext. le plus long. Sillons surnasaux plus voisins du bord de la mandib. que de l'arête sup. Peu ou pas de huppe. Manteau noir et blanc. **Picus :**	Flancs striés de noirâtre. Sous-caudales roses. Dessus de la tête rouge. Long. tot. 0m,210—227 . . *P. MEDIUS* — Pic Mar.	227.
			Faces inf. striées. Sous-caudales blanchâtres, tachées de noir. Dessus de la tête rouge, *mas.*, blanc, *fem.* Long. tot. 0m,145—155 . . . . . *P. MINOR* — P. Épeichette.	228.
		3 doigts : le post. (ext.) le plus long. Sillons surnasaux très voisins du bord de la mandib. Pas de huppe. Manteau noir et blanc. **Picoïdes :**	Sommet de la tête jaune, *mas.*, noir et blanc, *fem.* Long. tot. 0m,23—27. *P. EUROPÆUS* — P. tridactyle.	231.
		4 doigts : l'ant. ext. le plus long ou quasi-égal au post. max. Sillons surnasaux voisins de l'arête du bec. Pas de huppe. Manteau vert ou olivâtre. **Gecinus :**	Bec un peu plus large que haut à la base. Manteau vert. Tout le dessus de la tête rouge. Moustache noire et rouge, *mas.*, noire, *fem.* Long. tot. 0m,31—35. *G. VIRIDIS* — Pic vert.	234.
			Bec à peu près aussi haut que large à la base. Manteau vert et gris. Front rouge, *mas.*, ou gris, *fem.* Long. tot. 0m,28—30 . . . . . *G. CANUS* — Pic cendré.	236.
Bec conique Rectrices larges et souples. HAPALURI :	Bec sans véritable carène, ni sillons. Tarse scutellé en avant et en arrière. YUNGIDÆ :	Bec plus court que la tête. Tarse emplumé vers le talon seulement. Manteau chamaré de noir, brun, gris et roux. **Yunx :**	1re rémige étroite, au plus deux tiers des couv. ant. Gorge et poitrine d'un roussâtre pâle, finement rayées de brun en travers. Long. tot. 0m,170—185. *Y. TORQUILLA* — Torcol vulg.	240.

III. Ordre des Percheurs — Insidentes... (Tabl. VIII).

Fam. Cuculidæ, Alcedinidæ, Meropidæ, Coraciadæ et Upupidæ.

Sous-Ordres.	*Divisions.*	*Familles.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pages.*
INSIDENTES (voy. AVES, tabl. I).					
Deux doigts médians toujours en avant; latéraux en arrière ou pl. ou m. versatiles. **ZYGODACTYLI** :	Bec moyen, un peu arqué, à bords unis. 1er doigt (pouce) toujours post. 4e (ext.) versatile, gén. en arrière. **COCCYSTES** :	Bec médiocr. élevé, pl. ou m. comprimé. Tarse robuste, moyen ou court. **CUCULIDÆ** :	Tour de l'œil un peu dénudé. Tarse en maj. partie emplumé. Queue longue, à 10 rectrices. Pas de huppe. . . . . **Cuculus :**	Ailes couvrant plus de deux tiers de la queue. ; 3e rémige la plus longue. Manteau gris ou roux ; ventre blanc, barré de noir. Long. tot. 0m,320—365. . . *C. CANORUS*	246
				Coucou cendré.	
Trois doigts en avant et un en arrière ; les antérieurs plus ou moins soudés. **SYNDACTYLI** :	Bec long, droit ou arqué. Doigt médian soudé à l'externe jusqu'à 2e articulation. **HALCYONES** :	Bec fort, droit, tétragone et aigu. Doigt médian soudé à l'int. à la base seulement. **ALCEDINIDÆ** :	Bec, au front, plus long que la tête. Tarse très court. Aile subarrondie. Queue courte, à 12 rectrices . . . . . **Alcedo :**	1re rémige à peu près égale en à 4e ; 2e et 3e quasi-égales, les plus longues. Vert et bleu en dessus ; roux en dessous ; une tache blanche derrière le cou, de chaque côté. Long. tot. 0m,17—18 . . . . . *A. ISPIDA*	252.
				Martin-pêcheur ord.	
		Bec arqué, pincé et acuminé en avant. Doigt médian soudé à l'int. jusqu'à 1re articul. **MEROPIDÆ** :	Bec, au front, gén. plus long que la tête. Tarse court. Aile longue et aiguë, ou suraiguë. 1re rémige très courte. Queue relat. longue, à 12 rectr., les médian. pl. ou m. prolongées. **Merops :**	2e rémige (1re grande) la plus longue. Bec à peine plus long que la tête. Occiput et dos brun-marron; ventre vert, gorge et croupion jaunes. Long. tot. 0m,26—29 (au bout des rect. méd.). . . . . *(M. APIASTER)*	256.
				Guêpier vulg.	
Trois doigts en avant et un en arrière ; les ant. méd. et externe pl. ou m. soudés à la base ou quasi-libres. **DEODACTYLI** :	Bec moyen, assez large à la base, un peu courbé au bout. Doigts médian et externe quasi-libres. **CORACIINES** :	Bec robuste, à arête convexe. Narin. en fente oblique. Quelq. poils basil. à mandib. sup. et au menton. **CORACIADÆ** :	Bec, à comm., à peu près égal à la tête. Tarse moyen, assez épais. Aile aiguë. Queue moy. ou assez longue, à 12 rectrices, les ext. pl. ou m. prolongées. **Coracias :**	1re rémige un peu plus courte seulement que 2e. Rectrices ext. peu ou pas prolongées. Tête, corps et queue en majeure partie verdâtres ou bleus ; dos brun. Long. tot. 0m,32—33. . . . . *C. GARRULA*	260.
				Rollier vulg.	
	Bec pl. ou m. long, mince et arqué. Doigts méd. et ext. pl. ou m. soudés à la base. **EPOPSIDES** :	Bec arqué et flexible, à bords plats. Doigts méd. et ext. soudés à la base seulement. **UPUPIDÆ** :	Bec, au front, beaucoup plus long que la tête. Aile large, subobtuse. Queue grande à 10 rectr. Une huppe bien développée. **Upupa :**	Bec (à la comm.) à peu près deux fois la tête. Huppe plus longue que le bec (ad.). 1re rémige à peu près moitié de la 2e. Manteau roussâtre ; ailes et queue noires, barrées de blanc. Long. tot. 0m,295—310. . . . *U. EPOPS*	265.
				Huppe ord.	

IV. Ordre des Bâilleurs — Hiantes. — Fam. Caprimulgidæ et Cypselidæ.

HIANTES (tabl. I).					
Bec avec vibrisses à la base. Plumage mou, lâche et génér. sombre. **AMALOPTERI** :	Bec court, large en arrière, pl. ou m. pincé en avant. Bras moy. ou relat. court. 12 à 13 rémiges second. Pouce post. ou versatile. **CAPRIMULGI** :	Bec sans échancr. Trois doigts ant. reliés à la base. Médian long, à ongle dentelé. Aile longue, subaiguë. **CAPRIMULGIDÆ** :	Tarse court, pl. ou m. emplumé. Rémige prim. post. non prolongée. Queue longue à 10 rectrices ; les externes non prolongées. **Caprimulgus :**	2e rémige la plus longue, 1re égale à peu près à 3e. Queue subarrondie au bout. Tour du cou gris, maculé de noirâtre ; pas de collier roux. Une moustache blanche pl. ou m. apparente. Long. tot. 0m,27—29. *C. EUROPÆUS*	271.
				Engoulevent d'Europe.	
Bec sans vibrisses. Plumage ferme et serré. **STEREOPTERI** :	Bec petit, large en arrière, un peu pincé en avant, sans échancr. Bras très ramassé. 7-8 rém. second. 3-4 doigts devant, pouce post., ant. ou versatile. **CYPSELI** :	Doigts libres, courts et quasi-égaux, à ongles crochus. Aile très longue et étroite, à 10 rémiges prim. Queue à 10 rectrices. **CYPSELIDÆ** :	Quatre doigts en avant. Tarse très court, entier, emplumé. 1re ou 2e rémige la plus longue. Queue moy., très échancrée. **Cypselus :**	Queue profondément échancrée. Livrée entièrement d'un noir brun, avec gorge blanche. Long. tot. 0m,18—19. *C. APUS*	276.
				Martinet noir.	
				Queue moins profondément échancrée. Livrée d'un gris brun, avec gorge et ventre blancs. Long. tot. 0m,22—24. *C. MELBA*	279.
				Mart. à ventre blanc.	

V. Ordre des Passereaux — Passeres. (Tabl. IX).

Sous-Ordre des Chanteurs—Oscines, 1.

(Divisions et familles représentées en Suisse.)

Ordre.	*Sous-Ordre.*		*Divisions.*	*Familles.*	*Pages.*
PASSERES (voy. AVES, tabl. I).	Organe de la voix bien développé. OSCINES :	Tarse gén. lamellé en arrière.	I. Bec court, pincé en avant, large en arrière et profondément fendu. Pieds petits. Ailes longues et étroites. — Insectivores . FISSIROSTRES	HIRUNDINIDÆ.	285.
			II. Bec élargi et plus ou moins déprimé, en arrière, pl. ou m. échancré, en avant. Pieds plutôt petits. Ailes moyennes. — Surtout insectivores. LATIROSTRES	MUSCICAPIDÆ.	300.
			III. Bec robuste, un peu comprimé et pl. ou m. crochu et denté, soit profond. échancré, en avant. Pieds robustes. Ailes moyennes ou plutôt courtes. — Insectivores et carnivores ou baccivores. ADUNCIROSTRES	LANIIDÆ. . . .	313.
				AMPELIDÆ. . .	326.
			IV. Bec moyen ; mandibule sup. un peu courbée et pl. ou m. échancrée, vers le bout. Pieds méd. robustes ou relat. grêles. Ailes moyennes. — Insectivores, vermivores et frugivores. DENTIROSTRES	TURDIDÆ . . .	330.
				REGULIDÆ . .	463.
			V. Bec en forme de coin, peu ou pas échancré. Pieds gén. assez robustes. Ailes moyennes. — Insectivores et larvivores ; parfois nucivores ou baccivores . . . . . CUNEIROSTRES	PARIDÆ	470.
				SITTIDÆ	502.
			VI. Bec étroit, pl. ou m. allongé et courbé, génér. non échancré. Pieds pl. ou m. forts ; doigts et ongles gén. grands. Ailes moy., assez larges. — Surtout insectivores et larvivores. TENUIROSTRES	CERTHIIDÆ . .	507.
			VII. Bec un peu comprimé, plus ou moins long, sans poils à la base. Pieds robustes. Ailes relat. courtes et arrondies. — Surtout insectivores et larvivores . . . . . NUDIROSTRES	TROGLODYTIDÆ	521.
				CINCLIDÆ . . .	525.
			VIII. Bec moyen et droit, en forme d'alène. Pieds plutôt minces. Ailes moy., avec pennes cubitales prolongées. — Insectivores, vermivores et pl. ou m. granivores . . . . . SUBULIROSTRES	MOTACILLIDÆ.	530.
			X. Bec robuste, en cône plus ou moins ramassé. Pieds moyens ou assez robustes. Ailes moyennes. — Surtout granivores. . . . . CONIROSTRES	FRINGILLIDÆ .	586.
			XI. Bec tectiforme, pl. ou m. fort, à bords pl. ou m. tranchants. Pieds robustes. Ailes plus ou moins longues. — Omnivores . . . CULTRIROSTRES	STURNIDÆ. . .	704.
				ORIOLIDÆ . . .	715.
				CORVIDÆ . . .	721.
		Tarse scutellé en arrière.	IX[1]. Bec subconique, pl. ou m. comprimé. Pieds moyens. Ailes assez grandes ; cubitales pl. ou m. prolongées. — Granivores et insectivores ou vermivores . . . . . SCUTELLIPLANTARES	ALAUDIDÆ . .	562.

[1] Les SCUTELLIPLANTARES *(Alaudidæ)*, ici séparés, se trouvent, dans le texte, à leur place naturelle, entre les SUBULIROSTRES *(Motacillidæ)* et les CONIROSTRES *(Fringillidæ)*.

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 2... (Tabl. X).

Div. I, FISSIROSTRES — **Hirundinidæ**, et II, LATIROSTRES — **Muscicapidæ**.

Passeres oscines (voy. tabl. I et IX).

Familles et S.-Fam.	*Genres et Sous-Genres.*	*Espèces.*	*Pages.*
Div. I, **Fissirostres** (voy. tabl. IX). Bec court, large en arrière, pl. ou m. pincé en avant. Pieds petits. Ailes longues et étroites ; rémiges second. courtes ; 9 primaires. **HIRUNDINIDÆ** :	Tarse et doigts nus. Queue à rectrices ext. prolongées. Faces sup. d'un noir bleu. **Hirundo** :	Tarse à peu près égal au médian sans ongle. Front et gorge roux. Ventre sans stries longit. Long. tot. (rect. ext., ad.) 0m,175—195. *H. RUSTICA* — Hirondelle rustique.	287.
	Tarse et doigts emplumés. Queue échancrée, sans prolongements. Faces sup. d'un noir bleu . . . . . **Chelidon** :	Tarse légèr. plus long que le méd. sans ongle. Croupion et faces inf. d'un blanc pur. Long. tot. 0m,139—142 . . . . . *CH. URBICA* — Hir. de fenêtre.	291.
	Tarse quasi-nu ou nu. Doigts nus. Queue échancrée ou subcarrée, sans prolongements. Faces sup. grises ou brunâtres. **Clivicola** : — Tarse avec petites plumes éparses et droites, en arrière. Queue assez échancrée. **Cotyle** ;	Tarse à peu près égal au pouce avec ongle. Faces inf. blanches, avec collier brunâtre. Rectrices sans taches. Long. tot. 0m,125—135. *CL. RIPARIA* — Hir. de rivage.	295.
	Tarse entièrement nu. Queue quasi-carrée. **Biblis** :	Tarse plus long que le pouce avec ongle. Faces inf. d'un gris-roussâtre, sans collier. Rectrices avec larges taches blanches. Long. tot. 0m,140—150 . . . . . *CL. RUPESTRIS* — Hir. de rochers.	298.
Div. II, **Latirostres** (voy. tabl. IX). Bec plus large que haut à la base, pl. ou m. échancré en avant. Pieds relativ. faibles. Ailes moyenn. 10 rémig. primaires. **MUSCICAPIDÆ** : — Bec moyen ; mandib. inf. droite. Pieds courts. Tarse botté. Pas de huppe. MUSCICAPINÆ,	Bec (à comm.) beaucoup plus court que la tête, peu comprimé et faiblement caréné, en avant. Livrée noire et blanche ; un ou deux miroirs blancs sur l'aile . . . . **Muscicapa** :	1re rémige dépassant passabl. les couv. ant., 2e un peu plus courte que 5e. Deux petites taches conjuguées, blanches, sur le bas du front, et une grande sur l'aile. Long. tot. 0m,137—142 . . . . . *M. NIGRA* — Gobe-mouches becfigue.	302.
		1re rémige égale les couv. ant. ou légèr. plus ; 2e un peu plus courte que 4e. Front, collier et deux taches sur l'aile d'un blanc pur, chez *mas*, ad. Long. tot. 0m,140—148. *M. COLLARIS* — G.-M. à collier.	305.
	Bec (à comm.) presque égal à la tête, passablement comprimé et caréné, en avant. Livrée grise, mouchetée ; pas de miroir sur l'aile. **Butalis** :	1re rémige dépassant légèr. les couv. ant., 2e mesurant entre 4e et 5e. Blanchâtre, strié de brun, en dessous. Rectrices unicolores. Long. tot. 0m,150—158 . . . *B. GRISOLA* — G.-M. gris.	308.
	Bec (à comm.) un peu plus court que la tête, passabl. comprimé, en avant, et franchement caréné, en dessus. Livrée grise ; pas de miroir sur l'aile. Queue bicolore. **Erythrosterna** :	1re rémige dépassant notabl. les couv. ant., 2e mesurant entre 5e et 6e. Rectrices ext. en partie blanches. Gorge rousse, *mas*, ad. Long. tot. 0m,118—125 . . . *(ER. PARVA)* — G.-M. rougeâtre.	310.

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 3, suite... (Tabl. XI).

Div. III : ADUNCIROSTRES — Fam. : **Laniidæ** et **Ampelidæ.**

Passeres oscines. — Div. III : **Aduncirostres** (voy. tabl. I et IX).

Familles.	*Genres.*	*Sous-genres.*	*Espèces.*	*Pages.*
Bec moyen, quasi-droit et assez comprimé; mandib. inf. retroussée et légèr. échancrée vers le bout. Tarse scutellé en avant et pl. ou m. sur les côtés. 10 rémiges primaires. **LANIIDÆ** :	Bec plus haut que large, au front, environ moitié de la tête. Tarse plus long que le médian. Pas de huppe. **Lanius :**	Ailes courtes, subobtuses. Queue longue et étagée. **Lanius :**	1re rémige dépassant beaucoup les couv. ant.; 2e à peu près égale à 6e. Ailes couvrant au plus 1/3 de la queue. Tête et dos gris; un bandeau noir sur l'œil et la joue. Long. tot. 0m,24—26. *L. EXCUBITOR* — Pie-Grièche grise.	315.
			1re rémige quasi-égale aux couv. ant.; 2e légèr. plus longue que 4e. Ailes couvrant plus que 1/2 de la queue. Tête et dos gris; un bandeau noir sur le front, l'œil et la joue. Long. tot. 0m,21—22. *L. MINOR* — P.-G. à poitrine rose.	318.
		Ailes moyennes, subaiguës. Queue moyenne et arrondie. **Enneoctonus :**	1re rémige dépassant un peu les couv. ant.; 2e atteignant entre 4e et 5e. Ailes couvrant gén. moins que 1/2 queue. Calotte et croupion gris, dos brun, *mas;* pas de miroir sur l'aile. Long. tot. 0m,175—185. *L. COLLURIO* — P.-G. écorcheur.	320.
			1re rémige dépassant passabl. les couv. ant.; 2e gén. légèr. plus courte que 5e. Ailes couvrant environ 1/2 de la queue. Calotte rousse, dos noir ou brun; un miroir blanc sur l'aile. Long. tot. 0m,185—195. . . . . *L. RUFUS* — P.-G. rousse.	323.
Bec court, un peu déprimé en arrière; mandib. inf. légèr. échancrée et retroussée vers le bout. Tarse scutellé en avant et sur les côtés. 10 rémiges primaires, 1re très courte. **AMPELIDÆ** :	Bec plus large que haut, à la base. Ailes aiguës. Queue courte et subcarrée. Une huppe. **Ampelis :**		Bec plus court que demi-tête. 2e rémige quasi-égale à 3e ou un peu plus courte. Rémiges prim. et rectrices noires, bordées de jaune; appendices rouges au bout des rémiges second., *ad.;* huppe gris-roussâtre; gorge noire. Long. tot. 0m,195—205. . . *A. GARRULUS* — Jaseur d'Europe.	327.

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 4, suite... (Tabl. XII).

Div. IV : DENTIROSTRES, 1 — Fam. : **Turdidæ** et **Regulidæ.**

(Sous-familles représentées en Suisse.)

Passeres oscines. — Div. IV. **Dentirostres** (voyez tabl. I et IX).

Familles. | *Sous-Familles.* | *Pages*

TURDIDÆ : Bec généralement quasi-droit, un peu courbé et légèr. échancré vers le bout ; narines en partie couvertes par un semi-opercule membraneux. 10 rémiges prim., la 1re courte. Plumage ordinaire.

Tarse botté, soit quasi-unilamellé, en avant comme en arrière.

- Bec assez robuste, comprimé et un peu convexe dès le front, aussi haut que large à la base. Pieds assez robustes. Tête arrondie ; front subanguleux. TURDINÆ 331.
- Bec comprimé et convexe en avant, ou plus ou moins subcylindrique, et généralement plus large que haut à la base. Pieds médiocrement robustes. Tête subarrondie ; front plus ou m. large ou subanguleux. HUMICOLINÆ 351.

Tarse plus ou moins largem. scutellé en avant.

- Bec quasi-droit et aigu, un peu creusé devant les narines, avec bords rentrants, plus large que haut à la base. Pieds assez robustes. Tête arrondie ; front assez large . . . . . ACCENTORINÆ 390.
- Bec plus ou moins comprimé et convexe en avant, à peu près aussi haut que large à la base. Pieds plus ou moins forts. Tête et front subarrondis . . SYLVIINÆ 397.
- Bec plus ou moins déprimé et généralement plus large que haut à la base. Pieds d'ordinaire assez robustes. Tête plus ou moins aplatie ; front généralement anguleux . . . . . CALAMOHERPINÆ 418.
- Bec plus ou moins comprimé en avant, un peu plus large que haut à la base. Pieds relativement grêles. Tête subarrondie ; front subarrondi ou subanguleux. PHYLLOSCOPINÆ 451.

Bec droit et menu, très atténué et très légèrement échancré en avant ; narines grandes, couvertes chacune par une plume en partie ébarbelée et un peu rigide. Tarse grêle, botté ou quasi-botté ; doigts faibles. 10 rémiges primaires, la 1re courte. Plumage décomposé, long et mou.

REGULIDÆ 463.

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 5, suite... (Tabl. XIII).

Div. IV, DENTIROSTRES, 2. — Famille **Turdidæ**. — SOUS-FAMILLE I, TURDINÆ.

Passeres oscines. — Div. IV : **Dentirostres.** — **Fam. Turdidæ** (voy. tabl. I, IX et XII).

S.-Fam. I : TURDINÆ (tab. XII).

Genres.	*Sections.*	*Espèces.*	*Pages.*
Bec quasi-droit, à arête bien accusée, environ deux tiers de la tête. Tarse à peu près égal au médian avec ongle. Ailes subaiguës ou subobtuses, couvrant environ demi-queue. Rectrices anguleuses **Turdus :**	Plumage sombre, quasi-unicolore, sans grivelures aux faces inf. Rémiges rétrécies au bord ext. de 3 à 5 ou 6e. **Merulæ :**	Sixième rémige rétrécie au bord ext., un peu plus longue que 2e. Livrée entièrement noire *mas, ad.*, mélangée de brun *fem.* Long. tot. 0m,25—27 . *T. MERULA* — Merle noir.	334.
		Sixième rémige non rétrécie ; 2e au moins égale à 5e. Livrée brun-noirâtre, avec plastron pectoral blanc ou blanchâtre. Long. tot. 0m,28—29 . . *T. TORQUATUS* — M. à plastron.	336.
	Plumage bigarré, avec macules ou grivelures aux faces inf. Rémiges généralement rétrécies de 3 à 5e au bord ext. **Turdi :**	2e rémige mesurant entre 4e et 5e. Dos brun. Tête et croupion gris ; gorge et poitrine roussâtres, mouchetées en long. Long. tot. 0m27—28. . . . . *T. PILARIS* — Grive Litorne.	340.
		2e rémige un peu plus longue que 5e. D'un gris olivâtre, en dessus ; blanche, mouchetée de noirâtre, en dessous ; couv. alaires inf. blanches. Long. tot. 0m,285—300. *T. VISCIVORUS.* — Grive Draine.	343.
		2e rémige un peu plus longue que 5e. D'un gris-olivâtre, en dessus ; blanche, mouchetée en dessous ; couv. alaires inf. d'un roux jaunâtre ; pas de sourcil. Long. tot. 0m,225—232 . . . . . *T. MUSICUS* — Grive chanteuse.	345.
		2e rémige légèrement plus courte que 4e. D'un brun-olivâtre, en dessus ; blanche, mouchetée en dessous. Couv. alaires inf. d'un roux rougeâtre ; un sourcil blanchâtre. Long. tot. 0m,218—225 . . . . . *T. ILIACUS* — Grive Mauvis.	348.
		2e rémige plus courte que 4e. D'un brun un peu varié de roux, en dessus ; gorge et large sourcil roussâtres pâles ; poitrine variée de noir et de blanc. Aile pliée en maj. part. rousse. Couv. alaires inf. d'un roux rouge. Long. tot. 0m,235—245 . . . . . *(T. FUSCATUS)?* — G. à ailes rousses.	350.
		D'un brun roussâtre, en dessus ; d'un blanc moucheté de noirâtre, en dessous. Queue d'un brun roux. Long. tot. 0m,175—185 . . . . . *(P. SOLITARIUS)?* — G. solitaire.	351.

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 6, suite... (Tabl. XIV).

Div. IV, DENTIROSTRES, 3. — Famille **Turdidæ**. — SOUS-FAMILLE II, HUMICOLINÆ.

Genres.	*Espèces.*	*Pages.*
Bec un peu comprimé et convexe en avant, à arête assez saillante. Tarse assez robuste. Ailes subobtuses, couvrant environ 1/2 queue. Rectrices anguleuses. **Erithacus :**	1re rémige égale au moins à 1/2 de 2e ; 2e quasi-égale à 8e ; 3e au plus égale à 6e. Tarse un peu plus long que le médian avec ongle. Brun olivâtre, en dessus ; gorge et poitrine d'un roux vif. Long. tot. 0m,145—155 . . . *E. RUBECULA*	353.
	Rouge-gorge	
Bec passabl. comprimé et un peu convexe en avant, à arête assez saillante, en arrière. Tarse assez élevé, méd. robuste. Ailes aiguës, couvrant environ 1/2 queue. Queue subarrondie, unicolore. **Philomela :**	1re rémige dépassant un peu les couvertures ant. Tarse près de 1/4 plus long que le médian avec ongle. Brun-roux, en dessus ; blanchâtre et grisâtre, en dessous. Long. tot. 0m,165—172 . . . . . *P. LUSCINIA*	356.
	Rossignol ord.	
	1re rémige beaucoup plus courte que les couv. ant. Tarse gén. un peu moins long, vis-à-vis du médian. Brun-roux-olivâtre, en dessus ; côtés du cou, poitrine et flancs lavés de brunâtre. Long. tot. 0m,175—185. . . . . *(P. MAJOR)*	360.
	Rossignol Progné.	
Bec assez comprimé et acuminé en avant, avec arête arrondie, en arrière. Tarse grêle, assez long. Ailes subaiguës, couvr. à peine 1/2 queue. Queue rousse, larg. bordée de noirâtre. **Cyanecula :**	1re rémige passabl. plus courte que 1/2 de seconde ; 2e à peu près égale à 6e. Tarse environ 1/4 plus long que le médian avec ongle. Dos brunâtre ; gorge et poitrine bleues, avec ou sans tache blanche ou rousse, *mas ;* gorge blanchâtre, encadrée de taches brunes, *fem.* Long. tot. 0m,147—155. *C. SUECICA*	363.
	Gorge-bleue ord.	
Bec un peu comprimé en avant, à arête mousse. Tarse moyen, plutôt grêle. Ailes aiguës ou subaiguës, couvrant environ 2/3 de la queue. Queue rousse, largement arrondie. **Ruticilla :**	1re rémige dépassant à peine de 1/3 les couv. ant., 2e à peu près égale à 6e. Rectrices méd. larges. Dos gris, gorge noire, ventre roux, *mas ;* faces inf. d'un gris roussâtre, *fem.* Long. tot. 0m,143—152 . . . . . *R. PHŒNICURA*	367.
	Rubiette de murailles.	
	1re rémige dépassant de plus de 1/3 les couv. ant. ; 2e égale à 7e ou lég. plus. Rectrices élargies à l'extrémité. Dos noirâtre ; gorge, poitrine et haut du ventre noirs, *mas ;* faces sup. et inf. grises, *fem.* Long. tot. 0m,154—160 . . . *R. TITHYS*	370.
	R. Tithys.	
Bec subconique en avant, à arête méd. accusée. Tarse plutôt court. Ailes aiguës ou subaiguës, couvrant 1/2—3/5 de la queue. Queue relat. courte, à rectrices assez étroites. **Pratincola :**	1re rémige dépassant un peu les couv. ant. ; 2e presque égale à 4e. Tarse quasi-égal au médian avec ongle. Gorge rousse, sourcil blanchâtre ; queue brune et blanche. Long. tot. 0m,135—142. . . . . *P. RUBETRA*	374.
	Tarier ordinaire.	
	1re rémige presque moitié de seconde ; 2e plus courte que 6e. Tarse environ 1/6 plus long que le médian avec ongle. Tête et gorge noires, *mas ;* tête brunâtre, gorge roussâtre et noirâtre, *fem. ;* pas de sourcil ; queue brune. Long. tot. 0m,130—135. . . . . *P. RUBICOLA*	376.
	T. rubicole.	
	1re rémige un peu plus courte que les couv. ant. ; 2e lég. plus courte que 4e. Tarse près de 1/3 plus long que le médian avec ongle. Gris ou roux, en dessus, blanc ou roussâtre, en dessous ; une bande noire ou brunâtre du bec à l'œil et sur la joue. Long. tot. 0m,155—170 . . . . . *S. ŒNANTHE*	379.
	Traquet motteux.	
Bec un peu pincé en avant, avec arête assez saillante. Tarse assez élevé. Ailes subaiguës, couvrant 3/5—2/3 de la queue. Queue moy., à rectrices assez larges. **Saxicola :**	1re rémige légèr. plus longue que les couv. ant. ; 2e atteignant entre 5e et 6e. Tarse environ 1/5 plus long que le médian avec ongle. Blanc roussâtre, en dessus, d'un blanc plus ou moins roussâtre, en dessous ; gorge, côtés du cou et joues noirs ou noirâtres. Long. tot. 0m,155—160. *(S. STAPAZINA)*	382.
	T. Stapazin.	
	1re rém. lég. plus longue que les couv. ant. ; 2e entre 5e et 6e. Tarse environ 1/5 plus long que le médian. Blanc-roussâtre ou fauve en dessus ; gorge blanche ; une tache noire du bec à l'œil et sur la joue. Long. tot. 0m,155—160. *(S. AURITA)*	383.
	T. oreillard.	
	1re rémige 1/3 environ plus longue que les couv. ant. ; 2e presque égale à 6e. Tarse un peu plus long que le médian avec ongle. Entièrement noir, *mas*, ou d'un brun noir, *fem.* Long. tot. 0m,190—198 . . . . . *(S. LEUCURA)*	384.
	T. rieur.	
Bec subcylindrique en avant, sans échancrure, avec arête mousse. Tarse lég. plus long que le médian avec ongle. Ailes aiguës. 1re rémige plus courte que les couv. ant. Queue carrée, à rectrices arrondies. **Monticola :**	2e rémige presque égale à 3e. Ailes dépassant 2/3 de la queue. Tête d'un gris bleu, ventre roux, *mas ;* tête brunâtre, ventre moucheté, *fem.* Long. tot. 0m,197—206. . . *M. SAXATILIS*	386.
	Merle de roche.	
	2e rémige à peine plus longue que 5e. Ailes dépassant un peu 1/2 queue. Entièrement bleu-ardoise, *mas ;* d'un gris-bleuâtre moucheté, *fem.* Long. tot. 0m,225—232. *M. CYANEA*	388.
	Merle bleu.	

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 7, suite... (Tabl. XV).

Div. IV, DENTIROSTRES, 4. — Fam. **Turdidæ**. — S.-F. III, ACCENTORINÆ, et IV, SYLVIINÆ.

Div. IV, **Dentirostres — Fam. Turdidæ**, suite, (voy. tabl. IX et XII).

Genres.	*Sous-genres.*	*Sections.*	*Espèces.*	*Pages.*
S.-F. III : ACCENTORINÆ. — Pieds et ongles robustes. Ailes moyennes et aiguës. Queue relativement courte, à rectrices larges et tronquées. **Accentor :**			Ailes couvrant environ 3/5 de la queue. 1re rémige un peu plus courte que les couv. ant., 2e et 4e très légèr. plus courtes que 3e. Gorge blanche, tachetée de noir. Long. tot. 0m,179—182. *AC. COLLARIS* — Accenteur Pégot.	392.
S.-F. III : ACCENTORINÆ. — Pieds et ongles moyens. Ailes courtes et subaiguës. Queue moyenne, à rectrices relativement étroites et subarrondies. **Prunella :**			Ailes couvrant environ 2/5 de la queue. 1re rémige égale au moins aux couv. ant., 2e mesurant entre 6e et 7e. Gorge grise. Long. tot. 0m,145—152. *P. MODULARIS* — Ac. Mouchet.	395.
S.-Fam. IV : SYLVIINÆ (voy. tabl. XII). — Bec droit, environ demi-tête, à bords peu rentrants. Ailes moy. ou plutôt courtes. Queue moy. Tarse un peu plus long que le médian avec ongle. Tête et front subarrondis. **Sylvia :**	Bec et pieds plus ou moins forts. Ailes aiguës, moyennes. Queue subcarrée ou faiblement arrondie, à rectrices plutôt larges. **Sylvia :**	Bec, tarse et doigts moyens. Queue moy., génér. unicolore. **Sylviæ :**	1re rémige dépassant un peu les couv. ant., 2e atteignant entre 5e et 6e. Calotte noire, *mas ;* rousse, *fem.* Long. tot. 0m,150—160. *S. ATRICAPILLA* — Fauvette à tête noire.	400.
			1re rémige au plus 1/2 des couv. ant., 2e légèr. plus courte que 3e. Toutes faces sup. d'un gris-brun olivâtre. Long. tot. 0m,145—155. *S. HORTENSIS* — Fauv. des jardins.	402.
		Bec, tarse et doigts robustes. Queue assez longue, à rectrice ext. blanche ou tachée de blanc. **Orpheæ :**	1re rémige dépassant passabl. les couv. ant., 2e légèr. plus courte que 6e. Rectrice ext. en maj. part. blanche. Calotte d'un noir-brun, *mas*, brunâtre, *fem.* Iris blanc. Long. tot. 0m,167—174. *S. ORPHEA* — F. Orphée.	404.
			1re rémige un peu plus courte que les couv. ant., 2e à peu près égale à 3e. Rect. ext. tachée de blanc. Faces inf. blanchâtres, avec croissants brunâtres. Long. tot. 0m,168—180. *(S. NISORIA)* — F. épervière.	406.
	Bec relat. petit ; tarse moyen ; doigts plutôt faibles. Ailes moy. ou courtes. Queue plus ou moins arrondie ou étagée, à rectrices relat. étroites. **Curruca :**	Ailes aiguës, moyennes, couvrant environ 2/5 de la queue. Queue moy., plus ou moins arrondie ou subétagée. **Currucæ :**	1re rémige notabl. plus courte que les couv. ant., 2e à peu près égale à 4e. Calotte cendrée ; rémiges second. bordées de roux. Long. tot. 0m,140—148 . . . . . *S. CINEREA* — F. grisette.	409.
			1re rémige dépassant légèr. les couv. ant., 2e à peu près égale à 5e. Calotte d'un gris ardoisé ; rémiges second. bordées de gris-olivâtre. Long. tot. 0m,130—140. . . . . *S. CURRUCA* — F. babillarde.	411.
			1re rémige à peu près égale aux couv. ant., 2e atteignant entre 5e et 6e. Queue arrondie. Gorge et poitrine rousses, *mas ;* roussâtres, *fem.* Long tot. 0m,122—128. . . . . *(S. SUBALPINA)* — F. passerinette.	413.
			1re rémige dépassant passabl. les couv. ant., 2e à peu près égale à 6e. Queue subétagée. Gorge blanche. Poitrine d'un roux vineux, *mas.* Long. tot. 0m,120—126 . . . . *(S. CONSPICILLATA)* — F. à lunettes.	415.
		Ailes subaiguës, couvrant près de 1/3 de la queue. Queue assez long. et étagée. **Pyrophthalmæ :**	1re rémige dépassant passabl. les couv. ant., 2e à peu près égale à 7e. Calotte noire, *mas*, cendrée, *fem.* Faces inf. blanches ou blanchâtres. Long. tot. 0m,133—155. *(S. MELANOCEPHALA)* ? — F. mélanocéphale.	417.

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 8, suite... (Tabl. XVI).

Div. IV, DENTIROSTRES, 5. — Famille **Turdidæ.** — SOUS-FAMILLE V : CALAMOHERPINÆ.

Div. IV : **Dentirostres — Fam. Turdidæ,** suite, (voy. tabl. IX et XII).
S.-Fam. V : CALAMOHERPINÆ (Tabl. XII).

Genres et Sous-Genres. — *Espèces.* — *Pages.*

10 rectrices. Tête arrondie ; front peu anguleux.

Bec assez pointu, aussi haut que large, au front. Tarse assez robuste. Ailes courtes et rondes. Queue ample et arrondie, à rectrices très larges . . . . **Cettia :**

1re rémige dépassant de plus de 1/2 les couv. ant., 4e et 5e les plus longues. Brun-rougeâtre, en dessus ; blanchâtre nuancé de gris roussâtre, en dessous. Long. tot. 0m,130—140. *(C. CETTI)* 420.

Bouscarle Cetti.

Bec à peu près aussi haut que large. Tarse plus ou moins robuste, subscutellé en avant. Queue étagée. **Locustella :**

Bec assez fort, lég. courbé en avant. Ailes moyennes, suraiguës. **Lusciniopsis :**

Ailes couvrant environ 1/2 queue. 1re rémige au plus 2/3 des couv. ant., 2e sans échancrure. Faces sup. d'un brun olivâtre, unicolores. Long. tot. 0m,145—153. *L. FLUVIATILIS* 423.

Locust. fluviatile.

Bec beaucoup plus haut que large, au milieu. Aile médiocrem. effilée. 1re rémige égale environ à 2/3 des couv. ant., 2e presque égale à 3e. Brun-roussâtre, en dessus ; roussâtre pâle, en dessous. Long. tot. 0m,195—205 . . . . . *A. TURDOIDES* 434.

Rousserolle turdoïde.

Bec presque aussi large que haut, au milieu. Aile moins effilée. 1re rémige à peu près égale aux couv. ant., 2e à peu près égale à 4e. Livrée à peu près comme dessus. Long. tot. 0m,130—137. . . . . *A. ARUNDINACEUS* 437.

R. Effarvate.

Bec passablement plus haut que large, au milieu. Aile plus effilée. 1re rémige étroite, passablement plus courte que les couv. ant., 2e beaucoup plus longue que 4e. Gris-brun olivâtre, en dessus ; blanchâtre nuancé de jaunâtre, en dessous. Long. tot. 0m,135—140. *A. PALUSTRIS* 439.

R. Verderolle.

Bec à peu près aussi haut que large. Tarse plus ou moins robuste, subscutellé en avant. Queue étagée. **Locustella :**

Bec relativ. mince et pointu. Ailes courtes et aiguës. **Locustella :**

Ailes couvr. environ 1/2 de queue. 1re rémige égale environ aux couv. ant., 2e échancrée au bord int. Faces sup. olivâtres, rayées de noirâtre. Long. tot. 0m,135—142. *L. NÆVIA* 425.

Locust. tachetée.

12 rectrices. Tête plus ou moins étroite et aplatie ; front pl. ou m. anguleux.

Doigts et ongles relat. longs. Bec plus ou moins comprimé, en avant.

Bec assez pointu, lég. plus large que haut, au front. Tarse scutellé en avant, plutôt grêle. Ailes aiguës, assez courtes. Queue cunéiforme, plutôt coute. **Calamodyta :**

Aile assez effilée. 1re rémige un peu plus courte que les couv. ant., 3e la plus longue. Bec atténué en avant des narines. Sourcils jaunâtres ; pas de raie claire entre ceux-ci. Long. tot. 0m,125—131. . *C. PHRAGMITIS* 428.

Phragmite des joncs.

Aile moins effilée ; rapports des rémiges analogues. Bec plus élevé en avant des narines. Sourcils et une large raie susképhalique médiane jaunâtres. Long. tot. 0m,125—133 . . . . . *C. AQUATICA* 430.

Phragm. aquatique.

Bec robuste, plus large que haut, au front, avec arête saillante. Tarse scutellé en avant, assez robuste. Ailes aiguës ; 3e rémige gén. seule rétrécie au bord externe. Queue moyenne, arrondie. **Acrocephalus :**

Aile assez effilée, couvrant environ 3/5 de la queue. 1re rémige étroite, au plus égale aux couv. ant., 2e à peu près égale à 4e. Olivâtre, en dessus ; jaune soufre, en dessous. Long. tot. 0m,137—150 . . *H. ICTERINA* 443.

Hypolaïs ictérine.

Doigts et ongles relat. courts. Bec plus ou moins déprimé.

Bec moyen, bien plus large que haut, au front, à arête peu saillante. Tarse scutellé en avant, assez robuste. Ailes aiguës ou subaiguës ; 3e à 5e rémiges gén. rétrécies au bord externe. Queue moy., carrée ou lég. arrondie. **Hypolais :**

Aile subarrondie, couvrant à peu près moitié de la queue. 1re rémige plus large, dépassant de 1/4 environ les couv. ant., 2e à peu près égale à 6e. Cendré olivo-roussâtre, en dessus ; d'un jaune plus pâle, en dessous. Long. tot. 0m,123-133 . . *H. POLYGLOTTA* 447.

Hyp. polyglotte.

Aile moyenne, couvrant à peu près demi-queue. 1re rémige dépassant de près de 1/2 les couv. ant., 2e égale à 6e ou lég. plus. Gris-brunâtre, en dessus ; blanchâtre, en dessous. Long. tot. 0m,124—128 . . . *(H. ELÆICA).* 450.

Hyp. ambiguë.

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 9, suite... (Tabl. XVII).

Division IV, DENTIROSTRES, 6. — Famille **Turdidæ**, fin, et **Regulidæ.**

SOUS-FAMILLE VI : PHYLLOSCOPINÆ et **Fam. Regulidæ.**

Div. IV : **Dentirostres** — **Fam. Turdidæ** fin, et **Regulidæ** (voy. tabl. IX et XII).

Genres.	*Espèces.*	*Pages.*
Fam. Turdidæ, fin. (S.-Fam. VI : PHYLLOSCOPINÆ (tabl. XII). Bec environ demi-tête. Tarse notablement plus long que le médian avec ongle. 3e ou 4e rémige la plus longue. Queue moy., un peu échancrée et dilatée vers le bout. Pas de huppe. Manteau verdâtre ou olivâtre. Pas de bandes transv. claires sur l'aile[1]. **Phylloscopus :**	Ailes couvrant plus de 3/4 de la queue. Bec assez large et déprimé, à la base. 1re rémige égale environ 3/4 ou 4/5 des couv. ant., 2e légèr. plus courte que 3e. Verdâtre, en dessus ; jaune à la poitrine, blanc sur le ventre. Long. tot. 0m,122—127 . . . . . *PH. SIBILATRIX* Pouillot siffleur.	454.
	Ailes couvrant environ 3/5 de la queue. Bec moyen, peu déprimé. 1re rémige dépassant de 1/4 à 1/2 les couv. ant., 2e à peu près égale à 6e. Cendré-olivâtre clair, en dessus ; d'un blanc lustré, en dessous. Long. tot. 0m,115—121. *PH. BONELLII* Pouillot Bonelli.	456.
	Ailes dépassant un peu moitié de la queue. Bec petit, peu déprimé. 1re rémige méd. large, dépassant de 1/4 à 1/2 les couv. ant., 2e léger. plus longue que 6e. D'un cendré olivâtre plus sombre, en dessus ; blanc-jaunâtre, flammé de jaune, ou jaune, en dessous. Long. tot. 0m,121—126. *PH. TROCHILUS* Pouillot Fitis.	458.
	Ailes couvrant au plus moitié de la queue. Bec faible, peu déprimé. 1re rémige large, dépassant de près de 1/2 les couv. ant., 2e à peu près égale à 7e, ou légèr. plus. Gris-brun olivâtre, en dessus ; blanc-jaunâtre sale, un peu flammé de jaune et mâchuré de brunâtre, en dessous. Long. tot. 0m,117—125 . . . . . *PH. RUFUS* P. véloce.	461.
Fam. Regulidæ. (Voy. tabl. XII.) Bec petit, menu et droit, au plus égal à demi-tête. Une plume rigide, part. ébarbelée, sur chaque narine. Queue échancrée, à rectrices acuminées. Une huppe, jaune ou orangée au milieu. Une ou deux bandes claires sur l'aile. **Regulus :**	Bec aussi haut que large, au front, légèrement convexe en avant. Pas de raie noire en travers de l'œil, ni à l'angle du bec ; point de blanc sur la joue. Long. tot. 0m,095—100 . . . . . *R. CRISTATUS* Roitelet huppé.	465.
	Bec un peu plus large que haut, au front, quasi-droit, en avant. Une raie noire en travers de l'œil et à l'angle du bec. Joue en partie blanche. Long. tot. 0m,094—098. *R. IGNICAPILLUS* Roit. à triple bandeau.	468.

[1] Pas de tache jaune sur la tête. Poignet généralement taché de jaune.

Passereaux — S.-O. Pass. oscines, 10, suite. — Div. V,

Passeres oscines. — Div. V : **Cuneirostres** (voy. tabl. IX).

Familles. — *Sous-familles.* — *Genres.*

PARIDÆ :

Bec subconique, beaucoup plus court que la tête ; narines couvertes par de petites plumes subpiliformes. Tarse pl. ou m. largement scutellé en avant. Pouce avec ongle plus court que le médian. 10 rémiges prim. Queue moyen. ou longue.

Bec droit, conico-convexe, plus ou moins comprimé. Narines arrondies, sans opercule membraneux. Tarse passabl. plus long que le pouce avec ongle. Doigt médian passabl. plus long que l'externe . . . PARINÆ :

- Bec moyen. Tarse robuste. 1re rémige dépassant notabl. les couv. ant. Queue subarrondie, lég. échancrée, à peu près égale au corps. **Parus :**
- Bec court et haut. Tarse relat. grêle. 1re rémige dépassant un peu les couv. ant. Queue étagée, bien plus longue que le corps. . **Orites :**

Bec convexe ; mandib. sup. un peu courbée et légèr. échancrée vers le bout. Narines ovales et operculées. Tarse notabl. plus long que le pouce avec ongle. Médian passabl. plus long que l'externe . . . . PANURINÆ :

- Bec moyen, un peu courbé vers le bout. Tarse assez robuste. 1re rémige plus courte que les couv. ant. Queue étagée, un peu plus longue que le corps. **Panurus :**

Bec droit, très atténué en avant. Narines rondes, sans opercule. Tarse quasi-égal au pouce avec ongle. Trois doigts ant. subégaux.

ÆGITHALINÆ :

- Bec moyen, subconique et pointu. Tarse trapu. 1re rémige à peu près égale aux couv. ant. Queue lég. échancrée, bien plus courte que le corps. **Ægithalus :**

SITTIDÆ :

Bec en coin, robuste, quasi-droit ou lég. retroussé et pl. ou m. comprimé. Narines pl. ou m. couvertes. Tarse relat. court, scutellé en avant. Pouce avec ongle quasi-égal au médian. 10 rémiges prim. Queue courte.

- Bec comprimé, quasi-droit, plus court que la tête ou quasi-égal. Narines sans opercule, couvertes par de petites plumes subpiliformes. Tarse quasi-égal au pouce avec ongle. Ailes couvrant au moins demi-queue. Faces sup. grises. . . . . **Sitta :**

CUNEIROSTRES. — Fam. **Paridæ** et **Sittidæ.** — (Tabl. XVIII).

Sections et espèces. — *Espèces et sous-espèces.* — *Pages.*

Pas de huppe. Un espace clair sur la nuque. Une raie abdominale noire. Calotte et gorge noires.

PARI :

Bec robuste, quasi-égal à demi-tête. 2e rémige plus courte que 8e. Dos vert-olive ; ventre jaune. Long. tot. 0m,145—160. *P. MAJOR* 473.

Mésange charbonnière.

Tête huppée ou non. Un espace nuchal clair. Pas de raie abdominale. Calotte et gorge noires.

PERIPARI :

Bec plus pincé, presque égal à demi-tête. 2e rémige plus courte que 7e. Pas de huppe. Dos gris ; tache nuchale blanche ; ventre blanchâtre. Long. tot. 0m,115—125 . *P. ATER* 476.

M. petite charbonnière.

Une huppe conique. Pas d'espace nuchal clair. Pas de raie abdominale. Un collier auriculaire.

LOPHOPHANES :

Bec plutôt étroit, un peu moindre que demi-tête. 2e rémige mesurant entre 8e et 9e. Huppe noire et blanche. Dos gris-brun ; ventre blanc et roussâtre. Long. tot. 0m,115—125. *P. CRISTATUS* 479.

Mésange huppée.

Pas de véritable huppe. Un espace clair sur la nuque. Une raie abdominale. Calotte bleue ou blanche.

CYANISTES :

Bec haut, environ tiers de la tête. 2e rémige mesurant entre 7e et 8e. Calotte bleue. Dos olivâtre ; ventre jaune. Long. tot. 0m,115—123. . . . . *P. CŒRULEUS* 481.

Més. bleue.

Bec épais, dépassant le tiers de la tête. 2e rémige quasi-égale à 8e. Calotte blanche ; dos bleu pâle ; ventre blanc. Long. tot. 0m,135—145. . . . . *(P. CYANUS)* 483.

M. azurée.

Pas de huppe et pas d'espace nuchal clair. Pas de raie abdominale. Calotte et gorge brunes ou noires.

PŒCILES :

Bec robuste. 2e rémige quasi-égale à 8e. Dos gris ; ventre blanchâtre. *P. PALUSTRIS*

M. Nonnette.

- Bec moins que demi-tête. Queue moyenne. Tache gulaire petite. Calotte courte, d'un noir brillant. Long. tot. 0m,115—120. *P. PAL. COMMUNIS* 485.

M. Nonnette.

- Bec quasi-égal à demi-tête. Queue plus longue. Tache gulaire grande. Calotte longue, d'un noir brun et mat. L. tot. 0m,125—130. *P. PAL. BOREALIS* 487.

M. alp. et boréale.

Bec épais et ramassé, environ un tiers de la tête. 2e rémige égale à la 9e ou à la 10e. Dos noir et rose. Tête blanche, avec ou sans macules. Longueur totale : 0m,145—155 (la queue seule 0m,088—094) . . . . . *O. CAUDATUS* 492.

M. à longue queue.

Bec convexe, un peu moindre que demi-tête. 2e rémige mesurant entre 6e et 7e. Dos roux. Poitrine blanche. Moustaches et sous-caudales noires, *mas.* Longueur totale : 0m,155—170 (la queue seule 0m,080—092) . . . . . *P. BIARMICUS* 496.

M. moustache.

Bec pointu, un peu plus long que moitié de la tête. 2e rémige quasi-égale à la 7e. Dos brun. Tête blanche ou grisâtre, avec joues noires. Longueur totale : 0m,110—120.

(Æ. PENDULINUS) 500.

M. Rémiz.

Bec égal environ aux trois quarts de la tête. 1re rémige à peu près deux cinquièmes de la deuxième ; 2e plus courte que la 6e. Ventre roux. Longueur totale : 0m145—160.

S. CÆSIA 504.

Sitelle torche-pot.

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 11, suite... (Tabl. XIX).

Div. VI : TENUIROSTRES. — Fam. : **Certhiidæ**

et Div. VII : NUDIROSTRES. — Fam. : **Troglodytidæ** et **Cinclidæ.**

Familles et sous-familles.	*Genres.*	*Espèces et sous-espèces.*	*Pages.*
VI : Tenuirostres (voy. tabl. IX). Bec mince, arqué, plus ou moins long. Narines en partie couvertes par une membrane. Pieds méd. robustes ou relat. grêles. Ailes, pl. ou m. grandes, à 10 rémiges prim. **CERTHIIDÆ :**			
Queue à rectrices rigides et acuminées. Bec comprimé, à arêtes vives. CERTHIINÆ :	Bec arqué et trigone, à peu près égal à la tête, au moins aussi haut que large à la base. Tarse largement scutellé, en avant. Ailes couvrant environ demi-queue. **Certhia :**	Queue sans véritables raies transversales. Faces inf. blanches ou plus ou moins mâchurées. *C. FAMILIARIS* — Grimpereau.	Bec assez fort et allongé. Ongle du pouce gén. plus court que le pouce. Faces inf. salies de gris ou de roussâtre. Long. tot. 0m,127—135. *C. FAM. BRACHYDACTYLA* — Grimpereau ord. 509.
			Bec plus faible et plus plus court. Ongle du pouce gén. plus long que le pouce. Faces inf. d'un blanc pur et brillant. Long. tot. 0m,135—152. *C. FAM. COSTÆ* — Grimpereau Costa. 512.
Queue à rectrices souples et arrondies. Bec à arêtes et bords arrondis. TICHODROMINÆ :	Bec effilé, notablement plus long que la tête, plus large que haut à la base. Tarse en majeure partie lamellé, en avant. Ailes couvrant ou à peu près la queue. **Tichodroma :**	Pouce et doigt externe quasi-égaux, sans les ongles. 1re rémige à peu près moitié de 2e. Manteau gris ; ailes noires et roses ; des taches blanches aux rémiges et aux rectrices externes. Long. tot. 0m,17—18 . . . . . *T. MURARIA* — Tichodrome échelette.	515.
VII : Nudirostres (voy. tabl. IX). Bec moyen, génér. sans poils à la base. Pieds robustes. Ailes arrondies. 10 rém. primaires.			
Bec mince, pl. ou m. arqué. Narines semi-operculées. Talon emplumé. Queue moyenne ou courte. Plumage moyen, assez doux. **TROGLODYTIDÆ :**	Bec un peu plus long que demi-tête. Tarse subscutellé, en avant, plus long que le médian. Ailes subobtuses. Queue arrondie, plutôt courte. Tête arrondie. **Troglodytes :**	1re rémige large, au moins double des couv. ant. 2e à peu près égale à 8e. Ailes couvrant environ demi-queue. Brun, en dessus ; cendré-roussâtre, en dessous, et barré de noirâtre. Long. tot. 0m,097—102. *T. PARVULUS* — Troglodyte mignon.	522.
Bec assez robuste, comprimé, quasi-droit ou léger. retroussé. Narines entièrement operculées. Talon nu. Queue courte. Plumage court et serré. **CINCLIDÆ :**	Bec plus long que demi-tête. Tarse lamellé en avant, à peu près égal au médian. Ailes aiguës. Queue quasi-carrée. Front conique. **Cinclus :**	Mandibules un peu dentelées en avant. 1re rémige assez large, un peu plus longue que les couv. ant. Ailes ne couvrant pas demi-queue. Dos ardoisé ; plastron blanc ; ventre marron et noirâtre. Long. tot. 0m,185-200. *C. AQUATICUS* — Cincle plongeur.	527.

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 12, suite... (Tabl. XX).

Div. VIII, SUBULIROSTRES. — Fam. Motacillidæ.

Div. VIII : **Subulirostres** (voy. tabl. IX).

Fam. — **MOTACILLIDÆ:** Bec moyen, quasi-droit, avec petits poils à la base. Ailes moyennes, avec pennes cubitales prolongées. 9 rémiges primaires.

S.-fam. — **MOTACILLINÆ:** Ailes gén. aiguës. Cubitale max. couvrant ou à peu près les plus grandes rémiges. Queue allongée. Tête étroite.

Genres. — **Motacilla:** Bec atténué en avant. Tarses minces. Les 3 ou 4 premières rémiges formant le bout de l'aile. Queue longue, à rectrices relat. étroites, plus ou m. arrondies au bout.

Sous-genres. — **Budytes:** Queue carrée, égalant à peu près ou dépassant moitié de la long. totale, à rectrices étroites. Doigts relativement faibles. Ongle du pouce courbé, plus court que le pouce.

Espèces.

Rectrices arrondies, au bout. Ongle du pouce passabl. plus court que le pouce. Dos cendré. Tête blanche, en avant, noire, en arrière. Plastron nôir; ventre blanc. Queue noire: les deux rectrices externes en majeure partie blanches. L. tot. 0m,188—200. *M. ALBA* — *Pages.* 534.

Bergeronnette grise.

Rectrices subconiques, au bout. Ongle du pouce un peu plus court que le pouce. Faces sup. grises; croupion jaunâtre. Faces inf. jaunes; gorge noire. Trois rectrices lat. blanches. Long. tot. 0m,195-205. *M. BOARULA* — 537.

Berg. jaune.

Motacilla: Queue lég. arrondie, passabl. plus courte que demi long. totale, à rectrices moins étroites. Doigts plus forts. Ongle du pouce arqué, au moins égal au pouce.

Rectrices conico-arrondies, au bout. Ongle du pouce égal au pouce ou lég. plus long. Dos olivâtre. Tête grise en dessus, avec sourcil clair (var except.). Faces inf. jaunes. Queue noirâtre; deux rectrices externes blanches, bordées de noir au côté interne. Long. tot. 0m,165—172 . . . . . *M. FLAVA* — 541.

Berg. printanière.

Tête jaunâtre ou olivâtre; gorge jaune. Reste du manteau et proportions comme *Flava* . . . . . *var., M. FL. CAMPESTRIS* — 544.

Tête gris de plomb ou gris-olivâtre; gorge gén. blanche. Manteau et prop. comme chez *Flava* . . *var., M. FL. CINEREOCAPILLA* — 544.

Tête noire; gorge gén. jaune. Manteau et proportions comme chez *Flava*.

var., M. FL. MELANOCEPHALA — 545.

Fam. — **ANTHINÆ:** Ailes subaiguës ou subobtuses. Cubitale max. couvrant plus ou m. les grandes rémiges. Queue moyenne. Tête ovale.

S.-fam. — **ANTHINÆ:** Bec, comprimé en avant. Tarses plus ou m. forts. Les 4 premières rémiges formant le bout de l'aile; la 5e beaucoup plus courte. Queue moyenne, lég. échancrée, à rectrices assez larges, pl. ou moins tronquées.

Genres. — **Anthus:** Bec plutôt mince, à mandibule sup. faiblement convexe, un peu plus que demi-tête. Tarse moyen, plutôt grêle. Doigts latéraux assez longs.

Ailes couvrant plus que moitié de la queue. 1re rémige à peu près égale à 4e. Ongle du pouce arqué, à peu près de même long. que le pouce. Cendré brunâtre, moucheté, en dessus; d'un blanchâtre vineux quasi-immaculé, ou jaunâtre moucheté de brun, en dessous. Long. tot 0m,168—178 . . *A. AQUATICUS* — 549.

Pipit Spioncelle.

Ailes ne couvrant pas moitié de la queue. 4 premières rémiges quasi-égales. Ongle du pouce assez droit, un peu plus long que le pouce. Gris-brun olivâtre, maculé de noirâtre, en-dessus; jaunâtre maculé de noirâtre, en dessous. Long. tot. 0m,149—153.

A. PRATENSIS — 551.

P. Farlouse.

Ailes couvrant environ moitié de la queue, 3 premières rémiges quasi-égales. Ongle du pouce courbé, notablement plus court que le pouce. Cendré-brun olivâtre, rayé de brun, en dessus; poitrine et flancs d'un roux jaunâtre, rayés de brun noirâtre. Long. tot. 0m,155—165 . . . . . *A. ARBOREUS* — 554.

P. des buissons.

Agrodroma: Bec assez robuste, à mandibule sup. passabl. convexe, environ deux tiers de la tête. Tarse assez fort. Doigts latéraux relat. courts

Ailes assez effilées. Tarse moyen. Doigt médian, sans ongle, à peu près égal au bec. Ongle du pouce arqué, au plus égal au pouce. Gris-roussâtre, lég. maculé de brunâtre, en dessus; roussâtre pâle, en dessous, avec ou sans petites mouchetures brunes à la poitrine. Long. tot. 0m,170—180.

A. CAMPESTRIS — 557.

P. rousseline.

Ailes assez larges. Tarse long. Doigt médian, sans ongle, notabl. plus long que le bec. Ongle du pouce peu arqué, bien plus long que le pouce. Brun, avec bordure des plumes roussâtre, en dessus; roussâtre en dessous, avec macules brunes à la poitrine. Long. tot. 0m,187—197 . . . *A. RICHARDI* — 560.

P. Richard.

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 13, suite... (Tabl. XXI).

Div. IX, SCUTELLIPLANTARES. — Fam. **Alaudidæ.**

Famille. *S.-fam.* *Genres.* *Espèces.* *Pages.*

Div. IX : **Scutelliplantares** (voy. tabl. IX).

ALAUDIDÆ : Bec subconique. Tarse scutellé en avant et en arrière. Ongle du pouce allongé. Pennes cubitales prolongées, ne couvrant pas les grandes rémiges. 9 ou 10 rémiges primaires.

ALAUDINÆ : Bec plus court que la tête. Narines couvertes par de petites plumes frontales, couchées. Tarse moyen. Ailes assez grandes, génér. aiguës.

Bec un peu arqué. — 10 rémiges primaires, la 1re courte.

Galerida : Bec assez allongé, un peu arqué et comprimé. Doigts moyens. Queue moyenne, quasi-carrée. Une huppe conique.

1re rémige 2/2—3/4 des couvertures antérieures. Rectrices assez larges, subconiques à l'extrémité, l'externe bordée de roussâtre. Long. tot. 0m,179—182.
G. CRISTATA 566.
Alouette Cochevis.

Bec droit ou quasi-droit. — 10 rémiges primaires, la 1re courte.

Lullula : Bec moyen, droit, un peu effilé. Doigts plutôt courts. Queue courte et carrée. Une petite huppe arrondie. .

1re rémige égale environ aux couv. ant. Rectrices larges et carrément tronquées, les quatre lat., de chaque côté, avec une tache terminale blanche. Long. tot. 0m,148—155 . *L. ARBOREA* 570.
Al. Lulu.

Alauda : Bec moyen, droit, un peu ramassé. Doigts moyens. Queue moyenne et échancrée. Pas de véritable huppe.

1re rémige 1/2—2/3 des couv. ant. Rectrices quasi-coniques; l'externe blanche, bordée de brun au côté int., la suivante brune, bordée de blanc au côté ext. Long. tot. 0m,175—193. *AL. ARVENSIS* 573.
Al. des champs.

Melanocorypha : Bec fort, quasi-droit, convexe en dessus. Doigts assez robustes. Queue moyenne, subcarrée ou légèr. échancrée. Pas de huppe.

1re rémige 1/4 environ des couv. ant. Rectrices subarrondies, sauf deux médianes, pl. ou m. blanches ou tachées de blanc. Un collier ou demi-collier noir, au haut de la poitrine. Long. tot. 0m,190—200.
M. CALANDRA 578.
Al. Calandre.

9 rémiges primaires, la 1re longue.

Calandrella : Bec petit, quasi-conique. Doigts courts. Queue moyenne, un peu échancrée. Pas de huppe.

1re et 2e rémiges quasi-égales, les plus longues. Cubitale maximale dépassant la 4e primaire (ad.). Rectrices conico-arrondies, l'externe blanc-roussâtre, bordée de brun au côté int. Long. tot. 0m,145—153.
C. BRACHYDACTYLA 581.
Al. Calandrelle.

Phileremos : Bec moyen, quasi-droit. Doigts relat. larges; tous ongles allongés. Queue moyenne, carrée ou lég. échancrée. Un petit pinceau de plumes érectiles de chaque côté de la tête.

1re et 2e rémiges quasi-égales, les plus longues. Ongles antérieurs assez longs, légèr. arqués. Vertex, lorums, une partie des joues, pinceaux et plastron noirs; front, sourcils, gorge et côtés du cou jaunes ou jaunâtres (ad.). Long. tot. 0m,175—183. . *(PH. ALPESTRIS)* 584.
Al. à hausse-col noir.

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 14, suite... (Tabl. XXII).

Div. X, CONIROSTRES, 1. — Fam. **Fringillidæ.**

(Sous-familles représentées en Suisse.)

Div. X : **Conirostres** (voy. tabl. IX).

Famille.

Bec plus ou moins conique, gén. sans véritable échancrure ; narines plus ou moins couvertes. Tarse assez robuste, scutellé en avant. 9 rémiges primaires, la 1re longue. **FRINGILLIDÆ :**

Sous-familles.

Pages.

Palais avec un tubercule saillant ou plus ou moins convexe. Mandibule inf. plus large que la supérieure, en arrière. Bec moyen, conique et pointu, avec bords bien rentrants et commissures franchement obliques . . . . . EMBERIZINÆ 588.

Palais gén. concave ou non renflé. Mandibule inf. rarement plus large que la sup. Commissures peu ou modérément obliques.

Bec conique, droit ou un peu convexe et pl. ou moins pointu, à bords un peu ou peu rentrants.

Bec fort, presque aussi large que la tête, un peu quadrangulaire et bombé. COCCOTHRAUSTINÆ 616.

Bec moyen, à profil arrondi et assez épais, souvent légèrement échancré vers le bout. PASSERINÆ 621.

Bec moyen, droit, conique et pointu, un peu écrasé en dessus, avec bords passablement rentrants. MONTIFRINGILLINÆ [1] 634.

Bec moyen ou relativement petit, droit ou légèrement convexe, plus ou moins étiré ou pointu. FRINGILLINÆ 639.

Bec renflé, relativement court et large ; la mandibule sup. plus ou moins courbée, au bout. . . . . PYRRHULINÆ 678.

Bec pincé, à mandibules allongées, courbées et croisées, l'inférieure légèrement plus large que la supérieure, à la base . . . . . LOXIINÆ [2] 692.

[1] Je rappelle que ce sont la structure du nid et la couleur blanche immaculée des œufs qui séparent surtout franchement les *Montifringilliens* des Passeriens et des Fringilliens.

[2] Les *Loxiens* sont plus ou moins reliés aux Pyrrhuliens par des formes du bec un peu transitoires.

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 15, suite... (Tabl. XXIII).

Div. X, CONIROSTRES, 2. — Fam. Fringillidæ. — SOUS-FAMILLE I : EMBERIZINÆ

Div. X : Conirostres. — Fam. Fringillidæ (voy. tabl. IX et XXII).
S.-Fam. I, EMBERIZINÆ (tabl. XXII).

Genres.	*Sous-genres.*	*Espèces.*	*Pages.*
Mandibule sup. presque aussi haute que l'inférieure. Bec entamant pas ou peu le front. Ailes moyennes ou assez longues. — Palais épais. Bec moyen. Tarse plus long que le médian avec ongle. Ailes effilées, aiguës ou sur-aiguës. Queue moy., échancrée. **Plectrophanes :**	Mandibule sup. à arête un peu convexe. Ongle du pouce arqué, quasi-égal au pouce. **Plectrophenax :**	Bec un peu convexe et subacuminé. Ailes couvrant environ 3/4 de la queue. Dos, grandes rémiges et rectrices méd. en grande partie noirs, *mas*, ad. Faces sup., flancs et poitrine variés, de gris et de roux, *fem.* et *j.* Long. tot. 0m,170—180. . . . . *PL. NIVALIS*	590
		Bruant des neiges.	
	Mand. sup. à arête lég. concave. Ongle du pouce peu arqué, plus long que le pouce. **Calcarius :**	Bec droit et pointu, renflé en arrière. Ailes couvrant 3/5 à 2/3 de la queue. Dessus de la tête, gorge et haut de la poitrine noirs, nuque marron, *mas*, ad. Manteau varié de brun, jaunâtre et roussâtre, *fem.*, *j.* Long. tot. 0m,153—163. *PL. LAPPONICUS*	593.
		Br. montain.	
	Palais quasi-lisse. Bec moyen. Tarse à peine plus long que le médian. Ongle du pouce arqué, au plus égal au pouce. Ailes aiguës, peu effilées. Queue moy., ample et échancrée. **Cynchramus :**	Bec petit et pointu, à profil quasi-droit. Ailes couvrant environ demi-queue. Dessus de la tête et joues noirs, *mas*, ad., bruns, *fem.*; devant du cou noir. *mas*, blanchâtre, *fem.* Long. tot. 0m,148—158. . . . . *C. SCHŒNICLUS*	598.
		Br. des roseaux.	
		Bec relativement fort, épais et convexe, chez *sub-sp., (C. PYRRHULOIDES)* ?	600.
		Bec moyen, pointu, à profil lég. concave. Ailes dépassant un peu demi-queue. Milieu de la tête noir ou brun, avec larges sourcils blancs ; souvent une raie occipitale médiane claire, *mas*, ad. Nuque et croupion roux. Long. tot. 0m,135—145. *C. RUSTICUS*	601.
		Br. rustique.	
Mandibule sup. passabl. moins haute que l'inf. Bec entamant un peu ou passabl. le front. Ailes relat. courtes, couvrant gén. au plus demi-queue. — Palais tuberculé. Bec moyen. Tarse gén. égal au médian. Ongle du pouce plus court que le pouce. Ailes aiguës, peu effilées. Queue plutôt longue, ample et un peu échancrée. **Emberiza :**		1re rémige lég. plus courte ou plus longue que 4e. Tête, gorge et ventre jaunes, *mas ;* variés de jaune, *fem ;* croupion roux. Bec bleuâtre. Long. tot. 0m,175—185. . . . . *E. CITRINELLA*	603.
		Bruant jaune.	
		1re rémige lég. plus longue que 5e. Tête olivâtre, variée de noirâtre ; gorge noire, *mas ;* jaunâtre, variée de brun, *fem.* Ventre jaune ou jaunâtre ; croupion olivâtre. Bec brun-verdâtre. Long. tot. 0m,165—172 . . . . . *E. CIRLUS*	606.
		Br. Zizi.	
		1re rémige lég. plus courte ou plus longue que 5e. Tête et cou d'un gris bleuâtre, avec raies lat. noires, *mas ;* cendré-roussâtre, avec raies brunes, *fem.* Ventre et croupion roux. Bec noirâtre. Long. tot. 0m,170—178. *E. CIA*	609.
		Br. fou.	
		1re rémige lég. plus courte que 2e. Tête et cou d'un cendré-olivâtre ; gorge, devant du cou et poitrine jaunes ou jaunâtres ; ventre et croupion roux ou roussâtres. Bec rougeâtre. Long. tot. 0m,155—165 . . . . . *E. HORTULANA*	611.
		Br. Ortolan.	
	Palais fortement tuberculé. Bec relativement gros. Tarse plutôt plus court que le médian. Ongle du pouce courbé, plus court que le pouce. Ailes aiguës, peu effilées. Queue moy. quasi-carrée . . **Miliaria :**	1re rémige plus grande que 4e. Varié de gris-brun et brun, en dessus, de blanc jaunâtre et brun, en dessous. Queue unicolore. Bec gros, brunâtre et bleuâtre. Long. tot. 0m,185—198. *M. EUROPÆA*	614.
		Br. Proyer.	

Passeraux — S.-O. Passeres oscines, 16, suite... (Tabl. XXIV).

Div. X, CONIROSTRES. — Fam. **Fringillidæ.**

SOUS-FAMILLE II, COCCOTHRAUSTINÆ, III, PASSERINÆ, IV, MONTIFRINGILLINÆ et V, FRINGILLINÆ, *pars.*

	Genres.	*Espèces et sous-espèces.*	*Pages.*
II. COCCOTHRAUSTINÆ.	Bec très fort, très épais et bombé. Tarse relat. court. Doigt ext. légèr. plus long que l'int. Ailes aiguës, moy.; rémiges second. carrément tronquées . **Coccothraustes :**	Bec presque égal au tarse. Rémiges prim. festonnées depuis la 5e; 1re plus longue que 4e. Grandes rémiges à reflets métalliques, avec une tache blanche. Long. tot. 0m,180—186 . . . . . *C. VULGARIS*	618.
		Gros-bec vulgaire.	
III. PASSERINÆ (tabl. XXII).	Bec moyen, conique, passablement convexe. Tarse quasi-égal au médian avec ongle. Doigts lat. quasi-égaux. Ailes subaiguës, moyennes. Queue échancrée . . . . . **Passer :**	Trois premières rémiges quasi-égales. Joue blanchâtre. Une raie blanche en travers de l'aile. Long. tot. 0m,150—160. *P. DOMESTICUS* — Dessus de la tête gris, bordé de roux-marron, *mas.* *P. DOM. TRANSALP.*	624.
		Moineau ordinaire.	
		Dessus de la tête entièrement roux-marron, *mas.* *P. DOM. ITAL. vel CISALP.*	628.
		Moineau cisalpin.	
		Quatre premières rémiges subégales. Dessus de la tête brun-rougeâtre. Une tache noire sur l'oreille. Deux raies blanches sur l'aile. Long. tot. 0m,132—140 . . . . . *P. MONTANUS*	629.
		M. Friquet.	
	Bec large à la base, un peu pincé en avant. Tarse et doigts comme précédent. Ailes aiguës, assez longues et effilées. Queue carrée . **Pyrgita :**	2e rémige la plus longue. Une large bande brune, de chaque côté, sur la tête. Une tache jaune au bas du cou. Long. tot. 0m,156—165. *PYRG. PETRONIA*	632.
		Soulcie d'Europe.	
IV. MONTIFRINGILLINÆ.	Bec pointu, un peu écrasé au milieu, en dessus, avec bords assez rentrants. Tarses et doigts robustes. Ailes aiguës, assez longues et effilées. Queue plus ou moins échancrée. **Montifringilla :**	1re rémige égale à 2e ou à peu près. Queue quasi-carrée. Tête grise; dos brun; ventre blanc. Ailes et queue noires et blanches. Long. tot. 0m,185—195. *M. NIVALIS*	636.
		Niverolle ord.	
V. FRINGILLINÆ, 1re part. (tabl. XXII).	Bec un peu aplati en arrière, avec mandibule sup. un peu dépassante. Tarse et doigts moyens. Ailes moy., aiguës ou subaiguës. Queue moy., échancrée. . . . . **Fringilla :**	1re rémige un peu plus courte que 4e ou quasi-égale. Dessus de la tête cendré; croupion vert *mas.* Deux raies blanches sur l'aile. Deux ou trois rectrices lat. tachées de blanc. Long. tot. 0m,163—173. *F. CŒLEBS*	641.
		Pinson ord.	
		1re rémige plus longue que 4e. Tête noire ou en partie noire; croupion en partie blanc, *mas.* Deux raies rousses sur l'aile. Une seule rectrice tachée de blanc. Long. tot. 0m,165—175. *F. MONTIFRINGILLA*	644.
		Pinson d'Ardennes.	
	Bec assez fort et épais. Tarse et doigts moyens. Ailes moy., génér. aiguës. Queue moyenne et échancrée. **Ligurinus :**	Mandibule sup. lég. convexe, un peu moins haute que l'inférieure. Nuancé de jaunâtre, de verdâtre et de gris; 1/2 ou 2/3 basil. de la queue, ainsi que bord des rémiges prim. jaunes. Long. tot. 0m,150—155. *L. CHLORIS*	647.
		Verdier ord.	
	Bec conique, un peu pincé en avant. Tarse un peu plus court que médian avec ongle. Ailes aiguës, assez longues et effilées; 2e à 4e rémiges rétrécies au bord ext. Queue moy., bien échancrée . . . **Citrinella :**	Mandibule sup. quasi-droite, aussi haute que l'inf. Nuancé de verdâtre, de jaunâtre et de gris. Deux bandes d'un vert olivâtre sur l'aile. Long. tot. 0m,130—138. . . . . *C. ALPINA*	651.
		Venturon alpin.	
	Bec droit, comprimé et très pointu, avec bords quasi-rectilignes. Pieds petits; ongles assez courts. 2e et 3e rémiges rétrécies au bord ext. Queue échancrée, plutôt courte. **Chrysomitris :**	Bec égale 2/3 à 3/4 du tarse. Dessus de la tête noir, *mas*, gris-olivâtre, *fem.* Flancs striés de noirâtre. Rectrices tachées de jaune. Long. tot. 0m,115—123. *CH. SPINUS*	655.
		Tarin ord.	
	Bec légèr. fléchi et pointu, avec bords un peu ondulés. Pieds moyens; ongles assez longs. 2e à 4e rémiges rétrécies au bord ext. Queue moyenne, peu échancrée . . . **Carduelis :**	Bec lég. plus court que le tarse. Devant de la tête rouge, lorums exceptés; vertex, derrière et côtés du cou noirs. Rectrices noires, tachées de blanc. Long. tot. 0m,135—143 . . . . . *CAR. ELEGANS*	658.
		Chardonneret élégant.	

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 17, suite... (Tabl. XXV).

Div. X, CONIROSTRES, fin. — Fam. Fringillidæ, fin.

SOUS-FAMILLE V, FRINGILLINÆ fin, VI, PYRRHULINÆ et VII, LOXIINÆ.

Div. X : Conirostres, fin. — Fam. Fringillidæ, fin (voy. tabl. IX et XXII).

Genres. | *Espèces.* | *Pages.*

S.-Fam. V, FRINGILLINÆ fin (tabl. XXII).

Bec droit, comprimé et pointu en avant, à arête assez accusée. Des touffes de plumes subpiliformes dépassant les narines. Doigts petits. Ongles un peu dilatés à la base. Queue échancrée, assez longue.
Acanthis :

Bec légèrement plus court que le médian sans ongle. Ailes relat. courtes et peu effilées. Dessus de la tête rouge cramoisi. Croupion roussâtre, plus ou moins nuancé de rose, flammé de brun et de blanchâtre. Long. tot. 0m,115—126. . . *A. RUFESCENS* 664.

Sizerin cabaret.

Bec au moins aussi long que le médian sans ongle. Ailes plus longues et plus effilées. Dessus de la tête rouge cramoisi. Croupion blanc, plus ou moins nuancé de rose et flammé de noirâtre. Long. tot. 0m,130–140—(0m,145, *var. Holbœlli*) . *A. BOREALIS* 668.

Siz. boréal.

Bec droit, large à la base, pincé en avant, à arête peu accusée. Pas de touffes surnasales. Doigts relativement grands. Ongles non dilatés. Queue échancrée, moyenne.
Cannabina :

Bec assez fort et renflé latéralement. Ailes assez effilées. Front, vertex et poitrine d'un rouge sanguin, *mas*, noces. Croupion blanc ou blanchâtre. Bec brun. Long. tot. 0m,135–143 . . . . . *C. LINOTA* 672.

Linotte ord.

Bec moins fort et moins renflé. Ailes moins effilées. Dessus de la tête, cou et poitrine roussâtres, variés de brun. Croupion rouge, *mas*, noces ; brun roussâtre, *fem.* Bec jaunâtre, à pointe brunâtre. Long. tot. 0m,129—133 . . . . . *C. FLAVIROSTRIS* 675.

Lin. montagnarde.

S.-Fam. VI, PYRRHULINÆ (tabl. XXII).

Bec subconique, court et renflé, légèr. pincé vers le bout, avec angle mentonnier assez accusé. Tarse grêle ; doigts faibles, latéraux quasi-égaux.
Serinus :

Bec quasi-égal au pouce sans ongle. Ailes méd. effilées. 2e rémige la plus longue ; 1re un peu plus grande que 4e. Croupion, vertex et maj. part. des faces inf. jaunes, maculés de noirâtre. Long. tot. 0m,114—123. . . . . *S. HORTULANUS* 680.

Serin Cini.

Bec bombé de toutes parts, pincé et un peu crochu à la pointe. Tarse et doigts trapus, l'interne sensiblement plus court que l'externe.
Pyrrhula :

2e et 3e rémiges les plus longues, quasi-égales. 1re quasi-égale à 5e. Dos gris ; croupion blanc. Ventre rouge, *mas ;* gris-vineux, *fem.* Un miroir gris sur l'aile. Long. tot. 0m,155—175 . . . . *P. EUROPÆA* 684.

Bouvreuil vulg.

Bec passabl. convexe. 2e rémige la plus longue ; 1re presque égale. Dessus de la tête, croupion, gorge, poitrine et haut du ventre d'un rouge cramoisi, *mas*, ad., noces. Faces sup. d'un brun cendré, rayées de brun ; inf. d'un blanc jaunâtre, rayées de brun, *fem.* et *j.* Long. tot. 0m,140–150. . . *(C. ERYTHRINUS)* 689.

Roselin cramoisi.

Bec passablement convexe. 2e rémige la plus longue ; 1re légèr. plus courte. Faces sup. et inf. en maj. part. d'un rouge ponceau, avec front blanchâtre, *mas*, ad., noces. Faces sup. d'un cendré roussâtre, varié de noirâtre ; inf. blanchâtres, avec macules longit. noirâtres ou brunes, *fem.* et *j.* Long. tot. 0m,140—155. . . . . *(C. ROSEUS)?* 691.

Ros. rose.

Bec robuste, à mandibules pincées, croisées et pointues, l'inf. génér. plus large que la sup., à la base. Tarse trapu. Doigts robustes, latéraux quasi-égaux . . . . . **Loxia :**

VII. LOXIINÆ (tabl. XXII).

Bec assez allongé ; mandib. sup. médiocr. courbée, un peu moins large que l'inf. Ailes couvrant demi-queue ou légèr. plus. Tête et corps pl. ou m. rouges, *mas ;* variés de gris, de brun et de jaune, *fem.* et *j.* Pas de bandes blanches sur l'aile. Long. tot. 0m,164—174 . . . . . *L. CURVIROSTRA* 695.

Bec-Croisé ord.

Bec plus haut et plus épais ; mandib. sup. plus courbée, beaucoup moins large que l'inf. Ailes couvrant au moins 3/5 de la queue. Livrée comme précédent. Long. tot. 0m,178—192. *L. PITYOPSITTACUS* 699.

B.-Croisé perroquet.

Bec assez robuste ; mandib. sup. bien courbée, légèr. moins large que l'inf. Doigts relat. courts. Tête et corps nuancés de rose et de rouge, *mas*, ad. ; variés de gris, de brun et de jaune-verdâtre *fem.* et *j.* Deux larges bandes transv. blanches sur l'aile. Long. tot. 0m,154—164. . . . . *(L. BIFASCIATA)* 701.

B.-C. bifascié.

Passereaux — S.-O. Passeres oscines, 18, fin... (Tabl. XXVI).

Division XI, CULTRIROSTRES. — Familles **Sturnidæ, Oriolidæ** et **Corvidæ**.

Div. XI : **Cultrirostres** (voy. tabl. IX).

Familles.	*Sous-Familles.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pages.*
Bec moyen, avec arête entrant assez avant dans le plumage frontal qui envahit les sillons nasaux. 10 rémiges prim. **STURNIDÆ :**	Bec droit ou quasi-droit. Ailes aiguës, assez longues. Tarse scutellé en avant, quasi-égal au méd. avec ongle. Pas de caroncules céphaliques. STURNINÆ :	Bec droit, un peu déprimé en avant, à peu près égal à la tête. Sous-caudales atteignant près du bout de la queue. Pas de huppe. **Sturnus :**	1re rémige n'atteignant pas 1/2 des couv. ant. Narines bordées de petites plumes jusqu'au milieu. Livrée noire, à reflets métalliques ou mouchetée de blanc, ad. Plumes gulaires plus courtes que le bec. Long. tot. 0m,215—235 . *ST. VULGARIS* 707.
			Étourneau vulg.
		Bec très lég. arqué, un peu comprimé dans toute sa long., environ 2/3 de la tête. Sous-caudales bien plus courtes que la queue. Une huppe retombante. . . . . **Pastor :**	1re rémige dépassant un peu moitié des couv. ant. Narines bordées par de petites plumes jusqu'au bout, en dessus. Livrée rose, avec tête, ailes et queue noires, ad. Long. tot. 0m,21—23 . . . . . *P. ROSEUS* 711.
			Martin roselin.
Bec moyen, assez épais, à arête entrant un peu dans le plumage frontal. Narines dégagées. 10 rémiges primaires. **ORIOLIDÆ :**	Mandibule sup. un peu courbée et échancrée en avant. Ailes subaiguës. Tarse scutellé en avant, plus court que le médian avec ongle. ORIOLINÆ :	Bec au plus égal à la tête. 1re rémige beaucoup plus longue que les couv. ant. Tête entièrement emplumée. **Oriolus :**	Bec un peu plus long que le tarse. 1re rémige environ moitié de 2e. Tête et corps jaunes ; lorums noirs. Rectrices noires, jaunes au bout, sauf les médianes. Long. tot. 0m,23—25. *O. GALBULA* 717.
			Loriot jaune.
Bec assez fort, à arête n'entrant pas dans le front, avec touffes de plumes subpiliformes couchées sur les narines. Tarse plus long que le médian avec ongle. 10 rémiges primaires. **CORVIDÆ :**	Bec relat. étroit, plus ou moins allongé. Ailes longues et subobtuses. Tarse en majeure partie lamellé en avant. Rémig. génér. échancrées au bord interne, de 1re à 4e. FREGILINÆ :	Bec bien plus court que la tête, quasi-droit et légèr. échancré. Tarse un peu plus long que le médian avec ongle . . . . . **Pyrrhocorax :**	Bec passablement plus large que haut, à la base. 1re rémige à peu près égale aux rém. secondaires. Ailes n'atteignant pas le bout de la queue. Livrée noire. Bec jaune ; pieds rouges. Long. tot. 0m,38—40. . . . . *P. ALPINUS* 723.
			Chocard alpin.
		Bec arqué, plus long que la tête ou quasi-égal, grêle et non échancré. Tarse beaucoup plus long que le médian avec ongle . . . **Fregilus :**	Bec à peu près aussi haut que large à la base. 1re rémige notablement plus longue que les rém. secondaires. Ailes dépassant un peu la queue, ad. Long. tot. 0m,39—43. *F. GRACULUS* 727.
			Crave ord.
	Bec assez robuste et quasi-droit, convexe ou subconique en avant. Ailes obtuses ou subobtuses, plutôt courtes. Tarse scutellé en avant. Grandes rémiges peu ou pas échancrées au bord interne. GARRULINÆ :	Bec plus court que le tarse, droit, avec arête courbée en avant. Queue assez longue, carrée ou subarrondie. Légère huppe. . . . **Garrulus :**	2e rémige à peu près égale à 9e. Livrée d'un cendré vineux. Dessus de la tête blanchâtre, strié de noir. Couv. ant. rayées noir, bleu et blanc. Long. tot. 0m,34—36. *G. GLANDARIUS* 733.
			Geai ord.
		Bec gén. plus long que le tarse et subconique, à arête mousse, droite ou un peu convexe. Queue moy., arrondie ou subétagée. Pas de huppe. **Nucifraga :**	2e rémige égale à 8e ou un peu plus. Livrée brun de suie, mouchetée de blanc. Dessus de la tête, ailes et queue noires, à reflets. Long. tot. 0m,32—37. . . . . *N. CARYOCATACTES* 737.
			Casse-noix vulg.
		Bec plus court que le tarse et droit, avec arête courbée en avant. Queue longue et étagée. Pas de huppe. **Pica :**	1re rémige étroite et arquée, à peu près moitié de 2e. Queue un peu plus longue que moitié de long. totale, ad. Plumes gulaires ébarbelées à l'extrémité. Livrée noire, avec scapulaires et ventre blancs. Long. tot. 0m,47—50. *P. CAUDATA* 745.
			Pie ord.

CORVINÆ : voyez, au verso, fin du tableau.

Fin du tableau XXVI et dernier. — S.-O. Passeres oscines, fin.

Division XI, CULTRIROSTRES, fin. — Famille **Corvidæ**, fin. — SOUS-FAMILLE, III : CORVINÆ.

Sous-Famille.	*Genre.*	*Sous-genres.*	*Espèces.*	*Pages.*
Bec fort, épais et quasi-droit, à arête convexe, courbée en avant. Ailes assez grandes, plus ou moins obtuses. Rémiges échancrées au bord interne, de 1re à 4e ou 5e. Tarse génér. scutellé en avant . . . . . CORVINÆ :	Bec plus ou moins bombé à la base, avec touffes surnasales atteignant gén. le milieu de la mandib. sup. 1re rémige dépassant moitié de la 2e. Queue moy., carrée ou arrondie. Pas de huppe. **Corvus :**	Bec plus court que le médian avec ongle. 3e rémige la plus longue . . **Lycus :**	1re rémige dépassant un peu les rém. secondaires. 2e quasi-égale à 5e. Plumes nuchales un peu allongées et soyeuses. Livrée noire, variée de gris derrière le cou. Long. tot. 0m,335—380 . . . . . *C. MONEDULA* 751. Corbeau Choucas.	
		Bec plus long que le médian avec ongle. 4e rémige gén. la plus longue. **Corvus :**	Bec plus long que le tarse. 1re rémige dépassant un peu les rém. secondaires. 2e presque égale à 5e. Livrée noire ; plumes de la gorge un peu allongées et effilées, ad. Long. tot. 0m,590—665 . . . . . *C. CORAX* 754. Corbeau noir.	
			Bec passabl. plus court que le tarse. 1re rémige plus courte que les rém. secondaires. 2e plus courte que 6e. Livrée noire. Long. tot. 0m,48—52 . . . . . *C. CORONE* 757. Corneille noire.	
			A peu près mêmes rapports de bec, tarse et rémiges que chez *Corone*. Côtés et derrière du cou, dos et faces inf. d'un gris cendré, le reste noir. Long. tot. 0m,490—525. *C. CORNIX* 761. Corneille mantelée.	
			Bec quasi-égal au tarse ; dénudé à la base, ad. 1re rémige dépassant un peu les secondaires ; 2e un peu plus courte que 5e. Livrée noire, à reflets bleus. Long. tot. 0m,47—50. *C. FRUGILEGUS* 764. Corbeau Freux.	

APPENDICE

Additions et modifications

relatives surtout aux caractères tirés des rémiges.

RAPACES (RAPTATORES), page 17, ligne 7, après *précédents*, ajoutez : (*Sarcoramphus et Cathartes* except.).

GYPS (GYPS) et VAUTOUR (VULTUR), g^{s}, p. 21 et 24, ajoutez : *rémiges généralement plus ou moins rétrécies de 2e à 7e, au bord externe, et échancrées de 1re à 6e au bord interne.*

NÉOPHRON (NEOPHRON), g., p. 28, ajoutez : *rémiges gén. rétrécies de 2e à 6e, au bord externe, et, de 1re à 5e, échancrées au bord interne; la 1re plus longue que la 6e.*

GYPAÈTE (GYPAËTUS), g., p. 33, ajoutez : *rémiges gén. rétrécies de 2e à 5e, au bord externe, et échancrées de 1re à 4e au bord interne ; la 1re plus longue que la 6e.*

MILAN (MILVUS), g., p. 45, ajoutez : *rémiges pl. ou m. rétrécies de 2e à 5e ou 6e, au bord externe, et, de 1re à 5e, échancrées au bord interne.*

MILAN ROYAL (MILVUS REGALIS), p. 46, ajoutez : *rémiges gén. rétrécies de 2e à 5e au bord externe.*

MILAN NOIR (MILVUS NIGER), p. 49, ajoutez : *2e à 5e rémiges et volontiers un peu 6e rétrécies au bord externe.*

BONDRÉE (PERNIS), g., p. 52, ajoutez : *rémiges rétrécies de 2e à 5e et un peu 6e, au bord externe, et, de 1re à 4e et un peu 5e, échancrées au bord interne ;* puis, diagn. ital., lig. 13, après *3e rémige la plus grande,* mettez : *ou quasi-égale à 4e.*

BUSE (BUTEO) et ARCHIBUSE (ARCHIBUTEO), g^{s}, p. 57 et 64, ajoutez : *rémiges gén. rétrécies de 2e à 5e, au bord externe, et, de 1re à 4e, échancrées au bord interne.*

CIRCAÈTE (CIRCAËTUS), g., p. 68, ajoutez : *rémiges rétrécies de 2e à 6e, au bord externe, et échancrées de 1re à 4e et lég. 5e au bord interne.*

AIGLE (AQUILA), s.-g., p. 74, ajoutez : *rémiges gén. rétrécies de 2e à 6e et pl. ou m. 7e, au bord externe, et, de 1re à 5e et pl. ou m. 6e, échancrées au bord interne.*

HIÉRAÈTE (HIERAËTUS) et NISAÈTE (NISAËTUS), s.-g^{s}, p. 99 et 102, ajoutez : *rém. gén. rétrécies de 2e à 6e, au bord ext., et, de 1re à 5e, échancrées au bord interne.*

PYGARGUE (HALIÆTUS), g., p. 104, ajoutez : *rémiges gén. rétrécies de 2e à 6e ou 7e, au bord externe.*

FAUCON (FALCO), g., p. 110, ajoutez : *2e ou 2e et 3e rémiges gén. rétrécies au bord externe,* et: *1re, ou 1re et 2e gén. échancrées au bord interne.*

FAUCON PÈLERIN (FALCO PEREGRINUS), p. 126, ajoutez : *2e rémige rétrécie au bord externe.*

F. HOBEREAU (FALCO SUBBUTEO), p. 130, ajoutez : *2e rémige rétrécie au bord externe.*

F. ÉMÉRILLON (F. ÆSALON), p. 132, ajoutez : *2e et 3e rémiges rétrécies au bord externe.*

CRÉCERELLE (CERCHNEIS), g., p. 135, ajoutez : *2e ou 2e et 3e rémiges rétrécies au bord externe,* et, diagn., ital., lig. 5, après *réticulé,* introduisez : *ou subécussonné.*

F. CRÉCERELLE (C. TINNUNCULUS), p. 136, ajoutez : *2e et 3e rémiges rétrécies au bord externe.*

F. CRÉCERELLETTE (C. CENCHRIS), p. 140, ajoutez : *2e rémige seule rétrécie au bord externe ;* puis, diagn., ital., lig. 2, après *à peu près égale à la 3e,* mettez : *ou un peu plus courte.*

F. KOBEZ (C. VESPERTINUS), p. 142, ajoutez : *2e rémige légèrement rétrécie au bord externe.*

AUTOUR (ASTUR) et ÉPERVIER (ACCIPITER), ge, p. 146 et 151, ajoutez : *rémiges le plus souvent rétrécies de 2e à 5e ou 6e, au bord externe, et, de 1re à 3e, 4e ou 5e, échancrées au bord interne ;* p. 147, diagn., ital., lig. 9, au lieu de : *3e à 6e premières,* mettez : *3e à 5e et plus rarement 6e.*

AUTOUR ORDINAIRE (ASTUR PALUMBARIUS), p. 148, ajoutez : *rémiges bien rétrécies de 2e à 6e, au bord externe ;* et, diagn., ital., lig. 7, mettez : *franchement échancrées jusqu'à la 5e* (au lieu de 6e), *au bord interne.*

BUSARD (CIRCUS), g., p. 158, ajoutez : *rémiges rétrécies gén. de 2e à 4e ou 5e, au bord externe, et échancrées de 1re à 3e ou 4e au bord interne.*

BALBUZARD : BALB. FLUVIATILE (PANDION FLUVIALIS), p. 173, diagn., ital., lig. 5 et 6, mettez : *1re à 4e rémiges échancrées au bord interne, 2e à 4e bien rétrécies au bord externe, la 5e moins.*

EFFRAYE (STRIX), g., p. 178, ajoutez : *rémiges sans échancrure interne, ni rétrécissement externe.*

CHOUETTE : CH. CAPARACOCH (SURNIA FUNEREA), p. 183, ajoutez : *1re à 3e et parfois faiblement 4e rémiges échancrées au bord interne.*

CHOUETTE HARFANG (NYCTEA SCANDIACA), p. 185, ajoutez : *1re à 3e rémiges échancrées au bord interne.*

CH. CHEVÊCHETTE (GLAUCIDIUM PASSERINUM), p. 187, ajoutez : *1re à 4e rémiges échancrées au bord interne.*

CH. CHEVÊCHE (ATHENE NOCTUA), p. 191, ajoutez : *1re à 4e rémiges échancrées au bord interne, 4e légèrement.*

CH. TENGMALM (NYCTALE TENGMALMI), p. 195, ajoutez : *1re et 2e rémiges échancrées au bord interne.*

CH. HULOTTE (SYRNIUM ALUCO), p. 199, ajoutez : *1re à 4e et lég. 5e rémiges échancrées au bord interne.*

DUC : Grand-Duc (Bubo ignavus), p. 203, ajoutez : *1re à 3e rémiges échancrées au bord interne.*

SCOPS : Scops d'Europe (Scops Aldrovandi), p. 207, ajoutez : *1re rémige seule échancrée au bord interne.*

HIBOU (ASIO), g., p. 210, ajoutez : *généralement 1re rémige échancrée au bord interne ; 2e rétrécie au bord externe.*

DRYOPIC (DRYOPICUS), PIC (PICUS), PICOÏDE (PICOÏDES) et GÉCINE (GECINUS), gs, p. 220, 223, 230 et 233, ajoutez : *3e à 5e ou 6e rémiges gén. rétrécies au bord externe (6e plus ou moins).*

Pic noir (Dryopicus martius), p. 221, diagn., ital., lig. 3, mettez : *4e ou 5e rémige la plus longue ;* puis : *6e plus courte ou quasi-égale.*

P. épeichette (P. minor), p. 229, diagn., ital., lig. 1, après *4e rémige,* au lieu de *(except. 3e),* mettez : *parfois 3e ou 5e.*

Pic cendré (Gecinus canus), p. 236, diagn., ital., lig. 5 et 6, au lieu de *5e la plus longue ou égale à 4e,* mettez : *5e ou 4e la plus longue.*

TORCOL (YUNX), g., p. 239, ajoutez : *3e et 4e rémiges gén. pl. ou m. rétrécies au bord externe ;* puis, diagn., ital., lig. 7, après 2e mettez : *ou à la 4e.*

COUCOU (CUCULUS), g., p. 245, ajoutez : *pas de rémiges prim. rétrécies ;* ajoutez aussi : *une seule espèce en Suisse et en Europe.*

Coucou cendré (Cuculus canorus), p. 247, Noms vulgaires, ajoutez : S. A. : *Guggacher,* Thurgovie ; *Gugguser,* Mels ; *Cuc,* Basse-Engadine ; *Cucu,* Hte Engadine et Bergell ; puis, p. 248, lig. 11, après Engadine, mettez : *parfois au 20 mai seulement.* Enfin, p. 248, à la citation de quelques genres dont les espèces couvent souvent l'œuf du Coucou, ajoutez : *Rousserolles et Effarvattes, très fréquemment.*

MARTIN-PÊCHEUR (ALCEDO), g., p. 252, ajoutez : *2e et 3e rémiges gén. très faiblement rétrécies au bord externe.*

Martin-pêcheur (Alcedo ispida), p. 252, au titre sp., *Martin-pêcheur,* ajoutez : *ordinaire.*

GUÊPIER (MEROPS), g., p. 255, ajoutez : *pas de rémiges prim. rétrécies ;* puis, diagn., ital., lig. 7, après *2e,* mettez : *soit première grande,* et, après *la plus longue : ou parfois la suivante.*

ROLLIER (CORACIAS), g., p. 260, ajoutez : *2e à 4e rémiges gén. rétrécies, au bord externe, et 1re et 2e un peu échancrées au bord interne.*

HUPPE (UPUPA), g., p. 265, ajoutez : *rémiges prim. volontiers rétrécies de 3e à 6e ou 7e, au bord externe.*

Huppe ord. (Upupa epops), p. 265, ajoutez : *3e à 6e rémiges rétrécies au bord externe.*

ENGOULEVENT (CAPRIMULGUS), g., p. 270, ajoutez : *2e et 3e rémiges gén. rétrécies et lég. dentelées au bord externe.*

Engoulevent d'Europe (Caprimulgus europæus), p. 273, lig. 16, les mots *cuit, koec* et *tac* doivent être séparés par des virgules ; tandis que, lig. 20, les syllabes *kr, r, re, r,* etc., doivent être réunies par des tirets, comme beaucoup plus précipitées.

MARTINET (CYPSELUS), g., p. 276, ajoutez : *pas de rémiges rétrécies.*

HIRONDELLE (HIRUNDO), CHÉLIDON (CHELIDON) et CLIVICOLE (CLIVICOLA), g^{s}, p. 286, 291 et 294, ajoutez : *pas de rémiges rétrécies.*

Hirond. rustique (Hirundo rustica), p. 289, après lig. 10, ajoutez : *Le nombre de nos hôtes semble diminuer notablement et graduellement depuis quelques années.*

GOBE-MOUCHES (MUSCICAPA), BUTALIS (BUTALIS) et ERYTHROSTERNE (ERYTHROSTERNA), g^{s}, p. 302, 307 et 310, ajoutez : *3e à 4e et le plus souvent 5e rémiges rétrécies au bord externe.*

Gobe-Mouches becfigue (Muscicapa nigra), p. 303, ajoutez : *3e à 5e rémiges franchement rétrécies au bord externe.*

G.-M. a collier (Musc. collaris), p. 305, ajoutez : *3e à 4e et plus ou moins 5e rémiges rétrécies au bord externe.*

JASEUR : Jas. d'Europe (Ampelis garrulus), p. 327, ajoutez : *3e rémige (soit 2e grande) et 4e un peu rétrécies au bord externe.*

MERLE (TURDUS), g., p. 332, ajoutez : *3e à 5e rémiges gén. rétrécies au bord externe (T. Merula except.).* Voyez, p. 15, Pl. I, fig. B.

Merle noir (T. Merula), p. 334, ajoutez : *3e à 6e rémiges rétrécies au bord externe.*

Grive litorne (Turdus pilaris), p. 340, diagn., ital., lig. 3, au lieu de *2e atteignant entre 4e et 5e*, mettez plutôt : *2e quasi-égale à 4e ou un peu plus courte.*

ROUGE-GORGE (ERITHACUS), g., p. 352, ajoutez : *3e à 5e rémiges un peu rétrécies au bord externe.*

Rouge-gorge familier (Erithacus rubecula), p. 353, diagn., ital., lig. 2, après *couvertures*, ajoutez : *antérieures.*

ROSSIGNOL (PHILOMELA), g., p. 355, ajoutez : *3e et 4e rémiges faiblement, mais plus ou moins rétrécies au bord externe.* Sur les figures 65 et 66, p. 356, le dessinateur a négligé d'indiquer ce léger rétrécissement.

GORGE-BLEUE (CYANECULA), g., p. 362, ajoutez : *3e à 5e rémiges prim. un peu rétrécies au bord externe.*

RUBIETTE (RUTICILLA), g., p. 367, ajoutez : *3e à 5e ou 6e rémiges pl. ou m. rétrécies au bord externe.*

Rubiette de murailles (R. phœnicura), p. 368, ajoutez : *3e à 5e rémiges rétrécies au bord externe.*

Rub. Tithys (R. Tithys), p. 370, ajoutez : *3e à 6e rémiges gén. rétrécies au bord externe.*

TARIER (PRATINCOLA), g., p. 373, ajoutez : *3e à 5e rémiges pl. ou m. rétrécies au bord externe.*

Tarier ord. (Prat. rubetra), p. 374, diag., ital., lig. 4, au lieu de *2e presque égale à 4e*, mettez plutôt : *2e mesurant entre 4e et 5e.*

TRAQUET (SAXICOLA), g., p. 378, ajoutez : *3e et 4e, ou 3e à 5e ou 6e rémiges prim. rétrécies au bord externe.*

Traquet motteux (Sax. œnanthe), p. 379, ajoutez : *3e et 4e rémiges rétrécies au bord externe.*

T. STAPAZIN (SAX. STAPAZINA) et T. OREILLARD (S. AURITA), p. 382 et 383, ajoutez : *3e à 5e rémiges rétrécies au bord externe;* et, diagn., ital., lig. 4, après *plus longue,* ajoutez aussi : *ou plus courte.*

T. RIEUR (SAX. LEUCURA), p. 384, ajoutez : *3e à 5e et un peu 6e rémiges rétrécies au bord externe.*

MONTICOLE (MONTICOLA), g., p. 385, ajoutez : *3e et 4e rémiges* (M. SAXATILIS), *ou 3e, 4e et pl. ou m. 5e* (M. CYANEA), *rétrécies au bord externe.*

ACCENTEUR (ACCENTOR) et MOUCHET (PRUNELLA), gs, p. 391 et 394, ajoutez : *3e à 5e et pl. ou m. 6e rémiges rétrécies au bord externe.*

FAUVETTE (SYLVIA), g., p. 398, ajoutez : *3e, 4e et souvent 5e, plus rarement 6e, rémiges prim. rétrécies au bord externe.*

FAUVETTE A TÊTE NOIRE (SYLV. ATRICAPILLA), p. 400, ajoutez : *3e, 4e et légèrement 5e rémiges rétrécies au bord externe,* et, p. 401 : son chant a été aussi traduit par : *dididi-didldi, dididi-didldae,* etc.

FAUV. DES JARDINS (S. HORTENSIS), p. 402, ajoutez : *3e rémige rétrécie au bord externe, 4e très légèrement ;* puis, diagn., ital., lig. 3, après *légèr.,* mettez : *ou à peine.*

FAUV. ORPHÉE (S. ORPHEA), p. 404, ajoutez : *3e à 5e et lég. 6e rémiges rétrécies au bord externe.*

FAUV. ÉPERVIÈRE (S. NISORIA), p. 406, ajoutez : *3e et 4e rémiges rétrécies au bord externe, 5e faiblement.*

FAUV. GRISETTE (S. CINEREA), p. 409, ajoutez : *3e et 4e rémiges légèrement rétrécies au bord externe.*

FAUV. BABILLARDE (S. CURRUCA), p. 411, ajoutez : *3e à 5e rémiges rétrécies au bord externe.*

FAUV. PASSERINETTE (S. SUBALPINA), p. 413, ajoutez : *3e, 4e et un peu 5e rémiges rétrécies au bord externe.*

FAUV. A LUNETTES (S. CONSPICILLATA), p. 415, ajoutez : *3e à 5e rémiges un peu rétrécies au bord externe.*

FAUV. MÉLANOCÉPHALE (S. MELANOCEPHALA), p. 417, ajoutez : *3e à 5e rémiges un peu rétrécies au bord externe.*

BOUSCARLE : BOUSC. CETTI (CETTIA CETTI), p. 420, ajoutez : *4e et 5e rémiges rétrécies au bord externe.*

LUSCINIOLE (LUSCINIOPSIS), s.-g., p. 422, diagn., ital., lig. 4 et 5, après : *rémiges primaires sans échancrure au bord externe,* ajoutez : *ni au bord interne.*

LOCUSTELLE FLUVIATILE (LOCUSTELLA FLUVIATILIS), p. 423, ajoutez : *rémiges prim. sans rétrécissement ni échancrure.*

PHRAGMITE (CALAMODYTA), g., p. 427, ajoutez : *3e et lég. 4e rémiges rétrécies au bord externe.*

ROUSSEROLLE (ACROCEPHALUS), g., p. 432, ajoutez : *3e rémige (soit 2e grande) gén. seule rétrécie au bord externe.* Dans les fig. 75 et 76, p. 437 et 439, le dessinateur a négligé d'indiquer ce rétrécissement.

ROUSS. EFFARVATTE (ACROC. ARUNDINACEUS), p. 439, lig. 7, au lieu de *dans un nid allongé,* mettez : *dans un nid plus ou moins allongé ou arrondi.*

HYPOLAÏS (HYPOLAIS), g., p. 442, diagn., ital., lig. 16, au lieu de *avec deux ou trois,* mettez : *gén. avec trois rémiges prim. (3e à 5e) plus ou moins échancrées (soit rétrécies) au bord externe, après la seconde.*

POUILLOT (PHYLLOSCOPUS), g., p. 453, lig. 1, après *rémiges primaires,* mettez : *(3e à 5e ou 6e)* ; puis *rétrécies au bord externe,* au lieu de *échancrées.* Le dessinateur a négligé d'indiquer ces rétrécissements dans les fig. 80-83.

POUILLOT SIFFLEUR (PHYLL. SIBILATRIX), p. 454, ajoutez : *3e, 4e et un peu 5e rémiges rétrécies au bord externe.*

POUILL. BONELLI (PHYLL. BONELLII), p. 456, ajoutez : *3e à 5e rémiges un peu rétrécies au bord externe.*

POUILL. FITIS (PHYLL. TROCHILUS), p. 458, ajoutez : *3e à 5e rémiges rétrécies au bord externe.*

POUILL. VÉLOCE (PHYLL. RUFUS), p. 461, ajoutez : *3e à 5e et un peu 6e rémiges rétrécies au bord externe.*

ROITELET (REGULUS), g., p. 464, ajoutez : *3e à 6e rémiges un peu rétrécies au bord externe.*

MÉSANGE (PARUS), g., p. 472, ajoutez : *3e à 6e ou 7e rémiges pl. ou m. rétrécies au bord externe.*

MÉSANGES CHARBONNIÈRES (PARI) et NOIRES (PERIPARI), sect., p. 473 et 476, ajoutez : *3e à 5e et un peu 6e rémiges rétrécies au bord externe.*

MÉS. HUPPÉES (LOPHOPHANES), sect., p. 478, ajoutez : *3e à 6e et lég. 7e rémiges rétrécies au bord externe.*

MÉS. BLEUES (CYANISTES), sect., p. 480, ajoutez : *3e à 5e et un peu 6e rémiges rétrécies au bord externe.*

MÉS. GRISES (POECILES), sect., p. 484, ajoutez : *3e à 6e et un peu 7e rémiges rétrécies au bord externe.*

ORITE (ORITES), g., p. 491, ajoutez : *3e à 6e et lég. 7e rémiges rétrécies au bord externe.*

PANURE (PANURUS), g., p. 496, ajoutez : *3e à 6e rémiges gén. rétrécies au bord externe.*

RÉMIZ (ÆGITHALUS), g., p. 499, ajoutez : *3e à 6e rémiges gén. rétrécies au bord externe.*

SITELLE (SITTA), g., p. 502, ajoutez : *3e à 6e rémiges gén. rétrécies au bord externe; 6e pl. ou m. selon les espèces.*

GRIMPEREAU (CERTHIA), g., p. 508, ajoutez : *3e à 6e rémiges gén. rétrécies au bord externe.*

GRIMPEREAU ORD. (CERTHIA FAMILIARIS BRACHYDACTYLA), p. 510, à *Jeunes,* ajoutez : *les faces inf. semées de fines stries grises ou brunâtres, à la gorge et à la poitrine surtout.*

TICHODROME (TICHODROMA), g., p. 515, ajoutez : *3e à 6e rémiges gén. rétrécies au bord externe.*

NUDIROSTRES, p. 520, lig. 2, à partir du titre, au lieu de : *nu ou découvert,* lisez : *dépourvu de poils.*

TROGLODYTE (TROGLODYTES), g., p. 521, ajoutez : *3e à 5e rémiges gén. plus ou moins rétrécies au bord externe.* Le dessinateur a négligé d'indiquer ce rétrécissement dans la fig. 96.

CINCLE (CINCLUS), g., p. 526, ajoutez : *3e à 5e rémiges gén. rétrécies au bord externe; 5e plus ou moins.*

BERGERONNETTE (MOTACILLA), g., p. 532, ajoutez : *2e à 4e rémiges gén. rétrécies au bord externe ;* et : *les trois ou quatre premières rémiges forment le bout de l'aile, 5e bien plus courte.*

HOCHEQUEUE (MOTACILLA), s.-g., p. 533, lig. 5, du bas, entre *Angleterre* et *rare,* ajoutez : *ainsi que dans le sud de la Scandinavie, la Russie et l'Asie, de passage, depuis le Danemark jusqu'au nord de l'Afrique, sur les côtes occidentales et méridionales ;* puis, lig. 4 et 3, toujours du bas, supprimez : *avec des dimensions légèrement supérieures;* enfin, à la suite de la dernière ligne, ajoutez : *et par les larges bordures blanches de ses couvertures alaires et cubitales.*

BERGERONNETTE GRISE (MOT. ALBA), p. 534, diagn., ital., lig. 7, après *courte,* ajoutez : *4e passablement plus courte;* puis, à la synonymie, lig. 7, du bas, complétez la citation de Temminck, comme suit : MOTACILLA LUGUBRIS et M. YARRELLII *Temminck,* Man. Ornith., I, p. 253, 1820, III, p. 175, 1835, et IV, p. 620, 1840 ; et, de suite après, ajoutez : M. LUGUBRIS, *Saunders,* Ill. Man. brit. Birds, p. 113, 1889. Enfin, deux lignes plus bas, après 1832-37, ajoutez encore : *Salvadori,* Fauna d'Ital., Ucc., p. 121, 1872.

BERGERONNETTE JAUNE (MOT. BOARULA), p. 537, diagn., ital., lig. 7, après *3e presque égale,* ajoutez : *4e notablement plus courte ;* et, lig. 6 et 7, au lieu de *parfois,* mettez : *ou.*

BERG. PRINTANIÈRE (MOT. FLAVA), p. 541, diagn., ital, lig. 7, après *à peine plus courte,* ajoutez : *4e un peu plus courte, 5e beaucoup plus courte.*

PIPIT (ANTHUS), g., p. 547, ajoutez : *2e à 4e rémiges gén. rétrécies au bord externe.*

GROS-BEC (COCCOTHRAUSTES), g., p. 617, ajoutez : *2e à 4e rémiges rétrécies au bord externe.*

NIVEROLLE, sp., p. 636, au nom français de l'espèce, ajoutez : *ordinaire (Niverolle ordinaire).*

PLUMES SURNASALES, aux MUSCICAPICUS, p. 301, ainsi qu'aux LANIIDÉS, AMPÉLIDÉS, PARIDÉS, SITTIDÉS et CORVIDÉS, p. 313, 326, 470, 502 et 721, à *piliformes,* ajoutez : *sub,* soit *plumes subpiliformes,* ou en plus ou moins grande partie piliformes.

SOUS-GENRES : les noms des sous-genres doivent être partout au singulier (ceux des sections au pluriel).

AILES et QUEUE, COLORATION : dans les descriptions de couleurs, *ailes et queue* signifie généralement *toutes rémiges et rectrices,* les cou-

vertures étant volontiers décrites à part, si elles ne partagent pas la même coloration.

RÉMIGES : le mot *rétrécies* doit être généralement appliqué à la sinuosité du bord externe, tandis que le mot *échancrées* s'applique plus justement au feston du bord interne.

Des diverses données ci-dessus, il paraît ressortir, d'une manière générale :

1° : Que la rémige formant le bord de l'aile (première, ou deuxième quand la première est courte) n'est généralement pas rétrécie au bord externe ; tandis qu'elle est d'ordinaire échancrée au bord interne, au moins chez les espèces qui présentent cette sorte d'échancrure :

2° : Que, chez les Oiseaux dont les rémiges sont à la fois plus ou moins rétrécies, depuis la 2e ou la 3e, au bord externe, et échancrées, depuis la 1re, au bord interne, le rétrécissement des barbes externes s'étend généralement une rémige plus loin que l'échancrure de barbes internes.

EXPLICATION DES FIGURES

Trois planches hors texte, et 135 figures dans le texte, toutes originales et d'après nature, sauf huit reproduites d'après *W. Swainson :* Hist. Nat. and Classif. of Birds, 1836 et 1837, et marquées (ex. Sw.).

Pl. I, en face de p. 16 : fig. A, diverses parties extérieures de l'Oiseau; B et C, détails d'ailes; D, squelette de la patte (voyez explications p. 16).

Fig. 1, p. 21 : Vautour Griffon, *Gyps fulvus,* tête et cou (ces parties, tirées un peu trop noires, ne paraissent pas assez blanches et duveteuses.)

» 2, p. 28 : Néophron percnoptère, *Neophron percnopterus,* tête.

» 3, p. 33 : Gypaète barbu, *Gypaëtus barbatus,* tête.

» 4, p. 35 : Gypaète barbu, *Gyp. barbatus,* pied droit.

» 5, p. 46 : Milan noir, *Milvus niger,* pied gauche. Tarse écussonné en avant.

» 6, p. 53 : Bondrée apivore, *Pernis apivorus,* pied droit. Tarse réticulé.

» 7, p. 54 : Bondrée apivore, *P. apivorus,* tête.

» 8, p. 57 : Buse ord., *Buteo vulgaris,* pied droit. Tarse irrég. scutellé, en avant et en arrière.

» 9, p. 65 : Buse pattue, *Archibuteo lagopus,* pied droit, par derrière. Ligne méd. post. du tarse seule écailleuse.

» 10, p. 73 : Aigle fauve, *Aquila fulva,* pied gauche, par derrière. Tarse entièrement emplumé.

» 11, p. 76 : Aigle fauve, *Aq. fulva,* tête.

» 12, p. 84 : Aigle criard, *Aq. nævia,* bec et demi-tête.

» 13, p. 84 : Aigle oriental, *Aq. clanga,* bec et demi-tête.

» 14, p. 104 : Pygargue ord., *Haliaëtus albicilla,* pied droit. Tarse largement écussonné en avant (les doigts et la pelote du pouce ne paraissent pas assez épais).

» 15, p. 125 : Faucon Hobereau, *Falco subbuteo,* pied droit. Tarse en majeure partie écussonné, en avant.

» 16, p. 127 : Faucon pèlerin, *F. peregrinus,* encore jeune, tête. Bec denté.

» 17, p. 131 : F. Hobereau, *F. subbuteo,* les deux premières rémiges.

» 18, p. 134 : Faucon Émérillon, *F. æsalon,* adulte, les trois premières rémiges. Rétrécissements au bord ext. et échancrures au bord interne.

» 19, p. 147 : Autour ord., *Astur palumbarius,* pied gauche. Tarse étroitement scutellé, en avant et en arrière.

» 20, p. 149 : Autour ord., *Ast. palumbarius,* tête. Bec à bord festonné.

» 21, p. 152 : Epervier ord., *Accipiter nisus,* pied gauche. Tarse scutellé en avant (légèrement trop grêle.)

» 22, p. 158 : Busard St-Martin, *Circus cyaneus,* tête. Bec déclive.

» 23, p. 164 : Busard St-Martin, *C. cyaneus,* les cinq premières rémiges. Rétrécissements au bord ext. et échancrures au bord interne.

Fig. 24, p. 172 : Balbuzard fluviatile, *Pandion fluvialis,* pied droit. Tarse écailleux.

» 25, p. 177 : Effraye commune, *Strix flammea,* profil, avec oreille et opercule, le disque soulevé.

» 26, p. 187 : Chouette Chevêchette, *Glaucidium passerinum,* profil et oreille, les plumes écartées.

» 27, p. 191 : Chouette Chevêche, *Athene noctua,* 2e rémige. Rétrécissement et dentelure au bord externe, à gauche ; échancrure au bord interne, à droite.

» 28, p. 195 : Chouette Tengmalm, *Nyctale Tengmalmi,* pied gauche. Tarse et doigts entièrement emplumés.

» 29, p. 198 : Chouette Hulotte, *Surnium aluco,* de face.

» 30, p. 203 : Grand-Duc, *Bubo ignavus,* de face.

» 31, p. 207 : Scops d'Europe, *Scops Aldrovandi,* pied droit. Doigts nus.

» 32, p. 214 : Hibou brachyote, *Asio brachyotus,* face (les oreilles paraissent trop dures et sont, chez cet individu, un peu plus petites que dans la moyenne de l'espèce).

» 33, p. 217 : Pic épeiche, *Picus major,* pied droit. Le doigt ext. max., avec le pouce, en arrière.

» 34, p. 219 : Pic tridactyle, *Picoïdes europæus,* demi-queue. La petite rectrice latérale, en dessus (cette petite plume, grâce à un défaut du clichage, paraît à tort comme un peu coupée en deux).

» 35, p. 221 : Pic noir, *Dryopicus martius,* tête de profil, mâle ad.

» 36, p. 230 : Pic tridactyle, *Picoïdes europæus,* pied gauche. Trois doigts seulement (ex. Sw.).

» 37, p. 233 : Pic vert, *Gecinus viridis,* tête de profil, mâle ad.

» 38, p. 239 : Torcol vulg., *Yunx torquilla,* une rectrice. Penne souple et arrondie.

» 39, p. 245 : Coucou cendré, *Cuculus canorus,* pied gauche. Le doigt externe renversé en arrière, à gauche, et sur le côté, à droite, (ex. Sw.).

» 40, p. 246 : Coucou cendré, *Cuculus cauorus,* front et bec (ex. Sw.).

» 41, p. 251 : Martin-pêcheur ord., *Alcedo ispida,* pied gauche. Doigts médian et externe soudés jusqu'à 2e articulation.

» 42, p. 252 : Martin-pêcheur ord., *Alc. ispida,* tête, de profil.

» 43, p. 256 : Guêpier vulgaire, *Merops apiaster,* tête, de profil.

» 44, p. 260 : Rollier vulgaire, *Coracias garrula,* tête, de profil.

» 45, p. 265 : Huppe ord., *Upupa epops,* tête, de profil.

» 46, p. 270 : Engoulevent d'Europe, *Caprimulgus europæus,* tête, de profil. Bec très fendu.

» 47, p. 270 : Engoulevent d'Europe, *Caprim. europæus,* pied gauche. Ongle médian pectiné.

» 48, p. 275 : Martinet noir, *Cypselus apus,* aile droite. Rémiges second. très courtes.

» 49, p. 275 : Martinet à ventre blanc, *Cypselus melba,* tête de profil. Bec très fendu.

» 50, p. 276 : Martinet à ventre blanc, *Cyps. melba,* pied gauche. Quatre doigts en avant.

Fig. 51, p. 291 : Hirondelle de fenêtre, *Chelidon urbica,* tête, de profil, et bec vu par-dessus.

» 52, p. 294 : Hirondelle de rivage, *Clivicola riparia,* pied droit. Quelques petites plumes sur le bord du tarse.

» 53, p. 301 : Gobe-mouches gris, *Butalis grisola,* pied gauche. Tarse botté, soit lamellé en avant et en arrière.

» 54, p. 302 : Gobe-mouches à collier, *Muscicapa collaris,* mâle ad. noces ; front et bec, par-dessus (par le fait du cliché mal réussi, les poils et les narines ne sont pas très bien venus, et le bec, trop plat, paraît un peu tordu du côté de l'ombre.)

» 55, p. 313 : Pie-grièche grise, *Lanius excubitor,* tête, de profil. Bec denté, soit fortement échancré.

» 56, p. 314 : Pie-grièche à poitrine rose, *Lanius minor,* pied gauche. Le tarse plus ou moins divisé, sur les côtés et en arrière.

» 57, p. 319 : Pie-grièche à poit. rose, *Lanius minor,* aile gauche : a = 1re rémige, courte. La 3me rémige prim. est seule rétrécie au bord externe.

» 58, p. 324 : Pie-grièche rousse, *Lanius rufus,* aile gauche : a = 1re rémige. Les 3e, 4e et 5e rémiges prim. sont rétrécies au bord externe.

» 59, p. 327 : Jaseur d'Europe, *Ampelis garrulus,* bec, par-dessus et de profil (ex. Sw.).

» 60, p. 332 : Merle noir, *Turdus Merula,* bec, de profil (ex. Sw.).

» 61, p. 332 : Grive Mauvis, *Turdus iliacus,* pied gauche. Tarse botté, soit lamellé en avant et en arrière.

» 62, p. 332 : Grive Draine, *Turd. viscivorus,* front et bec, par-dessus.

» 63, p. 333 : Grive Mauvis, *Turd. iliacus,* rectrice. Penne anguleuse ou subconique.

» 64, p. 352 : Rouge-gorge familier, *Erithacus rubecula,* pied gauche. Tarse quasi-botté.

» 65, p. 356 : Rossignol ord., *Philomela luscinia,* aile gauche ; a = 1re rémige, b = couvertures antérieures.

» 66, p. 356 : Rossignol Progné, *Philomela aëdon,* aile gauche ; a = 1re rémige, b = couvertures antérieures. (Le dessinateur a, comme dans la précédente figure, négligé le léger rétrécissement des 3e et 4e rémiges.)

» 67, p. 362 : Gorge-bleue ord., *Cyanecula suecica,* tête, de profil.

» 68, p. 378 : Traquet motteux, *Saxicola œnanthe,* tête, de profil.

» 69, p. 385 : Merle de roche, *Monticola saxatilis,* mâle, tête, de profil.

» 70, p. 391 : Accenteur Pégot, *Accentor collaris,* tête, de profil.

» 71, p. 397 : Fauvette Orphée, *Sylvia Orphea,* pied gauche. Tarse largement scutellé en avant.

» 72, p. 398 : Fauvette Orphée, *Sylv. Orphea,* tête, de profil, et bec, par-dessus.

» 73, p. 424 : Locustelle tachetée, *Locustella nævia,* queue vue par-dessous. Queue arrondie ou semi-étagée.

» 74, p. 433 : Rousserolle Effarvatte, *Acrocephalus arundinaceus,* front et bec, par-dessus.

» 75, p. 437 : Rouss. Effarvatte, *Acroceph. arundinaceus,* aile gauche.

Fig. 76, p. 439 : Rousserolle Verderolle, *Acrocephalus palustris,* aile gauche. (Le dessinateur a négligé d'indiquer le rétrécissement de la 3me rémige prim., au bord externe.)

» 77, p. 442 : Hypolaïs ictérine, *Hypolais icterina,* front et bec, par-dessus.

» 78, p. 442 : Hypolaïs ictérine, *Hyp. icterina,* tête, de profil.

» 79, p. 452 : Pouillot Fitis, *Phylloscopus trochilus,* front et bec, par-dessus.

» 80, p. 453 : Pouillot siffleur, *Phylloscopus sibilatrix,* aile gauche; *a* = 1re rémige.

» 81, p. 453 : Pouillot Bonelli, *Phyll. Bonellii,* aile gauche; *a* = 1re rémige.

» 82, p. 453 : Pouillot Fitis, *Phyll. trochilus,* » » » » »

» 83, p. 453 : Pouillot véloce, *Phyll. rufus,* » » » » »

(Dans ces quatre figures, le dessinateur a négligé d'indiquer le rétrécissement des 3e à 5e ou 6e rémiges prim., au bord externe ; voy. Appendice, p. 802.)

» 84, p. 464 : Roitelet huppé, *Regulus cristatus,* mâle, tête, de profil.

» 85, p. 464 : Roitelet huppé, *Regulus cristatus,* plume particulière couvrant la narine.

» 86, p. 472 : Mésange charbonnière, *Parus major,* tête, de profil.

» 87, p. 472 : Mésange charbonnière, *P. major,* pied gauche (ex. Sw.). Tarse scutellé en avant.

Pl. II, en face de p. 486 : Mésange Nonnette : fig. 1, Nonnette ordin., *Parus palustris, communis;* fig. 2, Nonnette alpestre, *P. palustris, alpestris,* en automne; fig. 3, Nonnette boréale, *P. palustris, borealis,* au printemps.

Fig. 88, p. 491 : Mésange à longue queue, *Orites caudatus,* tête, de profil, mâle, ad., au printemps.

» 89, p. 491 : Més. à longue queue, *Or. caudatus,* queue par-dessous. Queue étagée (le noir et le blanc ne tranchent pas assez, dans la figure).

» 90, p. 499 : Mésange Rémiz, *Ægithalus pendulinus,* tête, de profil.

» 91, p. 503 : Sitelle torche-pot, *Sitta cæsia,* tête, de profil.

» 92, p. 508 : Grimpereau familier, de Costa, *Certhia familiaris, Costæ,* tête, de profil.

» 93, p. 508 : Grimpereau ordinaire. *Certhia fam., brachydactyla,* queue, par-dessus. (Les extrémités des rectrices médianes divergent le plus souvent, lorsque la queue est appuyée.)

Pl. III, en face de p. 512 : Grimpereau : fig. 1, Grimpereau ord., *Certhia familiaris, brachydactyla;* fig. 2 et 3, Grimpereau Costa, *Certhia fam., Costæ,* 2, ad., 3, j.

Fig. 94, p. 515 : Tichodrome échelette, *Tichodroma muraria,* en automne, tête, de profil.

» 95, p. 515 : Tichod. échelette, *Tichod. muraria,* pied gauche. Tarse quasi-unilamellé, en avant.

» 96, p. 522 : Troglodyte mignon, *Troglodytes parvulus,* aile arrondie, subobtuse. (Le dessinateur a négligé le rétrécissement des 3e à 5e rémiges prim., au bord externe.)

» 97, p. 526 : Cincle plongeur, *Cinclus aquaticus,* front et bec, de profil.

» 98, p. 526 : Cincle plongeur, *C. aquaticus,* pied droit. Talon nu.

Fig. 99, p. 530 : Bergeronnette grise, *Motacilla alba*, aile gauche; *a* = grandes rémiges prim., *b* = bout des pennes cubitales. Cubitales fortement prolongées.

» 100, p. 532 : Bergeronnette grise, *Motacilla alba*, tête de profil.

» 101, p. 532 : Berg. printanière, *Motacilla flava*, pied gauche. Tarse scutellé en avant.

» 102, p. 546 : Pipit Spioncelle, *Anthus Spinoletta*, bout de rémiges secondaires. Rémiges échancrées à l'extrémité.

» 103, p. 548 : Pipit Spioncelle, *Anthus spinoletta*, pied droit. Doigts latéraux relat. longs.

» 104, p. 557 : Pipit rousseline, *Anthus campestris*, pied droit. Doigts latéraux relat. courts.

» 105, p. 562 : Alouette des champs, *Alauda arvensis*, pied droit. Tarse scutellé, en arrière comme en avant.

» 106, p. 565 : Alouette Cochevis, *Galerida cristata*, tête, de profil.

» 107, p. 569 : Alouette Lulu, *Lullula arborea*, tête, de profil.

» 108, p. 569 : Alouette Lulu, *Lullula arborea*, queue. Queue carrée.

» 109, p. 571 : Al. Lulu, *Lull. arborea*, bord de l'aile, face interne. Les trois premières rémiges; *a* = 1re rémige; *b* = couverture antérieure mise en regard.

» 110, p. 597 : Bruant de roseaux, *Cynchramus schœniclus*, mâle en livrée transitoire; tête, de profil. Bords du bec rentrants. (La livrée de noces comme dans fig. 111.)

» 111, p. 597 : Bruant des marais, *Cynchramus palustris (Pyrrhuloïdes)*, mâle en livrée de noces; tête, de profil. Bords du bec non rentrants. (On trouve des becs bien plus gros encore.)

» 112, p. 613 : Bruant Proyer, *Miliaria europæa*, tête, de profil. Le bec ouvert, pour montrer le tubercule palatin.

» 113, p. 617 : Gros-bec ord., *Coccothraustes vulgaris*, front et bec, de profil (ex. Sw.).

» 114, p. 618, Gros-bec ord., *Coccothr. vulgaris*, bout de l'aile droite. Rémiges primaires festonnées.

» 115, p. 622 : Moineau domestique, ord., *Passer domesticus (a)*, mâle, ad., tête, de profil.

» 116, p. 631 : Soulcie d'Europe, *Pyrgita petronia*, pied gauche. Tarse scutellé en avant.

» 117, p. 635 : Niverolle ord., *Montifringilla nivalis*, mâle ad., tête, de profil.

» 118, p. 654 : Tarin ord., *Chrysomitris spinus*, mâle, tête, de profil.

» 119, p. 658 : Chardonneret élégant, *Carduelis elegans*, tête, de profil.

» 120, p. 662 : Sizerin boréal, *Acanthis borealis*, front et bec, par-dessus.

» 121, p. 671 : Linotte ord., *Cannabina Linota*, front et bec, par-dessus.

» 122, p. 671 : Linotte ord., *Camabina Linota*, queue. Queue bien échancrée, à rectrices obliquement tronquées et acuminées.

» 123, p. 679 : Serin Cini, *Serinus hortulanus*, tête, de profil (l'angle mentonnier n'est pas assez prononcé dans la figure).

» 124, p. 683 : Bouvreuil ord., *Pyrrhula europæa*, front et bec, par-dessus.

» 125, p. 693 : Bec-croisé ord., *Loxia curvirostra*, ad., tête et bec, de profil.

Fig. 126, p. 706 : Étourneau vulg., *Sturnus vulgaris,* tête, de profil; livrée d'automne.

» 127, p. 711 : Martin roselin, *Pastor roseus,* mâle, noces, tête, de profil.

» 128, p. 716 : Loriot jaune, *Oriolus galbula,* mâle, tête, de profil.

» 129, p. 722 : Chocard alpin, *Pyrrhocorax alpinus,* pied gauche. Tarse en maj. part. lamellé, en avant et en arrière.

» 130, p. 726 : Crave ord., *Fregilus graculus,* mâle, tête, de profil.

» 131, p. 731 : Geai ord., *Garrulus glandarius,* pied gauche. Tarse scutellé, en avant.

» 132, p. 741 : Casse-noix vulg., *Nucifraga caryocatactes* (de Suisse), adulte, à bec conique et pointu.

» 133, p. 741 : Casse-noix vulg., *Nucif. caryocatactes* (de Suisse), plus jeune, à bec épais et obtus.

» 134, p. 746 : Pie ord., *Pica caudata,* plume décomposée de la gorge, coupée au-dessus de la base (la moitié extrême, libre et blanche, de la tige ne paraît pas assez sur la figure).

» 135, p. 749 : Corbeau noir, *Corvus corax,* front et bec, profil (ex. Sw.). Touffes piliformes surnasales égales à moitié du bec, au moins.

TABLE DES MATIÈRES

OISEAUX

Faune suisse, Vol. II. — Part. I.

Explication de quelques signes :

∧ signifie Espèce *sédentaire* ou qui, en forte proportion, passe l'année entière dans le pays.
ᵕ » » *nicheuse* ou hôte d'été, qui niche régulièrement dans le pays.
O » » *hôte d'hiver*, soit nous arrivant en arrière-saison, pour repartir au premier printemps.
↑↓ » » *de passage régulier*, soit se montrant régulièrement, mais aux époques de migrations seulement.
Z » » *de passage irrégulier.*
X » » *exceptionnelle* ou accidentelle.
? » » *dont la présence est douteuse.*
† » » *à peu près disparue* ou éteinte, en Suisse.

Il est évident qu'il y a beaucoup d'espèces qui, en différentes proportions, sont à la fois de passage (↑↓) et sédentaires (∧) ou nicheuses (ᵕ), ou encore hôtes d'hiver (O); de même qu'il arrive parfois qu'une espèce, hôte d'hiver (O), de passage (↑↓, Z) ou accidentelle (X), niche exceptionnellement, ou séjourne plus ou moins dans le pays. Je me bornerai cependant à indiquer ici, par l'un des signes ci-dessus, les conditions dans lesquelles chaque espèce se montre surtout en Suisse, n'ajoutant un second signe, plus petit, que dans certains cas particuliers.

Pages.

AVERTISSEMENT (Une INTRODUCTION GÉNÉRALE paraîtra avec la 2e partie) I
CARTE ORNITHOLOGIQUE, ORO-HYDROGRAPHIQUE (avec explication).
CL. OISEAUX. — AVES 3
CLASSEMENT, GÉNÉRALITÉS DESCRIPTIVES (MORPHOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES) 4
TABLEAU DU CLASSEMENT ADOPTÉ 13
EXPLICATIONS DIVERSES 15
EXPLICATION DE LA PL. I . (Pl. I.) 16
I. ORDRE DES RAPACES — RAPTATORES . . . . . 17 et 797
S.-O. I, RAPACES DIURNES — DIURNI 18
DIV. I, ACCIPITRES — ACCIPITRES 18
1. FAM. I, VULTURIDÉS — VULTURIDÆ 19
S.-FAM. I, VULTURIENS — VULTURINÆ 20

Pages.

1, Genre 1, Gyps. — Gyps . . . . . 21 et 797
1—1, Vautour Griffon. — *Gyps fulvus,* Z 22
2, Genre 2, Vautour — Vultur . . . . . 24 et 797
2 — 1, Vautour Arrian, *Vultur monachus,* X 25
S.-FAM. II, NÉOPHRONIENS — NEOPHRONINÆ 27
3, Genre 3, Néophron — Neophron . . . . . 28 et 797
3 — 1, Néophron percnoptère, *Neoph. percnopterus,* ♂ (†, ?) 29
II, FAM. II, GYPAÉTIDÉS — GYPAËTIDÆ 32
4, Genre 1, Gypaète — Gypaëtus . . . . . 33 et 797
4 — 1, Gypaète barbu, *Gyp. barbatus,* Λ (†, ?) 34
III. FAM. III, FALCONIDÉS — FALCONIDÆ 43
S.-FAM. I, MILVIENS — MILVINÆ 44
5, Genre 1, Milan — Milvus . . . . . 45 et 797
5 — 1, Milan royal, *Milvus regalis,* ♂ . . . . . 46 et 797
6 — 2, Milan noir, *M. niger,* ♂ . . . . . 49 et 797
6, Genre 2, Bondrée — Pernis . . . . . 52 et 797
7 — 1, Bondrée apivore, *Pernis apivorus,* ♂ 53
S.-FAM. II, BUTÉONIENS — BUTEONINÆ 56
7, Genre 3, Buse — Buteo . . . . . 57 et 797
8 — 1, Buse ordinaire, *Buteo vulgaris,* Λ 58
9 — 2, Buse des déserts, *B. desertorum,* ? 62
8, Genre 4, Archibuse — Archibuteo . . . . . 64 et 797
10 — 1, Buse pattue, *Archib. lagopus,* O 65
9, Genre 5, Circaète — Circaëtus . . . . . 68 et 797
11 — 1, Jean-le-blanc, *Circaëtus gallicus,* ♂ 69
S.-FAM. III, AQUILIENS — AQUILINÆ 72
10, Genre 6, Aigle — Aquila 72
S.-G. 1, Aigle proprement dit — Aquila . . . . . 74 et 797
12 — 1, Aigle fauve, *Aquila fulva,* Λ 75
13 — 2, Aigle impérial, *Aq. imperialis,* ? 80
Aquila nævia et *Aq. clanga,* discussion 82
14 — 3, Aigle criard, *Aq. nævia,* Z 87
15 — 4, Aigle oriental, *Aq. clanga,* ? 97
S.-G. 2, Hiéraète — Hieraëtus . . . . . 99 et 797
16 — 5, Aigle botté, *Aquila pennata,* X 100
S.-G. 3, Nisaète — Nisaëtus . . . . . 102 et 797
17 — 6, Aigle Bonelli, *Aquila fasciata,* ? 102
11, Genre 7, Pygargue — Haliaëtus . . . . . 104 et 797
18 — 1, Pygargue ordinaire, *Haliaëtus albicillus,* Z 105
S.-FAM. IV, FALCONIENS — FALCONINÆ 108
12, Genre 8, Faucon — Falco . . . . . 110 et 798
S.-G. 1, Gerfaut — Hierofalco 111
Falco islandicus et *F. Gyrfalco,* en Suisse ? 112
19 — 1, Faucon d'Islande, *Falco islandicus,* X 117
20 — 2, Faucon Gerfaut, *F. Gyrfalco,* X 118
Falco sacer en Suisse, ? 120
21 — 3 Faucon sacre, *F. sacer,* ? 122
S.-G. 2, Faucon — Falco 124

Pages.
22 — 4, Faucon pèlerin, *Falco peregrinus*, ♂ . . . . . 126 et 798
23 — 5, Faucon Hobereau, *Falco subbuteo*, ♂ . . . . . 130 et 798
24 — 6, Faucon Émérillon, *F. Æsalon*, ♂ . . . . . 132 et 798
13, Genre 9, Crécerelle — Cerchneis . . . . . 135 et 798
25 — 1, Faucon Crécerelle, *Cerchneis tinnunculus*, ♂ . . . . . 136 et 798
26 — 2, F. Crécerelette, *Cerch. cenchris*, ♀ . . . . . 140 et 798
27 — 3, F. Kobez, *Cerch. vespertinus*, ♀ . . . . . 142 et 798
S.-FAM. V, ASTURIENS — ASTURINÆ 145
14, Genre 10, Autour — Astur . . . . . 146 et 798
28 — 1, Autour ord., *Astur palumbarius*, ♂ . . . . . 148 et 798
15, Genre 11, Épervier — Accipiter . . . . . 151 et 798
29 — 1, Épervier ord., *Accipiter nisus*, ♂ 152
S.-FAM. VI, CIRCIENS — CIRCINÆ 157
16, Genre 12, Busard — Circus . . . . . 158 et 798
30 — 1, Busard Harpaye, *Circus æruginosus*, ↑↓ — (♂) 159
31 — 2, Busard St-Martin, *Circus cyaneus*, ♀ 163
32 — 3, Busard Montagu, *Circ. pygargus*, ♀ 166
33 — 4, Busard blafard, *Circ. marcrourus*, ♂ 169
IV, FAM. IV, PANDIONIDÉS — PANDIONIDÆ 171
17, Genre 1, Balbuzard — Pandion 172
34 — 1, Balbuzard fluviatile, *Pandion fluvialis*, ♂ . . . . . 173 et 798
S.-O. II, RAPACES NOCTURNES — NOCTURNI 176
V, FAM. V, STRIGIDÉS — STRIGIDÆ 177
18, Genre 1, Effraye — Strix . . . . . 178 et 798
35 — 1, Effraye commune, *Strix flammea*, ♂ 179
VI, FAM. VI, BUBONIDÉS — BUBONIDÆ 181
S.-FAM. I, SURNIENS, SURNINÆ 182
19, Genre 1, Surnie — Surnia 182
36 — 1, Chouette Caparacoch, *Surnia funerea*, ♂ . . . . . 183 et 798
20, Genre 2, Harfang — Nyctea 184
37 — 1, Chouette Harfang, *Nyctea scandiaca*, ♂ . . . . . 185 et 798
21, Genre 3, Chevêchette — Glaucidium 187
38 — 1, Chouette Chevêchette, *Glauc. passerinum*, ♂ . . . . . 187 et 798
22, Genre 4, Chevêche — Athene 190
39 — 1, Chouette Chevêche, *Athene noctua*, ♂ . . . . . 191 et 798
S.-FAM. II, ULULIENS — ULULINÆ 194
23, Genre 5, Nyctale — Nyctale 195
40 — 1, Chouette Tengmalm, *Nyctale Tengmalmi*, ♂ . . . . . 195 et 798
24, Genre 6, Hulotte, Syrnium 198
41 — 1, Chouette Hulotte, *Syrnium aluco*, ♂ . . . . . 199 et 798
S.-FAM. III, BUBONIENS — BUBONINÆ 202
25, Genre 7, Duc — Bubo 202
42 — 1, Grand-Duc, *Bubo ignavus*, ♂ . . . . . 203 et 799
26, Genre 8, Scops — Scops 206
43 — 1, Scops d'Europe, *Scops Aldrovandi*, ♂ . . . . . 207 et 799
27, Genre 9, Hibou — Asio . . . . . 210 et 799
44 — 1, Hibou Moyen-Duc, *Asio otus*, ♂ 211
45 — 2, Hibou brachyote, *As. brachyotus*, ↑↓ — (♂) 214

Pages.
II. ORDRE DES GRIMPEURS — SCANSORES. 217
DIV. I, SCLÉRURES — SCLERURI. 218
VII, FAM. I, PICIDÉS — PICIDÆ. 218
28, Genre 1, Dryopic — Dryopicus. . . . . 220 et 799
46 — 1, Pic noir, *Dryopicus martius*, ∧ . . . . . 221 et 799
29, Genre 2, Pic — Picus. . . . . 223 et 799
47 — 1, Pic épeiche, *Picus major*, ∧ 224
48 — 2, Pic mar, *P. medius*, ∧ 227
49 — 3, Pic épeichette, *P. minor*, ∧ . . . . . 228 et 799
30, Genre 3, Picoïde — Picoides . . . . . 230 et 799
50 — 1, Pic tridactyle, *Picoides europæus*, ∧ 231
31, Genre 4, Gécine — Gecinus. . . . . 233 et 799
51 — 1, Pic vert, *Gecinus viridis*, ∧ 234
52 — 2. Pic cendré, *Gec. canus*, ∧ . . . . . 236 et 779
DIV. II, HAPALURES — HAPALURI. 238
VIII, FAM. II, YUNGIDÉS — YUNGIDÆ 238
32, Genre 1, Torcol — Yunx . . . . . 239 et 799
53 — 1, Torcol vulgaire, *Yunx torquilla*, ʊ. 240
III. ORDRE DES PERCHEURS — INSIDENTES 243
S.-O. I, PERCHEURS ZYGODACTYLES — ZYGODACTYLI 244
DIV. I, COCCYSTES — COCCYSTES 244
IX, FAM. I, CUCULIDÉS — CUCULIDÆ 245
33, Genre 1, Coucou — Cuculus . . . . . 245 et 799
54 — 1, Coucou cendré, *Cuculus canorus*, ʊ . . . . . 246 et 799
S.-O. II, PERCHEURS SYNDACTYLES — SYNDACTYLI. 250
DIV. I, HALCYONS — HALCYONES. 250
X, FAM. II, ALCÉDINIDÉS — ALCEDINIDÆ 251
34, Genre 1, Martin-pêcheur — Alcedo. . . . . 252 et 799
55 — 1, Martin-pêcheur ord., *Alcedo ispida*, ∧ . . . . . 252 et 799
XI, FAM. III, MÉROPIDÉS — MEROPIDÆ 254
35, Genre 1, Guêpier — Merops . . . . . 255 et 799
56 — 1, Guêpier vulgaire, *Merops apiaster*, x 256
S.-O. III, PERCHEURS DÉODACTYLES — DEODACTYLI 258
DIV. I, CORACIENS — CORACIIDES. 258
XII, FAM. IV, CORACIADÉS — CORACIADÆ 259
36, Genre 1, Rollier — Coracias . . . . . 260 et 799
57 — 1, Rollier vulgaire, *Coracias garrula*, z 260
DIV. II, EPOPSIDES — EPOPSIDES 263
XIII, FAM. V, UPUPIDÉS — UPUPIDÆ 264
37, Genre 1, Huppe — Upupa . . . . . 265 et 799
58 — 1, Huppe ord., *Upupa epops*, ʊ . . . . . 265 et 799
IV. ORDRE DES BAILLEURS — HIANTES. 268
S.-O. I, BAILLEURS AMALOPTÈRES — AMALOPTERI 269
DIV. I. CAPRIMULGIENS — CAPRIMULGI 269
XIV, FAM. I, CAPRIMULGIDÉS — CAPRIMULGIDÆ. 269
38, Genre 1, Engoulevent — Caprimulgus . . . . . 270 et 799
59 — 1, Engoulevent d'Europe, *Caprimulgus europæus*, ʊ . . 271 et 799
S.-O. II, BAILLEURS STÉRÉOPTÈRES — STEREOPTERI 274

Pages.
DIV. I, CYPSÉLIENS — CYPSELI 274
XV, FAM. II, CYPSÉLIDÉS — CYPSELIDÆ 275
39, Genre 1, Martinet — Cypselus . . . . . 276 et 800
60 — 1, Martinet noir, *Cypselus apus*, ♂ 276
61 — 2, Martinet à ventre blanc, *Cyp. melba*, ♂ 279
V. ORDRE DES PASSEREAUX — PASSERES 283
S.-O. I, PASSEREAUX CHANTEURS — OSCINES 284
DIV. I, FISSIROSTRES — FISSIROSTRES 285
XVI, FAM. I, HIRUNDINIDÉS — HIRUNDINIDÆ 285
40, Genre 1, Hirondelle — Hirundo . . . . . 286 et 800
62 — 1, Hirondelle rustique, *Hirundo rustica*, ♂ . . . . . 287 et 800
41, Genre 2, Chélidon — Chelidon . . . . . 291 et 800
63 — 1, Hirondelle de fenêtre, *Chelidon urbica*, ♂ 291
42, Genre 3, Clivicole — Clivicola . . . . . 294 et 800
S.-G. 1, Cotyle — Cotyle 294
64 — 1, Hirondelle de rivage, *Clivicola riparia*, ♂ 295
S.-G. 2, Biblis — Biblis 298
65 — 2, Hirondelle de rochers, *Clivicola rupestris*, ♂ 298
DIV. II, LATIROSTRES — LATIROSTRES 300
XVII, FAM. II, MUSCICAPIDÉS — MUSCICAPIDÆ 300
S.-FAM. I, MUSCICAPIENS — MUSCICAPINÆ . . . . . 301 et 803
43, Genre 1, Gobe-mouches — Muscicapa . . . . . 302 et 800
66 — 1, Gobe-mouches becfigue, *Muscicapa nigra*, ♂ . . . . . 302 et 800
67 — 2, Gobe-mouches à collier, *Musc. collaris*, ♂ . . . . . 305 et 800
44, Genre 2, Butalis — Butalis . . . . . 307 et 800
68 — 1, Gobe-mouches gris, *Butalis grisola*, ♂ 308
45, Genre 3, Erythrosterne — Erythrosterna . . . 310 et 800
69 — 1, Gobe-mouches rougeâtre, *Erythrosterna parva*, ♀ 310
DIV. III, ADUNCIROSTRES — ADUNCIROSTRES . . . . . 313 et 804
XVIII, FAM. III, LANIIDÉS — LANIIDÆ . . . . . 313 et 803
46, Genre 1, Pie-grièche — Lanius 314
S.-G. 1, Grande Pie-grièche — Lanius 315
70 — 1, Pie-grièche grise, *Lanius excubitor*, ♂ 315
S.-G. 2, Ennéoctone — Enneoctonus 318
71 — 2, Pie-grièche à poitrine rose, *Lanius minor*, ♂ 318
72 — 3, Pie-grièche écorcheur, *Lan. collurio*, ♂ 320
73 — 4, Pie-grièche rousse, *Lan. rufus*, ♂ 323
XIX, FAM. IV, AMPÉLIDÉS — AMPELIDÆ . . . . . 326 et 803
47, Genre 1, Jaseur — Ampelis 326
74 — 1, Jaseur d'Europe, *Ampelis garrulus*, ♀ . . . . . 327 et 800
DIV. IV, DENTIROSTRES — DENTIROSTRES 330
XX, FAM. V, TURDIDÉS — TURDIDÆ 330
S.-FAM. I, TURDIENS — TURDINÆ 331
48, Genre 1, Merle — Turdus . . . . . 332 et 800
Section 1, Merles — Merulæ 334
75 — 1, Merle noir, *Turdus Merula*, ♂ . . . . . 334 et 800
76 — 2, Merle à plastron, *Turd. torquatus*, ♂ 336
Section 2, Grives — Turdi 340

Pages.
77 — 3. Grive Litorne, *Turdus pilaris*, O . . . . . 340 et 800
78 — 4. Grive draine, *Turd. viscivorus*, Λ 343
79 — 5, Grive chanteuse, *Turd. musicus*, ʊ 345
80 — 6. Grive Mauvis, *Turd. iliacus*, ↑↓ 348
81 — 7, Grive à ailes rousses. *Turd. fuscatus*, ? 350
82 — ?, Grive solitaire, *Turd. solitarius*, ?. 351
S.-FAM. II, HUMICOLES — HUMICOLINÆ 351
49, Genre 2, Rouge-gorge — Erithacus . . . . . 352 et 800
83 — 1, Rouge-gorge familier, *Erithacus rubecula*, Λ . . . . . 353 et 800
50, Genre 3, Rossignol — Philomela . . . . . 355 et 800
84 — 1, Rossignol ordinaire, *Philomela luscinia*, ʊ 356
85 — 2, Rossignol Progné, *Phil. aëdon*, X—(Z) 360
51, Genre 4, Gorge-bleue — Cyanecula . . . . . 362 et 800
86 — 1, Gorge-bleue ord., *Cyanecula suecica*, ʊ 363
52, Genre 5, Rubiette — Ruticilla . . . . . 367 et 800
87 — 1, Rubiette de murailles, *Ruticilla phœnicura*, ʊ . . . . . 367 et 800
88 — 2, Rubiette tithys, *Rut. tithys*, ʊ . . . . . 370 et 800
88 — 2, Rubiette Caire, *Rut. Cairii*, ʊ 371
53, Genre 6, Tarier — Pratincola . . . . . 373 et 800
89 — 1, Tarier ord., *Pratincola rubetra*, ʊ . . . . . 374 et 800
90 — 2, Tarier rubicole, *Prat. rubicola*, ʊ 376
54, Genre 7, Traquet — Saxicola . . . . . 378 et 800
91 — 1, Traquet motteux, *Saxicola œnanthe*, ʊ . . . . . 379 et 800
92 — 2, Traquet stapazin, *Sax. stapazina*, X . . . . . 382 et 801
93 — 3, Traquet oreillard, *Sax. aurita*, X . . . . . 383 et 801
94 — 4, Traquet rieur, *Sax. leucura*, X, ? . . . . . 384 et 801
55, Genre 8, Monticole — Monticola . . . . . 385 et 801
95 — 1, Merle de roche, *Monticola saxatilis*, ʊ 386
96 — 2, Merle bleu, *Mont. cyanea*, ʊ 388
S.-FAM. III, ACCENTORIENS — ACCENTORINÆ 390
56, Genre 9, Accenteur — Accentor . . . . . 391 et 801
97 — 1, Accenteur Pégot, *Accentor collaris*, Λ 392
57, Genre 10, Mouchet — Prunella . . . . . 394 et 801
98 — 1, Mouchet chanteur, *Prunella modularis*, Λ 395
S.-FAM. IV, SYLVIENS — SYLVIINÆ 397
58, Genre 11, Fauvette — Sylvia . . . . . 398 et 801
S.-G. 1, Fauvette proprement dite — Sylvia 399
Section 1, Sylvies — Sylviæ 400
99 — 1, Fauvette à tête noire, *Sylvia atricapilla*, ʊ . . . . . 400 et 801
100 — 2, Fauvette des jardins, *Sylv. hortensis*, ʊ . . . . . 402 et 801
Section 2, Orphées — Orpheæ. 404
101 — 3, Fauvette Orphée, *Sylvia Orphea*, ʊ . . . . . 404 et 801
102 — 4, Fauvette épervière, *Sylv. nisoria*, Z . . . . . 406 et 801
S.-G. 2, Babillarde — Curruca 408
Section 1, Babillardes — Currucæ. 408
103 — 5, Fauvette grisette, *Sylvia cinerea*, ʊ . . . . . 409 et 801
104 — 6, Fauvette babillarde, *Sylv. curruca*, ʊ . . . . . 411 et 801
105 — 7, Fauvette passerinette, *Sylv. subalpina*, X . . . . . 413 et 801

Pages.
106 — 8, Fauvette à lunettes, *Sylv. conspicillata*, X . . . . . 415 et 801
Section 2, Pyrophthalmes — Pyrophthalmæ 416
107 — 9, Fauvette mélanocéphale, *Sylvia melanocephala*, X . . 417 et 801
S.-FAM. V, CALAMOHERPIENS — CALAMOHERPINÆ 418
59, Genre 12, Bouscarle — Cettia 419
108 — 1, Bouscarle Cetti, *Cettia Cetti*, X . . . . . 420 et 801
60, Genre 13, Locustelle — Locustella 421
S.-G. 1, Lusciniole — Lusciniopsis . . . . . 422 et 801
109 — 1, Locustelle fluviatile, *Locustella fluviatilis*, Z . . . . 423 et 801
S.-G. 2, Locustelle proprement dite — Locustella 424
110 — 2, Locustelle tachetée, *Locustella nævia*, ♂ 425
61, Genre 14, Phragmite — Calamodyta . . . . . 427 et 801
111 — 1, Phragmite des joncs, *Calamodyta phragmitis*, ♂ 428
112 — 2, Phragmite aquatique, *Calam. aquatica*, ♂ 430
62, Genre 15, Rousserolle — Acrocephalus . . . . 432 et 801
113 — 1, Rousserolle turdoïde, *Acrocephalus turdoides*, ♂ 434
114 — 2, Rousserolle Effarvatte, *Acroceph. arundinaceus*, ♂ . . 437 et 802
115 — 3, Rousserolle Verderolle, *Acroceph. palustris*, ♂ . . . 439
63, Genre 16, Hypolaïs — Hypolais . . . . . 442 et 802
116 — 1, Hypolaïs ictérine, *Hypolais icterina*, ♂ 443
117 — 2, Hypolaïs polyglotte, *Hyp. polyglotta*, Z 447
118 — 3, Hypolaïs ambiguë, *Hyp. elæica*, X 450
S.-FAM. VI, PHYLLOSCOPIENS — PHYLLOSCOPINÆ 451
64, Genre 17, Pouillot — Phylloscopus . . . . . 452 et 802
119 — 1, Pouillot siffleur, *Phylloscopus sibilatrix*, ♂ . . . . . 454 et 802
120 — 2, Pouillot Bonelli, *Phyll. Bonellii*, ♂ . . . . . 456 et 802
121 — 3, Pouillot Fitis, *Phyll. trochilus*, ♂ . . . . . 458 et 802
122 — 4, Pouillot véloce, *Phyll. rufus*, ♂ — (∧) . . . . . 461 et 802
XXI, FAM. VI, RÉGULIDÉS — REGULIDÆ 463
65, Genre 1, Roitelet — Regulus . . . . . 464 et 802
123 — 1, Roitelet huppé, *Regulus cristatus*, ∧ 465
124 — 2, Roit. à triple bandeau, *Reg. ignicapillus*, ∧ 468
DIV. V, CUNÉIROSTRES — CUNEIROSTRES 470
XXII, FAM. VII, PARIDÉS — PARIDÆ . . . . . 470 et 803
S.-FAM. 1, PARIENS — PARINÆ 471
66, Genre 1, Mésange — Parus . . . . . 472 et 802
Section 1, Mésanges charbonnières — Pari . . . . . 473 et 802
125 — 1, Mésange charbonnière, *Parus major*, ∧ 473
Section 2, Mésanges noires — Peripari . . . . . 476 et 802
126 — 2, Mésange petite charbonnière, *Parus ater*, ∧ 476
Section 3, Mésanges huppées — Lophophanes . . . . . 478 et 802
127 — 3, Mésange huppée, *Parus cristatus*, ∧ 479
Section 4, Mésanges bleues — Cyanistes . . . . . 480 et 802
128 — 4, Mésange bleue, *Parus cæruleus*, ∧ 481
129 — 5, Mésange azurée, *Par. cyanus*, X 483
Section 5, Mésanges grises — Pœciles . . . . . 484 et 802
130 — 6, A, Mésange nonnette, *Parus palustris, communis*, ∧, pl. II, fig. 1 485

Pages.

130 — 6, B, Mésange boréale, *Parus palustris, borealis (a* et *b)*, ∧, pl. II, fig. 2 et 3 487

67, Genre 2, Orite — Orites . . . . . 491 et 802

131 — 1, Mésange à longue queue, *Orites caudatus*, ∧ 492

S.-FAM. II, PANURIENS — PANURINÆ 495

68, Genre 3, Panure — Panurus . . . . . 496 et 802

132 — 1, Mésange moustache, *Panurus biarmicus*, Z 496

S.-FAM. III, ÆGITHALIENS — ÆGITHALINÆ 499

69, Genre 4, Rémiz — Ægithalus . . . . . 499 et 802

133 — 1, Mésange Rémiz, *Ægithalus pendulinus*, X 500

XXIII, FAM. VIII, SITTIDÉS — SITTIDÆ . . . . . 502 et 803

70, Genre 1, Sitelle — Sitta . . . . . 502 et 802

134 — 1, Sitelle torche-pot, *Sita cæsia*, ∧ 504

DIV. VI, TÉNUIROSTRES — TENUIROSTRES 506

XXIV, FAM. IX, CERTHIIDÉS — CERTHIIDÆ 507

S.-FAM. I, CERTHIENS — CERTHIINÆ 507

71, Genre 1, Grimpereau — Certhia . . . . . 508 et 802

135 — 1, A, Grimpereau ord., *Certhia familiaris, brachydactyla*, ∧, pl. III, fig. 1 . . . . . 509 et 802

135 — 1, B, Grimpereau Costa, *Certhia familiaris, Costæ*, ∧, pl. III, fig. 2 et 3 512

S.-FAM. II, TICHODROMIENS — TICHODROMINÆ 514

72, Genre 2, Tichodrome — Tichodroma . . . . . 515 et 803

136 — 1 Tichodrome échelette, *Tichodroma muraria*, ∧ 515

DIV. VII, NUDIROSTRES — NUDIROSTRES 520

XXV, FAM. X, TROGLODYTIDÉS — TROGLODYTIDÆ 521

73, Genre 1, Troglodyte — Troglodytes . . . . . 521 et 803

137 — 1, Troglodyte mignon, *Troglodytes parvulus*, ∧ 522

XXVI, FAM. XI, CINCLIDÉS — CINCLIDÆ 525

74, Genre 1, Cincle — Cinclus . . . . . 526 et 803

138 — 1, Cincle plongeur, *Cinclus aquaticus*, ∧ 527

DIV. VIII, SUBULIROSTRES — SUBULIROSTRES 530

XXVII, FAM. XII, MOTACILLIDÉS — MOTACILLIDÆ 530

S.-FAM. I, MOTACILLIENS — MOTACILLINÆ 531

75, Genre 1, Bergeronnette — Motacilla . . . . . 532 et 803

S.-G. 1, Hochequeue — Motacilla . . . . . 533 et 803

139 — 1, Bergeronnette grise, *Motacilla alba*, ∧ . . . . . 534 et 803

140 — 2, Bergeronnette jaune, *Mot. boarula*, ∧ . . . . . 537 et 803

S.-G. 2, Bergeronnette proprement dite — Budytes 539

141 — 3, *a*, Bergeronnette printanière, *Motacilla flava*, ∪ . . . 541 et 803

141 — 3, *b*, Bergeronnette flavéole, *Mot. flava, campestris*, X 544

141 — 3, *c*, Bergeronnette à tête plombée, *Mot. flava, cinereocapilla*, X 544

141 — 3, *d*, Bergeronnette mélanocéphale, *Mot. flava, melanocephala*, Z 545

S.-FAM. II, ANTHIENS — ANTHINÆ 546

76, Genre 2, Pipit — Anthus . . . . . 547 et 803

S.-G. 1, Pipit proprement dit — Anthus 548

142 — 1, Pipit Spioncelle, *Anthus spinoletta*, ∪ — (∧) 549

143 — 2, Pipit Farlouse, *Anth. pratensis*, ∪ 551

144 — 3, Pipit des buissons, *Anth. arboreus*, ♂ 554
S.-G. 2, Agrodrome — Agrodroma 557
145 — 4, Pipit rousseline, *Anthus campestris*, ♂ 557
146 — 5, Pipit Richard, *Anth. Richardi*, Z 560
DIV. IX, SCUTELLIPLANTAIRES — SCUTELLIPLANTARES . . . 562
XXVIII, FAM. XIII, ALAUDIDÉS — ALAUDIDÆ 562
S.-FAM. I, ALAUDIENS — ALAUDINÆ 564
77, Genre 1, Cochevis — Galerida 565
147 — 1, Alouette Cochevis, *Galerida cristata*, O — (♂) 566
78, Genre 2, Lulu — Lullula 569
148 — 1, Alouette Lulu, *Lullula arborea*, ♂ 570
79, Genre 3, Alouette — Alauda 572
149 — 1, Alouette des champs, *Alauda arvensis*, ∧ 573
80, Genre 4, Calandre — Melanocorypha 576
150 — 1, Alouette Calandre, *Melanocorypha Calandra*, Z 578
81, Genre 5, Calandrelle — Calandrella 579
151 — 1, Alouette Calandrelle, *Calandrella brachydactyla*, X 581
82, Genre 6, Philérème — Phileremos 583
152 — 1, Alouette à hausse-col noir, *Phileremos alpestris*, ? 584
DIV. X, CONIROSTRES — CONIROSTRES 585
XXIX, FAM. XIV, FRINGILLIDÉS — FRINGILLIDÆ 586
S.-FAM. I, EMBÉRIZIENS — EMBERIZINÆ 588
83, Genre 1, Plectrophane — Plectrophanes 589
S.-G. 1, Plectrophène — Plectrophenax 590
153 — 1, Bruant des neiges, *Plectrophanes nivalis*, Z 590
S.-G. 2, Éperonnier — Calcarius 593
154 — 2, Bruant montain, *Plectrophanes lapponicus*, Z 593
84, Genre 2, Cynchrame — Cynchramus 596
155 — 1, Bruant de roseaux, *Cynchramus schœniclus*, ♂ 598
156 — 2, ?, Bruant des marais, *Cynchr. pyrrhuloides*, ? 600
157 — 3, Bruant rustique, *Cynchr. rusticus*, X 601
85, Genre 3, Bruant — Emberiza 602
158 — 1, Bruant jaune, *Emberiza citrinella*, ∧ 603
159 — 2, Bruant zizi, *Emb. cirlus*, ♂ 606
160 — 3, Bruant fou, *Emb. cia*, ♂ 609
161 — 4, Bruant ortolan, *Emb. hortulana*, ♂ 611
86, Genre 4, Proyer — Miliaria 613
162 — 1, Bruant Proyer, *Miliaria europæa*, ♂ 614
S.-FAM. II, COCCOTHRAUSTIENS — COCCOTHRAUSTINÆ 616
87, Genre 5, Gros-bec — Coccothraustes . . . . . 617 et 803
163 — 1, Gros-bec vulgaire, *Coccothraustes vulgaris*, ∧ 618
S.-FAM. III, PASSÉRIENS — PASSERINÆ 621
88, Genre 6, Moineau — Passer 622
164 — 1, *a*, Moineau domestique, *Passer domesticus*, ∧ 624
164 — 1, *b*, Moineau cisalpin, *Pass. Italiæ*, ∧ 628
165 — 2, Moineau Friquet, *Pass. montanus*, ∧ 629
89, Genre 7, Soulcie — Pyrgita 631
166 — 1, Soulcie d'Europe, *Pyrgita petronia*, ↑↓ — (♂) 632
S.-FAM. IV, MONTIFRINGILLIENS — MONTIFRINGILLINÆ 634

Pages.

90, Genre 8, Niverolle — Montifringilla 635
167 — 1, Niverolle ordinaire — *Montifringilla nivalis,* ∧ . . . 636 et 803
S.-FAM. V, FRINGILLIENS — FRINGILLINÆ 639
91, Genre 9, Pinson — Fringilla 640
168 — 1, Pinson ordinaire, *Fringilla cœlebs,* ∧ 641
169 — 2, Pinson d'Ardennes, *Fring. montifringilla,* O 644
92, Genre 10, Verdier — Ligurinus 646
170 — 1, Verdier ordinaire, *Ligurinus chloris,* ∧ 647
93, Genre 11, Venturon — Citrinella 650
171 — 1, Venturon alpin, *Citrinella alpina,* ∧ 651
94, Genre 12, Tarin — Chrysomitris 654
172 — 1, Tarin ordinaire, *Chrysomitris spinus,* ∪ — ∧ 655
95, Genre 13, Chardonneret — Carduelis 657
173 — 1, Chardonneret élégant, *Carduelis elegans,* ∪ — (∧) 658
96, Genre 14, Sizerin — Acanthis 661
174 — 1, Sizerin cabaret, *Acanthis rufescens,* ∧ 664
175 — 2, *a,* Sizerin boréal, *Acanth. borealis,* ↑↓ — (O) 668
175 — 2, *b,* Sizerin de Holboell, *Ac. Holbœlli,* O 670
97, Genre 15, Linotte — Cannabina 671
176 — 1, Linotte ordinaire, *Cannabina Linota,* ∪ — (∧) 672
177 — 2, Linotte montagnarde, *Cannab. flavirostris,* Z — (O) 675
S.-FAM. VI, PYRRHULIENS — PYRRHULINÆ 678
? — ?, *Erythrospiza githaginea,* ? . . . . . en note, 679
98, Genre 16, Serin — Serinus 679
178 — 1, Serin Cini, *Serinus hortulanus,* ∪ 680
99, Genre 17, Bouvreuil — Pyrrhula 683
179 — 1, Bouvreuil ordinaire, *Pyrrhula europæa,* ∧ 684
100, Genre 18, Roselin — Carpodacus 688
180 — 1, Roselin cramoisi, *Carpodacus erythrinus,* X 689
181 — 2, Roselin rose, *Carp. roseus,* ? 691
S.-FAM. VII, LOXIENS — LOXIINÆ 692
101, Genre 19, Bec-croisé — Loxia 693
182 — 1, Bec-croisé ordinaire, *Loxia curvirostra,* ∧ 695
183 ? — 2, Bec-croisé Perroquet, *Lox. pityopsittacus,* Z 699
184 — 3, Bec-croisé bifascié, *Lox. bifasciata,* X 701
DIV. XI, CULTRIROSTRES — CULTRIROSTRES 704
XXX, FAM. XV, STURNIDÉS — STURNIDÆ 704
S.-FAM. I, STURNIENS — STURNINÆ 705
102, Genre 1, Étourneau — Sturnus 705
185 — 1, Étourneau vulgaire, *Sturnus vulgaris,* ∪ 707
103, Genre 2, Martin — Pastor 711
186 — 1, Martin roselin, *Pastor roseus,* Z — (∪) 711
XXXI, FAM. XVI, ORIOLIDÉS — ORIOLIDÆ 715
S.-FAM. I, ORIOLIENS — ORIOLINÆ 716
104, Genre 1, Loriot — Oriolus 716
187 — 1, Loriot jaune, *Oriolus galbula,* ∪ 717
XXXII, FAM. XVII, CORVIDÉS — CORVIDÆ . . . . . 721 et 803
S.-FAM. I, FRÉGILIENS — FREGILINÆ 721

Pages.

105, Genre 1, Chocard — Pyrrhocorax 722
188 — 1, Chocard alpin, *Pyrrhocorax alpinus*, ∧ 723
106, Genre 2, Crave — Fregilus 726
189 — 1, Crave ordinaire, *Fregilus graculus*, ∧ 727
S.-FAM. II, GARRULIENS — GARRULINÆ 730
107, Genre 3, Geai — Garrulus 731
190 — 1, Geai ordinaire, *Garrulus glandarius*, ∧ 733
108, Genre 4, Casse-noix — Nucifraga 736
191 — 1, Casse-noix vulgaire, *Nucifraga caryocatactes*, ∧ 737
109, Genre 5, Pie — Pica 743
192 — 1, Pie ordinaire, *Pica caudata*, ∧ 745
S.-FAM. III, CORVIENS — CORVINÆ 748
110, Genre 6, Corbeau — Corvus 749
S.-G. 1, Choucas — Lycus 750
193 — 1, Corbeau Choucas, *Corvus monedula*, ∪ — (∧) 751
S.-G. 2, Corbeau — Corvus 753
194 — 2, Corbeau noir, *Corvus corax*, ∧ 754
195 — 3, Corneille noire, *Corv. corone*, ∧ 757
196 — 4, Corneille mantelée, *Corv. cornix*, O 761
197 — 5, Corbeau freux, *Corv. frugilegus*, ↑↓ 764
TABLEAUX (DIAGNOSTIQUES) SYNOPTIQUES . . . . . 767 à 796
APPENDICE (caractères gén. et spéc.) 797
EXPLICATION DES FIGURES 805
TABLE DES MATIÈRES 811
INDEX ALPHABÉTIQUE 822
ERRATA 837

INDEX ALPHABÉTIQUE

des noms des espèces et des différents groupes qui les comprennent, ainsi que de quelques données caractéristiques et explications générales. (Abstraction faite des synonymes latins et des noms vulgaires réservés à un Index général.)

Les titres des différents GROUPES, au-dessus des genres, et de quelques DONNÉES CARACTÉRISTIQUES OU EXPLICATIONS GÉNÉRALES sont ici imprimés en capitales.

Les noms des **Genres, Sous-Genres** et **Sections** sont en caractères gras.

Les noms des Espèces, français, allemands et italiens, sont en petits caractères ordinaires.

Les noms latins des *Espèces signalées en Suisse* sont en italiques.

Enfin les noms latins des *Espèces ou sous-espèces rencontrées en Europe, qui manquent à la Suisse* sont en italiques et précédés d'un astérisque*.

Les *doubles chiffres de pagination*, à différents noms français et latins, sont successivement ceux des *descriptions dans le texte*, et ceux des *additions ou modifications dans l'Appendice*, quand il y a lieu. Les noms allemands et italiens n'étant pas donnés dans l'*Appendice*, les lecteurs, dans ces deux langues, devront faire usage des noms français ou latins pour consulter cet important supplément. I, avant la page = *Ire partie*.

Je renvoie à un *Index général*, qui devra accompagner la seconde partie de ce volume, la citation des divers *synonymes latins* et des différents *noms vulgaires* ici attribués à chaque espèce, dans les trois langues.

Aasgeier, I, 29.
ABRÉVIATIONS, I, 15.
Acanthis, g., I, 661.
Acanthis borealis, I, 668.
Ac. borealis, alnorum, I, note, 663.
* *Acanthis brunnescens*, I, 663.
* *Acanthis canescens*, I, 663.
* *Acanthis exilipes*, I, 663.
* *Acanthis Hornemanni*, I, 663.
* *Acanthis Holbölli*, I, 663, 670.
* *Acanthis magnirostris*, I, 663, 668.
* *Acanthis rostrata*, I, 663.
Acanthis rufescens, I, 664.
Accenteur — Accentor, g., 7, 391 et 801.
Accenteur Pégot, I, 392.
Accentor collaris, I, 392.
ACCENTORIENS — ACCENTORINÆ, S.-F., I, 390.
Accipiter, g., I, 151 et 798.
ACCIPITRES — ACCIPITRES, Div., I, 18.
Accipiter nisus, I, 152.
* *Acredula (Orites) Irbyi*, I, 492, 494.
Acrocephalus, g., I, 432 et 801.
Acrocephalus arundinaceus, I, 437 et 802.
* *Acrocephalus dumetorum*, I, 433.
Acrocephalus palustris, I, 439.
Acrocephalus turdoides, I, 434.
ADUNCIROSTRES — ADUNCIROSTRES, Div., I, 313.
* *Aëdon galactodes*, I, 419.
ÆGITHALIENS — ÆGITHALINÆ, S.-F., I, 499.
Ægithalus, g., I, 499 et 802.
Ægithalus pendulinus, I, 500.
Agrodrome—Agrodroma, s.-g., I, 557.

Aigle, g., I, 72.
Aigle Bonelli, I, 102.
Aigle botté, I, 100.
Aigle criard, I, 87.
Aigle fauve, I, 75.
Aigle impérial, I, 80.
Aigle oriental, I, 97.
Aigle proprement dit, s.-g., I, 74 et 797.
AILES, I, 8 et 803.
Alauda, g., I, 572.
Alauda arvensis, I, 573.
* *Alauda lusitana*, I, note, 577.
* *Alauda pispoletta*, I, 580.
* *Alauda Reboudia*, I, 580.
ALAUDIDÉS — ALAUDIDÆ, Fam., I, 562.
ALAUDIENS — ALAUDINÆ, S.-F., I, 564.
Albanella mezzana, I, 169.
Albanella piccola, I, 166.
Albanella reale, I, 163.
ALCEDINIDÉS — ALCEDINIDÆ, Fam., I, 251.
Alcedo, g., I, 252 et 799.
Alcedo ispida, I, 252 et 799.
ALERTI, I, 4.
Alloco, I, 211.
Alloco di palude, I, 214.
Alouette, g., I, 572.
Alouette à hausse-col noir, I, 584.
Alouette Calandre, I, 578.
Alouette Calandrelle, I, 581.
Alouette Cochevis, I, 566.
Alouette des champs, I, 573.
Alouette Lulu, I, 570.
Alpenbraunelle, I, 392.
Alpendohle, I, 723.
Alpenkrähe, I, 727.
Alpenlerche, I, 584.
Alpenmauerläufer, I, 515.
Alpenmeise, I, 487.
Alpensegler, I, 279.
AMALOPTERI, S.-O., I, 269.
* Ammomanes lusitanus, I, 564.
* Amnicola melanopogon, I, 419.
AMPELIDÉS — AMPELIDÆ, Fam., I, 326.
Ampelis, g., I, 326.
Ampelis garrulus, I, 327 et 800.
ANTHIENS — ANTHINÆ, S.-F., I, 546.
Anthus, g., I, 547 et 803.
Anthus, s.-g., I, 548.
Anthus arboreus, I, 554.
Anthus campestris, I, 557.
* *Anthus cervinus*, I, 548.
* *Anthus obscurus*, I, 548.
Anthus pratensis, I, 551.
Anthus Richardi, I, 560.
Anthus spinoletta, I, 549.
APPENDICE, I, 797.
Aquila, g., I, 72.
Aquila, s.-g., I, 74 et 797.
Aquila anatraja, I, 87.
Aquila clanga, I, 82, 97.
Aquila del Bonelli, I, 102.
Aquila di mare, I, 105.
Aquila fasciata, I, 102.
Aquila fulva, I, 75.
Aquila imperiale, I, 80.
Aquila imperialis, I, 80.
Aquila minore, I, 100.
Aquila nævia, I, 82, 87.
* *Aquila nævioïdes*, I, 75.
Aquila pennata, I, 100.
Aquila reale, I, 75.
* *Aquila Walbergii*, I, 75.
AQUILIENS — AQUILINÆ, S.-F., I, 72.
Archibuse — Archibuteo, g., I, 64 et 797.
Archibuteo lagopus, I, 65.
Asio, g., I, 210 et 799.
* *Asio ascalaphus*, I, 210.
Asio brachyotus, I, 214.
* *Asio capensis*, I, 210.
Asio otus, I, 211.
Assiolo, I, 207.
Astore, I, 148.
Astur, g., I, 146 et 798.
* *Astur atricapillus*, I, en note, 148.
* *Astur badius*, I, 147.
ASTURIENS — ASTURINÆ, S.-F., I, 145.
Astur palumbarius, I, 148 et 798.
Athene, g., I, 190.
Athene noctua, I, 191 et 798.
Autour, g., I, 146 et 798.
Autour ordinaire, I, 148 et 798.
Averla capirossa, I, 323.
Averla cenerina, I, 318.
Averla maggiore, I, 315.
Averla piccola, I, 320.
AVERTISSEMENT, I, I.
AVES, Cl. I, I, 3.
Avvoltojo barbuto, I, 34.
Avvoltojo nero, I, 25.

Babillarde, s.-g., I, 408.
Babillardes proprement dites, sect., I, 408.
BAILLEURS, O., I. 268.
BAILLEURS AMALOPTÈRES, S.-O., I, 269.

BAILLEURS STÉRÉOPTÈRES, S.-O., I, 274.
Balbuzard, g., I, 172.
Balbuzard fluviatile, I, 173 et 798.
Balestruccio, I, 291.
Balia con collare, I, 305.
Balia nera, I, 302.
Ballerina, I, 534.
Barbagianni, I, 179.
Bartmeise, I, 496.
Basettino, I, 496.
Baumfalk, I, 130.
Baumlerche, I, 570.
Baumpieper, I, 554.
Beccafico canapino, I, 447.
Beccafico canepino maggiore, I, 443.
Beccafico di palude, I, 437.
Beccofrusone, I, 327.
Bec-Croisé, g., I, 693.
Bec-croisé bifascié, I, 701.
Bec-croisé ordinaire, I, 695.
Bec-croisé perroquet, I, 699.
BECS, I, 7.
Bergeronnette, g., I, 532 et 803.
Bergeronnette à tête plombée, I, 544.
Bergeronnette grise, I, 534 et 803.
Bergeronnette flavéole, I, 544.
Bergeronnette jaune, I, 537 et 803.
Bergeronnette mélanocéphale, I, 545.
Bergeronnette printanière, I, 541 et 803.
Bergeronnette proprement dite, s.-g., I, 539.
Berghänfling, I, 675.
Bergfink, I, 644.
Berglaubvogel, I, 456.
Beutelmeise, I, 500.
Biancone, I, 69.
Biblis — Biblis, s.-g., I, 298.
Bienenfresser, I, 256.
Bigia grossa, I, 404.
Bigione, I, 402.
Bigliarella, I, 411.
Binsensänger, I, 430.
Blaudrossel, I, 388.
Blaukelchen, I, 363.
Blaumeise, I, 481.
Bluthänfling, I, 672.
Boccalepre, I, 308.
Bondrée, g., I, 42 et 797.
Bondrée apivore, I, 53.
Bonelli'scher Adler, I, 102.
Bouscarle, g., I, 419.
Bouscarle Cetti, I, 420 et 801.
Bouvreuil, g., I, 683.
Bouvreuil ordinaire, I, 684.
Brachpieper, I, 557.
Braunkehliger Wiesenschmätzer, I, 374.
Brillensänger, I, 415.
Bruant, g., I, 602.
Bruant des marais, I, 600.
Bruant des neiges, I, 590.
Bruant des roseaux, I, 598.
Bruant fou, I, 609.
Bruant jaune, I, 603.
Bruant montain, I, 593.
Bruant ortolan, I, 611.
Bruant Proyer, I, 614.
Bruant rustique, I, 601.
Bruant zizi, I, 606.
Bubbola, I, 265.
Bubo, g., I, 202.
Bubo ignavus, I, 203.
BUBONIDÉS — BUBONIDÆ, Fam., I, 181.
BUBONIENS — BUBONINÆ, S.-F., I, 202.
* *Bubo sibiricus*, I, 203.
Buchfink, I, 641.
Budytes, s.-g., I, 539.
Busard, g., I, 158 et 798.
Busard blafard, I, 169.
Busard Harpaye, I, 159.
Busard Montagu, I, 166.
Busard Saint-Martin, I, 163.
Buse, g., I, 57 et 797.
Buse des déserts, I, 62.
Buse ordinaire, I, 58.
Buse pattue, I, 65.
Butalis — Butalis, g., I, 307 et 800.
Butalis grisola, I, 308.
Buteo, g., I, 57 et 797.
Buteo desertorum, I, 62.
* *Buteo ferox*, I, 58.
BUTÉONIENS — BUTEONINÆ, S.-F., I, 56.
Buteo vulgaris, I, 58.

Calamodyta, g., I, 427 et 801.
Calamodyta aquatica, I, 430.
Calamodyta phragmitis, I, 428.
CALAMOHERPIENS — CALAMOHERPINÆ, S.-F., I, 418.
Calandra, I, 578.
Calandre, g., I, 576.
Calandrelle — Calandrella, g., I, 579.
Calandrella brachydactyla, I, 581.
Calandrino, I, 581.
Calandro, I, 557.
Calandro forestiero, I, 560.
Calcarius, s.-g., I, 593.
* *Calliope camtschatkensis*, I, 352.
Caneparola forestiera, I, 450.

Canepino maggiore, I, 443.
Cannabina, g., I, 671.
Cannabina flavirostris, I, 675.
Cannabina linota, I, 672.
Cannajola verdognola, I, 439.
Cannareccione, I, 434.
Capinera, I, 400.
Capovaccajo, I, 29.
Cappellaccia, I, 566.
CAPRIMULGIDÉS — CAPRIMULGIDÆ, Fam. I, 269.
CAPRIMULGIENS — CAPRIMULGI, Div., I, 269.
Caprimulgus, g., I, 270 et 799.
Caprimulgus europæus, I, 271 et 799.
* *Caprimulgus ruficollis*, I, 271.
Cardellino, I, 658.
Carduelis, g., I, 657.
* *Carduelis caniceps*, I, 658.
Carduelis elegans, I, 658.
CARINATÆ, I, 4.
Carpodacus, g., I, 688.
Carpodacus erythrinus, I, 689.
Carpodacus roseus, I, 691.
* *Carpodacus rubicillus*, I, 689.
CARTE GEOGRAPHIQUE et expl., I, après Avertissement.
Casse-noix, g., I, 736.
Casse-noix vulgaire, I, 737.
Celega padovana, I, 406.
Cerchneis, g., I, 135 et 798.
Cerchneis cenchris, I, 140 et 798.
Cerchneis tinnunculus, I, 136 et 798.
Cerchneis vespertinus, I, 142 et 798.
Certhia, g., I, 508 et 802.
Certhia familiaris, brachydactyla, I, 509 et 802.
Certhia familiaris, Costæ, I, 512.
CERTHIENS — CERTHIINÆ, S.-F., I, 507.
CERTHIIDÉS — CERTHIIDÆ, Fam., I, 507.
* *Certhilauda desertorum*, I, 564.
* *Certhilauda Duponti*, I, 564.
* *Ceryle alcyon*, I, 251.
* *Ceryle rudis*, I, 251.
Cesena, I, 340.
Cettia, g., I, 419.
Cettia Cetti, I, 420.
* *Chætura caudacuta*, I, 274.
Chardonneret, g., I, 657.
Chardonneret élégant, I, 658.
* *Chelidon bicolor*, I, 291.
Chélidon — Chelidon, g., I, 291 et 800.
Chelidon urbica, I, 291.
Chevêche, g., I, 190.
Chevêchette, g., I, 187.
Chocard, g., I, 722.
Chocard alpin, I, 723.
Choucas, s.-g., I, 750.
Chouette Caparacoch, I, 183 et 798.
Chouette Chevêche, I, 191 et 798.
Chouette Chevêchette, I, 187 et 798.
Chouette Harfang, I, 185 et 798.
Chouette Hulotte, I, 199 et 798.
Chouette Tengmalm, I, 195 et 798.
Chrysomitris, g., I, 654.
* *Chrysomitris pistacina*, I, 654.
Chrysomitris spinus, I, 655.
Cinciallegra, I, 473.
Cincia azzurra, I, 483.
Cincia bigia, I, 485.
Cincia boreale, I, 487.
Cincia col ciuffo, I, 479.
Cinciarella, I, 481.
Cincia romagnola, I, 476.
Cincle — Cinclus, g., I, 526 et 803.
Cincle plongeur, I, 527.
CINCLIDÉS — CINCLIDÆ, Fam., I, 525.
Cinclus aquaticus, I, 527.
* *Cinclus melanogaster*, I, en note, 526.
* *Cinclus Pallasii*, I, 527.
Circaète — Circaëtus, g., I, 68 et 797.
Circaëtus gallicus, I, 69.
CIRCIENS — CIRCINÆ, S.-F., I, 157.
Circus, g., I, 158.
Circus æruginosus, I, 159.
Circus cyaneus, I, 163.
Circus macrourus, I, 169.
Circus pygargus, I, 166.
* *Cisticola schœnicola*, I, 419.
Citrinella, g., I, 650.
Citrinella alpina, I, 651.
Citronenzeisig, I, 651.
Ciuffolotto, I, 684.
Ciuffolotto scarlatto, I, 689.
Civetta, I, 191.
Civetta capogrosso, I, 195.
Civetta nana, I, 187.
Civetta nivea, I, 185.
Civetta sparviera, I, 183.
CLASSEMENT ADOPTÉ (tableau), I, 13.
Clivicola riparia, I, 295.
Clivicola rupestris, I, 298.
Clivicole — Clivicola, g., I, 294 et 800.
Coccothraustes, g., I, 617 et 803.
Coccothraustes vulgaris, I, 618.
COCCOTHRAUSTIENS — COCCOTHRAUSTINÆ, S.-F., I, 616.
COCCYSTES — COCCYSTES, Div., I, 244.
* *Coccyzus americanus*, I, 245.

* *Coccyzus erythrophthalmus*, I, 245.
Cochevis, g., I, 565.
Codibugnolo, I, 492.
Codirosso, I, 367.
Codirossone, I, 386.
Codirosso spazzacamino, I, 370.
* *Colaptes auratus*, I, 220.
CONIROSTRES — CONIROSTRES, Div. I, 585.
CORACIADÉS — CORACIADÆ, Fam., I, 259.
Coracias, g., I, 260 et 799.
Coracias garrula, I, 260.
CORACIENS — CORACIIDES, Div., I, 258.
Corbeau, g., I, 749.
Corbeau, s.-g., I, 753.
Corbeau Choucas, I, 751.
Corbeau Freux, I, 764.
Corbeau noir, I, 754.
Cornacchia bigia, I, 761.
Cornacchia nera, I, 757.
Corneille mantelée, I, 761.
Corneille noire, I, 757.
CORVIDÉS — CORVIDÆ, Fam., I, 721.
CORVIENS — CORVINÆ, S.-F., I, 748.
Corvo imperiale, I, 754.
Corvo reale, I, 764.
Corvus, g., I, 749.
Corvus, s.-g., I, 753.
Corvus corax, I, 754.
Corvus cornix, I, 761.
Corvus corone, I, 757.
Corvus frugilegus, I, 764.
* *Corvus leucophæus*, I, 755.
Corvus monedula, I, 751.
* *Corythus enucleator*, I, 678.
Cotyle — Cotyle, s.-g., I, 294.
Coucou, g., I, 245 et 799.
Coucou cendré, I, 246 et 799.
Crave, g., I, 726.
Crave ordinaire, I, 727.
Crécerelle, g., I, 135 et 798.
Crociere, I, 695.
Crociere delle pinete, I, 699.
Crociere fasciato, I, 701.
Cucco, I, 246.
CUCULIDÉS — CUCULIDÆ, Fam., I, 245.
Cuculus, g., I, 245 et 799.
Cuculus canorus, I, 246 et 799.
Culbianco, I, 379.
Culbianco abbrunato, I, 384.
CULTRIROSTRES — CULTRIROSTRES, Div., I, 704.
CUNÉIROSTRES — CUNEIROSTRES, Div., I, 470.
Curruca, s.-g., I, 408.
Currucæ, sect., I, 408.
Cutrettola, I, 537.
Cutti, I, 541.
Cyanecula, g., I, 362 et 800.
* *Cyanecula cærulecula*, I, 365.
Cyanecula suecica, I, 363.
Cyanistes, sect., I, 480 et 802.
* *Cyanopolius Cooki*, I, 731.
Cynchrame — Cynchramus, g., I, 596.
* *Cynchramus chrysophrys*, I, 596.
* *Cynchramus cinereus*, I, 596.
* *Cynchramus fucatus*, I, 507.
* *Cynchramus passerinus*, I, 596.
* *Cynchramus pusillus*, I, 596.
Cynchramus pyrrhuloides, I, 600.
Cynchramus rusticus, I, 601.
Cynchramus schœniclus, I, 598.
CYPSÉLIDÉS — CYPSELIDÆ, Fam., I, 275.
CYPSÉLIENS — CYPSELI, Div., I, 274.
Cypselus, g., I, 276 et 800.
Cypselus apus, I, 276.
Cypselus melba, I, 279.
* *Cypselus pallidus*, I, 276.

DASYPÆDES, I, 4.
DENTIROSTRES — DENTIROSTRES, Div., I, 330.
DEODACTYLI, S.-O., I, 258.
DIAGNOSES, I, 15.
DIURNI, S.-O., I, 18.
Dohle, I, 751.
DOIGTS, I, 7.
Dorngrasmücke, I, 409.
Dreizehiger Specht, I, 231.
Drosselrohrsänger, I, 434.
Dryopic — Dryopicus, g., I, 220 et 799.
Dryopicus martius, I, 221 et 799.
Duc, g., I, 202 et 799.

Effraye, g., I, 178 et 798.
Effraye commune, I, 179.
Eichelheher, I, 732.
Eisvogel, I, 252.
* *Elanoïdes furcatus*, I, 44
* *Elanus cæruleus*, I, 44.
Elster, I, 745.
Emberiza, g., I, 602.
* *Emberiza cæsia*, I, 603.
Emberiza cia, I, 609.
Emberiza cirlus, I, 606.

Emberiza citrinella, I, 603.
* *Emberiza cioides*, I, 603.
* *Emberiza (Cynchramus) intermedia*, I, 597.
Emberiza hortulana, I, 611.
* *Emberiza leucocephala*, I, 603.
EMBÉRIZIENS — EMBERIZINÆ, S.-F., I, 588.
Ennéoctone — Enneoctonus, s.-g., I, 318.
Engoulevent, g., I, 270 et 799.
Engoulevent d'Europe, I, 271 et 799.
Éperonnier, s.-g., I, 593.
Épervier, g., I, 151.
Épervier ordinaire, I, 152.
ÉPOPSIDES — EPOPSIDES, Div., I, 263.
Erithacus, g., I, 352 et 800.
Erithacus rubecula, I, 353 et 800.
Erlenzeisig, I, 655.
ERRATA, I, 837.
* *Erythrospiza githaginea*, I, note, 679.
Erythrosterna parva, I, 310.
Erythrosterne — Erythrosterna, g., I, 310 et 800.
Étourneau, g., I, 705.
Étourneau vulgaire, I, 707.
EXPLIC. DE LA PL. I., I, 16.
EXPLICATION DES PL. ET FIGURES, I, 805.

Falco, g., I, 110 et 798.
Falco, s.-g., I, 124.
Falco Æsalon, I, 132 et 798.
* *Falco barbarus*, I, 125.
Falco calzato, I, 65.
* *Falco candicans*, I, 111.
Falco cappuccino, I, 159.
* *Falco concolor*, I, 125.
Falco cuculo, I, 142.
* *Falco Eleonoræ*, I, 125.
Falco grillajo, I, 140.
Falco gyrfalco, I, 112 et 118.
Falco (Hierofalco) sacer, I, 122.
* *Falco Holbœlli*, I, 111.
* *Falco (lanarius) Feldeggii*, I, 125.
Falcone, I, 126.
FALCONIDÉS — FALCONIDÆ, Fam., I, 143.
Falco islandicus, I, 112 et 117.
FALCONIENS—FALCONINÆ, S.-F., I, 108.
Falco pecchiajolo, I, 53.
* *Falco peregrinoides*, I, 125.
Falco peregrinus, I, 126 et 798.
Falco pescatore, I, 173.
Falco sacer, I, 120 et 122.
Falco subbuteo, I, 130 et 798.
Faucon, g., I, 110 et 798.
Faucon, s.-g., I, 124.
Faucon Crécerelle, I, 136 et 798.
Faucon Crécerellette, I, 140 et 798.
Faucon d'Islande, I, 117.
Faucon Émérillon, I, 132 et 798.
Faucon Gerfaut, I, 118.
Faucon Hobereau, I, 130 et 798.
Faucon Kobez, I, 142 et 798.
Faucon pèlerin, I, 126 et 798.
Faucon sacre, I, 122.
Fauvette, g., I, 398 et 801.
Fauvette à lunettes, I, 415 et 801.
Fauvette à tête noire, I, 400 et 801.
Fauvette babillarde, I, 411 et 801.
Fauvette des jardins, I, 402 et 801.
Fauvette épervière, I, 406 et 801.
Fauvette grisette, I, 409 et 801.
Fauvette mélanocéphale, I, 417 et 801.
Fauvette Orphée, I, 404 et 801.
Fauvette passerinette, I, 413 et 801.
Fauvette proprement dite, s.-g., I, 399.
Feldlerche, I, 573.
Feldsperling, I, 629.
Felsenschwalbe, I, 298.
Feuerköpfiges Goldhähnchen, I, 468.
Fiaschettone, I, 500.
Fichtenkreuzschnabel, I, 695.
Fiorrancino, I, 468.
Fischadler, I, 173.
FISSIROSTRES — FISSIROSTRES, Div., I, 285.
Fitislaubvogel, I, 458.
Flussrohrsänger, I, 423.
Föhrenkreuzschnabel, I, 699.
Forapaglie, I, 428.
Forapaglie macchiettato, I, 425.
FRÉGILIENS — FREGILINÆ, S.-F., I, 721.
Fregilus, g., I, 726.
Fregilus graculus, I, 727.
Fringilla, g., I, 640.
Fringilla cœlebs, I, 641.
Fringilla montifringilla, I, 644.
* *Fringilla spodiogena*, I, 640.
* *Fringillaria Saharæ*, I, 589.
* *Fringillaria striolata*, I, 589.
FRINGILLIDÉS — FRINGILLIDÆ, Fam., I, 586.
FRINGILLIENS — FRINGILLINÆ S.-F., I, 639.
Fringuello, I, 641.
Fringuello alpino, I, 636.
Frosone, I, 618.

* *Galeoscoptes carolinensis*, I, 331.
Galerida, g., I, 565.
Galerida cristata, I, 566.
GARRULIENS — GARRULINÆ, S.-F., I, 730.
Garrulus, g., I, 731.
Garrulus glandarius, I, 732.
* *Garrulus Krynicki (G. melanocephalus)*, I, 732 et 734.
Gartenammer, I, 611.
Gartengrasmücke, I, 402.
Gartenrothschwanz, I, 367.
Gartenspötter, I, 443.
Gazzera, I, 745.
Geai, g., I, 731.
Geai ordinaire, I, 732.
Gebirgsstelze, I, 537.
Gécine — Gecinus, I, 233 et 799.
Gecinus canus, I, 236 et 799.
* *Gecinus Sharpii*, I, 233.
* *Gecinus Vaillanti*, I, 233.
Gecinus viridis, I, 234.
Gelbköpfiges Goldhähnchen, I, 465.
Gerfaut, s.-g., I, 111.
Gheppio, I, 126.
Ghiandaja, I, 732.
Ghiandaja marina, I, 260.
Gierfalk, I, 118.
Gimpel, I, 684.
Girlitz, I, 680.
Glaucidium, g., I, 187.
Glaucidium passerinum, I, 187 et 798.
Gobe-mouches, g., I, 302 et 800.
Gobe-mouches à collier, I, 305 et 800.
Gobe-mouches becfigue, I, 302 et 800.
Gobe-mouches gris, I, 308.
Gobe-mouches rougeâtre, I, 310.
Goldammer, I, 603.
Goldamsel, I, 717.
Gorge-bleue, g., I, 362 et 800.
Gorge-bleue ordinaire, I, 363.
Gracchio, I, 723.
Gracchio corallino, I, 727.
Grand-Duc, I, 203 et 799.
Grauammer, I, 614.
Grauer Fliegenschnäpper, I, 308.
Grauer Steinschmätzer, I, 379.
Grauspecht, I, 236.
Grifone, I, 22.
Grimpereau, g., I, 508 et 802.
Grimpereau Costa, I, 512.
Grimpereau ordinaire, I, 509 et 802.
GRIMPEURS, O., I, 217.
Grives, sect., I, 340.
Grive à ailes rousses, I, 350.
Grive chanteuse, I, 345.
Grive Draine, I, 343.
Grive Litorne, I, 340 et 800.
Grive Mauvis, I, 348.
Grive solitaire, I, 351.
Gros-bec, g., I, 617 et 803.
Gros-bec ordinaire, I, 618.
Grosser Buntspecht, I, 224.
Gruccione, I, 256.
Grünling, I, 647.
Grünspecht, I, 234.
Guêpier, g., I, 255 et 799.
Guêpier vulgaire, I, 256.
Gufo reale, I, 203.
Gufo salvatico, I, 199.
GYMNOPÆDES, I, 4.
Gypaète — Gypaëtus, g., I, 33 et 797.
Gypaète barbu, I, 34.
GYPAÉTIDÉS — GYPAËTIDÆ, Fam., I, 32.
Gypaëtus barbatus, I, 34.
Gyps — Gyps, g., I, 21 et 797.
Gyps fulvus, I, 22.

Habicht, I, 148.
HALCYONS — HALCYONES, Div., I, 250.
* *Halcyon smyrnensis*, I, 251.
Haliaëtus, g., I, 104 et 797.
Haliaëtus albicillus, I, 105.
* *Haliaëtus leucocephalus*, I, 105.
* *Haliaëtus leucoryphus*, I, 105.
HAPALURES — HAPALURI, Div., I, 238.
Harfang, g., I, 184.
* *Harporhynchus rufus*, I, 331.
Haubenlerche, I, 566.
Haubenmeise, I, 479.
Hausrothschwanz, I, 370.
Haussperling, I, 624.
Heckenbraunelle, I, 395.
Heuschreckenrohrsänger, I, 425.
HIANTES, O., I, 268.
Hibou, g., I, 210 et 799.
Hibou brachyote, I, 214.
Hibou moyen-duc, I, 211.
Hiéraète — Hieraëtus, s.-g., I, 99 et 797.
Hierofalco, s.-g., I, 111.
Hierofalco sacer, I, 120 et 122.
Hirondelle, g., I, 286 et 800.
Hirondelle de fenêtre, I, 291.
Hirondelle de rivage, I, 295.
Hirondelle de rochers, I, 298.
Hirondelle rustique, I, 287 et 800.
HIRUNDINIDÉS — HIRUNDINIDÆ, Fam., I, 285.
Hirundo, g., I, 286 et 800.
* *Hirundo cahirica*, I, 287.

* *Hirundo daurica*, I, 287.
* *Hirundo rufula*, I, 287.
Hirundo rustica, I, 287 et 800.
Hochequeue, s.-g., I, 533 et 803.
Hulotte, g., I, 198.
HUMICOLES — HUMICOLINÆ, S.-F., I, 351.
Huppe, g., I, 265 et 799.
Huppe ordinaire, I, 265 et 799.
Hypolaïs — Hypolais, g., I, 442 et 802.
Hypolaïs ambiguë, I, 450.
* *Hypolais caligata*, I, 443.
Hypolais elæica, I, 450.
Hypolais icterina, I, 443.
Hypolaïs ictérine, I, 443.
* *Hypolais olivetorum*, I, 443.
* *Hypolais pallida*, I, 443.
Hypolais polyglotta, I, 447.
Hypolaïs polyglotte, I, 447.

INERTI, I, 4.
INSIDENTES, O., I, 243.
INTRODUCTION GÉNÉRALE (paraîtra avec part. II).
Isländischer Falke, I, 117.
* *Ixos obscurus*, I, 331.

JAMBES, I, 7.
Jaseur, g., I, 326.
Jaseur d'Europe, I, 327 et 800.
Jean-le-blanc, I, 69.

Kaiseradler, I, 80.
Kalanderlerche, I, 578.
Karmingimpel, I, 689.
Kirschkernbeisser, I, 618.
Kleiner Buntspecht, I, 228.
Kleiner Grauwürger, I, 318.
Kohlamsel, I, 334.
Kohlmeise, I, 473.
Kolkrabe, I, 754.
Kornweihe, I, 163.
Kukuk, I, 246.
Kurzzehige Lerche, I, 581.
Kurzzehiger Baumläufer, I, 509.
Kurzflügliger Gartenspötter, I, 447.

Lämmergeier, I, 34.
LANIIDÉS — LANIIDÆ, Fam., I, 313.
Lanius, g., I, 314.
Lanius, s.-g., I, 315.
Lanius collurio, I, 320.
Lanius excubitor, I, 315.
* *Lanius meridionalis*, I, 315.
Lanius minor, I, 318.
* *Lanius nubicus*, I, 318.
* *Lanius phœnicurus*, I, 318.
Lanius rufus, I, 323.
LATIROSTRES — LATIROSTRES, Div., I, 300.
Lazurmeise, I, 483.
Lerchenspornammer, I, 593.
Ligurinus, g., I, 646.
Ligurinus chloris, I, 647.
* *Ligurinus chloroticus*, I, 647.
Linotte, g., I, 671.
Linotte montagnarde, I, 675.
Linotte ordinaire, I, 672.
* *Locustella certhiola*, I, en note, 425.
Locustella fluviatilis, I, 423 et 801.
* *Locustella lanceolata*, I, 425.
* *Locustella luscinioides*, I, 422.
Locustella nævia, I, 425.
Locustelle — Locustella, g., I, 421.
Locustelle fluviatile, I, 423 et 801.
Locustelle proprement dite — Locustella, s.-g., I, 424.
Locustelle tachetée, I, 425.
Lodola, I, 573.
Lodola gola-gialla, I, 584.
Lodolajo, I, 130.
Lophophanes, sect., I, 478 et 802.
Loriot, g., I, 716.
Loriot jaune, I, 717.
Loxia, g., I, 693.
Loxia bifasciata, I, 701.
Loxia curvirostra, I, 695.
* *Loxia leucoptera*, I, 694 et 703.
Loxia pityopsittacus, I, 699.
LOXIENS — LOXIINÆ, S.-F., I, 692.
Lucarino, I, 655.
Luì bianco, I, 456.
Luì grosso, I, 458.
Luì piccolo, I, 461.
Luì verde, I, 454.
Lullula, g., I, 569.
Lullula arborea, I, 570.
Lulu, g., I, 569.
Lusciniole — Lusciniopsis, s.-g., I, 432 et 801.
Lycus, s.-g., I, 750.

Mandelkrähe, I, 260.
Martin, g., I, 711.
Martin-pêcheur, g., I, 252 et 799.
Martin-pêcheur ordinaire, I, 252 et 799.
Martin roselin, I, 711.
Martinet, g., I, 276 et 800.
Martinet à ventre blanc, I, 279.
Martinet noir, I, 276.
Mauersegler, I, 276.
Mäusebussard, I, 58.
* *Mecistura (Orites) rosea*, I, 492 et 494.

Melanocorypha, g., I, 576.
Melanocorypha Calandra, I, 578.
* *Melanocorypha rufescens*, I, 577.
* *Melanocorypha sibirica*, I, 577.
* *Melanocorypha tatarica*, I, 577.
* *Melierax gabar*, I, 146.
* *Melierax niger*, I, 146.
MÉROPIDÉS — MEROPIDÆ, Fam., I, 259.
Merops, g., I, 255 et 799.
* *Merops ægyptius*, I, 256.
Merops apiaster, I, 256.
* *Merops viridissimus*, I, en note, 256.
Merle, g., I, 332 et 800.
Merle, sect., I, 334.
Merle à plastron, I, 336.
Merle bleu, I, 388.
Merle de roche, I, 386.
Merle noir, I, 334 et 800.
Merlo, I, 334.
Merlo acquajolo, I, 527.
Merlo col petto bianco, I, 336.
Merulæ, sect., I, 334.
Mésange, g., I, 472 et 802.
Mésange à longue queue, I, 492.
Mésange azurée, I, 483.
Mésange bleue, I, 481.
Mésanges bleues, sect., I, 480 et 802.
Mésange boréale, I, 487.
Mésange charbonnière, I, 473.
Mésanges charbonnières, sect., I, 473 et 802.
Mésanges grises, sect., I, 484 et 802.
Mésange huppée, I, 479.
Mésanges huppées, sect., I, 478 et 802.
Mésange moustache, I, 496.
Mésanges noires, sect., I, 476 et 802.
Mésange nonnette, I, 485.
Mésange petite charbonnière, I, 476.
Mésange Rémiz, I, 500.
MESURES, I, 15.
Migliarino di palude, I, 598.
MIGRATIONS, I, 10.
Milan, g., I, 45 et 797.
Milan noir, I, 49 et 797.
Milan royal, I, 46 et 797.
Miliaria, g., I, 613.
Miliaria europæa, I, 614.
MILVIENS — MILVINÆ, S. F., I, 44.
Milvus, g., I, 45 et 797.
* *Milvus ægyptius*, I, 46.
Milvus niger, I, 49 et 797.
Milvus regalis, I, 46 et 797.
Misteldrossel, I, 343.
Mittlerer Buntspecht, I, 227.
MŒURS CONJUGALES, I, 10.
Moineau, g., I, 622.
Moineau cisalpin, I, 628.
Moineau domestique, I, 624.
Moineau friquet, I, 629.
Monachella, I, 383.
Monachella con la gola nera, I, 382.
Mönchsgrasmücke, I, 400.
Mönchsgeier, I, 25.
Montanello, I, 672.
Montanello riska, I, 675.
Monticola cyanea, I, 388 et 801.
Monticola saxatilis, I, 386 et 801.
Monticole — Monticola, g., I, 385 et 801.
Montifringilla, g., I, 635.
* *Montifringilla arctoa*, I, 636.
Montifringilla nivalis, I, 636.
MONTIFRINGILLIENS — MONTIFRINGILLINÆ, S.-F., I, 634.
Motacilla, g., I, 532 et 803.
Motacilla, s.-g., I, 533 et 803.
Motacilla alba, I, 534 et 803.
Motacilla boarula, I, 537 et 803.
* *Motacilla (Budytes) citreola*, I, 539.
Motacilla flava, I, 541 et 803.
Motacilla flava, campestris, I, 544.
Motacilla flava, cinereocapilla, I, 544.
Motacilla flava, melanocephala, I, 545.
* *Motacilla lugubris*, I, 533, 535 et 803.
* *Motacilla Yarrellii*, I, 533, 535 et 803.
MOTACILLIDÉS — MOTACILLIDÆ, Fam., I, 530.
MOTACILLIENS — MOTACILLINÆ, S.-F., I, 531.
Mouchet, g., I, 394 et 801.
Mouchet chanteur, I, 395.
MOX-VESTITI, I, 4.
MUES, I, 9.
Muratore, I, 504.
Muscicapa, g., I, 302 et 800.
Muscicapa collaris, I, 305 et 800.
Muscicapa nigra, I, 302 et 800.
MUSCICAPIDÉS — MUSCICAPIDÆ, Fam., I, 300.
MUSCICAPIENS — MUSCICAPINÆ, S.-F., I, 301.

Nachtigall, I, 356.
Nachtschwalbe, I, 271.
Nebelkrähe, I, 761.
NÉOPHRONIENS — NEOPHRONINÆ, S.-F., I, 27.
Néophron — Neophron, g., I, 28 et 797.
Néophron percnoptère, I, 29.
Neophron percnopterus, I, 29.
Nibbio nero, I, 49.
Nibbio reale, I, 46.

NIDICOLÆ, I, 4.
NIDIFUGÆ, I, 5.
NIDS, I, 11.
Nisaète — Nisaëtus, s.-g., I, 102 et 797.
Niverolle, g., I, 635.
Niverolle ordinaire, I, 636 et 803.
Nocciolaja, I, 737.
NOCTURNI, S.-O., I, 176.
Nordischer Baumläufer, I, 512.
Nordlicher Leinfink, I, 668.
Nottolone, I, 271.
Nucifraga, g., I, 736.
Nucifraga caryocatactes, I, 737.
NUDI, I, 4.
NUDIROSTRES — NUDIROSTRES, Div., I, 520 et 803.
NUMÉROTATIONS, I, 15.
Nussheher, I, 737.
Nyctale — Nyctale, g., I, 195.
Nyctale Tengmalmi, I, 195 et 798.
Nyctea, g., I, 184.
Nyctea scandiaca, I, 185 et 798.

Occhiocotto, I, 417.
ODONTORNITHES, I, 3.
Œlbaumspötter, I, 450.
ŒUFS, I, 12.
Ohrensteinschmätzer, I, 383.
OISEAUX, Cl., I, 3.
Organetto, I, 664.
ORIOLIDÉS — ORIOLIDÆ, Fam., I, 715.
ORIOLIENS — ORIOLINÆ, S.-F., I, 716.
Oriolus, g., I, 716.
Oriolus galbula, I, 717.
Orite — Orites, g., I, 491 et 802.
Orites caudatus, I, 492.
* *Orites tephronotus*, I, 492.
ORNITHES I, 3.
Orphées — Orpheæ, sect., I, 404.
Ortolano, I, 611.
OSCINES, S.-O., I, 284.
* *Otogyps auricularis*, I, 21.
* *Oxylophus glandarius*, I, 245.

Pagliarolo, I, 430.
Pandion, g., I, 172.
Pandion fluvialis, I, 173.
PANDIONIDÉS — PANDIONIDÆ, Fam., I, 171.
Panure — Panurus, g., I, 496 et 802.
PANURIENS — PANURINÆ, S.-F., I, 495.
Panurus biarmicus, I, 496.
Pari, sect., I, 473 et 802.
PARIDÉS — PARIDÆ, Fam., I, 470.
PARIENS — PARINÆ, S.-F., I, 471.
Parus, g., I, 472 et 802.
Parus ater, I, 476.
* *Parus ater, var. div.*, I, en note, 477.
* *Parus bicolor*, en note, I, 472.
* *Parus brevirostris*, I, 489.
Parus cæruleus, I, 481.
* *Parus cæruleus, var. div.*, I, en note, 482.
Parus cristatus, I, 479.
Parus cyanus, I, 483.
* *Parus Kamschatkensis*, I, 489.
* *Parus longicaudus*, I, 489.
* *Parus lugubris*, I, 472 et 484.
Parus major, I, 473.
* *Parus major, var. div.*, I, en note, 475.
Parus palustris, borealis, I, 487.
Parus palustris, communis, I, 485.
* *Parus sibiricus*, I, 472, 484.
Passer, g., I, 622.
Passer domesticus, I, 624.
* *Passer (dom.) salicicola*, I, 625.
Passer Italiæ, I, 628.
* *Passer hispaniolensis*, I, 623.
Passer montanus, I, 629.
Passer rufipectus, var., I, 625.
Passera di palude, I, 600.
Passera lagia, I, 632.
Passera mattugia, I, 629.
Passera oltramontana, I, 624.
Passera reale, I, 628.
Passera scopajola, I, 395.
Passera solitaria, I, 388.
PASSEREAUX CHANTEURS, S.-O., I, 284.
PASSEREAUX — PASSERES, O., I, 283.
PASSÉRIENS — PASSERINÆ, S.-F. I, 621.
* *Passerina aureola*, I, 589.
* *Passerina melanocephala*, I, 589.
Pastor, g., I, 711.
Pastor roseus, I, 711.
Peppola, I, 644.
PERCHEURS, O., I, 243.
PERCHEURS DÉODACTYLES, S.-O. I, 258.
PERCHEURS SYNDACTYLES, S.-O., I, 250.
PERCHEURS ZYGODACTYLES S.-O., I, 244.
Peripari, sect., I, 476 et 802.
* *Perisoreus infaustus*, I, 731.
Pernis, g., I, 52 et 797.
Pernis apivorus, I, 53.
Pett' azzurro, I, 363.
Pettirosso, I, 353.

Philérème — Phileremos, g., I, 583.
* *Phileremos albigula*, I, 583.
Phileremos alpestris, I, 584.
* *Phileremos bilopha*, I, 583.
Philomela, g., I, 355 et 800.
Philomela aëdon, I, 360.
Philomela luscinia, I, 356.
Phragmite, g., I, 427 et 801.
Phragmite aquatique, I, 430.
Phragmite des joncs, I, 428.
PHYLLOSCOPIENS — PHYLLOSCOPINÆ, S.-F., I, 451.
Phylloscopus, g., I, 452 et 802.
Phylloscopus Bonellii, I, 456 et 802.
* *Phylloscopus borealis*, I, 452.
* *Phylloscopus coronatus*, I, 452.
* *Phylloscopus Middendorfi*, I, 452.
* *Phylloscopus nitidus*, I, 452.
* *Phylloscopus proregulus*, I, 452.
Phylloscopus rufus, I, 461 et 802.
Phylloscopus sibilatrix, I, 454 et 802.
* *Phylloscopus superciliosus*, I, 452.
* *Phylloscopus tristis*, I, 452.
Phylloscopus trochilus, I, 458 et 802.
* *Phylloscopus viridanus*, I, 452.
Pic — Picus, g., I, 223 et 799.
Pic cendré, I, 236 et 799.
Pic épeiche, I, 224.
Pic épeichette, I, 228 et 799.
Pic mar, I, 227.
Pic noir, I, 221 et 799.
Pic tridactyle, I, 231.
Pic vert, I, 234.
Pica, g., I, 743.
Pica caudata, I, 745.
Picchio a tre dita, I, 231.
Picchio cenerino, I, 236.
Picchio gallinaccio, I, 234.
Picchio murajolo, I, 515.
Picchio piccolo, I, 228.
Picchio nero, I, 221.
Picchio rosso maggiore, I, 224.
Picchio rosso mezzano, I, 227.
PICIDÉS — PICIDÆ, Fam., I, 218.
Picoïde — Picoides, g., I, 230 et 799.
* *Picoides crissoleucus*, I, 231.
Picoides europæus, I, 231.
* *Picus leuconotus*, I, 224.
* *Picus Lilfordi*, I, 224.
Picus major, I, 224.
Picus medius, I, 227.
Picus minor, I, 228 et 799.
* *Picus numidicus*, I, 224.
* *Picus pubescens*, I, 224.
* *Picus villosus*, I, 224.
Pie, g., I, 743.
Pie ordinaire, I, 745.
Pie-Grièche, g., I, 314.
Pie-grièche à poitrine rose, I, 318.
Pie-grièche écorcheur, I, 320.
Pie-grièche grise, I, 315.
Pie-grièche rousse, I, 323.
Pie-grièche (grande), s.-g., I, 315.
Piglia-mosche pettirosso, I, 310.
Pinson, g., I, 648.
Pinson d'Ardennes, I, 644.
Pinson de neige, I, 636.
Pinson ordinaire, I, 641.
Pipit, g., I, 547 et 803.
Pipit des buissons, I, 554.
Pipit Farlouse, I, 551.
Pipit proprement dit, s.-g., I, 548.
Pipit Richard, I, 560.
Pipit rousseline, I, 557.
Pipit Spioncelle, I, 549.
Pispola, I, 551.
PLANCHE I, DÉTAILS DE L'OISEAU, I, 16.
Planche II, Parus palustris, I, 486.
Planche III, Certhia familiaris, I, 512.
Plectrophane — Plectrophanes, g., I, 589.
Plectrophanes lapponicus, I, 593.
Plectrophanes nivalis, I, 590.
Plectrophène — Plectrophenax, s.-g., I, 590.
PLUMES, I, 8.
Pœciles, sect., I, 484 et 802.
Pojana, I, 58.
Pojana del deserto, I, 62.
Pouillot, g., I, 452 et 802.
Pouillot Bonelli, I, 456 et 802.
Pouillot Fitis, I, 458 et 802.
Pouillot siffleur, I, 454 et 802.
Pouillot véloce, I, 461 et 802.
Pratincola, g., I, 373 et 800.
Pratincola rubetra, I, 374 et 800.
Pratincola rubicola, I, 376.
Prispolone, I, 554.
* *Progne purpurea*, I, 286.
Proyer, g., I, 613.
Prunella, g., I, 394 et 801.
Prunella modularis, I, 395.
* *Prunella montanella*, I, 395.
* *Ptynx uralensis*, I, 199.
Pygargue, g., I, 104 et 797.
Pygargue ordinaire, I, 105.
Pyrgita, g., I, 631.
Pyrgita petronia, I, 632.
Pyrophthalmes — Pyrophthalmæ, sect., I, 416.
Pyrrhocorax, g., I, 722.
Pyrrhocorax alpinus, I, 723.
Pyrrhula, g., I, 683.
Pyrrhula europæa, I, 684.

PYRRHULIENS — PYRRHULINÆ, S.-F., I, 678.

QUEUE, I, 8.

Rabenkrähe, I, 757.
Rampichino, I, 509.
Rampichino alpestre, I, 512.
RAPACES, O., I, 17 et 797.
RAPACES DIURNES, S.-O., I, 18.
RAPACES NOCTURNES, S.-O., I, 176.
RAPPORTS, I, 15.
RAPTATORES, O., I, 17 et 797.
RATITÆ, I, 4.
Raubwürger, I, 315.
Rauchschwalbe, I, 287.
Rauhfussbussard, I, 65.
Rauhfusskauz, I, 195.
Regolo, I, 465.
RÉGULIDÉS — REGULIDÆ, Fam., I, 463.
Regulus, g., I, 464 et 802.
Regulus cristatus, I, 465.
Regulus ignicapillus, I, 468.
Rémiz, g., I, 499 et 802.
Rigogolo, I, 717.
Ringamsel, I, 336.
Rohrammer, I, 598.
Roitelet, g., I, 464 et 802.
Roitelet à triple bandeau, I, 468.
Roitelet huppé, I, 465.
Rollier, g., I, 260 et 799.
Rollier vulgaire, I, 260.
Rondine, I, 287.
Rondine montana, I, 298.
Rondone, I, 276.
Rondone di mare, I, 279.
Roselin, g., I, 688.
Roselin cramoisi, I, 689.
Roselin rose, I, 691.
Rosenstaar, I, 711.
Rossignol, g., I, 355 et 800.
Rossignol ordinaire, I, 356.
Rossignol Progné, I, 360.
Rostflügeldrossel, I, 350.
Rothdrossel, I, 348.
Röthelfalk, I, 140.
Rother Milan, I, 46.
Rothfussfalk, I, 142.
Rothkelchen, I, 353.
Rothkopfiger Würger, I, 323.
Rothrückiger Würger, I, 320.
Rouge-gorge, g., I, 352 et 800.
Rouge-gorge familier, I, 353 et 800.
Rousserolle, g., I, 432 et 801.
Rousserolle Effarvatte, I, 437 et 802.
Rousserolle turdoïde, I, 434.
Rousserolle verderolle, I, 439.
Rubiette, g., I, 367 et 800.
Rubiette Caire, I, 371.
Rubiette de murailles, I, 367 et 800.
Rubiette Tithys, I, 370 et 800.
Rusignolo, I, 356.
Rusignolo di palude, I, 420.
Rusignolo maggiore, I, 360.
Ruticilla, g. I, 367 et 800.
Ruticilla Cairii, I, 371.
* *Ruticilla erythrogastra*, I, 367.
* *Ruticilla erythronota*, I, 367.
* *Ruticilla Moussieri*, I, 367.
Ruticilla phœnicura, I, 367 et 800.
Ruticilla Tithys, I, 370 et 800.

Saatkrähe, I, 764.
Sacro, I, 122.
Sakerfalk, I, 122.
Salciajola olivastra, I, 423.
Saltimpalo, I, 376.
Sängergrasmücke, I, 404.
Saxicola, g., I, 378 et 800.
Saxicola aurita, I, 383 et 801.
* *Saxicola gutturalis*, I, 379.
* *Saxicola leucomela*, I, 379.
Saxicola leucura, I, 384 et 801.
* *Saxicola melanoleuca*, I, 379.
Saxicola œnanthe, I, 379 et 800.
* *Saxicola saltator*, I, 379.
Saxicola stapazina, I, 382 et 801.
SCANSORES, O., I, 217 et 776.
Schafstelze, I, 541.
Schilfrohrsänger, I, 428.
Schlangenadler, I, 69.
Schleiereule, I, 179.
Schneeeule, I, 185.
Schneefink, I, 636.
Schneespornammer, I, 590.
Schreiadler, I, 87.
Schwanzmeise, I, 492.
Schwarzbrauner Milan, I, 49.
Schwarzkelhliger Steinschmätzer, I, 382.
Schwarzkehliger Wiesenschmätzer, I, 376.
Schwarzköpfiger Sänger, I, 417.
Schwarzrückiger Fliegenfänger, I, 302.
Schwarzspecht, I, 221.
Scops — Scops, g., I, 206.
Scops Aldrovandi, I, 207 et 799.
Scops d'Europe, I, 207 et 799.
SCLÉRURES — SCLERURI, Div., I, 218.
Scricciolo, I, 522.
SCUTELLIPLANTARES — SCUTELLIPLANTARES, Div. I, 562.
Seeadler, I, 105.

Seidenartiger Schilfsänger, I, 420.
Seidenschwanz, I, 327.
SEMI-ALERTI, I, 4.
SENS, I, 9.
Serin — Serinus, g., I, 679.
Serin Cini, I, 680.
Serinus hortulanus, I, 680.
* *Serinus pusillus*, I, 680.
SIGNES, I, 15.
Singdrossel, I, 345.
Sitelle, g., I, 502 et 802.
Sitelle torche-pot, I, 504.
Sitta, g., I, 502 et 802.
Sitta cæsia, I, 504.
* *Sitta europæa*, I, 503.
* *Sitta syriaca*, I, 503.
* *Sitta Whiteheadi*, I, 503.
SITTIDÉS — SITTIDÆ, Fam. I, 502.
Sizerin, g., I, 661.
Sizerin boréal, I, 668.
Sizerin cabaret, I, 664.
Sizerino, I, 668.
Smeriglio, I, 132.
Sordone, I, 392.
Soulcie, g., I, 631.
Soulcie d'Europe, I, 632.
Sparviere, I, 152.
Spechtmeise, I, 504.
Sperber, I, 152.
Sperbereule, I, 183.
Sperbergrasmücke, I, 406.
Sperlingseule, I, 187.
Spioncello, I, 549.
Spornpieper, I, 560.
Sprosser, I, 360.
Staar, I, 707.
Stadtschwalbe, I, 291.
Steinadler, I, 75.
Steindrossel, I, 386.
Steinkauz, I, 191.
Steinsperling, I, 632.
Steppenadler, I, 97.
Steppenweihe, I, 169.
STEREOPTERI, S.-O., I, 274.
Sterpazzolina, I, 413.
Sterpazzolla, I, 409.
Sterpazzola di Sardegna, I, 415.
Stiaccino, I, 374.
Stieglitz, I, 638.
Storno, I, 707.
Storno marino, I, 711.
STRIGES, S.-O., I, 176.
STRIGIDÉS — STRIGIDÆ, Fam., I, 177.
Strillozzo, I, 614.
Strix, g., I, 178 et 798.
Strix flammea, I, 179.
* *Strix (Noctua) persica*, I, 193.
STURNIDÉS — STURNIDÆ, Fam., I, 704.
STURNIENS — STURNINÆ, S.-F., I, 705.
Sturnus, g., I, 705.
* *Sturnus unicolor*, I, 706 et 708.
Sturnus vulgaris, I, 707.
SUBULIROSTRES — SUBULIROSTRES, Div., I, 530.
Südlicher Leinfink, I, 664.
Sumpfmeise, I, 485.
Sumpfohreule, I, 214.
Sumpfrohrsänger, I, 439.
Sumpfweihe, I, 159.
Surnia funerea, I, 183 et 798.
Surnie — Surnia, g., I, 182.
SURNIENS — SURNINÆ, S.-F., I, 182.
Sylvia, g., I, 398 et 801.
Sylvia, s.-g., I, 399.
* *Sylvia affinis*, I, en note, 399.
Sylvia atricapilla, I, 400 et 801.
Sylvia cinerea, I, 409 et 801.
Sylvia conspicillata, I, 415 et 801.
Sylvia curruca, I, 411 et 801.
Sylvia hortensis, I, 402 et 801.
Sylvia melanocephala, I, 417 et 801.
* *Sylvia nana*, I, en note, 399.
Sylvia nisoria, I, 406 et 801.
Sylvia Orphea, I, 404 et 801.
* *Sylvia provincialis*, I, 399.
* *Sylvia Ruppellii*, I, 399.
* *Sylvia sarda*, I, 399.
Sylvia subalpina, I, 413 et 801.
SYLVIENS — SYLVIINÆ, S.-F., I, 397.
Sylvies — Sylviæ, sect., I, 400.
SYNDACTYLI, S. O., I, 250.
SYNONYMIES, I, 15.
Syrnium, g., I, 198.
Syrnium aluco, 199 et 798.

TABLEAUX SYNOPTIQUES, I, 767 à 796.
TABLE DES MATIÈRES, I, 811.
Taccola, I, 751.
Tannenmeise, I, 476.
Tarier, g., I, 373 et 800.
Tarier ordinaire, I, 374 et 800.
Tarier rubicole, I, 376.
Tarin, g., I, 654.
Tarin ordinaire, I, 655.
TARSES, I, 7.
Teichrohrsänger, I, 437.
* *Telephonus Tschagra*, I, 314.
TÉNUIROSTRES — TENUIROSTRES, Div. I, 506.

Thurmfalk, I, 136.
Tichodroma muraria, I, 515.
Tichodrome échelette, I, 515.
Tichodrome — Tichodroma, g., I, 515 et 803.
TICHODROMIENS — TICHODROMINÆ, S.-F., I, 514.
Topino, I, 295.
Torcicollo, I, 240.
Torcol, g., I, 239 et 799.
Torcol vulgaire, I, 240.
Tordela, I, 343.
Tordo bottacio, I, 345.
Tordo oscuro, I, 350.
Tordo sassello, I, 348.
Tottavilla, I, 570.
Traquet, g., I, 378 et 800.
Traquet motteux, I, 379 et 800.
Traquet oreillard, I, 383 et 800.
Traquet rieur, I, 384 et 800.
Traquet stapazin, I, 382 et 803.
Troglodyte mignon, I, 522.
Troglodyte — Troglodytes, g., I, 521 et 803.
* *Troglodytes borealis*, I, 522.
Troglodytes parvulus, I, 522.
TROGLODYTIDÉS — TROGLODYTIDÆ, Fam., I, 521.
Turdi, sect., I, 340.
TURDIDÉS — TURDIDÆ, Fam., I, 330.
TURDIENS — TURDINÆ, S.-F., I, 331.
Turdus, g., I, 332 et 800.
* *Turdus atrigularis*, I, 334.
Turdus fuscatus, I, 350.
Turdus iliacus, I, 348.
Turdus Merula, I, 334 et 800.
* *Turdus migratorius*, I, 333.
* *Turdus minor*, I, 334.
Turdus musicus, I, 345.
* *Turdus Naumanni*, I, 333.
* *Turdus olivaceus*, I, 333.
* *Turdus pallidus*, I, 333.
Turdus pilaris, I, 340 et 800.
* *Turdus ruficollis*, I, 333.
* *Turdus sibiricus*, I, 334.
Turdus solitarius, I, 351.
* *Turdus Swainsoni*, I, 334.
Turdus torquatus, I, 336.
* *Turdus varius*, I, 334
Turdus viscivorus, I, 343.

Uccel santa Maria, I, 252.
Uferschwalbe, I, 295.
Uhu, I, 203.
* *Ulula lapponica*, I, 199.
ULULIENS — ULULINÆ, S.-F., I, 194.
Upupa, g., I, 265 et 799.
Upupa epops, I, 265 et 799.
UPUPIDÉS — UPUPIDÆ, Fam., I, 264.

VARIABILITÉ, I, 10.
Vautour, g., I, 24 et 797.
Vautour Arrian, I, 25.
Vautour Griffon, I, 22.
Venturon, g., I, 650.
Venturon alpin, I, 651.
Venturone, I, 651.
Verdier, g., I, 646.
Verdier ordinaire, I, 647.
Verdone, I, 647.
Vespenbussard, I, 53.
VESTITI, I, 4.
Verzellino, I, 680.
Vultur, g., I, 24 et 797.
VULTURIDÉS — VULTURIDÆ, Fam., I, 9.
VULTURIENS — VULTURINÆ, S.-F., I, 20.
Vultur monachus, I, 25.

Wachholderdrossel, I, 340.
Waldammer, I, 601.
Waldkauz, I, 199.
Waldlaubsänger, I, 454.
Waldohreule, I, 211.
Wanderfalk, I, 126.
Wasseramsel, I, 527.
Wasserpieper, I, 549.
Weidenlaubvogel, I, 461.
Weissbärtiger Sänger, I, 413.
Weissbindenkreuzschnabel, I, 701.
Weisschwänziger Steinschmätzer, I, 384.
Weisse Bachstelze, I, 534.
Weisshalsiger, Fliegenfänger, I, 305.
Weissköpfiger Geier, I, 22.
Wendehals, I, 240.
Wiedehopf, I, 265.
Wiesenpieper, I, 551.
Wiesenweihe, I, 166.
Wüstenbussard, I, 62.

YUNGIDÉS — YUNGIDÆ, Fam., I, 238.
Yunx, g., I, 239 et 799.
Yunx torquilla, I, 240.

Zaunammer, I, 606.
Zaungrasmücke, I, 411.
Zaunkönig, I, 522.
Zigolo boschereccio, I, 601.
Zigolo della neve, I, 590.
Zigolo di Lapponia, I, 593.
Zigolo giallo, I, 603.
Zigolo muciatto, I, 609.
Zigolo nero, I, 606.
Zippammer, I, 609.
Zwergadler, I, 100.
Zwergfalk, I, 132.
Zwergfliegenfänger, I, 310.
Zwergohreule, I, 207.
ZYGODACTYLI, S.-O., I, 244.

ERRATA

(Une seconde liste sera donnée, s'il y a lieu, avec la deuxième partie.)

Voyez aussi l'APPENDICE, p. 797 à 804.

Page 25, au titre de VAUTOUR ARRIAN, le numéro 1 doit être entre parenthèses.
» 37, ligne 14, au lieu de 5 à 7 ou 8 kilos, lisez : 6 à 8 ou 9 kilos.
» 38, lig. 5 et 6, du bas : les noms de *Oberhasli* et *Hasli*, en idiome local, sont, ici et en général, employés pour : *Oberhasle* et *Hasle*.
» 52, supprimez la note relative à la figure 6, refaite.
» 57, lig. 16, au lieu de *échancrées au bord externe*, lisez : *rétrécies au bord externe*. Même observation pour la suite, le mot *échancré* devant être réservé au coude plus brusque du bord interne.
» 62, au titre de BUSE DES DÉSERTS, le n° 2 doit être entre parenthèses.
» 73, lig. 9, au lieu de *5 à 7*, lisez : *5 à 6*.
» 87, lig. 7 des italiques, ajoutez : *2e à 6e ou 7e rémiges rétrécies au bord externe*.
» 104, lig. 8 des italiques, au lieu de *écussonné*, lisez : *transversalement écussonné*.
» 110, **Faucon**, italiques, lig. 5 et 6, au lieu de *majeure*, lisez : *bonne*.
» 122, titre, lig. 3, au lieu de **Hierofalco**, lisez : **Falco**.
» 147, lig. 9, au lieu de *3 à 6 premières*, lisez : *3 à 5 et plus rarement 6 premières*.
» 148, italiques, lig. 7, au lieu de *jusqu'à la 6e*, lisez : *jusqu'à la 5e*.
» 152, au titre, au lieu de *Sparviero*, lisez : *Sparviere*.
» 153, lig. 1, au lieu de *1re égale à 9e à peu près*, lisez : *1re mesurant entre 8e et 9e*.
» 159, au titre, au lieu de *Falco cappucino*, lisez : *Falco cappuccino*.
» 173, BALBUZARD FLUVIATILE, ital., lig. 5 et 6, supprimez : *la 5e à peine*.
» 182, titre du Genre 19 — 1, nom français, au lieu de **Surnia**, lisez : **Surnie**.
» 187, dernière ligne, au lieu de *3e et 4e égales*, lisez : *3e et 4e quasi-égales*.
» 192, lig. 13 et 14 ; « *Ciguetta*, Casaccia » doit passer à la ligne en dessus, avant le mot (Grisons). — Même observation pour quelques autres citations ultérieures.
» 199, au titre, au lieu de *Gufo selvatico*, lisez : *Gufo salvatico*.
» 202, lig. 1, au lieu de Sous-famille III : lisez : Sous-Famille III,

Page 203, GRAND-DUC, ital., lig. 4 et 5, après *externe,* mettez une *virgule,* au lieu de *point et virgule.*

» 211, au titre, au lieu de *Alloco,* lisez : *Allocco.*

» 214, au titre, au lieu de *Alloco di palude,* lisez : *Allocco di palude.*

» 221, PIC NOIR, ital., lig. 3, au lieu de 5e *la plus longue,* lisez : 4e *ou* 5e *la plus longue.*

» 230, Genre **Picoïde**, ital., lig. 2, le mot *postérieur* doit être entre deux virgules.

» 239, lig. 2, au lieu de devant et derrière, lisez : en avant et en arrière.

» 252, lig. 9, du bas, au lieu de MARTIN-PÊCHEUR, lisez : MARTIN-PÊCHEUR ORDINAIRE.

» 255, lig. 2, au lieu de piliformes, lisez : subpiliformes.

» 263, au titre, milieu de la page, au lieu de EPOPSIDES, lisez : des ÉPOPSIDES.

» 284, lig. 15, lamellé en arrière doit être entre deux virgules ; et, lig. 17, mettre une virgule entre botté et ou.

» 287, lig. 13, au lieu de *H. Daurica,* lisez : *H. daurica.*

» 291, figure 51 : *le bec,* pas très réussi, *doit, par-dessus, paraître un peu plus pincé, en avant.* A ajouter, à l'EXPLICATION DES FIGURES, p. 807, lig. 2.

» 301, lig. 10, du bas, au lieu de piliformes, lisez : subpiliformes.

» 305, au titre : LE GOBE-MOUCHES A COLLIER, supprimez l'article LE.

» 313, lig. 4, du bas, et p. 326, lig. 12, du haut, au lieu de piliformes, lisez : subpiliformes.

» 315, au milieu, titre, au lieu de **des Grandes Pies-grièches,** lisez **Grande Pie-grièche.**

» 318, lig. 3, au lieu de **Ennéoctones,** lisez : **Ennéoctone.**

» 331, lig. 24, du haut, et 4, du bas, au lieu de *Ficedulinæ,* lisez : *Phylloscopinæ.*

» 334, lig. 10, titre : supprimez le numéro 1 —, avant le mot Section.

» 353, lig. 2 des italiques, au lieu de *couvertures,* lisez : *couvertures antérieures.*

» 363, au titre, au lieu de *Pett'azzuro,* lisez : *Pett'azzurro.*

» 363, lig. 6 des italiques, mettez une virgule après *centrale.*

» 382, lig. 4 des italiques, au lieu de *très lég. plus longue que* 4e, lisez : *très lég. plus longue ou plus courte que* 4e.

» 384, lig. 6, au lieu de *Cubbianco,* lisez : *Culbianco.*

» 386, au titre, au lieu de *Codirossono,* lisez : *Codirossone.*

» 399, titre, au milieu de la page, au lieu de **Fauvettes proprement dites,** lisez : **Fauvette proprement dite.**

» 408, titre, au milieu de la page, au lieu de **Babillardes,** lire : **Babillarde.**

» 409, lig. 2, au lieu de *Sterpazzolla,* lisez : *Sterpazzola.*

» 411, titre, au milieu de la page, au lieu de *Bigliarella,* lisez : *Bigiarella.*

» 420, au titre de BOUSCARLE CETTI, numéro d'ordre gén., au lieu de 198, lisez : 108.

» 420, au titre, au lieu de *Rusignôlo,* lisez : *Rusignolo,* ou *Rusignòlo.*

Page 422, titre, milieu de la page, au lieu de **Luscinioles**, lisez : **Lusciniole**.
» 447, lig. 8, du bas : *Beccafico canepino* ou *Beccafico canapino*.
» 460, lig. 11, au lieu de fitis, lisez : Fitis.
» 470, lig. 3, du bas, et lig. 8, du haut, au lieu de piliformes, lisez : subpiliformes.
» 483, au titre, au lieu de *Cincia azura*, lisez : *Cincia azzurra*.
» 502, lig. 8, au lieu de piliformes, lisez : subpiliformes.
» 503, note 1, lig. 2, au lieu de *Cathia*, lisez : *Certhia*.
» 513, en tête, au lieu de CERTHIIDÉS, lisez : CERTHIENS.
» 515, 517 et 519, en tête, au lieu de CERTHIIDÉS, lisez : TICHODROMIENS.
» 520, lig. 16, du bas, au lieu de nu ou découvert, lisez : dépourvu de poils.
» 522, au titre, au lieu de *Sericciolo*, lisez : *Scricciolo*.
» 533, titre, au milieu, au lieu de HOCHEQUEUES, lisez : HOCHEQUEUE ; puis, lig. 3 et 4, du bas, supprimez : avec des dimensions lég. supérieures, et voyez, à Appendice, HOCHEQUEUE, p. 803.
» 534, lig. 7, du bas, après Ornith., ajoutez : I, et voyez, à Appendice, BERGERONNETTE GRISE, p. 803.
» 537, lig. 9, au lieu de *parfois*, lisez : *ou*.
» 539, au milieu, titre, au lieu de **Bergeronnettes prop^t. dites**, lisez : **Bergeronnette prop^t. dite**.
» 548, titre, au milieu, au lieu de **Pipits prop^t. dits**, lisez : **Pipit prop^t. dit**.
» 557, titre, lig. 3, au lieu de **Agrodromes**, lisez : **Agrodrome**.
» 567, lig. 18, au lieu de Alouette cochevis, lisez : Alouette Cochevis.
» 571, lig. 25, au lieu de Alouette lulu, lisez : Alouette Lulu.
» 581, lig. 5 des italiques, au lieu de *post.*, lisez : *max.*
» 590, au milieu, titre, au lieu de **Plectrophènes**, lisez : **Plectrophène**.
» 593, au milieu, titre, au lieu de **Éperonniers**, lisez : **Éperonnier**.
» 600, vers le bas, au titre BRUANT DES MARAIS, au lieu de (?), lisez : (2) ?.
» 601, au milieu, au titre BRUANT RUSTIQUE, au lieu de (2) ?, lisez : (3) ?, puis, à la ligne au-dessous, au lieu de *Boschereccio*, lisez : *boschereccio*.
» 606, lig. 5, du bas, au lieu de *Æckenammer*, lisez : *Heckenammer*.
» 636, au milieu, titre, au lieu de NIVEROLLE, lisez : NIVEROLLE ORDINAIRE.
» 649, lig. 7, au lieu de pâle, lisez : relativement pâle.
» 658, au titre, au lieu de *Cardelino*, lisez : *Cardellino*.
» 721, lig. 7, au lieu de piliformes, lisez : plus ou moins piliformes.
» 775, tableau VII, colonne de droite, aux alinéas : *D. martius*, *P. major*, *P. minor*, *P. europæus*, *G. viridis* et *G. canus*, au lieu de *mas.*, lisez : *mas*,

VEFIC AT 19..
BIBLIOTECA Centrala Universitară Bucureşti